U d'/of OTTAWA
39003010927118

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT AUGUSTIN

TOME PREMIER

UNIVERSITÉ
SÉMINAIRE
D'OTTAWA.

Cet ouvrage, par les corrections et les additions considérables qui y ont été opérées, est deve
la propriété de l'Editeur, qui se réserve tous ses droits. Toute contrefaçon ou imitation, quelle q
soit la forme sous laquelle elle se présente, sera poursuivie rigoureusement, conformément aux lo

St AUGUSTIN

C. PERTIN Edit^r
Paris 6 r St Sulpice

L. GUERIN Imp^r
Bar-le Duc

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT AUGUSTIN

TRADUITES POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS

sous la direction

DE M. POUJOULAT & DE M. L'ABBÉ RAULX

Aumônier de l'Asile de Fains.

T/4D, 1

UNIVERSITÉ SÉMINAIRE D'OTTAWA.

TOME PREMIER

Histoire de saint Augustin. — Rétractations. — Confessions. — Lettres : première série.

Je voudrais joindre ensemble saint Augustin et saint Chrysostome : l'un élève l'esprit aux grandes considérations; l'autre le ramène à la capacité du peuple.
(*Boss. Ed. de Bar*, xi, 441.)

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

BAR-LE-DUC, L. GUÉRIN & Cᵉ, ÉDITEURS

1864

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

LR
65
.A514
1864
v.1

AVIS DE L'ÉDITEUR.

D'après le témoignage de tous les maîtres, saint Augustin tient le premier rang parmi les Pères; aucune autorité, en dehors de l'Evangile et des Apôtres, n'est comparable à la sienne. Bossuet ne s'en séparait ni le jour ni la nuit; il avait mis en morceaux son exemplaire des *Œuvres de saint Augustin ;* il le cite sans cesse, et c'est surtout de ce merveilleux et profond génie qu'il s'était nourri. L'évêque d'Hippone est indispensable à quiconque veut pénétrer un peu avant dans la connaissance des vérités chrétiennes. Et quant à ceux qui désirent se former dans l'éloquence sacrée, ils doivent surtout lire saint Augustin et saint Jean Chrysostome; Bossuet le leur conseille [1]. Ces deux Pères de l'Eglise ont un caractère différent; celui qui a été surnommé Bouche d'Or est plus éloquent, l'évêque d'Hippone est plus profond et plus sublime, mais Bossuet veut qu'on les *joigne ensemble.*

Après avoir édité Bossuet, j'édite donc simultanément, je *joins ensemble* les deux modèles qu'il a si glorieusement suivis, et qu'il recommande.

Ces trois publications sont semblables de tout point; même format, même papier, même caractère : portraits en taille douce des trois immortels évêques : leur histoire, seuil nécessaire pour entrer dans leur pensée. Il ne s'agit pas ici de petites biographies, mais de véritables histoires, qui font autorité, et je pourrais ajouter, qui sont considérées comme des chefs-d'œuvre : histoire de Bossuet, par le cardinal de Bausset : histoire de saint Jean Chrysostome, par M. l'abbé Martin (d'Agde) : histoire de saint Augustin, par M. Poujoulat, qui a fait le voyage d'Afrique et longtemps étudié les écrits de son héros, recueillant partout les moindres traces de cette illustre vie.

L'Histoire de saint Augustin, placée en tête de la traduction française des œuvres de ce grand homme, a été approuvée par Mgr Affre, de glorieuse mémoire, couronnée par l'Académie française, et traduite dans les principales langues de l'Europe.

J'ai toujours eu soin, dans mes publications (et ce sera pour moi une règle constante), de m'adresser à des hommes non-seulement capables, mais d'une compétence spéciale. Le nom de M. Poujoulat demeure désormais inséparable du grand nom de saint Augustin, et M. Louis Moreau s'est créé, par ses travaux, les titres les plus sérieux à l'estime du public; j'ai acquis le droit de reproduire diverses traductions de saint Augustin faites par ces deux écrivains; elles seront plus parfaites encore parce que les deux auteurs les ont revues. D'autres noms, inscrits en tête de mon édition, sont aussi des garanties considérables de doctrine, de science et de goût.

M. Poujoulat, et M. l'abbé Raulx, ancien professeur, aumônier de l'asile de Fains (Meuse), dont le public a remarqué le travail d'ordre et d'annotation dans mon édition de Bossuet, et qui est très-versé dans l'étude de l'Ecriture sainte, des Pères de l'Eglise et de la théologie,

[1] *Sur le style et la lecture des Ecrivains et des Pères de l'Eglise, pour former un Orateur,* écrit publié pour la première fois par M. Floquet, t. XI, page 440 de mon édition.

se sont chargés de revoir toutes les traductions, afin que la langue de saint Augustin y respire exactement et pleinement, et que cette édition fasse pour ainsi dire autorité.

Avant chaque écrit on en trouvera une analyse raisonnée comme dans mon Bossuet et mon saint Jean Chrysostome.

Quant au classement des matières, tout en nous préoccupant de l'ordre logique, nous nous sommes, autant que possible, attachés à l'ordre des temps, d'après l'édition même des Bénédictins dont la place est faite depuis si longtemps.

Le dernier volume se termine par les tables : table alphabétique des innombrables matières traitées dans les écrits de saint Augustin : table des passages de la sainte Ecriture commentés par lui.

Il me reste à devancer un reproche : pourquoi, me dira-t-on, traduire en français des ouvrages que le clergé lirait en latin ?

Je pourrais faire observer que l'idée de traduire les Pères n'est pas une innovation dans l'Eglise, et, sans sortir du cercle des trois grands Docteurs que j'édite, rappeler cette remarquable prière adressée par saint Augustin à saint Jérôme : *Nous vous en supplions, et toute la société lettrée des Eglises d'Afrique vous en supplie avec nous : ne craignez pas de consacrer vos soins et votre application à traduire ceux des auteurs grecs qui ont le mieux interprété nos Ecritures. Vous pouvez faire ainsi que ces grands hommes deviennent notre propriété comme ils sont la vôtre.* (Lett. XXVIII, n. 2, ci-dessous, pag. 554.) Bossuet lui-même, dans cet écrit jusqu'alors peu connu qu'il commence ainsi : « Pour la prédication, il y « a deux choses à faire principalement : *former « le style, — apprendre les choses,* » ajoute : « A l'égard de saint Chrysostome, son ouvrage « sur saint Matthieu l'emporte, à mon jugement. Il est bien traduit en français, et on « pourrait tout ensemble apprendre les choses « et former le style. » (Tom. XI, pag. 440-442[1].)

Je préfère envisager l'objection en elle-même. Peut-être serait-elle fondée si elle concernait les traités de théologie scolastique ou les ouvrages uniquement destinés aux ecclésiastiques et aux savants : aussi l'ai-je évitée en publiant en latin les *Dogmes théologiques* du P. Pétau, les *Annales ecclésiastiques* de Baronius : agir autrement, ce serait déshabituer le clergé de la langue de l'Eglise. Mais traduire saint Augustin, ce n'est pas détourner le lecteur du texte latin : c'est l'y préparer. Les traducteurs n'ont point pour but de suppléer le texte, mais d'inviter à le lire et de rendre cette lecture plus facile, car elle ne l'est pas toujours. Si je ne l'ai pas mis en regard du français, c'est qu'il se trouve dans toutes les bibliothèques et qu'on se le procure à très-bon marché chez M. l'abbé Migne.

Quelquefois le temps manque pour lire le latin : dans la traduction française on parcourt rapidement une homélie, un traité pour le besoin du moment.

C'est le français, et non le latin, qu'un ecclésiastique tâchera de conseiller, de prêter aux gens du monde, qui trouveront, dans les plus beaux écrits de saint Augustin, de quoi éclairer leur intelligence et nourrir délicieusement leur piété.

Il y a aujourd'hui dans la société française et parmi les gens du monde du plus haut rang un goût marqué pour les lectures sérieuses et pour l'étude des monuments du Christianisme. Il est impossible de leur demander de lire saint Augustin en latin ; il leur faut donc une traduction française : car ne pas lire saint Augustin, ce serait rester étranger aux plus grands efforts de l'esprit humain en faveur de la vérité.

[1] Voici une autorité plus récente, Mgr Arnoldi, qui vient de mourir évêque de Trèves ; ce sage et ferme défenseur des droits de l'Eglise catholique dut les commencements de sa célébrité à une traduction allemande des homélies de saint Jean Chrysostome et du traité du sacerdoce qu'il jugea utile d'offrir au clergé de son pays.

LOUIS GUÉRIN,

Imprimeur-Editeur.

Bar-le-Duc, le 1er avril 1864.

HISTOIRE

DE SAINT AUGUSTIN.

CHAPITRE PREMIER.

—

L'enfance et la jeunesse de saint Augustin jusqu'à son voyage à Rome.

(354-383.)

A vingt-cinq lieues sud-sud-est de Bone, à quinze lieues de Ghelma, l'ancienne Calame, le voyageur rencontre des ruines que les Arabes désignent sous le nom de *Souk-Aras*; ces ruines, qui couvrent un espace d'une demi-lieue carrée environ, sont celles de Thagaste, une des villes libres citées par Pline [1], et qui a reçu du berceau d'Augustin une renommée immortelle. D'abord livrée au schisme des donatistes, elle revint à l'unité catholique en 348 ou 349, à la suite des sévères décrets de l'empereur Constant. Augustin, surnommé Aurèle, y naquit le 13 novembre 354. D'anciens auteurs n'ont pas manqué de faire observer qu'Aurèle veut dire à la fois *or* et *soleil*, et qu'Augustin était bien digne de ce surnom; ses écrits et sa vie ont brillé comme l'*or*, et les hommes s'éclairent au *soleil* de son génie. Un vieux biographe a trouvé dans la signification du nom d'*Augustin* un présage des grandes choses accomplies par l'évêque d'Hippone; l'incomparable docteur *augmenta* l'Eglise catholique, la *chose chrétienne* [2]. Le monde révère sainte Monique, qui fut mère d'Augustin; le nom de cette illustre femme reviendra plus d'une fois sous notre plume. Augustin eut pour père un homme de condition modeste, Patrice, qui mit au rang de ses premiers devoirs l'instruction de son fils. Il avait dix-sept ans lorsqu'il le perdit. Patrice mourut chrétien.

L'évêque d'Hippone s'est fait l'historien de sa jeunesse; tout le monde a lu les *Confessions;* à quoi bon répéter des détails que nul n'ignore? Ce que nous avons à faire dans la première partie de notre travail, c'est de reproduire assez de traits et de couleurs pour que le tableau des jeunes années d'Augustin ne manque point à cette Histoire.

Augustin, enfant, apprit aux écoles de Thagaste les premiers éléments des lettres; il y rencontra des hommes qui invoquaient le nom de Dieu, et se mit à bégayer des prières à l'Etre grand et éternel dont il entendait parler. Tout petit, il suppliait Dieu qu'on ne lui donnât pas le fouet, châtiment ordinaire de l'école. La passion du jeu le dominait; son caractère enclin à la rébellion pliait difficilement sous la volonté de ses parents et de ses maîtres. Les victoires remportées sur ses compagnons l'enivraient. Comme les contes et les récits fabuleux le charmaient, Augustin se sentit violemment attiré vers les émotions du théâtre. Il avait, en naissant, reçu de sa mère chrétienne le sel mystérieux des catéchumènes, mais n'avait pas été baptisé. Dans une maladie dangereuse survenue à l'âge le plus tendre, il demanda le baptême; tout était prêt pour laver Augustin dans les eaux salutaires; le jeune

[1] Pline, livre v, chap. 3.
[2] Rem christianam *auxit*.

malade s'étant tout à coup trouvé mieux, on remit la cérémonie à un autre temps. Il était alors d'usage qu'on différât le baptême; on attribuait aux fautes commises après la régénération sainte plus de gravité. Par quelles révolutions morales devra passer Augustin avant d'arriver à la régénération baptismale!

On sait l'aversion d'Augustin pour l'étude dans le premier âge de sa vie, sa violente aversion surtout pour l'étude du grec; rien ne lui paraissait plus difficile que d'apprendre une langue étrangère; mais il aimait le latin, qu'il avait appris sans méthode ni tourment, insensiblement, par une expérience de tous les moments, au milieu des caresses de sa nourrice, au milieu des jeux et des passe-temps de l'enfance. Ceux qu'on appelait alors des *grammairiens* initiaient Augustin dans les plus secrètes beautés de la langue de Virgile, et plus tard ce souvenir devint pour lui un remords : « Il lui fallait occuper son esprit des courses vagabondes de je ne sais quel Enée, tandis qu'il oubliait ses propres égarements; il s'attendrissait sur la mort de Didon qui avait péri pour avoir trop aimé ce Troyen, et ne pleurait pas sur lui-même déjà mort, puisqu'il manquait d'amour pour Dieu [1]! » Augustin met le simple avantage de savoir lire et écrire bien au-dessus des aventures d'Enée. Les voiles qui flottaient à la porte des écoles des grammairiens étaient comme un emblème des prétendus mystères renfermés dans les fables anciennes; mais ces fables allégoriques, dit saint Augustin, annonçaient plutôt que les grammairiens cherchaient à cacher leurs erreurs; il les appelle des *vendeurs de grammaire*, *des acheteurs*, et leur science ne lui inspire que dédains.

Les *Confessions* nous racontent que le fils de Patrice dérobait beaucoup de choses au logis, soit sur la table paternelle, soit dans le meuble où l'on enfermait les provisions; il lui arrivait de n'être vainqueur dans ses jeux que par supercherie; ainsi la corruption, observe saint Augustin, entre de bonne heure dans le cœur des enfants : « Tels ils sont alors au sujet « de leurs noix, de leurs balles, de leurs oiseaux, « avec les maîtres et les surveillants, tels ils « deviennent par la suite à l'égard des rois et « des magistrats pour de l'argent, des terres, « des esclaves; c'est le même fonds de cor« ruption dont les années changent seulement « les effets, de même qu'aux légers châtiments « des écoles succèdent les supplices et les bour« reaux. C'est donc seulement la petite stature « des enfants que vous avez considérée, ô mon « Sauveur et mon roi, comme un symbole « d'humilité, lorsque vous avez dit en les mon« trant : *Le royaume des cieux est à qui leur* « *ressemble* [1]. »

Madaure [2] (aujourd'hui Mdaourouche), sept lieues de Thagaste, plus importante que la ville natale d'Augustin, offrait des ressources pour l'étude des lettres humaines. Augu y fut conduit à seize ans. Bientôt les éc de Madaure ne suffirent plus à son sa et à son intelligence; son père songea à conduire à Carthage. Le voyage était long, le séjour et les études dans la métropole ...caine coûtaient beaucoup d'argent; Patrice était pauvre et mit tous ses soins à réunir la somme dont Augustin avait besoin. La postérité doit bénir la mémoire de ces pères généreux qui, frappés du naissant génie d'un fils, n'ont pas craint de tirer de leur pauvreté tout ce qu'il fallait pour ouvrir les portes de l'avenir à une jeune destinée.

Durant son séjour dans la maison paternelle, avant le départ pour Carthage, à cet âge où le sang bouillonne et emporte un adolescent, Augustin ne put maîtriser ses penchants. Les *Confessions* nous parlent, avec l'expression d'un violent repentir, d'un vol de poires que commit alors le fils de Monique, avec une troupe de jeunes amis; les poires n'étaient ni belles ni bonnes; Augustin en avait de meilleures chez lui, ce qui ne l'empêcha pas d'aller secouer pendant la nuit le poirier du voisin, et d'en saisir les fruits qu'on jeta ensuite aux pourceaux. Cette espièglerie d'écoliers revint avec amertume dans le souvenir du saint évêque d'Hippone.

A la fin de l'année 370, Augustin prenait place au premier rang dans les écoles de rhétorique à Carthage; les séductions d'une grande cité ne manquèrent pas d'avoir prise sur ce cœur si ardent; les joies du théâtre entrèrent pour beaucoup dans la vie du jeune étudiant [3]. La coupable liaison d'Augustin avec une femme nous rappelle ses pleurs pénitents; il lui demeura fidèle quatorze ans; cette constance ne

[1] *Confessions*, livre Ier, chap. 13.

[1] *Confessions*, livre Ier, chap. 19.

[2] Ptolémée écrit *Maduros*; on écrit aussi *Mataure*. On trouve dans la notice de Numidie : *Episcopus Metaurensis*.

[3] Le deuxième chapitre du troisième livre des *Confessions* explique parfaitement les sources du plaisir et de l'intérêt qu'on trouve aux spectacles.

diminue point la faute, mais elle révèle les sentiments du cœur. L'auteur des *Confessions* ne s'est pas épargné dans le récit de son séjour à Carthage ; pourtant Vincent-le-Rogatiste nous apprend que le fils de Monique passait pour un jeune homme *ennemi du trouble et aimant l'honnêteté*. Saint Augustin nous a dit lui-même qu'il ne se mêlait point aux excès des écoliers de Carthage, tout fiers de leur surnom de *ravageurs* [1]. Il partageait la demeure d'un ami, Romanien de Thagaste, qui, après la mort de son père, devint son principal appui, et l'affranchit de tous les soucis temporels. Les libéralités du riche Romanien envers le jeune Augustin ont jeté sur son nom une sorte d'éclat : les grands hommes donnent à leurs amis une douce et durable renommée en échange du bien qu'ils en reçoivent.

A dix-neuf ans, Augustin fut profondément remué par la lecture de l'*Hortensius* de Cicéron, ouvrage que nous avons perdu dans le naufrage des temps ; il se sentit saisi d'un violent mépris pour les espérances du siècle, et d'un ardent amour pour l'immortelle beauté de la sagesse. Nous regardons comme une gloire de Cicéron d'avoir le premier éveillé dans l'âme d'Augustin le goût des biens invisibles et de la beauté impérissable. Quelque chose venait refroidir son enthousiasme pour l'ouvrage de l'orateur romain; c'était l'absence du nom de Jésus-Christ. Le fils de Monique avait appris à aimer ce nom dès ses plus tendres années; il l'avait sucé avec le lait; à travers les tempêtes de son jeune cœur, le nom de Jésus-Christ y était resté au fond comme un parfum divin; les plus magnifiques traités de philosophie lui semblaient incomplets et perdaient à ses yeux de leur puissance et de leur charme, du moment que le nom de Jésus-Christ ne s'y trouvait point. Augustin commença à lire les saintes Ecritures, auxquelles il ne comprit rien d'abord ; la seule impression qu'il en garda, ce fut que rien dans les livres sacrés ne pouvait se comparer à l'éloquence majestueuse de l'orateur romain [2] ; la simplicité biblique n'allait pas à l'orgueil de son esprit.

A cette époque Augustin rencontra pour la première fois des manichéens, grands parleurs, qui répétaient toujours *vérité, vérité*, et dont le cœur était vide de toute vérité [3]. Il se laissa enchaîner dans les ténèbres d'une opinion insensée. Ce génie, pris aux piéges des sectaires, aiglon garrotté dans les liens de l'erreur, en était venu au point de croire qu'une figue détachée de l'arbre pleurait, que le figuier pleurait aussi, et que les gouttes de lait de la figue détachée étaient des larmes [1] ! Mais l'élu de la Providence pour la défense du monde catholique n'était pas destiné à se coucher dans ses erreurs comme dans un lit de repos; les larmes d'une pieuse mère ne tombaient point en vain aux pieds de Jésus-Christ; Monique pleurait son fils plus amèrement *qu'une autre mère ne pleure son enfant qu'on va porter en terre*. Toutefois, Augustin ne fut que simple auditeur parmi les manichéens; il ne figura jamais parmi leurs prêtres et leurs élus. Son esprit, qui avait faim et soif de vérité, ne trouvait point dans le manichéisme une complète réponse aux doutes dont il était travaillé; mais rien de mieux ne s'offrait alors à sa sincérité. Il se pratiquait chez les manichéens des choses infâmes connues seulement des initiés et qui étaient ignorées d'Augustin ; le jeune auditeur n'avait aucune idée de leur eucharistie; tout ce qu'il savait de leurs cérémonies, c'était la prière à laquelle il assistait quelquefois; dans cette prière, qui n'avait rien de mauvais, les assistants se tournaient toujours vers le soleil.

En 375, Augustin avait achevé ses études à Carthage ; revenu à Thagaste, il y enseignait la grammaire; la demeure de Romanien, son appui et son ami, était encore devenue la sienne. Ce fut alors que Monique eut le songe prophétique d'après lequel elle permit à son fils de demeurer dans sa maison et de s'asseoir à sa table, ce qu'elle lui avait interdit depuis quelque temps, à cause de ses détestables erreurs. On connaît ce songe ; Monique, debout sur une pièce de bois dans l'attitude d'une profonde tristesse, vit s'avancer vers elle un jeune homme brillant de lumière qui, instruit de la cause de son chagrin, lui ordonna de ne plus s'inquiéter, de regarder attentivement, et lui dit que *là où elle était, elle verrait aussi son fils*. En effet, la pieuse mère, ayant jeté les yeux autour d'elle, reconnut le jeune Augustin sur cette même pièce de bois. Saint Augustin nous raconte qu'il chercha à interpréter le rêve en faveur de ses propres doctrines, comme si

[1] *Eversores*. — [2] *Confessions*, livre III, chap. 5. — [3] *Confessions*, livre III, chap. 6.

[1] Dans cette partie de ses *Confessions*, saint Augustin fait une admirable peinture de Dieu, du mal, de la variété des lois humaines et religieuses selon les temps et les lieux, de l'harmonie universelle qui naît de la diversité. Livre III, chap. 7.

ce rêve eût signifié qu'un jour sa mère adopterait ses croyances et non pas qu'il dût embrasser les croyances de sa mère. « Non, » lui répondit Monique sans la moindre hésitation, « il ne m'a pas été dit : *vous êtes où il est*, mais « *il est où vous êtes.* » Cette prompte réponse de sa mère fit sur l'esprit d'Augustin une plus profonde impression que le songe lui-même.

Augustin cependant resta encore neuf ans dans les voies mauvaises. Un saint évêque que Monique avait supplié de s'occuper de son fils s'en excusa en disant qu'il le trouvait trop indocile; il fit espérer à la pauvre mère qu'Augustin finirait par quitter de lui-même le manichéisme, et se donna pour exemple, car lui aussi avait été livré à ces rêveries impies. Pressé par les instances et les gémissements de Monique, l'évêque lui fit entendre ces touchantes paroles : « Allez et continuez de « faire ce que vous avez fait; il est impos- « sible qu'un fils pleuré avec tant de larmes « périsse jamais. » Monique reçut ces paroles comme si elles étaient descendues du ciel même.

O mystérieuse puissance des larmes d'une pieuse mère! un ange les recueille dans une coupe d'or, et les porte au pied du trône divin comme l'offrande du plus grand prix; les pleurs d'une sainte mère pour son fils se changent en bouclier de diamant qui le défend à travers la vie. Si ce fils est enseveli dans la nuit du mensonge, les larmes maternelles ont une force inexprimable pour l'arracher du gouffre, quelle qu'en soit la profondeur; elles disent au jeune homme couché dans le cercueil de l'erreur, comme autrefois le divin Maître au fils de la veuve de Naïm : *Lève-toi, je te le commande!* Orages de l'Océan, bêtes du désert, vous ne pourrez rien contre le fils protégé par les larmes d'une mère priant sans cesse au pied de la croix! vous ne pourrez rien contre lui, périls de tout genre dont la carrière de l'homme est semée : et quand la mère qui prie et qui pleure se sera envolée sur un rayon de lumière vers l'invisible patrie où l'œil ne connaît plus les larmes, sa prière gardera encore le fils qu'elle aura laissé orphelin!

De dix-neuf ans à vingt-huit ans, la vie d'Augustin fut tour à tour consacrée à la défense du manichéisme et à l'enseignement des belles-lettres. Il demeura peu de temps à Thagaste; la perte d'un ami avec lequel l'avait étroitement lié une conformité de goût, d'âge et d'étude, lui rendit intolérable le séjour de la ville natale. Augustin sentit dans toute son amertume la douleur de ne plus retrouver autour de lui celui qui remplissait sa vie et son cœur. Comme l'idée qu'il se faisait de l'Etre éternel restait encore vague et incertaine, ses angoisses, ses larmes, son dégoût du monde ne le ramenaient point à Dieu. Privé de tout soutien au milieu d'un vide immense, et retombant toujours sur lui-même, il était devenu pour son âme comme une habitation funeste qu'elle voulait fuir et d'où elle ne pouvait sortir. Augustin quitta Thagaste pour chercher un peu moins son ami aux lieux où ses regards n'avaient pas coutume de le rencontrer. En reprenant le chemin de Carthage, il pouvait aussi s'abandonner à la pensée d'y trouver une scène plus vaste et plus digne de son talent. Son ami Romanien le vit partir de Thagaste avec regret; après avoir inutilement combattu la résolution d'Augustin, il ne continua pas moins envers lui ses libéralités.

Augustin enseigna la rhétorique à Carthage; l'attention publique ne tarda pas à être frappée de ce jeune maître. Il nous faut citer parmi ses disciples un fils de Romanien, Licentius, que nous retrouverons un peu plus tard, et Alype, qui déjà avait reçu à Thagaste les leçons d'Augustin : le nom d'Alype est demeuré à jamais attaché à celui du grand homme dont nous avons entrepris l'histoire. Le nouveau professeur de rhétorique, vivement épris de la gloire, s'enivrait des applaudissements de son école, et, poursuivant les triomphes partout où on pouvait en obtenir, il disputa le prix de poésie qui se proclamait au théâtre au milieu des acclamations d'une nombreuse assemblée. Un devin lui proposa de lui faire remporter la couronne. Ces devins, sorte de charlatans mystérieux, offraient des sacrifices d'animaux pour appeler les démons à l'aide de celui en faveur de qui s'accomplissaient les détestables cérémonies. Augustin, plein d'horreur pour ces abominations, fit répondre au personnage que, quand même la couronne serait d'or et immortelle, il refuserait de l'obtenir au prix de la mort même d'*une mouche*. Il n'eut besoin que de son talent pour remporter le prix. Le proconsul de Carthage qui posa la couronne sur la tête d'Augustin était un médecin célèbre appelé Vindicien. Il admit le jeune vainqueur dans sa familiarité; s'étant aperçu de sa passion pour les livres qui traitaient de l'astrologie judi-

ciaire, le proconsul le détourna de cette étude comme d'une occupation indigne de son esprit. Le vieux proconsul s'y était jadis appliqué; il avait ensuite repoussé l'astrologie avec dégoût, parce qu'elle ne lui avait offert qu'un amas d'impostures. Il attribuait le succès de quelques-unes des prédictions des astrologues à la puissance du hasard, puissance qu'il supposait répandue dans toutes les parties de la nature. Une comparaison ingénieuse lui servait à mieux expliquer sa pensée.

« Puisqu'il arrive souvent, disait Vindicien, qu'en ouvrant à l'aventure le livre d'un poète avec l'intention d'y trouver quelque lumière dont on a besoin, on tombe sur tel vers qui s'accorde merveilleusement avec ce que l'on y cherche, bien qu'en le composant ce poète eût, sans doute, tout autre chose dans l'esprit, il ne faut pas s'étonner si, poussé par quelque instinct secret qui le maîtrise et sans même savoir ce qui se passe en lui, par pur hasard enfin et non par sa propre science, les réponses d'un homme s'accordent quelquefois avec les actions et les aventures d'un autre homme qui vient l'interroger. »

L'opinion de Vindicien donna beaucoup à penser à Augustin. Mais ce qui acheva de discréditer l'astrologie dans son esprit, ce fut un entretien avec un de ses amis appelé Firmin, dont le père avait été fort enclin à cette étude. Firmin lui apprit que lui et le fils d'une servante d'un ami de son père étaient nés dans le même moment, et, par conséquent, sous le regard des mêmes planètes ; l'horoscope des deux nouveau-nés ne pouvait qu'être absolument le même; et pourtant l'un, Firmin, avait été appelé aux charges les plus honorables, et l'autre traînait péniblement ses jours dans la plus grossière condition! Ce trait parut à Augustin un argument sans réplique contre l'astrologie. Il y avait à Carthage un devin nommé Albicère, dont les réponses, pleines d'une surprenante vérité, confondaient l'intelligence d'Augustin. Celui-ci, ayant perdu une cuiller, s'amusa à faire consulter Albicère, qui découvrit aussitôt à qui appartenait la cuiller et en quel endroit elle était cachée. « Dites-moi à quoi je pense? » demanda un jour au devin un disciple de notre professeur. « A un vers de Virgile, » répondit Albicère, qui récita le vers. Il ne s'était pas trompé.

En 380 ou 381, de longues réflexions sur l'union harmonieuse des parties et sur l'accord qui s'établit entre un corps et un autre corps, amenèrent Augustin à composer *deux* ou *trois* livres sur la Beauté et la Convenance. « Vous « en savez au juste le nombre, ô mon Dieu? « s'écrie saint Augustin dans ses *Confessions*[1]; « pour moi, je l'ai oublié, n'ayant plus cet ou- « vrage, et ne sachant plus même comment je « l'ai perdu. » Cet ouvrage était dédié à Hiérius, orateur établi à Rome et originaire de Syrie, qu'il n'avait jamais vu.

Les erreurs d'Augustin se prolongèrent par l'absence d'hommes supérieurs qui pussent parler fortement à son esprit et lui montrer, avec la double autorité de la science et du génie, de quel côté se trouvait la vérité. Personne à Carthage ne l'égalait en pénétration. Ce jeune homme qui, à vingt ans, avait compris tout seul et à la simple lecture les catégories d'Aristote, qui, sans le secours d'aucun maître, avait appris la géométrie, l'arithmétique, la musique, et deviné l'art de l'éloquence[2], triomphait sans peine chaque fois qu'une dispute philosophique ou religieuse s'engageait; de faciles victoires enflaient son cœur au lieu de l'éclairer. Augustin, dans les derniers temps de son séjour à Carthage, nous apparaît comme un jeune mendiant affamé de vérité, et nul n'est assez riche en Afrique pour faire magnifiquement l'aumône à son intelligence. S'il eût vécu dans le siècle précédent, au temps du grand Cyprien, les jours mauvais de sa vie eussent été abrégés; mais plus le détour fut laborieux et long, plus l'arrivée à la foi fut éclatante, et c'est précisément parce que l'Eglise d'Afrique manquait alors de grandes lumières, que Dieu lui réservait Augustin.

D'un autre côté, le manichéisme n'était représenté par aucun homme fort; cette circonstance, qui réduisait les doctrines persanes à leur propre valeur, devait favoriser le retour d'Augustin à la vérité religieuse. Les plus mauvaises doctrines reçoivent un certain prestige de la puissance du talent qui s'attache à leur défense; ce prestige manquait alors au manichéisme. On avait beaucoup vanté à Augustin un *certain évêque* manichéen, Fauste de Milève, en Numidie; à chaque doute qui traversait l'esprit du professeur de rhétorique de Carthage, à chaque difficulté qu'il élevait contre leur système, les sectaires le renvoyaient à

[1] Livre IV, chap. 13.

[2] Les sciences manquaient à son esprit, plutôt que son esprit aux sciences; et dans la facilité qu'il avait à les apprendre, on eût dit qu'il les inventait. Fléchier, *Panég. de saint Augustin.*

Fauste, comme à l'oracle à qui rien n'était caché, et devant lequel tout argument tombait en poussière. En 383, Fauste étant venu à Carthage, Augustin se présenta à ce pontife du manichéisme, qu'il avait tant souhaité de voir et d'entendre. Or il se trouva que Fauste n'était qu'un parleur agréable; il disait mieux, mais ne disait pas plus que les autres manichéens. Sa parole facile avait seule pu lui faire une renommée. Après quelques objections sérieuses restées sans réponse, Augustin ne tarda pas à reconnaître que, de toutes les sciences, Fauste ne savait que la grammaire, et encore assez médiocrement. Quelques harangues de Cicéron, quelques ouvrages de Sénèque, divers passages des poètes et les livres manichéens les mieux écrits, voilà de quoi se composait le savoir de ce génie tant vanté; cette étude avait donné une grâce élégante et de la séduction à son langage. Comme les manichéens mêlaient à leurs doctrines les hautes sciences, et qu'ils avaient la prétention d'expliquer les phénomènes du ciel et la marche des astres, Augustin pensait trouver dans Fauste un grand astronome; il ne trouva qu'un ignorant, mais un ignorant de bonne foi et qui avouait son insuffisance. Ce mécompte refroidit beaucoup Augustin; en voyant le peu que savait le plus célèbre d'entre eux, il désespéra de rencontrer la vérité dans leurs rangs.

L'Afrique, qu'Augustin était appelé à élever au rang des plus illustres pays catholiques, n'avait point été choisie pour être l'instrument de la conversion de cet ardent chercheur de la vérité, qui fuyait sans cesse à ses regards avides. D'autres contrées devaient l'enfanter à la vie. Rome, qui un jour le proclamera docteur sublime à la face de l'univers, sera auparavant le témoin des inquiétudes de son âme errante, et Milan aura l'insigne honneur de voir Augustin entrer dans l'eau baptismale.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Saint Augustin à Rome; état de cette ville, de ses mœurs et du monde romain; saint Augustin à Milan; les préliminaires de sa conversion. — Il est converti.

(383-386.)

Les étudiants de Carthage étaient fort indociles et fort turbulents; ils faisaient invasion dans les écoles de la ville, et telle était la puissance de cette détestable coutume, que les maîtres ne venaient jamais à bout de maintenir contre les écoliers étrangers la discipline de leur classe. Ces violences avaient fini par fatiguer Augustin. On lui avait vanté la soumission de la jeunesse des écoles de Rome; le professeur résolut de s'en aller vers l'antique capitale de l'univers; les magnifiques souvenirs de Rome, le génie de ses grands hommes, la majesté de son histoire, donnaient sans doute du charme à ce projet d'Augustin. Sa jeune ambition se plaisait aussi dans la perspective d'une scène plus haute, d'un plus large horizon. Ainsi se poursuivaient les desseins providentiels sur le fils de Monique, sans que lui-même reconnût la main de Dieu.

Monique, dont le cœur se brisait à la seule pensée d'une longue séparation, ne voulait pas laisser partir son fils ou voulait partir avec lui. Elle s'avança jusque sur le rivage de la mer où devait s'embarquer Augustin. Celui-ci feignit de ne monter sur un navire que pour prolonger ses adieux à un ami et rester avec lui jusqu'au moment du signal du départ; trompant l'amour de sa mère et voulant se dérober à ses larmes, Augustin lui persuada de passer la nuit sur le rivage dans une chapelle consacrée à l'illustre Cyprien. Dès que le vent se fut levé, on mit à la voile; et tandis que la pauvre mère, retirée dans l'oratoire de Saint-Cyprien, offrait à Dieu pour son fils ses prières et ses pleurs, le navire s'éloignait. Oh! que de gémissements et de sanglots lorsque Monique vit les flots déserts et reconnut le départ de son fils! Tout ce qu'elle put faire dans sa douleur, ce fut de le

recommander de nouveau à la Providence; puis elle regagna tristement son foyer.

Saint Augustin, dans ses *Confessions*, n'a pas songé à nous dire quel était l'état de Rome et de l'empire quand il parut pour la première fois dans cette ville qu'on appelait le sanctuaire de l'univers. A défaut du témoignage de notre docteur africain, nous chercherons ailleurs ce qui restait de l'ancien monde, et nous essaierons de reconstruire avec des lambeaux et de fugitives indications le passé romain de cette époque.

D'après les évaluations les plus probables, Rome, bâtie en forme circulaire et d'une circonférence de vingt-un milles, renfermait alors environ douze cent mille habitants. On y comptait près de dix-huit cents palais ou maisons opulentes, et près de quarante-sept mille demeures à plusieurs étages, où le peuple était misérablement entassé [1]. L'inégalité des fortunes offrait d'étonnantes disproportions. La société romaine ne présentait point ce milieu que nous trouvons dans les sociétés de l'Europe moderne; la classe moyenne n'y existait pas. C'était d'un côté l'esclavage, la misère oisive ou livrée aux métiers, de l'autre de très-riches existences et même des fortunes si élevées, qu'on serait tenté d'accuser d'invention fabuleuse les auteurs de ce temps. Que dire de ces sénateurs qui tiraient de leurs patrimoines un revenu annuel de la valeur de quinze cent mille francs de notre monnaie, sans compter les provisions de blé et de vin? Les domaines des grandes familles romaines s'étendaient non-seulement en Italie, mais aussi dans l'Archipel, le Péloponnèse et l'Afrique.

Nous disions plus haut que rien d'intermédiaire ne se rencontrait dans la société romaine. On voyait au-dessous d'une aristocratie opulente le peuple pauvre et libre et les esclaves laborieux. Mais ce peuple pauvre et libre, comment subsistait-il? La très-mauvaise organisation des sociétés anciennes, à Athènes comme à Rome, consistait à dissiper et à ne rien produire; les esclaves seuls travaillaient, et tout ce qui, n'étant pas esclave, n'était pas riche, vivait aux dépens du trésor public. Il y avait à Rome deux ou trois cent mille citoyens libres qui, au nom de leur dignité, méprisaient les labeurs utiles et subsistaient aux frais de l'Etat. *L'annone* était leur budget. Parmi les dieux, si nombreux aux bords du Tibre, le plus adoré fut toujours Jupiter Pillard. Les plus aimés des empereurs étaient ceux qui pouvaient faire les plus abondantes distributions : c'est ce qui nous explique la popularité de tant d'empereurs infâmes. Ces deux ou trois cent mille citoyens libres, ayant voix dans les comices, ne possédant rien et dédaignant les travaux manuels comme indignes de la majesté romaine, formaient au cœur de Rome un chancre qui hâta sa chute. Ce n'était pas le droit au travail; c'était le droit à l'oisiveté, ce qui peut-être au fond est un peu la même chose. La grande cause qui frappa de mort les sociétés de l'ancien monde, ce fut l'absence du travail. Les peuples anciens ne comprirent pas cette loi du travail qui entretient la vie des empires, multiplie la richesse, crée les conditions, les améliore ou les refait. Ils abandonnaient le travail aux esclaves, et ne jugeaient dignes de leurs mains que les armes et l'agriculture. Le christianisme, en faisant du travail qu'il a divinisé une loi pour tous les hommes, a mis dans les flancs des sociétés modernes une vitalité inconnue aux nations païennes.

Augustin avait vu des monuments à Carthage, mais il ne dut pas s'arrêter sans une vive surprise devant les monuments de Rome qui gardaient à cette époque toute leur magnificence. Vingt-six ans auparavant, l'empereur Constance, visitant Rome pour la première fois, admirait du haut de son char de triomphe le temple de Jupiter Tarpéien, l'immense amphithéâtre construit en pierres de Tibur, le Panthéon avec les colonnes qui portaient les statues des consuls et des anciens princes, le temple de la Ville, la place de la Paix, le théâtre de Pompée, l'Odéon, le Stade, la place de Trajan, *unique sous le soleil*, comme dit Ammien Marcellin. Les sanctuaires païens de Rome, dans lesquels Augustin entrait en voyageur, devaient voir les images du christianisme se substituer aux images de leurs dieux.

Où en étaient les mœurs de Rome dans ce quatrième siècle où le génie chrétien éclata avec tant de sève et d'élan? Qu'étaient devenus les descendants de ces anciens Romains si sobres, si pauvres, si désintéressés? Dans ces abîmes de décadence on ne trouve plus trace de délicatesse, d'honneur, de vertu; la frivolité, l'indolence et l'ignominie remplissaient les jours de ces patriciens qui traînaient de grands noms. Avec le fruit des rapines ou des honteuses manœuvres, ils donnaient libre car-

[1] Nardini, *Roma antica*, livre III.

rière à leurs appétits, à leurs vices; ils épuisaient toutes les joies brutales. La gloutonnerie et l'extravagance marquaient leurs festins; lorsqu'il leur prenait fantaisie d'inviter des étrangers à leur table, ce n'était ni le mérite ni la bonne renommée qui inspiraient leur choix; ils préféraient les joueurs de dés et les libertins. Rien n'était digne d'admiration que l'abondance et la variété des viandes : ce qu'on mangeait donnait de la gloire. Quelquefois, au milieu d'un festin, on demandait des balances pour peser les poissons, les oiseaux, les loirs, devant lesquels les convives s'étaient extasiés. Trente secrétaires avaient mission de compter les services [1]. Des maisons, jadis célèbres par le goût des sérieuses études, ne connaissaient plus que les bavardages de l'oisiveté et les molles harmonies. On entendait les orgues hydrauliques à côté des bibliothèques fermées comme des tombeaux. Des lyres, grandes comme des chariots [2], des flûtes, tout l'attirail des histrions, voilà ce qui frappait les regards dans ces palais. Au lieu d'un philosophe, on trouvait un chanteur; au lieu d'un orateur, un baladin. Impitoyables pour les moindres détails de leur service, ces maîtres dégénérés condamnaient à trois cents coups d'étrivières l'esclave coupable de n'avoir pas apporté de l'eau chaude assez promptement; ils se montraient fort indulgents s'il s'agissait d'un meurtre commis par un de leurs esclaves. Des mouches se posaient-elles sur les franges de soie de leurs éventails dorés; un faible rayon de soleil pénétrait-il par un petit trou de leurs ombrelles, ils se plaignaient de n'être pas nés chez les Cimmériens.

Lorsqu'ils sortaient de leurs demeures, ils portaient des bagues et des bijoux, d'éclatantes robes de soie, un manteau agrafé autour du cou qu'ils secouaient de temps en temps pour laisser voir toutes les splendides variétés de leur vêtement; une bruyante foule d'esclaves les suivaient. Ils aimaient à parcourir Rome en grande cavalcade, ébranlant le pavé sous les pas de leurs chevaux rapides, précédés des plus bas officiers de leur maison et des oisifs de la rue, et suivis de leurs eunuques, jeunes et vieux, dont le livide visage était horrible à voir. Souvent un de ces patriciens, entrant dans les bains accompagné de cinquante domestiques, demandait, d'un ton menaçant, où donc ils étaient, et si tout à coup il apprenait qu'il y eût là quelque courtisane, eût-elle vieilli dans la débauche, il courait lui porter des hommages et l'exaltait, dit l'historien [1], comme les Parthes exaltaient Sémiramis, les Egyptiens Cléopâtre, les Cariens Artémise, les Palmyréens Zénobie.

Les menaçantes apparitions des barbares, les questions de paix ou de guerre ne troublaient pas les grossières félicités de l'aristocratie romaine; on n'aurait pas eu la force d'être curieux pour des sujets graves ou éloignés; l'activité de l'esprit et du cœur n'allait pas au delà des qualités et des mérites des coursiers et des conducteurs de chars nouvellement arrivés à Rome. On se tenait plus au courant des riches sans famille dont on convoitait l'héritage, que des affaires de la république. Tout était fatigue, tout pesait à la mollesse de ces inutiles fardeaux de la terre. Une visite à des campagnes situées à quelque distance, une chasse qui ne leur donnait d'autre peine que celle d'y assister, une promenade en bateau peint depuis le lac Averne jusqu'à Pouzzoles ou à Gaëte, surtout par une chaude journée, étaient pour eux, dit Ammien Marcellin [2], comme les grands voyages d'Alexandre ou de César. C'est ainsi que le patricien païen des derniers temps se préparait au terrible passage d'Alaric. Beaucoup de ces illustres corrompus ne croyaient plus à rien, et, pour eux, le ciel sans puissances supérieures n'était qu'un brillant désert; mais la superstition envahissait leurs âmes fermées à toute religion; ils ne se seraient pas montrés en public, ne se seraient pas lavés et n'auraient pas mangé sans avoir attentivement consulté les éphémérides pour savoir où en était la planète de Mercure, ou à quel degré du Cancer se trouvait la lune.

L'histoire contemporaine ne nous a pas laissé ignorer les mœurs du peuple, de ce peuple-roi qui manquait de chaussures. Le vin, les dés, la débauche, les spectacles, le grand cirque, voilà les joies, les passe-temps, les travaux des citoyens. Ces groupes d'oisifs en querelle remplissaient les rues, les places et les carrefours. Quelques-uns, se faisant écouter par l'autorité de la vieillesse, déclaraient la république en péril si tel conducteur de char ne sortait pas le premier des barrières et ne rasait pas la borne : la grande, l'ardente affaire qui préoccupait le

[1] Ammien Marcellin, livre XXVIII.
[2] *Lyræ ad speciem carpentorum ingentes*, Ammien Marcellin, livre XVI.

[1] Ammien Marcellin, livre XXIII. — [2] Livre XXVIII.

plus la multitude, c'étaient les jeux du cirque. Ammien Marcellin avait vu les citoyens à jeun, attirés par l'odeur des viandes et les cris des femmes, semblables aux cris des paons affamés, s'avancer dans les salles sur la pointe des pieds et se ronger les doigts en attendant que les plats fussent refroidis. Le soleil de la majesté romaine ne se couchait pas dans la gloire.

De nouvelles révolutions venaient d'agiter le monde des Césars. Ce fut au mois d'août 383 que périt à Lyon le jeune empereur Gratien, l'élève d'Ausone, abandonné par ses troupes et victime de l'usurpation de Maxime; le fils de Monique se trouva donc au milieu des émotions que cette nouvelle put produire à Rome entre deux courses de chars, mais il n'en a point parlé. Trop peu belliqueux pour son armée, trop ami des catholiques pour les ariens et pour le peuple encore livré aux superstitions du polythéisme, Gratien, malgré des vertus rares et des mœurs douces, n'emporta pas de grands regrets; l'Eglise le pleura; les larmes les plus tendrement versées furent celles de saint Ambroise: il aimait d'une affection paternelle le jeune empereur.

L'année précédente, Gratien avait frappé un grand coup contre ce paganisme qui durait depuis onze siècles. Il avait fait disparaître de la salle du sénat la statue de la Victoire, dépouillé de leurs revenus et de leurs priviléges les pontifes, les prêtres et les vestales, et réuni au domaine impérial tous les biens appartenant aux temples. Gratien ne s'était pas ému d'une requête de Symmaque, ancien proconsul d'Afrique, requête portée au nom de la portion païenne du sénat et contre-balancée par une supplication contraire des sénateurs chrétiens et adressée au pape Damase. On ne manqua pas d'attribuer à cette irrévérence envers les dieux la famine causée à Rome par les retards des navires d'Afrique et les habitudes imprévoyantes des administrateurs romains. Les mesures prises à l'occasion de cette famine nous laissent voir un curieux témoignage de la corruption de la ville éternelle à cette époque. Quand il fallut aviser à la diminution du nombre des bouches, on chassa sans pitié tous les étrangers, et l'on retint les danseuses et les baladins au nombre de trois mille. Une résolution qu'inspira l'humanité du préfet de Rome fit rentrer ensuite ces milliers de bannis, mourant de faim, dans les campagnes environnantes. Symmaque fut un opiniâtre défenseur des dieux; il s'entêta à plaider leur cause dans ses fonctions comme le professeur Libanius dans sa chaire, ce qui ne prouve pas un bien pénétrant génie. Devenu préfet de Rome en 384, il reprit son œuvre de réhabilitation polythéiste et adressa en faveur de l'autel de la Victoire un plaidoyer aux empereurs Valentinien II, Théodose et Arcadius. Cette nouvelle requête, assez éloquente, fut victorieusement réfutée par saint Ambroise. Valentinien, à qui seul elle avait été présentée, n'en tint aucun compte. Symmaque finit par expier dans l'exil sa persévérance intempestive, et peut-être aussi ses relations suspectes avec l'usurpateur Maxime. Celui-ci régnait sur la Gaule, l'Espagne et la Grande-Bretagne, en attendant le châtiment que lui réservaient les armes de Théodose. Le reste de l'empire d'Occident demeurait soumis à l'impératrice Justine et à son fils Valentinien.

Lorsque Augustin toucha aux sept collines, le monde romain, sous le coup des menaces des Barbares, respirait protégé par Théodose. La gloire du jeune Gratien, c'est d'être allé chercher dans sa retraite le fils d'un homme faussement accusé, injustement condamné à mort par ses propres ordres; c'est d'avoir compris que cette capacité, alors oisive, pouvait seule tenir tête aux dangers présents; c'est de lui avoir donné le sceptre de l'empire d'Orient pour prix d'une rapide victoire aux bords du Danube sur les Goths et les Sarmates. Théodose, ce Trajan des derniers temps de l'empire romain, capitaine habile, réformateur courageux, grande âme qu'on s'étonna de trouver cruelle, contint les Goths durant tout son règne. En recueillant l'héritage de Valens, il s'était vu souverain d'un vaste pays inondé de Barbares; les Barbares avaient fait silence devant le nom de Théodose. Damase, successeur de Libère, occupait depuis dix-sept ans la chaire de Saint-Pierre. La papauté, ce pouvoir nouveau qui devait survivre à tant d'autres pouvoirs, commençait à grandir; les Césars ne se sentaient plus chez eux à Rome, en présence de cette souveraineté religieuse, qui s'étendait de plus en plus sur le monde. Les intrigues séditieuses de l'antipape Ursin avaient troublé le pontificat de Damase, marqué par plusieurs conciles et par le rétablissement d'une sévère discipline dans le clergé de Rome. Saint Jérôme, alors âgé de cinquante-deux ans, remplissait auprès de Damase les fonctions de secrétaire; il l'a appelé le *docteur vierge de l'Eglise vierge*. Le vieux

Damase étant mort peu de temps après, Jérôme s'éloigna de Rome où sa laborieuse vie se trouvait en butte à des passions jalouses; il est intéressant de remarquer qu'Augustin aurait pu, à cette époque, faire connaissance avec le savant docteur qu'il ne devait plus rencontrer dans la suite de ses jours.

Aux années dont nous parlons, de temps en temps on entendait dire que telle ou telle des illustres familles qui remplissaient Rome de leur magnificence et de leur orgueil, venait tout à coup d'embrasser la pauvreté de Jésus-Christ, et que leurs trésors avaient servi à des églises, à des fondations pieuses, à des aumônes. Rome offrait un curieux spectacle dont Augustin fut assurément frappé, mais dont il n'a rien dit pour la postérité. Les quatre cent vingt sanctuaires païens de l'ancienne maîtresse des nations étaient presque tous déserts, et si les statues des dieux subsistaient encore, on pouvait les prendre pour des suppliants qui imploraient de la pitié du monde un peu de vie et d'honneur. Au milieu de cette société romaine dont nous avons peint la corruption et les suprêmes orgies, à côté de ces temples où de rares adorateurs venaient assister en quelque sorte à l'agonie des dieux, on voyait des hommes, détachés des biens fragiles, vivre entre eux sous un régime de vie inconnu à l'ancien monde; leurs jours s'écoulaient dans la prière, le travail et les plus dures austérités. On rencontrait des communautés d'hommes et des communautés de femmes. Augustin les avait visitées avec une respectueuse admiration. Il en a parlé dans son livre des *Mœurs de l'Eglise catholique*, dont nous aurons à nous occuper plus tard. Quel contraste entre la vie de ces hommes évangéliques, de ces vierges et de ces veuves, et la vie de ces patriciens débauchés se roulant dans la fange des plaisirs les plus immondes!

Au milieu de l'agonie des dieux, le génie chrétien s'était fait sentir aux pauvres de la ville éternelle, par une œuvre qui avait honoré Valentinien, en 368[1]. Un habile médecin, établi dans chacun des quatorze quartiers de Rome, et entretenu aux dépens du trésor public, était chargé de secourir les indigents malades. Le décret impérial permettait aux médecins d'accepter des malades guéris un témoignage de reconnaissance, mais défendait d'exiger ce que la peur avait pu promettre avant la guérison. On donnait au concours ces places de médecins qui venaient à vaquer, et le mérite seul décidait de l'élection.

Ainsi allaient Rome et l'empire en 383.

Augustin, logé chez un auditeur des manichéens, tomba malade en arrivant. Alype, son ami et son disciple, l'avait suivi; son tendre dévouement contribua, sans doute, à la prompte guérison du fils de Monique. En attendant d'autres lumières, Augustin tenait encore à certains points du manichéisme; il fréquentait à Rome les auditeurs, les saints et les élus de la secte. Dans l'état où l'avaient laissé ses mécomptes avec les manichéens, son désespoir le ramenait parfois à l'opinion des philosophes *académiciens*, qui refusaient à l'homme le pouvoir de s'élever à la connaissance d'aucune vérité. La principale cause des erreurs d'Augustin, c'est qu'il ne pouvait pas concevoir qu'il existât quelque chose hors des corps. Les manichéens attaquaient dans les saintes Ecritures des passages dont la défense lui paraissait impossible; quelquefois il éprouvait le désir d'en conférer avec quelque chrétien versé dans l'étude des livres saints. A Carthage, Augustin avait entendu sur ce point un certain Helpidius, dont les discours firent quelque impression sur son esprit. Pour échapper aux réponses d'Helpidius, les sectaires disaient que les livres du Nouveau Testament avaient subi des altérations; mais ils ne pouvaient pas produire un exemplaire de ces livres tels qu'ils devaient être avant cette prétendue falsification.

Les élèves de rhétorique ne manquèrent pas à Augustin. Les désordres des écoles de Carthage ne se montraient point dans les écoles de Rome[1]; toutefois la bassesse remplaçait ici la turbulence. Souvent il arrivait que les écoliers romains se concertassent entre eux pour priver leur maître de son salaire, et déserter en masse ses leçons. Augustin sentait un profond mépris pour ces façons d'agir; il passa vite du mépris au dégoût, et lorsqu'il sut que la ville de Milan avait demandé à Symmaque, préfet de Rome, un professeur de rhétorique, il sollicita et obtint cet emploi. Symmaque, pour s'assurer de la capacité d'Augustin, lui proposa le sujet d'un discours, que le candidat prononça devant lui. Le défenseur des vieilles divinités romaines ne se doutait pas que ce

[1] Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, livre XVII.

[1] Les traditions de Rome n'ont pas oublié le lieu où saint Augustin enseigna la rhétorique; la place présumée est marquée par l'église de *Santa Maria della scuola greca*.

jeune professeur de rhétorique, dont il savait à peine le nom, porterait le dernier coup aux dieux, clouerait dans le sépulcre l'ancien monde païen, et, par-dessus cette immense tombe, ferait resplendir la croix, symbole prophétique des plus belles destinées!

Augustin arriva à Milan avec son cher Alype à la fin de l'année 384. Il se présenta à l'évêque, dont la renommée remplissait le monde. Ambroise dispensait alors cette parole divine, « pur froment qui nourrit et fortifie l'homme, « parfum qui l'embellit et lui donne la joie, « vin qui l'enivre sans altérer sa raison [1]. » Saint Ambroise reçut Augustin avec une paternelle bonté ; le professeur de rhétorique [2] aima tout d'abord le grand évêque. Il se montrait assidu à écouter ses discours au peuple, non point dans l'intention de profiter des enseignements chrétiens, mais pour juger de l'éloquence du pontife. Le souvenir de Fauste lui revint à l'esprit comme terme de comparaison avec saint Ambroise ; le célèbre discoureur manichéen possédait plus que l'évêque de Milan la grâce du langage ; mais entre les deux hommes nulle comparaison n'était possible pour la solidité du raisonnement, la profondeur des idées et l'étendue du savoir.

Saint Ambroise avait été choisi pour ouvrir à Augustin la voie qui mène à Dieu. Une sorte de curiosité littéraire, le seul désir d'entendre une éloquente parole, conduisait Augustin aux discours du grand évêque ; peu à peu le charme de la forme faisait accepter le fond des choses, et la vérité pénétrait dans ce cœur qui n'espérait plus la découvrir. Le professeur de rhétorique de Milan rompit tout reste de relation avec le manichéisme, et se mit au rang des catéchumènes. C'est dans cette situation nouvelle que Monique trouva son cher Augustin, lorsque, après l'avoir longtemps suivi de loin depuis son départ d'Afrique, elle le joignit enfin à Milan. De quel triste poids Monique sentit son âme délivrée! elle n'avait cessé de pleurer Augustin nuit et jour comme s'il eût été mort, mais cependant comme un mort que Dieu devait ressusciter, le portant dans le fond de sa pensée ainsi que dans un cercueil, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de rendre à la vie le fils de la veuve. Elle dit au catéchumène bien-aimé qu'elle espérait le voir fidèle enfant de l'Eglise, avant qu'elle sortît de ce monde. La pieuse mère écoutait avec ravissement les discours de saint Ambroise, et l'aimait en songeant que la situation meilleure de son fils était l'œuvre de sa parole. Il fallut toute l'affectueuse vénération qu'elle portait à saint Ambroise pour renoncer à la pieuse coutume d'apporter aux tombeaux des saints du pain, du vin, des viandes apprêtées, offrandes destinées aux pauvres. Cette coutume avait été supprimée à Milan à cause de sa ressemblance avec les pratiques superstitieuses des païens.

Tandis qu'il se faisait dans l'âme d'Augustin un heureux travail de vérité, avec quelle joie il se serait entretenu avec l'homme dont la parole l'avait remué! Combien eussent été précieuses des réponses aux questions que le nouveau catéchumène s'adressait nuit et jour à lui-même! Mais le mouvement des affaires épiscopales rendait saint Ambroise inaccessible aux désirs secrets d'Augustin. Ne pouvant répandre ses inquiétudes dans le sein de l'évêque, il était réduit à l'entendre seulement le dimanche, lorsqu'il expliquait à son peuple la foi chrétienne. Augustin le trouvait souvent dans sa chambre (car elle était ouverte à tout le monde), occupé à de sérieuses lectures; les yeux de l'évêque parcouraient les pages du livre : sa langue était muette, sa bouche fermée : son cœur seul s'ouvrait pour comprendre et retenir. Augustin, en entrant dans la chambre de saint Ambroise, s'asseyait en silence; après l'avoir longtemps contemplé sans oser l'interrompre, il se retirait sans rien dire. Il n'est pas de scène plus intéressante, plus touchante que la vue du jeune Augustin, le futur docteur de l'Eglise, encore livré aux agitations du doute, entrant à pas discrets et la bouche close dans la chambre de saint Ambroise, attachant de respectueux regards sur le grand évêque absorbé par une lecture grave, et bientôt après sortant en silence sans avoir osé troubler d'un mot le recueillement du pontife.

Les manichéens donnaient au Dieu des catholiques, créateur éternel, des formes humaines, par la raison que ce Dieu des chrétiens avait fait l'homme à son image. Augustin apprit avec joie que l'Eglise ne prêchait rien de pareil. Il connut alors que la lettre tue et que l'esprit vivifie. Dans la crainte d'admettre de fausses croyances, le catéchumène africain hésitait à accepter la foi ; cependant il inclinait à donner la préférence à l'Eglise catholique. Le

[1] *Ps.* 103, v. 15, 16.

[2] Le lieu où l'on croit que saint Augustin enseigna la rhétorique à Milan se nomme *Cathedra S. Augustini.*

principe chrétien qui ordonne d'abord de croire lui paraissait conforme à beaucoup de choses humaines universellement acceptées.

Un jour, qu'il se préparait à prononcer un panégyrique de l'empereur, qui devait être pour lui une occasion de débiter beaucoup de mensonges, l'esprit tourmenté d'une fièvre brûlante, il traversait avec quelques amis une rue de Milan; il aperçut un pauvre mendiant qui, après avoir bu plus qu'il ne fallait, s'égayait et se divertissait de manière à paraître l'homme le plus heureux du monde. Augustin faisait observer à ses amis que le but de tant de pénibles travaux auxquels il se livrait, c'était d'arriver à une joie sans mélange comme celle du mendiant qui avait acheté une félicité passagère au prix de quelques petites pièces de monnaie obtenues de la charité publique. Augustin répétait à ses amis qu'il ne trouvait que trouble, fatigue, déception et misère dans son état; il aimait surtout à verser son ennui dans les cœurs d'Alype et de Nébride; ce dernier, originaire de Carthage, avait quitté son pays, ses biens et sa mère, pour aller à Milan vivre avec Augustin, et chercher avec lui la vérité et la sagesse.

Augustin et ses amis, au nombre de neuf, formèrent le projet d'une vie commune, afin de mieux s'adonner à la philosophie. Le riche Romanien entrait dans ce dessein; mais plusieurs de ces jeunes gens étaient mariés, les autres désiraient prendre femme, et la difficulté de placer les femmes dans l'association philosophique fit évanouir ce plan.

En 385, au milieu de ses derniers efforts pour atteindre la vérité, Augustin aimait encore la terre; son penchant pour le mariage et pour la gloire du monde lui restait au cœur; il voulait arriver à ces deux choses, et après cela il aurait vogué à pleines voiles et de toute l'étendue de ses forces vers le port assuré pour s'y tenir en repos [1]. Le mariage et l'étude de la sagesse ne lui semblaient pas incompatibles. Il songea donc à se marier; on éloigna la femme à laquelle il demeurait attaché depuis plusieurs années, et qui était un obstacle à l'union projetée avec une jeune fille non encore nubile. L'ancienne amie d'Augustin reprit le chemin de l'Afrique, laissant auprès de lui Adéodat, le fils né d'un commerce illégitime; elle se consacra à Dieu et fit vœu de passer dans la continence le reste de ses jours. Quant à Augustin, il avait encore deux ans à attendre pour que sa fiancée fût en âge de se marier; ce temps lui parut long; il forma avec une autre femme une liaison nouvelle : c'était le dernier triomphe de la terre dans ce cœur où Dieu allait bientôt établir définitivement son empire!

Son esprit avait accepté les principales vérités de la religion catholique; mais la question de l'origine du mal était un abîme où il se perdait toujours. Il ne tenait plus compte des deux principes des manichéens, et disait avec Nébride : Si Dieu est incorruptible et inviolable, c'est-à-dire s'il est Dieu, le *mauvais principe* ne peut rien contre lui, ne peut pas lui nuire; et si le mauvais principe est impuissant à nuire à Dieu, il est absurde de supposer un combat, un duel éternel. — L'argument était sans réplique. Le manichéisme n'avait plus prise sur Augustin; mais convaincre de fausseté le manichéisme, ce n'était pas encore trouver la vérité. Son intelligence souffrait d'horribles tourments dans l'enfantement du vrai; les angoisses qu'il laissait entrevoir à ses plus intimes amis étaient à peine comme l'ombre des réalités désolantes qui le déchiraient. Son âme roulait en de sombres tempêtes.

Le cours de rhétorique lui prenait ses matinées; il n'avait ni le temps de lire ce qu'il croyait de nature à éclairer son entendement, ni argent pour acheter les livres, ni amis qui pussent les lui prêter. Enfin il lut Platon dans une traduction latine de Victorin, professeur de rhétorique à Rome, et, sur les ailes de ce beau génie, il s'élança vers les régions purement spirituelles qu'il avait tant de peine à comprendre, et dans ces hauteurs éternelles où se déploie la nature infinie de Dieu. Le spiritualisme lui était enseigné en même temps dans les sermons de saint Ambroise et dans les discours de Manlius Théodorus qui fut consul en 399. Les livres des platoniciens préparaient Augustin à la connaissance de l'Evangile.

Enfin, de degré en degré il arrive à la vérité, à ce qui est. Il reconnaît que tout ce que Dieu a fait est bon. Il n'y a rien dans l'univers qui soit mauvais de sa nature. Le faux n'existe pas. Le faux n'est autre chose que notre ignorance, ou plutôt le faux, c'est la chose dont nous disons qu'elle est lorsqu'elle n'est pas. Le péché n'est pas une substance, mais la volonté déréglée d'une âme qui s'éloigne de Dieu. Toutes ces vérités saisirent fortement l'esprit d'Augustin. Il reconnut et aima les invisibles beautés du

[1] Livre de la *Vie bienheureuse*.

Créateur dans les beautés de ses ouvrages. Il apprit à connaître le Verbe (*logos*) de Platon, mais il ne reconnaissait pas encore le Verbe fait chair, le Verbe fait humble et pauvre, et attaché à une croix. Augustin ne comprenait pas Jésus-Christ, parce qu'il ne comprenait pas l'humilité. Les livres des platoniciens, quoiqu'ils fussent plus avancés que Platon lui-même, ne la lui avaient point apprise. Ils lui avaient enseigné où il fallait aller, mais non point par quelle voie [1]. La philosophie profane, dans ce qu'elle eut de plus parfait, fut comme une hauteur sublime d'où l'on apercevait la lointaine patrie de la paix et de la lumière, mais d'où l'on ne découvrait pas un chemin pour y parvenir. C'est Jésus-Christ qui est la *voie*; Augustin l'ignorait encore. Il vit pour la première fois, dans les Epîtres de saint Paul, que la lumière divine nous aide à connaître la vérité, et que l'homme, précipité dans la mort par une primitive déchéance, ne peut en sortir que par le secours divin. Saint Paul semble emporter Augustin dans un nouveau voyage aux cieux pour lui montrer l'éternelle demeure du vrai.

L'effet produit sur Augustin par saint Paul fut autrement complet et décisif que la lecture de Platon. « Le plus savant des Pères de l'E-« glise, dit Fléchier [2], devait être la conquête « du plus savant des apôtres. »

L'âme d'Augustin était trop pleine; il fallait que la charité du prêtre chrétien en recueillît les débordements sacrés. Augustin s'ouvrit à Simplicien, le père spirituel d'Ambroise, et plus tard son successeur dans le siége épiscopal de Milan. Le saint vieillard lui raconta la conversion du professeur Victorin; rien n'était plus propre à l'intéresser. Pontitien, personnage considérable, fort en crédit à la cour de l'empereur, et déjà chrétien, visitant un jour son compatriote Augustin, trouva sur sa table les Epîtres de saint Paul, et en fut joyeux. Pontitien raconta à Augustin et à ses amis la vie de saint Antoine, qui leur était inconnue, et le trait de deux officiers de l'empereur qui, ayant lu par hasard les saintes merveilles du solitaire du mont Colzim, résolurent tout à coup de se donner exclusivement à Dieu. Ces deux officiers étaient jeunes et sur le point de se marier; leurs fiancées, touchées de leur exemple, consacrèrent à Dieu leur virginité. Ces récits frappèrent beaucoup Augustin. Un combat terrible s'engage dans son âme, entre sa volonté spirituelle et sa volonté charnelle, entre cette portion de lui-même qui s'élevait en haut, et cette autre portion de lui qui retombait constamment sur la terre.

L'abîme du cœur humain se montre à nous dans les étonnantes peintures qu'Augustin trace de lui-même dans ses *Confessions* [1]. Le spectacle d'Augustin se débattant dans sa chaîne est une des plus belles et des plus profondes études qui aient été faites. Augustin demeure attaché aux bords de l'abîme de ses anciennes misères, et y reprend haleine; puis, peu à peu, il se rapproche du bien vers lequel il tend péniblement les bras. A mesure qu'il est près d'atteindre le but, il se sent comme saisi de terreur par la pensée qu'il faut mourir à l'ancienne vie pour renaître dans l'amour du bien. Cette pensée ne le faisait pas reculer, mais il demeurait en suspens. Les folles vanités, ses amies d'autrefois, le tirant, pour ainsi parler, par le vêtement de sa chair, semblaient lui dire : « Vous nous abandonnez donc? » Les furtives attaques des petites choses humaines parvenaient ainsi à ralentir la marche d'Augustin; il traînait les derniers anneaux d'une chaîne qui allait se briser.

Quelles saintes et solennelles heures que celles d'Augustin, passées dans le jardin de la maison qui était sa demeure à Milan, heures d'angoisses profondes où il n'avait pour témoin que son ami Alype! Celui-ci attendait en silence le dénoûment de ce grand drame du cœur d'un homme de génie. Le violent orage intérieur amena une pluie abondante de larmes. Pour pleurer en liberté, Augustin se leva et s'éloigna d'Alype; il alla se jeter à terre sous un figuier, et se mit à fondre en larmes et à pousser des gémissements religieux. Tout à coup d'une maison voisine sort comme la voix d'une jeune fille ou d'un jeune garçon, qui disait en chantant et répétait ces paroles : « *Pre-« nez et lisez, prenez et lisez.* »

« Je changeai soudain de visage, dit Augus-« tin [2], et je me mis à chercher attentivement « en moi-même si, dans certains jeux, les en-« fants n'avaient pas coutume de chanter quel-« que chose de semblable; il ne me souvenait « pas de l'avoir jamais entendu. Arrêtant alors

[1] ... Discernerem atque distinguerem quid interesset inter præsumptionem et confessionem; inter videntes quò eundum sit nec videntes quà, et viam ducentem ad beatificam patriam, non tantum cernendam sed et habitandam. *Confess.*, livre VII, chap. 10.

[2] Panég. de saint Augustin.

[1] Livre VIII, chap. 9 et suiv. — [2] *Confess.* livre VIII, chap. 12.

« le cours de mes pleurs, je me levai, ne pou-
« vant expliquer autrement ces paroles que
« comme un ordre divin d'ouvrir le livre des
« Ecritures, et d'y lire le premier chapitre que
« je trouverais. J'avais entendu qu'Antoine
« étant entré dans une église au moment où
« on y lisait ces paroles de l'Evangile : *Allez,*
« *vendez tout ce que vous avez et donnez-le*
« *aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le*
« *ciel, et après cela, venez et suivez-moi*, les
« reçut comme un avertissement particulier
« du ciel, et se convertit. Je retournai donc
« précipitamment au lieu où Alype était de-
« meuré assis. C'est là que j'avais laissé le livre
« de l'Apôtre, lorsque je m'étais éloigné de
« cette place. Je le pris, je l'ouvris, et je lus en
« silence le chapitre sur lequel mes regards se
« portèrent d'abord : *Ne vivez ni dans les excès*
« *du vin, ni dans ceux de la bonne chère, ni*
« *dans l'impureté de la débauche, ni dans un*
« *esprit de contention et de jalousie ; mais re-*
« *vêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ*,
« *et n'ayez pas l'amour de votre chair jusqu'à*
« *la livrer aux sensualités.* Je n'en voulus pas
« lire davantage ; il n'en était pas besoin ; car à
« peine eus-je achevé ce passage, qu'il se ré-
« pandit dans mon cœur comme une lumière
« qui lui rendit la paix, et qu'à l'instant même
« se dissipèrent les ténèbres de mes doutes.
« Puis ayant marqué cet endroit du livre du
« doigt ou de je ne sais quel autre signe, je le
« fermai, et avec un visage paisible j'appris à
« Alype ce qui m'était arrivé. Je ne savais pas
« ce qui se passait en lui dans ce moment, et
« voici comment il me le découvrit. Il désira
« voir ce que je venais de lire, je le lui montrai ;
« il porta ensuite son attention au delà de ce
« passage, j'ignorais ce qui suivait. Or, on li-
« sait ces paroles : *Recevez celui qui est faible*
« *dans la foi ;* il se les appliqua et s'en ouvrit
« à moi. Il se trouva tellement fortifié par ces
« avertissements, que, sans trouble ni hésita-
« tion, il s'associa à moi dans un tranquille et
« pieux dessein si bien conforme à ses mœurs,
« depuis longtemps plus pures que les miennes.
« Nous allons trouver ma mère ; nous lui ap-
« prenons l'événement, elle se réjouit ; nous
« racontons comment il s'est passé, elle tres-
« saille et triomphe, etc. »

La scène sous le figuier achève merveilleusement la transformation orageuse de l'âme d'Augustin : l'imagination ne conçoit rien de plus frappant dans l'histoire des sentiments humains et des révolutions du cœur.

Augustin venait de rompre avec toutes les espérances du siècle ; sa mère, qui recevait le prix de ses larmes et de ses oraisons, obtenait plus qu'elle n'avait souhaité. Le prophétique songe de Monique s'était accompli.

Le voilà donc en possession de la vérité, cet admirable jeune homme, qui l'avait si longtemps et si ardemment cherchée! Le voilà au port, ce hardi navigateur sans boussole, après avoir inutilement exploré tant de plages, doublé tant de caps, subi le choc de tant de vagues orageuses! Il entre enfin dans la vérité, dont les flots bleus et purs n'ont jamais connu ni agitation ni naufrage ; Dieu lui-même se peint dans la radieuse et calme immensité de cet océan du vrai, et toute intelligence qui aborde ce rivage est inondée de félicités inconnues à la terre.

Pascal, ce ferme et sublime esprit qui chercha la vérité *avec des gémissements* comme le fils de Monique, et dont les *Pensées* portent la trace d'une profonde étude de saint Augustin, a écrit ces mots : « Il est bon d'être lassé et « fatigué par l'inutile recherche du vrai bien, « afin de tendre les bras au libérateur. »

Augustin vient de trouver ce libérateur qu'invoquait son cœur brisé.

CHAPITRE TROISIÈME.

Retraite d'Augustin à Cassiacum, aux environs de Milan; peinture de sa vie avec sa famille et ses amis; les trois livres contre les académiciens.

(Du mois d'août 386 à la fin de décembre de la même année.)

La conversion d'Augustin [1] avait eu lieu au commencement du mois d'août; il était alors âgé de trente-deux ans moins deux mois. Le temps des vacances approchait. Augustin ne voulant plus *se mettre en vente, après avoir été racheté par Jésus-Christ* [2], résolut de renoncer à sa profession de rhéteur; il décida qu'il se séparerait de ses élèves à la prochaine clôture des écoles. D'ailleurs, le travail excessif de ses leçons publiques durant l'été avait beaucoup affaibli sa poitrine; il ne respirait qu'avec une grande difficulté; il éprouvait des douleurs qui lui faisaient craindre une atteinte aux poumons. L'état de sa santé devenait une excuse légitime pour abandonner le professorat à Milan. Verecondus, ami d'Augustin, s'était affligé d'une détermination qui lui offrait en perspective une séparation cruelle; sa femme était chrétienne, mais lui-même ne l'était point encore, et, dans la situation nouvelle d'Augustin, il ne voyait que la douleur de perdre un tel ami. Cependant Verecondus désira mêler quelque douceur au dernier séjour d'Augustin en Lombardie; il avait une maison de campagne à Cassiacum, aux environs de Milan; il la mit à la disposition d'Augustin et de ses amis, pour tout le temps que le fils de Monique passerait encore dans le pays de Milan. Verecondus mourut chrétien quelque temps après; saint Augustin, dans ses *Confessions*, espère que Dieu, pour payer Verecondus du paisible asile offert avec une amitié si généreuse, l'aura fait jouir des joies et du printemps éternel de son paradis [3].

Lorsque les vacances, qui arrivaient au temps des vendanges, furent passées, Augustin fit savoir à la jeunesse de Milan qu'il ne lui était plus possible de continuer l'enseignement de la rhétorique, et commença dans la solitude de Cassiacum une vie de paix et de contemplation. Il réalisait pour quelques mois le rêve d'une vie commune avec des amis de son choix, rêve philosophique et tendre qu'il avait fallu abandonner. Augustin avait pour compagnons de solitude sa mère, son fils Adéodat, son frère Navigius, ses parents Lastidien et Rustique, ses amis Alype, Licentius et Trigetius. Il ne se levait qu'au jour, selon la coutume d'Italie, faisait sa prière, et ensuite se promenait avec ses amis. La petite troupe, qui formait comme une jeune académie, allait fréquemment s'asseoir au pied d'un arbre, dans un pré voisin. Quand le temps ne permettait point la promenade ni la station accoutumée dans la prairie, Augustin et ses amis se réunissaient aux bains; ils y trouvaient une salle, et s'y livraient librement aux entretiens philosophiques. Ces entretiens, dont Augustin était l'âme et l'inspiration, se prolongeaient jusqu'à la nuit. La jeune académie quittait les bains pour aller souper. Midi était l'heure du dîner. La sobriété régnait dans les repas; on apaisait la faim sans diminuer la liberté de l'esprit. Augustin ne se couchait qu'après avoir prié Dieu; des réflexions, des méditations longues et profondes précédaient presque toujours son sommeil. Ses disciples, Licentius et Trigetius, avaient leur lit dans sa chambre; il veillait sur eux avec une vive affection; leur gaîeté de vingt ans lui plaisait; elle était pour lui une distraction et une

[1] La conversion de saint Augustin et celle de saint Paul sont les deux seules conversions dont l'Eglise célèbre la mémoire.

[2] *Confess.*, livre IX, ch. 2.

[3] Fidelis promissor, reddes Verecundo, pro rure illo ejus *Cassiaco*, ubi ab æstu seculi requievimus in te, amœnitatem sempiterne virentis paradisi tui, etc. *Confess.*, liv. IX, ch. 3. Nous rectifions ici le nom de la maison de campagne où s'était retiré saint Augustin avec ses jeunes amis. Ce n'est pas *Cassiciacum*, comme l'ont écrit les Bénédictins d'après les manuscrits qu'ils ont suivis, mais c'est *Cassiacum*, comme on le voit dans les manuscrits de la bibliothèque ambroisienne et dans les écrivains milanais. Lorsqu'il s'agit d'un nom de lieu aux environs de Milan, les témoignages du pays même méritent une préférence absolue. Ce point est parfaitement éclairci dans un opuscule du savant abbé Bivaghi, docteur de la bibliothèque ambroisienne.

joie. Il semble que Licentius, le fils de Romanien, ait été l'objet de la prédilection particulière d'Augustin; il était alors catéchumène. « Augustin, dit saint Paulin, l'avait porté dans « son sein et l'avait nourri dès son enfance du « lait de la science des lettres. » Licentius aimait passionnément la poésie et faisait des vers. Augustin accordait chaque jour aux deux jeunes disciples la lecture de la moitié d'un chant de Virgile. Monique, qui était non-seulement une sainte mère, mais une femme d'un esprit pénétrant, se mêlait parfois aux réunions philosophiques de la prairie ou des bains. Il y avait quelque chose d'infiniment doux et tranquille, quelque chose de véritablement antique dans cette société de Cassiacum. Tout s'écrivait dans les entretiens, chacun payait de son esprit, et apportait le produit instantané ou réfléchi de sa pensée. De jeunes et ardentes intelligences s'essayaient à déployer leurs ailes pour monter à Dieu ; Augustin les soutenait ou les dirigeait dans leur vol ; pour leur apprendre à fendre l'air, il s'élevait devant eux comme l'aigle avec ses aiglons.

Avant d'aller plus loin, il nous faut tenir compte d'un fait qui frappa très-vivement l'esprit d'Augustin. Dans le premier temps de son séjour à Cassiacum, il fut saisi d'un mal de dents si violent, qu'il lui était impossible de parler. Augustin écrivit sur des tablettes une prière à ses amis, pour qu'ils voulussent bien demander au Seigneur de le délivrer de ses horribles souffrances. A peine eurent-ils mis le genou à terre, que les douleurs d'Augustin disparurent. Celui-ci fut épouvanté du prodige.

Des conférences de Cassiacum naquirent des ouvrages qu'on lit encore avec beaucoup de fruit et de ravissement : les discours d'Augustin et d'Alype sont reproduits tels qu'ils sortirent de leur bouche ; quant aux paroles des autres interlocuteurs, Augustin s'est borné à la seule expression du sens. Nous devons nous arrêter en détail à ces livres, qui sont comme les mémoires philosophiques d'Augustin après sa conversion ; il est là, en scène avec ses amis, et nous le voyons, nous l'entendons, nous le comprenons dans tout le naturel de son génie. Cette époque de la vie de saint Augustin présente un très-grand charme, un inexprimable intérêt. Une appréciation des ouvrages composés à Cassiacum nous fera, du reste, mieux pénétrer dans son âme, nous révèlera plus parfaitement sa situation morale un peu avant et après sa conversion, et, enfin, nous introduira au sein des régions philosophiques, où il a jeté tant de flots de lumière.

Nous tomberions dans une confusion extrême, si, en rendant compte de ces ouvrages, nous nous soumettions à l'ordre rigoureux de leur composition. Ce fut dans le court intervalle du premier au second livre contre les philosophes *académiciens*, qu'Augustin composa le *Traité de la Vie bienheureuse;* Alype se trouvait en ce moment à Milan. Les deux livres de l'*Ordre* suivirent immédiatement le *Traité de la vie bienheureuse*. Nous parlerons donc successivement de ces divers ouvrages.

Expliquons d'un mot la dénomination d'*académicien*. C'est ainsi qu'on appelait les philosophes, espèce de faux platoniciens, qui niaient la possibilité d'arriver à la vérité. Ils se donnaient pour chefs Arcésilas, fondateur de la seconde académie, et l'éloquent Carnéade, fondateur de la troisième. Le fils de Monique nous fera voir que le prétendu scepticisme d'Arcésilas et de Carnéade fut une simple précaution que ne voulurent pas comprendre les esprits indolents, faibles ou corrompus. Les philosophes du désespoir avaient été combattus par Cicéron ; quatre siècles après, Augustin entrait dans la voie chrétienne en demolissant un système si contraire à la nature de l'homme et si injurieux au Créateur.

Les *trois livres contre les académiciens* sont adressés à ce Romanien qui nous est déjà bien connu.

Dans le commencement du premier livre, nous trouvons ces pensées :

Peut-être ce qu'on appelle communément la *fortune* [1] n'est que le gouvernement de je ne sais quel ordre secret, et ce qui porte le nom de hasard dans les choses humaines, ce sont des événements dont on ne découvre ni la cause ni la raison : il est certain qu'il n'arrive rien de bien ou de mal à chaque partie de l'univers, qui ne trouve son harmonie dans le tout.

L'esprit attaché aux choses mortelles ne pénètrera point dans le port de la sagesse, à moins que le vent du malheur ou que quelque coup favorable ne l'y pousse.

Augustin rappelle à Romanien que les piéges humains auraient eu le pouvoir de le retenir encore, sans la douleur de poitrine qui le contraignit de quitter son école d'éloquence à

[1] Saint Augustin, dans la *Revue de ses ouvrages* (livr. I, n. 4), s'est reproché le mot de *fortune* comme une expression peu chrétienne.

Milan; cette douleur fut le *coup de la fortune* qui le conduisit dans le sein de la vraie philosophie. « C'est elle, dit Augustin à son ami de « Thagaste, qui, dans le loisir où je me trouve « et que nous avons tant souhaité, me nourrit « et me réchauffe; c'est elle qui m'a tiré de la « superstition (le manichéisme) dans laquelle « je vous avais précipité avec moi. Elle en« seigne et avec raison que tout ce qui est vi« sible à des yeux mortels, que tout ce qui « frappe les sens (extérieurs [1]) ne mérite pas le « moindre culte, et n'est digne que de mé« pris; elle promet de montrer clairement le « Dieu véritable et inconnu, et déjà, comme à « travers des nuées lumineuses, elle daigne « nous le faire entrevoir. »

Augustin propose pour modèle à Romanien son fils Licentius lui-même; à tout âge on peut sucer les mamelles de la philosophie, et puiser dans le fleuve profond de la sagesse qui coule toujours.

La discussion va mettre aux prises les disciples d'Augustin. Trigetius, dont nous avons à peine prononcé le nom, avait passé quelque temps dans les emplois militaires, comme pour y laisser les manières incultes et sauvages que donnent les premiers éléments de l'école. Il avait été ensuite rendu à ses amis, plus ardent que jamais dans le goût des sciences humaines. La lecture de l'*Hortensius* de Cicéron, qui frappa si vivement l'esprit d'Augustin à Carthage, avait préparé ses jeunes amis à l'étude de la sagesse.

Augustin leur pose cette question : Sommes-nous obligés de connaître la vérité?

Tous répondent affirmativement.

Augustin ajoute : Si nous pouvions être heureux sans la vérité, serait-il nécessaire de la connaître?

Alype ne se mêlera point à la dispute, il sera un des juges. Trigetius, répondant à la seconde question d'Augustin, dit que si nous pouvons parvenir au bonheur sans la vérité, nous n'avons pas besoin de la chercher. Licentius pense que nous pouvons être heureux en cherchant la vérité. Navigius, frère d'Augustin, est de l'avis de Licentius; peut-être, ajoute-t-il, que vivre heureusement, c'est passer la vie à chercher la vérité.

Augustin définit la vie heureuse, « la vie conforme à ce qu'il y a de meilleur et de plus parfait dans l'homme : » or il n'est rien de plus excellent dans l'homme que cette partie de l'âme à laquelle il est si juste que tout le reste obéisse; cette partie de l'âme, c'est la raison.

La question se réduit à deux opinions parmi les jeunes disciples d'Augustin : d'après les uns, la découverte de la vérité est une condition pour le bonheur; d'après les autres, il suffit de la chercher. — C'est là une grande chose, leur dit le maître. — Si la chose est grande, répond Licentius, elle demande donc de grands hommes. — Ne cherchez pas, surtout dans cette retraite, reprend Augustin, ce qu'il serait si difficile de trouver en tout pays; mais plutôt expliquez-nous comment vous avez pu dire cela sans témérité et quelle est sur ce point votre pensée. Quand les petits s'appliquent aux grandes choses, elles les font devenir grands. —

Licentius, défenseur des Académiciens, invoque à l'appui de sa cause cette parole de Cicéron : « Celui qui cherche la vérité est heu« reux, quand même il ne parviendrait pas à « la découvrir. » Nous trouvons dans la bouche du fils de Romanien cette belle pensée : La vertu dans l'homme est quelque chose de divin. — Trigetius soutient l'opinion contraire aux Académiciens; pour être heureux, il faut être sage et parfait; or chercher, ce n'est pas un état de perfection.

Augustin résume les divers raisonnements des deux disciples en qui s'étaient personnifiées les deux opinions philosophiques, et conclut logiquement contre les Académiciens. Puisque la félicité de la vie, d'après la définition d'Augustin, est une exacte conformité à la raison humaine, à ses instincts, à ses vœux, à ses besoins, il n'y aurait plus de bonheur possible si la raison affamée de vérité n'était pas faite pour s'en rassasier. Proclamer notre impuissance à découvrir la vérité, c'est proclamer l'inutilité des facultés qui nous séparent de la bête, c'est anéantir la plus haute, la meilleure partie de nous-mêmes. Toutefois, on ne parvient à la vérité qu'après de longs efforts et de pénibles investigations : cette recherche n'est pas sans charme pour l'intelligence. Le vrai souffre une sorte de violence de la part de l'homme qui le poursuit. La sagesse, dit Augustin, est un astre qui ne vient pas éclairer notre âme aussi facilement que la lumière du soleil éclaire nos yeux.

[1] Saint Augustin, dans la *Revue de ses ouvrages*, distingue, au sujet de ce passage, des *sens intérieurs*.

Dans le deuxième chapitre du second livre contre les Académiciens, Augustin repasse les bienfaits dont Romanien l'a comblé, et raconte les mouvements de son âme qui ont précédé et accompagné sa conversion. Les *Confessions* ne furent écrites que quatorze ans après. Ce morceau est le premier récit qu'Augustin ait fait de sa transformation religieuse ; il y règne une émotion produite par la vivacité de récents souvenirs. Dans le récit net et détaillé de la conversion d'Augustin que renferment les *Confessions*, nous reconnaissons un homme qui s'était paisiblement rendu compte de la révolution morale par laquelle Dieu l'avait fait passer ; le morceau du deuxième livre contre les Académiciens est l'épanchement rapide, ardent et familier du cœur d'Augustin dans le cœur d'un ami. Nous le traduisons en entier.

« Pauvre enfant que j'étais, dit Augustin à Romanien, lorsqu'il me fallut continuer mes études, vous me reçûtes dans votre maison, et, ce qui vaut mieux, dans votre cœur. Privé de mon père, votre amitié me consola, vos discours me ranimèrent, votre opulence vint à mon aide. Dans notre ville même, votre affection et vos bienfaits avaient fait de moi un personnage presque aussi considérable que vous. Lorsque, sans avoir confié mon dessein ni à vous, ni à aucun des miens, je voulus regagner Carthage pour trouver une condition plus haute, l'amour de notre patrie commune (Thagaste) où j'enseignais, vous fit hésiter à m'approuver ; cependant, dès que vous comprîtes qu'il n'était plus possible de vaincre le violent désir d'un jeune homme marchant vers ce qui lui paraissait meilleur, votre merveilleuse bienveillance changea l'avertissement en appui. Vous fournîtes tout ce qui était nécessaire à mon voyage ; vous qui aviez protégé le berceau et comme le nid de mes études, vous soutîntes l'audace de mon premier vol. Quand je me mis en mer en votre absence et sans vous prévenir, vous ne vous offensâtes point d'un silence qui n'était point dans mes habitudes à votre égard, et vous demeurâtes inébranlable dans votre amitié ; vous songeâtes moins aux disciples abandonnés par leur maître qu'à la secrète pureté de mes intentions.

« Enfin, toutes les joies du repos où je suis, mon affranchissement heureux des désirs superflus, des choses périssables, la liberté de mon souffle et de ma vie et mon retour à moi-même, le plaisir de chercher la vérité, le bonheur de la trouver, tout est le fruit de vos soins, tout est votre œuvre. La foi, mieux que la raison, m'a appris de qui vous étiez le ministre. Après vous avoir exposé les sentiments intérieurs de mon âme, et vous avoir répété que je regardais comme le sort le plus doux le loisir de se livrer à l'étude de la sagesse, et comme la plus heureuse vie celle qui s'écoulait dans la philosophie ; après vous avoir fait entendre que mon existence dépendait de mon emploi de professeur, que des nécessités et des craintes vaines me retenaient, le désir d'une vie semblable à celle que je souhaitais enflamma votre cœur ; vous disiez que si vous veniez à briser les liens de ces procès importuns, vous vous hâteriez de briser mes propres chaînes en me faisant participer à vos biens.

« Vous partîtes avec le feu qui brûlait déjà dans mon cœur ; nous ne cessâmes point de soupirer après la philosophie et de penser au genre de vie qui nous plaisait tant : il y avait pourtant plus de constance que de vivacité dans nos désirs. Nous imaginions faire assez. Comme la flamme qui devait nous dévorer n'était pas encore allumée, nous trouvions excessives les faibles atteintes que nous sentions. Mais voilà que certains livres vinrent répandre sur nous les bons parfums d'Arabie, comme dit Celsinus ; aux premières gouttes de ces parfums précieux, à ces premières étincelles, il est incroyable, Romanien (la réalité est ici bien au-dessus de toutes vos obligeantes pensées), il est incroyable, dis-je, à quel incendie je fus livré tout à coup ! Honneurs, grandeur humaine, désir de la renommée, intérêt de la vie, plus rien ne me touchait ; c'est en moi que je revenais sans cesse, en moi que mes courses recommençaient toujours. Je regardais en chemin, je l'avoue, cette religion qui nous fut plantée et profondément imprimée au cœur dès notre enfance : c'est elle-même qui, à mon insu, m'entraînait à elle ; chancelant et tristement incertain, je saisis donc le livre de l'apôtre Paul : Ces hommes-là, me dis-je, n'auraient pas accompli d'aussi grandes choses, et n'auraient pas vécu comme ils ont vécu, si leurs écrits et leurs sentiments avaient été contraires à ce grand bien. Je lus Paul tout entier, très-attentivement et avec une grande application.

« Alors, à la faveur d'un faible rayon de lumière, la philosophie se découvrit à moi, sous une forme telle que j'aurais voulu la montrer

non-seulement à vous, qui avez ardemment désiré voir cette inconnue, mais à votre ennemi même, à cet ennemi dont les poursuites sont peut-être pour vous d'utiles épreuves, plutôt que des empêchements. Certainement, il aurait aussitôt dédaigné, quitté les charmants jardins, les délicats et brillants banquets, les histrions domestiques, tout ce qui, jusque-là, l'avait séduit, et, pieux et doux amant, il aurait volé tout ravi vers cette beauté, etc. »

Une semaine après les entretiens renfermés dans le premier livre, la dispute recommença. Le ciel était serein et promettait un beau jour; on se leva de meilleure heure; la matinée fut employée à lire, pour le compte d'Alype, la séance philosophique qui avait eu lieu en son absence, et puis la jeune troupe retourna au logis.

Licentius, chargé de la défense des Académiciens, prie Augustin de lui expliquer, avant le dîner, tout le système de ces philosophes, afin que rien d'important dans sa cause ne lui échappe. Le maître lui répond en riant qu'il est d'autant plus disposé à satisfaire son désir, que Licentius en dînera un peu moins. « Ne « vous fiez pas à cela, répond le fils de Roma- « nien, car j'ai remarqué plusieurs personnes, « et particulièrement mon père, qui ne man- « geaient jamais mieux que quand leur esprit « était rempli de soins et d'affaires; et, de plus, « lorsque j'ai la tête bien pleine de poésie, « mon application ne met pas votre table en « sûreté [1]. »

Les Académiciens, d'après l'exposition d'Augustin, croyaient que l'homme était impuissant à connaître les choses qui ont rapport à la sagesse; que l'homme, cependant, pouvait être sage, que tout son devoir consistait à chercher la vérité; d'où il fallait conclure que le sage ne devait donner créance à rien. Zénon, fondateur des stoïciens, avait établi que rien n'est plus heureux que de s'en tenir à des opinions incertaines. Les philosophes décidèrent alors que, puisqu'on ne pouvait rien connaître, et que le doute serait une honte, le sage ne devait jamais rien croire. Le soin de retenir et de suspendre son adhésion paraissait une assez grande occupation pour le sage.

Après dîner, Augustin reviendra sur ces questions.

La douceur et la magnifique sérénité de la journée invitaient à se rendre à la prairie; la place accoutumée réunit les jeunes amis; les entretiens prirent une tournure plus forte et plus haute avec Augustin et Alype, l'un chargé de combattre les Académiciens, l'autre de les défendre.

Alype compare la vérité à Protée, qu'on veut saisir et qui échappe sans cesse; il pense aussi que la vérité ne peut être montrée à l'homme que par une certaine intervention divine.

Alype prie Augustin de ne plus procéder par interrogation, mais de parler en un discours suivi. Augustin y consent; sa poitrine ne suffisait point à la fatigue de l'école de rhétorique; mais il ne s'agit en ce moment que de se faire entendre de quelques amis; sa santé n'en souffrira pas. La plume du secrétaire conduit et règle d'ailleurs la discussion, elle oblige de ne pas parler avec trop d'impétuosité et de chaleur, et vient ainsi au secours de la poitrine d'Augustin.

Zénon avait dit : « On ne doit accepter que ce qui ne peut avoir aucun signe commun avec la fausseté. » Là-dessus, Arcésilas soutint qu'on était incapable de rien connaître; la proposition de Zénon devint sa règle. Mais, de deux choses l'une, ou la proposition de Zénon est vraie, et alors il existe quelque chose de vrai, ou elle est fausse, et pourquoi alors la nouvelle académie s'appuie-t-elle sur une opinion fausse? De plus, si la proposition de Zénon est fausse, on peut donc connaître des choses vraies, quoiqu'elles aient des signes communs avec la fausseté.

Augustin met en présence les opinions philosophiques de Zénon, de Chrysipe et d'Epicure, passe en revue les subtilités par lesquelles l'esprit humain peut s'abuser, et démontre qu'il est en notre pouvoir de concevoir quelque chose et de nous élever à la connaissance de la sagesse. Il montre quelles absurdités, quels périls et quels crimes naîtraient d'une doctrine tendant à ravir à l'homme le sentiment de toute réalité. Arrivé à Platon, Augustin lui donne des louanges qu'il trouva plus tard exagérées [1], car le disciple de Socrate s'est trompé sur des points très-importants. Le fils de Monique indique les deux mondes de Platon, le monde intelligible où la vérité fait sa demeure, le monde visible aux yeux, accessible aux sens; le premier est le monde véritable, le second le monde vraisemblable, tracé sur l'image du premier. Des hauteurs radieuses du premier descend la lumière qui éclaire l'âme humaine;

[1] Livre II, chap. 4, *Contre les Académiciens.*

[1] *Revue des ouvroges*, livre I, n. 4.

du second naissent les opinions qui troublent l'esprit des insensés. Ce qu'il y a de bon dans les actions humaines n'est qu'une imitation des vertus du monde supérieur. Voilà les enseignements que les successeurs de Platon s'étaient fait une loi de croire et même de cacher, comme des mystères importants. Arcésilas, voyant l'école du maître livrée aux doctrines de Zénon, cacha le sentiment véritable des Académiciens, et l'ensevelit comme un trésor que la postérité trouverait un jour. Il aima mieux soustraire la science à des gens dont il souffrait avec peine les mauvaises doctrines, que d'instruire des hommes indociles. De là, les extravagances attribuées à la nouvelle académie, dont Arcésilas fut le chef; la troisième académie, qui eut pour chef Carnéade, appelait du nom de *vraisemblable* toute œuvre d'ici-bas. C'était une suite de la doctrine de Platon. On considérait les choses humaines comme une imitation des choses véritables; mais Carnéade gardait tout ce qui avait trait au monde invisible ou ne le révélait qu'à de rares amis assez élevés pour le comprendre. Cicéron, et plus tard Plotin, firent revivre Platon dans toute sa vérité. La raison humaine ne suffisait pas pour nous délivrer de toutes nos ténèbres. Dieu abaissa l'autorité de sa divine intelligence dans un corps humain, et, par ses préceptes et ses exemples, excita les âmes et leur donna le pouvoir de regarder la céleste patrie [1].

En terminant son discours, Augustin disait: « De quelque manière que se possède la sagesse, « je vois que je ne la connais pas encore. Ce- « pendant, n'étant encore qu'à ma trente-troi- « sième année, je ne dois pas désespérer de « l'acquérir un jour; aussi suis-je résolu de « m'appliquer à la chercher par un mépris « général de tout ce que les hommes regardent « ici-bas comme des biens. J'avoue que les « raisons des Académiciens m'effrayaient beau- « coup dans cette entreprise; mais je me suis, « ce me semble, assez armé contre elles par « cette discussion. Il n'est douteux pour per- « sonne que deux motifs nous déterminent « dans nos connaissances : l'autorité et la rai- « son. Pour moi, je suis persuadé qu'on ne « doit, en aucune manière, s'écarter de l'auto- « rité de Jésus-Christ, car je n'en trouve pas de « plus puissante. Quant aux choses qu'on peut « examiner par la subtilité de la raison (car, du « caractère dont je suis, je désire avec impa- « tience ne pas croire seulement la vérité, mais « l'apercevoir par l'intelligence [1]), j'espère trou- « ver chez les platoniciens beaucoup d'idées « qui ne seront point opposées à nos saints mys- « tères [2]. »

Il était nuit; la fin du discours d'Augustin avait même été recueillie à la lueur d'un flambeau. Les jeunes amis attendaient ce qu'Alype allait répondre; mais Alype déclara tout son bonheur d'avoir été vaincu; il vanta, avec toute l'effusion de l'enthousiasme et de l'amitié, le charme du langage, la justesse des pensées, l'étendue de la science. « Je ne saurais, disait-il, admirer assez comment Augustin a traité avec tant de grâce des questions aussi épineuses, avec quelle force il a triomphé du désespoir, avec quelle modération il a exposé ses convictions, avec quelle clarté il a résolu d'aussi obscurs problèmes. O mes amis! vous attendez ma réponse, mais ne soyez prêts qu'à écouter le maître. Nous avons un chef pour nous conduire dans les secrets de la vérité, sous l'inspiration de Dieu lui-même. »

Nous dirons, nous aussi, qui avons entendu le maître comme si nous avions été assis dans la prairie, à côté d'Alype ou de Licentius, que ce discours d'Augustin, à peine indiqué par notre courte analyse, nous a ravi. C'est l'œuvre du plus pur platonisme complété par les rayons chrétiens. On y sent une pénétrante chaleur d'âme, une éloquence douce et forte, et déjà cette dialectique puissante qui triomphera plus tard des ennemis de la foi. Augustin descend tour à tour à la portée des jeunes gens qui l'écoutent, plonge dans les profondeurs philosophiques et s'élève aux plus hautes cimes de la pensée. Le génie d'Augustin semble se jouer avec ces sujets si difficiles. Le futur docteur de l'Eglise se révèle dans cet entretien au pied de l'arbre du pré de Cassiacum.

[1] Cujus non solum præceptis, sed etiam factis excitatæ animæ redire in semetipsas, et respicere patriam, etiam sine disputationum concertatione potuissent. *Contra Acad.*, lib. III, cap. XIX.

[1] Ita enim jam sum affectus, ut quid sit verum, non credendo solum, sed etiam intelligendo, apprehendere impatienter desiderem.

[2] Livre III, chap. 20, *Contre les Acad.*

CHAPITRE QUATRIÈME.

La philosophie païenne au quatrième siècle. — Les deux livres de l'*Ordre*.

Avant de pousser plus loin le récit des entretiens et de la vie contemplative de nos jeunes solitaires de Cassiacum, nous voudrions montrer en quelques lignes rapides quel était alors l'état de la philosophie dans le monde, quels systèmes gouvernaient les écoles, à quelles autorités obéissaient les imaginations spéculatives en dehors de la naissante autorité du Christianisme. La philosophie d'Augustin à Cassiacum est comme le vestibule de la foi évangélique; mais ceux que la lumière nouvelle ne visitait point encore, dans quelles régions d'idées étaient-ils restés?

Il est un nom qu'Augustin a prononcé avec respect, un nom qui a beaucoup retenti dans le troisième siècle, qui, au quatrième siècle, gardait une grande autorité, et en garde encore de nos jours, c'est le nom de Plotin. Parmi les maîtres alexandrins, un seul lui avait plu, Ammonius Saccas: « Voilà ce que je cherchais, » s'écria Plotin, en entendant pour la première fois Ammonius. Or, ce maître, autant qu'on peut l'apprécier, sans œuvre écrite et à travers le nuage des traditions, offrait dans ses enseignements un monstrueux mélange de systèmes et de dogmes, et a mérité d'être appelé le fondateur de l'illuminisme philosophique. On lui avait attribué, mais avec peu de fondement, l'idée première de l'éclectisme. Plotin représente, dans ses formes les plus accréditées, ce qu'on est convenu de nommer le néoplatonisme. Les cinquante-quatre livres [1] qui renferment ses doctrines et que rédigea son disciple Porphyre, sont comme un défi jeté à l'esprit le plus intrépide. On prétend que les idées du célèbre philosophe égyptien exciteraient fort l'admiration, si son langage était assez clair pour être compris; mais qu'est-ce que c'est que de belles idées dont l'expression est déclarée impossible? Pourtant on n'exerce pas un grand empire sur les intelligences sans de sérieuses conditions d'influence; malgré tant d'obscurités et d'extravagances, on reconnaît dans les livres de Plotin le métaphysicien profond et parfois le contemplateur sublime. L'élan qu'il portait dans son spiritualisme et dans sa foi au premier principe frappait vivement les imaginations. Le néoplatonisme ne fut en réalité qu'une suprême lutte de la philosophie contre le christianisme triomphant. On se complaisait dans les invisibles splendeurs de l'âme pour se dérober au reproche d'impur matérialisme; on opposait je ne sais quelle trinité d'invention philosophique au dogme chrétien d'un Dieu en trois personnes; mais tout ce spiritualisme se trouvait contredit par la doctrine de l'éternité du monde d'où naissait logiquement le panthéisme. Le plus humble, le plus petit d'entre nous qui, en récitant le Symbole des apôtres, dit: *Je crois en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre*, se place sans effort au-dessus de toute la philosophie des temps antiques.

La pluralité des dieux, leur existence indépendante et libre, ne pouvaient plus se soutenir en présence de la prédication chrétienne. Plotin remplaça le polythéisme par la théurgie; il substitua aux divinités les génies d'un commerce bienveillant, une démonologie qui animait l'univers et répondait à tout le mouvement de la vie humaine. Il fit aux sciences occultes une grande part et passa pour un incomparable magicien. La démonologie n'était pas d'invention plotinienne. D'après les enseignements de la vieille Egypte, acceptés par la Grèce, les démons ou les génies, dans leurs variétés, n'étaient autre chose que les âmes des morts. Les idées pythagoriciennes, sur ce point, sont restées assez incertaines; on a attribué au philosophe de Samos une hiérarchie démonologique avec des dieux, des démons, des demi-dieux et

[1] Marsile Ficin, directeur de l'académie platonicienne établie à Florence par les Médicis, publia, à la fin du quinzième siècle, une traduction latine de Plotin.

des héros. La doctrine des Hébreux, reproduite par les Perses, établissait de bons et de mauvais anges, tout à fait distincts des âmes, et formant une hiérarchie de puissances médiatrices entre Dieu et l'homme. Cette doctrine devint celle du christianisme. Plotin s'y attacha ; elle avait cours dans la plupart des écoles du néoplatonisme. La philosophie de Platon reçoit son expression dans Plotin avec les différences que lui impose l'influence chrétienne de son temps.

Platon s'était montré comme le sage de la cité, vivant au milieu des hommes, régis par des lois et des institutions. Plotin parut quand le crucifiement de la chair sur le Calvaire avait révélé au monde de nouveaux devoirs, quand le mépris des sens faisait le fond d'une religion qui se prêchait partout avec un succès inouï, quand le goût du désert saisissait violemment les âmes et que, de toutes parts, les hommes ne demandaient qu'à quitter les choses périssables, à s'enfuir de la vie. Il représenta dans ses idées et aussi dans ses habitudes et ses mœurs cet enthousiasme sévère qui ne tenait aucun compte du corps et dédaignait les joies du monde visible. Plotin, c'est Platon ermite. Comme s'il se fût déclaré étranger au temps et à la terre, il ne voulut jamais dire son âge ni son pays; il refusa toujours de laisser faire son portrait, trouvant misérable de s'attacher à l'image de ce qui devait tomber en poussière. Plotin soumit ses jours à une dure abstinence. Il y eut toutefois en lui plus d'orgueil que de vertu. La vie cénobitique, si merveilleusement pratiquée par les chrétiens, surtout en Orient, étonnait les intelligences comme un spectacle extraordinaire ; elle gênait les prétentions superbes du néoplatonisme qui, lui aussi, s'était mis à prêcher le mépris de la chair, mais ne fondait rien sur le renoncement et les sacrifices volontaires. Plotin eut l'idée d'une communauté, d'une association de philosophes ; il obtint de l'empereur Gallien un territoire, en Campanie, pour y construire une cité qui se serait nommée Platonopolis, en souvenir du beau génie qu'on ne cessait d'interroger et d'invoquer ; les détails nous manquent sur ces colons philosophes épris tout à coup d'amour pour un régime idéal ; nous savons seulement que la tentative ne réussit pas.

Cette philosophie eut pour principal continuateur Porphyre, plus savant, plus clair et plus lettré que Plotin, son maître. Porphyre entendit les leçons de Longin et d'Origène. Fut-il d'abord chrétien comme l'ont pensé quelques écrivains et saint Augustin lui-même? Nous n'affirmerons rien ; il est au moins certain que Porphyre connut nos livres sacrés ; il les repoussa et Dieu le punit en le laissant tomber dans les plus grossières erreurs et les superstitions les plus misérables.

Après Porphyre, l'école plotinienne nous montre Jamblique, le biographe de Pythagore, qui, voulant rendre vénérables ses doctrines, leur donna pour aïeux Zoroastre, Hermès et Orphée. Les écoles d'Orient, au quatrième siècle, retentissaient de ses enseignements ; ils allaient se corrompant par la décadence même de l'ancienne société.

Dans cette dernière moitié du quatrième siècle, témoin de la conversion d'Augustin, le néoplatonisme n'a pas de grands interprètes ; il règne sans beaucoup d'éclat à Athènes avec Prohérésius, qui compta au nombre de ses disciples Eunape, le curieux biographe des philosophes et des sophistes ; avec Diophante, qui vit autour de sa chaire Libanius; avec Plutarque, le commentateur des trois livres d'Aristote sur l'*âme*, auquel devait succéder Syrianus. Lorsque le fils de Monique élevait ses jeunes amis à la contemplation des vérités philosophiques, Syrianus n'était qu'un petit enfant jouant à Alexandrie ; ce philosophe, qui entreprit de mettre d'accord Orphée, Pythagore et Platon, fut le maître de Proclus, dont les travaux retentissent dans le cinquième siècle : une appréciation de ses travaux nous jetterait hors de notre cadre. Le contemporain d'Augustin, le plus considérable dans la philosophie païenne, c'est Themistius, plus sophiste que philosophe, mais très-digne d'obtenir ici un souvenir. Un de ses disciples, Grégoire de Nazianze, dans un mouvement de politesse gracieuse et reconnaissante, l'appelle le *roi de l'éloquence*. Themistius, sénateur et puis préfet de Constantinople, ami du grand Théodose, panégyriste de sept empereurs, vêtu des dépouilles d'Homère et de Platon, commentateur d'Aristote et profondément instruit dans les traditions philosophiques, loué par Socrate et Sozomène, se présente à nous comme un exemple de ce que pouvait sur un païen honnête homme l'influence des relations chrétiennes.

Mais si nous observons, dans son caractère le plus général, la philosophie païenne à l'époque d'Augustin, en dehors de quelques rares apti-

tudes privilégiées et de quelques natures d'élite, nous trouvons que cette philosophie, tout en se tournant vers les lumineuses régions du spiritualisme, se traînait dans la magie, l'astrologie et les superstitions. A mesure que montait la grande aurore du christianisme, les nuages se faisaient plus épais du côté de l'horizon païen. La portion de la société restée polythéiste s'enfonçait de plus en plus dans les erreurs. Aux dernières années du quatrième siècle, le néoplatonisme, suprême effort de l'ancien monde contre l'Evangile, n'était plus qu'un ennemi vaincu; il ne faisait pas obstacle à la foi nouvelle. Augustin, conversant dans la solitude avec des amis sur Dieu, l'homme et le monde, ne songea pas à combattre la philosophie contemporaine, mais seulement à repasser et à juger des systèmes, à exposer des vérités. Ce qui prouve surtout que le néoplatonisme n'était pas alors une force contre Jésus-Christ, c'est que, dans ses entretiens, Augustin cite Plotin avec une admiration sans mélange d'attaque, ne voulant plus se souvenir que du beau côté de l'œuvre du penseur égyptien.

Revenons à nos jeunes solitaires, à ces scènes d'un intérêt sans égal où les élans de l'âme humaine se montrent dans un naturel empreint de tant de grandeur.

Augustin, au début des deux livres de l'*Ordre*, regarde comme une chose bien difficile de discerner et de faire apercevoir l'ordre immuable dans le gouvernement de l'univers. Quand même, dit-il, quelqu'un étendrait jusque-là son intelligence, il lui serait impossible de rencontrer un disciple qui, par l'innocence de ses mœurs et la pureté de ses lumières, méritât d'entendre des vérités si diverses et si profondes. — Le jeune maître se sert d'une comparaison ingénieuse pour répondre à ceux qui jugent de l'harmonie de l'univers par des côtés et des détails. Un homme dont la vue serait très-basse, et qui, en présence d'un parquet de marqueterie, ne pourrait saisir du regard qu'un seul point, blâmerait volontiers l'ordonnance et la composition de l'œuvre; la variété lui paraîtrait de la confusion, parce que l'ensemble qui fait la beauté du travail lui échapperait. Il en est de même des faibles mortels que les bornes de leur intelligence condamnent à ne pas embrasser tout le vaste ensemble des choses; un objet vient-il à les blesser, ils en concluent la difformité de l'univers. Nous ne tomberions pas dans ces erreurs si nous nous connaissions un peu plus nous-mêmes. La beauté de l'univers, c'est l'*unité* d'où il tire son nom. Cette beauté sera toujours mal comprise par une âme trop répandue dans la multiplicité des objets. L'âme souffre de la pauvreté en raison même de ses désirs. Comme dans un cercle, si grand qu'il puisse être, dit Augustin, toutes les lignes aboutissent à un seul point que les géomètres appellent le centre, et comme, malgré la possibilité des divisions infinies de toute la circonférence, ce point du milieu est le seul avec lequel on mesure également toutes les lignes, le seul qui les domine par un certain droit d'égalité et dont elles ne peuvent s'éloigner sans tout perdre; ainsi l'âme se voit frappée d'une véritable indigence quand elle s'égare dans l'immensité des objets; sa nature la presse à chercher partout l'unité, et la multiplicité la lui dérobe. — Le génie exact et ferme d'Augustin se plaît dans ces sortes de comparaisons pour donner aux vérités qu'il exprime l'inflexibilité d'une démonstration géométrique.

Voici maintenant comment naquirent les deux livres de l'*Ordre*.

Augustin, dans sa retraite de Cassiacum, avait l'habitude, ainsi que nous l'avons dit plus haut, de donner régulièrement à la réflexion philosophique la première moitié ou la seconde moitié de la nuit; il ne souffrait pas que ses jeunes disciples vinssent l'arracher aux méditations silencieuses dans son lit. Augustin était donc éveillé lorsque tout à coup l'eau qui coulait derrière les bains se fit entendre et le rendit plus attentif; le bruit de l'eau qui se précipitait parmi les cailloux était tantôt doux, tantôt éclatant, et l'inégalité de ce murmure le surprenait; il s'en demanda la cause à lui-même, et rien ne s'offrit alors à son esprit. A ce moment, Licentius frappa son lit d'un bâton pour faire peur à des souris qui l'importunaient. « Remarquez-vous, dit Augustin à Licentius, (car « je vois que votre muse vous a allumé un « flambeau pour travailler), remarquez-vous « le bruit inégal de cette eau? — Cela ne m'est « pas nouveau, répondit le fils de Romanien; « parfois, en me réveillant, le désir du beau « temps m'y a fait prêter l'oreille, prenant d'a- « bord ce bruit pour celui de la pluie, et cette « eau murmurait comme à présent. »

Trigetius, qui couchait dans la même chambre que Licentius, veillait aussi; il parla comme son jeune ami. Aucune lampe, aucun flambeau

ne le tirait de l'obscurité. Augustin nous fait observer que cette privation de flambeau la nuit était une nécessité en Italie, même pour les gens les plus riches.

Voyant donc à cette heure de la nuit toute la jeune académie éveillée (Alype et Navigius étaient allés à Milan), Augustin crut que le bruit de l'eau de l'aqueduc l'avertissait de ne pas la laisser couler sans rien dire sur ce sujet. « D'où pensez-vous, dit-il à ses disciples, que provienne l'inégalité des murmures de cette eau? Vous ne pouvez pas croire qu'à l'heure qu'il est on trouble son cours, soit en passant, soit en lavant quelque chose. — Qu'en penserions-nous, répond Licentius, sinon que les feuilles épaisses de l'automne, tombées sur un point de l'aqueduc, sont quelquefois pressées avec violence? Après l'écoulement de l'eau qui voulait passer, elles se rassemblent et s'amassent encore; ou bien, par la diversité de la chute de ces feuilles qui surnagent, il arrive quelque autre chose qui peut retenir ou précipiter le cours de l'eau. » Cela parut vraisemblable à Augustin; il avoua à Licentius, dont il loua l'esprit, qu'il avait rêvé là-dessus sans rien découvrir. Après un moment de silence : « Vous aviez raison, dit-il à Licentius, de ne pas vous étonner et de vous tenir secrètement attaché à votre muse.

— Sans doute, reprit le fils de Romanien, j'avais raison de n'être pas étonné, mais maintenant vous me donnez un grand sujet d'étonnement — Comment cela? lui dis-je. — Je m'étonne que vous ayez pu vous étonner de si peu de chose. — Mais d'où pensez-vous donc que la surprise prenne naissance? quelle est l'origine de ce *défaut* [1], sinon une chose extraordinaire, une chose qui arrive contre l'ordre évident des causes? — Contre l'ordre évident, j'en demeure d'accord, car, pour ce qui est d'une chose absolument contre l'ordre, je ne crois pas qu'elle puisse arriver. —

« Je me sentis en cet instant, dit Augustin, plus vivement animé d'espérance que je n'avais coutume de l'être dans les questions que j'adressais, et je prenais plaisir à voir que l'esprit de ce jeune homme eût soudainement compris une chose si sublime dont à peine il avait commencé la veille à s'entretenir et à s'occuper, et sans que jusque-là nous eussions encore rien proposé sur ce point.

[1] Saint Augustin a retiré ce mot comme manquant de justesse : la surprise n'est pas un défaut.

« Fort bien, fort bien! dit Augustin à Licentius; ce que vous dites est solidement pensé; mais vous devenez bien hardi; croyez-moi, cette matière est beaucoup plus élevée que le sommet de l'Hélicon où vous vous efforcez d'atteindre comme au ciel même. Je voudrais de tout mon cœur que vous fussiez bien affermi dans l'opinion que vous avez exprimée tout à l'heure, car je vous avertis que j'essayerai de vous ébranler. — Je vous en conjure, laissez-moi maintenant, j'ai l'esprit appliqué à tout autre chose. »

Augustin, craignant que trop d'amour pour la poésie ne détournât Licentius de la philosophie, lui reprocha d'un ton sévère de poursuivre des vers de toutes mesures qui élevaient entre lui et la vérité un mur plus cruel que celui qui séparait les amants fabuleux dont il était en train de chanter les aventures : du moins y avait-il une fente imperceptible qui servait de passage à leurs soupirs. (La verve de Licentius s'exerçait en ce moment sur les aventures de Pyrame et de Thisbé.) Licentius se tut quelques instants, puis il dit à Augustin qu'il se trouvait aussi malheureux que la souris dont parle Térence [1]; le poète fait dire à la souris : *Aujourd'hui, je suis perdue.* — Moi peut-être, ajoute Licentius, je serai aujourd'hui retrouvé. Si vous ne méprisez pas les présages que tirent des souris les gens superstitieux, celle qui vous a appris que je veillais et que j'ai fait rentrer dans son trou pour qu'elle s'y tînt en repos, ne semble-t-elle pas m'engager à profiter de ces paroles, afin que je ne m'égare plus dans les routes du Parnasse et que je rentre dans l'asile de la philosophie? Cette philosophie est, comme vous nous le montrez chaque jour, et comme j'ai commencé à le croire, notre véritable patrie, notre demeure inébranlable. C'est pourquoi, si cela ne vous importune point et si vous croyez devoir le faire, proposez-moi tout ce que vous voudrez. Je défendrai l'ordre universel des choses le mieux que je pourrai, et je vous soutiendrai hardiment que rien ne peut arriver contre l'ordre. J'ai mis ce sentiment si avant dans mon esprit; il y reste avec une impression si profonde, que, quand on me vaincrait dans cette dispute, je n'attribuerais nullement ma défaite à ma témérité, mais à l'ordre même dont je soutiens les intérêts, et ce ne sera pas sur cette vérité invincible, mais sur

[1] *Eunuch.*, act. v, scène 6.

Licentius seulement qu'on aura la victoire.— Augustin interroge Trigetius, qui incline beaucoup pour l'ordre, mais dont l'opinion rencontre des incertitudes.

Pourquoi Licentius reconnaît-il l'ordre et non pas le désordre dans le bruit irrégulier de l'aqueduc qui a été l'occasion de l'entretien? C'est ce qu'Augustin lui demande d'abord. Licentius répond que les feuilles des arbres n'ont pas dû ni pu tomber autrement dans ce courant d'eau ; la situation des arbres, la disposition des branches, le poids plus ou moins grand des feuilles, leur plus ou moins de légèreté dans l'air, leur lenteur à tomber, leurs chutes inégales par l'inégalité de l'état du ciel, de la pesanteur des feuilles, de leur figure, et par un nombre infini d'autres raisons secrètes, dont la découverte ne nous regarde point, toutes ces causes sont dans l'ordre, et chaque chose a la raison de son accomplissement.

Augustin demande à Licentius pourquoi la nature a produit tant d'arbres qui ne portent pas de fruit. Pendant que celui-ci cherchait une réponse, « Est-ce seulement à cause des « fruits, dit Trigetius, qu'il y a sur la terre des « arbres pour les hommes? A combien d'au- « tres usages les arbres leur servent-ils? Quelle « utilité les hommes ne retirent-ils pas de leur « bois, de leurs branches, de leurs feuilles, de « leur ombrage? » Augustin veut que Licentius lui apprenne quelque chose sur cette vérité sublime dont il s'est cru tout d'abord pénétré. — Quelle étrange chose, s'écrie le fils de Romanien, de voir Licentius instruire Augustin, lui donner des leçons sur les plus profonds mystères de la philosophie! — Je vous en prie, répond Augustin, ne vous mettez pas si bas et ne m'élevez pas si haut; car parmi les philosophes je ne suis encore qu'un enfant, et quand j'interroge la sagesse, il ne m'importe pas beaucoup par quelle voix doive me répondre Celui qui tous les jours entend mes plaintes et mes gémissements. En vérité, je crois que vous en deviendrez un jour le prophète, et ce jour n'est peut-être pas bien loin. — Licentius s'était excusé de suivre Augustin avec plus de lenteur et de faiblesse que les feuilles ne suivent les vents qui les détachent et les font tomber dans le ruisseau des bains. L'unique mouvement de ces feuilles est celui de l'eau qui les entraîne. Reprenant cette comparaison, Augustin disait à Licentius : Ne voyez-vous pas que les feuilles, emportées par le vent, et qui nagent sur les eaux, résistent un peu au courant, et avertissent les hommes de l'ordre immuable de l'univers, si toutefois la cause que vous soutenez est véritable?

A ces mots, sautant de joie sur son lit : — Grand Dieu, s'écria Licentius, qui pourra nier que vous gouverniez tout avec ordre? comme tout se tient! comme tout est lié par des successions invariables! que de choses pour que nous soyons arrivés à de tels entretiens! que de choses pour que nous vous trouvions! Si nous nous sommes éveillés, continue-t-il en s'adressant à Augustin, si vous avez remarqué le bruit des eaux, si vous en avez recherché la cause en elle-même, si vous n'avez pas trouvé la raison d'une chose si simple et si commune, tout cela n'appartient-il pas à l'ordre des événements? Ce petit animal n'a même paru que pour vous faire avertir que j'étais réveillé ; enfin, à votre insu peut-être et sans votre participation (car nul ne choisit ce qui lui vient tout à coup à l'esprit), vos paroles s'emparent tellement de ma raison, qu'elles m'apprennent, je ne sais comment, ce que je dois vous répondre.

Licentius montre que rien ne saurait être contraire à l'ordre, parce que rien ne peut exister en dehors de l'ordre. Il donne à cette idée un développement qui remplit de joie Augustin. Puis tout à coup Licentius, possédé par des flots d'idées qui bouillonnaient confusément dans son intelligence : « Oh! s'écrie-t-il, oh! si je pouvais dire ce que je veux! Paroles, où êtes-vous? Venez, venez à mon secours! Les biens et les maux sont dans l'ordre. » Le jeune homme sentait la vérité déborder dans son sein.

Dans une dispute avec Trigetius, le fils de Romanien conclut de la justice de Dieu une rémunération ; or la rémunération suppose une distinction entre les biens et les maux, et c'est ainsi que les biens et les maux se placent dans l'ordre éternel. Le maître ne parlait pas ; Licentius s'en plaint ; Augustin lui promet de répondre au lever du jour. « Mais, dit celui-ci, il me semble que le jour commence déjà ; est-ce la lune qui éclaire nos fenêtres? Il faut, mon cher Licentius, travailler à ne pas laisser ensevelir dans l'oubli ces richesses nouvelles. » Augustin promet de nouveau de traiter et de faire traiter la grande question entamée pendant la nuit ; il doit faire part de ces entretiens à Zenobius, un ami de Romanien et le sien, qui depuis longtemps sollicite des notions sur

cette matière, et qui, récemment encore, en redemandait dans un poëme adressé à Augustin.

L'amour de la poésie abandonne Licentius; une lumière bien différente et bien plus pure l'éclaire. Les charmes de Thisbé et de Pyrame, de Vénus et de son fils, s'effacent à ses yeux devant la beauté de la philosophie. Oh! quelle curieuse et intéressante nuit! Enfin l'aube brille aux fenêtres de la chambre d'Augustin; les jeunes gens quittent leur lit et sortent. Augustin, le cœur tout plein, tout ému de ce qui s'est passé, répand des larmes et des prières; il entend Licentius chanter d'une voix joyeuse ce verset du Psalmiste : « Dieu des vertus, convertissez-nous, montrez-nous votre face, et « nous serons sauvés. » Rentré dans la chambre, Licentius s'approche du lit d'Augustin et lui demande ce qu'il pense de lui; Augustin lui prend la main avec tendresse. Le fils de Romanien lui avoue qu'il ne sent plus que du dégoût pour les vers, et qu'une mystérieuse force l'entraîne vers quelque chose de grand.

« Dieu des vertus, montrez-nous votre face, s'était écrié Licentius avec le Psalmiste. — Qu'est-ce que la face du Seigneur, disait Augustin, sinon cette vérité même où tendent tous nos soupirs? »

Pour que Licentius se défende de toute exagération dans sa résolution nouvelle, le maître lui parle de l'utilité des lettres et des arts; il lui fait entendre que l'amour sobre et réglé de la poésie n'est pas un mal.

Augustin se lève. Après la prière du matin, on s'achemine vers les bains. Les jeunes amis assistent au combat de deux coqs, dont Augustin raconte vivement les détails variés. Arrivé au lieu des conférences, on se met à écrire sur des tablettes les paroles de la nuit. On ne fit rien de plus ce jour-là; Augustin était souffrant.

Le lendemain on retourne au lieu accoutumé. Augustin demande à Licentius une définition de l'ordre; le fils de Romanien n'aimait pas à définir; il frissonna *comme un homme qu'on inonderait tout à coup d'eau froide.* La dispute s'était engagée entre Licentius et Trigetius; dans la chaleur de la discussion, les deux jeunes gens s'étaient laissé aller à quelques paroles qui trahissaient un peu d'amour-propre et de vanité. Augustin est admirable lorsqu'il réprime ce désir d'une vaine gloire.

« C'est donc ainsi que vous en usez? leur dit-il avec l'accent d'une douleur profonde. Quoi! n'êtes-vous pas touchés de ce poids immense de vices qui nous accable, et de ces ténèbres de l'ignorance qui nous enveloppent! Est-ce là ce soin pour la vérité, cette élévation vers Dieu, dont j'avais la faiblesse de me réjouir! Oh! si vous pouviez voir, quoique avec des yeux faibles comme les miens, de quels périls nous sommes environnés, et quelle est l'horreur du mal que cette joie donne à connaître! (Cette joie avait été celle de Trigetius, en entendant Augustin réprimander Licentius.) Oh! si vous pouviez apercevoir l'extravagance de cette joie, avec quel empressement vous la changeriez en torrents de pleurs! Malheureux, vous ne savez pas où nous sommes! La condition commune des ignorants et des insensés, c'est d'être plongés dans un abîme d'erreurs; mais la sagesse n'a pas une même manière de leur tendre la main et de leur offrir son secours; il y en a, croyez-moi, il y en a qu'elle élève au-dessus des eaux, d'autres qu'elle laisse couler à fond. Je vous en conjure, ne m'enfantez pas de nouvelles misères; j'ai bien assez de mes plaies dont je demande la guérison à Dieu dans des pleurs presque quotidiens; et j'ai soin de me convaincre souvent moi-même que je ne mérite pas qu'il les guérisse promptement. Ne m'affligez plus ainsi, je vous en conjure. Si quelque amitié, quelque reconnaissance m'est due, si vous comprenez combien je vous estime et je vous aime, et combien je suis occupé du soin de former vos mœurs, si je suis digne que vous me comptiez pour quelque chose, enfin si Dieu m'est témoin que je ne me souhaite pas plus de bien qu'à vous, faites quelque sacrifice pour moi; et si vous prenez plaisir à m'appeler votre maître, soyez bons : c'est toute la récompense que je désire. »

Les larmes qui coulaient abondamment des yeux d'Augustin mirent fin à ses paroles. Licentius demande qu'Augustin leur pardonne, que toutes ces choses soient effacées des tablettes; Trigetius veut que leur punition demeure entière.

Monique entra en ce moment dans le lieu de la conférence; elle savait le sujet des entretiens. — Où en êtes-vous? leur dit-elle. Son entrée et sa question sont écrites sur les tablettes. — Mais dans quels livres avez-vous vu, leur dit alors Monique, que des femmes puissent être admises à de telles discussions? — Augustin

répond qu'il s'inquiète peu du jugement de ceux qui lisent les livres avec aussi peu de réflexion qu'on salue un homme. — S'il arrive, par hasard, dit Augustin à sa mère, que mes livres tombent entre les mains de quelques hommes, et qu'après y avoir lu mon nom et demandé qui est celui-là, ils ne les rejettent pas bien vite; si, ne méprisant point la simplicité du vestibule, ils pénètrent plus avant, poussés par le désir d'apprendre ou par la curiosité, peut-être ces hommes ne s'offenseront pas de me voir philosopher avec vous, et ne dédaigneront aucun de ceux dont les sentiments se trouvent consignés dans mes écrits.

Augustin ajoute que les amis qui conférent avec lui sont libres et de haute origine, ce qui suffit et au delà pour avoir le droit de cultiver les lettres et surtout la philosophie. Des artisans de la condition la plus vile se sont mêlés de philosophie; riches des lumières de leur esprit et de leurs vertus, ils n'auraient pas échangé leurs trésors intérieurs contre toute l'opulence et toutes les grandeurs de la terre.

« Chez les anciens, poursuit Augustin en s'adressant à sa mère, il y a eu des femmes qui se sont livrées à l'étude de la philosophie, et votre philosophie me plaît beaucoup. Car, pour ne pas vous le laisser ignorer, ma mère, ce qu'on appelle en grec Philosophie, s'appelle en latin Amour de la Sagesse. C'est pourquoi les divines Ecritures, que vous aimez si ardemment, ne commandent pas de fuir et de dédaigner absolument toutes sortes de philosophes, mais seulement les philosophes de ce monde. Or il est un autre monde bien éloigné des sens, et qui n'est aperçu que par l'intelligence de quelques âmes pures. Jésus-Christ l'a fait assez comprendre; car il n'a pas dit: Mon royaume n'est pas du monde, mais *mon royaume n'est pas de ce monde*. Croire qu'il faut renoncer à toute sorte de philosophie, ce serait nous empêcher d'aimer la sagesse. Je ne tiendrais aucun compte de vous dans ces mémoires, si vous n'aimiez pas la sagesse; je ne vous dédaignerais pas, si vous l'aimiez médiocrement; mais je sais que vous l'aimez encore plus que vous ne m'aimez moi-même, et je sais combien vous m'aimez! Vous êtes si avancée dans la science divine, que vous n'êtes effrayée ni par la crainte d'aucun événement fâcheux, ni par l'horreur de la mort, ce qui annonce, de l'aveu de tous les hommes, qu'on a pénétré jusqu'au centre de la philosophie; pourrais-je, après cela, hésiter à devenir moi-même votre disciple? »

Monique répond à son fils, avec un sourire modeste, que de sa bouche viennent de sortir plus de mensonges qu'il n'en a jamais proféré.

Cette scène, ce discours d'Augustin à sa mère au milieu de la jeune académie, et la réponse de Monique ont un charme que notre lecteur ne peut manquer de sentir comme nous.

Augustin avait la poitrine fatiguée; les tablettes étaient remplies; on s'arrêta là. Comme on s'en allait des bains: « Voyez, dit Licentius à Augustin, voyez que de vérités essentielles nous apprenons de vous, sans que vous vous en doutiez vous-même, et qui nous sont découvertes par l'ordre impénétrable et divin dont nous parlons. — Je le vois, répondit Augustin, et je n'en suis pas ingrat envers Dieu. J'espère que vous, qui le reconnaissez si bien, vous en deviendrez plus parfaits. » Le maître s'abstint de toute parole le reste de la journée.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Suite des livres de l'Ordre. — Le livre de la Vie bienheureuse. — Les deux livres des Soliloques. — Le livre de l'Immortalité de l'âme. — Correspondance.

(386.)

Alype et Navigius sont de retour à Cassiacum. Un matin, le soleil se lève dans toute sa magnificence; la beauté du ciel est accompagnée d'un air aussi doux que puisse l'offrir l'hiver en Italie. Augustin et ses amis descendent à la prairie; Monique est avec eux. Les voilà tous assis au pied de l'arbre qui a tant de fois entendu les paroles de ces jeunes et pieux chercheurs des vérités immortelles.

On examine la question de savoir ce que c'est que d'être avec Dieu. Augustin avait dit : Celui-là est avec Dieu, qui le connaît. Licentius avait soutenu que ce qui est avec Dieu est dans un repos inaltérable. L'esprit qui comprend Dieu ne perdra pas son repos, parce qu'il sera lié à un corps mobile et vagabond; il est avec le corps comme un homme avec un navire en mer; l'homme peut rester immobile dans un vaisseau lancé à travers les vagues. Nous assistons ensuite à un entretien grave, élevé, bien nourri, sur les contrastes et les désordres apparents qui n'empêchent pas la soumission des choses terrestres et humaines à un ordre invariable et providentiel. C'est Augustin qui fait à peu près tous les frais de cet entretien. Un jeune serviteur annonce que le dîner est prêt; il est venu en courant; sa course se présente comme une définition du mouvement dont on s'occupait à ce moment même.

Après le dîner, des nuages couvrent le ciel; au lieu de retourner à la prairie, on va aux bains pour converser avec plus de sûreté.

La discussion est reprise. On essaye de pénétrer dans les profondeurs de la question de l'existence du mal. Augustin renverse par quelques arguments les bases du manichéisme. La question du bien et du mal, mêlée à la question de l'ordre, paraissait surpasser l'intelligence de ses interlocuteurs; Augustin se met à leur expliquer des vérités morales. Il trace des règles de conduite pour les jeunes gens qui veulent étudier la sagesse, et marque le procédé qu'il faut suivre. Il expose brièvement, mais admirablement, les devoirs de l'homme. Comme l'âme s'égare, dit Augustin, en se répandant sur les choses périssables, ainsi elle se retrouve en s'unissant à la raison. Ce que l'homme a de plus raisonnable le sépare de la bête; ce qu'il a de mortel le sépare de Dieu. Si l'âme ne s'attache pas à la raison, elle tombera dans la condition de la brute; si elle ne se détache pas de la mortalité, elle ne sera jamais divine.

Les oreilles et les yeux sont les courriers de l'esprit pour les besoins du corps.

Augustin passe en revue les choses où éclate la raison humaine. Dans les œuvres d'art, la raison c'est la proportion des parties. Le maître, en quelques pages rapides, énumère et caractérise les sciences et les lettres inventées par la raison. S'adressant ensuite à sa mère :

« Ces vérités, lui dit-il, dont la connaissance est nécessaire pour parvenir au bien que nous cherchons, ne doivent pas vous effrayer, ô ma mère! elles ne doivent pas vous paraître comme une immense forêt de choses impénétrables. Dans ce nombre il suffit d'en choisir quelques-unes d'une efficacité puissante, mais dont la compréhension est difficile, il est vrai, pour l'entendement de la plupart des hommes; cette difficulté n'en sera pas une pour vous dont le génie m'est tous les jours nouveau, et en qui l'expérience me fait découvrir une admirable modération, un esprit entièrement éloigné de toute occupation frivole, et que son dégagement des faiblesses humaines a placé si haut! Ces connaissances vous seront aussi faciles qu'elles le seront peu à ceux qui vivent sous le poids de leurs misères. Si je disais que vous parviendrez à exprimer vos sentiments et vos pensées dans un langage irréprochable, j'avoue que je mentirais, puisque

moi-même, qui me suis vu obligé de m'instruire du langage, je suis chaque jour encore repris sur plusieurs mots par les gens d'Italie ; je les reprends à mon tour pour la prononciation. L'étude donne au langage une fermeté et une assurance que la nature ne donne pas. Peut-être quelque savant fort attentif trouverait dans mon discours ce que nous appelons des solécismes : j'ai rencontré des gens assez habiles pour me persuader que Cicéron en avait fait quelquefois. Quant aux barbarismes, ils sont si fréquents aujourd'hui, que même le discours prononcé pour la conservation de Rome a été trouvé barbare[1]. Mais vous, ma mère, dédaignez ces délicatesses puériles. Vous connaissez suffisamment le génie et la force presque divine de la grammaire ; les vrais docteurs de l'éloquence s'apercevront bien que si vous en avez abandonné le corps, vous en avez retenu l'esprit. Je dirai la même chose des autres sciences. Si vous n'en tenez aucun compte, je vous avertirai, autant qu'un fils ose le faire, et autant que vous me le permettrez, qu'il suffira de conserver avec courage et prudence la foi qui vous a été donnée pour trouver les saints mystères ; il vous suffira de vous maintenir avec une constante fermeté dans le genre de vie que vous menez[2]. »

Ici Augustin touche rapidement à ce qu'il appelle « des choses très-obscures et cependant divines. » Il s'agit de l'existence du mal avec un Dieu tout-puissant et qui ne peut rien faire de mal. L'éternité de Dieu, l'origine du mal, la création du monde sont éclairées en quelques mots serrés et profonds. Nous retrouverons ces grandes questions dans le cours de notre travail.

En continuant à parcourir les pages de cet entretien, nous y reconnaissons l'idée fondamentale du cartésianisme, qui se retrouvera plus tard avec des développements dans les *Soliloques* et dans le grand ouvrage sur la Trinité. « Pour moi, dit Augustin, par mon mouvement intérieur et caché, je puis démêler et réunir les choses qu'il faut apprendre, et cette force s'appelle ma raison[3]. » Il exprime ensuite la tendance de chaque chose vers l'unité. Pour qu'une pierre soit une pierre, il a fallu que toutes ses diverses parties aient été solidement réunies en un seul et même corps. Un arbre ne serait point un arbre s'il n'était pas un. Otez à un animal ses membres, ses entrailles, quelque chose de son unité, ce n'est plus un animal. A quoi aspirent des amis, si ce n'est à leur réunion ? Et plus ils sont ensemble, plus ils s'aiment. Un peuple ne forme qu'une cité, et toute division lui est un péril. Qu'est-ce que c'est que d'être en dissentiment, sinon de ne pas sentir avec unité ? L'unité de l'armée se compose de beaucoup de soldats, et plus l'armée garde son unité, plus elle est invincible. Le penchant de tout amour n'est-il pas de ne faire qu'un avec l'objet aimé ? La douleur elle-même n'est la douleur que parce qu'elle semble vouloir briser ce qui était un auparavant.

Augustin a une belle manière d'établir l'immortalité de l'âme. Il parle de la raison qui demeure toujours la même, qui n'était pas plus vraie hier qu'elle ne l'est aujourd'hui, qui ne sera pas plus vraie demain ni dans un an, et qui subsisterait encore quand même l'univers viendrait à s'écrouler. A côté de cette raison toujours la même, voyez le monde, qui n'a pas eu hier et n'aura pas demain ce qu'il a aujourd'hui ; il n'a pas eu aujourd'hui le soleil à la même place, durant le seul espace d'une heure. De même que tout y passe, il n'est pas le plus petit intervalle de temps où le monde offre quelque chose de la même manière.

« Si donc, s'écrie Augustin, la raison est immortelle (et moi qui discerne et lie toutes « ces choses, c'est moi qui suis la raison), je « conclus que ce qui en moi est appelé mortel « n'est pas moi. Or si l'âme n'est pas la raison, « et que cependant, usant de ma raison, je « puisse devenir meilleur, l'âme est donc immortelle. Lorsqu'elle se sera rendue suffisamment belle, elle osera se présenter devant « Dieu, la source d'où le vrai découle, le père « de la vérité. Grand Dieu ! qu'ils seront sains, « beaux, puissants et ravis, les yeux qui vous « contempleront ! Qu'est-ce donc qu'ils verront ? Quoi ? je vous prie. Qu'en croyons-nous ? Qu'en pensons-nous ? Qu'en disons-nous ? Nous en parlons chaque jour, et « chaque jour nos paroles se mêlent aux choses « les plus grossières. Je ne dirai rien de plus, « sinon qu'il nous sera permis de jouir de la « vue de la beauté, de cette beauté en comparaison de laquelle toutes les autres ne sont « que souillures. » Augustin ne veut pas qu'avec l'espoir d'une félicité pareille l'homme

[1] Barbarismorum autem genus nostris temporibus tale compertum est, ut et ipsa ejus oratio barbara videatur, quâ Roma servata est.

[2] *Ordre*, liv. II, ch. 17.

[3] Ego quodam meo motu interiore et occulto, ea quæ discenda sunt possum discernere et connectere, et hæc vis mea ratio vocatur.

juste puisse être touché des peines, des périls, des disgrâces ou des faveurs. Dans ce monde matériel, il faut bien considérer ce qu'est le temps, ce qu'est le lieu, afin de bien comprendre la valeur de la possession entière et éternelle, la valeur de ce qui charme par détail et d'une manière fugitive. Dans le monde à venir, qui est fait pour l'intelligence, toute partie de ce qui est bon et heureux est aussi belle et aussi parfaite que le tout. Amour passionné du vrai, aspiration ardente vers la possession de la vérité et de la beauté éternelles, nécessité de bien vivre pour s'élever un jour à cette hauteur divine, tels sont les sentiments qui dominent Augustin, le jeune Platon de la petite académie de Cassiacum, et dont la vive expression fait battre le cœur des disciples suspendus à sa bouche. Augustin termine son discours[1] par un hommage à sa mère; elle obtiendra pour lui et pour ses amis l'accomplissement de leurs souhaits religieux. C'est par les prières de sa mère qu'Augustin est arrivé à ne rien préférer à la découverte de la vérité, à ne désirer, à ne méditer, à n'aimer que la vérité.

Le jour avait fui, et l'éloquent Augustin parlait encore; on avait apporté la lampe[2], afin que les tablettes ne laissassent rien perdre de ce qui s'échappait de son génie. On entendit, ce jour-là, dans les bains de Cassiacum de plus belles et de plus grandes choses qu'on n'en entendit jamais à Sunium, sous le portique du temple de Minerve. Alype se fit l'interprète du petit auditoire tout ému; il dit à Augustin qu'il continuait pour eux tous et à toute heure l'office sublime des grands hommes des temps antiques; il le remercia de leur avoir ouvert les trésors de la philosophie *vénérable et presque divine* de Pythagore. Alype n'imaginait rien de plus glorieux que ce rapprochement; mais le génie du fils de Monique, illuminé par les splendeurs du christianisme, avait laissé bien loin derrière lui le philosophe de Samos. Augustin accepte les louanges d'Alype, non point parce qu'il croit les mériter, mais parce que la sincérité les a inspirées; il ne redoute pas pour son ami la censure de ceux qui liront ces éloges. Qui refuserait de pardonner l'erreur des jugements d'un ami[3]?

Voilà la fin des deux livres de l'*Ordre*, si pleins d'idées et de sentiments sublimes; et c'est le bruit d'un courant d'eau, ce sont des feuilles tombées de l'arbre, une souris vagabonde, importune à un jeune homme couché dans son lit, qui ont déterminé des entretiens auxquels nous prêtons encore pieusement l'oreille après plus de quatorze siècles!

Le 13 novembre (386), jour de l'anniversaire de sa naissance, Augustin avait réuni à dîner tous ses amis, excepté Alype, qui se trouvait à Milan. Après le repas, il leur avait adressé des questions sur la béatitude; il continua deux jours ces questions après le dîner. Ainsi fut produit le livre de *la Vie bienheureuse*. Il s'agissait de montrer que la vie bienheureuse consiste dans la parfaite connaissance de Dieu. Augustin établit pour l'âme qui connaît Dieu la béatitude dès cette vie; Tillemont[1] n'est pas de cet avis. Mais quoi de plus propre à faire aimer la religion que de proclamer heureuse dès ce monde l'âme pure et exclusivement attachée aux biens éternels? Sans doute, même pour les saints, le ciel ne sera jamais sur la terre, puisqu'ici-bas le cœur le plus pur ne voit Dieu qu'à travers un voile; mais le pèlerin du monde, s'il garde un constant amour pour la patrie absente, s'il tend sans cesse les bras vers la resplendissante rive dont il est séparé, jouit à l'avance de la félicité promise : un parfum des célestes parvis, une suave brise du printemps éternel suffit pour changer en joie les tristes labeurs du voyage.

Dans le livre de la *Vie bienheureuse*, adressé à Manlius Theodorus, magistrat de Milan, qui l'avait aidé à concevoir le spiritualisme, Augustin repasse quelques souvenirs de son cœur un peu avant sa conversion, et suit les hommes au milieu de leurs efforts pour parvenir à la sagesse, à la vérité. Il nous montre tous les hommes comme sur une mer d'où il faut qu'ils arrivent au port de la philosophie pour se sauver. Les uns s'avancent vers ce port sans beaucoup de peine, les autres lui tournent le dos avec un vent qu'ils croient favorable, et puis ils y sont poussés malgré eux par des tempêtes qui renversent leurs desseins. Il en est d'autres qui, dès leur jeunesse ou même après de rudes coups, n'ont point perdu de vue quelques signes conducteurs; se souvenant de leur patrie au milieu des flots, ils vont à elle, soit directement et sans s'arrêter, soit en perdant parfois leur route, parce que des nuages ou la hauteur des vagues leur cachent les étoiles qui les gui

[1] Livre II, chap. 20. — [2] Lumen nocturnum.

[3] Quis enim amantis errori in judicando non benevolentissimè ignoscat?

[1] *Vie de saint Augustin, Mémoires ecclés.*, t. XIII.

dent. Souvent encore ceux-ci se laissent surprendre par des charmes funestes, qui les empêchent de mettre à profit des vents propices. Ces différentes sortes de voyageurs sur la mer du monde sont plus d'une fois jetés par le malheur, comme par un souffle orageux, dans le port de la vie heureuse et tranquille. Augustin leur signale une haute et dangereuse montagne qui, placée à l'entrée du port, en rétrécit le passage. Cette montagne est belle et des torrents de clartés l'inondent : elle attire avec ses brillants attraits ceux qui arrivent, et leur fait espérer les joies qu'ils se promettent dans le port; elle tente même ceux qui déjà y sont entrés, et ceux-ci se laissent aller au plaisir de voir, des hautes cimes du mont, les autres au-dessous d'eux. Cette montagne, qui domine les approches de la Vérité, c'est la montagne de l'orgueil, de la vaine gloire. Après avoir enflé ceux qui l'habitent, cette terre, creuse et fragile, fond sous eux, les engloutit, et les voilà perdus au milieu d'immenses ténèbres.

La peinture d'Augustin, dont nous venons de présenter une analyse, est l'histoire éternelle des intelligences ; mais sa vérité frappante semble recevoir une application particulière dans l'âge où nous sommes. Si vous pouviez suivre de près la navigation des âmes humaines vers Dieu, vous verriez qu'il y a moins de naufrages sur la mer difficile où elles voguent, qu'il n'y a de ruines sur la montagne de l'orgueil. La perfide et grande enchanteresse dont parle Augustin a dévoré de beaux génies.

Après avoir beaucoup conversé avec ses amis, Augustin voulut converser avec lui-même ; il fit les deux livres des *Soliloques* ; c'est le dernier et le plus bel ouvrage qu'il ait composé à Cassiacum. « Je les écrivis (les *Soliloques*), dit-il dans la Revue de ses livres [1], selon mon goût et mon amour, pour trouver la vérité sur les choses que je souhaitais le plus de connaître, m'interrogeant moi-même et me répondant, comme si nous fussions deux, la Raison et moi, quoique je fusse seul : de là le nom de *Soliloques* donné à cet ouvrage. » Le travail est resté imparfait ; dans le deuxième livre, la question de l'immortalité de l'âme ne s'y trouve pas traitée aussi à fond que l'auteur se l'était proposé. Dans cet ouvrage, comme dans le livre de la *Vie bienheureuse*, Augustin avait dit que l'âme était heureuse dès cette vie par la connaissance de Dieu ; il nous fait observer, dans sa Revue, que l'âme ne peut être heureuse ici-bas que par l'espérance ; il aurait pu ajouter à l'espérance le charme divin attaché à l'accomplissement du bien, et c'est dans ce double sens que nous avons proclamé précédemment la félicité des cœurs purs.

Les véritables *Soliloques* de saint Augustin, qui sont des dialogues entre lui et sa raison, sont moins connus que les *Soliloques* divisés en trente-sept chapitres faussement attribués à ce grand homme. D'après l'observation de Tillemont, ce dernier ouvrage n'a pu être composé qu'au commencement du treizième siècle, puisque le chapitre XXXII renferme un passage du concile de Latran, tenu en 1215. Il est tiré à la fois des *Confessions* et de Hugues de Saint-Victor, moine du douzième siècle, qui, entre autres livres, écrivit une excellente explication de la *Règle* de saint Augustin.

Les *Soliloques* sont un monument immortel du génie philosophique d'Augustin ; cet écrit, qui renferme peu de pages, suffirait pour lui assurer une place parmi les plus grands métaphysiciens. Nous en donnerons une analyse.

La prière placée en tête de l'ouvrage est d'une grande et touchante beauté ; elle a évidemment inspiré la prière de Fénelon à la fin du *Traité de l'existence de Dieu*. L'oraison du fils de Monique est comme une magnifique définition de Dieu et de sa providence ; on y sent un cœur rempli, obsédé par l'idée de Dieu et profondément frappé du besoin de son assistance. Augustin lui dit : « Accordez-moi d'abord de vous bien prier, ensuite faites que je « sois digne d'être exaucé, et enfin accordez-« moi d'être délivré. » La doctrine de la grâce catholique, que saint Augustin devait plus tard développer et défendre avec tant de puissance, est renfermée dans ces deux lignes écrites par le jeune Africain avant même son baptême ! Toute la prière, d'ailleurs, est pleine de cet esprit. Augustin dit à Dieu : « Vous à qui le mal ne peut nuire, *Cui nec malitia nocet.* » Il y a dans ces quatre mots un argument invincible contre les manichéens.

Entrons dans la profondeur des *Soliloques*. Augustin et la raison conversent pour arriver à la vérité et à la connaissance de Dieu. Le fils de Monique va nous apparaître comme l'inventeur du doute méthodique auquel Descartes a attaché son nom.

Augustin affirme qu'il connaît ce que c'est qu'une ligne, ce que c'est qu'une sphère ; il

[1] Livre I, chap. 4.

s'est servi des sens dans cette recherche comme d'un navire, et les a quittés aussitôt qu'il est arrivé au lieu qu'il voulait atteindre : placé comme au milieu de la mer, il a roulé dans son esprit les idées dont la recherche l'occupait. Augustin juge impossible de concevoir par les sens les vérités de la géométrie. Il ne saurait dire comment il voudrait connaître Dieu, parce qu'il n'a jamais rien connu dans ce genre. Il établit une grande différence entre les vérités infaillibles des mathématiques et la grandeur intelligible de Dieu. L'intelligence est l'œil de l'âme, et les vérités certaines des sciences sont comme des objets qui, pour être vus, ont besoin d'être éclairés par le soleil. L'œil de l'âme, c'est l'esprit guéri de l'amour des choses terrestres. Il faut la foi, l'espérance et la charité pour guérir une âme et la rendre capable de voir, c'est-à-dire de concevoir Dieu ; on sent ici l'inspiration chrétienne qui complète les idées de Platon.

L'âme, une fois guérie, doit regarder. Le regard de l'âme, c'est la raison. Le regard juste et vrai est appelé une vertu. Etre purifié, regarder et voir, voilà donc les trois choses qui mènent l'âme à la connaissance de Dieu.

Augustin trouve dans le soleil qui éclaire le monde une parfaite image du soleil éternel des âmes, de ce Dieu caché qu'il veut comprendre : le soleil existe, il est visible, toute chose est éclairée de sa lumière ; de même Dieu existe, il est intelligible, et c'est par sa lumière que nous pouvons tout apercevoir dans le monde intellectuel et moral.

Les chapitres XI, XII et XIII de ce premier livre nous peignent la situation d'Augustin, qui aimait la sagesse plus que la vie et qui n'aimait pour elle seule que la sagesse ; il ne désirait ou ne craignait de perdre les biens humains que dans leurs rapports avec les biens invisibles. Il y a dans cette doctrine toute une morale bien haute et bien belle. Augustin ne veut pas que la glu de ce monde nous arrête, tant que nous existons dans ce corps mortel. La lumière éternelle ne se montre qu'aux prisonniers terrestres qui, une fois leur cachot brisé, seraient capables de s'envoler dans les régions supérieures.

Dans le chapitre XV, l'argument en faveur de l'immortalité de l'âme, tiré de l'immortalité de la vérité, n'est pas complet ; la vérité n'a pas attendu l'homme pour commencer et n'a pas besoin de l'immortalité de l'homme pour être elle-même immortelle ; l'intelligence de Dieu lui suffit. La puissance de participer à la vérité souveraine est une belle présomption, mais non pas une certitude pour notre immortalité.

Dans le chapitre Ier du deuxième livre, on trouve ces admirables paroles tant de fois répétées depuis quatorze siècles : « Mon Dieu, faites « que je vous connaisse et que je me connaisse ! « *Noverim te, noverim me !* » Le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, de Bossuet, est une immortelle traduction de ces quatre mots d'Augustin.

Nous devons reproduire ici le dialogue. « LA « RAISON : Mais toi qui veux te connaître, sais-tu « si tu existes ? — AUGUSTIN : Je le sais. — LA « RAISON : D'où le sais-tu ? — AUGUSTIN : Je l'i- « gnore. — LA RAISON : As-tu conscience de toi « comme d'un être simple ou composé ? — AU- « GUSTIN : Je l'ignore. — LA RAISON : Sais-tu si « tu es mis en mouvement ? — AUGUSTIN : Je « l'ignore. — LA RAISON : Sais-tu si tu penses ? « — AUGUSTIN : Je le sais. — LA RAISON : Il est « donc vrai que tu penses ? — AUGUSTIN : Cela est « vrai. » Voilà le cartésianisme tout entier ; voilà l'évidence intime considérée comme la base de la certitude. Sans vouloir dépouiller Descartes de sa gloire, nous aimons à constater, pour l'honneur de la vérité et la grandeur du sujet qui nous occupe, que saint Augustin est le père de l'école philosophique du dix-septième siècle, école tout à fait française et catholique, détrônée par Locke et Condillac, éloquemment attaquée, il y a vingt ans, au nom même des intérêts de la foi chrétienne, mais destinée, nous l'espérons, à ressaisir l'empire au milieu de nous. Elle compte pour disciples Bossuet et Fénelon, les plus grands hommes de l'Oratoire et de Port-Royal, si on excepte Pascal, et cette école est bien fortement empreinte du génie chrétien [1]. Nous aurons plus tard de nouvelles occasions de montrer les cartésiens comme les descendants de saint Augustin, et nous rencontrerons des traces fréquentes de cette filiation philosophique.

Poursuivons l'analyse du deuxième livre des *Soliloques*.

— Pleurerais-tu, dit la Raison à Augustin, si dans une vie immortelle tu ne pouvais rien savoir de plus que tu ne sais maintenant ? — Je pleurerais alors, répond Augustin, pour ob-

[1] Les cartésiens, dans les livres qu'ils mettaient entre les mains de leurs élèves, reproduisaient la philosophie de saint Augustin, sous le titre de : Philosophie Chrétienne, *Philosophia Christiana*.

tenir de ne plus exister. — C'est une belle chose que ce refus de l'immortalité au prix de l'ignorance.

Dans le troisième chapitre, Augustin distingue parfaitement la conscience humaine des témoignages des sens ; les sens et le moi ne forment point une même chose ; la certitude réside dans l'évidence intime et non pas dans les sens qui peuvent être des occasions d'erreurs. Le *moi* résiste à l'erreur des sens et la rectifie.

Dans le chapitre quatrième, on est d'abord un peu surpris qu'Augustin s'abstienne de se prononcer sur la question de savoir si Dieu se sert des sens pour connaître quelque chose ; mais cette surprise cesse lorsqu'on réfléchit que le jeune philosophe marche par gradation vers la connaissance de Dieu, et qu'il n'admet rien que par démonstration.

Dans le cinquième chapitre, Augustin dit : « Le vrai, c'est ce qui est. » Bossuet a reproduit cette définition dans son *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même.*

A la fin, lorsque de degré en degré, de conquête en conquête, les deux interlocuteurs se croient en possession du dogme consolateur qui agrandit jusqu'à l'infini l'horizon de la vie humaine, on aime à entendre la Raison dire au jeune Augustin : « Cesse de gémir, l'âme humaine est immortelle. »

Ce cours et profond ouvrage des *Soliloques* nous montre la raison humaine dans ses droits et dans sa gloire. Augustin, durant toute sa carrière de philosophe et de docteur catholique, n'abandonnera jamais les priviléges de la raison.

On nous permettra d'indiquer ici le *Livre de l'immortalité de l'âme*, quoique le fils de Monique ne l'ait composé qu'à son retour à Milan : Augustin fit de ce livre le complément des *Soliloques.* Il est divisé en seize petits chapitres. Le fond de l'argumentation de cet ouvrage, c'est que, la science étant éternelle, l'âme qui en est le siége ne doit pas périr ; c'est que l'âme et la raison ne formant qu'une seule et même chose, l'éternelle durée de celle-ci doit entraîner la durée de celle-là ; enfin c'est que l'esprit, supérieur à la matière, ne doit pas être plus maltraité qu'elle : or, la matière, divisible à l'infini, ne peut être réduite au néant. Une observation toute naturelle d'Augustin nous a plus frappé que tous les raisonnements : plus l'âme se dégage des sens et se sépare du corps, plus elle est apte à s'élever aux grandes choses et à la recherche de la vérité ; son union avec le corps n'est donc pas une condition absolue de son existence !

Nous trouvons la réminiscence de Platon dans le chapitre où Augustin nous dit que l'âme humaine conserve en elle les vrais rapports des choses, quoiqu'elle semble, soit par ignorance, soit par oubli, ou ne pas les posséder, ou les avoir perdus.

Le chapitre VIII nous offre une grande preuve de l'existence de Dieu, que Clarke et beaucoup d'autres ont reproduite : nul être ne peut se créer lui-même, car il serait avant d'être, ce qui est absurde ; il faut donc remonter à un être qui tienne nécessairement et éternellement de lui-même sa propre existence. Dans le dernier chapitre, Augustin prouve la spiritualité de l'âme par la variété des sensations réunies dans l'unité du moi. On sent le grand métaphysicien à chaque page de ce livre.

Nous compléterons ce que nous avons dit du séjour d'Augustin à Cassiacum par l'analyse des lettres qu'il écrivit dans cette retraite : ce sont les premières que nous connaissions de sa correspondance [1].

Voici d'abord une lettre à Hermoginien, un ami d'Augustin, qui a dû être écrite dans le dernier mois de l'année 386, puisque cet ami avait déjà lu et admiré les trois livres contre les Académiciens. Augustin ne cache pas son respect pour les grands hommes qu'on regarde comme les chefs de l'école du scepticisme ; il croit qu'on leur attribue des sentiments qu'ils n'ont jamais eus. Il n'a donc pas songé à les combattre. A l'époque où vécurent ces grands hommes, la prudence voulait que les flots les plus purs échappés des sources de Platon coulassent dans un lit étroit tout voilé d'ombres et de difficile accès ; il importait de ne les découvrir qu'à un petit nombre d'hommes et de ne pas les livrer au passage des bêtes qui les auraient troublés et souillés ; le fils de Monique place au rang des bêtes ceux qui donnent à l'âme une forme corporelle. Il approuve les platoniciens de s'être armés contre ces hommes-là de l'art de cacher la vérité, art qui a toujours été une sage habitude de leur génie. Augustin ajoute

[1] Nous suivrons pour les *Lettres de saint Augustin*, comme pour tous ses autres ouvrages, la classification des Bénédictins ; c'est avec leur édition que nous travaillons. On compte depuis la fin du quinzième siècle jusqu'à ce jour vingt et une éditions des *Œuvres complètes de saint Augustin.* On a publié récemment des lettres et des sermons inédits de l'évêque d'Hippone, dont l'authenticité nous a paru douteuse.

que, maintenant dans le monde, il aperçoit des philosophes qui n'en ont plus que la robe ; il faut ramener à l'espoir de trouver la vérité ceux que pourraient égarer les subtilités des faux *académiciens*, sous peine de voir d'anciennes et habiles précautions servir de prétextes pour fermer les intelligences aux choses les plus certaines et les plus connues. Au temps des deux fondateurs de la seconde et de la troisième académie, les diverses vérités, ébranlées par la vigueur de leurs arguments, s'effaçaient des esprits pour faire place à des chimères ; il paraissait si difficile de ne pas confondre le vrai avec le faux que les maîtres aimaient mieux, aux yeux de la foule des hommes, se donner des airs de battre en brèche toute certitude ; mais le jeune solitaire de Cassiacum trouve qu'il n'y a plus à se préoccuper du danger des longs efforts pour arriver à la vérité ; il nous dit que ses contemporains qui se piquent de philosophie redoutent le travail. négligent les lettres et les sciences ; la prétendue impossibilité de découvrir la vérité qu'un homme comme Carnéade aurait déclarée, devient pour eux une justification de leur langueur et de leur ignorance ; ils se traînent dans un sommeil profond d'où rien ne peut les tirer, rien, pas *même la trompette céleste des Ecritures par laquelle Dieu nous fait entendre ses oracles.* Augustin prie Hermogénien d'examiner soigneusement ce qu'il avance, vers la fin du troisième livre, contre les Académiciens, et de lui faire savoir ce qu'il en pense. Il ne se flatte pas d'avoir triomphé des Académiciens comme Hermogénien le lui annonce, mais il se sait bon gré de s'être arraché au désespoir de trouver la vérité, qui est la nourriture de l'esprit, et d'avoir rompu la chaîne qui l'empêchait de coller, pour ainsi dire, ses lèvres aux mamelles de la philosophie.

Cette lettre, dont nous avons reproduit toute la pensée, est un témoignage curieux pour les études contemporaines ; elle met en pleine lumière les intentions et les sentiments qui ont inspiré le *Traité contre les Académiciens.* Le jugement et les idées d'Hermogénien sont sollicités en termes qui honorent son intelligence ; sa réponse ne nous est point parvenue ; elle eût été pour nous une précieuse page de critique philosophique.

Zénobe, à qui sont adressés les deux livres de l'*Ordre*, aimait à s'en aller auprès de la jeune académie de Cassiacum, lorsque ses affaires ne le retenaient pas à Milan. Augustin lui écrit que l'amour de tout ce qui passe est une source d'erreurs et de peines, et qu'il faut élever l'esprit à l'étude, à l'adoration de ce qui est bon, vrai et beau par soi-même, de ce qui demeure éternellement. Il se plaint tendrement de l'absence de Zénobe. Quand son ami est loin, il désire son retour pour jouir de sa vue et de ses paroles et converser avec lui ; Zénobe ne pense assurément pas que cette peine de l'absence soit un travers dont il faille se guérir. Augustin ne se sent pas assez fort pour condamner ces tristesses du cœur. « Pour « moi, dit-il, quand je regrette un ami absent, « je veux bien aussi qu'il me regrette. » Augustin parle ici un langage qui semble avoir inspiré Montaigne dans ses peintures de l'amitié. Le fils de Monique voudrait reprendre avec Zénobe une question qu'ils ont commencé d'agiter ensemble dans les exercices philosophiques de leur retraite. Si cette question était celle de l'ordre, comme cela nous paraît probable, il faudrait placer la lettre à Zénobe avant la précédente, puisque l'ouvrage de l'*Ordre* fut achevé avant le troisième livre contre les Académiciens, dont Augustin parle à Hermogénien.

Nébride, que notre lecteur connaît déjà, et qui avait enseigné la grammaire à Milan, appelait Augustin *heureux,* dans une lettre écrite à son ami, après avoir lu le livre de la *Vie bienheureuse.* Augustin lui répondit, pour examiner s'il pouvait être heureux en effet, et comment il pouvait l'être. Il avait lu la lettre de Nébride à la clarté de la lampe, après son souper, au moment de se mettre au lit, mais non pas de s'endormir. Lorsqu'il fut couché, Augustin demeura longtemps à se demander à lui-même si Nébride avait raison de croire qu'il fût heureux. Le bonheur n'appartient qu'à la sagesse, et peut-être Nébride pense-t-il qu'Augustin est au nombre des sages. Ce qu'il a lu de lui l'en a peut-être persuadé. « Que serait-ce, « ajoute Augustin, s'il avait lu les *Soliloques ?* « Il eût été enivré, et cependant il n'aurait rien « pu dire de plus que de m'appeler heureux. Il « m'a donné du premier coup ce qu'il y a de « plus grand. Voyez ce que fait la joie. » Augustin parle ensuite de la difficulté d'être heureux lorsqu'on ne connaît pas le dernier mot, la raison d'être, le pourquoi, le comment de la création. Pourquoi le monde est-il de telle grandeur ? Pourquoi n'est-il pas plus petit ?

Pourquoi est-il là plutôt qu'ailleurs? Augustin passe aux questions philosophiques qui l'occupent de préférence, et c'est à cause de cela peut-être que Nébride l'appelle heureux. Il considère l'âme et le corps, l'immortelle sublimité de l'une, la fragilité passagère de l'autre. « Et « si l'âme meurt, dit Augustin, la vérité mourra « donc aussi, ou bien la vérité n'a rien de com- « mun avec l'intelligence, ou l'intelligence n'est « pas dans l'âme, ou ce qui renferme quelque « chose d'immortel peut mourir. Nos *Soliloques* « disent et prouvent assez que rien de pareil ne « saurait arriver : mais je ne sais quelle habitude « de nos maux nous épouvante encore et nous « fait chanceler. Quand même l'âme mourrait, « ce qui ne me paraît pas possible d'aucune « manière, les studieux loisirs de ma solitude « m'ont assez démontré que la vie heureuse ne « se trouverait point dans la joie des choses « sensibles. Voilà peut-être ce qui me fait pa- « raître aux yeux de mon cher Nébride, sinon « heureux, au moins comme heureux : que je « le paraisse à moi-même; qu'ai-je à perdre? « Et pourquoi ne croirais-je pas à la bonne opi- « nion qu'on a de moi? Je me dis ces choses, « puis je fis ma prière accoutumée et je m'en- « dormis. »

Quelques jours après, Nébride, écrivant à Augustin, le priait de lui rendre compte des progrès qu'il avait faits, au milieu des solitaires et doux loisirs, dans la contemplation des choses spirituelles. Augustin lui fait observer que les vérités, comme les erreurs, s'enracinent d'autant plus dans l'esprit qu'on s'en occupe davantage et qu'on se les rend plus familières. « Ce progrès, dit-il ingénieuse- « ment, est insensible comme celui de l'âge; la « différence est grande entre un enfant et un « jeune homme, mais vous auriez beau inter- « roger l'enfance, elle ne vous répondrait ja- « mais que tel jour elle est devenue la jeunes- « se. » Toutefois, Augustin ne se croit pas très-ferme dans la connaissance des vérités de l'ordre spirituel, et ne se regarde point comme arrivé à la jeunesse de l'âme. « Nous ne sommes que des enfants, ajoute-t-il d'une façon charmante; mais, comme on a dit, de beaux enfants peut-être. » Il établit la nature et les priviléges supérieurs de l'intelligence, et confie à son cher Nébride que dans les moments où il s'efforce de s'élever vers Dieu, vers les choses vraies de de toute vérité, cette vue anticipée de ce qui demeure éternellement le saisit quelquefois et l'absorbe au point de douter de la réalité du monde matériel dont il est environné.

Ces confidences, faites à un ami, nous peignent mieux que tous les discours l'état d'Augustin à cette époque, sa transformation spirituelle, ses préoccupations sublimes, devenues comme une nature nouvelle qui faisait vivre Augustin d'une vie étrangère à la pesanteur et au tumulte des sens.

Il nous a dit, dans ses *Confessions*, avec quel bonheur il lisait avec sa mère et son ami Alype les chants du roi-prophète. Le quatrième psaume surtout, commençant par ces mots : « O « Dieu qui êtes ma justice! » le remplissait d'un saint enthousiasme; Augustin en interrompait la lecture par de vives paroles, et regrettait que les manichéens ne fussent point là pour le voir et l'entendre, et pour comprendre la vérité. Mille choses fortes ou touchantes s'échappaient de sa bouche.

Nous ne trouvons plus rien dans les œuvres d'Augustin qui ait pu être écrit de Cassiacum.

Combien il serait intéressant et doux pour nous de parcourir cette retraite, de reconnaître l'emplacement de la demeure d'Augustin et de ses amis, l'emplacement des bains, le ruisseau dont le murmure donna lieu au livre de l'*Ordre*, la prairie où se réunissait souvent la jeune académie! Nous aurions aimé à reproduire les couleurs de ces lieux si chers à notre pensée! D'après des recherches récentes et d'une incontestable exactitude [1], Cassago de Brianza, à sept à huit lieues de Milan, nous représente Cassiacum. L'ancien palais des Visconti de Modrone occupe la place de la maison de Verecondus, au sommet d'une colline. Aujourd'hui, comme au temps d'Augustin, une prairie couvre le penchant de ce côteau. On retrouve la rivière qui, à l'aide d'un petit aqueduc, fournissait de l'eau aux bains de Verecondus et se précipitait ensuite avec grand bruit sur des rochers, *Silicibus irruens.... præcipitante se flumine*. La rivière se nomme *Gambajone*, jadis Cambalionum, et vient du mont Sirtori; elle coule dans un charmant vallon boisé et y forme des cascades. Cassago est un fertile et tranquille abri, un pays gras, comme l'indique son nom,

[1] Dans les précédentes éditions de l'*Histoire de saint Augustin*, nous avions fait usage de renseignements inexacts en ce qui touche l'emplacement de Cassiacum; l'érudition milanaise, excitée par un noble et religieux patriotisme, s'est mise à l'œuvre, et la question des lieux a été admirablement éclaircie par le docte abbé Louis Biraghi, qui a bien voulu nous adresser son très-intéressant travail. Ces recherches, d'une précision savante et d'une critique parfaite, lui font le plus grand honneur.

au milieu des montagnes ; nous avons cité le mont Sirtori ; citons encore les monts Gregorio, Barzago, Barzeno, San Salvadore. Licentius, dans une épître à son maître Augustin, se souvenait de ces montagnes, *montesque per altos*, lorsqu'il repassait les jours doucement écoulés à Cassiacum.

Il est dans l'univers des lieux que les leçons ou les études du génie ont rendus célèbres ; à Athènes, le jardin d'Académus ; sur les rivages de l'Attique, le cap Sunium ; dans l'île de Rhodes, la colline de Zimboli, où Eschine, exilé, avait fondé une école d'éloquence ; aux environs de Rome, la colline de Tusculum, où le souvenir de Cicéron plane avec tant de majesté ; ces lieux, et d'autres que nous pourrions nommer, sont visités respectueusement par le voyageur, et nous y avons senti nous-même tout le charme qui s'attache à la gloire. Cassiacum mérite de prendre rang parmi ces lieux fameux, et si les souvenirs de l'antiquité chrétienne n'avaient pas été négligés jusqu'à ce jour, les pèlerins de la religion, de la poésie et de l'histoire, auraient cherché jusqu'aux moindres traces de ce coin de terre aux environs de Milan. Ce fut là qu'Augustin, sur le seuil de la vie chrétienne, chercha dans les pleurs, trouva tout à coup et enseigna les hautes vérités morales et philosophiques, avec une merveilleuse puissance. Ce fut là que ce génie, tantôt méditant en silence, tantôt conversant avec une mère et des amis dignes de lui, se connut en quelque sorte lui-même pour la première fois. Il jeta du fond de cet asile hospitalier ses premières clartés sur le monde.

Parfois, fatigué du bruit et du vide des jours humains que Dieu ne remplit pas, on se prend à rêver une solitude où la vie ne serait occupée qu'à la recherche et à la contemplation du vrai. Des amis d'un même cœur, du même goût, d'un même amour pour les beautés impérissables, échangeraient leurs pensées, leurs découvertes de tous les jours, leurs inspirations ; celui qui serait le plus fort et le plus près de Dieu dirigerait, retiendrait ou exciterait les intelligences. Quoique les magnificences de la création ne soient qu'une ombre bien pâle des splendeurs divines, on choisirait pour retraite un site où la nature eût à la fois de doux sourires et une imposante grandeur. A chaque journée on franchirait un degré de l'invisible échelle des vérités éternelles, et c'est ainsi que d'un pas calme et joyeux, environné d'amitié, de lumière et d'espérance, on s'en irait, appuyé sur la croix, vers ce mystérieux rivage appelé la mort, qui n'est que le bord de l'océan de la vie !

Oh ! que ne suis-je né dans le siècle d'Augustin, et que n'ai-je été amené par une heureuse destinée à m'asseoir, avec Alype et Licentius, autour du maître dans cette prairie ou dans ces bains de Cassiacum ! Leurs mois passés dans la maison des champs de Verecondus apparaissent à mon esprit comme une vie écoulée sur le seuil du paradis. Licentius regrettera plus tard cette vie de paix et d'étude. Qu'ils sont à plaindre ceux qui, ayant goûté de telles délices, sont condamnés à retomber au milieu des agitations de la terre !

CHAPITRE SIXIÈME.

Baptême de saint Augustin. — Mort de sainte Monique à Ostie.

(387.)

Augustin avait écrit à saint Ambroise pour lui raconter ses erreurs passées et ses dispositions présentes, et le prier de lui indiquer ce qu'il devait lire dans les Écritures comme préparation à la grâce du baptême. L'évêque de Milan lui conseilla de lire Isaïe, parce que, de tous les prophètes, Isaïe est celui qui parle le plus clairement des mystères de l'Évangile et de la vocation des païens. Augustin se mit à lire les prophéties du fils d'Amos ; mais, ne les

comprenant pas d'abord, il se réserva d'y revenir lorsqu'il serait plus exercé dans l'intelligence des Livres saints. Et du reste Augustin ne s'était-il pas suffisamment préparé à la régénération baptismale ? Depuis le commencement de l'automne de 386 jusqu'à la fin de l'hiver de 387, n'avait-il pas été saintement et admirablement transformé par la prière et les pieuses larmes, les profondes méditations et les recherches sublimes, et par ces premiers combats livrés en faveur de la vérité qu'on voulait proscrire du milieu des hommes, en faveur de la Providence qu'on niait, en faveur de la saine philosophie qui voit dans la religion une céleste sœur? Combien la solitude de Cassiacum avait été féconde pour le cœur d'Augustin ! il sortait de cette retraite comme saint Jean de son désert, et celui qui est l'énergie éternelle avait fortifié les épaules d'Augustin pour les préparer au fardeau d'une grande mission dans l'Église catholique.

Augustin avait passé sept mois à Cassiacum, depuis le 23 août 386 jusqu'au 23 mars 387. Revenu à Milan et en attendant le jour de son baptême, il composa le livre de l'*Immortalité de l'âme* comme complément des *Soliloques*. Possidius, le disciple et le biographe de saint Augustin, mentionne des Essais sur la dialectique, la rhétorique, la géométrie, l'arithmétique et la philosophie[1]; saint Augustin ne les avait plus lorsqu'il travaillait à la Revue de ses ouvrages.

En ce temps-là, comme cela se voit aujourd'hui encore à Rome, on baptisait à Pâques. La solennité pascale de l'année 387 devait rester à jamais célèbre par le baptême du plus profond docteur de notre foi. La cérémonie eut lieu dans la nuit du 24 au 25 avril, au baptistère de saint Jean, situé auprès de l'église métropolitaine. Adéodat et Alype furent faits chrétiens en même temps qu'Augustin : saint Ambroise lui-même les purifia dans les eaux salutaires. Un instinct religieux, un pressentiment sacré avertissait-il le grand évêque de Milan que cet Augustin, prosterné à ses pieds, serait la plus grande lumière de l'Église[2] ? Rien ne nous l'apprend ; mais saint Ambroise, baptisant Augustin, nous paraît offrir une des plus belles scènes de l'histoire.

Le chant religieux dans la basilique de Milan attendrissait le fils de Monique. « Combien j'é« tais ému ! dit-il[1] ; que de larmes s'échap« paient de mes yeux, lorsque j'entendais reten« tir dans votre église le chœur mélodieux des « hymnes et des cantiques qu'elle élève sans « cesse vers vous ! Tandis que ces célestes pa« roles pénétraient dans mes oreilles, votre « vérité entrait par elles doucement dans mon « cœur; l'ardeur de ma piété semblait en de« venir plus vive; mes larmes coulaient tou« jours, et j'éprouvais du plaisir à les ré« pandre. »

Il y avait un an que le chant était adopté dans la basilique de Milan. On sait à quelle occasion. L'impératrice Justine, mère du jeune empereur Valentinien, s'étant laissé entraîner dans l'arianisme, poursuivait cruellement saint Ambroise; le peuple tout entier courut s'enfermer dans l'église, résolu à périr auprès de son évêque. La mère d'Augustin avait suivi les fidèles. De peur que le peuple ne succombât à l'ennui d'une épreuve trop prolongée, saint Ambroise fit chanter des hymnes et des psaumes, selon l'usage des Eglises d'Orient. Telle fut en Occident l'origine du chant catholique[2]. A la suite de la découverte merveilleuse des corps de saint Gervais et de saint Protais, des possédés et un aveugle avaient été guéris par les reliques des deux martyrs, et ces prodiges arrêtèrent les persécutions dirigées contre saint Ambroise.

Une fois chrétien, Augustin ne songea plus qu'à retourner en Afrique, où tant de grandes œuvres l'attendaient. Un ami de plus était entré dans sa pieuse intimité; Evode, de Thagaste, auparavant agent d'affaires de l'empereur, et, depuis son baptême, uniquement occupé à servir Dieu, cheminait dans les voies du ciel avec Augustin, Adéodat et Alype. Au mois d'août ou au mois de septembre de 387, Augustin, sa mère, son fils et ses amis avaient quitté Milan pour se diriger vers leur contrée natale. C'est à Ostie, à l'embouchure du Tibre, qu'ils devaient s'embarquer sur un même navire; mais Monique n'était pas destinée à revoir l'Afrique avec son cher Augustin. Peu après que la sainte caravane fut arrivée à Ostie, Monique tomba malade et mourut.

Durant les derniers jours que cette admirable femme passa dans ce monde, elle eut avec son

[1] Tillemont doute que ces divers Essais soient de saint Augustin.

[2] Il n'est nullement prouvé que le *Te Deum* de saint Ambroise ait été chanté pour la première fois après le baptême de saint Augustin.

[1] *Confess.*, liv. IX, chap. 11.

[2] A l'époque où saint Augustin écrivait ses *Confessions*, l'usage du chant était presque général dans toutes les églises du monde.

fils un mémorable entretien qu'on ne se lassera jamais d'entendre. Monique et Augustin, cherchant ensemble quel serait le bonheur des saints dans l'éternité, s'élèvent du monde matériel au monde invisible, avec des ailes que le souffle de Dieu semble soutenir. Ils reconnaissent ce qu'il y a d'incomplet, de méprisable et de vain dans les joies et les voluptés matérielles, de quelque éclat de beauté que l'imagination puisse les revêtir; ensuite, s'élançant vers la félicité immuable, la mère et le fils traversent tous les objets du monde physique, la voûte où resplendissent les astres et d'où s'échappe la lumière pour les hommes; enfin, passant par les régions de l'âme, ils parviennent à la hauteur sublime, éternelle, où réside la sagesse, où réside la beauté, où réside *ce qui est*. Saint Augustin nous a laissé un résumé de cet entretien[1]; son historien ne peut pas le passer sous silence, quoique ce morceau d'un charme infini et d'une saisissante profondeur soit connu de tous les gens instruits. Nous traduisons :

« A peu de distance de ce jour où ma mère « devait sortir de cette vie, jour que vous con- « naissiez, mais que nous ignorions, il était « arrivé, par un effet de vos vues secrètes, « comme je le crois, qu'elle et moi, nous nous « trouvions seuls appuyés à une fenêtre, don- « nant sur le jardin de la maison qui était « notre demeure à Ostie, à l'embouchure du « Tibre, et dans laquelle, séparés de la foule, « après la fatigue d'un long voyage, nous nous « préparions à nous remettre en mer : nous « parlions donc là seuls, avec une douceur « ineffable; oubliant le passé, occupés de l'a- « venir, nous cherchions entre nous, auprès « de cette vérité qui est vous-même, quelle « devait être l'éternelle vie des saints, que l'œil « n'a point vue, que l'oreille n'a point enten- « due, et qui n'est jamais montée dans le cœur « de l'homme. Nous ouvrions la bouche du « cœur pour recevoir les célestes eaux de cette « fontaine de vie qui est en vous, afin qu'en « étant inondés selon notre mesure, nous com- « prissions de quelque manière une aussi « grande chose.

« Comme la conclusion de notre entretien « était que le plaisir des sens dans la plus splen- « dide lumière corporelle n'était pas digne « d'être comparé aux joies de l'autre vie, ni « même d'être rappelé en leur présence, nous « montions avec le plus ardent amour vers les « félicités immortelles, parcourant successive- « ment tous les objets corporels, et le ciel lui- « même, d'où le soleil, la lune et les étoiles « brillent sur la terre. Et nous montions tou- « jours, pensant en nous-mêmes, parlant en- « semble, admirant vos ouvrages ; et nous « arrivâmes à nos âmes, et nous les traver- « sâmes pour atteindre à cette région d'inépui- « sable fécondité où vous nourrissiez de vérité « Israël éternellement, où la vie est la sagesse, « par laquelle se font toutes les choses, celles « qui ont été et celles qui doivent être; et elle- « même n'a point été faite, mais elle est comme « elle a été et comme elle sera toujours; ou « plutôt elle n'a pas été et ne sera point, mais « seulement elle est, parce qu'elle est éternelle, « car avoir été et devoir être, ce n'est pas être « éternel. Et tandis que nous parlons et que « nous nous ouvrons à cette haute région, nous « la touchons un peu de tout l'élan de notre « cœur; et nous avons soupiré, et nous avons « laissé là les prémices de l'esprit, et nous « sommes revenus au bruit de nos lèvres où la « parole commence et s'achève. Quelle parole « est semblable à votre verbe Notre-Seigneur « qui demeure en lui-même sans vieillir, et qui « renouvelle toutes choses?

« Nous disions donc : S'il y avait un homme « pour qui fissent silence les mouvements de la « chair, les images de la terre, des eaux et de « l'air, les pôles et l'âme elle-même ; un « homme qui s'isolât de sa propre pensée, et « pour qui cessassent d'exister les songes et les « rêveries de l'imagination, toutes les langues « et tous les signes, tout ce qui passe; s'il « pouvait fermer l'oreille à tout, car, s'il « écoute, toutes ces choses lui diront : *Nous ne « nous sommes pas faites nous-mêmes, mais « celui-là nous a faites, qui demeure éternelle- « ment :* ces paroles dites, si elles se taisaient « après avoir porté l'oreille de l'homme vers « celui qui les a créées, et que le Créateur seul « parlât, non point au moyen de ses créatures, « mais par lui-même; non point par la langue « de la chair, ni par la voix d'un ange, ni par « le bruit du tonnerre, ni par paraboles; si « celui que nous aimons dans ses créatures se « faisait entendre à nous sans elles, comme « maintenant notre pensée rapide nous a em- « portés vers l'éternelle sagesse qui demeure « au-dessus de toutes choses; si cela se conti- « nuait et que s'effaçassent les autres visions

[1] *Confess.*, liv. IX, chap. 10.

« d'un genre si différent, et si cette chose seule « ravissait, absorbait, abîmait dans des joies « intérieures son contemplateur, de manière « que ce qui a été pour nous un éclair d'intel- « ligence, objet de nos soupirs, devînt pour « cette âme une vie sans fin, ne serait-ce pas « l'accomplissement de cette parole : *Entrez « dans la joie de votre Seigneur ?* Quand s'ac- « complira-t-elle cette parole? Sera-ce quand « nous ressusciterons tous? mais nous ne se- « rons pas tous changés.

« Tel était notre entretien ; et si la forme et « les paroles n'étaient pas les mêmes, vous « savez, Seigneur, que ce jour-là, durant ce « discours, le monde et tous ses plaisirs nous « paraissaient bien vils. Alors ma mère dit : « *Mon fils, pour ce qui me regarde, plus rien « ne me charme en cette vie. J'ignore ce que je « dois faire encore ici, et pourquoi j'y suis, « après que mon espérance de ce siècle a été ac- « complie. Il n'y avait qu'une seule chose pour « laquelle je désirasse rester un peu dans cette « vie, c'était de te voir chrétien catholique « avant de mourir. Mon Dieu m'a accordé cela « au delà de mes vœux ; je te vois son serviteur, « non content d'avoir méprisé les terrestres fé- « licités : que fais-je donc ici ?* »

Ne dirait-on pas une conversation aux portes du ciel?

La tendresse, les prières et les pleurs de sainte Monique ont exercé une si grande influence sur saint Augustin qu'il nous faut l'écouter encore, nous racontant la mort de sa mère.

On a entendu les derniers mots de Monique, à la fenêtre de la maison d'Ostie. « Je ne me souviens pas bien, dit Augustin, de ce que je lui répondis; mais cinq jours après, ou guère plus, les fièvres la saisirent. Pendant sa maladie, elle tomba un jour en défaillance, et perdit un peu connaissance. Nous accourûmes auprès d'elle; elle reprit bientôt ses sens, et nous voyant, mon frère (Navigius) et moi, debout auprès de son lit, elle nous dit avec l'air de chercher quelque chose : *Où étais-je ?* Puis, nous voyant accablés de douleur : *Vous enterrerez ici votre mère*, ajouta-t-elle. Je ne répondis rien, et je retenais mes larmes; mais mon frère parla pour laisser entrevoir qu'il eût été plus heureux pour elle de mourir dans son propre pays que dans une terre étrangère. A ces mots elle jeta sur lui un regard sévère qui lui reprochait de semblables pensées; et se tournant vers moi : *Vois*, me dit-elle, *vois comme il parle ;* ensuite s'adressant à tous deux : *Enterrez ce corps en quelque lieu que ce soit*, ajouta-t-elle, *et ne vous en mettez nullement en peine ; tout ce que je vous demande, c'est que partout où vous serez, vous vous souveniez de moi à l'autel du Seigneur.* »

Peu de jours après, en l'absence d'Augustin, quelques-uns de ses amis ayant demandé à la sainte malade si elle n'éprouvait pas une sorte de chagrin à laisser son corps dans un pays si éloigné du sien : « Rien n'est éloigné de Dieu, « leur répondit sainte Monique, et je ne crains « point qu'à la fin des siècles il ne me recon- « naisse pas pour me ressusciter. » Elle mourut le neuvième jour de sa maladie, dans la cinquante sixième année de son âge. Ce fut Augustin qui ferma les yeux à sa mère. Dès qu'elle eût rendu le dernier soupir, le jeune Adéodat poussa un grand cri et se mit à sangloter. Augustin, son frère et ses amis, quoique remplis de douleur, eurent la puissance de contenir leurs larmes, et forcèrent Adéodat à imposer silence à son désespoir. Dans leur pensée à tous, les plaintes, les pleurs et les gémissements ne devaient pas accompagner de telles funérailles. La mort ne pouvait pas être considérée comme un malheur pour Monique ; on savait qu'il n'y avait de mort que la moindre partie d'elle-même, et que son âme venait de passer au sein de Dieu, qui l'avait faite à son image. Augustin trouvait un autre adoucissement à son chagrin dans le témoignage que sa mère lui avait rendu à ses derniers jours : elle l'appelait son *bon fils*, et se plaisait à rappeler, dans un sentiment d'inexprimable tendresse, que jamais elle n'avait entendu sortir de la bouche d'Augustin la moindre parole qui pût lui déplaire. Heureuse la mère qui, au terme de sa vie, peut adresser une telle louange à son fils ! plus heureux le fils qui s'est rendu digne d'une aussi sainte gloire !

Evode prit un psautier et commença, auprès du corps de Monique, le psaume[1] : *Je chanterai, Seigneur, à la gloire de votre nom, votre justice et votre miséricorde.* Et tous chantaient alternativement avec Evode. Le corps ayant été porté à l'église d'Ostie, Augustin alla et revint sans laisser échapper une larme ; il ne pleura même pas pendant les prières récitées au bord de la fosse[2], lorsqu'avant d'y descendre sa

[1] Ps. 100. — [2] Plus tard les reliques de sainte Monique furent transportées à Rome.

mère on offrit pour elle le sacrifice de la rédemption. Mais durant toute la journée la tristesse qu'il renfermait au fond du cœur l'accablait. Il conjurait le Seigneur de le tirer d'un état si douloureux, et le Seigneur ne l'écoutait point. Augustin eut l'idée d'aller au bain; il avait ouï dire que les Grecs l'avaient appelé *balaneion*, parce que le bain dissipait les inquiétudes de l'esprit. Mais il en sortit tout aussi affligé qu'auparavant. Quand vint l'heure du sommeil, il s'endormit. A son réveil, il crut reconnaître que sa douleur avait perdu de sa puissance. Toutefois, bientôt ramené à ses premières pensées sur cette mère qui venait de le quitter, et repassant sa vie de religion et de tendre dévouement il trouva doux de répandre ses larmes devant Dieu, de les répandre à cause d'elle et pour elle, à cause de lui et pour lui à qui une grande consolation sur la terre était tout à coup ravie. Augustin laissa donc couler librement des pleurs qu'il avait retenus jusque-là; il les laissa couler dans toute leur abondance, et se sentit le cœur soulagé. Saint Augustin confesse[1] ces choses devant Dieu, et demande qu'on lui pardonne d'avoir pleuré quelques instants sa mère morte, elle qui, durant tant d'années l'avait pleuré pour le faire vivre en Dieu. Il pria pour sa mère, qui n'ordonna point qu'on ensevelît son corps dans de riches étoffes, ni qu'on l'embaumât avec des aromates précieux; pour sa mère, qui ne désira point d'avoir un tombeau magnifique, ni d'être transportée dans le tombeau qu'elle-même s'était préparé à côté du sépulcre de son époux au pays natal; Monique n'avait recommandé à son fils que de se souvenir d'elle à l'autel du Seigneur !

Au milieu des colonnes et des débris de l'ancienne ville d'Ostie, on rencontre aujourd'hui une chapelle qui, d'après la tradition, marque la place de la maison occupée par Monique et Augustin. Ce lieu est glorieux et saint; il entendit l'entretien séraphique de la mère et du fils, vit mourir l'admirable femme, et fut témoin du deuil religieux d'Augustin, de son frère et de ses amis.

Sainte Monique a pris rang parmi les plus illustres mères. La mémoire humaine garde son nom avec vénération et gratitude. Il est permis de penser que, sans les larmes et la tendresse religieuse de Monique, l'Eglise catholique n'aurait pas eu le grand Augustin. Elle fut sa mère dans la foi après l'avoir été dans la vie naturelle : les pleurs de Monique et ses hautes vertus enfantèrent Augustin à la vie chrétienne. Parmi les grands hommes, ceux qui ont fait le plus de bien au monde avaient le cœur façonné à l'image du cœur de leur mère. Quand le génie se rencontre dans la tête d'un homme qui a sucé le lait d'une bonne mère et reçu d'elle les premiers enseignements, ne craignez point que ce génie devienne un fléau pour les sociétés : il en sera toujours la consolation et la lumière. Les plus saintes et les plus sublimes choses de la terre ont leurs germes dans les cœurs maternels. Tant qu'il restera une mère avec quelque rayon du ciel dans l'âme, il ne faudra pas désespérer des destinées d'un pays.

[1] Livre IX, ch. 12.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Saint Augustin se rend de nouveau à Rome. — Son retour en Afrique. — Le livre de la Grandeur de l'âme. — Le livre des Quatre-vingt-trois questions. — Les livres des Mœurs de l'Eglise catholique et des Mœurs des manichéens.

(388.)

Nous ne savons pas comment la mort de Monique changea les projets d'Augustin, et pourquoi il se rendit à Rome au lieu de s'embarquer pour l'Afrique. La mort de sa mère est le dernier fait que saint Augustin nous ait raconté dans les *Confessions;* la correspondance contemporaine ne nous apprend rien sur ce retour dans la grande métropole. Augustin passa près d'un an à Rome et employa tout ce temps au travail. Depuis son baptême, Au-

gustin ne portait plus les vêtements africains; il avait pris la longue robe noire des cénobites d'Orient avec un capuchon et une ceinture de cuir. Cette tunique noire de laine ou de toile sera désormais le costume d'Augustin; il n'en prendra pas d'autre, même quand on l'aura élevé à la couronne épiscopale d'Hippone. Du jour où Augustin reçut le sceau de la régénération, il se constitua le défenseur des doctrines et des intérêts catholiques; Augustin sera fidèle à cette grande tâche jusqu'à sa dernière heure! Ce fut dans l'été de 388 qu'il revint en Afrique; Maxime venait d'être vaincu par le grand Théodose. Augustin avait quitté la contrée natale depuis cinq ans : quels changements accomplis depuis lors! Il était parti avec le cœur rongé par les incertitudes philosophiques et religieuses, il revenait calme et fort, emportant au fond de l'âme le trésor de la vérité. Augustin rentra en Afrique par ce port de Carthage d'où il avait dit adieu à son pays, laissant sa mère seule et dans la douleur.

Son but était de chercher aux environs de Thagaste un asile pour l'étude et la contemplation. Avant de gagner la retraite, il s'arrêta quelque temps à Carthage, où ses oraisons aidèrent à rendre miraculeusement la santé à Innocentius [1]. Il y apprit une curieuse histoire de la bouche même de celui qui en avait été le héros. Un de ses anciens disciples, appelé Euloge, professait la rhétorique à Carthage pendant qu'Augustin était à Milan. Il arriva qu'un jour, la veille de sa leçon, Euloge, jetant un coup d'œil sur les pages du livre de Cicéron qui faisait le sujet de l'étude du lendemain, trouva un passage fort obscur dont il ne pouvait pénétrer le sens; la nuit vint; Euloge, livré à un embarras extrême, à une vive anxiété, demeura longtemps dans son lit sans fermer l'œil. A la fin il s'endormit de lassitude, et, durant ses courts instants de son sommeil, voilà que le professeur voit en songe Augustin, son ancien maître, qui lui explique l'endroit du livre de Cicéron dont il était si péniblement occupé. « Ce ne fut pas moi, dit Augustin, mais mon image, et c'était à mon insu, car, en ce moment, séparé d'Euloge par l'étendue des mers, je dormais ou je faisais autre chose, mais à coup sûr je ne pensais pas aux soucis du jeune professeur de Carthage. Comment ces choses peuvent se faire, c'est ce que j'ignore [2]. » Il est probable qu'Euloge, dans son embarras, avait beaucoup pensé à Augustin, dont la sagacité lui était si connue. Toutefois l'histoire des phénomènes du sommeil n'offre certainement aucun trait plus étrange.

[1] *Cité de Dieu*, liv. XXII, ch. 8.
[2] De curâ gerendâ pro mortuis. N° 13.

Augustin, dont l'esprit méditatif fuyait l'agitation des villes, se fit une vie solitaire aux environs de Thagaste. Il se débarrassa, au profit des pauvres, du peu de biens qu'il avait, s'entoura de ses fidèles amis et de quelques disciples, vécut en communauté, et se remit à écrire. Il acheva les livres des *Mœurs de l'Eglise catholique*, des *Mœurs des manichéens* et *De la Grandeur de l'âme*, qu'il avait commencés à Rome.

Ce dernier ouvrage [1] est un dialogue entre Augustin et Evode; il résume les entretiens de ces deux amis sur la nature de l'âme, sur sa raison d'être, ses aspirations, sa force, son but. Ce livre est une grande date dans l'histoire de la philosophie. Il complète les *Soliloques* avec les plus merveilleux éclairs de génie métaphysique. Les principes qui s'y trouvent établis sont les guides immortels de la philosophie spiritualiste. C'est l'homme esprit dans toute sa gloire, et c'est aussi la gloire de Dieu éclatant surtout dans la création de l'esprit lui-même. Descartes est tout entier dans cette composition. Il ne s'est pas rencontré un génie plus fin, plus subtil, plus pénétrant qu'Augustin, et le livre *De la Grandeur de l'âme* est une des trois ou quatre productions où ce génie philosophique s'est le mieux montré. Nous ne nous expliquons pas qu'on ait pu agiter la question de savoir si cet ouvrage était bien réellement du fils de Monique. Si la forme même n'eût pas été une preuve suffisante, le doute n'aurait plus été permis en voyant l'évêque d'Hippone ranger ce livre au nombre des siens dans la Revue de ses ouvrages, en lisant la lettre [2] d'Augustin à Evode, alors évêque d'Uzale, écrite en 414, et dans laquelle l'évêque d'Hippone renvoie son ami au livre *De la Grandeur de l'âme*.

Ne laissons pas passer sans une mention sérieuse le livre des *Quatre-vingt-trois questions*. Depuis la conversion d'Augustin, chaque fois que ses amis le voyaient inoccupé, ils lui adressaient des questions de philosophie ou de morale, et le maître y répondait. Ces questions et ces réponses avaient été conservées. Augustin les fit réunir plus tard, lorsqu'il était évêque;

[1] De quantitate animæ. — [2] Lettre 162.

mais nous en parlons ici, parce qu'elles appartiennent particulièrement à l'année 388. Augustin s'est expliqué plus d'une fois sur la grande question de la nature des idées; son enseignement a ouvert à la philosophie moderne une voie où sont entrés les meilleurs génies. Peu de temps avant sa conversion, il s'était nourri de Platon, de Plotin et de Porphyre; leur spiritualisme et leur doctrine sur le monde intelligible, sur les régions invisibles, avaient pénétré fort avant dans son esprit; toutefois l'éternité de la matière, telle qu'on la trouve dans le *Timée*, cette opinion si féconde en erreurs capitales, laissait un immense abîme entre l'enseignement du disciple de Socrate et l'enseignement de nos livres saïnts.

Il a fallu la révélation pour apprendre aux hommes le dogme si lumineux de la création du monde; le penseur de Thagaste, éclairé par l'Ecriture, a montré ce qu'aurait pu faire le penseur d'Athènes dans la même condition.

Saint Augustin philosophe, c'est Platon chrétien.

La quarante-sixième question du livre des *Quatre-vingt-trois questions* renferme une indication du système d'Augustin sur la nature des idées. Il les appelle certaines formes principales, raisons des choses, stables et immuables, éternelles et toujours les mêmes, renfermées dans la divine intelligence; elles ne naissent ni ne meurent, mais elles sont le modèle de tout ce qui naît et meurt. L'âme raisonnable peut seule les voir; elles les voit avec son œil intérieur. C'est surtout l'âme sainte et pure qui s'élève à la vision de ces idées éternelles, parce qu'elle a l'œil sain, net, et en quelque sorte semblable aux choses qu'elle s'efforce de connaître. La sagesse divine n'a pu créer que les choses bonnes et raisonnables; ces choses-là ne peuvent exister en dehors de Dieu. Si les raisons des choses créées ou à créer sont renfermées dans la divine intelligence, ces raisons sont éternelles et immuables; en Dieu rien n'existe qui ne soit immuable et éternel. Ces raisons sont non-seulement des idées, mais encore des vérités, et toute existence est une sorte de participation à ces raisons ou à ces vérités. Ainsi chaque chose a son idée en Dieu, formellement distinguée de toute autre idée. Voir en Dieu les idées éternelles, ce n'est pas voir clairement dès ce monde l'essence divine.

Quelques années auparavant, Augustin avait dit dans les *Soliloques :* « Qui est assez aveugle « d'esprit pour ne pas reconnaître que les fi- « gures géométriques habitent au sein de la « vérité elle-même? » Il redira, dans le *Traité du libre arbitre*, que la raison et la vérité des nombres n'appartiennent point aux sens du corps. Le système des idées éternelles se retrouve dans tous les ouvrages philosophiques d'Augustin; et si on perdait ce système de vue, on comprendrait mal la théologie de ce grand docteur.

Il a été dit dans les *Soliloques* que c'est le triple secours de la foi, de l'espérance et de la charité qui guérit l'âme humaine et lui permet de voir, c'est-à-dire de concevoir son Dieu. Malebranche, en prenant tout le système de saint Augustin, a oublié à quelles conditions le grand homme africain promet la connaissance des vérités divines; au lieu de la perfection morale résumée par les trois vertus, Malebranche établit qu'on peut monter aux vérités divines à l'aide de la seule opération de l'esprit. La philosophie de l'auteur de la *Recherche de la vérité* était née de celle de saint Augustin; mais le célèbre oratorien la poussa à des conséquences qu'Augustin eût désavouées. Le grand nom de Leibnitz se présente à notre esprit pendant que nous touchons à ces questions philosophiques; l'*Harmonie préétablie* n'est autre que le système des idées éternelles d'après lesquelles se produisent les passagères variétés de la création.

Augustin, que Jacques Brucker appelle l'*Astre brillant de la philosophie*[1], et qui, d'après le docteur Conel[2], demeure le maître de tous dans les sciences divines et humaines, à l'exception des auteurs sacrés, a imprimé au monde philosophique une direction très-élevée, en établissant une distinction entre les idées et nos connaissances; il est ainsi le père de la vraie philosophie chrétienne; il a débarrassé l'école de ce trop fameux principe péripatéticien : *Il n'y a rien dans l'esprit qui n'ait passé par les sens.*

Les manichéens étaient à cette époque les ennemis les plus dangereux de l'Eglise; l'apparente sévérité de leurs mœurs trompait les peuples; ils calomniaient la vie et les doctrines des catholiques, poursuivaient de leur mépris l'Ancien Testament, faisaient un triage des enseignements évangéliques, et se posaient sur les ruines de l'édifice chrétien comme les seuls représentants de la vérité, comme des modèles

[1] *Hist. crit. de la philos.*, t. III, p. 385. — [2] *Resp. ad Joan. Burq.*

accomplis. Augustin tourna contre eux ses armes, ou plutôt, pour arriver à la victoire, il n'eut qu'à tracer d'un côté le tableau fidèle des doctrines et des mœurs catholiques, et de l'autre le tableau réel des mœurs des manichéens. C'est ce qu'il fit dans les deux livres dont nous allons parler. Le premier de ces livres, celui des *Mœurs de l'Église catholique* nous occupera particulièrement; il a une valeur indépendante des circonstances qui l'ont produit; il est aussi intéressant aujourd'hui qu'il l'était il y a quatorze siècles ; c'est un monument dont l'importance durera autant que l'Église catholique.

Le livre est divisé en trente-cinq chapitres.

La mansuétude d'Augustin éclate dès le commencement de l'ouvrage. Quoique les dérèglements des manichéens lui soient connus, il les traitera avec douceur : « Je cherche, dit-il, à « les guérir et non pas à les affliger. » Les manichéens ne veulent pas de l'Ancien Testament; l'auteur ne s'appuiera donc que sur le Nouveau, et même sur les seules parties de l'Évangile acceptées par eux. Quand il citera un passage des apôtres, il reproduira un passage tout semblable tiré de l'Ancien Testament, et les manichéens verront de la sorte que les Écritures, contre lesquelles se sont amoncelés les flots de leur haine, sont celles de Dieu et de Jésus-Christ.

Dans les instructions qui regardent le salut, l'autorité doit marcher avant la raison. L'autorité tempère l'éclat de la vérité par quelque chose de plus accessible à l'homme et de plus proportionné à la faiblesse de ses yeux. Cependant les manichéens ne souffrant pas qu'on leur parle d'abord d'autre chose que de la raison, Augustin se conformera à leur marche quoique mauvaise. « Je suis bien aise, dit-il, d'imiter, « autant que j'en suis capable, la douceur de « Jésus-Christ mon Sauveur, qui, pour nous « délivrer de la mort, a daigné s'y soumettre, « et se charger ainsi du mal même dont il vou- « lait nous affranchir. »

L'homme est corps et âme, et sur la terre, l'un n'existe pas sans l'autre ; tous les deux aspirent au bonheur. La perfection de l'âme aide au bonheur du corps, parce que le corps ne se trouve jamais mieux que si l'âme qui l'habite est paisible et réglée. La félicité de l'âme, ce sera d'atteindre au plus haut point possible de perfection et de sagesse. Lorsque l'âme veut devenir meilleure, elle tend vers quelque chose qui n'est pas elle, qui est hors d'elle : cette chose, différente d'elle-même, et qui peut lui donner une plus grande perfection morale, c'est Dieu ! la vertu, c'est ce qui mène à Dieu ; on devient vertueux par l'énergique volonté de se porter vers Dieu. Mais comment nous porter vers Dieu sans le voir? et comment le voir avec nos yeux faibles et corrompus? La raison, qui a pu nous conduire jusqu'ici, n'a plus rien à nous répondre ; elle est impuissante à pénétrer les choses divines. Mais voici l'autorité : Dieu lui-même a daigné parler dans son amour pour les hommes. Que notre faible raison se taise, quand c'est Dieu même qui nous parle.

La possession de Dieu sera la possession du souverain bien. Il est un précepte qui dit : « Vous aimerez le Seigneur de tout votre cœur, « de toute votre âme, de tout votre esprit. » L'observation de ce précepte est un acheminement vers la félicité infinie. Posséder Dieu, ce n'est pas être fondu en sa substance, de sorte qu'on ne fasse plus qu'un avec lui, c'est être plus près de Dieu ; c'est être éclairé, environné, pénétré de sa vérité et de sa sainteté éternelles.

Augustin établit la conformité de l'Ancien et du Nouveau Testament; puis, s'adressant aux manichéens, il leur dit :

« Je pourrais, selon la médiocrité de mes lumières et de mes forces, discuter en détail toutes les paroles que je viens de rapporter, et vous exposer ici ce que Dieu m'a fait la grâce d'apprendre des merveilles qu'elles renferment, merveilles dont l'expression demeure souvent au-dessus de la faiblesse du langage. Mais il faut bien s'en garder, tant que vous serez en disposition d'*aboyer* contre les divins livres. L'Evangile nous défend de présenter les choses saintes aux *chiens*. Ne vous offensez pas si je vous parle ainsi : j'aboyais autrefois moi-même; j'ai été de ces chiens dont parle l'Evangile[1], etc... »

Un peu plus bas, Augustin dit aux manichéens :

« Ah ! si vous vouliez chercher dans l'Eglise catholique ceux qui sont le mieux instruits de sa doctrine; si vous vouliez les écouter comme je vous ai écoutés durant les neuf ans où, me tenant dans l'erreur, vous vous êtes joués de ma crédulité, vous seriez vite désabusés, et vous comprendriez la différence qu'il y a entre

[1] Chap. 18.

la vérité et les vaines imaginations dont vous êtes prévenus ! »

Augustin définit et explique avec une grande abondance d'idées les quatre vertus : la tempérance, la force, la justice et la prudence.

Après avoir montré à l'homme ses devoirs envers Dieu, il lui montre ce qu'il se doit à lui-même, ce qu'il doit à son prochain. Un second précepte a été donné : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même. » L'amour du prochain est comme le berceau où l'amour de Dieu s'accroît et se fortifie. On aime plus facilement le prochain qu'on n'aime Dieu, parce qu'il est plus facile de comprendre le prochain que Dieu. Le prochain, c'est l'homme, c'est une image de nous-mêmes; Dieu, c'est une beauté, une force, une lumière infinie, qu'on ne comprend qu'après avoir franchi le cercle des choses visibles. C'est à l'amour de Dieu et du prochain que se réduit toute la doctrine des *Mœurs*.

Les manichéens, comme nous l'avons déjà dit, rejetaient le témoignage de l'autorité, pour ne pas reconnaître les Ecritures; or, ils voulaient qu'on ajoutât foi à leurs propres livres, dont le crédit pourtant ne pouvait être appuyé que sur une certaine autorité. Mais n'y aurait-il pas eu plus de bon sens, de raison, de dignité d'esprit à recevoir des livres, objet de la vénération du monde entier, que des livres sortis on ne sait d'où, et qu'un petit nombre d'hommes seulement connaissait?

Puisque les manichéens parlaient tant de morale, pourquoi ne pas s'incliner avec respect devant les Ecritures où sont renfermés les préceptes qui sont le fondement et la règle de toute morale? et pourquoi chercher à ravir au christianisme ce qui fait sa principale beauté, sa plus haute gloire aux yeux des hommes?

La règle de tout chrétien est d'aimer Dieu de toute la puissance de son esprit, et son prochain comme lui-même. Cette morale toute divine resplendit dans l'Eglise catholique; Augustin, dans une longue apostrophe [1] à cette véritable mère des chrétiens, proclame les doctrines que l'Eglise n'a jamais cessé d'enseigner à ses enfants.

Le catholicisme sait former les hommes par des enseignements et des exercices proportionnés aux forces et à l'âge de chacun, proportionnés encore plus à l'âge qui se compte par les divers degrés de l'avancement de l'âme, qu'à celui dont les années sont la mesure. On réserve aux *enfants* les instructions et les pratiques faciles; on réserve aux *hommes faits* les vérités élevées et les exercices forts; les *vieillards* reçoivent les lumières pures et tranquilles de la sagesse. L'Eglise catholique a tout prévu et s'étend à tout dans ses enseignements salutaires. Elle a tracé aux maris et aux femmes des devoirs d'autorité douce et de chaste soumission; elle a soumis les enfants à ceux de qui il tiennent la naissance; elle les place sous la domination des parents, dans une espèce de servitude libre, comme l'empire donné sur la famille est tout de tendresse et de douceur. Elle tient les frères encore plus étroitement unis par le lien de la religion que par celui du sang, inspire une bienveillance réciproque à tous ceux que lie la parenté ou l'alliance, et fait subsister l'union des cœurs aussi bien que celle de la nature.

L'Eglise catholique apprend aux serviteurs à s'attacher à leurs maîtres, bien plus par l'amour de leur devoir que par la nécessité de leur état; elle inspire aux maîtres de la bonté pour leurs serviteurs, en leur remettant sans cesse devant les yeux que Dieu est le maître commun des uns et des autres; elle ne se borne pas à unir les citoyens d'une même ville, elle unit encore les différentes nations et tout ce qu'il y a d'hommes sur la terre, non-seulement par les liens de la société civile, mais en les faisant ressouvenir qu'étant tous descendus d'un même père, ils sont tous frères les uns des autres. L'Église catholique apprend aux rois à bien gouverner les peuples, et aux peuples à obéir à leurs rois. C'est en se tenant attaché aux mamelles de l'Église catholique, que l'homme puise une grande force, et se trouve enfin capable de suivre Dieu et de l'atteindre. Tels sont les enseignements, tel est le génie de l'Église catholique; ils sont demeurés les mêmes depuis qu'Augustin traçait leur sublime caractère à la face de l'univers.

Augustin fait suivre la peinture de la doctrine de la peinture des mœurs. Les manichéens s'offraient au monde comme les seuls vertueux, les seuls purs; ils ouvraient les yeux sur les désordres de quelques chrétiens, pour les fermer sur la sainteté de ces milliers de fidèles qui, principalement en Orient et en Égypte, étonnaient la terre par le spectacle de leur perfection. Les solitaires, cachés au fond des déserts, n'ayant pour nourriture que du pain et

[1] Chap. 30.

de l'eau, passant leurs jours à s'entretenir avec Dieu, à contempler sa beauté souveraine avec l'œil d'une intelligence épurée, ont été accusés d'excès dans la vertu, accusés aussi de s'être rendus inutiles aux hommes, comme si leurs prières n'attiraient pas des bénédictions sur le monde, comme si l'exemple d'une telle vie n'était pas puissant pour inspirer l'amour du bien !

Augustin ne parlera point des solitaires, quoique les manichéens n'eussent guère pu continuer à vanter leur tempérance, à côté de ces anachorètes catholiques qu'on accuse d'avoir passé les bornes de la faiblesse humaine ; il citera ceux qui, réunis en communauté et dans des conditions moins supérieures aux forces de l'homme, vivent humbles, doux et tranquilles, dans la chasteté, les prières, les lectures et les conférences spirituelles. Nul d'entre eux ne possède quoi que ce soit, mais le travail de leurs mains leur donne une paisible indépendance. A mesure qu'ils achèvent un ouvrage, ils l'apportent à leur *doyen ;* c'est ainsi qu'ils appellent le chef de chaque dizaine, car les religieux étaient partagés en dizaines. Le doyen (*decanus*) épargne aux religieux tous les soucis temporels ; il leur fournit chaque chose dont ils ont besoin, avec une parfaite exactitude, et rend compte de tout au *père* ou à l'abbé. A la fin du jour chacun sort de sa cellule pour se rendre auprès du père ; plus d'une communauté réunit trois mille moines et même davantage. Le père adresse la parole à tous ces religieux rangés autour de lui ; ils l'écoutent dans un merveilleux silence, et l'impression que fait en eux son discours n'éclate que par les soupirs et les larmes. Si quelque mouvement extraordinaire d'une joie toute sainte leur arrache des paroles, c'est avec tant de modestie et si peu de bruit, qu'on ne s'en aperçoit pas. Après l'exhortation, ils vont prendre leur nourriture, bien simple et bien frugale : la viande et le vin en sont bannis. Le superflu du produit des ouvrages de la communauté est distribué aux pauvres. Ces religieux travaillent tant et dépensent si peu pour leur vie, qu'ils peuvent souvent envoyer des navires chargés de vivres aux lieux où règne la misère. Mais, ajoute Augustin, nous avons assez parlé de ce qui est connu de tout le monde.

Il y avait aussi des communautés de femmes chastes, sobres et laborieuses : elles filaient et tissaient des étoffes pour se vêtir elles et leurs frères, qui, de leur côté, en échange des vêtements, leur fournissaient des vivres. Ce n'étaient point les jeunes religieux, mais les plus sages et les plus éprouvés des vieillards qui apportaient ces provisions ; ils les déposaient à l'entrée du monastère, sans aller plus avant. « Quand je voudrais, dit Augustin, entre-« prendre de louer de telles mœurs, une telle « vie, un tel ordre, une telle institution, je ne « saurais le faire dignement ; je craindrais de « donner à penser que le fond des choses n'est « pas d'assez grand prix pour se soutenir par « soi-même, et qu'il ne suffit pas de l'avoir ex-« posé, si on ne le relève encore par les orne-« ments de l'éloquence. »

Mais la pureté des mœurs et la sainteté de l'Église catholique ne sont pas renfermées dans d'aussi étroites bornes. Parmi les évêques, les prêtres, les diacres et les autres ministres chargés de la dispensation des saints mystères, que d'hommes vraiment saints. Leur vertu est d'autant plus admirable qu'il est plus difficile de la conserver dans le commerce du monde et dans l'agitation de la vie qu'on y mène. Ceux qu'ils ont à conduire ne sont pas des gens qui se portent bien; mais des malades à guérir. Il faut même supporter les vices des peuples avec beaucoup de patience, si on veut en venir à bout ; avant de se trouver en état de remédier au mal, on est souvent forcé de le tolérer longtemps. Or il en coûte de conserver, au milieu du trouble des affaires humaines, le calme de l'esprit et un genre de vie réglé. Les solitaires sont où l'on vit bien ; les évêques et les prêtres sont où l'on ne fait qu'apprendre à bien vivre.

Augustin passe aux cénobites qui vivent dans les villes. « J'en ai vu, dit-il, à Milan, un très-« grand nombre ; ils vivaient saintement dans « une même maison, sous la conduite d'un « prêtre docte et pieux. J'ai encore vu à Rome « plusieurs de ces monastères, dont chacun est « gouverné par celui de tous qui a le plus de « sagesse et de connaissance des choses de « Dieu. On s'y montre exactement et constam-« ment soumis aux règles de la charité et de la « sainteté chrétiennes, et en même temps on « y vit dans la liberté que Jésus-Christ nous a « acquise. Ces religieux ne sont à charge à per-« sonne, pas plus que les premiers dont j'ai « parlé ; ils vivent du travail de leurs mains, « selon la coutume des Orientaux et à l'exemple « de saint Paul. J'ai su que quelques-uns pous-

« saient le jeûne si loin qu'on aurait peine à le « croire. L'ordinaire, parmi eux, est de ne « faire qu'un seul repas à la fin du jour; mais « il s'en trouve qui passent quelquefois jusqu'à « trois ou quatre jours sans boire ni manger. « Et ce ne sont pas seulement des hommes qui « vivent de la sorte, mais des compagnies en- « tières de vierges et de veuves demeurant en- « semble, faisant de la toile et des étoffes de « laine dont le produit fournit à leurs besoins. « La plus digne et la plus capable est à la tête « de la communauté. Quelque sévère que soit « la vie de ces maisons, chacun ne pratique les « austérités que selon la mesure de ses forces[1]. « On n'oblige personne à faire plus qu'il ne « peut. » La plupart de ces religieux s'abstenaient de viande et de vin, excepté quand ils étaient malades; ils acceptaient cette abstinence dans un esprit pénitent, et ne s'y condamnaient point par des idées superstitieuses, à la manière des manichéens qui regardaient la chair comme impure, et le vin comme le fiel de la puissance des ténèbres.

Il était beau pour un catholique d'avoir à montrer à des ennemis le spectacle de tant de vertus. Augustin avait bien le droit de dire aux manichéens : Attaquez ceux-là, si vous le pouvez, regardez-les bien; comparez vos jeûnes à leurs jeûnes, votre chasteté à leur chasteté, leur modestie à votre modestie, et vous saurez la différence qu'il y a entre la réalité et les apparences, entre la voie droite et celle de l'erreur, entre le port assuré de la vraie religion et les écueils où la voix trompeuse des sirènes de la superstition fait tomber ceux qui la suivent! — Les manichéens n'avaient pas le droit de juger de la morale chrétienne par les dérèglements ou les erreurs de quelques chrétiens indignes de ce nom. Qu'importaient aux vrais catholiques ces prétendus fidèles qui adoraient des sépulcres et des images, qui buvaient sur les tombeaux avec intempérance, qui préparaient des festins à des cadavres, et qui, en les ensevelissant, s'envelissaient eux-mêmes par leurs désordres qu'ils prenaient pour des actes religieux? Parmi l'innombrable multitude de chrétiens, quoi de surprenant qu'il se rencontre des gens livrés au mal? Ceux que les manichéens condamnaient étaient déjà condamnés par l'Eglise catholique. Si on laisse les mauvais dans l'Eglise, c'est l'ivraie qu'on laisse au champ du Seigneur, de peur qu'en l'arrachant on n'arrache aussi le bon grain : la séparation se fera dans son temps. Quand le maître viendra, il nettoiera son aire et séparera la paille du froment.

Voilà, en quelques pages, l'esprit et les principales données de ce livre qui réduisait en poussière les calomnies des manichéens, montrait dans toute sa beauté la morale chrétienne, et présentait à l'admiration du monde cette société nouvelle née du calvaire, parée d'une perfection céleste que les siècles anciens n'avaient pas soupçonnée.

En regard de ce tableau si glorieux pour notre foi, le tableau des mœurs des manichéens établissait un étrange point de comparaison. Dans le livre qui fut une suite du livre des *Mœurs de l'Eglise catholique*, Augustin arracha le masque à ces pieux imposteurs et déchira le voile derrière lequel ils cachaient le mensonge de leur vie. Il dit aux manichéens que, parmi leurs élus, il ne s'en est pas rencontré un seul dont la conduite ait été conforme à leurs maximes. Ils proscrivaient le vin, la viande, les bains, et ne s'en faisaient pas faute dans le secret de leurs jours. La chasteté du foyer domestique n'était pas toujours à l'abri de leurs attaques. Augustin lui-même avait vu de ses propres yeux, dans un carrefour de Carthage, plusieurs élus suivre avec d'étranges façons certaines femmes : on comprenait sans peine que c'était là une habitude dont ils ne se cachaient pas entre eux. Cette corruption demeurait impunie.

En 372, une loi de Valentinien avait défendu aux manichéens de tenir des assemblées. Constance[1], qui depuis a été inscrit au nombre des saints de l'Eglise catholique, était alors auditeur manichéen. Il possédait de grands biens, et proposa aux élus de les réunir en communauté à ses dépens et de les ranger sous la règle de Manichée; l'offre fut acceptée. La règle était apparemment assez dure. Les élus manichéens, qui ne parlaient que d'austérité, se trouvèrent mal à leur aise quand il fallut subir les sévérités d'un tel régime; leur hypocrisie fut percée à jour; ils déguerpirent tous successivement. Augustin n'avait consigné ce fait dans son livre qu'après s'être assuré à Rome de son exactitude. Augustin peignit les mœurs

[1] Plus tard, saint Augustin, dans sa *Règle*, recommanda que les austérités fussent proportionnées aux forces de chacun.

[1] On ne sait pas avec précision quel est ce Constance. Saint Augustin, saint Prosper et Pallade parlent d'un Constance qu'ils mêlent à divers événements.

des manichéens pour faire tomber leurs mensonges devant le monde, et faire germer dans leurs âmes des sentiments meilleurs. Il ne s'emportait point contre les erreurs des manichéens, mais elles lui inspiraient une compassion profonde.

Cette douceur de langage, jointe à l'autorité que donnait à Augustin son passé avec les manichéens, était propre à ramener les sectaires de bonne foi. Il y a dans la modération une grande puissance pour mener à la vérité, et cette puissance de miséricorde et d'amour ne quittera jamais les écrits d'Augustin. Dans les luttes de toute sa vie contre les dissidents, sa bonté achevait ce qu'avait commencé la vigueur de sa parole. Lorsqu'on a été faible soi-même, on traite doucement les faibles. Deux choses vous rendent indulgent : l'expérience des infirmités de l'humaine nature, ou la connaissance profonde de ses infirmités. Augustin avait ces deux choses, et voilà pourquoi il s'est montré si compatissant pour les hommes.

CHAPITRE HUITIÈME.

Correspondance entre saint Augustin et Nébride. — Mort d'Adéodat. — Les six livres sur la musique. Le livre de la véritable Religion.

La retraite d'Augustin aux environs de Thagaste était trop voisine de la ville pour que sa solitude fut respectée. Dans une lettre écrite vers la fin de l'année 388, Nébride plaint son ami d'être livré aux importunités de ses compatriotes qui lui prenaient son temps et ses forces; pourquoi les amis d'Augustin ne s'occupaient-ils pas de protéger ses loisirs? A quoi songent donc Romanien et Lucinien? « Que les importuns m'entendent, dit Nébride; moi je crierai, moi j'annoncerai que vos amours, c'est Dieu; que votre goût, c'est de le servir et de vous attacher à lui. Je voudrais vous emmener dans ma maison des champs et vous y mettre en repos. Je ne craindrai point de passer pour un ravisseur auprès de tous ces gens que vous aimez trop et qui vous aiment tant. »

Il nous reste des fragments d'une correspondance philosophique entre Nébride et Augustin, qui se rapporte à l'année 389. Nébride pose à son ami diverses questions : la mémoire peut-elle agir sur l'imagination? Est-ce des sens ou d'elle-même que l'imagination tire les images des choses? Comment les démons peuvent-ils envoyer aux hommes des songes et des illusions nocturnes? Qu'est-ce que les chrétiens entendent par l'union mystérieuse qui s'est faite entre la nature divine et la nature humaine? Pourquoi le fils s'est-il incarné plutôt que le père? L'âme, outre le corps auquel elle est unie, n'en a-t-elle point quelque autre plus subtil et dont elle soit inséparable? Puisque les hommes, quoique différents les uns des autres, font néanmoins les mêmes choses, pourquoi le soleil ne fait-il pas la même chose que les autres astres? La sagesse suprême et éternelle renferme-t-elle en soi l'idée de chaque homme en particulier? Augustin répond à toutes ces questions avec pénétration et vivacité.

Nébride l'accuse tendrement de ne pas songer assez aux moyens de passer leur vie ensemble. Augustin se défend de ce reproche qui afflige son cœur. Dans sa situation nouvelle, il est mieux là où il est maintenant, qu'il ne le serait à Carthage ou aux environs de Carthage. Il ne sait comment faire avec Nébride[1]. Lui enverra-t-il une voiture pour l'amener dans sa retraite? Mais Nébride est malade, et sa mère, qui ne voulait pas le laisser partir en bonne santé, le voudra bien moins dans l'état de souffrance et de faiblesse où il se trouve. Faut-il qu'Augustin aille le joindre? Mais il a des compagnons de solitude qu'il ne saurait emmener et qu'il ne croit pas devoir quitter; Nébride est capable de converser utilement avec lui-même, et les jeunes compagnons d'Augustin n'en sont pas encore là. Faut-il qu'il aille et qu'il vienne, et qu'il soit tantôt avec Nébride et

[1] Lettre 10.

tantôt avec eux ? Mais ce n'est là ni vivre ensemble, ni vivre selon leurs projets. De Thagaste au lieu qu'habite Nébride, le trajet n'est pas petit, c'est un voyage, et dans ces voyages répétés il n'y aurait plus ni repos ni loisir. De plus, Augustin est délicat et souffrant; il ne peut pas tout ce qu'il voudrait, et se résigne à ne vouloir que ce qu'il peut. Tous ces embarras d'allées et de venues ne conviennent pas à ceux qui pensent à ce dernier voyage qu'on appelle la mort. le seul voyage qui mérite d'occuper l'esprit de l'homme. Il est des personnes privilégiées qui, dans le fracas des voyages, conservent le calme et la tranquillité du cœur, et qui, dans les agitations, ne perdent pas de vue la fin dernière. Mais Augustin trouve difficile de se familiariser avec la mort au milieu dutumulte des affaires. Il lui faut, quant à lui, une retraite profonde, une entière séparation du bruit de toutes choses qui passent.

Les lettres d'Augustin ravissaient Nébride : « Elles sont grandes, lui disait-il, non par l'é« tendue, mais par les choses, et renferment de « grandes preuves de ce qu'il y a de plus « grand. Elles parlent à mon oreille comme le « Christ, comme Platon, comme Plotin. Elles « sont, par leur éloquence, douces à entendre; « par leur brièveté, faciles à lire; par leur sa« gesse, profitables à suivre.[1] » De son côté, Augustin parlait à Nébride de ses *divines pensées*, et de la peine qui s'attachait au moindre retard de sa correspondance[2].

Nébride mourut chrétien peu de temps après. « Quoi que puisse être le sein d'Abraham, di« sait Augustin, c'est là que mon cher Nébride « est vivant. »

C'est durant le dernier temps du séjour d'Augustin aux environs de Thagaste que nous devons placer l'époque de la mort de son fils Adéodat. Ce jeune homme qu'Augustin appelle l'*enfant de son péché*[3], et dans lequel il ne voulait reconnaître rien de lui que son *péché*, étonnait par sa vive intelligence; de bonne heure il avait été admis aux graves conférences de son père. « La grandeur de son esprit, dit « saint Augustin, me causait une sorte d'épou« vante. » Ce précoce génie se révèle dans les dialogues du *Maître*[4], où l'introduisait Augustin; les paroles d'Adéodat y sont exactement reproduites; celui-ci avait alors seize ans. Le livre des *Dix Catégories* tirées d'Aristote lui est adressé. Depuis son baptême, Adéodat avait vécu comme vivent les anges; il avait dix-sept ou dix-huit ans lorsqu'il quitta la terre. Son père nous dit dans ses *Confessions*, qu'il a gardé d'Adéodat un souvenir qui n'est mêlé d'aucune crainte, car Dieu lui avait pardonné les fautes de son adolescence, et épargné celles de l'âge mûr.

Les trois années d'Augustin aux environs de Thagaste ne furent pas moins fécondes que les six mois passés à Cassiacum; Augustin s'y appliqua aux Écritures plus qu'il ne l'avait fait jusque-là. Dans l'intérêt de ses études bibliques, il se remit au grec, qui avait inspiré tant d'aversion à son enfance; les diverses éditions des Septante et les meilleurs interprètes grecs, la traduction latine faite sur l'hébreu par saint Jérôme, furent autant de voies qui le conduisirent dans le sanctuaire de la divine parole. Nous avons parlé de quelques livres commencés à Rome et achevés dans la solitude de Thagaste; nous avons cité aussi le livre du *Maître :* les autres ouvrages qui sortirent de cette retraite furent les deux livres sur la Genèse contre les manichéens, composés en 389; les six livres sur la musique, commencés en 387 et terminés en 389, et le livre *De la véritable Religion*. Du commentaire de la Genèse, la vérité s'échappe tout armée contre les disciples de Manès. Dans ce travail se montre pour la première fois le pénétrant génie d'Augustin dans l'interprétation des livres divins.

Les six livres de la musique, composés à des heures de loisir, avaient pour but de mener à Dieu, à l'harmonie éternelle, ceux qui aiment les lettres et la poésie. La musique était comme un moyen de plus qu'Augustin reconnaissait pour arriver aux magnifiques merveilles de l'infini. Dans la Revue de ses ouvrages, le docteur traite sévèrement les six livres sur la musique, parce qu'il les juge au point de vue de la gravité de sa position épiscopale; de pieux auteurs ont cru devoir accepter cette sévérité. Mais il appartient à l'appréciateur moins exclusif de rendre au génie toute la gloire de ses œuvres, et de le relever lorsqu'il se condamne lui-même par trop de scrupules.

L'imagination d'Augustin planait dans l'immensité. Dans son ardent besoin d'ouvrir aux hommes toutes sortes de voies pour les conduire à Dieu, le solitaire de Thagaste s'était arrêté à la musique, qui a toujours eu le privilége de ravir au ciel les âmes d'élite. En 408,

[1] Lettre 6. — [2] Lettre 11. — [4] Livre IX, ch. 6. — [3] Le livre du *Maître* fut composé en 389.

l'évêque Mémorius avait demandé cet ouvrage à l'évêque d'Hippone. Celui-ci, dans sa réponse[1], s'excusait de ne l'avoir point encore envoyé; il désirait le corriger, mais le poids des affaires ne lui en laissait pas la liberté. Les six livres traitent seulement du temps et du mouvement; saint Augustin avait le projet d'ajouter encore six autres livres sur la modulation : il dit à Mémorius que, depuis qu'il a été chargé des soins de l'épiscopat, *toutes ces charmantes frivolités lui sont tombées des mains.* Il ne savait même pas à cette époque s'il pourrait retrouver ce qu'il avait fait. Saint Augustin regarde les cinq premiers livres comme fort difficiles à entendre, à moins qu'on n'ait quelqu'un qui non-seulement puisse distinguer ce qu'il faut dire à chacun des interlocuteurs, mais encore qui puisse faire sonner les longues et les brèves ; en sorte que les différentes proportions des nombres s'entendent et frappent l'oreille. Cela est d'autant malaisé, ajoute-t-il, que les sons des mots apportés en exemple sont entremêlés de certains silences mesurés qu'on ne saurait reconnaître, à moins d'être aidé par un homme qui prononce selon les règles.

En adressant à Mémorius le sixième livre, le seul qu'il eût trouvé, il lui disait modestement que les cinq premiers ne valaient pas la peine d'être lus ni étudiés. Il est vrai, d'ailleurs, que le sixième livre est comme un résumé des cinq premiers. Il termine ainsi sa lettre : « Je n'ai point marqué les mesures des vers de « David, parce que je les ignore. Je ne sais pas « l'hébreu, et le traducteur n'a pu faire passer « les mesures dans sa version, de peur de nuire « à l'exactitude du sens. Au reste les vers hé- « breux ont des mesures certaines, si j'en crois « ceux qui entendent bien cette langue ; car le « saint Prophète aimait la pieuse musique, et « c'est lui, plus que tout autre, qui m'a inspiré « un goût si vif pour ces sortes d'études. »

Il n'y a peut-être pas quatre hommes en Europe qui aient lu les six livres de saint Augustin sur la musique. Cet ouvrage, plein de choses ingénieuses et profondes et qui n'a point reçu, au grand regret de la postérité, le complément que l'auteur avait en vue, est un curieux monument de l'état de l'art dans ces âges reculés. Augustin s'y montre grand artiste par la savante étude des formes et des puissances de l'harmonie, et grand poète par la façon dont il la rattache à l'âme humaine et la fait monter à Dieu comme à sa source et à son principe éternel.

Parmi les ouvrages que produisit Augustin à cette époque, il en est un qui est surprenant : le livre *De la véritable Religion.* Le fils de Monique, nouveau venu dans la milice évangélique, remue les questions chrétiennes avec une puissance qui semblerait ne devoir appartenir qu'aux vieux athlètes de la foi. On sent monter comme une sève d'inspiration et de vérité dans ce jeune génie qui s'épanouit sous le soleil du christianisme. Nous parlerons avec étendue du livre *De la Religion* pour que nos lecteurs puissent tirer profit des pensées et des raisonnements qui s'y trouvent renfermés. L'auteur va toujours au fond des choses ; il prend toujours les questions par les racines, et quand on désire faire connaître une œuvre de ce penseur abondant et profond, il faut bien se garder d'une analyse superficielle.

Au milieu des nations polythéistes, il y avait des sages ou philosophes qui professaient sur la divinité des idées différentes de celles du peuple, et qui cependant se mêlaient au peuple, au pied même des autels, sous les voûtes des mêmes temples. Leur pensée propre était opposée aux doctrines qu'ils avaient l'air de pratiquer extérieurement. Socrate jurait par un chien, par une pierre, par le premier objet qui frappait son regard. Les moindres ouvrages de la nature étaient produits par l'ordre de la divine Providence ; ces ouvrages lui paraissaient meilleurs et plus dignes d'adoration que les dieux sortis du ciseau de l'ouvrier. Par là, Socrate voulait avertir les hommes de leur erreur, et ramener leur esprit vers la suprême Divinité ; il leur montrait aussi combien il était insensé d'imaginer que ce monde visible fût Dieu lui-même, puisque la moindre parcelle de ce monde, une pierre ou un morceau de bois, eût alors mérité les hommages des mortels comme faisant partie de la Divinité. Socrate proclamait ainsi la croyance à un Dieu unique, auteur des âmes et du monde visible.

Platon écrivit ensuite d'une manière plus attrayante pour plaire, dit Augustin, que puissante pour persuader ; car, ajoute-t-il, Dieu n'avait point appelé ces sages à convertir les peuples, à les faire passer de la superstition des idoles et de cette folie universelle au culte du vrai Dieu. Socrate adorait les mêmes idoles que le peuple. Depuis sa condamnation et sa mort,

[1] Lettre 101.

personne n'osa plus jurer par un chien ni donner le nom de Jupiter aux pierres qu'on rencontrait. On se contenta de consigner dans les livres les maximes du maître, et de les conserver dans la mémoire des hommes.

Augustin ne veut pas examiner quels motifs ont pu porter les philosophes d'Athènes à cacher leur véritable doctrine ; est-ce la crainte de la mort, est-ce l'inopportunité du temps ? Il se dispense de juger cette question ; mais, sans offenser les platoniciens de son époque, il ose assurer que l'heure est venue où nul ne peut plus mettre en doute la vraie religion, la vraie voie qui mène à la béatitude.

Platon enseignait que la vérité ne se voit point par les yeux corporels, mais par un esprit purifié ; que la corruption des mœurs et les images des choses sensibles éloignent du vrai et engendrent dans l'esprit une multitude de fausses opinions ; qu'il faut d'abord guérir notre âme pour qu'elle contemple la forme immuable des choses, la beauté inaltérable qui ne reçoit ni étendue par les lieux, ni changement par les temps, cette beauté que les hommes nient et qui pourtant possède seule l'être souverain et véritable par lequel subsistent toutes les choses dont la durée s'écoule devant nous. D'après l'enseignement de Platon, l'âme raisonnable peut seule jouir, être touchée de la contemplation de l'éternité divine, en tirer son éclat et mériter une vie heureuse. Mais l'âme raisonnable, se laissant atteindre par l'amour et la douceur des choses passagères, s'attachant à la longue accoutumance de cette vie, et aux sens du corps, se perd à la fin dans le vague chimérique de ses imaginations, au point de ne plus comprendre et de tourner en dérision ceux qui proclament l'existence d'un être éternel, visible seulement à l'œil de l'intelligence.

Voilà ce que Platon s'efforçait de persuader à ses disciples.

Si donc un de ses disciples fût venu un jour lui dire : « Maître, n'accorderiez-vous pas les honneurs divins à un homme qui persuaderait aux peuples de croire ces vérités sans les comprendre, et qui inspirerait à ses disciples la force de ne pas céder au courant des opinions vulgaires ? » — Platon aurait répondu qu'aucun homme ne pourrait accomplir une telle œuvre, à moins que la Sagesse de Dieu n'en choisît un, et ne l'unît à elle-même : après avoir éclairé cet élu dès le berceau, non par des instructions humaines, mais par l'infusion d'une lumière secrète et intérieure, il faudrait que la divine Sagesse embellît son âme de grâces, la fortifiât d'une constance si ferme, et enfin l'élevât à un tel point de grandeur et de majesté, que, méprisant ce que les autres hommes souhaitent, supportant tout ce qu'ils craignent, faisant tout ce qu'ils admirent, il pût changer le monde entier, et l'entraîner à une croyance salutaire par la puissance de l'amour et par une irrésistible autorité.

Ainsi aurait répondu Platon :

« Or, s'écrie éloquemment Augustin, si ce que Platon eût dit est réellement arrivé ; si tant de livres et d'ouvrages le publient ; si d'une des provinces de la terre, la seule fidèle au vrai Dieu, et dans laquelle devait naître l'homme admirable dont nous avons parlé, Dieu a tiré des hommes et les a envoyés à travers l'univers pour y allumer les flammes de l'amour céleste par leurs paroles et leurs miracles ; s'ils ont laissé après eux la lumière de la foi répandue dans toute la terre, et, pour ne pas parler des choses passées, si l'on prêche publiquement aujourd'hui dans tous les pays et à tous les peuples *que le Verbe était dans le commencement, que le Verbe était en Dieu, que le Verbe était Dieu, qu'il était dès le commencement dans Dieu, que tout a été fait par lui, et que rien n'a été fait sans lui ;* si on prêche le mépris des trésors de la terre et si on invite à amasser des trésors dans le ciel ; si on prêche une morale sublime à tous les peuples et s'ils l'écoutent avec respect et plaisir ; si le sang de tant de martyrs a fécondé et multiplié les Eglises jusqu'aux pays les plus barbares ; si on ne s'étonne plus maintenant de voir des milliers de jeunes hommes et de vierges vivre dans la continence, au lieu que Platon, par la crainte de l'opinion de son siècle, n'osa point prolonger la chaste vie qu'il avait commencée, et fit un sacrifice à la nature pour expier cette faute ; s'il n'est plus permis maintenant de douter de ces maximes, qu'on ne pouvait d'abord proposer sans extravagance ; si dans les villes, les bourgs, les villages, les campagnes, on prêche ouvertement et puissamment le détachement des choses de la terre, la nécessité de tourner son cœur vers le seul et vrai Dieu ; si dans le monde entier les hommes repètent qu'ils ont le *cœur élevé vers le Seigneur* [1] ; pourquoi demeurer dans l'assoupissement de l'ignorance

[1] Sursum corda; habemus ad Dominum. (Paroles de la Préface de la Messe.)

et de l'erreur ? Pourquoi aller chercher les oracles de Dieu dans les entrailles des bêtes mortes ? Et lorsqu'il s'agit de parler de ces matières, pourquoi aimer mieux avoir Platon à la bouche que Dieu dans le cœur[1] ? »

« Les platoniciens, les philosophes qui s'inspirent aujourd'hui encore des doctrines de Platon, doivent reconnaître Dieu en cette rencontre, et s'incliner devant le maître qui a convaincu de ces vérités tous les peuples du monde. Qu'ils cèdent à celui qui a accompli cette grande merveille, et que leur curiosité ou leur vaine gloire ne les empêche pas de reconnaître la différence qu'il y a entre les conjectures superbes d'un petit nombre de philosophes, et le salut manifeste et la réforme de toutes les nations[2]. »

Ces derniers mots sont bien dignes d'être médités par les esprits prévenus qui, de nos jours encore, s'obstinent à ne voir dans Jésus-Christ, Messie annoncé, Sauveur de la race humaine tombée, que le continuateur naturel de Platon.

Le chapitre V renferme une remarquable parole : « Nous croyons et nous enseignons « comme fondement du salut des hommes, dit « Augustin, que la philosophie, c'est-à-dire « l'amour de la sagesse et la religion, sont une « même chose[3]. »

La vraie religion n'est pas dans la confusion du paganisme, ni dans l'impureté de l'hérésie, ni dans la langueur du schisme, ni dans l'aveuglement du judaïsme, qui n'attend de Dieu que des biens visibles et passagers ; mais elle est seulement parmi les chrétiens catholiques qui gardent la pureté des mœurs et la vérité de la doctrine.

Quelquefois, dit Augustin, des injustices s'accomplissent ; des chrétiens vertueux sont chassés de la communion de l'Eglise par des troubles et le tumulte que les méchants excitent contre eux. Alors ceux-là sont couronnés en secret par le père qui les voit dans le secret[1].

Le premier fondement de la religion catholique, c'est l'histoire, c'est la prophétie qui découvre la conduite de la Providence divine dans le cours des temps, pour le salut des hommes, afin de leur donner une nouvelle naissance, et de les rétablir dans la possession de la vie perdue. L'ineffable bonté du père commun des hommes s'est servie des choses muables soumises à l'ordre immuable de ses lois pour révéler à tout le monde la suprême perfection de sa nature. C'est ce qu'elle a fait par l'établissement de la religion chrétienne dans les derniers temps. Saint Augustin, au livre Ier, chap. XII, de sa Revue, a noté cette pensée, qui semble présenter le christianisme comme une œuvre nouvelle ; il remarque que la religion chrétienne a précédé l'apparition du Sauveur sur la terre, et qu'elle existait dans les premiers hommes qui croyaient à la naissance, à la mort, à la résurrection future du Messie. Il aurait pu citer un mot de Tertullien qui proclame le Christ *ancien dans ses révélations nouvelles. O Christum et in novis veterem !*

[1] Chap. 3.

[2] Ergo cedant ei a quo factum est, nec curiositate aut inani jactantiâ impediantur quominus agnoscant quid intersit inter paucorum tumidas conjecturas et manifestam salutem correptionemque populorum. Cap. 4.

[3] Sic enim creditur et docetur quod est humanæ salutis caput, non aliam esse philosophiam id est sapientiæ studium et aliam religionem. Cap. 5.

[1] Chap. 6.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Continuation du même sujet.

Avant de descendre plus avant dans les profondeurs de son sujet, Augustin recommande une grande attention à son ami Romanien, à qui le livre *De la véritable Religion* est adressé; il lui répète que s'il y trouve quelque vérité, l doit la recevoir et l'attribuer à l'Eglise catholique, et que s'il y trouve quelque erreur, il doit la rejeter et la lui pardonner comme à un homme[1]. N'oublions pas qu'Augustin écrivait en face des païens et des manichéens, et surtout contre ces derniers.

[1] Chap. 10.

Toute existence tire son origine de Dieu, parce qu'il est le principe souverain de chaque chose. Il n'y a point de vie qui soit un mal en tant qu'elle est vie, mais seulement en tant qu'elle penche à la mort, et la mort de la vie n'est autre chose que la *corruption* ou la *méchanceté*. Les Latins lui ont donné le nom de *nequitia*, pour marquer qu'elle n'est rien, et c'est pourquoi ils appellent les méchants *hommes du néant* (*homines nihili*). La vie qui, par une défaillance volontaire, se sépare de son Créateur en se jetant dans l'amour des corps, contre la loi de Dieu, tombe peu à peu dans le néant.

Le corps conserve toujours l'alliance et l'harmonie de toutes ses parties, sans lesquelles il ne pourrait pas subsister. Il est créé par celui qui est le principe et l'origine de l'alliance et de l'harmonie de toutes les choses. Le corps ayant une beauté, sans laquelle il ne serait pas un corps, il s'ensuit que si on veut remonter au Créateur, il faut chercher celui qui est le plus beau de tous les êtres, puisqu'il est la source de toute beauté.

La mort ne vient pas de Dieu. « Dieu n'a point fait la mort, dit la Sagesse, et ne se réjouit point de la perte des vivants. »

Les choses ne meurent qu'en tant qu'elles conservent moins d'être; elles meurent d'autant plus qu'elles sont moins.

Les âmes ont une volonté libre, et voilà pourquoi elles peuvent pécher. Dieu a jugé que ses serviteurs le serviraient mieux s'ils le servaient librement. Les anges servent Dieu librement, et leur adoration n'est utile qu'à eux-mêmes, et non pas à Dieu, parce que Dieu, étant par lui-même tout ce qu'il est, n'a pas besoin du bien d'un autre.

Les affections sont à l'âme ce que les lieux sont au corps; l'âme se meut dans les affections de la volonté, comme le corps dans les espaces des lieux.

La déchéance primitive, ayant rendu notre corps sujet à la mort, nous a appris à nous détourner des plaisirs du corps pour nous porter vers l'essence éternelle de la vérité. La beauté de la justice se réunit ici à la beauté de la miséricorde : comme les biens inférieurs nous ont trompés par leur douceur, ainsi les peines nous instruisent par leur amertume [1]. Tout faible et tout corruptible que soit notre corps, il ne nous empêche pas encore de tendre à la justice et de nous abaisser sous la majesté du seul Dieu véritable. L'homme de bonne volonté qui se remet entre les mains de Dieu, trouve dans l'assistance d'en-haut le vertueux courage de triompher des peines de cette vie.

Arrivant à l'incarnation du Verbe, Augustin y découvre le plus grand témoignage de bonté et d'amour que Dieu pouvait donner aux hommes. Le Fils unique, consubstantiel et co-éternel au Père, en prenant notre humanité pour l'unir à lui, a montré combien la nature de l'homme est au-dessus du reste des créatures; il aurait pu prendre, pour se révéler au monde, un corps céleste proportionné à la faiblesse de notre vue; mais il s'est revêtu de la même nature qui devait être délivrée; il s'est fait homme et a voulu naître d'une femme; l'humanité tout entière en a été honorée. C'est par la persuasion seule que le Verbe fait chair a agi sur les hommes : il a fait des miracles pour prouver qu'il était Dieu; il a souffert pour prouver qu'il était homme. Lorsqu'il parlait au peuple comme Dieu, il désavoua sa mère; toutefois, dans son enfance, il était soumis à son père et à sa mère, selon la parole expresse de l'Evangile [1]. Le Verbe faisait voir, par sa doctrine, qu'il était Dieu, et par la différence et la succession des divers âges de la vie, qu'il était homme. Quand il voulut agir en Dieu, en changeant l'eau en vin, il dit à sa mère : *Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? Mon heure n'est pas encore venue.* Mais l'heure étant venue où il devait mourir comme homme, il reconnut cette même mère au pied de sa croix, et la recommanda à celui de ses disciples qu'il aimait le plus. Toute la vie humaine du Sauveur a été une instruction continuelle pour le règlement des mœurs. Sa résurrection a montré qu'il ne se perd rien de la nature de l'homme, rien ne périssant à l'égard de Dieu.

La manière dont la doctrine divine est enseignée dans la religion chrétienne est le chef-d'œuvre de l'art d'instruire les hommes [2].

Grâce à l'obscurité des Ecritures, nous mettons de l'ardeur à chercher la vérité, et nous éprouvons du plaisir à la trouver.

La piété commence par la crainte et s'achève par l'amour : c'est là toute l'économie de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Lorsque la grâce de Dieu descendit sur la terre par l'incarnation de la sagesse éternelle

[1] Et est justitiæ pulchritudo cum benignitatis gratiâ concordans, ut quoniam bonorum inferiorum dulcedine decepti sumus, amaritudine pœnarum erudiamur. Cap. 15.

[1] Et erat subditus illis. — [2] Chap. 17.

revêtue de la nature humaine, Dieu établit des signes ou des sacrements pour entretenir la société des peuples que le christianisme unirait ensemble. Cette société se compose d'une grande multitude de personnes libres, qui sont tenues de ne servir que Dieu seul. Les anciennes prescriptions, sortes de chaînes que les Juifs traînaient avec eux, sont abolies; elles demeurent écrites uniquement pour le témoignage de notre foi et l'éclaircissement de nos mystères. Ces prescriptions ne lient plus les hommes en les rendant esclaves, mais exercent leur esprit en les laissant libres. Un même Dieu a inspiré les deux Testaments, en les proportionnant aux besoins des hommes, à des époques différentes. La Providence immuable gouverne diversement les créatures muables. On sait que les marcionites, les manichéens et autres hérétiques rejetaient l'Ancien Testament.

Voici qui est directement contre les manichéens.

L'être, à quelque degré qu'il soit, est un bien. Or tout bien est Dieu ou vient de Dieu. La corruption ou la mort sont un mal; mais tout ce qui se corrompt, tout ce qui meurt est un bien. Le contraire de la corruption et de la mort est un certain ordre naturel, et cet ordre est un bien. Ces biens-là se corrompent, parce qu'ils ne sont pas des biens souverains. Ainsi ces choses viennent de Dieu puisqu'elles sont bonnes; mais elles ne sont pas Dieu, parce qu'elles ne sont pas souverainement bonnes. Dieu, c'est le bien que la corruption ne peut atteindre.

La première corruption de l'âme, c'est la volonté de faire ce que la vérité souveraine lui défend. C'est ainsi que le premier homme a été chassé du paradis, et a passé dans ce monde, c'est-à-dire de l'éternité au temps, des richesses à la pauvreté, de la force à la faiblesse. « Par « là, nous découvrons, dit le profond Augustin, « qu'il existe un bien que l'âme raisonnable ne « peut aimer sans péché, parce que l'ordre « auquel il appartient se trouve au-dessous « d'elle. »

La plume de fer (*stylus ferreus*) a été faite pour écrire d'un côté et pour effacer de l'autre. Elle est belle dans sa forme, et tout concourt à l'usage auquel elle est destinée. Mais s'il prenait à quelqu'un la fantaisie d'écrire du côté par où l'on efface, et d'effacer du côté par où l'on écrit, devrait-on accuser la plume d'être mauvaise? Il en est de même de la volonté humaine appliquée aux choses morales.

La beauté du corps est la dernière de toutes, parce qu'elle est emportée dans une perpétuelle vicissitude. Les créatures qui apparaissent dans ce mouvement incessant ne peuvent subsister toutes en même temps. Les unes se retirent pour faire place à d'autres. Ce grand nombre de formes et de beautés qui passent, l'une après l'autre, dans la révolution des siècles, compose une seule beauté et une seule harmonie. Ces apparitions successives ne sont pas mauvaises quoique passagères, de même qu'un vers ne laisse pas d'être beau, quoiqu'on n'en puisse prononcer deux syllabes en même temps.

Il y a des gens qui aiment mieux les vers que l'art de faire les vers, préférant le plaisir de l'oreille à la satisfaction de l'esprit. Ainsi beaucoup de mortels aiment les choses temporelles sans songer à la Providence divine, qui forme et règle les temps; dans leur amour des créatures passagères, ils ne peuvent souffrir de voir passer celles qui leur sont chères, semblables à un homme à qui on dirait un beau vers, et qui n'en voudrait écouter qu'une syllabe. Cependant on ne trouve personne qui écoute ainsi des vers, et le monde est plein de gens qui jugent de cette façon les choses humaines. Cela arrive parce que chacun peut aisément écouter, non-seulement tout un vers, mais tout un poëme, au lieu que personne ne peut voir toute la suite des siècles. On prononce les vers devant nous, et on les soumet à notre jugement, et le temps s'écoule inexorablement devant nous, et nous fait souffrir ses vicissitudes. Ceux qui sont vaincus dans les jeux olympiques ne les trouvent plus beaux, et pourtant les jeux ne perdent rien de leur beauté, quoique les combattants y perdent l'honneur de la victoire. Le gouvernement du monde ne déplaît qu'aux méchants et aux damnés, à cause du misérable état où ils se trouvent. Mais le malheur est, pour l'homme vertueux, un sujet de louer Dieu, soit qu'il combatte encore et qu'il remporte des victoires sur la terre, soit qu'il triomphe dans le ciel.

Nos ancêtres ne se sont rendus à la foi chrétienne qu'après des miracles visibles. Depuis que les miracles ont servi à faire éclater la vérité, ils ne sont plus nécessaires. Après l'établissement de l'Eglise dans toute la terre, qu'est-il besoin de nouvelles preuves de la divinité de Jésus-Christ?

Ici, comme en d'autres ouvrages, Augustin

marque les deux voies de l'autorité et de la raison pour arriver à la vérité. En suivant l'autorité on suit encore la raison, dit expressément ce grand homme, lorsque l'on considère qui l'on doit croire. La raison est un magnifique auxiliaire pour monter des choses visibles aux invisibles, des choses temporelles aux éternelles. Il ne faut pas que la beauté, l'ordre, l'admirable harmonie de la création soit pour nous un spectacle inutile, objet d'une curiosité passagère. La vue de ces choses doit nous servir comme d'un degré pour passer aux choses immortelles. Demandez-vous d'abord quelle est cette âme qui vit et connaît cet univers; elle doit être plus excellente que le corps, puisqu'elle lui donne la vie. Quelque grande, quelque vaste ou brillante que puisse être une créature purement corporelle, elle ne mérite pas beaucoup d'estime si elle est privée de vie, car, d'après la loi de la nature, la moindre des substances vivantes est préférable à la plus parfaite des substances inanimées. Les animaux ont, comme nous, la vie et des sens; la plupart d'entre eux ont la vue plus perçante que nous, et s'attachent plus fortement aux objets corporels; mais nous avons la raison, qui nous rend supérieurs aux bêtes, qui nous donne la puissance de juger toutes choses, et cette puissance est la gloire et la dignité particulière de l'homme.

Les chapitres 30, 31 et 32 renferment des vues belles et profondes sur les arts, sur Dieu considéré comme vérité immuable, règle souveraine de tous les arts. Nous ne découvrons avec les yeux du corps que les plus grossières images de cette règle éternelle: l'œil de l'esprit peut seul l'entrevoir. Il est une beauté, une harmonie mystérieuse venant d'en-haut qui, à notre insu, inspire nos jugements dans les arts. Les choses nous paraissent plus ou moins parfaites, selon qu'elles se rapprochent plus ou moins du vague idéal qui vit au fond de notre âme. Les plus belles choses humaines offrent des traits et des marques de l'unité première, type éternel du beau. Cette manière de comprendre les arts leur donne une bien sublime poésie; elle en fait comme une sorte de réminiscence du ciel.

Dans la suite de ce livre, notre auteur creuse merveilleusement les questions morales. Les lieux, dit-il, nous présentent des objets pour les aimer; les temps nous ravissent ce que nous aimons, et laissent l'âme en proie aux fantômes. Ainsi l'âme s'inquiète et se tourmente sans cesse, s'efforçant en vain de retenir des choses qui la retiennent elles-mêmes; Dieu l'invite à ne plus aimer ce qui ne peut l'être sans trouble et sans travail. L'humanité tomba par l'amour des créatures; elle a achevé sa corruption par l'adoration des créatures, qui est l'idolâtrie et le panthéisme; il faut qu'elle se relève et se guérisse par le culte du Dieu unique et l'amour de l'immuable et incorruptible beauté.

Voici une peinture du chrétien qui aime les hommes comme on doit les aimer :

« Celui-là [1], tant qu'il est dans cette vie, se sert de ses amis pour témoigner sa reconnaissance, de ses ennemis pour exercer sa patience, des autres pour les aider de sa charité, et des hommes en général pour les embrasser tous dans une même affection. Il n'aime point les choses sujettes au temps, mais il en sait mieux user. S'il ne peut être également utile à tous les hommes, il les assiste selon leurs conditions. S'il parle à un ami avec prédilection, ce n'est pas qu'il l'aime plus que le reste du monde, mais il a une plus grande confiance en lui, et trouve la porte plus souvent ouverte pour arriver à son cœur. Il traite d'autant mieux les hommes attachés aux choses du temps, qu'il en est lui-même plus dégagé. Comme il ne peut soulager tous les hommes, et qu'il les aime d'un égal amour, il manquerait à la justice s'il ne se dévouait point particulièrement à ceux avec qui il est lié: la liaison de l'esprit est plus grande que celle qui naît des lieux et des temps, mais la liaison de la charité l'emporte sur toutes [2]. Le parfait chrétien ne s'afflige de la mort de personne, parce que celui qui aime Dieu de tout son esprit sait bien que ce qui ne périt point à l'égard de Dieu ne périt point aussi à ses propres yeux. Or Dieu est le Seigneur des vivants et des morts [3].

« Le chrétien ne devient point misérable par la misère des autres, comme il n'est point juste par la justice des autres; personne ne pouvant lui ravir ni sa vertu ni son Dieu, personne aussi ne peut lui ravir sa félicité. Si parfois il est ému par le péril, l'égarement ou la douleur d'un autre, cette émotion le porte à le secourir, à le corriger, à le consoler, mais ne lui fait point perdre sa paix. La certitude d'un

[1] Chap. 47.

[2] « Sed ea maxima est quæ prævalet omnibus. » Cette phrase du texte n'est pas claire. Nous avons adopté le sens qui paraît le plus naturel.

[3] Saint Paul aux Romains, v. 3.

futur repos le soutient dans ses travaux. Qu'y a-t-il qui puisse lui nuire, puisqu'il tire avantage même de ses ennemis? Celui qui lui commande d'aimer ses ennemis, et dont la grâce les lui fait aimer, le met au-dessus de la crainte de leurs attaques. C'est peu que cet homme ne soit point contristé par les tribulations; bien plus, elles lui sont un sujet de joie; il sait que « l'affliction produit la patience, la patience « l'épreuve, l'épreuve l'espérance, et que notre « espérance ne nous trompe point, parce que « la charité de Dieu a été répandue dans nos « cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été « donné[1]. » Qui donc lui nuira? Qui le vaincra? L'homme qui, au milieu des choses prospères, s'est avancé dans la vertu, reconnaît, quand le malheur arrive, quel a été son progrès. Tant que les biens périssables abondent entre ses mains, il n'y met pas sa confiance; mais c'est quand il les perd qu'il reconnaît si ces biens n'avaient pas pris son cœur. Tant que les biens de la vie sont en notre possession, nous croyons ne pas les aimer; lorsqu'ils commencent à nous quitter, nous découvrons qui nous sommes; car on ne possédait pas avec amour ce qu'on voit partir sans douleur. »

Ce portrait de l'homme de bien sur la terre aurait excité les transports des anciens philosophes d'Athènes et de Rome. Il nous semble que la situation de ce juste était celle d'Augustin lui-même depuis sa transformation, et le solitaire de Thagaste n'a eu qu'à peindre à son insu l'état de son âme pour montrer à son ami Romanien ce que c'est que le sage du christianisme.

Dans les derniers chapitres de son ouvrage, Augustin prouve ingénieusement que les trois vices : volupté, orgueil et curiosité, donnent eux-mêmes de salutaires avertissements à l'homme, et sont comme la corruption de trois instincts sublimes. On cherche dans la volupté un calme, un doux repos qu'on ne saurait trouver qu'en Dieu. L'orgueil a quelque chose de l'unité et de la toute-puissance, mais ce n'est que pour dominer dans le cours des choses temporelles qui passent. Nous voulons être puissants, invincibles, et nous avons raison de le vouloir, puisque la nature de notre âme a cela de commun avec Dieu à l'image de qui elle est faite. L'observation des préceptes divins nous donnerait cette grande force : celui-là demeure invincible à qui nul ne peut enlever ce qu'il aime. Quant à la curiosité, c'est une corruption de cette passion pour la vérité, la plus noble des passions de l'homme, que nous cherchons à satisfaire à travers les spectacles et toutes les images de la terre.

En terminant son livre, le fils de Monique exhorte les hommes ses frères à courir avec ardeur vers la sagesse éternelle, à fuir les erreurs religieuses qui, à cette époque, disputaient l'empire au christianisme. L'homme ne doit pas établir sa religion dans ses imaginations et ses fantômes, car la moindre chose véritable vaut mieux que toutes nos inventions. Il ne faut adorer ni les ouvrages humains, ni les bêtes inférieures à l'homme, ni les morts, comme le faisaient les païens en les plaçant au rang des dieux pour prix de leurs vertus. Il ne faut point adorer les démons, la terre et les eaux, ni l'air qui tout à coup devient sombre dès que la lumière se retire, ni les corps célestes qui, malgré tout leur éclat, demeurent au-dessous de la vie la plus imparfaite, ni les plantes et les arbres dépourvus de sentiment, ni même l'âme raisonnable qui est plus ou moins parfaite en raison de sa soumission plus ou moins entière à l'immuable vérité. Le dernier des hommes doit adorer ce qu'adore le premier des anges : Dieu, créateur de l'univers et de l'homme, mérite seul les hommages de notre intelligence. La domination humaine a beau s'armer de tyrannie, elle ne saurait empêcher notre pensée de planer dans une entière liberté. Mais nous devons redouter le joug des esprits du mal, parce que ce joug s'étendrait jusque sur notre âme, jusque sur cet œil unique par lequel nous pouvons connaître et contempler la vérité.

Tel est en substance le livre *De la véritable Religion*. Romanien se fit chrétien après l'avoir lu. D'autres contemporains en furent vivement frappés. Les hommes de notre temps qui liront l'ouvrage en entier en recevront une impression profonde. Avec des modifications diverses, la plupart des erreurs ou des systèmes contre lesquels s'armait Augustin ont reparu dans notre monde moral, et ce livre convient à notre âge aussi efficacement qu'il convenait aux générations du quatrième et du cinquième siècle. Lorsque nous considérons le travail que fait parmi nous la vérité, il nous semble que les enseignements du grand Augustin avaient été providentiellement marqués pour la régénération particulière de deux épo-

[1] Rom., v. 3-5.

ques : la sienne et la nôtre ! Cette idée, qui est entrée bien avant dans notre esprit, nous est d'un puissant secours au milieu des difficultés de l'œuvre que nous avons entreprise.

Augustin ne s'arrête jamais à un seul côté des choses, à des aspects particuliers; il ne sépare pas une vérité de ses rapports avec d'autres vérités ; il saisit du regard tout ce qui, de près ou de loin, correspond à ce qui l'occupe, et son esprit s'impose l'invariable loi de considérer les diverses parties avec toutes leurs liaisons et toutes leurs dépendances. Chaque fois qu'il aborde une question, il s'élance au sommet de la vérité éternelle, et de ces hauteurs qui ne sont accessibles qu'au génie aidé de la foi, il voit et juge l'ensemble des choses. Augustin a sa montagne, du haut de laquelle il embrasse tout ce qui sort de son sujet, comme on se place sur un point élevé pour découvrir et reconnaître tous les aspects, tous les mouvements, toutes les harmonies d'un grand tableau de la création.

Le Livre *De la véritable Religion* est un vaste coup d'œil du génie sur la révélation chrétienne. L'éloquence y répand souvent ses vives couleurs; une onction véritable vous y pénètre; on y sent remuer les entrailles d'Augustin. Dans sa rapidité, ce livre est une œuvre-mère, où philosophes et théologiens peuvent puiser à pleines mains. En cherchant à arracher les manichéens aux liens de la matière, à ce monde corporel qui envahissait et absorbait leur entendement, qui les étreignait et les emprisonnait comme dans un étroit cachot, Augustin nous aide nous-mêmes à secouer le joug des sens, à percer, en quelque sorte, le mur de cet univers que les passions mettent à la place de Dieu, et derrière lequel s'étendent les régions lumineuses du spiritualisme. L'auteur du livre *De la véritable Religion* se proposait de faire connaître le christianisme à un ami, sans se préoccuper de prouver notre foi. Or tel est l'empire de la vérité religieuse, qu'Augustin, voulant seulement exposer la croyance évangélique, l'a prouvée invinciblement.

Antoine Arnauld, le célèbre auteur du livre *Sur la fréquente Communion*, l'adversaire redoutable des calvinistes, un des plus savants hommes et des plus forts esprits du XVIIe siècle, qui consuma en de tristes disputes une belle et puissante énergie, a parlé du livre *De la véritable Religion* dans les termes suivants :

« Je n'ai pas besoin de le rendre recommandable par mes paroles : la lecture en fera « assez reconnaître l'excellence, et je ne doute « point qu'il ne donne sujet, autant ou plus « que pas un autre, d'admirer la grandeur « prodigieuse de l'esprit et les lumières ex- « traordinaires de cet homme incomparable.

« Car qui n'admirera qu'estant entré depuis « si peu de temps dans la connoissance des « mystères de la religion chrétienne, et n'ayant « point encore d'autre qualité dans l'Eglise, « que celle de simple fidelle, il ait pu parler « d'une manière si noble et si relevée de cette « religion divine, qu'un Dieu mesme est venu « establir sur la terre, et former une si excel- « lente idée de son éminence et de sa gran- « deur, que ce n'est pas peu de suivre des « yeux le vol de cet aigle, de pénétrer la soli- « dité de ses raisonnements admirables, et de « contempler les hautes vérités qu'il propose, « sans estre esbloui d'une si esclatante lu- « mière? [1] »

Nous n'aurions garde de prendre Antoine Arnauld pour guide dans les matières de la grâce; mais nous aimons à citer son jugement sur la valeur d'un père de l'Eglise.

Le livre *De la véritable Religion* fut composé en 390. Augustin, à la date de cette année, l'annonçait à Romanien [2] avec une remarquable simplicité de paroles : « J'ai composé, lui disait- « il, quelque chose sur la religion catholique, « autant que le Seigneur a daigné me le per- « mettre; j'ai le dessein de vous l'envoyer avant « d'aller vers vous, pourvu que le papier ne me « manque pas; vous voudrez bien vous con- « tenter d'une écriture quelconque, sortie de « l'officine de ceux qui sont avec moi [3]. » En commençant sa lettre, écrite sur un mauvais morceau de parchemin, Augustin disait à son ami que le papier lui manquait, qu'il n'était guère mieux monté en parchemin, et qu'il avait employé ce qui lui restait de tablettes d'ivoire pour écrire à l'oncle de Romanien. Il y avait chez Romanien des tablettes qui appartenaient à Augustin : celui-ci le prie de les lui renvoyer, parce qu'il en a besoin. Ces petits détails intimes, mêlés à d'aussi grandes choses, ont du charme pour nous. Augustin, qui ne

[1] Au lecteur du livre *De la véritable Religion*. 1 vol. in-8°. Paris, 1647.

[2] Lettre 15.

[3] Cette dernière phrase se présente de diverses manières dans les différentes éditions des *Œuvres de saint Augustin;* la voici : *Tolerabis enim qualemcumque scripturam ex officina majorum*, ou bien : *ex officina meorum*, ou bien encore : *ex officina Majorini*. Nous avons adopté la seule version qui nous ait paru offrir un sens raisonnable.

perdait pas de vue l'intérêt éternel de son ami, finit sa lettre en l'excitant à dédaigner les choses passagères pour chercher les biens impérissables. Tenons-nous élevés au-dessus de tout ce que nous possédons dans ce monde : plus l'abeille a de miel, plus elle a besoin de ses ailes pour la sauver de son propre trésor, dans lequel elle s'enfoncerait et mourrait.

CHAPITRE DIXIÈME.

Correspondance de saint Augustin en 390. — Il est ordonné prêtre de l'Eglise d'Hippone. — Description d'Hippone. — Son état présent. — Lettre de saint Augustin à l'évêque de Valère.

Augustin et Maxime de Madaure, grammairien ou professeur de belles-lettres, s'écrivaient souvent ; il n'est resté de cette correspondance qu'une lettre de Maxime et une réponse d'Augustin. Le professeur de Madaure craint que ses paroles ne trahissent sa vieillesse ; peut-être avait-il été le maître du jeune Augustin, à l'époque où celui-ci étudiait à Madaure. Le vieux Maxime, encore païen, dit à Augustin que l'habitation des dieux sur le mont Olympe est une fable ; mais qu'une vérité bien visible, c'est la protection accordée à Madaure par les divinités debout sur la place publique de la ville. Il croit à un Dieu souverain et éternel, père de toutes choses, dont nul ne sait le vrai nom, mais dont la puissance infinie est adorée sous des dénominations diverses. Il est furieux qu'on préfère des martyrs chrétiens d'Afrique, avec des noms barbares, tels que *Mygdon*, *Sanaë*, *Namphamon*, *Lucitas*, à Jupiter, à Junon, à Minerve, à Vesta. Il lui semble voir, comme autrefois à la bataille d'Actium, les monstres de l'Egypte lancer des traits impuissants contre les dieux des romains. Maxime voudrait qu'Augustin, mettant de côté sa vigoureuse éloquence, reconnue de chacun, et sa terrible dialectique, l'instruisît sur ce Dieu, qui est adoré dans le secret des mystères chrétiens. Quant aux païens, ils invoquent leurs dieux au grand jour, et tout le monde peut entendre leurs prières. — Maxime ne doute pas que le fer ou le feu ne détruise sa lettre ; mais ses paroles n'en subsisteront pas moins toujours dans l'âme des vrais adorateurs des dieux.

Augustin, dans sa réponse, raille les dieux de l'Olympe et ceux de la place de Madaure, signale le ridicule d'une opinion qui fait de la foule des dieux autant de membres du Dieu véritable, et ne comprend pas que Maxime s'égaie aux dépens de la bizarrerie de certains noms africains inscrits au nombre des martyrs chrétiens ; le grammairien de Madaure trouve-t-il plus harmonieux les *Euccadires* qui figurent parmi les prêtres païens, les *Abbaddires* qui se montrent parmi les dieux ? Il n'appartient pas à des hommes graves de s'arrêter à la bizarrerie des noms. Au reste, le nom punique de *Namphamon* signifie un homme qui vient d'un *pied propice*[1], un homme de bon augure. Ce sens ne devrait pas déplaire à Maxime ; il se trouve dans les paroles d'Evandre[2] à Hercule, pour le prier d'agréer son sacrifice. Le goût et l'oreille d'un païen n'ont pas le droit d'être difficiles lorsqu'on peut leur rappeler le dieu Sterculius, la déesse Cloacine, la Vénus Chauve, la déesse de la Peur, la déesse de la Pâleur et la déesse de la Fièvre, et d'autres semblables à qui la superstition romaine a bâti des temples et offert des sacrifices. Pourquoi Maxime reproche-t-il aux chrétiens leurs assemblées secrètes et particulières ? Il oublie ce Liber qu'on ne laisse voir qu'à un petit nombre d'initiés. Faut-il parler de ces bacchanales où les décurions et les autres chefs de Madaure courent les rues comme des furieux ? Maxime, en voulant défendre les dieux, semble donc avoir voulu les exposer à la risée. S'il désire traiter gravement les questions religieuses, il doit s'y prendre autrement. Pour ce qui est de la prétendue adoration des morts chez les chrétiens, il faut que Maxime sache que les disciples de Jésus-Christ

[1] Pede secundo. Lettre 17.
[2] *Enéide*, liv. VIII.

rendent les honneurs divins à un seul Dieu, créateur de toutes choses.

La correspondance de Maxime avec Augustin eût été un très-curieux monument de cette époque ; ce qu'on vient de lire fait vivement regretter que toutes ces lettres ne nous soient point parvenues. Rien de plus intéressant que de prendre sur le fait, dans les libres épanchements de la confiance, le philosophe païen de Madaure se débattant sous le triomphe du christianisme, cherchant à raviver, à l'aide des souvenirs, un culte frappé de mort, abandonnant volontiers l'Olympe, mais tenant bon pour les dieux du lieu natal, subissant la lumière nouvelle par la croyance à un Dieu souverain et créateur, et se vengeant en quelque sorte de cet aveu par des railleries adressées à des noms de martyrs chrétiens dont il ne respecte pas l'origine africaine. Cette attitude du paganisme lettré exprime bien les derniers efforts d'un monde qui s'efface.

Augustin avait prêté quelques-uns de ses ouvrages contre les manichéens à un de ses amis, appelé Célestin, le même peut-être qui fut pape trente ans après. Il lui écrit pour les redemander, et, touchant rapidement aux questions métaphysiques, il divise en trois classes l'universalité des êtres :

Il y a une nature muable par rapport au lieu et au temps, c'est le corps.

Il y a une nature muable par rapport au temps et non pas au lieu, c'est l'âme.

Enfin il y a une nature qui n'est muable ni par rapport au lieu ni par rapport au temps, c'est Dieu.

Tout ce qui est muable, de quelque manière qu'il le soit, est créature ; et ce qui est immuable, c'est le Créateur.

Après avoir établi comme trois régions, celle des corps, celle de l'intelligence et celle de la divinité, Augustin conclut en disant que le chrétien ne s'attache point aux êtres inférieurs, ne s'arrête pas avec un complaisant orgueil dans la région du milieu, et qu'il devient ainsi capable de s'unir à l'être souverain qui est la félicité par essence. C'est en deux mots la religion chrétienne.

Le fils de Monique était déjà comme un astre levé dans le ciel de la vérité catholique; on le saluait de loin, on marchait à sa lumière. On lui adressait des questions, il y répondait ; ses livres allaient dissiper les doutes ou détruire les vains systêmes. Avec quelle humilité il en parlait! Dans une lettre à Gayus, qui accompagnait un envoi de tous ses ouvrages, Augustin lui dit que s'il y trouve des choses bonnes et vraies, il ne doit pas les regarder comme venant de lui, mais comme lui ayant été données. Il ajoute avec profondeur en s'adressant à Gayus :

« Lorsque nous lisons quelque chose de vrai, « ce n'est ni le livre, ni l'auteur même, qui « nous le fait trouver vrai : c'est quelque chose « que nous portons en nous-mêmes, bien au-« dessus des corps et de la lumière sensible, et « qui est une impression de l'éternelle lumière « de la vérité [1]. » Augustin ne manque pas de répéter que les erreurs de ses ouvrages viennent seules de lui : ce sont les traces des ténèbres de l'esprit de l'homme.

Dans une lettre à un bon chrétien, nommé Antonin, Augustin se plaint de la fausse piété de son temps. Sans prononcer le nom des donatistes, il fait vaguement allusion à leur schisme, qui paraît occuper tristement son esprit.

Depuis qu'Augustin avait été conduit à la foi, il n'avait pas cessé de publier les vérités à mesure qu'elles s'étaient présentées à son intelligence. Mais pour que l'influence d'un tel génie et d'une telle sainteté fût plus immédiate, plus étendue et plus puissante, il fallait qu'Augustin prît rang dans le sacerdoce catholique ; il fallait qu'il devînt plus particulièrement apôtre par la double dispensation de la divine parole et des sacrements. L'heure était venue où l'Eglise, pour laquelle il avait été si providentiellement tiré de l'erreur, devait le recevoir parmi ses ministres.

Au commencement de l'année 391, un intérêt de religion l'ayant amené à Hippone, il entra dans l'église au moment où l'évêque Valère annonçait aux fidèles qu'il avait besoin d'un prêtre ; la renommée d'Augustin était déjà partout répandue en Afrique; il est reconnu dans le temple ; la multitude, poussée par une inspiration soudaine, l'entoure, se saisit respectueusement de lui, et le désigne pour prêtre; l'humilité, la sainte frayeur d'Augustin opposent une résistance inutile. Il ne lui reste plus qu'à se préparer à l'ordination.

Dans un de ses sermons [2], saint Augustin a parlé de son élévation au sacerdoce avec des détails que nous devons recueillir. Le solitaire, s'apercevant du bruit de son nom parmi les

[1] Lettre 19. — [2] Serm. 19. *De diversis.*

serviteurs de Dieu, avait soin de ne pas aller aux lieux qui n'avaient pas d'évêque. « Et je faisais cela autant que je le pouvais, dit Augustin, pour opérer mon salut dans une humble retraite, craignant de me mettre en péril en me plaçant dans de hautes positions. Je me rendis donc à Hippone pour voir un ami que j'espérais pouvoir gagner à Dieu et amener à notre monastère. J'allai là, me croyant en sûreté, parce que la ville d'Hippone avait un évêque. J'y arrivai avec les vêtements que je portais dans ma solitude. »

Lorsque arriva le jour de la cérémonie, son trouble fut extrême. Pendant qu'il recevait l'onction et les pouvoirs sacrés, d'abondantes larmes s'échappaient de ses yeux. Des gens qui ne comprenaient point ce qu'il y avait d'admirable dans ces larmes, ou plutôt qui en ignoraient la cause, croyaient y voir une sorte de regret de ne pas monter tout de suite au premier rang des honneurs ecclésiastiques : ils donnaient à Augustin des consolations qui étaient bien loin d'adoucir sa douleur intérieure. La vue du fardeau sacerdotal le remplissait d'un saint effroi, d'une inquiétude profonde, que des interprétations grossières transformaient en je ne sais quel mécompte d'ambition.

Augustin avait trente-sept ans quand il fut ordonné prêtre. Dans ces premiers temps chrétiens, l'Eglise, dont les besoins étaient si grands, faisait quelquefois arriver d'un seul pas un laïque au sacerdoce. Remarquons aussi qu'Augustin, quoique originaire de Thagaste, fut attaché à l'Eglise d'Hippone ; il n'appartenait à l'Eglise de Thagaste par aucun degré de la cléricature, et l'usage qui prescrit aux évêques de ne conférer les saints ordres à un sujet étranger qu'avec l'autorisation de l'évêque de son diocèse, s'est établi plusieurs siècles plus tard [1]. L'Eglise d'Hippone avait donc le droit de prendre Augustin, et, grâce à ce nouveau prêtre, elle sera couronnée dans les siècles d'une immense gloire. La cité d'Hippone, à cinquante lieues à l'ouest de Carthage, à quarante lieues au nord - est de Constantine, avait été jusque-là assez peu illustre, malgré son surnom de Royale [2] et la prédilection des anciens rois de Numidie. Quelques rares souvenirs chrétiens s'y rattachaient. Au nombre des évêques du concile de Carthage, au temps de saint Cyprien, on trouve Théogène d'Hippone, qui souffrit le martyre sous Valérien ; Hippone avait une église dédiée à saint Théogène. On citait un saint Léonce, évêque de cette ville. Elle possédait une *église des vingt martyrs*, où les catholiques honoraient la mémoire des courageux confesseurs de la religion qui avaient laissé à leur pays l'exemple d'une grande foi. Mais c'est Augustin qui devait placer le nom d'Hippone parmi les noms les plus illustres de la terre.

La ville d'Hippone, de trois quarts d'heure de circonférence, était bâtie moitié en plaine, moitié sur deux mamelons ; elle avait pour principaux monuments la Basilique de la Paix, les Thermes de Sosius et le château, à la fois palais et forteresse, qui couronnait le plus important des deux mamelons ; deux rivières la baignaient, le Sebus, aujourd'hui la Seybouse, et une autre moins considérable que les Arabes nomment *Abou-Gemma* (le Père de l'Eglise ou de la Mosquée). L'Abou-Gemma, qui fait le tour du pays d'Hippone avant de se jeter dans la mer, passe au nord de l'ancienne cité, sous un pont romain dont les onze arches sont encore debout ; les Français, en réparant ce pont, l'ont blanchi et lui ont ainsi enlevé la vénérable teinte des siècles. La Seybouse [1], aux flots jaunes comme les flots du Tibre, arrive de la plaine du côté du midi et devient plus paisible et plus profonde à mesure qu'elle approche ; en face de l'antique ville, elle a vingt-cinq pieds d'eau, ce qui prouve que les Romains avaient creusé son lit pour faire de la Seybouse comme un port intérieur d'Hippone, sans compter le port de mer maintenant ensablé, où n'apparaissent que de petits bateaux corailleurs. La rive gauche de la Seybouse offre de fréquentes traces du quai romain. Les nombreux vestiges de construction ancienne qui se montrent vers le nord, au delà de l'Abou-Gemma, attestent que la cité s'étendait jusque sur ce point. La colline appelée par les Arabes *Colline Rouge*, à cause de la couleur de quelques parties du terrain, servait de limite à Hippone du côté du midi. La nécropole s'étendait, hors la ville, sur la rive droite de la Seybouse, dans un espace où nous avons retrouvé des urnes, des vases lacrymatoires et des lampes. Hippone avait devant elle, à l'orient, la mer immense ; au nord-est, les collines boisées où s'élèvent maintenant la

[1] Tillemont.

[2] Hippo-Regius. On l'appelait Hippone la Royale pour la distinguer d'une autre Hippone appelée *Hippo-Zarrytes* ou *Diarrytes*, située sur la côte d'Afrique, dans la province proconsulaire.

[1] Voir notre Voyage en Algérie, *Etudes africaines*, chap. 26.

Kasbah de Bône, le fort Génois et le phare à la pointe du Cap-de-Garde; au sud-est, la plaine, les dunes jaunes reluisant au soleil sur l'ancienne route de Carthage jusqu'au cap Rosa, le rameau de l'Atlas appelé aujourd'hui montagne des *Beni-Urgin*, du nom des tribus qui l'habitent. Les champs fertiles, situés au nord d'Hippone, sont dominés par les hautes montagnes de l'Edoug, l'ancien Papua, dont les aspects sévères contrastent avec l'élégante et douce nature environnante. L'Edoug a sur ses versants septentrionaux une forêt de chênes magnifiques, et un aquéduc romain qui portait jadis à Hippone les eaux de la montagne.

Le figuier, l'olivier et l'abricotier, les prairies et les moissons couvrent les gracieux coteaux d'Hippone, et tout l'espace autrefois rempli d'habitations; la nature a étendu son manteau le plus riche sur le sépulcre de l'antique cité; la végétation a pris la place de tout un peuple, et lorsque, pèlerin de l'histoire, j'ai foulé cette terre illustre, je n'ai point entendu les mille bruits d'une grande ville, mais seulement le murmure de la Seybouse, le chant des oiseaux cachés dans les buissons fleuris et les longs beuglements des vaches gardées par un pâtre maure. Ce lieu où la Providence avait placé un flambeau qui se voyait des quatre coins du monde, j'aimais à le voir paré de tous les trésors de la création; j'écoutais avec joie les mélodies du rossignol à la place où Augustin faisait comprendre aux hommes les divines et éternelles harmonies.

Hippone, comme toutes les villes anciennes remplacées par des cités nouvelles, a servi en quelque sorte de carrière; Bône est sortie de ses débris. La cité antique a gardé peu de choses; la nature seule a survécu à la destruction de la ville épiscopale d'Augustin. En arrivant à Hippone par le pont de l'Abou-Gemma, on rencontre d'abord les restes qui ont dû appartenir à un édifice considérable; un grand pan de mur est debout, entouré de monceaux de ruines jetés violemment sur le sol, très-probablement par un tremblement de terre. Ces débris, en briques et en moellons, sont certainement de construction romaine. Voilà ce que les gens du pays appellent l'Eglise des chrétiens, *Glisia Roumi*, et voilà aussi ce qu'on appelle aujourd'hui les restes de la Basilique de la Paix. J'ai beaucoup étudié la forme, le caractère, l'ensemble de ces débris, qui raviraient notre esprit s'ils avaient appartenu à la Basilique de la Paix, où prêcha pendant plus de trente ans le grand évêque, et je ne puis y reconnaître les restes de la cathédrale d'Hippone. Ce qu'on désigne sous le nom de baptistère est une excavation qui ne saurait donner l'idée du baptistère de l'église de la Paix, situé dans la partie inférieure du temple, et formant comme une enceinte particulière entourée de barreaux. Les débris dont nous parlons, et qui sont enfermés dans un parc de bœufs, se trouvent à l'extrémité nord-est de l'emplacement d'Hippone; or les cathédrales ne se trouvent pas d'ordinaire à l'extrémité, mais au centre des villes. Le nom d'*Eglise des Chrétiens*, donné à ces ruines par les Maures de Bône, fut une vague dénomination appliquée à de grands débris et qui exprimait ou rappelait simplement l'ancienne domination du christianisme sur ces rivages. Les ruines désignées sous le nom de *citernes*, et situées au pied du principal mamelon, sont les plus considérables de l'ancienne Hippone; ce sont des restes de thermes, vraisemblablement les Thermes de Sosius, fameux par la conférence de saint Augustin avec le prêtre manichéen Fortunatus. Les divisions des salles sont marquées; on reconnaît la place où furent des colonnes et des piliers; le ciel, ouvert en deux endroits, prouve que ces thermes avaient deux dômes par où entrait la lumière du jour. Une enceinte, formant un carré long, touche aux bains et fait partie du même édifice. Un enfoncement pratiqué dans le mur est devenu pour les Arabes une espèce de sanctuaire; des grains d'encens et des charbons, des morceaux de cierges et la trace de la fumée des flambeaux annoncent que la prière a passé par là. Il est une épreuve, une sorte de jugement de Dieu, que le musulman doit subir avant d'aller brûler l'encens dans ce sanctuaire: un bord de mur fort étroit y conduit; celui-là seul est pur qui peut y passer sans tomber; le musulman qui tombe doit se purifier, et pour cela il immole une colombe, un coq, des oiseaux. L'immolation d'un oiseau équivaut ici à la confession catholique. Toujours des sacrifices, et des sacrifices sanglants pour l'expiation des péchés! Ces pratiques religieuses sont accomplies par des Arabes en l'honneur de saint Augustin, qu'ils appellent *le grand chrétien* (Roumi kebir), et dont ils viennent implorer le crédit céleste; saint Augustin est pour eux un puissant ami de Dieu; ils l'invoquent dans leurs besoins et lui demandent de détourner les maladies et les

fléaux. Cette tradition arabe, qui nous rappelle l'admiration des païens de l'Afrique pour saint Augustin, est comme une grande et ancienne image de ce beau génie, restée confusément dans le pieux souvenir des populations de la contrée.

A peu de distance de ce lieu, au penchant du mamelon, se voit le monument de saint Augustin, élevé par les évêques de France : c'est un autel en marbre, surmonté d'une statue en bronze du grand évêque, entouré d'une grille de fer. Augustin, la face tournée vers la place où fut Hippone, semble attendre une nouvelle cité chrétienne, pour la protéger et la bénir. La vue de cette image sur la colline solitaire m'a vivement ému. J'étais allé à Hippone, comme autrefois beaucoup de voyageurs du fond des Gaules, et voilà que je trouvais Augustin.

Le mamelon voisin de la Seybouse est occupé par nos condamnés militaires. Un assez grand pavé de mosaïque en pierre dans la cour de l'atelier, et, sur un autre point du mamelon, quelques pieds de très-belle mosaïque en marbre, donnent à penser que là s'élevaient peut-être d'importants édifices.

Des débris sans nom sont semés çà et là sur l'emplacement de la cité [1].

La description et l'état présent d'Hippone nous ont retenu longtemps. J'étais enchaîné à ce pays par le désir de faire comprendre au lecteur quelque chose de cette ville, de ce lieu qui retentit sans cesse dans l'histoire de saint Augustin. Que ne m'a-t-il été donné au moins de retracer une idée, une ombre de la beauté du paysage d'Hippone, telle qu'elle m'a apparu au mois de mai ! Prairies éblouissantes de fleurs, champs de blé que le soleil n'avait point encore jaunis, aubépines séculaires aux troncs épais qu'il faut compter au nombre des antiquités d'Hippone, arbres et plantes où éclatent la vie et la sève : comment traduire ces frais tableaux sur le papier ? Vu du mamelon de la Seybouse, le mamelon d'Hippone, que nous appellerons la colline du monument de saint Augustin, offre des contours d'une grâce infinie ; il se détache de la plaine avec d'harmonieuses et douces lignes. Cette colline a l'air d'être tombée de la main de Dieu, pour servir de piédestal au plus profond penseur de l'antiquité chrétienne. Elle présente à l'imagination quelque chose de la suavité des formes du génie de saint Augustin. Cet homme, qui voyait dans la création comme dans les arts des degrés pour monter à Dieu, était bien à sa place sur les bords de la Seybouse, au milieu d'une terre charmante, en face de la mer, de l'Edough et de l'Atlas, et la nature était sans doute un des motifs pour lesquels il aimait tant sa chère Hippone.

Rentrons dans les vieux siècles et reprenons notre récit.

L'évêque Valère, Grec de naissance, faiblement instruit dans la langue et les lettres latines, souffrait, dans son zèle pastoral, de ne pouvoir assez efficacement accomplir à l'égard de son troupeau l'œuvre de la prédication. Dieu lui-même sembla lui envoyer l'éloquent Augustin : le pieux évêque d'Hippone recevait l'auxiliaire qu'il avait demandé dans de ferventes oraisons. Jusque-là on n'avait jamais vu en Afrique un simple prêtre prêcher devant un évêque. « Il y a dans certaines églises, dit saint Jérôme, la très-mauvaise coutume que les prêtres ne prêchent point en présence des évêques, comme si les évêques leur portaient envie, ou s'ils ne daignaient pas les écouter [1]. »

Valère viola la coutume africaine en faveur d'Augustin, qu'il chargea particulièrement de l'œuvre de la divine parole. Plusieurs évêques du pays le blâmèrent de cette innovation ; il ne tint aucun compte de leurs murmures et ne consulta que l'intérêt de son Eglise ; il remerciait Dieu, dit Possidius, de lui avoir miraculeusement amené un homme si capable d'édifier l'Eglise du Seigneur par de salutaires doctrines. « Ainsi allumé et placé sur le chandelier, dit le biographe de saint Augustin, le flambeau éclairait tous ceux qui étaient dans la maison. » Bientôt après, la conduite de Valère eut de nombreux imitateurs.

Avant d'exercer le ministère sublime auquel l'appelait l'évêque d'Hippone, Augustin, se défiant de lui-même, crut avoir besoin de se préparer par le recueillement, l'étude et la prière ; il écrivit à Valère pour le supplier de lui accorder des jours de retraite, et sa lettre [2] est un monument où se peignent tous les sentiments de son âme à cette époque. Les fonctions sacerdotales sont faciles et douces, quand on se borne à les remplir avec légèreté ; elles

[1] Nulle fouille n'a été faite à Hippone. En deux mois, cinquante travailleurs, conduits avec intelligence, mettraient peut-être en lumière des richesses historiques ; et peut-être saurions-nous à quoi nous en tenir sur l'emplacement de la Basilique de la Paix. Nous avons rapporté plusieurs médailles d'Hippone.

[1] Lettre de saint Jérôme à Nepotianus. — [2] Lettre 21.

sont pénibles, effrayantes, si on veut se conformer aux règles sacrées. Au moment où Augustin commençait à étudier ces règles, Dieu a permis, à *cause de ses péchés* (il n'en voit pas d'autre cause), qu'on lui ait fait violence pour le porter au sacerdoce et le placer à la seconde place du gouvernement du navire, lui qui *ne sait pas seulement manier un aviron*. Augustin pense que Dieu a voulu châtier sa témérité; il avait censuré la plupart des nautonniers, comme s'il avait été meilleur et plus habile, et maintenant qu'il est devenu l'un d'eux, il reconnaît les difficultés dans toute leur étendue. Voilà pourquoi, pendant qu'on l'ordonnait prêtre, il ne pouvait cacher ses pleurs. Depuis ce jour, il est encore bien plus pénétré des difficultés; la force qu'il espérait pouvoir trouver en lui s'est changée en faiblesse. Dieu s'est moqué de lui en le mettant à l'épreuve, et lui a montré tout son néant. Augustin trouvera ce qui lui manque dans les saintes Ecritures: « Si, après avoir appris ce qu'il faut à un homme « chargé de dispenser au peuple les sacrements « et la parole de Dieu, il ne m'est pas permis « d'acquérir ce que je reconnais ne pas avoir « encore, vous voulez donc que je périsse, ô « mon père Valère! Où est votre charité? m'ai- « mez-vous? aimez-vous l'Eglise dont vous « m'avez confié l'administration? Je suis sûr « que vous m'aimez et que vous l'aimez. Mais « vous me croyez capable; et moi, je me con- « nais mieux, et je ne me connaîtrais pas aussi « bien si l'expérience n'avait pas été pour moi « une grande lumière. »

Augustin demande pour sa retraite le court intervalle qui doit s'écouler entre la date de ses lettres et les fêtes de Pâques. Lorsque Jésus-Christ le jugera avec toute la sévérité de sa justice, faudra-t-il lui répondre que le vieillard Valère, dans l'excès de son amour et la trop bonne opinion qu'il avait de sa capacité, lui a refusé le temps de s'instruire suffisamment?

Cette lettre, vive et pressante, pleine d'inquiétude religieuse, est sans doute dans la mémoire de tous les ecclésiastiques comme une grande et sainte leçon. Il est à croire que l'évêque Valère se rendit aux instances d'Augustin. Nous ignorons dans quel lieu le nouveau prêtre d'Hippone passa ses jours d'étude et de méditation jusqu'à la solennité pascale.

Une des premières œuvres d'Augustin depuis son élévation au sacerdoce fut l'établissement d'un monastère dans le jardin attenant à l'église d'Hippone. Il y vivait avec son cher Alype, Evode, Sévère, Possidius et d'autres serviteurs de Dieu, *selon la règle établie sous les saints apôtres*[1], dit Possidius. D'après cette règle, nul ne possédait rien en propre, et chacun recevait selon ses besoins. C'est ainsi qu'avaient déjà vécu Augustin et ses amis dans la solitude aux environs de Thagaste. Il faut distinguer ce monastère de la communauté ecclésiastique fondée plus tard par Augustin dans la maison épiscopale, et qui fut comme un séminaire, le premier qu'on ait vu. Dix évêques, dans la suite, sortirent de cette communauté. Alype, l'ancien ami d'Augustin, et qui fut évêque de Thagaste; Sévère, qui gouverna l'Eglise de Milève; Evode, celle d'Uzale; Possidius, celle de Calame, formèrent le premier noyau de la communauté d'Augustin; nous connaissons encore les noms de cinq de ses disciples: Profuturus, évêque de Cirta, aujourd'hui Constantine; Fortunatus, son successeur; Urbain, évêque de Sicca[2], aujourd'hui Keff; Boniface, évêque de Cataqua, et Peregrin. Nous ne savons pas le nom du dixième évêque sorti du séminaire de saint Augustin.

Au moment de l'entrée d'Augustin dans le ministère évangélique, il y avait cinq ans que Gildon gouvernait l'Afrique en oppresseur[3]. Les catholiques étaient l'objet particulier des horribles fantaisies de ce puissant Maure que n'a point épargné la verve de Claudien[4].

[1] Regulam sub sanctis apostolis constitutam.
[2] L'ancienne Sicca Veneria.
[3] Gildon se révolta en 386.
[4] De Bello Gildonico.

CHAPITRE ONZIÈME.

—

Divers travaux de saint Augustin contre les manichéens. — Le concile d'Hippone. — Lettre de saint Paulin de Nole.

(392-395.)

L'élévation d'Augustin au sacerdoce avait eu pour but principal de donner à l'évêque Valère un prêtre qui pût le remplacer dans la prédication de la parole évangélique. Cette fonction, qui n'excluait pas les autres fonctions du ministère sacré, laissait à Augustin, toujours si économe de son temps, le loisir d'écrire. Dans les derniers mois de l'année de son ordination, ou au commencement de l'année suivante (392), le nouveau prêtre d'Hippone, poursuivant sa grande tâche contre le manichéisme, composa le livre *De l'Utilité de la foi*, adressé à Honorat, et le livre *Des Deux âmes* en réponse aux manichéens, qui établissaient dans l'homme deux âmes, l'une invinciblement déterminée au bien, l'autre invinciblement déterminée au mal.

Dans son livre *De l'Utilité de la foi*, Augustin dit d'admirables choses sur la nécessité de l'autorité en matière de religion. Il demande si la multitude devra renoncer à la religion, parce qu'à l'aide de la raison elle ne sera pas capable de monter jusqu'à Dieu [1]. Il faut donc que les hommes de génie commencent par marcher eux-mêmes dans la voie commune, la plus sûre pour tous ; c'est l'ordre de la Providence, c'est la loi divine. Ce n'est point par la raison, mais par l'autorité ou le témoignage, que les enfants connaissent leur père et leur mère : c'est une chose de foi. Otez cette foi de la famille, et vous verrez se rompre le lien le plus sacré du genre humain. Que resterait-il debout dans la société humaine si nous ne voulions croire que ce que nous comprenons ? C'est par la foi et non par la raison que Jésus-Christ enseignait les peuples. L'autorité naquit de ses miracles, et la foi naquit de son autorité. Pourquoi, dira-t-on, ne se fait-il plus de miracles ? Augustin répond que les miracles ne toucheraient et n'étonneraient plus personne s'ils se répétaient souvent. La succession des jours et des nuits, le retour des saisons, le pâle dépouillement des arbres et leur renaissance printanière, la force prodigieuse des semences, la beauté de la lumière, la variété des couleurs, des sons, des parfums, toutes ces merveilles écraseraient celui qui les verrait et les connaîtrait pour la première fois. Mais l'habitude d'assister à ces prodiges nous a rendus indifférents.

Un prêtre manichéen, appelé Fortunatus, s'était fait une renommée ; il exerçait une fâcheuse influence sur les catholiques simples, et, dans l'orgueil de sa fausse science, il semblait défier le monde entier. On pria Augustin de conférer publiquement avec Fortunatus sur la loi religieuse ; il y consentit ; mais le prêtre manichéen hésitait à se mesurer avec un tel adversaire. Cependant, pressé, forcé par les instances des siens et ne pouvant reculer devant le champ de bataille qui lui était ouvert, Fortunatus accepta la lutte. On convint du jour et du lieu : les Thermes de Sosius furent choisis pour théâtre de la conférence. On nomma des notaires ou greffiers pour tenir compte de la discussion. Le 28 août (392), la foule des curieux se précipita dans l'enceinte du combat théologique. Cette dispute, qui nous a été conservée [1], dura deux jours. Le maître manichéen ne put échapper aux démonstrations catholiques, ni soutenir la secte dont il était un des principaux apôtres. Tous ceux qui l'avaient cru jusque-là grand et docte, acquirent la preuve de son peu de savoir. La honte obligea Fortunatus de quitter Hippone, où il ne revint plus. Sa défaite atteignait gravement le manichéisme. Les hérétiques sincères qui avaient

[1] Saint Thomas n'a fait que reproduire la pensée de saint Augustin lorsqu'il a dit : *Salubriter ergo divina providit clementia, ut ea etiam quæ ratio investigare potest, fide tenenda præciperet, ut sic omnes facile possent divinæ cogitationis participes esse, et absque dubitatione et errore.* (*Summa*, adv. Gentiles, lib. I, cap. 4.)

[1] Acta seu disputatio contra Fortunatum manichæum, 392.

assisté à la lutte et ceux qui lurent les actes de la conférence furent ramenés à la vérité catholique.

Une déplorable coutume chez les chrétiens d'Afrique avait plus d'une fois attristé la piété d'Augustin. Sous prétexte d'honorer la mémoire des martyrs, on passait des journées en festins autour des tombeaux des confesseurs de la foi ou dans les églises. Une lettre d'Augustin de l'année 392, adressée à Aurèle, évêque de Carthage, signale ces désordres. Le prêtre d'Hippone sollicite un concile pour détruire ces abus. L'Eglise de Carthage devra prendre l'initiative. « Ces choses-là, je pense, ne se supprimement pas rudement, durement ou même par « ordre : mais par des instructions plus que « par des prescriptions, par des avis plus que « par des menaces. C'est ainsi qu'on doit agir « avec la multitude; il faut réserver la sévérité « pour des fautes commises par un petit nombre de gens.[1] » Le petit peuple *charnel*, comme l'appelle Augustin, croyait que des festins sur les sépulcres soulageaient les âmes de ceux qui ne sont plus. Il y avait une plus sûre manière d'être utile aux morts : les fidèles n'avaient qu'à distribuer aux pauvres ce qu'ils voulaient offrir sur les tombeaux de leurs proches. Nous trouvons ici la preuve que les oblations pour les morts étaient en usage dans l'Eglise catholique dès le quatrième siècle.

La première lettre d'Augustin contre les donatistes appartient à l'année 392. Elle est adressée à Maximin, évêque donatiste de Sinit, l'ancienne Sunites ou Simites, qui s'élevait sur la route d'Hippone à Carthage. Augustin lui reproche d'avoir rebaptisé un diacre catholique; il a d'éloquentes paroles lorsqu'il excite le courage religieux et la piété de Maximin, et qu'il l'invite à placer la vérité au-dessus de toute considération humaine. « La gloire de ce siècle « passe, lui dit Augustin, tout ce qui nous sé« duit ici-bas n'a qu'un jour. Au jour du juge« ment du Christ, les évêques ne seront défen« dus ni par leurs siéges élevés, ni par les ten« tures de leurs chaires, ni par les troupes de « vierges sacrées qui vont au-devant d'eux en « chantant des cantiques : tous ces honneurs « ne leur serviront de rien quand la conscience « accusera et que l'arbitre des consciences ju« gera : les honneurs du temps seront alors « des fardeaux, et ce qui aujourd'hui relève, « écrasera[2]. » Augustin s'afflige de cette réitération du baptême qui violait un principe fondamental de notre foi. Des Juifs qui voyaient Jésus-Christ pendu à une croix n'ont pas voulu déchirer sa robe, et des chrétiens qui croient qu'il est assis dans le ciel à la droite de son père, osent anéantir son sacrement!

Maximin reviendra dans la suite à l'unité catholique.

Nous venons de voir la première lettre d'Augustin contre le schisme de Donat. Voici son premier ouvrage contre ce schisme; il est de 393 : c'est un psaume en prose composé d'autant de strophes qu'il y a de lettres dans l'alphabet[1]; chaque strophe renferme douze versets. Cet abécédaire, fait pour être chanté, destiné à la multitude des fidèles, est un résumé des erreurs des donatistes, de leur histoire, de leurs diverses condamnations, et des raisons les plus frappantes pour mettre la foule des catholiques en garde contre le schisme. Il est net, simple et précis. Le verset : « O vous tous qui mettez votre joie dans la paix, jugez de la vérité, » revient à la suite de chaque strophe. Le chant se termine par une prosopopée : c'est l'Eglise elle-même qui s'adresse aux donatistes en termes graves et touchants.

Le livre contre Adimante, le célèbre disciple de Manès, composé en 393, conciliait les prétendues contradictions que les manichéens croyaient trouver entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Moïse dit dans la Genèse que Dieu créa le ciel, la terre et la lumière; l'Evangile dit que le monde a été fait par le Verbe qui est Jésus-Christ. Augustin répond que tout chrétien, en lisant la Genèse, reconnaît dans le Dieu créateur l'être infini subsistant en trois personnes dont la seconde a été le sauveur des hommes. Moïse nous montre Dieu se reposant après la création du monde, et, d'après les paroles de Jésus-Christ dans l'Evangile, *le père agit sans cesse*. Augustin répond que le repos dont il est question dans la Genèse marque seulement la fin de la création, et qu'il n'exclut pas l'action par laquelle Dieu conserve et gouverne continuellement le monde. D'après la Genèse, l'homme est fait à l'image de Dieu, et nous lisons dans l'Evangile ces mots adressés aux Juifs : *Vous êtes les enfants du démon*[2]. Augustin répond que l'imitation nous rend comme les enfants de ceux que nous prenons pour modèles, et que l'enseignement nous pé-

[1] Lettre 22. — [2] Lettre 23.

[1] Depuis la lettre A jusqu'à la lettre V.
[2] Saint Jean, VIII, 44.

trit à l'image du maître que nous écoutons. Quant à l'apparente contradiction entre les préceptes évangéliques de résignation et de pardon et les prescriptions judaïques : *œil pour œil*, *dent pour dent*, Augustin fait observer que Jésus-Christ ne blâmait pas la loi du talion, mais seulement la fausse tradition des scribes et des pharisiens qui en permettaient à chacun l'exécution, laquelle devait être réservée aux magistrats : l'Evangile, qui ordonne à tous les hommes le pardon des injures, ne défend pas aux magistrats d'en punir les auteurs. Pour ce qui est du divorce, le Sauveur disait aux Juifs : « C'est à cause de la dureté de votre « cœur que Moïse vous a permis de renvoyer « vos femmes. » L'autorisation du divorce chez les Hébreux affranchissait de toute peine temporelle, et voilà tout : le divorce en lui-même n'en restait pas moins un mal. L'usure était permise aux enfants d'Israël dans leurs rapports avec les étrangers, pour que les Juifs cupides ne dépouillassent pas leurs frères : la législation mosaïque tolérait de moindres maux en vue d'épargner des maux plus grands. Ce qui, aux yeux des manichéens, impliquait contradiction avec l'Evangile n'était qu'imperfection.

Le livre contre Adimante fut bientôt suivi des deux livres du *Sermon sur la montagne*. C'est un commentaire de ce discours du Sauveur où l'on entend le ciel lui-même révéler à la terre une morale d'une pureté, d'une perfection jusque-là inconnues.

Le concile général de toute l'Afrique, qui s'ouvrit à Hippone dans la basilique de la Paix, le 8 octobre 393, sous la présidence d'Aurèle, évêque de Carthage, fut pour Augustin une occasion solennelle de plaider la cause catholique. Tous les primats des diverses provinces africaines étaient présents. Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, nul prêtre en Afrique, avant Augustin, n'avait eu le droit de prêcher devant un évêque. Dans ce concile d'Hippone, Augustin reçut l'ordre glorieux de prononcer un discours sur la foi et le symbole; ce discours devint plus tard un livre que nous avons encore[1]. C'est une belle explication de tous les articles du symbole; à mesure que l'orateur catholique traite des points sur lesquels les manichéens ont erré, il signale leurs doctrines et fait voir tout leur néant, car il ne fallait laisser au manichéisme ni paix ni trève. L'autorité d'Augustin, simple prêtre, fut grande dans cette assemblée d'évêques : l'Eglise d'Afrique put apprendre dès ce moment quel puissant secours la Providence venait d'envoyer à la vérité chrétienne, poursuivie, méconnue ou mutilée de tant de façons. Le temps nous a conservé peu de choses des actes du concile d'Hippone ; par une des décisions de ce concile, l'évêque de Carthage devait chaque année annoncer aux primats des diverses provinces d'Afrique le jour de la célébration de la Pâque. On fut amené à prendre cette décision par l'erreur de l'Eglise de Stèfe, dans la partie la plus orientale de la Mauritanie, qui avait célébré la solennité pascale hors de son jour. Le décret du concile d'Hippone devait établir plus d'unité dans le culte catholique. La vénérable assemblée décida aussi qu'on tiendrait tous les ans un concile d'Afrique, tantôt à Carthage, tantôt ailleurs. Des règlements importants pour la discipline sortirent du concile d'Hippone. L'abus des festins autour des tombeaux des martyrs et pour le soulagement des morts, abus signalé par Augustin à la piété vigilante de l'évêque de Carthage, ne fut pas oublié sans doute[1].

A cette époque, Augustin n'avait pas encore approfondi les matières de la grâce et de la prédestination. Le livre intitulé : *Questions sur l'épître aux Romains*, composé en 394, renfermait une inexactitude que le saint auteur a marquée dans la Revue de ses ouvrages; il pensait alors que la foi venait de nous-mêmes, et qu'elle n'était pas un don de Dieu, ce qui constituait une erreur désignée plus tard sous le nom de semi-pélagianisme. Le *Commentaire de l'Epître aux Galates*, qui suivit de près le *Commentaire de l'Epître aux Romains*, renfermait une phrase dont le jansénisme s'est armé pour appuyer le système des *deux délectations :* « Il est nécessaire, disait « Augustin, que nous opérions selon ce qui « nous plaît davantage[2]. » Mais les jansénistes ont prêté à saint Augustin une pensée qu'il n'eut jamais. Trois ans avant les deux Commentaires dont ils se sont tant réjouis, saint Augustin, dans le livre *Des deux Ames*, avait dit tout le contraire de ce que lui ont fait dire les jansénistes. Au sujet des deux âmes des manichéens, l'une bonne, l'autre mauvaise, Au-

[1] De Fide et Symbolo.

[1] Tillemont a donné une analyse de vingt-sept canons du concile d'Hippone. (*Mém. ecclés.*, tome XIII.)

[2] Quod amplius nos delectat, secundum id operemur necesse est.

gustin avait déclaré que rien ne pouvait leur être imputé à péché, si elles agissaient par contrainte, et non point par leur volonté propre [1]. L'irrésistible pouvoir de la délectation terrestre dont nous parlent les jansénistes, est tout à fait semblable à l'invincible détermination au mal dont parlaient les manichéens; Augustin renversait d'un seul coup ces deux sortes d'hérétiques, lorsqu'il écrivait : « Si la « nécessité est telle que la résistance soit im- « possible, ces âmes ne pèchent point [2]. » Nous ajouterons avec saint Augustin que la délibération est la marque d'une volonté libre, et que le repentir, après une action mauvaise, témoigne qu'on pouvait bien faire [3].

L'ami intime d'Augustin, Alype, évêque de Thagaste, avait envoyé à saint Paulin de Nole les principaux travaux du grand athlète de la foi contre les manichéens. En 394, Paulin, écrivant à Alype en son nom et au nom de sa femme Thérasie, unie désormais à Jésus-Christ seul, le remerciait de l'envoi de ces livres, qu'il regardait comme des ouvrages inspirés d'enhaut. Dans une lettre à Augustin lui-même, il parlait des cinq ouvrages envoyés par Alype, qui, disait-il, nourrissaient son âme et guérissaient ses maux. « O véritable sel de la terre ! « s'écriait le prêtre de Nole en s'adressant au « prêtre Augustin ; ô véritable sel de la terre, « qui préservez nos cœurs et les empêchez de « s'égarer dans les illusions du siècle ! ô « lampe dignement placée sur le chandelier de « l'Eglise, dont la lumière, nourrie de l'huile « d'allégresse de la mystérieuse lampe aux sept « dons, se répand au loin sur les villes catholi- « ques, et chasse les ténèbres par les clartés « resplendissantes d'un discours de vérité [4] ! » Le grand Paulin est plein d'amour et d'admiration pour Augustin; il est heureux de ces cinq livres, sorte de pentateuque contre le manichéisme, qui lui permettent de s'entretenir chaque jour avec lui, et de respirer le souffle de sa bouche. « Elle est (votre bouche), lui dit- « il, comme une source d'eau vive, comme une « veine de la fontaine éternelle, parce que le « Christ est devenu en vous la source qui re- « jaillit dans l'éternelle vie ; c'est en vous que « mon âme en a soif, et ma terre a désiré s'eni- « vrer de la fécondité de votre fleuve [5]. » Saint Paulin envoyait à saint Augustin, en même temps que sa lettre, un pain, en signe d'union et d'amitié. C'était alors l'usage que les évêques et les prêtres envoyassent à leurs amis des pains, en signe de communion; le plus souvent ces pains avaient été bénits à table. Une marque particulière d'honneur, c'était d'envoyer un pain sans le bénir, pour que l'évêque ou le prêtre qui devait le recevoir le bénît lui-même. En adressant un pain à Augustin, saint Paulin le priait d'en *faire un pain de bénédiction.*

Nos lecteurs n'ont pas oublié le jeune Licentius, qui prenait une si intéressante part aux entretiens philosophiques de Cassiacum. L'année 395 nous fait songer aux vives inquiétudes d'Augustin sur ce jeune homme, dont les voies n'étaient pas selon Dieu. Licentius resté en Italie, à Rome peut-être, avait écrit une épître en vers au prêtre d'Hippone, son ancien maître; au milieu du fracas mythologique de cette épître, le fils de Romanien regrettait les jours passés dans la retraite de Cassiacum auprès d'Augustin, s'attristait de sa vie, et célébrait le génie et les vertus de l'homme dont l'absence était pour lui un malheur de toutes les heures. Il s'affligeait des liens qui le retenaient, et qu'il était prêt à briser, disait-il, pour aller joindre Augustin au premier signal. Augustin lui répondit par une touchante lettre [1] où il considère les affaires de ce monde, comme un bruit importun que fait autour de nous la chaîne de notre mortalité. Il parle à Licentius des fers pesants d'ici-bas et du joug léger de Jésus-Christ; lui reproche de s'occuper de la perfection de ses vers, et de laisser le désordre dans son cœur; de craindre d'offenser les oreilles des grammairiens par des syllabes mal arrangées, et de ne pas craindre d'offenser Dieu par la dépravation des mœurs. Il l'engage à aller voir Paulin à Nole, à apprendre de ce saint homme comment on passe des joies humaines aux joies plus sûres de l'Evangile. C'est à Romanien qu'Augustin remettait sa lettre pour Licentius; il lui remettait aussi une lettre pour saint Paulin [2], dont les dernières pages recommandent au saint personnage de Nole celui qu'il appelait son fils. Le prêtre d'Hippone demandait au prêtre de Nole, comme le plus grand témoignage d'amitié, un sévère examen de ceux de ses ouvrages qui étaient entre ses mains; il le conjurait d'être pour lui ce juste que souhaitait David pour le corriger et le châtier : Paulin ne

[1] Chap. 12, 17.
[2] Si ita cogantur ut resistendi potestas non sit, non peccant.
[3] Chap. 14, 22. — [4] Lettre 25. — [5] *Ibid.*

[1] Lettre 21. — [2] Lettre 27.

doit pas être de ces hommes qui répandent sur la tête le parfum de flatterie que redoutait le roi-prophète. L'année suivante, dans une lettre écrite à Romanien, Paulin adressait à Licentius une allocution moitié en prose, moitié en vers, pour le presser d'écouter la voix d'Augustin, et d'aller à Dieu, qui est placé au-dessus des incertitudes de la vie et de la fragilité des empires.

Les deux derniers écrits d'Augustin avant son épiscopat, sont le livre *De la Continence* et le livre *Du Mensonge*, que nous devons distinguer d'un autre livre *Contre le Mensonge*, composé vingt-cinq ans plus tard. Le prêtre d'Hippone attaque vivement, dans cet écrit, l'opinion de ceux qui attribuaient à saint Paul (*Epître aux Galates*) un mensonge officieux. Nous verrons dans son lieu la dispute d'Augustin avec le vieux Jérôme, l'illustre solitaire de Bethléem.

CHAPITRE DOUZIÈME.

—

Le Traité du Libre arbitre. — Traité du Libre arbitre par Bossuet.

(395.)

Il nous faut placer ici un ouvrage d'Augustin, commencé à Rome après la mort de sa sainte mère, continué en Afrique dans la retraite de Thagaste, et qui ne fut achevé qu'en 395; cet ouvrage est le *Traité du libre arbitre*, traité important parmi tous ceux où Augustin creuse les grandes questions de cette métaphysique chrétienne dont il est le créateur. Dans le *Traité du libre arbitre*, divisé en trois livres, de même qu'en des ouvrages dont nous avons parlé précédemment, la sagesse éternelle est montrée à l'homme comme son souverain bonheur; de vives clartés sont répandues pour résoudre le problème de l'origine du mal et de la prescience divine. Le pélagianisme n'avait pas encore paru; Augustin ne touche que légèrement aux questions de la grâce; toutefois, le peu qu'il en dit est conforme à la doctrine qu'il soutiendra avec tant de force et d'autorité, lorsque Pélage et Célestius auront levé leur drapeau. Le *Traité du libre arbitre* a la forme du dialogue; saint Augustin adoptait fréquemment cette forme, qui était propre aux philosophes anciens. Il s'entretient dans cet ouvrage avec son ami Evode, le même qui a été son interlocuteur dans le dialogue sur la *Grandeur de l'âme*. Recueillons quelques traits de ce beau travail.

Après avoir établi que rien dans la création n'égale la raison humaine en excellence, et qu'au-dessus de cette raison humaine il existe un souverain bien, une sagesse infinie, source de toute perfection et de toute joie, Augustin s'afflige et s'étonne de voir les hommes douter du bonheur qui s'attache à la possession de la vérité. Les uns, séduits par des attraits périssables auprès d'une épouse aimée, ou même auprès d'une courtisane, s'écrient qu'ils sont heureux; et nous, quand nous tenons la vérité entre nos mains, nous doutons si nous le sommes! Les autres, pressés par la soif et arrivés au bord d'une source pure, ou pressés par la faim et prenant place à un festin abondant et délicat, répètent qu'ils sont heureux; et lorsque la vérité désaltère et nourrit notre intelligence, nous n'avons pas encore le bonheur! Ceux-ci se proclament heureux au milieu des fleurs et des parfums, et le souffle de la vérité ne nous semble pas un parfum assez suave! Ceux-là sont ravis, jusqu'à l'extase, d'une belle voix, des sons mélodieux d'un instrument, et nous, quand l'éloquent et harmonieux silence de la vérité pénètre dans notre âme par des routes inconnues, nous cherchons ailleurs la vie heureuse! L'or et l'argent, l'éblouissante blancheur des perles, le vif éclat des flambeaux sur la terre et des astres dans le ciel, qui ne s'adressent qu'aux yeux, procurent de grandes jouissances à des cœurs humains, et nous, quand la vérité vient éclairer notre raison avec ses splen-

deurs les plus magnifiques, nous sommes assez grossiers pour ne pas y trouver notre félicité!

De même qu'à la lumière du soleil on fait choix de divers objets pour y arrêter doucement ses regards, ou bien qu'avec des yeux perçants et forts on contemple le soleil même, ainsi, à la lumière de la vérité éternelle, on peut s'attacher à quelques vérités immuables et particulières, tandis que des esprits plus pénétrants s'élèvent jusqu'à la souveraine vérité, où tout se voit à découvert. Si je mettais mon bonheur à regarder le soleil, et que je pusse le faire constamment sans en être ébloui, combien de fois aurais-je le regret de le perdre, soit qu'il se couche, soit qu'un nuage ou des vapeurs l'enveloppent! Et lors même que la joie de voir la lumière du jour ou d'entendre une belle voix ne me serait jamais ravie, quel bien si considérable me reviendrait-il d'une chose qui me serait commune avec les bêtes? Telles ne sont pas les joies qui découlent de l'éternelle sagesse, et telle n'est point la vérité pour ceux qui la cherchent. La vérité n'est pas importunée par la foule de ceux qui vont l'entendre, et n'est pas obligée de les écarter; elle ne change pas de lieu et ne passe pas avec le temps; c'est un soleil que les nuits ne nous enlèvent point et que les nuages ne peuvent atteindre. De quelque extrémité du monde que se tournent vers elle ceux qui l'aiment, elle leur devient présente, et son éternelle immensité les embrassera tous. Elle n'est nulle part et ne manque en aucun lieu; elle avertit au dehors, instruit au dedans, et pas un homme n'a le pouvoir de la corrompre; personne ne peut juger d'elle, et personne sans elle ne peut bien juger

Augustin, qui avait nourri sa jeunesse de l'étude de la philosophie antique de la Grèce, parle des *nombres* comme des proportions et des convenances de chaque chose. On sait que Pythagore, cherchant le *principe des choses*, créa la doctrine des nombres; il considérait l'univers comme une vaste harmonie: il parvint à cette grande pensée, après avoir reconnu dans le monde physique les proportions et les lois sur lesquelles se fondent la géométrie et l'arithmétique. La notion des nombres représentait pour les pythagoriciens toute figure, toute grandeur; le nombre et la réalité étaient pour eux inséparables. Ils trouvaient dans les notions morales elles-mêmes je ne sais quelle régularité absolue qui caractérise les combinaisons géométriques. C'est ainsi que la justice se trouvait contenue dans cette formule: *Un nombre réputé plusieurs fois semblable à lui-même:* par là on fondait la justice sur l'égalité, la réciprocité. Les platoniciens reproduisirent quelques parties de ce système, dont nous ne prétendons pas donner l'explication entière. Augustin en avait conservé des idées qui devaient aider la créature intelligente à s'élever jusqu'à Dieu. D'après lui et aussi d'après Pythagore et Platon, toute chose dans les cieux et sur la terre, dans l'air et dans les eaux, empruntait aux nombres, c'est-à-dire aux proportions, son existence, ses beautés. Le principe des nombres est le principe des êtres, puisque nulle chose n'existe sans être revêtue de nombres. Les nombres et les proportions servent de règles aux hommes, pour donner à la matière diverses formes. Lorsque notre corps, avec ses justes proportions, reste immobile, les nombres sont dans le lieu; si ce corps nous offre la beauté de ses mouvements, les nombres seront dans le temps. Le nombre a la vie en lui, mais sa demeure n'est point dans les lieux, ni sa durée dans les âges. Elevons notre esprit et nous découvrirons le nombre éternel, et nous verrons la vérité resplendir sur son trône. A mesure que nos yeux deviendront plus purs et plus perçants, nous aurons une vue plus distincte de l'éternelle sagesse.

O sublime sagesse! s'écrie Augustin; douce et riante lumière d'une intelligence épurée, guide sûr et fidèle, malheur à ceux qui, s'éloignant de vous, s'en vont errer au loin, et qui, aimant mieux les ombres des choses créées que vous-même, ne reconnaissent point les traits de votre main puissante, et les signes que vous nous faites pour nous avertir et nous rappeler sans cesse l'excellence des beautés éternelles! car ces traits imprimés sur les créatures, c'est toute leur gloire, toute leur séduction. L'artisan, par la beauté de son œuvre, ne semble-t-il pas nous inviter à ne point arrêter trop longtemps notre admiration sur lui, mais à la faire monter plus haut? O divine sagesse! ceux dont le cœur se repose sur les créatures sans s'élever jusqu'à vous, sont semblables à des hommes ignorants et grossiers qui, attentifs au discours d'un orateur éloquent, s'extasieraient sur l'agrément de la voix et l'arrangement des mots, sans se préoccuper du sens des paroles! Malheur à ceux qui, repoussant les divines splen-

deurs, se plaisent à s'envelopper de leurs ténèbres! en tournant le dos au soleil, il ne leur reste plus que des ombres dans les joies brutales vers lesquelles ils se précipitent, et le plaisir même qu'ils rencontrent ne vient que de l'éclat de votre lumière, dont ces ombres sont environnées! —

Il y a un modèle éternel et immuable par lequel subsistent toutes les formes données aux créatures, quelles qu'elles soient. La beauté des corps, c'est l'impression de la beauté souveraine répandue sur tous les êtres. Il n'est pas de manière plus magnifique de prouver l'existence de Dieu.

Un mot sur l'origine du mal.

La volonté libre est un bien, puisque sans elle aucune action louable ne peut s'accomplir. Or, Dieu seul est le principe de tout bien; donc la volonté libre nous a été donnée par Dieu lui-même.

Augustin distingue les grands biens, qui sont les vertus; les biens moyens, qui sont les puissances de l'âme, sans lesquelles on ne saurait bien vivre; les petits biens, qui sont la force et la beauté des corps. La volonté est un bien moyen qui sert à obtenir les plus grands biens; le mal, c'est le mouvement déréglé de cette volonté, qui se sépare du bien immuable et s'attache au bien passager. On demandera d'où vient ce mouvement qui se sépare du bien immuable; Dieu ne peut pas en être l'auteur assurément. Ce mouvement est une défaillance; or toute défaillance vient du néant. Ce mouvement est volontaire; il est en notre pouvoir; il n'existera pas, si nous ne le voulons pas; l'homme demeure donc dans son indépendance.

Passons à la prescience de Dieu.

Nous disons qu'elle ne nous empêche pas de pécher par une volonté libre.

L'homme ne pèche point, parce que Dieu l'a prévu; mais Dieu voit le péché à l'avance, parce que l'homme l'a commis. Dieu, connaissant toutes les choses futures, ne peut pas ignorer les actions que doivent commettre ses créatures. Dieu voit par sa prescience ce que je fais par ma volonté,

Si j'étais prophète, les choses futures n'arriveraient pas de telle manière, parce que je les aurais prédites; mais je les prédirais de telle manière parce que c'est ainsi qu'elles s'accompliraient. La connaissance de l'avenir n'est pas l'asservissement de l'avenir. De même que, par mon souvenir, je ne suis pas cause que le passé soit arrivé, de même Dieu, par sa prescience, ne condamne pas l'avenir à un accomplissement nécessaire. Dans l'ordre des choses humaines, Dieu n'est pas l'auteur de ce qu'il prévoit.

Il ne faut pas dire que l'homme eût été mieux fait s'il n'avait pas pu se souiller de péchés : c'est comme si, en regardant le ciel, vous ne vouliez pas qu'on eût créé la terre. La terre n'a-t-elle pas aussi sa magnificence? Il y a, dit Augustin, dans la misère qui suit le péché, quelque chose qui contribue à la perfection du monde, car cette misère tient à l'ordre éternel. Lorsque les hommes purs sont heureux, l'univers est dans toute sa beauté; lorsque ceux qui pèchent sont misérables, l'univers ne laisse pas aussi d'être beau. La perfection et la beauté de l'univers subsistent toujours dans la double condition de la joie du juste et de la misère du pécheur. Ils mentent ceux qui disent qu'ils auraient mieux aimé ne pas être que d'être malheureux, car tout malheureux qu'ils sont, ils n'en continuent pas moins leur vie et n'ont garde de se tuer. C'est que l'être est un grand bien. Parmi ceux qui se donnent la mort, il en est certainement bien peu qui croient sortir tout à fait de l'existence; la plupart cherchent le repos, cherchent autre chose que leur misère, mais ne pensent pas à entrer dans le néant. Augustin relève en toute rencontre la nature humaine; c'est ainsi qu'il nous montre l'âme, même dans le péché, mille fois plus excellente encore que les meilleures et les plus belles choses de l'univers, parce qu'elle peut encore connaître et adorer Dieu; c'est ainsi qu'il trouve dans la condamnation du vice une preuve de la dignité de notre nature.

Le tort que nous avons de juger les choses humaines au point de vue de notre heure fugitive, a souvent inspiré à Augustin des considérations frappantes : nous en avons remis ailleurs quelques-unes en lumière. Le saint docteur revient sur ce point à la fin du *Traité du libre arbitre*. Ce qui est renfermé dans le temps, dit-il, se trouvant placé en un certain ordre, le futur ne paraît succéder au passé que par la défaillance et le dépérissement des choses, afin que toute la beauté des temps, dont la nature est de s'écouler comme un fleuve, arrive à sa dernière perfection. Nous tombons dans un excès d'ignorance, quand nous nous plaignons de la fin des choses : elles n'ont d'action et de

durée qu'autant qu'elles en ont reçu de celui à qui elles doivent tout et à qui elles rendent tout. Que celui qui s'afflige de voir les créatures s'évanouir fasse attention au discours même par lequel il exprime son affliction : si quelqu'un, uniquement occupé du sens de ses paroles, se délectait à chaque syllabe au point de ne pas vouloir la succession des autres syllabes dont l'ensemble forme la liaison et le corps du discours, ne passerait-il pas pour un insensé ?

Les trois livres du Traité dont nous venons d'exprimer la substance, ont inspiré le *Traité du libre arbitre*, de Bossuet. Quelques mots sur ce travail serviront à la fois à mettre plus vivement en lumière les idées de l'évêque d'Hippone et à faire connaître ce qui est propre à l'évêque de Meaux. Bossuet, reproduisant les doctrines d'Augustin, établit la liberté dans l'homme par l'évidence du sentiment et de l'expérience, par l'évidence du raisonnement, par l'évidence de la révélation, c'est-à-dire parce que Dieu nous l'a clairement révélée dans son Ecriture. Cette première vérité n'est pas contestable. « Nous trouvons en même « temps, dit Bossuet, que le premier Libre « c'est Dieu, parce qu'il possède en lui-même « tout son bien ; et n'ayant besoin d'aucun des « êtres qu'il fait, il n'est porté à les faire, ni à « faire qu'ils soient de telle façon, que par la « seule volonté indépendante. Et nous trouvons « en second lieu que nous sommes libres aussi « parce que les objets qui nous sont proposés « ne nous emportent pas tout seuls par eux-« mêmes, et que nous demeurerions à leur « égard sans action, si nous ne pouvions choi-« sir. Nous trouvons encore que ce premier « Libre ne peut jamais ni aimer ni faire autre « chose que ce qui est un bien véritable, puis-« qu'il est lui-même par son essence le bien « essentiel, qui influe le bien dans tout ce qu'il « fait. Et nous trouvons au contraire que tous « les êtres libres qu'il fait, pouvant n'être pas, « sont capables de faillir ; parce que, étant « sortis du néant, ils peuvent aussi s'éloigner « de la perfection de leur être. De sorte que « toute existence sortie des mains de Dieu peut « faire bien et mal, jusqu'à ce que Dieu l'ayant « menée, par la claire vision de son essence, à « la source même du bien, elle soit si bien pos-« sédée d'un tel objet, qu'elle ne puisse plus « désormais s'en éloigner. »

L'évêque de Meaux établit ensuite une seconde vérité, c'est que « Dieu gouverne notre « liberté et ordonne nos actions. » Il ne serait pas digne de Dieu de laisser aller au hasard une créature libre, sauf à la récompenser ou à la châtier après. Tous les êtres et tous les événements du monde sont compris dans l'ordre de la divine Providence : lui ôterait-on la conduite de ce qu'il y a de plus excellent dans l'univers, les créatures intelligentes? Dieu étant la cause universelle de tout ce qui est, il faut que l'usage de la liberté humaine, avec tous les effets qui en dépendent, soit compris dans l'ordre de sa Providence; autrement il y aurait un certain ordre dont Dieu ne serait point première cause, et un certain point où la créature ne serait plus dépendante de Dieu. Comment aurait-il pu vouloir cette indépendance de la liberté humaine ? N'est-il pas de la nature d'une souveraineté aussi absolue que celle de Dieu de ne se laisser soustraire nulle partie de ce qui est ? Les façons ou modes d'être, comme les choses même, doivent venir nécessairement du premier être. En créant la liberté humaine, il s'est réservé des moyens certains de la conduire où il lui plaît. De là découle sa prescience éternelle, car on ne peut douter qu'il ne connaisse et ce qu'il veut dès l'éternité et ce qu'il doit faire dans le temps. *Novit procul dubio quæ fuerat ipse facturus*, dit saint Augustin. « Mais si on suppose, au contraire, « ajoute Bossuet, que Dieu attend simplement « quel sera l'événement des choses humaines, « sans s'en mêler, on ne sait plus où il le peut « voir dès l'éternité, puisqu'elles ne sont encore « ni en elles-mêmes, ni dans la volonté des « hommes, et encore moins dans la volonté « divine, dans les décrets de laquelle on ne « veut pas qu'elles soient comprises. Et pour « démontrer cette vérité par un principe plus « essentiel à la nature divine, je dis qu'étant « impossible que Dieu emprunte rien du de-« hors, il ne peut avoir besoin que de lui-même « pour connaître tout ce qu'il connaît. D'où il « s'ensuit qu'il faut qu'il voie tout, ou dans « son essence ou dans ses décrets éternels ; et « en un mot qu'il ne peut connaître que ce « qu'il est ou ce qu'il opère par quelque moyen « que ce soit. Que si on supposait dans le monde « quelque substance, ou quelque qualité, ou « quelque action dont Dieu ne fût pas l'auteur, « elle ne serait en aucune sorte l'objet de sa « connaissance, et non-seulement il ne pourrait « point la prévoir, mais il ne pourrait pas la

« voir quand elle serait réellement existante. « Car le rapport de cause à effet étant le fonde- « ment essentiel de toute la communication « qu'on peut concevoir entre Dieu et la créa- « ture, tout ce qu'on supposera que Dieu ne « fait pas demeurera éternellement sans aucune « correspondance avec lui et n'en sera connu « en aucune sorte, etc., etc. »

Tout cela est admirable; on ne saurait dire avec plus de force et de profondeur. Mais une objection se présente tout d'abord pour combattre le principe que Dieu ne connaît que ce qu'il opère, c'est que le mal lui serait alors inconnu. Bossuet répond par la belle idée de saint Augustin, que le mal n'est pas un être, mais une défaillance, un *défaut*, qu'il n'a point par conséquent de cause efficiente et ne peut venir que d'une cause qui, étant tirée du néant, soit par là sujette à faillir. Le sentiment du gouvernement de l'homme par Dieu lui-même est aussi profondément gravé dans l'âme que le sentiment de notre liberté.

Voilà deux grandes vérités dont rien ne saurait nous faire douter. Deux choses établies sur des raisons si nécessaires ne peuvent se détruire l'une l'autre, car la *vérité ne détruit point la vérité.* Maintenant faudrait-il nous étonner que nous ne pussions pas concilier parfaitement la liberté humaine et la Providence? « Cela viendrait, dit Bossuet, de ce que « nous ne saurions pas le mystère par lequel « Dieu voudrait notre liberté : CHOSE QUI LE « REGARDE, ET NON PAS NOUS, ET DONT IL A PU SE « RÉSERVER LE SECRET SANS NOUS FAIRE TORT. » Toute cette partie sur ces deux vérités indubitables et sur la place que leur connaissance tient dans le monde moral est pleine de génie. Bossuet nous force de raisonner comme lui, sous peine de nous *servir de notre raison pour tout confondre.* Puis il examine les diverses opinions théologiques par lesquelles on a essayé d'accorder notre liberté avec les décrets de Dieu. Le sentiment des thomistes lui paraît le plus simple, parce qu'il est tiré des principes essentiels qui constituent la créature, et ne suppose autre chose que les notions précises que nous tenons de Dieu et de nous-mêmes. D'après cette opinion, l'action humaine est libre *à priori*, parce que Dieu l'a faite libre. Dieu a voulu que cela fût. Il veut dès l'éternité tout l'exercice futur de la liberté humaine, en tout ce qu'il a de bon et de réel. Notre propre détermination est dans le décret divin. Des théologiens soutenaient que la volonté humaine, depuis la chute, est plus dépendante de Dieu qu'avant la faute du premier homme. Bossuet les combat et démontre que notre dépendance à l'égard de Dieu n'est pas une suite de la chute primitive, mais qu'elle appartient à la première institution de l'homme et à la condition essentielle de son être. Dieu n'agit pas plus dans la nature corrompue que dans la nature innocente. La blessure du péché originel a changé la disposition de l'âme humaine; elle y a mis un attrait indélibéré du plaisir sensible qui prévient tous les actes de nos volontés. En cela consistent notre langueur et notre faiblesse. Nous en sommes guéris quand Dieu remplace ou modère cet attrait par un autre attrait indélibéré du plaisir intellectuel, qui nous rappelle à notre véritable bien. Nous avons besoin de plus de secours que dans l'état d'innocence: mais, avant la rébellion primitive, la volonté n'était pas absolument laissée à elle-même. S'il n'y avait pas eu de chute, c'est à Dieu qu'on aurait dû la *conservation de la santé,* comme, après la chute, c'est à Dieu que nous devons notre guérison.

Les théologiens réfutés ici par l'évêque de Meaux, prétendaient se couvrir de l'autorité de saint Augustin; l'évêque d'Hippone a montré tout le ravage qu'a fait dans notre nature le péché originel; il a établi que ce péché a rompu l'équilibre de la liberté humaine au profit du mal, et ceci n'est peut-être pas assez reconnu par Bossuet dans l'écrit qui nous occupe, mais saint Augustin n'a jamais enseigné que, dans l'état d'innocence, la volonté humaine se trouvât absolument livrée à elle-même et tout à fait indépendante de l'action divine.

Cette courte analyse du *Traité du libre arbitre* de Bossuet avait donc sa place marquée dans ce chapitre. Il y a toujours grand profit à écouter un tel homme, surtout en d'aussi difficiles matières. Nous aimons à ramener la pensée de nos lecteurs sur ces questions capitales et à leur en montrer la solution lumineuse, parce qu'elles soulèvent constamment devant l'œil de l'esprit des tourbillons de poussière qui lui dérobent la vérité. Nous voudrions faire tomber toutes les barrières imaginaires qui s'élèvent entre l'homme et le Dieu des chrétiens. Nous voudrions exciter au fond de l'âme humaine une brûlante énergie pour se rapprocher de ce qui est grand et beau par essence. De même que, par notre intelligence, nous

exerçons l'empire sur les animaux de la terre, ainsi, par une raison forte, nous pouvons exercer l'empire sur nos passions. S'il est vrai que Dieu seul soit au-dessus d'un cœur où règne la vertu, pourquoi ne pas donner plus souvent ce magnifique spectacle au monde?

CHAPITRE TREIZIÈME.

Avènement de saint Augustin à l'épiscopat. — Les donatistes. — Lettres de saint Augustin à Proculéien, à Eusèbe, à Simplicien.

Augustin était pour l'Eglise d'Hippone un trésor que le vieil évêque Valère gardait avec une tendre inquiétude; les fidèles eux-mêmes avaient toujours peur de le perdre, et, dans sa lettre à l'évêque Aurèle, Augustin, s'excusant de ne pouvoir se rendre à Carthage, lui disait : « les gens d'Hippone ne supporteraient pas que « je misse entre eux et moi une longue dis- « tance; ils ne veulent pas se fier à moi comme « je me fierais à vous[1]. » La renommée d'Augustin, qui chaque jour grandissait, ne faisait que redoubler l'effroi du premier pasteur d'Hippone; il tremblait qu'on ne lui ravît pour l'épiscopat ce beau génie qui illuminait l'Afrique de magnifiques clartés. Il avait fini par le faire cacher, et ceux qui le cherchaient ne le trouvèrent point. Valère se décide donc à écrire secrètement au primat de Carthage pour le prier de venir consacrer le prêtre Augustin qu'il désire associer au gouvernement de l'Eglise d'Hippone : les affaires pèsent trop sur sa vieillesse ; il a besoin d'être soulagé de ce poids religieux. Mégale, évêque de Calame, primat de Numidie, d'autres évêques, le clergé d'Hippone, la multitude des fidèles, sont avertis de la volonté de Valère. Une allégresse universelle accueillit les intentions de Valère : Mégale avait refusé d'abord son adhésion à l'élévation d'Augustin, alléguant pour motif une absurde calomnie dont il demanda ensuite publiquement pardon. Aurèle de Carthage n'ayant pu se rendre à Hippone, ce fut Mégale lui-même qui conféra à Augustin l'ordination épiscopale. Il fallut lutter avec l'humilité d'Augustin qui voulait se dérober à ce fardeau. On eut plus tard connaissance du huitième canon du concile de Nicée, qui défendait de donner deux évêques à une même Eglise. Augustin s'en ressouviendra dans sa vieillesse. Toutefois l'Eglise catholique s'est affranchie de cette prescription, quand l'intérêt d'un diocèse a paru le demander; et même dans ce cas on ne reconnaît jamais dans un même diocèse que l'autorité d'un seul évêque. L'anniversaire de l'ordination épiscopale d'Augustin fut, dans la suite, une fête chère au pasteur et au troupeau. Il nous reste deux sermons de saint Augustin prononcés dans ces solennités touchantes.

Le sacre d'Augustin avait eu lieu vers la fin de l'année 395, un peu avant la fête de Noël. Cette nouvelle se répandit rapidement dans le monde catholique, qui en remercia le ciel. Au commencement de l'année 396, Augustin l'annonçait à saint Paulin ; l'ardeur du saint homme Valère, les vœux et les acclamations de tout le peuple, lui avaient paru comme la manifestation de la volonté divine; il y avait eu d'ailleurs des exemples de coadjuteurs[1] ; Augustin se serait reproché une trop opiniâtre résistance. Il parle de cette dignité comme d'un lourd fardeau qu'il porterait avec moins de difficulté et d'amertume si Paulin venait le voir. Il lui envoie ses trois livres du *Libre arbitre* dont il regrette l'imperfection; mais, s'il l'accable de ses ouvrages, l'amitié de Paulin lui sert d'excuse. Toutes ses précédentes productions ont été communiquées au Solitaire de Nole par Romanien, qu'Augustin appelle son frère; Romanien n'avait pu emporter le *Traité du libre arbitre*. L'évêque d'Hippone avait appris que Paulin s'occupait d'un livre contre les païens ; il le supplie au nom de l'amitié de le lui faire passer. Deux ans plus tard il le redemandait encore. Augustin regarde Paulin comme un organe de l'Esprit-Saint, qui a force et autorité pour répondre à des arguments peu

[1] Lettre 2

[1] Nonnullis jâm exemplis præcedentibus.

sérieux sans doute, mais, jusqu'à un certain point, embarrassants par la multitude des paroles. Il demande aussi au saint époux de Thérasie les ouvrages où le *très-saint pape*[1] Ambroise combat avec étendue et solidité l'*orgueilleuse ignorance de quelques hommes qui prétendent que Jésus-Christ a beaucoup appris dans les livres de Platon*. Ces ouvrages de saint Ambroise ne nous sont point parvenus. Nous n'avons pas non plus l'ouvrage de Paulin contre les païens, qui excitait la vive et pieuse curiosité de l'évêque d'Hippone. Nous avons parlé ailleurs[2] et avec grand amour du Solitaire de Nole, esprit pénétrant et imagination brillante, qui abandonna le culte des Muses et les grandeurs du siècle pour le divin crucifié du Calvaire.

Paulin exprimait les sentiments des catholiques, ses contemporains, lorsque, dans sa lettre à Romanien[3], il célébrait comme un bonheur pour l'Eglise l'avènement d'Augustin à l'épiscopat. Les Eglises d'Afrique sont assez favorisées pour recevoir les paroles de vie de la bouche de ce grand homme, dont l'élévation nouvelle n'est qu'une effusion plus abondante des bienfaits du Seigneur. La consécration d'Augustin ne donnait pas un successeur au vénérable Valère, mais seulement un aide, un compagnon : l'Eglise d'Hippone a pour évêque Augustin sans avoir perdu Valère. C'est la récompense de la simplicité et de la pureté de cœur du saint vieillard. « Réjouissons-nous donc, « dit Paulin, en celui qui seul sait accomplir de « grandes et d'admirables choses, et qui fait « que plusieurs sont comme un seul dans une « même demeure. Sa miséricorde a visité son « peuple ; il a élevé une forteresse dans la mai- « son de David, son fils; il a envoyé du renfort « à son Eglise pour briser les cornes des pé- « cheurs, comme dit le prophète, c'est-à-dire « pour terrasser les manichéens et les dona- « tistes. »

La dernière moitié de cette lettre de Paulin à Romanien est adressée au jeune Licentius qu'Augustin aimait d'un *cœur de mère* et qui, seul de sa famille, continuait à vivre loin de la vérité religieuse; Augustin en avait fait dans les lettres un digne fils de Romanien ; que ne peut-il en faire en religion un digne fils d'Augustin ! Licentius s'était vu en songe consul et pontife ; qu'il marche dans la voie du Christ, et ce songe se réalisera pour lui. Il méritera d'être élevé au sacerdoce qui est une sorte de *consulat spirituel*. Paulin craint de lui parler un trop rude langage : il se souvient d'une lettre en vers que Licentius a écrite à Augustin ; il se rappelle l'amour du fils de Romanien pour la musique des vers, amour qu'il avait éprouvé, lui aussi, aux jours de sa jeunesse ; pour mieux trouver le chemin de ce cœur rebelle à la foi nouvelle, pour le porter vers la source éternelle de toute harmonie, il appelle la poésie à son secours. Le Solitaire de Nole demande à Licentius de ne pas juger sévèrement ces vers à cause de ses tendres et paternelles intentions, et surtout parce qu'il y trouve le nom de Jésus-Christ, ce nom qui est au-dessus de tous les noms. La pièce ne manque pas d'élégance et renferme quelques beaux vers. Paulin, invoquant souvent la tendresse et l'autorité d'Augustin, montre au fils de Romanien la vanité de ses joies à Rome, la vanité de ses espérances, et lui fait comprendre qu'il n'y a plus de dignité, de vie et de grandeur qu'avec Jésus-Christ. Il y a quelque chose de charmant dans cet appel à la séduction des vers pour mieux faire accepter la foi chrétienne à un jeune ami de la poésie romaine. Tant de soins et de paternelles consolations ne furent pas perdus ; Licentius mourut chrétien et jeune encore[1].

Lorsque Augustin fut élevé à l'épiscopat, les donatistes couvraient l'Afrique ; la plus grande partie des chrétiens de ces contrées appartenait au schisme. L'Eglise africaine en était dévorée comme d'une effroyable plaie, et cette plaie s'élargissait sans cesse. La question religieuse avait établi la division dans les foyers domestiques ; l'unité morale des familles était brisée. L'époux et l'épouse n'avaient pas le même autel ; ils juraient par Jésus-Christ de rester unis l'un à l'autre, et n'étaient pas d'accord sur Jésus-Christ ; les enfants dormaient sous le même toit que leurs pères, et priaient dans des églises différentes ; ils disputaient sur l'héritage du Sauveur avec ceux dont ils espé-

[1] Le titre de *pape* se donnait alors à tous les évêques.
[2] *Histoire de Jérusalem*, chapitre 26.— [3] Lettre 32.

[1] Cette fin du fils de Romanieu nous a été connue par une récente découverte. Le chevalier de Rossi, dont les investigations intéressantes ne sauraient être assez louées, a trouvé, en 1863, autour de la basilique de Saint-Laurent, hors des murs, un sarcophage chrétien sur lequel est inscrit le nom de Licentius, sénateur, mort à Rome en 406. On s'étonne de ne pas rencontrer dans toute la correspondance de saint Augustin, et dans aucun de ses écrits, la moindre trace d'une conversion qui dut être une joie si vive pour le cœur du saint évêque. Un témoignage de cette joie se trouve sans doute dans quelque lettre de l'évêque d'Hippone, mais nous n'avons pas toutes les lettres écrites par saint Augustin.

raient l'héritage, dit Augustin [1]. Les maîtres et les esclaves étaient partagés sur leur maître commun qui avait pris lui-même la forme d'un esclave pour délivrer les uns et les autres [2]. Des jours bien autrement mauvais que les jours de la persécution païenne s'étaient levés sur l'Eglise d'Afrique. Les variations, qui sont l'éternel caractère de l'erreur, avaient établi quatre partis dans le schisme des donatistes : ces partis étaient les claudianistes, les priminianistes, les maximinianistes et les rogatistes. Ces derniers se montraient les plus modérés. On put compter en Afrique jusqu'à quatre cent dix évêques donatistes. Une sorte d'excommunication impie pesait sur les fidèles. L'évêque Faustin, le prédécesseur de Valère, avait défendu de cuire du pain à Hippone pour les catholiques : ils étaient en bien petit nombre dans cette ville. Qu'ils seront prodigieux les efforts d'Augustin pour guérir tant de maux et rétablir l'unité !

Proculéien remplissait à Hippone les fonctions d'évêque donatiste. Evode, dont le nom est connu de nos lecteurs, l'ayant rencontré dans une maison, et lui ayant entendu exprimer le désir de conférer avec Augustin, celui-ci s'empressa d'écrire à Proculéien pour se mettre à sa disposition. Augustin commence par dire à l'évêque donatiste que, malgré son égarement, il l'honore ; ce n'est pas seulement en considération de la dignité de la nature humaine, qui est commune à tous les deux, et qui les unit dans une même société, mais c'est à cause de certaines marques d'un esprit pacifique qui reluisent particulièrement dans Proculéien. Quant à l'amour qu'il lui porte, il va aussi loin que l'ordonne celui qui nous a aimés jusqu'à l'ignominie de la croix. Augustin est prêt à employer tout ce qu'il plaira à Dieu de lui donner de force et de lumière pour examiner les causes de division de l'Eglise à qui Jésus-Christ avait dit, en la quittant : *Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix.* Evode, dans sa discussion avec Proculéien, avait manqué de mesure, et l'évêque donatiste s'en était plaint ; le coadjuteur de Valère prie Proculéien de pardonner à la jeunesse d'Evode et à son ardent amour pour la foi. Ceux qui nous redressent peuvent n'être que des pécheurs ; mais quand ils nous avertissent et nous éclairent, ce ne sont plus eux qui parlent, c'est la vérité même, la vérité éternelle. Il ne faut pas que les torts d'Evode détournent Proculéien de son pacifique dessein. Pour que la conférence soit utile, on écrira tout ce qui sera dit. Si Proculéien l'aime mieux, on pourra se préparer à la conférence publique et décisive par lettres, ou de vive voix, et avec des livres sur la table, dans le lieu qu'il choisira. Les lettres seront lues au peuple de part et d'autre. Augustin se porte fort de faire accepter au vieux Valère, en ce moment absent, tout ce qui aura été décidé.

Après une peinture de la division de l'Eglise, Augustin remarque qu'on a chaque jour recours aux évêques pour le jugement des affaires temporelles, et trouve déplorable que les évêques ne s'occupent pas de juger entre eux l'affaire de leur salut et du salut de leur troupeau. Chaque jour on s'incline, on s'abaisse profondément devant des évêques pour se mettre d'accord sur l'or ou l'argent, les bestiaux ou les propriétés, et les évêques ne s'accordent point eux-mêmes sur le divin chef qui s'est abaissé plus profondément encore, puisqu'il est descendu des hauteurs du ciel jusque sur l'opprobre de la croix !

Dans une lettre [1] écrite peu de temps après à Eusèbe, un ami de Proculéien s'afflige vivement d'un odieux scandale. Un jeune catholique, coupable d'avoir battu sa vieille mère, et de l'avoir cruellement maltraitée, même dans les saints jours où les lois étaient désarmées [2], avait été repris par son évêque. Ce mauvais fils, dans son dépit furieux, menaça sa mère de se jeter parmi les donatistes, de la tuer ensuite elle-même, et bientôt le voilà dans le sanctuaire des donatistes, vêtu de la robe blanche des néophytes, et recevant le baptême pour la seconde fois ! Augustin fit dresser acte de ce sacrilége dans les registres de l'Eglise d'Hippone. Ce jeune homme qui avait frappé ses deux mères, l'une selon la chair, l'autre selon la foi, ces donatistes qui avaient osé montrer comme un homme pur, comme un homme nouveau, le malheureux dont les blancs vêtements cachaient une pensée de parricide, inspiraient à Augustin une grande douleur. Il ne voulut pas garder le silence, il protesta. « Dieu « me garde, s'écriait-il, d'être assez lâche pour « ne pas parler, de peur de déplaire aux dona- « tistes, lorsqu'il me dit par son apôtre que le « devoir de l'évêque est de réprimer ceux qui

[1] Lettre 33, à Proculéien. — [2] *Ibid.*

[1] Lettre 34.

[2] Au temps de Carême, on suspendait la poursuite et le supplice des criminels. (*Code de Gratien*, livre III, titre 12, *De feriis.*)

« enseignent l'erreur ! » Dans cette lettre à Eusèbe, Augustin souhaite encore de pouvoir déterminer Proculéien à accepter une conférence; il se contentera de dix témoins honorables comme le désire Proculéien. L'évêque donatiste aurait voulu qu'Augustin se fût rendu à l'assemblée donatiste de Constantine, et voudrait encore qu'il parût dans le concile que les schismatiques doivent tenir à Milève. Mais Augustin déclare qu'il n'a rien à entreprendre hors de son diocèse, à moins que ses confrères ne l'appellent; il n'est chargé que de l'Eglise d'Hippone, et n'a affaire qu'à Proculéien. Si l'évêque donatiste d'Hippone se trouve trop faible pour la lutte, il peut appeler à son secours ceux de ses collègues qu'il lui plaira de choisir.

« Après tout, ajoute Augustin, je ne comprends pas ce qu'un vieux évêque comme Proculéien (car il se prétend évêque) peut craindre en moi, qui ne suis qu'un novice : serait-ce ma connaissance des lettres humaines qu'il n'a peut-être point apprises, ou auxquelles il s'est peu appliqué ? Mais qu'importent les lettres humaines dans une question qui se doit décider uniquement par l'Ecriture, par les registres publics ou les actes des Eglises ? Il doit être bien plus habile que moi dans ces choses-là, dont il s'occupe depuis si longtemps. Cependant nous avons présentement ici mon collègue Samsucius, évêque de Tours [1] (en Numidie); il n'a jamais étudié les belles lettres : « qu'il soit là « et que Proculéien confère avec lui. Comme « je mets ma confiance dans le nom du Christ, « je prierai Samsucius de prendre ma place « dans cette affaire, et il ne me le refusera pas; « le Seigneur l'aidera, j'en ai la confiance : il « l'aidera dans son combat pour la vérité; son « langage est inculte, mais il est instruit dans « la vraie foi. Il n'y a donc pas de raison pour « que Proculéien nous renvoie à je ne sais « quels autres athlètes donatistes, et ne veuille « pas terminer entre nous ce qui nous regarde. « Toutefois, comme je l'ai dit, je ne fuis pas la « lutte avec ceux-là, s'il les appelle à son aide. »

Proculéien reculait devant la conférence qu'il avait paru d'abord désirer; il avait peu de goût pour une grave dispute, et préférait s'en rapporter au jugement de Dieu; c'était plus commode pour l'amour-propre et pour l'erreur, et, pendant ce temps-là, le schisme pouvait poursuivre le cours de ses violences.

Eusèbe, à qui Augustin avait eu recours, semblait décliner toute intervention, et ne voulait pas, disait-il, se *rendre juge entre des évêques;* Augustin n'avait jamais entendu lui donner cette mission, et ne s'était adressé à lui que pour constater des faits; c'est ce qu'il tient à préciser dans une nouvelle lettre écrite à Eusèbe [1]. On prétend que Proculéien n'aurait pas reçu dans sa communion le jeune homme si gravement coupable envers sa mère, s'il avait su toutes ses fureurs; eh bien, aujourd'hui qu'il le connaît, pourquoi ne le chasse-t-il pas de sa communion ? Augustin dénonce à Eusèbe un autre fait : un sous-diacre de l'Eglise de *Spare* entretenait des relations suspectes avec des vierges consacrées à Dieu; on voulait le tirer du désordre, et comme il méprisait les avis salutaires de ses chefs, il fut privé de sa cléricature. Irrité de ce châtiment, le sous-diacre passa dans les rangs des donatistes, qui le rebaptisèrent. Deux de ces vierges, qui faisaient valoir avec lui un fonds appartenant à l'Eglise, l'avaient suivi et avaient été rebaptisées aussi. Depuis lors, le sous-diacre courait avec des troupes de circoncellions et de femmes vagabondes, et goûtait toute l'impure liberté que lui refusait l'Eglise catholique. Il faut qu'Eusèbe en informe Proculéien, afin que l'évêque donatiste ne garde pas dans sa communion un homme qui s'y est jeté par le seul dépit d'avoir subi une dégradation, en punition de ses dérèglements. Ce n'est pas ainsi que procède Augustin vis-à-vis des clercs donatistes dégradés qui se présentent pour entrer dans la communion catholique; il ne les reçoit qu'à la condition qu'ils subiront l'humiliation de la pénitence. La dénonciation de ces faits à Proculéien, par un acte public, est un droit dont nul ne peut dépouiller Augustin *dans une ville romaine.*

En terminant sa lettre, le coadjuteur de Valère signale à Eusèbe des traits où se révèle son caractère doux et patient. La fille d'un fermier de l'Eglise d'Hippone, reçue catéchumène parmi les catholiques, avait été gagnée par les donatistes, rebaptisée et mise au rang des vierges. Son père voulait la faire rentrer de force dans la communion catholique; Augustin déclara qu'il ne la recevrait que si elle revenait librement et de son propre choix; or la jeune fille ne se montrait pas disposée à ce retour; le fermier croyait devoir employer les coups pour lui inspirer des sentiments meilleurs; mais

[1] Episcopus turensis.

[1] Lettre 35.

Augustin lui défendit de la toucher et de lui faire le moindre mal. Il ne répondit que par le silence et en contenant les hommes de sa suite, lorsque, traversant le pays de Spare, il eut à souffrir un torrent d'injures de la part d'un prêtre donatiste d'Hippone.

Il fut donc impossible à Augustin d'amener Proculéien à une discussion solennelle. A défaut d'autres moyens pour confondre le chef des donatistes d'Hippone, il ruinait le schisme dans des sermons qui frappaient très-vivement les esprits. Les donatistes de bonne foi qui l'écoutaient, sortaient de l'église avec la conviction de leur erreur, et ne songeaient plus qu'à se ranger à l'unité catholique; les fidèles, qui voyaient la vérité se dérouler devant eux avec tant de clarté et d'évidence, emportaient l'espérance de la destruction du schisme, et saluaient joyeusement un avenir de paix.

Le dernier mois de 396, ou le premier mois de 397, vit naître le livre du *Combat chrétien*. C'est une éloquente exhortation au combat pour mériter la palme de l'heureuse éternité. Cassiodore en conseillait la lecture à ceux qui, ayant foulé aux pieds le siècle, versaient leurs sueurs dans les combats chrétiens [1].

On se souvient du vénérable Simplicien, à qui Augustin s'était ouvert à Milan, au moment où s'accomplissait dans son âme le dernier travail de la vérité. Le saint vieillard ne perdit plus de vue le sublime jeune homme qu'il avait aidé à franchir le dernier pas qui le séparait de l'Eglise catholique; après s'être réjoui de son entrée dans la foi, il avait béni de loin les succès d'Augustin dans la défense de la religion chrétienne. Une lettre [2] de Simplicien, élevé depuis peu à la place de saint Ambroise sur le siége épiscopal de Milan, était venue apprendre à Augustin que le saint homme lui gardait amour et admiration. Augustin lui répondit avec bonheur, et la manière dont il parlait des livres qui lui avaient valu les louanges de Simplicien est empreinte d'une modestie toute chrétienne. Il se trouvait suffisamment payé de sa peine, puisque Simplicien avait daigné lire ses ouvrages; le Seigneur, sous la main de qui Augustin tenait son âme abaissée, lui avait accordé ce bonheur afin de le tirer de ses inquiétudes, car, soit par inhabileté, soit par imprudence, il craignait de faire de faux pas dans le champ de la vérité, quelque aplani qu'il puisse être. « Lorsque ce que j'écris vous « plaît, disait-il à Simplicien, je sais à qui je « plais, car je sais quel est celui qui habite en « vous. Il est lui-même le distributeur et le « dispensateur de tous les dons, et rassurera « mon obéissance par votre jugement, pour « tout ce qui, dans mes écrits, a mérité de vous « plaire. Dieu a dit en se servant de moi : que « cela soit fait, et cela a été fait. Dieu a vu dans « votre approbation que c'était bon. »

Simplicien, dans sa lettre, avait posé des questions tirées des Ecritures, qu'il priait Augustin de traiter. Ce fut l'origine des deux livres à Simplicien [1], où de hauts problèmes théologiques sont résolus avec une grande lumière. Cet ouvrage, le premier qu'ait composé Augustin après son épiscopat, marque la fin de son semi-pélagianisme, comme si, par une faveur du ciel, Augustin, évêque, eût cessé d'être faillible en matière de foi. Le premier des deux livres à Simplicien renferme la solution de la question de *la vocation selon le décret de la volonté divine* [2]. Nous parlerons de ces graves et difficiles choses quand nous serons arrivés aux traités de *la Prédestination des saints* et du *Don de la persévérance*.

[1] De institut. divin. litt., cap. 16.

[2] Cette lettre est de 397. Saint Ambroise était mort le 4 avril de cette même année.

[1] De diversis quæstionibus ad Simplicianum, libri duo.

[2] Saint Paul aux Romains, VIII, 28.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

Réponse à une lettre de Manichée. — Lettre à Glorius, etc. — Conférence avec Fortunius à Tubursum.

Augustin, évêque, continua sa lutte contre le manichéisme. Obligé de porter tout le poids du gouvernement de l'Eglise d'Hippone, après la mort de Valère, il fit marcher de front la polémique et les devoirs d'un premier pasteur. Il y avait une lettre de Manichée qu'on appelait la *Lettre du fondement*, parce qu'elle renfermait toutes les opinions ou croyances de la secte. Augustin prit une à une toutes les idées qui s'y trouvaient exprimées, et les réfuta[1]. Il commença par contester à Manichée le titre d'*apôtre de Jésus-Christ* dont il s'était couvert comme d'un bouclier pour protéger ses erreurs, et prouva qu'il avait usurpé aussi le titre de *Paraclet*. Il combattit la doctrine des deux principes et l'hypothèse de leur combat avant la création du monde, montra la fausseté des promesses de Manichée, qui avait prétendu tout expliquer, et fit comprendre aux esprits les moins pénétrants que la nature de l'âme humaine ne pouvait pas être confondue avec la substance divine. Au début de son livre, Augustin « prie le seul vrai Dieu tout-puissant, « de qui toute chose est tirée, par qui et en qui « toute chose subsiste, de lui donner un esprit « de bienveillance et de paix dans la poursuite « de l'hérésie des manichéens. » Il ne s'agit pas de perdre, mais de ramener ceux qui sont dans l'erreur.

« Que ceux-là s'irritent contre vous, dit ad- « mirablement Augustin aux manichéens, qui « ne savent pas combien il en coûte pour trou- « ver la vérité, avec quelle difficulté on se ga- « rantit des erreurs ; qui ne savent pas par « quels laborieux efforts on s'élève, à l'aide de « la sérénité d'un esprit pieux, au-dessus des « images matérielles. Que ceux-là s'irritent « contre vous, qui ignorent combien il est « malaisé de guérir l'œil de l'homme intérieur, « en sorte qu'il puisse regarder son soleil : ce « soleil n'est pas celui que vous adorez avec « les yeux de la chair et qui brille également « pour les hommes et pour les animaux ; mais « c'est le soleil dont il est dit dans le Prophète[1] : « *Le soleil de la justice s'est levé pour moi.* « C'est le soleil dont il est dit dans l'Evan- « gile : *C'était la véritable lumière qui éclaire* « *tout homme venant en ce monde*[2]. Que ceux- « là s'irritent contre vous qui ne savent pas ce « qu'il faut de soupirs et de gémissements pour « comprendre quelque chose de Dieu. Que « ceux-là enfin s'irritent contre vous, qui ne « sont pas tombés dans vos erreurs. Pour moi, « qui, tant et si longtemps ballotté, ai pu re- « connaître ce que c'est que cette vérité qui se « perçoit sans le mélange des fables vaines ; « pour moi malheureux, qui ai pu mériter à « peine d'être délivré de vos imaginations, de « vos systèmes, de vos erreurs, qui, pour écar- « ter les ténèbres de mon intelligence, me suis « soumis si tard aux caressantes invitations du « plus doux des médecins ; moi qui ai pleuré « si longtemps pour qu'il me fût donné de « croire à cette substance immuable et pure « dont nous parlent les livres divins ; moi, qui « ai recherché avec tant de curiosité, écouté « avec tant d'attention, cru avec tant de témé- « rité, prêché avec tant d'ardeur et défendu « avec tant d'opiniâtreté toutes ces rêveries qui « vous occupent et vous enchaînent, je ne puis « m'irriter contre vous ; je dois vous supporter « maintenant comme on m'a supporté au temps « de mes erreurs ; je dois agir à votre égard « avec la même patience que m'ont montrée « mes proches, alors que j'errais en aveugle et « en furieux dans vos croyances. »

Cette façon d'entrer en lice avec des adversaires est un spectacle d'une beauté morale toute saisissante. Nous n'en sommes plus à ces personnages de la poésie s'injuriant avant d'en venir aux mains ; nous sommes également loin

[1] Contra epistolam Manichæi quam vocant fundamenti liber unus, année 397.

[1] Malach., IV. — [2] Saint Jean, I, 9.

de ces luttes philosophiques où l'orgueil de vaincre tient plus de place que l'amour de la vérité. Nous sommes en face d'une grande âme qui a connu l'erreur et qui ne sent que de la compassion pour ceux que l'erreur retient encore ; elle se souvient de ses propres gémissements, des difficultés contre lesquelles on se heurte à toute heure quand on veut sortir des ténèbres, et ne combat qu'avec amour. Belle leçon pour nous tous, qui tenons une plume au service du christianisme !

La lettre d'Augustin aux seigneurs Glorius, Eleusius, Félix et Grammaticus, écrite en 398, est comme un discours qui montre les donatistes dans leurs condamnations diverses, leurs inconséquences et leur désertion de la véritable doctrine chrétienne. Ce schisme fut un des plus mémorables exemples de l'opiniâtreté des hommes quand le voile des passions s'étend sur leurs yeux. Les donatistes se donnaient pour les représentants de la véritable Eglise répandue dans le monde entier, et chaque jour dans les Ecritures ils lisaient des noms d'Eglises avec lesquelles ils n'avaient pas de communion. Ils disaient dans leurs assemblées : *La paix soit avec vous!* et ne voulaient point de paix avec les peuples à qui ces divines Ecritures ont été adressées. On leur répétait en vain qu'on ne participe aux œuvres des méchants qu'en les approuvant. Ceux qui n'approuvent point le mal et qui n'osent entreprendre d'arracher l'ivraie avant le temps de la moisson, de peur d'arracher aussi le froment, n'ont rien de commun avec les méchants que l'autel de Jésus-Christ; ils ne participent pas à leurs actions quoiqu'ils demeurent dans la même communion, et se rendent, au contraire, dignes de louanges en tolérant pour l'amour de l'unité ce qu'ils haïssent par amour de la justice. Jésus-Christ, faisant écrire par saint Jean, dans l'Apocalypse, à l'ange d'Ephèse, c'est-à-dire au pasteur de l'Eglise d'Ephèse, loue le pasteur de *cette première charité* qui l'avait aidé à supporter les faux apôtres ; c'est à cette charité qu'il l'exhorte à revenir lorsqu'il le presse de rentrer dans la pratique de ses premières œuvres. Ainsi donc, quand même les crimes reprochés à des catholiques seraient véritables, l'Eglise catholique aurait raison de supporter les coupables en vue de conserver l'unité. Aaron ne supporta-t-il point la multitude qui descendit jusqu'à fabriquer et à adorer une idole? Moïse ne supporta-t-il point les Israélites qui murmuraient contre Dieu et outrageaient la sainteté de son nom? David souffrit Saül, son persécuteur; il vengea sa mort et l'appela le Christ du Seigneur par respect pour le mystère de son onction. Depuis l'avènement de Jésus-Christ, les exemples d'une sainte tolérance sont bien plus nombreux. Et quoi de plus solennel que l'exemple de Jésus lui-même supportant Judas, l'homme infâme qui devait le vendre aux Juifs!

La conduite des donatistes sur ce point était en contradiction avec leurs propres maximes. Pourquoi toléraient-ils les violences, les meurtres, les incendies des circoncellions? Pourquoi avaient-ils supporté les maux dont l'évêque Optat de Thamugade couvrit l'Afrique?

Les archives publiques, les registres des églises, les écritures les plus authentiques et le mieux entourées d'autorité, témoignaient des aberrations et des défaites des donatistes. Augustin leur mettait devant les yeux un autre livre ; ce livre, c'était la terre entière, qui montrait l'accomplissement des promesses éternelles faites au Verbe incarné : « Vous êtes « mon fils et je vous ai engendré aujourd'hui ; « demandez-moi, et je vous donnerai toutes les « nations pour héritage, et la terre tout entière « pour la posséder. » Quiconque est séparé de communion avec cet héritage doit se regarder comme déshérité, et quiconque l'attaque cesse de faire partie des enfants de Dieu. « Que vous « a fait, ô donatistes ! l'Eglise de Corinthe? s'é- « crie Augustin ; et ce que je dis de cette Eglise, « je le dis de toutes les autres qui sont répan- « dues dans les plus lointaines parties de l'uni- « vers. Que vous ont donc fait ces Eglises, qui « n'ont pu avoir connaissance de vos œuvres, « qui ne savent pas quels hommes vous avez « diffamés? Quoi! parce qu'en Afrique Cécilien « a déplu à Lucille, la lumière de Jésus-Christ « s'est éclipsée sur la terre ! »

Cette Lucille dont parle Augustin était une femme de Carthage qui, réprimandée par Cécilien, alors qu'il était encore diacre, avait gardé de la haine contre lui. Elle fut la première cause de la tempête qui menaça Cécilien, et gagna à prix d'or assez d'évêques pour amener une condamnation du pontife de Carthage, faussement accusé d'avoir livré aux païens les divines Ecritures. Le schisme des donatistes avait été une œuvre d'intrigue ; des femmes y jouèrent secrètement un grand rôle. Une femme avait servi à l'établissement du schisme ;

une autre, dont le nom ne nous est pas connu, servit à sa division. Ses intrigues, selon le témoignage d'Augustin, aidèrent Maximien, diacre donatiste de Carthage, à faire déposer l'évêque Primien dans l'assemblée de Cabarsus (393), et à se mettre à sa place.

A la fin de sa lettre à Glorius, Augustin dit qu'il n'est au pouvoir de personne d'aller effacer dans le ciel les promesses de Dieu, ni d'anéantir son Eglise sur la terre.

Le donatisme étant devenu la grande misère de l'Eglise d'Afrique, Augustin saisissait toutes les occasions de conférer avec des évêques de ce schisme. Après la mort de Profuturus, évêque de Constantine, dont l'amour pour la pauvreté a mérité des louanges, Augustin se mit en route avec son ami Alype, pour lui donner un successeur. Tubursy, par où il passa, avait un évêque donatiste appelé Fortunius, qu'il désirait voir; il voulut le prévenir à cause de son âge, et se rendit chez lui avec les hommes de sa suite. Lorsqu'on sut dans la ville l'arrivée d'Augustin, la foule se porta vers lui. Le bruit d'une conférence s'était vite répandu. On se précipitait dans la demeure de Fortunius, comme pour assister à un spectacle, plutôt que pour y chercher des lumières religieuses; à peine un petit nombre arrivait avec la pensée de découvrir la vérité. La dispute entre Augustin et Fortunius commença au milieu d'une confusion extrême; chacun parlait au hasard, et ni prières ni menaces de la part des deux évêques ne pouvaient obtenir le silence. Ils étaient cependant parvenus à entamer assez sérieusement la matière, mais le manque de greffiers laissait la dispute s'évanouir sans profit pour la plupart des auditeurs. Fortunius ne s'en plaignait pas; aussi fallut-il insister pour obtenir des scribes, et ceux qui se mirent en devoir d'écrire étaient les moins habiles. Le tumulte, du reste, ne tarda pas à les empêcher de continuer les écritures. Les deux évêques n'en poursuivirent pas moins la conférence. Augustin en donne la substance dans sa lettre adressée à Glorius, à Eleusius et aux deux Félix (398)[1].

Fortunius avait commencé la conférence par un éloge de la manière de vivre d'Augustin, qu'il connaissait d'après les récits de ses amis. Il avait ajouté que les travaux d'Augustin seraient excellents, s'ils étaient faits par un homme qui fût dans l'Eglise. De là, on vient à examiner quelle est la véritable Eglise. Sera-ce celle qui, d'après les promesses de l'Ecriture, couvre toute la terre, ou celle qui, renfermée en Afrique, se compose uniquement d'un certain nombre d'Africains? Fortunius voulait d'abord soutenir que sa communion se trouvait partout; mais Augustin l'ayant convaincu de son impuissance à lui donner des *lettres de communion* ou *lettres fermées*, sorte de passeports catholiques pour toutes les Eglises, l'évêque donatiste renonça à ce moyen de défense, qui pourtant décidait de la question. Il s'arma de ces paroles de Jésus-Christ : « Prenez garde « aux faux prophètes, car il s'en présentera à « vous qu'on prendrait au dehors pour des « brebis, mais qui au dedans sont des loups ra- « vissants : vous les reconnaîtrez à leurs œu- « vres. »

Augustin fit observer à Fortunius qu'il pouvait employer contre lui le même passage. Alors celui-ci parla des persécutions de son parti en des termes fort exagérés; il voyait dans cette persécution le témoignage de la véritable foi, et s'écriait : « Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux leur appartient! » Augustin lui prouva que les donatistes n'avaient point souffert pour *la justice*, puisqu'ils s'étaient séparés sans raison de la communion des plus anciennes Eglises du monde, des Eglises d'outre-mer. Fortunius répondit que les Eglises d'outre-mer avaient commmencé à faillir en consentant à la prétendue persécution suscitée par Macaire.

Macaire et Paul, deux personnages de la cour de Constant, avaient été chargés, vers le milieu du quatrième siècle, de distribuer les aumônes impériales aux pauvres des Eglises d'Afrique. Il leur arriva d'exhorter les schismatiques à rentrer dans l'unité, ce qui déplut fort à Donat, évêque de Carthage, et à un autre Donat, évêque de Bagaye. Les deux prélats donatistes voulurent s'en venger en déchaînant les bandes des circoncellions. Il était plus facile de lancer à travers le pays ces troupes de furieux, que de les arrêter ensuite; les circoncellions échappaient à l'autorité des évêques donatistes; on fut obligé de recourir à la milice impériale pour se défendre contre ces bandes terribles. Macaire et Paul eurent besoin d'une escorte qui protégeât leurs personnes et leurs aumônes; des soldats de cette escorte ayant été maltraités par les circoncellions, leurs compagnons ne

[1] Lettre 41.

voulurent point laisser impunie l'audace des assaillants, et les prudentes remontrances de leurs chefs ne purent les empêcher de commettre des excès ; mais nulle violence, nul meurtre ne s'accomplit avec *la participation*, *le conseil ou l'aveu des évêques catholiques*[1]. Telle fut l'origine du nom de *macarienne* que les donatistes avaient donné à l'Eglise, et tels furent les temps *macariens* tant de fois reprochés aux catholiques.

Fortunius, dans ses moyens de défense, ne négligea donc pas le souvenir des excès commis à l'époque du passage de Macaire. Augustin lui répondit que la complicité des Eglises d'outre-mer dans ces désordres était une supposition gratuite, et que quand même la complicité s'établirait, il faudrait que les donatistes pussent prouver qu'avant ce temps ils étaient en communion avec les Eglises de toute la terre. Là-dessus Fortunius produisit un certain livre renfermant la preuve que le concile de Sardique, tenu en 347, avait écrit à des évêques africains du parti de Donat. Mais Augustin découvrit que ce concile était arien et qu'il condamnait le grand Athanase.

L'évêque donatiste de Tubursy était un vieillard d'un esprit modéré ; il parla avec un certain regret de la réitération du baptême, passée en coutume chez les donatistes, et déplora les énormités de son parti. On demeura d'accord que, dans ces sortes de conférences, il ne fallait pas s'objecter mutuellement les violences des méchants, et que la grande et unique affaire était l'examen du point d'où le schisme prenait naissance. On se sépara avec l'idée de réunir dix évêques catholiques et dix évêques donatistes pour achever cet important débat. Augustin voudrait dérober la nouvelle conférence au tumulte de la foule, et propose comme lieu de réunion quelque paisible bourgade dans le territoire de Tubursy ou de Thagaste.

Cette conférence si désirée n'eut pas lieu. Les donatistes n'aimaient pas les explications ni l'exposé des faits ; ils les fuyaient surtout depuis que la Providence avait mis entre les mains d'Augustin la défense de la foi catholique.

Il est question, à la fin de cette lettre, de la secte des *célicoles* ou adorateurs du ciel, qui avaient établi un nouveau baptême, quoiqu'ils n'appartinssent à aucune des communions chrétiennes. Le code de Théodose les range à côté des juifs et des samaritains ; leurs idées religieuses se confondaient assez avec celles des *hypsistaires*[1], les adorateurs du Très-haut.

Augustin eut un entretien avec le chef des célicoles à Tubursy ; il ne nous dit pas quel en fut le résultat. Ambassadeur de la vérité, le coadjuteur de Valère plaidait sa cause contre tous ceux qui avaient le malheur de ne pas la connaître.

[1] Optat, liv. III.

[1] Les hypsistaires étaient ainsi appelés du mot grec ὕψιστος (le Très-Haut).

CHAPITRE QUINZIÈME.

Zèle de saint Augustin pour la prédication. — Conduite des évêques vis-à-vis du polythéisme. — Les quatre livres de l'Accord des Evangélistes. — Le livre des Choses qu'on ne voit pas. — Le livre sur la Manière de catéchiser les ignorants. — Sur le Travail des Moines.

Lorsque ses devoirs ou les besoins de l'Eglise d'Afrique le conduisaient dans quelque ville, Augustin, sollicité par les pasteurs et les fidèles du lieu, ne refusait jamais de se faire entendre. Le zèle de la maison du Seigneur dévorait son âme ; il voyait l'Eglise attaquée par les hérétiques, les païens et les juifs ; il aurait voulu que sa parole eût pu être écoutée partout à la fois. Les basiliques de Carthage retentissaient de la voix d'Augustin, à chaque voyage qu'il faisait dans la métropole africaine. Parmi les motifs qui l'animaient ici, nous devons placer le désir d'instruire la ville qui avait été le principal témoin des erreurs de sa

jeunesse. Quand il se rendit au concile général de Carthage tenu en 398, à ce concile dont les cent quatre canons sont un trésor pour la discipline de l'Eglise [1], l'éloquent évêque réunit plus d'une fois sans doute la multitude autour de lui dans les basiliques.

Les païens avaient assigné quatre siècles à la durée du christianisme. L'année 399 devait voir la croix tomber et les dieux reprendre tout leur empire. Or, dans cette année, l'exécution de la loi de l'empereur Honorius acheva de faire crouler les idoles. On a dit que saint Augustin et d'autres évêques cherchaient partout des idoles pour les briser; cela n'est pas exact. Pas une ligne de notre grand évêque n'a autorisé le renversement d'une statue de divinité. S'il se rencontrait des idoles dans les domaines offerts à l'Eglise, il était tout simple qu'on les mît en pièces, puisqu'on se conformait par là aux intentions des donateurs; mais nous ne trouvons dans l'histoire ecclésiastique aucun acte contre le polythéisme en dehors des lois ou des conventions : les dieux n'eurent jamais à souffrir de l'arbitraire épiscopal. Les pontifes de Jésus-Christ se contentaient de montrer aux peuples le néant de l'idolâtrie; ils laissaient la vérité poursuivre librement ses triomphes. Les évêques d'Afrique applaudirent à l'ordonnance d'Honorius; ils l'avaient même sollicitée; et ceci prouve encore qu'on ne procédait point contre le polythéisme par caprices, par violences illégales, mais que, dans ces grandes révolutions morales, la loi ne cessait point d'être la seule règle.

Le grand défenseur de l'unité de l'Eglise ne laissait pas les donatistes s'endormir dans leur erreur. Dans une lettre à son parent Séverin, tombé dans le schisme, il lui disait [2] : « Le « parti de Donat, qui ne s'étend pas hors de « l'Afrique, outrage le reste de la terre. Cette « branche, morte pour n'avoir pas voulu por- « ter des fruits de paix et de charité, ne prend « pas garde qu'elle est retranchée de la racine « des Eglises d'Orient, d'où l'Evangile a été « porté en Afrique. »

« Mon père agit sans cesse, » disait le Verbe fait homme. Le génie, quand il s'inspire de l'amour de la vérité, a quelque chose de cette activité divine, et ne se repose jamais. Tel fut surtout le génie d'Augustin. A chaque pas que nous faisons dans son histoire, nous rencontrons un nouvel ouvrage, et les difficultés de notre tâche s'accroissent de toute la prodigieuse fécondité de ce grand homme. L'année 400 fut une des plus riches années de la vie d'Augustin. Nous y trouvons dix ouvrages, parmi lesquels figurent les *Confessions*, et dont l'un, l'ouvrage contre Fauste, se compose de trente livres. Nous donnerons une idée de ces diverses productions.

Les quatre livres *De l'Accord des évangélistes*, particulièrement dirigés contre les païens, offrent aujourd'hui un aussi intéressant sujet d'étude qu'autrefois, car les modernes adversaires du christianisme ont renouvelé contre les Evangiles les mêmes arguments, les mêmes chicanes que les païens du IVe siècle. Augustin établit fortement l'autorité des évangélistes, qui sont au nombre de quatre, comme pour répondre aux quatre parties de l'univers. Il y a deux forces dans l'âme, l'une active, l'autre contemplative; l'une qui va, l'autre qui est arrivée; l'une qui s'efforce de purifier le cœur pour le rendre digne de voir Dieu, l'autre qui voit Dieu; l'une qui travaille, l'autre qui se repose. Ces deux forces ou vertus sont figurées par les deux épouses de Jacob : Lia est laborieuse, Rachel contemple le principe des choses. Trois évangélistes s'attachent aux actions et aux paroles du Sauveur dans son passage sur la terre; le quatrième laisse les faits et les discours de Jésus-Christ pour s'occuper soigneusement de l'unité de la Trinité, du bonheur de l'éternelle vie, de la contemplation des choses sublimes. Les quatre animaux de l'Apocalypse représentent les quatre évangélistes. Saint Matthieu est le lion, saint Luc est le veau pour désigner la *grande victime* [1], saint Marc est l'homme, parce que c'est surtout dans ses récits qu'apparaît l'humanité du Messie; saint Jean est l'aigle, parce qu'il s'élance pardessus les nuages de l'humaine faiblesse, et qu'il contemple avec des yeux fermes et pénétrants la lumière de l'immuable vérité. Tel est le quadrige sur lequel le Seigneur, dit Augustin, a parcouru l'univers.

Les païens demandaient pourquoi Jésus-Christ n'avait rien écrit lui-même, et pourquoi il avait laissé à d'autres le soin de marquer ce qu'il fallait croire. Augustin leur répond qu'ils auraient donc cru ce que le Sauveur aurait écrit lui-même. Il les prie de considérer combien de philosophes ont chargé leurs disciples de mettre leurs enseignements par écrit. Py-

[1] Baronius. — [2] Lettre 52, année 399.

[1] Propter maximam victimam sacerdotis.

thagore et Socrate n'ont pas laissé une ligne; or, pourquoi les païens, qui acceptaient Pythagore et Socrate, repousseraient-ils Jésus-Christ par la raison qu'il n'a rien écrit? Si, par les récits de la renommée, ajoute Augustin, Jésus-Christ est aujourd'hui reconnu comme le plus sage, le plus parfait des hommes, pourquoi, sur le témoignage d'une plus grande renommée, ne serait-il pas reconnu comme Dieu? Les païens proclamaient le Christ le plus sage des hommes, et pourtant le Christ n'avait jamais parlé de sa sagesse! L'Eglise catholique le proclame Dieu : que répondre à cette grande autorité? Augustin prouve ensuite la divinité du Sauveur. Tout ce premier livre est beau. Les trois autres montrent, par le rapprochement des textes et la netteté des interprétations, la constante harmonie qui règne dans les évangélistes.

Les deux livres des *Questions des Evangiles* sont pleins de lumières et de solutions heureuses.

Dans le livre *Des choses qu'on ne voit pas,* et qui tend à établir la nécessité de la foi, Augustin fait observer que souvent, dans la marche ordinaire de la vie, nous croyons sans avoir vu. Le bon vouloir d'un ami ne se voit point, et cependant on y croit. Otez la foi des choses humaines, une immense et horrible confusion nous apparaît. Pour les croyances chrétiennes, comme pour l'amitié, il y a des indices de vérité : l'accomplissement des prophéties est le grand témoignage de la foi catholique. Les choses accomplies nous portent à croire les choses qui ne se voient pas. Les livres des juifs, nos ennemis, témoignent de la vérité de notre religion. Les Juifs ont été dispersés sur tous les points de la terre, pour que les preuves du christianisme fussent répandues partout. Mais quel plus grand témoignage de la divinité du christianisme, que la ruine du polythéisme et la transformation du monde, accomplie au nom d'un homme insulté, flagellé, crucifié; accomplie par des disciples ignorants et grossiers, par des pêcheurs et des publicains chargés d'annoncer la résurrection et l'ascension qu'ils déclarent avoir vues, et de prêcher l'Evangile à toutes les nations, dans des langues qu'ils n'ont point apprises!

Augustin, s'adressant aux catholiques, ses contemporains, les exhorte à ne pas se laisser abuser par les païens, les juifs, les hérétiques et les mauvais frères. La prophétie divine a parlé, afin que les faibles ne soient point troublés. L'Epoux du Cantique des Cantiques, c'est-à-dire le Seigneur Christ, a dit en parlant de son Eglise : « Comme le lis brille au milieu des « ronces, ainsi mon amie s'élève au milieu des « filles de la terre. » Quand le filet jeté à la mer sera retiré sur le rivage qui signifie ici la dernière époque du monde, alors aura lieu la séparation.

Le livre *Sur la manière de catéchiser les ignorants*[1], écrit à la prière d'un diacre de Carthage, est un précieux traité de l'art d'enseigner la religion. On y trouve des conseils et des préceptes pour rendre les leçons à la fois utiles et attrayantes. Pour échapper à cet écueil de l'ennui qui menace toujours les catéchistes, Augustin dit au diacre de Carthage qu'il ne doit pas s'inquiéter si son propre discours lui paraît long et fastidieux : l'auditeur peut ne pas en juger ainsi. Celui qui parle a l'idée du mieux, et c'est pour cela que souvent il trouve médiocre ce qu'il dit; Augustin lui-même est rarement content de ses discours. Avant d'ouvrir la bouche, il voit les pensées qu'il serait utile d'exprimer; puis, quand sa parole lui semble incomplète, il s'attriste de ce que sa langue ne puisse suffire à l'abondance de son cœur; la pensée traverse son esprit comme un éclair, et la parole est lente et embarrassée. « Il faut, dit l'évêque d'Hippone, que ma mé« moire s'occupe de retenir les idées, pendant « que je prononce une à une les syllabes pour « les exprimer. C'est ce qui me fait paraître « le discours languissant et ennuyeux; mais « l'attention de ceux qui m'écoutent me donne « à croire qu'ils y trouvent quelque chose d'u« tile. Ce motif me détermine à continuer un « ministère profitable à ceux dont je suis le « pasteur. » Augustin ajoute que, pour produire des fruits heureux, les choses n'ont pas besoin d'être exprimées aussi parfaitement qu'on le voudrait. Tant que nous sommes dans cette vie, Dieu n'apparaît qu'en énigme; il n'est pas en notre puissance de nous affranchir tout à fait des liens terrestres et de percer le nuage qui voile les secrets éternels.

Ce livre renferme beaucoup d'importantes choses. Augustin veut faire aimer aux catéchistes leur tâche; il la relève, l'environne d'intérêt et de charme, et s'appuie de l'exemple du divin Maître, qui se fit petit pour parler aux hommes. Il n'y a pas de dévouement dans le

[1] De catechizandis rudibus.

cœur de celui qui ne sait pas s'abaisser. « Comment Jésus-Christ, s'écrie Augustin, se serait-« il préparé à se sacrifier pour les hommes, « s'il lui avait paru trop pénible de s'incliner à « leurs oreilles? Voilà pourquoi il se fit petit « au milieu de nous, comme une mère au mi-« lieu de ses enfants. Comment, sans amour, « pourrait-on trouver quelque charme à mur-« murer des demi-mots? Et cependant les « hommes désirent être pères pour avoir de « ces soins et de ces complaisances. Il est plus « doux pour une mère de présenter à son en-« fant une nourriture toute délayée, que de « manger elle-même de solides aliments. Il « faut se ressouvenir aussi de la poule, qui « réchauffe ses petits sous ses plumes, et brise « sa voix pour les appeler autour d'elle. »

Si la répétition des choses les plus simples nous fatigue, soumettons-nous y par un amour de frère, de père et même de mère. Une affection compatissante et vraie confond les cœurs en un seul, et ceux qui écoutent croient parler, et celui qui parle croit apprendre ce qu'il enseigne. Il est des monuments superbes, des cités magnifiques, des paysages charmants qui ne nous touchent plus, par l'habitude où nous sommes de les voir; mais s'il nous arrive de les montrer à des amis qui ne les connaissent pas, notre plaisir se renouvelle dans le plaisir qu'ils éprouvent, et nous jouissons plus ou moins, selon le degré d'affection qui nous lie à ces amis. N'est-il pas beaucoup plus doux d'apprendre à connaître Dieu à ceux qui l'ignorent? et notre esprit ne doit-il pas se sentir plus profondément renouvelé par la contemplation de ces divines choses toujours nouvelles?

L'évêque d'Hippone conseille de faire asseoir l'auditeur, pour ne pas trop le fatiguer en le tenant longtemps debout; il observe que cela se passe ainsi dans quelques villes *d'au delà des mers*, c'est-à-dire en Italie et dans les Gaules. La coutume contraire suivie en Afrique nous explique la brièveté de la plupart des sermons de saint Augustin. « Ne soyons pas « aussi exigeants, dit l'évêque, lorsque nous « instruisons nos frères ou ceux que nous vou-« lons rendre nos frères. Pourquoi ne les ferions-« nous pas asseoir devant nous? La pauvre « femme de l'Evangile, Marie, sœur de Lazare, « n'était-elle pas assise, en écoutant Notre-« Seigneur, devant lequel les anges se tiennent « debout? Du reste, ne soyons pas longs, an-« nonçons d'avance que nous serons courts, et « tenons notre promesse. »

On se plaint parfois de quitter, pour catéchiser, quelque chose que l'on croit plus important. Nous sommes bien incertains sur le plus ou moins d'utilité de nos œuvres. Nous ne connaissons pas assez les desseins de Dieu. « Combien de pensées passent par le cœur de « l'homme! dit le Sage; mais les desseins de « Dieu vont toujours s'accomplissant. »

Augustin nous initie dans la diversité de ses impressions lorsqu'il parle devant les multitudes; l'allure de son discours, sa forme et ses idées, sa manière de commencer et de finir, varient selon le caractère, l'éducation, l'état, la patrie, l'âge, le sexe, les besoins religieux de ceux qui l'écoutent. Il fallait assurément une merveilleuse facilité de parole pour satisfaire ainsi à tant de besoins différents.

Le livre *Sur la manière de catéchiser les ignorants* est un des écrits où se révèle avec plus d'énergie et d'étendue l'amour d'Augustin pour la pauvre humanité. C'est l'inspiration évangélique dans ce qu'elle a de plus touchant. Notre siècle, qui estime si fort le dévouement à l'humanité, ne saurait rester froid devant cette admirable manière de s'abaisser jusqu'aux dernières misères de l'ignorance.

Lorsque des communautés religieuses commencèrent à s'établir à Carthage, les unes vécurent du travail, les autres ne voulurent vivre que des offrandes des fidèles, pensant accomplir ainsi les préceptes évangéliques : « Voyez les oiseaux du ciel; ils ne sèment point « ni ne moissonnent, et n'amassent pas dans « les greniers, et votre Père céleste les nourrit : « n'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux?..... « Considérez comment croissent les lis des « champs; ils ne travaillent ni ne filent : or, je « vous dis que Salomon dans toute sa gloire « n'était pas vêtu comme l'un d'eux... Ne vous « inquiétez donc point, disant : Que mange-« rons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi « nous vêtirons-nous? » Là-dessus, des disputes avaient éclaté parmi les clercs, et l'Eglise en était troublée. L'évêque Aurèle, de Carthage, pressa Augustin de mettre fin à ces querelles par l'intervention de sa puissante parole; dans un livre intitulé *Du travail des moines*, l'évêque d'Hippone montra le travail comme étant la loi de tous et aussi comme étant la loi des monastères; il cita l'exemple de saint Paul, qui tirait de son industrie son pain de chaque

jour. Quant aux paroles de l'Evangile sur les oiseaux et les lis, elles nous font songer à la Providence, nous invitent à ne pas trop nous préoccuper des besoins d'ici-bas, mais ne nous affranchissent point de la loi du travail. Les paresseux de la terre n'ont pas le droit d'interpréter à leur profit cet Evangile qui nous ordonne de ne pas chercher le repos tant que dure le voyage.

Augustin voulait que les moines employassent une partie de leur temps aux labeurs manuels. Lui-même prenait Jésus à témoin qu'il aurait mieux aimé travailler de ses mains à certaines heures et consacrer les autres heures à la prière et à l'étude des Ecritures, que d'être tristement obligé, en qualité d'évêque, de s'occuper des affaires d'autrui, de juger des procès, et de porter le poids d'innombrables soucis. Les moines auxquels il commandait le travail n'auraient pas pu, sans injustice, l'accuser de mettre sur leurs épaules des fardeaux qu'il aurait à peine touchés du bout du doigt. Augustin ne parlait que de ses charges et de ses soucis d'évêque. Mais quelle vie fut plus laborieuse que la sienne? quel homme plus qu'Augustin eut jamais le droit de prescrire le travail?

Les cénobites, ennemis du travail manuel, portaient de longs cheveux, imitant encore en cela les oiseaux, qui ne se dépouillent pas de leur plumage; Augustin les avertit avec sa charité accoutumée; ils craignaient qu'*une sainteté tondue n'obtînt moins de respect qu'une sainteté chevelue*. L'évêque d'Hippone leur cite ces mots de l'Apôtre : « Quand vous passerez au « Christ, le voile sera ôté. » Il faut entendre par là, ajoute l'évêque, le voile qui était placé entre la face de Moïse et le peuple d'Israël, et, dans les temps chrétiens, la chevelure des saints. Le grand Apôtre avait dit aussi : « L'homme ne doit pas voiler sa tête, puisqu'il « est l'image et la gloire de Dieu. » Augustin veut donc que la tête des moines soit tondue et couverte d'un cilice.

Notre docteur ne fut pas le seul personnage de l'Eglise qui prescrivit aux moines le travail des mains. Saint Grégoire de Nazianze et saint Basile, dans leurs constitutions monastiques, saint Jean Chrysostome dans beaucoup de passages de ses homélies, saint Jérôme, saint Ephrem, saint Euthème, le concile d'Autun, saint Bernard, ont établi l'importance des labeurs manuels pour les cénobites : en effet, quel plus puissant moyen de dompter le corps, de l'asservir à la loi morale? Au XVIIe siècle, Mabillon, qui avait à venger la gloire des Bénédictins, plaida la cause de l'étude contre Rancé, le grand réformateur de la Trappe.

CHAPITRE SEIZIÈME.

Trois livres contre la lettre de Parménien. — Les sept livres du Baptême contre les Donatistes.

Il nous suffira d'indiquer le livre des *Annotations sur Job*, et nous nous arrêterons aux trois livres *Contre la lettre de Parménien*. Ce Parménien avait été évêque des donatistes à Carthage. Il n'appartenait pas à l'Afrique; saint Optat[1] l'appelle deux fois *peregrinum* (étranger). Les donatistes cherchaient au loin des prosélytes; Parménien fut un de ceux qu'ils attachèrent à leur cause. Sa lettre, réfutée par Augustin, était adressée à un donatiste appelé Tichonius, homme d'un esprit vif et d'une abondante élocution; celui-ci proclamait l'universalité de l'Eglise, tout en demeurant dans le schisme africain; les donatistes le condamnèrent dans un concile. Parménien avait entrepris de prouver à Tichonius que la véritable Eglise ne devait pas être répandue par toute la terre. Ses assertions, fondées sur une interprétation inexacte des livres saints, offraient des dangers pour les fidèles, et ce fut d'après *l'ordre de ses frères*[1] que l'évêque d'Hippone renversa l'œuvre de Parménien.

Dans le premier livre de sa *Réponse*, Augustin établit, par l'Ancien et le Nouveau

[1] Du schisme des donatistes.

[1] Jubentibus fratribus.

Testament, que toute la terre est promise au Messie et à son Eglise. Il fait parler l'Eglise de Philadelphie, dont le nom grec signifie *amour fraternel*. Elle dit aux donatistes africains qu'elle est séparée d'eux par les mers et les longues distances; elle ignore ce qu'ils font, ce qu'ils annoncent : quel mal peuvent-ils lui reprocher? de quoi peuvent-ils l'accuser? Le Seigneur, qui a racheté le monde entier au prix de son sang, et dont le prophète avait si longtemps auparavant chanté les mystérieuses ignominies, n'a point laissé entre Philadelphie et l'Afrique des espaces vides et sans chrétiens. Ces espaces renferment des fidèles qui peuvent adresser aux donatistes le même langage que Philadelphie, et le monde entier, excommunié par les schismatiques africains, a le droit de faire entendre les mêmes plaintes.

Augustin rappelle les diverses condamnations des donatistes, et leur répugnance à s'expliquer sérieusement avec les catholiques. Il montre que les martyrs des donatistes ne méritent pas ce nom glorieux; ce qui fait le martyre ce n'est pas le supplice, mais la cause pour laquelle on souffre. Voilà pourquoi le Sauveur a dit : *Bienheureux ceux qui souffrent la persécution* POUR LA JUSTICE! L'évêque d'Hippone aborde une question grave, celle de savoir si les princes chrétiens ont le droit de réprimer les hérétiques et les schismatiques. Nous aurons occasion de revenir sur cette question, qui, pour être résolue avec vérité, a besoin d'être examinée, non pas d'après nos idées modernes, mais d'après les temps et les sociétés au milieu desquels vivait saint Augustin. Les donatistes avaient-ils bien le droit de se plaindre des violences exercées contre leur conscience, eux qui ne se faisaient pas faute de violences de toute nature, eux qui lançaient les circoncellions comme des dogues furieux à travers les populations catholiques? Ils trouvaient bon de se servir des lois impériales pour chasser des basiliques les maximianistes, qui étaient vis-à-vis d'eux comme des schismatiques, et n'auraient pas voulu que les catholiques eussent profité de ces mêmes lois pour protéger leur unité! Augustin les enfermait dans ce dilemme : Ou vous pensez qu'il n'est permis de rien faire contre les hérétiques et les schismatiques, ou vous pensez qu'on peut agir. Dans le premier cas, pourquoi poursuivez-vous les catholiques de vos constantes hostilités? Dans le second cas, pourquoi vous plaignez-vous des atteintes portées à votre repos? et de plus, montrez-nous que vous avez souffert plus de choses de la part des empereurs catholiques que vous n'en avez fait souffrir vous-mêmes, soit par vos juges, soit par le roi des barbares, Gildon, ou par les fureurs insensées des circoncellions.

Les donatistes à qui Julien rendit les basiliques avaient dit de l'apostat couronné, que la justice seule trouvait place auprès de lui [1]. La sainteté chrétienne, persécutée par Julien, n'était donc pas la justice!

Dans le deuxième livre de la réponse d'Augustin à Parménien, Augustin rétablit le vrai sens des passages de l'Ecriture, dont l'interprétation erronée trompait la simplicité des fidèles.

Dans le troisième et dernier livre, Augustin réfute, au sujet de la séparation des bons et des mauvais dans ce monde, l'objection des donatistes, tirée de l'Epître de saint Paul aux Corinthiens [2]. Le grand apôtre défend aux fidèles *de se mêler aux fornicateurs* [3]. Augustin explique que l'excommunication catholique ne rompt pas l'unité, puisqu'elle a pour unique but d'amener le coupable au repentir; elle n'arrache point, mais elle corrige [4]. Jésus-Christ a dit : « Laissez l'ivraie et le froment « croître ensemble jusqu'à la moisson. » Augustin, toujours fidèle aux lois de la mansuétude, veut que ceux qui châtient leurs frères le fassent avec une humble charité et une sévérité bienveillante, de manière à ne pas oublier qu'ils sont leurs serviteurs, à l'exemple du divin Maître. Un passage de ce troisième livre nous parle des pauvres que nourrissait l'Eglise; en punition d'un désordre scandaleux, on était retranché du nombre de ces pauvres, nourris au banquet de l'aumône.

« *Quoi de commun entre la paille et le froment ?* » avait dit Jérémie [5]. Parménien concluait de ces mots que le prophète d'Anathot ordonnait de faire la séparation sur la terre. Le genre humain, dit Augustin, se trompe-t-il au point de ne pas reconnaître Parménien comme le vanneur? Donat, Majorin et Parménien ont donc été comme les trois cornes d'un van dans la main du Seigneur pour faire la moisson de l'univers, et l'Afrique a été choisie

[1] Quod apud eum sola justitia locum haberet.
[2] I. 5, 11.
[3] Non commisceri fornicariis.
[4] Non ad eradicandum, sed ad corrigendum.
[5] XXIII, 28.

pour être le séjour de la portion purifiée! Mais si le pur froment est en Afrique, pourquoi les affreux excès des circoncellions, pourquoi tant de vices et de souillures parmi les donatistes? Jérémie, par ses paroles, appelle le temps où, la moisson faite, la paille sera séparée du bon grain sous les yeux du juge des vivants et des morts.

Les sept livres *Du Baptême contre les donatistes* méritent notre attention.

Le baptême peut-il être donné en dehors de la communion catholique par des hérétiques ou des schismatiques? Oui. Les donatistes disaient alors : Si vous, catholiques, vous recevez notre baptême, qu'avons-nous de moins que vous? — Ce n'est pas votre baptême que nous recevons, leur répondait Augustin, mais c'est le baptême de Dieu et de l'Eglise. Le baptême ne vous appartient point; ce qui vous appartient, ce sont vos sentiments dépravés, vos actes sacriléges, votre séparation impie. La charité vous manque; la charité sans laquelle tout est inutile, selon l'Apôtre.

Le grand nom de Cyprien revenait souvent sur les lèvres des donatistes. L'illustre évêque de Carthage avait dit qu'un homme baptisé hors de la communion catholique devait recevoir de nouveau le baptême, lorsqu'il revenait à la foi. Il s'était trompé; alors un concile général n'avait pas encore résolu cette question. Augustin est admirable en parlant de l'erreur de Cyprien : « Le Seigneur, nous dit-il, n'avait pas sur ce point révélé la vérité à Cyprien, pour faire éclater la piété, l'humilité, la charité de ce grand homme, dans la conservation de la paix de l'Eglise. Cyprien, cet évêque de tant de mérite, de tant de cœur, de tant d'éloquence et de vertus, se trompa sur le baptême; mais il eut soin de ne pas briser l'unité de l'Eglise et d'inspirer des sentiments doux et fraternels aux quatre-vingts évêques qui se trompaient avec lui. Si un tel génie s'était séparé de l'Eglise, quel parti il eût créé! Que d'hommes se seraient rangés sous un nom pareil! On se serait appelé plus volontiers cyprianiste que donatiste. Cyprien n'était pas un fils de perdition, mais un fils de paix!..... Il y eut donc quelque chose que ne vit point ce grand homme, doué d'une si vive illumination intérieure, pour laisser voir quelque chose de plus sublime encore : la charité! Je vous montre une voie plus haute, nous dit saint Paul : si je parle la langue des hommes et des anges sans avoir la charité, je serai comme l'airain sonnant, comme la cymbale retentissante. Cyprien pénétra donc un peu moins dans la vérité, pour mieux découvrir l'entrée secrète du sacrement. Mais si, connaissant tous les sacrements, il n'avait pas eu la charité, il n'eût été rien. Malgré ce qui lui a manqué de la vérité, comme il a cependant gardé la charité humblement, fidèlement, fortement, il a mérité de parvenir à la couronne du martyre, afin que si, dans l'humaine condition, quelque nuage avait obscurci la lumière de son intelligence, il fût dissipé par la glorieuse sérénité de son sang éclatant.... Quoique ce saint homme eût pensé sur le baptême autrement qu'il le fallait, comme l'ont démontré dans la suite les décisions fondées sur l'examen le plus sérieux et le plus complet, il demeura dans l'unité catholique, se réhabilita par la fécondité de la charité, et fut purifié par la faux du martyre. »

Augustin insiste sur la différence entre l'erreur de Cyprien et l'erreur des donatistes. Cyprien ne sortit jamais des voies de la paix et de l'unité. Les donatistes n'imitent que ce qui a été blâmé dans le grand évêque de Carthage, et n'imitent pas sa persévérance dans l'union catholique.

Dans le deuxième livre *Du Baptême*, l'évêque d'Hippone prouve que les donatistes ont tort d'invoquer en leur faveur l'autorité de saint Cyprien; le pontife de Carthage a toujours soutenu la nécessité de maintenir l'unité de l'Eglise. Par une contradiction manifeste, les schismatiques africains s'armaient de l'autorité de Cyprien dans la réitération du baptême, et la repoussaient dans les questions de paix, de concorde et de fraternité; ils glorifiaient une moitié de l'homme, et rejetaient l'autre moitié. Le même homme dont ils se servaient pour protéger leurs erreurs les condamnait.

Augustin donne des leçons dont tous les siècles peuvent profiter lorsqu'il examine, à propos de saint Cyprien, pourquoi Dieu permet parfois que les grands génies de l'Eglise se trompent. Dieu le permet pour éprouver leur sentiment à l'égard de l'unité, à l'égard de la vérité. Cette double épreuve a tourné à la gloire de Cyprien. « Si ses écrits ne le disent pas, s'écrie Augustin, ses mérites le témoignent; si on ne trouve pas la lettre, le martyre l'atteste; si un concile d'évêques ne le proclame pas, l'assemblée des anges le proclame. Il est mort dans l'unité catholique. Nous sommes hommes;

vouloir savoir quelque chose d'une autre manière qu'elle n'est, c'est une tentation humaine. Aimer trop sa propre opinion ou repousser les opinions meilleures au point d'arriver au sacrilége d'une communion rompue et à la formation d'un schisme ou d'une hérésie, c'est une présomption diabolique. N'aspirer à savoir aucune chose autrement qu'elle n'est, c'est une perfection angélique. Comme nous sommes actuellement des hommes, comme nous ne sommes des anges que par l'espérance et que nous ne serons leurs égaux que dans la résurrection du siècle futur, si nous ne pouvons pas avoir ici-bas la perfection angélique, n'ayons pas au moins la présomption du démon. Voilà pourquoi l'Apôtre dit: *Ne soyez saisis que par une tentation humaine.* Or, il est du caractère de l'homme de chercher à savoir quelque chose autrement. »

Toutes ces considérations sont d'une douce profondeur et devraient servir de règle dans le jugement des grandes erreurs que nous offre l'histoire religieuse et philosophique.

Les livres troisième et quatrième sont une réfutation des passages de l'épître de saint Cyprien à Jubaianus contre la validité du baptême des hérétiques. Dans le baptême, il ne faut considérer ni celui qui donne ni celui qui reçoit, mais il faut considérer uniquement ce qui est donné : la puissance du sacrement est indépendante de toute chose. L'interprétation perverse des paroles évangéliques, les erreurs du ministre, n'invalident point le baptême du Christ.

Le cinquième livre traite de la fin de l'épître de saint Cyprien à Jubaianus, de son épître à Quintus, de sa *synodique* adressée aux évêques de Numidie, et de son épître à Pompéius. Les livres sixième et septième sont consacrés à l'examen du concile de Carthage, tenu sous l'inspiration de saint Cyprien, et des sentences de ce concile au sujet du baptême des hérétiques.

Ce qui frappe dans cet ouvrage, outre la puissance des raisonnements et des explications catholiques d'Augustin, ce sont les pieux et touchants égards de ce génie pour un autre génie chrétien qui se trompa sur un point de la foi, et dont l'erreur était devenue une arme dangereuse entre les mains des donatistes. Le cœur d'Augustin se révèle tout entier dans ces heureux et magnifiques efforts pour excuser un grand homme. Le souvenir du martyre de Cyprien lui apparaît comme sa justification la plus sublime. Combien il se montre tendre et modeste, en combattant l'erreur du grand évêque de Carthage, dont l'autorité ne l'épouvante point parce que l'humilité de Cyprien l'encourage[1] ! Augustin rappelle que Dieu se sert des petits et des insensés afin de confondre les grands et les sages ; et c'est ainsi qu'il y a plus de vérité dans *les lettres des pêcheurs que dans les écrits des orateurs.* Augustin, dans l'expansive effusion de son âme, demande à Cyprien de prier pour lui, et de lui donner son amour pour la paix de l'Eglise. S'il proclame quelque chose de vrai contre Cyprien, il le proclame avec toute la terre, et ce n'est pas lui Augustin qui l'a découvert. L'évêque d'Hippone ne voit dans ses propres discours que des *essais enfantins*[2]. Augustin est aussi grand par son humilité que par son génie.

A la suite de tant de travaux qui vengeaient la foi chrétienne et catholique, et la relevaient dans l'esprit des peuples, la situation de l'Eglise d'Afrique devenait meilleure. L'erreur cessait d'avoir raison, aucune attaque ne restait sans réponse. « C'est ainsi qu'avec l'aide de Dieu, dit le pieux biographe[3] d'Augustin, l'Eglise, longtemps opprimée et séduite par les hérétiques, surtout par les donatistes, commença à lever la tête en Afrique. » Possidius ajoute que les hérétiques se jetaient avec une ardeur égale à celle des catholiques sur les ouvrages d'Augustin. Ces ouvrages n'étaient la propriété de personne ; chacun pouvait en faire prendre des copies, et le génie d'Augustin brillait pour tous. La haute doctrine et le doux parfum du Christ, pour nous servir des expressions de Possidius, se répandirent rapidement dans toute l'Afrique, et l'Eglise d'au delà des mers s'en réjouissait.

[1] Non me terret auctoritas Cypriani, quia reficit humilitas Cypriani. Livre II.
[2] Infantilia rudimenta.
[3] Possidius.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

—

Les trente-trois livres contre Fauste le manichéen. — Les Confessions.

(400.)

On se souvient de Fauste de Milève, que les manichéens avaient tant vanté au jeune Augustin, et dont la conversation fut un si grand mécompte pour le fils de Monique. Fauste avait composé un ouvrage contre la foi chrétienne et la vérité catholique. L'ouvrage étant tombé entre les mains de l'évêque d'Hippone et de ses frères, ceux-ci lui demandèrent d'y répondre. Augustin accueillit leur vœu. Il entreprit une réponse « au nom et avec l'aide du Seigneur et « Sauveur Jésus-Christ, afin de montrer que le « plus perçant génie et la langue la plus élo- « quente ne sont rien, si le Seigneur lui-même « ne dirige les pas de l'homme. » Ces trente-trois livres sont autant de discussions, ainsi qu'Augustin le dit lui-même dans la Revue[1] de ses ouvrages. Fauste et Augustin sont mis en scène. L'évêque catholique place dans la bouche du célèbre manichéen les paroles tirées de son propre ouvrage, et puis il y répond avec plus ou moins d'étendue, selon que les matières le commandent. Nous avons déjà apprécié divers travaux d'Augustin contre les manichéens, et l'analyse détaillée des trente-trois livres de réponses à Fauste amènerait d'inutiles répétitions. Notre meilleur parti est donc de résumer en quelques pages les points les plus saillants des réponses du grand évêque.

Fauste appelait les catholiques des *demi-chrétiens ;* Augustin appelle les manichéens de *faux chrétiens,* et le leur prouve. Ils demeurent donc inférieurs aux catholiques, car être quelque chose à demi, c'est être imparfait, et ce qui est imparfait reste supérieur à ce qui est faux. Fauste niait la généalogie du Christ ; le Christ est de la race de David ; saint Paul anathématise les opinions contraires. D'après les manichéens, l'Esprit saint n'avait pas fécondé le sein d'une vierge, mais le sein de la terre, pour donner naissance au Christ. « Le « premier homme, dit saint Paul, né de la « terre, est terrestre ; le second, né du ciel, « est céleste. » Les manichéens calomniaient l'étoile des mages pour rattacher le Christ à toutes les étoiles du firmament dans le prétendu combat entre la lumière et les ténèbres. Les chrétiens ne placent personne sous l'irrésistible influence des astres ; l'étoile de Bethléem fut un signe et non pas un décret du destin. Jésus a dit qu'il était fils de l'homme, mais il a dit aussi qu'il était fils de Dieu, qu'il était la voie, la vérité et la vie. Fauste et ses pareils ne craignaient pas de se proclamer les fidèles disciples de Jésus-Christ, et leur vie et leurs doctrines formaient une détestable opposition avec l'Evangile ; au lieu de la résurrection glorieuse promise par le christianisme, les manichéens annonçaient une bizarre renaissance qui devait changer les justes en fruits et en légumes, destinés à servir de nourriture aux élus de la secte. Les manichéens exécraient les sacrifices de l'Ancien Testament ; l'immolation des bêtes leur inspirait de la pitié ; mais ces hommes, pleins de compassion pour les animaux, laissaient mourir de faim les pauvres qui leur demandaient l'aumône. Et de quel droit reprochaient-ils au culte mosaïque les sacrifices sanglants, eux dont la nourriture habituelle était une effroyable boucherie, puisqu'ils prêtaient une vie et une âme à tout ce qu'ils mangeaient ? C'était des substances divines, des membres de Dieu même qu'ils broyaient sous leurs dents ! « O « bienheureux légumes, s'écrie Augustin avec « ironie, ô bienheureux légumes, à qui, après « avoir été arrachés par la main, coupés par le « fer, rôtis par le feu, broyés par les dents, il « est donné pourtant d'arriver tout vivants « jusqu'à l'autel de vos entrailles ! et combien

[1] Livre II, ch. 8.

« sont à plaindre les animaux qui, sortant de « leurs corps, ne peuvent entrer dans les « vôtres ! [1] »

Fauste n'avait rien vu dans les prophètes hébreux qui annonçât le Messie ; le même Fauste déclare accepter pleinement le témoignage de saint Paul. Or, le grand Apôtre parle de l'*Evangile comme ayant été promis par les prophètes dans les Ecritures* [2], et dans plus d'un passage de ses épîtres, il considère Jésus-Christ comme la perfection et le complément de l'ancienne loi. Augustin passe en revue tous les points par lesquels l'antique parole hébraïque a prophétisé le règne spirituel du Christ. Il trouve dans les six jours de la Genèse et dans le repos du septième jour une figure de l'histoire tout entière du genre humain. Les six jours que Dieu employa pour la consommation de ses œuvres, ce sont les six âges de l'humanité en ce monde à travers la succession des temps. Avant saint Augustin, quelques autres chrétiens, entre autres Lactance, avaient vu dans les six jours de la création une représentation prophétique des six mille ans qui devaient être la durée du monde. D'après l'interprétation d'Augustin, l'espace depuis Adam jusqu'à Noé comprend le premier âge ; depuis Noé jusqu'à Abraham, le second ; depuis Abraham jusqu'à David, le troisième ; depuis David jusqu'à l'émigration à Babylone, le quatrième ; depuis l'exil à Babylone jusqu'à l'humble avènement du Sauveur, le cinquième. L'âge où nous sommes, l'âge chrétien, est le sixième ; il durera jusqu'au jugement solennel du genre humain. Le septième jour, qui fut pour le Seigneur le jour de repos, est une image du repos des saints dans la vie à venir : ce septième jour n'a pas de soir ; rien n'y décline, rien n'y périt. C'est dans le sixième jour de la Genèse que l'homme est créé à l'image de Dieu ; dans l'âge actuel, qui est l'âge chrétien, un esprit nouveau nous est donné par une création nouvelle à l'image de notre Dieu. De même que la femme fut tirée du premier homme endormi, ainsi l'Eglise est née du sang du Christ mourant.

Moïse avait dit : « Maudit soit tout homme « qui aura été suspendu sur un bois [3] ! » Fauste, qui prétend aimer le Christ, déteste Moïse à cause de cette malédiction lancée, selon le manichéen, contre Jésus crucifié. Mais si le Christ fut pendu à un gibet, si ses mains et ses pieds

[1] Livre VI, § 6. — [2] Rom. I, 1-3. — [3] Deut. XVII, 3.

furent percés de clous, le Christ avait donc un corps vulnérable et mortel, et c'est ce que les manichéens n'avaient jamais voulu admettre. Si les blessures et les cicatrices du Christ n'eurent rien de réel, il est faux qu'on l'ait attaché à une croix. Fauste ne pouvait donc citer ici Moïse qu'en reniant un des points les plus capitaux des doctrines des manichéens vis-à-vis de Jésus-Christ. Augustin, expliquant ensuite la malédiction de Moïse, rappelle que la mort a été produite par le péché, que le Christ n'a point commis le péché, et fait observer que la malédiction de Moïse porte sur le péché seul et sur la chair corrompue.

Les manichéens, définissant à leur manière le mystère du Dieu en trois personnes, disaient que le Père habitait dans une certaine lumière secrète, que la vertu du Fils habitait dans le soleil, sa sagesse dans la lune, et que l'Esprit-Saint habitait dans l'air. Augustin démontre philosophiquement tout ce qu'il y a d'absurde dans cette manière de comprendre la Trinité. Il fait voir que le manichéisme et ses chimères se trouvent infiniment au-dessous du paganisme, qui s'appuyait au moins sur des réalités. L'hypothèse du principe créateur de la matière, appelé hyle, principe en dehors de Dieu, est mise en pièces avec une merveilleuse abondance d'arguments et d'idées. Le souvenir de ses erreurs passées revient de temps en temps à l'esprit d'Augustin : « O Eglise catholique ! « s'écrie-t-il, que mes périls vous servent, vous « à qui sert aujourd'hui ma délivrance ! »

Augustin venge la mémoire des patriarches et des prophètes attaqués par les manichéens [1]. Non-seulement le langage, mais encore la vie même de ces personnages, fut prophétique. Le royaume tout entier des Hébreux fut prophète. La secrète sagesse de Dieu se révélait dans les actes des personnages bibliques aussi bien que dans leurs paroles. Cette nation était comme une grande image de l'avenir. Augustin entre dans un examen approfondi des actions des patriarches et des prophètes, et discute leur moralité. Un péché, c'est un désir, une parole ou une action contraire à la loi éternelle. La loi éternelle, c'est la volonté divine ou la volonté de Dieu. L'homme est corps et âme, mais c'est dans l'âme seule que se retrouve l'image de Dieu. Augustin justifie Abraham d'avoir eu commerce avec Agar et d'avoir fait passer Sara pour sa sœur auprès de Pharaon. Quant à ce

[1] Livre XXII.

qui se passa entre Loth et ses filles, l'Ecriture le raconte, mais ne le loue point. Lorsque Isaac, mari de Rebecca, prétendit n'être que son frère, il ne fut pas plus coupable que son père Abraham. Fauste reprochait à Jacob ses quatre épouses comme un crime ; mais l'usage et les mœurs autorisaient Jacob ; nul précepte ne lui interdisait d'épouser plusieurs femmes. Ce n'était point une pensée charnelle, mais une pensée d'ordre et de religion qui animait le fils d'Isaac. Parmi les épouses de Jacob, deux étaient libres et deux étaient esclaves. Saint Paul avait vu dans l'épouse esclave et dans l'épouse libre d'Abraham une figure de l'Ancien et du Nouveau Testament; Augustin voit dans les deux épouses libres de Jacob une image de la double vie que le christianisme nous a faite, la première toute de combat en ce monde, la seconde qui sera la possession de Dieu dans la vie future. Il avait déjà fait sa remarque symbolique sur Lia et sur Rachel, dans un ouvrage que nous avons déjà apprécié [1]. Il l'accompagne ici de diverses observations ingénieuses qui nous éloigneraient trop de notre sujet. Augustin défend tour à tour le repentir de David, la justice des guerres de Moïse, la convenance de la parole du Seigneur au prophète Osée pour changer la femme de mauvaise vie en épouse fidèle.

Après avoir répondu aux nombreuses subtilités amassées par des manichéens contre l'Eglise catholique, le grand évêque, comme fatigué d'avoir eu tant de fois inutilement raison dans ses disputes, demande ce qu'il doit faire, puisqu'à chaque preuve tirée des écrits des apôtres les adversaires opposent pour toute réponse la falsification des Ecritures, sans pouvoir l'appuyer du moindre témoignage ! Quels sont les écrits qui auront de l'autorité, si ceux des évangélistes et des apôtres n'en ont pas ? De quel livre sera-t-on sûr si les lettres des apôtres publiées par eux, acceptées par l'Eglise, répandues à travers toutes les nations, paraissent d'une origine incertaine ? Quand des écrits apocryphes se sont produits dans l'Eglise, l'Eglise en a fait justice, et ces tentatives d'altération n'atteignirent point l'immuable caractère de la vérité des livres saints. Est-il un grand homme d'ailleurs dont le nom n'ait servi à protéger pour un temps des ouvrages qui ne lui appartenaient pas ? Que de livres produits sous le nom d'Hippocrate, le prince de la médecine ! On s'était rapproché de son langage et de ses idées pour mieux tromper les hommes, mais la pénétration des bons juges a reconnu le mensonge. Il en a été de même de Platon, d'Aristote, de Cicéron, de Varron et de plusieurs autres ; la critique des siècles a fait la part de la vérité. Pour ce qui est des prétendues contradictions entre les évangélistes, Augustin fait observer que des narrations inégales ne sont pas des narrations contraires ; Matthieu et Luc, Jean et Marc se complètent les uns par les autres, mais ne se contredisent jamais.

« Je vous avertis, » dit Augustin aux manichéens en terminant son trente-troisième et dernier livre, « je vous avertis, si vous voulez « préférer l'autorité des Ecritures à toute autre, « de suivre cette autorité qui, depuis le temps « de la vie du Christ, par la dispensation des « apôtres et la succession des évêques sur leurs « siéges, jusqu'à l'époque où nous sommes, a « été transmise à toute la terre, pure, claire et « respectée. Là, vous verrez se dissiper les obs- « curités de l'Ancien Testament, et s'accomplir « les choses annoncées. Si c'est la raison seule « qui vous conduit, considérez d'abord qui « vous êtes et combien vous êtes peu propres à « comprendre la nature, je ne dirai pas de « Dieu, mais de votre âme : il ne s'agit pas de « la comprendre par une croyance vaine, mais « par une démonstration certaine, ainsi que « vous le demandez vous-mêmes. Et comme « vous ne le pouvez pas (et tant que vous serez « dans cette disposition vous n'y parviendrez « point), admettez du moins cette vérité qui « a sa place si naturelle dans toute intelligence « humaine, savoir, que la nature et la substance « de Dieu sont absolument immuables et incor- « ruptibles ; ou bien croyez, et aussitôt vous « cesserez d'être manichéens, et vous devien- « drez un jour catholiques. »

L'impossibilité de la raison humaine de résoudre les problèmes de la philosophie revient dans cet ouvrage comme dans beaucoup d'écrits d'Augustin. D'ailleurs, cette impossibilité n'est pas une opinion, c'est un fait aussi ancien que l'homme, et le génie si réfléchi, si profond d'Augustin devait en être singulièrement frappé. Notre origine et celle du monde, notre nature, notre fin, le spectacle de l'univers, la vie et la mort, ce sont là des mystères impénétrables à la simple raison. Il en est des grands problèmes philosophiques comme de ces hautes et abruptes montagnes à travers lesquelles on s'efforcerait

[1] De l'accord des Evangélistes.

inutilement de se frayer un chemin : à leurs pieds, les sentiers et les routes se croisent en sens contraires, mais nulle voie n'est ouverte sur leurs flancs. Nous sommes ainsi condamnés à nous traîner en bas, dans les mille chemins divers, jusqu'à l'heure où, la foi nous donnant des ailes, nous pouvons atteindre d'un bond les plus grands sommets.

Dans l'appréciation des ouvrages d'Augustin appartenant à l'année 400, nous n'avons pas cité encore la plus importante de ces compositions, l'immortelle peinture du cœur humain, appelée *Confessions*. Nous avons puisé dans cette œuvre des faits et des couleurs pour mettre rapidement sous les yeux de nos lecteurs la jeunesse du grand penseur catholique ; mais il y a quelque chose de plus qu'une confession dans ce prodigieux monument de l'humilité et du génie d'Augustin. Après qu'il a raconté la mort de sa sainte mère, Augustin ne raconte plus rien ; c'est à ce sépulcre, creusé à l'embouchure du Tibre, qu'il termine sa propre histoire. Alors commencent des considérations sur les facultés de l'homme, sur les merveilles de la mémoire; un examen de conscience, plein de vues profondes au sujet des trois vices ou passions : volupté, curiosité, orgueil. Nous trouvons d'ardentes prières à Dieu, pour comprendre les saintes Ecritures, ce firmament étendu au-dessus de l'homme ; nous trouvons des recherches tour à tour ingénieuses, hardies et sublimes, sur la nature du temps et le caractère de l'éternité. La première moitié de l'ouvrage est l'histoire de l'âme humaine, cherchant la vérité et le bonheur loin de Dieu, et ne trouvant enfin la vérité et le bonheur qu'en Dieu. Le dernier tiers du livre des *Confessions* égale, s'il ne le surpasse, tout ce que la philosophie a produit de plus élevé, de plus profond. A notre avis, jamais l'infini de Dieu et les abîmes de l'homme n'ont été scrutés avec plus de pénétration et de force, et la beauté transparente du langage est toujours digne de la grandeur des pensées. Le vol de l'aigle africain devient quelquefois si audacieux, que nous ne le suivons plus qu'avec une sorte d'épouvante ; il nous conduit à des hauteurs devant lesquelles on sent de l'effroi, comme à l'approche de la majesté de Dieu. Ceux qui ont beaucoup lu Bossuet reconnaîtront que le grand évêque de Meaux avait soigneusement étudié le grand évêque d'Hippone dans ses *Confessions*. L'*Elévation sur les Mystères*, cette œuvre capitale du génie de Bossuet, nous semble avoir son idée première, son germe magnifique dans plusieurs chapitres de la seconde moitié des *Confessions*, comme le *Discours sur l'Histoire universelle* est né de la *Cité de Dieu*, dont nous parlerons plus tard. Le livre des *Confessions*, écrit dans le pays d'Afrique, aux dernières lueurs de la civilisation romaine, excite la surprise et nous apparaît comme un tour de force du génie. C'est à la fois un beau poëme, une belle histoire, un beau traité de philosophie. Nous croyons qu'un homme véritablement intelligent, quel qu'il pût être, pourvu qu'il fût sincère, ne pourrait pas lire et méditer ce livre sans devenir chrétien. Nous n'ajouterons rien de plus sur un ouvrage que tout le monde a lu.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

Crispinus de Calame. — Concile de Carthage en 401. — Les livres sur le Mariage et sur la Virginité. — Les trois livres contre Pétilien. — Le livre de l'unité de l'Eglise. — Saint Augustin échappe par miracle aux circoncellions. — Pammachius.

(401-404.)

L'historien de saint Augustin a peu d'événements à raconter. Sa principale tâche est de faire connaître l'homme et ses œuvres, les doctrines et le mouvement d'idées dont l'évêque d'Hippone était devenu le centre admirable, et les différentes opinions religieuses qu'il fut obligé de combattre afin de dégager la vérité chrétienne et catholique de ce qui n'était

pas elle. Le plus souvent il s'agit donc pour nous d'interroger, d'étudier, d'apprécier la correspondance d'Augustin et ses ouvrages si nombreux. C'est là un rude labeur, et, pour que la plume ne tombe pas de nos faibles mains, nous avons besoin de nous redire à nous-même que, jusqu'à ce jour, la grande figure d'Augustin n'a pas été suffisamment mise en lumière, que son œuvre si grande et si forte n'a point été encore montrée tout entière aux regards de la multitude des lecteurs, et que notre travail, où se découvrent les origines, les bases, le vrai caractère de la religion chrétienne, pourra être de quelque utilité aux esprits studieux, aux cœurs portés vers les choses divines.

Crispinus, évêque donatiste de Calame, avait acquis le domaine de Mapale ou Mapalie [1], auprès d'Hippone, et fait rebaptiser de force quatre-vingts catholiques de ce lieu. Augustin en fut affligé ; il aurait eu le droit de soumettre Crispinus à l'amende de dix livres d'or, portée par un édit de l'empereur Théodose, mais il aima mieux lui écrire [2], pour lui inspirer la crainte de Dieu, au lieu de la crainte des puissances de la terre. Qu'aurait à répondre l'évêque donatiste si Jésus-Christ lui disait : Quoi ! Crispinus, vous estimez plus ce qui est sorti de votre bourse, pour réduire vos paysans à se laisser rebaptiser, que ce qui est sorti de mon flanc pour laver et baptiser toutes les nations du monde ! — Augustin propose à Crispinus des moyens pour rendre aux consciences leur liberté. Il suffira d'une discussion entre lui et l'évêque donatiste ; cette discussion sera traduite en langue punique pour que les paysans de Mapale la comprennent ; on les affranchira de toute crainte vis-à-vis de leur nouveau maître, et puis ils choisiront librement le parti qui leur paraîtra le meilleur. Crispinus fera observer peut-être que les paysans ne seraient pas en état de comprendre la moindre de ces questions ; mais alors pourquoi a-t-il abusé de leur simplicité pour les enrôler dans la communion des donatistes ? Si, au contraire, ils sont capables de comprendre, ils se décideront de leur plein gré, après avoir entendu les deux évêques. Augustin prévoit l'objection de quelques pauvres donatistes, forcés par leurs maîtres de passer dans la communion catholique ; il propose de leur donner le moyen de se prononcer en toute liberté et avec connaissance de cause. Les donatistes fuyaient toujours l'épreuve d'une discussion ; Crispinus n'accueillit point la proposition de l'évêque d'Hippone.

Nous trouvons Augustin au concile de Carthage, tenu le 13 septembre 401. On s'y occupa de discipline ecclésiastique ; ces sortes de questions revenaient toujours dans les grandes assemblées catholiques ; à chaque abus, à chaque désordre qui se produisait, on opposait d'utiles règlements. Il fut défendu, dans ce concile, à tout évêque, d'élever à la cléricature un moine qui ne serait pas de son diocèse, ou de le nommer supérieur d'un de ses couvents. Le sujet le plus important du concile fut la question des donatistes ; on examina par quelle voie on pourrait opérer leur retour. Augustin, qui s'était placé à la tête de cette polémique, fut sans doute celui de tous les évêques dont les avis réunirent le plus de suffrages.

L'évêque d'Hippone défendit la même année (401) l'honneur du mariage [1] et l'honneur de la virginité [2] contre les attaques de Jovinien, ce moine hérétique, qui faisait la guerre à la morale, comme pour justifier les désordres de sa vie. Dans son ouvrage sur le mariage, Augustin fait voir tout ce qu'il y a de social, de religieux et de providentiel dans l'union légitime de l'homme avec la femme, et en même temps il trace aux époux leurs devoirs. Dans son ouvrage sur la virginité, il montre la haute dignité des vierges dont Marie est le modèle divin, et leur prescrit particulièrement la vertu de l'humilité. Pour qu'elles soient dignes de suivre partout l'Agneau dans les célestes demeures, il faut qu'elles marchent ici-bas sur les traces de celui qui disait : « Les renards « ont leurs tanières, les oiseaux du ciel ont « leurs nids, mais le fils de l'homme n'a pas « où reposer sa tête. »

Dans l'année 400, Augustin, se trouvant de passage à Constantine avec Alype et Fortunat, on lui avait apporté une lettre de Pétilien, évêque donatiste, adressée à ses prêtres. Ce Pétilien, né à Constantine, de parents catholiques, s'était montré au barreau avant d'entrer à l'Eglise ; les donatistes, ardents au prosélytisme, l'enlevèrent lorsqu'il était cathécumène catholique, le baptisèrent et l'ordonnèrent prêtre malgré lui. Pétilien n'était pas sans ta-

[1] *Mapalia* est un mot punique passé dans la langue latine, et qui signifie huttes ou cabanes. Salluste emploie ce mot pour désigner les demeures des paysans de Numidie.

[2] Lettre 66.

[1] De bono conjugali liber unus.

[2] De sanctâ virginitate liber unus.

lent : une fois jeté dans la communion des donatistes, il attaqua les catholiques, en mêlant à ses paroles toute la violence de son caractère. Les prêtres et les fidèles de Constantine avaient prié Augustin de répondre sans retard à la lettre de Pétilien, dont ils lui présentaient une partie seulement ; l'évêque d'Hippone accueillit leur prière. Il écrivit sa réponse en forme de lettre pastorale, adressée *aux frères bien-aimés confiés à sa garde ;* en finissant, il leur disait ces mots, qu'il ne faudrait oublier en aucun temps dans les luttes philosophiques ou religieuses : « Mes frères, retenez toutes ces « choses pour les pratiquer et les enseigner « avec une active douceur. Aimez les hommes, « tuez les erreurs. Présumez de la vérité sans « orgueil, combattez pour la vérité sans vio- « lence. Priez pour ceux que vous reprenez et « que vous persuadez. » Cette première lettre d'Augustin compose la première partie de son ouvrage contre Pétilien. L'ouvrage a trois livres ; le deuxième livre, écrit en 402, est une réfutation de la lettre de l'évêque donatiste, en forme de dialogue entre Augustin et Pétilien, dans la bouche de qui se retrouvent les paroles de sa lettre. A la fin de ce deuxième livre, qui est étendu et d'une vive logique, Augustin désigne sous le nom de *Montagnards* (Montenses) certains donatistes de Rome ; d'après la chronique de saint Jérôme, on les appelait ainsi parce que leur église était sur une montagne ; d'après saint Optat, parce que le lieu de leurs assemblées, situé hors de Rome, était une caverne fort élevée, à laquelle on montait par des degrés. Dans une de ses lettres [1], Augustin donne aussi aux donatistes de Rome le nom de *Cutzupites ;* nous ignorons la signification de ce mot.

L'évêque d'Hippone pouvait dire comme le psalmiste : « J'étais pacifique avec ceux qui « haïssaient la paix. » Un grand amour de concorde et d'unité religieuse animait sa polémique ; il défendait la vérité catholique avec une constante mansuétude, mais ses adversaires donatistes ne l'imitaient pas. Des flots d'injures contre Augustin s'échappèrent de la bouche de Pétilien. Le grand docteur répondit à ces outrages : sa lettre, adressée à Pétilien lui-même, forme son troisième livre contre l'évêque donatiste. Augustin ne se met pas en peine de se défendre, et se borne à faire observer à Pétilien qu'il n'a rien dit de sa cause, et qu'il n'a pu repousser aucune des réponses catholiques. « Si je lui rendais injure pour injure, dit Augustin, nous serions coupables tous les deux. Quand je dispute en paroles ou par écrit, dit-il encore dans un autre endroit, je ne cherche pas à l'emporter sur un homme, mais à dissiper une erreur. » Le grand évêque montre en quelques pages rapides la fausse situation des donatistes. Le champ où le chrétien doit semer, c'est le monde et non pas l'Afrique seulement ; ce n'est point au temps de Donat, mais à la fin des siècles, que doit se faire la moisson. Combien Augustin est admirable lorsque, s'adressant aux catholiques, ses frères bien-aimés, il leur répète qu'il s'inquiète peu des injures ! Chien vigilant de son cher troupeau d'Hippone, il aboiera toujours bien plus pour la défense de ses brebis que pour la sienne propre. Pétilien s'était armé, contre le saint évêque, du souvenir des fautes et des erreurs de sa jeunesse ; mais Augustin n'avait-il pas suffisamment détesté toute l'époque de sa vie antérieure à son baptême, et n'avait-il pas loué Dieu, son libérateur ? Les *Confessions*, qui avaient été lues par tant de monde, n'auraient-elles pu apprendre à Pétilien le repentir et les sentiments nouveaux de saint Augustin ?

« Lorsque j'entends blâmer cette partie de « ma vie, dit Augustin, quel que soit le senti- « ment qui inspire ce blâme, je ne suis pas « assez ingrat pour m'en plaindre. Plus on at- « taque mes fautes passées, plus je loue le « médecin qui m'a guéri. Pourquoi travaille- « rais-je à me défendre sur mes égarements « anciens et pardonnés, sur ce passé dont Péti- « lien a dit beaucoup de choses fausses, mais « dont il n'a pas dit beaucoup de choses qui « sont trop vraies ? Ma vie, depuis mon bap- « tême, vous la connaissez tous ; il serait su- « perflu d'en parler. Ceux qui ne me connais- « sent pas ne doivent pas pousser l'injustice à « mon égard jusqu'au point de mieux aimer « croire Pétilien que vous-mêmes. Car s'il ne « faut pas croire les louanges d'un ami, il ne « faut pas croire non plus les injures d'un en- « nemi. Restent les choses inconnues aux « hommes, les choses dont la conscience seule « est témoin, et dont les hommes ne peuvent « juger. Pétilien, parlant de la conscience d'un « autre, soutient qu'au fond je suis mani- « chéen ; et moi, parlant de ma propre con- « science, je dis que cela n'est pas. Choisissez

[1] Lettre 53 à Générosus, 400. Il est question aussi des cutzupites ou *cutzupitains* (cutzupitanis) dans le livre de *l'Unité de l'Eglise.*

« qui vous devez croire. Mais il n'est pas besoin « de cette courte et facile défense ; il ne s'agit « pas ici du mérite d'un homme, mais de la « vérité de la sainte Eglise... Si, en enlevant « les grains de l'aire du Seigneur, j'entraîne « en même temps de la terre et de la paille, « quoi d'étonnant que je souffre l'injure de la « poussière qui s'élève? Lorsque je cherche les « brebis perdues de mon maître, quoi de sur- « prenant que je sois déchiré par les dards des « langues épineuses ? »

Non-seulement dans ses livres, mais aussi dans ses discours en pleine assemblée, Augustin convenait saintement et courageusement de cette vie passée dont s'emparaient les donatistes acharnés à sa poursuite. Cet humble grand homme, expliquant à Carthage le psaume trente-six, disait aux donatistes : « Vous re- « prenez mes anciens péchés ; et que faites-vous « en cela de considérable? Je suis plus sévère « pour les condamner que vous ne l'êtes vous- « mêmes. J'ai détesté le premier ce que vous « blâmez. Plût à Dieu que vous voulussiez m'i- « miter, et que l'erreur dans laquelle vous êtes « engagés devînt un jour pour vous une erreur « passée ! » Les paroles suivantes achèvent de peindre la beauté de l'âme d'Augustin, de cette âme qui luttait à toute heure pour se débarrasser des dernières impressions de la terre : — « Je n'ignore pas que j'ai encore des défauts « dont les donatistes peuvent me reprendre ; « mais il ne faut pas qu'ils prétendent les con- « naître. J'ai beaucoup à travailler au dedans « de moi-même pour combattre mes mauvais « désirs. J'ai de continuelles guerres à soutenir « contre les tentations de l'ennemi qui veut me « perdre. Je gémis devant Dieu dans le senti- « ment de ma faiblesse ; et Dieu sait ce que « mon cœur enfante pour ainsi dire, lui qui « voit les douleurs et les déchirements spiri- « tuels que je souffre. Celui devant qui nous « gémissons est le seul qui sache ce que nous « sommes. »

Augustin priait les catholiques de Carthage de laisser croire sur son compte aux donatistes tout ce qu'ils voudraient, de ne pas disputer avec eux sur ce qui lui était personnel, mais de réserver leurs efforts et leur zèle pour la cause de l'Eglise, bien indépendante de la sienne propre. « Et que suis-je, moi ? disait-il ; suis-je l'E- « glise catholique ? C'est assez pour moi de lui « appartenir. Vous prétendez que je suis mau- « vais, ajoute-t-il en s'adressant aux donatistes ; « j'aurais bien d'autres choses à me reprocher. « Mais ne vous occupez pas de moi ; venons au « fond ; examinez ce qui regarde l'Eglise ; « voyez où vous êtes. De quelque côté que la « vérité vous parle, écoutez-la, de peur que « vous ne soyez déshérités de ce pain céleste en « vous obstinant à chercher les défauts du vase « dans lequel il est renfermé. »

Dans l'intervalle du deuxième au troisième livre contre les lettres de Pétilien, Augustin écrivit aux catholiques de son diocèse une nouvelle lettre en réponse à l'évêque donatiste de Constantine. Nous n'en donnerons pas l'analyse détaillée ; nous craindrions de fatiguer le lecteur par des redites. A la distance des siècles, cette question se présente d'ailleurs à notre esprit avec un tel caractère de simplicité, que la solution ne souffre pas l'ombre d'un doute. Dans sa nouvelle lettre aux catholiques, appelée aussi le livre *De l'unité de l'Eglise*, le grand évêque revient à ce point fondamental qu'il s'agit d'établir : où est l'Eglise ? est-elle chez les catholiques ou chez les donatistes ? Le caractère de la véritable Eglise est son universalité ; les livres divins en font foi ; or, les donatistes n'étaient qu'en Afrique ; les catholiques, au contraire, couvraient toute la terre. Le parti de Donat ne se maintenait qu'en profitant de certaines obscurités ou ambiguïtés des Ecritures.

A défaut d'arguments et de bonnes raisons, les donatistes opposaient à l'évêque d'Hippone les flèches et le fer des circoncellions. Lorsque ses devoirs, son zèle ou sa charité conduisaient Augustin en divers pays, combien de fois les circoncellions envahirent les routes par où il devait passer ! C'était une noble proie désignée à leur fureur, et les courses pieuses de l'évêque éveillaient mille projets homicides. Souvent il échappait à de noirs complots en suivant des chemins par où on ne l'attendait pas ; quand il avait trompé la vengeance de l'ennemi, la vengeance s'exerçait sur des clercs ou des fidèles. Un jour il arriva que le grand docteur tomba entre les mains des circoncellions et fut accablé de coups. Une autre fois on guettait son passage avec la ferme intention de lui ôter la vie ; les ennemis s'étaient placés sur la route même que l'évêque avait prise ; mais sa mission religieuse n'était pas encore terminée ; la Providence permit que le guide d'Augustin et de ses compagnons se trompât de chemin et les égarât tous. C'est ainsi que l'en-

nemi attendit en vain et dévora sa menace.

Dans cette lutte contre le donatisme, les questions étaient très-simples, et d'autres paroles que celles des évêques et des prêtres catholiques pouvaient servir à ramener le peuple à l'unité. Un rôle utile était réservé aux influences de la fortune ou de la naissance, à l'autorité morale que les maîtres exercent sur leurs serviteurs. Parmi les personnages de Rome qui possédaient alors en Afrique d'importants domaines, il y en avait un dont saint Jérôme a parlé comme d'un ancien condisciple et d'un ancien ami ; c'était Pammachius, époux de Pauline et gendre de Paula, pieux et lettré ; saint Jérôme lui avait écrit pour le rendre juge entre lui et Jovinien, dans les débats sur le mariage et la virginité, et lui avait écrit aussi sur la meilleure manière de traduire. Pammachius prit la peine d'expliquer la question du donatisme aux fermiers et aux laboureurs de ses terres, et les fit rentrer dans la foi catholique. L'évêque d'Hippone lui adressa une lettre de félicitation ; il lui témoignait le regret de ne pas voir son bon exemple plus fréquemment imité. Pammachius, devenu veuf, vendit son bien, dont il distribua le prix aux pauvres, embrassa le sacerdoce et mourut à Rome au moment où Alaric allait y pénétrer en vainqueur.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

—

Les deux conférences de saint Augustin avec Félix le manichéen.

Au moins, avec les manichéens, la polémique demeurait dans la région des idées et n'aboutissait pas à des scènes de brigandage. En 404, un manichéen renommé, appelé Félix, était venu à Hippone pour y répandre ses erreurs ; la secte le comptait parmi ses docteurs ; il ne se distinguait point par la science des belles-lettres, mais il avait plus de ruse[1] que Fortunatus, dont il a déjà été question. Félix est très-probablement ce prêtre manichéen à qui Augustin écrivit[2] dans cette même année (404). Le grand évêque lui disait que ses dissimulations étaient inutiles, et, qu'on le reconnaissait du plus loin qu'on le voyait. Félix espérait échapper à tout en confessant que la mort n'est autre chose que la séparation de l'âme et du corps ; mais il ajoutait qu'elle est la séparation de la bonne et de la mauvaise substance.

« Si l'âme est un bien et le corps un mal, « disait Augustin à Félix, celui qui a uni l'un à « l'autre n'est pas bon ; vous dites néanmoins « que c'est Dieu, et même que ce n'est pas le « mauvais Dieu, mais le bon. Il faut donc qu'il « ne soit pas bon lui-même ou qu'il ait craint « le mauvais Dieu. Quoi ! vous vous vantez de « ne pas craindre les hommes, et vous vous « forgez un Dieu que la crainte de je ne sais « quelle race de ténèbres a réduit à unir le « bien au mal ! » Comme on s'occupait soigneusement d'empêcher la propagation de ses doctrines, Félix se laissait aller à croire que les catholiques le prenaient pour quelque chose de grand. Augustin veut le détromper en lui rappelant le mot de saint Paul aux Philippiens : *Prenez garde aux chiens*[1]. Il le somme au nom de Jésus-Christ de conférer avec lui sur les points où, quelques années auparavant, il avait embarrassé Fortunatus.

Félix accepta la pressante invitation d'Augustin ; l'évêque catholique et l'élu manichéen disputèrent ensemble dans la basilique d'Hippone au milieu du peuple assemblé. Possidius[2] parle de trois conférences ; les *Actes avec Félix* n'en marquent que deux, qui furent recueillies par des notaires. Il est possible que Possidius donne le nom de conférence à une simple conversation préliminaire à laquelle les deux champions n'avaient pas admis le public. La première réunion eut lieu le 7 décembre 404 ; la deuxième le 12 du même mois. Les actes de ces deux jours sont consignés dans les œuvres

[1] *Revue*, liv. II, ch. 8.
[2] C'est l'avis des Bénédictins. Cette lettre forme la 79e de leur édition.

[1] Philip., III, 2. — [2] Chap. 16, *Vita Augustini*.

de saint Augustin. L'évêque d'Hippone, par les questions ou les réponses qu'il adresse, serre son adversaire, l'enlace, le subjugue; Félix nous apparaît tout chancelant sous le poids de la vérité, et à la fin il succombe.

Au début de la discussion, Augustin remet à Félix un exemplaire de la lettre de Manichée, cette lettre *fondamentale* dont nous avons parlé dans un précédent chapitre. Il demande au prêtre manichéen s'il la reconnaît, et celui-ci répond affirmativement. Félix lit le premier paragraphe de cette lettre, où Manichée prend le titre d'*apôtre de Jésus-Christ par la providence de Dieu le Père*. Le manichéen ne peut pas justifier la qualification d'*apôtre de Jésus-Christ* dont son maître se pare; Augustin lui prouve que le Paraclet est descendu bien avant que Manichée vînt au monde, et que Manichée n'est pas l'accomplissement vivant de la promesse du Sauveur. Saint Paul, dans une épître à Timothée, annonce des temps où des hommes séduits s'éloigneront de la foi; Félix répond que Manichée ne s'est éloigné d'aucune religion et qu'il est resté dans la sienne. Augustin le fait ressouvenir des nombreux catholiques que Manichée a arrachés à la foi. Saint Paul avait dit[1] : « Nous savons d'un côté, nous pro-« phétisons d'un côté; mais lorsque ce qui est « parfait sera venu, les choses incomplètes dis-« paraîtront. » D'après Félix, Manichée est arrivé pour réaliser la perfection annoncée par le grand Apôtre, perfection qui n'est autre chose que l'œuvre du Paraclet; Manichée a été celui qui devait venir aux termes de saint Paul; il a enseigné le commencement, le milieu et la fin; il a révélé l'origine du monde et la raison de sa création; il a expliqué la succession des jours et des nuits, le cours du soleil et de la lune. Toutes ces choses-là ne se trouvaient ni dans Paul ni dans les autres apôtres. Voilà pourquoi Manichée a été reçu comme l'envoyé promis.

Augustin expose le vrai sens des paroles de saint Paul dont les Manichéens abusaient si étrangement. Il importait peu que l'explication de l'origine de l'univers, du cours du soleil et de la lune, se trouvât ou ne se trouvât point dans les écrits des apôtres. Le maître n'avait pas dit : Je vous enverrai le Paraclet qui vous enseignera le cours du soleil et de la lune; il voulait faire des chrétiens et non pas des mathématiciens. Lorsque saint Paul disait que nous ne savons qu'un côté des choses, il songeait à la faible condition humaine qui nous empêche d'atteindre à tout ici-bas; quand nous aurons franchi les bornes de cette vie, l'esprit divin nous introduira dans la possession de toute vérité. Nous voyons maintenant à travers les voiles de l'énigme, mais plus tard nous verrons Dieu face à face comme parle saint Paul. « Mais, dites-moi, ajoute Augustin en s'a-« dressant à Félix, si l'Apôtre annonçait les « temps futurs de Manichée, vous voyez donc « aujourd'hui Dieu face à face. » Félix, confondu, répond qu'il se sent comme effrayé devant la force d'Augustin, devant l'autorité épiscopale et les lois des empereurs, mais il prie le grand évêque de lui apprendre la vérité et de l'aider à se dépouiller de ses mensonges. Augustin lui dit que sa propre force n'est rien; si elle est quelque chose, il l'a reçue pour combattre l'erreur au nom de celui qui soutient les fidèles et les humbles. L'autorité épiscopale ne doit pas épouvanter Félix; il peut reconnaître avec quelle paix on agit, avec quelle tranquillité on dispute; le peuple présent à la conférence ne fait aucune violence au prêtre manichéen, n'inspire aucune frayeur, mais écoute paisiblement comme il convient à des chrétiens. Pourquoi redouter les lois impériales? Celui qui est rempli de l'esprit divin demeure au-dessus de toute crainte. L'apôtre Pierre renia son Seigneur durant sa passion; mais après la descente du Paraclet, il sut mourir sur la croix pour la foi de son maître.

Félix réplique qu'il ne fuit pas la vérité, mais qu'il la cherche. Augustin veut lui faire condamner toutes les perversités manichéennes; il faut qu'un vase soit vidé pour qu'on puisse le remplir d'une liqueur nouvelle. La lecture de la suite de la lettre de Manichée amène une série de questions où Félix, acculé par la logique d'Augustin, se trouve en plein panthéisme. *Hoc unum sunt omnes* (ils ne forment tous qu'une même chose), répond le manichéen à propos de Dieu, des créatures humaines et de la terre. Augustin montre la différence qu'il y a entre l'ouvrier et ses ouvrages, entre la substance divine et les œuvres extérieures créées librement par le pouvoir divin. Il reproduit le fameux argument contre l'existence des deux éternels principes. Si la nation des ténèbres a pu nuire au bon principe, ce bon principe n'était donc pas d'une nature immuable, incorruptible, invincible; il n'était donc pas Dieu, et

[1] Corinth. XIII, 9, 10.

s'il était Dieu, et par conséquent inaccessible à toute atteinte, à quoi bon une lutte, et pourquoi parler de la nécessité d'un combat éternel? Félix, demeuré muet, demande un délai de quelques jours pour réfléchir.

Le 12 décembre, voilà de nouveau Félix en présence du grand évêque, au milieu du peuple qui inonde la basilique d'Hippone. Le manichéen commence par dire que, depuis le jour de la dernière assemblée, il a cherché inutilement à recouvrer les écrits dont il avait besoin pour répondre à Augustin; or, on ne peut combattre sans armes, et tout plaideur a besoin de ses papiers. Augustin ne voit dans ce motif qu'un prétexte pour échapper à une défaite; lorsque Félix a demandé cinq jours de délai, il n'a pas demandé ses livres, gardés sous le sceau public. « Qu'on me rende mes livres, et j'arrive « au combat dans deux jours, réplique le mani- « chéen; et si je suis vaincu, je me soumettrai « à tout. »

Ces subterfuges sont vains; la discussion s'engage; Augustin rappelle l'argument contre la co-éternité des deux principes par où s'était terminée la première conférence. Félix soutient avec Manichée, son maître, l'existence éternelle de deux natures, celle du bien et celle du mal; il cite le Christ, qui parle du bon arbre produisant toujours un bon fruit, et du mauvais arbre produisant toujours un mauvais fruit, et qui a dit encore: « N'avez-vous pas semé dans le « champ une bonne semence? D'où est donc « venue l'ivraie? C'est l'ennemi qui a fait cela.» L'Evangile annonce la séparation des brebis et des boucs, qui doit s'accomplir dans les derniers temps; pour les uns, le royaume de Dieu s'ouvrira; pour les autres, l'abîme du feu éternel, préparé par le démon et par ses anges. De plus, saint Paul a dit: « La prudence de la « chair est ennemie de Dieu [1]; » et ailleurs [2]: « Le Dieu de ce siècle a aveuglé les esprits des « infidèles, pour qu'ils ne contemplent point la « clarté de l'Evangile du Christ, qui est l'image « de Dieu. » Cet ennemi dont parlent l'Evangile et l'Apôtre appartient-il à Dieu? Telles sont dans toute leur force les objections de Félix. La réponse d'Augustin sera complète.

Dans les citations de l'élu manichéen, il n'y a rien qui prouve que Dieu, voulant chasser de ses royaumes une nature ennemie, ait été obligé, afin d'avoir du repos, de se laisser souiller par le mélange du mauvais principe. C'est là toute la question. Félix est allé chercher les passages de l'Ecriture relatifs aux pécheurs qui ne sont pas faits pour la vie bienheureuse, promise aux bons et aux fidèles. Toutes les choses visibles et invisibles sont l'ouvrage de Dieu; les créatures raisonnables, hommes ou anges, ont reçu le libre arbitre. Le bon ou le mauvais usage de la liberté naturelle constitue la vertu ou le vice. Augustin prouve la vérité du libre arbitre, reconnu d'ailleurs par Manichée lui-même, comme à son insu, dans un de ses écrits intitulé *le Trésor*. Il fait toucher du doigt l'existence d'une volonté humaine indépendante de toute contrainte absolue. Mais nous avons remué à fond ces questions dans des chapitres précédents.

« Si rien ne pouvait nuire à Dieu, dit Félix, « pourquoi a-t-il envoyé son Fils en ce monde?» Félix ne répondait jamais et interrogeait toujours. Augustin, répondant à la dernière question du manichéen, prononce cette belle parole: « Ce n'est pas le besoin, c'est la miséri- « corde qui a causé la passion du Christ [1]. » Jésus-Christ est venu délivrer des captifs; ces captifs étaient enchaînés dans le mal; ce mal avait été le produit d'une volonté libre. « Si « nous avons un libre arbitre, dit Félix, que « nulle violence ne soit faite à personne: je « serai chrétien quand je le voudrai. La vo- « lonté nous pousse à être chrétiens ou à ne pas « l'être. » L'évêque se hâte de lui répondre que personne ne le force, qu'il est arrivé là par sa propre volonté et qu'il dispute par sa volonté seule. Malheur à la volonté mauvaise! paix à la bonne volonté! A celle-ci la couronne, à celle-là la peine! Dieu est le juge des volontés, mais il est le créateur des natures. « Si donc, dit « Augustin à Félix, si donc vous vous croyez « forcé de devenir chrétien, apprenez de nous « le contraire. Repassez plutôt ce que vous en- « tendez, examinez, vous êtes dans votre vo- « lonté; voyez si la vérité est venue appuyer « nos paroles, si vous-même n'avez pas défailli « dans la défense de votre Manichée, et, quand « vous le voudrez, soyez ce que vous êtes. » Félix se montre tout disposé à recevoir la vérité de la bouche d'Augustin. Le grand docteur récapitule les principales erreurs auxquelles il faut renoncer. La corruptibilité de la nature et de la substance divine est anathématisée par Félix lui-même. La confusion de ce que Dieu engendre et de ce qu'il fait, du Verbe né de

[1] Rom., VIII, 7. — [2] Corinth., II, IV, 4.

[1] Non est ergo passio Christi ex indigentia, sed ex misericordia.

Dieu et de l'âme humaine produite par la volonté de Dieu, fournit des subtilités et des échappatoires au prêtre manichéen à qui Augustin dit : Anathématisez l'opinion qu'une portion de Dieu ait pu être souillée et liée par la race des ténèbres. L'âme humaine, avec son libre arbitre, a pu se souiller, mais elle ne fait pas partie de la nature divine. L'erreur de Manichée, c'était d'imaginer qu'une autre puissance pouvait porter atteinte à l'essence divine. Félix insiste pour soutenir que les œuvres de Dieu sont égales à Dieu lui-même, immuables comme lui, et que l'âme humaine est une portion de Dieu.

Vaincu par l'argumentation lumineuse et irrésistible du grand évêque, Félix s'écrie enfin : « Dites-moi ce que vous voulez que je fasse. — Je veux, lui répond Augustin, que vous anathématisiez Manichée, dont les blasphèmes sont si grands. Si vous le faites d'esprit, faites-le, car personne ne vous y oblige. — Dieu voit, reprend Félix, si je le fais d'esprit ; l'homme ne saurait le voir : mais je vous demande de m'aider. — En quoi voulez-vous que je vous aide ? — Anathématisez le premier, et puis j'anathématiserai après. — Voilà ce que j'écris de ma main, réplique Augustin, écrivez de votre côté. — Anathématisez de telle sorte, ajoute Félix, que l'esprit qui fut dans Manichée et parla par son organe soit anathématisé. »

Augustin, prenant alors du papier, écrivit ces paroles : « Augustin, évêque de l'Eglise ca- « tholique, j'ai déjà anathématisé Manichée et « sa doctrine, et l'esprit qui, par son organe, « proféra d'exécrables blasphèmes, parce que « c'était un esprit séducteur, non de vérité, « mais d'erreur détestable ; et maintenant j'a- « nathématise le susdit Manichée et l'esprit de « son erreur. » Et Augustin ayant remis le papier à Félix, celui-ci ajouta de sa main ces paroles : « Moi, Félix, qui avais donné ma foi à « Manichée, maintenant je l'anathématise, lui « et sa doctrine, et l'esprit séducteur qui fut en « lui, qui a dit que Dieu avait mêlé une portion « de lui-même à la nation de ténèbres, et qu'il « la délivrait honteusement en transformant ses « vertus en femmes contre les hommes, ensuite « en hommes contre les démons féminins [1], de « manière qu'après cela il clouait à jamais les « restes de sa portion divine au fond du globe « de ténèbres. J'anathématise toutes ces choses « et les autres blasphèmes de Manichée. »

Puis viennent les deux signatures d'Augustin et de Félix.

Telles furent les deux conférences qui avaient réuni une multitude nombreuse dans la basilique d'Hippone. Les assistants suivaient ces débats avec une attention profonde et un très-vif intérêt ; il s'agissait de s'instruire, d'avoir raison de sa foi et de marcher tête levée au milieu des ennemis de la religion catholique. Les matières de la philosophie religieuse étaient aussi familières aux chrétiens de cette époque que le sont à nos contemporains les matières politiques ; les discussions sérieuses sur le manichéisme et le donatisme attachaient les fidèles Africains aussi fortement que nous attachent aujourd'hui les débats d'où dépendent la paix ou la guerre, la gloire ou l'humiliation des empires, la prospérité ou la ruine des nations.

[1] Ces hymens monstrueux sont décrits avec détails dans l'écrit de Manichée, intitulé *le Trésor*, au VIIe livre.

CHAPITRE VINGTIÈME.

Le livre de la Nature du bien, contre les manichéens. — Le livre contre Secondinus.

(405.)

Il y aurait un ouvrage à faire sur les perpétuels obstacles que la vérité rencontre sur sa route, et cet ouvrage serait la meilleure histoire de l'esprit humain. L'ignorance, la mauvaise foi, l'habitude, l'orgueil, se liguent entre eux pour empêcher la vérité de passer ; les intérêts se mêlent au complot, et donnent mille prétextes à une résistance calculée. La

marche du monde est une immense conjuration contre la vérité ; aussi ses moindres progrès, ses moindres conquêtes coûtent d'inexprimables efforts ; elle a besoin de recommencer des luttes pour chaque pas qu'elle fait, et c'est surtout de la vérité qu'on peut dire que son passage en ce monde est un combat continuel. Les hommes dévoués à sa défense sont donc condamnés à des travaux qui n'ont pas de fin sur la terre ; il faut que leur voix crie sans cesse, et qu'on l'entende à chaque aurore et à chaque soir, comme le son des cloches de nos églises. Il faut qu'ils soient la tour de guerre avec ses créneaux toujours armés. Tel fut le grand Augustin d'Hippone ; ce qu'il avait prouvé vingt fois, il le prouvait encore : après avoir abattu, il frappait encore les ruines, car l'erreur renversée est semblable au serpent coupé en morceaux, qui s'épuise en efforts pour réunir ses tronçons sanglants.

Plus d'une fois le docteur avait établi que Dieu est le souverain bien, la source de tous les biens visibles et invisibles ; il avait établi ce qu'est le bien, ce qu'est le mal, ce qu'est le péché. Dans son livre *De la Nature du bien, contre les Manichéens* [1], composé au commencement de l'année 405, il revint sur ces questions avec une remarquable netteté, et s'efforça de faire toucher la vérité à ses adversaires. Augustin leur répétait que Dieu est immuable, mais que la mutabilité est le partage de toutes les choses créées de rien ; que la puissance divine se déploie dans la création de tous les biens, grands ou petits ; que tout ce qui existe est bon à divers degrés. Saint Paul avait dit : Toute créature de Dieu est bonne [2] : le mode, l'espèce, l'ordre représentent la généralité des biens dans la création. Le mal n'a pas de nature propre ; ce n'est que la diminution ou le retranchement du bien. La matière primitive appelée Hyle [3], et dont les manichéens avaient fait une puissance créatrice, était elle-même un bien, car elle était susceptible de recevoir des formes, par conséquent susceptible de beauté. Quand notre Dieu a dit à son serviteur : « Je suis celui qui suis, » il a donné une magnifique et complète définition de lui-même, il a révélé sa nature immuable. Ce caractère de la nature divine se retrouve en plusieurs passages de nos livres inspirés. « Vous changerez les choses, et elles seront changées, dit « le psalmiste [1] au Seigneur ; mais vous, vous « demeurez le même. » La Sagesse, dans le livre [2] qui porte son nom, a dit : « Demeurant « en elle-même, la sagesse renouvelle toutes « choses. » L'apôtre Paul parle de Dieu *comme étant seul incorruptible*. L'apôtre Jacques [3] dit, en parlant du Père des lumières, qu'en lui *il n'y a pas de changement, ni un seul moment d'ombre*.

Après avoir mis à nu toutes les abominations qui étaient au fond des croyances des manichéens, et qui outrageaient la nature divine, Augustin nous apprend un fait curieux ; c'est qu'il y avait dans les Gaules des sectateurs de cette doctrine ; l'évêque d'Hippone le tenait d'un chrétien catholique de Rome. Il cite la Paphlagonie, comme un des pays d'Asie qui étaient particulièrement infectés de manichéisme. C'est là, en effet, que Manichée, poursuivi par la cour de Perse, avait subi son premier exil : le sectaire avait dû y laisser des traces. Augustin termine son livre de la *Nature du mal* par une prière où il demande instamment à Dieu de delivrer, au moyen de son ministère, ce qui reste des manichéens, comme il en a déjà délivré un grand nombre. « Telle est, dit-il, la « grandeur de votre miséricorde et de votre « puissance, telle est la vérité de votre bap- « tême, et telle est la force des clefs du royaume « des cieux dans votre sainte Eglise, qu'il ne « faut pas désespérer d'eux, tant qu'ils sont sur « la terre, par votre patience, etc., etc. »

La réponse à Secondinus suivit de près le livre *De la Nature du mal*. Secondinus était un auditeur manichéen ; nous pensons qu'il n'habitait pas l'Afrique, mais l'Italie, d'après un passage de la réponse d'Augustin, où le grand docteur le renvoie à son ouvrage sur *le Libre arbitre, qu'il pourra trouver*, lui dit-il, *à Nole en Campanie, auprès de Paulin, noble serviteur de Dieu*. Augustin ne le connaissait pas même de figure, ce qui n'empêcha pas l'auditeur de lui écrire, comme à un ami, pour le presser de mettre fin à ses luttes contre le manichéisme, et de revenir à la doctrine des deux principes. Cette lettre est fort curieuse ; Secondinus considérait l'évêque d'Hippone comme une grande intelligence jetée dans une fausse

[1] Fénelon, dans sa *Réfutation du système du P. Malebranche sur la Nature et la Grâce*, s'est appuyé de plusieurs passages de ce livre de saint Augustin pour prouver au célèbre oratorien que Dieu n'est pas obligé de donner à ses ouvrages la plus haute perfection possible, et qu'une créature, par cela seul qu'elle a reçu l'être, est bonne et digne de Dieu.

[2] Timot., I, IV, 4.

[3] Ὕλη.

[1] Ps. CI. 27. — [2] XI, 21. — [3] I, 17.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

voie. La main de la vérité avait placé une lampe dans le cœur d'Augustin, mais il ne fallait pas que les voleurs vinssent piller son trésor ; c'était à l'amitié à ne pas permettre que cette maison, bâtie sur la pierre de la science, s'écroulât. En lisant les écrits d'Augustin, Secondinus y avait partout reconnu le *grand orateur* et *presque le dieu de l'éloquence.* « J'avoue, lui disait-il encore, que les marbres « de la demeure d'Anicius brillent moins d'art « et d'ordre que vos écrits ne brillent d'élo- « quence. Si vous aviez voulu la faire servir à « la vérité, cette éloquence eût été pour nous « une grande gloire. Je vous en prie, n'allez « pas contre votre nature, ne soyez pas la « lance de l'erreur, qui perça le côté du Sau- « veur..... Qui vous défendra au tribunal du « souverain juge, lorsque, sur votre propre té- « moignage, vous serez convaincu de vos dis- « cours et de vos œuvres? Le Perse (Manichée) « que vous avez accusé ne sera point présent. « Excepté lui, qui vous consolera dans vos « larmes? Qui sauvera le Punique?... Plût à « Dieu qu'en quittant Manichée vous fussiez « allé à l'Académie, ou que vous eussiez com- « menté les guerres des Romains, qui triom- « phèrent de tout. Que de grandes et de belles « choses vous y auriez trouvées! Et vous, qui « aimez la chasteté et la pauvreté, vous ne se- « riez pas allé à cette nation juive aux mœurs « barbares, etc., etc... »

Secondinus, dans sa pitié pour un grand génie égaré, ajoutait ces paroles, en s'adressant à Augustin : « Oh! je vous en prie, je vous en « supplie, daignez m'accorder mon pardon, si « votre cœur d'or est fâché de ce discours ; « c'est un accès de zèle qui me presse ; je ne « veux pas que vous soyez séparé de notre « troupeau, de ce troupeau dont j'étais écarté, « et loin duquel j'aurais péri si je n'avais, en « toute hâte, renoncé à une communion ini- « que... Laissez-là la gloire des hommes, si « vous voulez plaire au Christ. Soyez, pour « notre âge, un second Paul qui, étant docteur « de la loi juive, obtint du Seigneur la grâce de « l'apostolat, et méprisa comme de la boue « toutes les douceurs pour gagner le Christ. « Venez au secours de votre âme si brillante ; « vous ne savez pas à quelle heure le voleur « doit venir. Cessez d'orner les morts, vous « qui êtes l'ornement des vivants. Ne marchez « point dans la grande route qui fait face au « pays des Amorrhéens, mais hâtez-vous d'en- « trer dans la voie étroite, pour gagner l'éter- « nelle vie. Cessez d'enfermer le Christ dans le « sein d'une femme, de peur que vous n'y « soyez renfermé vous-même une seconde « fois. Cessez de faire de deux natures une « seule nature, parce que le jugement du Sei- « gneur approche. Malheur à ceux qui changent « en amertume ce qui est doux! » Si Augustin nourrissait quelques doutes, Secondinus était tout prêt à lui rendre raison dans un paisible entretien. Toutefois, on ne doit pas s'attendre à tout expliquer : la raison divine surpasse les cœurs des mortels. Après avoir essayé de montrer ce qu'il entend par la vraie doctrine, Secondinus termine ainsi sa lettre :

« Lorsque j'expose de telles choses à votre « admirable et sublime prudence, c'est comme « si le Jourdain prêtait son eau à l'Océan, une « lampe sa lumière au soleil, et le peuple sa « sainteté à l'évêque. C'est pourquoi il faut « supporter tout ce que renferme cette lettre. « Si je n'avais connu votre divine patience, qui « pardonne facilement à chacun, jamais je « n'aurais écrit de la sorte, quoique vous puis- « siez voir que j'ai rapidement touché aux « opinions les meilleures, et que j'ai pris garde « de n'être pas long. Que ces choses trouvent « donc créance auprès de votre sainteté, pour « que nous soyons sauvés ensemble ; sinon « vous pourriez tirer de là des milliers de vo- « lumes, ô maître bien digne d'être loué et « honoré! »

Telle est cette étonnante lettre, que nous devons croire l'expression d'un sentiment vrai, et qui annonce la considération, l'admiration profonde dont jouissait Augustin dans les rangs mêmes de ses adversaires. Secondinus, tranquille dans son erreur, éprouva pour l'évêque d'Hippone cet intérêt vif et tendre que la vérité a fait éprouver plus d'une fois à l'égard des génies entraînés sur les routes du mal. Deux mots de cette lettre auraient été pourtant de nature à blesser le cœur d'Augustin ; c'était l'insinuation d'avoir quitté le manichéisme par *crainte*[1], et dans l'espérance d'avoir part à la gloire des hommes. Secondinus avait pu lire les *Confessions* et reconnaître quelle voie avait conduit Augustin au baptême catholique.

Ce qu'il y a de prodigieux dans cette pièce, c'est le reproche adressé au saint docteur de

[1] Recessionem tuam ad veritatem, quæ per timorem facta est, converte. Dans la même phrase, Secondinus dit à Augustin : « Laisse la « perfidie de la nation punique. »

n'être pas *chrétien* et de ne rien faire pour plaire au Christ : la pleine adoption des doctrines manichéennes était donc la seule manière de se conformer exactement à la foi évangélique.

Il est intéressant de voir comment l'évêque d'Hippone répondit aux avances affectueuses et à la singulière invitation de l'auditeur manichéen. Cette réponse forme un livre que saint Augustin, dans sa *Revue*[1], préfère à tout ce qu'il a écrit contre le manichéisme.

« La bienveillance pour moi qui se montre « dans votre lettre m'est douce, dit Augustin à « Secondinus en commençant; mais, plus il « me faut vous rendre amour pour amour, plus « je suis triste de votre ténacité dans de faux « soupçons, les uns contre moi, les autres con- « tre la vérité, qui ne peut changer. Je dédaigne « facilement ce qui n'est pas vrai dans vos « jugements sur mon caractère : quoiqu'ils ne « soient pas exacts pour moi, ils peuvent l'être « cependant pour l'homme. Vos erreurs sur « mon compte ne sont donc pas de nature à me « retrancher du nombre des humains; ce que « vous supposez à tort en moi peut se rencon- « trer dans un caractère d'homme. Ainsi, il « n'est pas nécessaire que je m'efforce d'enle- « ver ce soupçon de votre esprit. Ce n'est pas « de moi que dépend votre espérance, et vous « n'avez pas besoin que je sois bon pour le de- « venir vous-même. Pensez sur Augustin tout « ce qui vous plaira, pourvu que ma conscience « ne m'accuse point devant Dieu. » Passant ensuite au soupçon d'avoir abandonné le manichéisme par crainte et par désir de la gloire, Augustin l'accepte pieusement comme une utile correction.

Il dit ensuite que la crainte lui a fait quitter le manichéisme, mais que c'est la crainte de ces paroles de saint Paul, qui atteignent le manichéisme avec tant de force : « Or, l'Esprit dit « expressément que, dans les temps à venir, « quelques-uns abandonneront la foi, en sui- « vant des esprits d'erreur, des doctrines diabo- « liques enseignées par des imposteurs pleins « d'hypocrisie, dont la conscience est noircie « de crimes; ces imposteurs interdiront le ma- « riage et l'usage des viandes que Dieu a créées « pour être reçues avec action de grâces par les « fidèles et par ceux qui ont reçu la connais- « sance de la vérité. Car tout ce que Dieu a créé « est bon, et on ne doit rien rejeter de ce qui « se mange avec action de grâces, parce qu'il « est sanctifié par la parole de Dieu et par la « prière[1]. » Quant à l'amour de l'honneur, oui, Augustin a brûlé de cet amour en se séparant de la société des manichéens; mais l'honneur qui le pressait, c'est celui dont parle l'Apôtre : « L'honneur, la gloire, la paix sont « pour tout homme qui fait le bien[2]. »

L'évêque d'Hippone combat Secondinus avec sa propre lettre, et, prenant la fleur des idées et des preuves éparses dans ses nombreux travaux contre les manichéens[3], il établit ce qu'il faut penser de Dieu, du Christ et de l'âme; il caractérise le péché, et reprend sa profonde et belle manière d'entendre le mal qui n'est pas une substance, mais la diminution ou la défaillance du bien. Si de tous les ouvrages par lesquels le grand docteur a sapé le manichéisme, il n'était resté à la postérité que la réponse à Secondinus, cette réponse suffirait pour nous mettre en possession des arguments invincibles qui ruinent la doctrine des deux principes. Nous ajouterons que l'expression en est limpide, vive et forte. Dans les dernières pages de sa réponse, Augustin exhorte l'auditeur manichéen à ne pas repousser ses avis, à revenir à ce Dieu qui ne change pas, afin qu'on puisse lui appliquer ces paroles de l'Apôtre : « Vous étiez autrefois ténèbres, vous êtes main- « tenant lumière en Notre-Seigneur[4]. »

[1] Livre II, chap. 10.

[1] Saint Paul, 1 Epit. à Tim., chap. 4. — [2] Rom. II, 10.

[3] Les ouvrages contre les manichéens sont contenus dans le huitième volume des *Œuvres de saint Augustin*, édit. des Bénédictins.

[4] Eph., v. 8.

CHAPITRE VINGT-UNIÈME.

—

Dispute de saint Augustin avec saint Jérôme.

Nous n'avons rien voulu dire encore de la lispute d'Augustin avec Jérôme; nous aurions été obligé de devancer les dates de notre récit pour étudier et suivre les développements et a conclusion de cette dispute mémorable. Elle e termine en 405; c'est la date à laquelle nous ommes parvenus, et, jetant maintenant nos regards en arrière, nous pourrons tout saisir ans interruption et sans désordre.

Citons d'abord le passage de l'Epître de saint Paul aux Galates qui donna lieu à cette vive correspondance entre deux grands hommes, deux grands saints : « Or, Céphas (Pierre) étant venu « à Antioche, je lui résistai en face parce qu'il « était répréhensible. Car avant que quelques-« uns fussent venus d'auprès de Jacques, il « mangeait avec les Gentils; mais après leur « arrivée, il se retirait et se séparait des Gen-« tils, ayant peur de blesser les circoncis. Les « autres Juifs usèrent aussi de cette dissimula-« tion, et Barnabé même s'y laissa aussi en-« traîner. Mais quand je vis qu'ils ne mar-« chaient pas droit selon la vérité de l'Evan-« gile, je dis à Céphas devant tout le monde : « Si vous qui êtes Juif, vous vivez comme les « Gentils et non pas comme les Juifs, pourquoi « contraignez-vous les Gentils à judaïser [1] ? »

Dans son commentaire des Epîtres de saint Paul, Jérôme, arrivant au passage que nous venons de transcrire, avait pensé que le blâme infligé à saint Pierre fut une sorte de mensonge officieux. La piété d'Augustin repoussait cette interprétation. Au commencement de l'année 395, Augustin, encore simple prêtre de l'Eglise d'Hippone, âgé de quarante et un ans, écrivit [2], pour la première fois, à l'illustre solitaire de Bethléem, âgé alors de soixante-quatre ans; il avait eu de ses nouvelles par son cher Alype, qui, en 393, s'était rendu en Palestine. Dans cette lettre, Augustin commençait par dire à Jérôme qu'il connaissait les paisibles joies de ses études dans le Seigneur aussi bien qu'on peut connaître quelqu'un en ce monde. Ce qu'il ignore de Jérôme, c'est la moindre partie de lui-même : sa personne. Encore peut-il dire que la peinture faite par Alype, cette moitié d'Augustin, lui a mis Jérôme tout vivant devant les yeux. Le prêtre d'Hippone, au nom de tous les chrétiens studieux d'Afrique, demandait à Jérôme qu'il voulût bien traduire en latin les interprètes grecs des Livres saints. Il aurait voulu le détourner d'une traduction nouvelle des Livres sacrés sur l'hébreu, pensant que rien d'important n'avait pu échapper aux Septante. Augustin arrivait ensuite au passage de l'Epître aux Galates. Il lui paraissait pernicieux de pouvoir admettre que les auteurs inspirés eussent usé de mensonge sur un point. Ce serait une porte ouverte aux plus désastreuses tentatives contre la foi. Les endroits de l'Ecriture dont on s'est servi pour prouver qu'il est bon ou permis de mentir, ont souffert une interprétation violente. Augustin appelle sur cette question l'attention sérieuse du grand commentateur de Bethléem. Cette lettre devait être confiée à Profuturus, qui se préparait à partir pour la Palestine; il s'était chargé de porter à Jérôme quelques ouvrages d'Augustin, dont celui-ci demandait l'examen sévère. Augustin lui rappelait ces paroles de David : « Le juste me reprendra et me corrigera avec miséricorde; mais l'huile du pécheur ne touchera point ma tête. » Il avoue à Jérôme qu'il est presque toujours mauvais juge de ses propres ouvrages, tantôt par trop de défiance, tantôt par contentement de lui-même; il voit quelquefois ses fautes, mais il préfère que des hommes plus habiles les lui signalent. Au moment où Profuturus se préparait à se mettre en route, il fut forcé d'accepter le gouvernement épiscopal de l'Eglise de Con-

[1] Ch. II, v. 11, 12, 13, 14. — [2] Lettre 28.

stantine, et la lettre d'Augustin demeura bien longtemps sans prendre le chemin de Bethléem.

Deux ans plus tard (397), Augustin, successeur de Valère, s'adressait encore à Jérôme[1]. Il se félicitait d'avoir reçu du célèbre docteur une petite lettre en échange d'une simple salutation; Augustin offre à Jérôme un commerce de lettres en des termes pleins de respect et d'affection; si ce n'était pas le connaître que de ne pas voir son visage, Jérôme ne se connaîtrait pas lui-même, car il ne se voit pas. C'est par l'esprit que Jérôme se connaît, et c'est aussi par là qu'Augustin le voit; il bénit Dieu d'avoir fait Jérôme tel qu'il est. On avait dit à Augustin que le livre des *Ecrivains ecclésiastiques* portait le titre d'*Epitaphe;* il est surpris d'un pareil titre, puisqu'il s'applique à un ouvrage qui parle des vivants comme des morts. Puis revient la grande question de l'Epître aux Galates.

L'évêque d'Hippone rappelle les inconvénients graves d'une supposition qui fait entrer le mensonge, ne fût-ce que pour une fois, dans les livres divins. Il croit inutile de s'étendre là-dessus avec un homme qui a besoin d'un seul mot pour découvrir toute la portée des choses. Il n'a pas l'ambition d'enrichir de son humble obole le brillant génie que Jérôme a reçu par un présent divin : nul n'est plus propre que lui, Jérôme, à corriger ce qui a pu lui échapper en cet endroit de ses commentaires. L'Apôtre a dit qu'il s'est fait Juif avec les Juifs pour les gagner; mais ceci n'indique qu'une charité compatissante au lieu d'une dissimulation : c'est ainsi qu'en servant un malade on se fait en quelque sorte malade avec lui pour mieux comprendre ses besoins. Paul avait gardé quelques cérémonies de la loi juive et les autorisait, mais il avertissait qu'il ne fallait pas y mettre son espérance; ces cérémonies n'étaient que des figures de l'avènement du Seigneur Jésus. Voilà aussi pourquoi le grand Apôtre ne voulait pas charger les Gentils du pesant et inutile fardeau des observances légales auxquelles ils n'étaient pas accoutumés. Saint Paul ne reprit donc point saint Pierre de ce que celui-ci suivait les traditions de ses pères, mais de ce qu'il *obligeait les Gentils à Judaïser.* Cette obligation marquait fort à tort la nécessité des cérémonies juives après la venue de Jésus-Christ. Saint Pierre savait ce que Paul lui dit alors : sa condescendance pour les habitudes juives lui fit commettre cette faute. La correction que reçut Pierre fut réelle. Ce que Paul avait rejeté chez les Juifs, c'était leur ignorance de la véritable justice de Dieu. C'était l'idée que les sacrements de l'ancienne loi demeurassent nécessaires après la passion et la résurrection du Sauveur; Paul rejetait chez les Juifs leur haine pour les prédicateurs de la grâce de Jésus-Christ. Voilà ce que Paul réprouvait.

Augustin veut donc que Jérôme s'arme d'une sainte sévérité contre lui-même, qu'il corrige son propre ouvrage, qu'*il chante la palinodie*, puisque la vérité des chrétiens est plus belle que l'Hélène des Grecs. Les martyrs ont combattu plus courageusement pour la vérité chrétienne contre la Sodome du siècle, que les héros de la Grèce ne combattirent pour Hélène contre la ville de Troie. Quand même Jérôme aurait raison, il devrait pardonner à Augustin ses craintes; si un autre peut faire servir la vérité à favoriser le mensonge ce serait de la part de l'évêque d'Hippone une bien légère faute de s'être laissé prévenir d'une erreur qui favoriserait la vérité. A la fin de sa lettre, Augustin demande à Jérôme de lui marquer les diverses aberrations d'Origène, et regrette que, dans le livre des *Ecrivains ecclésiastiques*, il n'ait pas indiqué les erreurs des auteurs hérétiques.

Le porteur de cette lettre était un prêtre d'Afrique appelé Paul. Malheureusement des copies de la lettre, contre l'intention d'Augustin, circulèrent en Italie avant même qu'elle arrivât en Palestine. Le bruit de l'épître d'Augustin et une copie même de cette épître étaient parvenus à Jérôme avant le message à son adresse. On lui avait parlé d'un livre fait contre lui par l'évêque d'Hippone et envoyé à Rome. Augustin eut vent de toutes ces méprises, et connut les fâcheux retards des deux messages. Il se hâta d'écrire à Jérôme[1]; c'était dans les premiers mois de 402. Il prit Dieu à témoin qu'il pouvait se rencontrer dans ses ouvrages quelques opinions contraires à celles de Jérôme, mais qu'il ne l'avait jamais attaqué; il gémissait qu'une si longue distance le séparât de ce grand homme et le privât du bonheur de ses entretiens.

Il y avait sept ans qu'Augustin avait entamé la question de l'épître aux Galates, et Jérôme

[1] Lettre 11.

[1] Lettre 67.

n'avait encore rien répondu. Enfin, cette même année (402), une lettre[1] arriva de Bethléem : c'était une réponse à la précédente. Jérôme avait appris d'Augustin qu'il n'était l'auteur d'aucun ouvrage contre lui ; quant à la lettre de 397, Jérôme croyait y reconnaître le style de l'évêque d'Hippone ; dans le doute cependant, il s'abstenait d'y répondre. La longue maladie de la vénérable Paula ne lui aurait pas permis d'ailleurs de traiter ces questions. « Un dis-« cours importun, dit l'Ecclésiaste, c'est de la « musique en des jours de deuil[2]. » Jérôme demande qu'Augustin l'éclaire sur l'origine de cette lettre, afin qu'il puisse y répondre. A Dieu ne plaise qu'il ose censurer quelque chose dans les ouvrages de l'évêque d'Hippone ! Il se contente de critiquer les siens sans toucher à ceux d'autrui. Le solitaire parle de la vanité puérile qui pousse à attaquer les renommées. Des avis contraires aux siens ne le blessent pas ; mais il veut qu'on regarde les deux besaces de Perse, afin que la contemplation des défauts des autres ne nous fasse pas oublier les nôtres. « Aimez-moi donc comme je vous aime, » poursuit Jérôme ; « et, jeune, ne provoquez « pas un vieillard dans le champ des Ecritures. « J'ai eu mon temps et j'ai couru autant que j'ai « pu. Aujourd'hui, pendant que vous courez et « que vous franchissez les longs espaces, le « repos m'est dû. Mais pour que vous ne soyez « pas seul à me parler des poètes, permettez-« moi de vous faire souvenir de Darès et d'En-« telle, et de ce proverbe vulgaire : Le bœuf « las pose un pied plus ferme. Je vous écris « ceci dans une tristesse profonde ; plût à Dieu « que je méritasse vos embrassements, et que « nous pussions, en de mutuels entretiens, ap-« prendre quelque chose l'un de l'autre ! » Jérôme envoie à Augustin sa réponse à une partie d'une attaque de Rufin, qui avait passé par l'Afrique. Il termine en lui demandant de ne pas l'oublier, et lui fait remarquer combien il l'aime, puisqu'il refuse de relever sa provocation jusqu'à plus ample explication de la part d'Augustin.

On a pu reconnaître dans cette lettre une certaine aigreur mêlée à une tendre bienveillance ; l'impétueux Jérôme a fait effort pour ne pas éclater, et sous des formes dont la douceur n'est que légèrement altérée, on sent bouillonner le sang du vieux Dalmate. On voit s'ouvrir une lutte entre le cœur de Jérôme, sincèrement attaché à Augustin, et l'âpreté de son naturel.

[1] Lettre 68. — [2] XXII, 6.

La correspondance entre l'Afrique et la Palestine n'était pas facile ; il fallait attendre des occasions toujours rares, et parmi ces rares occasions, choisir les plus sûres. On confiait les lettres à des prêtres ou à des diacres qui s'en allaient visiter les contrées où s'était accomplie la mystérieuse rédemption du genre humain.

Le départ d'un diacre d'Afrique, appelé Cyprien, détermina Augustin, en 403, à expédier à Jérôme une nouvelle copie des deux lettres de 395 et de 397 ; l'évêque d'Hippone priait Dieu[1] de tourner le cœur du solitaire en sa faveur, afin que celui-ci ne le jugeât pas indigne d'une réponse. Il parlait à Jérôme de sa traduction de Job sur l'hébreu, et de nouveau exprimait le désir que l'illustre vieillard s'occupât d'une version de l'Ancien Testament, sur les Septante plutôt que sur l'hébreu. Le motif de ces désirs était une pensée de paix et d'unité pour les catholiques ; l'admission dans plusieurs Eglises d'une traduction nouvelle sur l'hébreu introduirait deux textes différents parmi les mêmes fidèles ; les Eglises latines auraient un texte qui ne s'accorderait pas quelquefois avec celui des Eglises grecques. De plus, dans la controverse, il était plus aisé de produire le texte de l'Ecriture dans une langue connue comme le grec, que de le produire dans l'hébreu. Et les juifs, à quelles chicanes n'auraient-ils pas recours pour contredire la version de Jérôme sur les points qui ne leur conviendraient pas ! Augustin racontait à ce sujet un trait qui montre toute la pieuse susceptibilité des chrétiens de cette époque pour le texte des livres saints. Un évêque d'Afrique faisait lire dans son église la version du livre de Jonas, faite par Jérôme sur l'hébreu ; or, il se rencontra un passage où Jérôme avait traduit autrement qu'on ne se souvenait d'avoir vu et d'avoir entendu lire de tout temps. On soupçonna une falsification, les Grecs surtout se plaignaient. Cela fit un si grand bruit parmi le peuple, que l'évêque fut contraint de consulter les juifs de la ville. Ceux-ci, par malice ou par ignorance, répondirent que les textes hébreux étaient parfaitement conformes aux textes grecs et latins. L'évêque, menacé de se voir abandonné de tout son peuple, fut obligé de rayer et de corriger comme une faute de copiste le mot qui avait soulevé cette tempête.

[1] Lettre 71.

Jérôme, dans sa piété profonde et son amour pour Augustin, aurait trouvé la force de réprimer les mouvements de son âme offensée; mais il y avait à Jérusalem et en Judée des amis que Jérôme appelle avec bienveillance de *grands serviteurs de Jésus-Christ*, et dont les sentiments et les avis ne furent point alors inspirés par la charité. Ils disaient que ce n'était pas sans dessein qu'Augustin avait laissé courir en Italie la lettre de 397, et qu'il espérait réduire le vieillard de Bethléem à l'humiliation du silence. Il est probable que les ennemis de Jérôme avaient semé ces bruits menteurs : la Judée chrétienne n'aurait pas dû les accueillir. Jérôme, écrivant à Augustin en 404, lui expose ces rumeurs étranges, et lui avoue que s'il ne lui a point répondu, c'est qu'il ne voyait pas clairement que la lettre vînt de lui; il ne se croyait pas d'ailleurs capable de l'attaquer, comme on dit, avec une épée trempée dans le miel. La lettre de 397 lui paraissait renfermer des choses hérétiques; il aurait craint qu'on ne le trouvât trop dur à l'égard d'un évêque de sa communion. Jérôme attendait une copie de cette lettre, signée de la main d'Augustin; sinon il demande qu'on respecte le repos d'un vieillard, dont toute l'ambition est de demeurer caché au fond de sa cellule. Si l'évêque d'Hippone veut faire éclater son savoir, qu'il cherche des jeunes gens nobles et diserts, fort nombreux à Rome, et qui pourront et oseront disputer avec un évêque sur les saintes Ecritures. Pour ce qui est de lui, Jérôme, soldat jadis, il est aujourd'hui vétéran; il ne peut plus combattre avec son corps cassé, et n'est propre qu'à chanter les victoires d'Augustin et celles des autres. Trop d'instances pour obtenir une réponse pourraient bien le faire songer à Q. Maximus, qui brisa par sa patience le jeune orgueil d'Annibal.

Le vieillard de Bethléem rappelle les vers de la neuvième églogue de Virgile, où un autre vieillard se plaint de l'âge qui affaiblit tout, jusqu'à l'esprit. Autrefois, quand il était jeune, il passait souvent des journées entières à chanter; maintenant il a oublié ses chants : Méris a presque entièrement perdu la voix. Après s'être rappelé le vieux Méris, Jérôme se rappelle le vieux Berzellaï de Galaad, qui ne voulut rien accepter de David, à cause de son grand âge.

Jérôme demande à Augustin comment il peut lui dire qu'il n'a rien écrit contre lui, puisque une censure de ses ouvrages, qui lui est attribuée, circule d'Orient en Occident, puisque lui-même sollicite une réponse et l'invite à chanter la palinodie! Il faut s'expliquer avec netteté et ne pas avoir l'air de combattre comme des enfants. Jérôme ne veut rien garder dans le cœur qui puisse démentir ses paroles. Après avoir passé sa jeunesse avec les saints, dans les austérités du cloître, lui conviendrait-il d'écrire quelque chose contre un évêque de sa communion, contre un évêque qu'il a commencé à aimer avant de le connaître, qui le premier lui a demandé son amitié, et qu'il s'est réjoui de voir s'élever après lui dans la science des Ecritures divines? La lettre de 397 doit donc être désavouée ou signée franchement. Jérôme ne connaît d'Augustin que les *Soliloques* et quelques commentaires des Psaumes; il ne peut donc pas entreprendre de censurer les ouvrages de l'évêque d'Hippone. Dans le peu qu'il connaît, il trouverait des interprétations qui ne s'accordent pas avec les anciens commentateurs grecs. Jérôme termine par ce trait : « Ayez soin, je vous prie, toutes les fois « que vous m'écrirez, de faire en sorte que je « reçoive vos lettres le premier. »

Comme on voit, la correspondance de Jérôme devient vive et blessante; des amitiés mal inspirées ont irrité sa plaie; l'ironie et quelque chose d'amer accompagnent son langage; les expressions affectueuses adressées à Augustin semblent n'arriver que pour faire passer des dérisions. Une certaine contradiction se montre dans la lettre de Jérôme : d'un côté, il ne veut pas répondre, parce qu'il ne pense pas que l'écrit dont il se plaint soit de l'évêque d'Hippone; de l'autre, il se fâche contre lui, comme s'il le croyait coupable.

Le caractère d'Augustin est mis à une solennelle épreuve; l'évêque est offensé, il ne peut se méprendre sur le langage de Jérôme; que fera-t-il? Il sera humble et doux. Augustin ne peut pas imaginer que Jérôme l'ait maltraité sans motif; il reconnaît sa faute, il confesse qu'il a offensé Jérôme le premier, en écrivant une lettre qu'il ne saurait nier. Augustin le conjure, par la mansuétude du Christ, de lui pardonner s'il l'a offensé, et de ne pas lui rendre le mal pour le mal en l'offensant à son tour. C'est ce que nous trouvons dans les premières pages de sa lettre[1] au solitaire de Bethléem, écrite en 404. Ce grand homme, qui fauchait l'erreur avec tant de puissance, sollicite

[1] Lettre 73.

une réprimande bienveillante, et déclare qu'il ne manquera ni de gratitude envers son censeur, ni de docilité pour se corriger. Les paroles de Jérôme, dures peut-être, Augustin ne les redoutera point comme les cestes d'Entelle; celui-ci meurtrissait son rival, mais ne le guérissait pas; les coups de Jérôme profiteront à Augustin : le vieillard de Judée s'est comparé au bœuf dont le pied ne devient que plus fort avec l'âge; voici Augustin : s'il a dit quelque chose de mal, que le bœuf pèse fortement son pied sur lui. Augustin ne se plaindra pas du poids de l'âge de Jérôme, pourvu que ce poids brise la paille de sa faute. Tel est le vœu de l'évêque africain; et voilà pourquoi il ne peut lire ni se rappeler sans soupirs les derniers mots où Jérôme souhaite de l'embrasser. Il n'ose pas prétendre à tant de bonheur, mais il voudrait que Dieu lui fît la grâce d'être assez près de Jérôme pour échanger de fréquentes lettres. Des années se sont écoulées depuis qu'Augustin écrivit à Jérôme sur les paroles de l'Apôtre aux Galates, et aucune réponse n'est venue de Bethléem ! Le porteur de la lettre ne l'a ni remise ni rapportée. L'évêque a trouvé tant de choses dans les épîtres de Jérôme tombées entre ses mains, que, pour l'avancement de ses études, il souhaiterait d'être attaché à ses côtés. Aussi a-t-il le projet d'envoyer à Jérôme et de mettre sous sa discipline un de ses enfants dans le Seigneur. « Il n'y a pas, lui « dit-il, et ne pourra jamais y avoir en moi « autant de science des divines Ecritures que « j'en reconnais en vous. Le peu que j'ai acquis « dans cette science, je le dispense au peuple « de Dieu ; les occupations ecclésiastiques « m'empêchent de me livrer à ces études au « delà des besoins des peuples que je dois « instruire. »

Augustin parle ensuite de l'attaque de Rufin et de la réponse de Jérôme dont il loue la modération. Mais ce cœur si tendre, fait pour l'amitié, ne peut se défendre d'une impression pénible en voyant un tel orage éclater entre deux anciens amis. « Quelles âmes, s'écrie-t-il, « pourront désormais s'épancher l'une dans « l'autre en sûreté? Qui pourra-t-on aimer en « toute confiance? Quel ami ne craindra-t-on « pas comme un ennemi futur, si une querelle « qui fait notre douleur a pu s'élever entre « Jérôme et Rufin ! O condition misérable et « digne de pitié ! O qu'il y a peu de fondement « à faire sur ce que l'on voit au cœur de ses « amis, puisqu'on ne sait rien de ce qui arri- « vera dans la suite ! Mais pourquoi gémir sur « la fragilité d'une réciprocité affectueuse, « lorsque l'homme ne se connaît pas lui-même « pour l'avenir? Peut-être sait-il un peu ce « qu'il est à présent, mais ce qu'il sera plus « tard, il l'ignore. »

L'évêque revient au désir de se voir et de s'embrasser, et puis l'exemple de Rufin passe devant lui comme un noir nuage. L'union de deux amis s'est brisée au milieu d'une vie dégagée des affaires du siècle, sur ce sol même que le Christ a foulé de ses pieds humains et où il a dit : *Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix.* Augustin voudrait rencontrer quelque part Jérôme et Rufin; dans son émotion et sa douleur, il se jetterait à leurs pieds, pleurerait autant qu'il pourrait, prierait autant qu'il aimerait. Il supplierait chacun d'eux pour soi-même, il supplierait l'un pour l'autre, il les supplierait pour les faibles, au nom du Christ mort pour eux, et leur demanderait de ne plus répandre l'un contre l'autre des écrits qu'on ne pourra plus détruire quand on voudra faire la paix. Augustin dit à la fin que s'il lui est arrivé d'offenser Jérôme, c'est qu'il n'était pas avec lui comme avec un ami à qui on peut se livrer. Avec un ami, Augustin se donne tout entier; il se repose dans son sein sans aucune inquiétude, parce qu'il sent que Dieu y est, que c'est vers Dieu qu'il se jette, que c'est en Dieu qu'il trouve son repos. Dans cette heureuse tranquillité, il ne redoute point l'incertitude du lendemain sur laquelle il gémissait tout à l'heure. Lorsqu'un homme embrasé de la charité chrétienne est devenu pour lui un fidèle ami, Augustin ne voit plus un homme dans ce confident intime de ses desseins et de ses pensées, mais il ne voit que Dieu en qui il demeure et qui l'a fait ce qu'il est; *car Dieu est charité, et quiconque demeure dans la charité demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui.* La rupture de Jérôme et de Rufin occupe Augustin dans les dernières lignes de sa lettre : « C'est un grand et triste miracle, dit-il, « que de descendre d'une telle amitié à une « inimitié pareille; mais c'en serait un bien « consolant et bien plus grand encore, de « revenir d'une telle inimitié à l'union pre- « mière. »

Cette lettre est un monument de la douceur d'Augustin. Comme il s'humilie aux pieds de l'illustre vieillard ! Comme il cherche à l'apai-

ser ! Il est touchant dans ses pieux remords, dans ses tendres inquiétudes, et sa pensée s'élève lorsqu'il nous montre l'amitié chrétienne prenant les proportions de l'infini.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

Continuation du même sujet.

(404.)

Voici enfin Jérôme qui répond. Il n'a pu recevoir encore (et c'est regrettable) la précédente lettre, si pleine d'humilité et d'amour, mais il a reçu les trois lettres que le diacre Cyprien avait été chargé de lui remettre. L'hôte des saints déserts va passer en revue les diverses questions posées par l'évêque d'Hippone; le porteur ne lui a demandé ses lettres que trois jours avant son départ; Jérôme s'est donc vu forcé de répondre, non pas avec la maturité de quelqu'un qui écrit, mais avec la rapidité hardie de quelqu'un qui dicte. Cette excuse de Jérôme n'en était pas une pour lui; le trait saillant de son génie, c'est une ardente verve qui produit vite. On va voir que sa défense ne souffrira point de la nécessité d'une dictée rapide.

Les armes de Jérôme, ces armes qu'il n'a que le temps de saisir, c'est le Christ, c'est l'enseignement de l'apôtre Paul, qui dit aux Ephésiens : *Que la vérité soit la ceinture de vos reins; la justice, votre cuirasse; que vos pieds soient chaussés pour vous préparer à l'Evangile de paix. Prenez le bouclier de la foi..., le casque du salut, le glaive spirituel, qui est la parole de Dieu.* De quels traits s'arma le jeune David? il choisit dans le torrent cinq pierres polies, pour montrer qu'il ne s'était pas souillé au milieu des flots orageux du siècle; il but en chemin de l'eau du torrent, et voilà pourquoi il éleva la tête et frappa au front son superbe ennemi. Jérôme demande à Dieu de remplir son cœur de sa parole; il ne doute pas qu'Augustin ne demande aussi à Dieu de faire triompher la vérité dans cette dispute, car il cherche, non pas sa gloire, mais celle du Christ. Si Augustin est victorieux, Jérôme le sera aussi, pourvu qu'il comprenne son erreur. Si Jérôme triomphe, Augustin triomphera également : « Ce ne sont pas, dit l'Apôtre [1], les enfants qui thésaurisent pour leurs pères, mais « les pères qui thésaurisent pour leurs enfants. »

Jérôme arrive d'abord à ce titre d'*Epitaphe* qu'on avait inscrit à tort en tête de son livre *des Hommes illustres;* le mot d'*Epitaphe* ne pouvait pas convenir à un tel ouvrage; le livre de Jérôme est intitulé *Des hommes illustres*, ou proprement *Des Ecrivains ecclésiastiques.*

Il aborde ensuite la principale question sur l'Epître aux Galates. Augustin lui demande pourquoi il a dit que Paul n'avait pu condamner dans l'apôtre Pierre ce qu'il avait fait lui-même, ni le blâmer d'une dissimulation dont il était lui-même réputé coupable. Augustin soutient que la réprimande de Paul n'était point simulée, mais véritable; que Jérôme ne doit pas enseigner le mensonge, et que les Ecritures doivent rester ce qu'elles sont. Si Augustin avait eu la prudence de lire la petite préface des commentaires de l'Epître aux Galates, il aurait vu que l'opinion de Jérôme était tout simplement celle d'Origène [2] et des auteurs grecs; Jérôme a mêlé ses propres pensées à leurs pensées; il a donné les impressions de ses lectures; ses paroles laissaient au lecteur la liberté d'approuver ou de rejeter l'opinion des auteurs grecs. Augustin a changé la face de la question, en soutenant que les Gentils qui avaient cru en Jésus-Christ étaient délivrés du joug de la loi; que les Juifs devenus chrétiens étaient soumis à cette même loi; que Paul, comme docteur des Gentils, avait raison de reprendre les observateurs des cérémonies lé-

[1] Corinth. II, XII, 14.

[2] Origène a écrit quatre volumes sur l'*Epitre aux Galates*, et son dixième livre des *Stromates* est une explication abrégée de cette épitre.

gales, et que Pierre, comme chef de la circoncision, avait tort de vouloir contraindre les Gentils à l'observation d'une loi obligatoire pour les Juifs seulement. Si Augustin pense que les Juifs chrétiens soient tenus de suivre l'ancienne loi, il est du devoir d'un évêque comme lui, connu dans tout l'univers, de publier cette opinion et d'engager tous les autres évêques à la suivre. Quant à lui, Jérôme, caché sous un pauvre petit toit avec des moines, c'est-à-dire avec des pécheurs comme lui, il n'ose pas prononcer sur ces grandes questions; il se contente d'avouer ingénument qu'il lit les ouvrages des anciens, et que, selon la coutume de tous les interprètes, il marque dans ses commentaires les différentes explications, afin que chacun adopte celle qu'il lui plaira.

Le but de l'interprétation d'Origène, interprétation adoptée par les autres auteurs, c'était de répondre aux blasphèmes de Porphyre, qui prétendait que Paul n'avait pu sans insolence reprendre en face le prince des Apôtres pour une faute où lui-même était tombé. Jérôme cite l'autorité de saint Jean Chrysostome, qui, dans un commentaire étendu sur le passage de l'Epître aux Galates, avait adopté le sentiment d'Origène et des anciens. Voilà les hommes avec lesquels s'égare le solitaire de Judée : il demande à Augustin de produire une autorité à l'appui de son propre jugement.

Toutefois, Jérôme ne se bornera pas à s'abriter derrière de grands noms; il entrera directement en lutte avec Augustin. Il rappelle la voix d'en-haut qui disait : *Lève-toi, tue, et mange* [1]; et qui, se faisant entendre une seconde fois, avertissait Pierre de ne pas appeler impur ce que Dieu a purifié. Jérôme cite divers traits des Actes des Apôtres qui montrent de la part de Pierre une parfaite connaissance de l'inutilité de l'ancienne loi après l'Evangile. Il fut lui-même l'auteur du décret qu'on l'accuse d'avoir violé; il fit semblant de l'enfreindre pour ne pas offenser les Juifs qui s'étaient attachés à l'Evangile. Paul, qui a repris Pierre, n'avait-il pas fait comme lui? Le grand apôtre rencontre à Listra, dans l'Asie-Mineure, le disciple Timothée, fils d'une veuve chrétienne et d'un père gentil. Paul veut l'emmener avec lui, mais il *le circoncit à cause des Juifs qui se trouvaient en ces lieux-là.* Paul n'eut donc pas pour Pierre l'indulgence qu'il avait eue pour lui-même. De plus, l'Apôtre, qui avait laissé croître ses cheveux, pour accomplir un vœu, se fit raser la tête à Cenchrée. Pourquoi laissa-t-il croître sa chevelure dans un vœu? n'était-ce pas une concession à la loi de Moïse [1] qui ordonnait cela aux nazaréens consacrés à Dieu? A l'arrivée de Paul dans la ville de Jérusalem, Jacques et tous les prêtres qui étaient avec lui, après avoir approuvé son Evangile, lui dirent que des milliers de Juifs croyaient en Jésus-Christ, tout en pratiquant avec zèle l'ancienne loi; ces Juifs ont entendu répéter que Paul enseigne aux Juifs, qui sont parmi les Gentils, de ne pas circoncire leurs enfants et de ne pas suivre l'ancienne coutume. Jacques et les prêtres engagent Paul à prouver le contraire par son exemple : « Nous avons ici, lui disent-ils, « quatre hommes qui ont fait un vœu; prenez-« les avec vous, purifiez-vous avec eux, faites-« leur raser la tête, afin que tous sachent que « ce qu'ils ont entendu de vous est faux, mais « que vous marchez vous-même dans l'obser-« vation de la loi [2]. » Paul suivit ce conseil, et le jour suivant il entra dans le temple avec les quatre hommes.

« Dites-moi donc encore, Paul, s'écrie ici « Jérôme : pourquoi vous êtes-vous rasé la tête? « pourquoi avez-vous marché nu-pieds selon « les cérémonies judaïques? pourquoi avez-« vous offert des sacrifices et immolé pour vous « des victimes selon la loi? Vous répondrez « sans doute que c'était pour ne pas scandaliser « les Juifs qui avaient cru. Vous avez donc fait « semblant d'être Juif pour gagner les Juifs, et « Jacques et les autres prêtres vous ont appris « cette dissimulation, qui ne vous a point sauvé « de ce que vous appréhendiez. Car, une sédi-« tion s'étant élevée, vous alliez être tué, lors-« qu'un tribun vous arracha des mains du « peuple; il vous envoya à Césarée, escorté par « des soldats, de crainte que les Juifs ne vous « fissent mourir comme un imposteur et un « destructeur de la loi. Arrivant ensuite à Rome, « dans une maison que vous aviez louée, vous « prêchâtes le Christ aux Juifs et aux Gentils, « et, sous le glaive de Néron, vous scellâtes de « votre sang ce que vous aviez enseigné. »

Nous venons de voir que, dans la crainte des Juifs, Pierre et Paul ont tous les deux fait semblant d'observer la loi. De quel front, par quelle audace Paul eût-il donc repris dans un autre ce qu'il avait fait lui-même? La feinte des deux apôtres n'était pas un mensonge officieux,

[1] *Actes des Apôtres*, XI, 7.

[1] *Livre des Nombres*, VI, 18. — [2] *Actes des Apôtres*, XXI, 17-26.

omme le prétend Augustin ; Origène et ceux qui l'ont suivi ne plaidaient pas la cause du mensonge, mais ils reconnaissent, dans la conduite des deux apôtres, la sagesse et la prudence. Ils réfutent les blasphèmes de Porphyre, qui dit que Pierre et Paul avaient eu entre eux une querelle d'enfants, et que la jalousie avait inspiré Paul.

D'après l'opinion exprimée dans la lettre d'Augustin, l'erreur de Pierre semble ne pas consister dans la doctrine qui rendait la loi de Moïse obligatoire pour les Juifs devenus chrétiens, mais seulement dans l'idée de vouloir obliger les Gentils à judaïser : en ce cas, Paul aurait eu le droit de reprendre Pierre : jamais il n'avait contraint les Gentils à la pratique de la loi mosaïque. Jérôme fait observer à Augustin qu'il tomberait ainsi dans l'hérésie des cérinthiens et des ébionites. Cérinthe et Ebion avaient voulu mêler à l'Evangile les cérémonies judaïques, et les anciens docteurs de l'Eglise les avaient anathématisés. Au temps même de Jérôme, on rencontrait dans les synagogues de l'Orient la secte des minéens ou des nazaréens, qui, voulant être à la fois juifs et chrétiens, n'étaient ni chrétiens ni juifs. Jérôme insiste sur les passages de la lettre d'Augustin qui ont l'air d'autoriser les sacrements des Juifs parmi les chrétiens ; l'évêque d'Hippone ne trouvait rien de pernicieux dans les cérémonies judaïques. « Mais au contraire, dit Jérôme, je « crierai contre le monde entier que les céré« monies des Juifs sont nuisibles et mortelles « aux chrétiens, et que l'observateur de ces cé« rémonies, soit Juif, soit Gentil, est tombé dans « le gouffre du démon, car le Christ est la fin « de la loi pour la justification de tout croyant[1]. « La loi et les prophètes ont duré jusqu'à Jean« Baptiste[2], etc. » Paul, qui fait le sujet de la dispute, avait dit : « Voilà que moi, Paul, je « vous déclare que, si vous vous faites circon« cire, le Christ ne vous sert de rien[3]. »

Augustin, dans sa lettre, avait marqué ce que saint Paul avait rejeté de mauvais chez les Juifs ; il ne dit pas ce qu'il en avait retenu de bon. Paul suivait, répondra Augustin, les cérémonies anciennes, quoiqu'elles ne fussent pas de *nécessité de salut*. Que veulent dire ces mots? Pourquoi observer des cérémonies qui ne font rien pour mener au salut ? L'observation des cérémonies légales ne saurait être de ces choses indifférentes qui tiennent le milieu entre le bien et le mal, comme parlent les philosophes.

Entre deux docteurs si excellents, un désir de rapprochement était naturel. Jérôme le sent lui-même. « Après tout, dit-il, il n'y a pas une « grande différence entre votre sentiment et le « mien. Je dis que Pierre et Paul, par crainte « des Juifs, ont fait semblant de remplir les « préceptes de la loi. Vous, vous prétendez « qu'ils ont fait cela charitablement; non par « dissimulation, mais par une affectueuse com« passion. Que ce soit crainte ou miséricorde, il « sera établi que les deux apôtres feignirent « d'être ce qu'ils n'étaient pas. »

Jérôme prie Augustin de lui pardonner cette petite discussion, qu'il a lui-même provoquée. Il ne veut pas être pris pour un docteur de mensonge, lui qui marche à la suite du Christ, *la voie, la vérité et la vie*. Il demande à Augustin de ne pas soulever contre lui le peuple qui l'honore comme son évêque, ce peuple qui l'écoute avec admiration, mais qui compte pour peu un homme au déclin de la vie, enfermé dans la solitude des champs et d'un monastère. « Cherchez, dit Jérôme à Augustin, « cherchez d'autres gens à instruire et à re« prendre ; quant à nous, nous sommes séparés « par une si grande étendue de terre et de mer, « que le son de votre voix nous parvient à « peine ; et, si vous m'écriviez des lettres, « Rome et l'Italie les recevraient avant moi. »

On se souvient du désir d'Augustin de détourner Jérôme d'une traduction nouvelle de l'Ecriture sur l'hébreu. Augustin lui disait : Ou les textes traduits par les Septante sont obscurs, ou bien ils sont clairs ; s'ils sont obscurs, il est permis de croire que vous pouvez vous tromper vous aussi ; s'ils sont clairs, les erreurs n'ont pas été possibles. Jérôme répond à Augustin par son propre dilemme. Les choses expliquées par tous les anciens interprètes des Ecritures sont obscures ou bien sont claires : si elles sont obscures, comment Augustin a-t-il osé à son tour entreprendre l'explication de ce qu'ils n'avaient pu comprendre ? si elles sont claires, il était inutile de travailler à mettre en lumière ce qui n'avait pu leur échapper, particulièrement sur les Psaumes, qui ont été le sujet de nombreux volumes des auteurs grecs, Origène, Eusèbe de Césarée, Théodore d'Héraclée, Astérius de Scytopolis, Apollinaire de Laodicée, Didyme d'Alexandrie. Chez les latins, Hilaire de Poitiers, Eusèbe, évêque de

[1] Rom., x, 4. — [2] Luc, xvi, 16. — [3] Galat., v. 7.

Verceil, ont traduit Origène et Eusèbe de Césarée, et le grand Ambroise a suivi Origène. Pourquoi donc Augustin est-il revenu sur les Psaumes après tant d'illustres interprètes? — Avec une telle règle, il n'y aurait plus moyen d'écrire après les anciens. Jérôme n'a pas songé à abolir les versions anciennes, puisqu'il les a corrigées et mises en latin, à l'usage de ceux qui n'entendent que cette langue; mais il a voulu rétablir les passages que les juifs avaient supprimés ou altérés, et faire connaître aux latins la vérité hébraïque tout entière. Nul n'est forcé de lire sa version nouvelle. On peut boire délicieusement le vin vieux et mépriser le vin nouveau de Jérôme, c'est-à-dire son travail pour l'éclaircissement des anciens et l'intelligence des endroits qu'on ne comprenait pas. La malice des juifs paraît préoccuper Augustin; mais il ne faut pas croire que tous les juifs de la terre ressemblent à ceux de la petite ville d'Afrique dont on a parlé. En terminant sa lettre, Jérôme prie Augustin de ne plus forcer au combat un vieux soldat qui se repose; Augustin est jeune encore, il est placé sur une chaire pontificale; qu'il instruise les peuples, et qu'il enrichisse les greniers romains des nouvelles moissons de l'Afrique; il suffit au pauvre Jérôme de parler bas dans un coin de monastère, avec quelque pécheur comme lui, qui l'écoute ou le lit.

Telle est cette réponse, où nulle question n'est omise, réponse éloquente où l'esprit, l'imagination, la force de la pensée, se mêlent aux fleurs des livres divins, pour charmer et entraîner. Jérôme avait alors soixante et treize ans, et, sous ce front chauve, labouré par de profondes rides, dans cette poitrine amaigrie, desséchée, meurtrie par la pénitence, on sent tout le feu de la jeunesse. L'éloquence s'échappe ici de la bouche du vieux Jérôme, pareille à ces sources de Judée, qui, parfois sortent d'une terre aride et nue où la dévastation a passé.

Dans une petite lettre adressée à Augustin peu de temps après, Jérôme lui demande pardon de cette réponse à laquelle il a été si vivement sollicité; ce n'est pas lui qui a parlé, c'est sa cause qui s'est défendue contre celle d'Augustin. Il l'invite à laisser là ces querelles, et veut que leurs lettres ne soient plus que des lettres d'amitié. Jérôme a repoussé avec le *style* un ami qui, le premier, l'avait attaqué avec l'*épée* : il appartient à la bonté et à la justice d'Augustin de donner tort à l'agresseur, et non pas à celui qui se défend.

La réponse d'Augustin en 405 est d'une grande importance. Elle est empreinte d'un esprit fin, d'une raison ferme et d'un noble amour de la vérité et de la justice. Jérôme voulait qu'Augustin *jouât* avec lui dans le champ des Ecritures, de manière à ne pas se blesser l'un l'autre. L'évêque ne comprend guère ce jeu dans des recherches aussi sérieuses que celles de la vérité. Si quelque chose semble manquer d'exactitude dans les écrits des autres, il faut bien le dire, sous peine de perdre son temps en conférences inutiles; alors on s'expose à être accusé de *vouloir se faire une réputation en attaquant les grand hommes*, et de tirer une *épée trempée dans le miel*. Augustin ne cache pas à Jérôme que les livres canoniques sont les seuls dont il reconnaisse l'infaillibilité, et qu'il n'accepte les autres livres qu'après examen : Jérôme ne peut pas prétendre qu'on lise ses ouvrages comme ceux des prophètes et des apôtres.

Augustin persiste à soutenir que Paul a repris sérieusement l'apôtre Pierre, et qu'il n'a pu mentir dans cette épître où nous trouvons ces paroles : « Je prends Dieu à témoin que je « ne vous mens point en tout ce que je vous « écris. » Paul a dit que Pierre ne marchait pas selon la vérité de l'Evangile; ce sont là des termes positifs. Pierre agissait de manière à obliger les Gentils à judaïser, et à faire croire que les cérémonies mosaïques étaient nécessaires au salut. Si Paul a fait circoncire Timothée, s'il a acquitté un vœu à Cenchrée, si, à Jérusalem, d'après le concile de Jacques, il se conforme, avec des nazaréens, aux usages de la loi, il ne veut pas faire entendre par là que les sacrements juifs opèrent le salut des chrétiens. Il veut seulement empêcher qu'on ne le soupçonne de regarder comme une idolâtrie païenne des choses que Dieu avait ordonnées pour les temps auxquels elles convenaient, et qui étaient les ombres des choses à venir. On disait de lui, en effet, qu'il enseignait à se séparer de Moïse. Et c'eût été criminel que ceux qui croyaient au Christ se séparassent des prophètes du Christ, comme détestant et condamnant la doctrine de celui dont le Christ lui-même a dit : « Si vous croyiez à Moïse, vous « croiriez aussi en moi; car c'est de moi qu'il « a écrit. » Les Juifs qui accusaient Paul accusaient surtout en lui le véhément prédicateur de la grâce de Jésus-Christ, sans laquelle il n'y

avait pas de justification possible pour l'homme. Voilà pourquoi ils voulaient le faire passer pour un ennemi des divins préceptes de la loi.

Après la venue du Messie, les cérémonies de l'ancienne loi n'étaient ni bonnes ni mauvaises ; Paul, qui avait fait circoncire Timothée, ne fit pas circoncire Tite. Par là, il montrait que les observances légales n'étaient ni sacriléges ni nécessaires. Quoiqu'on ne dût pas les imposer aux Gentils, on ne devait pas les interdire aux Juifs comme quelque chose de détestable, mais les laisser mourir peu à peu, à mesure que la grâce du Christ aurait été prêchée. Il y a loin de la tolérance des cérémonies judaïques à l'opinion des cérinthiens, des ébionites et des minéens, qui ne croyaient pas le salut possible sans les observations de l'Ancien Testament. Augustin ne permettrait à aucun juif devenu chrétien d'observer sérieusement les cérémonies mosaïques. Paul et les autres chrétiens de la foi la plus pure devaient recommander véritablement les sacrements anciens, en les observant quelquefois, de peur que des observances d'un sens prophétique, gardées par la piété des pères, ne fussent détestées par leurs descendants comme des sacriléges diaboliques. Depuis l'avènement de la foi, ces préceptes avaient perdu leur vie. Il fallait les conduire comme des corps morts à la sépulture, non point par dissimulation, mais par religion, et ne pas les abandonner tout d'un coup aux calomnies des ennemis comme aux morsures des chiens. Si maintenant, ajoute Augustin, quelque chrétien, fût-il même né juif, voulait célébrer ces cérémonies, ce ne serait plus leur faire une pieuse conduite ni les porter dans la tombe, mais ce serait déterrer des cendres endormies et violer avec impiété la sainteté des sépulcres.

Augustin avoue qu'il ne s'était pas suffisamment expliqué en disant que Paul, dans l'observance des cérémonies judaïques, avait voulu montrer seulement qu'elles n'avaient rien de pernicieux. Il avait plus complètement développé sa pensée dans son ouvrage contre le manichéen Fauste. L'évêque d'Hippone se joint à Jérôme pour déclarer nuisible et mortelle aux chrétiens l'observation des cérémonies de l'ancienne loi.

La lettre d'Augustin, écrite avec un esprit de paix, offre un seul passage marqué d'une certaine intention ; c'est le passage où il est question de l'humble soumission de Pierre et de la courageuse liberté de Paul. Pierre a laissé un grand et saint exemple en souffrant d'être repris par un apôtre moins ancien que lui, et Paul n'a pas craint de résister aux anciens pour la défense de la vérité évangélique, sauf la charité fraternelle qu'on ne doit jamais blesser : il est plus admirable cependant de recevoir volontiers une réprimande que d'oser la faire. C'est avec son humilité qu'il aurait fallu défendre Pierre contre les calomnies de Porphyre, et cela eût mieux valu que de répondre à ses blasphèmes en supposant la dissimulation dans les Ecritures. Lorsque Augustin a dit que Paul avait été Juif avec les Juifs, Gentil avec les Gentils, il n'a pas pu croire à une pensée de dissimulation de la part du grand Apôtre ; il a donné à entendre qu'il n'y avait pas plus de feinte dans ce que Paul faisait pour se conformer aux Juifs, que dans ce qu'il faisait pour se conformer aux Gentils. Pour les gagner tous, Paul sut se faire tout à tous par affection et miséricorde.

Les dernières pages de la lettre exhalent un parfum de charité. On a induit en erreur Jérôme, en lui faisant croire que la lettre répandue à Rome et en Italie, avant d'être arrivée à Bethléem, avait été détournée de son but par malignité. Augustin prend Dieu à témoin qu'il est resté étranger à tout cela. Les frères de Judée, s'ils sont des vases du Christ, ajouteront foi à sa protestation. Augustin demande de nouveau pardon à Jérôme s'il l'a offensé ; il s'accuse d'avoir montré plus d'imprudence que de littérature, en rappelant le souvenir du prêtre Stésichore, devenu aveugle pour avoir mal parlé d'Hélène, et supplie qu'on le reprenne hardiment quand il le méritera. L'épiscopat est au-dessus de la prêtrise ; « cependant Augustin « est, en beaucoup de choses, au-dessous de « Jérôme. »

Passant à une autre question soulevée dans cette correspondance, l'évêque d'Hippone reconnaît les grands avantages de la version de Jérôme faite sur l'hébreu. Il lui demande sa version des Septante et son traité sur *la meilleure manière de traduire*. S'il ne fait pas lire dans les églises la traduction de Jérôme, c'est pour éviter le grand scandale qui troublerait le peuple du Christ accoutumé à la version des Septante, dans le cas où l'on voudrait introduire quelque nouveauté dans l'explication du texte hébraïque.

Ainsi se termina la dispute entre les deux

plus grands hommes de cette époque; et ce qui prouve la sainteté de Jérôme, malgré son impétuosité naturelle, c'est que, reconnaissant la vérité du côté d'Augustin, il se rangea à son avis. Nous n'avons pas les lettres dans lesquelles le grand solitaire acceptait l'opinion de l'évêque d'Hippone, mais le docteur africain nous l'apprend dans une lettre [1] à Océanus, ce Romain ami de Jérôme, écrite en 416; il cite l'ouvrage de Jérôme contre Pélage, publié sous le nom de *Critobule*, où le grand homme de Bethléem juge peu d'évêques irrépréhensibles, *puisque saint Paul trouva quelque chose à reprendre même dans saint Pierre*. Augustin, pour ne pas se donner l'honneur de la victoire, dit que Jérôme s'est rangé du côté de saint Cyprien, qui, dans une lettre [2] à Quintus, exprime un sentiment conforme à celui du docteur d'Hippone. Dans la suite nous aurons occasion de retrouver toute la tendresse et l'admiration de Jérôme pour Augustin, sans nulle trace des dissentiments et des vives impressions du passé.

Notre analyse de la correspondance d'Augustin et de Jérôme a dû suffire pour montrer à la fois toutes les faces des questions agitées et la diversité des deux caractères. Nous avons peint ailleurs [3] la figure du grand solitaire dont nous avons cherché les traces en Judée, et que nous avons admiré dans ses violentes luttes avec lui-même, dans son génie et sa piété. Augustin, accoutumé à controverser dans toute la plénitude de la liberté, poussé par le seul amour du vrai, s'en va heurter tout à coup Jérôme, dont il paraissait n'avoir qu'une imparfaite idée; le malheur veut que toute l'Italie connaisse avant Jérôme lui-même une lettre de polémique, adressée à l'illustre solitaire; puis les insinuations perfides font leur œuvre, et le saint vieillard de Palestine ne résiste que faiblement à sa fougue. Peu à peu il apprend à connaître le cœur et les intentions d'Augustin; les nuages d'un doute injurieux s'effacent, et cette forte et impétueuse nature que le christianisme avait si merveilleusement domptée, s'adoucit à l'égard du tendre et pacifique génie d'Hippone. Jérôme, dans la discussion du fameux passage de l'Epître aux Galates, montre plus d'érudition que son adversaire; Augustin eut le bonheur de rencontrer la vérité, et la gloire de la soutenir avec une grande élévation de raison, une constante fermeté d'idées, et ce long regard qui avait pénétré dans les dernières profondeurs du génie chrétien. Paul, qu'il citait toujours avec tant de complaisance et dont la puissante pensée avait en quelque sorte créé la sienne, Paul est présenté comme un homme capable de dissimuler, et le mensonge va s'introduire dans nos livres saints! Augustin s'en émeut; il avait deviné le christianisme; jeune encore, il trouve la vérité, dans cette circonstance solennelle, mieux que les vétérans de la milice du Seigneur. Il entre admirablement dans l'esprit de Paul, et la vérité religieuse l'inspire, quand il dit qu'il fallait enterrer avec honneur la synagogue.

Il était tout simple en effet que l'ancien monde hébraïque disparût peu à peu, à mesure que se produisait le monde chrétien. La suppression du culte judaïque ne pouvait pas être soudaine. La nuit ne plie pas tout de suite ses voiles à l'approche du jour; quelque temps encore les ombres obscurcissent le ciel du côté du couchant. Si telle est l'image des grandes institutions humaines, destinées à faire place à d'autres plus parfaites, à plus forte raison cela est-il vrai des institutions marquées du sceau divin. Par égard pour leur céleste origine, on doit leur dire un adieu respectueux. Le mosaïsme méritait de belles funérailles, et c'est ce qui explique la conduite des apôtres. Mais Pierre fit plus qu'il ne convenait; il fut trop fidèle au passé en obligeant les Gentils à judaïser, et c'est pour cela que Paul eut le courage de le reprendre, et Paul se montra alors le parfait interprète de la pensée chrétienne.

[1] Lettre 160. — [2] Lettre 71.
[3] *Histoire de Jérusalem*, tome II, chap. 25.

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

—

Cruautés des donatistes et bienveillante intervention de saint Augustin. — Les quatre livres contre Cresconius. — Émeute païenne contre les chrétiens de Calame. — Description de Calame.

(405-408.)

A mesure que la double puissance du génie et de la modération d'Augustin relevait l'Église d'Afrique, les donatistes donnaient libre carrière à leurs passions jalouses ou haineuses. Les circoncellions et leurs atroces imitateurs ne laissaient plus de paix aux catholiques. Les coups de bâton et les coups d'épée ne suffisaient pas à leur vengeance; ils avaient imaginé de brûler les yeux des fidèles avec de la chaux détrempée dans du vinaigre[1]. Ils avaient inventé des armes nouvelles pour accomplir des maux plus grands. L'évêque de Thubursy, tombé entre les mains de donatistes armés, n'échappa qu'avec peine à la mort. Maximien, évêque catholique de Bagaï en Numidie (l'ancienne Bagasis), coupable de s'être mis en possession d'une basilique vendue judiciairement aux fidèles, faillit périr sous les coups des donatistes. L'autel qui lui servit de refuge fut renversé et l'écrasa de ses débris. Les bourreaux traînèrent dans la poussière le corps sanglant du pontife ; le hasard voulut que la poussière amoncelée sur les blessures de l'évêque arrêtât le sang : c'est ainsi que Maximien conserva la vie. Les catholiques du lieu étant venus chercher leur évêque au bruit du chant des psaumes, les donatistes recommencèrent leur œuvre avec une rage nouvelle. Au milieu de la nuit, ils précipitèrent le pontife du haut d'une tour ; il tomba sur un amas de fumier et ne périt point. Un pauvre homme et sa femme ramassèrent le martyr à la lueur d'une lampe, avec le projet de le céder aux catholiques mort ou vif ; ils espéraient en tirer profit. Maximien survécut à ses blessures; quand il eut recouvré ses forces, il s'en alla demander justice à l'empereur Honorius, à Rome, où s'était répandue, ainsi qu'à Constantinople, la nouvelle de sa mort : les fidèles des bords du Tibre crurent voir un martyr ressuscité.

Un prêtre du diocèse d'Hippone, appelé Restitutus, qui, de son propre mouvement, était revenu du parti des donatistes à la communion catholique, avait été en butte à d'horribles violences. Les donatistes l'arrachèrent de sa demeure, le battirent, le traînèrent dans un bourbier, et puis, voulant en faire un objet de risée, ils l'habillèrent de natte et le promenèrent aux yeux de la multitude. Le prêtre ne sortit des mains ennemies qu'après douze jours de persécution.

Possidius, évêque de Calame, s'en était allé à une petite cité, appelée Figuli, pour visiter des catholiques et chercher à ramener à l'unité les chrétiens errants. On lui dressa une embuscade sur le chemin ; comme il l'évita, il retrouva ses ennemis dans le village de Lives. On mit le feu à la maison où était logé Possidius ; l'incendie fut trois fois éteint et trois fois rallumé ; à la fin, les habitants du village triomphèrent des flammes et des malfaiteurs, et l'évêque se sauva.

Augustin, le chef et l'âme de la lutte contre les donatistes, n'opposait à cette guerre odieuse qu'un esprit de paix et le désir de rétablir l'unité dans un concile. Il inspirait sa miséricorde à ses frères dans le sacerdoce ou l'épiscopat. Crispinus, évêque donatiste de Calame, avait été convaincu d'hérésie devant le proconsul ; il devait payer l'amende de dix livres d'or, à laquelle les lois de Théodose condamnaient les hérétiques. Possidius, malgré le danger qu'il avait couru, intervint auprès du procureur ou juge[1] pour que l'amende de Crispinus fût légère ; on eut égard à sa demande. Mais Crispi-

[1] Possidius et Lettre 88e de saint Augustin. Contra Cresconium donat., lib. III, n. 16.

[1] Cognitor.

nus eut la malheureuse idée d'en appeler à l'empereur, pour ne pas laisser s'établir un précédent qui soumettait les donatistes à la condition des hérétiques. Le résultat de cet appel fut une condamnation plus solennelle à l'amende de dix livres d'or prononcée contre Crispinus et ses pareils.

L'intervention des évêques catholiques et surtout la haute influence d'Augustin parvinrent à décharger les donatistes du poids de cette amende. Des députés du concile de Carthage, tenu le 26 juin 404, avaient demandé à l'empereur que la peine tombât seulement sur ceux dans le territoire desquels il se commettrait des violences contre les catholiques. Le complément de la peine était la privation du droit de tester et d'hériter. Cette résolution avait été inspirée par l'évêque d'Hippone, qui, contrairement à l'opinion d'autres évêques africains, ne voulait recourir à l'autorité impériale qu'afin de mettre les populations catholiques à l'abri des violences des donatistes. La plupart des autres pontifes étaient d'avis d'employer le pouvoir temporel pour forcer les donatistes à rentrer dans la communion catholique. En sollicitant dans ces termes la mise en vigueur du décret de Théodose, on ne contraignait point à la foi par voie de politique, mais on invoquait le secours des lois dans le dessein de protéger la vie, les intérêts, la liberté d'une portion considérable de sujets africains. Sous prétexte de tolérance, eût-il fallu donner aux méchants le droit d'opprimer les faibles? Nous tenons à constater la part d'influence d'Augustin dans le concile de 404, parce qu'elle fut glorieuse; le pontife d'Hippone fit triompher ses pensées de modération dans la grande assemblée épiscopale; il bannit de l'ordre spirituel l'intervention de la force politique, et ne songea à s'appuyer sur les lois que pour défendre des milliers de catholiques en butte à d'horribles fureurs.

Les plaintes de tant d'évêques frappés par les donatistes, et surtout la sanglante histoire de Maximien, évêque de Bagaï, avaient irrité l'empereur Honorius; les deux députés des conciles de Carthage, Théase et Evode, que Pétilien appelle les *coureurs* et les *émissaires des traditeurs*, eurent peu de succès avec la bienveillance de leur message; la mansuétude d'Augustin, qui avait prévalu dans le concile de Carthage, fut mal accueillie au milieu des vifs mécontentements de la cour impériale.

Des lois publiées en 405, et datées de Ravenne, condamnaient énergiquement les donatistes et les classaient parmi les hérétiques. Dans les préliminaires des lois d'Honorius, on trouve, au sujet du baptême, ces paroles citées plus tard par Augustin : « Si le baptême doit être « réputé défectueux et nul parce que ceux qui « l'ont administré sont regardés comme des « pécheurs, il faudra donc réitérer ce sacre- « ment toutes les fois qu'il aura été conféré par « un ministre indigne. Ainsi notre foi ne dé- « pendra plus de la disposition de notre vo- « lonté, ni du bienfait de la grâce de Dieu, « mais du mérite des évêques et des ecclésias- « tiques. » — « Que ces évêques fassent mille conciles, disait Augustin aux donatistes, et s'ils répondent seulement à ces lignes, nous nous soumettons à tout ce que vous voudrez. »

Les clercs et les circoncellions du diocèse des Cases-Noires, dans la Numidie, se livraient à de coupables violences. Le clergé catholique d'Hippone en souffrait; il s'en plaignit à Janvier, évêque donatiste de cette ville, dans une lettre datée de 406 et rédigée par Augustin [1]. Quoique Janvier, à cause de son grand âge, ne dût pas ignorer ce qui s'était passé, cette lettre lui rappelait les principaux détails du procès fait à Cécilien, et les échecs successifs de ses accusateurs. Les donatistes vaincus répétaient que leurs affaires ne regardaient pas l'empereur; mais ne furent-ils pas les premiers à traduire Cécilien devant Constantin, et à solliciter les jugements des princes temporels? La lettre leur dit qu'ils se plaignent à tort des ordonnances impériales portées contre eux, et qu'ils sont victimes de leurs propres calculs. Ceux qui firent jeter Daniel aux lions furent jetés eux-mêmes dans la fosse terrible, après que le jeune prophète fut délivré : auraient-ils eu le droit de crier contre Daniel? Il en est de même des donatistes, qui s'en prennent à l'Eglise catholique, après que l'autorité impériale a prononcé contre eux. D'ailleurs, la nécessité de ne pas se laisser tout à fait écraser par les clercs donatistes et les circoncellions a seule déterminé les catholiques à s'armer des ordonnances des empereurs. A la fin de sa lettre, le clergé d'Hippone propose une conférence pour résoudre la question religieuse, ou supplie que le pays d'Hippone soit délivré d'intolérables brigandages.

Nous trouvons les mêmes plaintes et quelques-unes des mêmes idées dans une lettre

[1] Lettre 88.

d'Augustin de la même année, adressée à Festus, officier de l'empire, possesseur de grands domaines aux environs d'Hippone. L'évêque insiste sur l'absurdité de se séparer du monde chrétien pour un fait qui ne peut être apprécié qu'en Afrique. Le parti de Donat anathématise toute la terre, parce qu'elle ne se prononce pas sur des crimes qu'elle ne connaît pas. Il faudra rebaptiser toutes les nations, parce que des évêques africains sont accusés d'avoir livré les Ecritures divines aux païens! Augustin parle de conversions sincères et durables obtenues par la crainte des lois; on ne se contente pas, dit-il, de battre le rempart de la mauvaise habitude par la terreur des puissances séculières; on travaille en même temps à édifier la foi. L'évêque exprime à Festus le désir de le voir mettre plus activement son crédit à ramener doucement les gens du pays d'Hippone, placés sous sa dépendance. L'année auparavant, l'évêque avait recommandé son cher troupeau d'Hippone à la vigilance de Cécilien, gouverneur de Numidie.

Nous avons parlé d'une lettre de Pétilien, évêque donatiste de Constantine, et de trois livres de réponse d'Augustin. Un grammairien donatiste, appelé Cresconius, après avoir lu le premier livre d'Augustin, entreprit la défense de Pétilien, et adressa son ouvrage en forme de lettre à l'évêque d'Hippone. Cresconius accusait l'éloquence d'Augustin d'égarer les intelligences faibles; il faisait un crime au grand docteur de sa puissante dialectique, qu'il regardait comme dangereuse pour la vérité. L'évêque d'Hippone lui répondit par quatre livres, en 406. Il commença par venger l'éloquence attaquée par le grammairien donatiste, qui avait appelé à son secours des passages de l'Ecriture dont il altérait le texte. Le livre des *Proverbes* dit: « Vous n'éviterez point le péché « en parlant beaucoup. » *Ex multiloquio non effugies peccatum* [1]. Cresconius avait substitué au mot *multiloquio* ces mots: *multa eloquentia*. Or, le bavardage et l'éloquence ne sont pas une même chose. L'un est un défaut, l'autre est une belle faculté. Si l'éloquence a été quelquefois employée à la défense des erreurs, ce n'est pas une raison pour l'accuser. Faudra-t-il proscrire les armes, parce qu'il s'est rencontré des hommes qui les ont tournées contre leur patrie? Mais, dit Augustin à Cresconius, je crois que vous avez songé à accuser l'éloquence, parce que vous avez vu que je passais pour éloquent; vous avez espéré éloigner ainsi de moi ceux qui me lisent ou ceux qui m'écoutent, en leur inspirant de la défiance. — Cresconius a confondu ainsi l'éloquence avec cet art du sophiste que Platon aurait voulu proscrire de la cité et de la société du genre humain, et que l'Ecriture avait déjà flétri: « Celui qui parle « d'une façon sophistique, dit l'Ecclésiaste [1], est « odieux. » Augustin dit à Cresconius que ce n'est pas sincèrement, mais par esprit de contradiction, qu'il a eu l'idée d'attaquer l'éloquence, lui qui a vanté l'éloquence de Donat, de Parménien et d'autres chefs de ce parti; combien elle eût été utile si elle avait coulé en aussi grand fleuve pour la paix du Christ, pour l'unité, la vérité, la charité! Cresconius lui-même ne s'est-il pas efforcé d'être éloquent contre l'éloquence?

Le grammairien donatiste s'était étonné de *l'orgueilleuse prétention* d'Augustin de vouloir terminer à lui seul une question qui avait déjà occupé tant d'évêques des deux partis sans résultat définitif. Augustin répond qu'il n'est pas seul dans la lutte, qu'il n'est pas seul à vouloir que cela finisse, bien plus, à vouloir faire reconnaître que cela est fini. Cresconius jugeait infructueux les efforts de l'évêque d'Hippone. S'il avait pu voir jusqu'à quel point l'erreur s'était étendue sur l'Afrique, et combien peu il restait de donatistes en dehors de la paix catholique, il n'aurait pas déclaré inutiles les travaux des défenseurs de l'unité chrétienne.

Le donatisme, à bout de raisons, proclamait lui-même sa propre défaite, en voulant bannir toute dispute et mettre la dialectique en suspicion. Augustin répondait que le Christ, notre divin modèle, avait lui-même disputé avec les Juifs, les pharisiens, les sadducéens; que les prophètes de l'ancienne loi avaient agi ainsi pour ramener, et que saint Paul avait disputé avec les Juifs et les Gentils. La dialectique, qui n'est que la science de la dispute, était en honneur parmi les anciens philosophes. Les docteurs donatistes engageaient à fuir Augustin comme dialecticien; il aurait mieux valu essayer de le réfuter. « J'examine votre discours, « celui-là même que vous m'avez adressé, dit « l'évêque d'Hippone à Cresconius; j'y trouve « une parole abondante et ornée, c'est là de « l'éloquence; j'y vois de l'adresse et de la sub- « tilité dans la discussion, c'est là de la dialec-

[1] x, 19.

[1] XXXVII, 23.

« tique ; et cependant vous blâmez l'éloquence « et la dialectique. Si ces choses sont dange- « reuses, pourquoi en usez-vous? Si elles ne le « sont pas, à quoi bon vos reproches? » Le dialecticien digne de ce nom est celui qui sépare le vrai du faux, et non pas celui qui cherche à tromper avec des piéges subtils et des questions captieuses : il a besoin de l'appui divin pour atteindre à la vérité. Il amène les hommes, par voie de déduction et de conséquence, à ce qu'ils ignoraient ou à ce qu'ils refusaient de croire. Les dialecticiens n'ont rien de commun avec ces disputeurs à qui le Christ disait : « Pour- « quoi me tentez-vous, hypocrites? » La doctrine chrétienne ne redoute pas la dialectique ; le grand Apôtre n'eut pas peur des stoïciens, qui possédaient cet art à un rare degré. Le reste du premier livre contre Cresconius est une démonstration de l'unité du baptême et de l'indépendance de son efficacité.

Le deuxième livre est une suite de l'examen de la lettre ou de l'ouvrage de Cresconius. Le grammairien, voulant avoir raison au moins une fois, s'était mis à soutenir que les partisans de Donat auraient dû s'appeler *donatiens* plutôt que *donatistes*, comme les partisans d'Arius se nomment ariens et ceux de Novat novatiens. Augustin répond que Cresconius peut avoir raison, mais qu'il a trouvé le mot *donatiste* reçu en Afrique lorsqu'il a commencé ses travaux, et qu'il n'a pas eu l'idée de le changer. Il ajoute plaisamment que celui à qui on accorde tant d'éloquence ne sait pas encore décliner, et que désormais on ne doit plus craindre un homme qui a encore besoin de recevoir des leçons de grammaire. Cresconius ne voulait pas que les donatistes fussent appelés hérétiques, mais seulement schismatiques. Il n'y a pas hérésie, disait-il, lorsque la religion et les sacrements sont les mêmes, lorsqu'il n'y a aucune différence dans la pratique chrétienne. — Mais si nous avons les mêmes sacrements, s'écrie Augustin, pourquoi donc rebaptisez-vous? Vous vous séparez de nous sur la question du baptême, et par là vous êtes hérétiques. — Pétilien avait dit : « Il faut faire attention à « la conscience de celui qui donne, puisqu'elle « doit purifier la conscience de celui qui re- « çoit. » L'évêque donatiste de Constantine appliquait cette parole à l'administration du baptême. Cresconius l'avait défendue, mais Augustin ruine cette défense et montre que c'est la vertu du Christ qui purifie et non pas la bonne conscience de celui qui baptise. Cresconius invoquait à l'appui du donatisme le grand nom de Cyprien ; Augustin répond à ce sujet dans le sens que nous avons indiqué ailleurs. C'est par là qu'il termine son deuxième livre et qu'il commence son troisième. Ce troisième livre rappelle des faits importants dans la question du donatisme, soit pour la controverse, soit pour les brutalités souvent sanglantes que les catholiques d'Afrique eurent à subir.

Nous avons parlé des maximianistes, qui formaient une des sectes du parti donatiste. Maximien avait été élevé au siége épiscopal de Carthage contre le donatiste Primien, qui occupait ce siége. Le concile de Bagaï, composé de trois cents évêques de ce parti, condamna en 394 Maximien comme ennemi de l'Eglise, comme ministre de Dathan, Coré et Abiron, et condamna aussi les douze évêques qui avaient concouru à son ordination. Le quatrième et dernier livre d'Augustin contre Cresconius est une réfutation du grammairien donatiste, par le seul examen de la condamnation de Maximien et de ses adhérents. Cresconius proscrivait la dispute, mais il y avait eu dispute pour retrancher Maximien du sein de la communion donatiste. Les donatistes ne reconnaissent que le baptême conféré dans leurs rangs, et nient l'efficacité du sacrement administré par des mains qui ne sont pas saintes ; mais les maximianistes baptisés dans un schisme sacrilége (*schismata sacrilega*, ce sont les termes de la sentence du concile) et qui sont revenus à la communion donatiste, n'ont pas été soumis à un nouveau baptême! Pourquoi cette contradiction ? Augustin se sert ainsi de la cause de Maximien pour achever de mettre en déroute son adversaire. Dans l'ouvrage dirigé contre Cresconius, nous avons retrouvé beaucoup de choses que nous avions déjà vues dans les trois livres contre les lettres de Pétilien : cette répétition était inévitable, puisqu'il s'agissait de réfuter le défenseur de l'évêque donatiste de Constantine. En lisant les quatre livres contre le grammairien, nous admirions une intarissable abondance de preuves, d'interprétations et de pensées dans un sujet que l'évêque d'Hippone a traité si souvent et qu'il semble épuiser toutes les fois qu'il le traite [1].

La mort de saint Jean Chrysostome, le 14

[1] La *Revue* de saint Augustin (livre II, chap. 27, 28, et 29) fait mention de trois écrits qui ne sont point parvenus jusqu'à nous, et dont l'examen eût trouvé ici sa place : ces trois écrits sont : 1° *Pro-*

septembre 401, à Comane, dans le Pont, où les exils l'avaient rejeté, affligea sans doute le cœur d'Augustin; il avait dû s'émouvoir des malheurs de cette grande victime des odieuses intrigues de la cour de Byzance, de cette belle intelligence qui représente tout ce que pouvait le génie grec devenu chrétien, admirable orateur, le plus grand de ces premiers siècles de l'Église, et dont le temps ne fait que rajeunir la gloire. On sait que Rome se sépara de Théophile d'Alexandrie, coupable des malheurs du saint archevêque de Constantinople. L'Eglise d'Afrique ne cessa pas la communion avec le patriarche d'Alexandrie par des considérations qui tenaient aux intérêts religieux des peuples.

En vertu des lois d'Honorius, du 24 novembre 407, le paganisme agonisant perdit le droit de célébrer ses solennités. Les païens d'une cité d'Afrique, Calame, ne tinrent aucun compte du décret impérial; ils célébrèrent le 1er juin de l'année 408 leur fête solennelle, peut-être la fête de Flore. Mais le plus répréhensible, ce furent les outrages et les violences dont ils accablèrent les chrétiens de la ville. Les troupes de danseurs de la fête passèrent devant la porte de l'église pour insulter à la majesté de Jésus-Christ : ce qui ne s'était pas fait même au temps de Julien l'Apostat. Les clercs ayant essayé d'empêcher cette insulte impie, on fondit à coups de pierres sur eux et sur tous ceux qu'on trouva dans l'église. Au bout de huit jours, l'évêque de Calame notifia à l'assemblée de la ville les lois impériales, quoiqu'elles ne fussent ignorées de personne; mais l'exécution des lois réveilla la fureur populaire; on attaqua l'église à coups de pierres. Deux jours après, les magistrats de la cité refusèrent l'audience aux clercs qui demandaient mention de leurs protestations et de leurs plaintes dans les actes publics. Le même jour, une grosse grêle tomba sur la ville; les païens, voulant se venger de cet orage contre les chrétiens, les poursuivirent à coups de pierres pour la troisième fois. Non contents de les lapider, ils mirent le feu à leur église et aux maisons des prêtres; un de ces prêtres fut tué. L'évêque se sauva avec peine dans un trou d'où il entendait les cris de ceux qui le cherchaient pour le faire mourir. Cela dura depuis dix heures du matin jusqu'à la nuit bien avancée, sans que l'autorité s'occupât d'arrêter le désordre. Seulement un étranger se présenta pour délivrer quelques prêtres des mains des païens et arracher aux furieux beaucoup d'objets pillés.

Il y avait à Calame bien des douleurs à consoler, et aussi la fermentation à apaiser parmi la population chrétienne. Augustin s'y rendit, et sa présence fut pour la ville tout entière comme une bénédiction. Les victimes oubliaient leurs maux, les projets de vengeance s'évanouissaient : tout semblait devenir meilleur en présence de tant de génie et de vertu. Les païens de Calame connaissaient la haute autorité et la modération du grand évêque d'Hippone; leurs chefs demandèrent à être admis auprès de lui pour détourner l'expiation terrible qui les menaçait; Augustin ne refusa pas de les recevoir, s'entretint doucement avec eux, et, ne bornant pas son attention aux intérêts du moment, il leur fit entrevoir le chemin de Dieu dans ce langage à la fois suave et ferme qui remuait le cœur des peuples.

Nous songions à cette émeute païenne, à l'illustre Augustin traversant Calame en messager de paix, à son ami Possidius, qui avait là son siége, et dont le nom demeure impérissable en s'attachant à une pieuse biographie du grand évêque; nous songions aux fréquents voyages du docteur d'Hippone au milieu de ce peuple dont le cœur avait tant de peine à s'arracher au polythéisme, lorsque nous cherchions sur les hauteurs de Ghelma, à dix-huit lieues au sud d'Hippone, les vestiges de Calame, une des villes les plus importantes de la Numidie. Bâtie aux derniers penchants d'une montagne appelée *Maouna,* et dont le sommet est nommé *Selle de la jument* par les Arabes, Calame voyait la Seybouse couler à ses pieds du nord-ouest au sud-est. L'enceinte de la cité, formant un carré long assez régulier, présente une étendue d'environ 2,500 mètres. Le camp actuel des Français s'élève sur l'emplacement de l'ancien castellum. Il est défendu par une muraille dont une portion appartient à divers âges anciens, et dont le reste a été construit à la hâte avec des pierres antiques à l'époque de notre occupation de Ghelma. A l'extrémité du camp, une belle ruine encore debout m'a semblé représenter la basilique de Calame; une nef du couchant à l'orient et deux chapelles latérales forment la croix latine. L'ancien théâtre de Calame, situé au nord-est de la ville, frappe l'attention du voyageur; les

bationum et testimoniorum contra donatistas liber unus; 2° *Contra nescio quem donatistam liber;* 3° *Admonitio donatistarum de maximianistis.*

gradins, les loges, les passages par où entraient et sortaient les acteurs, sont d'une remarquable conservation. Nous voudrions ne pas dire que les Français ont enlevé les assises en marbre des gradins pour restaurer les murs de leur camp. Le théâtre pouvait contenir environ 1,200 spectateurs. Il est tourné vers le point où le paysage se déploie avec le plus de grâce, d'animation et d'éclat : de ce côté, les charmants contours de la Seybouse tracent un demi-cercle à travers une magnifique plaine, au pied de riantes collines qui perdent graduellement leurs riches teintes à mesure qu'elles s'élèvent, et dont la magnificence finit par se fondre dans le gris des montagnes à l'horizon. Les Grecs donnaient à leurs théâtres les plus beaux points de vue, et les Romains, qui avaient hérité de ce goût, le portèrent dans toutes leurs conquêtes.

La partie des anciens murs de Calame, dont la trace seule existe, se présente sur deux mètres de largeur ; une forte maçonnerie unit les pierres. On remarque, de distance en distance, des vestiges de tours. La partie des murailles qui environne le camp français offre aussi des abris réservés aux défenseurs de la place ; mais, construits à des époques postérieures, ils sont carrés au lieu d'être ronds. Trois époques, sans parler des travaux français, se montrent dans les murailles de Calame : la première époque romaine, dont les pierres cimentées, renversées par les révolutions et le temps, sont descendues aujourd'hui au niveau du sol, la deuxième époque romaine, où le ciment romain apparaît moins, et qui nous présente de grandes pierres de taille, rangées solidement et avec art; enfin la troisième époque, que nous croyons se rapporter à la domination des Vandales, et dont le caractère est grossier : les pierres de taille sont imparfaitement unies les unes aux autres et sans aucune trace de ciment ; des inscriptions, souvent renversées, placées çà et là dans les murailles, attestent l'ignorance de ceux qui, les derniers, ont remué ces pierres.

Deux arcades faisant suite l'une à l'autre attirent les regards et produisent un certain effet sur le point où l'enceinte de Calame se creuse et forme comme un grand ravin : à la vue de cet espace dépouillé, on sent qu'une ville a passé par là ; c'est comme le lit funèbre d'une cité.

Nous n'avons pas le temps de nous arrêter aux débris de colonnes, aux autels votifs, aux chapiteaux, aux instructions tumulaires païennes qui abondent à Calame[1] ; nous aimons mieux mentionner le chandelier et la croix[2] en bronze massif trouvés non loin de la cité romaine, et quelques inscriptions chrétiennes, dont l'une[3], sur une pierre de la muraille de Ghelma, brisée dans toute sa hauteur, redit les noms de *Vincent* et de *Clément, martyrs*. Ces souvenirs catholiques donnent en quelque sorte une patrie à nos frères de France que la conquête retient dans de lointains pays souvent déserts : ils nous charment et nous ravissent, pendant que nous remplissons la grande tâche à laquelle nous nous sommes dévoués[4].

Peu de temps après son retour à Hippone, Augustin reçut d'un vieillard païen de Calame, appelé Nectarius, une lettre qui sollicitait sa pitié en faveur des coupables. Le vieux Nectarius commence par dire qu'on aime sa patrie plus encore que sa famille elle-même, et, rappelant un mot tiré de la *République* de Cicéron, ajoute que l'homme de bien ne pense jamais avoir assez fait pour son pays. La vieillesse ne fait qu'accroître cet amour de la patrie ; ce n'est pas avec un homme tel qu'Augustin qu'il faut s'étendre sur de semblables vérités. Nectarius aime Calame parce qu'il y est né, parce qu'il a eu le bonheur de faire quelque bien à la cité de son berceau. Il tremble sur les périls où l'ont jeté les égarements de son peuple. Mais voici qui est curieux dans la bouche d'un païen. Nectarius regarde comme un devoir pour un évêque de secourir les hommes, de les protéger et de demander à Dieu le pardon de leurs fautes. Il avoue que le tort du peuple de Calame est sans excuse, mais il conjure Augustin d'épargner aux coupables les dernières rigueurs et de ne pas laisser frapper les innocents. Augustin, dans une réponse[5] d'où nous avons tiré le récit des désordres de Calame, lui fit entendre que ce sont les bonnes mœurs et l'exécution des lois qui rendent les pays prospères ; que Calame devait être punie, et que les beaux jours de sa patrie seraient ceux où les abominations païennes feraient

[1] Nous avons vu à Ghelma plusieurs médailles en cuivre, presque toutes à l'effigie de Constantin, trouvées sur l'emplacement de Calame. Nous avons vu aussi quelques médailles numides en plomb, représentant un cheval nu. On a trouvé à Ghelma une fort belle médaille en or, appartenant aux âges chrétiens.

[2] La croix en bronze a été trouvée dans des fouilles près de la briqueterie, le 5 janvier 1843. Nous possédons un dessin de cette croix.

[3] Cette inscription, qui est de six lignes, a plusieurs lettres entièrement effacées ou mutilées. Elle est fort difficile à saisir dans son ensemble.

[4] Voyez dans notre *Voyage en Algérie, Etudes africaines*, le chapitre 14 sur Ghelma ou Calame.

[5] Lettre 91.

place à la religion de Jésus-Christ. Quelles mœurs peut-on espérer avec un Jupiter adultère, avec une déesse Flore qui exige l'immolation de la pudeur? Augustin rappelle l'exemple du jeune homme d'une comédie de Térence, qui, brûlant d'une flamme illégitime, donna cours à sa passion après avoir vu dans un tableau l'adultère de Jupiter. Augustin convie le vieillard païen à tourner ses pas vers la céleste république des saints; il faut renaître par la foi et conquérir cette patrie où les fidèles, après l'hiver des travaux de cette vie, fleuriront dans le printemps de l'éternité. La nécessité de pourvoir aux sûretés de l'avenir oblige de punir les païens de Calame, mais pourtant on se souviendra de la modération chrétienne. L'évêque d'Hippone donne lui-même dans cette lettre un grand exemple de douceur; Nectarius désirait une sorte d'enquête pour reconnaître les vrais coupables dans ces journées où aucun des païens n'avait fait son devoir. Augustin ne voudrait pas approfondir une affaire dont toute la vérité ne pourrait être arrachée que par des tourments.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

Lettre à Vincent le rogatiste. — Des peines temporelles portées contre les hérétiques.

Vincent, surnommé *le Rogatiste*, parce qu'il appartenait à la secte de Rogat, dont il fut le successeur sur le siége de Cartenne, aujourd'hui Ténès, avait connu Augustin dans sa jeunesse à Carthage; il l'avait trouvé *ami du repos*, comme nous avons eu occasion de le dire. Il écrivit à l'évêque d'Hippone pour reproduire les griefs des donatistes contre les catholiques, griefs tant de fois réduits au néant. La réponse d'Augustin à Vincent (408)[1] est une des lettres les plus éloquentes du grand évêque; son étendue lui donne l'importance d'un livre. Ce qui doit nous occuper dans cette lettre, c'est la question de la répression des hérétiques par les puissances séculières. Augustin, si modéré, si profondément pénétré du vrai génie chrétien, n'imaginait pas qu'on pût forcer personne à revenir à l'unité du Christ; sa première opinion, son opinion naturelle l'avait porté à ne vouloir d'autres armes que la parole et la raison : il craignait de n'obtenir par la violence que des hérétiques déguisés en catholiques. Longtemps il résista aux évêques qui soutenaient des idées contraires. A la fin l'expérience lui prouva ce que nul raisonnement n'avait pu lui prouver, et l'évêque d'Hippone se rendit à des sentiments différents, tout en n'oubliant jamais les devoirs de la charité chrétienne. Augustin fut témoin du retour sincère d'un très-grand nombre de donatistes, retour accompli par les menaces des lois. Entrons avec Augustin au fond des choses, et mettons de côté pour un moment nos idées de tolérance philosophique au dix-neuvième siècle : jugeons au point de vue d'une société chrétienne, et non pas au point de vue d'une société pour qui la religion n'est plus qu'une idée spéculative. Plaçons-nous en Afrique dans les premières années du cinquième siècle.

Les populations donatistes vivaient nonchalamment sous l'empire de la coutume; la force de la coutume est une chaîne qu'ils n'auraient jamais rompue, si la terreur des puissances séculières ne les avait frappées. Cet effroi appliquait leur esprit à la recherche sérieuse de la vérité; il les pressait de s'enquérir de la valeur des doctrines pour lesquelles leur repos et leurs biens étaient menacés. Les donatistes avaient à se préoccuper de savoir si c'était pour la justice ou par entêtement qu'ils se voyaient près de souffrir. Dans la question agitée, il ne fallait pas un long examen ni un merveilleux effort d'esprit pour s'assurer de la vérité; il fallait savoir si réellement, d'après les divines promesses, l'Eglise devait être répandue par toute la terre, et si les nations chrétiennes de l'Occident et de l'Orient étaient coupables de ne pas savoir ce qu'on avait fait dans un coin de l'Afrique. Toute la question se réduisait à ces

[1] Lettre 93.

mots. La terreur des lois toute seule eût été impie ; l'instruction l'accompagnait : en même temps qu'on donnait l'éveil aux populations, on leur offrait les moyens de dissiper les ténèbres de leur erreur. C'est ainsi qu'on les amenait à bénir Dieu de ce qu'ayant fait plier les rois de la terre sous le joug de Jésus-Christ, il se servait d'eux pour guérir les malades et aiguillonner les faibles et les paresseux. On amenait les donatistes à comprendre que l'unité de Dieu demande qu'on l'adore dans l'unité. L'Eglise ne cessait pas d'aimer ; elle imitait Dieu lui-même, dont l'amour est grand pour les hommes, et qui mêle pourtant aux douceurs de ses enseignements la terreur de ses menaces.

Jésus-Christ a dit que nul ne vient à lui si son père ne l'entraîne. Le cœur humain est ainsi fait, qu'il a besoin d'une sorte de violence pour aller au bien.

Vincent faisait observer à Augustin que ni le Sauveur ni les apôtres n'avaient jamais eu recours aux rois. L'évêque répond qu'à cette époque les rois de la terre n'étaient pas instruits de la vérité, et que les paroles de l'Ecriture n'avaient point atteint leur accomplissement.

« Devais-je arrêter les conquêtes du Seigneur « et me mettre en opposition avec mes collè« gues? Fallait-il empêcher que les brebis du « Christ, errantes sur vos montagnes et vos col« lines, c'est-à-dire sur les hauteurs de votre « orgueil, fussent réunies dans le bercail de la « paix, où il n'y a qu'un seul troupeau et un « seul pasteur? Fallait-il que j'empêchasse que « vous ne perdissiez vos biens et que vous « continuassiez à proscrire tranquillement le « Christ ; fallait-il qu'on vous laissât faire, d'a« près le droit romain, des testaments, et que « vous déchirassiez par vos calomnieuses accu« sations le testament fait à nos pères de droit « divin, ce testament où il est écrit : *Toutes les « nations seront bénies en votre race?* Pour« quoi seriez-vous restés libres d'acheter et de « vendre, pendant que vous auriez osé diviser « ce que le Christ a acheté en se laissant ven« dre lui-même? Pourquoi les donations faites « par chacun de vous demeureraient-elles va« lables, tandis que la donation faite par le « Dieu des dieux à ses fils, de l'aurore au cou« chant, ne serait pas valable à vos yeux? Pour« quoi n'auriez-vous pas été exilés de la terre « où votre corps a pris naissance, pendant que « vous exilez le Christ du royaume conquis « au prix de son sang, d'une mer à l'autre, et « *depuis le fleuve jusqu'aux extrémités du « monde*[1] ? Que les rois de la terre servent le « Christ, même en donnant des lois pour le « Christ. Vos ancêtres ont demandé aux rois « de la terre que Cécilien et ses compagnons « fussent punis pour des crimes faux ; que les « lions se tournent contre les calomniateurs, « pour briser leurs os, sans que Daniel inter« cède pour eux, Daniel, dont l'innocence a été « prouvée, et qui a été délivré de la fosse où « ceux-ci périssent : car celui qui creuse la « fosse à son prochain y tombe lui-même en « toute justice. »

Quand le glaive des puissances temporelles attaque la vérité, il est pour les forts une épreuve glorieuse, et pour les faibles une dangereuse tentation ; mais, ajoute Augustin, quand il est tiré contre l'erreur, il est pour les gens sages engagés dans l'erreur un avertissement salutaire.

Le reste de la lettre est une éloquente défense de l'Eglise catholique contre les donatistes et leurs sectes diverses. En rappelant les paroles si expresses des livres divins : « L'en« tendez-vous? s'écrie l'évêque d'Hippone, c'est « le Seigneur qui parle ; ce n'est ni Donat, ni « Vincent, ni Hilaire, ni Ambroise, ni Au« gustin... et vous, vous restez assis à Cartenne, « et vous répétez avec une douzaine de roga« tistes : *Qu'il n'en soit rien, qu'il n'en soit « rien.* » Ailleurs le grand docteur met en regard l'autorité de Jésus-Christ répandue aux quatre coins de l'univers, et l'autorité d'*un certain Vincent caché dans un coin de la Mauritanie césarienne!* Il s'étonne de tout ce que peut l'*orgueil d'une petite peau cadavéreuse*[2], et jusqu'où peut se précipiter la présomption de la chair et du sang. Obligé de revenir sur l'illustre Cyprien, invoqué par les donatistes, Augustin « finit par dire que s'il y a quelque « chose à retrancher dans cette branche si fé« conde, le fer du père de famille y a passé, et « le feu du martyre l'a consumé. »

La répression des hérétiques par la force matérielle est une mesure dont l'exécution serait aujourd'hui peu conforme aux vœux et aux pensées du monde chrétien. L'office de l'historien est d'expliquer les choses du temps passé. On a vu l'évêque d'Hippone protester contre les violences à l'égard des hérétiques ; il a fallu

[1] Ps. 71, v. 8.
[2] Quid non audeat typhus morticinæ pelliculæ?

toute l'irrésistible puissance des faits pour modifier ses idées sur ce point. Parmi les donatistes, les uns demeuraient éloignés de la communion catholique par les menaces de ceux de leur parti ; les autres, peu soucieux de la sincérité de ces grands débats, ne se donnaient pas la peine d'ouvrir les yeux pour reconnaître de quel côté était la vérité ; d'autres enfin vivaient dans la profonde nuit de l'ignorance. Des lois sévères suspendues sur la tête de tous vinrent rendre la liberté à la portion des donatistes dont le parti opprimait la conscience ; elles imprimèrent l'énergie à des cœurs languissants saisis tout à coup de la peur de perdre des biens temporels ; et comme la lumière religieuse accompagnait la menace, l'ignorance vit s'effacer devant elle les ténèbres qui lui cachaient la magnifique unité du christianisme et l'universalité de la foi [1].

Il est aussi une importante remarque dont il faut tenir compte, sous peine de ne rien comprendre à l'histoire religieuse de nos vieux siècles ; c'est que le christianisme tenait aux entrailles mêmes de la société, c'est qu'on était bon citoyen quand on était bon catholique, et qu'en se séparant de la foi on se séparait en quelque sorte de l'Etat. L'unité religieuse faisait partie de l'unité politique de l'empire ; les hérésies étaient alors ce que sont les factions aujourd'hui. Les donatistes et les circoncellions, ces farouches auxiliaires du parti, déchiraient le sein de l'Afrique ; une moitié du pays était liguée contre l'autre moitié, qui ne se défendait pas, et les ennemis de la foi d'Augustin donnaient volontiers la main aux rébellions contre les empereurs. Les lois de Constantin, de Théodose et d'Honorius avaient donc, outre un intérêt de religion, un intérêt de société ; elles pourvoyaient au repos de l'empire. Les ordonnances parties de Constantinople, de Rome ou de Ravenne, avaient quelque chose du caractère de nos lois modernes dirigées contre les perturbateurs de l'Etat.

Nous désirons qu'il soit définitivement établi comme vérité historique que la répression des hérétiques par les peines temporelles fut l'œuvre de la politique impériale et non pas de l'Église : la nécessité de se défendre arma les princes ; l'Église s'adressait à la conscience, mais ne touchait pas au corps de l'homme. Lorsqu'elle fut amenée à solliciter le maintien des lois répressives, ou même à solliciter des lois nouvelles, c'est qu'il importait de ne pas se laisser écraser par les violences de l'ennemi. Le vrai génie catholique éclate dans un fait solennel qui répond à tout : après trois siècles d'horribles persécutions, quand la foi de Jésus-Christ monte à l'empire avec Constantin chrétien, comment marque-t-elle sa bienvenue ? Par la liberté des cultes proclamée à la face du monde, et l'histoire vous dira que cette liberté fut vraie.

Il est plus facile de crier à l'intolérance que de découvrir la raison des choses. Quand les passions s'offrent à nous avec leurs traces violentes, nous les déplorons ; mais quelle époque n'a pas, sous des noms et des prétextes divers, des passions terribles dont le retentissement se prolonge péniblement dans l'histoire ? Le philosophe vraiment digne de ce nom, au lieu de se traîner dans la vulgarité des déclamations, s'élève à des hauteurs d'où l'on aperçoit mieux les motifs des actions humaines et le sens des institutions.

Au temps où nous sommes, la religion, séparée moralement de l'Etat, et vivant de sa propre vie, n'est plus soumise à la triste condition de recourir à la force matérielle pour achever ses triomphes. Dégagée des liens temporels, elle a été rendue à son essence première et s'envole d'une aile plus légère d'un bout du monde à l'autre. Sa première gloire a commencé dans les souffrances et la pauvreté ; c'est par les souffrances et la pauvreté que s'accompliront ses dernières conquêtes. O merveilleuse puissance des idées vraies ! Elles n'ont pas besoin d'armées ni de lois impériales, et les cités leur ouvrent les portes sans que les béliers ébranlent leurs murailles. Les royaumes n'ont pas de frontières qui les arrêtent ; elles passent, elles s'avancent, et les nations leur opposent en vain leurs limites ; elles ne suspendent leur marche ni devant la diversité de langues, de lois et de mœurs, ni devant les espaces infranchissables des montagnes, des forêts et des mers ; elles sont à la fois patientes, infatigables et rapides, et leur course à travers la création ne finit que là où finit l'œuvre de Dieu.

[1] Les questions agitées en Afrique au sujet de la répression des donatistes au temps d'Honorius se sont reproduites, en France, au sujet de la contrainte des protestants sous Louis XIV. Les *nouveaux convertis* du dix-septième siècle refusaient d'aller à la messe par les mêmes motifs dont se servaient les donatistes pour ne pas entrer dans l'unité catholique. L'Eglise de France, sous Louis XIV, s'inspira de la conduite de l'Eglise d'Afrique au temps de saint Augustin.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME.

—

Saint Paulin et Thérasie. — Scrupules de saint Augustin sur la législation pénale. — Stilicon. — Intervention de saint Augustin en faveur des donatistes. — Nouvelles instances de Nectarius de Calame et réponse de l'évêque d'Hippone. — Tendre admiration de Sévère, évêque de Milève. — Les invasions des barbares. — Dioscore et saint Augustin. — Les païens de Madaure. — Longinien.

(408-410.)

Entre Augustin, Paulin et sa femme Thérasie, il s'était établi une affectueuse correspondance pleine de charme. Augustin avait senti un vif attrait pour cet homme si doux, si lettré, si fervent, que ne purent retenir les emplois les plus élevés de l'empire, et qui, de concert avec sa femme, devenue désormais pour lui une sœur, vendit au profit des pauvres des biens immenses [1]. Paulin et Thérasie, dont les noms ne se séparaient point en tête des lettres adressées à l'évêque d'Hippone, ne trouvaient rien de plus grand, de plus complet qu'Augustin. Il leur avait fait parvenir la plupart de ses ouvrages, et ne manquait pas de leur adresser chacune de ses productions nouvelles : la réception d'un livre d'Augustin était une pieuse fête pour Paulin et Thérasie. En 408, un ouvrage de ce grand homme, remis au saint personnage de Nole par un diacre d'Hippone appelé Quintus, renouvela ces joies dont rien ne surpasse la pureté. Paulin reçut l'ouvrage à Rome ; il s'y était rendu après Pâques pour visiter les tombeaux des apôtres et des martyrs. Il écrivit, à cette occasion, à l'évêque d'Hippone pour le remercier de lui avoir envoyé ces fleurs de son génie, dont le parfum lui faisait goûter quelque chose des délices du paradis. Paulin s'était imposé la privation de ne pas lire l'ouvrage à Rome, où le tumulte l'eût empêché de jouir pleinement de cette œuvre ; il ne commença à l'ouvrir que lorsqu'il fut hors de Rome et dans sa première halte à Formes, aujourd'hui Formello, en revenant à Nole. Paulin parle de son impuissance à louer convenablement Augustin ; un homme tout de terre comme lui ne dira rien qui réponde à la haute sagesse que Jésus-Christ a mise dans son docteur. Il fait l'éloge de Mélanie l'Ancienne, qui fut maîtresse de sa douleur en voyant mourir son petit-fils Publicola, et dont la courageuse fermeté eut Augustin pour témoin. Le grand docteur put comprendre mieux que personne le peu de larmes échappées des yeux de Mélanie, lui qui avait un cœur de mère en même temps qu'une mâle vigueur d'esprit. L'époux de Thérasie dit quelques mots sur l'occupation des élus dans le siècle futur, mais il demande à être instruit de ces mystères à venir par Augustin, qu'il appelle l'homme de Jésus-Christ, le docteur du peuple de Dieu dans l'Eglise de la vérité.

La réponse [1] de l'évêque d'Hippone fut confiée à des prêtres d'Afrique qui s'en allaient à Rome avec Possidius (année 408) pour demander justice à l'empereur à la suite des désordres de Calame. Augustin s'exprime avec beaucoup d'affliction sur le motif du voyage de Possidius ; celui-ci aura le bonheur de voir Paulin tous les jours ; mais, au milieu de leurs maux, ce bonheur ne sera qu'une consolation pour les amis d'Augustin. L'évêque dit ailleurs [2] que le voyage de Possidius et de ses compagnons a été plutôt une fuite qu'un voyage. Le grand docteur voudrait bien passer la mer, mais les liens qui l'attachent au service des faibles ne lui permettent pas de s'éloigner d'eux, à moins que leurs besoins mêmes et leurs infirmités ne le demandent. Il touche dans sa lettre à diverses questions. La question de l'utilité des peines à prononcer contre les coupables lui fournit des observations où se montre un doute remarquable : quelles bornes faut-il garder dans ces châtiments, non-seulement par rapport à la qualité ou à la quantité des fautes, mais encore par rapport à la force

[1] Nous avons parlé de saint Paulin de Nole dans l'*Histoire de Jérusalem*, tome II.

[1] Lettre 95. — [2] Lettre 98, à Olympius.

et à la disposition de chacun? Qui sait si les peines prescrites ne nuiront pas au lieu de profiter? Quelles ténèbres, quelle profondeur, s'écrie Augustin, lorsqu'on veut sonder ces choses! Quant à lui, il ne saurait dire si la verge levée sur les pécheurs n'a pas empiré plus de situations qu'elle n'en a guéri. On expose un coupable à périr si on le punit; on en expose beaucoup d'autres si on laisse sa faute impunie : quelles transes! quelles angoisses! « Qui êtes-vous, pour juger le serviteur d'au- « trui? nous dit saint Paul; s'il tombe ou s'il « demeure ferme, cela regarde son maître; « mais il demeurera ferme, car Dieu est tout- « puissant pour l'affermir. » Jésus-Christ avait déjà dit : « Ne jugez point, et vous ne serez « point jugés. » Ces paroles et d'autres jettent Augustin dans des inquiétudes. Les ténèbres l'attristent; il en trouve aussi dans les Ecritures, où l'on ne marche qu'à tâtons. Les Ecritures offrent beaucoup plus de choses où nous cherchons ce que nous devons croire que de choses où nous rencontrons la certitude. Augustin observe admirablement que les hommes avancés dans la science spirituelle doivent se montrer fort retenus en matière religieuse avec les hommes qui vivent encore selon le monde. Il parle des obscurités qui nous cachent nos devoirs, des difficultés qui nous empêchent de les remplir, et dont la source est l'infinie variété des faiblesses et des replis secrets de nos cœurs. Le grand évêque demande à saint Paulin de dissiper ses doutes sur les points indiqués; s'il ne le peut pas lui-même, qu'il les soumette à quelqu'un de ceux que Dieu a pu rendre propres à exercer la médecine spirituelle, soit à Nole, soit à Rome où saint Paulin a coutume de se rendre tous les ans.

Depuis le commencement de l'année 408, Alaric avait mis le pied en Italie; Stilicon fut accusé de l'y avoir attiré pour le faire servir à des projets d'usurpation. Ce soupçon lui coûta la vie. Le ministre d'Honorius périt à Ravenne le 23 août 408, de la main d'Héraclien, qui reçut en récompense le gouvernement de l'Afrique. Comme la mémoire de Stilicon était détestée, les hérétiques et les païens de l'Afrique répandirent le bruit qu'Honorius n'était pour rien dans les lois publiées contre eux et qu'elles avaient été l'œuvre personnelle de son ministre. Ces inventions troublaient le repos des catholiques africains. A la suite d'un concile tenu à Carthage le 13 octobre 408, deux évêques, Restitutus et Florentius, furent envoyés à l'empereur.

Augustin écrivit[1] à Olympius, un des officiers les plus considérables de l'empire, le même qui avait eu le courage de dénoncer les projets de Stilicon et qui mourut dans l'exil, assommé à coups de bâton; il le priait de faire entendre sans retard aux ennemis de l'Eglise que la mort de Stilicon n'avait point ôté leur force à ces lois préservatrices, qu'elles n'avaient pas été l'ouvrage de celui dont on détestait la mémoire, mais de l'empereur lui-même, le fils de Théodose. Augustin exprimait ainsi les vœux de tous les évêques catholiques de l'Afrique, contre lesquels les donatistes ourdissaient des trames nouvelles depuis la mort du puissant ministre. Le 24 novembre 408, une loi fut publiée qui maintenait les décrets relatifs aux donatistes.

A peu près à la même époque, le grand évêque répondait à diverses questions proposées par Boniface, évêque de Cataigue, questions relatives au baptême, à l'incertitude de la future conduite de l'enfant dont les parrains répondent sous le rapport religieux. Dans ses raisonnements théologiques sur les sacrements, Augustin laisse échapper des mots dont les calvinistes ont fort abusé : « De même, dit-il, que « le sacrement du corps de Jésus-Christ est son « corps selon une certaine manière, et que le « sacrement de son sang est son sang, de « même le sacrement de la foi est la foi[2]. » Ces expressions n'empêchent pas que le corps de Jésus-Christ ne se trouve joint au sacrement qui en est le signe visible. La doctrine d'Augustin sur la présence réelle est d'ailleurs fortement établie dans beaucoup de ses écrits.

Le conquérant qui se sentait mystérieusement porté à détruire Rome, avait déjà ravagé plusieurs villes de l'Italie et forcé la métropole du monde à se racheter à prix d'or. Des bruits de malheur étaient parvenus en Afrique. Augustin, écrivant[3] à Italica, pieuse dame de Rome, lui demandait, aux derniers jours de 408, ce qu'il y avait de vrai dans les tristes nouvelles répandues au milieu des contrées africaines, afin de pouvoir se mettre en com-

[1] Lettre 98. Cette lettre, qui précéda évidemment la loi du 24 novembre 408, n'a pas pu être écrite à la fin de cette année; les Bénédictins, dont il est si rare de rencontrer l'érudition en défaut, n'ont pas été exacts sur ce point; cette lettre à Olympius doit être de la fin d'octobre.

[2] Lettre 99. — [3] Lettre 100.

munauté de peines et d'épreuves avec les fidèles de la grande métropole.

En même temps, l'évêque d'Hippone recommandait les donatistes à la clémence de Donat, proconsul d'Afrique; il le suppliait de ne pas proportionner les peines à la grandeur de leurs crimes, mais de les adoucir selon l'esprit du christianisme : il l'en conjurait *par le sang de Jésus-Christ*. « Nous ne cherchons pas ici-bas, « disait-il au proconsul, à nous venger de nos « ennemis, et quelles que soient nos souffran- « ces, nous ne devons pas oublier les prescrip- « tions de celui pour la vérité et le nom duquel « nous souffrons : nous aimons nos ennemis et « nous prions pour eux. » L'évêque demande au proconsul d'oublier qu'il a puissance de vie et de mort, et de se souvenir seulement des prières qu'il lui adresse : ce n'est pas une petite chose de vouloir empêcher qu'on n'ôte la vie à ceux dont on désire le retour à Dieu. Les ecclésiastiques seuls portaient devant le proconsul les affaires qui regardaient l'Eglise; si le proconsul applique la peine de mort aux donatistes dont on aura à se plaindre, les prêtres et les évêques refuseront de traduire les coupables devant son tribunal; et les ennemis de l'Eglise, voyant que les catholiques aiment mieux se laisser ôter la vie que de la leur faire perdre par la sévérité des jugements, se déchaîneront contre eux en liberté. « Quand « même je ne serais pas évêque, ajoute Augus- « tin, et quand même vous seriez encore plus « haut placé que vous n'êtes, je pourrais m'a- « dresser encore à vous avec grande confiance. » L'évêque désire qu'il n'y ait pas de condamnation sans explication ou conférence qui éclaire l'esprit du coupable. Il finit sa lettre par ces paroles, où sa nature douce et compatissante se révèle : « Quoiqu'il s'agisse de ramener d'un « grand mal à un grand bien, ce serait une « entreprise plus laborieuse que profitable, de « réduire les hommes par la force, au lieu de « les gagner par voie d'instruction et de per- « suasion. »

Dans une lettre [1] au prêtre Deogratias, en réponse à des questions posées par un païen, Augustin, s'expliquant sur la destinée des âmes avant l'avènement de Jésus-Christ le *seul Sauveur*, dit ces belles paroles dont la pensée a été reproduite tant de fois : « La différence des cé- « rémonies selon les temps et les lieux importe « peu, si ce qu'on adore est saint, de même que « peu importe la diversité des sons au milieu « de gens de diverses langues, si ce qu'on dit est « vrai : il y a ici une seule différence, c'est que « les hommes peuvent, par un certain accord « de société, former des mots pour se commu- « niquer leurs sentiments, et que les sages, en « matière de religion, se sont toujours confor- « més à la volonté de Dieu. Cette divine volonté « n'a jamais manqué à la justice et à la piété « des mortels pour leur salut, et si chez divers « peuples il y a diversité de culte dans une « même religion, il faut voir jusqu'où vont ces « différences et concilier ce qui est dû à la fai- « blesse de l'homme et ce qui est dû à l'auto- « rité de Dieu. » Le Christ, dit encore Augustin dans cette lettre, est la parole éternelle de Dieu, qui a toujours été et sera toujours la même, d'abord figurée par la loi mosaïque, puis réalisée par la loi chrétienne. Les Hébreux furent une nation toute prophétique.

Les désordres de Calame n'étaient point encore expiés; les coupables ignoraient le sort qui les attendait; mais des craintes vives régnaient parmi les païens de la ville. Le vieux Nectarius, au mois de mars 409, s'adressa [1] une seconde fois à l'évêque d'Hippone, dont il avait éprouvé déjà la miséricorde. Il lui parle de sa réponse à la première lettre, réponse où il avait cru retrouver Cicéron lui-même. Il a lu avec plaisir et reconnaissance ce qu'Augustin lui a dit de la religion, des hommages qui sont dus au culte du Dieu souverain et de la céleste patrie. La merveilleuse ville que le grand docteur lui présentait comme but de ses efforts n'est pas fermée de murailles; ce n'est pas même celle que des philosophes appellent la commune patrie, et qui n'est autre que le monde; c'est celle que Dieu même habite, et avec lui toutes les âmes qui l'ont servi : nos pensées peuvent y atteindre, mais nos paroles seraient impuissantes à la décrire. Quoique cette invisible patrie doive être l'objet principal de notre ambition et de nos vœux, il ne faut pas pourtant négliger celle qui nous a vus naître, qui nous a nourris et formés, puisque, d'après plusieurs grands hommes, il y a dans le ciel d'éternelles demeures préparées pour ceux qui auront servi leur patrie sur la terre. Nectarius part de là pour revenir à sa ville de Calame, dont la destinée le préoccupe. Il dit que les coupables demandent pardon, et que tous les péchés étant égaux, selon l'opinion des stoïciens, le repentir

[1] Lettre 102.

[1] Lettre 103.

doit les effacer tous également. Il trace la peinture d'une ville dont les citoyens sont traînés au supplice, et sollicite la générosité d'Augustin. « Que le Dieu souverain vous garde, » ajoute-t-il en terminant sa lettre, « qu'il vous « conserve comme l'appui de la loi et comme « notre ornement. »

L'évêque d'Hippone, dans sa réponse [1] à cette lettre, demande à Nectarius à quoi bon la peinture d'une ville dont les citoyens sont livrés aux supplices, et quelles nouvelles ont pu le porter à de sinistres pressentiments; s'il sait que Possidius ait obtenu quelque chose d'aussi sévère contre les païens de Calame, pourquoi n'en informe-t-il pas positivement Augustin, qui travaillerait à empêcher l'exécution de pareils jugements? Augustin n'a jamais pensé qu'il fallût condamner les païens de Calame à la mort, ni même à la dernière misère; il se regarde comme outragé par certaines instances de Nectarius. Seulement, le vieillard de Calame doit trouver bon que les païens qui pillent les catholiques ou les tuent, et qui brûlent leurs maisons, soient au moins retenus par la crainte, non pas d'être réduits au sort de Quintius, de Fabricius ou de Rufin, deux fois consul, mais de perdre leur superflu. L'évêque explique que les peines infligées au nom du christianisme ont toujours pour but de rendre les hommes meilleurs. Augustin ignore l'issue de l'affaire de Calame; elle est dans le secret des desseins de Dieu. Augustin réfute ensuite l'opinion sur l'égalité des péchés; c'est en invoquant non pas les inspirations stoïciennes, mais les inspirations chrétiennes, que Nectarius parviendra à attirer la miséricorde sur Calame.

Les sollicitudes pastorales dans un temps de désordre, la lutte contre les donatistes, qu'il fallait à la fois vaincre et protéger, les sombres nuages qui chargeaient l'horizon de l'empire romain, répandaient de l'amertume sur les jours d'Augustin. Dieu était sa force et sa joie; mais parfois la nature humaine faiblit, même chez l'homme le plus saint, et les témoignages de l'amitié arrivaient alors à l'évêque d'Hippone comme des consolations. On dit qu'il ne faut accepter que la moitié des louanges d'un ami; mais quand ces louanges s'accordent avec la voix des contemporains, on doit les accueillir comme complétant le concert de tout un siècle. Sévère, évêque de Milève, qu'on appelait une moitié d'Augustin, tant ces deux âmes étaient unies, exprimait dans ses lettres [1] au pontife d'Hippone (409) le bonheur qui naissait pour lui de la lecture de ses ouvrages. Quelque douce que puisse être la présence d'Augustin, Sévère le possède plus en le lisant qu'en le voyant, car à la lecture il jouit paisiblement du grand docteur, et les agitations des affaires temporelles ne viennent pas le dérober à son amour. Il est ravi d'être si étroitement uni à Augustin, et de se voir en quelque sorte collé à ses mamelles pour recevoir ce qui coule de leur plénitude.

« O abeille de Dieu, lui dit-il, véritablement « habile à faire un miel plein du nectar divin « et d'où s'écoulent la miséricorde et la vérité! « Mon âme y trouve ses délices, et s'efforce de « réparer et de soutenir, à l'aide de cette « nourriture, tout ce qu'elle trouve en elle de « misère et de faiblesse. Le Seigneur est béni « par votre bouche et par votre fidèle minis- « tère. Vous vous faites si bien l'écho de ce que « le Seigneur vous chante et vous y répondez « si bien, que tout ce qui part de sa plénitude « pour venir jusqu'à nous, reçoit plus d'agré- « ment en passant par votre beau langage, « votre netteté rapide, votre fidèle, chaste et « simple ministère; vous le faites tellement « resplendir par la finesse de vos pensées et « par vos soins, que nos yeux en sont éblouis, « et que vous nous entraîneriez vers vous, si « vous-même vous ne nous montriez du doigt « le Seigneur et ne nous appreniez à lui rap- « porter tout ce qui brille en vous, et à recon- « naître que vous n'êtes aussi bon que parce « que Dieu a mis en vous quelque chose de sa « bonté, que vous n'êtes pur, simple et beau, « que par un reflet de sa pureté, de sa simpli- « cité, de sa beauté. »

Sévère parle à l'évêque d'Hippone de ces fruits heureux qui naissent de la fécondité de son âme. Augustin nous porte à l'amour du prochain, qui est le degré par où on s'élève à l'amour de Dieu. Ces deux sentiments se tiennent. On est pour ainsi dire sur le bord de l'amour de Dieu, quand on aime le prochain.

Augustin [2] se plaignait de tant d'éloges, quoiqu'ils fussent dictés par la sincérité. Lorsqu'il se voit loué par un ami, il lui semble qu'il se loue lui-même, et cela ne lui paraît pas soutenable. Les deux âmes d'Augustin et de Sévère n'en font qu'une; Sévère a pu se tromper en croyant voir dans Augustin ce qui n'y est point,

[1] Lettre 104.

[1] Lettre 109. — [2] Lettre 110.

comme on peut se tromper sur soi-même. Notre docteur voudrait qu'on lui épargnât de faire de longues lettres, afin que les loisirs de son épiscopat fussent employés à de plus utiles écrits. A son premier voyage à Hippone, Sévère pourra voir à combien d'ouvrages travaille Augustin au milieu des soins de son ministère, et sans doute alors il voudra lui-même empêcher que son ami ne soit détourné de tant d'œuvres commencées.

Cependant les Goths inondaient l'Italie, les Alains et les Suèves les Gaules, et les Vandales l'Espagne ; les retraites de la piété n'étaient pas respectées au milieu des désastres des nations. Au mois de novembre 409, Augustin écrivait[1] sur ces calamités au prêtre Victorien, qui lui avait raconté les maux des serviteurs et servantes de Dieu. L'évêque disait que ces désastres demandaient une abondance de larmes plutôt qu'une abondance de paroles. En attendant les invasions terribles, les clers donatistes et les circoncellions, par leurs indomptables fureurs, faisaient l'office des barbares dans le pays d'Hippone. Augustin montrait le genre humain dans les désolations comme l'olive sous le pressoir : on en voyait sortir l'écume et la lie, c'est-à-dire les blasphèmes de ceux qui murmuraient contre la Providence de Dieu ; on voyait couler aussi l'huile pure, c'est-à-dire les prières humbles et ferventes de ceux qui adoraient la justice et imploraient la miséricorde d'en-haut.

Déjà commençaient à se faire entendre des voix contre le christianisme qu'on accusait des malheurs du monde ; Augustin répondra plus tard à ces injustes murmures dans la *Cité de Dieu*. Ses lettres à Victorien offrent des consolations tirées des saintes Ecritures. Il raconte l'histoire d'une jeune religieuse, nièce de l'évêque Sévère, qui, dans le pays de Steffe, fut emmenée par des barbares. Ses trois ravisseurs, tous trois frères, à peine revenus dans leurs demeures, se virent frappés d'une dangereuse maladie ; ils avaient une mère qui, ayant remarqué la pieuse ferveur de leur nouvelle captive, conjura la vierge chrétienne de prier pour eux afin d'obtenir la guérison des trois malades : la mère promettait en échange la liberté. La jeune fille pria, fut exaucée et rendue à sa famille sans que le souffle du malheur dans cette aventure eût altéré la virginale blancheur de sa vertu.

[1] Lettre 111.

Toutes les fois qu'Augustin espérait toucher une intelligence au profit de la vérité, sa bienveillance était sans bornes. Un Grec[1], nommé Dioscore, encore païen, frère de Zenobe, maître de mémoire de l'empereur, après avoir visité l'Italie et l'Afrique, allait s'embarquer pour les pays d'Orient, lorsqu'il eut l'idée d'adresser à l'évêque d'Hippone plusieurs questions tirées des dialogues de Cicéron. Dioscore n'avait trouvé ni à Rome ni à Carthage personne qui lui témoignât du goût pour la solution de ces problèmes philosophiques ou littéraires. Les écoles d'Italie et d'Afrique ne se souciaient plus de ces sortes d'études qui étaient devenues le partage des écoles de la Grèce. Chose curieuse ! Il ne se trouvait pas à Hippone un seul exemplaire des œuvres de Cicéron. Dioscore avait ouï dire que la jeunesse de l'évêque d'Hippone s'était écoulée dans les études profanes. Le motif qui le poussait à solliciter la solution de ces problèmes, c'était la honte de passer pour incapable ou ignorant auprès des hommes qui pourraient l'interroger sur ces différents points. Le premier sentiment d'Augustin en recevant la lettre de Dioscore fut de la surprise : comment osait-on demander à un évêque de se détourner des devoirs importants de son ministère pour expliquer Cicéron ! Voyant ensuite que le principal but de cette demande était le désir d'obtenir les louanges des hommes, Augustin eut pitié de ce Grec lettré qui s'inquiétait si vivement d'être bien jugé dans le monde ; il lui adressa au commencement de l'année 410 une lettre fort étendue[2] où sont examinés et démolis tous les systèmes philosophiques de l'antiquité, et où Jésus-Christ s'élève comme la grande autorité devant laquelle doit disparaître l'erreur. Augustin était souffrant lorsqu'il reçut la lettre de Dioscore ; il avait cherché du repos hors d'Hippone pendant quelques jours, et sa grande et belle réponse sortit de ce repos qui ne le mettait pas à l'abri de la fièvre. C'est dans cette lettre que le grand docteur parle pour la première fois de sa *tête*

[1] Quelques annotateurs ont fait de ce Dioscore un jeune homme, et les mêmes auteurs pensent que c'est de la conversion de ce même Dioscore qu'il est question dans la lettre de saint Augustin à Alype, écrite en 429. Or, de deux choses l'une : ou, à l'époque de sa correspondance avec le saint évêque Hippone, Dioscore n'était pas un jeune homme ou le Dioscore dont il s'agit dans la lettre de 429 n'est pas le même, car saint Augustin parle du Dioscore converti comme d'un vieillard : le jeune homme de 410 n'aurait pas pu être vieillard dix-neuf ans plus tard. Mais rien dans la lettre de Dioscore ni dans la réponse de saint Augustin n'indique que le Grec voyageur fût un jeune homme, et dès lors nous devons croire que c'est sa conversion qui est racontée dans la lettre de 429.

[2] Lettre 119.

blanchie par les travaux religieux. Il avait alors cinquante-six ans. La parole touchante et forte du grand évêque ne retentit pas inutilement dans l'âme de Dioscore ; elle n'eut pas tout de suite un effet décisif ; mais dix-neuf ans plus tard, elle vibrait sans doute encore dans l'âme de Dioscore, lorsque des miracles répétés sur sa fille et sur lui-même le déterminèrent à accomplir son vœu de se faire chrétien.

En recherchant ce qui nous reste de monuments contemporains, nous sommes frappés du respect des païens pour l'évêque d'Hippone ; ce respect était inspiré par le génie, mais surtout par la modération et la mansuétude d'Augustin. Aux tristes époques où les passions jouent un grand rôle, où la violence entre comme élément principal dans les affaires humaines, le spectacle d'une belle intelligence unie à une parfaite bonté a beaucoup d'attrait pour les peuples. Lorsque ceux qui admirent ainsi sont dans la nuit et que celui qui est admiré est une grande lumière, les rapprochements deviennent faciles et peuvent être féconds. On se rappelle que le fils de Monique avait étudié à Madaure ; les païens y étaient restés très-nombreux. La cité s'adressa à l'évêque d'Hippone pour une affaire particulière ; dans cette lettre qui n'est point parvenue jusqu'à nous, la cité païenne donnait à Augustin le nom de *père* et lui souhaitait le *salut dans le Seigneur* ; « notre très-honoré seigneur, lui « disait-elle, que Dieu et son Christ vous don- « nent au milieu de votre clergé une longue « et heureuse vie ! » Ces respectueuses politesses révélaient une situation toute nouvelle chez les polythéistes de Madaure. Augustin leur répondit ; nous avons sa lettre, dont la date n'est pas connue. Il saisissait une occasion de faire entendre la vérité à une population qui ne l'acceptait pas encore.

Augustin reproche à la ville païenne d'être tombée dans une contradiction en le traitant de *père*, et en lui souhaitant le salut dans le *Seigneur*. Ce langage n'est permis qu'à des chrétiens ; or, le porteur de la lettre, interrogé par l'évêque d'Hippone, a répondu que Madaure n'avait pas changé. C'est donc une moquerie, ajoute l'évêque, et l'on se joue du nom de Jésus-Christ ! Les paroles qu'il va adresser à Madaure seront pour elle une condamnation si ces paroles ne la ramènent pas. Le docteur, abordant la question chrétienne, parle des événements anciens et nouveaux accomplis selon la prédiction des Ecritures, et propres à porter l'homme à la recherche de la vraie religion ; la dispersion des Juifs sur la terre, la fin de la royauté parmi eux, les progrès immenses de la doctrine du Christ sorti du milieu des Hébreux, sont des témoignages qui invitent à penser. Les hérésies et les schismes même ne sont quelque chose que parce qu'ils appartiennent au christianisme. L'évêque ne craint pas de montrer aux païens de Madaure quel vent de destruction a passé sur les idoles et leurs temples ; nul ne songe à relever les sanctuaires qui sont tombés ; il en est de murés et auxquels nul ne prend garde ; d'autres ont changé de destination. Les idoles sont brisées, brûlées ou enterrées. Les mêmes pouvoirs qui persécutaient les chrétiens, au nom des faux dieux, ont été vaincus non point par la résistance des amis du Christ, mais par leur patient courage sous la hache des bourreaux. La majesté souveraine s'est tournée contre les idoles, et s'agenouille devant le tombeau d'un pêcheur. Nulle prédiction n'a été vaine ; le dernier jugement a été annoncé ; il viendra aussi. Il n'y a plus d'excuse pour ne pas aller au Christ, quand tout proclame sa gloire. Le nom du Christ est dans la bouche de tout homme qui veut remplir un devoir ou s'élever à une vertu. Augustin définit ensuite Dieu et son Verbe, explique ce que c'est que l'incarnation, et fait voir tout ce qu'il y a de merveilleusement puissant dans l'humilité d'un Dieu. Le docteur, en finissant, dit aux citoyens de Madaure que, sans leur lettre, il ne leur aurait pas parlé de Jésus-Christ ; il les conjure de s'arracher à leur erreur, et les appelle non-seulement ses frères, mais aussi ses *pères*, en souvenir des leçons par lesquels Madaure avait nourri sa jeune intelligence.

De telles paroles, tombant de si haut au milieu d'une ville presque toute païenne qui les avait provoquées, devaient remuer les esprits, faire naître des réflexions et tourner à la confusion du polythéisme. Sous quelque forme que se présentât l'intérêt de la vérité évangélique, Augustin en devenait le serviteur ; il ne repoussait pas la curiosité elle-même parce que la curiosité pouvait conduire à un examen sérieux. On a vu plus haut qu'il voulut bien écouter un païen, Dioscore, qui lui écrivait pour le consulter sur les dialogues de Cicéron ; et Dioscore se fit plus tard chrétien. Nous ne savons pas si la correspondance d'Au-

gustin avec Longinien put porter à la longue les mêmes fruits religieux, mais rien n'est plus attachant que l'échange de sentiments et d'idées entre le docteur chrétien et le philosophe païen. Trois lettres seulement nous sont restées de cette correspondance. Nous en donnerons la substance pour ajouter à tout ce que nous avons dit déjà sur la philosophie païenne à cette époque, sur la situation nouvelle à laquelle les intelligences étaient parvenues en dehors des vérités révélées.

Longinien habitait l'Afrique ; il avait eu des entretiens avec l'évêque d'Hippone, qui le jugeait sincère et animé du plus vif désir de devenir un homme de bien. Augustin, dans une première lettre, rappelant un mot de Socrate, dit à Longinien que le désir d'être homme de bien ouvre une porte facile à toute science, mais que longtemps auparavant il avait été écrit : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de tout votre esprit, de toute votre âme* et *votre prochain comme vous-même*. Ces deux commandements selon Jésus-Christ comprennent la loi et les prophètes. Longinien pensait qu'il fallait adorer Dieu ; Augustin lui demande comment il faut l'adorer. Il lui demande aussi ce qu'il pense de Jésus-Christ dont le philosophe paraissait avoir une grande idée, et s'il est d'avis qu'on puisse arriver à la vie heureuse par la voie chrétienne ou même uniquement par cette voie. Si Longinien n'y marche pas encore, est-ce par suite d'un doute ou bien d'un simple retard ? Telles sont les questions qu'Augustin lui adresse comme un ami à son ami.

Voyons ce que Longinien va répondre à celui qu'il appelle *très-vénérable Seigneur* et *très-saint père Augustin*. Il regarde comme un bonheur d'avoir reçu, lui tout indigne, une lettre de ce saint et grand homme ; c'est comme un rayon de ses vertus qui est venu resplendir sur sa propre face. Augustin lui a imposé un grand fardeau en posant de semblables questions à un homme de sa croyance, surtout en un temps pareil. Longinien fait profession de suivre une doctrine riche en préceptes de morale, préceptes qu'il déclare plus anciens que Socrate, plus anciens que les livres des juifs, et dont il attribue la gloire à Orphée, à Agés, à Trismégiste, médiateurs lointains entre les dieux et la terre, au commencement des siècles, avant que l'Europe, l'Asie et l'Afrique eussent un nom. C'était le néoplatonisme avec son nouveau plan de se chercher des ancêtres au berceau de l'univers. Mais la foi vague du philosophe n'arrête point son enthousiasme pour Augustin. Il n'aperçoit rien dans les âges de comparable à l'évêque d'Hippone, à moins qu'on ne veuille tenir pour vrai l'idéal portrait tracé par Xénophon ; il jure qu'il n'a rien vu, rien entendu citer qui approche de l'évêque pour son profond et constant travail vers Dieu, pour sa pureté de cœur et sa fermeté de croyance. Augustin lui demande par quelle voie on arrive à Dieu ; c'est à l'évêque qu'il appartiendrait de le lui apprendre ! Longinien ne possède pas encore tout ce qui doit l'élever vers le siége du bien éternel, mais il s'occupe des provisions du voyage. Sa doctrine, fondée sur les traditions de ses pères, il la résume ainsi : la meilleure voie pour aller à Dieu est celle par laquelle l'homme de bien, pieux, juste et pur, victorieux des épreuves du temps, accompagné de ces dieux intérieurs que les chrétiens appellent des anges, pénetré des vertus, purifié par les expiations mystérieuses et les abstinences de l'unique, de l'incompréhensible, de l'infatigable Créateur, marche vers lui de toute l'impétuosité de l'esprit et du cœur. « Quant au Christ, ce Dieu formé de « chair et d'esprit, et qui est le Dieu de votre « croyance, par lequel vous vous croyez sûr « d'arriver au créateur suprême, bienheureux, « véritable, et père de tous, je n'ose ni ne puis « vous dire ce que j'en pense : je trouve fort « difficile de définir ce que je ne sais pas. » Longinien termine en disant que son seul mérite, c'est son respect pour Augustin ; que le meilleur témoignage en faveur de sa vie, c'est sa constante préoccupation de ne pas déplaire à l'évêque d'Hippone, et qu'il recevra avec bonheur quelque lettre de lui qui lui apporte la lumière.

Cette lettre fut agréable à Augustin ; il loua, de la part d'un païen, la réserve du langage au sujet de Jésus-Christ, et accueillit avec joie le désir que lui exprimait Longinien de l'entendre sur ces questions. Le philosophe, dans sa lettre, ne croit pas que la piété du cœur suffise pour aller à Dieu, mais il y ajoute la nécessité de la pratique extérieure des cérémonies anciennes ; Augustin lui demande pourquoi la nécessité de ces sacrifices si on est pur. Que reste-t-il à expier si on a passé des jours conformes à la vérité et à la justice ? L'évêque

signale à Longinien ces contradictions. Le problème qu'il lui présente d'abord, avant de s'engager plus avant dans le débat, c'est de définir en quoi consiste le bien vivre. Est-ce dans les pratiques religieuses comme conditions sans lesquelles il n'y a pas de sainte vie? Est-ce dans l'observance de ces cérémonies comme moyen de parvenir à bien vivre? La vie sainte et la fidélité aux pieuses pratiques sont-elles une seule et même chose? Ces questions, dont Augustin voulait faire une sorte de préface à toute controverse sur le christianisme, tenaient au christianisme lui-même. Il s'agissait de la foi et des œuvres, grandes matières traitées avec tant d'autorité par saint Paul.

Longinien répondit sans doute à l'évêque d'Hippone ; mais nous n'avons plus rien de cette correspondance si curieuse, si instructive pour l'étude de ce qui se passait alors dans une certaine région des intelligences. Longinien touche jusqu'aux limites du monde chrétien, et sa physionomie change sous l'empire même de ses efforts pour rester ce qu'il est. En empruntant à la foi nouvelle le dogme d'un Dieu créateur, il laisse bien loin derrière lui toutes les doctrines antiques ; ses dieux, qui ne sont plus que des puissances médiatrices comme nos anges, n'ont plus rien de commun avec le système polythéiste. Il n'a pas d'immenses intervalles à franchir pour arriver à Jésus-Christ, le divin médiateur entre Dieu et l'homme. Les contemplateurs païens, qui avaient le cœur honnête et le goût du vrai, pouvaient-ils rester bien longtemps séparés du christianisme après un débat sincère et sérieux avec un aussi doux génie qu'Augustin?

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME.

Le livre sur le Baptême unique. — Consentius. — Saint Paulin. — Attale. — Lettre de saint Augustin à son clergé et à son peuple. — Retentissement en Afrique de la prise de Rome par Alaric. — Sermon de saint Augustin. — Affaire de Pinien à Hippone.

(410-411.)

Les combats contre les donatistes touchent à leur terme. Le livre sur le *Baptême unique* est un des derniers ouvrages de controverse où l'évêque d'Hippone réfute le parti de Donat. Pétilien de Constantine venait de composer un écrit sur le *Baptême unique*. Augustin était allé chercher un peu de repos dans une retraite voisine, lorsqu'un prêtre de ses amis, appelé Constantin, lui remit cet ouvrage en le conjurant d'y répondre. Un amas de calomnies à travers un grand fracas de paroles, tel était l'écrit de Pétilien. Le saint évêque consentit à descendre une dernière fois dans le champ du combat contre des adversaires dont il avait tant de fois triomphé. Il adressa son livre à Constantin. Nous n'entrerons pas dans l'examen d'une œuvre qui redit avec des formes plus ou moins nouvelles ce que nous avons entendu de tant de manières. Pétilien soutenait l'unité du baptême, mais exclusivement en faveur du parti de Donat ; Augustin enseigne aussi cette unité, mais il reconnaît la validité du baptême des hérétiques et des schismatiques. Ceux-ci ne peuvent pas plus anéantir le sacrement qu'ils ne pourraient anéantir Dieu. Augustin revient à Agrippinus de Carthage, à son successeur le grand Cyprien, aux soixante et dix évêques qui, réunis en concile sous la présidence d'Agrippinus, soutinrent l'inefficacité du baptême des hérétiques. Pétilien s'appuyait sur l'autorité de ces évêques, principalement sur le grand nom de Cyprien, et l'évêque d'Hippone redisait ce que nous avons vu ailleurs. Pétilien accusait gratuitement le pape Melchiade et plusieurs évêques catholiques d'avoir livré aux païens les Ecritures saintes et brûlé de l'encens aux dieux ; Augustin venge leur mémoire [1]. Une phrase de ce livre renferme une petite inexactitude qui ferait croire que Félix d'Ap-

[1] Le IIe livre, ch. 35, de la *Revue* de saint Augustin, indique, après le livre du *Baptême unique*, le livre des *Maximianistes contre les donatistes*, qui est perdu.

tunge, poursuivi par les donatistes, avait été jugé après Cécilien de Carthage; le saint évêque l'a rectifiée dans le deuxième livre, chap. 34, de la Revue de ses ouvrages.

Il n'est rien resté, à notre connaissance, des ouvrages d'un contemporain d'Augustin, nommé Consentius, qui écrivit sur l'unité de Dieu et la Trinité des personnes divines. Dans une lettre placée en tête de ses travaux, il déclarait « que c'était par le poids des sentiments du « saint évêque Augustin qu'il prétendait fixer « la nacelle flottante de sa foi. » Consentius était des *îles voisines de l'Afrique*, ce qui nous fait croire qu'il appartenait aux îles Baléares. Le peu que nous savons de ce personnage, qui était apparemment laïque, nous l'avons trouvé dans sa lettre à l'évêque d'Hippone, datée de 410; il appelle Augustin *très-honoré seigneur* et *très-saint pape*. Consentius expose au grand docteur des questions sur la Trinité, et s'adresse à lui avec d'autant plus de confiance qu'Augustin jouissait en ce moment du *repos de la solitude*. Il dit que le Père céleste, seul possesseur du secret des mystères et de la *clef de David*, a rendu Augustin capable de pénétrer, par la pureté de son œil intérieur, jusque dans le sanctuaire du ciel, et d'y voir à découvert la gloire du Seigneur: à moins d'avoir Augustin pour guide dans la recherche de la nature de Dieu, les esprits n'oseraient s'élever si haut, et les yeux sont trop faibles pour soutenir l'éclat d'une si vive lumière. C'est à l'évêque d'Hippone qu'il appartient de percer la nuée obscure des mystères. Consentius aime mieux suivre avec soumission et foi l'autorité du grand docteur que de s'égarer en suivant la fausse lueur de ses propres pensées. Il désire un redressement public de ses erreurs sur ces hautes matières, afin que ses compatriotes des îles et tous ceux qui se trompent soient instruits et corrigés par le profond savoir et l'autorité d'Augustin. La lettre de Consentius est d'un style clair et facile; sa latinité est meilleure que celle de la plupart de ses contemporains, et, sous le rapport de la forme au moins, la perte de ses livres est regrettable.

Augustin, en commençant sa réponse[1], vante l'esprit de Consentius; il voudrait que Consentius, dont l'éloignement n'est pas considérable, se rendît à Hippone pour y lire les ouvrages d'Augustin dans les meilleures copies et communiquer à l'évêque tous ses doutes, toutes ses observations. Consentius avait fort bien remarqué qu'on arrive à la vérité chrétienne par la foi plutôt que par le raisonnement: si l'on ne parvenait à la foi que par les savantes discussions, le bonheur éternel serait exclusivement réservé aux orateurs et aux philosophes. Augustin répond que Dieu ne hait point en nous la raison, cette prérogative par laquelle il nous a élevés au-dessus des animaux; que la soumission religieuse ne doit pas nous empêcher de demander raison de ce que nous croyons, puisque sans la raison nous ne serions pas même capables de croire; mais dans l'étude des doctrines du salut, la foi doit précéder la raison, et voilà pourquoi le prophète disait: *Si vous ne croyez, vous ne comprendrez pas*. La foi a ses yeux qui lui font voir en quelque sorte la vérité de ce qu'elle ne voit pas encore, comme ils lui font voir clairement qu'elle ne découvre pas encore ce qu'elle croit. Nous avons développé ces idées sur la raison et la foi dans l'examen d'autres ouvrages d'Augustin. L'évêque d'Hippone est, parmi les Pères, celui qui a le mieux et le plus constamment défendu les droits de la raison humaine dans la recherche de la vérité. Sa lettre à Consentius abonde en vues philosophiques sur la nature de Dieu. Augustin travaillait déjà à cette époque et depuis plusieurs années à son traité de la Trinité: les questions de Consentius l'avaient trouvé avec le regard attaché sur le mystère du Dieu en trois personnes.

Augustin avait dans le monde religieux quelque chose de l'autorité des prophètes dans l'ancien monde hébraïque; on consultait les prophètes pour connaître les volontés de Dieu, on consultait Augustin pour connaître la nature de Dieu et tous les mystères de sa loi révélée. Quand les voyants d'Israël parlaient, on écoutait ce que Dieu disait en eux ou par eux; quand l'évêque d'Hippone, sublime voyant du règne évangélique, éclaircissait les questions difficiles et chassait la nuit par sa parole, on s'inclinait pieusement comme si on avait senti passer devant soi l'esprit divin. Augustin, que nous pouvons appeler prophète de la vérité, puisque son regard perça tant de nuages, apparaissait comme un pèlerin du ciel qui, campé un moment sur la terre, serait interrogé de toutes parts sur les secrètes merveilles d'une patrie inconnue.

Saint Paulin de Nole fut un de ceux qui aimèrent le plus à se rapprocher, par le cœur et

[1] Lettre 120.

l'intelligence, de cette belle étoile africaine qui répandait un jour si brillant. Il s'était établi, on le sait, un commerce de lumière entre Augustin et Paulin; l'évêque d'Hippone, bon pour tous, laissait voir une prédilection particulière pour ce saint ami qu'il n'avait jamais vu. Une lettre de l'évêque de Nole, de 410, renferme douze questions tirées des Psaumes, des Épîtres de saint Paul et de l'Évangile; Augustin y fit d'abord des réponses qui ne parvinrent pas à Paulin, et qui ne sont point parvenues non plus à la postérité; nous n'avons qu'une réponse de l'année 414, écrite dans le but de remplacer les lettres perdues.

Il était difficile que les questions religieuses qui partageaient en deux l'Afrique ne fussent pas de temps en temps soumises aux nécessités politiques de l'empire romain. On se souvient d'Attale, ce préfet de Rome, dont il avait plu à Alaric de faire un empereur; à la fin de 409, Attale, tout incapable qu'il était, tenta quelque mouvement pour s'assurer la possession de l'Afrique; les donatistes, ainsi que nous l'avons remarqué, s'offraient comme les auxiliaires de toute rébellion contre les empereurs; Attale avait jeté les yeux sur eux; mais Honorius, d'après les conseils de quelques hommes considérables, prévint les projets du nouvel empereur en rendant aux donatistes leurs églises et la liberté de faire ce qu'ils voudraient en religion. C'était remettre tout en question et replacer les catholiques sous les coups de leurs ennemis. Mais cette situation ne dura que huit ou neuf mois; le concile de Carthage, en 410, demanda la révocation d'un édit désastreux pour l'Eglise d'Afrique; il chargea quatre évêques, Possidius, Florentus, Præsidius et Benenatus, de porter sa prière à Honorius, qui, n'ayant plus rien à craindre d'Attale dépouillé de la pourpre impériale, publia contre les donatistes des lois d'une excessive sévérité.

Augustin était retenu à Carthage par le concile de 410, lorsqu'il adressa à son clergé et à son peuple cette touchante lettre [1] où il les conjure de ne pas s'affliger de son absence, motivée par d'inévitables nécessités; il reproche à ses frères tant aimés d'avoir manqué cette année à la pieuse coutume de vêtir les pauvres d'Hippone. Le bruit des ravages et des menaces d'Alaric avait rempli l'Afrique de terreur; Hippone songeait à se fortifier et à se mettre en garde; en l'absence de l'évêque, la charité, moins vive, avait négligé les pauvres. Augustin, dans sa lettre, engageait son cher troupeau à ne pas se laisser abattre par les coups de la main de Dieu sur le monde, mais à redoubler leurs bonnes œuvres. « De même, « disait-il, qu'en voyant tomber les murs de « sa maison, on se retire, en toute hâte, dans « les lieux qui offrent un solide abri, ainsi les « cœurs chrétiens, sentant venir la ruine de ce « monde par des calamités croissantes, doivent « s'empresser de transporter dans le trésor des « cieux les biens qu'ils songeaient à enfouir « dans la terre, afin que, si quelque catastro- « phe arrive, il y ait de la joie pour celui qui « aura abandonné une demeure croulante. » En présence de tant de maux, les fidèles d'Hippone doivent se souvenir de ce mot de l'Apôtre : « Le Seigneur est proche, ne vous mettez en « peine de rien. »

Le bruit de la prise de Rome par Alaric [1] avait retenti en Afrique comme un immense coup de tonnerre. Les peuples étaient consternés; d'horribles destinées apparaissaient devant eux. Les païens considéraient les calamités de Rome comme un argument en faveur des dieux exilés; les chrétiens courbaient la tête et n'osaient interroger la Providence. Augustin interrompit les murmures accusateurs des polythéistes et la stupeur muette des catholiques pour juger des hauteurs éternelles les événements humains et montrer quelle doit être la fermeté immobile des chrétiens au milieu des malheurs du monde. Les sermons du grand évêque sur la prise de Rome furent le développement éloquent de ces pensées. En apprenant comment un vrai disciple de l'Evangile reçoit les afflictions d'ici-bas, comment il garde sa sérénité au milieu des orages, les fidèles s'accoutumèrent peu à peu à regarder en face les désastres de l'Occident. Les païens, qui attribuaient la chute de Rome à la chute des dieux, trouvaient dans Augustin un redoutable adversaire; il prouvait que leurs accusations étaient des mensonges contre la raison et contre l'histoire, et faisait voir de lamentables calamités dans les âges antérieurs au christianisme. Il jetait ainsi dans des sermons la première idée de la *Cité de Dieu*.

Arrêtons-nous à un de ces sermons [2]; nous

[1] Lettre 122.

[1] Alaric entra dans Rome la nuit du 24 août 410.

[2] De urbis excidio. *Œuvres de saint Augustin*, tome VI; édition des Bénédict.

en reproduirons l'esprit dans une rapide analyse. Le prophète Daniel prie Dieu et confesse non-seulement les péchés de son peuple, mais ses propres péchés. Etes-vous plus sage que Daniel, vous dirons-nous avec Ezéchiel. Daniel est un des trois saints personnages qui représentent les trois genres d'hommes que Dieu juge dignes de la délivrance, quand de grands désastres tombent sur l'univers. Les deux autres personnages sont Noé et Job. Noé représente ceux qui gouvernent sagement l'Eglise comme il gouverna l'arche au milieu des eaux du déluge; Daniel est l'image de ceux qui vivent dans une sainte continence; Job, l'image des époux vertueux. Tout élevé que soit Daniel, il a des péchés à confesser : l'orgueil de toute conscience doit en être brisé. Dès lors on ne s'étonne plus que Dieu fasse sentir au genre humain le fouet de son châtiment, avant le jour de la suprême justice. On cite l'exemple de Sodome qui n'eût pas péri si elle avait renfermé au moins dix justes. Rome, avec ses communautés religieuses, ses prêtres, ses nombreux chrétiens, ne renfermait donc pas dix justes qui l'aient préservée du céleste courroux! Augustin répond que le Seigneur, en demandant au moins dix justes à Sodome, menaçait de *perdre la ville* et non pas de la corriger. Or, Sodome coupable périt tout entière; nul n'échappa; le feu dévora toute chose; rien de pareil n'est arrivé à Rome. Rome est debout, et de plus, combien d'hommes ont échappé au désastre! que d'hommes ont été protégés par les autels chrétiens devenus d'inviolables asiles pour les vainqueurs!

« De terribles choses nous ont été annoncées, « dit Augustin à son peuple; il y a eu des in« cendies, des rapines, des massacres, des mar« tyres d'hommes. C'est vrai, nous avons en« tendu dire beaucoup de choses, nous avons « gémi sur tous les malheurs, nous avons sou« vent pleuré, c'est à peine si nous sommes « consolés; je ne disconviens pas, je ne nie pas « que beaucoup de maux ne se soient accom« plis à Rome. Cependant, mes frères (que « votre charité fasse bien attention à ce que je « dis), nous avons écouté l'histoire du saint « homme; après avoir perdu ses biens et son « fils, il ne put garder saine sa chair, qui seule « lui était restée; frappé d'une affreuse plaie « de la tête aux pieds, il était assis dans l'or« dure, couvert de pourriture et de sang noir, « livré aux vers, en proie à d'atroces douleurs. « Si on vous annonçait qu'une cité est ainsi « assise, sans que plus rien de sain demeure « en elle, souffrante d'une horrible plaie, et « que les vers y dévorent les vivants comme « ils ont coutume de dévorer les morts, laquelle « des deux villes trouveriez-vous la plus mal« heureuse? celle-ci ou bien Rome après la « dernière guerre?.... Job supporta sa misère, « et sa patience lui fut comptée comme une « grande justice. Homme, ta puissance n'est « pas dans ce que tu souffres : c'est dans ce que « tu fais que se trouve ta volonté innocente ou « coupable. »

Augustin dit que tout ce que l'imagination peut produire en fait de tourments dans ce monde est bien léger à côté de la géhenne éternelle; l'un passe, l'autre ne passe pas. Ceux qui ont souffert à l'époque de la dévastation de Rome ne souffrent plus; et le mauvais riche souffre encore aux enfers. Quand l'homme devient meilleur par ses souffrances, elles sont pour lui une correction utile; s'il ne devient pas meilleur, elles forment comme une double damnation. Le chrétien malheureux ne doit pas murmurer contre Dieu ni lui dire : Dieu, que vous ai-je fait? pourquoi donc je souffre ces choses? Mais plutôt il doit dire comme Job, tout saint qu'il était : *Vous avez recherché tous mes péchés, et vous les avez mis en réserve comme dans un sac cacheté.* Il y a eu à Rome cinquante justes, il y en a eu mille, si l'on considère les jugements humains; il ne s'en est pas rencontré un seul, si l'on a égard à la règle de la perfection. Voyait-on à Rome quelqu'un de plus sage que Daniel qui confessait ses fautes? Rome a été épargnée à cause des justes qu'elle renfermait. Ceux qui sont morts dans la justice et la foi ont été affranchis des tourments humains et conduits aux divines consolations. Ils sont morts après la tribulation, ainsi que le pauvre de l'Evangile devant la porte du riche; comme eux, le pauvre souffrit la faim et les blessures, et mourut; mais l'Evangile ajoute que des anges emportèrent le pauvre dans le sein d'Abraham. L'évêque d'Hippone montre les pieuses victimes de la guerre se réjouissant dans le ciel et rendant grâces à Dieu de les avoir mises à l'abri des tourments de la vie, des coups des barbares et des piéges du démon, de les avoir placées au-dessus de la faim, de la grêle, de l'ennemi, du licteur, de l'oppresseur. Augustin raconte ensuite les phénomènes arrivés à Constantinople dans la se-

conde année du règne d'Arcadius, effrayantes menaces qui, en quelques heures, multiplièrent les chrétiens, et que le docteur considère comme de grandes leçons pleines de miséricorde, car la ville, un moment abandonnée par les habitants et l'empereur, ne souffrit aucun dommage. Il termine par un éloquent rapprochement entre les souffrances de Rome et les souffrances du Christ, le roi des rois et le maître des dominateurs.

C'est ainsi que l'Église consolait alors les nations aux jours des désastres ; il faut avouer qu'elle avait seule le secret de se faire doucement écouter du genre humain.

Augustin passa à Carthage les derniers mois de l'année 410. Les plus grands intérêts de l'Église d'Afrique pouvaient seuls le retenir loin d'Hippone, à une époque où les progrès des Barbares inquiétaient son cher troupeau. Il ne revint au milieu des siens qu'au commencement de l'hiver, et trouva le peuple d'Hippone abattu et travaillé par des méchants qui voulaient le soulever contre son pontife [1]. Pinien, fils de Sévère, préfet de Rome, sa femme Mélanie et sa belle-mère Albine, illustres personnages romains, venus de la Sicile pour voir Augustin, étonnaient alors les fidèles de Thagaste par le spectacle de leur ferveur chrétienne et de leur humilité profonde. Ils avaient enrichi de plusieurs dons magnifiques l'église de Thagaste et fondé deux monastères, dont l'un renfermait quatre-vingts religieux, l'autre cent trente vierges. Le saint évêque aurait bien voulu se mettre en route pour prendre part à la joie religieuse de la ville où il était né. Au commencement de 411, il écrivait aux illustres et pieux voyageurs que le froid de l'hiver, intolérable pour sa santé débile, ne lui avait pas permis d'aller à Thagaste, que les pluies lui interdisaient maintenant ce voyage, et que pourtant, malgré le froid et les torrents, il volerait vers sa cité natale si les tribulations et les tristesses de son peuple ne lui faisaient pas un impérieux devoir de rester à Hippone.

Pinien et Mélanie, impatients de voir l'homme dont le nom remplissait le monde chrétien, se rendirent eux-mêmes de Thagaste à Hippone, et ce voyage devint un sujet de troubles pour Augustin. Voici cette affaire.

Le fils de Sévère, assistant à la célébration des saints mystères dans l'église d'Hippone, fut reconnu par le peuple. Tout à coup la multitude voulut avoir Pinien pour prêtre, et sollicita à grands cris son ordination. Augustin, descendu de son siége, déclara au peuple qu'il n'ordonnerait point Pinien malgré lui, et que si les fidèles trouvaient moyen d'avoir Pinien pour prêtre contre son consentement, ils n'auraient plus Augustin pour évêque. Après ces mots, Augustin retourna à son siége. Un moment déconcertée par la déclaration de l'évêque, la multitude recommença ses bruyantes instances, ajoutant que si Augustin refusait d'ordonner Pinien, un autre évêque l'ordonnerait. Augustin répondit à ceux dont il était entouré, qu'il avait promis à Pinien de ne pas l'élever au sacerdoce malgré lui, qu'il était le maître dans son église, et que nul évêque n'avait le droit de l'ordonner prêtre dans l'église d'Hippone sans son autorisation.

Cependant les cris redoublaient, et le saint évêque ne savait plus quel parti prendre. L'évêque de Thagaste, le vénérable Alype, vieil ami d'Augustin, était présent ; des injures éclatèrent contre lui ; on l'accusait sans doute de vouloir garder Pinien pour son église de Thagaste, afin de profiter de son opulence. Les inquiétudes d'Augustin étaient vives ; dans le but d'épargner une profanation du lieu saint par quelque crime, il avait songé à se retirer ; mais il craignait que la multitude échauffée, n'étant plus retenue par sa présence, ne se portât plus facilement à des violences ; il se détermina à rester. Qui sait, du reste, si quelque furieux n'aurait pas osé mettre la main sur Alype, pendant que les deux évêques auraient traversé la foule pour sortir ? Augustin souffrait beaucoup au milieu de ces horribles clameurs, lorsqu'un moine l'aborda de la part de Pinien ; celui-ci désirait annoncer au peuple que si on l'ordonnait prêtre malgré lui, il quitterait l'Afrique. Augustin ne pensait pas que cette déclaration fût de nature à produire un bon effet ; il alla lui-même trouver Pinien, et reçut la promesse que l'époux de Mélanie demeurerait à Hippone, pourvu qu'on ne le forçât point d'entrer dans la cléricature.

Augustin espéra que cette promesse dissiperait la tempête ; il en fit part à son ami Alype ; celui-ci, ne voulant prendre aucune responsabilité dans une décision qui pouvait déplaire à Albine, belle-mère de Pinien, supplia qu'on ne le consultât point là-dessus. Alors l'évêque d'Hippone se tourna vers le peuple, fit signe qu'il voulait parler, et, au milieu du silence,

[1] Lettre 131, à Pinien.

communiqua l'offre de Pinien, à laquelle l'époux de Mélanie devait ajouter l'autorité d'un serment. Le peuple, qui voulait avoir Pinien pour prêtre, ne se trouva point satisfait; après une consultation de quelques instants, les chefs de la sédition demandèrent que Pinien promît d'entrer dans l'Eglise d'Hippone, si jamais il se décidait à accepter le sacerdoce. Augustin retourne auprès de Pinien, et lui propose cette seconde condition ; Pinien y consent. Augustin le déclare au peuple, qui se montre content. Il ne restait plus que la question du serment. Il y eut des pourparlers entre Augustin et Pinien, qui souhaitait qu'on précisât des circonstances, comme celle d'une invasion ennemie, où il lui serait permis de quitter Hippone ; Augustin lui fit observer que ce motif pourrait paraître au peuple le présage de quelque calamité ; qu'en cas d'invasion, chacun s'en irait d'Hippone, et qu'il serait mieux de ne pas en parler. Mélanie, qui était là, crut qu'il fallait prévoir le cas des maladies pestilentielles ; Pinien lui imposa silence sur ce point. On convint d'ajouter au serment de rester à Hippone ces mots : *si ce n'est en cas de besoin,* quoique l'évêque prévût que cette précaution serait considérée par le peuple comme un faux-fuyant destiné à le tromper.

En effet, la promesse de Pinien, dont un diacre donna lecture à haute voix, fut accueillie avec ravissement jusqu'à ces mots : *si ce n'est en cas de besoin,* d'où sortit un nouvel orage. Pinien ramena le calme par la suppression de ces paroles. Accompagné d'Augustin, il s'approcha du peuple, et dit qu'il s'obligeait par serment à l'exécution de la promesse que le diacre avait récitée ; il en répéta solennellement les termes. Le peuple répondit : *Dieu soit béni*, et demanda que Pinien signât sa promesse. On fit sortir les cathécumènes, et Pinien signa. Quelques fidèles exprimèrent au nom du peuple le désir que les deux évêques, Augustin et Alype, signassent aussi. Au moment où Augustin commençait à écrire son nom, Mélanie s'y opposa ; la signature de l'évêque d'Hippone demeura inachevée ; personne n'insista pour en obtenir davantage.

C'est ainsi que les choses se passèrent. Augustin les raconta avec de longs détails, en y joignant les discours du peuple, dans un mémoire adressé à Albine ; ce mémoire ne nous est point parvenu ; nous avons composé notre récit avec les faits indiqués dans une lettre[1] de l'évêque d'Hippone à la belle-mère de Pinien, qui prit fort mal cette aventure. Albine, trompée par des rapports inexacts, croyait qu'Augustin avait provoqué le serment ; elle croyait aussi qu'une infâme cupidité avait poussé le peuple à ce mouvement.

Augustin, dans sa lettre, disait à Albine que le serment s'était fait en sa présence, mais qu'il ne l'avait pas provoqué ; que rien de semblable à la cupidité n'avait inspiré le peuple, puisqu'il ne pouvait participer aux trésors dont il aurait plu à Pinien d'enrichir l'Eglise d'Hippone, et qu'en définitive ces clameurs n'avaient eu pour but que l'œuvre de Dieu, car la consécration d'un prêtre est toujours une œuvre de Dieu ; ce n'est point l'argent de Pinien, c'est son mépris pour l'argent qui touchait le peuple d'Hippone. Ce même peuple s'était réjoui de posséder un évêque qui, en entrant au service de Dieu, renonça à sa part d'héritage paternel ; c'étaient quelques arpents de terre. Augustin les donna à l'Eglise de Thagaste, son lieu natal, et les fidèles d'Hippone n'envièrent pas ce petit domaine. La pauvreté de Jésus-Christ paraissait aimable et pure, surtout dans Pinien, si comblé de richesses ; Augustin, évêque d'Hippone, après avoir tout quitté, a l'air d'être opulent ; le patrimoine auquel il a renoncé n'égale pas la vingtième partie du bien de l'Eglise dont on le regarde comme seigneur. Mais placez Pinien à la tête d'une Eglise en Afrique, quelle qu'elle soit, il sera toujours pauvre en comparaison des biens avec lesquels il est né. Il y avait sans doute des pauvres parmi ceux qui demandaient Pinien pour prêtre, et ceux-là espéraient tirer de la pieuse famille romaine quelque soulagement à leur indigence : mais est-ce là ce qu'on peut appeler de la cupidité? On aime à voir Augustin prendre ainsi la défense de son peuple et le venger d'un odieux soupçon.

Du moment que le peuple d'Hippone n'a rien à voir aux trésors de Pinien, le soupçon de cupidité ne peut plus atteindre que le clergé et principalement l'évêque ! Augustin est admirable de douceur, lorsqu'il oppose à ces soupçons le désintéressement de son âme, pleinement connu de Dieu seul ; lorsqu'au lieu de se plaindre, il ne songe qu'à guérir le cœur d'Albine, ce cœur malade, qui s'était laissé surprendre par des pensées injurieuses.

[1] Lettre 126.

Il prend Dieu à témoin que l'administration des biens de l'Eglise d'Hippone lui est à charge, qu'il la regarde comme une servitude, et qu'il voudrait s'en affranchir ; Dieu lui est aussi témoin qu'il croit Alype dans les mêmes sentiments, et qu'Alype ne mérite pas les outrages dont l'a accablé le peuple d'Hippone. Albine avait demandé au saint évêque s'il croyait qu'un serment obtenu par la force fût obligatoire ; Augustin s'était déjà formellement expliqué là-dessus, dans une lettre à Alype[1] ; il répète à Albine qu'un chrétien, même en présence d'une mort certaine, ne doit pas faire servir à un mensonge le nom de son Seigneur et de son Dieu. Les chrétiens d'Hippone ne prétendent pas retenir Pinien en esclavage ; il peut aller et venir selon ses besoins, pourvu qu'à chaque absence il soit en disposition de retourner à Hippone. Le séjour à Hippone n'est donc pas un bannissement pour Pinien, et s'il consentait à entrer dans la cléricature, le sacerdoce pourrait-il jamais être considéré comme un exil ? Le serment contre lequel s'élève si vivement Albine a été, en dernier lieu, offert volontairement, et non pas arraché de force. Si un homme aussi considérable que Pinien oubliait son serment, cet exemple serait une grande leçon de parjure. Augustin n'a pas dû empêcher Pinien de jurer ; il ne lui appartenait pas de laisser bouleverser son Eglise plutôt que d'accepter ce que lui offrait un homme de bien.

Il paraît que le fils de Sévère fut relevé de son serment, car il passa avec sa femme et sa belle-mère sept ans à Thagaste, au milieu d'une surprenante austérité, et ces pieux enfants de Rome terminèrent leurs jours à Jérusalem.

Le récit de la petite sédition qui éclata, à l'occasion de Pinien, dans l'Eglise d'Hippone, nous introduit dans les mœurs catholiques de ces vieux âges. Le peuple y forme comme une république qui a sa volonté, et avec laquelle l'évêque est obligé de traiter. L'intervention du peuple dans le gouvernement de l'Eglise africaine, intervention qui n'était pas un droit, mais un abus, renfermait des éléments de désordre et des causes de ruine. Quand la multitude s'écriait : *Ambroise évêque !* ou qu'elle poussait Augustin au sacerdoce, sa voix retentissait comme la voix de Dieu ; mais combien de fois les intérêts les plus saints et les plus graves pouvaient se trouver compromis par les fantaisies passionnées par la foule !

[1] Lettre 125.

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME.

Carthage et ses ruines. — La Conférence de Carthage entre les catholiques et les donatistes. — Résumé des actes de la conférence par saint Augustin.

(411-412.)

Jusqu'ici dans notre œuvre il n'est pas un nom de ville qui ait plus retenti que celui de Carthage, et ce nom retentira souvent encore au milieu de nos récits. C'est à Carthage que vont se réunir, pour la solution de la question des donatistes, les évêques de tous les points de l'Afrique chrétienne ; efforçons-nous donc de nous former quelque idée de la grande cité qui posséda l'empire des mers dans l'ancien monde, fit trembler Rome et représenta une force si haute, un si vaste foyer d'activité et de génie.

Les ravages du temps et de la conquête ont profondément bouleversé l'emplacement de Carthage ; les incertitudes des lieux refusent à la pensée du voyageur une reconstruction entière et précise de la seconde ville de l'univers. Mais il est des points qui éclairent et fixent l'esprit. C'est ainsi que la colline, jadis couronnée par la fameuse citadelle Byrsa, marque le milieu de l'emplacement de Carthage. La lagune au fond de laquelle s'élève l'industrieuse Tunis, avec ses cent mille habitants, et la mer au cap Kamart, forment une pres-

qu'île ; là, sur cette péninsule, depuis la côte de la Goulette jusqu'à Kamart, l'imagination relève les palais et les temples, les théâtres et les thermes de la capitale africaine.

Au temps de saint Augustin, des églises et des monastères couvraient le sol rempli des souvenirs de Didon et de Sophonisbe, de Syphax et de Massinissa, d'Annibal et de Scipion. Un double port, appelé quelquefois *Cothon*, à cause de la petite île de ce nom, abritait les vaisseaux dominateurs des mers ; rien de plus difficile à reconnaître aujourd'hui que les traces de ces deux ports : le temps s'est plu particulièrement à détruire ce qui fit surtout la puissance des Carthaginois. Des huttes de Maures, des débris dispersés, des figuiers, des caroubiers et des vignes, des touffes d'acanthe comme sur la colline d'Hippone, occupent la place de la ville proprement dite, qui se nommait *Megara*. Plus rien ne reste de ces murailles où pouvaient se loger trois cents éléphants et quatre mille chevaux, où l'on avait pratiqué des greniers, des entrepôts, de vastes casernes pour vingt mille fantassins et quatre mille cavaliers. Les seuls monuments de l'ancienne Carthage demeurés debout ou reconnaissables, c'est un amphithéâtre (l'amphithéâtre de *Leggem*), ce sont des cippes puniques, et les citernes dont la beauté frappe les voyageurs. L'aqueduc qui portait aux citernes l'eau des sources de Zauvan, à cinquante milles de Carthage, présente des arches de soixante et dix pieds de haut. A part ces ruines qui peuvent être nommées, l'emplacement de Carthage forme comme une profonde nuit ; c'est la poussière d'un cadavre de géant. Il y a onze siècles que Carthage fut renversée par les Sarrasins, et depuis ce temps les barbares, maîtres du pays, n'ont pas cessé d'arracher des débris à l'illustre métropole. L'héroïsme et les malheurs d'une armée française ont rendu cette terre plus auguste, plus vénérable à nos yeux : la mort de saint Louis plane sur l'immense sépulcre de Carthage, comme le plus pur rayon de gloire [1].

Cette Carthage, détruite par Scipion, et qui n'avait offert à Marius que des cabanes et des ruines, s'était relevée sous Auguste ; c'est la ville rebâtie par Auguste et déjà florissante au temps de Strabon, qui vit Tertullien, Lactance, Victorin, saint Cyprien, la jeunesse de saint Augustin, ses travaux, ses combats glorieux. Elle n'offrait plus la magnificence d'autrefois ; mais elle avait encore des monuments, une population considérable et un centre d'études qui la rendaient digne des regards du monde.

De tous les pays soumis à l'empire romain, le pays d'Afrique était le plus riche et le moins difficile à conquérir ; les forces romaines ne s'y trouvaient pas considérables ; une bataille gagnée suffisait pour l'enlever. Soit qu'Alaric crût important de saisir l'Afrique, grenier de l'empire, soit qu'il n'eût encore rien d'arrêté sur la possession de l'Italie, il reste à peine quelques jours dans Rome tombée à ses pieds ; et, sans songer à vaincre Honorius, qui tremblait à Ravenne, il tourne ses yeux vers l'Afrique. On sait comment la mort arrêta tout à coup le fier conquérant. Cette menace contre l'Afrique avait été pour Honorius un avertissement ; afin que cette contrée devînt une proie moins facile, il importait de recourir aux meilleurs moyens d'y rétablir l'unité religieuse. C'est ce qui explique l'ordonnance d'Honorius du 14 octobre 410, par laquelle les évêques catholiques et donatistes étaient convoqués à une réunion solennelle et décisive. Les intérêts de l'empire s'accordaient ici avec les intérêts de la foi chrétienne, et d'ailleurs la saine partie des populations donatistes, fatiguée de longs troubles, soupirait après un jugement suprême. Depuis plusieurs années, les évêques catholiques appelaient de leurs vœux ardents cette conférence d'où la paix devait sortir.

L'ordonnance du 14 octobre 410, adressée à Flavius Marcellin, est au nom des *empereurs* Honorius et Théodose, *pieux*, *heureux*, *vainqueurs* et *triomphateurs*. C'est un mois et demi après la prise de Rome par Alaric que de tels titres étaient donnés à de faibles princes ! Honorius proclamait le respect de la foi catholique comme le premier de ses soins ; il déclarait que le but de ses travaux dans la guerre et de ses méditations dans la paix, était de maintenir la religion véritable ; il parle des donatistes qui déshonorent l'Afrique, la plus grande portion de son empire. L'empereur veut mettre un terme à leur schisme injurieux à la foi,

[1] Tout le monde a lu le beau travail de M. de Châteaubriand sur Carthage dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*. Un long séjour à Tunis a permis à M. Falbe, consul général de Danemark, de réunir les documents les plus exacts et les plus complets sur l'emplacement de Carthage. M. Falbe a publié ses *recherches* dans un mémoire ; il y a joint des planches qui renferment un plan des ruines de Carthage, des vues et des croquis, des cippes puniques, des dessins de médailles. Plusieurs inscriptions puniques se trouvent traduites dans ce mémoire.

pour ne pas encourir les reproches de la postérité. Il ordonne qu'une conférence solennelle établisse enfin la vérité, enlève leurs basiliques aux évêques donatistes qui ne se rendront pas à l'appel, et réunit de force leurs peuples. Honorius nomme Flavius Marcellin juge et souverain ordonnateur de la conférence.

Quelque temps après Marcellin publia un édit qui annonçait les intentions de l'empereur, convoquait tous les évêques d'Afrique à quatre mois d'intervalle, promettait de rendre leurs basiliques aux évêques donatistes qui se réuniraient à Carthage, proposait aux donatistes de leur adjoindre un juge de leur communion, et affirmait, au nom de *l'admirable mystère de la Trinité* et du *sacrement de l'Incarnation*, qu'il s'en tiendrait sincèrement à l'examen des faits dans ce grand débat.

Aurèle, évêque de Carthage, et Silvain, primat de Numidie, par ancienneté d'ordination, adressèrent leur acceptation à Marcellin, au nom de tous les évêques catholiques; ce fut Augustin qui rédigea la lettre [1]. Après s'être soumis à tous les règlements, les évêques catholiques empêcheraient leurs peuples de pénétrer dans la salle de la conférence; leur présence pourrait apporter du trouble; les peuples se contenteront du récit de ce qui se sera passé. Les évêques catholiques déclaraient que si les donatistes parvenaient à prouver l'anéantissement de la véritable Eglise sur la terre, de telle sorte qu'elle n'existât plus que dans le parti de Donat, ils étaient prêts à se démettre de leur dignité, et à se laisser conduire par ceux qui leur auraient révélé la vérité. Ils déclaraient en outre que s'ils confondaient les évêques du parti de Donat, ces évêques, réunis à l'unité de l'Eglise, pourraient conserver leur dignité. Il arrivera ainsi que beaucoup d'Eglises africaines auront deux évêques; ces deux évêques rempliront alternativement les fonctions, et la place restera au survivant. Dans le cas où des populations n'aimeraient pas à avoir deux évêques à leur tête, ces deux évêques donneraient leur démission, et l'on procèderait à une élection nouvelle.

« Pourquoi ne ferions-nous pas à notre Ré-
« dempteur ce sacrifice d'humilité? dit la lettre
« épiscopale; il est descendu du ciel pour re-
« vêtir un corps et nous en faire les membres,
« et nous hésiterions à descendre de nos siéges
« pour mettre un terme aux maux qui déchi-
« rent son corps et qui en divisent les mem-
« bres! C'est assez pour nous d'être des chré-
« tiens fidèles et soumis. Nous avons été or-
« donnés évêques pour le compte du peuple
« de Jésus-Christ, et nous abandonnerons l'é-
« piscopat, si ce sacrifice peut aider à rétablir
« la paix parmi les chrétiens. » On reconnaît ici la haute inspiration d'Augustin. Cette résignation des évêques catholiques de l'Afrique, consentie pour mettre un terme à des déchirements désastreux, est restée dans l'histoire comme un mémorable exemple d'abnégation chrétienne. L'Eglise de France, quatorze siècles plus tard, devait donner au monde un spectacle d'une égale grandeur morale. Le pape Pie VII, dans l'intérêt de la paix religieuse et de ses négociations avec le Premier Consul, demanda aux anciens évêques de notre pays une renonciation volontaire, et nos évêques se démirent de leurs siéges!

Les donatistes, qui, si souvent, avaient reculé devant des explications, se trouvèrent acculés à une grande épreuve qu'il fallait subir. Leurs évêques s'étaient tous rendus à Carthage le 18 mai 411; le primat les avait fortement stimulés; on voyait parmi eux jusqu'à des vieillards se soutenant à peine; les malades seuls restèrent dans leurs foyers.

Les évêques donatistes firent leur entrée dans la ville avec un pompeux appareil. De leur côté, les évêques catholiques avaient montré un pieux empressement; mais ils étaient arrivés à Carthage humblement et sans fracas. Les évêques donatistes se trouvèrent au nombre de deux cent soixante-dix-huit; les catholiques au nombre de deux cent quatre-vingt-six; l'âge ou la maladie avaient retenu chez eux cent vingt évêques catholiques. Soixante-quatre siéges catholiques étaient alors vacants; ce qui nous offre un total de quatre cent soixante et dix évêchés catholiques en Afrique. Joignons-y les deux cent soixante-dix-huit évêques donatistes, et nous aurons pour l'Afrique, à cette époque, sept cent quarante-huit siéges épiscopaux. De plus, les donatistes prétendirent que beaucoup de leurs évêques étaient absents, et plusieurs de leurs siéges vacants. D'après ces calculs, il est aisé de comprendre qu'il y avait en Afrique des évêchés, non-seulement dans toutes les villes, mais encore dans des lieux de peu d'importance.

Il fallait préparer le peuple catholique de

[1] Lettre 128.

Carthage au grand événement religieux qui réunissait dans cette métropole toute une légion de pontifes. Nul aussi bien qu'Augustin ne pouvait remplir une tâche semblable; l'évêque de Carthage la lui confia. Augustin prononça un sermon sur la paix, sujet heureusement choisi à la veille d'une assemblée formée pour rétablir l'union religieuse dans les contrées africaines. Ce sermon, où la langue de l'Eglise est si élevée, si grave et si douce, ne dut pas être écouté sans émotion; des larmes coulaient des yeux des auditeurs lorsque Augustin disait : « Priez pour les évêques, les évêques parleront et disputeront pour vous; faites des aumônes; les aumônes sont les ailes par lesquelles la prière s'élève jusqu'à Dieu. En travaillant ainsi pour la cause de l'Eglise, vous nous servirez peut-être plus que nous ne nous servirons nous-mêmes, car personne de nous ne compte sur ses forces pour triompher dans cette dispute, et notre espérance est en Dieu seul ! »

La présence des cinq cent soixante-quatre évêques à la conférence pouvait amener quelque confusion. Marcellin ordonna[1] que chacun des deux partis se fît représenter par dix-huit évêques, sept pour parler, sept pour conseiller, quatre pour surveiller l'exactitude des notaires. Dans cet édit, Marcellin marquait le lieu de la conférence : les catholiques souscrivirent à cette décision, mais les donatistes écrivirent une lettre à Marcellin pour le supplier de leur permettre à tous d'assister à la réunion. Une telle demande parut aux catholiques comme un projet de faire échouer la conférence par le désordre; toutefois, pour ne pas condamner à l'avance des intentions, et dans un esprit de charité et de condescendance fraternelle, les catholiques déclarèrent à Marcellin qu'ils consentaient au désir des donatistes. Seulement ils persistaient à se faire représenter à la conférence par dix-huit évêques, afin qu'on ne pût leur imputer le tumulte si le malheur voulait qu'il en éclatât[2].

Enfin arriva le 1er juin; les destinées et la gloire de l'Eglise d'Afrique allaient se décider, les peuples étaient en suspens. On se réunit dans une salle des thermes Gargilianes[3], situés au centre de Carthage. Augustin, Aurèle, Alype, Possidius, Vincent, Fortunatus, Fortunatien, étaient les sept évêques chargés de prendre la parole au nom des catholiques; les donatistes avaient confié leur cause à Pétilien, à Emérite, évêque de Césarée, à Fortunius, évêque de Thubursy, Primitus, Prothasius, Montanus, Gaudentius, Adeodatus. L'épiscopat du schisme africain, rassemblé là tout entier, dut longtemps arrêter ses regards sur cet Augustin qui, depuis treize ans, combattait le parti de Donat avec tant de force et de génie, et qui venait à Carthage pour porter à l'erreur le dernier coup. La séance s'ouvrit avec un grand appareil et une imposante solennité. Un officier ayant demandé les ordres de Marcellin pour que les évêques entrassent dans la salle, les évêques s'avancèrent majestueusement. Dans un discours d'ouverture, Flavius Marcellin se reconnut indigne d'être placé juge au milieu de tant d'hommes vénérables par lesquels il conviendrait plutôt qu'il fût lui-même jugé; mais la cause qui les avait réunis allait être agitée sous les yeux de Dieu, les anges en seraient les témoins, et le juge n'avait que des faits à constater. On fit ensuite lecture de l'ordonnance d'Honorius, datée de Ravenne, des deux édits de Marcellin, des réponses des donatistes et des catholiques, et d'un écrit (*mandatum*) par lequel les évêques catholiques, rassemblés dans l'Eglise de Carthage, avaient choisi sept d'entre eux pour défendre la cause catholique et précisaient les points qui seraient la matière de la discussion. On lut aussi un écrit de ce genre rédigé par les donatistes. Le reste de la séance se perdit en chicanes.

Les donatistes élevèrent des doutes sur les signatures des évêques catholiques qui avaient nommé leurs représentants à la conférence; ces doutes amenèrent une vérification qui constata la sincérité des signatures des catholiques, et la fausseté de plusieurs signatures de donatistes qui avaient usé de la fraude pour faire croire à un plus grand nombre d'évêques de leur parti, présents à Carthage.

Dans la seconde séance, qui eut lieu le 3 juin, rien de sérieux ne fut entamé; tous les efforts des donatistes tendaient à gagner du temps comme pour reculer leur défaite; ils eurent l'idée de solliciter un délai afin d'examiner à loisir les actes de la première séance, et de se mieux préparer à la discussion; le président de la conférence leur accorda un délai de cinq jours à la prière d'Augustin, et la troisième séance fut ajournée au 8 juin. Un

[1] Second édit de Marcellin.
[2] Lettre 129.
[3] In secretario thermarum Gargilianarum.

bizarre incident marqua le début de la troisième séance ; lorsque Marcellin eut prié les évêques de s'asseoir, les donatistes, par l'organe de Pétilien, imaginèrent de le refuser en invoquant l'Ecriture, probablement parce que le juste ne doit pas s'asseoir au milieu des impies ; les dix-huit évêques catholiques ne crurent pas devoir rester assis pendant que les deux cent soixante-dix-huit évêques donatistes étaient debout, et Marcellin lui-même, par respect pour les évêques, fit disparaître son siége.

Les donatistes auraient bien voulu, dans la séance du 8 juin, recommencer leurs chicanes ; mais le grand évêque d'Hippone, impatient de voir la vérité sortir victorieuse de la lutte, coupa court aux divagations stériles et amena ses adversaires à la question de savoir où était l'Eglise catholique. Chose curieuse ! Les donatistes avaient osé se plaindre qu'on les eût amenés à la cause ! « Oh ! qu'elle est forte la « vérité ! s'écriait à ce sujet Augustin ; sa force « est plus puissante que les chevalets et les « ongles de fer pour pousser à l'aveu de toute « chose. » A de misérables subtilités, à des tergiversations perpétuelles, Augustin opposait une parole ferme, lumineuse et précise, et retenait dans la question ses adversaires toujours prêts à en sortir. Pétilien crut l'embarrasser en lui demandant s'il était, oui ou non, le fils de Cécilien. — Il est écrit, lui répondit Augustin, que notre père n'est pas sur la terre. Pourquoi me demandez-vous si je suis le fils de Cécilien ? Si Cécilien fut innocent, qu'il s'en réjouisse comme je m'en réjouis, mais ce n'est pas dans son innocence que j'ai mis mon espoir. S'il fut coupable, il a été dans l'Eglise comme la paille sur l'aire, comme les boucs qui paissent dans les mêmes pâturages que les brebis, comme les poissons dans les filets : nous ne devons pas, à cause des méchants, déserter l'aire du Seigneur, briser les filets divins par la haine des divisions, et les tirer avant le temps sur le rivage !

Sur de nouvelles interrogations de Pétilien, l'évêque d'Hippone ajouta que Cécilien n'était qu'un frère dont il vénérait la mémoire, et que son père était Dieu, Christ et Rédempteur ; que le Christ était le chef et la racine des catholiques et non pas Cécilien. Augustin dominait Pétilien et ses injures de toute la hauteur de la vérité. Les donatistes répétèrent les griefs et les objections auxquels tant de fois on avait répondu. Ils ne pouvaient faire autrement que de convenir que l'Eglise catholique était celle qui était répandue par toute la terre. Dès lors il ne restait plus à examiner laquelle des deux communions de l'Afrique était en rapport avec les catholiques des diverses parties de l'univers ; le résultat de cet examen ne pouvait pas être douteux.

Les donatistes passèrent brusquement à l'affaire de Cécilien. Ils lurent un mémoire dans le but de prouver la mutuelle responsabilité morale des hommes d'une même communion, et la culpabilité de Cécilien, qui aurait dû rester seul après sa faute. Augustin ne laissa aucun des points de ce mémoire sans réponse, et montra, par l'Ecriture et par l'autorité de saint Cyprien lui-même, que l'Eglise sur la terre serait toujours mêlée de bons et de méchants ; il fit voir que ce principe avait inspiré les donatistes dans leur conduite avec les maximianistes, et lorsque les adversaires, enlacés par ce souvenir, s'écrièrent qu'une *cause*[1] *ne nuisait pas à une autre cause, et que les fautes étaient personnelles :* « Cette réponse est courte, « dit Augustin, mais elle est claire et précise « en faveur des catholiques !.... Combien au- « rions-nous donné de montagnes d'or pour « arracher aux donatistes cette réponse ! » Ils prononçaient eux-mêmes leur condamnation. Ils établissaient par là que la culpabilité de Cécilien n'aurait pu porter aucun tort à l'Eglise. Mais on procéda à l'examen de la question de la culpabilité de Cécilien ; la production des pièces originales fit éclater son innocence, déclarée tour à tour par les jugements des conciles de Rome et d'Arles, et le jugement de l'empereur Constantin. L'innocence de Félix, évêque d'Aptunge, fut également proclamée. Ainsi toutes les questions se trouvaient résolues. Les évêques se retirèrent pour laisser Marcellin écrire sa sentence, et rentrèrent pour en écouter la lecture.

Le président de la conférence exprimait sa joie de la guérison inespérée d'un mal aussi ancien et proclamait l'innocence de Cécilien et de Félix ; il interdisait aux donatistes toute assemblée religieuse et ordonnait que leurs églises seraient livrées sans retard aux catholiques dont le triomphe avait été appuyé sur tant de preuves ; chaque évêque donatiste pouvait retourner chez lui sans inquiétude pour se ranger ensuite sous la loi de l'unité ; ceux qui avaient sur leurs terres des troupes de circon-

[1] Nec causa causæ, nec persona personæ præjudicat.

cellions devaient tout faire pour les contenir, sous peine de voir ces terres occupées par le fisc ; il fallait que les fureurs insensées des circoncellions eussent un terme, autant dans l'intérêt du repos public que de la foi catholique. Marcellin disait aux évêques, en finissant, qu'un examen des actes de la conférence leur donnerait la pleine certitude que le parti de Donat avait été une erreur, et que Cécilien et les autres avaient été faussement accusés. Le président de l'assemblée de Carthage payera cher la sincérité de sa sentence [1].

Ainsi Augustin achevait son œuvre contre les donatistes ; Alype et Possidius n'avaient pris la parole que pour des questions de formalités et pour des incidents ; l'évêque d'Hippone porta seul le poids de la conférence dans ce qu'elle eut de grave et de théologique ; en lisant les actes de la célèbre séance du 8 juin 411, nous avons admiré la présence d'esprit, la science profonde, le langage net et plein, l'angélique douceur de cet homme aux pieds de qui venaient mourir toutes les attaques, qui ne laissait aucune ombre autour de l'image de la vérité, et qui montra dans ce jour une patience grande comme son génie. Les peuples, et surtout les peuples donatistes avaient oublié l'origine du schisme ; le grand but des habiles de ce parti était d'empêcher que le jour ne pénétrât dans les ténèbres de leur affaire ; chaque rayon de lumière leur donnait de l'épouvante. Augustin, dans ses écrits, avait établi la vérité contre les donatistes, plus invinciblement qu'il ne put le faire dans la conférence ; mais il est surprenant qu'au milieu de tant d'interruptions et d'interpellations, il ait eu encore la puissance de faire triompher les principes de la foi chrétienne. Le monde chrétien tenait les yeux attachés sur cette assemblée de Carthage ; lorsque l'évêque d'Hippone voyait de pitoyables chicanes prendre la place des intérêts immenses de la foi : « On nous attend ! « s'écriait-il ; ce n'est pas seulement cette ville, « c'est presque le genre humain tout entier ; « on désire apprendre quelque chose sur l'E- « glise, et nous sommes là discutant des for- « mules de barreau et plaidant misérablement « sur des riens ! » On peut faire un rapprochement curieux. Ce fut en 311 que soixante et dix évêques, à Carthage, condamnèrent Cécilien sans l'entendre. Ce fut en 411 que deux cent soixante-dix-huit évêques donatistes furent condamnés à Carthage, après avoir été entendus !

Les actes de la conférence de Carthage offrent un remarquable caractère d'exactitude dans les plus petits détails. On ne saurait imaginer plus de soins et de précautions. Ils sont parvenus jusqu'à nous, sauf la dernière partie de la séance du 8 juin. Ces actes fermaient éternellement la bouche aux donatistes, mais leur énorme étendue en rendait la lecture bien difficile à la plupart des chrétiens. Nul ne songeait à remuer cette masse de pièces et de discours au profit des intelligences avides de savoir ce qui s'était passé. Augustin, chargé de travaux, faible de santé, fit un acte de zèle admirable [1] en touchant à ces comptes-rendus auxquels les donatistes avaient donné une fastidieuse longueur pour que personne n'eût le courage d'y chercher la vérité. Un abrégé avait été tenté, mais il était mal fait. Augustin voulut donc en rédiger un lui-même, et son travail, qui nous est parvenu sous le titre de *Breviculus collationis cum donatistis*, est une succincte et excellente exposition des trois séances de Carthage.

Comme nous l'avons dit, ce fut presque toujours Augustin qu'on entendit dans la défense de la foi en face des évêques donatistes ; mais dans son travail d'abréviation il s'efface, et met sous le nom général des *catholiques* tous ses discours, toutes ses réponses. A l'aide de cet abrégé, à la fois substantiel et net, tout le monde en Afrique put connaître la vérité sur la conférence avec les donatistes. Les évêques catholiques eurent soin d'en répandre des milliers de copies. Les plus zélés d'entre eux décidèrent que, chaque année, au temps du carême, on lirait dans leurs églises les actes de la conférence [2]. L'empereur Honorius autorisa ces actes par une loi du 30 août 414.

La vérité, dans cette question, perçait les yeux des aveugles, comme dit Augustin [3], et pénétrait de force dans les oreilles des sourds. Le schisme n'aurait pas pu se prolonger durant tant d'années si les chefs du parti de Donat avaient témoigné la moindre sincérité. Le jour où ils furent contraints de s'expliquer, ils furent vaincus. Il ne restait plus aux catholiques qu'à tirer parti de la victoire et à aider les

[1] On peut lire utilement François Baudouin, sur la conférence de Carthage, en 411.

[1] Lettre 139, à Marcellin; lettre 185, au comte Boniface.
[2] Le livre des *Gestes avec Emeritus*.
[3] *Actes de la Conférence*.

peuples donatistes à s'échapper des liens de ceux de leurs pasteurs qui se révoltaient contre l'évidence en semant des mensonges. Beaucoup d'évêques donatistes, à l'exemple des plaideurs qui ont perdu leur procès, firent courir le bruit et cherchèrent à persuader à leurs populations que les catholiques avaient gagné Marcellin à prix d'argent. Des évêques catholiques, réunis en concile à Zerte en Numidie, adressèrent à ce sujet aux donatistes une lettre [1], qui fut rédigée par l'évêque d'Hippone. Cette lettre, écrite le 14 juin 412, rappelait la fraude que les évêques donatistes avaient commise à Carthage en inscrivant dans leur *mandement* des noms de collègues absents ou morts ; elle indiquait en quelques pages les traits les plus saillants de la conférence, et, à la fin, raillait les accusateurs des catholiques et de Marcellin.

« Si nous devons la sentence du juge aux « présents que nous lui avons faits, disaient les « pontifes catholiques, quels présents avions-« nous donc faits aux évêques donatistes pour « les obliger, non-seulement d'avouer, mais « même de justifier par tant de pièces tout ce « que nous soutenions contre eux ? » Les pontifes de la foi invitaient les chrétiens du schisme à revenir dans l'unité que Dieu aime, à lire ou à permettre qu'on leur lût les actes de la conférence : les donatistes, après cela, auront-ils le droit d'imputer aux catholiques les coups de la loi ?

Peu de temps après, Augustin publia un livre adressé aux donatistes [2], et dans ce livre le grand évêque faisait un dernier et puissant effort pour ouvrir les yeux des populations schismatiques trompées par leurs évêques. Il montrait la vérité catholique claire comme le soleil, non pas née en Afrique, mais partie de Jérusalem et répandue à travers le monde ; il donnait des voix aux Eglises du Pont, de la Bithynie, de l'Asie-Mineure, de la Cappadoce, à toutes les Eglises d'Orient, et ces voix redisaient au parti de Donat : Nous ne savons pas ce que vous avez dit ; pourquoi ne communiquez-vous pas avec nous ? pourquoi nous faites-vous un crime de ce que nous n'avons pu connaître ?

L'évêque d'Hippone tirait un grand parti de ces paroles échappées à la conscience des évêques donatistes : *Une cause ne nuit pas à une autre cause ; et les fautes sont personnelles ;* il les développe de manière à faire toucher du doigt, même à des enfants, la vérité contre les donatistes ; puis il revient sur le mélange des bons et des méchants en ce monde, sur les conditions qui font le martyre. Les donatistes, on le sait, se proclamaient martyrs, mais *martyr* veut dire témoin, et les témoins du Christ, ce sont les témoins de la vérité. Il ne suffit pas de souffrir, il faut souffrir pour la justice. Augustin, plein de charité et d'onction, invite ces populations endormies à sortir d'un long sommeil. « Mettez-vous d'accord avec la paix, « leur dit-il, attachez-vous à l'unité, ayez égard « à la charité, cédez à la vérité. » En parlant de la difficulté de tirer de leur erreur les évêques donatistes, Augustin dit que l'argile où ils ont mis le pied est si épaisse et qu'ils y sont tellement enfoncés qu'on ne peut les en arracher. L'évêque d'Hippone repasse rapidement les principaux points des disputes de la conférence de Carthage ; il nous apprend que les débats furent clos la nuit, que la sentence de Marcellin fut rendue la nuit ; « mais, ajoute-t-« il, cette sentence resplendissait de la lumière « de la vérité. » Les donatistes s'étaient plaints d'avoir été enfermés dans les thermes Gargilianes comme dans une prison, ce qui donne occasion à Augustin de nous apprendre que la salle de la conférence, loin d'être une prison, était un vaste espace inondé de lumière et d'une agréable fraîcheur au milieu des ardeurs du mois de juin en Afrique.

Augustin écrira plus tard sur les donatistes encore quelques lettres et remontera parfois encore sur la brèche [1], dans l'intérêt de l'unité religieuse ; en 418, il disputera [2] à Césarée avec Emeritus, évêque donatiste de cette ville, en présence de la multitude des fidèles ; en 420, il réfutera en deux livres [3] deux lettres de Gaudentius, évêque donatiste de Thamugade [4] ; mais dès ce moment nous pouvons considérer comme finie l'œuvre d'Augustin contre les donatistes. Ses écrits avaient fait l'éducation de tous les esprits en Afrique pour la question du schisme ; la sentence prononcée à Carthage le 8 juin 411 fut comme la conséquence solennelle tirée des ouvrages du pon-

[1] Lettre 141.
[2] Ad donatistas post collationem liber.

[1] La Revue de saint Augustin nous parle d'un *livre contre Emérite, évêque des donatistes, après la conférence;* ce livre est perdu.
[2] *De gestis cum Emerito liber unus.*
[3] *Contra Gaudentium libri duo.* Les ouvrages contre les donatistes forment le 9e vol. des *Œuvres de saint Augustin.*
[4] Thamugade, sur la route de Lambèse à Constantine, offrait, au temps de Bruce, un arc de triomphe et un temple, tous les deux d'ordre corinthien.

tife d'Hippone. Après la conférence dont il avait été l'âme, l'inspiration et la gloire, il ne recula devant aucun soin, aucune fatigue, pour que les populations égarées recueillissent les fruits de la vérité. Un pareil retour, une telle révolution dans les mœurs et les habitudes ne pouvait s'accomplir soudainement; il fallut des années : le bienveillant génie d'Augustin présida à cette reconstruction morale. La victoire des catholiques à Carthage fit pousser un dernier cri de haine aux circoncellions; la vengeance arma leurs bras; un prêtre fut tué à Hippone. Augustin eut la sainte joie de voir tomber peu à peu le mur de mensonge qui tenait la moitié de l'Afrique séparée de la foi chrétienne; l'unité évangélique se refaisait, la justice et la paix se donnaient le baiser divin, la grande famille chrétienne de l'Afrique se reconstituait : on se retrouvait frères après un siècle de division! Et cette union magnifique était surtout l'œuvre d'Augustin! Jamais un plus grand bien n'honora les efforts d'un homme. C'est ainsi que l'Eglise d'Afrique monte avec Augustin au plus haut point de sa gloire.

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME.

Consolations à Proba. — Histoire de Firmus. — Le livre sur le Don prophétique des Démons. — Lettres à Volusien et à Marcellin. — Intercession de saint Augustin en faveur des donatistes.

(411-412.)

L'Orient était couvert des débris du naufrage de l'empire romain. On sait quels furent les gémissements de saint Jérôme en apprenant les calamités des bords du Tibre, et avec quel soin pieux il recueilli en Palestine les vivantes ruines échappées aux barbares[1]. L'Afrique semblait être un sûr asile; elle avait vu arriver un grand nombre de fugitifs emportant avec eux les biens qui leur restaient. Le temps n'était plus où la fierté romaine ne pouvait supporter des revers, où le cœur se brisait à la vue des maux de la patrie, où, loin d'elle, tout paraissait amer et triste, tout paraissait indigne d'amour. La plupart des Romains fugitifs ne songeaient qu'à demander des joies aux trésors qu'ils avaient pu dérober à la conquête; ils s'en allaient promenant leurs vices, ces vices dont Salvien[2] nous fait une si énergique peinture. L'ombre de leurs ancêtres généreux eût bien souffert en voyant des enfants de Rome, après la chute de la patrie, se précipiter dans les plaisirs, et remplir de leurs transports joyeux les théâtres de Carthage! *Le peuple romain meurt et il rit*, disait Salvien[3]. Ceux qui portaient dignement le poids du malheur ne se rencontraient que parmi les chrétiens; les pensées éternelles leur avaient donné la mesure des douleurs humaines; ils se consolaient de leurs désastres avec un crucifix à la main, et ce sont ceux-là qui représentaient le plus noblement Rome tombée.

Comme la cupidité rongeait les âmes, les chefs politiques devaient en être particulièrement atteints. Héraclien, ce maître de l'Afrique, qui obtint son poste pour avoir rempli à l'égard de Stilicon le rôle de bourreau, et qui donnait l'exemple de toutes les turpitudes, vendit cher sa protection aux fugitifs romains. Il leur fit regretter plus d'une fois de ne s'être pas résignés à la domination des Goths. Augustin dont le crédit était presque aussi grand que sa charité, intervint souvent pour défendre les faibles et soutenir leurs droits, mais que peut la plus sublime et la plus sainte influence sur un cœur tombé trop bas? Les consolations religieuses de l'évêque et ses conseils avaient une plus irrésistible efficacité que ses prières aux grands, il ne les refusait à personne. En 411, Augustin écrivait à une des victimes de la cupidité d'Héraclien, à Proba, surnommée Fal-

[1] Voir notre *Histoire de Jérusalem*, t. II, chap. 25 et 26.
[2] De la Providence. — [3] De la Providence, livre VII.

tonie, veuve d'un préfet du préloire, et mère de trois consuls[1]. Proba n'était parvenue qu'au prix des plus grands sacrifices à garder l'honneur de sa fille Julienne, à laquelle l'évêque d'Hippone adressa plus tard un livre sur le *veuvage*, et l'honneur de sa fille Démétriade, dont le nom est célèbre dans les annales religieuses de la première moitié du cinquième siècle.

Proba avait demandé à Augustin de vouloir bien lui écrire quelque chose sur la prière : l'évêque le lui avait promis, l'accomplissement de cette promesse donna lieu à une de ses plus belles lettres[2]. L'évêque d'Hippone disait à l'illustre et pieuse dame romaine que, malgré les anathèmes et les sentences de l'Evangile, les riches pourraient aussi entrer dans le royaume des cieux; une parole de Jésus-Christ, qui avait effrayé ses disciples sur le sort du genre humain, proclama l'impossibilité du salut des riches; mais le Sauveur ajouta : Ce qui est impossible aux hommes est facile à Dieu. Cette lettre nous offre de douces paroles sur les consolations qu'on peut tirer des gens de bien. Dans la pauvreté et l'affliction, dans les douleurs du corps ou de l'exil, dans quelque misère qu'on soit, si l'on a auprès de soi des gens de bien qui sachent pleurer avec ceux qui pleurent et se réjouir avec ceux qui sont dans la joie, qui ont un langage en harmonie avec chacun de nos besoins, alors l'amertume des maux s'adoucit, leur poids devient moins lourd, et nous nous trouvons assez forts pour triompher de nos épreuves. Augustin ne veut pas qu'on oublie que Dieu seul est la source et le père de toute consolation. Tant que nous sommes dans les ténèbres de cette vie mortelle, loin du Seigneur et de la patrie, marchant dans l'obscurité de la foi et non pas dans la claire vision, nous ne devons pas perdre de vue notre pauvreté; l'âme chrétienne ne cessera pas de prier. En attendant le lever du jour et la lumière de l'étoile du matin, l'âme tient son regard attaché sur les saintes Ecritures comme sur un flambeau posé en un lieu obscur. L'évêque appelle cette vie une vie mourante, véritable terre déserte, sans chemin et sans eau, malgré les consolations passagères qu'on s'y donne, malgré la foule des voyageurs avec qui l'on marche, et l'abondance des faux biens dont on y jouit. Augustin, arrivant à la prière, cette *mystérieuse affaire* qui se traite plutôt par des gémissements et des larmes que par des paroles, enseigne à l'illustre Romaine ce qu'on doit demander à Dieu, et lui montre que tous nos besoins sont renfermés dans l'Oraison dominicale. Ce n'est pas la longueur du discours, mais le mouvement du cœur, qui doit faire durer la prière. Les prières des solitaires d'Egypte étaient fréquentes, mais courtes; c'étaient des élans vers Dieu. Les solitaires craignaient que la ferveur de l'âme ne vînt à s'affaiblir dans une oraison trop prolongée. Le saint évêque conjure Proba de prier pour lui.

Une pieuse correspondance s'était établie entre Augustin et Proba. Dans une de ses lettres, la mère de Julienne exprimait à l'évêque les ennuis d'une âme que sa captivité dans un corps mortel entraînait vers la terre; ainsi courbée et affaissée, l'âme se porte plutôt vers les objets d'en bas que vers l'objet unique placé dans les hautes régions, et principe de tout bonheur. Augustin, répondant à cette lettre au commencement de l'année 412, cite l'Ecriture[1], qui nous montre l'âme appesantie par le corps corruptible : cette maison de terre abat l'esprit, qui est fait pour beaucoup penser. Le divin maître, dont la puissante parole redressa une femme courbée depuis dix-huit ans[2], est venu pour nous rendre capables de comprendre ce chant de nos saints mystères : *Que nos cœurs s'élèvent en haut!* et pour nous faire dire avec vérité : *Nous tenons nos âmes élevées vers le Seigneur*[3]! Augustin termine en rendant grâces à Proba de l'intérêt bienveillant qu'elle prenait à sa santé toujours débile.

Possidius rapporte, sans date précise, un fait curieux qui pourrait correspondre à l'époque où nous sommes dans ce travail. Un jour, tandis que Possidius et tous ses frères du monastère d'Hippone étaient à table, Augustin, l'homme de Dieu, leur dit : « Vous avez dû « remarquer qu'aujourd'hui à l'église le com- « mencement et la fin de mon sermon se sont « produits d'une façon contraire à mes habi- « tudes, car j'ai laissé inachevé ce que j'avais « d'abord entrepris d'expliquer et de montrer. « — En effet, lui répondirent les frères, nous « avons été tout surpris. — Je crois, poursuivit « Augustin, que Dieu, entre les mains de qui « sont nos personnes et nos discours, a voulu « se servir de notre oubli et de notre distrac-

[1] Probin, Olybrius et Probe.
[2] Lettre 130.

[1] Livre de *la Sagesse*, IX, 15. — [2] Luc, XIII, 12.
[3] Préface de la messe.

« tion pour instruire et ramener quelque âme « errante au milieu de son peuple. Comme « j'étais occupé à creuser une question dans « ses profondeurs les plus cachées, tout à coup « j'ai passé à un autre sujet; j'ai terminé mon « discours, bien plus en combattant les mani- « chéens, dont je ne me proposais pas de par- « ler, qu'en traitant la question que j'avais en « vue de résoudre. »

Un ou deux jours après que ces paroles furent échangées à table, voilà qu'un étranger arrive au monastère, se jette aux pieds d'Augustin en présence des frères, et le conjure de prier Dieu avec tous ses pieux amis pour obtenir le pardon de ses péchés. Il confesse qu'il a suivi jusque-là, et depuis plusieurs années, la doctrine des manichéens; qu'il leur avait, inutilement pour lui-même, donné beaucoup d'argent, ainsi qu'à leurs élus, et que le dernier discours de l'évêque l'a tiré de ses erreurs et fait catholique. Cet homme s'appelait Firmus; il était commerçant. « Le vénérable Au- « gustin et nous tous qui étions présents, dit « Possidius, ayant demandé à cet homme de « quelle partie du discours il avait été parti- « culièrement satisfait, il nous fit une réponse « qui nous remplit de surprise et d'admiration « pour les profonds desseins de Dieu en faveur « du salut des âmes, et nous glorifiâmes son « saint nom. Nous bénîmes Dieu, qui opère le « salut des âmes quand il veut, comme il veut, « par le moyen de ceux qui le savent et de ceux « qui ne le savent pas.» Firmus renonça au commerce, et se prépara au sacerdoce; au temps où écrivait Possidius, le nouveau catholique remplissait les fonctions de prêtre dans les pays d'Occident.

Pour ne pas interrompre notre récit des derniers coups portés contre les donatistes, nous n'avons rien dit d'un livre d'Augustin sur le don prophétique des démons[1], dont la composition se place vaguement entre l'année 406 et l'année 411. Un jour de la semaine de Pâques, beaucoup de chrétiens laïques se trouvant le matin réunis chez l'évêque d'Hippone, on parlait du christianisme, de la merveilleuse science des païens et des démons qui paraissaient doués de la connaissance des choses futures. Chacun se mêlait à la conversation; des objections étaient faites au nom du paganisme, et l'évêque y répondait. Il écrivit, avec le souvenir de cette conversation, un livre de quelques pages.

[1] *De divinatione dæmonum liber unus.*

On avait cité le renversement de la statue et du temple de Sérapis à Alexandrie, à la suite de l'édit de Théodose, renversement annoncé d'avance par les démons. Augustin répondit qu'ils pouvaient prédire cet événement et d'autres de ce genre, si Dieu le voulait. Un des assistants fit observer que ces sortes de prédictions étaient donc bonnes et saintes, puisque Dieu les permettait; l'évêque prouva que le Dieu puissant et juste pouvait permettre l'accomplissement de choses mauvaises, comme l'homicide, l'adultère, le vol, etc., l'accomplissement de choses contraires à la religion dans laquelle il veut être adoré. Recueillons quelques traits du livre sur les esprits du mal.

Les démons, avec leurs corps aériens, sont supérieurs aux hommes qui ont des corps de terre; ils surpassent en vitesse les hommes, les bêtes des bois, les oiseaux du ciel; grâce à leur pénétration et à la rapidité de leurs mouvements, ils savent et annoncent beaucoup de choses plus tôt que nous, qui sommes enchaînés par des liens pesants. La longue vie des démons leur donne une expérience que nous ne pouvons avoir nous-mêmes avec la brièveté de nos jours. La merveille de quelques-unes de leurs œuvres leur a valu l'adoration des hommes. Toutefois rien, dans les priviléges des démons, ne doit nous faire envier leur sort; serait-ce leur puissance physique? mais envierez-vous le chien, si habile à découvrir la bête cachée et à la livrer au chasseur? le vautour qui vient de si loin sur un cadavre qu'il a senti? l'aigle qui, de la hauteur sublime de son vol, aperçoit le poisson nageant au sein des mers, se précipite, l'arrache des eaux et l'emporte dans ses serres? envierez-vous tant d'animaux qui, paissant à travers une foule d'herbes mauvaises pour eux, ne touchent à rien de nuisible, tandis que nous tâtonnons et nous craignons de cueillir des plantes funestes? Quant à la faculté des démons d'annoncer beaucoup de choses à l'avance, nous ne devons pas les confondre avec les lumières de la vérité *la plus vraie;* des adolescents vertueux sont préférables à d'indignes vieillards, malgré leur longue expérience; le médecin marquera longtemps à l'avance l'issue d'une maladie; le nautonnier prédira des tempêtes; l'homme des champs vous dira ce que deviendront tels arbres et tels fruits : ils passeront pour prophètes aux yeux d'un ignorant, et cependant ils peuvent être

des hommes pervers! Le sage méprisera les œuvres des démons comme leurs prophéties. Il sait que des hommes aux mœurs dépravées exécutent chaque jour des tours qu'on a de la peine à croire. Que de choses étonnantes exécutées par les funambules, les mécaniciens, les gens de la place publique! Que de merveilles dans les arts!

Les démons peuvent corrompre l'air, donner de mauvais conseils aux hommes attachés à la terre, et connaître les dispositions humaines, même celles qui sont restées dans la pensée intérieure; Augustin avait dit que les démons démêlaient les sentiments par des signes corporels qui demeuraient cachés pour nous; dans sa Revue [1], il se reproche sur ce dernier point une affirmation trop absolue, et avoue qu'il est bien difficile, sinon impossible de se prononcer là-dessus. L'évêque d'Hippone, après avoir caractérisé le genre de prophéties échu en partage aux démons, montre l'immense distance qui le sépare des divines prophéties manifestées par les anges et les voyants d'Israël. Ici c'est l'immuable vérité qui parle; les anges et les prophètes ne trompaient pas et n'étaient pas trompés; il n'en est pas de même des démons; ils sont soumis à une puissance plus haute, qui peut déjouer leurs méfaits et les faire mentir; leurs oracles demeurent incertains, et de plus ce n'est pas le bien, ce n'est pas la vérité, c'est le mal et l'erreur que les démons soufflent aux oreilles et au cœur des mortels. Les prophètes de Dieu avaient annoncé la ruine du polythéisme; à la veille du renversement des statues et des temples, le démon de Sérapis a pu révéler quelque chose à ses adorateurs, comme pour leur recommander, en s'en allant, sa divinité menacée. Il était écrit [2]: « Le Seigneur prévaudra contre « eux, il exterminera tous les dieux des nations « de la terre. »

« Que nos ennemis raillent notre ignorance et notre folie, dit Augustin dans les dernières lignes de son livre, et qu'ils vantent leur doctrine et leur sagesse. Ce que je sais, c'est que nos railleurs sont en plus petit nombre cette année que l'année dernière. Depuis que les nations ont frémi et que les peuples ont médité des choses vaines contre le Seigneur et son Christ, quand ils répandaient le sang des justes et dévastaient l'Eglise; depuis ces grandes persécutions jusqu'à ce jour, le nombre de nos ennemis diminue sans cesse. Les oracles de notre Dieu, qui s'accomplissent tous les jours, nous rendent forts contre leurs attaques et leurs railleries superbes. Dieu nous dit par son prophète: « Ecoutez-moi, ô mon peuple! « écoutez-moi, vous qui savez le jugement, « vous qui gardez ma loi dans votre cœur: « ne craignez point les outrages des hommes; « ne vous laissez point vaincre par leurs in- « sultes; ne vous préoccupez pas trop de ce « que maintenant ils me méprisent. Le temps « les consumera comme un vêtement; ils se- « ront mangés comme la laine par la teigne: « mais ma justice demeure éternellement. » « Qu'ils lisent ces choses, s'ils le daignent, ajoute Augustin, et lorsque leurs contradictions nous seront parvenues, nous leur répondrons autant que Dieu nous aidera. »

Cette fin nous place au cœur du christianisme poursuivant énergiquement le cours de ses victoires sur l'ancien monde, malgré les blasphèmes et les plaintes injurieuses de ce monde expirant, et nous montre Augustin debout sur les hauteurs évangéliques, servant d'instrument à Dieu pour établir la vérité. Nous avons analysé ce que dit l'évêque d'Hippone sur les démons, pour constater quelles étaient sur ces matières les idées catholiques du cinquième siècle; ce sont encore les idées catholiques d'aujourd'hui. La démonologie occupe une assez grande place dans les doctrines de Plotin et de Porphyre; parmi les idées qui avaient cours dans les régions philosophiques, Augustin a accepté celles que ne condamnaient pas les saintes Ecritures et les enseignements chrétiens. Si nous nous occupions ici de démonologie, nous aurions à parcourir un cercle immense de vieilles imaginations chez tous les peuples; la mythologie, symbolisation universelle de la création, aurait sa part dans une excursion de ce genre. Mais un traité pareil n'a que faire dans notre œuvre. Il nous suffit de constater que, depuis les premiers temps de l'univers jusqu'à nos jours, et dans toutes les contrées connues, les peuples ont cru aux démons. Le mosaïsme, le christianisme, l'islamisme, le boudhisme s'accordent sur ce point: l'Egypte et la Judée, la Grèce, l'Afrique, l'Inde, le Japon, la Chine, l'Amérique, ont proclamé l'existence des mauvais génies.

Chaque fois que l'occasion s'en est rencontrée, nous nous sommes attaché à montrer les païens réfléchissant sur la loi nouvelle, po-

[1] Livre II, ch. 30.— [2] Sophon., II, 2.

sant des questions diverses dont ils attendaient la solution, cherchant à s'instruire à fond de ce grand débat qui s'agitait entre le Dieu crucifié et les dieux brillants de l'Olympe. Volusien, encore païen, oncle de la jeune Mélanie, fille d'Albine, parlait en 412[1] à l'évêque d'Hippone d'une conversation qu'il avait eue avec des amis païens comme lui; après avoir causé de rhétorique, de poésie et de philosophie, leur entretien s'était élevé à des hauteurs graves. L'un d'eux, prenant la parole, avait demandé s'il ne se trouvait là personne qui fût versé dans la doctrine du christianisme, et qui pût résoudre des difficultés dont son esprit était occupé; nul n'avait répondu à son appel, et cet homme avait exposé ses doutes. Comment croire que le Créateur, le maître du monde, se soit enfermé dans le sein d'une vierge? Celui que l'univers ne peut contenir aurait été caché dans le corps d'un enfant soumis à toutes les infirmités de notre nature! Et ce Dieu-enfant ne serait parvenu à l'âge viril qu'en passant lentement par les divers degrés de la vie! Le roi de toute chose était donc alors absent de son trône! Cet Homme-Dieu aurait eu besoin de sommeil et de nourriture! Aucun signe proportionné à une aussi grande majesté ne l'aurait révélé au monde, car les démons chassés, les malades guéris, les morts ressuscités, sont peu de chose pour un Dieu, puisque des hommes en ont fait autant!

Ainsi parlait le païen; il aurait voulu aller plus avant. On interrompit son discours et on se sépara, avec le projet d'interroger sur ce point des personnes éclairées, afin de ne pas s'aventurer légèrement dans le secret des divins mystères. C'est pour la solution de ces problèmes que Volusien écrivit à l'évêque d'Hippone : « Votre renommée, lui disait-il, « est intéressée à la solution de ces difficultés; « l'ignorance se tolère en d'autres prêtres, sans « dommage pour la religion; mais quand « on vient consulter l'évêque Augustin, on « est fondé à croire que tout ce qu'il ne sait « pas n'est point dans la loi. »

Marcellin, que nous avons vu présider la conférence de Carthage, écrivit[2] à Augustin pour appuyer la demande de Volusien; il suppliait l'évêque de résoudre pour le compte de plusieurs païens les difficultés sur le mystère de l'incarnation, et surtout d'avoir en vue ceux qui ne reconnaissaient dans les œuvres de Jésus-Christ rien de supérieur aux œuvres d'Apollonius et d'Apulée. Marcellin ajoutait d'autres difficultés proposées par Volusien lui-même. Pourquoi, disait Volusien, pourquoi Dieu, s'il est le même que celui qui était adoré sous l'Ancien Testament, veut-il maintenant un nouveau culte? Il y a du désordre et de l'injustice à changer ce qui est bon. La diversité du culte de l'ancienne loi et de la loi nouvelle nous donne l'idée d'un Dieu inconstant et léger. Volusien disait encore que la doctrine de Jésus-Christ ne saurait convenir aux Etats, puisqu'elle défend de rendre le mal pour le mal, et qu'elle nous ordonne, après avoir été frappés sur une joue, de tendre l'autre, et de donner notre manteau quand on veut nous ôter notre robe, etc. La pratique des maximes de la religion chrétienne serait donc funeste aux empires. Toutes ces difficultés avaient été proposées en présence d'un des principaux habitants des environs d'Hippone; celui-ci parlait avec ironie du génie d'Augustin, qu'il accusait de n'avoir pu répondre suffisamment à ces mêmes questions. Marcellin conjure l'évêque de traiter ce sujet sérieusement, parce que beaucoup de gens attendent la réponse : « Au temps où nous sommes, dit Marcellin, vous ne pouvez rien faire de plus utile à l'Eglise. »

Augustin répondit[1] à Volusien; c'était répondre aux païens ses contemporains. Cette lettre si vivement désirée est complète; l'évêque nous apprend qu'en ce moment il se trouvait assez libre des affaires du dehors; il était heureux d'employer son loisir à la solution de difficultés qu'il avait lui-même appelées.

Augustin reproche à Volusien de lui avoir adressé trop de louanges; quoique ces louanges naissent d'un grand fonds d'amitié, il les repousse et prie le frère d'Albine de les lui épargner.

« Telle est, dit-il, la profondeur des lettres « chrétiennes, que j'y découvrirais chaque jour « de nouvelles choses, lors même qu'avec un « meilleur génie et avec l'application la plus « soutenue j'y aurais consacré tout mon temps « depuis ma première enfance jusqu'à l'ex- « trême vieillesse; on ne rencontre pas ces « grandes difficultés pour arriver à compren- « dre ce qui est nécessaire au salut; mais « après que chacun y a vu sa foi, sans la-

[1] Lettre 135. — [2] Lettre 136.

[1] Lettre 137.

« quelle il n'y a ni piété ni bonne vie, il reste « à pénétrer tant de choses obscurcies par les « ombres des mystères; une si profonde sa- « gesse est cachée, non-seulement dans les « paroles des Ecritures, mais encore dans ce « qu'elles expriment, que les esprits les plus « pénétrants, les plus désireux d'apprendre, « et qui ont passé le plus d'années à cette étude « éprouvent la vérité de ce mot de l'Ecclésias- « tique : *Lorsque l'homme croira avoir fini, il « ne fera que commencer* [1]. »

Augustin reprend ensuite une à une toutes les questions. Dieu, en se faisant homme, n'a pas pour cela abandonné le gouvernement de l'univers; il n'en a pas transporté le soin dans le corps qu'il a revêtu. Ce sont là des conceptions grossières. Quand on dit que Dieu remplit l'immensité, ce n'est pas à la façon de la lumière, de l'air ou de l'eau. Il est partout, sans qu'aucun lieu le contienne; il vient sans sortir d'où il était; il s'en va sans sortir d'où il vient. Si l'homme ne comprend pas son Dieu, s'il le méconnaît, qu'il se considère lui-même. L'âme ne vit que dans son corps, et pourtant elle sent ce qui est hors de son corps. Nous voyons les astres semés dans le ciel si loin de nous; or, voir n'est-ce pas sentir? Faudra-t-il dire pour cela que l'âme est dans le ciel aussi bien que dans son corps, ou qu'elle sent au delà du lieu où elle vit? Voilà déjà un mystère que nous offre le sens de la vue. Il en est de même de l'ouïe, qui entend du bruit au loin, et qui nous fait vivre en quelque sorte là où nous ne sommes pas. Que sera-ce si nous réfléchissons à l'action de notre âme, intelligence pure qui s'élance à travers l'infini? Pouvons-nous alors trouver incroyable que le Verbe divin ait pris un corps semblable au nôtre, sans rien perdre de son immortalité et de sa nature éternelle, sans déchoir de sa puissance, sans abandonner le soin et le gouvernement de l'univers, sans sortir du sein de son père, c'est-à-dire de cette lumière inaccessible où il habite en lui et avec lui? Ce Verbe, cette parole ineffable de Dieu, gardez-vous de la concevoir comme une parole qui passe.

Le Verbe de Dieu demeure ce qu'il est; il est tout entier partout. Dire qu'il vient ou qu'il s'en va, c'est dire qu'il se montre ou qu'il se cache; visible ou caché, il est toujours présent comme la lumière est présente aux yeux d'un aveugle aussi bien qu'aux yeux d'un homme clairvoyant, comme la même voix est présente aux oreilles d'un sourd aussi bien qu'aux oreilles d'un homme qui entend. La parole humaine demeure ainsi entière; elle est entendue d'une seule personne, comme de deux personnes, comme d'une multitude, sans que le son de la voix se partage entre tous et se distribue à la manière de l'argent ou de la nourriture. Pourquoi donc le Verbe de Dieu, qui subsiste éternellement, ne serait-il pas à l'égard de toute chose ce qu'est à l'égard des oreilles la parole fugitive de l'homme?

Le peu d'étendue du corps de Jésus-Christ enfant ne doit donc pas nous faire craindre qu'une aussi grande majesté que celle de Dieu y ait été resserrée; la grandeur de Dieu n'est pas une grandeur d'étendue, mais de vertu et de puissance; aussi s'est-il plu à faire éclater ses merveilles dans les plus petites choses. Sa providence n'a-t-elle pas donné un sentiment plus exquis aux fourmis et aux abeilles, qu'aux ânes et aux chameaux? N'a-t-elle pas donné à un aussi petit organe que la prunelle la vertu de parcourir en un moment la moitié du ciel? C'est cette puissance qui a fait sortir le corps d'un enfant du sein de Marie, sans porter atteinte à sa virginité, comme plus tard elle fit entrer dans le cénacle, les portes fermées, ce même corps devenu grand.

L'Homme-Dieu, en se soumettant à toutes nos infirmités, a voulu prouver qu'il était véritablement homme, ce qui n'a pas empêché les opinions hérétiques contre sa nature humaine. Dieu a élevé l'homme jusqu'à lui, mais sans sortir de lui-même et sans cesser d'être ce qu'il est. Ceux qui demandent raison de ce mystère devraient nous expliquer auparavant notre propre nature. De même que la personne d'un homme est l'union d'une âme et d'un corps, de même la personne du Christ est l'union d'un Dieu et d'un homme. La première merveille s'accomplit tous les jours pour multiplier le genre humain; la seconde s'est accomplie une seule fois pour le sauver. Le Verbe de Dieu est venu instruire les hommes en confirmant les paroles des prophètes, en confirmant aussi ce que les philosophes et les auteurs païens avaient dit de vrai. Les hommes étaient tourmentés du désir d'arriver à Dieu, mais ils avaient imaginé l'entremise et le culte des puissances aériennes, des démons qui se faisaient passer pour anges de lumière. Jésus-Christ leur enseigna qu'on pouvait aller à Dieu

[1] Ecclésiastique, XVIII, 6.

sans recourir à des puissances intermédiaires; il leur apprit que Dieu était si près d'eux et si accessible à leur piété, qu'il daignait s'unir à l'homme.

Quant aux œuvres de Jésus-Christ et aux œuvres de ceux qui l'ont précédé, voici les pensées d'Augustin. Apulée s'est défendu de magie. Les magiciens d'Egypte furent vaincus par Moïse. Le législateur et les prophètes du peuple hébreu ont annoncé la venue de Jésus-Christ; ils n'en parlaient pas comme d'un personnage qui dût les égaler ou les surpasser en miracles, mais comme du Seigneur et du Dieu de tous, fait homme pour l'amour des hommes. Si Jésus-Christ a opéré des miracles pareils à ceux des prophètes, c'est qu'il lui convenait d'accomplir par lui-même ce qu'il avait fait par eux. Mais le Sauveur accomplit des merveilles qui lui furent particulières : il naquit d'une vierge, il se ressuscita lui-même, il monta au ciel. De tels signes ne suffisent-ils pas pour prouver un Dieu ? Le Verbe n'a pas créé un monde nouveau en témoignage de sa puissance divine, mais il a fait quelque chose de plus grand peut-être que d'avoir fait un nouveau monde : en s'unissant à l'homme, il lui a donné une vierge pour mère, il a passé de la mort à l'immortelle vie et s'est élevé au-dessus des cieux! Cela n'est pas arrivé, dira-t-on. Mais alors que répondre à ceux qui méprisent les miracles ordinaires et refusent de croire les plus grands?

L'évêque d'Hippone raconte en quelques mots l'origine du peuple hébreu, sa multiplication merveilleuse en Egypte, son établissement dans le pays de promission, l'avènement du Sauveur prédit de point en point, les travaux, les espérances, les persécutions des premiers chrétiens qui se répandent jusqu'aux extrémités de la terre. Les chrétiens obscurs, ignorants, grossiers, instruisent les plus illustres génies, triomphent des orateurs les plus élégants. « Au milieu de l'alternative des mal-« heurs et des prospérités des temps, dit Au-« gustin, ils ne cessent de pratiquer la patience « et la tempérance ; le déclin du monde, à ces « époques extrêmes, l'approche du dernier « âge sollicité par la lassitude des choses hu-« maines, ne font que redoubler leur foi, parce « que cela aussi a été prédit : ils attendent l'é-« ternelle félicité de la cité céleste. »

L'évêque rappelle ensuite la dispersion des juifs, la naissance des hérésies qui se couvrent cependant du nom de Jésus-Christ, et s'écrie que nul esprit réfléchi ne saurait se méprendre sur le caractère d'événements semblables. Les livres des philosophes et les lois des plus sages républiques n'offrent rien de comparable à ces deux préceptes qui, d'après Jésus-Christ, renferment la loi et les prophètes : « Vous aimerez « le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, « de toute votre âme et de tout votre esprit, et « votre prochain comme vous-même. » Le langage des livres saints, si l'on excepte les passages où se rencontrent de mystérieuses profondeurs, est le langage d'un ami qui s'adresse à un ami ; lorsque l'Ecriture se cache sous des figures, elle ne cesse pas d'être simple; elle n'emprunte pas ses expressions de ce qu'il y a de plus savant et de moins connu, ce qui pourrait effrayer les personnes de peu de savoir, comme on voit les pauvres n'oser approcher des riches, quand trop de magnificence les environne. Les obscurités de l'Ecriture cachent des vérités exprimées clairement en d'autres passages ; elles ont pour but d'exciter en nous le goût de la vérité qui s'affaiblirait dans une étude trop facile. Nous nous sentons entraînés à déchirer les voiles qui s'offrent à nous, et les vérités ainsi découvertes nous deviennent nouvelles, quoique nous les connaissions déjà.

Nous avons reproduit avec soin tout ce qu'il y a de remarquable et d'important dans cette belle lettre à Volusien. Le lecteur a dû être frappé de la manière dont l'évêque d'Hippone rend compte du mystère de l'Incarnation. Quelle magnifique abondance d'images pour faire toucher aux plus petites mains les plus hautes vérités du monde religieux ! Il est impossible d'imaginer plus de clarté avec autant de profondeur. Augustin marche d'un pas ferme à travers la nuit du mystère, comme si tous les anges du ciel éclairaient sa course. La réponse à Volusien fut un événement ; elle détermina sans doute la conversion de plus d'un païen. Il est des chrétiens de notre temps qui sont aussi chancelants sur le mystère d'un Dieu fait homme que les païens du temps d'Augustin, et la parole du grand évêque ne leur sera pas inutile.

Il restait à résoudre les objections renfermées dans la lettre de Marcellin sur l'abolition de l'ancienne loi, sur la doctrine évangélique qu'on supposait contraire au bien des empires, sur la supériorité des miracles d'Apollonius et d'Apulée. Augustin répondit[1] à Marcellin.

[1] Lettre 138.

On ne doit pas, dit-on, changer ce qui est bon et surtout ce que Dieu a fait. Le changement d'une chose ne suppose pas qu'elle soit mauvaise, mais seulement qu'elle ne convient plus. La vie de l'homme et la vie des empires sont pleines d'exemples de cette vérité. Dieu, qui connaît l'homme mieux que l'homme ne se connaît lui-même, n'a pas voulu révéler tout de suite le dernier mot de sa loi religieuse ; il s'est borné à faire pressentir et prophétiser la perfection de la loi ; il a proportionné ses révélations aux besoins et aux progrès de ses créatures. Tout immuable qu'il est, Dieu, selon chaque époque et chaque révolution, ajoute et enlève, abolit, augmente et diminue, jusqu'à ce que le cours des siècles, en formant toute chose selon les divers temps, et coulant avec un ordre admirable comme un grand et harmonieux poëme, s'achève et nous fasse passer de cette vie, qui est le temps de la foi, à la pleine contemplation de Dieu. Cette pensée d'Augustin, que nous avons retrouvée plus d'une fois dans ses livres, est d'une frappante beauté : on ne peut juger de plus haut les révolutions humaines et les œuvres de Dieu. L'évêque d'Hippone dit qu'un homme ne serait pas accusé de légèreté ni d'inconstance pour faire autre chose le matin et autre chose le soir, autre chose ce mois et cette année, autre chose un autre mois et une autre année : de même on ne saurait reprocher à Dieu d'avoir demandé des sacrifices différents dans les premiers et les derniers temps du monde ; il n'a fait que placer dans la variété des âges et pour l'instruction des hommes des institutions mystérieuses, conformes aux mœurs et aux besoins des siècles. Mais ces changements divers se trouvaient, dès le commencement, dans les desseins de Dieu.

Les païens, qui soutenaient l'incompatibilité de la pratique chrétienne avec le gouvernement des empires, n'étaient pas difficiles à réfuter. Augustin passe en revue les diverses objections. L'oubli des injures exclurait-il l'ordre dans la cité ? Mais les historiens latins[1] n'ont-ils pas parlé des vieux Romains qui aimaient mieux pardonner les injures que d'en tirer vengeance ? De tels sentiments les ont-ils empêchés de faire d'une république petite et pauvre la plus grande et la plus riche république de l'univers ? Cicéron[2], louant les mœurs de César, n'a-t-il pas dit que César n'oubliait que les injures ? Ce noble dédain pour la vengeance, c'est ce que l'Evangile appelle *ne pas rendre le mal pour le mal*. Quelle heureuse et puissante république que celle où tous les citoyens mettraient constamment en pratique l'oubli du mal ! L'union des cœurs serait le fondement d'une république vraiment chrétienne ; cette union n'eût pas été possible chez les païens, qui adoraient des dieux en guerre les uns contre les autres. Il ne faut pas prendre à la lettre ces préceptes de l'Evangile : Si on vous frappe sur une joue, tendez l'autre joue ; si on veut vous ôter votre robe, donnez encore votre manteau ; si quelqu'un veut vous forcer de faire mille pas avec lui, faites-en deux mille : le but de ces préceptes, c'est de nous porter à la patience et de nous inviter à vaincre le mal par le bien.

D'ailleurs, une telle manière de supporter les outrages ou les violences serait une grande leçon qui porterait infailliblement des fruits d'union et de fraternité parmi les hommes. Ce qui prouve qu'il suffit de pratiquer l'enseignement moral de l'Evangile, c'est que Jésus-Christ lui-même n'a pas suivi à la lettre ces préceptes ; frappé sur une joue chez le grand-prêtre, il a dit : « Si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous ? » Saint Paul frappé par l'ordre du prince des prêtres, lui répondit : « Dieu « vous frappera, muraille blanchie ! » Sous l'inspiration évangelique, la guerre elle-même pourrait garder de la charité : on ne ferait la guerre que pour ramener les vaincus à la justice. L'Evangile n'a pas interdit la profession des armes. Saint Jean, répondant aux soldats qui viennent le consulter, se borne à leur dire : « Ne faites ni violence ni fraude, et contentez-vous de votre paye. » Qu'on nous donne une république composée de chrétiens remplissant tous leurs devoirs : on aura l'ordre, l'honneur et la prospérité.

L'évêque d'Hippone ne dit qu'un mot d'Apulée dont les païens d'Afrique voulaient placer les miracles au-dessus des miracles de Jésus-Christ. On prétend qu'Apulée accomplit de grandes merveilles par la force de la magie ; or, Apulée a déployé beaucoup d'éloquence pour prouver qu'il n'a jamais été magicien. Augustin fait observer que le philosophe de Madaure, malgré le merveilleux pouvoir qui lui est attribué, ne put jamais parvenir à aucune charge dans la république, à aucune dignité

[1] Salluste.
[2] Pro Ligario.

dans la magistrature ; il lui fallut vaincre, à force d'éloquence, une rude opposition pour arriver seulement à se faire dresser une statue dans la ville d'Oca, où il s'était marié.

Ainsi la parole d'Augustin éclairait et secouait le paganisme ; elle renversait les objections dont s'armait le mauvais vouloir ou l'ignorance, triomphait des hésitations, fortifiait les bonnes résolutions naissantes et obligeait toutes les renommées, toutes les doctrines anciennes, toutes les philosophies à courber la tête devant le Christ. Quelques années auparavant, un autre grand évêque, Chrysostome[1], parlant du haut de sa chaire de Constantinople, avait pu s'écrier avec vérité : « Que sont devenues les philosophies de Platon et de Pythagore et des maîtres d'Athènes ? elles sont « vaincues. Que sont devenues les doctrines « des pêcheurs et des fabricants de tentes ? « Elles éclatent plus que la lumière du soleil, « non pas seulement en Judée mais chez les « peuples barbares. »

A la même époque où le génie d'Augustin expliquait ou justifiait le Christianisme auprès des païens dont le cœur flottait encore incertain, sa charité veillait sur le sort des donatistes vaincus à Carthage. Il recommandait à Marcellin [2] de se ressouvenir qu'il était un juge chrétien et qu'il devait être à la fois juge et père. Il y a des crimes de circoncellions à punir, mais l'humanité impose des devoirs. Ces crimes doivent être regardés, moins comme des sujets de vengeance, que comme des plaies qu'il faut guérir. Augustin invite Marcellin à continuer à ne faire usage ni des chevalets ni des ongles de fer, ni du feu, pour arracher la vérité de la bouche des coupables, mais à se contenter des verges, châtiment dont les pères usent envers leurs enfants, les maîtres envers leurs écoliers et *souvent même les évêques dans les affaires qui se traitent devant eux*. Ce dernier détail nous donne quelque idée de la justice épiscopale dans ces temps où beaucoup d'affaires se traduisaient devant les évêques.

Augustin écrivait dans les mêmes sentiments au proconsul Apringius. Des circoncellions et des clercs donatistes avaient attaqué deux prêtres catholiques d'Hippone, Restitute et Innocent ; ils avaient assommé l'un dans une embuscade, et enlevé l'autre de sa maison pour lui arracher un œil et lui couper un doigt avec une pierre tranchante. Les coupables avaient avoué leur crime ; Augustin supplie le proconsul, au nom de la miséricorde de Jésus-Christ, de ne pas les punir de mort. Il lui répugne que la justice rende le mal pour le mal avec des chrétiens, et demande que les coupables ne reçoivent ni la mort ni aucune mutilation. On pourrait les condamner à quelque ouvrage utile. Augustin va jusqu'à dire que si les coupables sont trop sévèrement punis, il s'en plaindra et en appellera.

L'évêque d'Hippone, infatigable dans sa miséricorde, s'adressa aussi à Marcellin[1]. Il demandait les actes, c'est-à-dire les déclarations mêmes des coupables pour les faire lire dans son église d'Hippone, afin de porter la lumière dans l'esprit de ceux qui garderaient des illusions sur le parti de Donat. Si le proconsul refuse d'avoir égard à sa prière, Augustin demande qu'on laisse au moins les coupables en prison, pour qu'il ait le temps d'obtenir leur grâce. L'Eglise tire sa gloire des souffrances des serviteurs de Dieu ; le sang des ennemis ôterait au martyre quelque chose de sa splendeur. Augustin parle des affaires de toute nature dont sa vie est accablée, et qui l'enlèvent à ses travaux.

Après la lecture de ces passages et de tant d'autres qui ont été reproduits dans cet ouvrage, croirait-on que des écrivains modernes aient essayé de montrer Augustin comme un homme dur, impitoyable envers les hérétiques, comme le *patriarche des chrétiens persécuteurs*[2] ? La charité chrétienne, dans sa plus tendre et plus persévérante énergie, a été transformée en un fanatisme cruel ! On a vu de la colère et de la haine dans cette âme pleine d'amour pour les hommes, et d'où s'échappent avec une prodigieuse abondance tous les trésors d'une douce pitié. Oh ! combien nous serons payé de notre laborieuse tâche, si nous parvenons à dissiper des préventions, à rectifier des erreurs sur le caractère du grand évêque d'Hippone, si nous faisons aimer ce doux et bienveillant génie autant qu'il mérite de l'être !

[1] Sancti Chrysostomi opera, t. XII, p. 512.
[2] Lettre 133.

[1] Lettre 139.
[2] Barbeyrac, Préf. du *Traité du droit de la nature et des gens*, traduit de Puffendorf.

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME.

—

Commencements du pélagianisme. — Pélage et Célestius. — Concile de Carthage en 412. — Le Traité des mérites et de la rémission des péchés, et la Lettre sur le Baptême des enfants.

Augustin a attaché son nom à la défense de la vérité dans ce qu'elle offre de plus important et de plus haut. Nous l'avons vu aux prises avec le manichéisme : il s'agissait de la nature de Dieu et de la création du monde ; il s'agissait de cette grande question de l'origine du mal qui a tant tourmenté la pauvre tête humaine. Puis il s'est armé contre le donatisme, qu'il a terrassé après tant de laborieuses luttes. Le donatisme était une question africaine, une question purement locale, mais il se liait aux principes les plus fondamentaux de la foi chrétienne : l'unité, l'universalité. Le donatisme supprimait d'un côté la tradition catholique et les antiques promesses faites à toutes les nations ; de l'autre, il supprimait la miséricorde envers les faibles, la fraternelle compassion pour les fautes, et introduisait dans l'Evangile toute la dureté du génie africain. On peut dire qu'Augustin fut un vivant miracle de bonté ; Africain lui-même, il sauva l'Eglise de son pays de ses propres violences. Pour que nulle erreur capitale ne demeure sans garder l'empreinte de ses coups, l'évêque d'Hippone, avant de quitter ce monde, frappera l'arianisme qui niait la divinité de Jésus-Christ ; mais dès ce moment Augustin va tourner ses forces contre une doctrine dont le triomphe eût été l'anéantissement de la religion chrétienne. Nous voulons parler du pélagianisme ; Augustin le combattra pendant vingt ans, il en triomphera, et son dernier effort sur la terre sera un dernier coup porté contre les pélagiens.

L'homme éprouve de la joie à se grandir lui-même ; il lui plaît de faire illusion à sa faiblesse par l'énergie de sa volonté. Il nous en coûte tant de confesser notre infirmité, notre impuissance, la stérilité de la plupart de nos efforts ! Les jours de l'homme (il est triste de le dire) sont comme de perpétuelles funérailles de nobles désirs et de beaux élans. « Le « corps rabat la sublimité de nos pensées, dit « Bossuet [1], et nous attache à la terre, nous « qui ne devrions respirer que le ciel. » La philosophie du Portique ou le stoïcisme fut une magnifique flatterie adressée à l'orgueil humain ; Zénon, dont la gloire est d'avoir établi vigoureusement la loi du devoir, exagéra nos forces en enseignant à l'homme qu'il pouvait se suffire à lui-même. Il fut un prodige d'audace, et c'est par là qu'il a régné. Zénon se rendit agréable aux hommes en leur donnant des préceptes supérieurs à leur nature ; et comme son but était de les pousser à la vertu, il eut pour complice quelque chose qu'on pourrait appeler le beau côté de l'orgueil. — Un de ses disciples [2] lui disait dans un hymne en son honneur, après sa mort : « De ta mâle raison, de ton génie auda- « cieux naît une doctrine, mère de l'intrépide « liberté. » Cette *intrépide liberté* était une sorte de toute-puissance pour triompher des épreuves de la vie et accomplir le bien. La vertu austère et superbe, puisée aux sources du Portique, devint, aux mauvais jours de Rome, un asile contre les oppresseurs. Le *Manuel* d'Epictète et le traité des *Devoirs* de Cicéron furent écrits pour l'honneur du stoïcisme.

Il y avait dans la doctrine de Zénon une sorte de pressentiment de l'austérité chrétienne : ce mépris des joies de la terre et des voluptés sensuelles prophétisait l'Evangile. Aussi ne sommes-nous pas étonné de voir, vers la fin du second siècle, le Sicilien saint Pantène, le maître de saint Clément d'Alexandrie, surnommé, à cause de sa douce élo-

[1] *Traité de la concup.*, chap. 2.
[2] Zenodote.

UNIVERSITÉ SÉMINAIRE

quence, l'*Abeille de la Sicile*, passer des doctrines de Zénon à la croix de Jésus-Christ. A son retour des Indes, où il était allé prêcher l'Evangile, Pantène, simple catéchiste à l'école chrétienne d'Alexandrie, dont il avait été le chef avant saint Clément, protégea la première jeunesse d'Origène ; il exerça sans doute quelque influence sur l'esprit du fils de Léonide, et peut-être Origène lui emprunta-t-il, en les exagérant, ces idées plus zénoniennes que chrétiennes, développées dans le traité des *Principes*, qui l'ont fait regarder comme un des Pères du pélagianisme [1]. La philosophie stoïcienne s'était mêlée aux sentiments évangéliques dans les monastères d'Orient; un cénobite grec du quatrième siècle, saint Nil, disciple de saint Chrysostome, crut pouvoir livrer à ses frères de la solitude le *Manuel* d'Epictète, moyennant quelques suppressions ou corrections ; un célèbre moine de la même époque, Evagre de Pont, qui vécut sous la discipline de Macaire au monastère de Nitrie, tomba dans l'erreur stoïcienne, si nous en croyons saint Jérôme et saint Jean Climaque. L'orgueil du génie grec avait ainsi pénétré dans les déserts de la Thébaïde, auprès de ces hommes accoutumés à triompher de leur nature.

Durant ce quatrième siècle, de sourdes rébellions contre le dogme du péché originel se montrent en Orient. Un évêque de Mopsueste, Théodore, né à Antioche, écrivain ecclésiastique des plus féconds, et dont il n'est resté qu'un seul ouvrage [2], produisit, sur la déchéance primitive, des doctrines qui furent repoussées par la piété catholique contemporaine. Enfin ces doctrines arrivèrent, pour la première fois, dans le monde chrétien d'Occident, avec Rufin le Syrien, disciple de l'évêque Théodore et ami de saint Pammaque. Rufin trouva à Rome l'homme qui devait leur donner son nom : cet homme était Pélage. Anastase occupait alors la chaire de Saint-Pierre.

Si nous écartons les fabuleuses narrations des écrivains anglais, il nous restera peu de choses sur l'origine de Pélage : tout ce que nous savons, c'est qu'il sortit de la Grande-Bretagne; nous ignorons même son nom véritable ; *Pélage* n'est que la traduction grecque d'un surnom (*Morgan*) qui veut dire *mer* en langue celtique. On a disserté pour savoir si Pélage était moine ou laïque. Nous pouvons conclure des indications contemporaines qu'il était moine, sans appartenir à aucun degré de la cléricature. Et c'est parce que Pélage n'était pas ecclésiastique qu'Orose n'aurait pas voulu le voir assis dans une assemblée de prêtres au concile de Diospolis, en 415. Augustin est celui de tous les contemporains qui paraît avoir jugé Pélage avec le plus d'impartialité ; le calme de son esprit lui permettait de rendre justice à tous. L'évêque d'Hippone accorde à l'*homme de la mer* un génie subtil, pénétrant et fort, une ardente et véhémente éloquence. Pélage parlait avec puissance, et pourtant il parlait difficilement ; son élocution était aussi laborieuse que son style, qui manquait de charme et d'élégance, et révélait peu d'étude des belles-lettres. Aussi pense-t-on que Pélage emprunta une plume plus littéraire et plus élégante que la sienne pour rédiger la lettre adressée à la vierge Démétriade ; on l'a tour à tour attribuée à saint Augustin, à saint Ambroise et à saint Jérôme.

Le moine breton avait une grande taille et une structure herculéenne ; saint Jérôme, qui cédait parfois au désir de diminuer le mérite de ses adversaires, l'appelle un chien des Alpes, gros et gras, plus capable d'écraser par sa pesanteur que de déchirer par ses morsures, et le représente comme appesanti par la nourriture écossaise [1] ; Orose, qui avait beaucoup vu Pélage en Palestine, en a parlé dans son Apologétique [2] ; le portrait qu'il en trace est assez conforme aux couleurs de saint Jérôme. Il nous apprend que Pélage était eunuque et borgne, qu'il portait fièrement la tête sur de larges épaules, et que, grâce à l'usage immodéré du vin et des viandes, il avait une face pleine et luisante. Orose voit dans Pélage un Goliath d'un prodigieux orgueil, fier de sa corpulence, se croyant capable de tout faire par lui-même, chargé de riches vêtements, et cherchant la perfection d'une vie sans tache au milieu des douceurs de la table et du sommeil. Nous trouvons dans le recueil des *Lettres* de saint Isidore de Peluse une lettre écrite à un moine appelé Pélage ; le pieux et savant solitaire égyptien accuse ce moine d'intempérance et lui reproche

[1] Origène a dit pourtant dans son VIIe livre contre Celse : « La nature humaine n'est pas suffisante à chercher Dieu en quelque façon « que ce soit, et à le nommer même, si elle n'est aidée de celui-là « même qu'elle cherche. »

[2] Le *Commentaire sur les Psaumes*.

[1] Scotorum pultibus prægravatum. Præf. in Jerem.

[2] Apol. *De arbitrii libertate*. C'est en 415 ou 416 qu'Orose jugeait ainsi Pélage.

une vie vagabonde de monastère en monastère. Saint Jean Chrysostome écrivait en 407 : « Le moine Pélage m'a causé une grande dou-« leur, etc. » Si ce Pélage est l'hérésiarque breton, il s'était montré de bonne heure dans les pays d'Orient. Ce qu'il y a de mieux attesté, c'est son long séjour à Rome. Saint Jérôme l'y avait vu sous le pontificat de Damase. Pélage, par l'origine de l'Église de son pays, avait subi l'influence grecque ; il parlait grec lui-même, et peut-être avait-il lu les ouvrages des disciples de Zénon ; il était préparé à recevoir, sur la nature de l'homme, les opinions d'Origène, de Théodore de Mopsueste et de Rufin le Syrien. Celui-ci dut être étonné de la prompte adhésion de Pélage à ses doctrines.

La vie de Pélage à Rome gardait toutes les apparences d'une vie chrétienne. Sa prédication, à la fois touchante et pleine de feu, lui avait fait une renommée. C'est ainsi que le moine breton obtint d'abord l'amitié des plus illustres et des plus saints personnages de son temps, Augustin, Paulin de Nole, Jean Chrysostome, etc., avec lesquels il correspondait. Deux jeunes gens, Timase et Jacques, s'étaient consacrés à Dieu d'après les exhortations de Pélage. Il connut Rufin à Rome, probablement dans l'année 400, et commença, quatre ou cinq ans après, à répandre secrètement l'erreur nouvelle sous le voile d'une fausse vertu. Son hypocrisie fit accepter le poison à plusieurs dames romaines. Trois livres sur la foi de la Trinité et un livre de morale intitulé les *Eulogies*[1], écrits en latin, avaient établi la réputation de Pélage en 404. Quelques paroles tirées des *Confessions* d'Augustin, citées avec éloge par un évêque, devant le moine breton, lui arrachèrent le secret de sa pensée : « Seigneur, « disait le pontife d'Hippone, commandez-nous « ce que vous voulez, mais accordez-nous ce « que vous nous commandez[2]. » Ces mots avaient excité l'indignation de Pélage ; ainsi le *serpent breton*, comme l'appelle saint Prosper[3], se découvrait à l'occasion d'un écrit de l'homme qui devait l'écraser.

Toutefois Pélage semait son erreur avec habileté et discrétion ; il reniait au besoin les disciples qu'il avait mis en avant. Il quitta Rome peu de temps avant la conquête d'Alaric, se rendit en Sicile où il enseigna sa doctrine, et toucha aux rivages d'Hippone à la fin de l'année 410 ; il ne fit que passer dans cette ville et n'y prêcha point, comme s'il eût voulu respecter le siége d'Augustin absent. Le grand docteur, qui avait désiré voir Pélage avant d'écrire contre ses erreurs, était retenu à Carthage par les préparatifs de la conférence solennelle avec les donatistes ; il le vit dans la capitale de l'Afrique au commencement de l'année 411 ; le moine breton ne fit qu'un court séjour à Carthage ; il s'en alla en Egypte et en Palestine. C'est à cette époque, à la fin de 411 ou au commencement de 412, que nous placerons une courte lettre d'Augustin[1] adressée à Pélage en réponse aux louanges dont celui-ci l'avait comblé. L'évêque d'Hippone remercie le moine breton de l'amitié qu'il lui a témoignée, il lui souhaite les biens éternels et se recommande à ses prières. Mais nous croyons reconnaître dans ces lignes rapides une sorte de réserve, le simple accomplissement d'un devoir de politesse et comme une crainte secrète de trop s'avancer.

Pélage n'avait pas été seul à produire à Rome des doctrines qui renversaient la base chrétienne ; il avait pour compagnon, dans cette œuvre de propagation, Célestius, originaire de Campanie, eunuque de naissance[2], esprit vif, sorti du barreau pour entrer dans la vie monastique. Pélage, plus fin et plus adroit que Célestius, enseignait avec d'habiles ménagements ; Célestius niait ouvertement le péché originel dans ses écrits comme dans ses discours, et, grâce à sa hardiesse et à son élocution facile, il s'était placé à la tête[3] des nouvelles doctrines. Il paraît que sa parole manquait de correction, ce qui faisait dire à saint Jérôme que Célestius se promenait, non pas sur les épines des syllogismes, comme le répétaient ses disciples, mais sur les épines des solécismes. Célestius et Pélage étaient partis de Rome en même temps ; le moine de Campanie resta à Carthage pendant que le moine de Bretagne prenait le chemin de l'Orient. Le désir d'être élevé au sacerdoce conduisit Célestius auprès de l'évêque Aurèle ; mais il fut dénoncé au pontife par le diacre Paulin, auteur d'une *Vie de saint Ambroise*, qui avait rempli

[1] Gennade. Saint Jérôme a trouvé des hérésies dans les *Eulogies* de Pélage. Saint Augustin appelle cet ouvrage le livre des *Chapitres*.

[2] *Confessions*, livre x.

[3] Poëme contre les ingrats :

Dogma quod antiqui satiatum felle draconis.
Pestifero vomuit coluber sermone Britannus.

[1] Lettre 146.

[2] Vincent de Lerins l'appelle à cause de cela : *prodigiosus*. *Commonit.*, chap. 34.

[3] Saint Jérôme.

les fonctions de procureur de l'Eglise de Milan. L'évêque de Carthage devant lequel Paulin avait accusé Célestius, assembla dans cette ville un concile pour juger la question.

Célestius soutenait qu'Adam avait porté seul le poids de son péché, et que l'homme en naissant se trouve dans le même état qu'Adam avant sa chute; tout en niant que la faute d'Adam eût passé dans sa postérité, il pensait que les enfants devaient recevoir la rédemption par le baptême, ce qui impliquait contradiction : la rédemption sans la rémission d'aucun péché n'a pas de sens. Célestius soutint aussi à Carthage que le premier homme avait été créé mortel; que, même en demeurant innocent, il aurait connu le trépas, et qu'ainsi la mort n'était point pour l'homme une suite de la prévarication d'Adam. Selon lui, l'ancienne loi ouvrait le royaume des cieux aussi bien que la loi nouvelle; avant l'Evangile, il s'était rencontré des hommes sans péché. Telles sont les opinions sur lesquelles dut se prononcer le concile de Carthage, tenu au commencement de l'année 412.

Les doctrines de Célestius furent condamnées. Voici le principal canon [1] de ce concile : « Quiconque dit qu'il ne faut point baptiser les « petits enfants nouvellement nés, ou qu'il les « faut baptiser en la rémission des péchés, « sans qu'ils tirent d'Adam un péché originel « qu'on doive expier par la régénération, d'où « il s'ensuit que la forme du baptême qu'on « leur donne en la rémission des péchés n'est « pas véritable, mais fausse, qu'il soit ana- « thème. » Célestius, frappé d'excommunication, en appela au jugement de l'évêque de Rome; toutefois, au lieu d'aller droit au pape Innocent Ier, il se dirigea vers Ephèse, où il reçut la prêtrise en trompant la bonne foi de l'évêque; chassé d'Ephèse après avoir été reconnu, il prit la route de Constantinople, d'où l'expulsa l'évêque Atticus; d'expulsion en expulsion, il retourna à Rome, où le pape Innocent confirma le jugement du concile de Carthage. Nous le verrons plus tard surprendre la protection passagère du pape Zozime.

Augustin ne put assister au concile de Carthage qui condamna Célestius. Mais, selon la remarque de Bossuet [2], il avait jeté les fondements de la condamnation des pélagiens dans un sermon [3] prononcé à Carthage peu de temps auparavant. « Il ne faut point, disait Augustin, « mettre en question s'il faut baptiser les en- « fants : c'est une doctrine établie il y a long- « temps avec une souveraine autorité dans « l'Eglise catholique. Les ennemis de l'Eglise « en demeurent d'accord avec nous, et il n'y a « point en cela de question. » Augustin ajoutait que le baptême était donné en rémission des péchés. « L'autorité de l'Eglise notre mère « le montre ainsi; la règle inviolable de la vé- « rité ne permet pas d'en douter : quiconque « veut ébranler cet inébranlable rempart, cette « forteresse imprenable, il ne la brise pas, il se « brise contre elle... C'est une chose certaine, « une chose établie. On peut souffrir les er- « reurs dans les autres questions qui ne sont « point encore examinées, qui ne sont point « affermies par la pleine autorité de l'Eglise : « on peut dans cette occasion supporter l'er- « reur; mais il ne faut pas permettre d'en « venir jusqu'à renverser le fondement de la « foi. » L'Eglise d'Orient s'accordait sur ce fondement de la foi avec l'Eglise d'Occident, et l'évêque d'Hippone dit dans ce sermon, en termes formels, que « les peuples mêmes au- « raient couvert de confusion ceux qui auraient « osé le renverser. »

L'anathème contre Célestius fut la première condamnation des pélagiens. On commençait par frapper au nom de l'Eglise universelle ce qu'il y avait de plus capital dans ces erreurs, afin de prémunir les peuples.

Après le concile de Carthage, les membres les plus capables du clergé catholique de l'Afrique tournèrent leurs pensées vers ces questions nouvelles. Chacun s'en occupa. Mais au début de la grande lutte, un nom vint retentir sur toutes les lèvres : ce fut le nom d'Augustin. L'admiration de l'Afrique chrétienne désignait l'évêque d'Hippone pour répondre.

On lui envoya de Carthage un relevé des assertions qui avaient blessé les oreilles catholiques, et le Traité *Des Mérites et de la Rémission des péchés* ne tarda pas à paraître. Marcellin était de ceux qui sollicitèrent la plume d'Augustin; le grand docteur lui adressa l'ouvrage contre les pélagiens.

Dans le premier livre de ce Traité, Augustin examine d'abord si la mort a été la peine d'une faute, ou si elle était une condition de la nature de l'homme. Il prouve par l'Ecriture que la sentence de mort a été portée après la désobéissance; Célestius disait qu'il fallait entendre par cette sentence la mort morale qui suit le

[1] Can. 2. — [2] *Défense de la trad. et des S. Pères.* — [3] Serm. 294.

péché ; mais Augustin répond qu'il s'agit de la mort du corps, car Dieu dit à l'homme coupable : « Tu es terre, et tu iras en terre[1]. » Ce n'est pas l'âme qui peut s'appeler poussière. Si le premier homme était demeuré fidèle, il eût gardé son corps, mais ce corps aurait été revêtu d'immortalité; il n'aurait pas eu besoin de passer par la mort pour parvenir à l'heureuse incorruptibilité promise aux saints. Il ne faut pas croire qu'à force de vivre, ce corps, fait de terre, eût subi l'atteinte des ans, et qu'il eût été conduit à la mort par la vieillesse. Si, par la volonté divine, les vêtements et les chaussures des Hébreux ne s'usèrent point dans le désert, quoi de surprenant que le Créateur eût conservé jeune et beau le corps de l'homme resté soumis à sa loi, jusqu'au moment où il lui aurait plu de le faire passer de la terre au ciel? Le témoignage de saint Paul est formel sur la question de la mortalité humaine; le grand Apôtre parle du *corps qui est mort à cause du péché*[2]; il parle aussi du Christ *en qui tous seront vivifiés*[3], et ceci répond à Célestius, qui niait la résurrection spirituelle des hommes par la médiation du Sauveur. Augustin établit avec l'Ecriture que la justification d'un seul a servi à la justification de tous, comme la faute d'un seul avait entraîné la condamnation de tous, et que l'obéissance du Dieu-Homme a réparé le mal accompli par la rébellion du premier homme.

Célestius soutenait à la fois que le baptême remettait le péché, et que la faute d'Adam n'était point retombée sur sa postérité ; l'usage universel de conférer le baptême aux enfants était donc une accusation portée contre eux! Pour échapper à l'interprétation catholique du baptême des enfants, on se jetait dans une interprétation absurde et misérable. Le grand docteur s'arrête, muet d'effroi, devant l'abîme des jugements de Dieu, qui permet qu'un enfant reçoive le baptême, et qu'un autre enfant ne le reçoive pas; il admire la profondeur des trésors de la science divine, qui ouvre et ferme ainsi le céleste royaume sans que les mérites personnels le déterminent. Nous avons un sens trop petit pour discuter la justice des rigueurs de Dieu. Augustin repousse par l'Ecriture l'opinion philosophique qui suppose des fautes et des mérites dans une vie antérieure à la vie présente. Les hommes arrivent avec une intelligence inégale, avec d'inégales dispositions pour le bien, et, si nous voulons expliquer la justice d'en-haut par des conjectures de notre esprit, nous bâtissons des fables. La diversité des vocations humaines est un fait constant devant lequel on ne peut que s'écrier : ô profondeur ! *ô altitudo!* La mission du Christ libérateur, rédempteur, illuminateur, est la seule réponse admissible à tous ces mystères de la destinée de l'homme. Dans un passage tiré d'un *très-petit livre*[1] écrit par l'un de ceux qui enseignaient de *profanes nouveautés*, et cité par l'évêque d'Hippone, il était dit que les enfants morts sans baptême avaient le salut et l'éternelle vie, parce qu'ils n'étaient capables d'aucun péché ; Augustin fait voir avec une surabondance de preuves que la *renaissance*[2] dont parle l'Evangile est une rénovation ; qu'une rénovation implique l'idée de quelque chose de vieux dont on se débarrasse, et que cette vétusté, c'est celle du vieil homme qui doit être crucifié pour faire périr la chair de péché. Jésus-Christ est le médiateur sans lequel nulle réconciliation n'est possible entre Dieu et l'homme tombé.

Le second livre *Des Mérites et de la Rémission des péchés* est une réponse aux opinions qui prétendaient qu'il y avait eu sur la terre et qu'il y aurait encore des hommes exempts de toute faute. « Si nous ne le voulons pas, nous « ne péchons pas, disaient les adversaires. Dieu « ne prescrirait point à l'homme ce qui serait « impossible à l'humaine volonté. » Mais ils ne voient donc pas que, sans un secours surnaturel, toutes les forces de notre vouloir sont quelquefois impuissantes à triompher d'un mauvais désir ! c'est en prévision de cette fatale faiblesse que Dieu faisait dire à son prophète : « Tout vivant ne sera point justifié en votre « présence[3]. » C'est pour cela que le Sauveur lui-même nous a appris à prier, nous a donné des préceptes de miséricorde, et nous a recommandé de dire au père qui est aux cieux : « Par- « donnez-nous nos offenses comme nous par « donnons à ceux qui nous ont offensés; ne « nous induisez pas en tentation, mais déli- « vrez-nous du mal. » Le mal demeure dans notre chair, non point dans notre chair telle qu'elle est sortie des mains de Dieu, mais telle qu'elle a été viciée par une chute primitive.

[1] Genèse, III, 19. — [2] Epit. aux Rom., VII, 10-13. — [3] Corinth., I, XV, 21, 22.

[1] *Libello brevissimo.* Ce petit livre était probablement de Célestius.
[2] Nisi quis renatus fuerit ex aquâ et Spiritu, non intrabit in regnum Dei.
[3] Ps. CXLII, 2.

Dieu, qui est la lumière de l'homme intérieur, nous aide à accomplir le bien. Nous lui disons avec le psalmiste : « Donnez-moi l'intelli-« gence pour que j'apprenne vos commande-« ments [1]. » Ceux qui, confiants dans leur libre arbitre, dédaignent la prière, sont plus enténébrés que le pharisien fier de ses bonnes œuvres et de sa perfection, mais qui rendait au moins grâce au Seigneur de ne l'avoir pas fait comme le reste des hommes. Le pharisien ne souhaitait rien de plus pour son avancement dans la justice ; cependant, par ses actions de grâces, il avouait qu'il avait tout reçu de Dieu.

L'évêque d'Hippone, examinant la question de l'impeccabilité de l'homme ici-bas, établit la différence entre pouvoir ne pas pécher et ne pas pécher. Augustin avoue que l'homme, par son libre arbitre et avec la grâce de Dieu, pourrait ne pas pécher; mais il ne pense pas que cela arrive. « Si nous disons que nous n'avons « pas de péché, nous nous trompons nous-« mêmes, et la vérité n'est point en nous. » Ainsi parlait saint Jean dans sa première épître [2]. « Il n'y a personne de pur, disait Job, non « pas même celui qui n'aura vécu qu'un jour. » On voit sur la terre des hommes justes, grands, prudents, continents, miséricordieux, supportant avec calme les maux du temps, mais ils ne sont point sans péché, et parmi eux il n'en est pas un qui ne songe à recourir à la prière.

Les adversaires invoquaient à leur appui les paroles où le Sauveur veut que nous soyons parfaits, comme notre Père céleste est parfait, et les paroles où le grand Apôtre nous dit qu'il a combattu un bon combat, gardé la foi, achevé sa course, et qu'il lui reste la couronne de justice. Augustin montre avec évidence qu'on ne peut pas conclure de ces passages qu'un homme soit sans péché. Il ajoute que l'homme pourrait mener une vie exempte de faute, mais que l'homme ne le veut pas. L'ardeur de nos désirs se mesure sur la conviction plus ou moins vive où nous sommes que l'objet de nos désirs est un bien. L'ignorance et la faiblesse nous empêchent d'accomplir le bien et de nous abstenir du mal. C'est la grâce de Dieu qui nous révèle ce que notre infirmité nous cache ; elle nous fait trouver une délectation à ce qui ne nous charmait pas auparavant. Il n'est pas de faute humaine dont la cause puisse remonter à Dieu. C'est l'orgueil qui est la cause de tous les vices humains. Pour guérir l'orgueil de l'homme, un Dieu humble est descendu miséricordieusement vers lui. Augustin, dans le deuxième livre, pose les fondements de cette doctrine de la grâce, qui est restée la doctrine de l'Eglise, savoir que toute bonne volonté est un don de Dieu ; que chacune de nos bonnes œuvres est une inspiration de Dieu ; il parle de la *délectation victorieuse* [1] par laquelle nous sommes déterminés à l'accomplissement du bien. Cette doctrine de la grâce, soutenue et développée avec tant de puissance par l'évêque d'Hippone, appartient d'ailleurs à saint Paul, qui disait : « Qu'avez-vous, que vous ne l'ayez « reçu? Si donc vous l'avez reçu, pourquoi « vous en glorifiez-vous, comme si vous ne « l'aviez pas reçu [2] ? »

Augustin explique comment nous sommes morts en Adam et comment nous sommes appelés à ressusciter en Jésus-Christ, et revient avec des formes nouvelles sur des idées déjà exprimées dans le livre précédent. Les ennemis de l'Eglise disaient : « Si la mort du corps « est arrivée par le péché, nous ne devrions « plus mourir après la rémission des péchés « que le Rédempteur nous a accordée. » Augustin répond qu'après la rébellion primitive, l'homme ayant été condamné à manger son pain à la sueur de son front sur une terre qui produirait des ronces et des épines, et la femme ayant été condamnée à enfanter dans la douleur, il faudrait donc se demander aussi pourquoi, après la rémission des péchés, le travail subsiste encore, la terre produit encore des épines, et la femme continue à enfanter dans la douleur ; mais là ne se borne pas la réponse du grand docteur. Il dit qu'avant la rédemption ces peines-là furent les supplices des pécheurs, et qu'après la rédemption elles sont les combats et les épreuves des justes. Quant à la mort, la rémission des péchés nous aide à triompher de sa grande terreur; la mort nous a été laissée pour être l'occasion d'une lutte glorieuse. Si c'était peu de chose que de vaincre avec la foi la terreur de la mort, la gloire des martyrs ne serait pas aussi grande, et le Sauveur n'aurait pas dit dans son Evangile : « Personne ne peut avoir « un plus grand amour que de donner sa vie « pour ses amis [3]. » C'est là une belle manière de montrer pourquoi, après la réparation de

[1] Ps. CXVIII, 73. — [2] Chap. I, 8.

[1] Victricem delectationem. *De mer. et remis. peccat.*, lib. II, num. 32.

[2] Corinth., I, IV, 7. — [3] Saint Jean, chap. XV, 13.

la faute d'Adam, père de la mort, la mort est restée sur la terre.

Dans les deux livres de ce traité, Augustin ne prononçait ni le nom de Célestius ni le nom de Pélage. Peu de temps après qu'il eut achevé ce travail, les Commentaires de Pélage sur les Epîtres de saint Paul lui tombèrent entre les mains. Parvenu à l'endroit où le grand Apôtre dit que le péché et la mort sont entrés dans le monde par un seul homme, et qu'ils sont devenus le partage de tous les hommes, le commentateur breton ne reconnaissait point chez les enfants le péché originel. Augustin écrivit à Marcellin pour réfuter cette énormité; sa lettre forme le troisième livre du traité *Des Mérites et de la Rémission des péchés*. L'évêque d'Hippone ne connaissait alors Pélage que par la première renommée qu'il s'était faite à Rome; il mêle à son nom quelques louanges. Il l'appelle *un saint homme, d'après ce qu'il a entendu dire*, *un chrétien qui n'est pas peu avancé* [1].

« Ceux qui sont contre la souche du péché, di-« sait Pélage, s'efforcent de la combattre de cette « manière: si, disent-ils, le péché d'Adam a « nui à ceux qui ne pèchent pas, la justice du « Christ doit servir aussi à ceux qui ne croient « pas. » C'est ainsi qu'on arrivait à nier le péché originel, sans lequel l'édifice du christianisme s'écroule. Augustin demande à ses adversaires à quoi sert, selon leur opinion, la justice du Christ aux enfants baptisés; pour peu qu'ils soient chrétiens, ils ne peuvent nier qu'elle ne serve à quelque chose. Ils sont forcés de convenir que le baptême fait passer les enfants au nombre des croyants, et ne peuvent méconnaître sur ce point le sentiment universel de l'Eglise. « De même donc, dit Augustin, « que l'esprit de justice de ceux par lesquels « les enfants renaissent leur communique la « foi, qu'ils n'ont pu avoir encore de leur vo-« lonté propre, de même la chair du péché de « ceux par lesquels ils naissent leur commu-« nique une faute qu'ils n'ont pu contracter « dans leur propre vie. Et comme l'esprit de « vie les régénère fidèles en Christ, ainsi le « corps de mort les avait engendrés pécheurs « en Adam. Cette génération-ci est charnelle, « celle-là est spirituelle; l'une fait fils de la « chair; l'autre fils de l'esprit; la première, « fils de la mort, la seconde, fils de la résur-« rection, etc. » Cette distinction nous donne la clef de tout le mystère de la foi chrétienne.

[1] Viri, ut audio, sancti, et non parvo provectu christiani. Chap. I.

Les pélagiens soutenaient, d'un côté, que la justice du Christ ne sert de rien quand on ne croit pas, et, de l'autre, avouaient que le baptême sert de quelque chose aux enfants. Ou ce dernier aveu n'a pas de sens, ou le baptême, selon même les pélagiens, constituait les enfants au nombre des croyants. Il n'était donc pas nécessaire d'avoir la foi de sa volonté propre pour participer à la justice de Jésus-Christ.

L'évêque d'Hippone renvoie à ses deux livres précédents pour la réponse aux autres insinuations de Pélage contre le péché originel. « Si « quelques-uns, dit le docteur, jugent ce tra-« vail trop court et trop obscur, qu'ils s'arran-« gent avec ceux qui le jugent trop long; et s'il « en est qui ne comprennent pas ces choses « que je trouve dites avec clarté pour la nature « des questions, qu'ils n'accusent ni ma négli-« gence, ni la pauvreté de mon esprit, mais « plutôt qu'ils prient Dieu de leur en donner « l'intelligence. » Augustin était le plus humble des hommes, et nul sentiment d'orgueil n'avait inspiré ces paroles; le grand docteur recommandait tout simplement la prière à défaut de pénétration.

Pélage, dans son Commentaire de saint Paul, avait laissé des traces de son astucieux génie. Pour échapper à la responsabilité de ses doctrines et aussi pour tromper les catholiques sur sa foi, il exposait les erreurs nouvelles comme des bruits qu'il avait recueillis, et non pas comme des sentiments personnels. Aussi Augustin ne croit pas que le moine breton partage des opinions si contraires à la vérité évangélique; il continue à l'appeler un *homme bon et louable* [1], *un chrétien eminent* [2]. L'évêque d'Hippone suppose que Pélage a reproduit ces idées pour solliciter des réponses contre elles, pour ouvrir la discussion sur ces points. Il cite une objection tirée de l'origine de l'âme, grande question dont la solution est restée incertaine: si la chair seule et non point l'âme se transmet depuis Adam, la chair seulement mérite la peine, car il serait injuste de dire qu'une âme née aujourd'hui, et point du tout née d'Adam, porte le poids d'un aussi ancien péché qui lui est étranger!

Cette subtilité, quand même elle serait irréfutable en elle-même, s'évanouirait aux yeux d'Augustin devant les témoignages si évidents, si nombreux, des Evangiles et des apôtres

[1] Bonum ac prædicandum virum.
[2] Vir ille tam egregie christianus.

qui établissent le dogme du péché originel. Entre chrétiens, ces preuves-là sont sans réplique. Augustin parle à Marcellin d'une épître de saint Cyprien sur le baptême des enfants[1], qu'il peut lire s'il veut, et qu'il ne manquera pas de trouver à Carthage où résidait le noble ami de l'évêque d'Hippone. Dans cette épître, l'illustre pontife de Carthage s'opposait à ce qu'on ne baptisât les enfants que le huitième jour de leur naissance, en mémoire de l'antique loi de la circoncision ; son opinion et celle de tous ses collègues dans l'épiscopat, exprimées dans un concile, ne prescrivaient aucun délai pour le baptême des enfants ; le concile jugeait qu'on ne devait refuser à aucun nouveau-né la grâce et la miséricorde de Dieu. Le Seigneur a dit dans son Evangile : « Le fils « de l'homme n'est pas venu perdre les âmes « des hommes, mais les sauver. Autant qu'il « est en nous, s'écrie Cyprien, il ne faut laisser « perdre aucune âme, si c'est possible. » Il résulte de ces derniers mots que, selon le sentiment du grand Cyprien et des autres évêques, il serait funeste et mortel, non-seulement pour la chair, mais pour l'âme même d'un enfant, de sortir de ce monde sans le sacrement du baptême. C'est donc l'âme qui se trouve atteinte par l'effet de la rébellion primitive.

Augustin invoque l'opinion de saint Jérôme dont il prononce le nom avec de grandes louanges ; le solitaire de Bethléem, dans son Commentaire sur Jonas, en parlant du jeûne imposé à tous les habitants de Ninive, même aux enfants, disait : « Nul homme n'est sans « péché, quand même sa vie ne serait que « d'un jour. Si les étoiles ne sont pas pures « devant Dieu, combien moins le seront le ver « et la pourriture[2], et ceux qui demeurent « enchaînés au péché d'Adam ! » Si nous pouvions interroger ce savant homme, ajoutait Augustin, que d'écrivains et d'interprètes des livres sacrés il nous citerait, qui ont professé sur ce point le même sentiment ! Ils l'avaient reçu des Pères et l'ont transmis à la postérité !

« Moi-même, poursuit l'évêque d'Hippone, « quoique j'aie beaucoup moins lu que ce « grand homme, je ne me souviens pas d'a- « voir entendu des chrétiens exprimer un « sentiment contraire, non-seulement dans « l'Eglise catholique, mais encore dans quel- « que hérésie, dans quelque schisme que ce « soit ; je ne me souviens pas d'avoir lu autre « chose dans ceux qui suivaient les Ecritures « canoniques, qui pensaient ou qui voulaient « les suivre. Je ne sais donc pas d'où a pu « sortir tout à coup cette erreur. Il n'y a pas « longtemps, pendant que j'étais à Carthage[1], « j'avais entendu quelques mots en l'air sur « ce que les enfants n'étaient pas baptisés « pour obtenir la rémission des péchés, mais « pour être sanctifiés en Christ. Je crus devoir « ne rien dire, et ce n'est pas sur cela que se « portait alors ma sollicitude ; je mis ces « choses au nombre de ce qui est fini et mort. « Et voilà qu'aujourd'hui on les défend avec « chaleur contre l'Eglise, voilà qu'on les re- « commande à la mémoire par des écrits, voilà « enfin qu'elles sont devenues un sujet de dis- « cussion, à tel point que nos frères nous « consultent, et que nous sommes forcés de « disputer et d'écrire ! »

Ce curieux passage exprime bien la naissance d'une opinion nouvelle, à laquelle d'abord on prend à peine garde, qui grandit et monte peu à peu, et qu'il faut enfin sérieusement combattre. Ces quelques mots de pélagianisme qui avaient frappé, en courant, l'oreille d'Augustin à Carthage, au milieu des apprêts de la solennelle conférence avec les donatistes, devaient fournir le sujet des grandes luttes de l'évêque d'Hippone jusqu'à sa mort !

Après avoir parlé de Jovinien, qui, au milieu de ses erreurs, avait maintenu le dogme du péché originel, Augustin reproduit cette objection de Pélage : « Si le baptême efface « l'ancienne faute, ceux qui naissent d'un père « et d'une mère baptisés doivent être affran- « chis de cette faute : un père et une mère « baptisés n'ont pas pu transmettre à leurs « enfants ce qu'ils n'avaient pas. » Le grand docteur prie ceux qui font cette objection de lui expliquer comment il se fait que les fils des circoncis naissent avec le prépuce, comment il se fait encore que la paille séparée du bon grain avec tant de soin demeure dans le fruit né du pur froment. Les partisans de cette idée pourraient soutenir de la même manière qu'il suffit, pour être chrétien, de naître de parents chrétiens ; ils ne devraient pas croire que les

[1] De baptizandis parvulis.

[2] Job, chap. XXV, 5, 6.

[1] Probablement en 411, à l'époque de la conférence avec les donatistes.

enfants eussent besoin de devenir chrétiens. Mais les adversaires admettaient la nécessité du baptême pour devenir membre de Jésus-Christ; si donc ils confessent qu'on n'est pas chrétien par le seul fait qu'on naît de parents chrétiens, ils doivent confesser aussi qu'on n'est pas pur par le seul fait qu'on naît de parents purifiés par le baptême. Pourquoi, ajoute Augustin, ne naît-on pas chrétien avec des parents chrétiens? c'est que ce n'est pas la génération, mais la régénération qui fait les chrétiens : de même, tous sont pécheurs en naissant, et tous, en renaissant, deviennent purs. C'est ainsi que les parents, purifiés du péché originel, peuvent transmettre ce qu'ils n'ont pas. Augustin nous met en face du mystère, nous conduit jusqu'à une certaine profondeur, et puis, quand l'obscurité devient impénétrable, il nous invite à nous ressouvenir que nous ne sommes que des hommes [1].

Des hérétiques ont soutenu qu'Augustin avait enseigné la nécessité de l'eucharistie égale à celle du baptême; par suite de cette prétendue doctrine qu'on disait être celle de toute l'antiquité ecclésiastique, les Bohémiens proclamèrent la nécessité de communier les petits enfants. Ils furent condamnés par le concile de Bâle. Une décision semblable sortit du concile de Trente, qui, en parlant de la coutume ancienne de donner la communion aux petits enfants, déclare « que comme les « Pères ont eu de bonnes raisons de faire ce « qu'ils ont fait, aussi faut-il croire sans aucun « doute qu'ils ne l'ont fait par aucune néces- « sité de salut. » S'il se rencontre des passages d'Augustin dont on a pu abuser, il en est de nombreux et de formels qui attestent que le baptême suffit pour le salut. En lisant les trois livres *Des Mérites et de la Rémission des péchés*, nous étions frappé des témoignages de la vraie doctrine de l'évêque d'Hippone; nous voyions en beaucoup d'endroits que *le baptême place les enfants au nombre des croyants* [2], *qu'on ne fait autre chose dans le baptême des enfants que de les incorporer à l'Eglise, c'est-à-dire de les unir au corps et aux membres du Christ* [3].

Ceux qui ont essayé d'attaquer la tradition de l'Eglise ont beaucoup parlé de la prétendue erreur de l'antiquité sur la nécessité de communier les petits enfants : Bossuet a victorieusement démontré que toute la théologie de saint Augustin dont s'armaient les ennemis de l'Eglise concourt avec celle de saint Fulgence, son disciple, à nier dans l'eucharistie une nécessité égale à celle du baptême [1].

Nous ne craignons pas d'entrer dans les détails les plus sérieux de la science chrétienne; notre siècle, au milieu des merveilles de son génie, est assez ignorant en religion. Le dix-septième siècle s'est montré sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, bien plus fort que nous. Sous Louis XIV, la France n'était pas sevrée de gloire, et l'intelligence ne se croyait pas déshonorée par l'étude des matières religieuses : les gens du monde connaissaient les Pères de l'Eglise; le gentilhomme et la grande dame suivaient des discussions auxquelles presque tous nos salons ne comprendraient rien aujourd'hui. De nos jours, la politique a pris dans notre société la place qu'y occupait la religion; elle nous a fait des mœurs où l'élévation du cœur et de la pensée a bien de la peine à se faire jour. Il y a dans les paisibles discussions religieuses une grandeur morale que n'ont pas les autres discussions; Dieu, l'infini, l'âme humaine dans ses élans vers le ciel, les bases du christianisme qui répondent au monde moral tout entier, les raisons de notre foi, ce sont là de nobles sujets d'entretiens et de disputes. Pour causer de religion, il faut être instruit; pour causer politique, il suffit d'avoir lu le journal du matin : ceci pourrait expliquer le triomphe de la politique au milieu de nous. Nous ne désirons point que le citoyen demeure indifférent aux destinées de son pays : malheur aux nations chez qui mourrait le patriotisme! mais nous voudrions que la société française, par un retour qui ne serait pas une décadence, s'appliquât, comme au grand siècle, à ces hautes et belles matières qu'on ne néglige pas sans se diminuer soi-même. Les discussions politiques, toujours présentes dans nos salons et à nos foyers, nous apparaissent comme ces vents du midi qui atteignent la pureté de l'air, brûlent les fleurs et dessèchent les courants d'eau vive. Nous aimerions que l'Histoire de saint Augustin pût contribuer à ramener dans notre pays le goût des études religieuses, de ces études qui épurent le

[1] Nos homines esse meminerimus.

[2] Unde coguntur parvulos baptizatos in credentium numero deputare.

[3] Nihil agitur aliud, cum parvuli baptizantur, nisi ut incorporentur Ecclesiæ, id est Christi corpori membrisque socientur. Lib. III.

[1] *Déf. de la trad. et des saints Pères.*

cœur en le détachant des choses fugitives, donnent du sérieux et de la force à la raison humaine, reculent l'horizon de la pensée et élargissent les ailes du génie.

CHAPITRE TRENTIÈME.

—

Réponse aux cinq questions posées par Honoré de Carthage. — Humilité de saint Augustin. — Voyage de saint Augustin à Constantine. — Peinture de cette ville.

Un citoyen de Carthage, qui n'était pas encore chrétien et qui depuis fut élevé à la dignité du sacerdoce, Honoré, ami d'Augustin, lui envoya de Carthage cinq questions avec prière d'y répondre par écrit. Honoré demandait le sens de ces paroles de Jésus-Christ sur la croix: « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? » et le sens de ces paroles de l'Apôtre: « Je prie Dieu qu'étant « enracinés et fondés dans la charité, vous « puissiez comprendre avec tous les saints « quelle est la largeur, la longueur, la hau- « teur et la profondeur. » Il demandait en outre ce que c'est que les vierges folles et les vierges sages de l'Evangile; ce que c'est que les *ténèbres extérieures;* et enfin comment il faut entendre ces mots de saint Jean: « Le verbe a été fait chair. » L'évêque d'Hippone s'occupait alors [1] de l'hérésie ennemie de la grâce de Jésus-Christ: il résolut d'ajouter à ces questions une sixième question, et de traiter de la grâce de la nouvelle alliance. Il écrivit à Honoré une lettre[2] qui forme un livre et dans lequel nous trouvons la solution des cinq questions posées par le catéchumène de Carthage. Le grand évêque n'a point pris ces questions une à une et séparément, mais il les a fondues dans un même discours, de manière à les rapporter toutes à une fin principale, et à les faire concourir à une même vérité. Recueillons l'esprit de cette lettre, qui creuse profondément le dogme chrétien. Nous écarterons ce que nous avons déjà reproduit ailleurs.

Il y a deux sortes de vies: l'une qui est toute matérielle, et c'est dans celle-là qu'est jeté l'enfant que sa mère vient de mettre au monde; l'autre, dont les plaisirs ne touchent que l'esprit et dont les joies sont éternelles. A l'âge où la raison commence à sortir du sommeil de l'enfance, la volonté, aidée de la grâce, peut choisir cette vie spirituelle. L'âme de l'homme est comme dans un certain milieu qui la place au-dessus des natures corporelles et au-dessous du créateur commun des corps et des intelligences. On peut faire un bon usage de la félicité même temporelle, lorsqu'on la rapporte au service du Créateur. Toutes les créatures de Dieu étant bonnes, il est permis d'en user en gardant l'ordre naturel, c'est-à-dire en préférant toujours les choses d'en-haut aux choses d'en-bas: la corruption est une négligence des biens éternels. Dieu a béni en quelque sorte l'usage des biens temporels, quand, dans l'ancienne loi, il a donné aux patriarches la félicité de la terre comme une prophétique figure de la nouvelle alliance, et aussi comme une image de la félicité éternelle.

Dans la plénitude des temps où devait se manifester la grâce, longtemps cachée sous les voiles de l'ancienne alliance, *Dieu a envoyé son Fils formé d'une femme* [1]. De peur qu'on ne vît qu'un homme et non pas Dieu dans le Christ fait homme, Jean, qui n'était pas la lumière, fut envoyé pour rendre témoignage à la lumière; et ce témoin fut tel, qu'on a pu dire de lui: « Entre tous ceux qui sont nés de la « femme, il n'y en a pas eu de plus grand. » C'est ainsi que Jean prophétisait la divinité du Messie. Jean, comme les apôtres, n'était qu'une lampe, et les lampes ont besoin qu'on les allume, et peuvent s'éteindre. Mais le Verbe était cette lumière primitive qui ne tire pas ses splendeurs d'une autre lumière, et qui *éclaire tout homme venant au monde.* Ce monde, que le Verbe a fait et qui ne l'a pas connu, n'est

[1] *Revue*, livre II, chap. 26. — [2] Lettre 140.

[1] Galates, IV, 4.

point la masse du ciel et de la terre : la créature raisonnable est seule capable de connaître. Le monde à qui l'Evangile reproche de n'avoir pas connu Jésus-Christ, ce sont les incroyants. Jésus-Christ a donné à ceux qui ont cru en son nom le *pouvoir d'être faits enfants de Dieu*. C'est la grâce de la nouvelle alliance, annoncée autrefois par de mystérieuses figures, cette grâce qui mène l'âme à la connaissance de son Dieu et à une renaissance spirituelle ou *adoption*. Jésus-Christ est descendu pour nous faire monter, et, sans rien perdre de sa nature, il a pris la nôtre, afin que sans rien perdre de la nôtre, nous participassions à la sienne ; mais avec cette différence qu'au lieu que la participation à notre nature ne le dégrade point, la participation à la sienne nous relève et nous rend meilleurs. C'est pourquoi *le Verbe a été fait chair et a habité parmi nous*. Dieu a semblé nous dire : Ne désespérez point, enfants des hommes, de pouvoir devenir enfants de Dieu, puisque le Fils de Dieu même, qui est son Verbe, s'est fait chair et qu'il a habité parmi vous.

Jésus-Christ homme n'a rien montré en lui d'heureux ni de désirable selon le monde, parce que sa mission ne regardait point la vie d'ici-bas : de là viennent ses abaissements, sa passion et sa mort. Dieu a voulu que les méchants aient part à la félicité de cette vie, afin que les bons ne la recherchent pas comme quelque chose d'un grand prix. L'évêque d'Hippone renvoie ici Honoré à l'explication du psaume LXXII qu'il avait donnée à Carthage, la veille de la fête de saint Cyprien.

L'Homme-Dieu a emprunté le langage de notre infirmité, lorsque, près de mourir, il s'est écrié : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi « m'avez-vous abandonné ? » Ces paroles sont le premier verset d'un psaume de David qui, mille ans auparavant, prophétisait les souffrances [1], la mort, la résurrection et la gloire du Messie. Elles sont le langage du vieil homme qui s'attache à la durée de cette vie. Quelque certaine que soit la fin plus ou moins prochaine de nos jours, nous cherchons à les prolonger, car *personne n'a jamais haï sa propre chair*, dit saint Paul [2].

Ceux mêmes qui désirent le plus de se voir dégager des liens du corps voudraient être revêtus d'immortalité sans passer par la mort. C'est le corps de Jésus-Christ, c'est-à-dire son Eglise, qui parlait par la bouche du Sauveur ; c'est l'épouse qui parle par la bouche de l'époux. Gardez-vous donc de croire que ce soit le Verbe de Dieu qui se plaigne ainsi dans ce psaume. Cette voix, qui descend du haut de la croix, est la voix d'une chair mortelle, devenue, par son union avec le Verbe, le remède de nos misères. L'Eglise souffrante en Jésus-Christ s'écrie par la bouche du divin Rédempteur : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous « abandonnée, » de même que Jésus-Christ souffrant dans son Eglise dira plus tard : « Saul, « Saul, pourquoi me persécutez-vous ? »

L'évêque d'Hippone explique à son ami tous les versets du psaume prophétique. En interprétant ces mots : « Pour moi je suis un ver et « non un homme, » il rappelle le sens donné au nom de *ver* par d'anciens auteurs ecclésiastiques. Jésus-Christ, disent-ils, a voulu être désigné sous ce nom, parce que la formation du ver, né de la chair, mais sans l'alliance des sexes, a quelque rapport avec la naissance du Sauveur, sorti du sein d'une vierge. L'explication du verset XXIV amène Augustin à parler du sacrifice de la nouvelle alliance. Il dit à Honoré, qui n'était encore que catéchumène : « Quand vous serez baptisé, vous saurez en quel « temps et de quelle manière on offre ce sacri- « fice. » La messe catholique est ici bien clairement indiquée. Personne n'ignore que le mystère de l'eucharistie était caché aux catéchumènes, et c'est ce qui a motivé les obscurités de plusieurs Pères de l'Eglise sur le sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ.

Nous avons une explication littéraire du psaume XXI par Bossuet. Il est intéressant de rencontrer deux des plus grands évêques du monde catholique dans l'interprétation du cantique où, selon l'expression d'Augustin, on croit entendre plutôt l'Evangile qu'un prophète. L'évêque de Meaux dit avec l'évêque d'Hippone que ce psaume est *plutôt historique que prophétique*. « Comme Jésus-Christ, ajoute Bossuet, y mêle sa mort douloureuse avec sa glorieuse résurrection, il faudrait, pour entrer dans son esprit, faire succéder au ton plaintif de Jérémie, qui seul a pu égaler les lamentations aux calamités, le ton triomphant de Moïse, lorsque, après le passage de la mer Rouge, il a chanté Pharaon défait en sa personne, avec son armée ensevelie sous les eaux. » Il y a beaucoup d'éloquence dans l'explication de Bossuet. Il complète Augustin pour le ver-

[1] Ps. XXI. — [2] Eph., V, 29.

set : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé ? » C'est ainsi qu'a traduit Bossuet. Il remarque, d'après saint Paul [1], que le Sauveur prononça ces paroles *avec un grand cri et beaucoup de larmes*. Si Jésus, dit-il, a pleuré si amèrement sur la ruine prochaine de Jérusalem, s'il a pleuré Lazare mort, encore qu'il l'allât ressusciter, on doit bien croire qu'il n'aura pas épargné ses larmes sur la croix, où il déplorait les péchés et les misères du genre humain. Bossuet nous fait observer que le propre du pécheur c'est d'être délaissé de Dieu, et que, dans le sacrifice du Calvaire, Jésus-Christ faisait le personnage de pécheur, chargé des iniquités du monde. « Dieu, avait dit Isaïe [2], « a mis sur lui l'iniquité de nous tous. » Et saint Paul [3] disait : « Celui qui n'a pas connu « le péché, Dieu l'a fait péché pour nous, afin « que nous fussions faits en la justice de Dieu. » Ainsi Jésus-Christ a exprimé tout le fond de son supplice, quand il a crié avec tant de force : *Pourquoi m'avez-vous délaissé* ? Dieu ne voit plus en lui que le péché dont il s'est entièrement revêtu. Il l'abandonne à la cruauté de ses ennemis.

« Ce n'est pas ici, dit Bossuet, une plainte « comme on la peut faire dans l'approche d'un « grand mal. Jésus-Christ parle sur la croix, « où il est effectivement enfoncé dans l'abîme « des souffrances les plus accablantes, et jamais « le délaissement n'a été si réel ni poussé plus « loin, puisqu'il l'a été jusqu'à la mort et à la « mort de la croix, qui, par une horreur natu- « relle, faisait frémir en Jésus-Christ son hu- « manité tout entière. *La voix de mon rugisse- « ment est bien éloignée de mon salut* (la voix « de mon rugissement ne suffit pas pour em- « pêcher que mon salut ne s'éloigne). Mes cris, « quoique semblables par leur violence au ru- « gissement du lion, n'avancent pas le salut « que je demande, et rien ne me peut sauver « de la croix : Dieu demeure toujours inexo- « rable, sans se laisser adoucir par les cris de « l'humanité désolée. »

« Comme donc il (Jésus-Christ) est mort par « puissance, dit plus loin l'évêque de Meaux, « qu'il a pris aussi par puissance toutes les pas- « sions, qui sont des appartenances et des apa- « nages de la nature humaine, nous avons dit « qu'il en a pris la vivacité, la sensibilité, la « vérité, tout ce qu'elles ont d'affligeant et de « douloureux. Jamais homme n'a dû ressentir « plus d'horreur pour la mort que Jésus-Christ, « puisqu'il l'a regardée par rapport au péché, « qui, étant étranger au monde, y a été intro- « duit par le démon : il voyait d'ailleurs tous « les blasphèmes et tous les crimes qui devaient « accompagner la sienne : c'est pourquoi il a « ressenti cette épouvante, ces frayeurs, ces « tristesses que nous avons vues. »

« Nul homme n'a jamais eu un sentiment « plus exquis ; mais pour cela il ne faut pas « croire que l'agitation de ses passions turbu- « lentes ait pénétré la haute partie de son âme : « ses agonies n'ont pas été jusque-là, et le « trouble même n'a pas troublé cet endroit in- « time et imperturbable ; il en a été à peu « près comme de ces hautes montagnes qui « sont battues de l'orage et des tempêtes dans « leurs parties basses, pendant qu'au sommet « elles jouissent d'un beau soleil et de la séré- « nité parfaite. »

Ainsi, à treize cents ans de distance, l'évêque de Meaux achevait de répondre au catéchumène de Carthage qui avait demandé à l'évêque d'Hippone ce que voulaient dire ces paroles : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?*

Augustin continue la réponse aux questions posées par son ami de Carthage. Les *ténèbres extérieures*, sur lesquelles Honoré demandait des explications, sont réservées aux orgueilleux qui n'auront mis leur confiance qu'en leurs propres œuvres, qui ne seront pas devenus enfants de la promesse, enfants de la grâce, enfants de la miséricorde. L'évêque d'Hippone distingue les *ténèbres extérieures* et les *ténèbres plus extérieures ;* les unes sont le partage des âmes malades qui peuvent revenir encore à la vigueur de la vérité, des âmes plongées dans les ombres qui peuvent revenir à la divine lumière ; les autres sont le partage de ceux qui sont à jamais séparés de Dieu, splendeur éternelle, et qui souffrent des tourments en expiation de leurs désordres. C'est à la charité soutenue par la vie du Christ que conviennent les quatre dimensions dont parle saint Paul, et qui faisaient le sujet d'une question d'Honoré. La charité s'exerce dans les bonnes œuvres, cherchant le bien à faire, s'étendant à tous les besoins : c'est là sa *largeur*. Elle est patiente dans les maux, persévérante dans les voies de la vérité : c'est là sa *longueur*. Le but auquel elle aspire, c'est l'éternel avenir qui lui est promis : c'est là sa *hauteur*. Le principe

[1] Hébreux, v, 7. — [2] Isaïe, LIII, 6. — [3] Corinth., II, v, 21.

de la charité est dans les profondeurs divines : c'est là sa *profondeur*. La figure de la croix est une expression du mystère de la charité de Jésus-Christ, charité qui passe toutes nos pensées. Le choix de la croix comme instrument de son supplice a eu pour motif de nous remettre devant les yeux cette *largeur*, cette *longueur*, cette *hauteur* et cette *profondeur* dont nous parlons. Augustin indique le sens mystérieux de ces quatre parties de la croix.

Enfin, pour répondre à la dernière question d'Honoré, le grand évêque dit que la créature raisonnable ne doit pas se laisser aller aux louanges des hommes, de peur de ressembler aux vierges folles ; elle doit plutôt imiter les vierges sages dont toute la gloire, à l'exemple de l'Apôtre, est dans le témoignage de leur conscience. Telle est la signification de l'huile que les vierges sages portent avec elles, tandis que les folles sont réduites à en acheter de ceux qui font profession d'en vendre, c'est-à-dire des flatteurs, car leurs louanges sont comme une huile dont ils trafiquent et qu'ils vendent aux insensés. Les lampes ardentes dans les mains de ces vierges sont les bonnes œuvres qui, selon la parole de Jésus-Christ, doivent luire aux yeux des hommes, afin qu'ils glorifient notre Père céleste. C'est cette glorification de Dieu que cherchent les vierges sages dans leurs bonnes œuvres. Leurs lampes ne s'éteignent point, parce qu'une huile abondante en nourrit la flamme : cette huile représente l'intention pure d'une bonne conscience. Les lampes des vierges folles s'éteignent à chaque moment faute d'huile, c'est-à-dire que leurs bonnes œuvres cessent de luire dès que les louanges des hommes leur manquent, parce que le motif de leurs œuvres, c'est le désir d'être agréable aux hommes et non pas de rendre gloire à Dieu.

Dans la dernière partie de cette lettre, la manière dont Augustin parle des ennemis de la grâce mérite d'être citée. Les pélagiens gardaient encore de saintes apparences ; l'évêque d'Hippone croyait à leurs vertus.

« La grâce de la nouvelle alliance a des en-
« nemis qui, troublés par la profondeur de ce
« mystère, veulent attribuer plutôt à eux-mê-
« mes qu'à Dieu ce qu'il y a de bon en eux.
« Ce ne sont pas des hommes que vous puissiez
« aisément mépriser : ils vivent dans la conti-
« nence et se recommandent par leurs œuvres :
« ils n'ont pas une fausse idée du Christ comme
« les manichéens et d'autres hérétiques ; ils
« croient que le Christ est égal et coéternel au
« père, qu'il s'est véritablement fait homme et
« qu'il est venu ; ils attendent son second avè-
« nement ; mais ils ignorent la justice de Dieu
« et ont voulu établir leur propre justice. »

Tout ce qui peut révéler le caractère d'Augustin est pour nous d'un grand prix ; nous l'écoutons avec bonheur quand il parle de lui ; chaque mot est comme une couleur qui nous sert à retrouver son portrait, et l'évêque d'Hippone est de ces rares génies qu'on admire et qu'on aime davantage à mesure que leur physionomie se dégage des nuages du passé. La lettre[1] à Marcellin, écrite en 412, est un des monuments où Augustin nous initie aux secrets de sa haute nature. Le tribun son ami lui avait proposé quelques difficultés auxquelles l'évêque répond ; une de ces difficultés était tirée d'un passage du traité du *Libre arbitre*, où le grand docteur dit que l'âme, attachée à une nature fort au-dessous de la sienne, c'est-à-dire à la nature corporelle, ne gouverne pas tout à fait son corps comme elle le voudrait, mais qu'elle est soumise, dans le gouvernement du corps, aux lois générales de l'ordre établi de Dieu. D'après ce passage, on prétendait qu'Augustin avait pris parti pour une des quatre opinions sur l'origine de l'âme. L'évêque d'Hippone fait voir qu'il s'est tenu dans une égale mesure à l'égard de ces diverses opinions, et qu'il a eu raison de dire que l'âme, depuis le péché, ne gouverne pas son corps comme elle voudrait. A ce sujet, ce grand homme parle de lui et de ses travaux avec une modestie sincère dont on ne peut qu'être frappé. Un tel langage nous découvre les trésors d'humilité de ce merveilleux génie.

Augustin, d'après ses propres aveux, écrivait à mesure qu'il profitait et profitait à mesure qu'il écrivait. Il ne veut pas qu'on soit surpris ou affligé de trouver des fautes dans ses écrits, et demande qu'on lui sache gré de les reconnaître. Celui-là s'aimerait d'un amour bien désordonné, qui, pour cacher ses erreurs, laisserait errer les autres. Le grand docteur confie à Marcellin un dessein qu'il mettra plus tard à exécution, c'est de publier une revue critique de ses ouvrages. Il supplie tous ses amis de ne pas le défendre contre ceux qui croient devoir le censurer, et surtout de ne pas soutenir qu'il ne s'est jamais trompé : « Vous

[1] Lettre 143.

« plaidez, leur dit-il, une mauvaise cause, et « vous la perdriez même devant moi. » Augustin ne veut pas que ses meilleurs amis le prennent pour autre chose que ce qu'il est : aimer ce qu'il n'est pas, ce serait aimer un autre homme sous son nom. Le plus éloquent des Romains a dit de quelqu'un, qu'il ne lui était jamais échappé un seul mot qu'il eût voulu n'avoir pas dit. Augustin fait observer que cela pouvait se dire plutôt d'un fou achevé que d'un sage, quelque sage qu'il pût être. Un repentir suppose du sens et du jugement, et la cervelle des fous est trop renversée pour qu'il puisse y avoir un regret. Le mot de Cicéron ne saurait convenir qu'aux hommes par la bouche de qui l'esprit divin a parlé. Ce qui donnerait de l'autorité à un écrivain, ce ne serait pas de ne vouloir rien changer dans ses ouvrages, mais ce serait de n'y avoir rien mis que l'on dût changer. Il faut se corriger de bonne foi, lorsqu'on n'a pas su s'élever à cette perfection. Augustin nous dit qu'il connaît mieux que ses ennemis les choses sur lesquelles on pourrait le reprendre. Il répète que le mot de Cicéron cité plus haut ne lui convient pas, et ajoute qu'un autre mot lui revient sans cesse et le tourmente, c'est la pensée d'Horace : *Une parole lâchée ne se retient plus.*

Cette peur de l'inexactitude, cette défiance de lui-même, l'empêchaient de publier deux importants ouvrages auxquels il travaillait depuis plusieurs années : les livres de la Genèse et les livres de la Trinité. Des questions très-difficiles s'offraient à l'évêque d'Hippone dans ces sujets si élevés : il revoyait assidûment les deux ouvrages, s'efforçant de diminuer le nombre des fautes. Les amis qui regrettaient ces retards craignaient que l'illustre pontife ne quittât ce monde avant l'apparition des livres de la Genèse et de la Trinité; ils désiraient que ces travaux fussent publiés du vivant d'Augustin, pour qu'il répondît lui-même aux attaques qui pourraient s'élever. En vue de ces attaques, Augustin aimerait mieux qu'on l'exhortât à corriger avec soin ces deux ouvrages qu'à se hâter de les donner. Il veut être le premier et le plus sévère de ses censeurs, et ne veut laisser à reprendre dans ses ouvrages que les fautes qui lui auront échappé après un long et attentif examen. L'évêque d'Hippone dit ailleurs dans cette lettre : « Mes livres sont « entre les mains de trop de gens pour les « pouvoir corriger; mais tant que je vivrai, « je suis en état de me corriger moi-même. »

Il faut que l'orgueil soit quelque chose de bien contraire à l'ordre moral, pour que l'humilité d'un beau génie devienne un si grand spectacle aux yeux des hommes !

Le retour de la moitié de l'Afrique chrétienne à l'unité catholique était une très-grande affaire. Augustin recherchait toutes les occasions d'achever cette œuvre immense. Quand il allait dans une ville encore attachée au donatisme, il cherchait à s'entretenir avec les chefs du parti et à faire entendre aux populations de salutaires paroles. C'est ainsi que les donatistes de Cirta ou Constantine reçurent une impression profonde d'une visite du grand docteur ; peu de temps après son départ de cette ville, il apprit par une lettre solennelle les fruits heureux produits par ses exhortations ; la population schismatique de Constantine était revenue à la foi catholique : on en rapportait la gloire à Augustin. Il écrivit (412) aux *très-honorables seigneurs de tous les ordres de la ville de Cirta,* pour leur dire que cette conversion d'une grande multitude était l'ouvrage de Dieu et non pas l'ouvrage des hommes. Quoique ce retour ait été accompli par celui *qui fait seul des œuvres merveilleuses*[1], Augustin exprime le désir d'aller visiter les nouveaux catholiques. La lettre de Constantine rappelait l'exemple de Polémon, tiré de la débauche par un discours de Xénocrate sur la tempérance. Augustin répond que ce fut Dieu même qui inspira la bonne résolution de Polémon. Si la beauté, la force, la santé viennent de Dieu, à plus forte raison devons-nous le regarder comme l'auteur des biens de l'intelligence qui sont des biens supérieurs. Nous lisons dans le livre de la Sagesse que la continence est un don de Dieu ; pour savoir même que ce don vient d'en-haut, il faut être éclairé d'un rayon de la sagesse éternelle. Augustin veut donc que grâces soient rendues à Dieu seul pour la conversion de Constantine. Ainsi ce grand homme repoussait la gloire de ses œuvres et montrait sans cesse du doigt le dispensateur éternel de tous les biens.

Lorsque Augustin fit à Constantine ce voyage si fécond en bons résultats religieux, ce n'était pas la première fois qu'il visitait cette ville. Les chemins d'Hippone à Cirta l'avaient vu assez souvent. Il trouvait dans l'énergie de sa charité les forces que lui refusait une santé

[1] Ps. LXXI, 18.

débile, et l'admirable évêque se rendait en divers pays africains selon les besoins de l'Église et de la vérité. Pour aller d'Hippone à Constantine, il suivait la voie romaine dont on reconnaît de nombreux vestiges ; laissant la Seybouse à gauche, il passait sur le pont de l'Abou - Gemma, franchissait successivement les lieux que l'Arabe désigne aujourd'hui sous les noms de *Dréan*, de *Nech-Meia*, d'*Akous*, d'*Hammam-Berda*, se reposait à Calame chez son ami Possidius, et, quittant ensuite la riche et gracieuse nature qui avait charmé sa route depuis Hippone, le grand évêque s'avançait vers Constantine, à travers des régions nues et peu habitées. Il entrait à Cirta par le pont Romain (Kantara), et c'est par là que nous sommes entré nous-même, quand nous sommes allé chercher aux bords du Rummel les souvenirs de la vieille Afrique chrétienne et aussi les souvenirs des exploits de la France [1].

Constantine, par sa position, est une des villes les plus extraordinaires qu'on puisse voir. Bâtie sur des rochers, avec des rochers pour ceintures et pour murailles, et pour fossés de longs précipices d'une effrayante profondeur, cette ville est bien la capitale du désert ; elle renferme aujourd'hui trente mille habitants, vingt-cinq mille Arabes et cinq mille juifs. Au temps de saint Augustin, elle ne pouvait guère avoir que huit à dix mille habitants de plus : évidemment la cité antique n'avait pas d'autre étendue que la cité actuelle. Constantine est un vaste amas de pauvres demeures. Parmi les décombres de la Kasbah, on nous a montré quelques restes d'une ancienne église bâtie par Constantin, après qu'il eut donné son nom à Cirta. Cette église était la basilique de Constantine dans le quatrième et le cinquième siècle, et sous ces voûtes avait prié et prêché le grand évêque d'Hippone. En 1841, on voyait encore le chœur et les deux chapelles latérales de la basilique ; mais le génie militaire va vite en besogne, et les ruines vénérables tombent en poussière sous sa main. Les citernes sont les plus beaux restes de la puissance romaine à Constantine. Nous avons parlé de l'inscription chrétienne gravée sur le roc, aux bords du Rummel.

A quelques pas de cette inscription, s'ouvre un gouffre où le Rummel se perd tout à coup comme dans un mystère d'horreur ; d'immenses rochers ont l'air de s'être fendus tout exprès pour laisser passer la rivière. Nous avons fait le tour de ces profonds abîmes, depuis l'inscription chrétienne jusqu'au pont Romain ou Kantara. C'est une marche d'une heure. Le Rummel coule au fond d'un double rang de rochers de huit cents pieds de profondeur, droits comme des murailles, coupés de temps en temps par de longues lignes noires perpendiculaires, de manière que les rochers présentent comme les flancs de hautes tours. La rivière se montre et disparaît à différents intervalles, et lorsqu'un ouragan vient enfler ses eaux, le Rummel, terrible à voir, roule et mugit avec un bruit qui fait penser au Tartare. Un auteur arabe, cité par Aboulféda, compare l'eau du Rummel roulant au fond du ravin de Constantine à la queue des comètes [1]. Tout ce côté de Constantine est rempli de terreurs solennelles. L'imagination se donne carrière dans ces profondeurs qui se prolongent avec des aspects et des caractères de plus en plus saisissants. Il y a un prodigieux contraste entre les magnifiques épouvantements de ces longs abîmes et les misérables constructions d'en haut, qui s'appellent la ville. Si j'avais à peindre dans un poëme la capitale de l'enfer, je peindrais la base de Constantine.

Aux approches du Kantara, le double rang de rochers se rapproche et offre comme la nuit. Le Rummel échappe à l'œil, mais il coule au fond. Le pont Romain à deux étages eut pour but, non pas de faire passer la rivière, mais d'unir les deux montagnes qui forment le fossé de Constantine. Les arches du premier étage portent sur le rocher ; elles sont encore ce qu'elles étaient il y a deux mille ans. Les quatre arches du second étage sont très-hautes, les deux arches du milieu ont la forme de l'ogive ; les deux autres présentent le plein cintre. Ce fut un architecte génois qui, sur les ruines romaines, construisit le deuxième étage du pont. Le Rummel se perd sous le Kantara, disparaît dans des profondeurs inconnues, et c'est beaucoup plus loin qu'on le retrouve passant de la nuit à la lumière. Un champ de nopals couvre les rocs sous lesquels la rivière se perd, à côté du Kantara. Une fois parvenu au pied des deux montagnes, dominées aujourd'hui par l'hôpital français, le Rummel ne connaît plus la nuit ;

[1] Constantine a été prise par les Français le 13 octobre 1837.

[1] Voyez dans notre *Voyage en Algérie*, *Etudes africaines*, le chapitre 17 sur Constantine.

il déroule ses eaux avec de nombreux détours, sur un espace d'environ vingt-cinq lieues, et se jette dans la mer, non loin de Gigelli.

Du sommet de la Kasbah on aperçoit une cascade qu'on prendrait pour une faible cascatelle, et qui en réalité a plus de cent pieds de hauteur. Les milans, les vautours, les corneilles, les colombes, les éperviers, volent sur l'abîme et ressemblent à d'imperceptibles hirondelles, tant la profondeur est grande. Nous avons vu avec surprise, au milieu de ces immenses rochers, les vautours et les colombes habiter ensemble comme des amis, par je ne sais quelle mystérieuse convention ; l'oiseau de proie et l'innocent oiseau sont là comme les méchants et les bons dans nos sociétés ; seulement, les vautours du Rummel sont meilleurs que les vautours de nos villes.

Pendant que nos regards plongeaient avec effroi sur le gouffre béant, les Arabes passaient tranquillement l'un après l'autre aux flancs de ces rochers, dans des sentiers pratiqués par eux : l'Arabe tient du chamois et du renard pour franchir les lieux difficiles.

La tristesse habite autour de Constantine ; tout y prend la muette sévérité du désert. Le vallon du Rummel, du côté du nord-ouest, offre seul un vivant spectacle ; ce sont des jardins, des champs de blé, de riantes collines baignées par le Rummel, qui serpente au loin : avec plus de culture et de plantations, on aurait un ravissant tableau. A l'ouest, à huit lieues de Constantine, je voyais la montagne au pied de laquelle s'élevait l'ancienne Milève, aujourd'hui Milah, qui forme le jardin de Constantine, comme Philippeville en est le Pirée.

CHAPITRE TRENTE-UNIÈME.

—

Les mœurs et les habitudes de saint Augustin.

Jusqu'ici, tout en poursuivant l'étude des œuvres et du génie de ce grand homme, nous n'avons pas négligé ce qui pouvait servir à faire connaître l'homme lui-même. Dans la correspondance et les livres du pontife, qui ont passé sous nos yeux depuis le commencement de notre œuvre, nous n'avons jamais manqué de reproduire ces traits et ces détails, vrais rayons de lumière, à l'aide desquels nous découvrons dans sa réalité vivante l'admirable figure d'Augustin. Maintenant nous mettrons notre lecteur face à face avec le grand évêque ; ce chapitre sera pour lui comme un repos au milieu de ces hautes questions qui vous tiennent toujours en haleine ; c'est un travail que de suivre Augustin dans ses pensées, c'est une paisible halte que de voir comment il vivait. L'imagination donne des proportions idéales aux grands hommes, et surtout aux grands hommes qui furent des saints ; elle croit les voir flotter entre ciel et terre, n'aspire à connaître d'eux que leur parole, et se les représente comme des archanges voyageurs : il y a comme un intérêt inattendu dans la peinture des mœurs et des habitudes d'un homme tel qu'Augustin.

Le visage étant le miroir de l'âme et du génie, nous voudrions parler du visage de l'évêque d'Hippone ; mais nous ne savons rien là-dessus ; le biographe du pontife, Possidius, qui vécut quarante ans dans son intimité, ne nous dit pas un mot de sa figure. C'était la chose dont les saints s'occupaient le moins. Malgré le silence absolu de tous les monuments contemporains, l'image d'Augustin est venue jusqu'à nous par une tradition dont il serait difficile de préciser l'origine ; on l'a empruntée à des tableaux ou peintures d'anciennes églises de Rome, de Venise et de Constantinople. Il y a dans ce portrait plus de convention que d'exactitude, mais il mérite le respect qui s'attache aux choses accréditées à travers les siècles. On nous permettrait cependant de ne pas enchaîner notre pensée à ce

type convenu, si nous n'y trouvions point ce que nous cherchons dans un portrait d'Augustin.

Nous avons trop longtemps vécu par l'intelligence avec le pontife d'Hippone pour ne pas lui avoir donné une figure. Il nous est donc souvent apparu avec la robe noire et le capuchon des cénobites d'Orient, la tête rasée en couronne à la manière des moines, et portant une longue barbe comme les religieux d'Asie; les rides qui avaient été creusées de bonne heure sur son large front attestaient les méditations profondes; le feu du génie, tempéré par une expression de bonté, étincelait dans ses yeux; la bienveillance la plus tendre adoucissait l'âpreté de sa figure africaine, qui offrait un constant mélange de douceur, de gravité et de recueillement. Augustin devait avoir de la maigreur dans les traits, car il fut délicat toute sa vie; l'ardente continuité du travail semblait soutenir la fragilité de ses jours.

Possidius nous apprend que les vêtements, la chaussure et le lit d'Augustin n'étaient ni trop soignés ni trop négligés [1]; l'évêque d'Hippone, ajoute le pieux biographe, tenait le milieu, ne penchant ni à droite ni à gauche. On avait dit la même chose de saint Cyprien. Cette manière de vivre était conforme aux idées de l'illustre solitaire de Bethléem; dans sa lettre à Nepotianus, si remplie d'excellents conseils pour les moines et les clercs, saint Jérôme disait : « Evite de porter les habits sombres « comme des habits éclatants; il faut éviter « également la parure et la saleté, parce que « l'une sent la mollesse, l'autre la vaine gloire. « Ce qui est louable, ce n'est pas d'aller sans « vêtements de lin, c'est de ne pas avoir de « quoi en payer le prix. » Saint Honorat, le fondateur du monastère de Lérins, recommandait le même milieu dans l'usage des choses humaines. Les fidèles d'Hippone offraient à leur évêque des vêtements plus riches que ses vêtements ordinaires; le pontife refusait de les porter, et annonçait en chaire que toutes les fois qu'il recevrait des dons semblables, il les vendrait au profit des pauvres. Il ne voulait accepter que ce qui pouvait servir à tous ses frères de la communauté; il ne souffrait pas que son costume différât de celui d'un simple prêtre, d'un diacre et d'un sous-diacre. « Peut-« être, disait-il dans ses sermons, est-il permis « à un évêque de porter un vêtement de prix, « mais cela ne convient point à Augustin, qui « est pauvre et né de parents pauvres. Voulez-« vous qu'on dise que j'ai trouvé dans l'Eglise « le moyen de me vêtir plus richement que je « n'aurais pu le faire chez mon père ou dans « ma vie du siècle? cela me couvrirait de « honte... Si l'on souhaite que je porte les vê-« tements qui me sont donnés, donnez-m'en « qui ne me fassent point rougir; je vous l'a-« voue, un habit précieux me fait rougir; il ne « convient pas à mon état, à l'obligation que « j'ai de prêcher, il ne convient pas à un corps « cassé de vieillesse, et à ces cheveux blancs « que vous me voyez. »

Une vierge nommée Sapida avait fait de ses mains une tunique pour son frère Timothée, diacre de l'Eglise de Carthage. Timothée était mort sans avoir pu se servir de ce vêtement. Sapida livrée à la douleur, souhaita comme sa meilleure consolation que le vénérable Augustin daignât accepter et porter la tunique destinée à son frère. Le saint ami de Dieu se rendit aux vœux de la vierge africaine; mais, dans la touchante lettre [1] qu'il écrivit à Sapida, il l'engageait à demander aux livres saints et à la foi chrétienne des consolations plus efficaces pour dissiper les nuages de la tristesse, dont l'infirmité humaine avait rempli son cœur.

Augustin, par-dessus le linge et la tunique de laine, portait un vêtement qu'il appelle *birrhus*, et qui était une sorte de manteau. L'évêque d'Hippone, comme tous les frères de sa communauté, se lavait le visage tous les jours.

La maison épiscopale d'Hippone était comme un monastère où des clercs vivaient avec le même costume, la même loi, les mêmes revenus.

On ne pouvait, sans renoncement à tout bien, trouver place dans la communauté ecclésiastique. Il arriva qu'un prêtre de la communauté, appelé Janvier, révéla à son lit de mort une violation de cette loi de la pauvreté; il avait mis de côté une somme d'argent, tout en vivant dans la communauté d'Augustin; près de quitter la terre, Janvier voulut faire l'Eglise d'Hippone héritière de son petit trésor; mais Augustin refusa le legs. Il prononça à cette occasion deux sermons [2] fort curieux sur la

[1] Nec nitida nimium nec abjecta plurimum.

[1] Cette lettre est de celles dont la date n'est pas connue; c'est la 263e dans l'édition des Bénédictins. Cette lettre est pleine de consolations religieuses pour ceux dont l'âme est en deuil par les coups de la mort.

[2] Serm. 355 et 356.

Vie et les Mœurs de son clergé : c'est une peinture de l'esprit et des habitudes de la communauté ; le saint évêque ne crut pas devoir taire la faute de Janvier. Dans le premier sermon prononcé avant l'Epiphanie, il déclara au peuple que, voulant laisser à ses ecclésiastiques le choix du genre de vie, il leur permettait de reprendre leur liberté ; l'évêque ajoutait qu'après l'Epiphanie, il informerait le peuple des diverses décisions qui seraient prises. Au temps marqué, Augustin, dans un second sermon, annonça que tous les ecclésiastiques de sa communauté voulaient continuer à vivre comme les premiers chrétiens à Jérusalem, et qu'ainsi donc, parmi eux, la loi de la pauvreté serait sévèrement maintenue. L'évêque devait effacer du nombre des clercs le possesseur d'un bien quelconque. « Celui que j'aurais condamné de « la sorte, disait Augustin, qu'il en appelle à « mille conciles contre mon jugement, qu'il « aille, s'il veut, au delà des mers porter ses « plaintes contre moi ; quoi qu'il fasse, j'espère « de la divine assistance qu'il ne sera point reçu « comme ecclésiastique partout où j'aurai le « pouvoir d'évêque. Ils ont tous souscrit de bon « cœur à la règle que j'ai établie ; j'attends de « la puissance et de la miséricorde de Dieu qu'ils « s'y conformeront avec une entière fidélité. » En terminant son discours, Augustin fait sentir combien il est dangereux de médire des *serviteurs de Dieu ;* c'est ainsi qu'il appelle les prêtres. Les calomnies ajouteront aux futures récompenses des serviteurs de Dieu, mais quel châtiment sera réservé aux calomniateurs ! « Nous ne voulons pas profiter de votre mal- « heur, dit Augustin aux fidèles, nous ne vou- « lons pas avoir de grandes récompenses aux « dépens de votre salut ; puissions-nous n'ob- « tenir qu'une moindre gloire dans le royaume « de Dieu, et vous y avoir pour compagnons ! »

On retrouve toute l'heureuse simplicité des mœurs des premiers âges de l'Eglise, dans cette manière de rendre compte au peuple de la conduite du clergé. Cela est bien touchant et bien chrétien. L'évêque informait le peuple de toute chose : quand un nouveau prêtre entrait dans la communauté, le peuple le savait ; si ce prêtre était de naissance illustre, Augustin s'empressait d'annoncer que le nouveau venu était entré pauvre dans la vie commune de la maison épiscopale. Les deux sermons cités plus haut nous font assister aux plus intimes détails de la vie ecclésiastique à Hippone. Ici, nous voyons le prêtre Leporius qui avait des biens, mais qui s'était hâté d'en disposer dans des vues de charité chrétienne : là, c'est le prêtre Barnabé qu'on accusait d'avoir acheté une terre et fait des dettes pendant qu'il était économe de la demeure épiscopale ; le diacre Sévère, qui avait perdu la vue *sans perdre pour cela la lumière intérieure et spirituelle*, eut le désir d'appeler de loin près de lui sa mère et sa sœur ; il acheta pour elles une maison qui fut payée, non pas avec son argent, mais avec de pieuses générosités. Il paraît que la mère et la sœur de Sévère n'arrivèrent point ; Augustin dit au peuple que Sévère s'en est remis à lui pour disposer de cette maison ; il parle aussi de quelques pièces de terre que celui-ci possédait dans son pays, et du saint usage que Sévère voulait en faire. Un diacre, avant d'entrer dans la communauté, avait acheté, du fruit de son travail, quelques esclaves : « Ce diacre, dit Augustin « au peuple, va mettre aujourd'hui ses esclaves « en liberté devant vous, par l'autorité de l'é- « vêque. »

Entre le clergé et le peuple catholique d'Hippone, tout se passait en famille, comme on vient de le voir ; cette surveillance exercée par les fidèles sur chaque membre du corps clérical, cette habitude de contrôle, qui prenait sa raison dans le sentiment des intérêts religieux, se produisaient sans inconvénient au milieu d'un peuple tendrement et profondément dévoué à son évêque ; mais, en d'autres situations, cette immixtion dans les affaires ecclésiastiques pouvait amener des désordres, et c'était là un des vices de l'organisation de l'Eglise africaine. Le peuple regardait Augustin comme le dépositaire de sa confiance : le grand évêque ne craignait pas de descendre aux plus minutieuses explications. Il allait au-devant de tout, ne cachait rien, et ses comptes rendus servaient toujours à faire éclater sa droiture.

Rien de plus humble que la table d'Augustin et de ses compagnons : des herbes et des légumes composaient leur repas ; on buvait du vin, mais toujours avec modération[1]. On ser-

[1] C'est ici le lieu de dire un mot d'un passage des *Confessions* de saint Augustin qui a été fort diversement entendu. Au livre x, chapitre 31 des *Confessions*, saint Augustin dit avec son humilité accoutumée : *Ebrietas longe est a me : misereberis ne appropinquet mihi. Crapula autem nonnunquam surrepit servo tuo : misereberis ut longe fiat a me.* Par une interprétation inexacte de *crapula*, Pierre Petit, dans un ouvrage publié à Utrecht, en 1689, crut pouvoir avancer que le saint docteur *buvait quelquefois une assez grande quantité de vin, mais qu'il avait la tête forte pour le porter, et que jamais il n'en perdait l'usage de la raison.* Une telle assertion révolta

vait de la viande lorsqu'il y avait des étrangers ou des malades. Augustin avait dit dans ses *Confessions* : « Je ne crains pas l'impureté « des mets, mais l'impureté du désir [1]. » Les vases, urnes, ustensiles de la table, étaient en bois, en terre cuite ou en marbre. On ne se servait que de cuillers d'argent. Augustin aimait mieux à table une conversation grave, des discussions intéressantes, que le plaisir de manger ou de boire. Les malins propos de table lui paraissaient détestables; il avait proscrit la médisance et fait graver sur sa table le distique suivant :

> Quisquis amat dictis absentum rodere vitam,
> Hanc mensam vetitam noverit esse sibi [2].

Augustin priait ses convives de s'abstenir de paroles inutiles, de discours moqueurs et de tout ce qui pouvait blesser la charité. Il pensait avec son ami de Bethléem, que personne ne dit le mal à celui qui n'écoute pas, que la flèche ne pénètre jamais dans la pierre, et que parfois elle revient frapper l'homme qui l'a lancée [3]. Il lui arriva de reprendre vivement des évêques de ses amis, qui avaient oublié ou blâmé sa leçon sur ce point. On l'entendait dire avec émotion qu'il fallait alors effacer les deux vers; ou bien il menaçait de quitter la table pour regagner sa chambre. Possidius avait plus d'une fois assisté à des scènes de ce genre.

Les Africains prenaient facilement Dieu à témoin dans leurs conversations; Augustin lui-même, dans les premiers temps de sa vie chrétienne, eut quelque peine à perdre l'habitude d'assurer par serment. Devenu évêque, il fit mettre en pratique les préceptes du livre de l'Ecclésiastique [4] sur ce point, et défendit à ses clercs de jurer, même à table, de peur qu'un petit jurement ne conduisît au parjure. Une peine accompagnait la violation de cette défense; c'était la privation du vin à dîner.

Le saint évêque reprochait avec une douceur extrême les fautes contre la discipline ou la règle. Il épuisait tous les degrés de la tolérance, ayant pour principe de ne pas pousser le cœur à de mauvaises excuses. S'il avait quelque observation à adresser à un de ses frères, il lui parlait à part; s'il ne parvenait pas à le ramener, il chargeait un ou deux frères d'éclairer son esprit; lorsque ceux-ci n'étaient pas écoutés, on employait l'*Eglise*, c'est-à-dire le corps clérical d'Hippone, et si le coupable méconnaissait la voix de l'Eglise, il était assimilé à un païen et à un publicain. Augustin disait qu'il fallait pardonner non pas sept fois, mais soixante-dix fois sept fois, au coupable qui se repentait.

Tous les saints ont redouté les femmes, et semblent avoir particulièrement médité les paroles de l'Ecclésiaste, qui comparent la femme au filet des chasseurs, son cœur à un piége, ses mains à des chaînes [1]. Le vieux Jérôme, qui avait eu tant de peine à chasser de sa cellule les dangereuses images de Rome, disait à Nepotianus : « Que des pieds de femmes « ne passent jamais ou bien rarement le seuil « de ton humble demeure. Que toutes les jeunes « filles et les vierges du Christ te soient égale- « ment inconnues ou également chères. N'ha- « bite point avec elles sous le même toit, et ne « te fie point à ta chasteté passée. Tu ne peux « être ni plus saint que David, ni plus sage « que Salomon. Souviens-toi toujours que ce « fut la femme qui fit chasser le premier hôte « du Paradis. Si tu es malade, qu'un saint « frère t'assiste, ou bien ta sœur, ou ta mère, « ou une autre femme d'une vertu éprouvée « aux yeux de tous. Si tu n'as pas des proches « de ce genre ou des personnes d'une chasteté « connue, l'Eglise nourrit beaucoup de femmes « âgées qui te rendront cet office et recevront « de toi le prix de leurs soins, de manière que « tu trouveras dans ta maladie même le mérite « de l'aumône. Je connais des clercs qui ont « recouvré la santé du corps et commencé à « perdre celle de l'âme, etc., etc. »

Augustin, qui avait passé par le péril, en avait gardé une grande terreur. Nul saint personnage n'a poussé la prudence jusqu'à une plus extrême sévérité. Jamais femme ne de-

tous les hommes graves et de bonne foi : Bayle seul, dans son *Dict. crit.* (art. *Saint Augustin*), a pu incliner vers l'opinion de Pierre Petit. Le président Cousin, l'auteur de la *Réfutation des critiques de M. Bayle sur saint Augustin* (Paris, 1732, in-4o), Arnauld d'Andilly, le savant traducteur des *Confessions*, et plusieurs autres auteurs, ont vu dans le mot *crapula*, le plaisir de manger et de boire, ou l'excès du manger. Ce dernier sens, conforme au passage de saint Luc (XXI, 34) : *Non graventur corda vestra in crapula et ebrietate*, nous paraît reproduire avec le plus de vérité la pensée de l'évêque d'Hippone. Ce grand homme, si humble, si sobre, si austère, s'accuse d'avoir mangé parfois un peu au delà du besoin de la nature. Nous avons trouvé, au sujet de l'interprétation de ce passage, une très-bonne lettre à dom Remi Ceillier à la fin du douzième volume du savant bénédictin.

[1] Livre X, chap. 31.

[2] Celui qui aime à déchirer par ses paroles la vie des absents, qu'il sache que cette table lui est interdite.

Quelques versions portent *indignam* au lieu de *vetitam*, mais *indignam* nous a paru n'avoir pas de sens.

[3] Lettre de saint Jérôme à Nepotianus.

[4] Chap. 23.

[1] Livre de l'*Ecclésiaste*, chap. 7, vers. 27.

meura dans la maison de l'évêque d'Hippone, pas même sa sœur, veuve consacrée à Dieu, et qui dirigea jusqu'à sa mort une communauté de religieuses; il traita de la même manière ses nièces, qui avaient embrassé la vie monastique. Les décrets des conciles permettaient à Augustin d'avoir sous son toit sa sœur et ses nièces, et lui-même avouait qu'elles auraient pu rester chez lui sans éveiller la perversité humaine; mais les visites des femmes du dehors, qu'elles n'eussent pu manquer de recevoir, auraient peut-être offensé les faibles. C'était toujours après de longues instances que des femmes obtenaient d'arriver auprès d'Augustin pour d'importantes affaires; il ne les recevait qu'en présence de plusieurs clercs. L'évêque d'Hippone ne parla jamais à une femme sans témoin.

La chambre d'Augustin restait ouverte comme celle d'Ambroise; elle était comme une image de son âme, toujours ouverte à ceux qui cherchaient la vérité ou des consolations. Quelquefois la profondeur de la méditation l'enlevait à la terre. La tête inclinée, il ne voyait et n'entendait plus rien autour de lui. Nous raconterons une anecdote [1] dont l'exactitude n'est pas incontestable, mais qui peint trop bien les mœurs du temps pour être écartée de ce travail. Une femme d'Hippone, faussement accusée, avait eu la pensée d'aller trouver le pontife; après avoir franchi le seuil de la maison épiscopale, elle se rendit dans la chambre d'Augustin; elle parut devant lui dans l'attitude du recueillement et du respect, et lui adressa quelques paroles pleines d'humilité. Augustin, plongé dans l'étude et la contemplation, ne répondit pas à la suppliante, et ne tourna pas même la tête; la femme d'Hippone attribuait cette immobilité silencieuse à une pieuse réserve, et crut devoir déclarer à l'évêque le motif de la démarche qu'elle avait osé entreprendre; mais l'évêque demeura muet. Sortie sans consolation de la maison épiscopale, la pauvre femme résolut de chercher Augustin à l'église, le lendemain; à l'heure marquée, elle le vit à l'autel remplissant les fonctions sacrées, et assista au saint sacrifice avec une piété profonde. Au moment solennel de l'élévation, elle fut ravie en esprit devant le trône de l'adorable Trinité, et là elle reconnut Augustin, le front baissé et cherchant à sonder le mystère du Dieu en trois personnes; une voix lui dit alors : Hier, quand tu as voulu consulter Augustin, il se trouvait enlevé dans la contemplation de la Trinité sainte; tandis que tu lui parlais, son esprit était absent de sa chambre, voilà pourquoi il ne t'a pas répondu et ne s'est point aperçu de ta présence; retourne chez lui et tu le trouveras bon et compatissant. — Ainsi parlait la voix du ciel, et la femme d'Hippone reprit bientôt le chemin de la maison épiscopale, d'où elle sortit consolée.

A l'exemple du grand Apôtre, Augustin ne visitait que les orphelins et les veuves livrées à la douleur. Il se rendait en toute hâte auprès des malades qui lui faisaient demander des prières ou l'imposition des mains. Il fallait d'urgentes nécessités pour qu'il se décidât à visiter des monastères de femmes. L'évêque d'Hippone recommandait comme excellentes les règles de saint Ambroise, pour la vie et les mœurs des prêtres. Il ne pensait pas qu'un prêtre dût se charger de négocier des mariages, de peur de l'exposer aux malédictions des époux, dans le cas où leur union ne serait pas heureuse. Selon lui, le prêtre ne devait engager personne au métier des armes, à cause des calamités de la guerre; il ne devait pas accepter une place à des festins dans son pays, afin de mieux garder ses habitudes de tempérance. Il est une parole du grand évêque de Milan, que notre docteur rappelait souvent : saint Ambroise approchait de sa fin; des fidèles rassemblés autour de son lit, le voyant près de s'en aller à Dieu, pleuraient, gémissaient et demandaient au pontife mourant d'implorer lui-même du Seigneur une prolongation de ses jours; Ambroise leur répondit : « Je n'ai point vécu de telle sorte que j'aie « honte de rester au milieu de vous; mais je « ne crains pas de mourir, parce que nous « avons un bon maître. » Notre Augustin, devenu vieux, dit Possidius, admirait et louait ces paroles *limées et pesées : elimata et librata.* Il citait aussi un autre mot d'un évêque de ses amis, à qui il restait peu de temps à vivre. L'évêque malade lui avait fait signe de la main qu'il allait sortir de ce monde; Augustin lui répondit qu'il pouvait vivre encore : « Si je ne « devais jamais mourir, ce serait bien, lui ré- « pliqua le pontife malade; mais puisqu'il faut « mourir, pourquoi pas maintenant [1] ? »

[1] *Vie de saint Augustin*, par Lancilot.

[1] Si nunquam, bene; si aliquando, quare non modo? Possidius, *Vit. S. August.*

Lorsqu'il se commettait des injustices dans le pays soumis à sa direction spirituelle, Augustin ne gardait pas le silence; nous avons une lettre [1] d'une sévère énergie, écrite au seigneur Romulus qui voulait faire payer deux fois ses tenanciers; il lui exprime sa douleur de voir un chrétien se jouer ainsi des lois de l'équité, et le menace de la terreur du dernier jugement. On sait que dans les premiers siècles de l'Eglise les affaires des particuliers étaient portées devant les évêques. Augustin aimait mieux juger des inconnus que des amis. Il jugeait souvent jusqu'à l'heure du dîner; parfois même il n'en dînait pas, et passait la journée entière à écouter les plaintes, à concilier les intérêts. Il réprimandait en présence de tout le monde, pour inspirer la crainte de mal faire. Que de jours enlevés ainsi à ses travaux si importants! Et si l'on considère les nécessités des devoirs épiscopaux, le temps passé en voyages en Afrique pour le bien de l'Eglise, on se demande comment il a pu se faire qu'Augustin, depuis l'âge de trente-deux ans jusqu'à l'âge de soixante-seize ans où il mourut, ait composé un nombre si prodigieux d'ouvrages! Possidius a pu dire que l'évêque d'Hippone a tant dicté ou tant écrit, qu'à peine un lecteur studieux serait capable de tout lire et de tout connaître. On peut soutenir que nul homme ne sut aussi bien employer le temps; il n'en a point *passé la moindre parcelle sans fruit*. On s'expliquerait peut-être le nombre surprenant de ses productions, en songeant qu'aucune parole inutile ne sortait de la bouche d'Augustin, qu'il ne parlait qu'en vue d'une question à résoudre, d'une difficulté à éclaircir, d'une vérité à faire connaître, ou bien en vue de rendre meilleur et plus chrétien le troupeau confié à sa garde, et que tout ce qu'il disait était recueilli: les écrits d'Augustin, pendant quarante ans, furent, jusqu'à un certain point, toute sa conversation.

Ainsi qu'on a pu le voir déjà, les goûts de l'évêque d'Hippone le portaient peu aux soins temporels. Il aurait voulu être débarrassé de l'administration des biens de l'Eglise, et aurait préféré vivre des aumônes et offrandes des fidèles. Les revenus de son siége étaient partagés entre sa communauté et les pauvres de la ville; il réalisait autant qu'il pouvait cette belle parole de saint Jérôme: «La gloire « de l'évêque, c'est de subvenir aux besoins « des pauvres [1]. » Augustin confiait à des clercs capables la direction temporelle de la maison épiscopale. Possidius nous dit que le grand évêque n'avait jamais en main ni clef ni anneau, ce qui signifie qu'il n'était possesseur de rien, qu'il ne recevait et ne distribuait rien lui-même. A la fin de chaque année, on mettait sous ses yeux l'état des revenus et des dépenses; il s'en rapportait à ce qu'on lui disait et ne cherchait pas à se rendre compte de l'emploi des fonds. Augustin ne voulut jamais acheter ni maison, ni champ, ni villa. Il autorisait les donations qu'on désirait faire à l'Eglise d'Hippone; Possidius nous apprend toutefois qu'il lui vit refuser plusieurs héritages: ce n'est pas que le pontife crût alors les pauvres de son église à l'abri du besoin; seulement il lui semblait plus équitable que les fils, les parents ou les alliés des morts restassent en possession de ces héritages. Il ne recherchait pas les donations, mais il lui semblait impie qu'on revînt sur une donation une fois faite. Un riche citoyen d'Hippone, qui s'était fixé à Carthage, avait offert un bien à l'église de sa ville natale, se réservant l'usufruit durant sa vie; il avait envoyé à Augustin les tablettes ou l'engagement de sa donation; le saint évêque, en acceptant ce don, félicita le citoyen d'Hippone de s'être souvenu de son salut éternel. Quelques années après, voilà que cet homme charge son fils de lettres qui demandaient l'annulation de l'engagement et réclamaient le bien au profit de ce fils: il se bornait à se réserver cent pièces d'or pour les indigents. Ce changement de résolution affligea Augustin; ce qui l'attristait, ce n'était pas la perte de ce revenu, mais l'idée qu'un chrétien pût se repentir ainsi d'une bonne œuvre. Il se hâta de rendre les tablettes de la donation qu'il n'avait ni sollicitée ni désirée, et rejeta l'offre des cent pièces d'or, en faisant sentir au coupable la gravité de sa faute.

Les legs avant la mort lui paraissaient préférables pour l'honneur de l'Eglise. Il pensait que les legs devaient être faits de pleine et libre volonté. L'évêque d'Hippone n'allait pas jusqu'à défendre aux clercs d'accepter ce qui avait été l'objet de quelques sollicitations, mais lui-même ne l'acceptait pas. Les possessions de l'Eglise n'étaient pas pour lui un sujet d'amour et de préoccupation; attaché à de plus grandes choses, c'est à peine s'il descendait parfois des

[1] Lettre 247.

[1] Lettre à Nepotianus.

hauteurs des pensées éternelles pour prêter l'oreille aux bruits d'ici-bas La recherche des vérités divines, dit Possidius, les écrits sur les vérités trouvées, la correction de ses ouvrages, occupaient uniquement Augustin. Il travaillait le jour et méditait la nuit. Semblable à la sœur de Marthe, il demeurait aux pieds du Seigneur, l'oreille attentive à sa parole. Ce grand homme gardait son esprit entièrement libre de tout souci temporel. Quand l'Eglise manquait d'argent, il l'annonçait aux fidèles, leur disant : Je n'ai plus rien pour les pauvres. Il lui arriva de faire briser et fondre, pour les captifs et les indigents, les vases du service divin. Quelques censeurs le lui reprochaient, ce qui n'empêchait pas Augustin de regarder sa conduite en des cas pareils comme œuvre de justice. Il pouvait s'appuyer d'ailleurs sur l'imposante autorité de saint Ambroise. Empêcher les pauvres de mourir de faim, racheter les captifs, acheter des terres où puissent reposer les restes des chrétiens, voilà les trois cas pour lesquels l'évêque de Milan permet qu'on brise et qu'on fonde les vases sacrés. Saint Ambroise disait qu'il aimait mieux sauver au Seigneur des âmes que de l'or. « La parure de nos cérémo- « nies, ajoutait-il, c'est le rachat des captifs ; « les véritables vases précieux sont ceux qui « délivrent les âmes de la mort ; le vrai trésor « du Seigneur est celui qui opère ce qu'a opéré « son propre sang. » Le Moyen Age catholique, aux jours du besoin, ne craignit pas de suivre les exemples d'Ambroise et d'Augustin. « O « vanité des vanités ! » s'écriait une éloquente voix de cette époque ; « l'Eglise brille dans ses « murailles, elle a besoin dans ses pauvres[1] ! »

Augustin, dont le bonheur était de penser, de méditer, de creuser les mystères du temps et de l'infini, eût mieux trouvé sa place dans la solitude qu'au milieu des devoirs de l'épiscopat, et ces devoirs, pourtant, nul ne sut mieux les remplir ! Les hôtes pieux du désert lui faisaient envie. Lorsqu'il visitait des monastères, il parlait aux cénobites des félicités de leur vie, s'étendait avec complaisance sur la tranquille liberté de leur pensée, les invitait à persévérer, à ne pas se retourner comme l'épouse de Loth, à combattre jusqu'au bout sur la terre pour mériter la couronne des jours éternels. Le pontife d'Hippone nous a fait connaître lui-même son goût pour le travail des mains[1], et la joie qu'il aurait eue à partager sa vie entre les labeurs manuels et l'étude. Ce goût s'explique et caractérise, à notre avis, les génies simples et complets. Le travail des mains est l'exercice du corps, comme l'étude est l'exercice de l'intelligence : le corps a sa dette à payer comme l'esprit, et tous les deux se délassent l'un par l'autre en remplissant alternativement leur destinée.

L'humilité d'Augustin prenait quelquefois les formes les plus touchantes. Dans une de ses homélies[2], il conjurait les fidèles de lui pardonner si, au milieu des soins et des agitations de l'épiscopat, il avait montré quelque sévérité ou commis quelque injustice. « Sou- « vent dans les lieux étroits, dit-il en termes « charmants, la poule foule, mais non pas de « tout le poids de son pied, ses petits qu'elle « réchauffe, et ne cesse pas pour cela d'être « mère. »

D'après cela, on ne s'étonne point que son auditoire ait été tant de fois attendri jusqu'aux larmes. Bien souvent Augustin lui-même laissait échapper des pleurs ; sa sensibilité était extrême ; Dieu seul avait pu suffire à son immense besoin d'aimer. Les émotions naissaient dans son âme pour mille sujets qui trouvaient les autres hommes froids ou indifférents. On se rappelle les larmes d'Augustin au bruit du chant religieux dans la basilique de Milan. Un cœur merveilleusement tendre et une vive imagination concouraient à éveiller en lui des impressions infinies dont il était saisi jusqu'au fond des entrailles.

Voilà quelques traits de la physionomie morale du grand homme dont nous avons entrepris de suivre les traces sur la terre.

[1] Bernard, Apolog. à Guillaume, abbé.

[1] Serm. 339. — [2] Homél. 24.

CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME.

Considérations. — Le livre de l'Esprit et de la Lettre.

(412.)

Nous avons entamé en son lieu l'immense question du pélagianisme, qui a fait le plus éclater le génie d'Augustin; l'évêque d'Hippone s'en est occupé pendant vingt ans; il faut garder de l'ordre dans cette matière, et, fidèle à notre système d'exposition et d'analyse, suivre les luttes du grand docteur à mesure qu'elles se produisent d'année en année : cette méthode nous paraît le plus sûr moyen d'être clair et complet. Toutefois, avant de parler d'un nouvel ouvrage d'Augustin sur les questions soulevées par Pélage et Célestius, il sera utile de soumettre au lecteur quelques considérations préliminaires tirées à la fois de la philosophie et de la doctrine catholique. Aux yeux de beaucoup d'hommes, la matière de la grâce fait partie de je ne sais quelles abstractions théologiques; on aurait besoin de leur demander pardon d'oser la traiter devant eux; ils n'en comprennent ni l'intérêt ni la portée, et refusent d'y appliquer leur esprit, faute de chercher le côté philosophique de ce grand sujet. Nous ne connaissons cependant rien de plus digne d'attention et d'étude, rien qui s'étende à de plus vastes horizons, qui ait donné lieu à remuer plus d'idées, et dont les transformations successives aient produit de plus graves résultats. La matière de la grâce se rattache à toutes les questions de liberté, et les solutions qu'elle a reçues dans la Réforme du XVIe siècle ont enfanté les révolutions modernes.

Tout homme qui s'est sérieusement étudié lui-même avec la misère de ses penchants et les infirmités de sa nature, a quelque peine à croire qu'il soit sorti tel des mains de son Dieu. Le meilleur et le plus parfait des êtres, source éternelle de beauté et de grandeur, océan de lumière, de sainteté et de félicité, aurait-il pu mettre en des créatures tant d'amour pour le mal et si peu d'ardeur pour le bien? Aurait-il pu les assujettir à des conditions de vie qui font de leur passage sur la terre un long enchaînement de ténèbres et de douleurs? Notre nature actuelle n'a-t-elle pas quelque chose qui ressemble à une peine, à une expiation? Il y a là des faits qui ont leurs racines dans la conscience du genre humain. Nous sommes des rois déchus qui traînons à travers le monde les lambeaux d'une grandeur évanouie, des enfants malheureux qui portons le poids d'un lointain châtiment. Assurément le dogme du péché originel offense notre misérable raison ou plutôt il la dépasse; mais à quoi me sert ici l'idée que je puis avoir de la justice, puisque sans ce dogme je ne suis plus pour moi-même qu'une effroyable nuit! « Chose étonnante, s'écrie Pascal, que le mystère le plus « éloigné de notre connaissance, qui est celui « de la transmission du péché originel, soit « une chose sans laquelle nous ne pouvons « avoir aucune connaissance de nous-mêmes! « Sans ce mystère, le plus incompréhensible « de tous, dit encore ce grand esprit, nous « sommes incompréhensibles à nous-mêmes. « Le nœud de notre condition prend ces re« tours et ces plis dans cet abîme. De sorte « que l'homme est plus inconcevable sans ce « mystère, que ce mystère n'est inconcevable à « l'homme [1]. »

Adam coupable fut condamné au travail, à la mort; il garda plus d'entraînement vers le mal que vers le bien, et c'est ainsi que son libre arbitre reçut une atteinte profonde : le libre arbitre dont il s'agit ici, c'est un égal pouvoir d'accomplir le bien ou le mal. Il est certain que l'équilibre de la volonté humaine a été troublé par la prédomination du penchant

[1] *Pensées de Pascal.*

vers les œuvres mauvaises. C'est ce qu'il importe de constater pour répondre aux pélagiens, qui ne veulent pas admettre une grâce intérieure, de peur de détruire le libre arbitre en imprimant un mouvement à la volonté.

Voilà donc la postérité d'Adam sous le coup d'une prévarication première; la coulpe et la peine pèsent sur nous; le baptême efface la coulpe, mais la peine demeure. L'économie du dogme chrétien va se montrer admirable, précisément en ce point où ses ennemis l'attaquent le plus vivement. Nous avons dit tout à l'heure que la chute primitive avait troublé l'équilibre de la volonté humaine; eh bien! la grâce chrétienne, cette grâce intérieure niée par les pélagiens, est un perpétuel miracle de miséricorde et d'harmonie morale, parce qu'il tend à rétablir l'ancien équilibre en excitant le penchant au bien dont la langueur est notre plus grande misère. Quelque atteinte qu'ait reçue l'équilibre de la volonté humaine, nous n'en demeurons pas moins libres, et nous avons le sentiment profond de notre liberté. La grâce détruit la liberté, dit-on; nous répondons d'abord que la grâce n'est pas irrésistible, qu'elle est seulement un secours, et qu'un secours n'est pas une contrainte. Nous simplifions ici la question et nous la dégageons de toutes les arguties. Tendre la main à un enfant, l'aider à faire un pas, ce n'est pas l'obliger à marcher; l'enfant garde la liberté de repousser votre main, de se retourner et de rester immobile. Il en est de même du mouvement divin imprimé à votre volonté; elle peut s'y soustraire à son gré, et toutes les fois que nous renonçons à l'accomplissement d'une bonne pensée, c'est que nous nous dérobons au souffle du ciel.

Il a fallu dénaturer la pensée chrétienne pour trouver dans la grâce l'anéantissement de la volonté et du mérite de l'homme, l'extinction de toute activité humaine, et je ne sais quel mystique fatalisme qui ployait la vie sous l'étreinte d'en-haut. Je sens de toute l'énergie de mon âme que je suis libre de vouloir ou de ne pas vouloir, d'agir ou de ne pas agir; je sens énergiquement aussi toute ma faiblesse pour le bien, et puisque la corruption de ma nature lie ou appesantit mes ailes, je bénis la main divine qui les déploie et les rend légères pour m'élever aux régions de la vertu; et comme l'œuvre du bien emporte toujours l'idée d'une lutte victorieuse contre le mal de la part de l'homme, nos mérites sont le produit de notre puissance intérieure et des forces de notre liberté. Tous nos livres sacrés et les Pères de l'Eglise nous montrent les félicités éternelles comme le prix des efforts persévérants et des combats glorieux sur la terre. Il n'est pas vrai que, d'après le christianisme, la grâce puisse être refusée à l'homme; le christianisme enseigne que la grâce a été accordée même aux païens; si la société chrétienne a donné au monde le spectacle de plus hautes vertus que nulle autre société, c'est que, sous l'empire de la croix, Dieu a visité l'homme de plus près et l'a gratifié de dons plus magnifiques. Les prétentions du stoïcisme furent des mensonges; il y eut au fond de la vertu antique moins de sainteté que d'orgueil.

Il est nécessaire de bien préciser les principaux points de la doctrine des pélagiens : on s'intéresse faiblement à ce que l'on comprend mal. Les pélagiens soutenaient que la faute d'Adam lui avait été personnelle, qu'elle ne s'étendait point sur le genre humain, que le travail et la mort ne sont pas la peine d'une chute primitive, mais que la nature humaine est aujourd'hui ce qu'elle était avant la prévarication du premier homme. Ces assertions, comme on voit, renversaient la base même du christianisme : il n'y a pas de religion chrétienne sans la double croyance au péché originel et à la nécessité d'une rédemption. D'après les pélagiens, la grâce de Dieu n'est que la connaissance de la loi, et les autres dons divins sont le prix de nos mérites; l'homme peut s'élever jusqu'à l'impeccabilité, de manière à ne plus avoir besoin de dire à Dieu : *Pardonnez-nous nos offenses;* la régénération baptismale n'a pas pour but d'effacer le péché originel, mais seulement d'assurer la grâce de l'adoption. Le pélagianisme ne voyait dans la mission de Jésus-Christ qu'un grand exemple de vertu et une grande promesse apportés aux hommes. Il repoussait la grâce chrétienne comme mettant au néant la liberté humaine. On s'explique sans effort le penchant des rationalistes modernes[1] pour les pélagiens, car le pélagianisme fut, à peu de chose près, le déisme de ces premiers âges. Les représentants

[1] Nous pourrions citer ici plusieurs écrivains de notre temps qui ont continué le pélagianisme sous des apparences plus ou moins chrétiennes; ils ont plus d'une fois inexactement reproduit le témoignage de saint Augustin. Cette partie de leurs écrits nous a paru manquer de profondeur et manquer surtout de la vraie connaissance des questions agitées.

ou les continuateurs de Pélage sont maintenant les sociniens et les arminiens, ces protestants de la dernière phase de la réforme, dont la théologie n'est qu'un pur rationalisme.

Pour compléter ces considérations rapides, nous définirons la prédestination, qui est une suite de la question de la grâce, et sur laquelle les théologiens ont si longuement et si vivement disserté. L'enseignement catholique comprend sous le nom de prédestination l'éternel et immuable décret par lequel Dieu appelle les élus à la grâce et à la gloire. Le décret de la prédestination, né de la divine miséricorde, laisse la volonté humaine dans une entière liberté ; nul ne sait, sans une révélation miraculeuse, s'il appartient au nombre des prédestinés ; ainsi donc chacun doit travailler pour obtenir l'éternel royaume. Le décret de la prédestination est-il absolu, gratuit, c'est-à-dire indépendant de toute prévision des mérites humains? ou bien est-il conditionnel, c'est-à-dire soumis à la prévision des mérites de l'homme aidé de la grâce? Voilà des questions qui agiteront longtemps les écoles. La première de ces deux opinions est soutenue par ceux qui font profession de suivre la doctrine de saint Augustin, et qu'on désigne sous les noms d'Augustiniens ou de thomistes ; la seconde opinion est celle des molinistes [1] qui prétendent s'appuyer aussi sur les vrais sentiments de l'évêque d'Hippone. Comme dans la matière de la grâce, Augustin est l'oracle de l'Eglise, chaque parti théologique invoque son autorité ; et comme dans une telle matière il était impossible que des obscurités et des équivoques ne se rencontrassent point dans les nombreux écrits du docteur africain, chacun a pu les appeler à son secours avec une apparence de raison.

C'est ainsi que l'hérésie elle-même a osé y chercher sa justification. Calvin et Théodore de Bèse invoquèrent le grand et saint génie d'Hippone, lorsque, par un abominable système, ils classaient le genre humain en deux parts, l'une nécessairement prédestinée au bonheur éternel, l'autre nécessairement prédestinée à l'enfer. Cet enseignement, fécond en exécrables tyrannies, est une des plus atroces horreurs qui soient sorties du cerveau de l'homme. L'auteur des *Institutions chrétiennes*, voulant donner à la réforme une organisation politique, organisait tout simplement la servitude et le désespoir : il valait bien la peine d'attaquer l'Eglise catholique au nom de la liberté pour jeter sur les épaules du monde réformé un manteau de mailles de fer! La réforme luthérienne avait enfanté la liberté hollandaise ; la continuation calviniste donnait la main au despotisme des Pays-Bas. Le calvinisme, qui vivait d'intolérance et d'oppression, menaçait les luthériens, les sociniens et les anabaptistes. Il traquait tout ce qui présentait quelque doctrine de liberté.

Au commencement du dix-septième siècle, l'arminianisme, dont nous avons déjà parlé, sortit du milieu de la Hollande comme le cri de la conscience opprimée ; il annonça que Dieu voulait sauver tous les hommes, qu'il ne refusait à aucun d'eux les moyens de salut, et que les pécheurs seuls seraient punis. Gomar, professeur de théologie à Leyde, comme Arminius, se constitua le défenseur des idées de Calvin ; les gomaristes formaient deux partis, les *supralapsaires* et les *infralapsaires ;* ceux-là soutenaient que la prédestination à l'enfer avait été résolue avant même la prévision de la chute d'Adam ; ceux-ci faisaient dépendre le décret de réprobation de la prévision de la chute. Une *remontrance,* adressée en 1610 aux Etats de Hollande, valut aux arminiens le surnom de *remontrants*, et les gomaristes s'appelèrent alors *contre-remontrants*. Les questions de la grâce, de la prédestination et du libre arbitre, agitaient les esprits dans les Pays-Bas, et y occupaient la place qu'occupent maintenant au milieu de nous les questions poli-

[1] Molina, voulant défendre la liberté humaine contre les luthériens et les calvinistes, publia l'ouvrage intitulé *De concordiâ*, pour concilier la liberté avec la nécessité de la grâce. Il enseigna donc que la grâce ne faisait pas agir la volonté, établit le concours concomitant, et dit qu'il en doit être de la grâce et du libre arbitre comme de deux hommes tirant une même barque sans se communiquer l'un à l'autre rien de leur force, sans priorité. On pense bien que nous ne voulons pas entrer dans les fameuses disputes entre les molinistes et les thomistes ; nous l'avouerons pourtant, Molina nous semble se rapprocher du semi-pélagianisme en avançant que le libre arbitre se détermine lui-même sans le secours de la grâce. D'un autre côté, la grâce efficace par elle-même ne rend pas facile à défendre l'intégrité de la liberté humaine. D'ailleurs les mots *delectatio victrix* qui représenteraient la grâce efficace ne se trouvent qu'une seule fois dans saint Augustin ; c'est au deuxième livre, chapitre 19, *De peccat. merit., et remiss.* Fénelon était moliniste ; voir ses *Lettres* au P. Lami, bénédictin, sur la grâce et la prédestination. Nous avons sous les yeux une *Défense de la grâce efficace*, par de la Brouë, évêque de Mirepoix (1 vol. in-18, 1721), qui répond fort péremptoirement aux molinistes et à Fénelon au nom de saint Augustin et de saint Thomas. Le dominicain Massouillé, Bellarmin et Suarès, furent d'illustres défenseurs de la grâce efficace. Le système de Suarès appelé *congruisme*, fut une modification du système de Molina. Ant. Arnauld combattit le molinisme ; il nous suffira d'indiquer ses *Ecrits sur le système de la grâce générale*, sa controverse sur ces questions avec Nicole. Le P. Thomassin, dans ses *Mémoires sur la grâce*, cherche, mais inutilement, à concilier toutes les opinions théologiques sur la question.

tiques. Les arminiens représentaient ce que nous appellerions aujourd'hui les amis de la liberté, et les gomaristes ce que nous appellerions les absolutistes. Maurice de Nassau personnifiait ce dernier parti, Barneveldt et Grotius personnifiaient le parti de l'indépendance. Cela prouve jusqu'à quel point la science théologique peut se rattacher à la science sociale, et combien nous avions raison, en commençant ce chapitre, de signaler la matière de la grâce comme féconde en déductions d'un intérêt positif et tout humain.

On sait le synode de Dordrecht de 1618, sorte de concile calviniste qui condamna les arminiens sans les convaincre. La guerre civile sortit d'une querelle théologique ; l'émancipation des peuples était cachée derrière la doctrine de la prédestination. L'arminianisme, qui a frappé à mort l'Eglise de Genève, tend à s'asseoir victorieusement sur les débris de toutes les sectes de la Réforme, parce que, selon la prédiction de Bossuet, le protestantisme, séparé de toute autorité, doit finir par une complète négation des dogmes de la foi chrétienne. Or l'ensemble des doctrines de l'arminianisme constitue, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, un rationalisme pur. Ce n'est point ici le lieu de faire le procès au protestantisme, de prouver qu'il n'a rien conquis ni rien inventé au profit de la raison humaine, dont les droits et la gloire datent de plus loin que le seizième siècle ; qu'il n'a été d'aucun secours à la civilisation moderne, et qu'il a au contraire paralysé l'élan de la civilisation et retardé sa marche d'un siècle ou deux en brisant l'unité européenne, cette puissante unité par laquelle seule les destinées de la sociabilité chrétienne peuvent s'accomplir sous le soleil.

Nous revenons à saint Augustin en commençant l'examen du livre *de l'Esprit et de la Lettre*.

Nous avons précédemment analysé le traité *des Mérites et de la Rémission des péchés*, adressé à Marcellin. Dans le second livre de ce traité, l'évêque d'Hippone avait dit que, par la toute-puissance de Dieu, l'homme pouvait être exempt de péché, mais il avait nié que personne dans cette vie, à l'exception de Jésus-Christ et de sa mère, eût été sans péché ou dût être sans péché. Marcellin, étonné qu'on pût croire possible une chose sans exemple, en écrivit à Augustin, qui lui répondit par le livre *de l'Esprit et de la Lettre*. Le docteur expliquait le passage de saint Paul : *La lettre tue et l'esprit vivifie*[1]. Quelques souvenirs du langage évangélique viennent à son secours : nul chameau ne passa jamais par le trou d'une aiguille, et Jésus dit pourtant que cela est possible à Dieu ; le Sauveur, dans sa passion, déclara que douze millions d'anges pourraient, s'il voulait, accourir à son secours, et cependant ces douze mille légions ne sont jamais venues combattre sur la terre. Augustin ne considérerait pas comme une très-grave aberration de penser que des hommes aient vécu sans souillure ; il lui paraîtrait plus coupable de soutenir que la seule volonté humaine, sans l'assistance divine, puisse s'élever à la perfection de la justice. La connaissance de la loi, sans l'esprit qui vivifie, n'est qu'une lettre qui tue ; ses interdictions ne font qu'irriter le désir du mal, pareilles à la digue qui augmente le poids et la force de l'eau, de manière que l'eau, à force de s'amasser, monte par-dessus la digue et se précipite avec plus de violence. Augustin, commentant les paroles de l'Apôtre : *La lettre tue et l'esprit vivifie*, entend par *la lettre*, non pas les cérémonies judaïques abolies par l'avènement du Sauveur, mais les préceptes même du Décalogue, quand l'Esprit divin ne verse pas dans l'âme la force et l'amour. Il distingue la loi des œuvres et la loi de la foi : l'une prescrit, l'autre donne la force ; la première est toute judaïque, la seconde est toute chrétienne. Ce ne sont point les bons enseignements, c'est la foi en Jésus-Christ qui justifie l'homme ; ce n'est point la loi des œuvres, c'est-à-dire la lettre, c'est la loi de la foi, c'est-à-dire l'esprit, qui produit la justification.

Le docteur poursuit sa comparaison entre l'Ancien Testament et l'Evangile de Jésus-Christ. La loi donnée aux Hébreux n'était gravée que sur des tables de pierre ; la loi donnée aux chrétiens par le Saint-Esprit, qui est nommé le doigt de Dieu, est gravée dans les cœurs ; la première était terreur ; la seconde est toute charité. C'est le développement de cette pensée de saint Paul aux Corinthiens[2] : « Vous êtes la lettre de Jésus-Christ dont nous « n'avons été que les secrétaires, et qui a été « écrite non avec de l'encre, mais avec l'Esprit « du Dieu vivant ; non sur des tables de pierre, « mais sur des tables de chair qui sont vos « cœurs. » Augustin cite le passage du prophète Jérémie où Dieu promet de faire une alliance.

[1] IIe Ep. Cor. — [2] II, ch. 3.

nouvelle avec la maison d'Israël et la maison de Juda, alliance bien différente de celle qu'il avait faite autrefois avec les Juifs lorsqu'il les tira de l'Égypte. La nouvelle alliance est marquée en beaucoup d'endroits de l'Ancien Testament, mais nulle part avec autant de précision que dans ce passage du prophète d'Anathot. Augustin fait remarquer que l'ancienne loi n'était pas un remède suffisant pour l'homme corrompu; elle se bornait à l'instruire en le menaçant; la loi nouvelle renouvelle l'homme et le guérit de son ancienne corruption. L'ancienne loi ne promettait que des biens terrestres, la loi nouvelle promet la vue de Dieu, selon la prédiction expresse de Jérémie: « Tu « connaîtras le Seigneur depuis le plus petit « jusqu'au plus grand. » Ce qui doit s'entendre de tous ceux de la maison spirituelle d'Israël et de Juda, qui sont les descendants d'Isaac et la postérité d'Abraham.

« Ce sont là les enfants de la promesse, dit « Augustin, et ils le sont, non par leurs pro- « pres œuvres, mais par la grâce de Dieu. Au- « trement la grâce ne serait plus grâce, comme « parle celui qui a si fortement établi la grâce, « je veux dire celui qui se nomme le moindre « des apôtres, quoiqu'il ait plus travaillé qu'eux « tous: non lui, mais la grâce de Dieu qui était « avec lui. »

La nouvelle alliance a encore besoin de prophéties, du secours des langues, de la multiplicité des signes; mais lorsque les misères d'ici-bas auront fait place à un état parfait dans un autre monde, nous verrons dans sa propre essence Celui qui, revêtu de chair, se rendit visible aux yeux de la chair; nous possèderons l'éternelle vie par la connaissance du seul vrai Dieu, et nous serons semblables à Dieu, parce que nous le connaîtrons comme il nous connaît. Augustin explique ce qu'on entend par les grands et les petits du royaume du ciel: même dans le ciel il y a divers degrés de sainteté, comme dans notre firmament il y a des astres d'un éclat inégal. Mais tous les bienheureux du paradis jouiront de la vision de Dieu.

Revenant à la justification gratuite par la grâce sans les œuvres de la loi, le grand évêque dit que l'effet de l'esprit de grâce, c'est de retracer en nous l'image de Dieu, à laquelle nous avions été primitivement formés, et que le mal avait gravement altérée.

Augustin répond aux pélagiens qui voyaient dans la grâce chrétienne la destruction du libre arbitre; il montre que la grâce, au contraire, établit le libre arbitre comme la foi établit la loi; la grâce, en guérissant l'âme humaine, lui rend l'amour de la justice et replace la volonté dans l'équilibre primitif. Le docteur soutient que la foi est un don de Dieu, que tout pouvoir vient de Dieu, mais que Dieu, en donnant ce pouvoir, n'impose aucune nécessité. Si la volonté de croire vient de Dieu, tous les hommes, dira-t-on, devraient l'avoir, puisque Dieu appelle tous les hommes au salut. Augustin répond que le libre arbitre étant placé dans une sorte de milieu entre la foi et l'infidélité, il peut s'élever vers l'une ou se précipiter dans l'autre; que la volonté même par laquelle l'homme croit en Dieu sort du fond de ce libre arbitre donné à l'homme au moment de sa création, en sorte que le libre arbitre et la volonté de croire lui viennent de Dieu. Or, Dieu appelle tous les hommes au salut et à la connaissance de la vérité, mais sans leur ôter le libre arbitre, dont le bon ou le mauvais usage fait la moralité des œuvres.

L'évêque d'Hippone observe que la volonté de croire vient de Dieu, en ce sens aussi que Dieu, par sa lumière et sa persuasion, agit pour nous faire vouloir et nous faire croire; il agit au dehors par les instructions, au dedans par des mouvements secrets que nous sentons malgré nous, mais qu'il nous appartient de suivre ou de repousser: la volonté humaine consent ou ne consent pas à la vocation de Dieu. « Si « quelqu'un demande, continue l'illustre Père, « pourquoi l'un est persuadé des vérités qu'on « lui prêche, et pourquoi l'autre n'en est pas « persuadé, il ne me vient dans l'esprit que ces « deux choses à lui répondre avec l'Apôtre: « *O profondeur des richesses de la sagesse et* « *de la science de Dieu! combien ses jugements* « *sont incompréhensibles et ses voies impéné-* « *trables*[1] *! Y a-t-il en Dieu de l'injustice?* Si « cette réponse ne lui plaît pas, qu'il cherche « des hommes plus doctes, mais qu'il prenne « garde d'en trouver de plus présomptueux! » Augustin termine le livre de l'*Esprit et de la Lettre* par des louanges en l'honneur du grand Apôtre qui, dans sa belle Epître aux Romains, a posé le fondement de la grâce chrétienne, et le premier a pénétré ce mystère de bonté divine et d'harmonie morale.

[1] Aux Rom., ch. XI, 33.

CHAPITRE TRENTE-TROISIÈME.

—

Lettre à Pauline sur la vision de Dieu. — Lettre à Fortunatien. — Le livre de la foi et des œuvres. — Mort de Marcellin.

(413.)

Pauline, cette grande servante de Dieu, comme l'appelle Augustin, avait prié l'illustre évêque de lui écrire bien au long sur la question de savoir si Dieu peut être vu des yeux du corps; Augustin, accablé de soins et d'affaires, et livré à des travaux graves dont il lui répugnait de se distraire, avait différé de répondre à la pieuse Romaine. Dès les premières pages de sa lettre, il fait entendre à Pauline qu'une vie pure en apprend plus sur les choses de Dieu que les plus éloquents discours; il faut surtout ouvrir aux paroles de la sagesse le cœur de cet homme intérieur qui se renouvelle de jour en jour, pendant que l'homme extérieur périt d'heure en heure sous les coups de la pénitence, de la maladie ou du temps; il faut ouvrir ce sanctuaire du cœur où Jésus-Christ habite par la foi, élever cette intelligence qui, se renouvelant par la connaissance de Dieu, exprime l'image du Créateur, cette partie de nous-mêmes selon laquelle il n'y a ni Juif, ni Gentil, ni affranchi, ni esclave, ni homme, ni femme: portion sublime par où Pauline n'a pas vieilli, quoiqu'elle soit chargée d'ans, et par où elle est sûre de ne pas mourir lorsque son âme se détachera de son corps. Ce que dira Augustin dans cette lettre, Pauline ne devra pas se faire une loi de le croire, uniquement parce qu'Augustin l'a dit: on ne doit se rendre qu'à l'autorité des Ecritures dans les choses qu'on ne comprend pas, ou à la lumière intérieure de la vérité dans les choses qu'elle fait comprendre. Il y a dans ces paroles d'Augustin à la fois une grande modestie et un grand respect pour la liberté de la raison humaine.

Augustin parle de deux vues: celle du corps, par laquelle nous voyons le soleil et tous les objets sensibles; celle de l'âme, par laquelle chacun voit intérieurement qu'il existe, qu'il est vivant, qu'il veut, qu'il cherche, qu'il sait ou qu'il ne sait pas. Cette définition de la vue de l'âme établit l'évidence intime comme base de certitude et renferme le fameux *cogito* de Descartes, dont les germes se retrouvent, ainsi que nous l'avons déjà plusieurs fois remarqué, dans l'ensemble des pensées philosophiques du grand évêque d'Hippone. Nous ne pouvons voir Dieu dans cette vie ni avec les yeux du corps ni avec les yeux de l'âme, mais nous savons qu'on peut voir Dieu par ces paroles de l'Ecriture: « Heureux ceux qui ont le cœur « pur, parce qu'ils verront Dieu! » Voilà un exemple de l'autorité des livres saints pour déterminer notre croyance. Dans tous les points où l'on n'est poussé à croire ni par les yeux de l'esprit ni par les yeux du corps, en l'absence du témoignage des livres canoniques, on est libre d'accorder ou de refuser son adhésion.— Reste la foi de l'histoire, la foi du genre humain, indépendante du témoignage de nos sens et du témoignage de l'Ecriture. C'est ainsi que nous savons la fondation de Rome par Romulus, la fondation de Constantinople par Constantin; c'est ainsi que nous connaissons nos père et mère et nos aïeux. Ces diverses règles de certitude qu'Augustin donne à Pauline ont une grande valeur philosophique.

Après avoir montré la différence qu'il y a entre croire et voir des yeux de l'esprit, Augustin explique quelques apparentes contradictions de l'Ecriture sur la vision de Dieu; il cite un beau passage de saint Ambroise, tiré de son *Traité de l'Evangile de saint Luc*, et donne de ce passage de l'évêque de Milan un commentaire éloquent et profond, où son génie semble s'élever jusqu'aux splendeurs de l'essence divine. Il prouve par l'Evangile qu'on peut voir Dieu; l'Evangile a dit: « Heureux

« ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils ver-« ront Dieu ! » Quand l'Ecriture a dit que Dieu est *invisible*, elle a parlé de sa nature ; Dieu s'est montré aux hommes, non pas tel qu'il est, mais sous la forme qu'il lui a plu d'emprunter. Nous verrons Dieu un jour comme les anges le voient, car dans le ciel nous serons égaux aux anges. On ne verra point Dieu comme quelque chose d'étendu dans l'espace, mais par la seule pureté du cœur ; les organes de nos sens ne pourront pas l'atteindre ; il ne frappera point l'oreille comme un son dans les airs. C'est le Verbe, fils unique du père, qui nous fera entrer dans la plénitude de la divine substance.

Le grand évêque fait ressortir l'excellence des yeux de l'esprit, leur supériorité sur les yeux du corps ; il établit avec des traits admirables l'immatérialité de notre intelligence et de Dieu. Fermons les yeux et considérons dans nos pensées le ciel et la terre ; nous gardons en nous-mêmes les images de la création ; nul n'est assez fou pour croire que le soleil, la lune, les étoiles, les fleuves, les mers, les montagnes, les collines, les cités, les murs de sa maison ou de sa chambre, demeurent dans sa pensée comme des corps en mouvement ou en repos, placés de distance en distance ; si donc les lieux et les corps représentés dans notre âme n'y sont pas placés comme dans un espace, que dirons-nous de la charité, de la joie, de la patience, de la paix, de l'humanité, de la bonté, de la foi, de la douceur, de la tempérance, qui n'ont aucun rapport avec l'étendue ? Nul intervalle les sépare entre elles, l'œil de l'âme n'a besoin d'aucune distance pour les voir ; elles sont distinguées les unes des autres, sans que nulle limite les sépare. Aperçoit-on le lieu qu'habite la charité ? A-t-on mesuré sa grandeur comme on mesure une masse ? Quand la charité nous invite intérieurement à suivre ses règles, entendons-nous un son qui frappe notre oreille ? Ouvrons-nous la paupière pour la voir, les bras pour la saisir, et sentons-nous sa marche, lorsqu'elle vient dans notre esprit ?

Si donc ce peu de charité qui est en nous échappe à l'étendue, aux yeux et à tous les sens du corps, à toutes les limites, à plus forte raison Dieu, qui l'a mis dans notre âme, échappe-t-il à toutes les conditions de la matière ? Si notre homme intérieur, image de Dieu lui-même, quoiqu'il se renouvelle de jour en jour, habite déjà cependant dans une lumière inaccessible aux yeux du corps ; et si tout ce que nous voyons dans cette lumière avec les yeux de l'âme ne connaît ni espace ni limites, combien doit être inaccessible aux sens, accessible seulement aux cœurs purs, la lumière où Dieu réside ! Puisque la paix de Dieu *surpasse toute pensée*, comme dit l'Apôtre [1], elle doit être d'un ordre supérieur à notre intelligence. La paix de Dieu n'est autre chose que la splendeur de Dieu : c'est son fils unique dont la charité est au-dessus de toute science, et dont la connaissance nous comblera de la plénitude de Dieu. Comment les yeux de notre corps, qui sont impuissants à voir ce qu'il y a de plus excellent en nous, verraient-ils ce qu'il y a d'infiniment meilleur que la plus excellente partie de nous-mêmes ? On ne saurait prouver plus fortement l'invisibilité de Dieu.

Un peu plus loin, Augustin nous fait comprendre que Dieu n'a pas cessé d'être invisible et immuable en se montrant parfois aux hommes sous des formes qu'il lui plaisait d'emprunter ; il en était ici de Dieu comme de notre volonté, qui demeure cachée en nous sans aucun changement, tout en se révélant au dehors par des paroles.

Augustin ne pense pas que Dieu se rende visible dans le ciel, aux yeux mêmes des corps devenus spirituels par la résurrection : la vision de Dieu sera le privilége exclusif des cœurs purs. Augustin avait déjà soutenu cette opinion dans sa lettre à Italica ; quelques évêques de son temps étaient d'un avis contraire.

Cette lettre à Pauline, où l'évêque d'Hippone marche avec saint Ambroise, est un remarquable monument de métaphysique chrétienne ; le pénétrant génie philosophique d'Augustin s'y montre avec une rare vigueur. Cette lettre honore aussi l'illustre Romaine à laquelle elle est adressée ; la femme qu'Augustin croyait propre à comprendre un tel langage et d'aussi hautes vérités, devait avoir l'esprit accoutumé à la sérieuse contemplation des grandes choses.

Nous avons dit que tous les évêques n'étaient pas d'avis que Dieu resterait invisible aux yeux des corps spirituels après la résurrection ; il y en avait un qui s'était senti offensé de quelques passages de la lettre à Italica ; Augustin,

[1] Philip. 4.

qui ne pouvait se faire à l'idée d'avoir désobligé ou affligé qui que ce fût, écrivit à Fortunatien, évêque de Sicca, pour obtenir son pardon auprès de l'évêque offensé. Fortunatien avait été un des sept pontifes qui, dans la célèbre conférence de Carthage, plaidèrent la cause de l'Eglise catholique. Augustin se repent donc, non pas des sentiments et des pensées qu'il a exprimés, mais d'un peu de dureté dans le langage. Cette dureté, du reste, n'était qu'une énergie d'expression pour tirer de l'erreur l'évêque qui paraissait incliner vers l'anthropomorphisme, c'est-à-dire la corporéité de Dieu. Les excuses d'Augustin sont pleines d'une touchante charité. Il aurait bien voulu aller chercher lui-même son pardon auprès de son collègue blessé; mais il a craint que les explications verbales de deux pontifes catholiques ne réjouissent les hérétiques et ne fissent pleurer les fidèles. Dans sa lettre à Fortunatien, notre docteur insiste de nouveau sur l'invisibilité de Dieu, et cite saint Ambroise, saint Jérôme[1], saint Athanase. Il ne se prononce pas sur ce que pourra être la qualité *spirituelle* de nos corps après la résurrection. La lettre à Fortunatien reproduit plusieurs des fortes raisons que nous avons trouvées dans la lettre à Pauline.

Le livre sur la *Foi et les œuvres* est du commencement de l'année 413; c'est une réfutation de trois erreurs dont la première consistait à admettre indifféremment tout le monde au baptême, quand même on refuserait de changer de vie; par la seconde erreur, on enseignait la foi du baptême sans parler en même temps des devoirs de la vie chrétienne; on arrivait ainsi à la troisième erreur, qui promettait le salut éternel aux baptisés, lors même qu'ils auraient mené sur la terre des jours coupables. Le savant Garnier[2] a cru que ces trois erreurs étaient tirées des écrits de saint Jérôme; les Bénédictins n'ont pas partagé son avis; en étudiant les œuvres de saint Jérôme, ils n'ont découvert rien de pareil.

Dans le dialogue de saint Jérôme contre Pélage, et dans ses commentaires sur Isaïe, le docte solitaire de Bethléem semble admettre une sorte d'adoucissement aux supplices des chrétiens qui seront condamnés, mais nul passage de ses écrits n'offre les énormités justement condamnées par Augustin. Où serait le mérite, où serait la gloire des luttes victorieuses, s'il suffisait d'avoir reçu l'eau baptismale pour gagner l'impérissable couronne? et que serait le christianisme, si l'eau de la régénération, tenant lieu de toute vertu, ouvrait le ciel au vice lui-même. Dans le livre *De la foi et des œuvres,* Augustin établit fortement par l'Ecriture la loi du devoir et la nécessité des mérites personnels. La doctrine catholique est d'une frappante évidence sur ce point : « Si « j'avais assez de foi, dit le grand Apôtre, pour « transporter les montagnes et que je n'eusse « point la charité, je ne serais rien[1]. » — « Mes « frères, s'écriait saint Jacques, si quelqu'un « dit avoir la foi, mais qu'il n'ait point les « œuvres, que lui servira-t-il? La foi toute seule « pourra-t-elle jamais le sauver[2]? » Si la foi sans les œuvres suffisait, il n'eût pas été vrai de dire que le royaume du ciel souffre violence[3]. L'Ecriture ne condamne-t-elle pas les *fontaines desséchées*, les *nuées sans eau?* Pour justifier l'admission au baptême des criminels sans repentir, nous répondra-t-on que les animaux immondes trouvèrent place dans l'arche de Noé? Mais cette figure du passé hébraïque annonçait seulement que les méchants seraient tolérés au sein de l'Eglise.

L'année 413 apporta un grand chagrin à l'évêque d'Hippone. Ce fut au mois de septembre de cette année, la veille de la fête de saint Cyprien, que périt à Carthage le tribun Marcellin, l'ami d'Augustin, le protecteur des intérêts catholiques en Afrique. Héraclien, qui avait reçu le gouvernement de l'Afrique en échange de la tête de Stilicon, s'était révolté contre son maître Honorius; vaincu en Italie par le comte Marin, il s'était sauvé vers l'Afrique sur un navire, dernier débris de sa fortune, et avait payé de la tête, à Carthage, sa rébellion. Les donatistes gardaient l'amer souvenir de leur condamnation à la conférence solennelle que présida Marcellin; ils soufflèrent la calomnie sur le pieux tribun et sur son frère Apringius, qui, l'année précédente, avait été proconsul d'Afrique. Les deux frères se trouvèrent enveloppés dans une accusation de complicité avec Héraclien; le comte Marin, gagné peut-être par l'or des donatistes[4], laissa la tempête s'amasser sur la tête de Marcellin. Les deux frères furent jetés dans une prison à Carthage. Cette mesure avait semé l'effroi dans la ville parmi

[1] Commentaires sur Isaïe, ch. I.
[2] Edit. des œuvres de Marius Mercator, part. I.

[1] Corinth., I, 13. — [2] Jacques II, 14. [3] — Matth. III, 12. — [4] Orose, livre VII, chap. 42.

les catholiques ; ils se croyaient tous menacés, et la foule éperdue s'était réfugiée autour des autels du Christ. Augustin se trouvait dans la basilique catholique, travaillant à écarter les dangers de ses amis et de tout le peuple catholique. Plus d'une fois il visita Marcellin dans sa prison, et comme sa position était périlleuse, il l'interrogea sur les secrets de sa conscience et lui apporta les sacrements[1].

Le comte Marin, dont les intentions étaient perverses, laissait dire que l'envoi d'un évêque à la cour de l'empereur pouvait tout arranger, et que jusqu'à son retour le procès des deux captifs resterait tel quel. Un évêque était parti pour l'Italie ; mais cette mission, sur laquelle Augustin avait fondé de l'espérance, n'était qu'un jeu de la part du comte Marin. D'un autre côté, Cécilien, ami du comte, n'en obtenait que des paroles de paix et de pardon, et rassurait la tendresse alarmée d'Augustin. Le seul adoucissement aux anxiétés de l'évêque d'Hippone, c'était le spectacle des saintes joies de la conscience de Marcellin, pendant que le juge souffrait intérieurement de l'horreur de son crime :

« Les ténèbres des cachots les plus noirs et « de l'enfer même, dit Augustin, n'approchent « pas de l'horreur et des ténèbres vengeresses « qui règnent dans la conscience du méchant[2] »

Tandis que mille combinaisons menteuses se réunissaient pour nourrir ses espérances, tout à coup Augustin apprend que Marcellin et son frère ont été mis à mort ; le comte Marin, afin de dérober les deux illustres prisonniers à l'intercession des évêques, choisit pour l'exécution le lieu le plus proche, et improvisa subitement le meurtre. Augustin se hâta de sortir de la ville où venait de se commettre une grande iniquité ; son départ ne compromettait la vie de personne, les catholiques effrayés étant défendus par l'inviolabilité du saint asile. Il savait qu'il ne lui était pas permis de parler en évêque au comte Marin, et ne voulait pas s'avilir au point de paraître en posture de suppliant devant ce grand coupable pour solliciter sa pitié en faveur d'autres malheureux. On prétendait obliger l'évêque de Carthage à s'humilier en présence du bourreau de Marcellin ; Augustin nous avoue qu'il ne put pas supporter la pensée d'un pareil abaissement. Le comte Marin expia son crime dès ce monde ; il acheva ses jours dans la triste obscurité d'une disgrâce.

Dans sa lettre à Cécilien, qui croyait avoir eu à se plaindre de Marcellin et de son frère, et dont le rôle auprès du comte Marin n'est pas à l'abri des soupçons de l'histoire, Augustin loue avec effusion l'ami qu'il a si déplorablement perdu. Il exalte la pureté des mœurs de Marcellin, la sûreté de son amitié, son amour pour la vérité, l'intégrité de ses jugements, sa patience envers ses ennemis, son enthousiasme pour les bonnes actions, sa piété, sa modestie, son ardeur pour les choses éternelles. L'Eglise a inscrit son nom sur la liste des martyrs, et la mémoire de Marcellin se présente à la postérité sous la garde du génie et de la sainteté de l'évêque d'Hippone.

[1] *Testor sacramenta quæ per hanc manum afferuntur*, dit Marcellin à saint Augustin, qui était venu le visiter.

[2] Lettre 151 à Cécilien. C'est dans cette lettre, écrite en 414, que saint Augustin nous parle de sa conduite à Carthage à l'époque de la mort de Marcellin. Il somme Cécilien de s'expliquer sur des liaisons équivoques avec ce comte Marin. La fin de la lettre à Cécilien est perdue.

CHAPITRE TRENTE-QUATRIÈME.

Lettre à saint Paulin de Nole. — Démétriade fait vœu de virginité. — Le livre à Juliana sur le veuvage. — Correspondance avec Macédonius, Hilaire, Evode, saint Jérôme.

(414-415.)

On a vu plus d'une fois dans ce travail la pieuse et profonde admiration de saint Paulin de Nole pour Augustin ; il recourait à lui pour chaque obscurité qui s'offrait à son esprit dans l'étude des divines Ecritures, et l'évêque d'Hippone nous apprend lui-même qu'il y avait tou-

jours quelque chose à gagner dans la manière dont Paulin posait les questions. Toutes les réponses d'Augustin n'arrivaient pas à Nole, et ne sont guère mieux parvenues à la postérité. Nous avons sous les yeux une lettre de 414[1], en réponse à des questions tirées des Psaumes, des Epîtres de saint Paul et de l'Evangile. Nous y trouvons de fréquentes traces de l'étude de la langue grecque, de cette langue qu'Augustin avait d'abord négligée et qu'il posséda ensuite à fond pour mieux s'élever à l'intelligence des Livres saints. Cette lettre nous est une preuve du facile génie d'Augustin ; à voir son étendue et son contenu si substantiel, on ne croirait pas qu'elle *fut écrite fort à la hâte*, parce que *celui qui devait la porter était déjà embarqué* dans la rade d'Hippone. Nous nous dispensons d'en donner l'analyse, mais quelques pensées sur les Juifs nous ont particulièrement frappé. Augustin voit dans les Juifs la preuve que, si une grande autorité et l'espérance du salut éternel s'attachent au nom de Jésus-Christ, ce n'est pas sur le fondement d'une invention humaine, née du cerveau d'un imposteur et produite tout à coup dans le monde, mais sur le fondement des prophéties écrites et publiées plusieurs siècles auparavant. Dans le cas où ces prophéties n'auraient pas été tirées des livres mêmes de nos ennemis, n'aurait-on pas cru qu'elles avaient été forgées à plaisir par les chrétiens? C'est pour cela que le roi David disait à Dieu : *Ne les exterminez pas*[2]. Une divine marque est imprimée sur le front de Caïn pour empêcher qu'on ne le tue. Caïn, errant après le meurtre d'Abel, est la prophétique figure du peuple juif errant après le meurtre du Messie.

La grande révolution chrétienne, partie d'en-bas, poursuivait son cours victorieux sur les plus hauts sommets. Devant la croix s'inclinaient toutes les gloires, ou plutôt il n'y avait plus de gloire que celle qui passait par la croix. Chaque conquête du christianisme retentissait dans l'empire romain bien plus que n'avaient jamais retenti les victoires des Scipion, des César et de Marius. Une jeune Romaine, Démétriade, fille d'Olybrius et de Juliana, se montrait au monde parée de l'éclat des deux plus illustres maisons de l'empire ; jetée à Carthage avec d'autres vivantes ruines de Rome, elle pratiquait avec une sévère fidélité les enseignements évangéliques. Un discours d'Augustin sur l'excellence de la virginité avait fait naître au cœur de Démétriade le désir de se consacrer à Dieu. Cependant on songeait à la marier, et le jour de l'union n'était pas loin. La fille d'Olybrius connaissait la piété de sa mère et de son aïeule Proba, mais elle s'était imaginée qu'on la croyait trop faible pour se résoudre à renoncer au monde, et qu'on la menait au mariage comme à tout ce qu'elle pouvait atteindre de plus élevé. Démétriade souffrait donc au fond de son âme.

Une nuit elle se sent animée d'un grand courage ; le souvenir de sainte Agnès la décide à braver ses deux mères ; le projet de mariage lui semble un oubli de Dieu et une ingratitude envers la Providence. « Ignores-tu donc, se dit « la jeune fille, qui t'a conservé l'honneur en « ces jours malheureux où la maîtresse de l'u- « nivers est devenue non plus la gloire, mais le « sépulcre du peuple romain ? Tu n'as échappé « au désastre de Rome que pour te voir relé- « guée sur un rivage étranger, et tu songerais « à prendre un mari proscrit et fugitif comme « toi ! Non, non, n'hésite plus ; un parfait amour « de Dieu ne connaît pas la peur : allons au « combat. » A ces mots, Démétriade rejette bien loin tous les ornements du siècle, enferme ses colliers, ses perles, ses diamants, revêt une tunique et un manteau grossier, et court se jeter aux pieds de Juliana et de Proba. La mère et l'aïeule, ravies de la résolution de leur fille, la pressent dans leurs bras, lui protestent que sa décision les rend heureuses, et la louent de relever la splendeur de sa famille par la gloire de la virginité : elles remerciaient Démétriade de les consoler ainsi de la ruine de leur patrie.

La plus riche et la plus noble fille de l'empire romain reçut le voile virginal des mains de l'évêque de Carthage, et toute la population catholique de la ville accourut à la cérémonie solennelle. Démétriade distribua la plus grande partie de ses biens à l'Eglise et aux pauvres. Tel était alors l'état des opinions, que la prise de voile de la fille d'Olybrius fut un des plus grands événements de cette époque ; non-seulement l'Afrique, mais l'Italie et l'Orient en retentirent. Saint Jérôme nous dit que Rome à demi dévastée parut reprendre une partie de sa gloire : la joie des Romains, à cette occasion, aurait pu faire croire que l'armée des Goths avait été vaincue ou que la foudre avait frappé les Barbares.

[1] Lettre 149. — [2] Psaume LVIII, v. 12.

« Qu'on mette en doute, si on veut, s'écriait « saint Jérôme, les récompenses promises dans « le ciel à la virginité; mais on reconnaîtra que « Démétriade a déjà reçu de Jésus-Christ plus « qu'elle ne lui a donné. Si elle avait épousé « un homme, elle n'eût été comme que d'une « province : depuis qu'elle s'est consacrée « à Jésus-Christ, on en parle par toute la « terre. »

Tous les grands hommes du temps firent entendre l'expression de leur allégresse; on vient de voir comment le cœur du vieux Jérôme s'émut à cette nouvelle; nous avons parlé de la lettre que Pélage lui-même écrivit à la petite-fille de Proba; les grandes voix des successeurs de Pierre, Innocent Ier et Léon Ier, se mêlèrent aux concerts universels des peuples chrétiens.

Juliana et Proba s'étaient hâtées d'annoncer elles-mêmes à Augustin la pieuse résolution de leur fille; elles lui avaient envoyé un présent, comme s'il eût été convive au festin d'usage le jour de la consécration des vierges. L'évêque d'Hippone, dans sa réponse [1], se félicite du message qui a devancé le vol de la renommée, et trouve plus glorieux de consacrer à Jésus-Christ des vierges d'un sang illustre que de leur donner des consuls pour époux. Il est beau pour une femme, ajoute Augustin, de voir le cours des années marqué du nom de son mari, mais il est plus grand et plus beau de s'acquérir un mérite et un bonheur inaccessibles aux atteintes des ans.

Pour bien comprendre le prix que les Augustin et les Jérôme attachaient à la virginité, il faut ne pas oublier qu'indépendamment du dévouement à Jésus-Christ et de l'imitation de sa chaste vie, il importait d'établir fortement, comme un des principaux caractères du christianisme, le mépris des plaisirs en face de l'ancienne société, qui avait vécu de voluptés et divinisé les grossiers penchants de l'homme : le point de départ du règne évangélique devait être une éclatante et prodigieuse abnégation dans l'ordre des choses de la terre, un spiritualisme surhumain qui fût une grande protestation contre le sensualisme des mœurs païennes. Un autre motif de cette sainte ardeur pour la virginité, c'était l'idée que la ruine de l'univers était prochaine et que l'histoire humaine touchait à sa dernière page. Il semblait que la fin de l'empire romain fût la fin des temps, et que la chute de Rome dût précéder de peu la chute de l'univers. Toutes les fois qu'il se produit dans le monde une de ces profondes révolutions par lesquelles les sociétés se renouvellent, l'imagination des peuples se trouble en présence de l'inconnu, et, comme elle ne découvre aucune route, elle croit que la grande armée du genre humain est près d'arriver à sa dernière étape. Dans cet état des esprits, à quoi bon le mariage et comment songer à donner la vie, lorsqu'on est persuadé que chacun va mourir? Un troisième motif de cette disposition des âmes dans la dernière moitié du quatrième siècle et la première moitié du cinquième, c'étaient les calamités qui tombaient alors sur les nations. Une grande tristesse avait saisi les intelligences à la vue de tant de ruines : tous les cœurs portaient le deuil des invasions. La désolation s'était trop cruellement assise au foyer domestique, pour qu'on désirât vivement la perpétuité du foyer; les familles avaient trop longtemps souffert, pour que le goût de la famille demeurât énergiquement au cœur de l'homme. Voilà pourquoi, à l'époque dont nous parlons, le célibat souriait à tant de chrétiens; voilà pourquoi l'Italie, l'Afrique et l'Orient voyaient des monastères s'élever de toutes parts et les plus mornes déserts étonnés de la multitude de leurs hôtes.

Toutefois ni Augustin ni Jérôme ne méconnurent jamais la grandeur du mariage; ils poursuivirent au contraire comme de très-coupables erreurs les opinions qui proscrivaient l'union légitime de l'homme et de la femme; ils se bornent à établir, d'après l'Evangile et les Epîtres de saint Paul, que l'état virginal, dans la condition nouvelle que nous a faite la rébellion du premier homme, est plus élevé que l'état du mariage. Mais, nous le répétons avec insistance, l'évêque d'Hippone et le solitaire de Bethléem ne parlaient de mariage qu'avec le plus profond respect. C'est ainsi que, dans son livre du *Veuvage* [1] adressé à Juliana, sur sa propre demande, Augustin, tout en accordant avec l'Apôtre plus d'honneur au veuvage qu'aux secondes noces, appelle les époux des *membres du Christ*, reconnaît la chaste pureté du lien conjugal, et redit avec saint Paul : « Je veux que les jeunes veuves se « marient, qu'elles mettent des fils au monde et

[1] Lettre 150.

[1] En tête de ce livre qui est en forme de lettre, saint Augustin s'appelle le *serviteur du Christ et des serviteurs du Christ.*

« qu'elles soient mères de famille [1]. » Le vigilant pontife met Juliana en garde contre ceux [2] qui commençaient à exalter la puissance de la liberté humaine aux dépens de la grâce; il n'oublie pas Démétriade, la vierge illustre, et vante les lumières et la sainte expérience de Proba, à qui il avait écrit la lettre sur la prière.

Il arrivait souvent à l'évêque d'Hippone d'adresser des demandes en grâce en faveur des condamnés; il avait souci de leurs intérêts immortels et se plaçait avec amour entre la loi et le coupable. Macédonius, vicaire d'Afrique, avait plus d'une fois accueilli les miséricordieuses sollicitations d'Augustin; il lui écrivit un jour pour lui demander si le christianisme autorisait cette disposition épiscopale à laisser les crimes impunis. Augustin lui répondit [3] qu'on détestait le crime, mais qu'on avait pitié du criminel, et que si on s'efforçait d'obtenir l'impunité, c'était pour donner au coupable le temps de s'amender et d'entrer dans une meilleure vie. Il ne peut y avoir de repentir qu'en ce monde, et chacun, par delà le tombeau, demeure à jamais chargé de ce qu'il emporte de la vie présente. « L'amour que « nous avons pour les hommes, disait le grand « évêque, nous oblige d'intercéder en faveur « des criminels, de peur que du supplice qui « finit avec leur vie ils ne tombent dans un « supplice sans fin. » Lorsque ses prières avaient soustrait un coupable à la sévérité des lois, Augustin le soumettait à un régime de pénitence qui aboutissait à obtenir le pardon du maître de toute justice. Pourquoi les évêques n'auraient-ils pas intercédé pour les criminels auprès des juges, puisqu'ils intercèdent pour eux auprès de Dieu? Nous proclamons l'utilité de la terreur des lois et des jugements, afin de réprimer la licence et de protéger les gens de bien; mais ne serait-il pas permis de dire que la pénalité moderne ne porte pas un caractère assez chrétien? En frappant le coupable, la législation actuelle ne s'inquiète que de la terre, de la société, du corps enfin, et pas du tout ou presque pas des destinées à venir et de la justice de Dieu. Notre pénalité semble régir une société de matérialistes. Nos mœurs sont trop peu chrétiennes, pour que nous sollicitions l'adoucissement des peines en vue d'une pénitence qui réconcilie ici-bas le coupable avec son Dieu; mais si l'effrayant mystère de la peine de mort doit demeurer longtemps encore au milieu de nous comme une menace nécessaire, pourquoi, au lieu de précipiter l'exécution d'un arrêt terrible, ne s'écoulerait-il point, entre la condamnation et le moment suprême, un nombre de jours qui permît d'attendre un sincère repentir dans ces âmes qu'une longue habitude du crime a profondément séparées de Dieu? Nous croyons qu'il y a quelque chose à faire pour mettre la justice humaine en complets rapports avec les destinées immortelles de l'homme, et nous recommandons à l'attention religieuse des législateurs la lettre de l'évêque d'Hippone à Macédonius, pleine de considérations élevées.

Dans cette même année (414), Macédonius, écrivant à Augustin, lui parle des premiers livres de la *Cité de Dieu*, qu'il venait de lire et dont il était ravi. Cet ouvrage, commencé en 413, ne fut achevé qu'en 426, et nous nous réservons d'apprécier ce beau et vaste monument, lorsque la marche de notre récit nous conduira à l'époque où nous pourrons en saisir et en contempler toutes les parties. L'impatience de ses contemporains arrachait à Augustin ses œuvres; c'est ainsi qu'en 414 il avait été forcé de livrer la première partie de la *Cité de Dieu*.

« J'ai lu, écrit Macédonius à l'évêque d'Hip- « pone, j'ai lu vos livres (les trois premiers li- « vres), car ce ne sont pas de ces œuvres « languissantes et froides qui souffrent qu'on « les quitte ; ils se sont emparés de moi, « m'ont enlevé à tout autre soin et m'ont si « bien attaché à eux (Puisse Dieu m'être ainsi « favorable !), que je ne sais ce que je dois le « plus y admirer, ou la perfection du sacer- « doce, ou les dogmes de la philosophie, ou la « pleine connaissance de l'histoire, ou l'agré- « ment de l'éloquence ; votre langage séduit si « fortement les ignorants eux-mêmes, qu'ils « n'interrompent pas la lecture de vos livres « avant de l'avoir achevée, et qu'après avoir « fini ils recommencent encore. »

La réponse d'Augustin à cette lettre abonde en observations morales et en pensées profondes. Le goût des choses éternelles et l'amour de la vérité lui paraissent le plus sûr et le meilleur fondement de l'amitié. On trouve beaucoup de choses dans les écrits des philosophes, mais on n'y trouve pas la vraie piété, c'est-à-dire le

[1] I, Timoth. ch. v, 14.
[2] Quorumdam sermunculi.
[3] Lettre 153.

véritable culte de Dieu, d'où naissent tous les devoirs de la vie. Et la raison de cela, c'est que les philosophes ont voulu se fabriquer eux-mêmes une vie bienheureuse, au lieu de la demander à Dieu, qui seul peut la donner. Celui-là seul qui a fait l'homme peut faire l'homme heureux. Augustin, dans cette lettre, touche légèrement à la question du pélagianisme, et parle de ces *perçants et excellents génies* tombés dans des erreurs d'autant plus grandes, qu'ils ont couru avec plus de confiance dans leurs forces. Il montre que le bonheur des républiques et le bonheur de l'homme reposent sur les mêmes conditions.

Les erreurs de Pélage et de Célestius prenaient racine partout où avaient passé les deux novateurs : Syracuse avait entendu des doctrines dont la piété chrétienne s'était étonnée, Augustin en fut informé par un laïque de cette ville, Hilaire, à qui sa foi et ses vertus donnaient sans doute quelque autorité parmi ses concitoyens, et qui peut-être avait vu le grand évêque ; Hilaire confia son message à des Africains qui partaient du port de Syracuse pour retourner à Hippone. Il demanda au pasteur illustre ce qu'il fallait penser de cette prétention nouvelle de pouvoir se conserver pur de toute souillure, d'observer aisément les commandements de Dieu sans le secours d'en-haut, et comment il fallait juger l'opinion qui niait le péché originel ; Hilaire priait aussi le saint évêque de dire s'il était vrai que les opulents de la terre ne pussent accomplir aucune œuvre utile au salut, tant qu'ils n'auraient pas distribué aux pauvres toutes leurs richesses. Le Syracusain posait d'autres questions pour lesquelles il implorait la grande lumière d'Hippone.

Augustin, dans une lettre[1] restée célèbre, répondit à tout, et nous l'analyserions en détail, si les principales preuves et les principaux raisonnements de l'épître à Hilaire ne se trouvaient dans les livres contre le pélagianisme dont nous nous sommes déjà occupé. En 415, la lettre à Hilaire reçut un double retentissement par la mention qu'en fit saint Jérôme dans son troisième livre contre les pélagiens, et par la lecture qu'en fit Orose[2] dans le concile de Diospolis. Augustin, dans cette lettre, nomme Célestius, dont il soupçonnait la présence au pays de Sicile, après avoir été accusé et confondu à Carthage. Quant à la question des riches, Augustin nous apprend que ce ne sont pas les trésors qui damnent, mais l'orgueil et le mauvais emploi de la fortune, la dureté envers les pauvres, la confiance dans les biens périssables. Vendre les biens qu'on a et les distribuer aux pauvres, c'est là une grande perfection, mais ce n'est pas une prescription évangélique ; ce que l'Evangile prescrit, c'est l'observation des commandements. Le mauvais riche ne fut pas condamné parce qu'il s'habillait de pourpre et de lin, mais parce qu'il s'était montré sans miséricorde envers Lazare, pauvre et couvert d'ulcères. Les chrétiens peuvent posséder des richesses, à condition qu'ils n'en seront jamais possédés. Augustin a quitté le monde entier pour Jésus-Christ, puisque, sans être riche, il a quitté tout ce qu'il avait ; mais il ne condamne pas ceux qui ne vont point jusque-là. Présenter comme un devoir absolu ce qui n'est qu'un conseil de perfection, ce serait, dit Augustin, combattre l'Ecriture et non pas la prêcher.

Tout ce qui se disait et s'agitait, toutes les pensées, les rêves même aboutissaient à l'évêque d'Hippone comme ambassadeur de la vérité universelle ; le monde lui demandait raison de chaque chose qui passait dans les intelligences ou les imaginations contemporaines. Evode, évêque d'Uzale, parle à Augustin d'un jeune homme, fils d'Armenus, prêtre de Mélone, qu'il s'était attaché en qualité de scribe, ou plutôt de *sténographe*[1], et qui avait quitté ce monde à l'âge de vingt-deux ans, avec des témoignages d'une angélique piété. On chanta autour de son cercueil, pendant trois jours, des hymnes à la louange de Dieu, et le troisième jour on offrit pour le jeune mort le saint sacrifice de la messe[2]. Le deuxième jour qui suivit le trépas du fils d'Armenus, une pieuse veuve du village de Figes vit en songe un diacre mort depuis quatre ans, préparant et ornant avec des vierges et des veuves un grand palais. — Pour qui prépare-t-on ce palais ? dit la veuve au diacre. — C'est pour le jeune fils d'Armenus, mort hier, répondit-il. — Dans le même palais, un vieillard vêtu de blanc ordonna à deux autres vieillards, vêtus aussi de blanc, d'aller tirer du sépulcre le corps du jeune homme et de le porter dans le ciel. La villa-

[1] Lettre 157. — [2] Apolog.

[1] *Erat autem strenuus in notis.* Ces *notes* étaient une ancienne manière d'écrire aussi rapide que la parole.

[2] C'est ici une des nombreuses preuves de l'antiquité des cérémonies catholiques pour les morts, cérémonies supprimées par les protestants.

geoise vit sortir du sépulcre vide des tiges de rosiers chargés de roses *vierges*, ainsi nommées, parce qu'elles n'étaient qu'à demi écloses. Tel fut le rêve de la pieuse veuve.

Là-dessus Evode demande à Augustin ce que devient l'âme en se détachant du corps grossier, et si elle ne s'unit point à quelque corps subtil, qui tienne de la nature de l'air : sans un corps qui la fasse reconnaître, l'âme pourra-elle être distinguée d'une autre âme? et comment Lazare sera-t-il distingué du mauvais riche? Evode voudrait savoir si l'âme séparée du corps conserve quelques-uns des sens que nous avons dans cette vie. Enfin, il presse le grand évêque de lui communiquer sa pensée sur les visions et les apparitions, sur les morts qui viennent, à certaines heures de la nuit, visiter leurs amis ou leurs proches. L'évêque d'Uzale dit que de saints personnages du monastère d'Hippone, tels que Profuturus, Privat et Servilius, lui ont parlé à lui-même depuis leur mort, et lui ont annoncé des choses qui se sont accomplies.

Augustin [1] trouve fort difficile la solution des questions proposées par Evode. Il ne pense pas que l'âme sorte de ce monde avec un corps, quelque subtil qu'on l'imagine [2]. Les apparitions nocturnes lui paraissent aussi inexplicables que les fonctions mêmes de notre intelligence. Il cite le douxième livre de son ouvrage sur la Genèse, comme renfermant des faits curieux en ce genre.

Augustin raconte ensuite une histoire fort extraordinaire arrivée à un médecin de ses amis, appelé Gennadius, qui, après avoir exercé son art à Rome avec éclat, demeurait alors à Carthage. Ce médecin, avant de s'élever à la piété chrétienne, avait passé par le doute au temps de sa jeunesse : il avait mis en question la vie future. Tandis qu'il était travaillé par ces doutes, Gennadius vit en songe un beau jeune homme qui lui dit : Suivez-moi. Gennadius se mit donc à le suivre; arrivé dans une cité inconnue, il entendit tout à coup les plus ravissantes harmonies qui eussent jamais frappé son oreille. Il demanda au mystérieux jeune homme d'où partaient ces ineffables concerts, et celui-ci lui répondit : Ce sont les hymnes des saints et des bienheureux. Gennadius s'éveilla, le songe s'évanouit. La nuit suivante, le même jeune homme apparut à Gennadius et lui demanda s'il le reconnaissait, dans quel lieu il l'avait vu et si c'était dans un rêve ou dans le réveil : le médecin répondit avec exactitude aux trois questions. Il eut le sentiment de son rêve dans sa conversation avec le jeune visiteur, reconnut que son corps était dans son lit, et que ses yeux corporels étaient en ce moment fermés et immobiles. — Avec quels yeux me voyez-vous donc maintenant? lui dit le jeune homme. Gennadius hésitait à répondre.

« De même, reprit alors le radieux adolescent, de même qu'en cet instant où vous « êtes endormi dans votre lit, pendant que vos « yeux sont clos, vous avez d'autres yeux par « lesquels vous me voyez; de même après « votre mort, quoique les yeux de votre chair « ne fassent plus rien, il vous restera la vie et « la puissance de sentir. Gardez-vous désormais de douter de la vie après la mort. »

C'est ainsi que la foi naquit au cœur de Gennadius. La leçon du visiteur mystérieux pourrait servir à d'autres. Ce raisonnement si simple est de nature à frapper les plus vulgaires intelligences.

Le zèle de la vérité poussait Augustin à ne laisser sans réponse aucune des lettres où étaient posées des questions de philosophie ou de religion; cette perpétuelle nécessité de répondre à tout promenait son esprit d'un sujet à un autre et l'arrachait à ses grandes œuvres. Il le fit sentir à l'évêque d'Uzale, qui, en diverses lettres, avait multiplié les difficultés à résoudre. Evode, pour mettre Augustin à son aise, l'engageait à des réponses rapides, mais Augustin lui dit qu'il ne peut pas empêcher que ses lettres ne soient recherchées; trop de gens les lisent, pour qu'il ne prenne pas garde à ce qu'il écrit; il est donc forcé d'y consacrer un temps suffisant. Il fallait la prodigieuse bienveillance de l'évêque d'Hippone pour adoucir le supplice d'être chaque jour détourné de tant de travaux importants. « Si, lorsque j'ai « quelque chose sous la main, dit saint Augustin [1] à Evode, je dois l'interrompre pour « passer à de nouvelles questions qui m'arrivent, que dois-je faire, quand surviennent « des questions nouvelles au moment où je « suis occupé à répondre aux dernières? Vous « plaît-il que j'écarte celles-ci pour prendre

[1] Lettre 159.

[2] Cette opinion de saint Augustin est contraire à la proposition de Leibnitz sur la conservation des âmes après la mort dans des infiniment petits immortels, et aux sentiments de Bonnet dans sa Palingénésie philosophique.

[1] Lettre 162.

« celles-là, que les dernières soient toujours « les premières, et que je n'achève jamais que « les choses au milieu desquelles je n'aurai « pas été interrompu ? »

Evode avait interrogé notre docteur sur Dieu et la raison; c'est la raison qui fait que Dieu est; est-elle antérieure à Dieu, ou Dieu est-il antérieur à la raison *parce qu'il doit être?* Augustin fait observer à son ami qu'il emploie à l'égard de Dieu des termes qui ne conviennent pas; il ne faut pas dire *qu'il doit être*, mais *qu'il est*. Evode n'aurait pas posé ces difficultés sur Dieu et la raison, s'il avait pris la peine de relire certains ouvrages d'Augustin. « Si vous « voulez bien relire, dit-il à son ami, ce qui « depuis longtemps vous est connu, ou du « moins ce qui vous a été connu, car vous « avez oublié peut-être mes écrits sur la *Gran-* « *deur de l'âme* et sur le *Libre arbitre* qui ne « sont que le produit de nos entretiens d'autre- « fois; si, dis-je, vous voulez bien relire toutes « ces choses, vous pouvez éclaircir vos doutes « sans avoir besoin de moi; il vous suffira de « quelque travail de pensée pour tirer les con- « séquences de ce qui s'y trouve de clair et de « certain. »

Augustin renvoie Evode à de précédentes lettres pour l'explication des apparitions et pour ce qui touche à la présence ou à l'absence de l'âme. Lorsque l'âme est occupée des visions qui nous viennent durant le sommeil, elle est absente des yeux du corps. La mort même n'est qu'une absence à peu près de même nature, mais causée par quelque chose de plus fort que le sommeil. Evode avait demandé si Dieu était visible aux yeux corporels de Jésus-Christ; Augustin répond que Dieu étant tout entier partout et que toute chose corporelle se trouvant absolument contraire à sa nature, sa substance ne peut être visible, même aux yeux d'un corps glorifié.

L'origine de l'âme est un problème dont la solution précise n'appartiendra jamais peut-être à la science humaine. L'âme n'est pas une portion de la substance de Dieu, comme l'imaginaient les stoïciens, les manichéens et les priscillianistes. Mais descend-elle du ciel, ainsi que l'ont pensé tous les platoniciens et Origène lui-même? Dieu en crée-t-il tous les jours pour les envoyer dans les corps, ou bien, selon Tertullien, Apollinaire et le plus grand nombre des Occidentaux, les âmes passent-elles des pères dans les enfants, de manière que l'âme naisse d'une autre âme comme le corps naît d'un autre corps? Voilà les opinions qui se sont partagé le monde philosophique. Marcellin, dont nous avons vu la fin tragique, avait interrogé là-dessus saint Jérôme [1], qui dans l'année 411 l'invita à s'adresser au *saint et docte* Augustin. De son côté, l'évêque d'Hippone n'avait pris aucun parti sur cette matière; il savait bien ce qui ne devait pas être, mais il ne savait pas ce qui était. Quand on venait l'interroger sur l'origine de l'âme, il avouait son ignorance, au risque de s'entendre dire : « Quoi! vous êtes maître en Israël, et vous « ignorez ces choses-là [2]! » Au commencement de l'année 415, Orose fut chargé d'aller porter à saint Jérôme les doutes d'Augustin sur l'origine de l'âme; il était resté, l'année précédente, à Hippone, où il remplit la mission que lui avaient confiée les évêques d'Espagne, au sujet des priscillianistes et des origénistes. Augustin remit au prêtre espagnol une lettre qui forme comme un livre sur la question. Il n'est pas de plus intéressant spectacle que celui de deux génies cherchant ensemble la vérité, s'interrogeant sur les points élevés de la philosophie religieuse, et proclamant qu'ils ont besoin l'un de l'autre.

« J'ai prié, dit Augustin au début de sa « lettre, et je prie notre Dieu, qui nous a ap- « pelés à son royaume et à sa gloire, qu'il « veuille bien rendre profitable à tous les deux « ce que je vous écris, saint frère Jérôme, pour « vous consulter. Quoique vous soyez d'un âge « plus avancé que le mien, je suis pourtant « un vieillard consultant un autre vieillard. « Mais nul âge ne me paraît trop avancé pour « s'instruire, et s'il appartient aux vieillards « d'enseigner plutôt que d'apprendre, il leur « convient bien mieux d'apprendre que d'igno- « rer ce qu'ils doivent enseigner. Au milieu « des tourments que me donne la solution des « questions difficiles, rien ne m'est pénible « comme votre éloignement : ce ne sont pas « seulement des jours et des mois, ce sont des « années qu'il faut pour vous transmettre mes « lettres ou recevoir les vôtres. Et cependant, « si cela se pouvait, je voudrais vous voir cha- « que jour pour vous parler de tout ce qui « m'occupe. »

Dans cette lettre, où la mystérieuse origine

[1] Saint Jérôme avait traité la question de l'origine de l'âme dans ses livres contre Rufin, en réponse à son ouvrage contre le pape Anastase.

[2] Saint Jean, III, 10.

de l'âme est scrutée avec profondeur et une sorte d'anxiété d'esprit, Augustin incline un peu vers l'opinion de saint Jérôme, qui pensait que Dieu crée journellement des âmes à mesure que des enfants reçoivent la vie ; il ne s'attache pas définitivement à cette opinion, parce qu'il y trouve une grande difficulté au sujet du péché originel ; si notre âme n'est pas engendrée par celle d'Adam, si c'est une autre âme, où peut-on dire qu'elle a péché, et comment se trouve-t-elle entachée de la faute originelle ? On faisait une autre objection à l'opinion de saint Jérôme : pouvons-nous croire que Dieu crée des âmes pour des hommes dont il sait la vie si courte ?

Augustin répond à ceci d'une manière magnifique. Nous pouvons, dit-il, abandonner ce secret à la conduite de Celui qui a donné un cours si beau et si réglé à toutes les choses passagères, parmi lesquelles figurent la naissance et la mort des animaux : si nous pouvions comprendre un tel ordre, nous en goûterions une délectation ineffable. Ce n'est pas en vain que le Prophète a dit de Dieu : *Il conduit les siècles avec harmonie.* C'est pour faire sentir aux créatures mortelles quelque chose de cet ordre ravissant, que Dieu leur a donné la musique. Si le compositeur habile sait la durée qu'il faut accorder à chaque son pour que la succession des notes produise un bel ensemble, à plus forte raison Dieu, dont la sagesse est supérieure à tous les arts, a marqué pour la naissance et la mort des êtres des espaces de temps, qui sont comme les syllabes et les mots de cet admirable cantique des choses passagères ; il leur a donné plus ou moins de durée, selon la modulation qu'il a conçue d'avance dans sa prescience éternelle. La chute de la feuille d'un arbre et la chute d'un cheveu de notre tête appartiennent à cet ordre merveilleux ; combien plus doivent y appartenir la naissance et la mort de l'homme, à qui Dieu accorde des jours plus ou moins nombreux, selon ce qu'exige l'harmonie de l'univers !

A la fin de sa lettre, Augustin, parlant à Jérôme de son ignorance de l'origine de l'âme, lui dit : « Il y a beaucoup d'autres choses que « je ne sais point ; il y en a tant, que je ne puis « ni les mentionner ni les compter. »

Augustin remit à Orose, pour saint Jérôme, en même temps que sa lettre sur l'*Origine de l'Ame*, une lettre sur ce passage de saint Jacques : « Celui qui, ayant gardé toute la loi, « vient à la violer sur un seul point, est cou- « pable comme s'il l'avait violée en tout [1]. » Au milieu d'une foule d'aperçus philosophiques et religieux, le grand évêque exprime par une belle comparaison le vrai caractère du progrès de l'homme dans la science des choses d'en-haut ; cette comparaison rectifie une erreur des stoïciens refusant de croire à toute sagesse qui n'est pas montée à l'état de perfection. Selon eux, l'ignorance et les vices sont comme une eau profonde, et la sagesse est comme l'air qu'on respire par-dessus : tant qu'on n'est pas sorti de l'eau, on n'est pas sauvé. Telle n'est point la marche de l'homme dans l'étude de la sagesse. Augustin nous apprend qu'on ne passe pas du vice à la vertu comme on s'élève tout à coup du fond de l'eau à la libre et pure région de l'air ; ce passage est lent et gradué, pareil à celui d'un homme qui va des ténèbres à la lumière ; à mesure qu'il sort des profondeurs de la caverne, l'ombre devient moins épaisse, et chaque pas qui le rapproche de l'entrée le rapproche de la lumière : dans cette marche, l'homme garde à la fois quelque chose de lumineux et d'obscur, qui participe du point vers lequel il se dirige, et du lieu d'où il sort. La manière d'Augustin rappelle entièrement ici la manière de Platon ; plus d'une fois le génie africain se fait grec par la poésie de l'expression.

Ainsi la correspondance de l'évêque d'Hippone nous initie aux mouvements de son âme, aux pulsations de sa pensée, aux intimes variétés de cette grande vie qui se livrait aux besoins religieux de tout un siècle.

[1] Saint Jacques II, 10.

CHAPITRE TRENTE-CINQUIÈME.

—

Du livre de la Nature et de la Grâce. — Du livre de la perfection de la justice de l'homme. — Lettre à Maxime de Ténès. — Les douze livres sur le sens littéral de la Genèse [1]. — Explication des psaumes.

(415-416.)

Il y a presque toujours dans la vie d'un homme des faits personnels qui déterminent ses opinions en ce qu'elles ont de plus arrêté. Depuis l'âge de raison jusqu'à trente ans, Augustin, réduit à ses propres forces, aux seules ressources de son esprit, roule d'impuissance en impuissance, d'erreur en erreur; en cheminant avec les lumières purement humaines, il fait tout le tour des aberrations philosophiques, et ne découvre rien qui le tire du vide immense dans lequel il s'agite. Ce n'est que par un visible secours divin qu'enfin il arrive à la possession de la vérité. De ce long et inutile travail, de ces recherches opiniâtres et vaines, le fils de Monique conclut que l'homme tout seul ne pouvait rien pour s'élever aux choses éternelles. Ce sentiment, conforme à la révélation chrétienne, se produisit énergiquement dans le livre des *Confessions*, bien avant l'apparition du pélagianisme; et lorsque Pélage, Célestius et leurs adhérents voulurent ne voir dans la grâce que la connaissance du bien et la faculté de choisir, Augustin s'arma contre eux de toute la puissance d'une profonde conviction personnelle, évidemment appuyée d'ailleurs sur l'autorité des livres saints.

Deux jeunes hommes nobles et lettrés, Timase et Jacques, avaient été disciples de Pélage et s'étaient séparés du monde; mais ils avaient sucé l'hérésie en même temps que l'amour des vertus chrétiennes, et s'étaient déclarés les ennemis de la grâce. Augustin les tira de l'erreur. Timase et Jacques communiquèrent alors à l'évêque d'Hippone un ouvrage de Pélage en forme de dialogue, où la grâce était immolée au profit de la nature; ils lui demandèrent instamment de le réfuter. Augustin ne se détournait qu'avec peine de ses œuvres commencées, mais cette fois il quitta tout, et avec empressement, pour combattre directement l'homme dont l'enseignement antichrétien égarait les consciences. Il s'abstint pourtant de nommer Pélage dans un intérêt de charité, et afin de ne compromettre par aucune irritation l'espérance de son retour à la vérité catholique. Dans notre analyse du livre *De la Nature et de la Grâce*, comme dans l'analyse de tous les ouvrages qui suivront sur la question pélagienne, nous aurons toujours soin de nous défendre des répétitions: Augustin était souvent forcé de revenir sur les mêmes raisonnements et les mêmes vérités, mais nous n'avons pas la même nécessité vis-à-vis de notre lecteur.

La raison de la foi chrétienne, c'est l'intelligence de cette vérité: que la justice de Dieu ne consiste pas dans les commandements de la loi, mais dans le secours de la grâce de Jésus-Christ. Si on pouvait vivre avec une parfaite justice sans la foi en Jésus-Christ, cette foi ne serait point nécessaire au salut, et dès lors on pourrait se demander pourquoi Jésus-Christ est mort. La mort du Sauveur serait vaine, si elle n'avait pour but la justification et la délivrance de la nature humaine. La nature de l'homme fut créée saine et pure; depuis la rébellion primitive elle a besoin d'un médecin. Le secours de Jésus-Christ, sans lequel il n'est pas de salut, n'est pas le prix du mérite, mais on le reçoit gratuitement, et voilà pourquoi on l'appelle grâce. Tous ayant péché, la masse du genre humain aurait pu être condamnée sans injustice de la part de Dieu; l'Apôtre nomme avec raison les élus des vases de miséricorde, et non pas des vases de mérite. Tels sont les principes que l'évêque d'Hippone proclame dans les derniers chapitres du livre *De la Nature et de la Grâce*.

[1] De Genesi ad litteram.

Pélage ne se bornait point à soutenir que l'homme pourrait être sans péché, mais il soutenait encore que l'homme ne saurait être coupable, à moins qu'il fût en son pouvoir de se maintenir exempt de faute [1]. Augustin répond par l'exemple des petits enfants auxquels est fermée la porte du royaume des cieux, lorsqu'ils n'ont pas eu le bonheur de recevoir le baptême ; il ne dépendait pas d'eux pourtant d'être purifiés ou de ne l'être pas dans l'eau régénératrice. Une équivoque de Pélage avait fait d'abord espérer à Augustin que le novateur admettait la grâce comme condition indispensable de la justification. Mais plus tard l'évêque reconnut que la *grâce* de Pélage n'était que le libre arbitre et la connaissance de la loi. Pélage invitait à demander pardon à Dieu des péchés commis, et se taisait sur la nécessité de prier pour éviter les fautes à l'avenir. Augustin lui cite ces paroles de l'Oraison dominicale : *Ne nous induisez point en tentation.* Les péchés, disait Pélage, ne sont pas des substances et ne peuvent pas vicier.

« O frère, s'écrie Augustin, il est bon de vous « souvenir que vous êtes chrétien ! Peut-être « suffirait-il de croire ces choses ; mais cependant, comme vous voulez disputer, il ne « serait pas mauvais, mais il serait utile d'avoir précédemment la foi. Ne pensons pas « que le péché ne puisse pas vicier la nature « humaine, mais, sachant par les divines Ecritures que notre nature est corrompue, cherchons plutôt comment cela s'est fait. Nous « avons appris déjà que le péché n'est pas une « substance, mais ne pas manger, ce n'est pas « une substance, et cependant le corps, s'il est « privé de nourriture, languit, s'épuise, se « brise tellement, que la durée d'un tel état lui « permettrait à peine de revenir à cette nourriture dont la privation l'a vicié. C'est ainsi « que le péché n'est pas une substance, mais « Dieu est une substance et une substance « souveraine, et la seule nourriture vraie de la « créature raisonnable ; en se retirant de lui « par la désobéissance, et refusant par faiblesse « de puiser et de se réjouir où il devait, entendez le Prophète s'écrier : *Mon cœur a été « frappé et s'est desséché comme la paille, « parce que j'ai oublié de manger mon pain*[2]. »

La mort, disait Pélage, n'est pas une peine du péché, puisque Jésus-Christ est mort. Augustin répond que la mort, comme la naissance du Sauveur, n'a pas été une condition de sa nature, mais une puissance de sa miséricorde ; sa mort a été le prix de la rédemption des hommes. L'évêque d'Hippone montre tour à tour que quelque chose de bon peut sortir du mal, que l'orgueil de l'homme l'empêche de comprendre un certain ordre de vérités, et qu'il serait plus utile de prier pour les hérétiques que de disputer avec eux. Il n'est pas vrai de dire que le péché a été nécessaire pour qu'il devînt une cause de miséricorde : plût à Dieu que le mal ne fût point entré dans le monde et que nous n'eussions pas eu besoin de la miséricorde d'en-haut ! Dieu est le médecin suprême de nos infirmités, mais, pour nous guérir, il ne prend conseil que de sa sagesse. Dieu nous laisse quelquefois : c'est pour que la chute qui suit cet abandon nous apprenne à réprimer notre orgueil et à mettre en Dieu seul notre confiance. L'orgueil est le commencement de tout péché : « Vous serez « comme des dieux, » dit à nos pères l'antique serpent.

« De quelle manière, disait Pélage, les saints « ont-ils quitté la vie ? est-ce avec péché ou sans « péché ? » Cette question cachait un piége : si on répond : avec péché, la damnation frappe les saints ; si on répond : sans péché, Pélage conclura que l'homme peut être exempt de fautes, au moins aux approches de la mort. Tout pénétrant qu'il est, dit Augustin, il n'a point réfléchi que ce n'est point en vain que les justes eux-mêmes répètent dans leur oraison : *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* Le Seigneur Jésus-Christ, après avoir enseigné à ses disciples son oraison, avait ajouté : « Si « vous pardonnez aux hommes leurs offenses, « votre père vous pardonnera aussi vos péchés. » Grâce à ce spirituel encens de la prière que nous brûlons chaque jour sur l'autel de notre cœur élevé vers Dieu, s'il n'est point en notre pouvoir de vivre sans péchés, il nous est au moins permis de mourir sans péché : le pardon divin vient couvrir les petites fautes d'ignorance ou de faiblesse. Pélage reproduit la liste des justes de l'Ecriture qu'il suppose avoir vécu sans péché : Augustin proclame qu'un seul de ces personnages a passé des jours exempts de toute souillure : c'est Marie, mère du Rédempteur. Les autres saints per-

[1] Nam si idcirco tales fuerunt, quia aliud esse non potuerunt, culpâ carent.

[2] Chap. 20.

sonnages de l'Ecriture, si on les interrogeait, répondraient d'une voix par ces paroles de saint Jean : « Si nous disons que nous n'avons « point de péché, nous nous trompons nous-« mêmes, et la vérité n'est point en nous[1]. » Pélage prétend que si Abel avait péché, l'Ecriture eût rapporté ses fautes comme elle a rapporté celles d'Adam, d'Eve et de Caïn. Augustin fait observer que les livres sacrés ne pouvaient pas raconter la multitude de fautes légères qu'un homme peut commettre dans sa vie. En revenant à la question de savoir si on peut se maintenir pur, Augustin remarque qu'il ne s'agit pas maintenant de notre nature telle qu'elle a été primitivement formée, mais de la nature corrompue ; il s'agit de l'homme que les voleurs ont laissé à demi-mort sur le chemin, couvert de blessures et qui ne saurait remonter au sommet de la justice d'où il est tombé : on lui panse encore les plaies, quoiqu'il soit déjà dans l'hôtellerie[2]. Pélage s'armait de quelques passages de Lactance, de saint Hilaire, de saint Ambroise, de saint Chrysostome, de saint Jérôme et d'Augustin lui-même ; l'évêque d'Hippone explique ces divers passages et leur restitue leur signification catholique.

Nous ne connaissons l'ouvrage de Pélage que par les citations qu'en fait Augustin dans le livre *De la Nature et de la Grâce*. Obligé de soutenir sa doctrine par le témoignage de l'Ecriture et des Pères, Pélage multiplie les ambiguités et les subtilités ; son rationalisme, emprisonné dans le cercle des livres inspirés, ne se maintient qu'à la faveur de la nuit de certains passages ; il ne vit qu'à l'aide des violences qu'il fait subir aux mots. On sent que la vérité des livres saints et de la tradition enveloppe Pélage de replis et de nœuds auxquels il s'efforce en vain de s'arracher ; il y demeure enlacé et tombe d'épuisement sous l'étreinte de la vérité victorieuse. Augustin chasse avec sa lumière toutes les ombres où se cantonne l'hérésiarque breton ; il remet au service de la foi toutes les paroles dont le novateur abuse, enlève à Pélage les armes que celui-ci avait dérobées à l'arsenal des Ecritures, et le jette, solitaire et nu, au pied du dogme catholique triomphant !

Timase et Jacques reçurent avec une vive joie le livre composé à leur prière ; plus forts et plus consolés après cette lecture, ils s'écrièrent avec le Psalmiste : « Dieu a envoyé sa parole et les a guéris[1]. » Ils admirèrent comment Augustin avait relevé jusqu'aux moindres détails de l'ouvrage de Pélage. Mais ils éprouvèrent le regret que ce livre excellent leur fût parvenu trop tard pour être mis entre les mains des hommes qui en auraient eu le plus de besoin : ces hommes, au nombre desquels se trouvait peut-être Pélage, étaient partis ; mais les deux jeunes catholiques espèrent que Dieu, qui veut éclairer et sauver toutes les créatures formées à son image, fera parvenir aux esprits égarés ce bienfait de sa grâce. Timase et Jacques étaient déjà sortis de l'erreur par la parole de l'évêque d'Hippone ; ils se félicitent qu'une explication plus étendue les ait mis dans le cas d'instruire les autres.

Le livre ou la lettre sur *la Perfection de la justice de l'homme* appartient, comme le livre *de la Nature et de la Grâce*, à l'année 415. Augustin n'ayant point parlé de ce travail dans la Revue de ses ouvrages, il a fallu le témoignage positif de Possidius et aussi les témoignages de saint Fulgence et de saint Prosper pour l'attribuer à l'évêque d'Hippone. L'auteur du livre *de la Perfection de la justice de l'homme* ne repousse pas absolument l'opinion de ceux qui prétendaient qu'un chrétien pouvait, avec la grâce de Dieu, se défendre de toute souillure en ce monde ; cette opinion fut condamnée par le concile de Carthage en 418, ce qui assigne au livre dont il s'agit une date antérieure à la date du concile. Possidius le place vers la fin de l'année 415, entre le livre de la Nature et de la Grâce et le livre des Actes de Pélage. Ce travail, adressé aux évêques Eutrope et Paul, est une réponse à un écrit de Célestius, apporté de Sicile, et qui avait pour titre : *Définition qu'on dit être de Célestius*. C'est peut-être au sujet de cet écrit que saint Jérôme montrait Célestius se promenant, non point sur les épines des syllogismes, mais sur les épines des solécismes. L'ouvrage d'Augustin est une réponse à une série de questions ou de raisonnements posés par Célestius. Nous reproduirons ce qui a trait aux questions les plus importantes.

— Le péché nous est-il naturel ou accidentel ?

Le péché n'est pas naturel, mais provient d'une nature corrompue.

— Le péché est-il un acte ou une chose ?

Le péché est un acte comme la claudication

[1] Chap. 41, § 50. — [2] Saint Jean, I, 8.

[1] Ps. VI, 20.

est un acte. L'homme boitera, tant que son pied ne sera pas guéri. De même il y aura péché, tant que l'homme intérieur n'arrivera pas à la guérison.

— L'homme doit-il être sans péché? Sans doute il le doit. S'il le doit, il le peut. S'il ne le peut pas, il ne le doit pas.

La comparaison du boiteux va nous aider à répondre. Quand nous voyons un boiteux qui peut être guéri, nous disons avec raison : Cet homme ne doit pas boiter ; et s'il le doit, il le peut. Cependant il ne saurait se guérir au gré de sa prompte volonté ; il faut que les soins de la médecine viennent à son secours. Jésus-Christ est descendu pour venir en aide aux malades de la terre.

Comment l'homme pèche-t-il? est-ce par la nécessité de la nature ou par son libre arbitre? Si c'est par nécessité de nature, l'homme n'est pas coupable; si c'est par libre arbitre, c'est de Dieu qu'il l'a recu, et que devient alors la bonté d'un Dieu qui incline l'homme plus facilement au mal qu'au bien?

L'homme pèche par son libre arbitre. Mais une corruption *pénale* a changé la liberté humaine en une sorte de nécessité qui fait pousser vers Dieu ce cri : *Tirez-moi de mes nécessités*[1]. Placés sous leur empire, ou bien nous ne pouvons pas comprendre ce que nous voulons, ou bien nous ne pouvons pas accomplir ce que nous avons compris. Le libérateur a promis la liberté aux croyants. « Vous serez libres, a-t-il « dit, quand le fils vous aura délivrés. » Vaincue par le vice dans lequel elle est tombée volontairement, la nature a perdu de sa liberté. Voilà pourquoi l'Ecriture a dit: *On est l'esclave de celui par qui on a été vaincu.* De même que ce sont les malades, et non pas les gens bien portants, qui ont besoin du médecin, de même ce sont les esclaves, et non pas les hommes libres, qui ont besoin d'un libérateur. La santé de l'âme, c'est sa vraie liberté.

Nous bornerons ici cette analyse. Les solutions données aux autres questions de Célestius se retrouvent dans les précédentes parties de notre travail. L'éternelle objection, c'est l'inutilité de la volonté humaine dans un ordre moral où tout est subordonné à la volonté de Dieu seul ; Augustin répond toujours que la volonté humaine est faible et malade depuis la chute, mais qu'elle n'est point vaine et qu'elle peut encore remonter à la justice avec le secours divin.

Tous les traits qui révèlent les usages de ces temps reculés doivent entrer dans notre œuvre. Augustin avait écrit en son nom et au nom d'Alype à Maxime, médecin de Ténès (l'ancienne Cartenna) pour le féliciter d'être sorti de l'arianisme et l'inviter à ramener à la foi chrétienne ceux de sa maison dont l'éloignement de l'Eglise était son ouvrage. Peu de temps après, un billet de l'évêque d'Hippone à Pérégrin, évêque de Ténès, le priait d'avertir Maxime au sujet de la forme de la lettre qu'il lui avait adressée : les tablettes ou le parchemin était écrit des deux côtés. Augustin veut faire prévenir Maxime qu'il est dans la coutume d'écrire ainsi aux évêques et même aux laïques avec qui il entretient des relations familières ; il ajoute que de cette manière les lettres sont plus tôt faites et d'une plus facile lecture. On n'écrivait que sur un seul côté du parchemin les lettres de cérémonie.

Nous avons vu que l'ardente admiration des hommes laissait à peine à Augustin le temps d'achever ses ouvrages. Mais il en est un que le grand docteur put défendre pendant quatorze ans contre les instances de ses amis : c'est l'ouvrage sur le sens littéral de la Genèse, composé de douze livres, terminé dès l'année 401, et qui ne fut publié qu'en 415. Comme la matière était semée de difficultés, Augustin saisissait chaque instant de loisir pour corriger son œuvre. Dans sa Revue[1], l'évêque d'Hippone met cet ouvrage beaucoup au-dessus du *livre imparfait sur la Genèse*, qu'il composa lorsqu'il était simple prêtre ; mais il confesse qu'en beaucoup d'endroits il cherche plutôt la vérité qu'il ne la trouve, et que ce travail renferme plus d'hésitations que de certitudes. Son but était de faire voir que la lettre même de la Genèse n'offre rien qui ne puisse être vrai. Les douze livres contiennent seulement l'explication des trois premiers chapitres de la Genèse; chaque mot de cette merveilleuse histoire de la création appelait de longs discours. Le pénétrant commentateur s'est arrêté au verset 23 du troisième chapitre, qui nous montre le premier homme chassé du paradis. Le douzième et dernier traite du paradis ou du troisième ciel de saint Paul, des visions et des pressentiments prophétiques.

De magnifiques éclairs de génie brillent dans

[1] De necessitatibus meis educ me. Ps. XXIV, 17.

[1] Livre I, chap. 18.

le commentaire d'Augustin sur la création. Bossuet, dans les premières pages du *Discours sur l'Histoire universelle*, s'est inspiré des passages où l'évêque d'Hippone nous montre la Trinité éternelle créant l'univers et l'homme. Augustin, dans sa justification du récit de Moïse, a deviné des points dont la science moderne a reconnu l'exactitude. Le grand docteur établit que c'est l'opération de Dieu qui donne à chaque créature son mouvement et lui conserve l'existence : il n'en est pas du monde comme d'un édifice qui subsiste, quoique la main de l'architecte n'y apparaisse plus ; si Dieu cessait de gouverner le monde, le monde cesserait d'exister[1]. Augustin inclinait à penser que les jours de la création n'étaient pas des jours comme les nôtres ; il croyait que Dieu a tout créé à la fois. Milton aurait pu apprendre à connaître les anges en lisant le cinquième livre sur la Genèse ; l'évêque d'Hippone marque leur création au premier jour, qui fut le jour de la création de la lumière. Son opinion sur le paradis terrestre, c'est qu'il a réellement existé ; il permet qu'on lui donne un sens spirituel ; mais il condamne l'opinion qui n'y verrait qu'une pure allégorie[2]. Augustin n'adopte aucun sentiment sur le lieu où a pu être situé le paradis terrestre, et ne juge pas les hommes capables de résoudre cette question. Le dixième livre roule tout entier sur l'origine de l'âme. Dans sa lettre à saint Jérôme, Augustin paraissait se rapprocher de l'opinion qui admettait une création journalière des âmes à mesure que des enfants reçoivent la vie ; dans le dixième livre sur la Genèse, il semble pencher vers l'opinion qui fait naître une âme d'une autre âme. Cette question, qui occupait vivement alors l'Afrique et l'Orient, est creusée à fond. Toutefois Augustin ne se prononce pas. Ce beau génie, que passionnait si prodigieusement l'amour de la vérité, n'est jamais plus admirable que dans l'aveu de son ignorance.

Dans le onzième livre, le grand évêque demande pourquoi Dieu a permis la tentation d'Adam, et répond que l'homme eût été moins digne de louange, si sa fidélité n'eût pas été mise à l'épreuve. Il croit que le diable, tombé par l'orgueil, était un ange inférieur aux bons anges. La soumission de la femme à l'égard de son mari lui paraît une expiation de sa faute.

Que d'idées et d'observations, que de choses dans ces douze livres ! Mais nous craindrions de nous aventurer trop avant sur l'océan théologique.

Il se présente ici un autre travail d'Augustin qui donnerait matière à une longue appréciation, si notre rôle d'historien ne nous traçait point d'infranchissables limites ; c'est le beau travail sur les Psaumes, l'*Explication*[1] des Cantiques du royal prophète, faite presque toujours devant le peuple à Hippone ou à Carthage, remarquable au plus haut degré, moins par la forme que par la solidité de la morale, la grandeur des pensées et la variété des enseignements religieux.

Augustin s'élève parfois à une forte éloquence. Il semblait parler pour notre époque, lorsqu'il faisait entendre ces mots[2] : « Maintenant ils voient l'Eglise et disent : Elle va « mourir et bientôt son nom sera effacé ; il n'y « aura plus de chrétiens, ils ont fait leur « temps. — Or, pendant que ces hommes di- « sent toutes ces choses, je les vois mourir « chaque jour, et l'Eglise demeure toujours « debout, annonçant la puissance de Dieu à « toutes les générations qui se succèdent. » Ailleurs[3], il commente cette parole du Prophète sur les impies : *Leurs chefs, leurs juges sont absorbés par la pierre.* « Or, la pierre, c'est Jésus-Christ, ajoute Augustin. Aristote était un grand maître, mais approchez-le de cette pierre, il est absorbé ! Autrefois on disait de lui : Le *Maître a parlé*, et aujourd'hui on dit : Le Christ a parlé, et Aristote tremble au fond de son tombeau. Pythagore et Platon étaient aussi de grands philosophes ; faites-les avancer, approchez-les de cette *pierre*, comparez leur autorité à celle de l'Evangile, comparez ces hommes superbes à un pauvre crucifié. Disons-leur : Vous avez écrit vos sentences dans les cœurs orgueilleux, et lui (le Christ) il a planté sa croix sur le front des rois ; puis il est mort et il est ressuscité ; mais vous êtes morts vous aussi, et je ne veux pas chercher comment vous ressusciterez. Ils sont donc absorbés par cette pierre, et leur science ne paraît de quelque valeur que si on évite de la comparer à l'Evangile. » Dans son commentaire du psaume 148, l'évêque d'Hippone nous dit que les créatures sans intelligence louent Dieu, parce qu'elles sont bonnes et que, demeurant dans l'ordre établi, elles contribuent à la beauté de l'univers ; il ajoute admirable-

[1] Livre IV. — [2] Livre VIII.

[1] Enarrationes in Psalmos.
[2] Sur le ps. LXX, 12. — [3] Sur le ps. CXL, 19.

ment que Dieu est surtout glorifié par ces sortes de créatures, lorsque des êtres intelligents les contemplent.

L'illustre docteur, selon les temps, les circonstances et l'inspiration, commentait en présence des fidèles tel ou tel psaume, et, plus occupé d'instruire que de briller, il tirait de chaque parole de David d'abondantes et d'utiles leçons. Il recula longtemps devant le psaume 118, tant lui avaient paru profonds les mystères renfermés dans ce cantique! Ce fut le dernier qu'il commenta; l'explication des cent cinquante psaumes s'achevait ainsi en 416. Possidius observe que les commentaires dictés sont les plus courts; on a remarqué aussi que ceux-là offrent le moins d'animation. Le cœur et le génie d'Augustin se répandaient mieux devant la multitude qui l'écoutait. La parole de l'évêque embrasait alors les fidèles, comme la parole du Sauveur embrasait le cœur de ses disciples attentifs à l'explication des Ecritures. Saint Fulgence conçut le dessein de quitter le monde en lisant le commentaire du psaume 36, où le grand docteur retrace les terreurs du jugement dernier. Le travail sur les Psaumes a été fait d'après la version des Septante; Augustin ne possédait pas encore la version de saint Jérôme, l'étude du texte des Septante, la comparaison des éditions latines et des diverses leçons précédaient ses propres commentaires; le docteur s'attache d'ordinaire au sens allégorique et spirituel. Oserait-on lui reprocher de n'être pas toujours conforme au sens du texte hébreu, tel que l'a reproduit saint Jérôme? Quelques inexactitudes pour le sens littéral sont d'un poids bien léger à côté de ces trésors de pensées et de préceptes de morale répandus à pleines mains. L'obscurité des Ecritures, au lieu d'enchaîner la marche d'Augustin, l'aide en quelque sorte à multiplier les richesses de ses enseignements salutaires.

Cassiodore, dans le prologue de ses commentaires sur les Psaumes, avoue qu'il a eu souvent recours au grand évêque d'Hippone au milieu des incertitudes de son travail, et qu'il a tiré des ruisseaux de cette mer. Il applique à Augustin ce qui a été dit d'Homère sur la difficulté de lui arracher quelque chose de ses pensées. « Augustin, ajoute Cassiodore, « est un maître illustre dans tous les genres, « et, ce qui est rare dans la fécondité, il est « prudent dans la dispute. Il coule comme une « fontaine d'eau pure que rien ne souille; mais « s'avançant toujours dans l'intégrité de la foi, « il ne laisse aux hérétiques aucun moyen de « résistance; on le trouve tout catholique, tout « orthodoxe; et, resplendissant du plus doux « éclat dans l'Eglise du Seigneur, il se montre « à nous, environné des rayons mêmes de la di- « vine lumière. »

Boccace avait envoyé à Pétrarque l'explication des Psaumes par Augustin; Pétrarque, ravi, le remerciait de ce *présent magnifique* et *insigne* dans une lettre [1] mémorable : « Dé- « sormais, lui dit-il, je naviguerai avec plus « de sûreté sur la mer de David; j'éviterai les « écueils; je ne serai épouvanté ni par les flots « des expressions ni par le choc des phrases « qui se brisent. » Le *divin génie* d'Augustin sera son guide et son appui au milieu des tempêtes de cette mer si difficile. L'esprit et le zèle d'Augustin apparaissent à Pétrarque comme des prodiges dont sa raison est confondue; cet homme longtemps charmé par les choses de la terre, connaissant tout à coup si profondément les choses du ciel, cet Africain maniant avec tant de puissance la langue romaine, cette incomparable fécondité au milieu des embarras des devoirs épiscopaux, sont pour Pétrarque des sujets de stupeur; il dit à son ami qu'il ne peut détacher ses yeux de l'ouvrage de l'évêque d'Hippone, et qu'il en dévore les beautés nuit et jour.

En exprimant son admiration pour les commentaires d'Augustin sur les Psaumes, Pétrarque a exprimé la nôtre, et nous nous taisons après lui.

[1] Epist. variar. XXII.

CHAPITRE TRENTE-SIXIÈME.

Conciles contre les pélagiens et décrets d'Innocent Ier. — Les quinze livres sur la Trinité. — Les cent vingt-quatre traités sur l'Évangile de saint Jean, et les dix traités sur la première Epître de cet apôtre.

(416.)

L'Eglise d'Afrique a beaucoup fait pour le christianisme, mais sa plus grande gloire est d'avoir signalé d'abord et vaincu ensuite le pélagianisme. Sentinelle de l'univers catholique, l'Afrique avertissait de l'approche de l'ennemi, le reconnaissait malgré ses déguisements et ses ruses, et, ne se bornant pas à crier : Aux armes! elle triomphait elle-même des attaques dirigées contre la gloire de Jésus-Christ. Le génie et le zèle de l'Eglise africaine dans la guerre pélagienne se sont personnifiés dans Augustin, à qui l'ange de la foi chrétienne semblait redire ses plus sublimes secrets.

Nous avons eu occasion de faire remarquer les différences de caractère entre Célestius et Pélage, l'un net et hardi dans sa doctrine, l'autre enveloppant son erreur de finesses perfides et de détours menteurs. Aussi le concile de Carthage de 411 n'eut pas de peine à atteindre la pensée de Célestius et à le convaincre d'hérésie. Il n'en fut pas de même de Pélage dans les assemblées de Jérusalem et de Diospolis ou Lydda, la première à la fin de juin 415, la seconde au mois de décembre de la même année : à force de réticences, de tortuosités et de défaites, le novateur échappa à une condamnation. D'ailleurs la réunion à Jérusalem, que nous ne voulons pas appeler un concile et dont aucun acte ne fut écrit, avait pour président l'évêque Jean, peu porté à favoriser les adversaires de Pélage et plutôt disposé à faire pencher la balance contre eux. Orose, qui eut la double gloire d'être l'ambassadeur de l'Eglise d'Espagne auprès d'Augustin et l'ambassadeur d'Augustin auprès de Jérôme, se présenta dans l'assemblée de Jérusalem avec plus de lumières qu'aucun des prêtres présents ; il parla du concile de Carthage qui avait condamné Célestius, annonça le livre *de la Nature et de la Grâce*, et donna lecture de la lettre de l'évêque d'Hippone à Hilaire de Syracuse ; il put invoquer aussi l'autorité de saint Jérôme dans sa lettre à Ctésiphon et dans ses dialogues. Le prêtre espagnol dut souffrir, lorsque, l'assemblée ayant demandé à Pélage s'il reconnaissait avoir enseigné la doctrine combattue par l'évêque d'Hippone, le moine breton répondit : *Qu'ai-je affaire d'Augustin?* Une soudaine indignation saisit tous les assistants, excepté l'évêque Jean, dont l'autorité put seule empêcher l'expulsion du novateur irrespectueux. L'évêque de Jérusalem crut pouvoir pardonner et prendre sur lui l'injure faite au grand homme d'Afrique en disant : *Je suis Augustin!* Orose osa lui dire : « Si vous représentez ici la personne d'Augus- « tin, représentez aussi ses doctrines. » L'évêque Jean parlait en grec, Pélage parlait dans cette langue, mais Orose ne s'exprimait qu'en latin ; l'interprète qui servait d'intermédiaire, coupable d'infidélité, embrouillait toutes les questions. Orose reconnut l'impossibilité de faire triompher la vérité dans des conditions pareilles ; il demanda que l'hérésie, plus connue chez les Latins, fût soumise à des juges latins, et l'évêque Jean décida que la cause serait portée au tribunal du pape Innocent Ier.

Pélage eut meilleur marché de l'assemblée de Diospolis, non pas au profit de sa doctrine, mais à son profit personnel. Les choses avaient été conduites de telle manière que ni Héros d'Arles et Lazare d'Aix, accusateurs de Pélage, ni Orose, ne purent se trouver à la réunion : il est permis de penser que l'évêque de Jérusalem ne fut pas complétement étranger aux décisions qui amenèrent l'absence de ces trois hommes importants. On fit lecture du mémoire des deux

évêques de Provence, mais les quatorze évêques du concile ne comprenaient pas le latin : il fallut traduire en grec le mémoire. Pélage possédait la langue grecque comme sa langue maternelle ; il répondit avec aplomb et facilité à toutes les questions qu'on lui adressa. Comme personne de ceux qui étaient présents ne put mettre sous les yeux de Pélage ses propres écrits et que la conférence se passa en demandes et en réponses, le moine breton, désertant ses propres doctrines, marchant de mensonge en mensonge pour gagner du temps et mieux tromper les catholiques, anathématisa successivement tous les points de son hérésie ; il ne craignit pas d'abandonner Célestius comme un novateur dont il n'avait souci, et condamna si bien son disciple, que l'assemblée des évêques proclama son orthodoxie.

L'intérêt de la vérité religieuse préoccupait Augustin avant tout. Jean, évêque de Jérusalem, inspirait aux fidèles quelque défiance ; il pouvait avoir besoin d'être éclairé. L'évêque d'Hippone lui écrivit [1], joignant à sa lettre un exemplaire du livre *de la Nature et de la Grâce*, et demandant à Jean une copie des actes du synode de Lydda.

Augustin a pu dire avec vérité que, dans l'assemblée de Diospolis, *on n'a pas absous l'hérésie, mais l'homme qui niait l'hérésie* [2]. Le livre des *Actes de Pélage ou de ce qui s'est passé en Palestine*, adressé à Aurèle, publié au commencement de 417 [3], fut une parfaite analyse critique du concile de Diospolis. Augustin prononçait pour la première fois le nom de Pélage dans sa polémique.

L'évêque d'Hippone eut entre les mains une lettre qu'on disait écrite par Pélage à un prêtre de ses amis et dans laquelle il se glorifiait d'avoir reçu l'approbation de quatorze évêques pour la proposition suivante : *L'homme peut rester sans péché et observer facilement les commandements de Dieu, s'il le veut.* L'évêque d'Hippone montrait à la fois l'erreur de cette proposition et la mauvaise foi de Pélage [4]. Il fait aussi mention d'une défense que Pélage lui avait envoyée par Charus d'Hippone, diacre en Orient, et qui reproduisait inexactement les parties les plus importantes des actes du concile de Diospolis. Augustin surprit le moine breton en flagrant délit de fausseté. Pélage parlait beaucoup de son absolution à Diospolis, mais il aurait voulu détruire jusqu'aux dernières traces des actes véritables de cette conférence.

[1] Lettre 179. — [2] Serm. contre Pélage.

[3] L'original latin de cet ouvrage fut retrouvé à Fiesole, auprès de Florence, au commencement du XVIIe siècle.

[4] *De gestis Pelag.*, cap. 30.

D'autres manifestations de l'Eglise allaient s'élever ; au mois de juin 416, soixante-huit évêques, sous la présidence d'Aurèle, assemblés à Carthage, selon la coutume, pour y traiter des affaires ecclésiastiques de la province, entendirent la lecture du mémoire d'Héros et de Lazare apporté par Orose, voulurent revoir les actes du concile de Carthage en 411, et condamnèrent les doctrines de Pélage et de Célestius. Ils adressèrent une lettre collective au pape Innocent Ier, afin de lui annoncer leurs décisions et de le prier de joindre à leurs efforts l'autorité du Siége apostolique. Au mois de septembre suivant, soixante et un évêques de la province de Numidie, parmi lesquels figure le nom d'Augustin, réunis à Milève, adressèrent aussi une lettre à Innocent, pour appeler sa sollicitude pastorale contre les enseignements nouveaux qui allaient jusqu'à interdire l'oraison dominicale. En même temps, cinq évêques, Augustin, Aurèle, Alype, Evode et Possidius, écrivaient au pontife de Rome, et lui exposaient dans toute sa vérité la doctrine pélagienne. Cette lettre, pleine, forte et précise, fut rédigée par l'évêque d'Hippone ; elle était accompagnée du livre de Pélage sur les forces de la nature, et de la réfutation d'Augustin. Les évêques demandaient au pape d'anathématiser l'ouvrage de Pélage ou d'obliger l'auteur à l'anathématiser lui-même. Un trait de respectueuse modestie terminait cette lettre : « Nous ne prétendons pas, disait Augustin à « Innocent, augmenter avec notre petit ruis- « seau la fontaine de votre science ; mais dans « cette grande tentation de notre temps, d'où « puissions-nous être délivrés par Celui à qui « nous disons : *Ne nous laissez pas succomber* « *à la tentation*, nous avons voulu éprouver si « notre goutte d'eau sort de la même source « que votre fleuve abondant, et nous avons « désiré qu'une réponse de vous nous consolât « dans la participation de la même grâce [1]. » Un évêque, appelé Jules, partit pour Rome, chargé des trois lettres où l'Afrique chrétienne avait déposé la vérité. Le Saint-Siége les reçut avec respect et avec une haute intelligence de la question ; Innocent répondit [2] sans retard à

[1] Lettre 177. — [2] Les réponses d'Innocent sont de 417, et forment les lettres 181, 182 et 183.

ces trois lettres ; il félicitait les évêques africains d'avoir suivi *les règles de la discipline et la tradition* des aïeux, en consultant le siége de Pierre sur les grandes choses de la foi, et les louait de leur admirable manière de renverser le pélagianisme avec les armes de l'Ecriture ; il repoussait en termes énergiques les doctrines nouvelles qui, dans sa pensée, supprimaient en quelque sorte Dieu lui-même en supprimant la prière. Innocent retranchait de la communion de l'Eglise Pélage et Célestius, jusqu'à ce qu'ils eussent clairement et solennellement condamné leurs erreurs. Cet anathème de Rome était un avertissement donné à la grande famille catholique ; il devenait plus difficile à Pélage d'accréditer son enseignement.

Peut-être ne s'est-il pas présenté d'exemple d'un penseur qui ait mené de front autant d'œuvres diverses que l'évêque d'Hippone. Il tenait sous la main de grands ouvrages qu'il achevait ou qu'il perfectionnait, composait des livres pour chaque grave question qui naissait de la polémique contemporaine, écrivait ou dictait des lettres dont plusieurs sont de véritables traités, se déplaçait toutes les fois que l'exigeaient les besoins religieux, prêchait très-souvent, et remplissait tous les devoirs épiscopaux, devoirs si variés, si nombreux, si pesants alors ! Nous avons déjà exprimé, dans un autre chapitre, la surprise dont on est saisi à la vue de tant de choses accomplies avec si peu de loisirs. On dirait que le miracle de Josué s'est constamment reproduit pour Augustin, afin de lui donner des jours plus longs et de lui laisser le temps de gagner toutes ses batailles contre l'erreur.

L'ouvrage sur la Trinité, qu'Augustin *commença jeune et qu'il acheva vieux,* comme il le dit lui-même [1], ouvrage où s'est montrée tout entière la profondeur de l'évêque d'Hippone, courut risque d'être pour jamais interrompu ; les premiers livres avaient été enlevés à l'insu de l'auteur dans un état d'imperfection qui l'affligeait ; il eût voulu d'ailleurs publier le travail tout à la fois, à cause de l'enchaînement des idées. Augustin en avait conçu un certain dégoût pour son œuvre commencée ; il résolut de ne plus s'en occuper. Les instances de plusieurs de ses frères et l'ordre d'Aurèle, son primat, purent seuls le déterminer à reprendre ce difficile travail, qui fut terminé en 416 ; le traité sur la Trinité avait été entrepris dans l'année 400. Augustin chargea un diacre de l'Eglise d'Hippone de porter la première édition de l'ouvrage à l'évêque de Carthage, avec une lettre destinée à servir en quelque sorte de préface.

L'incompréhensible mystère d'un Dieu en trois personnes sera l'éternel désespoir des intelligences qui ne voudront pas s'incliner devant l'autorité de l'Ecriture. Au temps d'Augustin comme aujourd'hui, on faisait des objections, on proposait des difficultés ; il fallait dissiper des doutes. Les païens, les philosophes, les chrétiens mal affermis dans la foi, s'arrêtaient devant le dogme de la Trinité comme devant un infranchissable écueil : leur raison flottait au hasard autour de cette vérité révélée ; elle se créait d'épaisses ombres qui lui dérobaient le jour divin. Le christianisme n'était point encore entré profondément et universellement dans le monde intellectuel et moral ; des images grossières et des imperfections se mêlaient encore à l'idée qu'on avait de Dieu, et cette façon incomplète de concevoir la Divinité empêchait qu'on ne s'élevât à la contemplation du mystère de la Trinité, autant que nos faibles ailes peuvent atteindre à d'inaccessibles hauteurs. Divers passages de l'Evangile étaient aussi l'occasion de difficultés ; on en demandait l'explication. Augustin fait observer que les Latins n'avaient pas suffisamment éclairci ce mystère, et que les travaux des Pères grecs sur cette question n'avaient pas été traduits dans la langue de l'Occident.

Parmi ces Pères grecs, il en est un dont le nom se lie avec un prodigieux éclat aux luttes en faveur du dogme de la Trinité, c'est l'immortel patriarche d'Alexandrie, Athanase, qui se révéla tout à coup au concile de Nicée ; Athanase, génie ardemment actif, d'une rigoureuse netteté, d'une inflexible exactitude, intrépide et persévérant travailleur au profit de l'unité religieuse ! L'arianisme dans l'Eglise, l'arianisme à la cour impériale le poursuivirent longtemps de haines impitoyables ; il subit vingt ans d'exil sur quarante-six ans d'épiscopat ; mais lorsque, vieux athlète, il mourut sur son siége d'Alexandrie, il laissa le dogme chrétien triomphant.

Toutefois, la doctrine sur le Dieu en trois personnes ne resplendissait pas d'assez de lumières dans les Eglises d'Occident. Une grande tâche

[1] Lettre à Aurèle, évêque de Carthage, placée en tête des quinze livres sur *la Trinité*. Tome VII, édit. des Bénéd.

restait donc à remplir. Augustin était le seul homme de cette époque qui fût à la hauteur d'une telle œuvre ; or, nul n'a jamais rien dit ni rien écrit d'aussi fort, d'aussi profond, d'aussi frappant sur la Trinité ; tous ceux, sans exception, qui depuis lors ont parlé de ce point fondamental de notre foi, n'ont fait que reproduire les pensées de l'évêque d'Hippone [1]. Cassiodore vantait l'élévation du Traité sur la Trinité, à la lecture duquel il fallait apporter, disait-il, beaucoup d'application et de pénétration ; Gennade [2], exprimant son admiration par une image empruntée aux livres saints, disait qu'Augustin avait été *introduit dans la chambre du roi et revêtu de la robe de la sagesse divine.* Dans les derniers livres de cet ouvrage, le génie philosophique d'Augustin se produit avec plus de puissance que dans aucun autre travail de ce grand homme.

On n'attend pas de nous une analyse très-abondante et très-détaillée d'un ouvrage qui se compose de quinze livres ; mais, selon notre méthode, nous en donnerons la fleur et les plus saillantes idées. Notre grand but, notre grand espoir est de mettre le génie et les œuvres d'Augustin à la portée de toute intelligence.

Les premières lignes de cet ouvrage nous avertissent qu'il s'agit de repousser les calomnies de ceux qui *sont trompés par un malheureux amour de la raison.* L'auteur distingue trois sortes de fausses opinions sur la Divinité : la première donnait à Dieu des proportions et des qualités corporelles ; la seconde lui donnait les proportions et les qualités de l'intelligence humaine ; la troisième opinion, voulant affranchir l'idée de Dieu de tout point de ressemblance avec les choses créées, esprit ou matière, se perdait dans un abîme d'absurdités. Quand l'Ecriture nous représente Dieu sous des formes visibles ou avec des sentiments humains, elle descend au niveau de la faiblesse de notre esprit et nous offre des degrés pour monter peu à peu à la hauteur divine. Augustin expose le sujet de son ouvrage : démontrer que la Trinité est un seul et vrai Dieu, que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont une même substance ou plutôt une même essence ; prouver par l'autorité des Ecritures que c'est là l'enseignement de la foi, et répondre ensuite aux objections de tout genre qui sont faites contre le mystère de la Trinité.

« Celui qui lit ces choses, dit Augustin, « quand il se croira dans la certitude, qu'il « marche avec moi ; quand il hésitera, qu'il « cherche avec moi ; quand il reconnaîtra « quelqu'une de ses erreurs, qu'il revienne à « moi ; et s'il trouve que je sois dans l'erreur « moi-même, qu'il me reprenne. Entrons en- « semble dans la voie de la charité, tendant « vers celui de qui il a été dit : *Cherchez tou- « jours sa face* [1]. » Il ajoute que si quelqu'un blâme ce qu'il aura dit, parce qu'il ne le comprend pas, il doit s'en prendre à ses expressions et non point à sa foi : nul homme n'a jamais parlé de manière à être compris de tous en toutes choses.

La foi enseigne que les trois personnes de la Trinité sont inséparables dans toutes les opérations divines. Cependant, dira-t-on, on a entendu la voix du Père qui n'était pas la voix du Fils ; c'est le Fils qui est né dans la chair, qui a souffert, qui est ressuscité et qui est remonté au ciel ; c'est l'Esprit saint qui est descendu sous la forme d'une colombe. Comment la Trinité est-elle inséparable dans des opérations aussi distinctes? De plus, on demande comment le Saint-Esprit fait partie de la Trinité, puisqu'il n'a été engendré ni du Père ni du Fils et qu'il est l'esprit de tous les deux.

Augustin établit d'abord, par les témoignages de l'Ecriture, que Jésus-Christ, le Verbe fait chair, est Dieu, qu'il est de même nature que le Père, qu'il accomplit les mêmes merveilles, qu'il a créé tout ce qui existe, qu'il a ressuscité les morts. Il montre, par le témoignage de saint Paul, que l'Esprit-Saint est Dieu, que nous sommes ses temples, et que nous lui devons le culte de *latrie* [2] comme au Père et au Fils. Viennent ensuite les objections.

Mon père est plus grand que moi, dit le Sauveur, dans l'Evangile de saint Jean [3]. Il dit dans l'Evangile de saint Matthieu : *Si quelqu'un parle contre le fils de l'homme, il lui sera remis;* mais s'il parle contre le Saint-Esprit, *il ne lui sera remis ni en ce siècle ni en l'autre.* Ces mots semblent établir de l'inégalité entre les trois personnes divines, mais

[1] Suarès, Thomassin, Petau, ont écrit de savants traités sur la sainte Trinité. Bossuet, dans son sermon sur ce mystère, reproduit les principales idées de saint Augustin, et les complète avec la puissance qui lui est propre. Voir la *Vie de saint Athanase*, par Malher. M. H. Martin, dans ses études sur *la Trinité*, a fort bien disserté sur la trinité platonique.

[2] Chap. 38, *De script. eccles.*

[1] Ps. CIV, 1.

[2] Λατρεία.

[3] XIV, 28.

Augustin nous fait observer que, dans ces passages de l'Evangile, Jésus-Christ parle de lui comme homme; pour l'intelligence des discours évangéliques, on ne doit jamais oublier la distinction des deux natures. C'est ainsi que le Dieu se révèle dans ces mots du fils de Marie : *Mon père et moi nous ne sommes qu'un*[1]. *Tout ce qu'a mon père est à moi*[2]. Le Fils dit au Père : *Glorifiez-moi*[3], et puis il lui dit : *Je vous ai glorifié sur la terre.* Pour le Fils comme pour le Saint-Esprit, être envoyé, c'est apparaître dans le lieu où il était déjà; la mission de ces deux personnes divines ne constate donc pas une infériorité relativement à la personne du Père. Le Fils seul s'est fait homme, mais les trois personnes divines ont concouru à la formation de l'humanité du Sauveur. Les trois anges qui apparurent à Abraham sont une image du mystère de la Trinité. Le grand docteur laisse entrevoir, avec beaucoup de réserve pourtant, l'idée que les Tables de la loi sur le Sinaï furent données par l'Esprit-Saint appelé dans l'Evangile le *doigt de Dieu;* l'apparition sur la sainte montagne arrive cinquante jours après l'immolation de l'agneau et la célébration de la Pâques, comme, plus tard, l'Esprit saint promis aux apôtres descend cinquante jours après la passion du Seigneur. Les langues de feu de Sion rappellent aussi la fumée et les éclairs du Sinaï. Telle est la matière des deux premiers livres sur la Trinité.

Dans le troisième livre, Augustin, qui s'est déjà longuement étendu sur les apparitions divines, cherche de quelle manière Dieu s'est montré aux hommes : a-t-il formé des créatures tout exprès pour servir d'instrument à ses révélations? S'est-il montré au moyen des anges qui existaient déjà et qui prenaient des corps créés afin d'accomplir leur mission? ou bien ces anges, d'après le pouvoir qu'ils avaient reçu de Dieu, changeaient-ils leur propre forme selon les besoins de chaque acte de leur ministère? Nous passerons rapidement sur ces questions de simple curiosité religieuse qui n'ont pas aujourd'hui le vif intérêt qu'elles avaient il y a quatorze siècles. L'évêque d'Hippone croit que c'est par le ministère des anges que Dieu s'est montré à Abraham, à Moïse, à divers personnages des saintes Ecritures. A propos des apparitions merveilleuses, Augustin est grand dans sa manière d'apprécier les miracles. Il nous présente les faits miraculeux comme les résultats d'une volonté qui opère sans effort ni trouble, et sans surcroît de puissance. Chaque année, à des jours marqués, des eaux tombent sur la terre, mais si la force divine, qui soutient toute créature, assemble soudain les nuages et les change en pluie à la prière d'Elie après de longs jours d'une sécheresse désastreuse, nous donnons le nom de miracle à cet événement inaccoutumé. C'est Dieu qui envoie les éclairs et le tonnerre; ils étaient miraculeux sur le mont Sinaï, parce qu'ils se produisaient d'une façon inusitée. L'homme plante et arrose, mais c'est Dieu qui donne l'accroissement, et la grappe de la vigne et le vin sont l'œuvre de Dieu; le vin changé en eau sur un signe du Seigneur est un miracle aux yeux des hommes les plus grossiers. C'est Dieu qui revêt les arbres de feuillage et de fleurs; mais lorsque tout à coup vint à fleurir la verge d'Aaron, la Divinité conversa pour ainsi dire avec l'humanité qui doutait. Celui qui a ressuscité des morts donne la vie dans le sein des mères, et des corps naissent pour périr ensuite. Tous ces faits sont appelés naturels, lorsqu'ils se produisent comme un fleuve de choses qui passent et qui coulent; on les proclame des merveilles, quand ils s'accomplissent d'une manière nouvelle, pour donner des avertissements aux hommes. Au fond, c'est toujours une même loi qui se produit avec des variétés. Il y a donc une grande irréflexion dans la révolte de la raison des philosophes contre la seule idée d'un miracle.

Au début du quatrième livre destiné au mystère du Verbe incarné, l'évêque d'Hippone exalte la connaissance de soi-même. Le genre humain, dit-il, a coutume de faire un très-grand cas de la science des choses de la terre et du ciel; mais ceux-là sont meilleurs, qui préfèrent à cette science l'avantage de se connaître eux-mêmes; il est plus glorieux de comprendre sa propre infirmité que de scruter et de savoir les chemins des astres. La science de celui qui gémit et pleure sur sa misère intérieure n'enfle point, parce que la charité édifie; il a mieux aimé connaître la maladie de son âme que de connaître le circuit du monde, les fondements de la terre et la hauteur du ciel. C'est le désir de la patrie qui produit la douleur du pèlerinage. Augustin se place parmi ces pauvres du Christ qui gémissent, et demande à Dieu la puissance de répondre aux hommes qui n'ont ni soif ni faim

[1] Saint Jean, x, 30. — [2] Saint Jean, xvi, 15. — [3] xvii, 5.

de justice : « Je sens, s'écrie-t-il, combien le « cœur humain enfante d'illusions! et qu'est-« ce que mon cœur, si ce n'est le cœur hu-« main? » Il prie Dieu que ces illusions ne viennent pas se mettre à la place de la vérité dans son ouvrage.

En divers endroits de notre ouvrage, nous avons entendu le grand évêque nous parler de l'incarnation; nous ne pouvons nous arrêter à ce que renferme sur ce mystère le quatrième livre de la Trinité. Le Verbe fait chair est considéré comme l'illuminateur de notre intelligence, comme le libérateur de l'âme et du corps, tous les deux promis à la mort : le péché tue l'âme, la peine du péché tue le corps. L'abandon de Dieu est la mort de l'âme, comme l'abandon de l'âme est la mort du corps. Une digression sur le nombre six et sur le nombre trois, l'unité morale du monde constituée par la médiation d'un seul, quelques considérations sur les philosophes anciens, qui n'ont rien à nous apprendre sur la source du fleuve du genre humain et sur la future résurrection des morts, et qui n'ont pas été dignes de recevoir les révélations d'en-haut, remplissent plusieurs chapitres. L'incarnation a été comme un degré divin pour nous faire monter à l'immuable vérité. Il y a, dit Augustin dans le dix-huitième chapitre, aussi loin de notre foi à l'évidence de la vérité par laquelle nous atteindrons à la vie immortelle, qu'il y a loin de la mortalité à l'éternité. La vérité doit un jour succéder à la foi, comme l'éternité à la mortalité.

Le cinquième livre est abstrait; c'est une réponse aux ariens, qui attaquaient le mystère de la Trinité en cherchant à prouver la différence de la substance du Père et du Fils. « Tout « ce qui se conçoit et se dit de Dieu se dit et « se conçoit non selon l'accident, mais selon « la substance; être non engendré se dit du « Père selon la substance; être engendré se dit « aussi du Fils selon la substance. Il est diffé-« rent de n'être pas engendré et d'être engen-« dré : donc la substance du Père et du Fils « est différente. » L'évêque répond : « Si tout « ce qui se dit de Dieu se dit selon la substance, « il est donc dit selon la substance : *Mon père « et moi nous ne sommes qu'un.* La substance « du Père et du Fils est donc une et la même, « et si cela n'a pas été dit selon la substance, « on peut donc dire de Dieu quelque chose qui « ne soit pas selon la substance; et dès ce mo-« ment nous ne sommes pas forcés d'entendre « selon la substance le non-engendré et l'en-« gendré. » Le docteur cite ces paroles de saint Paul : *Il* (le Fils) *n'a pas cru usurper en se disant égal à Dieu*[1]. Il applique le même argument à ce passage, et le raisonnement des ariens se trouve renversé. D'après les principes établis par le saint évêque, ce qui se dit substantiellement de Dieu se rapporte aux trois personnes, comme quand on parle de la bonté, de la splendeur, de la toute-puissance de Dieu; ce qui se dit d'une des personnes divines, du Père, du Fils ou du Saint-Esprit ne s'applique pas à la Trinité tout entière. Il n'y a qu'une essence, mais trois personnes ou trois hypostases, comme disent les Grecs, et toutefois le grand docteur avoue que les expressions manquent pour définir avec précision les mutuels rapports des trois personnes divines.

Le sixième livre prouve que ces noms : *vertu de Dieu et sagesse de Dieu*[2], donnés au Christ n'atteignent en rien l'égalité du Père, du Fils et du Saint-Esprit; il explique ces paroles de saint Hilaire : *L'éternité dans le Père, la ressemblance dans l'image, l'usage dans le don,* qui ne sont qu'une désignation des attributs des personnes divines. Le septième livre continue l'examen de la même question.

Dans le huitième livre, le saint évêque établit que deux ou trois personnes de la Trinité ne sont pas plus grandes qu'une seule; en voici la raison : la grandeur d'un être est dans sa vérité; pour avoir plus de grandeur, il est nécessaire d'avoir plus de vérité, et le Père et le Fils ensemble ne sont pas plus vrais que le Père et le Fils en particulier. Le Saint-Esprit est aussi vrai et par conséquent aussi grand que le Père et le Fils ensemble. La Trinité n'est pas plus grande qu'une seule des personnes qui la composent. Augustin découvre dans la charité un vestige du divin mystère qui nous occupe. Il y a trois choses dans la charité : celui qui aime, celui qui est aimé et l'amour.

Cette image de la Trinité trouvée en nous-mêmes prend un développement d'une remarquable profondeur dans le neuvième livre. Augustin distingue dans l'homme un esprit, une connaissance de soi-même, un amour de soi-même. Exister, se connaître, s'aimer, ces trois choses-là sont absolument égales dès qu'elles sont parfaites, et forment substantiellement une même chose. L'esprit, la connais-

[1] Aux Philip., II, 6. — [2] Aux Corinth., I, 24.

sance, l'amour ont chacun une sorte d'existence relative, mais ils constituent un ensemble inséparable, une unité d'essence. A chaque vérité que nous apercevons, à chaque sentiment qui nous saisit, nous engendrons en nous la Parole ou le Verbe ; l'amour unit et serre dans un embrassement spirituel le Verbe et l'intelligence de qui il est engendré. La parole est égale à l'esprit qui l'enfante, et l'amour qui les lie est égal à tous les deux.

Mais l'esprit de l'homme offre à l'évêque d'Hippone une autre image de la Trinité, qu'il juge plus claire encore que la précédente ; c'est le sujet du dixième livre. Dans le dixième chapitre de ce livre, nous retrouvons l'évidence intime comme base de la certitude, et cette doctrine cartésienne dont Augustin est l'inventeur et le père. L'homme, dit ce grand docteur, sait qu'il existe, qu'il vit, qu'il comprend... On a accumulé les systèmes sur la nature de l'âme, « mais, dit l'évêque d'Hip-« pone, qui peut mettre en doute sa vie, son « souvenir, son intelligence, sa volonté, sa « pensée, sa science, son jugement? et lors « même qu'il doute, il vit : s'il doute de son « doute, il se souvient ; s'il doute, il comprend « qu'il doute ; s'il doute, c'est qu'il aspire à la « certitude ; s'il doute, il pense ; s'il doute, il « sait qu'il ne sait pas ; s'il doute, il juge qu'on « ne doit pas donner sans raison son assenti-« ment. Le doute même suppose que quelque « chose existe. L'esprit est donc forcément cer-« tain de lui-même. »

Le docteur découvre ensuite une image de la Trinité dans la mémoire, l'intelligence et la volonté qui au fond ne sont qu'une seule vie, un seul esprit, une seule essence. Comprendre, vouloir et se souvenir, c'est un même acte, une même pensée. Ainsi la connaissance de l'homme intérieur aide à pénétrer dans la mystérieuse nature divine, à l'image de laquelle il a été créé. Augustin nous fait remarquer aussi dans l'homme extérieur des traces de la Trinité ; le onzième livre renferme les développements de ces nouveaux aperçus. L'investigateur du plus grand des mystères reconnaît trois choses dans l'action de voir, l'objet qui est vu, la vision ou le regard qui n'existait pas auparavant, l'intention de l'esprit. Le corps visible, le regard et la volonté de voir sont trois choses de natures différentes, mais qui se confondent dans une sorte d'unité. Revenant à l'homme intérieur, Augustin expose comment la trinité de la mémoire, de la vision interne et de la volonté, forme l'unité de la pensée [1].

Mais le grand docteur, au douzième livre, ne veut reconnaître comme parfaite image de Dieu et de la Trinité que cette portion de notre intelligence qui, pour refléter la Trinité, n'a pas besoin de l'action des choses temporelles et s'élance d'elle-même à la contemplation de ce qui est éternel. Il repousse, comme étant contraire à l'Ecriture, l'image de la Trinité, représentée par la réunion de l'homme, de la femme et de l'enfant. C'est l'homme qui a été créé à l'image de Dieu, et non pas la famille. L'examen des phénomènes de la pensée amène Augustin à se prononcer contre les réminiscences de Pythagore et de Platon ; Platon, ce *noble philosophe*, ainsi que l'appelle l'évêque d'Hippone, rapportait qu'un enfant, interrogé sur je ne sais quelle question de géométrie, répondit comme s'il eût été versé dans cette science ; interrogé par degrés et avec art, cet enfant voyait ce qu'il fallait voir, et disait ce qu'il avait vu. Si les réponses de l'enfant, observe Augustin, avaient été le souvenir de choses connues autrefois, chacun pourrait en faire autant ; or, tous n'ont pas été géomètres dans une première vie, ajoute le grand évêque, puisqu'au contraire il s'en rencontre si peu dans le genre humain. La merveille de l'enfant dont parle Platon peut s'expliquer par une organisation riche et privilégiée. De nos jours, on a vu des prodiges de ce genre [2], supérieurs très-probablement à l'exemple que citait Platon, et personne n'a eu l'idée d'attribuer ces étonnantes aptitudes à des souvenirs d'une autre vie. Pythagore, dit-on, se rappelait ce qu'il avait éprouvé lorsqu'il habitait un autre corps, mais de pareilles réminiscences ne sont que des illusions de la nature des songes.

Le treizième livre, après nous avoir conduits à travers les dogmes fondamentaux de la foi, nous fait remarquer des trinités dans la science.

Le quatorzième livre revient sur une distinction déjà faite entre la science et la sagesse : la science est la connaissance des choses humaines, la sagesse est la connaissance des choses divines. Retenir, contempler, aimer la foi, cette trinité de quelque chose qui appartient au temps ne saurait être regardée par

[1] Quæ tria cùm in unum coguntur, ab ipso coactu cogitatio dicitur. Lib. XI, cap. 3.

[2] L'enfant de la Sicile, Vito Mangiamele, trouvait en quelques minutes la solution de problèmes pour lesquels M. Arago avait besoin de travailler longtemps.

Augustin comme une image de Dieu, le roi de l'éternité ; c'est dans ce qui doit toujours être, c'est dans l'âme immortelle que nous devons chercher une image du Créateur. L'esprit qui se regarde, se comprend et se reconnaît par la pensée, voilà une véritable image de la Trinité. Cette partie du quatorzième livre contient des idées déjà exprimées ailleurs ; mais ces idées reçoivent ici des développements et une grande clarté. L'auteur monte plus haut vers l'éternelle lumière, lorsqu'il nous dit que l'âme humaine est une image de la Trinité, non pas seulement parce qu'elle peut se souvenir d'elle-même, se comprendre et s'aimer, mais surtout parce qu'elle peut se souvenir de Dieu, concevoir et aimer ce Dieu dont elle est l'ouvrage. La rébellion et le désordre effacent en nous l'image de Dieu ; la justice et l'amour divin la renouvellent et l'achèvent jusqu'à donner à l'âme humaine, au delà du tombeau, son dernier trait de ressemblance avec l'auguste Trinité.

Le quinzième et dernier livre est comme un résumé de tout l'ouvrage. Il se termine par une prière. Après avoir dit qu'il a cherché Dieu, qu'il a désiré voir avec son intelligence ce qu'il croyait, qu'il a beaucoup discuté et beaucoup travaillé, « Seigneur mon Dieu, s'é« crie Augustin, ma seule espérance, exaucez« moi, de peur que ma lassitude ne m'empêche « de vous chercher encore, mais faites que je « cherche toujours ardemment votre face. Don« nez-moi le courage de vous chercher, vous « qui m'avez fait vous trouver et qui m'avez « donné de plus en plus cette espérance. Ma « force et ma faiblesse sont devant vous ; con« servez l'une, guérissez l'autre. Ma science et « mon ignorance sont devant vous ; recevez« moi lorsque j'entre, là où vous m'ouvrez ; « ouvrez-moi lorsque je frappe, là où vous « fermez. Que je me souvienne de vous, que « je vous comprenne, que je vous aime ; aug« mentez en moi ces choses jusqu'à ce que « vous m'ayez entièrement renouvelé. » Le grand évêque se rappelle ensuite ces mots de l'Ecriture [1] : *Vous n'éviterez point le péché dans les longs discours*, et regrette d'avoir longuement parlé. Il demande à Dieu de le délivrer des longs discours et aussi de ses propres pensées, quand elles ne sont point agréables à Dieu : lorsque sa bouche se tait, son esprit ne se tait point : « Mes pensées, telles que vous « les connaissez, ajoute le saint docteur, sont « en grand nombre ; ce sont des pensées hu« maines, pensées vaines. Faites-moi la grâce « de ne pas les suivre, et si parfois elles me « plaisent, de les désapprouver et de ne m'y « point endormir. Que rien dans mes ouvrages « ne procède de mes propres pensées, mais « que mon jugement et ma conscience s'en « défendent par votre secours. »

[1] Proverb., x, 19.

L'ouvrage de la *Trinité* est comme un long regard attaché sur le soleil ; l'œil du grand évêque est vigoureux, perçant, intrépide ; il ne se ferme pas devant les éblouissants rayons de l'astre éternel. Augustin, plongeant au sein des mystères de l'infini, cherche à concilier l'idée de l'unité divine avec le dogme des trois personnes éternelles ; il interroge tour à tour les Ecritures inspirées et l'âme humaine ; ce n'est pas une des moindres beautés de son œuvre que de montrer dans l'homme une vivante image de la Trinité, image qui devient de plus en plus ressemblante par la pratique de la vertu, et qui se déifie en quelque sorte en passant de l'énigme et du voile de la vie à l'évidence de l'éternité. Comme l'humilité de l'évêque d'Hippone s'accroît à mesure que s'élève son génie, ce grand homme finit par demander pardon à Dieu de ses propres pensées, et proclame l'infirmité et la vanité de tout ce qui dans son ouvrage ne serait pas de Dieu lui-même.

Quelque effort que fasse le génie humain, il ne saurait franchir les bornes posées à son audace ; quelque hardi que puisse être son vol, la raison humaine n'atteindra jamais à ce qui est au-dessus d'elle. Augustin établit par l'Ecriture le mystère d'un Dieu en trois personnes, mais ne l'explique pas ; il reconnaît dans l'entendement humain une sorte d'empreinte de la Trinité éternelle, mais cette empreinte est plutôt un pressentiment qu'une démonstration de la vérité. Tout ce que les anciennes traditions religieuses et poétiques des diverses nations peuvent nous offrir sur le mystère du nombre trois, est une trace plus ou moins effacée, mais ne conclut point absolument [1]. Un mystère est comme une sainte nuit qui environne le vrai : c'est Dieu seul qui fera lever l'aurore. La Trinité demeure incompréhensible pour nous, malgré les efforts d'un puissant génie, et nous nous souvenons ici de la légende qui fait apparaître à l'auteur du traité sur la

[1] M. l'abbé Maret, dans sa *Théodicée chrétienne*, examine savamment la question de savoir s'il y a une trinité dans Platon. 10e leçon.

Trinité un ange sous les traits d'un enfant, cherchant à vider l'Océan avec une coquille.

Il y a dans le mystère de la sainte Trinité quelque chose de si invinciblement vrai que les *révélateurs* de notre époque, les *Messies* contemporains, tristes contrefacteurs du christianisme, ont cru ne pas pouvoir se passer d'une trinité quelconque. N'avons-nous pas la trinité hégélienne, une trinité éclectique, une trinité saint-simonienne et je ne sais combien d'autres trinités rationalistes? En se séparant du christianisme, les penseurs tombent dans les dernières profondeurs de l'extravagance, tout comme y tombaient leurs lointains devanciers avant l'apparition de l'Evangile ou en dehors des révélations du livre divin.

Augustin est parmi les Pères de l'Eglise ce qu'est saint Jean parmi les Evangélistes; nul n'était plus propre à expliquer les admirables profondeurs du disciple bien-aimé. Haute intelligence et tendre charité, ce double caractère de saint Jean est aussi le double caractère du grand Augustin; il appartenait à notre docteur de suivre pas à pas le doux Evangéliste, d'être son interprète auprès des hommes pour l'enseignement des mystères chrétiens, qui furent connus de Jean mieux que de tout autre mortel, et pour l'enseignement de l'amour, cette première et dernière loi du Fils de Marie. Les *cent vingt-quatre traités sur l'Evangile* et les *dix traités sur la première Epître de saint Jean* sont autant d'homélies prononcées par l'évêque d'Hippone durant l'année 416; on recueillait chaque homélie à mesure qu'Augustin la prononçait; il revoyait ensuite l'explication improvisée devant les fidèles et lui donnait la forme qui est restée pour l'instruction de la postérité. Les préceptes de morale se mêlent toujours dans ces homélies à l'exposition de la foi et à l'éclaircissement des mystères; les devoirs des hommes n'y sont point séparés de l'explication du dogme, et comme Augustin ne perdait jamais de vue les questions contemporaines qui agitaient l'Eglise, les commentaires de saint Jean renferment de vigoureuses réponses aux ariens, aux manichéens, aux donatistes et aux pélagiens. Ces belles explications du pontife africain ont sillonné de lumière le champ de la foi, et servi de règle et d'autorité à plus d'un grand homme catholique. Saint Léon, Théodoret, saint Fulgence, Cassiodore, Bède, Alcuin, ont loué ou reproduit bien des passages des homélies d'Augustin sur le plus inspiré des douze disciples.

CHAPITRE TRENTE-SEPTIÈME.

Lettre de saint Augustin à Boniface. — Lettre à saint Paulin, à Dardanus, préfet des Gaules. — Diverses opinions sur Dardanus. — Lettre à Juliana sur le livre à Démétriade. — Lettre à Pierre et à Abraham.

(417.)

Le nom de Boniface est célèbre dans les annales romaines de la première moitié du cinquième siècle; il représente la gloire des armes impériales dans ce temps où la gloire romaine se couchait sur les ruines. En 413, Boniface avait défendu Marseille contre les Goths; en 417, il gouvernait l'Afrique; le monde vantait son habileté, sa bravoure; les populations africaines louaient sa justice, et les évêques contemporains l'estimaient pour sa piété chrétienne. Des liens de considération et d'amitié attachaient particulièrement le pontife d'Hippone au comte Boniface. Celui-ci, plus accoutumé au maniement des armes qu'aux discussions théologiques, n'était pas pleinement au courant de la question des donatistes, qui revenait sans cesse, malgré leur défaite; il s'adressa à Augustin pour être exactement instruit de l'erreur des donatistes et des faits qui avaient amené contre eux l'intervention de la puissance temporelle. L'évêque, tout en s'excusant d'écrire longuement à un personnage qui n'avait

que bien peu de temps à donner à la lecture, fit une réponse étendue [1], où se trouve supérieurement résumée cette question du donatisme dont il s'était tant et si fortement occupé.

Indépendamment du but particulier dont nous parlerons tout à l'heure, nous trouvons dans cette lettre deux faits curieux : le premier, c'est que des troupes de donatistes, avant l'abolition du culte païen, se jetaient à travers les polythéistes le jour de leurs fêtes solennelles, non point pour briser les idoles, mais pour chercher la mort sous les coups de leurs adorateurs. Le second fait, c'est que parmi les donatistes, toujours unis d'espérance aux ennemis de l'empire, il s'était élevé un parti qui, pour se ménager la faveur des Goths, appartenant à l'arianisme, s'efforçait d'accréditer l'idée d'une communauté de foi entre le donatisme et la secte d'Arius.

Dans sa réponse au comte, Augustin paraît surtout s'attacher à prouver qu'il était permis d'user des lois impériales pour ramener plus promptement et plus sûrement les donatistes à l'unité. Nous avons déjà touché à ce point délicat, à ces problèmes de conduite ecclésiastique, qui ne sauraient être résolus légèrement. Ainsi que nous l'avons fait observer, il serait misérable de juger la question avec les idées et les mœurs des temps modernes, où la tolérance philosophique est devenue la règle des pouvoirs temporels en matière religieuse; il ne faut pas perdre de vue que, dans la société chrétienne du cinquième siècle, l'indifférence en matière de foi n'était admise par personne, et que la religion tenant profondément aux entrailles des peuples, la force et la prospérité publiques étaient intéressées à la conservation de l'unité morale. Augustin, dont quelques historiens modernes ont calomnié la charité et méconnu l'immense bienveillance à l'égard des hérétiques, ne s'est pas exprimé autrement que Bossuet et Fénelon sur les points qui ont fourni matière à tant de déclamations. Il a toujours et de toutes ses forces repoussé la peine de mort pour les hérétiques; il admettait seulement des devoirs envers Dieu de la part des princes, et pensait qu'il faudrait avoir perdu le sens pour dire aux rois : Ne vous mettez point en peine de savoir par qui est défendue ou attaquée dans votre royaume l'Eglise de votre Seigneur [1].

Les donatistes, pour rejeter l'intervention de ces pouvoirs temporels, qu'ils avaient été les premiers à invoquer, disaient qu'aux premières époques de la foi les chrétiens n'eurent jamais recours à l'autorité des princes; la raison en est évidente, répondait Augustin, c'est qu'alors il n'y avait pas de princes soumis à la loi évangélique; c'était le temps des frémissements des peuples et des conjurations des rois *contre le Seigneur et son Christ* [2]. Dans le cinquième siècle au contraire, c'était le temps de l'accomplissement de ces paroles : *Tous les rois de la terre l'adoreront, et toutes les nations le serviront..... Maintenant comprenez, ô rois, instruisez-vous, juges de la terre, servez le Seigneur avec crainte, et réjouissez-vous en lui avec tremblement* [3]. Or, pour les rois, ajoute l'évêque d'Hippone, servir le Seigneur, c'est défendre et punir avec une religieuse sévérité la violation des ordres divins. Un roi a des devoirs comme homme et des devoirs comme roi. Les princes punissent les crimes qui troublent et renversent les Etats : pourquoi ne puniraient-ils pas les crimes qui peuvent ruiner la religion? Ainsi raisonnait Augustin. Il convient et plusieurs fois il répète qu'il vaut mieux conduire les hommes par les voies douces et les convaincre par la vive impression de la vérité; mais les auteurs profanes comme les auteurs sacrés lui apprennent que la contrainte est souvent nécessaire pour l'accomplissement du bien, et que le cœur humain, si enclin au mal, a besoin d'être pressé par la crainte. Tous les hommes ne disent point avec le royal prophète : *Mon âme a eu soif de Dieu qui est la fontaine d'eau vive; quand paraîtrai-je devant la face de Dieu* [4]? Il en était de la terreur des lois impériales comme de la terreur de l'enfer; les âmes qui brûlent d'amour pour la vérité éternelle et les biens invisibles n'ont pas besoin que des menaces les excitent à la fuite du désordre et de l'erreur.

Dans le festin de la parabole évangélique, le *compelle intrare* [5] (forcez-les d'entrer) n'est prononcé qu'après l'inutilité des premières invitations. Augustin obligé de recourir aux empereurs dans l'intérêt de l'Eglise d'Afrique, bien loin de céder à ses penchants, n'obéis-

[1] Lettre 185. Cette lettre est l'un des écrits de saint Augustin dont Bayle a donné les plus étranges interprétations. Bayle s'est montré à la fois grossier, injurieux et inexact dans ses critiques du grand évêque d'Hippone. On peut lire avec fruit la *Réfutation des critiques de Bayle sur saint Augustin*, par le P. Merlin. Paris, 1732, in-4°.

[1] Quis mente sobrius regibus dicat : Nolite curare in regno vestro à quo tueatur vel oppugnetur Ecclesia Domini vestri.

[2] Ps. II, vers. 1 et 2. — [3] Ps. II, vers. 10 et 11. — [4] Ps. XLI, 3.

[5] Saint Luc, chap. XIV, vers. 23.

sait qu'à une dure nécessité ; la puissance persuasive de la parole précédait toujours la rigueur des lois.

Nous avons dit et redit ailleurs tout ce qu'avait fait l'évêque d'Hippone pour dérober les donatistes à la verge temporelle. La lettre au comte Boniface est un monument digne d'attention ; elle motive le recours aux décrets impériaux, et précise dans quelle mesure l'évêque d'Hippone consentait à user de l'assistance des princes, pour amener au festin de l'unité les hommes qui cheminaient le long des haies et des grands chemins de l'hérésie.

Augustin, dans cette lettre, venge les fidèles du reproche de cupidité et d'ambition que les donatistes leur adressaient ; les biens des hérétiques avaient été, il est vrai, réunis aux biens des Eglises catholiques; mais sans compter que ces propriétés étaient le patrimoine des pauvres, les catholiques ne cessaient de presser les donatistes de revenir à l'unité pour rentrer à la fois dans la possession de leurs biens et des dignités ecclésiastiques: qu'est-ce qu'une cupidité qui supplie qu'on entre en partage de ses trésors? Qu'est-ce qu'une ambition qui cherche par tous les moyens possibles des compagnons de sa grandeur? Les lois de l'Eglise avaient établi que la pénitence pour quelque crime fermait tout chemin à la cléricature; et pourtant dans l'affaire des donatistes, l'Eglise avait relâché quelque chose de la sévérité de sa discipline, pour épargner aux peuples de grands maux; le seul repentir rouvrait la route des honneurs ecclésiastiques à ceux du parti de Donat. Il y avait dans une telle conduite de la part des catholiques, de solennelles preuves, de fortes garanties de miséricorde et d'amour pour la paix. Mais nous avons épuisé la question en de nombreux chapitres, et nous défions tout esprit élevé et sincère de trouver des torts sérieux aux catholiques dans cette grande querelle africaine.

Saint Paulin est un des hommes éminents de l'Eglise qui avaient donné leur amitié à Pélage avant qu'il enseignât ses erreurs; le novateur breton avait produit en Palestine des lettres de l'illustre évêque de Nole, pour abriter ses doctrines sous ce nom révéré. Augustin le tendre ami de Paulin, ignorait l'état et le caractère des relations de son collègue de la Campanie avec Pélage depuis sa condamnation; il connaissait par les lettres de l'évêque de Nole la pureté de sa foi, ses gémissements sur la misère de la nature humaine, ses tristesses d'avoir effacé en lui par la corruption l'image de l'homme céleste, ses plaintes de la guerre intestine livrée entre l'esprit et la chair, et son aveu de la profonde décadence de la race d'Adam[1]. Mais Augustin tenait à mettre en garde son ami contre le poison du pélagianisme, et à lui fournir les moyens de plaider la cause de la grâce devant ses ennemis. Il lui écrivit[2] donc pour raconter tout ce qui s'était passé depuis les premiers actes de la Palestine, et pour établir fortement la doctrine de la grâce chrétienne. Afin de donner à sa lettre plus d'autorité, Augustin joignit à son nom celui de son cher Alype, par qui Paulin avait d'abord connu l'évêque d'Hippone.

Notre docteur parle avec douceur de Pélage, qu'on a, dit-il, surnommé le Breton[3] pour le distinguer de Pélage de Tarente; il l'aimait autrefois et il l'aime encore; auparavant il chérissait dans Pélage un homme dont il supposait les croyances pures; maintenant il le chérit en souhaitant que la divine miséricorde le délivre de ses idées contre la grâce. Longtemps Augustin avait refusé de croire à la renommée qui accusait Pélage, car les bruits de la renommée sont souvent des mensonges; la lecture d'un livre de Pélage lui a tout révélé. On voit, par cette lettre du grand évêque, que l'hérésiarque breton avait écrit depuis sa condamnation; quelques variations s'étaient introduites dans sa doctrine, mais il continuait à nier la grâce, sans laquelle le libre arbitre ne peut éviter le péché, selon la théologie catholique. Augustin invite à prier pour Pélage et pour ceux qui le suivent. Le ton de cette lettre est d'une douceur infinie; on y sent une secrète puissance qui entraîne à aimer la vérité; c'est quelque chose qui part du ciel et qui ravit la terre.

Peu de temps après la lettre de Paulin, l'évêque d'Hippone répondait à Dardanus, préfet du prétoire des Gaules. L'histoire nous apprend que Dardanus se déclara contre Jovien, usurpateur de l'autorité impériale; vaincu à Valence par Ataulfe, roi des Goths, l'usurpateur prisonnier fut livré à Dardanus, qui lui fit subir le dernier supplice. La postérité est embarrassée sur le jugement qu'elle doit porter

[1] Lettre de saint Paulin à Sévère.
[2] Lettre 186.
[3] Britonem.

sur ce préfet du prétoire; saint Jérôme, dans une lettre qu'il lui écrivait en 414, l'appelle *le plus noble des chrétiens et le plus chrétien des nobles*, et nous verrons tout à l'heure avec quelle profonde estime Augustin parle à Dardanus. D'un autre côté, Sidoine Apollinaire, qui avait pu voir de près sa vie et sa personne, nous présente Dardanus comme réunissant tous les vices des divers oppresseurs des Gaules au temps d'Honorius. Il lui prête *la légèreté de Constantin, la faiblesse de Jovien, la perfidie de Géronce*[1]. La première pensée qui s'offre à l'esprit, c'est qu'Augustin et Jérôme n'avaient connu Dardanus que par sa correspondance, et que Sidoine Apollinaire l'avait connu par ses œuvres. Mais peut-être faudrait-il prendre un milieu entre les malédictions de Sidoine et les magnifiques louanges des deux docteurs de l'Eglise. Les hommes qui ont le pouvoir sont soumis à des jugements divers, et le temps où nous sommes ne laisse ignorer à personne combien sont passionnées les inspirations des partis. Sidoine a pu écrire sous des impressions qui n'étaient pas entièrement conformes à l'équité.

Quoi qu'il en soit, dans la haute Provence, non loin de Sisteron, un peu au-dessous de Chardavon, aux lieux où s'élevait la ville de Théopolis, il est un rocher, appelé par les gens du pays *peira escricha* (pierre écrite), qui offre en l'honneur de Dardanus une inscription romaine. Cette inscription, la plus considérable que les Romains aient laissée dans les Gaules, et plusieurs fois reproduite avec inexactitude[2], est un monument de la reconnaissance publique de Théopolis. Voici le sens de l'inscription tel que Millin[3] l'a donné :

« Claudius Posthumus Dardanus, homme « illustre, revêtu de la dignité de patrice, ex- « gouverneur consulaire de la province vien- « noise, ex-maître des requêtes, ex-questeur, « ex-préfet du prétoire des Gaules, et Nevia « Galla, femme clarissime et illustre, son « épouse, ont procuré à la ville appelée Théo- « polis l'usage des routes, en faisant tailler des « deux côtés les deux flancs de ces montagnes, « et lui ont donné des portes et des murailles. « Tout cela a été fait sur leur propre terrain; « mais ils l'ont voulu rendre commun pour la « sûreté de tous. Cette inscription a été placée « par les soins de Claudius Lepidus, comte et « frère de l'homme déjà cité, ex-consulaire de « la première Germanie, ex-maître du conseil « des mémoires, ex-comte des revenus parti- « culiers de l'empereur, afin de pouvoir mon- « trer leur sollicitude pour le salut de tous, et « d'être un témoignage écrit de la reconnais- « sance publique. »

Dans ces temps où l'interprétation des Ecritures était une si grande affaire pour les peuples chrétiens, Dardanus interrogea l'évêque d'Hippone sur les paroles de Jésus-Christ adressées au bon larron : *Vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis*, et sur la signification du tressaillement de Jean aux entrailles maternelles en présence du Sauveur du monde caché dans les flancs de Marie. Augustin resta assez longtemps sans répondre aux questions du préfet des Gaules : « Bien-aimé frère Dar- « danus, dit l'évêque au début de sa lettre, « plus illustre pour moi dans la charité du « Christ que dans les dignités de ce siècle, « j'avoue que j'ai répondu trop tard à votre « lettre. Je ne voudrais pas que vous en cher- « chassiez les causes, de peur que vous ne « supportassiez plus difficilement mes longues « excuses que vous n'avez supporté mes longs « retards. J'aime mieux vous voir accorder « mon pardon que juger ma défense. Quelle « qu'ait pu être la cause de ce retard, croyez « bien qu'il n'a pu entrer en moi aucun dédain « de ce qui vous touche. Je vous aurais ré- « pondu promptement, si je vous avais compté « pour peu. Ce n'est pas que je croie être par- « venu à écrire quelque chose de digne d'être « lu par vous et de vous être adressé; mais j'ai « mieux aimé vous écrire que de passer encore « cet été sans payer ma dette. Je n'ai ni trem- « blé ni hésité en présence de votre rang si « haut; votre bienveillance m'est plus douce « que votre dignité ne m'est redoutable. Mais « ce qui fait que je vous aime fait aussi que je « trouve difficilement de quoi suffire à l'avidité « de votre religieux amour. »

La première des deux questions amène Augustin à traiter de la présence de Dieu; il déploie dans ce sujet une grande richesse d'idées et cette étonnante pénétration qui semble lui donner un sens de plus pour comprendre les

[1] Cum in Constantino inconstantiam, in Joviano facilitatem, in Gerontio perfidiam, singula in singulis, omnia in Dardano crimina simul execrarentur. Sidon. Apollin, v. 9.

[2] M. Honorat, de Digne, fort versé dans la science historique, a reproduit l'inscription de Chardavon dans toute sa physionomie actuelle; personne avant lui n'avait donné l'inscription avec une aussi complète exactitude. M. Honorat l'a publiée avec un commentaire critique dans les *Annales des Basses-Alpes*, tome Ier, p. 361 et suiv.

[3] *Voyage dans les départements du midi de la France*, t. III.

choses divines. L'évêque nous apprend comment il faut concevoir la grandeur et l'étendue de Dieu, comment Dieu est partout, comment il habite dans les hommes, ce que c'est que d'être près ou loin de Dieu. Vis-à-vis des hommes, Dieu est comme un son qu'on entend plus ou moins, selon qu'on a l'oreille plus ou moins ouverte; il est comme la lumière dont on est plus ou moins près, selon qu'on est plus ou moins capable de voir. La seconde question donne lieu à Augustin de parler de la nature humaine soumise à l'empire du péché, de la nécessité de la régénération, et de cette grâce dont il signale les ennemis sans les nommer. Le pélagianisme étant le danger du moment, Augustin en avertissait à toute occasion; ses lettres avaient prémuni l'Italie et les Gaules, l'Afrique et l'Orient. La parole de l'évêque d'Hippone était devenue un glaive dont le monde chrétien tout entier pouvait s'armer pour défendre la foi.

Ce soin de protéger les intelligences contre les atteintes de l'erreur se révèle avec toute l'effusion de l'amitié dans la lettre [1] écrite à Juliana au sujet du *Livre à Démétriade*. Augustin regardait la maison de Juliana comme une Eglise de Jésus-Christ, et s'effrayait à la seule idée que les croyances évangéliques pussent s'y corrompre. L'évêque d'Hippone désire savoir l'auteur du *Livre à Démétriade*. On disait à la vierge romaine : « Votre noblesse et « votre opulence temporelles sont de vos aïeux « plutôt que de vous-même; mais, quant à « vos richesses spirituelles, nul autre que vous « n'a pu vous les donner; elles ne peuvent ve- « nir que de vous et ne peuvent être qu'en « vous, et c'est par là que vous devez être louée « et mise au-dessus des autres. » Ces paroles niaient l'indigence de l'âme humaine et contredisaient saint Paul, qui a dit : *Nous portons ce trésor dans des vases fragiles, afin que la puissance soit en Dieu et non pas en nous* [2]. Augustin multiplie les témoignages de l'Ecriture pour montrer que la virginité, comme les autres dons, vient d'en-haut et *descend du Père des lumières* [3]. On peut dire que le bien est notre ouvrage, puisqu'il est le produit de notre libre arbitre sans lequel rien de méritoire ne saurait s'accomplir; mais il n'est pas vrai qu'il ne vienne que de nous : la force divine nous aide.

Le grand évêque espère que si le livre dont il parle est parvenu à la jeune Démétriade, elle en aura gémi; elle aura frappé humblement sa poitrine, et peut-être aura-t-elle versé des larmes en se jetant aux pieds du Seigneur à qui elle s'est consacrée et qui l'a sanctifiée. Les paroles et la foi contre lesquelles Augustin proteste ne sont pas de Démétriade, mais d'un autre; et ce n'est pas en elle, c'est dans le Seigneur que la jeune vierge se gloriflera. « Il « faut, dit l'Apôtre, que chacun s'éprouve soi- « même, et alors il trouvera en lui sa gloire « et non point dans un autre. » Au lieu de se croire elle-même sa propre gloire, Démétriade s'écriera avec David : « Mon Dieu, vous êtes ma « gloire, et c'est vous qui élevez ma tête [1]. » Augustin prie Juliana de lui faire savoir si tels sont bien les sentiments de sa fille. Il lui demande de chercher dans le *Livre à Démétriade* quelque chose de favorable à la doctrine de la grâce; il le souhaite d'autant plus vivement que *ces hommes* (les pélagiens) *sont*, dit-il, *beaucoup lus à cause de la force et de l'éloquence de leurs écrits*. A la fin de sa lettre, l'évêque d'Hippone prononce le nom de l'auteur du *Livre à Démétriade*, qu'il semblait ignorer au commencement; il a cité plus tard [2] Pélage comme auteur de cet écrit; et son jeune ami Orose, dans l'Apologétique, attribue positivement au novateur breton le *Livre à Démétriade*. Il paraît du reste qu'il y avait eu deux livres de Pélage adressés à la fille de Juliana, et que dans l'un de ces livres l'hérésiarque reconnaissait la grâce de Dieu. Augustin parlait ainsi, d'après une lettre de Pélage; et comme celui-ci s'enveloppait toujours d'ambiguïtés, le saint évêque ne savait guère à quoi s'en tenir sur les écrits de Pélage adressés à la jeune vierge romaine.

Nous devons mentionner ici une lettre de saint Augustin, découverte au siècle dernier dans les manuscrits de la bibliothèque du monastère de Gottweig [3], sur la rive droite du Danube, et qu'on croit se rapporter à l'année 417 : c'est une réponse à des questions religieuses adressées par deux personnages, Pierre et Abraham, que l'évêque d'Hippone appelle *seigneurs bien-aimés et saints fils*. La destinée des

[1] Lettre 188. — [2] Corinth., II, IV, 7. — [3] Saint Jacques, I, 17.

[1] Ps. III, 4.

[2] Livre *De la grâce de Jésus-Christ*, chap. 22 et suiv.

[3] Cette lettre, qui manque à l'édition des Bénédictins, a été publiée dans l'édition des frères Gaume. Elle fut découverte par le R. P. Godefroy Besselius, abbé du monastère de Gottweig, publiée pour la première fois en 1732, et publiée ensuite à Paris, en 1731, par dom Jacques Martin, moine de Saint-Benoît. Une autre lettre de saint Augustin, dont nous parlerons plus tard, fut trouvée et mise au jour en même temps. Les frères Gaume ont donné les deux lettres avec des préfaces de Besselius et de Martin. Tome II, p. 38.

enfants morts sans baptême y est traitée en quelques mots ; là, comme en d'autres écrits, le docteur se prononce pour une peine, mais pour une peine légère [1]. Il renvoie Pierre et Abraham à ses ouvrages, afin de ne pas être obligé de répéter ce qu'il a dit. En parlant des païens, Augustin rappelle qu'il s'est beaucoup occupé d'eux dans la *Cité de Dieu*, œuvre qui n'était point encore achevée.

Lorsque je voyageais à travers les pays de l'ancienne Afrique chrétienne, et que les paroles de Tertullien et de saint Cyprien, d'Augustin et d'Aurèle, d'Alype et de Possidius, des deux Optat et de Sévère me revenaient à la mémoire, j'étais saisi du contraste de ces voix éloquentes et de ces déserts muets. Je rapportais les œuvres aux lieux qui les avaient produites, et ces lieux ne les comprenaient pas, ne les reconnaissaient pas ; ils gardaient devant elles une morne immobilité. Ainsi le cadavre d'un penseur illustre resterait insensible et froid, si on venait admirer en sa présence ses livres immortels. Depuis douze ou treize siècles, les grands hommes de l'Afrique sont devenus comme des étrangers dans leur patrie. Au nom d'Augustin ces contrées ne vous répondent point ; on n'entend que le bruit de la mer sur les rivages, et, dans les montagnes, le bruit des sapins, des cèdres et des chênes ; mais le souffle de la France, souffle chaud et fécond, a passé sur la terre d'Afrique ; il y demeure, et de sa puissante énergie doit y renaître une civilisation chrétienne.

[1] Minima pœna, non tamen nulla.

CHAPITRE TRENTE-HUITIÈME.

Le pape Zozime et les pélagiens. — Persévérance des évêques d'Afrique. — Les deux conciles de Carthage. — Condamnation des pélagiens dans l'univers catholique.

(417-418.)

Le pape Innocent, mort le 12 mars de l'année 417, avait été remplacé par Zozime, célèbre dans l'histoire de cette époque pour avoir tenu un moment le monde chrétien incertain entre l'Eglise africaine et le siége apostolique. La Providence permit qu'un peu de nuée environnât la chaire de Pierre, pour que l'univers y vît rayonner ensuite avec plus de joie le soleil de la vérité religieuse. Il faut bien considérer d'ailleurs que toutes les subtilités de la ruse accompagnaient l'expression des idées pélagiennes. Les meilleurs esprits pouvaient s'y tromper.

L'erreur et le mensonge ne reconnaissent jamais leurs défaites et en appellent toujours à des jugements nouveaux. La doctrine pélagienne, foudroyée par les anathèmes de Carthage et de Rome, releva la tête à l'avènement d'un nouveau pape ; elle espérait gagner quelque chose à un changement de pontife. Venu à Rome après avoir été chassé de Constantinople, Célestius interjeta appel des jugements sous le poids desquels il était resté ; il adressa au pape un mémoire (*libellum*) [1], sorte de profession de foi qui n'était pas de nature à changer sa position comme novateur ; d'un côté, il confessait qu'il fallait baptiser les enfants pour la rémission des péchés, selon la règle de l'Eglise universelle et l'enseignement de l'Evangile, reconnaissant comme nécessaire de suppléer à la faiblesse de notre nature par le bénéfice de la grâce ; de l'autre, il niait le péché originel ; Célestius ne jugeait pas conforme à la doctrine catholique la transmission du péché par les parents ; « le péché, disait-il, ne peut « être qu'un délit de notre volonté et non pas « de notre nature. » Le disciple de Pélage était fort clair sur ce point. La présence du siége apostolique ne l'intimidait point. Le saint évêque d'Hippone qui n'a que des paroles de vénération pour Zozime, nous dit que le souverain pontife, voyant Célestius se jeter en furieux

[1] On en trouve des fragments dans le deuxième livre *du Péché originel*, tome x.

dans son erreur, voulut entreprendre de le ramener et de le prendre sur le terrain des questions et des réponses précises, au lieu de le frapper brusquement. Célestius semblait s'être soumis d'avance à des avertissements utiles, quand il avait écrit ces paroles dans son mémoire à Zozime : « Si quelque erreur vient à « surprendre mon ignorance, comme il arrive « aux hommes, que votre jugement la cor- « rige. » Zozime agit donc avec Célestius, dit Augustin, comme avec un homme enflé par le vent d'une fausse doctrine ; il l'invita à condamner ce que lui avait reproché le diacre Paulin, dans l'assemblée de Carthage, en 411, et à se soumettre aux lettres d'Innocent ; l'hérésiarque se refusa à la première de ces demandes, et n'osa pas résister à la seconde ; il *promit même de condamner tout ce que ce siége condamnerait.* Selon Augustin, Zozime traita Célestius comme un frénétique, à l'égard de qui on use de douceurs pour lui donner du repos[1]. Il maintint cependant l'excommunication prononcée par Innocent, et renvoya à deux mois la solution définitive de cette affaire, afin de se donner le temps d'écrire en Afrique et de recevoir les réponses.

Nous n'avons pas à nous demander pourquoi Zozime anathématisa tout d'abord Héros et Lazare, les deux célèbres dénonciateurs de Célestius, et pourquoi il accusa de précipitation Aurèle et les évêques d'Afrique, les plus illustres appuis du monde chrétien. Dans la lettre qu'il écrivait aux évêques africains en faveur de Célestius, le pontife de Rome citait l'exemple de Suzanne, faussement accusée et justifiée miraculeusement ; il disait qu'il ne fallait pas croire tout esprit, mais qu'il fallait examiner longtemps, lorsqu'il s'agissait de la foi d'un homme. Il était d'un meilleur esprit, ajoutait Zozime, de croire difficilement le mal : une condamnation précipitée expose à d'incurables blessures. Enfin, après avoir donné aux évêques d'Afrique des leçons de prudence et de modération sous diverses formes, il les invitait à se défier de leur propre jugement, et à se soumettre davantage aux saintes Ecritures et à la tradition[2].

Pour ajouter à la confusion autour de Zozime, de pieuses voix parties d'Orient venaient lui recommander la cause de Pélage. La présence de Pélage à Jérusalem avait toujours empêché les évêques de la ville sainte de bien apprécier cette question ; Prayle, ainsi que beaucoup d'autres, séduits par les adroits mensonges du moine breton, voyaient en lui un catholique dont on méconnaissait les sentiments, et le présentait comme tel à la justice du pontife de Rome ; c'est à Innocent que l'évêque de Jérusalem avait écrit ; la lettre ne put être remise qu'à son successeur. Pélage adressait aussi au Pape une justification[1] ; il ne voulait pas que nul ne fût assez impie pour refuser aux enfants la rédemption commune à tout le genre humain, mais il trouvait toujours le moyen de laisser dans les obscurités du doute le dogme du péché originel. Tout en reconnaissant le secours de Dieu dans les bonnes actions de l'homme, il s'abstenait de définir ce secours ; ce qui laissait à son hérésie une grande facilité. Pélage rappelait sa lettre à Innocent comme complément de l'exposition de sa foi ; mais cette lettre même ne renfermait ni une croyance positive au péché originel ni une reconnaissance précise de la grâce : elle avait pour but de tromper les simples, selon l'expression de saint Jérôme[2] : Zozime écrivit donc aux évêques d'Afrique en faveur de Pélage, et nous comprenons très-bien que les équivoques du moine breton l'aient abusé ; nous nous expliquons moins facilement sa méprise à l'égard de Célestius, dont l'audacieuse parole dédaignait les ressources de l'ambiguité.

Dans sa lettre[3] sur Pélage, le pape parle d'abord de la profession de foi qu'il a reçue du moine breton, et dont la lecture a été publique. « Plût à Dieu, dit-il aux évêques d'Afrique, « que l'un de vous eût pu assister à cette lec- « ture ! Quelle fut la joie, quelle fut l'admi- « ration des saints hommes qui étaient là ! « Quelques-uns d'entre eux pouvaient à peine « retenir leurs larmes, en songeant que de tels « sentiments avaient été poursuivis. » En regard de ce Pélage, indignement attaqué, Zozime montre Héros et Lazare, qu'il appelle des *tourbillons* et des *tempêtes*[4]. Il suppose que les évêques d'Afrique ont été trompés par les prélats des Gaules, dont la vieille habitude, dit-il, est d'attaquer l'innocence ; le pape cite des exemples de ces accusations calomnieuses.

[1] *Du péché originel.* liv. II, ch. 6.
[2] *Appendix*, tome X, *Œuvres de saint Augustin*, édit. des Bénédictins, p. 98 et 99.

[1] *Appendix*, tome X, p. 96.
[2] *Commentaires sur Jérémie.*
[3] *Appendix*, tome X, p. 100.
[4] Turbines Ecclesiæ vel procellæ.

« Il ne convient pas à l'autorité épiscopale et « surtout à votre prudence, dit Zozime aux « évêques d'Afrique, de s'arrêter à des bruits « légers. Voilà Pélage et Célestius, qui, dans « leurs lettres et leurs confessions de foi, sont « au pied du Siége apostolique. Où est Héros? « où est Lazare? noms qui doivent être cou- « verts de honte par des faits et des condamna- « tions. Où sont les jeunes gens, Timase et Jac- « ques, qui ont fait connaître certains écrits, « comme on le prétendait?.... Aimez la paix, « chérissez la charité, attachez-vous à la con- « corde. Il est écrit: *Vous aimerez votre pro- « chain comme vous-même.* Peut-on être plus « prochain l'un de l'autre que lorsqu'on doit « n'être qu'un dans le Christ? Tout vent qui « arrive à vos oreilles n'est pas le messager de « la vérité. » Zozime engage les évêques à prendre garde aux faux témoignages qui ont toujours produit de grands maux et qui n'avaient pas même épargné le Sauveur, hostie et pontife du monde entier. Il invoque les Ecritures, qui recommandent de ne pas jurer légèrement. Les évêques d'Afrique doivent se réjouir d'avoir à reconnaître que des hommes, accusés par de faux témoins, n'ont jamais cessé d'appartenir à la vérité catholique.

Quel deuil religieux les deux lettres de Zozime durent apporter à Carthage!

Nous voici à un moment solennel dans l'histoire de l'Eglise. Une grande mission est confiée par la Providence à la persévérante énergie de l'épiscopat africain, et cette mission sera dignement remplie: il appartiendra surtout au génie et à la sainteté d'Augustin de défendre la vérité. Il subsiste peu de traces des vigoureux efforts de l'évêque d'Hippone et de ses collègues pour éclairer Zozime. L'absolution de Pélage et de Célestius eût amené dans l'Eglise un trouble énorme; quelques lignes de saint Jérôme donnent à croire qu'Augustin avait songé à renoncer à l'épiscopat en cas de réhabilitation des deux hérésiarques. Jérôme écrivait au grand docteur après la victoire: « Vous avez résisté par l'ardeur de votre foi à « la violence des vents, et vous avez mieux « aimé, autant qu'il a dépendu de vous, vous « sauver seul de l'embrasement de Sodome « que de demeurer avec ceux qui périssaient. « Votre prudence comprend ce que je veux « dire. »

Aurèle se hâta de réunir le plus de collègues qu'il put, et dans une lettre collective, les évêques présents à Carthage supplièrent le pape de ne rien changer à la situation, et d'attendre des informations suffisantes. Ils lui rappelaient que Célestius avait été jugé devant eux; que l'affaire commencée et instruite en Afrique devait se terminer en Afrique, et lui peignaient avec force la gravité du péril. Dieu, qui veille sur l'Eglise, permit que Zozime, dans sa réponse, laissât les choses au même état jusqu'à l'année suivante. Zozime avait ordonné au diacre Paulin de prendre le chemin de Rome; les évêques d'Afrique crurent devoir retenir le diacre de Milan comme un témoin de la vérité. Au mois de novembre (417), Carthage vit accourir une multitude d'évêques de la Proconsulaire, de la Numidie et de la Bizacène: c'étaient les provinces les plus voisines; on n'avait pas le temps de convoquer les évêques de tous les points de l'Afrique. Un concile de deux cent quatorze pontifes, ayant pour chef Aurèle et pour génie Augustin [1], maintint les décrets antérieurs.

« Nous avons ordonné, disaient-ils, que la « sentence contre Pélage et Célestius, descen- « due du siége du bienheureux apôtre Pierre, « par le vénérable évêque Innocent, demeu- « rera, jusqu'à ce qu'ils avouent, dans une « confession de foi très-claire, que la grâce de « Dieu, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, nous « aide dans chacun de nos actes, non-seulement « pour connaître, mais encore pour faire la « justice; de sorte que, sans cette grâce, nous « ne pouvons rien penser, rien dire, rien ac- « complir qui appartienne à la vraie et sainte « piété [2]. »

Les deux cent quatorze Pères de ce concile chargèrent le sous-diacre Marcellin de porter à Zozime leur lettre synodale; le sous-diacre de Carthage n'arriva à Rome qu'au commencement du mois de mars 418. Le 29 du mois d'avril, la réponse de Zozime arrivait à Carthage. Cette réponse [3], haute et brève, relevait la dignité du siége apostolique aux dépens de l'épiscopat africain, et laissait entendre que le pontife de Rome aurait pu ne pas communiquer l'affaire de Célestius à Aurèle et à ses collègues; elle annonçait pourtant que toute chose resterait dans le même état.

Aurèle reçut cette lettre au milieu d'un nouveau concile qui devait être général; les pro-

[1] ... Cui dux Aurelius, ingeniumque Augustinus erat. Saint Prosper, poëme *des Ingrats.*

[2] Prosp. Lib. *Contra collat.*, cap. v, num. 3.

[3] *Appendix*, tome x, *Œuvres de saint Augustin*, p. 101.

vinces de Bizacène, de Stèfe, de la Tripolitaine, de la Numidie, de la Mauritanie Césarienne, avaient envoyé leurs évêques au nombre de plus de deux cents. Le 1er mai 418, tous ces pontifes, assemblés dans la basilique de Fauste, anathématisèrent en neuf canons [1] les doctrines pélagiennes. Ils informèrent [2] Zozime de leurs décrets, en le mettant en garde contre les piéges de l'ennemi.

La vérité était ainsi partie d'Afrique avec tous les caractères d'un assentiment universel et la plus imposante autorité. Qu'allait faire Zozime? Augustin attendit à Carthage sa réponse. Oh! que de prières et de pleurs il dut répandre pour que Dieu éclairât de sa lumière le pontife de Rome et détournât de l'Eglise la calamité d'une division! Ce n'est pas à son propre génie qu'il obéissait dans cette question: l'adhésion de tant de saints et de savants évêques, et surtout les belles lettres du pape Innocent, lui apparaissaient comme l'infaillible interprétation des Ecritures. La loi d'Honorius contre les pélagiens, datée de Ravenne, le 30 avril [3], lui fut sans doute d'un bon présage. Tillemont observe que saint Augustin appelle le rescrit d'Honorius une *réponse;* ce qui prouve que les évêques d'Afrique avaient demandé la loi à l'empereur. Baronius suppose gratuitement que Zozime sollicita cette loi; la lettre de Zozime du 21 mars, si peu favorable aux décisions des évêques d'Afrique, rend inadmissible au contraire l'opinion de Baronius. Il y aurait plutôt quelque vérité à croire que le rescrit d'Honorius excita le pape à mieux creuser cette affaire.

Après avoir reçu la lettre synodale du concile du 1er mai 418, le souverain pontife somma Célestius de comparaître devant lui; l'hérésiarque refusa et sortit de Rome. Alors Zozime, plein d'une vive ardeur pour la vérité qui venait de lui être révélée, écrivit aux évêques d'Afrique, et puis envoya aux quatre coins du monde une lettre [4] où il condamnait Célestius, Pélage et leur enseignement tout entier. C'était, disait-il, par un instinct de Dieu, auteur de tout bien, qu'il avait communiqué cette affaire aux évêques d'Afrique.

[1] Tome II, *Concil.* Le concile de Carthage, du 1er mai 418, publia aussi dix canons sur la réunion des donatistes pour mettre fin à plusieurs difficultés entre les évêques.

[2] Cette lettre est perdue; saint Augustin en a donné des fragments (liv. à Bonif.), et Mercator en parle. *Commonit.*

[3] *Appendix*, tome X, p. 105.

[4] Cette lettre est perdue; saint Augustin, saint Prosper, le pape Célestin, nous en ont conservé des fragments.

L'univers catholique reçut les décrets des conciles de Carthage. L'Eglise africaine n'eut jamais une plus grande joie ni un plus grand honneur. Une sorte de profession de foi de Zozime fut signée par tous les évêques de la terre, ce qui fait dire à saint Prosper que Zozime avait mis aux mains de tous les pontifes l'épée de saint Pierre; dix-huit évêques, la plupart italiens ou siciliens, refusèrent de souscrire à cette déclaration catholique; la déposition et l'excommunication les punirent de leur résistance. Ils avaient pour chef Julien, évêque d'Eclane en Campanie, ce Julien contre lequel Augustin combattra jusqu'à sa dernière heure. Frappés par tant de condamnations, les pélagiens sollicitèrent, mais en vain, un concile œcuménique comme pour éterniser une cause définitivement jugée. On vit les dix-huit évêques pélagiens, chassés de leur pays, promener leur défaite à travers le monde, chercher des amis à Constantinople, à Thessalonique, à Ephèse, et s'épuiser en efforts pour ressaisir une puissance brisée. Pélage, plus tard, condamné encore à Antioche, fut chassé de Jérusalem par l'évêque Prayle. Le nouveau Catilina, disait saint Jérôme, a été expulsé de la ville sainte.

Ainsi, l'Orient et l'Occident s'étaient unis dans une même réprobation de la doctrine pélagienne, et la foi chrétienne sortait triomphante d'une terrible épreuve. Saint Prosper, le poète de la grâce comme saint Augustin en est le docteur, accorde à l'évêque d'Hippone la gloire d'avoir contribué entre tous à cette œuvre immense. Il dit qu'Augustin a donné à ses contemporains une lumière empruntée à la vraie lumière; que Dieu a été sa nourriture, sa vie et son repos; que l'amour du Christ a été sa seule volupté; qu'en ne s'accordant aucun bien, il a trouvé tout en Dieu, et que la sagesse a régné dans le saint temple. Abordant ensuite la question pélagienne, le poète dit que, parmi les gardiens du troupeau sacré, Augustin est celui qui a le plus travaillé et le mieux travaillé; qu'il a arrêté l'ennemi, trompé ses ruses, coupé ses chemins; que de sa bouche des fleuves de livres ont coulé sur le monde, et que les doux et les humbles s'y sont abreuvés [1]. Julien de Campanie fait à Augustin le beau et magnifique reproche d'avoir tout inspiré et tout dirigé contre les pélagiens. En présence d'un tel service rendu à la foi, il nous

[1] *De Ingratis.*

semble que des paroles de notre bouche affaibliraient la louange, et nous sommes heureux d'avoir à reproduire ici quelques lignes du grand homme de Bethléem adressées au grand homme d'Hippone.

« Courage, disait Jérôme à Augustin [1] ; votre « nom est illustre dans l'univers. Les catho- « liques vous vénèrent et vous admirent comme « le restaurateur de l'ancienne foi [2] ; et, ce qui « est le signe de la plus grande gloire, vous « êtes détesté par les hérétiques ; ils me pour- « suivent d'une égale haine, et, ne pouvant « nous tuer par l'épée, ils nous tuent par leurs « souhaits. »

Augustin aimait sans doute à voir le nom de son cher Alype se mêler au sien sur les lèvres de Jérôme. « Je voudrais, » leur disait le vieux solitaire, et cette lettre est une des dernières qu'il ait écrites, « je voudrais avoir « les ailes de la colombe pour m'envoler vers « vous ; Dieu sait avec quelle joie je vous em- « brasserais tous les deux, surtout en ce temps- « ci où vous venez de donner le coup de mort « à l'hérésie de Célestius [1]. »

[1] Lettre 225.
[2] Conditorem antiquæ rursum fidei.

[1] Lettre 202.

CHAPITRE TRENTE-NEUVIÈME.

Utilité des hérésies. — Livre de la Grâce de Jésus-Christ et du Péché originel.

(418.)

La tranquille possession de la vérité, sans combat, sans péril, sans tentation aucune, n'eût pas été en harmonie avec la condition actuelle de l'homme ; elle eût exclu le courage, la vertu, tout ce qui fait notre gloire. L'hérésie est sur la terre ce qu'était l'arbre de la science dans l'Eden primitif : elle éprouve et donne à l'homme la mesure de sa propre valeur. L'hérésie est un *choix*, comme son nom l'indique ; c'est l'indépendance de la raison se posant en face de la foi qui révèle des vérités inaccessibles à notre entendement ; c'est l'orgueil humain qui jamais n'abdique et qui proteste contre tout ce qu'il ne comprend pas ; c'est l'insurrection de la philosophie contre l'autorité de la religion ; c'est enfin le travail incessant de la passion humaine cherchant à briser tout ce qui arrête l'impétuosité de son élan. L'hérésie établit la lutte, et c'est par la lutte qu'on se purifie, qu'on devient fort et grand, et qu'on entre en possession de toute son énergie ; en ce monde, comme dans l'autre, la gloire n'est que le prix de la lutte ; c'est la lutte qui classe les hommes et détermine les mérites de chacun ; la lutte vous tient sans cesse en haleine, elle enfante le progrès moral et religieux.

L'hérésie a prodigieusement servi au développement des idées et des croyances chrétiennes ; elle a amené le développement d'un corps de doctrines le plus vaste et le plus complet qui ait jamais existé. A chaque attaque, la vérité répondait par un de ces puissants envoyés de Dieu qu'on nomme les Pères de l'Eglise. A côté de chaque grand ennemi qui conjurait la ruine de l'œuvre divine, s'élevait un grand homme de foi pour le terrasser. Le point du christianisme qu'on menaçait s'entourait alors de plus de force ; des flots de clartés ruisselaient là où un peu de nuit avait servi de prétexte à des opinions nouvelles ; tout ce qui n'était qu'en germe ou en indication dans les Ecritures prenait d'imposantes et de lumineuses proportions ; on avait espéré détruire, et l'effet de ces coups multipliés, de ce long acharnement, c'était de faire monter plus haut, d'agrandir et d'achever l'édifice de la foi catholique. Sans l'hérésie, c'est-à-dire sans la nécessité de l'explication et de la défense, nous connaîtrions moins à fond la religion chrétienne, plus imparfaitement le sens des Ecritures. Le divin fondateur du christianisme avait suspendu je ne sais quels beaux nuages

autour de la majesté de son monument; pour honorer l'homme, il lui laissa la mission de dissiper peu à peu ces ténèbres sacrées, à mesure que l'incrédulité attaquerait un des points de l'œuvre immortelle : l'hérésie est venue, et, par la parole des Pères de l'Église, le jour s'est fait de tous côtés; le Verbe éternel leur donnait quelque chose de sa puissance; les Pères de l'Église répandaient la lumière sur toutes les parties de la création morale. Disons donc avec l'Apôtre : *Il faut qu'il y ait des hérésies*[1], et revenons à Augustin portant les derniers coups à Pélage et à Célestius.

Le grand docteur était resté à Carthage après le concile du 1er mai. Il y passa tout l'été jusqu'au mois de septembre, époque de son départ pour Césarée. Durant ce temps il reçut de ses amis Pinien, Albine et Mélanie, une lettre au sujet d'un entretien que ces illustres et pieux Romains avaient eu en Palestine avec Pélage, à la fin de l'année 417. Augustin leur adressa une réponse qui forme les deux livres *de la Grâce de Jésus-Christ* et *du Péché originel*. Pélage, qui reculait souvent devant sa propre doctrine, avait dit à Pinien :

« J'anathématise celui qui pense ou qui dit « que la grâce de Dieu, par laquelle le Christ « est venu sauver les pécheurs en ce monde, « n'est pas nécessaire, non-seulement pour « chaque heure et pour chaque moment, mais « encore pour chacun de nos actes. Que ceux « qui s'efforcent de détruire cette grâce soient « condamnés aux peines éternelles. »

Ces paroles paraissaient fort suspectes à Augustin; il pensait qu'il fallait juger Pélage non point sur des aveux arrachés par l'argumentation catholique, mais sur les ouvrages qu'il avait envoyés à Rome, et qui étaient le produit réfléchi de sa pensée. Or, Pélage ne vit jamais dans la grâce que la faculté de choisir et la connaissance de la loi. Augustin cite des fragments de l'ouvrage de Pélage sur le *Libre Arbitre*, qui établissent cette doctrine en termes formels. Il démontre ensuite qu'autre chose est la loi et autre chose la grâce, et développe les caractères de la vraie grâce chrétienne. Il venge saint Ambroise des louanges que lui donnait Pélage en l'invoquant à l'appui de son erreur, et cite les paroles de l'évêque de Milan, tirées de son second livre de l'Exposition de l'Evangile selon saint Luc :

« Vous voyez que partout la vertu du Seigneur se mêle aux efforts humains; personne ne peut édifier sans le Seigneur, garder « sans le Seigneur, et rien commencer sans le « Seigneur. Or c'est pourquoi, selon l'Apôtre, « soit que vous mangiez, soit que vous buviez, « faites toutes choses pour la gloire de Dieu. »

Augustin reproduit d'autres paroles du grand Ambroise.

Pélage distinguait trois choses par lesquelles s'accomplissaient les commandements de Dieu : la possibilité, la volonté, l'action. Avec la première, l'homme peut être juste; avec la seconde, l'homme veut être juste; avec la troisième, l'homme devient juste. Augustin soutient avec saint Paul que c'est Dieu qui *opère en nous le vouloir et le parfaire*[1]. Les lettres de Pélage à saint Paulin, à l'évêque Constantius, à la vierge Démétriade, sont conformes à ses quatre livres du *Libre Arbitre* pour la négation de la grâce qui justifie.

Dans le deuxième livre *sur le Péché originel*, Augustin fait voir que les Pélagiens n'osaient pas refuser aux enfants le bain de régénération et de la rémission des péchés, parce que les oreilles chrétiennes ne l'auraient point supporté, mais qu'ils ne croyaient pas au péché originel transmis par la génération charnelle. Le docteur cite un fragment des actes de l'assemblée de Carthage où fut jugé Célestius; interrogé par Aurèle sur le péché du premier homme, Célestius ne voulut jamais croire que la rébellion d'Adam eût blessé le genre humain tout entier. Le saint évêque retrouve la même erreur de Célestius dans sa profession de foi adressée au pape Zozime. Il raconte comment Zozime condamna Célestius, et comment il enveloppa dans le même anathème Pélage, malgré ses efforts pour tromper le siége apostolique. Un examen détaillé de la défense de Pélage ne montre à Augustin que de la justice dans l'arrêt qui a frappé le moine breton.

Les pélagiens, pour effacer sur leur front la tache d'hérésie, avaient imaginé de soutenir que la question du péché originel n'était pas une question de foi. Augustin leur met sous les yeux quelques exemples de questions qui sont du pur domaine des opinions humaines : ce qu'était, où était le Paradis terrestre, où Dieu plaça le premier homme; en quel lieu ont été transportés Elie et Enoch; comment saint Paul a été élevé au troisième ciel; combien il y a de cieux; combien d'éléments dans

[1] Oportet et hæreses esse.

[1] Velle et perficere. Aux Philip. II, 12.

le monde visible; pourquoi les hommes des premiers temps du monde vivaient si longtemps; en quel lieu a pu vivre Mathusalem, qui, d'après plusieurs versions de la Bible, survécut au déluge sans avoir été sauvé dans l'arche de Noé. On peut penser ce qu'on veut sur ces divers points et d'autres semblables, mais il n'en est pas de même du péché originel. L'évêque d'Hippone fait consister la foi chrétienne dans la cause de deux hommes qui sont Adam et Jésus-Christ :

« Par l'un, dit-il, nous avons été vendus « sous le péché; par l'autre, nous nous sommes rachetés des péchés; par l'un, nous « avons été précipités dans la mort; par l'autre, « nous sommes délivrés pour aller à la vie. Le « premier nous a perdus en lui, en faisant sa « propre volonté et non pas la volonté de celui « qui l'avait créé; le second nous a sauvés en « faisant, non point sa volonté, mais la volonté « de celui qui l'avait envoyé. Il n'y a qu'un « Dieu et un médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme. »

Le péché originel est donc un dogme fondamental de notre foi. Augustin parle des anciens justes qui, contrairement aux opinions de Pélage et de Célestius, n'ont pu être sauvés que par la foi dans le médiateur, et multiplie, en finissant ce deuxième livre, les témoignages de saint Ambroise en faveur du péché originel et de la grâce de Jésus-Christ. Il faut ou que Pélage condamne son erreur, ou qu'il se repente d'avoir loué saint Ambroise.

Le séjour de Pélage en Palestine avait altéré les croyances, et surpris la bonne foi de beaucoup de chrétiens. Les ruses du moine voyageur avaient fait des ravages à Jérusalem, à Diospolis ou Lydda, à Ramatha, à Césarée. Il importait que ces pays, traversés chaque année par une foule de pèlerins, apprissent la vérité tout entière sur Pélage et Célestius, sur les écrits et les actes qui avaient motivé et précédé leur condamnation. Les deux livres d'Augustin à Albine, à Pinien, à Mélanie, allaient au-devant de tout, répondaient à tout et mettaient l'Orient en pleine connaissance de la question.

CHAPITRE QUARANTIÈME.

Césarée, aujourd'hui Cherchell. — Conférence de saint Augustin avec Emerite, évêque donatiste de Césarée. — Abolition d'une sanglante coutume de cette ville à la suite d'un discours de saint Augustin. — Traits de mœurs de la société de cette époque.

(418.)

A vingt lieues à l'ouest d'Icosium, aujourd'hui Alger, s'élevait aux bords de la mer une ville qui ne le cédait qu'à Carthage en magnificence et en étendue : c'était Julia Césarée. Son enceinte, dont on peut suivre encore les traces, offrait plus de trois lieues de circuit. La dévastation n'a pas été aussi profonde, aussi complète à Césarée qu'à Carthage; de magnifiques colonnes, mille vestiges d'une grandeur antique étonnent encore les regards; si on en juge par tous les précieux débris que chaque jour révèle, on peut même croire que Césarée était pour les Romains un lieu de prédilection, et qu'ils se plaisaient à la faire resplendir de tout l'éclat des monuments et du luxe des arts. La beauté du site explique cette prédilection des maîtres du monde; maintenant encore de riches vergers couvrent tout le versant de Césarée; des champs fermés par des haies de cactus y étalent leur fécondité. Les environs ne présentent que vignes et jardins. Césarée n'attirait pas seulement par ses coteaux fertiles et ses ravissants paysages; sa position était formidable. Du côté de la terre, on ne pouvait arriver à la ville que par deux défilés d'une très-facile défense; le côté de la mer présentait seul quelque chance de succès à l'invasion; et, du reste, un mur de quinze mètres de hauteur suivait, sur un espace de plus de trois mille mètres, toutes les sinuosités du rivage.

En 1842, quand les Français fouillèrent le sol pour la construction de deux casernes, des statues se rencontrèrent sous les coups des travailleurs; des dieux et des amours sortirent de dessous terre; le paganisme enseveli par les siècles revit le jour dans ces froides et muettes images; le fer des travailleurs les mutila; ce fut regrettable, car l'ancien génie des arts respirait dans ces statues. Sur un autre point, à deux mètres au-dessous du sol, on trouva des traces d'un ancien temple et de vastes palais entourés de péristyles.

On admire la hardiesse de ces monuments, qui reposaient sur une multitude de colonnes, dont les bases étaient demeurées intactes: des tronçons de colonnes couvraient des pavés en mosaïque. Le théâtre offre encore les siéges où se pressaient les spectateurs; la scène a disparu sous des constructions mauresques. Le cirque, plus vaste que celui de Nîmes, n'a point traversé aussi heureusement les âges. Une rivière qui se nomme aujourd'hui *Hakem*, fournissait de l'eau aux fontaines de Césarée; elle passait sur un aqueduc superbe, aux arches colossales; l'imagination peut restituer à l'aqueduc toute sa beauté, par l'examen des ruines dans les vallées sud-ouest, à une lieue environ de la ville.

On retrouve dans l'enceinte actuelle de Cherchell les citernes qui recueillaient les eaux de l'aqueduc. On en compte six; elles servent de caves à l'administration militaire. Un bâtiment qu'on vient d'élever sur leurs voûtes solides en assure pour longtemps la conservation.

Cherchell, c'est le nom actuel de Césarée, forme aujourd'hui une cité d'environ deux mille habitants; elle n'occupe qu'un très-petit espace de l'ancienne enceinte, et cet espace peut être évalué à 1,500 mètres de circonférence. Cherchell n'a pour tout commerce que sa poterie, qu'elle vend aux Kabyles et aux Arabes. Ses maisons n'ont qu'un étage et sont de chétive apparence. Les habitations construites par les Français se détachent à travers la misérable uniformité des cabanes de Cherchell. La morale et la muse de l'histoire ont droit de se plaindre que les Français de Cherchell se soient bâti des demeures avec des pierres tumulaires et des pierres couvertes d'inscriptions. Ces maisons construites avec des débris de tombeaux, ces pages historiques placées sous la truelle des maçons et cachées dans un mur comme des pierres ordinaires, tout cela sent le génie de la barbarie, bien plus que le génie de la civilisation. Les Turcs de l'Asie-Mineure n'agissent pas autrement avec les plus vénérables et les plus beaux souvenirs d'un passé qui ne leur dit rien.

Le port de Césarée présentait deux parties: le Cothon, rempli de colonnes et de décombres qu'on déblaye actuellement pour le petit cabotage, et un autre grand bassin à l'ouest, où se reconnaissent les restes d'une jetée. C'est du Cothon, où se trouvent accumulés tant de débris, qu'on a tiré quelques souvenirs des vieux âges chrétiens: des plats en terre, des lampes d'argile ornés de croix latines. Deux colombes semblent embrasser le pied de la croix, tandis qu'une troisième est posée sur le sommet. Nous espérons que des fouilles profondes remettront en lumière la basilique de Césarée, où Augustin fit entendre des paroles de paix et d'union. A l'extrémité du petit banc de sable qui sépare les deux bassins, il est un îlot où les Espagnols bâtirent jadis un fort appelé maintenant fort Joinville. Ce fort domine un grand nombre de petits caveaux où l'on a trouvé des débris de lampes en bronze, et beaucoup de médailles romaines à l'effigie des consuls.

Ainsi les choses d'autrefois et les choses du temps présent se pressent sous notre plume. Pour que le lecteur s'attache avec plus d'intérêt aux pas d'Augustin, nous aimons à lui parler des lieux où le zèle et le devoir poussent le grand évêque.

A la fin du mois d'août ou au commencement de septembre, Augustin, accompagné d'Alype et de Possidius, était en route pour Césarée, chargé d'une mission de la part du pontife Zozime. Les plus grands intérêts de la foi chrétienne l'avaient retenu à Carthage; il fallait encore de grands intérêts religieux pour qu'au lieu d'aller rejoindre son cher troupeau d'Hippone, l'illustre pasteur se dirigeât vers des points éloignés.

Les renseignements contemporains ne nous apprennent rien de précis sur les motifs de ce voyage; mais nous connaissons quelques-uns des fruits heureux que ce voyage produisit, et ces fruits-là n'avaient pas été prévus peut-être: l'unité et la concorde à Césarée naquirent de la parole d'Augustin.

Le saint évêque se trouvait à Césarée vers la mi-septembre. L'évêque donatiste de cette ville

était ce même Emerite qui avait plaidé la cause du parti de Donat dans la célèbre conférence de Carthage. Au milieu du retour à l'unité qui s'accomplissait sur tous les points de l'Afrique, Emerite demeurait attaché à son erreur, et retenait dans le schisme beaucoup de chrétiens de Césarée. Il paraît qu'il était absent ou fugitif au moment de l'arrivée d'Augustin. Le 18 septembre on vint avertir le saint évêque du retour d'Emerite ; Augustin, sublime ouvrier de paix, s'empressa d'aller le chercher ; il le trouva sur la place publique. Après lui avoir fait entendre que ce lieu était peu propice à un grave entretien, il l'invita à se rendre à l'église des catholiques ; Emerite suivit Augustin. La foule, mêlée de catholiques et de donatistes, n'avait pas tardé à remplir l'église.

L'évêque d'Hippone, en présence de la multitude rassemblée, cédant à tous les sentiments qui pressaient son âme, parla avec effusion de la charité, de la paix et de l'unité catholique. Il s'adressait tour à tour au peuple et à Emerite ; ravis et convaincus, les fidèles interrompaient l'orateur pour demander qu'Emerite revînt sur-le-champ à l'unité. Augustin répondait aux interruptions par des paroles pleines de mansuétude, et renouvelait l'offre de recevoir comme évêques de l'Eglise catholique les évêques donatistes qui renonceraient au schisme. Au nom d'Euthérius, évêque catholique de Césarée, Augustin promettait à Emerite la même faveur. Parmi les donatistes assistants, il y en avait qui ne croyaient pas qu'on pût rentrer dans l'unité catholique sans la réitération du baptême, et sans une nouvelle ordination, si on appartenait au sanctuaire. Augustin les instruisait et leur faisait comprendre que c'était au nom de Jésus-Christ, et non pas au nom de Donat, qu'on avait imposé les mains ou conféré le baptême. Le soldat déserteur est coupable, mais le caractère qu'il porte n'est pas le sien, c'est celui de l'empereur. Donat, en désertant l'unité catholique, n'a point baptisé en son nom, il a imprimé à ceux qu'il a baptisés le sceau de son prince, c'est-à-dire de son Dieu.

En terminant son discours, Augustin espérait de la miséricorde de Dieu la conversion d'Emerite, et invitait le peuple à la demander par ses prières.

L'évêque donatiste restait rebelle à l'appel fraternel d'Augustin. Cette persistance eût pu motiver son expulsion de la ville, ou quelque mesure sévère contre lui ; mais Augustin, qui comptait sur une prochaine conversion, obtint un délai pour Emerite et protégea son séjour à Césarée.

Le cœur d'Augustin, embrasé des flammes de la charité, ne pouvait laisser inachevée l'œuvre commencée. Le 20 septembre, on se réunit pour une conférence ; Augustin, Alype, Possidius, Rustique de Cartenne, Pallade de Sigabile, d'autres évêques, le clergé de la ville et une multitude de chrétiens étaient présents ; Emerite s'était rendu à la conférence ; des notaires étaient chargés de recueillir ce qui se dirait. L'évêque d'Hippone prit la parole au milieu d'un respectueux silence. S'adressant à ceux qui avaient toujours été catholiques, à ceux qui étaient revenus de l'erreur des donatistes et à ceux qui doutaient encore, il raconta comment, deux jours auparavant, il avait rencontré Emerite et l'avait invité à se rendre à l'église : comment il avait cherché à ramener les auditeurs à des pensées de paix et d'unité ; Augustin ajouta que l'évêque donatiste avait persisté dans sa séparation, et que la présence d'Emerite dans l'assemblée de ce jour devait servir au bien. Le grand docteur ne laissa pas ignorer à la foule qui l'écoutait les magnifiques fruits de conversion opérés d'un bout de l'Afrique à l'autre, et l'élan général des populations africaines pour cette unité religieuse trop longtemps brisée ; il alla au-devant de cet argument des vaincus, savoir, que la sentence du juge dans la célèbre conférence de Carthage avait été le prix de l'or des catholiques ; il montra aussi combien il était faux que les donatistes n'eussent pas été libres de se faire entendre.

« Vous avez assisté à la conférence de Car-
« thage, dit Augustin à Emerite ; si vous y
« avez perdu votre cause, pourquoi êtes-vous
« venu ici ? Si vous ne croyez pas l'avoir per-
« due, dites-nous par où vous croyez la devoir
« gagner. Si vous croyez n'avoir été vaincu
« que par la puissance, il n'y en a point ici. Si
« vous sentez que vous ayez été vaincu par la
« vérité, pourquoi rejetez-vous encore l'u-
« nité ? »

Emerite répondit : « Les actes montrent si
« j'ai perdu ou gagné, si j'ai été vaincu par la
« vérité ou opprimé par la puissance. » — Pourquoi donc êtes-vous venu ici ? dit Augustin à l'évêque donatiste. Cette réponse, plu-

sieurs fois répétée, ne put délier la langue d'Emerite, qui cacha sa défaite dans un silence obstiné. Augustin fit comprendre au peuple la signification de ce silence. Pour dissiper désormais toute ignorance, il recommanda à l'évêque catholique de Césarée de faire lire chaque année dans son église, durant le carême, les actes de la conférence de Carthage, comme cela se pratiquait dans beaucoup de villes d'Afrique, entre autres à Carthage, à Thagaste, à Constantine.

Alype fit ensuite lecture de la lettre que les évêques catholiques adressèrent au tribun Marcellin, avant la fameuse conférence, et dont nous avons rapporté les principaux passages. Augustin interrompit la lecture par un récit d'une naïveté touchante et d'une véritable grandeur morale. Avant la conférence de Carthage, l'évêque d'Hippone et quelques autres évêques, conversant entre eux, avaient été amenés à cette idée qu'on ne devait garder l'épiscopat que pour la paix de Jésus-Christ et le bien de l'Eglise.

« Je vous avoue, dit Augustin au peuple de « Césarée, qu'en songeant à chacun de nos col- « lègues, nous n'en trouvions pas beaucoup « qui fussent disposés à faire ce sacrifice d'hu- « milité au Seigneur. Nous disions, comme « cela se fait en pareil cas : Celui-ci en serait « capable, celui-là reculerait; un tel voudrait « bien, un tel n'y consentirait jamais : en cela, « nous suivions nos conjectures, ne pouvant « pénétrer leurs dispositions intérieures. Mais « quand on vint à le proposer dans notre con- « cile général, qui était composé de près de « trois cents évêques, tous l'agréèrent d'un « consentement unanime, et s'y portèrent « même avec ardeur, prêts à quitter l'épiscopat « pour l'unité de Jésus-Christ, croyant non le « perdre, mais le mettre plus sûrement en « dépôt entre les mains de Dieu même. Deux « seulement en conçurent de la peine : l'un, « fort âgé, ne craignait pas de l'avouer; l'autre « laissa voir sur son visage ce qu'il pensait « dans son cœur. Mais tous nos collègues s'étant « élevés contre ce vieillard, il changea aussitôt « de sentiment, et l'autre changea de visage. »

Cette unanimité dans une décision semblable était comme un généreux élan de l'âme, qui ne pouvait partir que de la vérité.

Emerite, demeuré muet malgré les instances de ses parents et les instances du peuple, avait par son silence condamné sa propre cause; les liens de famille et d'amitié, la sécurité qu'il trouvait dans son propre pays, la douceur toute fraternelle de l'évêque d'Hippone, encourageaient Emerite à parler; il laissa ruiner sans mot dire les fondements du donatisme, vit établir ou rectifier tous les faits qui prouvaient les torts et la déroute de son parti; il n'eut rien à opposer à Augustin. Il porta ainsi, à son insu, un dernier coup aux donatistes de Césarée, et fortifia les nouveaux convertis. La charité sanctifia la victoire d'Augustin; grâce à l'évêque d'Hippone, Emerite n'eut rien à souffrir pour expier son obstination. Nous ignorons quelle fut sa fin; nous savons seulement qu'il resta longtemps caché.

La paix civile fut un des bienfaits qui marquèrent le passage d'Augustin à Césarée; chaque année dans cette ville éclatait une guerre domestique dont l'origine et les motifs nous sont inconnus, et qui s'appelait l'*attroupement*[1]. A une époque déterminée, la cité formait deux partis; de sanglantes luttes s'engageaient; non-seulement des citoyens se battaient entre eux, mais des frères s'armaient contre leurs frères, des fils contre leurs pères; la cité et la famille se déchiraient à la fois. Cette coutume, indigne de tout ce qui porte un visage d'homme, indigne surtout d'une population chrétienne, faisait saigner le cœur de l'évêque d'Hippone; elle remontait à des temps éloignés; on pouvait craindre que le mal ne fût difficile à guérir. Augustin, cependant, songea à délivrer Césarée d'un usage aussi barbare. Le peuple, rassemblé dans l'église, entendit cette douce et puissante voix lui parler de paix et d'amour, et dénoncer les horreurs étranges qui se renouvelaient tous les ans; Augustin retraça cette coutume dans ses plus hideuses couleurs, montra les flots de sang répandus par des mains fraternelles ou filiales, fit comprendre l'effroyable caractère d'un combat que rien ne justifiait et qui était l'œuvre d'absurdes et atroces préjugés. Il donnait à sa parole toute la force, toute l'énergie possible, afin d'amener son auditoire à détester d'affreuses scènes.

« Ils m'interrompaient par des acclamations, « dit l'évêque d'Hippone, mais je ne crus avoir « fait quelque chose qu'au moment où je vis « couler leurs larmes; leurs acclamations té- « moignaient seulement qu'ils me comprenaient « et m'écoutaient avec plaisir, mais leurs lar- « mes me prouvèrent qu'ils étaient touchés. Je

[1] Catervam.

« commençai à croire que la détestable cou-
« tume qu'ils avaient reçue de leurs ancêtres,
« par une longue succession de temps, serait
« abolie. Je mis fin alors à mon discours, et
« j'en remerciai Dieu, exhortant tout le monde
« à s'associer à mes actions de grâces [1]. »

A l'époque où l'évêque d'Hippone rappelait ce souvenir, huit ans s'étaient écoulés depuis le discours prononcé devant le peuple de Césarée, et l'effroyable coutume contre laquelle s'était élevée l'éloquence d'Augustin n'avait plus reparu.

Augustin croyait n'avoir rien fait tant qu'il ne recueillait que des suffrages et des applaudissements : quelle grande leçon donnée aux orateurs évangéliques !

Parmi les lettres sans date que nous offre la correspondance de saint Augustin, il en est quelques-unes qui nous paraissent pouvoir trouver ici leur place. Nous les recueillons parce qu'elles renferment des traits de mœurs à l'aide desquels nous pénétrons dans la société de ce temps. Voici d'abord Possidius, l'évêque de Calame, occupé de mettre un terme à de mondaines frivolités qui blessaient sa piété ; il avait demandé les conseils d'Augustin avant de prendre une résolution à l'égard des bijoux et des vêtements ; l'évêque d'Hippone l'engagea à ne rien brusquer. On peut interdire les parures d'or et les étoffes de prix aux personnes non mariées et qui ne songent pas à l'être, mais on les laisse à d'autres à qui est permis un certain désir de plaire, borné à d'honnêtes limites ; cependant il ne faut pas souffrir que les femmes, même mariées, montrent leurs cheveux, puisque saint Paul va jusqu'à demander qu'elles soient voilées. Augustin n'approuve pas le fard pour se donner de l'éclat ou de la blancheur ; il ne pense pas que les maris, pour lesquels seuls on permet la parure aux femmes, soient disposés à encourager ces charmes d'emprunt. La vraie parure des époux chrétiens, c'est la pureté des mœurs ; les païens portaient des pendants d'oreilles auxquels la superstition attribuait certaines vertus ; il se rencontrait des chrétiens qui n'avaient pas la force de renoncer à ces coutumes, et l'évêque d'Hippone fait entendre contre eux les plus sévères paroles.

Les idées de fatalité résistaient parfois encore aux doctrines évangéliques. On mettait ses fautes sur le compte du destin, pour se dispenser de les reconnaître ou de combattre les mauvais penchants. Lempadius était un des personnages d'Afrique qui recherchaient la conversation d'Augustin et se consolaient par des lettres du chagrin de ne plus le voir. Les opinions fatalistes frappaient son esprit ; il les développa dans une lettre adressée à l'évêque d'Hippone. Le saint docteur lui répondit avec un sentiment de peine profonde ; il s'affligeait que des idées, destructives de toute moralité chez les hommes, pussent abuser des intelligences. Qu'est-ce que c'est qu'une doctrine avec laquelle il n'y a plus ni loi, ni règle, ni correction, ni avertissement, ni éloge, ni blâme, ni châtiment, ni récompense ? Elle renverse d'un seul coup tout ce qui compose le gouvernement de la société humaine. Du moment qu'il n'y a plus de volonté libre, qui donc osera punir ? Augustin raille les astrologues qui débitaient ces funestes absurdités, et demande s'ils auraient souffert des désordres dans leur ménage et s'ils auraient permis à leurs femmes de justifier des dérèglements par l'impossibilité d'échapper à sa destinée. Quel est le fataliste qui, dans sa vie de tous les jours, au logis, dans les affaires, sur la place publique, ne proteste contre son propre système ?

Dans d'autres lettres, l'évêque d'Hippone défend une jeune orpheline qui se trouvait placée sous la tutelle de l'Eglise ; un chrétien de ses amis, le seigneur Rusticus, la demandait pour son fils ; mais ce fils était encore païen, et l'évêque repoussait l'union d'un païen avec une jeune chrétienne ; du reste, quand même le père donnerait sa parole pour la conversion de son fils, et quand même Augustin lui verrait recevoir le baptême, Augustin ne voudrait pas s'engager sans que la jeune orpheline elle-même eût parlé.

Dans cette société qui se transformait, les relations se modifiaient selon les croyances ; on perdait et on retrouvait un ami d'après ses résolutions religieuses. Nous avons une lettre d'Augustin qui exprime des sentiments que bien des cœurs durent éprouver. Au temps de sa jeunesse, avant que la lumière chrétienne eût illuminé son âme, Augustin avait un ami appelé Martien ; celui-ci était resté païen ; il gardait un tendre souvenir du fils de Monique ; toutefois la profonde diversité des situations morales rendait difficile une entière et complète intimité. Mais voilà que Martien prit

[1] *Doct. chrét.*, liv. IV, ch. 21.

rang parmi les catéchumènes ; à cette nouvelle, Augustin joyeux écrivit à l'ancien compagnon de sa jeunesse. Il lui rappelait comment Cicéron a défini l'amitié, lui disait que pendant longtemps il n'y avait eu entre eux qu'une *conformité de sentiments sur les choses humaines*, et que maintenant leur amitié allait devenir complète par la conformité des sentiments *sur les choses divines*. Ce n'est plus une passagère union bornée à cette courte vie, mais une union immortelle par l'espérance d'un immortel avenir. Augustin pense qu'on n'est parfaitement d'accord sur les choses du monde que lorsqu'on est d'accord sur les choses de Dieu. Martien n'est devenu véritablement son ami que depuis qu'il a commencé à chercher Dieu. L'évêque d'Hippone l'exhorte à recevoir au plus tôt le sacrement du baptême.

« Souvenez-vous, » lui dit-il, « qu'au mo-« ment de notre séparation, vous me citâtes « un vers de Térence où ce poète, ne songeant « qu'à se jouer, donne un avis qui me conve-« nait fort : *Désormais il faut d'autres mœurs « et une autre vie*[1]. Si vous me parliez sérieu-« sement alors, comme je dois le croire, vous « vivez sans doute de manière à vous rendre « digne de recevoir, dans les eaux salutaires « du baptême, la rémission de vos fautes pas-« sées. A Jésus-Christ seul nous pouvons dire : « Grâce à toi, si quelques traces de nos crimes « subsistent encore, *nous cesserons de crain-« dre*[2]. Virgile tenait ceci de la sibylle de « Cumes, à qui l'esprit de Dieu avait révélé « peut-être quelque chose du Sauveur du « monde. »

Ces souvenirs des lettres profanes n'apparaissent pas sans charmes dans des pages destinées à achever la conversion d'un païen.

Il arrivait que de nouveaux chrétiens, perdant la mémoire des maximes de Jésus-Christ, retombaient dans les vices et les habitudes du paganisme. Quelques-uns mêlaient des prétentions étranges à la perversité des mœurs. Le seigneur Cornélius, ancien compagnon d'étude d'Augustin, avait perdu une douce et chaste épouse ; il écrivit à l'évêque d'Hippone pour lui parler de sa douleur et lui demander de vouloir bien adoucir la blessure de son cœur par un éloge de l'épouse qui n'était plus. Or, Cornélius ne montrait dans les actions de sa vie aucun respect pour le souvenir de sa femme morte. Le scandale habitait sa demeure. Augustin[1] s'étonne qu'on demande à être consolé lorsqu'on donne de tels spectacles. Il rappelle les paroles par lesquelles Cicéron gourmandait les sénateurs de Rome au profit de la République, et se croit autorisé à tenir un sévère langage au nom *des intérêts de la république du ciel*, dont il est chargé comme évêque. Corneille, dans sa jeunesse, quand il n'était encore ni baptisé ni même catéchumène, eut un moment le courage de triompher de ses passions ; maintenant qu'il est comme Augustin, au déclin de l'âge, il s'abandonne à tous les excès ! Il est bien plus mort que sa femme, et c'est de sa propre mort que ses amis ont besoin d'être consolés. Augustin lui dit que s'il enseignait encore la rhétorique comme à Carthage ou à Milan, ses écoliers le paieraient d'avance ; Augustin veut lui *vendre l'éloge* d'une des plus chastes femmes du monde ; *le prix qu'il exige*, c'est qu'il soit chaste lui-même. Cyprienne (c'était le nom de cette femme) aura alors pour imitateur Cornélius et pour panégyriste Augustin. Nous ignorons si Cornélius accepta les conditions que lui proposait l'évêque d'Hippone.

Un admirateur d'Augustin se félicitait d'avoir reçu de lui une réponse ; mais elle était très-courte et n'avait laissé entrevoir qu'une *petite partie des trésors* de cette haute sagesse, si *toutefois on peut jamais appeler petit ce qui vient d'Augustin*. Audax (c'était le nom de ce chrétien) l'appelait l'*oracle de la loi*, *le distributeur du gage sacré de la justice*, *le dispensateur du salut éternel*. Augustin, écrivant une seconde fois à Audax, s'excuse de ne pouvoir dicter de longues lettres ; les affaires de l'Eglise lui laissent peu de loisirs, et ces courtes heures de loisirs, il les consacre aux plus urgentes ou aux plus utiles compositions. Il repousse les louanges que lui donne l'opinion contemporaine. Audax avait terminé sa lettre par dix vers hexamètres, dont le dernier avait sept pieds ; Augustin lui demande si son oreille l'a trompé, ou s'il a cru que l'évêque d'Hippone ne s'en apercevrait point, et que toutes ces choses d'un passé profane étaient sorties de son esprit.

Le ministère épiscopal n'avait rien fait oublier à Augustin ; les moindres détails de ses anciennes amitiés lui reviennent à propos : la prose de l'orateur romain, les vers de Virgile

[1] Tér., *Andr.* act. sc. I.
[2] Virgile, *Eglog.* IV.

[1] Lettre 260.

ou de Térence se présentent à sa mémoire au profit de l'intérêt religieux qu'il poursuit; il se peint dans toutes ses réminiscences des études d'autrefois, et jusque dans sa façon de rappeler aux règles de la versification latine.

CHAPITRE QUARANTE-UNIÈME.

—

Les sermons de saint Augustin [1].

Arrêtons-nous ici pour connaître, de plus près que nous ne l'avons fait jusqu'à présent, un des côtés importants de la vie de l'évêque d'Hippone. Nous avons été amené plus d'une fois à citer des discours ou homélies d'Augustin, à caractériser sa manière de prêcher, mais nous ne sommes pas entré assez profondément dans l'esprit qui animait ce grand homme lorsqu'il prenait la parole au milieu d'un auditoire chrétien, et nous n'avons pas fait respirer suffisamment le parfum de cette éloquence si pénétrante et si douce.

Nous ne pensons pas qu'on doive imposer à l'éloquence chrétienne une forme dont elle ne puisse s'affranchir. Chaque orateur évangélique parle d'après son esprit, d'après les mouvements de son cœur; la chaire catholique produit de salutaires effets avec des moyens différents. Outre la diversité des intelligences et des caractères, il est une diversité des temps dont il faut tenir compte. La langue, les mœurs, les dispositions morales d'une époque sont à considérer. Bourdaloue, Massillon et Bossuet ne prêchaient pas comme saint Cyprien, saint Athanase, saint Chrysostome, saint Augustin; nos meilleurs orateurs contemporains ne distribuent pas les divins enseignements à la façon de saint Bernard ou de Foulques de Neuilly. Le seul devoir imposé à tout orateur chrétien et dans tous les temps, c'est l'exactitude religieuse, c'est le désir d'accomplir le bien.

Le complet oubli de soi forme le trait saillant de la physionomie de saint Augustin. Son soin principal était de détourner de lui les regards des hommes. « On ne vit jamais, dit un « de ses biographes, un grand homme plus « petit, et une lumière plus amoureuse des « ténèbres [1]. » Avec cette constante préoccupation, comment Augustin, en présence des fidèles qui l'écoutent, songerait-il à gagner l'admiration par l'art et la méthode, par les ornements du langage? Savez-vous ce qu'il dit d'abord à son auditoire? Il recommande sa faiblesse aux prières de ceux qui sont venus l'entendre, et confesse son ignorance; l'évêque se déclare serviteur et non pas père de famille; en lui tout est pauvreté, mais il puise dans le trésor du Seigneur; il a peu de forces, mais il n'ignore pas que la parole de Dieu en a de grandes. On est saisi d'un sentiment indéfinissable en entendant Augustin dire à son peuple : « Dieu sait avec quel tremblement je « me tiens en sa présence, quand je vous « parle. »

A voir l'extrême simplicité de ses sermons, instructions ou homélies, il semble qu'Augustin n'ait pas voulu mêler les accents humains aux accents de la divine majesté. Le saint pasteur fait parler le ciel et juge la voix de la

[1] Nous trouvons les sermons de saint Augustin rangés en ordre dans le tome v de ses œuvres (édit. des Bénéd.); ils sont partagés en cinq classes. La première classe renferme cent quatre-vingt-trois sermons sur l'Ecriture sainte; la seconde, quatre-vingt-huit sermons sur les principales fêtes de l'année; la troisième, soixante-neuf sermons sur les fêtes des saints; la quatrième, vingt-trois sermons sur divers sujets; la quatrième classe contient trente et un sermons qui peuvent ne pas appartenir à saint Augustin. Les Bénédictins ont placé dans un appendice au tome v trois cent dix-sept sermons faussement attribués à l'évêque d'Hippone. Nous avons donc trois cent soixante-trois sermons, sans compter quelques autres, tels que les sermons sur la *Prise de Rome*, sur l'*Utilité du jeûne*, sur la *Discipline chrétienne*, qui ont été prononcés par le grand docteur, soit à Hippone, soit à Carthage. Une analyse de ces discours remplirait un volume. Les sermons de saint Augustin n'ont pas une grande étendue, ce qui s'explique par la coutume des fidèles de les écouter debout. On recueillait les instructions du saint évêque à mesure qu'il les prononçait; puis il les revoyait, et retranchait ou augmentait selon qu'il le jugeait convénable.

[1] Godeau, *Vie de saint Augustin*, liv. II, chap. 22.

terre trop indigne. Ce n'est plus un homme de génie qui enseigne, c'est un ami qui veut éclairer et rendre meilleur des amis rangés autour de lui. « J'aime mieux, disait-il, que les gram- « mairiens me reprennent que si les peuples « ne me comprenaient point [1]. » Lorsqu'Augustin s'élève, c'est son sujet qui l'élève et non pas son génie, pareil à la vague de la mer, portant parfois jusqu'aux cieux l'homme dont elle est devenue le coursier.

En lisant les sermons ou homélies du grand évêque, nous ne comprendrons jamais les prodigieux effets qu'ils ont produits si, dans notre pensée, nous les séparons du ton et des larmes d'Augustin. Jamais âme ne fut plus féconde en émotions, et nul plus qu'Augustin ne connut les chemins du cœur. Si tout l'art oratoire se réduit à la puissance d'instruire et de toucher, il posséda cet art dans sa plus merveilleuse étendue, car son langage était toujours solide, et Dieu avait mis sur ses lèvres une grâce persuasive à laquelle on ne résistait pas. Il y a dans une sensibilité profonde des ressources infinies pour remuer un auditoire. Le son de la voix d'Augustin, les pleurs qui s'échappaient de ses yeux, les trésors de son amour et de sa compassion, attendrissaient et subjuguaient les assistants. Les larmes, que ce grand homme appelle le *sang du cœur* [2], avaient chez lui une éloquence qui pénétrait jusqu'aux entrailles. C'est surtout quand il parlait des pauvres qu'il était touchant; il tirait alors du fond de son âme des accents qui amollissaient les cœurs les plus durs.

Les discours de saint Augustin ont des redites et des longueurs, dont on peut aisément se rendre compte. L'évêque d'Hippone méditait son sujet à l'avance, mais n'écrivait pas ses sermons. Il se réservait ainsi de répéter et d'éclaircir des vérités jusqu'à ce qu'il reconnût que son auditoire le comprenait tout à fait. Augustin a remarqué lui-même que les prédicateurs qui apprennent leurs sermons mot à mot se privent d'un grand fruit.

Ce docteur, qui, dans ses prédications, négligeait la rhétorique et les beautés du langage, savait pourtant tous les secrets de frapper les intelligences avec les moyens humains, et les chaires de Carthage, de Rome et de Milan n'avaient point oublié ses leçons. Il ne s'abandonnait à son génie que lorsqu'il prêchait dans cette ville de Carthage, surnommée au deuxième siècle la *Muse de l'Afrique*, lorsqu'il avait devant lui un élégant auditoire accoutumé à l'éclat de la parole. Partout ailleurs et surtout dans sa chère Hippone, peuplée de marins et de grossiers travailleurs, Augustin demeurait simple et ne s'occupait que d'être compris. Il règne dans le volumineux recueil de ses sermons une variété de tons qui révèle une prodigieuse souplesse. Le langage d'Augustin prédicateur parcourt en quelque sorte tous les degrés de l'échelle des intelligences.

Ouvrons le volume des œuvres d'Augustin renfermant les discours ou instructions sortis de cette bouche qui ne demeurait jamais muette, et faisons entendre quelque faible écho de la voix dont retentirent les basiliques d'Hippone et de Carthage, de Constantine, de Calame et de Césarée. Tous les siècles peuvent profiter des leçons de religion et de morale. On verra que cette parole toujours simple ne va jamais sans vivacité et sans profondeur. Il nous est impossible de suivre un ordre parfait dans le choix des idées et des enseignements; nous les recueillons à mesure qu'ils s'offrent à nous, et comme tout se tient dans ces matières, on garde, quoi qu'on fasse, une sorte d'ensemble et d'harmonie,

La fragilité de la vie et le peu qu'elle vaut, la mort vers laquelle nous marchons malgré nous, ont toujours occupé les moralistes. — Augustin [1], s'adressant à un auditoire composé de travailleurs, énumère les fardeaux qui pèsent sur eux. Pour se nourrir, on laboure, on sème, on moissonne, on manipule le grain changé en farine; mille tissus sont employés pour se vêtir, et puis on meurt. L'homme voit crouler autour de lui les monuments les plus solides, et ne songe pas qu'il doit mourir. Lorsque arrivent les mauvais jours, on invoque le trépas, on demande à Dieu d'abréger la vie; et nous nous trompons encore ici nous-mêmes. Si la mort, répondant à notre appel, se présentait et disait : Me voici, oh! comme nous nous hâterions de la supplier de nous laisser dans cette misérable vie! Chacun répète que les jours d'ici-bas sont tristes, et nul ne veut en voir la fin! et pourtant vivre longtemps, ce n'est pas autre chose que souffrir longtemps. Quand les enfants croissent en âge, on dit que leurs jours deviennent plus nombreux : faux calcul! leurs jours diminuent. Les jours de l'homme s'en vont et ne viennent pas. Ad-

[1] Enarr. in ps. — [2] Sermon 99.

[1] Sermon 84.

mettez qu'un homme soit appelé à atteindre jusqu'à la quatre-vingtième année ; chaque jour qui s'écoule est autant de retranché de sa vie. O prudence humaine ! Si le vin diminue dans l'amphore, on est mécontent ; les jours s'en vont, et on se réjouit ! on dirait que plus les jours sont mauvais, plus on les aime.

La vie ou plutôt la mortalité de cette vie, dit Augustin [1], passe comme un fleuve. Voyez toutes choses ; elles passent et sont remplacées par d'autres qui passent aussi. La foi religieuse aide à franchir le fleuve sans péril. Au delà du fleuve, plus rien ne sera entraîné ; il n'y aura plus de mortalité, il y aura la vie. Augustin [2] ne voit pas sans tristesse comment le mouvement et la vie se retirent d'un corps d'où l'âme est absente ; un homme marchait dans la liberté de sa force, et le voilà étendu raide ; il parlait, et ses froides lèvres sont muettes ; ses yeux ne reçoivent plus la lumière, ses oreilles n'entendent plus aucun bruit. Les pieds ne sont plus poussés à la marche, les mains au travail, les sens à l'exercice de leurs facultés. Ce corps immobile est comme une maison dont je ne sais quel habitant faisait l'ornement et la gloire : il est parti, et ce qui reste est une chose lamentable à voir !

L'évêque d'Hippone [3] nomme le péché comme père de la mort, et ne voit sur la terre qu'une seule chose certaine, la mort. Tout est caché dans les ténèbres du lendemain. Mais nous sommes nés, et il est bien certain que nous mourrons, et même dans la mort il est quelque chose d'incertain, c'est le jour de son arrivée ; nous ne savons pas où nous serons quand le maître de la maison nous dira : Partez.

On fait un testament avant de mourir, on est inquiet pour ce qu'on laisse, et on ne s'inquiète pas pour soi-même. Vos enfants auront tout, et vous, rien. Votre pensée se sera consumée à rendre facile la route à ceux qui viennent après vous [4], et vous ne vous préoccupez pas du lieu où vous arriverez vous-mêmes. Les hommes ne pensent à la mort qu'au moment où ils voient porter un cadavre en terre. Alors on dit : « Hélas ! c'est un tel ; hier il « marchait encore ; il n'y a qu'une semaine « que je l'ai vu, il m'a parlé de telle affaire ; « comme c'est malheureux ! l'homme n'est « donc rien ici-bas ! » Voilà ce qu'on dit pendant qu'on pleure encore ce mort, pendant qu'on prépare sa sépulture, durant la marche du convoi et lorsqu'on le descend dans la fosse... Mais une fois le mort enseveli, toutes ces pensées sont aussi ensevelies. Et l'on recommence à s'occuper d'affaires, et l'héritier oublie celui qu'il vient d'accompagner à la tombe et calcule les produits de son héritage. Cependant lui aussi doit mourir, et voilà qu'il recommence fraudes, rapines et parjures pour obtenir des plaisirs qui périssent pendant même qu'on les goûte : et ce qui est plus triste, on tire de la sépulture d'un mort un argument pour ensevelir son âme : *Mangeons et buvons,* dit-on, *car nous mourrons demain.* La pensée de l'immortalité vient adoucir ces lugubres images du sépulcre. Augustin rappelle que saint Paul appelle les morts *ceux qui dorment*, pour annoncer le réveil, c'est-à-dire la résurrection.

On entend quelquefois traiter d'insensés ceux qui croient à la résurrection des morts. Qui est revenu du tombeau, disent les incroyants, qui est venu nous dire ce qu'on fait dans les enfers ? Ai-je jamais entendu la voix de mes frères, de mon aïeul, de mes ancêtres ?... Malheureux que vous êtes, dit Augustin [1], vous croiriez si votre père ressuscitait, et, après la résurrection du Seigneur de tous, vous ne croyez pas ! et que ferait votre père s'il ressuscitait et venait vous parler pour rentrer bientôt dans la mort ? Voilà bien mieux ici : regardez avec quelle puissance Jésus-Christ est ressuscité, puisqu'il ne meurt pas, puisque la mort n'aura plus d'empire sur lui ! Les disciples et les fidèles ont pu le voir et le toucher ; ils ont ainsi confirmé leur foi pour la porter ensuite devant les hommes. Si vous nous prenez pour des imposteurs, interrogez toute la terre : partout le christianisme donne la vie au monde ; ceux-là mêmes qui n'ont pas encore cru en Jésus-Christ n'osent attaquer la vérité de la résurrection. Témoignage dans le ciel, témoignage sur la terre, témoignage des anges, témoignage des enfers : il n'est pas une voix qui ne crie que Jésus-Christ est ressuscité.

Voici qui est doux, ingénieux, poétique [2] :

« Une personne que vous aimez a cessé de vivre, vous n'entendez plus sa voix ; elle ne se mêle plus aux joies des vivants, et vous, vous pleurez. Pleurez-vous aussi sur la semence, lorsque vous l'avez jetée dans la terre ? Si un homme, ne sachant rien de ce qui doit arriver quand on confie le grain à la terre, allait se la-

[1] Enarr. in ps. LXV, 2. — [2] Sermon 173. — [3] Enarr. ps. XXXVIII. — [4] Sermon 361.

[1] Sermon 361. — [2] Sermon 361.

menter sur la perte de ce grain ; s'il gémissait en songeant que ce blé est enfoui, et s'il attachait des yeux pleins de larmes sur les sillons qui le couvrent, vous, plus instruit que lui, n'auriez-vous pas pitié de son ignorance? ne lui diriez-vous pas : Plus d'inquiétudes ; ce que vous avez enseveli n'est plus dans le grenier, n'est plus entre vos mains ; mais encore quelques jours, et ce champ que vous trouvez si aride sera couvert d'une abondante moisson, et vous serez plein de joie de la voir, comme nous qui, sachant ce qui va arriver, sommes pleins de joie dans cette espérance.

« Mais les moissons se voient chaque année, tandis que celle du genre humain n'aura lieu qu'une fois, et encore à la fin des siècles ; nous ne pouvons donc pas vous la montrer. Mais l'exemple nous a été donné d'un grain principal : le Seigneur, parlant lui-même de sa mort future, a dit : *Si le grain demeure ainsi, et s'il ne meurt pas, il ne se multiplie point.* C'est l'exemple d'un seul grain, mais il est si grand que tous doivent y avoir foi. D'ailleurs, toute créature, si nous voulons l'entendre, nous parle de la résurrection, et ces exemples quotidiens doivent nous faire connaître ce que Dieu fera aussi de tout le genre humain. La résurrection des morts n'aura lieu qu'une fois, mais le sommeil et le réveil de tout ce qui respire ont lieu tous les jours, et nous trouvons dans le sommeil l'image de la mort, et dans le réveil l'image de la résurrection. Et, d'après ce qui se fait tous les jours, croyez ce qui se fera une fois. Comment tombent et repoussent les branches des arbres? où vont-elles quand elles sont tombées? d'où sortent-elles quand elles poussent? Voilà l'hiver : tous les arbres se dessèchent et semblent morts ; mais le printemps vient, et tous vont se couvrir de feuilles. Est-ce la première fois que ce phénomène arrive? Non, il est arrivé également l'année dernière. L'année va donc et revient, et les hommes, créés à l'image de Dieu, une fois morts ne reviendraient pas ! »

Ecoutons Augustin parler des dogmes chrétiens depuis la naissance du Sauveur du monde jusqu'à sa mort.

Le Christ, Verbe éternel, a voulu naître d'une mère vierge. Si vous demandez que je vous l'explique, ce ne sera plus un mystère ; si vous en cherchez des exemples, ce ne sera plus une chose unique [1]. Qui pourrait comprendre une chose si nouvelle, si incroyable, et dont la foi cependant est dans tout l'univers [1]? Le Christ homme, voilà l'honneur de l'homme ; mais il reçoit son corps d'une mère, voilà la gloire de la femme. Il eut pour vêtement des haillons, pour berceau une crèche ; il remplissait le monde et ne trouva pas de place dans une hôtellerie. Celui qui portait l'univers était caché entre le bœuf et l'âne.

Le divin enfant de la Judée a des bergers pour premiers adorateurs ; ensuite, des étrangers, des mages viennent lui apporter l'encens et la myrrhe. La bonne nouvelle est annoncée aux uns par des anges, aux autres par une étoile [2] ; tous l'apprennent du ciel ; les juifs et les gentils se trouvent ainsi convoqués dans une pensée d'unité et de paix. Les mages reconnurent le Messie dans un petit enfant pauvre et sans parole ; les juifs, qui entendirent ses divins enseignements, le maltraitèrent ; les mages adorèrent Jésus dans sa faiblesse, les juifs le crucifièrent dans l'éclat de sa puissance. Etait-ce une plus grande chose de voir briller une étoile à sa naissance que de voir le soleil se voiler à sa mort? Si l'étoile se coucha quand les mages entrèrent à Jérusalem, c'était pour que leurs questions obligeassent les juifs de reconnaître le témoignage des Ecritures.

En se faisant homme, le Verbe éternel n'a pas plus changé qu'un homme qui prend un vêtement ; il ne devient pas vêtement : mais il demeure toujours le même [3]. Si un sénateur, ne pouvant entrer en habit de sénateur dans une prison où il voulait aller consoler un malheureux esclave, prend un habit d'esclave, il paraît vil à l'extérieur, mais il conserve toujours sa dignité, et cette dignité est d'autant plus relevée, que le libérateur a voulu s'abaisser pour une plus grande miséricorde.

Naître, travailler et mourir, voilà les fruits que produit cette terre, voilà aussi ce que Jésus-Christ a trouvé au milieu des hommes. Qu'a-t-il donné en échange? renaître, ressusciter, vivre éternellement.

Jésus-Christ veut que nous l'imitions. Est-ce dans les grandeurs et la puissance de sa divinité [4]? Nous oblige-t-il à gouverner comme lui le ciel et la terre, à créer un second univers? Il ne nous dit point : Si vous voulez être mes disciples, marchez sur la mer, ressuscitez

[1] Sermon 13.

[1] Sermon 190.— [2] Sermon 199.— [3] Sermon 264.— [4] Enarr. ps. XC.

un mort de quatre jours, rendez la vue à un aveugle-né, mais il nous dit: *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* Il est celui à qui il a été dit: *Vous êtes le seul qui accomplissiez des merveilles;* mais ce n'est point à cela qu'il nous invite. Il veut que nous imitions ce qu'il a fait comme homme. Or, souffrir, être humilié, mourir, voilà l'homme!

Le Fils de Marie a pris toutes nos infirmités afin de pouvoir rassembler sous ses ailes les enfants de Jérusalem, comme la poule rassemble ses petits. Voyez quelle image le Seigneur a choisie [1]! Les autres oiseaux qui ont des petits, ceux-là mêmes qui font leurs nids sous nos yeux, ne montrent pas la même sollicitude. Le passereau solitaire, l'hirondelle fidèle à notre toit, la cigogne et beaucoup d'autres oiseaux réchauffent leurs œufs, nourrissent leurs petits, mais nul oiseau ne s'abaisse et ne se fait infirme avec ses petits comme la poule. Certes, s'écrie Augustin, je dis une chose commune, et qui frappe nos yeux chaque jour. Voyez comme la voix de la poule devient rauque et entrecoupée, comme tout son corps se hérisse, ses ailes s'abattent, ses plumes s'élargissent, comme elle marche avec inquiétude autour de ses petits! C'est l'image de la tendresse maternelle, et c'est pour cela que le Sauveur l'a choisie en disant: « Jérusalem! Jérusalem! « combien de fois ai-je voulu rassembler tes « enfants comme une poule rassemble ses pe- « tits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu! » Il a rassemblé toutes les nations comme une poule rassemble ses petits, lui qui s'est fait infirme pour nous, qui a été méprisé, souffleté, flagellé, attaché au gibet, percé d'une lance; voilà bien toute la désolation de la tendresse maternelle, mêlée cependant d'une majesté divine.

L'évêque d'Hippone [2] nous montre la divine puissance de Jésus mourant; il nous montre le Christ sur la croix, attendant librement que tout soit accompli avant de mourir. Bourdaloue a magnifiquement développé cette pensée dans la première partie de son sermon sur la *Passion de Jésus-Christ*, où il fait voir que, dans le mystère de la Passion, le Sauveur a fait paraître toute l'étendue de sa puissance. Il ne cite pas saint Augustin, mais il cite saint Paul, qui le premier montra dans *le Christ crucifié un miracle de la force de Dieu* [3].

[1] Enarr. ps. LVIII. — [2] In Joan XXXI.
[3] Christum crucifixum Dei virtutem.

Augustin [1] proclame la gloire de la croix, longtemps un objet d'horreur, et qui maintenant se pose sur le front des rois. Ce n'est point le fer, c'est le faible bois qui a dompté l'univers. Quel est donc ce conquérant qui s'avance? C'est le Christ, qui, avec sa croix, a vaincu tous les potentats de la terre; après les avoir subjugués, il a planté sa croix sur leur front, et ces monarques s'en glorifient, parce que là est toute leur espérance [2]. Il avait donné aux mages un signe pour qu'ils le connussent, c'était une étoile; mais ce n'est pas le signe qu'il a choisi pour lui; ce n'est pas une étoile qu'il a voulu placer sur le front de ses serviteurs, c'est la croix. Il veut être glorifié par où il a été humilié [3]. Ceux qui assistaient au crucifiement croyaient ce bois digne de mépris; ils passaient en secouant la tête et disaient: Si cet homme est le Fils de Dieu, qu'il descende de la croix! Mais Jésus cachait sa puissance, parce qu'il le fallait pour être jugé [4]. S'il l'avait montrée, qui aurait osé le condamner? *S'ils l'avaient connu*, dit l'Apôtre, *ils n'auraient jamais crucifié le Roi de gloire.*

A ceux qui demandent l'explication des miracles par le sens humain, Augustin demande l'explication d'un fait bien commun. « Pourquoi, leur dit-il, la semence d'un figuier, qui est un gros arbre, est-elle si petite qu'à peine est-elle visible? Cependant vous savez, non par le témoignage de vos yeux, mais par celui de votre esprit, que les racines et le tronc de cet arbre, les feuilles dont il doit se couvrir et les fruits qu'il doit porter, sont cachés et renfermés dans cette graine, toute petite qu'elle soit. Je ne vais pas plus loin. Eh quoi! vous ne pouvez me rendre raison d'une chose si commune, et vous voulez me demander raison des plus grands miracles! Lisez donc l'Evangile et croyez. Une chose qui surpasse tout et que vous n'admirez pas, c'est que rien n'existait d'abord, et voilà le monde [5]. »

Le Sauveur avait dit: *Personne ne monte au ciel que celui qui est descendu du ciel.* Là-dessus, des hérétiques avaient cru devoir nier l'ascension glorieuse, parce que le corps de Jésus, n'étant pas descendu du ciel, n'avait pas pu y monter. « Mais, dit Augustin, Notre-Seigneur n'a pas dit: Rien ne monte au ciel que ce qui en est descendu; mais il a dit: Personne ne monte au ciel que celui qui est descendu

[1] Enarr. ps. LIV. — [2] Ps. XCV. — [3] In Joan.; III. — [4] Sermon 263.
[5] Sermon 247.

du ciel. Cela se rapporte donc à sa personne, et non à son vêtement. Il est descendu sans le vêtement de son corps, il est monté avec le vêtement de son corps; mais celui qui monte n'est pas autre que celui qui est descendu.... Si quelqu'un descend d'une montagne ou d'un rempart sans vêtement ou sans armes, et qu'il y remonte bien vêtu ou bien armé, n'est-ce pas toujours la même personne [1]? »

Augustin est toujours éloquent lorsqu'il parle de Dieu. L'enthousiasme excite alors son génie, et ceux qui l'écoutent sont ravis.

« O mes bien aimés frères! s'écrie-t-il dans un de ses sermons [2], quelle parole passagère comme la nôtre louera dignement la parole éternelle, le Verbe de Dieu? Comment un si pauvre instrument pourra-t-il suffire à raconter les grandeurs infinies? Que les cieux le louent, que les voûtes des cieux le louent, que les puissances de l'air le louent, que les grands luminaires du firmament et les astres redisent sa gloire; que la terre le loue aussi comme elle pourra; si elle ne sait le célébrer dignement, qu'au moins elle ne soit pas ingrate. Expliquez et comprenez Celui qui, dans sa puissance, atteint d'une extrémité à l'autre, et qui ordonne tout dans sa bonté. Comment se lève-t-il pour courir cette immense carrière dans laquelle il part du plus haut des cieux et veut remonter au plus haut des cieux? S'il atteint partout, d'où a-t-il pu sortir? S'il atteint partout, où peut-il aller? Il n'est point circonscrit par les lieux ni changé par les temps, il n'a ni entrée ni sortie; demeurant en lui-même, il remplit et environne tout. Quels espaces ne le possèdent dans sa toute-puissance, ne le contiennent dans son immensité, ne le sentent dans son action? Voyez tout ce que j'ai dit, et ce n'est rien. Mais pour que les humbles créatures puissent dire quelque chose de lui, il s'est humilié en prenant la forme d'esclave, est descendu sous cette forme, et, selon l'Evangile, il a avancé par degrés dans l'étude de la sagesse. Sous cette forme d'esclave, il a été patient et a combattu vaillamment; il est mort et a vaincu la mort; sous cette forme, il est rentré au ciel, lui qui n'a jamais quitté le ciel..... Quel est donc ce roi de gloire, pour lequel il est dit : *Elevez vos portes, ô prince! Portes éternelles, élevez-vous?* Elevez-vous, car il est grand; vous ne pourriez lui suffire; élevez-vous, *afin qu'il entre, ce roi de gloire!* Et les princes sont dans l'étonnement; ils ne le connaissent pas. *Quel est ce roi de gloire?* Il n'est pas seulement Dieu, mais il est homme; il n'est pas seulement homme, il est Dieu. Il souffre? n'importe, il est Dieu. Il ressuscite? n'importe, il est homme. Est-il donc Dieu et homme? Elevez vos portes, ô prince! *Portes éternelles, élevez-vous, et le roi de gloire entrera.....* C'était chose nouvelle pour les enfers de recevoir un Dieu, chose nouvelle pour les cieux de recevoir un homme, et partout les princes, saisis de surprise, demandent : *Quel est ce roi de gloire?* Ecoutez la réponse : *C'est le Seigneur fort et puissant, le Seigneur puissant dans les combats!* »

[1] Sermon 263. — [2] Sermon 377.

CHAPITRE QUARANTE-DEUXIÈME.

Continuation du même sujet.

La vie d'Augustin, depuis sa conversion à la foi chrétienne, fut une grande et merveilleuse vie. Jusqu'à trente-deux ans, le fils de Monique ne put rien produire qui ait mérité le souvenir des hommes; c'est que, pour enfanter d'importantes œuvres, il faut croire à quelque chose, il faut avoir une base, un principe, un point fondamental sur lequel s'appuie l'intelligence, et le jeune homme de Thagaste s'en allait tristement de nuage en nuage. Le mirage du désert se reproduisait sans cesse aux yeux de ce voyageur qui cherchait un peu d'eau pure et un frais abri. Augustin mena des jours stériles et fut en quelque sorte sans valeur jusqu'à l'heure où il devint chrétien. Le corail, tant qu'il demeure au fond des mers, est terne

et mou ; mais dès qu'on l'a tiré des flots, au premier souffle du vent, il durcit comme la pierre et revêt ces belles couleurs purpurines qui font tout son prix. Il en fut de même d'Augustin, aussitôt que la divine volonté l'eut tiré de la mer de ce monde. A partir de ce moment, son génie reçut une rare énergie et déploya des richesses qui firent l'admiration des contemporains. L'amour du bien, le désir d'éclairer les hommes se changèrent dans son âme en violentes passions ; ce besoin d'instruire et de rendre meilleurs ses frères éclate surtout dans les nombreux discours adressés par Augustin au troupeau confié à sa vigilance.

Ne nous lassons donc point de recueillir quelques-unes des plus remarquables paroles tombées de la bouche d'Augustin, quand il ouvrait son âme aux multitudes rassemblées dans les basiliques.

Les premiers fidèles sur qui descendit le Paraclet reçurent le don des langues. — Si l'Esprit-Saint est encore donné aujourd'hui, pourquoi personne ne parle-t-il plus les langues de toutes les nations ? — Pourquoi ? répond l'évêque d'Hippone : parce que ce qui était signifié par le don des langues est maintenant accompli. Au premier temps toute l'Eglise était renfermée dans la seule maison où se réunirent les disciples. Composée d'un petit nombre d'hommes, mais riche des dons de l'Esprit-Saint, elle possédait déjà toutes les langues de l'univers ; mais cette Eglise si petite, parlant les langues de tous les peuples, n'est-ce pas cette même Eglise étendue maintenant du couchant à l'aurore, et qui parle toujours les langues de tous les peuples [1] ?

Que personne donc, ajoute Augustin, ne dise : Si j'ai reçu l'Esprit-Saint, pourquoi ne parlé-je pas les langues de toutes les nations ? L'Esprit qui donne la vie à chacun de nous s'appelle l'âme, et vous voyez ce que l'âme [2] fait dans le corps ; elle met la vie dans tous les membres. Par les yeux, elle voit ; par les oreilles, elle entend ; par les narines, elle sent ; par la langue, elle parle ; par les mains, elle travaille ; par les pieds, elle marche ; elle est présente en tous les membres pour qu'ils vivent, elle donne à tous la vie, et à chacun son emploi. L'œil n'entend point, l'oreille ne voit point, et ni l'oreille ni l'œil ne parlent, et cependant tout vit, les fonctions sont partagées, la vie est commune. Ainsi est l'Eglise de Dieu. Dans quelques-uns des saints elle fait des miracles, dans d'autres elle prêche la vérité : dans ceux-ci elle garde la virginité, dans ceux-là la chasteté conjugale ; les œuvres sont diverses selon la diversité des sujets. Chacun a son travail particulier, mais tous participent à la même vie. Ce qu'est l'âme au corps humain, l'Esprit-Saint l'est au corps de Jésus-Christ, qui est l'Eglise. Ce que l'âme fait dans un seul corps, l'Esprit-Saint le fait dans toute l'Eglise. Or, voyez ce que vous devez éviter, observer et craindre. Dans le corps humain, il arrive que l'on coupe un membre, une main, un doigt, un pied : est-ce que l'âme suit le membre coupé ? Lorsqu'il tenait au corps, il vivait ; il est coupé, il perd la vie. Ainsi le chrétien, tant qu'il puise sa vie dans le corps, est catholique ; est-il coupé ? il devient hérétique : l'Esprit ne suit pas le membre coupé.

Le divin Maître, prêt à quitter ses disciples, leur disait : « J'aurais encore beaucoup d'autres « choses à vous apprendre, mais vous ne seriez « pas capables de les entendre présentement. » Dans la science de la religion, dit le docteur africain [1], ce que nous lisons ou écrivons, ce que nous prêchons ou entendons, de quelque profondeur que ce soit, si Jésus-Christ voulait nous le dire comme il le dit aux anges dans l'essence du Verbe, fils unique du Père, coéternel au Père, nul homme ne pourrait le porter, quand même il serait aussi spirituel que le furent les apôtres après la descente du Paraclet. Et, en effet, tout ce que la créature peut savoir est moindre que le Créateur, Dieu véritable, souverain et immuable. Et pourtant qui donc ne parle pas de Dieu ? Son nom se trouve placé dans les lectures, dans les discussions, dans les conférences, dans les éloges, dans les chants, et même jusque dans les blasphèmes. Tout le monde parle de Dieu ; et quel est celui qui le connaît comme il faut ? Quel est celui qui tourne vers lui toute la plénitude de son esprit ? Il est Trinité, et qui l'eût soupçonné s'il n'avait voulu le faire connaître ? et quoiqu'on le sache, quel est celui qui le sait comme les anges ? et tout ce qui se répète sans cesse sur l'éternité, la vérité, la sainteté de Dieu, les uns le comprennent bien, les autres

[1] Sermon 267.

[2] Dans beaucoup de ses ouvrages, saint Augustin définit l'homme : une intelligence ou une âme servie par un corps. La célèbre définition de M. de Bonald n'était que la reproduction d'une pensée de l'évêque d'Hippone.

[1] In Joan., XCVII.

mal, ou plutôt les uns le comprennent, les autres ne le comprennent pas du tout ; car celui qui comprend mal ne comprend pas, et parmi ceux qui entendent bien, les uns entendent plus, les autres moins, et nul homme n'entend comme les anges. Et dans l'esprit, dans l'âme de chaque homme, il se fait un développement progressif non-seulement pour passer comme du lait à la nourriture solide, mais encore pour passer de cette nourriture solide à une plus solide et toujours plus abondante. Ce développement ne s'accomplit point par quelque chose de matériel, mais par une intelligence lumineuse, car la lumière est aussi la nourriture de l'intelligence. Mais pour croître dans cette science et pour saisir de plus en plus à mesure que s'étend la connaissance, ce ne sont pas les paroles d'un homme savant qu vous suffiraient ; lui, par son travail intérieur, plante et arrose ; mais on doit tout solliciter, tout attendre de celui qui donne l'accroissement.

La gloire et la durée de l'Eglise font toujours battre le cœur d'Augustin et lui inspirent les expressions les plus vives.

O Eglise de Jésus-Christ ! dit l'évêque [1], vrai temple du roi, qui se construit avec les hommes, dont les pierres vivantes sont les fidèles de Dieu ! temple unique dont toutes les parties, solidement liées, ne forment qu'un seul tout, où il n'y a plus ni ruine, ni séparation, ni division : la charité en est le ciment. Jésus-Christ a envoyé ses ambassadeurs ; les apôtres ont enfanté l'Eglise, ils sont nos pères. Mais ils n'ont pas pu demeurer longtemps avec nous. Celui-là même qui désirait quitter ce monde, mais qui, par nécessité, prolongeait son séjour au milieu de ses frères, est parti. L'Eglise est-elle pour cela abandonnée ? point du tout ; il est écrit : *En place de vos pères, des fils vous ont été donnés.* En place des apôtres, vos pères, des évêques ont été constitués. L'Eglise donne aux évêques le nom de pères, et c'est elle qui les a engendrés. O sainte Eglise ! ne pensez donc pas que vous soyez abandonnée parce que vous ne voyez plus Pierre, parce que vous ne voyez plus Paul ni les Pères qui vous ont enfantée. Regardez comme le temple de Dieu s'est agrandi ! Voilà l'Eglise catholique : ses fils sont établis princes sur la terre ; ils ont été constitués à la place des pères. Que ceux qui se sont séparés reviennent au temple du roi. Dieu a établi son temple partout, partout il a affermi le fondement des prophètes et des apôtres.

On se rappelle la pierre dont parle Daniel. Cette pierre, détachée d'une montagne, et qui est devenue elle-même une grande montagne, a couvert toute la terre. Cette pierre, c'est Jésus-Christ, qui a brisé l'empire des idoles et rempli de sa gloire tout l'univers. Voilà la montagne immense que tous les yeux peuvent voir ! Voilà la cité dont il a été dit : Une ville placée sur une montagne ne peut pas être cachée. Or il y a des hommes qui viennent heurter contre cette montagne, et comme on leur dit : *Montez donc,* ils répondent qu'il n'y a rien, et aiment mieux s'y briser la tête que d'y prendre une demeure [1].

Augustin veut chercher son frère égaré ; il bravera sa colère, sauf à l'apaiser après qu'il l'aura trouvé. « O mon frère ! dit le saint évêque, que faites-vous dans les réduits obscurs ? Pourquoi cherchez-vous au milieu des ténèbres ? *Il a posé son tabernacle dans le soleil* [2]. Augustin nous montre l'Eglise posée sur un fondement divin et ne devant pas *s'incliner dans les siècles des siècles* [3] ; il demande où sont ceux qui disent qu'elle va tomber et disparaître du monde. » Peuples de la terre, venez, voyons si vous effacerez cette Eglise ; voyons si vous l'étoufferez, si vous anéantirez son nom ; voyons si tous vos efforts ne seront pas inutiles. Quand doit-elle mourir ? Jetez-vous, ruez-vous sur elle comme sur une muraille en ruine ; poussez-la, mais écoutez plutôt : *O Dieu!* dit-elle, *vous êtes mon soutien, je ne serai pas ébranlée : on a voulu me pousser, me renverser comme un monceau de sable, mais le Seigneur m'a tendu la main* [4].

Qu'on vienne encore nous redire : « Cette « Eglise a vécu assez longtemps, elle est pas- « sée. O parole impie ! Elle n'existe plus parce « que vous vous en êtes séparés ? Prenez garde « que vous allez passer tout à l'heure, et qu'elle « subsistera toujours et sans vous [5]. »

Il y a quatorze cents ans, au temps d'Augustin, des mains ennemies creusaient donc une grande fosse pour enterrer l'Eglise catholique ! ces hommes ont passé, quatorze cents ans ont passé aussi, et l'Eglise dure encore. De nos jours elle a retrouvé des fossoyeurs tout prêts à la clouer au cercueil, et ces fossoyeurs seront eux-mêmes couchés dans la bière, et

[1] Enarr. ps. XLIV.

[1] In epist. Joan., 1, 13. — [2] Enarr. in ps. XVIII. — [3] Ps. CIII. — [4] Ps. LXI. — [5] Ps. CI.

des siècles nouveaux se lèveront sur la gloire de l'Eglise catholique!

L'évêque d'Hippone remarque que nulle autorité n'a manqué aux filets des disciples que le Sauveur a faits pêcheurs d'hommes[1]. Si l'autorité est dans la multitude, quoi de plus nombreux que l'Eglise répandue à travers le monde entier! Si elle réside dans les richesses, combien nous compterons de riches qui sont entrés dans l'Eglise! L'autorité résiderait-elle dans la pauvreté? que de pauvres aux pieds de Jésus-Christ! La placerez-vous dans les nobles et les rois? ils sont rangés en foule autour de l'étendard chrétien. Et si les penseurs, les orateurs et les philosophes font pour vous autorité, voyez les plus forts et les plus illustres pris dans les filets de ces pêcheurs! Du fond du néant de leurs opinions, ils ont été amenés à la vérité, s'attachant à Celui qui, par l'exemple de la plus profonde humilité, est venu guérir la plus grande plaie du monde, l'orgueil; qui a choisi la folie selon le monde pour confondre les sages, et ce qu'il y avait de méprisable, et ce qui n'existait pas, pour confondre ce qui se croyait plein de force et de vie.

Le soleil s'est levé et l'herbe a séché, parce qu'elle n'a pas de racines[2]. Les princes de la terre avaient pensé que, par leurs persécutions, ils enlèveraient du monde la religion du Christ. Ils portèrent une loi qui punissait de mort quiconque se disait chrétien. Qu'arriva-t-il? une foule innombrable courut au martyre, et les ennemis dirent alors : Il va nous falloir tuer tout le genre humain. Si nous faisons périr tous les chrétiens, il ne restera presque plus personne sur la terre.

Le docteur commente ces mots du Psalmiste[3] : *Ses éclairs ont brillé par toute la terre.* Il voit dans les nuées les prédicateurs de la vérité, et c'est du milieu des nuées que sortent les éclairs. Vous voyez une nuée noire, portant je ne sais quoi; si un éclair s'en échappe, une vive lumière traverse l'espace, et ce que peut-être vous regardiez comme peu de chose a tout à coup produit un effet qui vous saisit. Jésus a envoyé ses apôtres comme des nuées; les hommes les voyaient et n'en faisaient aucun cas, comme on méprise les nuées avant qu'elles éclatent; car ces apôtres étaient faibles et mortels, ignorants, obscurs, sans génie; mais ils portaient en eux de quoi briller et foudroyer. Pierre s'avançait, pêcheur de poissons; il priait, et voilà qu'un mort ressuscite. La forme humaine, c'était la nuée; la splendeur du miracle, c'était l'éclair.

Toutes ces pensées d'Augustin sont d'une grande poésie.

La cupidité est un vice de tous les siècles, mais les temps où la foi manque sont surtout des temps où la rapacité pousse les hommes, où la soif de l'or brûle leurs flancs. L'évêque d'Hippone donnait sur ce sujet des leçons qui pourraient être de quelque utilité à nos contemporains.

La cupidité[1] condamne l'homme aux dangers, aux tribulations, aux souffrances, et l'homme lui obéit. Pourquoi? Pour remplir ses coffres et perdre son repos. La cupidité dit à l'homme : Va; et il va. Il cherche l'or qu'il ne trouve pas toujours, et ne cherche pas Dieu qui serait tout à coup à lui. Homme, change ton cœur, porte-le en haut; il ne faut pas que notre cœur demeure ici, cette région est mauvaise[2]; c'est bien assez que la pesanteur de notre corps nous y retienne.

Avare! pourquoi aspirez-vous à posséder le ciel et la terre? Celui qui les a faits n'est-il pas plus digne de notre amour[3]? L'homme passe comme une ombre, et c'est bien en vain qu'il se tourmente : quelle vanité! Il thésaurise et ne sait pas pour qui. Il vous semble, avares, dit Augustin, que je déraisonne en parlant ainsi[4]. Pour vous, gens de conseil et de prudence, vous cherchez chaque jour de nouveaux moyens d'amasser : négoce, agriculture, éloquence peut-être, jurisprudence, guerre, que sais-je? N'y ajoutez-vous pas l'usure? Mais pour qui amassez-vous ces trésors? — Pour mes enfants, direz-vous. Mais cette parole paternelle est une triste excuse : vous qui devez passer, vous ramassez pour ceux qui doivent passer aussi, et c'est en passant que vous ramassez pour ceux qui passent. La terre est un lieu peu sûr pour vos richesses, car vous n'y resterez pas longtemps. L'avare se soucie peu de thésauriser dans le ciel, et répond qu'il regarde comme perdu ce qu'il ne voit pas. Mais, lui réplique Augustin, n'avez-vous pas caché ces trésors? Vous ne les portez point avec vous, et pendant que vous êtes ici, savez-vous s'ils ne vous sont pas enlevés? Il me semble qu'à cette parole je vois le cœur de tous les avares frémir.....

Ce dernier trait est frappant.

[1] Sermon 51. — [2] Ps. XC. — [3] Ps. XCVI.

[1] In epist. Joan., X. — [2] Ps. XXXIX. — [3] Ps. XXXII. — [4] Ps. XXXVIII.

Où vous conduirait le désir des biens terrestres? dit encore l'évêque d'Hippone[1]. Vous chercherez des fonds, vous voudrez posséder des terres; alors vous chasserez devant vous vos voisins; ceux-ci étant chassés, vous porterez envie à ceux qui les suivent, et ainsi vous étendrez votre avarice jusqu'à ce que vous ayez atteint les rivages de la mer. Parvenus à ces rives, vous voudrez posséder les îles; vous posséderiez toute la terre, que vous voudriez saisir encore tous les trésors du ciel. Triomphez donc de la cupidité. Il est bien plus beau Celui qui a fait le ciel et la terre. Celui qui a créé toutes les belles choses est plus magnifique encore.

Le docteur prêche le respect pour le bien d'autrui, et raconte le trait suivant d'un homme très-pauvre; le fait se passa à Milan, pendant qu'Augustin s'y trouvait [2]. Cet homme était portier d'une école de grammaire, bon chrétien, quoique son maître fût païen. « Il avait trouvé un sac qui contenait, je crois, deux cents écus. Il se souvint de la loi, il savait qu'il fallait restituer; mais à qui? il l'ignorait. Il afficha donc publiquement : « Que celui qui a « perdu une somme d'argent s'adresse à tel « endroit, à telle personne. » Celui qui avait perdu l'argent, après d'inutiles recherches de tous côtés, aperçoit l'affiche et court à l'adresse marquée. Le portier, pour ne pas être trompé sur le véritable maître, multiplie les questions sur l'étoffe du sac, sur le cachet, le nombre de pièces, etc. Les réponses ayant précisément désigné l'objet trouvé, le portier rendit tout. L'autre, plein de joie et cherchant à témoigner sa gratitude, offrit à ce pauvre homme le dixième de la somme renfermée dans le sac: vingt écus; le pauvre les refuse. Dix écus lui sont offerts, il ne les reçoit pas. On le prie au moins d'en accepter cinq; prière inutile. — Eh bien! dit alors celui qui était venu réclamer le sac en le jetant loin de lui avec une sorte de fureur, je n'ai rien perdu, puisque vous ne voulez rien recevoir. — Quelle scène! quel combat! C'est la terre qui en est le théâtre; mais Dieu en est le spectateur. Le portier, poussé à bout, accepte donc ce qui lui était offert avec tant d'instance, et aussitôt donne tout aux pauvres, ne voulant pas enrichir sa demeure d'un seul des écus qui ne lui semblaient pas provenir d'un gain légitime. »

L'âme d'Augustin, ainsi que nous l'avons remarqué, se répandait en touchantes paroles toutes les fois qu'il fallait consoler les pauvres ou exciter la compassion des riches. Il disait aux pauvres qu'ils avaient en commun avec les riches la possession du monde, qu'ils n'habitaient pas les mêmes demeures, mais qu'ils pouvaient jouir également du ciel et de la lumière. Il les invitait à ne pas chercher au delà du nécessaire, car le reste appesantit et ne soutient pas, le reste charge et n'honore pas. Personne n'a rien apporté en venant au monde; les riches n'ont rien apporté; ils ont trouvé ici tout ce qu'ils possèdent. Ils sont arrivés nus comme les pauvres; la faiblesse du corps et les vagissements ont été les témoins de leur commune misère [1].

Le superflu des riches est le nécessaire des pauvres, dit le saint évêque. Quand on possède le superflu, on possède le bien d'autrui. Faites l'aumône, et tout sera pur pour vous. Si vous étendez la main, et que vous n'ayez pas la miséricorde dans le cœur, vous ne faites rien; mais si vous avez la miséricorde dans le cœur et que vous n'ayez rien à présenter dans votre main, Dieu reçoit votre aumône. Lorsque nous en avons encore le temps, faisons le bien. Si vous avez peu à semer, ne soyez point tristes, pourvu que vous ayez la bonne volonté. Dieu couronne votre bon vouloir intérieur, quand le pouvoir vous manque [2]. Un peu d'eau froide donnée à celui qui a soif ne perdra pas sa récompense. Gardez-vous de vous enorgueillir en donnant aux pauvres, en accueillant le voyageur : Jésus-Christ a été voyageur et étranger. Bien souvent celui qui est reçu est meilleur que celui qui reçoit. Quand vous donnez à un pauvre, peut-être votre indigence est plus grande que la sienne, peut-être faites-vous l'aumône à un juste; il manque de pain et vous de vérité; il a besoin d'un toit pour se loger, et vous avez besoin du ciel; il est pauvre d'argent, et vous pauvre de justice.

Augustin, qui recommandait de regarder les mains vides, si on voulait avoir plus tard les mains pleines [3], ne manquera point de tracer aux évêques leurs devoirs vis-à-vis des indigents: « Il n'appartient point à un évêque, « disait-il, de garder de l'or et de repousser la « main du mendiant [4]. »

[1] Sermon 139. — [2] Sermon 178.

[1] Sermon 85.
[2] Coronat Deus intus voluntatem, ubi non invenit facultatem. In ps. CIII.
[3] Respice manus inanes, si vis habere manus plenas. In ps. LXXV.
[4] Non enim episcopi est servare aurum, et revocare a se mendicantis manum. In ps. CIII.

Bossuet a plus d'une fois répété cette parole d'Augustin, tirée d'un de ses sermons [1] : « Croyons, lorsque c'est le temps de la foi, « avant qu'arrive le temps de la claire vision. « Ce temps de la foi est laborieux : qui le nie? « Mais c'est au travail qu'est attachée la récom- « pense. »

Dans une des instructions du docteur, l'assoupissement de la foi est représenté par le sommeil de Jésus-Christ sur le lac Galiléen, troublé par une tempête. La barque était en danger sur le lac, et Jésus dormait. Nous sommes comme des navigateurs sur un lac où les vents orageux soufflent souvent. Les dangers quotidiens du siècle menacent d'engloutir notre barque ; d'où vient cela, si ce n'est que Jésus dort? c'est-à-dire que notre foi est endormie, et, durant ce sommeil, la tempête bouleverse le lac. Les méchants prospèrent, les bons sont dans un rude travail ; c'est une tentation, une vague, et notre âme dit : O Dieu ! est-ce là votre justice? Et Dieu vous répond : Est-ce là votre foi? Sont-ce là les promesses que je vous ai faites? Etes-vous chrétiens pour les biens de ce monde?.... Réveillez Jésus, et dites-lui : Maître, nous périssons, les écueils nous épouvantent, nous périssons. Il se réveillera, votre foi reprendra la vie, et vous comprendrez que ce qui est donné aux méchants ne demeurera pas toujours avec eux. Cette tempête ne brisera plus votre cœur, les flots ne couvriront plus votre barque, et votre foi commandera aux vents et à la mer.

Nous n'avons pas regret à cette halte faite autour de la chaire de l'évêque d'Hippone. Une immense charité anime son éloquence, et l'imagination colore l'abondance des idées. Une foi aussi profonde nous fait sentir un autre univers. On est là tour à tour comme sous les feux du Sinaï et du Cénacle ; Augustin, dans son énergie séraphique, semble vouloir soulever le monde pour l'arracher aux influences grossières et le porter aux pieds de Dieu.

Terminons par quelques mots sur l'éloquence des Pères au quatrième et au cinquième siècles.

Le mauvais goût était arrivé avec les malheurs dans l'empire romain ; la langue latine souffrit sous les coups des Barbares comme la société elle-même ; elle eut sa part des ravages et de la dévastation ; la langue de Virgile et de Cicéron se trouva livrée aux antithèses et à l'enflure, aux pointes et aux jeux de mots. Une décadence littéraire qui datait de plus loin l'avait rendue trop accessible à cette invasion, comme la décadence des mœurs et des courages avait préparé le monde romain à subir la domination des sauvages enfants du Nord. Avant le siècle d'Augustin, les travaux des grands hommes chrétiens n'appartiennent pas au beau langage ; on a reproché à Tertullien ses métaphores dures et entortillées au milieu de la sublimité de ses pensées et de ses sentiments ; à saint Cyprien, de l'affectation et un luxe d'ornements au milieu des flots d'éloquence qui s'échappent de sa grande âme. Les auteurs profanes des mêmes époques sont bien loin d'avoir un style plus parfait. Si donc les jeux d'esprit abondent dans les écrits ou les discours de saint Augustin, c'est que le génie de son temps était ainsi [1], et si les jeux d'esprit sont plus fréquents dans les œuvres de l'évêque d'Hippone que dans les œuvres de saint Ambroise ou de saint Jérôme, c'est qu'il était doué d'une plus vive intelligence, d'une nature plus subtile. Quant aux Pères Grecs de cette époque, ils sont plus près du bon goût, parce que la langue grecque gardait mieux sa pureté que la langue latine. Saint Jean Chrysostome est un plus grand orateur que saint Augustin, saint Basile a plus de charme et de poésie dans la parole, saint Grégoire de Nazianze a plus d'éclat ; mais l'évêque d'Hippone est plus touchant et plus persuasif que tous ces grands hommes-là.

Y a-t-il une parole humaine supérieure à celle qui sait le mieux remuer et persuader?

[1] Sermon 38.

[1] Fénelon, dans ses *Dialogues sur l'Eloquence*, a apprécié l'éloquence de saint Augustin.

CHAPITRE QUARANTE-TROISIÈME.

—

Lettre au comte Boniface sur les devoirs des hommes de guerre. — Lettres à Optat sur l'origine de l'âme; au prêtre Sixte sur la question pélagienne; au diacre Célestin; à ercator; à Asellicus. — Lettres à Hésichus sur la fin du monde.

(418-419.)

Augustin, l'homme le plus occupé de son temps, l'homme à qui aboutissaient le plus de questions et d'affaires, ne pouvait pas rester plusieurs mois loin d'Hippone, sans que de tous les points d'Occident et d'Orient les lettres vinssent s'y accumuler. Que de solutions et de conseils étaient attendus! combien d'intelligences, combien d'âmes soupiraient au loin après cette parole que le monde recevait comme un bienfait, et qui s'en allait à travers la terre ainsi qu'un rayon divin! Une lettre de l'évêque d'Hippone était un événement heureux; on s'en nourrissait, on s'en pénétrait, on s'efforçait d'en saisir jusqu'aux intentions les plus cachées, et de nombreuses copies mettaient une multitude d'hommes en possession du trésor. Lorsqu'on attendait une réponse d'Hippone, les semaines et les jours étaient comptés; les flots, les vents et les voyageurs étaient interrogés; et si rien n'arrivait, on endurait le supplice d'un trop long retard avec une impatience grande comme la joie qu'on se promettait. En revenant à Hippone après une absence dont s'affligeait son troupeau, Augustin trouva beaucoup de vœux à remplir.

La correspondance de l'année 418 trace tout d'abord leurs devoirs aux hommes de guerre. Augustin fait voir au comte Boniface qu'on peut se sauver dans la profession des armes, et qu'il est permis aux chrétiens de combattre pour les intérêts de la paix et la sécurité du pays. Il cite David, vainqueur en beaucoup de batailles; le centenier de l'Evangile, dont la foi fut si vive que Jésus-Christ déclara n'avoir point trouvé en Israël une foi pareille à la sienne; Corneille, cet autre centenier, à qui Dieu annonça par un ange qu'il avait agréé ses aumônes et exaucé ses prières. Augustin rappelle que saint Jean, répondant à des soldats venus pour lui demander le baptême et le supplier de leur prescrire leurs devoirs, leur adressa ces paroles : *Ne faites ni fraude ni violence à personne, et contentez-vous de votre paye.*

« Il en est qui, en priant pour vous, dit Au-
« gustin à Boniface, combattent contre d'invi-
« sibles ennemis; vous, en combattant pour
« eux, vous travaillez contre les Barbares trop
« visibles.... Lorsque vous vous armez pour le
« combat, songez d'abord que votre force cor-
« porelle est aussi un don de Dieu; cette pen-
« sée vous empêchera de trouver un don de
« Dieu contre Dieu lui-même. La foi promise
« doit être gardée à l'ennemi même à qui on
« fait la guerre : combien plus encore elle doit
« l'être à l'ami pour lequel on combat! on doit
« vouloir la paix et ne faire la guerre que par
« nécessité, pour que Dieu nous délivre de la
« nécessité de tirer l'épée et nous conserve
« dans la paix. On ne cherche pas la paix pour
« exciter la guerre, mais on fait la guerre pour
« obtenir la paix. Restez donc ami de la paix,
« même en combattant, afin que la victoire
« vous serve à ramener l'ennemi aux avantages
« de la paix. *Bienheureux les pacifiques*, dit le
« Seigneur, *parce qu'ils seront appelés enfants*
« *de Dieu*[1] ! Si la paix de ce monde est si
« douce pour le salut temporel des mortels,
« combien est plus douce encore la paix de
« Dieu pour le salut éternel des anges! que ce
« soit donc la nécessité et non pas la volonté
« qui ôte la vie à l'ennemi dans les combats.
« De même qu'on répond par la violence à la
« rébellion et à la résistance, ainsi on doit la

[1] Saint Matthieu, v. 9.

« miséricorde au vaincu et au captif, surtout « quand les intérêts de la paix ne sauraient en « être compromis. »

Il y a, dans ces paroles que nous venons de reproduire, tout un plan de politique chrétienne à l'usage des armées; pendant que nos jeunes troupes, belles de gloire et de patriotisme, combattent en Afrique pour rejeter au loin le génie de la barbarie, elles peuvent entendre d'utiles et de grandes leçons sortir des ruines d'Hippone.

Durant le séjour de notre docteur à Césarée, on avait reçu des lettres d'Optat, évêque de Tubunes, adressées aux évêques de la Mauritanie Césarienne; Optat voulait savoir quelle était la pensée d'Augustin sur l'origine de l'âme; deux pontifes prièrent le grand docteur d'écrire lui-même sur ce sujet à l'évêque de Tubunes; il céda à leurs instances, et, dans une lettre[1] étendue, il exposa ses doutes, et marqua ce qu'il importait de savoir sur la question pour laquelle on sollicitait son génie.

Augustin commence par déclarer qu'il ne s'est jamais prononcé définitivement sur cette matière, et qu'il ne poussera jamais la hardiesse jusqu'à donner aux autres pour certain ce qui lui paraît douteux à lui-même. On peut sans danger ignorer l'origine de l'âme, mais il faut se garder de croire qu'elle fasse partie de la substance de Dieu. L'âme est une créature; elle n'est pas née de Dieu, mais Dieu l'a faite; lorsqu'il l'adopte, c'est par une merveille de sa bonté, et non point par aucune égalité de nature. La présence de l'âme dans un corps corruptible n'est la peine d'aucune faute dans je ne sais quelle autre vie antérieure à la vie de la terre. Voilà les points qu'établit Augustin. Après avoir repoussé l'opinion de Tertullien, qui admet quelque chose de corporel dans la nature de l'âme comme dans la nature de Dieu, l'évêque d'Hippone fait observer que, parmi les sentiments divers sur l'origine de l'âme, la propagation des âmes s'accorde le mieux avec le dogme du péché originel. Toutefois, Augustin ne trouve pas ce sentiment facile à admettre. Il ne conçoit guère comment l'âme de l'enfant peut sortir de l'âme du père et passer du père dans l'enfant, semblable à un flambeau qui allume un autre flambeau sans que ce nouveau feu diminue le premier. Il se demande si un germe d'âme passe du père dans la mère par quelque voie invisible et cachée, et si, chose incroyable, le germe de l'âme réside dans la matière génératrice : dans ce cas, que deviendrait le germe incorporel quand la matière se perd sans rien produire? rentrerait-il dans le principe d'où il est sorti? périrait-il? et s'il périssait, comment d'un germe mortel sortirait-il une âme immortelle? L'âme ne reçoit-elle l'immortalité qu'après qu'elle a été formée pour la vie, comme elle ne reçoit la sagesse que plus tard? Dirons-nous que Dieu forme l'âme dans l'homme, si elle naît d'une autre âme, comme on dit que Dieu forme les membres du corps, quoiqu'un autre corps en ait fourni la matière? Si Dieu n'était pas l'auteur de l'âme humaine, l'Ecriture[1] n'aurait pas dit : « Dieu fait l'esprit de « l'homme dans l'homme lui-même. Il fait sé- « parément les cœurs[2]. » Quand l'homme, dit Augustin, pose des questions semblables, que notre entendement ne peut résoudre, et qui sont bien loin de notre expérience, parce qu'elles sont cachées dans les secrets de la nature, il ne doit pas rougir de confesser son ignorance, de peur de mériter de ne rien savoir en se vantant de connaître ce qu'il ignore. Dieu qui a fait *chaque souffle*[3], selon l'expression d'Isaïe, est l'auteur de toutes les âmes dont la succession doit remplir le temps, mais il a laissé leur origine dans une impénétrable obscurité.

La lettre à Optat renferme le fragment d'une des lettres dans lesquelles Zozime a condamné Célestius et Pélage; cette pièce ne se trouve dans aucune collection ecclésiastique; le fragment conservé par Augustin établit l'efficacité du baptême et le péché originel, et tire un grand prix de la perte de l'épître pontificale. « Le Seigneur, disait Zozime, est fidèle dans « ses paroles, et son baptême, par la chose et « les paroles, c'est-à-dire par l'œuvre, la con- « fession et la véritable rémission des péchés, « contient la même plénitude pour tout sexe, « tout âge et toute condition du genre hu- « main. Celui-là seul devient libre, qui aupa- « ravant était l'esclave du péché; celui-là seul « peut être dit racheté, qui auparavant a été « captif par le péché, selon ce qui est écrit : *Si* « *le Fils vous délivre, vous serez vraiment li-* « *bres*[4]. Par lui nous renaissons spirituellement, « par lui nous sommes crucifiés au monde, « par sa mort se rompt cette cédule qui lie « toute âme à la mort depuis Adam, et qui en-

[1] Lettre 190.

[1] Zacharie, XXII, 1. — [2] Psaume XXXIII, 15. — [3] Isaïe, LVII, 16. — [4] Coloss. II, 14.

« veloppe toute créature, avant que le baptême « l'ait délivrée. »

Sixte, prêtre de Rome, qui dans la suite remplaça Célestius sur le siége apostolique, avait donné lieu à quelques incertitudes sur la pureté de sa foi dans la question pélagienne; les surprises de ce pieux et savant prêtre durèrent peu; une lettre de Sixte au primat Aurèle, portée en Afrique par l'acolyte Léon, qui fut depuis le pape saint Léon, avait témoigné de son attachement à la doctrine de la grâce chrétienne; mais une autre lettre plus étendue, adressée à Augustin et dirigée contre le pélagianisme, était venue remplir de joie le zélé pontife d'Hippone. Augustin écrivit [1] à Sixte pour lui exprimer tout son bonheur; son ardent attachement à la cause de la vérité éclate à chaque ligne de sa lettre. L'erreur était la tristesse d'Augustin, la vérité était sa joie. Dans le courant de la même année, l'évêque d'Hippone adressa au prêtre de Rome une nouvelle lettre [2] qui traitait à fond la question pélagienne et devait compléter les études de Sixte sur le mystère de la grâce chrétienne.

Le diacre Célestius, qui succéda au pape Boniface en 423, avait écrit à l'évêque d'Hippone une lettre pleine de respectueux et tendres témoignages. Augustin lui répond [3] par une peinture de la charité, ce lien des cœurs religieux, cette dette envers le prochain dont on n'est jamais quitte, parce que les devoirs de la charité se renouvellent chaque jour. Mercator, le laïque africain dont le P. Garnier a publié les ouvrages contre les pélagiens et les nestoriens, se trouvait alors en Italie; pendant qu'Augustin était retenu à Carthage par les graves intérêts de la foi, il reçut de cet ancien disciple une lettre à laquelle il n'eut pas le temps de répondre; à son retour de Césarée, il trouva une seconde lettre de Mercator, qui reprochait affectueusement à son maître un silence dont il ignorait la cause. Un livre contre les pélagiens accompagnait cette seconde lettre. On peut croire qu'à cette époque Mercator en était à ses premiers essais de polémique religieuse, car Augustin [4] semble quelque peu étonné de trouver en lui un défenseur de l'Eglise catholique, et se félicite de voir s'élever de toutes parts de nouveaux athlètes de Jésus-Christ. Il répète avec l'Ecriture [5] que c'est la multitude des sages qui fait le bonheur de la terre, et encourage Mercator à continuer ses luttes au profit de la vérité. L'évêque d'Hippone résout quelques difficultés dont les pélagiens faisaient grand bruit. On retrouve dans cette lettre la maxime qu'il faut toujours être prêt à apprendre, quoiqu'on se mêle d'enseigner. « Il vaut « mieux, dit-il, pour l'homme, se corriger en « se faisant petit, que de se laisser briser en se « faisant dur. » Le grand docteur rappelle que celui qui plante et celui qui arrose ne sont rien, puisque Dieu seul donne l'accroissement: « Si cela est vrai, ajoute-t-il, des apôtres qui « ont planté et arrosé les premiers, et avec tant « de succès, que sommes-nous, vous et moi, et « qui que ce soit de ce temps-ci? et nous pren- « drons-nous pour quelque chose, quoique « nous nous mêlions d'enseigner? » L'humilité de ce puissant génie est un spectacle devant lequel on aime toujours à s'arrêter.

Nous l'avons déjà vu plus d'une fois, c'est surtout à Augustin qu'on s'adressait en Afrique, lorsqu'il fallait écrire pour établir une vérité. Asellicus, évêque de la province Bizacène, avait demandé à Donatien, son primat, quelques explications sur la position des chrétiens à l'égard du judaïsme; Donatien pria Augustin de répondre à Asellicus. L'évêque d'Hippone, dans sa réponse [1], développe la théologie de saint Paul sur l'ancienne et la nouvelle alliance.

A chaque grande transformation des sociétés humaines, à chaque phase nouvelle dans l'histoire du monde, des pressentiments du dernier jour de l'univers agitent les esprits. Ainsi que nous avons eu occasion de le remarquer, le ve siècle, travaillé par un immense et profond changement, croyait aux approches de la fin des temps.

Des phénomènes arrivés en 418 et 419 avaient jeté les imaginations dans des terreurs infinies. On s'était épouvanté de l'éclipse de soleil du 19 juillet 418, éclipse si complète, qu'on vit les étoiles comme au milieu de la nuit; elle produisit une chaleur [2] qui donna la mort à beaucoup d'hommes et de bestiaux. Des tremblements de terre en Orient et en Occident, l'apparition de Jésus-Christ sur le mont des Olives [3], prenaient aux yeux de la multitude le caractère d'infaillibles présages. L'évêque d'Hippone, prêchant à Carthage dans la basi-

[1] Lettre 191. — [2] Lettre 194. — [3] Lettre 192. — [4] Lettre 193. — Sap., VI, 26.

[1] Lettre 196.
[2] Philostorge.
[3] Voyez notre *Histoire de Jérusalem*, chap. 27.

lique *la Restituée*, avait parlé des récents prodiges de Jérusalem; il nous apprend qu'une foule, moins nombreuse que de coutume, assista à ce sermon, parce qu'il prêcha un *jour de spectacle*.

Les préoccupations des chefs et des pasteurs étaient l'expression des sentiments populaires. Hésichius, évêque de Salone en Dalmatie, regardait comme prochaine la dernière journée du monde; il pensa que nul, mieux que le grand Augustin, ne pouvait l'éclairer sur ce point, et lui soumit divers passages des prophètes, qui semblaient justifier ses pressentiments. L'évêque d'Hippone [1] envoya à Hésichius l'explication que saint Jérôme avait donnée de ces passages; les paroles des prophètes, et surtout les soixante et douze semaines de Daniel, lui paraissaient ne devoir s'appliquer qu'aux âges déjà écoulés. Le docteur africain n'osait entreprendre de marquer l'époque du dernier avènement de Jésus-Christ; selon lui, aucun prophète n'en a fixé le terme; on doit s'en tenir à cette parole de Jésus-Christ lui-même : *Nul ne peut savoir les temps que le Père a réservés à son souverain pouvoir.* « Ce qu'il y a de certain, dit Augustin, c'est qu'auparavant l'Evangile sera prêché au monde entier pour servir de témoignage à toutes les nations. Si des serviteurs de Dieu entreprenaient de parcourir toute la terre pour savoir combien il reste encore de nations à évangéliser, et s'ils venaient à bout de le savoir, peut-être, sur leur rapport, pourrions-nous apprendre quelque chose de la fin du monde; mais tant de contrées inaccessibles ne permettraient pas l'exécution d'un pareil dessein, et l'Ecriture elle-même ne permet pas de rien connaître sur l'époque où le monde disparaîtra. On dira peut-être, ajoute Augustin, que la rapidité de la propagation de l'Evangile dans l'empire romain et chez les Barbares, ferait croire à une prompte propagation dans le reste de l'univers, de manière que si nous ne pouvons voir toutes les nations évangélisées, nous qui sommes vieux, nos jeunes contemporains le verront quand ils parviendront à la vieillesse. Mais autant cela serait facile à comprendre si l'expérience le montrait, autant, avant l'événement, cela serait difficile à trouver dans l'Ecriture. »

Augustin s'était tenu sur cette question dans une réserve extrême; il avait avoué son ignorance, priant l'évêque de Salone de lui transmettre ses réflexions nouvelles à ce sujet. C'est ce que fit Hésichius; il s'attacha à montrer que les prophétiques paroles de l'Ecriture pouvaient aider les fidèles à connaître la fin du monde, et que les calamités du temps réalisaient les signes marqués dans l'Evangile. Cette lettre de l'évêque dalmate donna lieu à une réponse [1] d'Augustin, écrite au commencement de 419, et qui forme comme un livre sur la question. Le grand évêque, planant sur les préjugés et les interprétations vulgaires, ne trouve dans son temps aucun caractère particulier qui doive annoncer les approches du second avènement du Sauveur; les malheurs dont le monde a été frappé ne surpassent point en horreurs les malheurs d'autres époques. Il est bon d'attendre le dernier jour, de veiller et de prier, car le dernier jour du monde trouvera chacun dans le même état où le dernier jour de sa vie l'aura trouvé; mais c'est en vain qu'on s'efforcerait d'en connaître l'époque précise; comment espérer de savoir ce que Jésus-Christ a voulu cacher à ses apôtres eux-mêmes? Et comment croire que les prophètes aient annoncé la fin du monde, puisque les apôtres ne sont point parvenus à le comprendre? Le signe évangélique le moins douteux, le plus frappant, c'est la propagation de la divine parole dans tout l'univers; or, dit Augustin, nous sommes loin de là, et notre Afrique elle-même renferme un grand nombre de peuplades qui n'ont point encore entendu parler de Jésus-Christ. Lorsque saint Jean l'évangéliste disait : *Mes enfants, nous voici à la dernière heure,* il enseignait qu'on était entré dans les derniers temps : Augustin a plus d'une fois appelé le christianisme le dernier âge du monde, et Bossuet l'a répété après lui.

C'est ainsi que l'évêque d'Hippone refusait d'enfermer les destinées du genre humain dans un petit nombre de siècles; il est écrit que mille ans ne sont devant Dieu que comme un jour, et, en regard de l'éternité, la ruine du monde sera toujours marquée pour un terme bien prochain. A l'époque d'Augustin, il y avait déjà près de quatre siècles que le disciple bien-aimé avait parlé de la *dernière heure;* quatorze siècles sont passés depuis qu'Augustin parlait des *derniers temps*, et l'humanité marche encore! Depuis ce temps, Dieu n'a cessé d'envoyer ses anges, c'est-à-dire les prédicateurs de

[1] Lettre 197.

[1] Lettre 199.

l'Evangile, pour rassembler ses élus des quatre coins de l'univers, et l'œuvre de réunion n'est pas achevée ; des contrées nouvelles s'ouvrent à de nouveaux courages, la croix s'avance à travers le globe et trouve toujours des nations qu'elle n'a point encore bénies. Des mondes qu'Augustin ne soupçonnait pas ont reçu la bonne nouvelle, et le centre de son Afrique est aujourd'hui aussi barbare, aussi éloigné de la foi qu'il l'était de son temps. Oui, l'âge chrétien auquel nous sommes parvenus est le dernier âge du monde ; il doit amener le genre humain au plus haut point de perfection qu'il lui soit permis d'atteindre ; mais combien de révolutions s'accompliront encore avant que l'unité morale soit faite dans l'univers !

CHAPITRE QUARANTE-QUATRIÈME.

L'affaire d'Apiarius. — Les deux livres des Noces et de la Concupiscence. — Julien. — Des mariages adultères. — Les quatre livres sur l'âme et son origine.

(419-420.)

Voici une affaire dont il est resté peu de traces, mais qui eut un grand retentissement en Afrique, dans les années 418 et 419 ; elle tenait aux plus graves questions de discipline ecclésiastique, et fut pour l'épiscopat africain une occasion de maintenir ses usages et les décrets des conciles. Augustin prit part à ces débats ; il s'associa à des démarches, à des décisions toutes conformes à la légalité catholique, et dont le seul but était de donner de solides garanties à la justice, à l'ordre et aux bonnes mœurs.

Apiarius était un prêtre de Sicca, ville de la proconsulaire. Convaincu de diverses fautes, il avait été déposé et excommunié par l'évêque de cette ville, Urbain, disciple d'Augustin. Soit que la procédure de l'excommunication offrît quelque irrégularité, soit que le coupable eût envie de faire du bruit en cherchant pour sa cause un plus haut tribunal, il en appela au pape ; Zozime occupait la chaire de Pierre. Plusieurs conciles d'Afrique et même le plus récent concile de Carthage (418) avaient interdit ces appellations ; nulle constitution ecclésiastique ne les autorisait[1] ; les causes des ecclésiastiques devaient se juger et se terminer dans leur province ; le concile de Nicée s'était prononcé dans ce sens[2]. Si nous en croyons Baronius, Zozime reçut l'appel d'Appiarius, et de plus, le rétablit dans la communion catholique et la prêtrise. Trois légats eurent mission d'aller examiner l'affaire sur les lieux, et de traiter diverses questions qui naissaient du débat engagé : c'étaient Faustin, évêque de Potentia, dans la marche d'Ancône ; Philippe et Asellus, prêtres de Rome. Zozime voulait que les évêques pussent en appeler à celui de Rome, que les prêtres et les diacres excommuniés témérairement par leurs évêques eussent pour nouveaux juges les évêques voisins ; il se fondait sur des canons du concile de Sardique, qu'il produisait sous le nom du concile de Nicée. Zozime menaçait de l'anathème l'évêque de Sicca, s'il ne revenait point sur ses décisions prises à l'égard d'Apiarius. Il désirait que les évêques s'abstinssent de fréquents voyages à la cour impériale ; l'épiscopat africain avait, onze ans auparavant, publié un règlement sévère sur ce point.

Les trois légats déclarèrent le but de leur mission dans une assemblée d'évêques tenue à Carthage, vers la fin de l'année 418 ; les évêques firent observer que leurs exemplaires du concile de Nicée ne renfermaient pas les canons sur lesquels se fondait Zozime ; quant au concile de Sardique, l'Afrique ne connaissait pas encore ses décrets. On convint de se soumettre aux canons produits par le Souverain Pontife, jusqu'à ce qu'on eût pris de suffisantes

[1] Tillemont, *Mém. eccl.*, t. XIII.

[2] Malgré les conciles d'Afrique et le concile de Nicée, l'Eglise a maintenu aux prêtres un droit d'appel à Rome.

informations sur le concile de Nicée. Les évêques d'Afrique écrivirent à Zozime, qui peut-être ne reçut pas leur lettre, car il mourut le 26 décembre 418.

Cinq mois après, deux cent dix-sept évêques d'Afrique se réunissaient en concile à Carthage, dans la basilique de Fauste, sous la présidence d'Aurèle. Faustin était présent; Philippe et Asellus, simples prêtres, avaient leur place au-dessous des évêques. La discussion porta d'abord sur le canon attribué au concile de Nicée, et que le pape Zozime avait mis en avant dans les instructions remises aux trois légats. Alype, prenant la parole, rappela que les exemplaires grecs du concile de Nicée ne renfermaient rien de pareil; il pria le *saint pape* Aurèle d'envoyer à Constantinople pour consulter l'original de ce concile, et de s'adresser aux évêques d'Alexandrie et d'Antioche; Alype était aussi d'avis de supplier le pape Boniface, successeur de Zozime, de travailler de son côté à cette importante vérification. Les propositions de l'évêque de Thagaste furent accueillies. Le concile fit ou renouvela trente-trois décrets relatifs à la discipline ecclésiastique; ces canons de Carthage furent reçus de tout l'Occident; traduits en grec, ils eurent place dans la collection des canons de l'Eglise orientale. Ils nous représentent la vieille constitution de l'Eglise; ces témoignages de la liberté catholique dans l'ordre ancien font songer à l'état présent de l'Eglise de France, qui ne peut plus ni réunir ses pasteurs, ni juger dans ses propres causes, et qui redemande en vain les droits sacrés transmis par les siècles, conquis par les travaux des apôtres et le sang des martyrs.

Ce fut le 25 mai 419 que se tint le concile qu'on appelle le sixième de Carthage. Cinq jours après, les évêques se rassemblèrent encore dans la basilique la Restituée; les trois légats étaient présents. On y régla plusieurs affaires que nous ignorons, et comme il en restait d'autres à terminer, on décida de choisir des commissaires, afin que les évêques ne demeurassent pas trop longtemps éloignés de leurs diocèses. On nomma vingt commissaires, parmi lesquels figuraient Augustin, Alype et Possidius, représentants de la Numidie. Après que tout fut fini, une lettre au nom du concile fut adressée au pape Boniface. Les évêques laissaient voir combien il avait été difficile de résoudre les questions posées par Zozime sans blesser la charité; ils annonçaient la conclusion de l'affaire d'Apiarius, conclusion qui n'avait eu rien de violent et pour laquelle les deux parties s'étaient rapprochées. Apiarius avait demandé pardon de ses fautes, et l'évêque de Sicca était revenu sur sa procédure. Les évêques rétablissaient le prêtre dans la communion et dans le sacerdoce, mais, en vue de la paix, ils l'éloignaient de l'Eglise de Sicca; ils le munissaient d'une lettre à l'aide de laquelle Apiarius pouvait exercer partout ailleurs le saint ministère. Les évêques acceptaient les décrets de Zozime en attendant leur vérification dans les exemplaires les plus complets du concile de Nicée. Une certaine vivacité de langage se montre dans leur lettre à Boniface. « Nous « espérons, disent-ils, en la miséricorde de « Dieu, que, puisque vous êtes maintenant « assis sur le trône de l'Eglise romaine, nous « n'aurons plus à souffrir ce faste du siècle « indigne de l'Eglise de Jésus-Christ, et qu'on « ne nous refusera pas la justice que la seule « raison devrait nous faire obtenir sans que « nous la demandassions. »

L'épiscopat africain ne s'était point trompé; les copies des actes du concile de Nicée, faites à Constantinople et à Alexandrie, n'offrirent rien de plus que les copies de Carthage. On les transmit au pape Boniface. L'Eglise d'Afrique garda sa coutume de juger ses prêtres définitivement et sans appel.

Sans nous arrêter au livre *de la Patience*, composé en 418, nous jetterons un coup d'œil sur des ouvrages plus importants qui appartiennent à l'année 419. Un écrit pélagien avait accusé l'évêque d'Hippone de condamner le mariage; un ami d'Augustin, le comte Valère, ayant eu connaissance de cet écrit, se hâta de démentir l'assertion pélagienne. De son côté, le grand docteur ne laissa pas longtemps la calomnie sans réponse; il dicta un livre *des Noces et de la Concupiscence* qu'il dédia à Valère, en lui adressant une lettre[1] pleine d'éloges pour cet homme d'épée. Dans ce livre, Augustin établit avec force et netteté le dogme du péché originel et la sainteté du mariage, qui change en quelque chose de bon le mal de la concupiscence. La gloire du mariage, c'est de faire servir aux vues providentielles *les désirs de la chair, si contraires aux désirs de l'esprit*[2]. L'évêque d'Hippone fait ressortir la beauté morale de cette union que la stérilité elle-

[1] Lettre 200. — [2] S. Paul, Galat., v. 17.

même ne doit pas dissoudre. Le grand apôtre n'a pas craint d'appeler la chasteté conjugale *un don de Dieu* [1]. La polygamie fut permise aux patriarches, parce qu'il importait de multiplier le peuple de Dieu ; le monde n'est plus aujourd'hui dans ces conditions ; l'union de l'homme avec une seule femme est plus conforme à la pensée divine ; une seule femme fut donnée au premier homme.

Julien, l'évêque de Campanie, resté le chef de la secte pélagienne, voulut descendre dans ce champ de bataille. Il avait été l'ami de la plupart des grands hommes de l'Eglise ses contemporains, et l'apparition de ce jeune et nouvel adversaire fut un sujet d'étonnement pour le monde catholique. Son père, Mémorius, évêque d'une piété tout à fait évangélique, aimait et révérait Augustin, ainsi que nous avons eu occasion de le dire. Saint Paulin, qui était poète, chanta le mariage de Julien. Peu de temps après, la mort ou la continence l'ayant séparé de sa femme, Julien fut élevé au diaconat ; le pape Innocent Ier l'aimait beaucoup ; il l'ordonna lui-même évêque d'Eclame. Le séjour à Rome, au lieu de fortifier Julien dans la doctrine catholique, porta malheur à sa foi ; le fils de Mémorius y devint pélagien ; toutefois, craignant peut-être d'attrister le cœur de ceux qui l'aimaient le plus, il attendit la mort de son père, de sa mère et du pape Innocent, pour laisser éclater sa rébellion contre l'Eglise. La Cilicie abrita sa vie après les décrets d'Honorius. Nous le voyons en 419 s'efforçant, mais en vain, de tromper le pape Sixte sur la vérité de ses doctrines, puis forcé de quitter encore l'Italie et cherchant un refuge à Lérins [2], auprès de Fauste, le célèbre semi-pélagien. Julien reparut après la mort de Sixte, mais l'inflexibilité du pape saint Léon le contraignit pour la troisième fois de sortir de l'Italie. Le dernier terme de son errante et triste vie fut un village de la Sicile où Julien ouvrit une école.

Son début dans la lutte fut un ouvrage en quatre livres, contre le livre *des Noces et de la Concupiscence ;* des extraits de cet ouvrage furent envoyés au comte Valère ; celui-ci les remit au vénérable Alype, qu'il vit à Ravenne, et qui se rendait à Rome ; il désirait qu'Augustin s'empressât d'y répondre ; le grand docteur n'eut en main ces fragments qu'au retour de l'évêque de Thagaste, et ce fut seulement en 420 qu'il réfuta Julien, le fils de son ami, dans un deuxième livre *des Noces et de la Concupiscence.* Augustin regrettait de ne pas avoir l'ouvrage de Julien tout entier ; mais on ne lui laissa pas le temps d'attendre ce qui lui manquait. Les raisonnements et les objections auxquels répond l'évêque d'Hippone ne nous ont présenté rien de nouveau ; ce sont des difficultés contre le péché originel, difficultés dont Augustin a déjà tant de fois triomphé par le témoignage de saint Paul, par la constante doctrine des Pères et tout l'enseignement de l'Ecriture. A défaut d'arguments et de bonnes preuves contre le puissant adversaire qu'il attaque, Julien reproduit inexactement ses paroles et dénature ouvertement ses pensées. Augustin rétablit chaque chose dans sa vérité. Désormais il ne perdra pas de vue Julien, l'opiniâtre représentant de l'hérésie ; il sentira rajeunir son génie en présence de cet ennemi impétueux, et ne se lassera point de repousser ses agressions tant que demeurera sur ses lèvres le souffle de la vie.

En suivant la controverse pélagienne, une observation s'est souvent offerte à notre esprit. Les pélagiens se disaient chrétiens, parlaient bien haut de leur foi, de leur soumission aux divines Ecritures, et leur doctrine était une négation du christianisme tel que l'ont établi les livres saints ! Si vous n'êtes pas croyants, si notre religion n'est pas la vôtre, si nos Ecritures ne renferment pas, selon vous, la vérité, rejetez le péché originel et la grâce de Jésus-Christ ; proclamez à votre aise la grandeur et la puissance de l'homme, supprimez le secours divin dont la nécessité nous est prêchée ; c'est votre droit, c'est le droit de votre raison, sauf à discuter contre vous les preuves de notre foi ; mais du moment que vous vous dites chrétiens et dociles à l'enseignement des Ecritures, nous ne comprenons plus votre rationalisme : le rationalisme et l'enseignement des livres saints ne marchent pas ensemble. Or, l'Ecriture est formelle sur le péché originel, sur l'impuissance de l'homme à faire le bien sans le secours de Dieu, et voilà comment la simple interprétation des textes sacrés a suffi pour démolir le pélagianisme qui se présentait au nom de la foi ; voilà comment il a été écrasé sous un foudroyant amas de témoignages empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament. Nous ne parlons

[1] I. Cor., VII, 7.

[2] Les deux îles de Lérins, aujourd'hui les îles de Saint-Honorat et de Sainte-Marguerite, à peu de distance de Cannes, en Provence.

pas ici des preuves tirées du fond de la nature humaine ; c'est seulement une manifeste contradiction des pélagiens que nous avons voulu signaler.

Les deux livres des *Mariages adultères*, écrits à la fin de 419, soulèvent des questions de théologie morale dont nous avons peu à nous occuper ; un intérêt plus général, plus élevé, s'attache aux quatre livres *sur l'Ame et son origine*, composés dans le dernier mois de 419 et au commencement de 420.

Rien ne touche l'homme comme de chercher à connaître d'où vient cette âme qui fait sa dignité et sa gloire, quelle est sa nature et de quelle manière s'accomplit, à chaque moment et sur tous les points du globe, la perpétuelle succession des intelligences, admirable et merveilleuse chaîne dont tous les anneaux composent le tableau de l'humanité se déroulant sous l'œil de Dieu. Etonnant contraste ! on a pu pénétrer les secrets des cieux, de la terre et des mers, et l'on n'a point pénétré le secret de ce qui est en nous ! nous savons les voyages des astres et leur infaillible retour sur un point de l'espace ; nous savons pourquoi les jours font place aux nuits, pourquoi l'Océan balance éternellement ses eaux ; nous avons reconnu l'âge du globe en interrogeant ses entrailles et trouvé l'ensemble des lois qui gouvernent l'univers ; nous connaissons l'origine de la pluie et du vent, de la foudre et des orages, et nous ne connaissons pas l'origine de cette pensée à l'aide de laquelle nous déterminons les causes et les effets dans le monde extérieur ! Le point de départ, l'indispensable instrument de nos connaissances est un mystère : ainsi la boussole, instrument inexpliqué, agent mystérieux, sert de guide pour aller, à travers l'immensité des flots, découvrir des rivages inconnus, de nouveaux mondes. Il faut que l'orgueil de l'homme soit toujours humilié par quelque point.

Les esprits supérieurs confessent leur ignorance, mais le propre des ignorants et des hommes médiocres, c'est de ne pas savoir douter. Le grand docteur d'Hippone avait plusieurs fois, dans ses écrits, avoué son impuissance à résoudre le problème de l'origine de l'âme. Un jeune homme de la Mauritanie Césarienne, probablement des environs de Cartenne, passé récemment du parti des rogatistes à la communion catholique, fut étonné qu'un homme comme Augustin gardât des doutes sur cette question dont la solution lui paraissait entièrement facile ; Augustin perdait beaucoup dans son esprit pour une telle hésitation ; le jeune Africain eut donc l'idée d'éclairer l'évêque d'Hippone, et même de rectifier ce qu'il appelait ses erreurs sur la nature de l'âme. Vincent Victor[1] (c'était le nom du philosophe novice) avait trouvé chez un prêtre espagnol, appelé Pierre, un des ouvrages où Augustin exposait ses incertitudes sur la question : c'est à ce prêtre espagnol qu'il adressa deux livres dirigés contre le grand évêque. Il paraît que Vincent Victor obtint auprès de Pierre un très-grand succès ; à mesure que le jeune homme lui lisait son écrit, le prêtre espagnol se laissait aller à tous les ravissements de la joie ; dans son enthousiasme, Pierre lui baisa le front, le remerciant de lui avoir révélé ce qui jusque-là avait été caché à son entendement. Un ami d'Augustin, le moine René, ayant connu à Césarée les deux livres de Vincent Victor, les fit copier et les envoya à l'évêque d'Hippone ; il les accompagnait d'une lettre pleine d'excuses sur la liberté qu'il prenait ; le moine René, préoccupé du langage irrespectueux de Vincent Victor, craignait qu'Augustin ne se plaignît d'une communication de cette nature ; il connaissait mal l'humilité et la mansuétude de ce grand homme ! C'est durant l'été de 419 que les deux livres de Vincent Victor parvinrent à Hippone ; Augustin, alors absent, ne les reçut qu'à la fin de l'automne.

Il semble qu'Augustin, avec son âge, ses grands et continuels travaux, sa position si haute et si glorieuse, pouvait se dispenser de répondre à un jeune homme qui le traitait avec tant de légèreté ; mais Augustin, oubliant tout d'abord ce qui lui était personnel dans la question, avait uniquement songé à ramener une intelligence à la vérité. Cette vive espérance religieuse avait pris la place de tous les sentiments humains. L'évêque d'Hippone composa donc quatre livres en réponse à Vincent Victor : le premier, adressé au moine René, le second au prêtre espagnol Pierre, les deux derniers à Victor lui-même. Comme les mêmes sujets et quelquefois les mêmes idées reviennent dans chacun de ces livres, leur analyse détaillée et successive ne conviendrait point ; mieux vaut apprécier l'ensemble de l'ouvrage.

Il faut d'abord admirer la charité d'Augustin,

[1] Victor avait pris le surnom de Vincent à cause de son admiration pour Vincent, chef du parti des Rogatistes après Rogat.

qui excuse tous les procédés de Victor, ses injures, son outrecuidance; elle excuse aussi la redondance de son style et la crudité des expressions; l'évêque pense que ces défauts de forme disparaîtront à la maturité de l'âge. Le débordement des mots qui plaît aux esprits légers et que les esprits graves tolèrent, ne saurait causer aucun dommage à la foi. « Nous « avons, dit Augustin, des hommes écumeux « (*spumeos*) dans leurs discours, mais qui ne « laissent pas d'être purs dans leur foi. » Il trouverait triste et dangereux que l'éloquence fût mise au service de l'erreur; ce serait boire le poison dans une coupe d'un grand prix. Il paraît que le jeune Africain n'était pas sans talent. Dieu lui avait donné, dit Augustin, assez de génie pour être sage, pourvu qu'il ne crût pas l'être.

L'écrit dans lequel Vincent Victor avait tranché la question qui tenait en suspens un grand génie, renfermait une foule d'erreurs. Victor soutenait que l'âme est quelque chose de corporel; qu'elle n'a pas été tirée du néant ni formée d'aucune autre chose créée; d'où l'on devait conclure nécessairement, malgré les dénégations du jeune philosophe, que l'âme était formée de la substance même de Dieu. Ceci tombe devant un simple raisonnement : ce qui est tiré de Dieu est de même nature que lui, et participe à l'immutabilité; or, l'âme est sujette au changement; donc elle n'a pas été tirée de la substance divine. Pour échapper à la conclusion dont ce raisonnement renversait la pensée, Victor disait que le souffle de Dieu pouvait produire les âmes, sans leur communiquer sa nature, de même qu'en soufflant dans une outre nous y faisons entrer un vent qui n'a rien de commun avec notre propre nature. Augustin observait que cette comparaison n'avait pas de justesse, puisque Victor admettait un Dieu-Esprit; quelque subtil que nous imaginions notre souffle, il est toujours corporel; au lieu que dans l'hypothèse de Victor, un Dieu-Esprit produirait de lui-même par son souffle une âme corporelle; ce qui est inadmissible. Victor citait l'exemple d'Elisée qui, en soufflant sur le fils de la Sunamite, lui rendit la vie; mais le souffle du prophète ne fut qu'une cause occasionnelle; à la prière d'Elisée, Dieu rappela l'âme de l'enfant.

Victor, admettant la préexistence des âmes et voulant expliquer la propagation du péché originel, disait que l'âme avait mérité d'être souillée par son union avec la chair, et que le baptême lui rendait sa pureté première. Augustin lui demanda comment cette âme, avant le péché, avait mérité d'être souillée par la chair; le jeune homme parlait de la prescience de Dieu, mais la prescience de Dieu, c'est la prévision et non pas la cause du mal. Victor, par un oubli des textes formels de l'Evangile, et plus hardi que les pélagiens eux-mêmes, ouvrait le royaume des cieux aux enfants morts sans baptême; il prétendait qu'on devait offrir pour eux le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ. Selon le jeune Africain, Dieu créerait des âmes pendant toute l'éternité; à quoi on répondait qu'après la fin du monde, il n'y aurait plus de génération, et par conséquent plus de corps qui eussent besoin d'âmes. Victor avançait qu'un enfant prédestiné de Dieu au baptême pouvait en être privé. Mais quelle serait donc la puissance qui empêcherait l'accomplissement des décrets divins?

« Le Seigneur, dit Isaïe[1], donne le souffle à son peuple, et l'esprit à ceux qui marchent sur la terre. » « C'est le Seigneur, est-il écrit « ailleurs[2], qui forme l'esprit de l'homme dans l'homme. » La mère des Machabées disait à ses enfants : « Ce n'est pas moi qui vous ai donné « l'esprit et l'âme, mais Dieu qui a fait toutes « choses[3]. » Ces passages de l'Ecriture tranchaient la question de l'origine de l'âme, au dire de Victor; mais Augustin lui répétait qu'il ne s'agissait pas de savoir qui était le créateur de l'âme humaine, mais comment elle se formait. Etait-ce par le moyen de la propagation? était-ce par un nouveau souffle? Augustin avoue son ignorance; il invite Victor à imiter la mère des Machabées, qui reconnaissait ignorer comment Dieu avait animé les enfants engendrés dans ses flancs.

Comme Augustin est bon et paternel lorsque, ne gardant nul souvenir des injures reçues, il exhorte Victor à se corriger! Il ne veut pas que Victor se méprise lui-même et qu'il compte pour peu son esprit et son talent d'écrire : le jeune homme ne doit ni trop s'abaisser ni trop s'élever : « Oh! plût à Dieu, lui dit Augustin, « que je pusse lire vos écrits avec vous, et vous « indiquer vos erreurs dans un entretien! Une « conversation entre nous terminerait cette « affaire plus facilement que des lettres[4]. » Il faut que Victor rejette les erreurs qu'Augus-

[1] Isaïe, XLII, V. — [2] Zacharie, XI. 1. — [3] Zacharie, 7.
[4] *De l'âme et de son origine*, livre III, chap. 14.

tin lui signale, s'il veut non-seulement passer aux autels catholiques, mais même demeurer catholique : il lui sera plus glorieux de les reconnaître que de ne les avoir jamais commises. Lui-même avait dit qu'il renoncerait à ses propres pensées dès qu'il en apercevrait de meilleures, et que son cœur irait toujours à ce qu'il y aurait de plus vrai. C'est le moment de prouver que ces paroles-là n'étaient pas de vaines promesses.

Le quatrième livre, si plein de choses et d'une si haute portée, nous associe aux derniers efforts d'Augustin pour conquérir une jeune intelligence. Que lui importe si Victor, jeune homme, a voulu reprendre Augustin vieillard, si le laïque a voulu en remontrer à l'évêque dont il loue en même temps la science et la capacité ! Augustin ignore s'il est savant et habile ; bien plus, il sait bien qu'il ne l'est pas ; mais il remercie Victor d'avoir songé à lui communiquer ce qu'il croyait la vérité. Seulement le grand docteur eût mieux aimé être repris pour les fautes qui peuvent se rencontrer dans la foule de ses ouvrages. Ce que Victor lui reproche, c'est de ne pas avoir osé se prononcer sur l'origine de l'âme, c'est d'avoir établi la spiritualité de notre intelligence. Si Victor avait appris à Augustin quelque chose, celui-ci se serait résigné, dit-il, non-seulement à être frappé par des paroles, mais même à *être frappé à coups de poing!* Cependant il n'en est rien : le jeune homme n'a rien éclairci et n'a fait qu'entasser des inexactitudes. Augustin l'invite à prendre son parti sur le mystère de l'origine de l'âme ; que d'autres problèmes en nous demeurent sans solution ! L'évêque demande comment se forme le corps de l'homme dans le sein maternel, comment le sang, la chair et les os se produisent successivement, et comment enfin doivent s'expliquer les innombrables phénomènes de notre organisation physique. Il est des choses plus hautes et plus étendues que le génie de l'homme. Nous ne pouvons pas nous comprendre nous-mêmes, et certainement nous ne sommes pas en dehors de nous [1]. Pendant que nous vivons, dit Augustin, et que nous sommes très-certains de nous souvenir, de comprendre et de vouloir, nous qui nous donnons pour de grands connaisseurs de notre nature, nous ne savons pas tout à fait ce que peut notre mémoire, notre intelligence, notre volonté. Le docteur cite un ami de sa jeunesse, appelé Simplicius, doué d'une merveilleuse mémoire, qui récitait sur-le-champ et rapidement n'importe quel passage de Virgile ; il pouvait même réciter les vers du poète à rebours, et possédait de la même manière la prose de l'orateur romain. La première fois qu'eut lieu cette étonnante expérience, Simplicius prit Dieu à témoin qu'auparavant il ne se doutait pas d'une telle faculté ; l'expérience seule lui révéla cette puissance. Avant l'essai, il était pourtant le même homme. Quand nous faisons des efforts de mémoire, que cherchons-nous, sinon nous-mêmes, sinon ce que nous avons déposé en nous ? La mémoire est un trésor dont nous ne connaissons ni la profondeur ni l'étendue ; il en est ainsi des autres facultés de l'homme. « Les forces de mon intelligence, dit Augustin « à Victor, ne me sont pas entièrement con- « nues, et je crois que vous êtes comme moi. » La volonté ignore aussi sa puissance comme sa faiblesse ; l'apôtre Pierre voulait mourir pour son Maître et n'avait pas trompé le Sauveur en le lui promettant ; mais ce grand homme, qui avait connu que Jésus était le Fils de Dieu, ne se connaissait pas lui-même. Victor avait osé dire que si l'homme ne savait pas l'origine de son âme, il serait semblable à la bête. Augustin répond qu'on est pareil à la bête si on vit selon la chair, si on borne l'existence aux terrestres limites, si on n'espère rien après la mort, et non point si on confesse son ignorance. « Que « ma timidité de vieillard, ô mon fils, dit le « grand évêque à Victor, ne déplaise pas trop « à votre présomption de jeune homme !

Abordant ensuite la question de la nature de l'âme, Augustin prouve à Victor que l'âme est esprit et non pas corps. Victor avait dit : Si l'âme n'est pas un corps, elle ne peut être je ne sais quelle substance vide. Or, le jeune philosophe croyait que Dieu était esprit. L'évêque lui fait remarquer que Dieu, dont la substance est immatérielle, n'est pas pour cela quelque chose de vide. L'incorporéité de l'âme peut donc être quelque chose de réel. Victor, par une interprétation inexacte d'une parole de saint Paul [1], distinguait dans l'homme trois substances : l'âme ou l'homme intérieur, l'esprit ou l'homme intime, le corps ou l'homme extérieur. Mais saint Paul, dans ce même passage dont abusait le jeune Africain, dit que notre

[1] Nos non possumus capere nos, et certe non sumus extra nos. Livre IV, chap. 6.

[1] Epit. aux Thess., V, XXIII.

homme intérieur sera renouvelé à l'image de Dieu. Le grand Apôtre établit par là l'unité et la spiritualité de notre âme : il n'appartient qu'à une substance immatérielle de pouvoir être l'image de Dieu. Les idées de Victor sur la corporéité de l'âme seront renversées par l'argumentation et les explications d'Augustin. Le ciel et la terre, les fleuves, les mers, les forêts et les animaux nous apparaissent dans nos songes; les variétés de l'univers subsistent dans notre pensée et sont contenues dans les profondeurs de la mémoire; elles sortent de je ne sais quels coins secrets lorsque nous avons besoin de nous en souvenir, et se présentent en quelque sorte devant nos yeux. Si l'âme était un corps, pourrait-elle saisir par la pensée ces grandes et vastes images, et la mémoire pourrait-elle les contenir?

Augustin, en finissant, engage le jeune Africain à ne pas se plaire dans son surnom de Vincent, le chef des rogatistes, s'il veut être le *Victor*[1] (le vainqueur) de l'erreur : « Ne croyez « pas savoir une chose quand vous l'ignorez, « lui dit-il ; mais pour apprendre apprenez « à ignorer[2]. On ne pèche point en ignorant « quelque chose des secrets ouvrages de Dieu, « mais en donnant témérairement pour choses « connues celles qui ne le sont point, mais en « produisant et en défendant le faux à la place « du vrai. » Si Victor désire connaître toutes les erreurs dont son ouvrage abonde, qu'il vienne à Augustin sans ennui et sans difficulté; « ce « ne sera point, lui dit ce grand homme, un « disciple qui viendra trouver un maître, mais « un jeune homme qui se rendra auprès d'un « vieillard, un homme vigoureux qui visitera « un malade. »

Cette douceur généreuse et cette parfaite condescendance, réunies à tout l'ascendant d'une admirable raison, ne furent point inutiles; Victor, dont l'esprit était sincère et qui n'avait cédé qu'à un mouvement irréfléchi de jeunesse et à la fougue du génie africain, se rendit aux opinions de l'évêque d'Hippone; il reconnut qu'il s'était trompé, et remercia Augustin de lui avoir fait toucher du doigt ses erreurs avec une si paternelle bonté. La charité et le génie, ces deux grandes puissances de ce monde, ne se donnent pas toujours la main, mais quand leur sublime alliance vient à se montrer dans le même homme, oh! alors la verité prend une force irrésistible.

[1] On reconnaît ici un jeu de mots comme on en trouve souvent dans les écrits de saint Augustin ; c'est un des défauts de la latinité africaine de cette époque.

[2] Sed ut scias, disce nescire.

CHAPITRE QUARANTE-CINQUIÈME.

Autorité de saint Augustin établie par les plus illustres témoignages. — Les sept livres des Locutions et les sept livres des Questions sur les sept premiers livres de l'Ecriture. — Les quatre livres contre les deux Epitres des pélagiens. — Contre Gaudentius et contre le mensonge. — Lettre à Optat. — Contre l'adversaire de la loi et des prophètes. — Durée et transformations diverses du manichéisme.

(419-420.)

Il est doux pour l'historien d'un grand homme de pouvoir s'entourer des hommages rendus à sa mémoire et prêter l'oreille aux concerts des siècles. Ces voix, parties de haut, nous excitent à l'accomplissement d'une grave et laborieuse tâche et donnent à notre âme une sorte d'énergie mêlée de joie. On ferait un livre avec les témoignages imposants qui se sont produits depuis quatorze cents ans en l'honneur d'Augustin ; nous ne songeons donc point à tout recueillir ; nous voulons nous en tenir à quelques paroles qui expriment les opinions des plus glorieux représentants des divers âges chrétiens.

On a vu dans les chapitres précédents comment Augustin fut jugé par ses contemporains, et nous n'avons pas à nous occuper ici de l'admiration des Jérôme, des Paulin, des Simpli-

cien et des Prosper; écoutons un moment les siècles qui ont suivi le siècle d'Augustin. Isidore de Séville[1] disait qu'Augustin, par sa science et son génie, avait vaincu les études de tous ses prédécesseurs. Ildefonse de Tolède[2] ne croyait point permis de contredire Augustin. De même que le soleil surpasse en lumière toutes les planètes, disait Remi d'Auxerre[3], ainsi Augustin l'emporte sur tous les docteurs dans l'explication des Ecritures. Rupert[4] appelle Augustin la colonne et le firmament de la vérité : « L'évêque d'Hippone, ajoute Rupert, « est la colonne lumineuse sur laquelle la « sagesse de Dieu a placé son trône. »

Nous avons cité l'admiration de Cassiodore à l'occasion des commentaires des Psaumes; nous pourrions citer Bède, qui nous représente dans sa tige le grand ordre de saint Benoît, et Alcuin[5], le maître de Charlemagne. D'après le pape Martin V, tous ceux qui savent quelque chose du Christ, de la foi, de la religion, prononcent le nom d'Augustin, comme si sans Augustin rien ne pouvait être compris ni expliqué : « Grâce à Augustin, c'est Martin V qui « parle[6], nous n'envions point aux philosophes « leur sagesse, aux orateurs leur éloquence; « nous n'avons plus besoin de la pénétration « d'Aristote, du charme persuasif de Platon, de « la prudence de Varron, de la gravité de « Socrate, de l'autorité de Pythagore, de la « pénétration d'Empédocle... lui seul nous « représente le génie et les études de tous les « Pères... Qui voudrait défendre la religion « sous un autre chef qu'Augustin? » Grégoire le Grand disait : « Si vous désirez prendre une « délicieuse nourriture, lisez les ouvrages « du bienheureux Augustin; ne cherchez pas « notre son (*nostrum furfurem*) quand vous « avez la fleur de son froment[7]. »

Saint Thomas[8], la gloire de l'ordre de saint Dominique, et proclamé l'Ange de l'école, n'est autre chose dans le fond, dit Bossuet[1], et surtout dans les matières de la prédestination et de la grâce, que saint Augustin réduit à la méthode de l'école. Saint Bernard se faisait gloire de suivre la théologie de saint Augustin, et Pierre le Vénérable l'appelle le *maître de l'Eglise après saint Paul*. Des louanges infinies se presseraient sous notre plume si nous voulions mentionner les témoignages de tant de papes en faveur de l'évêque d'Hippone. Il sera plus curieux d'entendre Luther, Mélanchton et Calvin, mêler leurs voix aux voix catholiques dans cet hymne de louanges parti de tous les pays de la terre.

Le moine de Wittemberg pensait que, depuis les apôtres, nul docteur n'avait été comparable à Augustin. Il était *doux* à Mélanchton[2] *d'invoquer Augustin* dans son école. « Sa doctrine, « ajoute Mélanchton, étant nécessaire à l'Eglise, « c'est avec raison que nous devons aimer Au- « gustin, qui a le mieux conservé le céleste « trésor de la vérité. » « Il n'est pas besoin, « disait Calvin[3], de travailler à savoir ce qu'ont « pensé les anciens, lorsque Augustin seul peut « suffire : les lecteurs n'ont qu'à prendre dans « ses écrits, s'ils veulent avoir quelque chose de « certain sur le sens de l'antiquité. » Augustin est le seul Père que les hérétiques aient admiré; mais combien il a fallu défigurer Augustin pour en faire le *Père des hérétiques!*

Bossuet, philosophe si pénétrant, théologien si profond, interprète si puissant de la foi catholique, cite Augustin à chaque page, l'appelle tour à tour le *grand*, l'*admirable*, l'*incomparable*, et se nourrit constamment de la pensée du docteur africain, qu'il revêt de son style à lui, de ce style prodigieux qui lui est propre. Il ne souffre pas la moindre atteinte portée à la gloire de l'évêque d'Hippone. « C'est déjà, dit « Bossuet, une insupportable témérité de s'éri- « ger en censeur d'un si grand homme, que « tout le monde regarde comme une lumière « de l'Eglise, et d'écrire directement contre lui; « c'en est une encore plus grande, et qui tient « de l'impiété et du blasphème, de le traiter de « novateur et de fauteur des hérétiques[4]. » Erasme prétendait qu'Augustin n'avait pu acquérir une connaissance solide des choses sacrées[5], et le regardait comme fort inférieur à

[1] Lib. VI. *Etym.*, cap. 8.
[2] Sermon de B. Viry.
[3] In epist. II, ad Cor.
[4] Lib. VII, *De operat. Spirit. sanc.*, cap. 19.
[5] Charlemagne eut un jour l'idée de s'entourer de douze clercs, comme saint Augustin et saint Jérôme; Alcuin lui répondit : « Le « Créateur du ciel et de la terre n'en a pas eu plusieurs, et vous vou- « lez en avoir douze! »
[6] Sermon sur la translation de sainte Monique.
[7] Lib. VIII, *Reg.*, cap. 37.
[8] Un biographe de saint Augustin, Lancilot, parle d'une vision où saint Thomas d'Aquin se montrait couvert d'une chape semée d'étoiles et lançant au loin de célestes rayons; un royal diadème ornait sa tête. A côté de l'Ange de l'école apparaissait un évêque revêtu des mêmes splendeurs et portant une barbe vénérable. L'évêque prenant la parole, dit : *Celui-là est Thomas, et moi je suis Augustin; j'ai fait de Thomas mon compagnon; dans les passages les plus difficiles de la doctrine sacrée, il suit mon opinion et la défend.*

[1] *Défense de la traduct. et des Saints Pères*, livr. VI, chap. 21.
[2] *Déclamat. sur saint Augustin.*
[3] Lib. III., *Instit.*, cap. 3.
[4] *Défense de la trad.* livre I, chap. 7.
[5] Solidam cognitionem rerum sacrarum

saint Jérôme. « Il n'y a personne, en vérité, dit « Bossuet à ce sujet[1], à qui l'envie de rire ne « prenne d'abord lorsqu'on voit un Erasme et « un Simon qui, sous prétexte de quelque avan- « tage qu'ils auront dans les belles-lettres, se « mêlent de prononcer entre saint Jérôme et « saint Augustin, et d'adjuger à qui il leur « plaît le prix de la connaissance des choses « sacrées. Vous diriez que tout consiste à savoir « du grec, et que, pour se désabuser de saint « Thomas, ce soit assez d'observer qu'il a vécu « dans un siècle barbare; comme si le style « des apôtres avait été fort poli, ou que, pour « parler un beau latin, on avançât davantage « dans la connaissance des choses sacrées. »

Nos lecteurs n'ont pas oublié que si l'évêque d'Hippone ignorait l'hébreu, il possédait à fond la langue grecque, dont il avait fait une très-sérieuse étude depuis son élévation au sacerdoce. Ainsi Augustin put s'emparer pleinement de la version des Septante, qui avait suffi aux apôtres.

Erasme, à qui l'évêque de Meaux ne pardonnait pas d'avoir classé Augustin au-dessous de Jérôme pour l'interprétation des Ecritures, rangeait néanmoins le pontife d'Hippone *parmi les plus grands ornements et les plus éclatantes lumières de l'Eglise.*

Ce magnifique cortége de grands hommes de tous les siècles inclinant la tête devant Augustin, ne le venge-t-il pas suffisamment des injures de Bayle et de ce prêtre Simon[2], contre lequel Bossuet a fait un des plus beaux ouvrages de critique qui existent dan saucune langue?

Appuyé sur l'admiration des âges pour l'homme dont l'histoire nous occupe, nous continuerons plus hardiment notre œuvre.

Les sept livres *des Locutions* sont une sorte d'étude littéraire du Pentateuque, de Josué et des Juges; Augustin fait voir ce qui caractérise le style des écrivains sacrés, ce qui appartient au génie de la langue hébraïque et de la langue grecque; il avertit de ne pas chercher un sens mystérieux dans ce qui est un simple tour original. Notre docteur peut ainsi être considéré comme un des premiers qui aient signalé les frappantes beautés du style biblique. Les sept livres *des Questions* sont une comparaison des différentes versions des Septante, des versions d'Aquila et de Théodotien, et de la traduction latine de saint Jérôme, faite sur l'hébreu; ils présentent comme des notes rapides, mais substantielles et lumineuses, sur des difficultés que le docteur résout à mesure qu'il les pose. Cet examen de l'Heptateuque, qui commence où finissent les DOUZE LIVRES SUR LA GENÈSE, est fait sans aucune préoccupation de la forme, mais dans la seule vue de rencontrer la vérité.

A la fin de l'année 419, les décrets impériaux contre les pélagiens furent renouvelés; une lettre d'Honorius et de Théodose parvint à l'évêque de Carthage, et quoique l'Eglise d'Hippone fût inférieure à l'Eglise de la métropole africaine, Augustin, par une exception qu'il devait à son génie et à son immense renommée, reçut la même lettre qu'Aurèle. Honorius et Théodose voulaient que les deux pontifes de Carthage et d'Hippone fissent souscrire à tous les évêques africains la condamnation de Pélage et de Célestius; la défense de la doctrine pélagienne leur paraissait une intolérable énormité.

Et cependant les évêques pélagiens, du fond de leur exil ignoré, ne cessaient d'élever la voix en faveur de leur cause; il se répandit en Italie deux lettres qui calomniaient les doctrines catholiques au profit de l'erreur condamnée. L'une avait pour auteur Julien, qui cherchait à ranimer dans Rome quelques restes de l'ancienne flamme pélagienne; l'autre, adressée à Rufus, évêque de Thessalonique, portait la signature de dix-huit évêques qui avaient refusé de souscrire à la condamnation de Pélage et de Célestius : c'était comme une levée de boucliers des pontifes anathématisés. Alype, l'illustre et infatigable ambassadeur de l'Afrique chrétienne auprès du siége de Rome, reçut des mains du pape Boniface ces deux lettres avec mission de les remettre à Augustin, car c'était toujours à Augustin qu'on songeait à chaque apparition de l'ennemi. Ainsi, dans les grandes guerres contre les ennemis de la foi religieuse, Judas Machabée, Godefroy ou Richard Cœur-de-Lion étaient appelés aux heures du péril; leur nom volait de bouche en bouche chaque fois qu'il fallait repousser une attaque, et toute bataille se changeait pour eux en victoire.

C'est en 420 que les deux lettres avaient été écrites; la même année vit naître la réponse

[1] *Défense de la trad.*

[2] Simon, dans son ouvrage intitulé *Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament*, s'était donné comme le vengeur des Pères grecs et de l'antiquité. Son ouvrage était particulièrement dirigé contre saint Augustin.

de l'évêque d'Hippone, composée de quatre livres adressés au pape Boniface. Au début du premier livre, consacré à la réfutation de la lettre de Julien, Augustin remercie le pape Boniface de son amitié; il le remercie de ce qu'il veut bien être l'*ami des humbles*. Il parle du devoir de tous les évêques de défendre les brebis rachetées du sang du divin Pasteur, et place le siége de Rome plus haut que tous les siéges de la terre: quant à lui, Augustin, il fait ce qu'il peut pour sa petite part[1]; le docteur rend grâce à Boniface de ne pas lui avoir caché des lettres où ce pontife avait trouvé le nom d'Augustin livré aux calomnies et aux outrages.

Les quatre livres à Boniface peuvent se résumer ainsi : Les pélagiens disaient : Les catholiques sont manichéens parce qu'ils nient le libre arbitre et qu'ils nous montrent l'homme invinciblement poussé au mal. Augustin répond que la doctrine catholique n'enseigne point la destruction du libre arbitre par le péché d'Adam, mais sa modification profonde. La liberté qui a péri dans le paradis terrestre, c'était la possession d'une pleine justice avec l'immortalité; c'est pour cela que la nature humaine a besoin de la grâce divine. Le libre arbitre est si peu détruit dans l'homme pécheur, que ce libre arbitre détermine le péché, surtout dans les hommes qui font le mal par délectation et par amour pour le mal; ils font ce qu'il leur plaît. Saint Paul[2] nous apprend qu'on n'acquiert la liberté de la justice que par le libre arbitre de la volonté. Saint Jean, dans son Evangile[3], nous dit que « Jésus-Christ « a donné le pouvoir de devenir enfants de « Dieu à tous ceux qui l'ont reçu. » Quoi de plus formel que ces paroles?

L'évêque d'Hippone venge les catholiques du reproche de méconnaître la sainteté du mariage, de condamner les saints personnages de l'Ancien Testament, et de ne pas croire à la rémission de tous les péchés par le baptême. Les pélagiens accusaient le clergé de Rome d'avoir prévariqué dans la question de la grâce; Augustin leur répond que le pape Zozime usa de beaucoup d'indulgence envers Célestius et Pélage, mais que Rome n'approuva jamais leurs enseignements. D'après les évêques pélagiens, les catholiques introduisaient sous le nom de grâce une sorte de destin; Augustin répond qu'on ne peut pas appeler destin la divine inspiration du bien et le secours d'en haut apporté à la faiblesse de la volonté humaine. Il fait voir aux évêques pélagiens qu'ils ont mal compris ce qu'il avait écrit sur le caractère de la loi de l'Ancien Testament. Les louanges extrêmes données à la créature, au mariage, à la loi, au libre arbitre, aux saints, cachaient tous les piéges de l'erreur pélagienne. Les pélagiens prétendaient que, pour condamner leur doctrine, il avait fallu surprendre et arracher la signature des évêques catholiques dispersés au loin; Augustin leur demande si on a aussi extorqué les signatures de saint Cyprien[1] et de saint Ambroise[2], qui bien avant la naissance de l'hérésie, l'ont renversée par leurs enseignements.

On se rappelle les affreuses extrémités auxquelles se livraient souvent les donatistes. Gaudentius, évêque donatiste de Thamugade, pressé d'obéir aux lois impériales, déclara que lui et les siens se brûleraient plutôt avec leur église; résolution bien digne du violent génie africain! Gaudentius s'appuyait sur l'exemple de Razias, dont le trépas est rapporté dans le deuxième livre des Machabées. Le tribun Dubitius, chargé de l'exécution des décrets impériaux, envoya à l'évêque d'Hippone les deux lettres qu'il avait reçues de Thamugade, en le priant d'y répondre. Quoique bien accablé de travaux, Augustin écrivit successivement deux livres contre Gaudentius pour répondre un dernier mot à ce parti expirant auquel il avait livré une si longue guerre[3]. Nous ignorons si l'évêque et les donatistes de Thamugade exécutèrent leur terrible résolution.

Nous trouvons ici, à la même date que les deux livres contre Gaudentius (420), un livre *Contre le Mensonge*, dont la pensée nous a frappé. L'occasion de cet ouvrage fut l'erreur de l'espagnol Consentius, qui croyait que, pour mieux découvrir la doctrine des priscillianistes, il était permis à un catholique de déguiser ses propres sentiments. Augustin s'élève avec énergie contre cette école, qui croit pouvoir en certains cas autoriser le mensonge, qui permet des atteintes à la vérité sous prétexte d'une fin

[1] *Facio quod possum pro mei particula muneris*, dit saint Augustin avec cette admirable humilité qui forme le principal trait de son caractère.

[2] Aux Romains, VI, 20. — [3] II, 12.

[1] Epist. *De Opere et Eleemosynis*.

[2] Commentaires sur Isaïe, liv. I, *de la Pénitence;* Comment. de l'Evangile selon saint Luc.

[3] La secte vaudoise présentait quelque chose de l'ancien donatisme africain : elle faisait dépendre de la sainteté des ministres la validité des sacrements.

utile et salutaire, qui introduit la dissimulation au fond de la conscience en vue d'un bien à faire ou d'une vérité à établir. Le plus petit mal n'est jamais permis dans le monde, dût-il en résulter un immense bien. L'évêque d'Hippone observe que toutes les actions des saints personnages de l'Ancien Testament ne doivent pas être pour nous des règles de morale. Il y a dans l'Ecriture des exemples de dissimulation; mais ce sont plutôt des mystères que des mensonges.

Nous avons vu la lettre où Augustin interrogeait Jérôme sur l'origine de l'âme, la lettre à Optat et les quatre livres qui traitent de cette mystérieuse question. Optat, qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre évêque de Milève, et que nous croyons avoir été évêque de Tubunes, revint à la charge auprès d'Augustin; il pensait que le pontife d'Hippone avait reçu quelque importante réponse du solitaire de Bethléem. Augustin écrivit[1] à Optat au commencement de 420, pour lui annoncer que Jérôme ne lui avait rien répondu; il y avait près de cinq ans que son livre, en forme de lettre, avait pris le chemin de l'Orient. Toutefois il ne perdit pas l'espérance de voir Jérôme lui venir en aide; Augustin cite un passage d'une lettre du vieux solitaire remplie d'affectueux témoignages pour lui, et montre ainsi qu'on peut discuter ensemble sans que l'amitié en souffre. Optat avait composé un ouvrage intitulé *le Livre de la foi*, dans lequel il traitait de l'origine de l'âme; Augustin le prie de lui envoyer ce livre. L'évêque d'Hippone reproduit aussi des passages d'une lettre d'Optat adressée aux Césaréens. La formation de l'âme par voie de propagation avait paru à Optat une *invention nouvelle et une doctrine inouïe;* Augustin lui fait observer que cette opinion est ancienne; Tertullien et saint Irénée l'avaient soutenue. Quelque avis qu'on embrasse d'ailleurs, il ne faut pas s'écarter de l'idée que les âmes humaines sont l'œuvre de Dieu. Cette lettre à Optat ne renferme aucune pensée nouvelle sur la question; le *doute* et le *savoir* y sont l'objet de nombreux jeux de mots qui offensent le bon goût.

Voici maintenant le dernier ouvrage de l'évêque d'Hippone contre les manichéens. Un écrit anonyme, mais composé par quelque marcionite, fut mis en vente dans la ville de Carthage; l'auteur inconnu se disait disciple d'un certain Fabricius qu'il avait rencontré à Rome. Il attaquait l'Ancien Testament, et cherchait à mettre en contradiction les livres sacrés de l'ancienne et de la nouvelle loi. A la suite de cet écrit, un autre ouvrage avait pour but de prouver que ce n'est pas Dieu qui a créé la chair. Le même volume renfermait un fragment d'Adimante, disciple de Manichée, que l'évêque d'Hippone avait depuis longtemps combattu. La lecture de ce volume devenait dangereuse à Carthage; on l'envoya à Augustin avec prière d'y répondre; le docteur composa les deux livres *Contre l'Adversaire de la loi et des Prophètes*. Nous ne pourrions pas les analyser sans répéter ce que nous avons dit ailleurs. Mais en indiquant le dernier ouvrage de l'évêque d'Hippone contre ce manichéisme[1] qu'il a démoli avec tant de logique et de génie, il nous faut jeter un regard sur la durée et les transformations diverses de la doctrine manichéenne depuis quatorze siècles.

Manichée, dans *l'Epître du Fondement*, son disciple Adimante, Fauste, Fortunat, Félix, Secondinus, et quelques autres chefs du manichéisme, n'avaient point déguisé leurs doctrines; leurs ouvrages, dont nous avons parlé, établissent avec netteté ce qu'ils prétendent établir, et Beausobre nous semble avoir entassé les nuages pour faire du manichéisme quelque chose de vague et d'incertain que les Pères de l'Eglise ne pouvaient guère atteindre. L'auteur de l'*Histoire critique de Manichée et du manichéisme*, qui a osé appeler Bossuet un *sophiste*, fait passer sous nos yeux une pompeuse fantasmagorie d'érudition, dont le but principal paraît être, sous prétexte de critique historique, la réhabilitation[2] de ce que l'antiquité chrétienne a condamné. Dans les âges qui suivirent l'âge d'Augustin, le manichéisme, désertant l'Afrique, son principal centre pendant longtemps, s'enveloppa de mystères et se répandit sous des noms divers à travers toutes les con-

[1] Cette lettre est celle que nous avons annoncée dans une note précédente, et qui fut découverte par Besselius, abbé du monastère de Gottweig.

[1] A peu près à la même époque, quelques manichéens, hommes et femmes, découverts à Carthage, furent conduits à l'église: interrogés par saint Augustin et d'autres évêques, ils avouèrent des infamies. Très-peu de temps après, saint Augustin fit chasser d'Hippone le vieux manichéen Victorin, qui l'avait trop souvent trompé.

[2] Beausobre, dont nous avons déjà parlé, est convenu, dans sa préface (p. 21, édit. d'Amsterdam, 1734), de son *indulgence* envers les hérétiques; après avoir étudié très-attentivement son livre, nous avons le droit de dire que cette *indulgence* est de la partialité. Nous ne pouvons pas croire que Beausobre n'ait pas lu les ouvrages de saint Augustin contre les manichéens, et nous devons reconnaître alors qu'il les a lus avec prévention. L'évêque d'Hippone est l'homme qui a connu le plus à fond les doctrines manichéennes, et Beausobre, venu treize siècles plus tard, voudrait bien lui en remontrer sur ce point.

trées de l'Europe ; il perdit l'existence philosophique qu'il avait eue en plein soleil durant les premiers âges chrétiens, et ses partisans formèrent en quelque sorte des sociétés secrètes ; ils avaient renoncé à toute polémique au profit de leur cause, mettaient le plus grand soin à se cacher, et leur propagande souterraine se faisait avec des demi-mots et de discrets épanchements. A l'église, on les aurait pris pour de bons catholiques ; le manteau de l'orthodoxie couvrait leurs pensées intérieures et leurs mœurs, qui n'étaient pas conformes aux inspirations chrétiennes.

Il y eut toujours en Asie de la place pour les rêveries du génie humain, et les manichéens s'y étaient produits tout à leur aise sous le nom de *pauliciens*, ainsi nommés d'un certain Paul qui les avait établis en Arménie. Les pauliciens étaient devenus aux pays d'Orient un grand parti ; et quand on les menaça de les chasser des terres impériales, on les vit recourir à la force des armes. L'histoire nous les montre, à la fin du neuvième siècle, luttant vigoureusement contre Basile le Macédonien. Une ambassade en Arménie, qui avait pour but l'échange des prisonniers, fut l'occasion d'un curieux ouvrage sur les pauliciens ; leur histoire par Pierre de Sicile a servi de guide et de source aux auteurs[1] qui, plus tard, ont voulu étudier les sectaires d'Arménie. L'horreur des pauliciens pour la Croix, la sainte Vierge et l'Eucharistie, révèle suffisamment leur parenté avec les manichéens, qui condamnaient la chair et ne voyaient en Jésus-Christ qu'un divin fantôme. On a pu dire[2] que les nouveaux manichéens, venus de Bulgarie et prenant le nom de Bulgares, s'étaient répandus par là dans le reste de l'Europe ; nous ne devons pas cependant oublier que déjà, au temps de saint Augustin, il y avait des manichéens à Rome et dans les Gaules : pourquoi ne s'y seraient-ils pas secrètement maintenus ? Parfois dans l'histoire on découvre des erreurs, des superstitions, des cultes qui, durant des siècles, ont eu pour seuls gardiens quelques familles. L'ancien manichéisme avait pu se conserver ainsi dans la vieille Europe ; le nouveau manichéisme, venu d'Orient, reconnut sans doute dans quelques coins de l'Italie et des Gaules ses propres doctrines, depuis bien longtemps gardées comme un héritage mystérieux.

On sait quel fut en 1017 le sort des chanoines d'Orléans reconnus pour être pauliciens et qui professaient d'étranges opinions sur la création et sur la Bible ; en mourant, ils confessèrent avoir eu de mauvais sentiments sur *le Seigneur de l'univers*[1]. Le roi Robert les jugea dignes du feu : cinq siècles auparavant, saint Augustin eût travaillé à éclairer leur esprit et n'eût point souffert qu'ils fussent punis par le dernier supplice. Le onzième et le douzième siècles nous offrent, sous les noms de pauliciens, de bulgares, d'albigeois, de cathares (purs) ou catharistes (purificateurs), de poplicains, de piples et de patariens, des sectateurs du manichéisme en France, en Allemagne et en Italie. Nous nous contenterons d'indiquer le concile tenu à Toulouse contre eux par le pape Calixte II. Saint Bernard, en parlant des nouveaux manichéens, les signale tels que nous les avons montrés dans les pages précédentes ; il observe qu'ils ne ressemblaient en rien aux autres hérétiques, qui cherchaient tous les moyens de se faire connaître. Ils n'étaient pas de ceux qui voulaient vaincre, ajoute ce grand homme, mais de ceux qui ne voulaient que nuire ; ils se coulaient sous l'herbe pour communiquer plus sûrement leur venin par une secrète morsure. Déclarer leur doctrine, c'était la déclarer absurde ; voilà pourquoi ils s'attaquaient à des ignorants, à des gens de métier, à des femmelettes, des paysans, et leur recommandaient le secret. « Ils ne prê« chaient pas, ils parlaient à l'oreille, dit Bos« suet[2] ; ils se cachaient dans des coins, ils « murmuraient plutôt en secret qu'ils n'expli« quaient leur doctrine. » Renier, qui avait partagé pendant dix-sept ans l'erreur des cathares d'Italie, trouvait au milieu du treizième siècle seize Eglises manichéennes : l'Eglise de France, l'Eglise de Toulouse, l'Eglise de Cahors, l'Eglise d'Albi, l'Eglise de Bulgarie, l'Eglise de Duzranicie, *d'où sont venues toutes les autres*. Tels sont les ancêtres religieux que se donnent les protestants et à l'aide desquels ils ont espéré remonter aux premiers anneaux de la chaîne chrétienne.

Il est impossible d'imaginer plus de douceur, de modération et de réserve que n'en offre la polémique de saint Augustin, et Beausobre voudrait n'y voir que calomnie, outrage, haine. « Je ne vois pas, dit-il, que « saint Augustin ait converti beaucoup de manichéens ni de dona« tistes. » Beausobre n'aurait eu qu'à ouvrir les yeux pour reconnaître des milliers de convertis.

[1] Cedrenus a beaucoup puisé dans l'ouvrage de Pierre de Sicile.

[2] Bossuet, *Histoire des variations*.

[1] Cedrenus, tome I, p. 434. Voyez aussi Glaber, livre III, chap. 8, et Vignier.

[2] *Histoire des variations*.

A l'heure où nous écrivons, le manichéisme subsiste encore dans plus d'une intelligence et au fond même de certaines doctrines. Des philosophes et même des philosophes accrédités enseignent de nos jours que Dieu n'a pas tiré le monde du néant. Cette assertion, inspirée par l'ancien axiome *ex nihilo nihil* (rien ne se fait de rien), est toute manichéenne ; elle tend à établir antérieurement à la création une substance qui n'est pas Dieu, et que les manichéens appelaient matière et mauvais principe.

Ainsi l'erreur se transforme et ne meurt pas ; cette immortalité de l'erreur est l'immortalité du mal lui-même, qu'on signale, qu'on évite, contre lequel on a raison, mais qu'on ne tue point.

CHAPITRE QUARANTE-SIXIÈME.

Les six livres contre Julien. — Manuel à Lorentius. — Du soin pour les morts.

(421.)

« Je me suis levé pendant la nuit avec Da-« vid, » dit Bossuet en s'adressant à Dieu[1], « *pour voir vos cieux qui sont les ouvrages de* « *vos doigts, la lune et les étoiles que vous* « *avez fondées.* (Ps. VIII, 4.) Qu'ai-je vu, ô Sei-« gneur ! et quelle admirable image des effets « de votre lumière infinie ! Le soleil s'avançait, « et son approche se faisait connaître par une « céleste blancheur qui se répandait de tous « côtés ; les étoiles étaient disparues, et la lune « s'était levée avec son croissant, d'un argent « si beau et si vif que les yeux en étaient char-« més. Elle semblait vouloir honorer le soleil, « en paraissant claire et illuminée par le côté « qu'elle tournait vers lui ; tout le reste était « obscur et ténébreux, et un petit demi-cercle « recevait seulement dans cet endroit-là un ra-« vissant éclat, par les rayons du soleil, comme « du père de la lumière. Quand il la voit de « ce côté, elle reçoit une teinte de lumière ; « plus il la voit, plus sa lumière s'accroît. « Quand il la voit tout entière, elle est dans son « plein, et plus elle a de lumière, plus elle fait « honneur à celui d'où elle lui vient. Mais voici « un nouvel hommage qu'elle rend à son céleste « illuminateur. A mesure qu'il approchait, je la « voyais disparaître; le faible croissant dimi-« nuait peu à peu, et quand le soleil se fut « montré tout entier, sa pâle et débile lumière « s'évanouissant, se perdit dans celle du grand « astre qui paraissait, dans laquelle elle fut « comme absorbée. On voyait bien qu'elle ne « pouvait avoir perdu sa lumière par l'approche « du soleil qui l'éclairait, mais un petit astre cé-« dait au grand, une petite lumière se confon-« dait avec la grande, et la place du croissant « ne parut plus dans le ciel, où il tenait aupa-« ravant un si beau rang parmi les étoiles.

« Mon Dieu ! lumière éternelle, c'est la figure « de ce qui arrive à mon âme quand vous « l'éclairez ; elle n'est illuminée que du côté « que vous la voyez ; partout où vos rayons « ne pénètrent pas, ce n'est que ténèbres ! « etc., etc. »

Cette belle comparaison peint merveilleusement l'état de l'âme en présence de son Dieu. L'âme ne sait et ne peut quelque chose qu'à l'aide du Dieu qui l'a créée ; c'est Dieu qui lui donne ou lui retire la lumière et l'énergie, et qui soutient sa débile volonté au milieu des misères morales dont elle est opprimée. Sans Dieu, l'âme demeure livrée à la nuit, et son libre arbitre tombe dans le néant. Puissance de faire le mal, de le choisir, impuissance à accomplir le bien sans le secours divin, voilà en deux mots la nature humaine depuis la chute primitive, voilà aussi toute la doctrine de la grâce catholique. Loin que nous devions nous révolter contre une condition pareille, nous n'y trouvons, quant à nous, pas même matière à une véritable humiliation ; l'indi-

[1] *Traité de la concupiscence*, chap. 32.

gence de l'âme humaine est un lien de plus qui l'attache à son créateur. Ce qui peut humilier, c'est la dépendance absolue sous l'autorité d'un autre homme, c'est la pauvreté en regard des richesses de la terre. Mais, dites-moi, quelle honte y a-t-il à reconnaître que nous tenons tout de Dieu seul? quelle honte y a-t-il à être pauvre comme est pauvre le genre humain tout entier? Ne découvrez-vous pas un rayon de gloire sur notre front dans cette seule idée que l'homme est placé sous le regard divin, et que chaque élan de notre cœur vers le bien est un témoignage de bonté paternelle de la part de Dieu? Qu'on ne nous répète point l'objection banale et à laquelle nous avons eu déjà occasion de répondre : *Avec la grâce catholique il n'y a plus de vertu, plus de mérite personnel.* Y a-t-il une société sur la terre qui ait offert autant d'exemples de vertus que la société catholique? Le secours n'empêche pas, ne détruit pas l'éclatant mérite des luttes constantes, des bonnes et des grandes actions. Lorsque les martyrs confessaient le nom de Jésus-Christ sur les gibets, dans les flammes ou sous la dent des bêtes du Cirque, l'esprit de Dieu les soutenait, mais toute la puissance de leur volonté et de leur courage les soutenait aussi.

Les pélagiens, méconnaissant la faiblesse si tristement évidente de notre nature tombée, accordaient tout à la puissance personnelle de l'homme, et de combien de pélagiens ne sommes-nous pas encore entourés! que de gens, se trouvant sans doute suffisamment forts et heureux, refusent de croire à une déchéance, à un paradis perdu! Augustin, dans ses réponses aux hommes qui niaient le péché originel, triomphait d'eux avec leurs propres armes. Les pélagiens torturaient certains passages de l'Ecriture et des Pères, et se proclamaient les interprètes exacts des traditions sacrées; l'évêque d'Hippone répondait en faisant parler les Livres saints et les Pères de l'Eglise dans leur majestueux ensemble et leur magnifique unité. Lorsque l'évêque Claude lui eut envoyé les quatre livres entiers de Julien contre le premier livre *du Mariage et de la Concupiscence*, le vieil athlète catholique se leva de toute sa hauteur pour terrasser son jeune adversaire. La longue controverse pélagienne n'offre rien de plus fort ni de plus éloquent que les six livres contre Julien, écrits en 421. Comme le fils de Mémorius était très-versé dans les belles-lettres et qu'il se piquait d'esprit et d'élégance, il semble qu'Augustin, pour mieux le convaincre, ait voulu ajouter la séduction littéraire à la puissance de la vérité.

Les quatre livres de Julien renfermaient beaucoup d'injures contre Augustin. L'évêque d'Hippone dit à l'évêque hérétique qu'il ne peut pas dédaigner tous ces outrages, parce qu'il faut qu'il s'en réjouisse pour lui-même, qu'il s'en attriste pour Julien et pour ceux que trompe sa parole. Il se rappelle les magnifiques récompenses promises à ceux qui seront calomniés à cause de Jésus-Christ, et se rappelle aussi l'apôtre qui est malade avec les malades et qui souffre de tout scandale. Julien, avec ses quatre grands livres, avait cru écraser comme sous un char à quatre coursiers le petit écrit d'Augustin, et ce petit écrit n'a pas même été touché par tout ce fracas immense! Julien s'efforçait de prouver qu'il fallait condamner absolument le mariage si les hommes venus au monde par cette voie n'étaient pas exempts de tout péché; il ne réfutait aucun point du livre d'Augustin et parcourait à son aise le champ des suppositions gratuites. Renouvelant les excès de Jovinien, il imprimait au front du catholique la tache du manichéisme. Augustin lui montre que cette accusation de manichéisme, jetée à la face des catholiques pour leur croyance au péché originel, doit enfin tomber en poussière, car ce n'est pas lui Augustin qui a inventé la doctrine du péché originel, ce ne sont pas les catholiques ses contemporains qui l'ont inventée : elle a été enseignée par les plus illustres défenseurs de la foi catholique, et Julien devra appeler manichéens saint Irénée, évêque de Lyon, presque contemporain des apôtres; le saint évêque et martyr Cyprien; Riticius, évêque d'Autun, homme de grande autorité, qui assista au concile de Rome, où fut condamné Donat, le premier chef du donatisme; Olympius, évêque espagnol, homme de grande gloire dans l'Eglise et dans le Christ; saint Hilaire, évêque des Gaules, vénérable et ardent défenseur de l'Eglise catholique; saint Ambroise, dont le monde entier connaît les admirables travaux; le pape Innocent et tous les évêques des conciles de Carthage et de Milève. Augustin reproduit divers passages des personnages éminents dont il invoque la mémoire.

Si les témoignages de l'Eglise d'Occident ne suffisent pas à Julien, Augustin interrogera l'Eglise grecque; il fera entendre saint Grégoire

de Nazianze dont la parole a tant de grâce ; saint Basile, que Julien a cru pouvoir appeler à son secours, et les quatorze évêques du concile de Diospolis. Julien triomphait d'un passage de saint Jean Chrysostome. Dans une de ses homélies, ce grand évêque a dit : *Nous baptisons les enfants quoiqu'ils n'aient pas de péché;* ce qui signifie : *Quoiqu'ils n'aient pas de péché qui leur soit propre.* Julien avait traduit : « Nous « baptisons les enfants qui ne sont pas souillés « par le péché, » et avait conclu que saint Jean Chrysostome ne professait pas la croyance au péché originel. Pourquoi, dira Julien, pourquoi l'évêque Jean ne s'est-il pas expliqué plus clairement et n'a-t-il pas déclaré qu'il était question d'un péché qui fût *propre* aux enfants? — La réponse est bien simple : c'est que, parlant dans l'Eglise catholique, l'évêque Jean ne pensait pas qu'on pût le comprendre autrement. Et, pour mieux connaître la pensée du grand évêque sur ce point, Julien n'a qu'à lire ce fragment d'une lettre de Jean à Olympia : « Après qu'Adam eut commis ce grand péché « et qu'il eut entraîné le genre humain dans « sa perte, il eut pour peine les longues afflic- « tions. » Jean Chrysostome disait aussi dans une homélie sur la résurrection de Lazare : « Le « Christ pleurait, parce que l'homme déchu de « ses droits à l'immortalité en était venu au « point d'aimer son tombeau. Le Christ pleurait, « parce que le démon a fait mortels ceux qui « pouvaient conquérir l'immortalité. » Dans la même homélie d'où Julien avait tiré son objection, l'évêque Jean disait : « Le Christ est « venu une fois, et nous a trouvés liés par les « engagements paternels que souscrivit Adam. « Celui-ci a commencé à nous engager ; la dette « s'est accrue par nos péchés. » De tels passages et d'autres encore que cite Augustin témoignent de la croyance de Jean Chrysostome au péché originel.

Ainsi donc, au lieu d'être *une conspiration de gens perdus*[1], selon l'étrange expression de Julien, au lieu d'être *un simple bruit du peuple*[2], la doctrine du péché originel était la croyance des plus grands hommes de l'Eglise catholique avant Augustin. A entendre Julien, il n'y avait personne pour défendre cette doctrine[3], et voilà que toutes les gloires catholiques se levaient pour donner raison à Augustin !

[1] Conspiratio perditorum.
[2] Solum populi murmur.
[3] De tanto multitudine assertorem non potest invenire.

La liste de ces illustres autorités eût été incomplète si le nom de Jérôme n'y avait figuré. Ce grand homme était mort l'année précédente[1] : « Ne croyez pas, dit Augustin à « Julien, ne croyez pas qu'il faille dédaigner « saint Jérôme parce qu'il n'a été que prêtre ; « il fut versé dans le grec, le latin et l'hébreu, « passa de l'Eglise d'Occident à l'Eglise d'Orient, « et vécut dans les lieux saints et les saintes « lettres jusqu'à un âge bien avancé ; il lut « tous ou presque tous les auteurs qui, dans « les diverses parties du monde, avaient écrit « avant lui sur la doctrine de l'Eglise ; or, « Jérôme n'a pas eu sur ce point (le péché ori- « ginel), un avis différent du nôtre. Dans son « commentaire du prophète Jonas, il dit que « *les petits enfants eux-mêmes sont coupables* « *du péché d'Adam.* »

Julien favorisait le manichéisme en cherchant à établir que le mal ne pouvait naître du bien, et que le mariage, s'il est bon, ne pouvait pas produire un mauvais fruit : le péché originel. Augustin redit ici quelques-unes de ses belles idées sur l'origine du mal qui n'est que la défaillance du bien, le défaut d'une bonne nature inférieure et non pas d'une nature souveraine et immuable. Le mal n'est pas une substance, mais une volonté qui s'éloigne de ce qui est bien. La parabole évangélique du bon et du mauvais arbre est une image de la bonne et de la mauvaise volonté, et les fruits sont les œuvres.

Augustin, à l'aide des dix grands docteurs et du prêtre Jérôme, qu'il a déjà cités, démolit pièce à pièce tout l'édifice élevé par l'habileté de Julien. Quand celui-ci se plaint que la doctrine pélagienne ait été condamnée par des juges prévenus de haine, l'évêque d'Hippone lui fait observer que les grands docteurs sur lesquels il s'appuie ne pouvaient nourrir aucune prévention contre les pélagiens, qui n'existaient pas encore. Julien se félicitait d'avoir été le seul à souhaiter le combat, se donnant comme le David des pélagiens, et voyant dans Augustin un Goliath. Notre saint docteur ignore si le jeune hérétique est convenu avec les pélagiens qu'ils se tiendraient tous pour vaincus, dans le cas où il serait vaincu lui-même. « Quant à moi, lui dit Augustin avec « un admirable sentiment catholique[2], à Dieu « ne plaise que je vous provoque à un combat

[1] 30 septembre 420.
[2] Livre III chap. 4.

« singulier ! en quelque lieu que vous parais-« siez, vous trouverez l'armée du Christ pour « vous combattre ; elle a vaincu Célestius à « Carthage, lorsque je n'y étais pas ; elle a « vaincu de nouveau à Constantinople, bien « loin des contrées africaines ; elle a triomphé, « en Palestine, de Pélage, qui, craignant sa « condamnation, a condamné votre cause : là « votre hérésie a tout à fait succombé. »

Augustin, que Julien ne craignait pas d'appeler *Epicurien*, *adorateur du démon*, rétablit sa doctrine sur le mariage, la concupiscence, le péché originel, le libre arbitre et la grâce, doctrine que l'ancien évêque d'Eclame avait pris plaisir à dénaturer. Il renverse, chemin faisant, les nouvelles objections de Julien.

L'évêque d'Hippone, parlant de la destinée des enfants morts sans baptême, exprime une opinion qu'il importe d'établir formellement ici pour répondre aux jansénistes et à leurs exagérations sur ce point. Il avait déjà dit ailleurs[1] que la peine de ces enfants serait *la plus douce* de toutes les peines ; il emploie dans le cinquième livre contre Julien, chapitre onze, des termes plus miséricordieux encore : *Je ne dis pas que les enfants morts sans le baptême du Christ seront punis, de manière qu'il eût mieux valu pour eux de n'être pas nés... Quoique je ne puisse pas définir le caractère, la nature, la grandeur de cette peine, je n'ose pas dire cependant que le néant eût mieux valu pour eux que l'existence*[2]. Saint Thomas, interprète immortel de la théologie du grand évêque d'Hippone, n'a pas cru sortir de la ligne de la doctrine du maître en enseignant que le péché originel tout seul ne sera point puni par la peine des sens[3]. La privation du royaume du ciel et des dons surnaturels laisse place à une destinée dont Dieu seul a le secret, mais qui ne sera pas le malheur[4].

L'évêque pélagien, pour autoriser ses opinions sur la concupiscence, cherchait des appuis dans les philosophes de l'antiquité, mais ne pouvait citer que ceux qui ont traité des choses naturelles. Augustin lui rappelle que tous les penseurs éminents qui, dans l'antiquité, se sont occupés de philosophie morale ont réprouvé l'asservissement aux voluptés charnelles. En parlant de la curiosité humaine qui cherche à tout comprendre, l'évêque d'Hippone fait cette belle remarque que les mystères sont utiles dans les œuvres de Dieu ; expliquées, les œuvres divines perdraient de leur grandeur, et l'homme cesserait de les admirer[1].

Nous avons vu tout à l'heure avec quelle énergie vraiment catholique Augustin repoussait l'idée de se mettre à la place de l'Eglise tout entière dans les combats pour la foi. Cette énergie se retrouve dans sa réponse à Julien, qui lui reprochait de soulever contre le pélagianisme l'opinion populaire, et d'avoir pour auxiliaire la multitude. Augustin fait observer que cela même condamne les pélagiens : la doctrine du péché originel est si universellement établie, que le peuple lui-même la connaît. Il était nécessaire que nul chrétien n'ignorât les mystères chrétiens, dans l'intérêt du salut des petits enfants. Augustin, se prononçant encore une fois contre la pensée d'un combat singulier, dit qu'il est simplement un de ceux qui travaillent à réfuter des nouveautés profanes. « Avant que je fusse né, ajoute-« t-il, et avant que la foi m'eût fait renaître à « Dieu, beaucoup de grandes lumières catho-« liques avaient prévenu et rejeté vos futures « ténèbres... Cessez de vous moquer des mem-« bres du Christ, en les appelant des *travail-« leurs de boutique*[2] ; souvenez-vous que Dieu « a choisi les faibles selon le monde, pour con-« fondre les forts..... Ceux qui nous connais-« sent vous et moi, et qui connaissent la foi « catholique, ne veulent rien apprendre de « vous ; mais plutôt ils prennent garde que « vous ne leur enleviez ce qu'ils savent. Beau-« coup d'entre eux non-seulement n'ont pas « appris de moi, mais même ont appris avant « moi ce que votre nouvelle erreur combat. « Puisque donc je ne les ai pas faits ce qu'ils « sont, et que je les ai trouvés associés à cette « vérité que vous niez, comment puis-je être « moi-même l'auteur de ce que vous croyez « une erreur[3] ? »

Julien prétendait qu'Augustin avait changé d'avis sur la doctrine du péché originel, et

[1] Livre I, chap. 16, *De peccat. merit. et remiss.*

[2] Ego autem non dico parvulos sine Christi baptismate morientes tantà pœnà esse plectendos, ut eis non nasci potiùs expediret.... quæ, qualis et quanta erit, quamvis definire non possim, non tamen audeo dicere quòd eis ut nulli essent quam ut ubi essent potiùs expediret.

[3] Ad secundum dicendum quòd peccato originali in futura retributione non debetur pœna sensus. *Somme*, IIe part., question Ire, art. 4.

[4] Pélage, interrogé sur le sort des enfants morts sans baptême, répondait : « Je sais bien où ils ne vont pas, mais je ne sais pas où ils vont. » *Aug. de peccat. orig. contre Pélag.*, Cap. 21.

[1] Et re vera hæc est utilitas occultorum operum Dei, ne prompta vilescant, ne comprehensa mira esse desistant. Livre VI, chap. 6.

[2] Sellulariorum opificum.

[3] Livre VI, ch. 8.

qu'au commencement de sa conversion le fils de Monique avait pensé comme le fils de Mémorius. Le grand évêque lui répond que depuis sa conversion sa croyance sur ce point a toujours été la même, et le renvoie à ses ouvrages d'une date antérieure à son élévation au sacerdoce : il connaissait peu alors les saintes Ecritures, et n'avait fait que se conformer au sentiment de toute l'Eglise [1].

A la fin de ce sixième livre, qui termine avec tant de puissance l'ouvrage contre Julien, Augustin pense avoir répondu à tout ; il croit que l'évêque pélagien en conviendra s'il n'est pas opiniâtre. Julien avait osé dire qu'*il s'était placé dans les rangs des saints patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs et des prêtres ;* et les patriarches enseignent que des sacrifices sont offerts pour les péchés des petits enfants, parce que l'enfant d'un jour n'est pas lui-même exempt de souillure ; et les prophètes disent qu'ils ont été conçus dans l'iniquité ; et les apôtres, que le baptême en Jésus-Christ fait mourir au péché et vivre en Dieu, et les martyrs, que les enfants nés de la race d'Adam deviennent sujets à l'antique mort, et que le baptême efface non point des péchés qui leur soient propres, mais des péchés d'autrui ; enfin, les prêtres répètent que les hommes venus au monde par la voie de la chair subissent le mal du péché avant de jouir du bienfait de cette vie. Julien voulait donc entrer dans la société de ceux dont il combattait la foi ! « Vous « vous trompez, mon fils, lui dit Augustin, « vous vous trompez misérablement, vous vous « trompez d'une manière détestable ; quand « vous aurez vaincu l'animosité qui vous tient, « vous pourrez alors tenir la vérité par laquelle « vous serez vaincu. »

Que de vigueur et de verve dans ces six livres écrits par un homme qui commençait à sentir les rudes atteintes de la vieillesse ! Inflexible comme la vérité, Augustin ne laisse à Julien le profit d'aucune de ses divagations, de ses inexactitudes, le profit d'aucun de ses mensonges. Aussi grand par la dignité de son langage que par son éloquence et la forte abondance de ses idées et de ses preuves, il cloue son adversaire dans le cercle de la doctrine catholique. On entrevoit déjà la plaie profonde faite à l'orgueil de Julien, que la passion de je ne sais quelle triste gloire, bien plus que la passion du vrai, conduisit à cette polémique. Une fois engagé dans la lutte, plus rien ne lui coûta ; les inventions les plus absurdes déshonorèrent sa controverse et de belles qualités d'esprit. Julien s'armait de la calomnie comme on ceint le glaive des batailles. N'avait-il pas imaginé de montrer le vénérable Alype passant d'Afrique en Italie pour corrompre de ses présents les juges et les puissances catholiques, et s'en allant offrir aux grands de la cour impériale de nombreux coursiers engraissés aux dépens des pauvres sur le sol africain ? Ceux qui avaient rencontré Alype les mains vides, seul avec son zèle et sa pieuse fidélité, s'étonnaient de l'audace de Julien.

Au milieu de ces désordres et de ces rébellions dans le monde religieux, les fidèles étaient parfois troublés ; on faisait la nuit autour d'eux ; ils avaient de la peine à reconnaître leur chemin. Plus d'un catholique dut souhaiter un petit ouvrage qui renfermât la doctrine à suivre et les devoirs à remplir. C'est ce que demanda à l'évêque d'Hippone le chef des notaires de l'Eglise de Rome, Laurentius, homme instruit et religieux. Dans sa lettre à Augustin, Laurentius lui exprimait le désir d'avoir un Manuel qui dît beaucoup de choses en peu de mots, qui lui marquât la conduite à tenir vis-à-vis des hérésies, et déterminât en quoi la raison marche avec la religion, en quoi elle se trouve trop faible pour la suivre. Laurentius voulait savoir quels étaient le commencement et la fin de nos espérances, quel était le véritable et premier fondement de la foi catholique. La réponse d'Augustin fut un livre que Laurentius devait toujours porter sur lui, ainsi qu'il l'avait désiré ; ce fut une sorte de catéchisme, comme pouvait en faire un homme de génie.

Le culte de Dieu [1], c'est ce qui constitue la sagesse de l'homme. On doit servir Dieu par la foi, l'espérance et l'amour. Le Manuel d'Augustin eut donc pour but d'expliquer ce qu'il faut croire, ce qu'il faut espérer, ce qu'il faut aimer.

Ce Manuel ne renferme aucune idée qui n'ait passé sous nos yeux depuis le commencement de notre travail, et nous ne pouvons pas nous y arrêter ; mais c'est un excellent abrégé de la doctrine chrétienne, un chef-d'œuvre dans ce genre.

En ce temps où le mensonge joue un grand rôle dans les gouvernements humains, on aime à entendre l'auteur du Manuel nous dire ;

[1] Livre VI, chap. 12.

[1] Θεοσέβεια.

« La parole a été établie, non pour que les « hommes se trompent mutuellement, mais « pour qu'ils découvrent les uns aux autres « leurs pensées [1]. »

En parlant de la résurrection générale, l'évêque d'Hippone détermine par la comparaison suivante la formation nouvelle de chaque corps : « Si une statue de métal soluble se fon- « dait par le feu, était réduite en poudre ou « remise en masse, et que l'ouvrier voulût la « refaire avec la même matière, peu importe- « rait quelle partie de la matière serait rendue « à chaque membre de la statue, pourvu que « la statue reprît tout le métal dont elle « avait été composée : de même Dieu, ouvrier « merveilleux et ineffable, rétablira prompte- « ment notre corps avec tous ses éléments; il « n'importera point, pour sa formation nou- « velle et entière, que les cheveux retournent « aux cheveux, les ongles aux ongles, et que « chaque parcelle qui aura péri se change en « chair : il suffira que, grâce à la Providence « du divin ouvrier, le corps reparaisse sans « mauvaises disproportions [2]. » Pour ce qui est des peines éternelles, Augustin admet la possibilité de mitigations [3].

Il est bon d'avertir que le Manuel à Laurentius n'a rien de commun avec un autre Manuel faussement attribué à l'évêque d'Hippone, et qui est l'œuvre de Hugues de Saint-Victor.

Après le livre adressé au chef des notaires de l'Eglise de Rome, se présente un autre livre qu'on peut appeler une inspiration touchante, œuvre d'un intérêt doux et triste, qui enseigne les devoirs des funérailles, le culte des tombeaux, et, en même temps, élève l'esprit bien au-dessus des régions du sépulcre : c'est le livre *sur le Soin à donner aux morts* [4], composé en réponse à une lettre de saint Paulin de Nole. Augustin et Paulin, âmes tendres et d'une exquise sensibilité, devaient mieux que d'autres comprendre cette piété pour ceux qui ne sont plus, ce besoin d'être utile aux proches et aux amis, après même qu'ils ont disparu de la vie.

Une dame d'Afrique, Flora, qui était veuve, ayant perdu son fils au pays de Nole, avait prié saint Paulin de permettre qu'on l'ensevelît dans une église; une autre mère avait obtenu que le corps de son fils, appelé Cynégius, reposât dans la basilique de Saint-Félix, à Nole. A cette occasion, Paulin écrivit à l'évêque d'Hippone pour lui demander s'il pouvait servir de quelque chose à un mort d'être enterré dans une église; il pensait, quant à lui, que les soins de ses parents religieux et fidèles ne devaient pas être inutiles, et que la coutume universelle de l'Eglise de prier pour les morts ne pouvait pas être vaine. La réponse d'Augustin fut admirable.

L'évêque d'Hippone commença par dissiper un doute de saint Paulin fondé sur ce passage de l'Apôtre : « Nous paraîtrons tous devant le « tribunal du Christ, pour que chacun soit « jugé selon les choses qu'il a faites par son « corps, soit le bien, soit le mal. » Ces paroles de saint Paul établissent la nécessité des œuvres personnelles pour mériter ou démériter aux yeux de Dieu; on ne saurait en conclure l'inutilité de la prière pour les morts; elles prouvent seulement que le pieux souvenir donné aux trépassés ne leur profitera qu'autant qu'ils l'auront mérité durant leur vie.

Augustin rappelle que les livres des Machabées [1] parlent d'un sacrifice pour les morts. Si rien de pareil ne se rencontrait dans les anciennes Ecritures, ce ne serait pas peu de chose que la coutume du prêtre catholique priant à l'autel pour les trépassés. Nous laisserons aux païens la croyance que les âmes qui n'ont pas reçu les honneurs de la sépulture ne passent point le sombre fleuve; la sépulture du corps ne fait rien à la destinée de l'âme : que de corps de chrétiens la terre n'a point couverts! Ces fidèles n'auront pas perdu le ciel pour cela; Dieu, qui remplit la terre de sa présence, saura bien trouver et ressusciter les corps perdus à travers l'espace. Les obsèques solennelles sont plutôt des consolations pour les vivants que des secours pour les morts; les funérailles du pauvre couvert d'ulcères, emporté par les anges dans le sein d'Abraham, sont plus illustres devant Dieu que les pompeuses funérailles du mauvais riche et le marbre de son monument. Mais si la destinée de l'âme humaine n'est point soumise au soin qu'on prend du corps après le trépas, il faut se garder de mépriser les corps des morts, vases et organes de l'esprit pour toutes les bonnes œuvres. Le vêtement, l'anneau paternel est cher aux en-

[1] Et utique verba propterea sunt instituta, non per quæ se homines invicem fallant, sed per quæ in alterius quisque notitiam cogitationes suas perferat.

[2] Ch. 89.

[3] Sed pœnas damnatorum certis temporum intervallis existiment, si hoc eis placet, aliquatenus mitigari. Chap. 112.

[4] *De curâ pro mortuis gerendâ.* Liber unus.

[1] II, XII, 43.

fants : combien doivent être plus chers les corps, ces restes qui, durant la vie, ont appartenu plus étroitement à des parents aimés ! Le corps est plus qu'un ornement de l'homme, il fait partie de sa propre nature. Tobie fut agréable à Dieu en ensevelissant les morts. Le Sauveur loue d'avance la sainte femme qui devait répandre sur ses membres ressuscités un parfum précieux ; et l'évangéliste saint Jean loue ceux qui s'étaient occupés de l'ensevelissement du divin Maître. Le dogme de la résurrection future place sous la providence de Dieu le corps de ceux qui ne sont plus.

S'il y a une sorte de religion pour l'ensevelissement des morts, le lieu de leur sépulture ne saurait être indifférent. En les plaçant sous le patronage d'un saint, on a des occasions de songer à lui recommander ceux qu'on aime. La magnificence d'un monument a pour but de retracer plus vivement une image chérie ou vénérée ; la basilique d'un martyr qui abrite des dépouilles bien chères invite à l'affectueuse oraison. L'Eglise, comme une tendre mère, prie pour tous les morts, sans les nommer, afin de réparer l'oubli de ceux qui négligent leurs devoirs envers les proches ou les amis. Nul n'a jamais haï sa chair, dit l'Ecriture, et c'est cet amour de la chair qui inspire le désir qu'on prenne soin de notre sépulture ; nous avons peur que quelque chose ne manque à notre corps après la mort. Les martyrs, vainqueurs de cet amour de la chair, ne songeaient point à leur sépulture ; les fidèles y songeaient pour eux, et, après le supplice, s'attristaient de ne pouvoir rendre les derniers devoirs aux confesseurs de la foi. Pourquoi, dit Augustin, pourquoi le roi David bénit-il ceux qui donnèrent la sépulture aux ossements arides de Saül et de Jonathas ? C'est que la piété avait ému leurs cœurs, et qu'ils accordaient ce qu'ils désiraient pour eux après leur mort. Augustin parle ensuite des apparitions des morts dans nos rêves et aussi des apparitions des vivants.

Voilà toute la fleur de ce livre qui achevait d'établir dans le monde catholique un mystérieux commerce inconnu à l'antiquité, le commerce des vivants avec les morts, à l'aide de la prière. Par là le temps et l'éternité se touchent, le monde visible et le monde invisible conversent ensemble : comme il nous appartient de soulager encore ceux qui sont sortis de la vie, nous triomphons en quelque sorte du trépas, et nous pouvons dire à la mort : *Où est ton aiguillon ? où est ta victoire ?*

CHAPITRE QUARANTE-SEPTIÈME.

Les chrétiens de Fussale. — Affaire d'Antoine de Fussale. — La règle de saint Augustin.

(422-423.)

Il semble que ceux-là seuls qui ont éprouvé toutes les infirmités de l'âme humaine puissent bien les comprendre : on croit avoir le droit d'attendre plus de miséricorde de la part des hommes qui sont tombés. Voilà pourquoi Augustin est un des saints personnages vers lesquels nous nous sentons le plus attirés ; les fautes de sa jeunesse en ont fait l'un de nous ; et comme il est sorti de nos rangs pour prendre son essor vers les hauteurs divines, plus la pauvre humanité s'est montrée en lui, plus nous admirons les merveilles de sa vie nouvelle. L'exemple d'Augustin nous prouve qu'il n'est pas d'abîme d'où l'homme ne puisse être tiré, et que les plus sombres ténèbres se changent en resplendissantes lumières quand il plaît à Dieu. Cet exemple glorieux nous prouve aussi que l'amour de la vérité est déjà une bien grande chose, et que Dieu le couronne par une science vaste et soudaine dont le monde est étonné. Nous verrons jusqu'à la dernière heure ce ferme génie debout dans les combats chré-

tiens ; les tristesses et les embarras du fardeau épiscopal importuneront en vain l'illustre pasteur d'Hippone.

Nous n'avons rien de nouveau à tirer de la réponse d'Augustin aux Huit Questions religieuses du tribun Dulcitius, frère de Laurentius, dont il a été parlé au chapitre précédent. Il nous faut raconter une affaire qui causa un grand ennui à l'évêque d'Hippone. L'année 423 le vit malheureux.

Il y avait à quarante milles d'Hippone un bourg appelé Fussale : quelques faits merveilleux s'étaient passés de ce côté-là. Un ancien tribun, nommé Hesperus, possesseur d'une métairie appelée Zubedi, auprès de Fussale, se plaignait que les esprits malins tourmentassent ses esclaves et son bétail[1] ; Augustin était absent d'Hippone ; Hesperus demanda un de ses prêtres pour mettre en fuite les démons avec des prières ; un prêtre se rendit sur les lieux, offrit le saint sacrifice de la Messe, et la métairie fut délivrée. Hesperus avait reçu d'un de ses amis un peu de terre de Jérusalem, de cette terre consacrée par les pas et la sépulture de Jésus-Christ ; il s'en était muni comme d'un préservatif contre les démons, car il craignait fort d'être livré lui-même à leurs atteintes. Il tenait dans sa chambre cette terre révérée ; mais après l'expulsion des malins esprits, Hesperus crut qu'il fallait trouver pour la relique une destination digne de son grand prix. Dès qu'Augustin fut de retour à Hippone, l'ancien tribun le pria de vouloir bien venir le voir ; le saint docteur se trouvait dans le voisinage de Fussale avec Maximin, évêque de Sinit ; les deux pontifes arrivèrent chez Hesperus. Après que celui-ci leur eut tout raconté, il leur proposa de déposer la sainte terre de Jérusalem dans quelque endroit où pût s'élever une chapelle catholique. Les intentions d'Hesperus furent remplies. Un jeune paysan paralytique recouvra l'usage de ses jambes par la vertu de la terre apportée du Calvaire.

Malgré ces prodiges dont il serait difficile d'apprécier l'authenticité, le territoire de Fussale renfermait à peine quelques catholiques ; presque tous les habitants du bourg et des environs appartenaient au schisme des donatistes. La piété d'Augustin en était vivement affligée. Les premiers prêtres catholiques envoyés à Fussale avaient reçu d'horribles traitements ; on les avait dépouillés, battus, estropiés ; quelques-uns avaient eu les yeux crevés, d'autres avaient perdu la vie. Après des miracles de zèle et de courage de la part d'Augustin et de ses coopérateurs, presque tout le pays de Fussale était rentré dans le bercail catholique. Pour que les intérêts religieux de Fussale fussent mieux gouvernés, Augustin jugea nécessaire d'y établir un évêque ; il jeta les yeux sur un prêtre de son clergé qui savait la langue punique, avantage important pour des populations dont une portion ignorait ou entendait mal le latin ; ce prêtre accepta le nouveau siége. Augustin écrivit au primat de la province pour le prier de venir faire l'ordination épiscopale ; le primat arriva ; et quand tout fut prêt, le prêtre désigné changea d'avis et avertit qu'on choisît un autre sujet pour le siége de Fussale. Le primat était accouru de fort loin ; Augustin, ne voulant pas que ce voyage fût inutile et que les catholiques de Fussale restassent plus longtemps sans pasteur, proposa pour la dignité épiscopale un jeune homme élevé dès son enfance sous ses yeux, mais non encore éprouvé dans la cléricature ; ce jeune homme s'appelait Antoine et n'était encore que lecteur. On n'avait pu connaître jusque-là que les apparences plutôt que le fond de sa vie. Augustin, comme c'était alors l'usage catholique, présenta l'homme de son choix à l'approbation des fidèles de Fussale ; le choix fut accepté sur la parole d'Augustin, et le primat de Numidie ordonna prêtre et évêque le lecteur Antoine.

Augustin n'avait pas apporté dans son choix assez de prudence, et ne tarda pas à s'en repentir. Des mœurs qui semblaient déréglées, la violation des lois de l'équité, excitèrent contre Antoine les plaintes de son troupeau. Traduit devant un tribunal d'évêques, Antoine ne fut pas suffisamment convaincu du crime d'immoralité, mais quelques-uns des faits contraires à la justice se trouvèrent prouvés. Augustin le força de restituer ce qu'il avait pris ; toutefois on ne déposa point l'évêque de Fussale ; on se borna à une interdiction : la jeunesse d'Antoine faisait espérer un retour vers l'esprit du sacerdoce. La sentence d'Augustin et de ses collègues, quoique pleine de douceur, avait déplu à Antoine ; il voulait ou qu'on lui enlevât la dignité d'évêque, ou qu'on le laissât dans son siége de Fussale. Ses artifices avaient gagné le vieux primat de Numidie, qui s'était laissé aller jusqu'à recommander sa

[1] *Cité de Dieu*, livre XXII, chap. 8.

cause au pape Boniface. Le primat, induit en erreur, attestait l'innocence d'Antoine ; Boniface, ainsi trompé, donna ordre qu'on le rétablît dans ses fonctions. Les habitants de Fussale, courroucés contre leur évêque, résistèrent à la décision de Rome ; on les menaça de leur imposer la sentence du Siége apostolique par la force des armes. Ce fut alors que les catholiques de Fussale songèrent à s'adresser au pape Célestin, qui venait de succéder à Boniface. Augustin appuya d'une lettre au souverain pontife leurs respectueuses doléances.

La décision de Boniface était conditionnelle ; il l'avait soumise à la parfaite exactitude des faits portés à son tribunal. L'évêque d'Hippone, en rétablissant toute la vérité dans sa lettre [1] à Célestin, donnait à l'affaire d'Antoine une face nouvelle. Il peignit la situation des habitants de Fussale, livrés aux violentes rancunes de l'évêque interdit, menacés des plus terribles vengeances, et les recommanda au souverain pontife, *au nom du sang de Jésus-Christ, au nom de la mémoire de saint Pierre, qui avertit les pasteurs de ne pas exercer sur leurs frères une tyrannique domination.* Le bon Augustin recommandait, non-seulement les catholiques de Fussale, *ses enfants en Jésus-Christ*, mais encore Antoine leur évêque, *qui était aussi son fils en Jésus-Christ.* Il trouve tout simple que les fidèles de Fussale se soient plaints à Rome du mauvais choix qu'il avait fait, et ne leur en veut aucun mal. Ce qu'Augustin demande de toute son âme, avec une grande inquiétude et un profond sentiment de tristesse, c'est que la justice et la charité de Célestin viennent au secours des chrétiens de Fussale, ramenés depuis peu à la foi catholique. La fin de cette lettre nous fait comprendre tout ce qui se passait alors dans le cœur du grand évêque d'Hippone.

« Pour moi, dit-il au Pape Célestin, je le dé« clare à Votre Sainteté, au milieu des an« goisses de l'affliction, si je voyais cette Eglise « de Jésus-Christ (l'Eglise de Fussale), ravagée « par un homme que mon imprudence a fait « évêque, si je la voyais périr avec celui qui « serait la cause de ce malheur, JE RENONCE« RAIS, JE LE CROIS, A L'ÉPISCOPAT POUR NE PLUS « SONGER QU'A PLEURER MA FAUTE. Je me sou« viens de cette parole de l'Apôtre : *Si nous « nous jugions nous-mêmes, nous ne serions « pas jugés de Dieu.* Je me jugerai donc moi« même, afin que celui qui viendra juger les « vivants et les morts me pardonne. Si au con« traire votre charité délivre de leurs terreurs « les membres de Jésus-Christ qui sont dans « cette contrée et que vous consoliez ma vieil« lesse par un acte aussi juste que miséricor« dieux, Celui qui nous aura tiré par vous de « ces angoisses, et qui nous a placé sur le siége « apostolique, vous en récompensera et vous « rendra le bien pour le bien dans ce monde « et dans l'autre. »

Avec quelle rigueur ce grand homme se jugeait ! comme il est admirable dans son projet de quitter l'épiscopat pour aller *pleurer sa faute !* Cette faute, la seule qu'Augustin ait pu se reprocher durant trente-cinq ans d'épiscopat, est tournée à sa gloire.

Le pape Célestin rendit un arrêt conforme aux désirs de l'évêque d'Hippone. Antoine cessa de remplir à Fussale toute fonction épiscopale ; l'église de ce bourg rentra sous le gouvernement d'Augustin. Les bénédictins ont remarqué sur la liste des évêques de Numidie un évêque de Fussale appelé *Melior ;* ce qui prouverait qu'Antoine eut un successeur à un intervalle plus ou moins éloigné de l'événement dont l'Afrique et Rome s'étaient occupées. La question des appels à Rome s'offrait de nouveau dans l'affaire d'Antoine de Fussale : mais l'Afrique chrétienne demeurait sur ce point dans un provisoire qui datait de l'affaire d'Apiarius et ne cessa qu'en 426.

Augustin, qui avait vu des maisons religieuses à Rome et à Milan, fut le père de la vie monastique en Afrique ; il vécut lui-même comme un cénobite, depuis sa conversion jusqu'à sa mort, ainsi que nous l'avons déjà remarqué. Les premières communautés d'Hippone naquirent du zèle d'Augustin : beaucoup d'autres communautés, faites à leur image, s'étendirent rapidement sur le sol africain. Il semble que les ardentes natures de ces contrées étaient peu propres à fléchir sous le régime du cloître ; mais la merveille du génie évangélique, c'est de triompher si complètement des plus âpres et des plus indomptables caractères. Les riches, inspirés par la foi, s'empressaient de donner des terres et des jardins, d'élever des abris et des sanctuaires pour les vocations pieuses, ce qui faisait dire à Augustin que les cèdres mêmes du Liban s'estimaient heureux de recueillir sous leur ombrage ces petits oiseaux, ces pauvres qui avaient tout

[1] Lettre 219.

quitté pour Jésus-Christ et la vie commune.

Hippone possédait un monastère de femmes, monastère de prédilection pour le grand évêque ; il l'avait *planté*, selon son expression, pour être le jardin du Seigneur ; une de ses sœurs en avait été la supérieure. C'est dans ce monastère, longtemps sa consolation au milieu des tempêtes de sa vie d'évêque, qu'éclatèrent de graves discussions. La communauté se révolta contre la supérieure, Félicité, qui avait succédé à la sœur d'Augustin ; les vierges d'Hippone adressèrent une supplique au saint évêque pour qu'il leur donnât une autre mère ; elles le conjuraient aussi de venir les visiter. Augustin refusa d'accueillir cette double prière et s'en expliqua dans une lettre[1] qu'il écrivit à la communauté. Saint Paul disait aux Corinthiens : « C'est pour vous épargner que je « n'ai pas voulu aller à Corinthe. » C'est aussi pour épargner la communauté coupable de désobéissance qu'Augustin a refusé de la visiter ; il craignait d'avoir *tristesse sur tristesse*, selon les paroles mêmes de l'Apôtre. Au lieu de montrer son visage aux hôtes du monastère, il a mieux aimé répandre son cœur devant Dieu en leur intention, et traiter l'affaire non avec ces religieuses par des paroles, mais avec Dieu par des larmes. Ce qui faisait sa joie s'est changé en deuil ; quand le spectacle des maux de la terre attristait et agitait trop son âme, la douce paix, l'union vertueuse, la sainteté de ce monastère, devenaient pour lui un repos béni ; et maintenant c'est de là que lui vient l'affliction. Tandis qu'il avait la consolation de voir rentrer les donatistes dans l'unité, il lui faut pleurer le schisme d'un monastère qui lui était cher. Augustin, dans sa lettre, fait sentir quelle est cette femme contre laquelle de capricieuses préventions se sont armées ; depuis un grand nombre d'années, elle a persévéré dans la sainte vie du monastère ; elle a vu la maison grandir et monter au point qu'elle a maintenant atteint ; elle a reçu et vu croître sous ses yeux maternels toutes les vierges qui sollicitent son départ ; toutes ont été instruites et formées, toutes ont pris le voile sous sa direction. Augustin les invite vivement à revenir à la paix de Jésus-Christ, à ne pas s'abandonner à quelque violent dépit ; il faut qu'elles imitent les larmes de saint Pierre, et non pas le désespoir du mauvais apôtre.

[1] Lettre 211.

Pour diriger le monastère dans les voies droites, et prévenir tout désordre à l'avenir, Augustin transmit aux religieuses d'Hippone des règlements dont il ordonna l'exécution. Ils sont connus dans l'univers catholique sous le nom de *Règle de saint Augustin*. Nous n'avons point à les reproduire ici ; on les trouvera partout. C'est un modèle de législation monastique où tout est admirablement prévu. Cette Règle, si profondément sage et si complète, a eu dans sa destinée quelque chose des œuvres de Dieu. A l'époque où l'évêque d'Hippone l'écrivait, des rois, des empereurs, des conseils du peuple, aux quatre parties de la terre, dictaient aussi des lois : depuis quatorze siècles, d'autres puissances, appuyées sur le glaive de la violence ou sur l'amour des nations, ont fait aussi des lois. Que sont devenues la plupart de ces législations promulguées dans un appareil solennel, et qui avaient la prétention de durer autant que les astres ? Elles sont tombées au fond de je ne sais quel sépulcre, et n'ont pas plus de force et d'autorité que la poussière des morts. Nul peuple, nulle créature humaine ne s'y soumet, nul regard humain n'y prend garde. Parfois seulement quelque esprit curieux s'en va fouiller dans la poudre séculaire, comme en visitant les ruines des cités antiques on soulève la pierre des tombeaux pour y chercher quelque relique, quelque image d'un passé lointain. Telle n'a point été la destinée de la Règle de saint Augustin, cette Règle dictée en un moment de recueillement dans la chambre d'un évêque. Après avoir régi la communauté d'Hippone et d'autres communautés africaines, elle a passé les mers, traversé les royaumes, et puis traversé les âges, servant de législation à une foule de sociétés religieuses qu'enfantait le zèle chrétien. Nous avons compté plus de cinquante ordres religieux[1] établis sous la

[1] Lancilot, à la fin de sa monographie de saint Augustin, donne un tableau de tous les couvents du monde qui ont suivi la Règle de l'évêque d'Hippone. Mais il faut voir surtout, dans l'*Histoire des ordres religieux*, par le P. Héliot, les *différentes congrégations qui suivent la Règle de saint Augustin*, et les *ordres militaires compris sous cette Règle*. Tome III et IV. Paris, 1715. Voyez aussi le *Chandelier d'or* ou *Chronique des prélats et religieux qui suivent la Règle de saint Augustin*, par le P. Athanase de Saint-Agnès, augustin déchaussé. In-4°, Lyon, 1613. *Histoire de saint Augustin, fondateur des clercs réguliers et des Ermites dits Augustins*, tome I de l'*Histoire des ordres religieux*, par Hermant. In-12. Rouen, 1710.

Des savants ont examiné la question de savoir si saint Augustin a été moine et s'il a institué des religieux. Notre lecteur est en mesure de résoudre cette question ; il a vu que saint Augustin, depuis son retour en Afrique, a toujours vécu de la vie monastique, et que des communautés se formèrent à Hippone sous la direction du saint évêque.

Règle de saint Augustin. D'illustres et saints fondateurs d'ordres, de diverses époques, réfléchissant devant Dieu sur cette grande chose qu'on appelle l'établissement d'un ordre, n'avaient trouvé rien de mieux à faire que d'adopter pour leur milice la Règle du docteur africain. Saint Dominique, chef d'une milice si fameuse, cette âme sublime dont un prêtre éloquent[1] a repris l'œuvre parmi nous, ne craignit point de choisir la législation augustinienne. C'est que le grand homme africain est allé jusqu'au fond de l'âme humaine, c'est qu'il a bien connu notre nature, nos infirmités et nos besoins; les lois qui sont l'expression de telles vérités sont d'une constante application. A l'heure où nous écrivons, et malgré les ravages d'un demi-siècle de révolutions, combien de communautés en Europe ont encore pour invisible chef l'admirable Augustin! Et si Dieu bénit nos armes en Afrique, sans doute la Règle glorieuse fleurira sur les débris d'Hippone, et le christianisme reprendra son œuvre au lieu d'où la barbarie l'avait exilé.

[1] Le P. Lacordaire.

CHAPITRE QUARANTE-HUITIÈME.

Les reliques de saint Etienne à Hippone. — Histoire de Paul et de Palladie. — Election d'Eraclius, successeur de saint Augustin.

(424-425-426.)

Nous avons parlé ailleurs[1] de la découverte des reliques de saint Etienne aux environs de Jérusalem, sous l'épiscopat de Jean, le même dont le nom a figuré dans la question pélagienne. Cette découverte fut un grand événement dans le monde chrétien. Chaque église ambitionnait la possession de quelques restes du premier martyr. L'Eglise d'Hippone en obtint une riche part; l'universelle et glorieuse renommée de son évêque lui valut ce trésor. Le jour de l'arrivée des reliques fut un jour de fête; la piété du peuple d'Hippone en était vivement excitée. Augustin prononça un sermon pour la réception des restes précieux. Il les fit placer dans une chapelle de son église : quatre vers inscrits sur la voûte de la chapelle[2] avertissaient de rapporter à Dieu seul les miracles opérés par l'intercession et les reliques du martyr de Jérusalem. La basilique, qui jusque là s'était appelée basilique de la Paix, prit le nom de Saint-Etienne. La dévotion dans l'illustre diacre lapidé devint grande à Hippone; le culte pour le martyr saisit les vives imaginations de ce pays. C'est en 424 que les saintes reliques étaient arrivées : en moins de deux ans, soixante-dix mémoires ou récits constatèrent soixante-dix miracles; ces mémoires étaient faits par ceux-là mêmes qui en avaient senti les miraculeuses influences; le saint évêque l'avait ainsi ordonné afin de pouvoir publier ces récits[1]. Saint Augustin semble n'affirmer que trois résurrections et la guérison merveilleuse de Paul et de sa sœur Palladie. Il fut témoin oculaire de ce dernier et double prodige, et tout le monde à Hippone put l'attester aussi. Voici en deux mots cette histoire.

Une veuve de Césarée en Cappadoce avait maudit ses dix enfants pour les punir de leurs outrages; la malédiction maternelle était montée jusqu'au ciel, et les dix enfants avaient été saisis d'horribles tremblements dans leurs membres. Ne pouvant supporter les regards de leurs concitoyens, ces malheureux s'en allèrent à travers l'univers romain. Deux d'entre eux, un frère et une sœur, Paul et Palladie, arrivèrent à Hippone. Admis aux pieds du saint évêque, ils lui annoncèrent qu'ils l'avaient vu tous les deux en songe sous les traits d'un vénérable personnage en cheveux blancs et environné de lumière; ils ajoutèrent qu'ils

[1] *Histoire de Jérusalem*, tome II.
[2] Sermon 318 de saint Augustin.

[1] *Cité de Dieu*, livre XXII, chap. 8.

avaient vu Augustin tel qu'il leur apparaissait en ce moment : un songe les conduisait donc à Hippone. On était alors à quinze jours avant Pâques (425). Chaque jour Paul et Palladie visitaient la chapelle du glorieux Etienne, et le suppliaient d'obtenir de Dieu qu'il leur rendît la santé. Dans les rues d'Hippone tous les yeux se portaient sur les deux jeunes maudits, qui racontaient la cause de leur malheur. Le jour de Pâques, au matin, lorsque déjà la foule inondait la basilique, Paul en prière se tenait attaché à la balustrade de la chapelle de saint Etienne : tout à coup il tombe et demeure étendu comme un homme endormi ; ses membres restent en repos, ce qui ne lui arrivait pas auparavant, même durant son sommeil. La stupeur, l'effroi, la pitié saisissent la multitude des assistants ; on convient d'attendre le dénoûment de cette scène et de ne pas toucher le corps de Paul. Mais voilà que le jeune homme se lève, marche et ne tremble plus ; l'intercession de saint Etienne venait de le guérir. Alors des cris joyeux retentissent dans l'église ; on court avertir Augustin, qui déjà s'avançait. Paul se présente au milieu des acclamations et du tumulte, s'incline aux genoux de l'évêque, qui l'embrasse. Augustin salue le peuple, et des cris d'allégresse et de bruyantes actions de grâces lui répondent. Ce jour-là le sermon d'Augustin fut court ; Dieu venait de parler : il était bon de laisser le peuple tout entier à l'éloquence de l'œuvre divine. L'évêque fit dîner Paul avec lui, et le jeune homme lui raconta son histoire. Peu de jours après, pendant que l'évêque faisait lire l'histoire de Paul en présence de la multitude des fidèles et en présence même de Paul et de Palladie, la jeune fille de Césarée se trouva guérie de la même manière que son frère. Et de nouveaux cris religieux remplirent la basilique, et de nouvelles larmes coulèrent de tous les yeux [1] !

Il y a des gens qui ne permettent pas qu'on leur parle de miracles : ce sont des choses qui surpassent leur entendement ou plutôt leur bonne volonté. Mais il faut bien y croire quand un homme comme saint Augustin dit : *J'ai vu*, et quand des faits qu'il est impossible d'expliquer naturellement s'accomplissent sous les yeux de toute une ville.

A mesure que les jours s'accumulaient sur sa tête et que le terme de la vie semblait approcher, Augustin était préoccupé de la partie de ses travaux encore inachevée, préoccupé surtout des imperfections qui pouvaient se rencontrer dans ses ouvrages si nombreux. Il songea donc à réserver le peu d'années qui lui restaient pour faire ce que nul autre n'aurait pu accomplir, et à se donner un successeur qui, dès ce moment, le soulageât d'une portion du fardeau épiscopal. Le grand docteur avait dès lors en vue la revue de ses livres, dont nous parlerons un peu plus tard.

Un dimanche, c'était le 24 septembre 426, une foule plus nombreuse que de coutume remplissait l'église de la Paix à Hippone ; deux évêques, Religien et Martinien, les prêtres Saturnin, Leporius, Barnabé, Fortunatius, Rustique, Lazare, Eraclius et tout le clergé de la ville étaient présents. On avait été averti des intentions d'Augustin. Au milieu de cette grande assemblée, l'illustre vieillard, prenant la parole, commença par dire qu'aux diverses saisons de la vie on espère, mais qu'à la dernière saison on n'espère plus. « Je « suis arrivé dans cette ville à la vigueur de « l'âge, continua-t-il ; je fus jeune et me voilà « vieux. Je sais qu'après la mort des évêques, « les ambitions et les contestations troublent « souvent les Eglises ; je dois, autant qu'il est « en moi, épargner à cette ville ce qui a fait « plus d'une fois le sujet de mes afflictions. « Comme votre charité l'a su, je suis allé ré- « cemment à Milève ; nos frères et les servi- « teurs de Dieu qui sont là-bas m'avaient ap- « pelé. La mort de mon frère et collègue « Sévère faisait craindre une émotion popu- « laire. Je suis donc allé à Milève ; et la misé- « ricorde de Dieu ayant béni mes efforts, on a « reçu avec une grande paix le successeur que « Sévère avait désigné de son vivant : le peu- « ple a accueilli le désir de l'évêque, du mo- « ment qu'il en a eu connaissance. Il y avait « cependant quelques fidèles assez mécontents « de ce que Sévère s'était borné à désigner son « successeur à son clergé au lieu de le dési- « gner aussi au peuple. Que dirai-je de plus ? « Grâce à Dieu, la tristesse s'en est allée pour « faire place à la joie, et le choix de Sévère a « été accepté. Quant à moi, ne voulant exciter « les plaintes de personne, je viens vous dé- « clarer à tous ma volonté, que je crois être « celle de Dieu : je veux pour successeur le « prêtre Eraclius [1]. »

A peine ces derniers mots furent prononcés,

[1] *Cité de Dieu*. livre XXII, chap. 8.

[1] Quelques éditions portent *Eradius*.

que le peuple s'écria : *Rendons grâces à Dieu! Louanges au Christ!* Ces cris furent répétés vingt-trois fois. *Christ, exaucez-nous, prolongez la vie d'Augustin!* Le peuple répéta cette prière seize fois. Il dit huit fois à Augustin : *Vous pour père, vous pour évêque!*

Lorsque les acclamations eurent cessé, Augustin poursuivit ainsi : « Il n'est pas besoin « que je loue Eraclius; j'aime sa sagesse et « j'épargne sa modestie. Il suffit que vous le « connaissiez; quand je le demande pour suc- « cesseur, je sais que vous le désirez aussi; si « je l'avais ignoré, vos acclamations d'aujour- « d'hui me l'auraient prouvé. Voilà donc ce « que je veux, voilà ce que je demande à Dieu « avec d'ardentes prières, malgré le froid de « mes vieux ans. Je vous exhorte, vous aver- « tis, vous conjure de le demander avec moi, « afin que, la paix du Christ unissant toutes « nos pensées, Dieu confirme ce qu'il a opéré « en nous. Que Celui qui m'a envoyé Eraclius, « le garde, le conserve sain et sauf et sans « crime, pour qu'après avoir fait la joie de ma « vie il me remplace après ma mort. Vous le « voyez, les notaires de l'Eglise recueillent ce « que nous disons, ce que vous dites : mes pa- « roles et vos acclamations ne tombent point à « terre. Pour parler plus clairement, ce sont « des actes ecclésiastiques que nous faisons en « ce moment, et par là je veux confirmer ma « volonté autant qu'il est au pouvoir de « l'homme. »

Alors le peuple s'écria trente-six fois : *Rendons grâces à Dieu! Louanges au Christ!* Il répéta treize fois : *Christ, exaucez-nous, prolongez la vie d'Augustin!* Il répéta huit fois : *Vous pour père, vous pour évêque!* Il répéta vingt fois : *Il est digne et juste!* Le peuple répéta cinq fois : *Il a bien mérité, il est bien digne!*

Augustin ayant de nouveau invité les fidèles à prier Dieu pour la confirmation de leur volonté et de la sienne, le peuple répondit par seize fois : *Nous vous rendons grâces de votre choix.* Il dit douze fois : *Que cela se fasse,* et six fois : *Vous pour père, Eraclius pour évêque.* Augustin fit remarquer qu'il avait été ordonné évêque du vivant de Valère, dont il fut le coadjuteur; que cette ordination avait été contraire à un décret du concile de Nicée qui lui était inconnu, et que pareille chose ne devait pas se faire pour Eraclius. Le peuple répondit par ces mots treize fois répétés : *Rendons grâces à Dieu! Louanges au Christ!*

Le saint vieillard rappela qu'on devait, d'après une promesse positive, le laisser libre cinq jours de la semaine pour faire sur les Ecritures un travail dont l'avaient chargé les Pères des conciles de Numidie et de Carthage. Un acte dont lecture fut faite et des acclamations semblaient assurer à Augustin le loisir convenu; mais le peuple ne tarda pas à oublier sa promesse : il avait continué à ravir à l'évêque les heures du matin et de l'après-midi. Augustin suppliait donc qu'on s'adressât désormais à Eraclius : *Nous vous rendons grâces de votre choix*, ce fut la réponse du peuple vingt-six fois répétée. Augustin redit bien au peuple que ses conseils ne manqueront pas à Eraclius, et que le loisir dont il va jouir ne sera point un temps donné au repos. Avant de demander la signature de l'acte d'élection, l'évêque en appelle de nouveau et pour la dernière fois au jugement du peuple, et des acclamations longtemps répétées retentissent dans la basilique de la Paix. Puis Augustin invite le peuple à redoubler de ferveur durant le saint sacrifice qui va commencer; il demande au peuple de prier pour l'Eglise d'Hippone, pour lui Augustin et pour le prêtre Eraclius [1].

Nous avons reproduit cette séance du 24 septembre 426 à Hippone avec tous les caractères qu'elle présente dans l'acte qui fut alors dressé, et dont le texte [2] nous est parvenu. La physionomie des anciens âges de foi évangélique s'y révèle tout entière. C'est bien là une séance de la république chrétienne en ces temps où les rois de la terre n'avaient rien à voir dans le choix d'un pasteur spirituel. Combien ce spectacle dut être attendrissant et beau! Augustin, le profond génie, l'oracle des conciles africains, le docteur dont le monde entier révérait la pensée, se présente dans cette église d'Hippone qu'il gouverne depuis trente et un ans, et, au milieu d'une très-nombreuse assemblée convoquée comme une grande famille, il parle de sa jeunesse écoulée et de ses

[1] Nous avons lu, dans le tome v des *Œuvres de saint Augustin* (édition des Bénédictins), un sermon du prêtre Eraclius, prononcé en présence du grand évêque d'Hippone. Ce sermon avait été comme une épreuve à laquelle le saint docteur crut devoir soumettre la capacité de celui qu'il désirait pour successeur. Il est écrit avec élégance et annonce un esprit orné. Eraclius s'étonnait d'oser parler pendant que se taisait Augustin; mais, ajoutait-il, Augustin ne se taira point si le disciple ne dit que ce qu'il aura appris du maître. Ce discours est comme un hymne de louange en l'honneur de saint Augustin. Eraclius souhaite de pouvoir mettre suffisamment à profit tout ce que lui a enseigné ce grand homme.

[2] Le texte de cet acte forme la lettre 213. Edit. Bénéd.

vieux ans ! Il ne veut pas qu'après sa mort sa chère église d'Hippone soit troublée par des querelles de succession épiscopale, et soumet à l'approbation solennelle du clergé et du peuple un choix sur lequel il a longtemps médité. De bruyantes adhésions retentissent, et l'amour du peuple pour Augustin s'exprime en des acclamations touchantes. Avec quel inexprimable intérêt on entend le grand évêque solliciter de son peuple quelques loisirs pour l'intervalle qui le sépare encore de la tombe, et lui assurer que ces loisirs seront bien occupés !

Cette séance d'élection épiscopale dans la basilique d'Hippone est une frappante image des séances du sénat romain lorsqu'il nommait lui-même un empereur; l'armée qui, à l'ère honteuse des Césars, s'était brutalement accoutumée à donner des maîtres à l'univers romain, ayant bien voulu laisser au sénat le soin de désigner le successeur d'Aurélien, ce fut Tacite, auparavant consul, que les pères conscrits élevèrent à l'empire, dans la séance du 25 septembre 275. Après que le sénat lui eut décerné l'autorité souveraine, Tacite fit remarquer aux pères conscrits qu'il était déjà au penchant de la vie et que mieux vaudrait élire un jeune chef capable de conduire les soldats et de manier le javelot. Mais ses excuses se perdirent dans les acclamations de l'illustre assemblée, acclamations diverses et répétées, constatées avec leur nombre dans les actes publics, comme dans le procès-verbal de l'élection populaire d'Eraclius, successeur d'Augustin ; le nombre de fois est mentionné pour donner plus de valeur aux actes et plus d'autorité à l'élection. Il faut citer ici le passage de Flavius Vopiscus [1], le biographe de Tacite : « Le sénat répondit par ces acclamations : *Tra-* « *jan aussi était âgé lorsqu'il monta sur le* « *trône* (dix fois) : *Adrien y parvint vieux* « (dix fois) ; *et Antonin n'était plus jeune lors-* « *qu'il l'obtint* (dix fois). *N'avez-vous pas lu* [1] : « *je reconnais les cheveux blancs et la barbe* « *blanche du roi des Romains ?* (dix fois :) *qui* « *mieux qu'un vieillard sait régner ?* (dix fois.) « *Nous ne vous créons pas soldat, mais empe-* « *reur* (vingt fois). *Vous ordonnerez aux sol-* « *dats de combattre* (trente fois). *Vous avez de* « *l'expérience et un excellent frère* (dix fois). « *Sévère a dit que c'était la tête et non les* « *pieds qui commandait* (trente fois). *C'est* « *votre âme et non votre corps que nous ché-* « *rissons* (vingt fois). Auguste Tacite, les dieux « vous conservent ! »

[1] Histoire auguste.

Il est, dit-on, trois choses qu'Augustin aurait désiré voir en ce monde : Rome dans sa gloire, Cicéron à la tribune, et saint Paul prêchant [2]. Quel homme ne se serait point estimé heureux d'avoir vu de tels spectacles ! mais il nous appartient d'ajouter qu'un des spectacles auxquels nous aurions aimé à assister sur la terre, c'est celui d'Augustin faisant comme son testament devant le peuple d'Hippone et prenant pour ainsi dire congé de ce peuple comme évêque. Nous aurions voulu voir l'amour de cette multitude chrétienne monter vers son pasteur avec des cris et des larmes. Nous aurions voulu être témoin de l'émotion de ce grand homme lorsque, commençant à recueillir en ce monde le prix de ses travaux sublimes, il entendait sortir de la bouche du peuple ces paroles inspirées par le respect, la reconnaissance et l'enthousiasme : *Longue vie à Augustin ! C'est vous, Augustin, que nous demandons pour père et pour évêque !*

[1] ..... Nosco crines incanaque menta
Regis Romani..... (VIRGILE, *Enéide*, livre 6.)

[2] Nous n'avons trouvé ce trait dans aucun des ouvrages ni dans aucune des lettres de saint Augustin. Il est rapporté par Lancilot (*Vie de saint Augustin*), et aussi par Cornélius à Lapide, qui cite Juste-Lipse et Ravisius. Les versions sont différentes : dans quelques-unes, au lieu de *Cicéron à la tribune*, c'est Jésus-Christ conversant avec les hommes que saint Augustin aurait voulu voir.

CHAPITRE QUARANTE-NEUVIÈME.

Les livres de la doctrine chrétienne.

(426.)

Qui de nous ne s'est senti plus léger, plus vivace et plus fort en respirant l'air des montagnes? Une énergie nouvelle se répandait en nous : il semblait que nous aurions pu nous envoler comme de grands oiseaux qui devant nous fendaient l'espace. Ainsi l'application aux choses élevées, l'air qu'on respire au sommet des grandes questions religieuses et philosophiques fortifient l'intelligence et donnent de l'élan à la pensée. L'étude des prodigieux travaux de saint Augustin est comme un voyage à travers les montagnes; elle est difficile et demande d'intrépides efforts; mais l'esprit y gagnera de la puissance, et le cœur un plus ardent amour pour le bien.

Nous aurions pu parler, il y a déjà longtemps, de l'ouvrage sur *la Doctrine chrétienne*, si nous avions voulu prendre ce traité tel qu'il parut peu d'années après l'épiscopat d'Augustin; mais c'est en 426 que cet ouvrage reçut son complément; le docteur en était resté au vingt-cinquième chapitre du troisième livre; jetant un dernier regard sur l'œuvre et la trouvant imparfaite, il acheva le troisième livre et en ajouta un quatrième. Dans la Revue de ses livres[1], il se reproche d'avoir avancé comme une chose positive que Jésus, fils de Syrach, fut l'auteur de *la Sagesse* de Salomon, et se reproche aussi une faute de mémoire dans le vingt-huitième chapitre du deuxième livre de *la Doctrine chrétienne*, en citant saint Ambroise. « Les trois premiers livres, dit Augus- « tin[2], servent à l'intelligence des Ecritures, « et le quatrième apprend à mettre au jour les « vérités divines qu'on aura comprises. »

Dans le prologue de *la Doctrine chrétienne*, l'évêque d'Hippone dit à ceux qui ne comprendraient point l'utilité de ses instructions, que ce ne serait pas sa faute si, voulant voir la lune à son croissant ou à son décours, ils n'avaient pas même les yeux assez bons pour découvrir son doigt levé vers l'astre rayonnant au ciel. Quant à ceux qui, à l'aide même de ces préceptes, ne pourraient percer les obscurités de l'Ecriture, Augustin leur fait entendre que la force de leurs regards n'irait qu'à reconnaître son doigt étendu pour leur montrer les astres, et non pas à découvrir les astres mêmes.

Un passage du prologue nous fait voir à quelle hauteur morale l'homme était placé dans la pensée d'Augustin. « Toutes choses, « dit-il, pouvaient se faire par le ministère « d'un ange; mais la condition humaine serait « vile si Dieu paraissait ne pas vouloir com- « muniquer sa parole aux hommes par le mi- « nistère des hommes. Comment ce mot serait- « il vrai : *Le temple de Dieu est saint, et c'est* « *vous qui êtes ce temple,* si Dieu ne rendait « pas ses oracles du temple humain, et s'il vou- « lait tirer du ciel et faire retentir au moyen « des anges tout ce qui doit être enseigné aux « hommes? Et puis cette charité qui lie les « hommes les uns aux autres par le nœud de « l'unité ne saurait plus comment mêler et « fondre les âmes entre elles si les hommes « n'avaient rien à apprendre aux hommes. » Le prologue nous dit aussi que de quelque intelligence que parte un conseil de vérité, on doit l'attribuer à Dieu seul, qui est la vérité immuable : personne ne possède rien en propre, si ce n'est le mensonge.

En établissant des règles pour aider à l'intelligence des livres saints, le grand docteur ne prétend pas qu'on arrive à la compréhension de chaque chose de l'Ecriture, et lui-

[1] Livre II, chap. 1. — [2] *Revue*, livre II, ch. 4.

même n'a pas l'ambition d'y atteindre ; il a déclaré plus d'une fois qu'il restera toujours beaucoup à apprendre dans ce champ infini. De même que cinq pains suffirent aux apôtres pour rassasier des milliers d'hommes affamés, ainsi Augustin espère que les dons de Dieu croîtront en lui à mesure qu'il traitera ces difficiles matières : il espère qu'une merveilleuse abondance viendra au secours de son zèle.

La distinction que fait le grand docteur entre les choses dont il faut jouir et celles dont il faut user donne lieu au développement d'idées morales plus d'une fois reproduites dans ses ouvrages. Il s'agit d'aspirer au bien impérissable dans cette vie mortelle où nous voyageons éloignés de Dieu, et d'user de ce monde comme un moyen de nous élever aux grandeurs invisibles du Créateur. Avec ces dispositions, on ouvre utilement les livres divins. Après avoir traité des choses dans son premier livre, l'évêque traite des signes dans le second. La parole est le premier des signes ; l'invention des lettres lui a donné de la fixité et de la durée. Les livres saints, écrits d'abord dans une seule langue, l'hébreu, ont fait le tour de l'univers à l'aide des versions en langues différentes. L'obscurité des divines Ecritures dompte l'orgueil par le travail, écarte de l'intelligence le dégoût ; l'intelligence s'attache peu à ce qu'elle découvre sans peine. Sept degrés, selon notre docteur, mènent à la sagesse renfermée dans les livres saints : la crainte de Dieu, la piété, la science, la force, le conseil et la pureté du cœur. La liste qu'Augustin nous donne des livres canoniques est tout à fait conforme à ce que l'Eglise nous présente aujourd'hui. Le docteur recommande fortement l'étude de l'hébreu et du grec, pour être à même de remonter aux sources et de comparer les diverses interprétations. Il veut qu'on préfère l'Italique ou l'ancienne Vulgate aux autres versions latines ; parmi les versions grecques, celle des Septante lui paraît mériter une supérieure et incontestable autorité. Il regarde comme d'une haute utilité l'étude des cieux [1], des plantes, des pierres précieuses, des animaux, parce que les comparaisons sont une des formes les plus fréquentes du style des écrivains sacrés. Augustin n'oublie pas l'étude de la géographie biblique, de la musique et des anciens instruments de l'Orient, des différents arts, et surtout les connaissances historiques [1]. Si les livres des philosophes et principalement des platoniciens nous présentent des vérités conformes à nos vérités religieuses, nous ne devons pas les rejeter, mais les leur ravir comme à des usurpateurs et les faire passer à notre usage. C'est ainsi que les Hébreux, en quittant l'Egypte, enlevèrent aux Egyptiens des vases d'or et d'argent, des vêtements de prix, pour les employer à des usages saints. Ces vérités, ces trésors de la divine Providence, sont répandus partout comme les métaux au sein de la terre : nous pouvons nous en saisir partout où nous les rencontrons. Moïse ne s'était-il pas instruit de la sagesse des Egyptiens avant d'être illuminé des splendeurs du Sinaï ? Cyprien, Lactance, Victorin, Optat, Hilaire, ne se chargèrent-ils pas de *riches vêtements et de vases d'or en sortant de l'Egypte ?* Mais quoiqu'on sorte de l'Egypte avec des trésors, il faut célébrer la pâque pour être sauvé : or, Jésus-Christ est l'Agneau pascal immolé pour tous. Dans l'étude des livres saints, songeons bien que la *lettre tue* et que l'*esprit vivifie ;* les signes ne sont pas les choses ; le christianisme a substitué les vérités aux figures ; il y aurait une sorte de servitude à rester sous le joug de la *lettre* ou des signes. L'Evangile nous a fait passer de l'esclavage de la chair à la liberté de l'esprit.

Le troisième livre *de la Doctrine chrétienne* renferme d'utiles règles pour bien apprécier la *morale* des livres saints.

Dans le quatrième livre, qui marque comment on doit enseigner les vérités divines, l'auteur nous avertit d'abord qu'il ne donnera point des préceptes d'éloquence ainsi qu'il en avait donné autrefois à Carthage ou à Milan ; c'est ailleurs qu'il faudra les chercher : il ne pense pas que les docteurs de la vérité doivent négliger la rhétorique. Augustin observe du reste que les enseignements dans l'art de la parole mènent à peu de chose : ceux qui s'expriment avec le plus d'aisance et d'éclat ne

[1] Saint Augustin parle contre les astrologues, qu'il suppose secrètement liés avec les démons. Il condamne aussi la divination à l'aide de l'invocation, de l'image des morts et de la ventriloquie, quoique l'image de Samuel ait prophétisé la vérité au roi David, et qu'une femme ventriloque, dans les *Actes des Apôtres*, ait rendu un témoignage véritable aux apôtres du Seigneur.

[1] C'est ici (liv. II, chap. 28, *de la Doctrine chrétienne*) que saint Augustin avance inexactement, en citant saint Ambroise, que Platon avait pu rencontrer Jérémie en Egypte. L'évêque d'Hippone a rectifié lui-même cette erreur dans le chap. 11 du VIIe livre *de la Cité de Dieu*.

songent pas le moins du monde à accomplir les préceptes de la rhétorique. Quand nous lisons les discours des grands orateurs, nous trouvons qu'ils n'ont manqué à aucune des règles de l'art. Ces orateurs accomplissent tous les préceptes, parce qu'ils sont éloquents, mais ils ne s'élèvent pas à l'éloquence à l'aide des préceptes.

Lorsque quelqu'un parle avec éloquence, on croit aisément qu'il parle avec vérité. Cette remarque d'Augustin nous fait comprendre toute l'importance qu'il attachait au bien dire; il ne veut pas que l'orateur chrétien renonce à une aussi puissante ressource. Celui qui n'est pas riche de son propre fonds doit emprunter les paroles de ceux qui sont grands; le prêtre chrétien dépourvu d'éloquence naturelle doit recourir aux écrivains sacrés. Tout devient grand dans la bouche de l'homme chargé d'annoncer les choses du salut éternel. Quand on ne peut plaire par ses discours, on doit plaire par ses raisons, et pour cela s'efforcer de parler sagement; s'il y a du plaisir à entendre les orateurs, il y a du profit à entendre les sages. Aussi l'Ecriture ne dit pas la multitude des éloquents, mais la multitude des sages est la *santé* de l'univers [1]. L'heureuse merveille, c'est la réunion de la sagesse et de l'éloquence. L'Eglise en a offert des exemples nombreux.

Il n'y a pas d'éloquence sans convenance et proportion avec l'orateur lui-même. Ces *hommes divins* (les écrivains sacrés), si dignes d'une souveraine autorité, ont une éloquence qui leur est propre. Plus elle semble rampante, plus elle s'élève, non point par l'enflure, mais par la solidité. « Si j'en avais le « loisir, dit Augustin, je montrerais dans les « livres sacrés de ceux que la Providence nous « a donnés pour nous instruire et nous faire « passer de ce siècle corrompu au siècle bien- « heureux, je montrerais toutes les qualités et « tous les ornements d'éloquence dont se glo- « rifient les hommes qui préfèrent l'enflure de « leur langage à la majesté de nos auteurs « inspirés. Mais ce qui me charme dans ces « grands hommes, ce n'est pas ce qu'ils ont « de commun avec les orateurs et les poëtes « païens. Ce que j'admire, ce qui m'étonne, « c'est qu'ils usent de notre éloquence de « manière à lui donner place et à ne pas « s'en servir comme d'une parure... Telle est « l'expression des écrivains sacrés, que les « paroles ne semblent point cherchées, mais « comme placées d'elles-mêmes pour la si- « gnification des choses : vous diriez que « lorsque la sagesse sort de sa demeure, qui « est le cœur du sage, l'éloquence la suit sans « être appelée, comme une esclave dont elle « ne se sépare jamais. » Toutes ces lignes sont admirables, et rien de plus ingénieux, de plus vrai n'a été dit sur le langage de nos auteurs sacrés.

Dans les belles Epîtres de saint Paul, l'éloquence n'apparaît que comme une compagne de la sagesse; celle-ci marche la première, l'autre la suit. Augustin cite principalement la deuxième Epître aux Corinthiens.

Il craindrait qu'on n'enlevât aux écrivains hébreux quelque chose de leur gravité, si, dans les versions, on cherchait à donner à leur discours plus de cadence et de nombre. La connaissance de l'harmonie n'a pas manqué aux prophètes; saint Jérôme a cité des vers de quelques-uns des Voyants d'Israël. Mais si lui, Augustin, autant que la sobriété le permet, ne néglige pas la cadence à la fin des périodes, il aime à la trouver rarement dans les oracles du divin esprit.

L'évêque d'Hippone insiste sur la vie de l'orateur chrétien comme sur l'indispensable condition sans laquelle sa parole est vaine : il faut que l'orateur évangélique soit lui-même sa plus grande autorité. Rien de ce qu'il annonce ne lui appartient, s'il parle bien et s'il vit mal.

Le dernier chapitre est un acte d'humilité d'Augustin, qui confesse son indigence et n'a jamais pensé à se donner pour modèle; il a voulu seulement montrer, selon son pouvoir, ce que doit être celui qui, dans la doctrine chrétienne, s'applique à être utile à lui-même et aux autres.

L'ouvrage sur *la Doctrine chrétienne*, un des meilleurs de l'évêque d'Hippone, serait digne de devenir le manuel du prêtre. Fénelon l'a plus d'une fois cité dans ses *Dialogues sur l'éloquence*.

[1] Le livre *de la Sagesse*, VI, XXVI.

CHAPITRE CINQUANTIÈME.

—

La Cité de Dieu.

(426.)

Nous arrivons à l'œuvre la plus importante d'Augustin au double point de vue de l'histoire et de la philosophie, à cette œuvre que Charlemagne [1] se faisait lire, et qui renferme tant d'utiles et de grandes choses. Nous comprenons qu'un travail en langue latine, composé de vingt-deux livres, trouve aujourd'hui peu de lecteurs, mais une bonne traduction met ce travail à la portée de tout le monde Dans un chapitre précédent, on a vu Macédonius, vicaire d'Afrique, se répandre en louanges à l'occasion des trois premiers livres de *la Cité de Dieu*, dont la science éloquente le ravissait. Nous devons prononcer ici le nom de Marcellin, à qui les deux premiers livres sont adressés; Marcellin et Volusien avaient reçu en 412 des lettres d'où naquit cette magnifique protestation contre les accusations païennes. C'est très-probablement aux encouragements et aux instances de Marcellin que le monde est redevable d'un des ouvrages qui honorent le plus le génie humain. Quel que soit l'intérêt des grandes controverses chrétiennes, elles subjuguent et remuent moins vivement l'intelligence quand les temps, les personnages et les hérésies ne sont plus que dans l'histoire, et que l'émotion des peuples a cessé de répondre à ces vigoureuses luttes; mais ce qui est histoire et philosophie a l'éternel privilége de captiver la pensée de l'homme, et *la Cité de Dieu* nous apparaît aujourd'hui encore avec d'admirables conditions d'intérêt. Augustin y déploie une grave éloquence, à laquelle la profondeur des idées, l'imagination et la fine raillerie prêtent une constante variété; le savoir historique y est considérab le génie de l'évêque d'Hippone s'y maintient à sa hauteur durant une course d'aussi longue haleine. En étudiant *la Cité de Dieu*, j'appliquais à Augustin ce que Terentianus disait de Varron, l'auteur des *Antiquités romaines :* « Il « a tant lu, qu'on s'étonne qu'il ait eu le loisir « d'écrire. »

La composition de *la Cité de Dieu*, traversée par les grands combats contre le pélagianisme, et par tous les laborieux devoirs d'une position comme celle d'Augustin, dura treize ans (de 413 à 426). Dans la vie de cet illustre docteur, vie de lutte continuelle, il fallait aller au plus pressé, s'élancer à la brèche à chaque apparition de l'hérésie; et nous pouvons dire que *la Cité de Dieu*, comme quelques autres écrits, fut le fruit des loisirs de ce grand homme. Nous allons exprimer la substance de ce bel ouvrage, et ne pas oublier les idées accumulées derrière nous, qui nous interdisent les répétitions.

On sait quelle fut l'inspiration première de *la Cité de Dieu*. Les imaginations frémissaient de la chute de Rome en 410; les païens s'en allaient répétant que si les dieux étaient restés debout, Rome ne serait pas tombée : le christianisme était livré aux calomnies des vaincus. Augustin prit la parole au milieu de la stupeur de l'univers et des outrageants murmures des polythéistes. Les cinq premiers livres de *la Cité de Dieu* sont le plus rude coup qui ait jamais été porté aux institutions et aux croyances païennes.

En réponse aux plaintes et aux calomnies du paganisme, l'évêque d'Hippone rappelle la série de guerres où les dieux ont été vaincus.

[1] Charles V récompensa richement l'auteur d'une traduction de *la Cité de Dieu* qui lui était dédiée.

Les dieux et les déesses ne gardaient pas, mais ils étaient gardés. Les divinités d'Ilion n'empêchèrent pas la chute de Priam. De plus, dans les guerres anciennes, les vainqueurs manquaient rarement de piller les temples, et même d'égorger ceux qui cherchaient un asile au pied des autels. Or, dans le sac de Rome, les basiliques chrétiennes ont été d'inviolables asiles : les barbares ont épargné les chrétiens et les païens eux-mêmes, par respect pour Jésus-Christ. Si des gens de bien ont été enveloppés dans le sort des méchants, c'est qu'il y a des imperfections, des fautes qui doivent s'expier par des peines sensibles. Si tous les crimes étaient punis dans ce monde, à quoi servirait la vie future? Si aucun crime n'était puni en ce monde, n'aurait-on pas quelque droit de nier la Providence? D'honnêtes familles ont perdu leurs richesses au milieu des désastres des bords du Tibre, mais est-ce un grand mal de perdre des trésors qui corrompent le cœur et rejettent l'homme en de funestes tentations? Nous n'apportons rien sur la terre et nous n'emportons rien quand nous la quittons.

Une foule de chrétiens ont été massacrés dans les scènes de la victoire : mais est-il mort quelqu'un qui ne dût mourir un jour? La fin de la vie égale la plus longue vie à la plus courte. Il n'y a point de mauvaise mort lorsqu'une bonne vie l'a précédée. Les chrétiens savent bien que le trépas du pauvre de l'Evangile au milieu des chiens qui léchaient ses plaies est meilleur que le trépas du mauvais riche dans la pourpre et le lin. On répète que beaucoup de fidèles n'ont pas reçu la sépulture, et que tant de corps qui devaient ressusciter un jour ont disparu de la manière la plus soudaine et la plus tragique. Mais quelqu'un a-t-il pu enlever ces corps d'entre le ciel et la terre? L'évêque d'Hippone dit ici sur la sépulture ce que nous avons reproduit dans notre analyse du livre *du Soin pour les morts*, et qui se trouve tiré de *la Cité de Dieu*. Puis il ajoute que des armées, même païennes, mourant pour leur patrie, ne se sont point inquiétées de savoir de quelles bêtes elles deviendraient la pâture. Le poète a dit : *Le ciel couvre celui qui n'a pas de tombeau*[1]. On parle de beaucoup de chrétiens emmenés en captivité : c'est un grand malheur si on a pu les emmener quelque part où ils n'aient pu trouver Dieu.

[1] Cœlo tegitur qui non habet urnam. LUCAIN, liv. VII, *Pharsale*.

Des chrétiens captifs ne sont pas un motif d'accusation contre le christianisme : est-ce que les païens ont cessé de vénérer leurs dieux après la mort héroïque de Régulus, demeuré fidèle aux dieux et à son serment?

Les païens prodiguaient l'injure aux vierges chrétiennes qui avaient été contraintes de subir la brutalité des vainqueurs de Rome. Ils auraient voulu qu'elles n'eussent pas survécu à leur affront, et redoublaient d'admiration pour Lucrèce. Considérant alors la mort de l'héroïne romaine d'après des pensées purement chrétiennes, Augustin s'étonna des grandes louanges accordées au suicide de l'épouse de Collatin. Il établit que sans le consentement de la volonté il n'y a pas de souillure possible; que dans ce cas l'âme garde sa pureté entière au milieu des violences exercées sur le corps, et s'écrie : « Si Lucrèce a été complice de « l'adultère, pourquoi toutes ces louanges? « Si elle est restée pure, pourquoi sa mort[1]? »

L'évêque d'Hippone comprend les motifs qui poussèrent la victime du fils de Tarquin à une résolution aussi terrible; puisque Lucrèce était demeurée innocente, ce ne fut pas l'amour de la pureté, mais la faiblesse de la pudeur[2], qui l'entraîna au trépas; elle craignit de passer pour complice si elle continuait à vivre après l'attentat; ne pouvant montrer aux hommes sa conscience, elle voulut la mettre sous leurs yeux par son trépas; Lucrèce produisit un irrécusable témoin de sa pureté, et ce témoin, ce fut sa mort! Il se rencontra des vierges chrétiennes qui se tuèrent aux approches du péril qui menaçait leur vertu, et le docteur d'Hippone demande quel est le sentiment humain qui refuserait de leur pardonner.

Quant aux vierges chrétiennes qui, restées pures après la violence, ont continué à vivre, il faudrait être insensé, dit Augustin, pour leur en faire un crime; le témoignage de la conscience a suffi à la gloire de leur chasteté; pures devant Dieu, elles n'ont cherché rien de plus, et pour éviter l'outrage du soupçon des hommes, elles n'ont pas transgressé la loi divine qui nous interdit de nous arracher la vie.

Bayle s'est mis en colère contre saint Augustin au sujet de son appréciation du trépas de Lucrèce; il eût mieux fait de s'attacher à comprendre toute la pensée de l'évêque d'Hip-

[1] Livre I, chap. 19.
[2] Non est pudicitiæ caritas, sed pudoris infirmitas. *Ibid*.

pone, et à quelle occasion le grand docteur parlait ainsi. Il s'agissait de justifier les vierges chrétiennes qui avaient survécu à leur affront et de les venger des outrages des païens; que fit Augustin? Il prouva que le glorieux témoignage de la conscience aurait pu suffire à l'épouse de Collatin.

L'évêque d'Hippone nous dit qu'aucun passage des livres saints ne donne à un chrétien le droit de disposer de ses jours, dans quelque situation où il puisse se trouver placé. Il pense qu'il y a faiblesse d'âme à ne pas pouvoir supporter les maux de la vie ou les injustices de l'opinion. Platon lui-même n'approuva point Cleombrotus, qui, après avoir lu son livre sur l'immortalité de l'âme, se précipita du haut d'une muraille pour passer à une vie qu'il espérait meilleure. Lorsque Caton méditait son suicide à Utique, ses amis cherchèrent à l'en détourner comme d'un acte de faiblesse; et s'il croyait honteux pour lui de survivre au triomphe de César, pourquoi ne força-t-il point son fils à mourir avec lui? pourquoi lui prescrivit-il de tout espérer de la bienveillance du vainqueur?

Tandis que les peuples d'Orient pleuraient la ruine de Rome et que les cités les plus éloignées en faisaient un deuil public, les Romains échappés aux calamités de la guerre cherchaient les théâtres et s'y précipitaient avec ivresse. Les Romains réfugiés à Carthage couraient avec délire après les joies du théâtre. Ce trait fait juger de l'état des mœurs et des caractères des païens à cette époque. Scipion Nasica, le plus grand homme de bien de son temps, ne voulait pas le renversement de Carthage, afin que les Romains eussent un ennemi à craindre et que le relâchement et les vices ne vinssent point les saisir. Quand les soldats d'Alaric prirent Rome, les Romains écrasés devinrent misérables sans devenir meilleurs. Avant sa chute, Rome, pleine de vices, était plus laide et plus difforme qu'elle ne l'a été dans sa ruine, car dans cette ruine il n'y a que des pierres et du bois qui soient tombés!

Le plus méchant homme du monde n'aurait pas voulu avoir pour sa mère celle que les Romains appelaient la mère des dieux.

Les dieux n'ont jamais rien fait pour rendre les peuples meilleurs. Si les Romains avaient pu recevoir de leurs dieux des lois pour bien vivre, ils n'auraient pas envoyé demander aux Athéniens les lois de Solon quelques années après la fondation de Rome.

Voulant expliquer les maux des chrétiens au temps des barbares, Augustin dit que Jésus-Christ retire peu à peu sa famille du monde, qui semble s'affaisser sous le poids de tant de misères, pour établir une cité éternelle dont la gloire n'est pas fondée sur les vaines louanges du monde comme la gloire de Rome, mais sur le jugement même de la vérité. L'évêque d'Hippone invite l'illustre race des Régulus, des Scévola, des Scipion, des Fabricius, à entrer dans la patrie chrétienne, à gagner l'empire du ciel après avoir perdu l'empire de la terre.

Dans un vigoureux tableau de l'histoire romaine, passant en revue les violences, les égorgements, les fléaux, les guerres civiles, les atrocités de toute nature qui remplissent les annales du peuple-roi, Augustin montre que les dieux n'ont jamais rien fait pour délivrer les Romains aux jours du péril : il en conclut qu'il est absurde d'imputer les nouveaux malheurs de l'empire au christianisme et à l'abolition du culte des dieux. Le docteur africain énumère les divinités romaines avec leur caractère, leur destination, leur ministère particulier; il fait voir que l'agrandissement et la durée de l'empire n'ont été l'œuvre d'aucune de ces divinités, ni l'œuvre de je ne sais quel destin qui n'existe pas. La fortune ou le hasard n'a pas fait l'empire romain. C'est la Providence de Dieu qui établit les royaumes de la terre, qui les distribue aux bons comme aux méchants. Les royaumes sont gouvernés par la Providence de Dieu. Celui qui est le créateur de toutes les intelligences et de tous les corps, qui est la source de toute félicité, qui a fait l'homme un animal raisonnable composé d'une âme et d'un corps, qui a donné aux bons et aux méchants l'être avec les pierres, la vie végétative avec les arbres, la vie sensitive avec les bêtes, la vie intellectuelle avec les anges seuls; le Dieu d'où procède toute forme, toute beauté, tout ordre, le Dieu qui est le principe de la mesure, du nombre et du poids, et par lequel existe toute chose dans la nature; celui d'où dérivent les semences des formes, les formes des semences, et leurs mutuels mouvements; qui a créé la chair et lui a donné sa beauté, sa vigueur, sa fécondité, la souplesse des membres et leur proportion; celui qui a doué de mémoire, de

sens et de désirs l'âme même des bêtes et ajouté à l'âme humaine l'esprit, l'entendement, la volonté; celui qui n'a pas laissé non-seulement le ciel et la terre, l'ange et l'homme, mais encore les entrailles du plus petit et du plus vil animal, la plume de l'oiseau, la fleur de la moindre herbe, la feuille d'un arbre, sans la convenance et l'harmonie des parties, n'a pas pu laisser les royaumes et les empires de la terre hors des lois de sa Providence!

Voyons donc pourquoi le vrai Dieu, qui tient en sa main tous les royaumes, a daigné assister l'empire romain pour l'élever à un si haut point de grandeur.

La puissance de Rome a été la récompense des vertus morales des anciens Romains, laborieux, désintéressés, tempérants, dévoués exclusivement à la gloire de l'Etat. « Je vous dis « en vérité qu'ils ont reçu leur récompense[1]. » Puisque Dieu ne devait pas accorder aux anciens Romains la vie éternelle, il était juste qu'il leur donnât toute la splendeur des royaumes périssables. Les Romains, par leurs vertus, étaient dignes de la gloire humaine et passagère. Les victoires ne les ont rendus ni meilleurs, ni plus sages, ni plus heureux que les nations dont ils avaient triomphé. Si les chrétiens veulent s'assurer les félicités futures, qu'ils fassent pour obtenir le ciel tout ce qu'ont fait les Romains pour conquérir la terre; et toutefois on ne leur en demande pas tant. Mais l'abnégation, les sacrifices, les travaux des anciens Romains sont une grande leçon pour les chrétiens qui aspirent à l'empire éternel. De même que Dieu fait luire son soleil sur les bons et les méchants et laisse tomber la pluie sur les justes et les injustes, ainsi il leur donne indifféremment les royaumes d'ici-bas; mais le royaume d'en-haut, il ne le donne qu'aux bons.

Parmi les païens auxquels répondait l'évêque d'Hippone, un bon nombre convenait qu'avant le christianisme les annales romaines présentaient des désastres et que les divinités adorées n'avaient point écarté le malheur. Mais ceux-là soutenaient qu'il fallait offrir un culte aux dieux pour nous les rendre favorables dans la vie future. Augustin renverse leurs assertions dans les livres VI, VII, VIII, IX et X de *la Cité de Dieu*. Il démontre l'impuissance des dieux à conduire les hommes à la *vie éternelle*, c'est-à-dire à la félicité sans fin; il se livre à un examen critique des diverses théologies païennes telles que Varron les avait exposées, et apprécie les philosophies anciennes et particulièrement les doctrines des platoniciens. Augustin témoigne une grande admiration pour Platon, qui, dit-il, eût bien mieux mérité d'être appelé dieu que cette multitude d'hommes morts ou de *démons* divinisés par l'ignorance ou les passions. Il rappelle que, pour expliquer l'étonnante conformité de certains points de la doctrine de Platon avec le christianisme, on avait fait ce philosophe et Jérémie contemporains l'un de l'autre, ajoutant qu'ils avaient pu se rencontrer et converser ensemble en Egypte; la supputation des temps lui a montré que Platon fut postérieur d'un siècle à Jérémie, et, de plus, qu'il ne put pas avoir connaissance des saintes Ecritures, parce que la version grecque eut lieu soixante ans seulement après la mort de Platon. Augustin conjecture que des entretiens avec quelques Juifs en Egypte purent initier Platon dans certaines vérités dont la tradition hébraïque était l'unique dépositaire [1]. Cette division platonicienne : les dieux dans le ciel, les démons dans l'air, les hommes sur la terre, donne lieu à une dissertation sur les démons. Le livre d'Apulée, intitulé *le Dieu de Socrate*, mais qui au fond traite du démon de Socrate, est l'objet de réflexions critiques et philosophiques. Toutes les doctrines étaient familières au grand docteur d'Hippone; il n'est aucun point de philosophie sur lequel ne s'exerce la rectitude de son jugement : Augustin domine l'ancien monde de toute la supériorité de la révélation chrétienne.

Il est inadmissible (nous résumons les pensées d'Augustin), il est inadmissible que les démons puissent être médiateurs entre Dieu et les hommes. Il n'y avait de médiateur possible que Dieu lui-même, se résignant à revêtir la nature humaine pour descendre jusqu'à nous et nous élever ensuite jusqu'à lui. Le Verbe éternel, auteur de toutes choses, est devenu, comme homme, notre médiateur; en prenant notre infirmité, il s'abaissait au-dessous des anges; mais il demeurait, dans sa nature divine, l'Etre infini, incorruptible, immuable. Les platoniciens avaient dit que les dieux ne se mêlaient point aux hommes pour ne pas se souiller de leur présence, et que leur marque

[1] Saint Matthieu, VI.

[1] *Cité de Dieu*, livre VIII, chap. 11.

la plus glorieuse c'était de n'avoir entretenu aucun commerce avec les mortels. Mais les rayons du soleil et de la lune touchent la terre, et la pureté de leur lumière n'en reçoit aucune atteinte. Apulée et les platoniciens nous apparaissent sur ce point en contradiction avec les enseignements éminemment spiritualistes de l'école de Platon. Que deviendrait, d'après leurs idées, cette belle parole de Plotin : « Il « faut fuir vers la radieuse patrie où l'on « trouve le père de l'univers et avec lui toutes « choses; et pour y fuir, il faut devenir sem- « blable à Dieu. »

Les anges ou démons qui sont les dieux de Platon, placés au-dessous du Dieu créateur et moteur universel, ne peuvent rien pour mener les hommes à la félicité infinie. Il est déraisonnable et impie de les adorer comme des dieux; Platon s'est trompé sur leur nature quand il a réclamé un culte pour eux. Quelle félicité pourrait être apportée aux hommes par les démons, eux qui sont d'immortels condamnés, des bannis de la céleste patrie! L'adoration des hommes doit monter vers Dieu seul. Toutefois, ne croyez pas que Dieu ait besoin des sacrifices qu'on lui offre; il n'a besoin ni de nos offrandes ni de notre justice : tout ce culte n'est utile qu'à l'homme qui le rend. Revient-il quelque chose à la source d'eau de ce qu'on en boit, ou au soleil de ce qu'on le regarde?

Selon les remarques de l'évêque d'Hippone, *démon* vient d'un mot grec qui signie *science*. Il y a dans cette étymologie quelque chose d'effrayant pour l'esprit de l'homme. La science toute seule serait donc un mal. Donnons à la science humaine un but moral et sublime, et regardons-la comme un moyen de monter à Dieu.

Augustin, comme d'autres Pères de l'Eglise, a cru reconnaître dans Platon, interprète admirable des traditions les plus antiques, quelques traces du Dieu en trois personnes; les études philosophiques les plus récentes, les plus sérieuses, les plus profondes nous laissent voir que rien n'est plus incertain que la Trinité de Platon. Au temps d'Augustin, les platoniciens étaient encore nombreux; ils reculaient devant le mystère du Verbe incarné, médiateur entre Dieu et les hommes. L'évêque d'Hippone trouve la nécessité de la *grâce* établie dans les écrits de Platon lui-même. « On « ne saurait, disait le philosophe, atteindre à « la perfection de la sagesse ici-bas, mais la « Providence de Dieu et sa grâce peuvent sup- « pléer à ce qui manque à notre vie intellec- « tuelle. » Augustin, combattant les doctrines de Porphyre, montre le peu qu'auraient eu à faire les philosophes de son école pour arriver à la vérité révélée.

Le saint vieillard Simplicien, successeur de saint Ambroise sur le siége épiscopal de Milan, disait à Augustin qu'il avait connu un platonicien plein d'admiration pour le début de l'Evangile de saint Jean : « Au commencement « était le Verbe, etc. » Ce platonicien eût voulu que le début évangélique fût écrit en lettres d'or sur les endroits les plus éminents des églises. Une des raisons pour lesquelles les platoniciens refusaient d'entrer dans le christianisme, c'est que le christianisme renfermait beaucoup de choses dont leur maître n'avait rien dit; ils n'admettaient pas le mystère du Verbe incarné, parce qu'ils ne le rencontraient point dans les enseignements de Platon; mais l'évêque d'Hippone leur fait observer que les philosophes de cette école n'ont pas toujours donné l'exemple d'un scrupuleux respect pour les idées du maître : il cite Porphyre, qui avait changé bien des points importants dans la doctrine de Platon.

Les dix premiers livres de *la Cité de Dieu* atteignent toutes les opinions, toutes les pensées, tous les efforts contraires à la cité céleste, c'est-à-dire à la vérité, à l'ordre éternel, à Dieu; les livres suivants sont consacrés à l'origine, au développement et aux fins dernières des deux cités du ciel et de la terre. Nous continuerons à nous en tenir aux idées générales, aux traits saillants, aux aperçus qui se détachent.

L'évêque d'Hippone établit qu'on ne peut arriver à la connaissance de Dieu sans Jésus-Christ, que la foi chrétienne conduit l'homme à Dieu par l'homme-Dieu, et qu'il fallait un être à la fois Dieu et homme pour nous mener infailliblement au but auquel nous aspirons : on va à Jésus-Christ parce qu'il est Dieu, on va par Jésus-Christ parce qu'il est homme.

De tous les êtres visibles, le plus grand c'est le monde, comme de tous les invisibles, le plus grand c'est Dieu. Mais nous voyons le monde et nous croyons en Dieu.

La triple division de la philosophie est une image de la Trinité; on l'a divisée d'un commun accord en physique, logique et morale.

Un reflet de la Trinité divine se montre aussi dans *la nature*, *la doctrine et l'usage*, trois choses qui concourent aux œuvres humaines. Par la nature, le génie; par la doctrine, l'art ou la science; l'usage s'explique de lui-même. Augustin reproduit l'idée déjà exprimée de diverses manières dans le *Traité de la Trinité*, savoir, que chaque homme est une image de la Trinité mystérieuse : il est, il connaît son existence et il l'aime.

Pourquoi l'homme a-t-il été créé si tard? demande-t-on quelquefois. Il n'y a ni tôt ni tard en comparaison de l'éternité divine; le monde n'aurait pas été créé plus tôt, quand on le supposerait plus ancien de plusieurs millions d'années. Quelques philosophes avaient enseigné le retour des mêmes hommes dans la suite des temps : « Les impies vont en tournant, » dit le Psalmiste[1], non qu'ils doivent repasser par les cercles sortis de l'imagination des philosophes, mais parce qu'ils tournoient dans un labyrinthe d'erreurs. Augustin convient qu'il n'est pas aisé de comprendre que Dieu ait toujours été et qu'il ait voulu créer l'homme dans le temps, sans changer de dessein ni de volonté. Pour que les lecteurs de son ouvrage apprennent à s'abstenir des questions dangereuses, il ne décide rien sur la manière dont Dieu a pu toujours être *Seigneur* sans avoir toujours eu des créatures. Les philosophes, mesurant leur esprit borné à l'esprit infini, se trompent sur les ouvrages de Dieu; ne se comparant qu'à eux-mêmes, dit l'Apôtre, ils ne s'entendent pas. Le docteur d'Hippone ajoute ici des considérations élevées sur le repos et le travail de Dieu, qui ne sont qu'une seule et même chose.

Dans le dixième chapitre du treizième livre, l'évêque d'Hippone considère la vie comme une course vers la mort, dans laquelle il n'est permis à personne de s'arrêter ou de marcher moins vite : tous y cheminent avec une même vitesse. Cette pensée est le germe évident du beau passage de Bossuet, qui est dans la mémoire de chacun : « La vie est un chemin, etc. »

Augustin fait sur la mort et le temps quelques réflexions un peu subtiles peut-être, mais qui au fond sont vraies : on ne peut pas dire d'un homme qu'il est dans la mort ou qu'i est mort; avant de rendre le dernier soupir, il est vivant; et quand il a cessé de vivre, il est après la mort. Ainsi le moment présent n'existe pas[1]; le passé seul existerait, si toutefois ces deux mots n'impliquaient pas contradiction, car le passé c'est le temps qui n'est plus. Or, l'avenir n'est pas encore; on pourrait donc dire que le temps n'existe pas.

Le docteur africain prouve aux stoïciens qu'ils ont méconnu la nature humaine, quand ils ont avancé que l'homme peut vivre sans passions : c'est bien assez de travailler à vivre sans crime, dit Augustin. Jésus-Christ eut des tristesses, Jésus-Christ éprouva contre les juifs le sentiment de l'indignation. Cette indignation et ces tristesses sont des passions, et si l'homme-Dieu n'en fut point exempt, qui donc osera se croire plus parfait que lui?

Caïn et Abel, ou plutôt Seth, sont les pères des deux cités de la terre et du ciel. Caïn, le premier qui bâtit une ville, montrait ainsi qu'il se mettait en possession des biens d'ici-bas; Abel est tué, et sa mort fut un prophétique mystère. Le premier fondateur de la cité terrestre tua son frère, comme plus tard Romulus tua le sien, Romulus, fondateur de la grande métropole des choses humaines. Seth, frère d'Abel, premier citoyen du divin empire, commence la génération des saints. Deux amours bâtirent les deux cités : celle du ciel fut bâtie par l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi-même; celle de la terre, par l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu. En dissertant sur la longue vie et la grande stature des hommes avant le déluge, Augustin parle d'une dent molaire d'homme qu'il avait vue sur le rivage d'Utique, et *qui en aurait fait cent des nôtres*[2]. « Je crois, ajoute-t-il, que c'était « une dent de quelque géant. »

Homère[3] et Virgile[4] ont gardé la tradition d'une force humaine des premiers temps bien supérieure à la nôtre; mais la stature humaine a dû être toujours la même, avant le déluge comme depuis l'immense cataclysme. L'existence des géants, dont l'histoire ne permet pas de douter, prouve seulement en faveur de certaines races, et ne change rien à l'idée qu'on doit se faire de la taille de l'homme, d'après la loi universelle qui le régit. Quant à la dent prodigieuse qu'Augustin avait vue à Utique, sa pensée à ce sujet révèle tout simplement l'ignorance de son temps en matière

[1] II, 8.

[1] On sait le vers célèbre :

Le moment où je parle est déjà loin de moi.

[2] Livre XV, chap. 9. — [3] *Iliade*, ch. 5 et ch. 12.

[4] *Enéïde*, ch. 12.

d'histoire naturelle. Cette dent molaire, *qui en eût fait cent des nôtres*, avait probablement appartenu à quelque animal antédiluvien.

Le tableau de la naissance et des progrès de la cité de Dieu jusqu'à l'avènement du Messie est une appréciation des saints personnages de l'Ancien Testament. Puis viennent les commencements et les progrès de la cité de la terre, depuis la monarchie des Assyriens jusqu'aux époques chrétiennes. Le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet est tout entier dans cette manière de produire l'histoire humaine.

Moïse est plus ancien que toutes les fables mythologiques; elles ne naquirent qu'au temps des Juges. La Grèce eut alors des poètes appelés aussi théologiens, parce qu'ils chantaient les dieux. Les prophètes hébreux sont plus anciens que les philosophes; Pythagore ne paraît qu'à la fin de la captivité de Babylone. Nos auteurs sacrés sont tous d'accord en religion; les philosophes ne le sont pas du tout dans leurs doctrines. Varron avait compté deux cent quatre-vingt-huit opinions philosophiques touchant le souverain bien. Athènes applaudissait en même temps les épicuriens, d'après lesquels les dieux ne s'occupaient point des choses humaines, et les stoïciens, d'après lesquels les dieux gouvernaient le monde. La Providence se servit de Rome comme d'un puissant instrument, pour dompter et rassembler les diverses nations sous une même loi ; elle préparait ainsi les voies à Jésus-Christ. Cette belle pensée, plus d'une fois reproduite par les penseurs chrétiens des âges modernes, est de l'évêque d'Hippone. Les païens avaient assigné au christianisme trois cent soixante-cinq ans de durée ; les autels de Jésus-Christ devaient ensuite disparaître. Augustin se moque de la prophétie des polythéistes; il y avait alors plus d'un demi-siècle qu'était passée l'époque marquée pour l'extinction de la foi chrétienne, et ses progrès ne faisaient que s'étendre à travers le monde. Les prophètes contre le christianisme n'ont jamais eu raison, et pourtant à chaque époque il s'en élève de nouveaux.

Le livre dix-neuvième renferme des vues originales et profondes sur la paix à laquelle toute chose aspire en ce monde, et dont le besoin est au fond de chaque âme humaine, quelle que soit la violence des passions qui l'emportent. Les méchants se précipitent vers le crime dans l'espoir de jouir ensuite d'une certaine paix. Cacus, au fond de son antre, désirait jouir en paix des débris humains devenus sa proie. Il y a une sorte de paix dans la condition des damnés, parce qu'ils sont à leur place : il est dans l'ordre qu'ils soient séparés de Dieu. Amené à parler de l'ordre dans les sociétés, Augustin dit que la servitude n'est pas conforme aux lois primitives de la nature : c'est une peine du *péché*, une dégénération de l'homme. Dieu avait dit : « Que l'homme domine sur les poissons de la mer, les oiseaux « du ciel et tous les animaux de la terre. » Mais il n'avait pas dit : Que l'homme domine sur l'homme. C'est le crime du fils de Noé, qui jadis valut à un homme le nom flétrissant d'esclave. Tout progrès vers le bien, d'après les doctrines d'Augustin, serait donc un progrès vers la liberté. Les idées se presseraient ici sous notre plume, si nous voulions prouver que les futures améliorations des sociétés sont entièrement soumises aux progrès de la foi chrétienne chez les hommes.

Le vingt et unième chapitre du livre XIXe démontre que, par une ignorance du vrai Dieu et faute de justice, la république romaine n'a jamais été qu'un mot; la définition de la république par Cicéron sert de point de départ à l'évêque d'Hippone. Le livre XXe établit la doctrine du jugement dernier ; le livre XXIe établit le dogme des peines éternelles, et le livre XXIIe et dernier la résurrection des corp et l'immortelle félicité des élus. Au sujet des damnés dont le corps brûlera sans se consumer, le docteur, cherchant des preuves dans la nature même, parle de certains vers qui vivent au milieu des sources d'eau bouillante, de la salamandre vivant dans les flammes, du paon dont la chair une fois cuite ne peut plus se corrompre : ce sont là les petits côtés d'une grande œuvre d'où n'a été exclu rien de ce qui, même dans les imaginations populaires, pouvait paraître servir la cause de la vérité. Pour prouver l'immortelle durée des corps au milieu des flammes, nous aimons mieux entendre Augustin nous dire que le Créateur de l'univers et de l'homme pourra bien, s'il le veut, conserver les corps des damnés.

Le grand docteur ne met pas en doute que les satyres, les faunes et les sylvains, surnommés incubes, ne poursuivent quelquefois les femmes : il ne voyait que des démons dans ces créations de l'ancien monde païen.

Le chapitre vingt-quatrième du dernier livre

sur *les Biens de la vie* est une riche peinture des joies et des splendeurs données à l'homme dans ce magnifique univers. Si Dieu a daigné accorder à l'homme, durant son laborieux pèlerinage de la vie, une demeure aussi belle que cet univers, de quelles inexprimables beautés sera revêtue la future demeure des bienheureux destinés à ne plus connaître ni les combats, ni les souffrances, ni la mort ! Ce dernier livre contient le récit de beaucoup de miracles arrivés au temps d'Augustin. Avant de les rapporter, l'évêque d'Hippone répond à ceux qui demandent pourquoi il n'y a plus de miracles. Ils furent nécessaires avant l'établissement de la foi chrétienne, leur dit Augustin ; « à pré« sent, ajoute-t-il, quiconque cherche des pro« diges pour croire est lui-même un grand pro« dige de ne pas croire, tandis que le monde « croit [1]. »

Nous ne prétendons pas avoir fait comprendre tout ce que renferme *la Cité de Dieu ;* à peine avons-nous pu faire entrevoir quelques astres de ce firmament magnifique. On a reproché à cet ouvrage des longueurs, des répétitions ; ce sont là des défauts de peu d'importance et qui tiennent à la manière même dont fut composée *la Cité de Dieu ;* ces défauts n'existeraient pas ou certainement ils seraient moindres si l'œuvre avait été écrite de suite. Un écrivain docte et laborieux, mais qui, plus d'une fois, a manqué de mesure dans ses jugements, et qui a traité saint Augustin avec la légèreté d'un esprit passionné, Ellies Dupin [2], ne veut pas qu'on admire l'érudition de *la Cité de Dieu.* L'évêque d'Hippone a mis à contribution Varron, Sénèque, Cicéron ; c'est trop peu selon le critique compilateur ; il fallait puiser à des sources inconnues ; faute de n'avoir tiré aucun auteur de la nuit, Augustin s'est condamné à faire un livre où il ne se rencontre rien de *fort curieux ni de bien recherché.* Critiquer ainsi c'est ne pas comprendre une œuvre. Dans *la Cité de Dieu,* l'histoire est un moyen et non pas un but ; elle y occupe la place que lui a marquée le grand penseur chrétien. Ellies Dupin n'a pas pris garde à la portée philosophique et religieuse de cette composition. Il y a un orgueil d'érudit que Dieu punit en lui dérobant l'intelligence des œuvres du génie.

[1] Quisquis adhuc prodigia ut credat inquirit, magnum est ipse prodigium, qui mundo credente non credit. Chap. 8, liv. XXII. [2] Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclés.

La Cité de Dieu est un monument surprenant par la nouveauté, la hauteur et l'étendue de la conception, par l'abondance des faits et des idées : avant saint Augustin, nul génie n'avait vu si bien et de si haut tant de choses. *La Cité de Dieu* est comme l'Encyclopédie du cinquième siècle ; elle embrasse toutes les époques, toutes les questions et répond à tout. C'est le poëme chrétien de nos destinées dans leurs rapports avec notre origine et notre fin dernière. *La Cité de Dieu* et *les Confessions*, lues et relues depuis quatorze siècles, le seront encore tant qu'il y aura trace des lettres humaines, parce que ces deux ouvrages, qui ont pour sujet Dieu et l'homme, gardent leur intérêt malgré les révolutions des temps.

La Cité de Dieu ferme le monde païen avec ses fables et sa philosophie, ou plutôt l'épopée de saint Augustin est un solennel jugement du passé qui se trouve condamné après un procès complet : comme l'antique Egypte jugeait ses rois avant de procéder à leur sépulture, ainsi le christianisme, par la bouche d'Augustin, interroge les dieux du vieil univers et les rois de la pensée humaine, montre aux uns leur impuissance à soutenir les peuples qui les adoraient, aux autres leur impuissance à monter jusqu'à la vérité avec les seules ailes du génie, et déclare leur défaite définitive ; puis il chante les funérailles des dieux et des philosophes, et s'assied victorieux sur leur immense sépulcre scellé de sa puissante main [1].

Saint Augustin avait donné sa pensée historique à Orose, qui la reproduisit mal ; il traça avec la vigueur et la sûreté du génie ces grandes lignes pour lesquelles s'était montré trop faible le savant prêtre d'Espagne admis dans son intimité. Salvien s'inspira de la *Cité de Dieu* dans son livre du *Gouvernement du Monde.* Bossuet comprit mieux qu'Orose les vues de l'évêque d'Hippone, et le *Discours sur l'Histoire universelle* durera autant que *la Cité de Dieu.* L'honneur d'avoir fondé en histoire l'école de la Providence n'appartient point à Bossuet [2], mais à saint Augustin ; c'est le grand

[1] « Plus on examine *la Cité de Dieu,* dit M. Beugnot (tome II, *His*« *toire de la destruction du paganisme*), plus on reste convaincu « que cet ouvrage dut exercer très-peu d'influence sur l'esprit des « païens. »

La correspondance de cette époque nous prouve, au contraire, que *la Cité de Dieu* frappa très-vivement les contemporains. Les païens ne délaissèrent pas tout à coup leurs dogmes mythologiques, parce qu'en matière de doctrines, l'obstination est le caractère des vaincus ; mais le coup de mort était porté au paganisme ; les dieux étaient finis dans l'opinion des hommes.

[2] Quelques modernes ont voulu voir dans Vico le fondateur de l'école Historique de la Providence ; nous n'avons pas à juger ici l'au-

penseur d'Hippone qui le premier fit défiler les nations et les empires sous le regard de Dieu, et détermina le cercle providentiel dans lequel s'enchaînent et se développent les événements humains, sans que la liberté intérieure de l'homme souffre la moindre atteinte.

Dans l'histoire des œuvres littéraires, il serait curieux d'observer ce qu'un génie emprunte à un autre génie ; quelle impression tel livre produit sur tel esprit ; quelles idées, quelle puissance il y fait germer. Les penseurs sublimes, dans la merveilleuse variété de leurs caractères, s'enfantent et se complètent par une étude sympathique. Cette génération progressive des grandes intelligences est un intéressant et beau spectacle. Pour ne citer que peu de noms, Platon naît de Socrate ; Virgile, d'Homère ; saint Thomas d'Aquin, de saint Augustin ; Molière, de Térence et d'Aristophane ; Racine, d'Eschyle et de Sophocle ; La Fontaine, d'Esope et de Phèdre ; Malebranche, de Descartes ; Bossuet, de Tertullien et de saint Augustin, et saint Augustin lui-même, de Platon et de saint Paul. (En rapprochant ces deux derniers noms, nous ne considérons que le point de vue purement humain de la double influence philosophique et théologique). La généalogie des grandes intelligences n'est pas toujours facile à constater, parce qu'il arrive plus d'une fois que des fruits éclatants sortent de germes restés obscurs pour nous, mais la génération n'en existe pas moins. De même que, dans l'ordre physique, les arbres et les plantes, les fleurs et les moissons, croissent et se développent sous le soleil ; ainsi, dans l'ordre intellectuel, il y a une sorte de soleil composé de rayons partis de l'âme de chaque grand homme : c'est à sa chaude et vivifiante lumière que se produisent et s'achèvent les nobles esprits épars à travers le monde, et ce sont les feux salutaires de cet invincible soleil qui fertilisent la pensée et font monter la sève du génie !

CHAPITRE CINQUANTE-UNIÈME.

Les moines d'Adrumet. — Le livre de la Grâce et du Libre Arbitre. — Un mot sur Luther, Calvin et Jansénius. — Lettre de Valentin à saint Augustin. — Le livre de la Correction et de la Grâce. — Rétractation du moine Leporius.

(426-427.)

C'est le privilége du génie de rendre célèbre tout ce qui, de près ou de loin, se rencontre sur son chemin. Adrumet, ville de la côte africaine, a gagné de la renommée à la révolte de quelques moines contre la doctrine d'Augustin, qu'ils comprenaient mal. On se rappelle la lettre de l'évêque d'Hippone au prêtre Sixte. Au commencement de l'année 427, deux religieux d'Adrumet, Florus et Félix, avaient trouvé cette lettre chez Evode, évêque d'Usale ; Florus, obligé de se rendre à Carthage, chargea Félix de porter au monastère une copie de l'écrit d'Augustin. La solution des questions de la grâce et du libre arbitre n'appartient pas à toutes les intelligences ; c'est un ordre de vérités qui peut rencontrer des hommes peu instruits ou peu accoutumés aux études religieuses. La lecture de la lettre à Sixte excita d'abord parmi les cénobites les moins pénétrants du monastère d'Adrumet de vives rumeurs qui, pendant quelque temps, demeurèrent secrètes ; des réunions se tenaient à l'insu même de Valentin, abbé du monastère ; on y accusait Augustin de renverser le libre arbitre. Il s'était formé deux camps. Mais tant de mystère enveloppait la sédition théologique,

teur de *Scienza nuova*, mais nous pouvons dire que le penseur napolitain n'a fondé rien de pareil Nul n'a mieux parlé de la Providence que saint Augustin ; depuis ses premiers travaux jusqu'à ses derniers, il a toujours montré la Providence gouvernant le genre humain. Au début de sa carrière, dans les livres de l'*Ordre*, il parlait du bourreau comme tenant une place nécessaire au milieu même des lois ; et quarante ans plus tard, il faisait comprendre un ordre providentiel dans les désastres mêmes des nations.

que Valentin ignora tout jusqu'au moment où Florus, revenu de Carthage, lui parla du trouble dont celui-ci s'était aperçu. L'abbé, fort occupé de rétablir la paix, fut d'avis de consulter l'évêque d'Uzale sur le vrai sens de la lettre d'Augustin ; on écrivit à Evode, mais les mécontents n'eurent pas la patience d'attendre sa réponse [1] ; ils pensèrent qu'il fallait aller trouver Augustin lui-même. L'explication de l'écrit, donnée par un saint et savant prêtre appelé Sabin, ne put arrêter leur résolution.

Les cinq ou six religieux, chefs du parti contraire, obtinrent de leur abbé la permission de prendre le chemin d'Hippone ; avant de partir, ils cherchèrent querelle à Florus, coupable d'avoir envoyé un écrit qui blessait leur ignorance ; deux seuls d'entre eux arrivèrent auprès d'Augustin [2]. Le grand docteur leur expliqua sa lettre à Sixte, de manière à ne laisser aucun nuage dans leur esprit. Il écrivit [3] aussi au *très-honoré seigneur* Valentin et à tous ceux de sa communauté, pour ramener l'union dans le monastère et porter la lumière au fond de chaque conscience. La double qualité de Jésus-Christ, sauveur et juge, prouve la grâce et le libre arbitre, selon l'évêque d'Hippone ; s'il n'y avait point de grâce, comment Jésus-Christ pourrait-il sauver les hommes ? et s'il n'y avait point de libre arbitre, comment pourrait-il les juger ? Augustin n'avait pu dicter que peu de pages, parce que les deux moines d'Adrumet étaient pressés de retourner à leur monastère, afin de célébrer la fête de Pâques en famille. Il demandait qu'on lui envoyât le moine Florus, cause involontaire de l'agitation des cénobites, et qui paraissait n'avoir pas été à même de leur faire comprendre le sens de la lettre adressée au prêtre de Rome.

Les envoyés d'Adrumet, Cresconius et les deux Félix, eurent apparemment quelque peine à s'instruire suffisamment de la question qui avait soulevé une tempête au fond d'un cloître. Malgré leurs désirs de se remettre en route et malgré la lettre à leur abbé, qui déjà leur avait été confiée, l'évêque crut devoir les retenir ; ils célébrèrent la fête de Pâques à Hippone. Durant ce temps, le docteur acheva leur éducation théologique sur le pélagianisme, et composa pour Valentin et pour la communauté d'Adrumet un livre intitulé : *De la Grâce et du Libre Arbitre* [1]. Les trois cénobites retournèrent à leur monastère, munis de tous les secours pour convaincre et triompher. Ils étaient porteurs d'une deuxième lettre [2] d'Augustin à leur abbé et à tous leurs frères, dans laquelle l'évêque d'Hippone énumère les pièces dont il a chargé Cresconius et les deux Félix, et traite rapidement de ce qu'il appelle *la très-difficile question de la volonté et de la grâce*. Lorsqu'ils rentrèrent dans leur couvent, ils trouvèrent les esprits calmés ; les dissidences qui restaient n'offraient plus ni violence ni irritation ; les moines voyageurs arrivaient les mains pleines de ressources qui devaient rectifier les erreurs et fortifier les croyances dans le monastère adrumétin.

L'ouvrage composé pour Valentin et ses frères en religion frappera tout lecteur intelligent, comme il frappa les cénobites que voulait instruire le grand docteur d'Hippone. C'est un enchaînement de citations de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui établissent à la fois la liberté humaine et la nécessité de la grâce. Les préceptes divins, les exhortations directes adressées à l'homme, prouvent jusqu'à la dernière évidence que l'homme peut faire ou ne pas faire, et que la décision appartient toujours à sa propre volonté. Les témoignages des prophètes, de l'Evangile et de saint Paul nous font toucher du doigt l'infirmité de notre volonté pour le bien, la divine assistance qui change les cœurs de pierre en cœurs de chair, inspire les salutaires pensées d'où naissent librement les bonnes œuvres, et qui prépare notre vouloir à l'accomplissement de la loi. Ce livre de l'évêque d'Hippone est une démonstration de la grâce contre les pélagiens et une démonstration du libre arbitre contre ceux qui voyaient dans la grâce une irrésistible puissance devant laquelle disparaissait la liberté humaine.

En insistant fortement sur le libre arbitre dont il marque l'accord avec la grâce d'une

[1] La réponse d'Evode à l'abbé Valentin, découverte, par le P. Sirmond, dans un manuscrit de saint Maximin de Trèves, est parfaitement conforme aux doctrines de saint Augustin. Le P. Sirmond en a publié un fragment dans le premier chapitre de son *Histoire des prédestinations*.

[2] Saint Augustin, dans sa deuxième lettre à Valentin, parle d'un troisième moine d'Adrumet arrivé à Hippone. Les détails sur les troubles du monastère d'Adrumet sont tirés du récit qu'en fit Valentin lui-même dans sa lettre à saint Augustin. Lettre 216.

[3] Lettre 214.

[1] Belzunce, évêque de Marseille, de pieuse et illustre mémoire, adressa à son clergé et aux fidèles de son diocèse, en 1740, une traduction du livre *de la Grâce et du Libre Arbitre*, accompagnée d'excellentes notes. Marseille, 1740 ; 1 vol. in-4°.

[2] Lettre 215.

façon si précise, si claire et si complète, Augustin semble avoir pressenti les futurs efforts des ennemis de la foi catholique qui s'armeraient de son nom et de son autorité pour attaquer une doctrine fondamentale du christianisme. Aussi, nous l'avouerons, après avoir lu et relu attentivement le livre *de la Grâce et du Libre Arbitre*, et sans même tenir compte ici des beaux traités antipélagiens dont nous avons successivement présenté l'analyse, nous ne comprenons pas comment Luther, Calvin et Jansénius ont pu couvrir du grand nom d'Augustin la diversité de leurs erreurs sur cette question. L'illustre et saint évêque d'Hippone a pour lui le genre humain, lorsqu'il enseigne la liberté de l'homme, et l'universalité des Ecritures, quand il enseigne la grâce : toutes les voix de la terre et du ciel concourent à établir la doctrine qui, avant Augustin et après lui, a été et demeure la doctrine de l'Eglise catholique. Notre foi, quoi qu'on en dise, est restée la gardienne de la dignité humaine ; Luther nous soumet à l'empire d'une nécessité ; il a beau distinguer cette nécessité de la contrainte [1], notre libre arbitre n'en est pas moins anéanti. Calvin réduit l'homme à je ne sais quelle indéfinissable condition d'ignominie, car il nie le mérite des œuvres, soutient que tous nos actes sont immondes et que les meilleures actions des hommes révèlent sa honte et son déshonneur [2]. Les écoles de Sorbonne lui paraissent *les mères de toutes les erreurs*, parce qu'elles défendaient le libre arbitre [3]. Ces énormités ne l'empêchaient pas de dire qu'il lui serait facile de citer en sa faveur plus de deux cents passages de saint Augustin [4]. Jansénius, qui eut l'audace d'inscrire le nom d'Augustin en tête du gros livre de ses propres erreurs [5], et qui répétait avec Luther, *Augustin est tout à moi* [6], a torturé, défiguré, calomnié les enseignements de l'évêque d'Hippone. C'était bien la peine de nous apprendre qu'il s'était *plongé* durant vingt-deux ans dans la lecture des livres du grand docteur africain !

Et dans quels traités d'Augustin avait-il pu découvrir les deux nécessités entre lesquelles il place l'âme humaine, la nécessité de *contrainte* et la nécessité *simple*, mais toutes les deux invincibles? Dans quel ouvrage, quel chapitre, quelle ligne de l'évêque d'Hippone, Jansénius avait-il vu l'homme forcé au bien par la grâce, forcé au mal par la concupiscence, et courant ainsi inévitablement, sans délibération, sans volonté, vers des couronnes ou des châtiments? Comment a-t-il pu espérer faire subsister le libre arbitre, même avec la *nécessité simple* dont il nous parle? Que devient la volonté, du moment qu'une chose doit être nécessairement accomplie? La langue humaine n'offre pas un bouleversement d'idées pareil à celui d'une *nécessité volontaire qui laisse subsister la liberté* [1]. Saint Augustin, que Jansénius se vante d'avoir lu tant de fois, établit le mérite des bonnes œuvres par une infinité de passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, et l'évêque d'Ypres, copiant Calvin et non pas Augustin, déclare impossible toute bonne œuvre dans l'état de déchéance où nous sommes. Sommé de s'expliquer sur les divines promesses et les commandements faits au peuple hébreu, Jansénius ne voit dans l'Ancien Testament qu'une *certaine comédie* [2] ! Il n'entre point dans le plan de notre ouvrage de comparer les doctrines de saint Augustin avec celles de Jansénius et de ses disciples, de faire remarquer en détail les interprétations inexactes, les omissions volontaires et même les falsifications de l'évêque d'Ypres ; il nous a suffi de signaler d'un mot les grandes déviations de Jansénius [3] et des deux célèbres réformateurs qui l'avaient particulièrement inspiré dans la question de la grâce et du libre arbitre, parce que ces déviations se sont produites sous le nom glorieux et sacré d'Augustin.

A notre avis, rien ne prouve plus la grandeur, l'autorité, la valeur sans égale du docteur d'Hippone, que le soin constant des novateurs religieux à s'appuyer de son nom pour accréditer leurs idées dans le monde. Augustin leur apparaissait comme le représentant le plus élevé et le plus complet de la foi catholique :

[1] Sequitur nos necessario operari ; necessario vero dico, non coacte. Livre du *Serf arbitre*.

[2] Calvin, *Institut.*, liv. III, ch. 15, § 3.

[3] *Ibid.*, chap. 15, n. 7.

[4] Calvin, livre VI, du *Libre Arbitre*.

[5] *Augustinus*, publié à Louvain en 1640. Cet ouvrage, d'où furent tirées les cinq propositions, a donné lieu à un nombre infini d'écrits pour ou contre Jansénius.

[6] Augustinus totus meus est. Luther, *du Serf arbitre*.

[1] Duplex necessitas Augustino, coactionis, et simplex, seu voluntaria, illa, non hæc, repugnat libertati. Jans. *De Grat. Chr. Salv.*, lib. VI, cap. 6.

[2] Profecto nihil aliud fuisse testimonium illud (vetus) perspicuum est, nisi nunquam quandam quasi comœdiam. *De Gr. Christ. Salv.*, ib. III, cap. 6. La distinction des deux nécessités fut tirée du troisième livre de la *Morale d'Aristote;* elle avait été ainsi produite par la philosophie que Jansénius appelait la *mère des hérétiques*. Lib. proem., cap. 3.

[3] Il faut ajouter aux ouvrages de Jansénius que nous avons cités,

ils pensaient que toute opinion devait prendre un air de vérité, pourvu qu'on fît semblant de lui donner en garantie deux ou trois syllabes de ce grand homme. Pour faire leur chemin ici-bas, ils ont demandé un laisser-passer au génie et à la sainteté d'Augustin ; ils ont cherché à couvrir leurs desseins du manteau de sa gloire. La parole d'Augustin a eu, s'il est permis de comparer la terre au ciel, le sort de la parole de Dieu lui-même : les hommes l'ont mise au service de leurs fantaisies les plus diverses ; mais nos Ecritures inspirées n'en gardent pas moins leur vérité qui ne change point, et les livres d'Augustin demeurent ce qu'ils sont.

Nous trouvons de vives et précieuses impressions contemporaines à la louange de l'évêque d'Hippone dans la lettre[1] que lui écrivit l'abbé du monastère d'Adrumet pour le remercier du livre *de la Grâce et du Libre Arbitre.* Valentin et ses frères reçurent cet ouvrage avec respect et tremblement intérieur; ils éprouvèrent quelque chose de ce qu'éprouva le prophète Elie lorsque, voyant, de l'entrée de la caverne, passer la gloire du Seigneur, il se couvrit le visage de son manteau. La sagesse d'Augustin leur paraît celle d'un ange. En lisant ce livre, les cénobites d'Adrumet n'ont pas eu besoin de demander qui en était l'auteur : ainsi, dit Valentin, les apôtres, voyant Jésus-Christ manger avec eux après sa résurrection, comprirent que c'était le divin Maître et n'eurent garde de le lui demander. Valentin se félicite de l'ignorance et de la curiosité de ses frères qui ont valu au monde un tel ouvrage; il rappelle l'incrédulité de saint Thomas, qui a servi à confirmer la foi de toute l'Eglise. Après avoir exposé ses croyances catholiques en matière de grâce et de libre arbitre, l'abbé d'Adrumet sollicite les prières du *très-saint pape et seigneur* Augustin pour que la plus complète union se rétablisse dans le couvent, et que lui et ses frères de la vie monastique, délivrés des tempêtes, continuent en sûreté leur navigation dans le vaisseau qui les porte sur la mer de ce monde. Les moines adrumétins souhaitent à l'apôtre d'Hippone de longs jours pour leur bien et pour le bien de l'Eglise, et ensuite l'impérissable couronne dans l'assemblée des élus.

Le moine Florus, que l'évêque d'Hippone avait désiré voir, partit d'Adrumet et partit joyeux, comme l'annonçait Valentin dans sa lettre. Le bonheur d'être admis auprès d'Augustin, de le contempler et de l'entendre, paraissait une de ces faveurs de la Providence dont le souvenir seul charmait et consolait toute une vie. Possidius nous dit que les ouvrages d'Augustin sont admirables et qu'ils éclairent tous les hommes, mais qu'on gagnait bien plus à l'entendre prêcher, ou à l'entendre dans la conversation, ou même à le voir. C'était, ajoute le pieux biographe, non-seulement un écrivain savant dans le royaume des cieux, qui tirait de son trésor des choses anciennes et nouvelles et arrangeait la perle précieuse qu'il avait trouvée, mais encore il était de ceux qui accomplissent ce précepte : *Agissez selon vos paroles*[1] : « Celui qui aura enseigné « les hommes et conformé sa vie à ses dis- « cours, dit le Seigneur, celui-là sera appelé « grand dans le royaume des cieux[2]. »

Le moine Florus, chargé de la lettre de Valentin, apporta à l'évêque d'Hippone de bonnes nouvelles d'Adrumet. Mais il crut devoir lui soumettre une objection d'un de ses frères contre le livre *de la Grâce et du Libre Arbitre.* — S'il est vrai, disait ce cénobite, que Dieu opère en nous le vouloir et le parfaire, il faut que nos supérieurs se bornent à nous instruire de nos devoirs et à demander à Dieu de nous aider à les remplir, au lieu de nous corriger quand nous y manquons : ce n'est pas notre faute si nous sommes privés d'un secours que Dieu seul peut nous donner. — Une telle conséquence, contraire à la doctrine catholique, eût été féconde en désordres graves : la rébellion, l'inertie morale et aussi le désespoir religieux étaient au bout. Le livre *de la Correction et de la Grâce*[3], encore adressé à Valentin et à ses moines, fut la réponse d'Augustin. Le docteur agrandit l'objection du moine d'Adrumet, de manière à prévenir les objections nouvelles qui pourraient en naître, et rien ne resta debout ! Cet ouvrage qu'un savant historien du pélagianisme, le cardinal

l'ouvrage intitulé : *De stat. nat. lapsæ.* Jansénius voulait que saint Augustin, malgré la formelle expression d'une pensée contraire, eût imputé à péché l'ignorance invincible, et en même temps il appelait *l'abrégé de saint Augustin* (Augustinus contractus), saint Thomas, qui disait : « Aucune ignorance invincible n'est péché. »

[1] Lettre 226.

[1] Sic loquimini, sic facite. Saint Jacques, II, 12.

[2] Saint Matthieu, V, 19.

[3] Le livre *de la Correction et de la Grâce* est le dernier dont saint Augustin ait fait mention dans la *Revue* de ses ouvrages. On place à la fin de cette même année (427) le *Miroir*, sorte de recueil de préceptes tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, particulière-

Noris, appelait la clef de la doctrine de saint Augustin sur la grâce, renverse particulièrement toutes les bases du jansénisme. Les idées du docteur d'Hippone sur la prédestination s'y trouvent développées pour la première fois.

En voulant se dérober à la correction, à la responsabilité personnelle des œuvres, sous prétexte que c'est toujours Dieu qui opère en nous, le moine d'Adrumet oubliait que l'opération divine n'accomplit point l'acte humain et ne soumet point notre volonté, mais seulement qu'elle invite, inspire et fortifie l'homme. Si l'inspiration d'une bonne volonté, d'une bonne œuvre, vous manque, demandez-la à Dieu comme faisait saint Paul pour les fidèles Corinthiens[1]. C'est votre faute si vous êtes mauvais : priez Dieu qu'il vous rende meilleurs. La correction est un avertissement; elle peut exciter la honte, la crainte, le respect, et ces divers sentiments sont de nature à déterminer d'heureuses résolutions. Vous convenez que vous avez reçu la foi, mais non point la persévérance ; demandez à Dieu cette persévérance ; c'est avec raison qu'on vous reprendra si vous ne l'avez plus, parce que vous l'aurez perdue par l'effet de votre volonté propre. Lorsque le Christ, dit Augustin, pria pour que la foi de Pierre ne périt point, il ne demanda rien autre sinon que Pierre eût dans la foi une volonté très-libre, très-forte, très-invincible, très-persévérante. Voilà comment la liberté de la volonté humaine est défendue selon la grâce de Dieu et non point contre elle ; car, poursuit le grand docteur, la volonté humaine n'obtient point la grâce par la liberté, mais plutôt la liberté par la grâce : elle obtient, pour persévérer, une délectation perpétuelle et une force insurmontable[2].

Pourquoi, dira-t-on encore, s'occuper de corriger ou d'instruire ceux qui pèchent, puisqu'ils ne périront point s'ils sont prédestinés au salut éternel? Augustin répond[3] que l'homme ici-bas ignore quelle part lui est réservée dans la vie future, quels sont ceux dont les noms sont inscrits au livre des prédestinés : dans cette profonde ignorance où nous sommes, la correction et la prédication doivent s'étendre sur tous.

Ces simples et courtes explications que la lecture du livre *de la Correction et de la Grâce* a laissées dans notre esprit, peuvent suffire pour armer les gens du monde contre d'artificieux raisonnements. Bossuet[1] dit sur cette grande et difficile matière d'utiles paroles qui reviennent à notre mémoire :

« Quand on se jette dans l'abîme, on y périt. « Combien ont trouvé leur perte dans la trop « grande méditation des secrets de la prédesti- « nation et de la grâce ! il en faut savoir autant « qu'il est nécessaire pour bien prier et s'hu- « milier véritablement, c'est-à-dire qu'il faut « savoir que tout le bien vient de Dieu, et tout « le mal de nous seuls. Que sert de rechercher « curieusement les moyens de concilier notre « liberté avec les décrets de Dieu? N'est-ce pas « assez de savoir que Dieu, qui l'a faite, la sait « mouvoir et la conduire à ses fins cachées, « sans la détruire?... Cette vie est le temps de « croire, comme la vie future est le temps de « voir; c'est tout savoir, dit un Père[2], que de « ne rien savoir davantage : *Nihil ultra scire*, « *omnia scire est.* »

Nous devons noter, dans l'année 427, le retour à la foi catholique du moine Leporius, par la puissante intervention de notre docteur. Quelques savants ont confondu ce Leporius avec un prêtre de ce nom, qui assistait à l'acte d'élection du successeur d'Augustin, et que nous avons vu figurer dans un des sermons de l'évêque d'Hippone *sur la vie et les mœurs des clercs*. Celui dont il s'agit ici, originaire de Marseille, n'était point élevé à la dignité sacerdotale; Augustin, dans sa lettre[3] à Proculus et à Cylinnius, évêques des Gaules, l'appelle *son fils*, et les évêques n'appliquaient cette désignation qu'à des laïques. Leporius avait nié l'incarnation du Fils de Dieu. Proculus, évêque de Marseille, qui a mérité les louanges de saint Jérôme, condamna et chassa des Gaules, de concert avec l'évêque Cylinnius, le moine rebelle contre l'enseignement de l'Eglise. Leporius, venu en Afrique, suivi de quelques complices de son erreur, rencontra l'homme qui, par sa science et sa parole persuasive, pouvait le mieux éclairer son intelligence et toucher son âme. Il se rétracta solennellement dans

ment destiné aux hommes qui n'ont pas le temps de beaucoup lire : on apprend à se juger et à se connaître dans ce Miroir, que Cassiodore appelle le livre de la philosophie morale. Il existe trois autres ouvrages du même titre attribués à saint Augustin, mais qui ne lui appartiennent pas.

[1] II. Corinth., XIII, 7.
[2] Chap. VIII, livre *de la Correction et de la Grâce.*
[3] *Ibid.*, chap. 15 et 16.

[1] *Traité de la Concupiscence*, chap. 8.
[2] Saint Augustin.
[3] Lettre 219.

une profession de foi que rédigea le grand Augustin lui-même; le moine de Marseille et ses compagnons la signèrent dans l'église de Carthage, en présence d'Aurèle, d'Augustin et de deux autres évêques, Florent et Secondin. Cette profession de foi était destinée à rétablir la doctrine catholique sur l'incarnation du Verbe auprès de tous les chrétiens des Gaules que Leporius avait pu troubler ou scandaliser. Une lettre, signée d'Aurèle, d'Augustin, de Florent et de Secondin, mais rédigée par l'évêque d'Hippone, s'en alla dans les Gaules annoncer à Proculus et à Cylinnius le retour religieux de Leporius et de ses compagnons; les évêques africains joignaient à cette épître une copie de la rétractation, revêtue des signatures. Ainsi, Augustin avait pratiqué cette maxime du grand Apôtre : « Consolez les faibles, recevez « les infirmes[1]. » Leporius ne voulut plus quitter l'Afrique; l'angélique séduction d'Augustin l'enchaîna loin de son pays.

[1] Ep. aux Thess., chap. 5, vers. 14.

CHAPITRE CINQUANTE-DEUXIÈME.

Le comte Boniface, trahi par Aétius, appelle à son secours les Vandales pour le défendre contre les forces de l'empire romain. — Lettre de saint Augustin au comte Boniface. — Ses écrits contre les ariens.

(428.)

Les jours d'Augustin avaient été les jours les plus glorieux de l'Afrique chrétienne. Les manichéens vaincus devant Dieu et devant les hommes, et ne pouvant plus supporter les regards des catholiques, dont ils furent longtemps les perfides persécuteurs; les donatistes, convaincus d'erreur, d'ignorance, de mauvaise foi, et un très-grand nombre d'entre eux ramenés à l'unité religieuse; l'initiative prise à Carthage contre les pélagiens, et la controverse sur cette question capitale, soutenue avec tant de supériorité par l'évêque d'Hippone : ces grands faits donnaient un vif éclat à l'Eglise africaine, plaçaient bien haut son autorité, et portaient sa renommée dans tout l'univers. L'Afrique chrétienne, du temps d'Augustin, est un puissant foyer de lumière, ou plutôt Augustin était à lui seul cette lumière dont les rayons allaient éclairer les peuples soumis à la loi de Jésus-Christ. Il avait plu à Dieu de faire de grandes choses par les mains du docteur d'Hippone; mais Dieu ne voulut point accorder à son serviteur la pieuse joie de quitter ce monde avec des consolations et des espérances pour son cher pays d'Afrique : les deux dernières années de la vie d'Augustin devaient être profondément attristées par le spectacle d'immenses malheurs; l'illustre et saint vieillard était condamné à voir sa patrie livrée aux barbares, et, ce qui ajoutait sans doute à son affliction, c'est que la main même d'un de ses amis avait ouvert la porte à d'effroyables calamités!

L'empire d'Occident était alors gouverné par Valentinien III, ou plutôt, dit Gibbon[1], régnait sa mère Placidie, qui n'avait ni le génie d'Eudoxie, morte exilée à Jérusalem, ni la sagesse de Pulchérie, sœur du jeune Théodose. Aétius[2], âme intrépide et fortement trempée, mais incapable de supporter la gloire d'un rival, conçut un affreux dessein qui devait être la vraie cause des désastres de l'Afrique, cette portion si riche et si belle de l'empire romain. Il jouissait d'un crédit considérable sur l'esprit de la mère de Valentinien. Voulant perdre Boniface, gouverneur de l'Afrique, il imagina de tromper à la fois Placidie et le comte. Aétius peignit Boniface comme un ennemi secret, et décida Placidie à le rappeler de l'Afrique; en même temps il fit dire au comte de se garder d'obéir aux ordres de l'impératrice, parce que son rappel cachait un piége

[1] *Histoire de la Décadence de l'Empire romain.*

[2] Aétius fut chanté par deux poètes, Quintianus et Mérobaudes : il n'est resté de Quintianus que son nom cité par Sidoine Apollinaire. Niebuhr (San-Galli, 1823), et Weber (*Corpus poetarum latinorum*, Francfort-sur-le-Mein, 1832), ont publié les chants de Mérobaudes.

horrible. Boniface demeura donc à son poste, et ce fut alors qu'Aétius put sans peine convaincre Placidie de la rébellion du gouverneur de l'Afrique. Bientôt le comte se vit menacé de toutes les forces de l'Occident, commandées par Aétius lui-même.

Les blessures que l'injustice fait au cœur sont toujours les plus profondes; l'amer ressentiment qu'on éprouve est de nature à pousser aux inspirations du désespoir. En présence du violent orage dirigé contre lui, sans avoir rien fait pour mériter de telles colères, Boniface songea aux Barbares, ces instruments de toutes les vengeances divines et humaines. Il expédia à Gonderic, roi des Vandales, un messager fidèle, chargé de lui offrir l'alliance du comte et le tiers des possessions romaines dans l'opulente Afrique: de pareilles propositions n'étaient jamais refusées. En voyant le messager de Boniface, les Vandales croyaient déjà apercevoir les fécondes et magnifiques contrées promises à leur bravoure. La mort de Gonderic, qui mit Genseric à leur tête, vint donner à l'entreprise de terribles conditions de succès. L'armée vandale, mêlée de Goths, d'Alains et d'hommes d'autres nations, évaluée à cinquante mille combattants, passa d'Espagne en Afrique, au mois de mai 428; les Espagnols, heureux d'être délivrés d'hôtes aussi redoutables, fournirent avec un joyeux empressement les navires, pour franchir le détroit de Gibraltar.

Divers alliés que le génie de Boniface avait tirés de l'intérieur de l'Afrique étaient venus ajouter aux forces du gouverneur romain dont la trahison venait de faire un révolté. Trois généraux de l'empire furent mis en déroute; mais ces défaites, qui diminuaient les forces romaines, n'étaient qu'un déplorable acheminement vers l'exclusive domination des Barbares.

On se demande ici quelle était l'attitude d'Augustin vis-à-vis de l'homme, son ami, que les décrets de l'empire venaient de déclarer ennemi public. A la fin de l'année 427, Boniface était allé le visiter à Hippone; mais le saint évêque se trouvait alors si souffrant, qu'il n'eut pas même assez de force pour lui adresser la parole. Depuis ce temps, Augustin n'avait point vu Boniface et n'avait pu lui écrire. Il n'était plus facile de garder des relations avec le comte; on eût été frappé de suspicion pour la moindre trace de correspondance avec le *rebelle*. L'évêque d'Hippone gémissait des maux qui commençaient à désoler l'Afrique, et surtout des maux plus grands encore qui la menaçaient; il attendait une occasion sûre pour donner d'utiles conseils à son ami. Cette occasion se présenta : le diacre Paul fut chargé d'une lettre[1] qui est un monument historique d'un grand prix. En voici la substance :

Durant la maladie et quelque temps après la mort de sa première femme, Boniface avait eu le désir de quitter le monde et de se consacrer entièrement à Dieu; il confia ce dessein à Augustin, en présence d'Alype, dans un secret entretien qui eut lieu à Tubunes. L'évêque d'Hippone le détourna de son projet par des raisons tirées de l'intérêt de l'empire, et aussi de l'intérêt de la religion elle-même; il pensait qu'en demeurant à la tête des troupes romaines, dans les provinces d'Afrique, Boniface rendrait plus de services à la religion qu'en embrassant la vie monastique; l'épée du comte pourrait être une puissante protection contre les barbares, et l'Eglise d'Afrique en retirerait du repos et de la sécurité. Quant à ses penchants vers une vie plus pieuse, Boniface pourrait s'y livrer par une ferme résolution de garder désormais la continence; et dans ces cas il lui faudrait s'armer intérieurement contre les tentations, autant et plus qu'il avait besoin de s'armer extérieurement contre les barbares. On s'était séparé à Tubunes dans la vive adoption de ces pensées.

Une remarque s'offre naturellement à l'esprit : si l'évêque d'Hippone avait laissé Boniface obéir à son goût pour la vie monastique, à son pieux dessein né tout à coup de la douleur, les Vandales ne se seraient pas aussitôt précipités sur l'Afrique. Cependant le conseil d'Augustin n'en fut pas moins dicté par une profonde sagesse et un intelligent amour de l'empire et de la foi catholique : nul génie ne pouvait prévoir alors les événements à la suite desquels Boniface ouvrit le passage aux Vandales.

Augustin, resté avec le souvenir de l'entrevue et des résolutions de Tubunes, fut bien douloureusement surpris en apprenant que Boniface avait passé la mer et s'était remarié,

échappés au temps. Mérobaudes, comme Claudien, vit sa statue s'élever dans le forum de Trajan. M. Beugnot (*Histoire de la Destruction du paganisme*), a donné d'intéressants détails sur ce poète païen, qui fut général des troupes romaines en Espagne.

[1] Lettre 220.

et que sa seconde femme était une arienne. Elle s'appelait Pélagie, et descendait, selon quelques savants [1], des rois Vandales. On disait que l'entrée de Pélagie dans la foi catholique avait été une condition de ce mariage, mais cette condition n'était qu'une vaine espérance. Une fille de Boniface, née de son union avec Pélagie, avait été baptisée par les ariens. Le comte, ajoutait-on, avait souffert que les ariens rebaptisassent des vierges catholiques, et, pour comble de désordre, il donnait le scandale d'une violation publique de la foi conjugale : mais Augustin espérait que ces dernières énormités n'étaient que des calomnies.

Si l'évêque d'Hippone n'avait point affaire à un chrétien éclairé, que de choses il aurait à dire à Boniface! Il presse donc le comte de se servir de sa lumière pour se juger et se repentir. Que de malheurs ont suivi son second mariage! « Considérez vous-même ce que je ne veux pas vous dire, continue Augustin, et vous trouverez de quels maux il vous faut faire pénitence! » Ces maux étaient l'arrivée des barbares. « Vous dites que vous avez eu « de justes raisons pour agir ainsi, ajoute Au- « gustin; je n'en suis pas le juge, parce que je « ne puis entendre les deux parties; mais « quelles que soient vos raisons dont il n'est « pas besoin de s'occuper ni de disputer en ce « moment, pouvez-vous nier devant Dieu que « vous ne seriez pas arrivé à cette nécessité, si « vous n'aviez point aimé les biens de ce « monde, ces biens que vous auriez dû mé- « priser et compter pour rien, en demeurant « fidèle à votre pieux dessein de servir Dieu? « Et pour dire un seul mot de ces choses, qui « ne voit que ces hommes unis à vous dans la « défense de votre pouvoir et de votre vie, « quelque inébranlable que soit leur fidélité, « désirent cependant parvenir, grâce à vous, à « ces avantages chers à leur cœur, non selon « Dieu, mais selon le monde : ainsi donc, « vous qui auriez dû refréner et dompter vos « propres cupidités, vous êtes forcé de rassa- « sier les cupidités d'autrui. » Augustin fait entendre à Boniface que toutes les ambitions remuées autour de lui ne se trouveront jamais suffisamment repues, et que des atrocités doivent sortir de leurs mécontentements : il lui montre les dévastations déjà accomplies.

« Que dirai-je, poursuit Augustin, que dirai- « je de l'Afrique dévastée par les barbares « mêmes de l'Afrique, sans que personne les « arrête? Sous le poids de vos propres affaires, « vous ne faites rien pour détourner ces mal- « heurs. Quand Boniface n'était que tribun, il « domptait et contenait toutes ces nations avec « une poignée d'alliés; qui aurait cru que Bo- « niface, devenu comte et établi en Afrique, « avec une grande armée et un grand pouvoir, « les barbares se seraient avancés avec tant « d'audace, auraient tant ravagé, tant pillé, et « changé en solitudes tant de lieux naguère « si peuplés? N'avait-on pas dit que, dès que « vous seriez revêtu de l'autorité de comte, les « barbares de l'Afrique ne seraient pas seule- « ment domptés, mais tributaires de la puis- « sance romaine? Vous voyez maintenant ce « que sont devenues les espérances des hom- « mes; je ne vous en parlerai pas plus long- « temps : vos pensées sur ce point peuvent « être plus abondantes et plus fortes que nos « paroles. Mais peut-être me répondrez-vous « qu'il faut plutôt imputer ces maux à ceux « qui vous ont blessé [1], et qui ont payé par « d'ingrates duretés vos courageux services. « Ce sont là des choses que je ne puis ni sa- « voir ni juger; voyez et examinez vous- « même, non pas pour savoir si vous avez « raison avec les hommes, mais si vous avez « raison avec Dieu. »

Augustin cherche plus haut que des démêlés politiques la cause des maux tombés sur l'Afrique : il croit la voir dans les péchés des hommes. Il ne voudrait pas que Boniface fût de ceux dont Dieu se sert pour châtier les méchants sur la terre. L'évêque d'Hippone offre aux méditations du comte l'exemple du Christ qui apporta aux hommes tant de biens et en reçut tant de maux; ceux qui souhaitent appartenir à son divin royaume aiment leurs ennemis, font du bien à ceux qui les haïssent et prient pour leurs persécuteurs. Si le comte a reçu des bienfaits de l'empire romain, bienfaits terrestres et passagers comme l'empire lui-même, il ne doit point lui rendre le mal pour le bien; s'il en a reçu des maux, ce ne sont pas des maux qu'il doit lui rendre. Augustin ne veut et ne doit point s'inquiéter de savoir ce que Boniface a reçu en réalité; c'est à un chrétien qu'il parle, et le chrétien ne rend ni le mal pour le bien, ni le mal pour le mal.

[1] Baronius.

[1] Il s'agit ici très-évidemment de la conduite de l'impératrice Placidie et d'Aétius à l'égard de Boniface.

Le comte lui dira peut-être : *Mais qu'ai-je à faire dans une pareille situation?* Si c'est la conservation et même l'accroissement de ses richesses et de sa puissance qui préoccupent Boniface, Augustin ne saura quoi lui répondre : quel conseil certain peut-on lui donner pour des choses aussi incertaines? Mais si le comte demande à être éclairé selon Dieu, l'évêque d'Hippone lui répondra qu'il ne faut pas aimer, mais mépriser les choses de ce monde, et *qu'il ne sert de rien à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme.* Le détachement de la terre, la lutte contre ses cupidités, la pénitence pour les maux passés, voilà le conseil qu'Augustin lui donnera : il appartiendra à sa force d'âme de le suivre. Le comte demandera encore comment il pourra sortir de tant d'engagements qui le lient : l'évêque lui dit que Dieu l'exaucera dans la guerre contre ses ennemis invisibles, comme il l'avait exaucé tant de fois dans sa guerre contre les ennemis du dehors. Les biens de la vie, toutes les prospérités de la terre sont données indifféremment aux bons et aux méchants; mais le salut de l'âme, l'honneur et la paix de l'éternité ne sont donnés qu'aux bons. Augustin recommande l'amour et la poursuite de ces biens impérissables, et l'invite à l'aumône, à la prière, au jeûne. Si Boniface n'avait point de femme, l'évêque l'exhorterait à vivre dans la continence, et le saint vieillard ajoute que si l'intérêt *des choses humaines* le permettait, il lui conseillerait de renoncer aux armes et de se retirer dans les pieuses retraites où les soldats du Christ livrent des batailles contre les princes, les puissances et les esprits du mal.

C'est ainsi qu'on parlait alors aux hommes puissants quand ils étaient chrétiens. La religion fut toujours courageuse, et l'évêque d'Hippone n'épargne aucune vérité ; il trace hardiment la ligne du devoir à ce Romain dont la vive susceptibilité venait de changer tout à coup la face de l'Afrique. Ce précepte du christianisme, qu'il faut rendre le bien pour le mal, est d'un grand effet dans la lettre d'Augustin à l'homme de guerre qui avait été joué par les manœuvres d'Aétius. Une touchante éloquence anime la parole de l'évêque d'Hippone; Boniface lui paraît si coupable comme chrétien, si dangereux comme chef d'une vaste coalition africaine contre l'empire, qu'il voudrait le voir au fond d'un monastère! Dans ce passage de sa lettre, Augustin laisse presque percer une sorte de regret de l'avoir retenu à Tubunes dans l'accomplissement de son projet de vie monastique. Cette belle lettre de l'évêque d'Hippone, qui exprimait aussi les opinions des peuples catholiques d'Afrique, produisit une vive impression sur le cœur du comte Boniface; elle fit naître en lui des sentiments généreux qui n'attendaient qu'une occasion pour éclater.

L'arianisme venait de faire irruption en Afrique avec les premiers pas des Vandales, et devait bientôt envahir cette terre tout entière. Il semble qu'Augustin ait pressenti l'invasion des doctrines d'Arius, car dix ans auparavant, il avait réfuté[1] article par article un discours en leur faveur qui s'était répandu dans Hippone ; il avait écrit aussi à un arien, homme puissant, le comte Pascentius, trois lettres[2] pour lui expliquer la doctrine de l'Eglise sur la Trinité, et une lettre au *seigneur* Elpide, qui eût bien voulu, disait-il, tirer Augustin de son erreur touchant le Fils de Dieu. Le médecin Maxime avait abjuré l'arianisme en présence des évêques d'Hippone et de Thagaste. Les efforts du grand docteur prémunissaient ainsi la foi des catholiques africains contre des périls futurs.

En 428, la question de l'arianisme se présenta d'une façon plus sérieuse qu'auparavant dans la personne de Maximin, évêque de cette secte, venu à Hippone avec le comte Ségisvult et sa troupe de Goths mis au service de la troupe impériale. Une conférence[3] avec Maximin, commencée par le prêtre Eraclius, et continuée par Augustin, donna lieu à d'importants débats; l'assemblée était nombreuse : des notaires recueillaient la discussion. Interrogé sur sa foi touchant le Père, le Fils et le Saint-Esprit, Maximin répondit que sa profession de foi était celle du concile de Rimini[4] soutenu par cent trente évêques ; il confessa un seul Dieu Père, qui n'a reçu la vie de personne ; un seul Fils qui a reçu du Père son être et sa vie ; un seul Saint-Esprit consolateur, qui illumine et sanctifie les âmes. Pressé

[1] Livre contre le *Sermon des Ariens.* Tome VIII, p. 626, édition des Bénédictins.

[2] Ces lettres sont classées parmi celles dont la date n'est pas connue. Pascentius, battu par saint Augustin dans la dispute sur l'arianisme, trouva le moyen de tout dénaturer à son profit ; mais saint Augustin rétablit les faits et la vérité.

[3] *Collatio cum Maximino*, t. VIII, p. 650. Possidius raconte la conférence avec Maximin, dans le dix-septième chapitre de la *Vie de saint Augustin.*

[4] L'Eglise a rejeté le concile de Rimini.

de s'expliquer sur la manière dont le Christ illumine le monde, savoir, si le Christ illumine par l'Esprit-Saint ou l'Esprit-Saint par le Christ, l'évêque arien, après bien des divagations, fit entendre que le Saint-Esprit est soumis au Verbe. Augustin lui montra l'inexactitude de cette parole, et ajouta quelques mots sur l'égalité des trois personnes divines qui forment un seul Seigneur.

Il parut à Maximin que le saint docteur n'avait pas suffisamment établi la mystérieuse égalité des trois personnes. Augustin répondit que le nombre trois ne contraignait point les catholiques d'admettre trois dieux; que chacune des trois personnes est Dieu, mais que la Trinité est un Dieu unique. Si l'Apôtre, ajoutait le docteur, a pu dire avec vérité qu'après la descente du Saint-Esprit des milliers d'hommes n'avaient qu'un corps et qu'une âme, à plus forte raison pouvons-nous proclamer l'unité divine dans les trois personnes inséparablement liées par un ineffable amour! Maximin prit texte de cette observation pour appuyer ses propres pensées : « Si tous les « croyants ne faisaient qu'un cœur et qu'une « âme, pourquoi ne dirions-nous point que le « Père, le Fils et le Saint-Esprit ne font qu'un « Dieu dans la convenance, l'amour et la con- « formité de sentiment? Qu'a fait le Fils qui « n'ait plu au Père? Qu'a ordonné le Père que « n'ait exécuté le Fils? Quand donc le Saint- « Esprit a-t-il donné des commandements con- « traires au Christ ou au Père? » D'après Maximin, l'Esprit-Saint est soumis au Fils, parce que son office est de gémir pour nous. L'évêque d'Hippone explique ce qu'il faut entendre par les *gémissements inénarrables* du Saint-Esprit, dont parle l'apôtre saint Paul.

Maximin ne voit dans les rapports du Fils et du Saint-Esprit avec le Père que des rapports de prières et d'adoration, d'amour et de paix. Le seul Dieu tout-puissant, c'est le Père. Maximin veut prouver l'infériorité du Fils par tous les passages de l'Ecriture qui parlent du Verbe divin comme homme. Il demande des textes qui disent qu'il n'est pas né et n'a pas eu de commencement, et que nul n'a pu voir sa face. Qu'Augustin produise des preuves, et Maximin deviendra volontiers son disciple. L'évêque arien adorait le Christ comme auteur de toute créature, et notre docteur, dans sa réponse, montre à Maximin qu'il proclame ainsi deux dieux, deux seigneurs : l'un plus grand, l'autre moindre. Il lui dit que le Christ fut visible comme homme, mais qu'il demeura invisible comme Dieu. Dans sa nature divine, le Christ est égal au Père, également Dieu, également tout-puissant, également immortel. S'il est vrai que l'âme ne puisse pas mourir, pourquoi le Verbe serait-il mort? Pourquoi la sagesse de Dieu, incarnée dans l'homme-Dieu, serait-elle morte? Jésus a dit : *Mon Père et moi nous ne faisons qu'un;* l'Apôtre a dit en parlant du Sauveur : *Il n'a pas cru rien usurper en se proclamant égal à Dieu*[1]. C'était sa nature et non point un vol. Il n'a point usurpé cela, il est né cela[2]. L'infériorité du Verbe a commencé le jour qu'il a pris la forme d'un esclave. Les raisonnements d'Augustin sont les mêmes que ceux dont nous avons donné l'analyse dans le chapitre sur le *Traité de la Trinité*. En finissant, l'évêque d'Hippone demande à Maximin plus de sobriété dans la parole[3]. Maximin, dans sa réplique, d'une longueur démesurée[4], adore le Christ à la manière de saint Paul, dit-il, qui nous montre tous les genoux fléchissant devant Jésus au ciel, sur la terre et aux enfers. Le Christ doit au Père ces merveilleux priviléges. Maximin désirerait des témoignages qui pussent établir l'adoration due à l'Esprit-Saint; il fait observer que le Père n'a pris ni la forme d'un esclave comme le Fils, ni la forme d'une colombe comme le Saint-Esprit; il est celui qui est et ne change point.

La réplique de Maximin avait pris tout le temps qui restait pour la conférence; l'évêque d'Hippone put à peine ajouter quelques mots. Maximin avait dit que le docteur parlait avec l'appui des princes, et non point selon la crainte de Dieu. « Celui-là ne craint pas Dieu, « répondit le saint vieillard, qui introduit deux « dieux et deux seigneurs. » Il invita son adversaire à croire afin de voir : *Crede et videbis*. Tous les deux signèrent ensuite les actes de la conférence; Augustin promit de reprendre la discussion dans un écrit, car Maximin voulait retourner tout de suite à Carthage. Celui-ci s'engagea à répondre à cet écrit sous peine d'être déclaré *coupable*, et l'assemblée se sépara.

Le verbeux évêque de l'arianisme entassait

[1] Philip., II, 6.
[2] Natura enim erat, non rapina; non enim usurpavit hoc, sed natus est hoc.
[3] Si non vis esse discipulus, noli esse multiloquus.
[4] Cette réplique tient quatorze colonnes in-folio.

les citations de l'Ecriture sans but précis, répandait des torrents de phrases pour prouver ce qui n'avait pas besoin de preuves, et laissait de côté la question même à laquelle il fallait donner une solution. Il flottait devant le grand logicien d'Hippone comme quelque chose d'insaisissable et de confus; le docteur était tour à tour condamné à courir après lui pour le retenir dans les limites de la discussion, et à subir un déluge de mots qui rendait peu facile la netteté des réponses. Le reproche de *multiloquus* parut lui déplaire, mais ne changea rien à sa prolixité vagabonde. Les discours de Maximin donnent d'ailleurs l'idée d'un homme habile et fin, instruit dans les Ecritures, et d'un orgueilleux aplomb. Revenu à Carthage, il parla de la conférence d'Hippone comme d'une victoire qu'il venait de remporter; il chantait la défaite de son adversaire, mais on croyait trop au génie et à la cause du grand évêque pour croire au triomphe de Maximin.

Augustin tint sa promesse; il écrivit aussitôt deux livres[1] adressés à l'évêque arien, sous la forme épistolaire. Dans le premier livre, il fit voir que rien de ce qu'il avançait n'avait été réfuté par Maximin; dans le deuxième livre, il démolit pièce à pièce toutes les assertions de l'évêque hérétique, et ses dernières pages sont une fraternelle invitation à la foi catholique. Maximin ne répondit point; son silence fut celui d'un vaincu, et l'Afrique chrétienne eut le droit de le croire *coupable* (*culpabilis*), comme il l'avait dit lui-même en signant les actes de la conférence d'Hippone.

[1] Deux livres contre Maximin, hérétique, évêque des Ariens. Tome VIII, p. 678.

CHAPITRE CINQUANTE-TROISIÈME.

La révision[1] des ouvrages de saint Augustin. — Le livre des Hérésies, à Quodvultdeus. — Les lettres de saint Prosper et d'Hilaire, et les semi-pélagiens des Gaules. — Les deux livres de la Prédestination des saints et du Don de la persévérance.

(428-429.)

Lorsque nous parlons de la puissante universalité de l'intelligence d'Augustin, il est arrivé qu'on nous ait répondu : — Oui, cet homme a touché à tout, mais que de choses sur lesquelles il s'est trompé! et la preuve ce sont ses *rétractations* qui tiennent tant de place! — Voilà ce que la mauvaise foi a voulu accréditer, et ce que l'ignorance répète; et du reste la première cause de cette fausse opinion est peut être le sens inexact que des traducteurs, des commentateurs et des compilateurs ont attaché au mot : *recensione*. *De Recensione librorum*, tel est le titre de l'ouvrage d'Augustin dont il s'agit ici. Le mot ne signifie point rétractation, mais révision ou revue. Au lieu d'un penseur malheureux qui se trouverait condamné à revenir sur la plupart des choses qu'il a dites, nous sommes en présence d'un grand homme, aussi admirable par sa conscience que par son génie, travaillé de scrupules aux approches de la mort, et possédé d'un ardent désir d'écarter de ses œuvres les moindres oublis, les moindres assertions contraires à la plus rigoureuse vérité. Augustin, à la fin de ses jours, fit pour ses ouvrages ce qu'il avait déjà fait pour sa vie; dans les *Confessions*, il s'était accusé, à la face de l'univers, des fautes de sa jeunesse; dans la *Revue* de ses ouvrages, il crut devoir avertir le monde des imperfections qui lui avaient échappé au milieu d'une précipitation imposée par les nombreux besoins de la foi. L'humilité et un amour extrême de la vérité inspirèrent ces deux monuments qui furent une belle et touchante nouveauté chez les hommes. D'innombrables copies des écrits d'Augustin circulaient à travers le monde; il n'avait point la ressource de se corriger en publiant une dernière édition de toutes ses œuvres; il eut l'idée d'avertir le monde de ses fautes dans un ouvrage qui pût courir de main en main. C'est ainsi que, selon

[1] *De Recensione librorum*, t. I, edit. Bened.

son expression, *il se jugea lui-même en présence de Jésus-Christ, afin d'éviter d'être jugé par lui en présence de toute la terre.*

Cet homme, que nul n'aurait osé entreprendre de censurer, comme dit Cassiodore, montra contre lui-même une inexorable sévérité. La révision fut un grand examen de conscience philosophique, théologique et historique. Malgré toute sa sévérité, l'évêque d'Hippone n'eut à relever rien de bien important; il se borne à rectifier de temps en temps quelques légères inexactitudes, à éclaircir des points obscurs, à développer des idées restées parfois incomplètes[1]. Quelle sûreté de jugement il a fallu pour que, durant plus de quarante ans de travaux sur les plus difficiles matières, Augustin n'ait laissé échapper rien de grave dont la sublime expérience de sa vieillesse ait dû s'accuser!

L'évêque d'Hippone sentait qu'il lui restait peu de temps à vivre; il s'inquiétait de l'idée que la mort viendrait peut-être interrompre sa Révision; il y travaillait sans relâche, et lui donnait même le repos des nuits dont son corps épuisé aurait eu tant besoin. Cette pieuse hâte d'un grand homme pour terminer une œuvre avant que la tombe s'ouvre, est un des spectacles les plus féconds en émotions respectueuses.

Dans notre époque où les hommes ont besoin d'être ramenés à l'amour de la vérité, le travail de l'illustre vieillard d'Hippone pour corriger ses fautes est un mémorable exemple digne d'être médité. A de rares exceptions près, la littérature contemporaine est devenue le grand art de mentir; on s'attache non point à ce qui est vrai, mais à ce qui remue ou à ce qui amuse: les lettres sont aujourd'hui une capricieuse fantasmagorie qui n'obéit à d'autres lois qu'aux passions du cœur ou au plaisir de l'esprit. Malheur aux âges qui, pour signe, portent au front le mépris de la vérité! Quel fondement de renommée pour les hommes que le culte de ce qui n'est pas! Ce n'est point à ceux-là qu'appartient l'immortalité de la gloire; la postérité juge sur ce point comme Dieu lui-même au delà du tombeau.

La Révision du docteur africain a été non-seulement un bel hommage à la vérité, mais encore un grand service rendu à l'Église, qui a pu apprendre par là d'une manière certaine quels ouvrages appartiennent à saint Augustin. A chaque œuvre qui se présente, l'évêque d'Hippone marque le titre, le sujet, et à quelle occasion elle fut composée; il marque aussi les mots par où l'œuvre commence. La Révision est divisée en deux livres; le premier renferme tous ses écrits depuis sa conversion jusqu'à son épiscopat exclusivement; le second renferme tous ses écrits depuis son épiscopat. La Révision nous offre quatre-vingt-treize ouvrages qui forment deux cent trente-deux livres. Jusque-là Augustin n'en avait pas su lui-même le nombre. Il s'occupait de la Révision de ses lettres lorsqu'il lui fallut répondre aux huit livres de Julien dont nous parlerons un peu plus tard. Ne pouvant se résoudre à quitter l'œuvre commencée, il travaillait le jour à la Révision, et la nuit à la Réfutation de Julien[1]. Le catalogue de Possidius, qui comprend les livres, les lettres et les sermons de saint Augustin, nous donne un total de mille trente écrits! Ce catalogue ne renferme pas tout ce qui est sorti de la plume[2] ou de la bouche du docteur d'Hippone, mais seulement ce que le grand évêque avait entrepris de revoir. Nous avons déjà plus d'une fois, dans cet ouvrage, exprimé notre étonnement à la vue des prodigieux travaux de saint Augustin.

Chacun voulait mettre à profit, dans l'intérêt de la vérité, les dernières années d'Augustin sur la terre. Un diacre de Carthage, Quodvultdeus, qui depuis, évêque de cette métropole, souffrit pour la foi sous Genseric, avait demandé[3] au vieil Augustin un ouvrage sur les hérésies, leur nombre, leurs diversités, une sorte de sommaire de chacune des grandes erreurs contraires à la foi catholique, à l'usage des clercs et des fidèles; il s'adressait au docteur d'Hippone comme à l'homme qui avait entre les mains les *clefs* du sanctuaire de la vérité. Le grand évêque, dans sa réponse[4], disait à Quodvultdeus combien de difficultés présentait un travail de ce genre. Il lui parlait d'un *Traité des hérésies*, par saint Philastre, évêque de Brescia, qu'il avait vu à Milan avec

[1] Fléchier, dans son *Panégyrique de saint Augustin*, voulant relever l'humilité de l'évêque d'Hippone, dit que le saint docteur condamna par une censure publique *tout ce qu'il trouva de faux, de défectueux ou d'imprudent dans ses ouvrages.* Cette appréciation n'est pas exacte. Saint Augustin ne trouva rien de faux ni de téméraire à relever.

[1] Lettre à Quodvultdeus, lettre 221. A l'époque où saint Augustin écrivait cette lettre, il commençait la réponse au quatrième livre de Julien.

[2] Quand nous employons ici le mot de *plume*, nous n'ignorons pas qu'on n'usait point alors de plumes d'oie pour écrire, mais c'est pour nous faire comprendre; si nous parlions des ouvrages sortis du *style* de saint Augustin, le lecteur pourrait éprouver quelque surprise.

[3] Lettre 221. — [4] Lettre 222.

saint Ambroise ; et aussi du *Traité des hérésies* de saint Epiphane, évêque de Salamine en Chypre. Pourquoi, disait Augustin, refaire ce qui a été déjà fait? Il proposait d'envoyer au diacre de Carthage l'ouvrage de saint Epiphane, qu'il jugeait supérieur à celui de saint Philastre, et désirait qu'on le traduisît du grec en latin. Quodvultdeus ne se laissa point décourager par un premier refus; il savait, disait-il [1], la difficulté de l'œuvre qu'il avait osé solliciter; mais il se confiait en l'abondance de cette divine source de lumière et de science que Dieu avait mise dans Augustin ; les ouvrages de saint Philastre et de saint Epiphane [2] ne pouvaient remplacer l'œuvre nouvelle que beaucoup de fidèles souhaitaient; pourquoi recourir à des livres grecs? et d'ailleurs des hérésies étaient nées depuis la mort des deux évêques de Brescia et de Salamine. Le diacre de Carthage, interprète de désirs nombreux, tenait aux productions africaines et non pas aux productions étrangères ; il suppliait qu'Augustin lui accordât ce *pain aussi exquis que la manne*, quoique peut-être ses instances arrivassent à contre-temps ; Quodvultdeus rappelait cet importun de l'Evangile qui alla à minuit demander trois pains à son ami et ne laissa pas de les obtenir. Il déclare que rien ne lassera sa persévérance, et qu'il frappera à la porte d'Augustin jusqu'à ce que ses vœux soient comblés. A la fin, l'évêque d'Hippone promet [3] de consacrer à l'œuvre sur les hérésies les premiers loisirs qu'il trouvera. Il en était alors à la réfutation du quatrième livre de Julien ; aussitôt après la réfutation de ce quatrième livre et du cinquième qui était entre ses mains, il s'occupera de remplir les vœux de Quodvultdeus, en attendant de recevoir de Rome les sixième, septième et huitième livres de Julien, auxquels il doit répondre. Augustin annonçait qu'il prendrait sur le repos de ses nuits.

Le livre *des Hérésies,* tel que nous l'avons, écrit en 428 à Quodvultdeus, est seulement l'exécution de la première partie du plan du grand docteur; c'est une indication de quatre-vingt-huit hérésies, depuis les simoniens jusqu'aux pélagiens, avec leurs origines et une courte appréciation de leurs doctrines. Augustin avait annoncé un second livre où il devait traiter de ce qui constitue l'hérétique. Obligé d'interrompre cette œuvre pour des travaux plus pressants, il n'eut pas le temps de la reprendre et de l'achever : cette fois-ci ce n'était plus un travail nouveau qui l'arrachait à l'œuvre commencée, c'était la fin des travaux, c'était la mort !

Il n'est pas aisé de déterminer l'époque précise de la composition des derniers ouvrages de saint Augustin; tout ce que nous pouvons faire c'est de marquer avec vérité leur date successive. Nous croyons que l'évêque d'Hippone n'avait point encore reçu les trois derniers livres de Julien lorsqu'il dicta les livres de *la Prédestination des Saints* et du *Don de la Persévérance :* on était probablement alors dans les premiers mois de l'année 429. Le docteur d'Hippone dit lui-même [1] qu'il avait achevé les deux livres de la Révision de ses ouvrages quand il reçut les lettres de saint Prosper et d'Hilaire.

On se rappelle qu'en 394, dans un commentaire de quelques passages de l'Epître aux Romains , Augustin exprima une opinion inexacte dont il ne tarda pas à revenir : il avait pensé que le commencement de la foi venait de l'homme et non point de Dieu. Cette opinion constituait l'erreur désignée dans la suite sous le nom de semi-pélagianisme. Une plus profonde étude des Ecritures et surtout de ce passage de saint Paul : *Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu*? le tira de son erreur. Il se rectifia lui-même en 397 dans ses livres à Simplicien. Trente ans plus tard, les moines d'Adrumet s'insurgeaient contre cette prédestination gratuite qui, selon eux, rendait inutiles les avertissements et les corrections. Vital, diacre de Carthage, soutenait que le commencement de la foi n'est pas un don de Dieu, mais un pur effet de la volonté, et le docteur d'Hippone le réfuta dans une très-remarquable lettre [2] où nous trouvons pour argument principal les prières mêmes que l'Eglise répète. Peu de temps après, la même opinion se produisait à Marseille et sur divers points des Gaules ; des prêtres mêmes et quelques évêques s'y montraient attachés. Le prêtre Jean Cassien, à la tête d'une communauté monastique à Marseille, était l'âme du parti. Il représentait l'orgueil des doctrines grecques auxquelles Origène avait donné une grande autorité par l'éclat de son nom et la puissance de son talent. Les combats

[1] Lettre 223.
[2] Saint Epiphane mourut en 403.
[3] Lettre 224.

[1] Livre de *la Prédestination des Saints.*
[2] Lettre 217.

victorieux du cloître contre les penchants de la nature enfantaient des semi-pélagiens. Le livre *de la Correction et de la Grâce*, arrivé dans les Gaules, n'avait pu triompher de toutes les résistances. Ce fut alors que saint Prosper, illustre disciple d'Augustin sur la grâce, et le moine Hilaire[1], songèrent à soumettre au saint docteur d'Hippone les inquiétudes et les difficultés des catholiques de leur pays.

Prosper, dans sa lettre au grand évêque africain, lui dit qu'il lui est inconnu de visage, mais non point d'esprit et de discours. Augustin se souviendra peut-être d'avoir reçu de ses lettres et de lui en avoir adressé par le saint diacre Léontius. Le pieux et savant Gaulois se croirait coupable si, voyant naître des opinions d'une conséquence pernicieuse, il négligeait d'en informer *celui qui est particulièrement chargé de la défense de la foi.* Il lui expose que beaucoup de serviteurs du Christ, dans la ville de Marseille, jugent sa doctrine *sur la vocation des élus selon le décret de Dieu* contraire au sentiment des Pères et de toute l'Eglise. L'heureuse et opportune arrivée du livre *de la Correction et de la Grâce* semblait devoir mettre fin aux disputes ; les vrais catholiques en ont tiré une plus vive lumière, les autres n'en sont devenus que plus rebelles.

Voici quelles étaient les opinions de ces semi-pélagiens. Ils reconnaissaient la déchéance primitive, la transmission de la faute d'Adam sur la tête de la race humaine, la grâce de Dieu par la régénération, mais ils soutenaient que la propitiation qui est dans le sacrement du sang du Christ était offerte à tous les hommes sans exception, de manière que chacun pouvait être sauvé s'il voulait arriver à la foi et au baptême. Dans leurs pensées, Dieu, avant même la création du monde, avait connu par sa prescience ceux qui croiraient et se maintiendraient dans la foi, aidés de la grâce ; il les avait prédestinés à son royaume, parce qu'il savait qu'ils devaient un jour se rendre dignes de leur vocation gratuite et quitter saintement cette vie. C'est pourquoi les préceptes divins invitent tout homme à la foi et aux bonnes œuvres, afin que personne ne désespère d'obtenir l'éternelle vie, réservée à la piété volontaire. Quant au décret de la vocation divine par lequel, avant le commencement du monde, au moment de la formation du genre humain, s'est faite la séparation des élus et des réprouvés, les semi-pélagiens des Gaules l'entendaient mal, et n'y voyaient qu'une grande cause de tiédeur pour les uns, de désespoir pour les autres ; ils refusaient d'accepter que les uns naquissent des vases d'honneur, les autres des vases d'ignominie ; si Dieu prévient les volontés humaines, disaient-ils, il n'y a plus ni activité ni vertu ; cette prédestination n'est qu'une nécessité fatale ; elle établit chez les hommes une diversité de nature. Les objections de Julien, démolies par l'évêque d'Hippone, revenaient sur les lèvres des semi-pélagiens des Gaules.

D'autres catholiques de ces contrées se rapprochaient bien plus encore des erreurs de Pélage. La grâce n'était pour eux que la puissance du libre arbitre, l'usage de la raison et de toutes les facultés naturelles ; pour devenir enfant de Dieu, il suffisait de le vouloir ; le décret de la grâce c'était de n'appeler à l'éternel royaume que ceux qui passaient par la régénération du sacrement ; mais tous étaient appelés au salut, soit par la loi naturelle, soit par la loi écrite, soit par la prédication évangélique. Ceux qui n'auront pas cru, périront ; voilà la justice de Dieu ; nul n'est repoussé de la vie, mais Dieu veut nous amener tous indifféremment à la connaissance de la vérité et veut nous sauver tous ; voilà sa bonté. Pour ce qui est des enfants morts avec le baptême ou sans le baptême, on disait que Dieu les traiterait selon le bien ou le mal qu'ils auraient fait s'ils avaient longtemps vécu. Ces catholiques pensaient aussi que le commencement du salut vient de celui qui est sauvé et non point de celui qui sauve, et qu'il appartient à la volonté humaine de se munir du secours de la grâce divine, et non point à la grâce de soumettre la volonté.

Après avoir exposé ces opinions des Gaules qui avaient pour défenseurs des hommes d'une vie irréprochable et des hommes même revêtus du caractère sacré de l'épiscopat, Prosper ne se juge pas assez fort pour lutter contre de tels adversaires ; à l'exception *d'un petit nombre d'amateurs intrépides de la grâce parfaite*, personne n'a osé disputer avec des contradicteurs pareils. Prosper supplie Augustin de vouloir bien mettre dans le plus grand jour possible toute cette matière. Au nombre des contradicteurs, il cite le pieux et

[1] Les deux lettres de saint Prosper et d'Hilaire sont en tête des livres de *la Prédestination des Saints* et du *Don de la Persévérance*, tome x, p. 779.

savant Hilaire, évêque d'Arles, qui, sur tout autre point, professait une très-vive admiration pour le grand évêque d'Hippone; Hilaire souhaitait consulter sur ce sujet Augustin; mais Prosper ignorait quand et comment l'évêque d'Arles exécuterait ce dessein[1]. Il faut donc que le grand docteur réponde, dût-il répéter ce qu'il a déjà écrit. « Que la grâce de « Dieu et la paix de notre Seigneur Jésus-« Christ, dit Prosper en finissant, vous cou-« ronnent en tout temps, et que, marchant de « vertu en vertu, vous soyez glorifié éternel-« lement, seigneur et bienheureux pape, « ineffablement admirable, incomparablement « honorable, le plus éminent des maîtres. »

Hilaire, moine de Syracuse, mêla sa voix à celle de saint Prosper; il écrivit dans le même sens à l'évêque d'Hippone, qu'il avait eu le bonheur de voir et dont il avait été le disciple. Il lui apprend qu'à l'appui de leurs sentiments, les errants des Gaules invoquaient l'autorité d'Augustin lui-même dans son écrit contre Porphyre et dans son commentaire de l'Epître aux Romains; Hilaire cite les passages. Le moine de Syracuse marque avec plus de précision que saint Prosper les divers points sur lesquels les semi-pélagiens des Gaules s'éloignaient de la doctrine de saint Augustin. Hilaire signale les passages du livre *de la Correction et de la Grâce* qui n'avaient point reçu leur adhésion. Ils pensaient qu'on aurait mieux fait de ne pas produire la doctrine de la prédestination si féconde en troubles de cœur et de conscience. Hilaire eut bien voulu s'en aller lui-même à Hippone porter toutes ces questions à Augustin, mais la Providence lui refuse ce bonheur; il est condamné à n'écrire qu'une lettre dont il regrette la précipitation. Le moine demande les deux livres de la Révision des ouvrages pour lui servir de guide dans l'appréciation de la doctrine du maître; il demande aussi le livre *de la Grâce et du Libre Arbitre* qu'il ne connaissait pas encore. Hilaire conjure le grand évêque de ne pas attribuer au moindre doute sur ses enseignements le désir d'avoir sa révision : il souffre assez de vivre loin d'Augustin sans qu'un soupçon pareil vienne ajouter à son affliction! Craignant que sa lettre ne soit trop incomplète, il a prié un de ses amis (Prosper) dont il vante les mœurs, l'éloquence et le zèle, de se réunir à lui pour ne laisser échapper rien d'important. Hilaire offre à Augustin les salutations de son père, de sa mère et du diacre Léontius; il lui parle d'un frère qui, d'accord avec sa femme, a fait vœu de continence, et le recommande aux prières du saint évêque.

Augustin disait avec saint Paul aux Philippiens. « Je ne crains point de vous écrire les « mêmes choses, si cela vous est avantageux.» Les livres *de la Prédestination des Saints* et *du Don de la Persévérance* furent sa réponse à Prosper et à Hilaire. Après tant d'ouvrages et de lettres, il croyait avoir suffisamment établi la doctrine de l'Eglise par les enseignements divins; Augustin s'affligeait qu'on ne cédât point à des témoignages si nombreux et si clairs, mais il n'hésitait pas à se rendre à la prière de ses deux chers fils des Gaules.

Dans le premier livre, le docteur réunit les preuves les plus frappantes, tirées de l'Ecriture, pour établir que la foi est un don de Dieu et non pas l'œuvre de la volonté humaine; il raconte son erreur à ce sujet depuis l'année 394 jusqu'à l'année 397, époque de ses livres à Simplicien, et cite sa rectification sur ce point, empruntée à sa Révision. Il parle d'une vocation qui se fait selon le décret de la volonté de Dieu, vocation qui n'est pas commune à tous les *appelés*, mais qui est particulière aux *prédestinés*. L'Apôtre dit qu'il *a reçu miséricorde pour devenir fidèle*[1]. La foi est un don gratuit qui n'est pas accordé à tous les hommes. « Si l'on me demande, dit Augustin, pourquoi Dieu délivre l'un plutôt que l'autre, je ne puis répondre sinon que ses *jugements sont impénétrables et ses voies incompréhensibles*[2]. Après avoir répondu à l'objection tirée de son écrit contre Porphyre, le docteur caractérise la différence entre la prédestination et la grâce : l'une est la préparation de la grâce dans les conseils de Dieu, l'autre est le don actuel qu'il nous en fait. Le plus éclatant exemple de prédestination est cette élévation prodigieuse à laquelle l'incarnation du Verbe éternel a porté la nature humaine : qu'avait fait l'humanité pour mériter un tel honneur?

Le deuxième livre a pour but principal de prouver que la persévérance est un don de Dieu. Nul homme vivant n'est certain d'avoir reçu ce don : il faut pour cela avoir persévéré jusqu'à la fin. Le don de persévérance est comme le complément de la prédestination.

[1] Hilaire d'Arles mourut avec les sentiments de la foi catholique.

[1] I. Corinth., VII, 25. — [2] Rom., II, 33.

On doit *travailler au salut avec crainte et tremblement*, selon la parole de l'apôtre [1], puisque personne ne peut savoir ce qui l'attend au delà de la vie. D'un côté, l'Écriture nous marque en traits évidents les dons de la prédestination et de la persévérance ; de l'autre, elle nous présente à chaque page des exhortations, des corrections, des remontrances. Cette vocation éternelle ne rend donc pas inutiles le ministère de la prédication et la pratique des vertus. En traitant de la persévérance, Augustin ne pouvait pas oublier que les *larmes fidèles et persévérantes de sa mère* l'avaient empêché de périr.

Dans ses enseignements et sa polémique, l'évêque d'Hippone ne prétend point faire violence aux intelligences ; il ne demande pas qu'on embrasse ses avis en toute chose, mais seulement sur les points où l'on verra qu'il ne s'est pas trompé. « Je fais maintenant, dit-il, « des livres qui sont une révision de mes écrits, « pour montrer que je ne me fais pas une loi « de me suivre toujours moi-même ; je crois « qu'avec l'aide de Dieu je suis allé en profi- « tant ; mais je sais que je n'ai pas commencé « par la perfection ; je serais plus présomp- « tueux que vrai, si je disais que maintenant « même, à l'âge où je suis, je puis écrire sans « aucune erreur. Mais il importe de voir de « quelle manière et en quoi l'on se trompe, si « on est facilement disposé à se corriger, et si « on défend son erreur avec opiniâtreté. Celui- « là est homme de bonne espérance, qui pro- « fite jusqu'au dernier jour de sa vie, de ma- « nière à gagner ce qui lui manque, et à être « plutôt jugé digne d'être complété que d'être « puni [2]. »

Le saint docteur s'attache à faire comprendre, en terminant, qu'après tout cette prédestination dont on s'épouvante si fort et dont on voudrait douter, n'a rien de plus préoccupant que la prescience de Dieu acceptée par tout le monde, ou du moins impossible à nier. La doctrine de la prédestination n'enseigne pas le désespoir, mais la confiance en Dieu : l'homme, si misérable dans son orgueil, est-il un plus sûr appui de lui-même que le père qui est aux cieux ?

Les livres de la *Prédestination des Saints* et du *Don de la Persévérance* sont comme le pur froment de la doctrine catholique. On les lit avec un respect particulier et une sorte d'émotion religieuse, parce que ce sont les derniers ouvrages que saint Augustin ait achevés. Ils renferment la foi de l'Église avec toute la perfection que la parole humaine peut lui donner : les conciles les ont signalés comme les oracles les plus complets de la vérité chrétienne sur ces matières.

Ainsi deux laïques avaient pris en main la défense de la foi menacée dans les Gaules méridionales, tandis que des prêtres et des évêques même se trompaient ! Dieu qui a changé la face du monde avec de pauvres et d'ignorants Galiléens, se sert parfois, à travers les âges, de ses moindres serviteurs pour redresser des serviteurs plus élevés. C'est ainsi que se resserrent les liens de la grande famille dont le Christ est le chef, et que la fraternité catholique se consolide.

Prosper et Hilaire, en appelant à leur secours le génie et l'autorité d'Augustin, attirèrent plus de lumières au sein de la société chrétienne des Gaules ; le jour se fit dans un grand nombre de consciences, et presque tous les évêques des Gaules reconnurent la vérité. Quelques prêtres entretenaient encore des divisions ; Prosper, par son livre contre Cassien, sa *Réponse aux articles* (Capitula) *des Gaulois*, sa *Réponse aux objections de Vincent* [1], et son autre *Réponse aux extraits des Gennois* [2], éclaira les ignorants et triompha des indociles ; il y avait alors un an que le grand homme d'Hippone avait quitté la terre, et son illustre disciple d'Aquitaine continuait victorieusement la lutte. Le voyage à Rome des deux laïques amena la lettre solennelle du pape Célestin, qui blâmait les évêques des Gaules, et portait aux cieux la sainte renommée, la science profonde et l'orthodoxie d'Augustin.

Prosper, le chantre de la grâce [3], que le fils de l'auteur d'*Athalie* devait imiter douze siècles plus tard, a mérité d'être appelé *homme vraiment divin* par le patriarche Photius ; le pape Gélase, à la tête d'un concile de soixante et douze évêques, a proclamé sa *piété* et sa *religion*. Nous n'avons pas à suivre les destinées du semi-pélagianisme dans les Gaules ; il nous suffira de rappeler que le concile d'Orange, en 528, sous la présidence de l'évêque d'Arles, confondit les semi-pélagiens avec les sentiments

[1] Philip., II, 12. — [2] Chap. 22.

[1] Ce Vincent était un prêtre des Gaules, qu'il ne faut pas confondre avec Vincent de Lerins.

[2] Ces ouvrages de saint Prosper se trouvent à la fin du tome X des *Œuvres de saint Augustin*.

[3] Saint Prosper est aussi auteur d'une chronique qui va jusqu'en 455.

et souvent même les propres expressions du grand docteur d'Hippone. Les autres conciles des Gaules, où les matières de la grâce ont été agitées; celui de Valence, en Dauphiné, tenu en 855, par les ordres de l'empereur Lothaire, et composé des provinces de Lyon, d'Arles et de Vienne; celui de Langres, tenu en 859, en présence du roi Charles le Jeune, frère de Lothaire; celui de Toul, quinze jours après, tenu en présence de l'empereur Charles le Chauve et des deux rois Lothaire et Charles le Jeune, composé de douze provinces de France et d'Allemagne, et appelé *concile universel;* toutes ces grandes assemblées catholiques s'inspirèrent d'Augustin dans les questions auxquelles son nom est resté attaché avec tant de gloire.

Le cardinal du Perron ne connaît rien d'aussi grand que saint Augustin, depuis les Apôtres, au point de la prédestination. Au jugement de Vasquet, l'évêque d'Hippone, sur ces matières, tient parmi les Pères le rang que tient le soleil parmi les autres astres. Clément VIII, Alexandre VII, Innocent XI[1], fidèles aux anciennes traditions du siége apostolique, ont proclamé l'inébranlable autorité d'Augustin dans les plus difficiles sujets que puisse remuer l'intelligence humaine.

Que dirons-nous maintenant de Grotius et de quelques autres qui ont voulu voir des nouveautés dans les doctrines de saint Augustin, qui ont déclaré ces doctrines contraires à l'ancienne tradition, et se sont efforcés d'opposer les Grecs aux Latins? Pour eux, la perfection catholique sur ces matières se trouve dans le livre *des Questions sur l'Epître aux Romains*, composé en 394, lorsque saint Augustin n'avait pas suffisamment creusé le sujet : *nondum diligentius quæsiveram.* Ils supposent que son enseignement définitif n'a été que le produit de ses ardents combats avec les pélagiens, et oublient que le docteur s'était rectifié lui-même dès l'année 397, longtemps avant ses grandes luttes. Les livres de *la Prédestination des Saints* et du *Don de la Persévérance* sont ceux que les modernes semi-pélagiens ont le plus attaqués, et ce sont précisément les ouvrages que l'Eglise universelle loue et vénère le plus! Quand on leur demande où était l'ancienne tradition à laquelle l'évêque d'Hippone aurait substitué son opinion personnelle, ils ne répondent rien de sérieux. Grotius, qui avait beaucoup appris en vieillissant et qui s'était tant rapproché de l'Eglise catholique, aurait dû comprendre le progrès des études religieuses de saint Augustin; mais le génie humain donne parfois le spectacle d'inconséquences étranges. Bossuet nous dit que Grotius s'arrêta dans un chemin uni, sans avoir enfanté l'esprit de salut qu'il avait connu; « tant il est difficile aux savants « du siècle, accoutumés à tout mesurer à leur « propre sens, d'en faire cette parfaite abdica- « tion qui seule fait les catholiques[1]. »

[1] Une bulle d'Innocent XI, du 23 février 1677, accordée à la prière du roi d'Espagne et aux sollicitations du cardinal Nittard, établissait la fête de saint Augustin comme de précepte dans toute l'Espagne.

[1] Dissertation sur Grotius.

CHAPITRE CINQUANTE-QUATRIÈME.

Réconciliation du comte Boniface avec l'impératrice Placidie. — Correspondance de saint Augustin avec Darius. — Lettre à Honoré sur les devoirs des prêtres dans les calamités publiques. — Peinture de la dévastation de l'Afrique par les Vandales. — L'ouvrage imparfait contre Julien. — Mort de saint Augustin.

Les Vandales qui menaçaient l'empire dans les régions africaines menaçaient aussi la foi catholique : ils professaient un arianisme passionné. Les intérêts romains et les intérêts catholiques en Afrique étaient les mêmes. L'alliance du comte Boniface avec Genséric était quelque chose de monstrueux et de funeste qu'il fallait d'abord faire cesser : c'est à quoi tendaient toutes les pensées, tous les vœux des fidèles africains. On soupçonnait que l'origine de ces déplorables événements cachait une trame de mensonge ; mais comment se faire jour dans les ténébreuses profondeurs des intrigues de cour ? Augustin s'en occupait tristement et presque sans cesse ; sa sévère et belle lettre à Boniface avait parlé de devoir et de dévouement ; il avait disposé le comte à revenir à la cause impériale, et depuis lors, il travaillait à lui ouvrir la porte de la réconciliation. Par son inspiration, une ambassade d'évêques, à la tête desquels figurait Alype, prit le chemin de l'Italie ; cette ambassade avait mission de découvrir la vérité et d'opérer un rapprochement entre l'impératrice Placidie et le comte Boniface. A la fin d'une lettre à Quodvultdeus, diacre de Carthage, Augustin lui disait : « Si « vous avez des nouvelles du voyage de nos « saints évêques, je vous prie de m'en infor- « mer [1]. » Nous ne savons rien de précis sur la manière dont furent découvertes les machinations d'Aétius ; la vérité put sortir des explications échangées entre Placidie et les évêques africains et de la comparaison des lettres à Carthage. Dès que la fatale erreur de Placidie se trouva reconnue, des amis apportèrent au comte les regrets de l'impératrice, et négocièrent la réconciliation [1].

Le retour sincère de Boniface est une des plus belles pages de sa vie ; il fallait pour cela une force d'âme bien supérieure à la grandeur qu'on déploie sur un champ de bataille. C'est la religion qui, par la bouche d'Augustin, avait préparé Boniface à cet acte d'héroïsme. Le négociateur principal fut Darius, personnage important de la cour impériale, élevé, quelques années après, à la dignité de préfet du prétoire. Il parvint aussi à obtenir des Vandales une trêve. L'évêque d'Hippone ne le connaissait point, mais il se hâta de lui écrire une lettre [2] de félicitation, qui exprime la joie des populations catholiques de l'Afrique ; il lui vantait les bienfaits de la paix, et l'invitait à se réjouir d'avoir été chargé d'une si heureuse mission. Augustin se serait rendu auprès de Darius, si les infirmités de la vieillesse le lui avaient permis.

La réponse de Darius fut prompte et toute pleine d'une respectueuse admiration pour l'évêque d'Hippone ; elle est un monument de l'opinion contemporaine sur ce grand homme, et l'élégance du style nous prouve que les belles traditions littéraires ne périssaient point encore dans les rangs élevés de la société romaine. Cette lettre [3] de Darius est la vive expression du regret de n'avoir jamais vu ni entendu Augustin. S'il avait pu voir la lumière céleste du

[1] Lettre 222.

[1] Procope, *Guerre des Vandales*, livre I.
[2] Lettre 229.
[3] Lettre 230.

visage de l'évêque, et entendre cette voix divine qui ne profère rien que de divin, Darius ne s'écrierait pas comme Virgile : *Trois et quatre fois heureux,* mais heureux mille et mille fois ! Si jamais un tel bonheur lui arrivait, il croirait recevoir, non pas du haut du ciel, mais dans le ciel même, les instructions qui mènent à l'immortalité ; il croirait les recevoir, non de loin et comme hors du temple de Dieu, mais au pied même du trône de sa gloire. A défaut de cette félicité, il s'est rencontré que deux évêques, Urbain et Novat, aient dit du bien de lui à Augustin. Leur témoignage a été comme une couronne magnifique qu'ils ont posée sur sa tête, couronne formée, non point de fleurs périssables, mais de pierreries d'une beauté qui ne passe pas. Darius demande à Augustin de prier pour lui, afin de pouvoir un jour ressembler au portrait qu'ils ont fait de son âme. La plus grande des peines de Darius, après celle de ne pas jouir encore de la vue de Dieu, était de ne pas avoir vu Augustin et de n'être pas connu de lui, et voilà qu'Augustin lui dit qu'il connaît sinon son visage, au moins son esprit et son cœur !

Augustin avait dit que Darius avait étouffé la guerre par la force de sa parole ; Darius en convient, et ajoute que s'il n'avait pas étouffé la guerre, il l'aurait au moins fort éloignée, et qu'il a écarté de menaçantes tempêtes ; il espère que la trêve deviendra une paix solide. Quoique Darius fût chrétien et que ses parents fussent chrétiens aussi, pourtant il n'avait pas tout à fait rompu avec les superstitions païennes ; il avoue à Augustin qu'il doit à ses ouvrages de s'être complétement séparé du paganisme. Darius le prie de lui envoyer un exemplaire de ses *Confessions.* Les dernières lignes de sa lettre [1] contiennent un ardent désir de recevoir une seconde lettre de l'évêque d'Hippone.

Les vœux de Darius ne tardèrent pas à être comblés. Dans une nouvelle lettre [2], Augustin parlait à Darius du plaisir que lui avait fait l'expression de ses sentiments. Ce n'est pas l'éloquence de cette lettre, ce ne sont pas les louanges de Darius dont le docteur se montre le plus touché : les éloges de tout le monde n'arrivent pas au cœur d'Augustin ; mais ce qui lui a plu dans la lettre de Darius, c'est d'avoir été loué par Jésus-Christ même. Dans un brillant festin en Grèce, on pria Thémistocle, un des convives, de jouer d'un instrument ; il s'en excusa, et témoigna peu d'empressement pour ces sortes de plaisirs : « Qu'aimez-vous donc ? » lui dit-on. « J'aime, répondit-il, à en« tendre dire du bien de moi. » Lorsqu'on lui demanda ce qu'il savait, Thémistocle répondit qu'il *savait faire une grande république d'une petite.* « Il n'y a personne, disait Ennius, qui n'aime à être loué. » Augustin trouve du bien et du mal dans ce sentiment naturel à tous les hommes. Il faut se garder d'aller jusqu'à la vanité : Horace, qui avait l'œil plus perçant qu'Ennius, disait : « Etes-vous malade de « l'amour des louanges ? Certaines expiations « pourront vous en guérir après une lecture de « choix trois fois répétée. [1] » Les louanges des hommes ne doivent pas être le but de nos actions, mais il ne faut pas toujours les repousser ; les louanges données aux gens de bien sont utiles à ceux qui les donnent. L'Apôtre a fait entendre sur ce point de beaux enseignements. Une chose dans la lettre de Darius a surtout ravi l'évêque d'Hippone, c'est de voir que Darius est son ami. En lui envoyant les *Confessions*, Augustin lui dit : « Regardez-moi « là dedans, de peur que vous ne me jugiez « meilleur que je ne suis ; là c'est moi et non pas « d'autres que vous écouterez sur mon compte ; « considérez-moi dans la vérité de ces récits, « et voyez ce que j'ai été lorsque j'ai marché « avec mes seules forces ; si vous y trouvez « quelque chose qui vous plaise en moi, faites« en remonter la gloire à celui que je veux « qu'on loue, et non pas à moi-même. Car c'est « Dieu qui nous a faits et nous ne nous sommes « pas faits nous-mêmes ; nous n'étions parvenus « qu'à nous perdre, mais celui qui nous a faits « nous a refaits. Quand vous m'aurez connu « dans cet ouvrage, priez pour moi afin que je « ne tombe pas, mais afin que j'avance ; priez, « mon fils, priez. »

Le saint vieillard envoie à Darius, outre les *Confessions*, le livre *de la Foi des choses invisibles*, les livres *de la Patience*, *de la Continence, de la Providence,* et le livre *de la Foi, l'Espérance et la Charité.* Si Darius peut les lire tous durant son séjour en Afrique, il est supplié d'en dire son avis à Augustin, de le lui transmettre ou de le confier au vénérable Au-

[1] Il est question, dans la lettre de Darius, de la fameuse lettre d'Abgar et de la réponse de Jésus-Christ, rangée depuis longtemps au nombre des pièces apocryphes.

[2] Lettre 231. C'est la dernière lettre de saint Augustin dont la date soit connue. Elle doit être de la fin de l'année 429.

[1] Epit. I.

rèle à Carthage. Le saint docteur le remercie des remèdes qu'il a envoyés pour le soutien de sa santé débile, et de ses générosités pour l'augmentation et la réparation de la bibliothèque de la communauté.

La paix que se promettait Darius, et avec lui Augustin et toute l'Afrique catholique, ne devait pas être de longue durée. Comment espérer que les Barbares, une fois entrés en Afrique, voudraient en sortir? Les instances de Boniface furent vaines, ses prières inutiles; on rejeta l'offre d'une grande somme d'argent; la proie était trop belle pour que Genséric consentît à la lâcher. Le comte, qui avait fait rentrer sous l'obéissance de Valentinien les troupes romaines, eut à tirer l'épée contre ses alliés de la veille; mais le courage et l'habileté ne triomphent pas toujours de l'inégalité des forces. Genséric, sans compter ses cinquante mille soldats, sans compter les peuplades africaines qu'il pouvait enrôler par l'espérance du pillage, avait dans son parti les donatistes[1] non ralliés à l'unité catholique, ces donatistes qui couvaient des vengeances contre les représentants de la vérité religieuse et souhaitaient le triomphe d'un chef arien pour se débarrasser des édits romains. Ainsi l'esprit d'hérésie facilitait aux Barbares la conquête de l'Afrique. Boniface livra une bataille qu'il perdit; il se réfugia dans Hippone. « Dieu, dit Tillemont, « le remit ainsi entre les mains de saint Au- « gustin, qui allait bientôt sortir de ce monde.» Alors commença le siége d'Hippone; c'était à la fin de mai ou au commencement de juin 430.

En peu de temps un déluge de maux s'était étendu sur les sept provinces d'Afrique. Avant les calamités de 430, Augustin avait déjà tracé aux prêtres et aux évêques[2] leurs devoirs au milieu des périls de la guerre. Quand des cités se voyaient menacées, la foule accourait à l'église; on demandait le baptême, ou la réconciliation ou bien la pénitence, et tous voulaient être consolés et munis par la célébration et la dispensation des sacrements. Si des prêtres ne s'étaient point rencontrés là, quel malheur pour ces pauvres victimes de sortir de la vie sans être régénérées ou déliées! Quelle douleur pour des parents chrétiens de ne pouvoir espérer qu'ils retrouveront leurs proches dans le repos de l'éternité! Imaginez les lamentations, les imprécations même d'une cité qui va périr sans ministres et sans sacrements! La présence des prêtres au contraire est féconde en consolations; elle dépouille la mort de ce qu'elle a d'horrible, relève le courage du peuple et donne une puissante énergie pour supporter les désastres. Un prêtre ou un évêque peut et doit s'enfuir lorsque le danger ne menace que lui; saint Paul à Damas, saint Athanase à Alexandrie, ont fait ainsi. Ils ont dû se préserver pour l'intérêt de la foi chrétienne. Mais du moment que les mêmes maux menacent les prêtres et les peuples, les pasteurs et le troupeau, le devoir commande de rester au poste du péril. Que dirait-on des matelots ou des pilotes qui, aux approches du naufrage, se sauveraient furtivement à la nage dans un esquif, laissant à la tempête et aux angoisses tous les passagers du vaisseau? Si, pour l'intérêt de la foi, quelques-uns des ministres doivent se sauver du désastre, le sort décidera quels sont ceux qui demeureront dans la ville assiégée. Ces préceptes de dévouement que donnait Augustin dans sa lettre à Honoré furent héroïquement suivis durant l'effroyable invasion des Vandales.

Le seul souvenir des excès commis par les Barbares épouvante l'imagination. Trois villes seulement avaient résisté : Carthage, Hippone et Constantine. Partout ailleurs s'offraient les atrocités de la conquête. Les cités étaient ravagées et changées en solitudes; les habitants des campagnes passaient sur les débris de leurs propres demeures; les populations catholiques, en butte à des fureurs inouïes, n'avaient d'autre alternative que la fuite ou le glaive : trop souvent même la ressource de fuir leur échappait. Les chrétiens fidèles, hommes, femmes, enfants, vieillards, tombaient sous les coups des vainqueurs; leurs cadavres s'entassaient au milieu de ruisseaux de sang. La dévastation prenait des caractères particuliers d'horreur avec les monastères, les cimetières et les églises; les Vandales mettaient une infernale joie à les effacer de la terre; ils allumaient de

[1] Gibbon parle de trois cents évêques et de milliers d'ecclésiastiques donatistes disgraciés, dépouillés ou bannis. L'historien anglais, dont l'hostilité à la foi catholique est bien connue, a prodigieusement exagéré le nombre des victimes appartenant au clergé donatiste. Il est déplorablement inexact en ce qui touche la part de saint Augustin dans la violente répression de ces hérétiques; nos lecteurs sont à même de redresser sur ce point les torts de Gibbon. Son injustice pour le grand évêque d'Hippone est révoltante, et, du reste, ses jugements religieux sont marqués d'une ignorance profonde. Gibbon avoue lui-même qu'il n'a lu de saint Augustin que les *Confessions* et *la Cité de Dieu;* cette lecture eût suffi pour inspirer une plus équitable appréciation. Toutefois on n'a pas le droit de juger saint Augustin quand on ne connaît que ces deux ouvrages.

[2] Lettre 228, à Honoré, 429.

plus grands feux pour brûler les lieux sacrés que pour brûler les villes. Les prêtres, les vierges et les moines étaient dispersés, captifs ou immolés. Le peu d'églises restées debout et comme oubliées par l'incendie manquaient de ministres; les victimes entraient dans la tombe sans consolations. Les montagnes, les forêts, les cavernes profondes et les carrières servaient d'asile aux fugitifs : beaucoup d'entre eux étaient morts de faim. Les chemins se couvraient de malheureux tout nus et demandant l'aumône [1]. Les Barbares avaient réservé le luxe de leur cruauté pour les évêques d'Afrique, défenseurs illustres d'une foi qui excitait leur haine. La cupidité les poussait à tous les raffinements de la torture, afin d'obtenir des pontifes l'or de leurs églises. On ouvrait la bouche à des évêques avec des bâtons, et des mains impies y jetaient de la boue; on leur serrait le front et les jambes avec des cordes tendues au point de se briser; les bourreaux leur faisaient avaler de l'eau de la mer, du vinaigre ou de la lie. De saints pontifes étaient chargés comme des chameaux; ils marchaient à la manière des bœufs, piqués par des pointes de fer. Les cheveux blancs ne protégeaient pas les vieillards du sanctuaire. L'histoire cite de vénérables évêques qui furent brûlés.

Ainsi l'Afrique chrétienne, qui comptait plus de sept cents évêchés [2], recevait des coups terribles; l'arianisme conquérant lui avait préparé un immense calvaire; les symptômes d'une fin prochaine se produisaient de toutes parts. La désolation régnait depuis Tanger jusqu'à Tripoli. Jésus-Christ avait été chassé de ses temples; à la place des monuments qui retentissaient des chants catholiques et où s'accomplissaient les saints mystères, à la place des asiles de paix d'où la prière montait au ciel en silence, on rencontrait des monceaux de pierres noircies par le feu des incendies, et les oiseaux de proie se repaissant de débris humains. Cette *vigne*, pour parler le langage des Ecritures, cette vigne plantée avec tant de génie, d'amour et de soins, venait d'être tout à coup arrachée de la terre. Oh! qui pourrait dire les douleurs que souffrit alors le cœur du vieil Augustin? L'homme de Dieu, dit Possidius, ne jugeait point l'invasion terrible comme le jugeait le reste des hommes; regardant plus haut et à une plus grande profondeur, il prévoyait les périls des âmes. Les larmes versées nuit et jour devinrent son pain et nous ne savons rien de plus touchant que cette parole de Possidius : « Augustin trouva « que les derniers temps de sa vie étaient bien « amers et bien lugubres. »

Cependant le spectacle des calamités de l'Afrique n'avait point abattu cette grande intelligence. Augustin travaillait encore dans Hippone assiégée; il songeait aux intérêts de la vérité religieuse, qui ne sont ni d'une contrée ni d'une époque, mais qui ont pour domaine l'univers et l'infini. Au milieu des lamentables images d'un siége, et en face même des Barbares, il continuait à réfuter les huit livres de Julien [1], écrits en réponse au second livre *du Mariage et de la Concupiscence*. Les injures tenaient beaucoup de place dans cet ouvrage de Julien. On s'étonne que la passion, et ce qui de nos jours s'appellerait l'esprit de secte ou de parti, ait pu posséder un homme éclairé au point de l'entraîner à des qualifications à peine croyables vis-à-vis du grand évêque d'Hippone. Julien parlait de *la folie et de la turpitude* [2] du saint docteur, qu'il désignait sous le nom de *discoureur africain* [3]; il le plaçait dans l'alternative d'être le plus *stupide* ou le *plus rusé* des mortels [4]. Le vénérable Alype, ce vieil et tendre ami d'Augustin, avait sa part des invectives: Julien l'appelait le *valet des fautes* [5] de ce grand homme. Les divagations et les erreurs abondaient dans les huit livres de l'évêque pélagien; Augustin hésitait à relever des aberrations dont une intelligence même médiocre pouvait faire justice; mais les attaques, et surtout les attaques violentes, quoique dépourvues de génie, produisent toujours un certain effet sur les multitudes; les amis de la foi catholique pressèrent le grand docteur de répondre encore une fois à Julien. Augustin ne voulut point, comme il le dit lui-même dans un endroit de sa réponse, *abandonner les hommes dont l'esprit est lent à comprendre* [6].

[1] Possidius, Procope.

[2] Dupin (*Notice des Episcopats*) compte six cent quatre-vingt-dix évêchés en Afrique; Morcelli (*Africa Christiana*) en compte beaucoup plus.

[1] Cet ouvrage de Julien, composé en 421, ne fut connu de saint Augustin qu'en 428. Il est adressé à Florus, évêque pélagien.

[2] Amentiam et turpitudinem prodis. Livre II, *Opus August.*

[3] Tractaris pœni. *Cet africain là vous est une grande peine*, disait saint Augustin à Julien. Magna tibi pœna est disputator hic pœnus. Livre I. Treize siècles plus tard, Voltaire appelait Bossuet un *rhéteur de chaire. Histoire de l'établissement du christianisme*, chap. 6, à la note.

[5] Quod si totum tu per imperitiam incurris, bardissimus; sin autem id astu facis, vaferrimus inveniris. Livre III.

[6] Vernula peccatorum ejus. Livre I.

[6] Nolentes deserere hominum ingenia tardiora. Livre I.

L'évêque d'Hippone suit Julien de page en page, le laisse parler, et lui répond. C'est comme une conversation entre Augustin et Julien; le saint docteur ne supprime point les outrages dont il est l'objet : les outrages ne pouvaient monter jusqu'à sa gloire. Julien, dans ses huit livres, se répétait; il n'apportait aucune idée, aucune objection nouvelle ; c'était les lieux communs du pélagianisme délayés en de longs discours. Augustin ne pouvait guère opposer aux mêmes attaques que les mêmes moyens de défense; il n'y a rien de nouveau à répondre à un homme qui vous redit les mêmes choses assaisonnées seulement de plus de fiel et de colère. Il nous semble toutefois que le saint docteur fait toucher au doigt la vérité catholique avec une évidence particulière; à force d'avoir remué ces questions, le grand évêque est parvenu à les inonder de lumières avec un mot, une observation, une pensée ; il est bref et précis comme un homme qui contemple le vrai face à face : on dirait qu'à mesure qu'il approche de la mort, les mystères se découvrent pleinement à son intelligence.

Julien appelait les catholiques du nom de *traducéens* et aussi du nom de manichéens ; nous n'avons pas besoin d'expliquer que le mot traducéen désignait celui qui croyait à la transmission du péché originel. L'évêque d'Hippone disait à Julien que lui, Augustin, et tous les catholiques étaient traducéens et manichéens comme saint Hilaire, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Ambroise, saint Cyprien, et saint Jean Chrysostome. Il faisait observer d'ailleurs que si quelque chose favorisait le manichéisme, c'était assurément la négation du péché originel, car, en ce cas, il est impossible de s'expliquer, sous un Dieu bon, la vie humaine accompagnée de tant de maux qui ne seraient pas mérités.

Le saint docteur remarque que le propre des hérétiques est d'établir des opinions nouvelles à l'aide des passages obscurs de l'Ecriture, et que le caractère des pélagiens c'est de travailler à obscurcir les témoignages les plus clairs. Les pélagiens repoussaient l'idée d'une peine quelconque infligée dans l'autre vie aux enfants morts sans baptême ; mais si on nie le péché originel, comment accorder la justice de Dieu avec les souffrances qui assiégent le berceau et atteignent un enfant avant l'âge où il puisse distinguer le bien du mal? Est-ce que les misères de l'enfance, pure de toute tache, n'accuseraient pas la justice du Créateur? Cela révolte-t-il moins qu'une peine dans la vie future prononcée contre les enfants non régénérés sur la terre? Les pélagiens avaient imaginé, pour les enfants morts sans baptême, une éternité bienheureuse, mais hors du royaume de Dieu. S'il n'y a pas de péché originel, pourquoi ces enfants seraient-ils exclus du divin royaume? Julien, dénaturant les sentiments de l'évêque d'Hippone, disait que le Dieu d'Augustin était un potier qui formait tous les hommes pour la condamnation; Augustin explique sa doctrine, qui n'est autre que la doctrine de saint Paul sur la prédestination et la réprobation, sur les vases d'honneur et les vases d'ignominie. Le saint docteur ayant à montrer que la mort est une peine de la déchéance primitive, considère notre horreur pour le trépas comme une preuve que cette extrémité terrible n'est pas une suite de notre nature.

Augustin avait achevé le sixième livre de sa nouvelle réponse à Julien, et venait de commencer le septième livre[1], lorsque la maladie le força d'interrompre son œuvre; il la quittait pour ne plus la reprendre. L'œuvre devait se présenter inachevée au respect de la postérité, afin de témoigner que les dernières forces de ce grand homme avaient été consacrées à la défense de la vérité. Mais cette interruption de la lutte n'ôtait rien au triomphe; il était complet. Augustin avait tout dit sur le pélagianisme, et la condescendance, plus que la nécessité, le déterminait à ce combat. Cette tournée sur le champ de bataille avait uniquement fait voir au monde qu'il ne restait plus d'ennemis à vaincre.

Augustin fut délicat et souffrant toute sa vie, mais cette fois le mal se présentait avec une inquiétante gravité. Le temps approchait où cette lampe ardente devait s'éteindre sur la terre pour se rallumer dans les cieux. N'oublions pas qu'Hippone est assiégée par les Barbares. Le saint évêque est dans sa communauté, entouré de ses prêtres et de ses meilleurs amis; plusieurs évêques se sont réfugiés dans Hippone, et parmi eux nous apercevons Possidius et Alype, Alype l'ami de la jeunesse d'Augustin, le compagnon de ses premières

[1] Nous avons six livres de l'*ouvrage imparfait* contre Julien ; quelques manuscrits donnent le commencement du septième. La forme même de la réponse prouve que l'intention de saint Augustin était de faire autant de livres qu'il en avait à réfuter.

études religieuses dans le tranquille asile de Cassiacum, aux environs de Milan. De quel intérêt eussent été pour nous les récits des graves causeries de ces vénérables personnages autour du maître dont la vie allait s'éteindre! Quel charme pieux et mélancolique dans la peinture de cet intérieur où tant de sainteté se réunissait à tant de gloire, où de longues existences remplies d'évangéliques vertus et de combats illustres, aboutissaient au spectacle de la dévastation de leur patrie! Possidius nous apprend quelque chose de ce qui se passait dans la maison d'Augustin, et les moindres lignes de ce témoin deviennent ici d'un bien grand prix.

« Nous conversions souvent ensemble, dit-il, « nous considérions les terribles jugements de « Dieu placés devant nos yeux, et nous répé- « tions avec le Psalmiste[1] : *Vous êtes juste, Sei- « gneur, et votre jugement est droit.* Tristes, « gémissant, versant des larmes, nous implo- « rions le Père des miséricordes, le Dieu de « toute consolation, pour qu'il daignât nous « soutenir dans cette tribulation. »

Possidius, continuant son récit, s'exprime en ces termes (qui oserait ne pas laisser parler ici un tel narrateur?) : « Un jour que nous « étions réunis tous ensemble à table, le saint « nous dit : *Vous savez que, durant ce désastre, « j'ai demandé à Dieu ou qu'il daignât délivrer « la ville d'Hippone assiégée par les ennemis, « ou, s'il en avait jugé autrement, qu'il daignât « donner de la force à ses serviteurs pour sou- « tenir le poids de sa volonté, ou bien enfin « qu'il daignât m'appeler de ce siècle vers lui.* « — Instruit des vœux du grand homme, nous « et tous ceux des fidèles qui se trouvaient dans « la ville, nous adressâmes la même prière au « Dieu tout-puissant. Et voilà que, le troisième « mois du siége, il se vit accablé par la fièvre. « Sa dernière maladie venait de l'atteindre, et « le Seigneur ne frustra point son serviteur du « fruit de sa prière. »

L'évêque de Calame rapporte que des possédés furent délivrés par les oraisons du saint docteur, et qu'un malade fut guéri par l'imposition de ses mains. Celui-ci avait été averti en songe d'aller trouver l'homme de Dieu. Cette guérison est le seul miracle qu'Augustin ait opéré pendant sa vie.

Le saint évêque avait souvent dit à Possidius qu'un chrétien, même le plus digne de louanges, ne devait pas quitter ce monde sans se condamner à quelque acte de pénitence. Durant sa dernière maladie, il fit transcrire et placer contre le mur les Psaumes de la pénitence, qu'il lisait et relisait dans son lit en fondant en larmes. Pour prier et gémir sur lui-même avec plus de liberté, Augustin, dix jours avant sa mort, demanda à ses frères présents de vouloir bien le laisser seul dans sa chambre, et de ne permettre à personne d'y entrer, si ce n'est aux heures où les médecins le visitaient et où l'on apportait sa nourriture. On se conforma à son désir. Quand vint le dernier jour, Possidius et les autres évêques ou prêtres, disciples d'Augustin, environnèrent tristement et pieusement son lit; ils unirent leurs prières à celles du grand homme mourant; Augustin murmurait d'une voix attendrissante des oraisons mêlées de pleurs, et lorsque sa bouche cessa de prier, son âme avait reçu dans les cieux le prix de quarante-quatre ans de vertus et de travaux sublimes. Elle était en possession de l'ineffable et éternelle beauté dont les magnificences de l'univers ne sont qu'une ombre grossière et vers laquelle montèrent si souvent les élans de ce tendre et profond génie.

Un écrivain d'Afrique, Victor de Vite[1], déplorait en ces termes la mort d'Augustin : « Ainsi s'arrêta ce fleuve d'éloquence qui se « portait à travers tous les champs de l'Eglise; « ainsi la douceur se changea en amertume; « ainsi se retira la gloire des prêtres, le maître « des docteurs, le refuge des pauvres, l'appui « des veuves, le défenseur des orphelins, la lu- « mière du monde; ainsi se tut le grand *an- « nonceur* de la divine parole; ainsi tomba le « courageux combattant qui, par le glaive de « la doctrine et de la persécution, frappa l'hé- « résie, cette bête aux cent têtes; ainsi mourut « l'architecte insigne qui étaya la maison de « Dieu, instruisit par les exemples de ses « bonnes œuvres, et travailla par la puissance « de son savoir; ainsi se coucha ce grand soleil « de la doctrine, se dessécha ce fleuve de piété, « mourut le rare phénix de la sagesse, brûlé « par le feu sacré de l'amour : ainsi fut trans- « porté dans le ciel la perle des docteurs! »

Saint Augustin mourut le 28 août 430, âgé de soixante-seize ans; il avait passé quarante ans dans la cléricature ou l'épiscopat. Le saint sacrifice fut célébré pour le repos de son âme,

[1] Psaume CXVIII, verset 137.

[1] *De la persécution vandalique*, livre I.

et son corps fut enseveli dans l'église de Saint-Étienne, l'ancienne église de la Paix, où, durant si longtemps, le peuple d'Hippone avait recueilli ses paroles. Possidius nous dit que saint Augustin prêcha jusqu'à sa dernière maladie, vivement, fortement, sans que son esprit et sa raison vinssent à fléchir. Le grand évêque était demeuré sain de tous ses membres; ni sa vue ni son ouïe n'avaient reçu la moindre atteinte. Il ne fit aucun testament, parce que, dit son biographe, pauvre de Dieu, il n'avait rien à laisser à personne. Ceux de ses parents qui manquaient de ressources avaient été, pendant sa vie, secourus comme les autres pauvres. Ses ornements furent remis au prêtre chargé de la maison épiscopale. Saint Augustin recommandait toujours d'avoir soin de la bibliothèque de l'église, et de bien garder les livres pour la postérité. Ses ouvrages, comme tous ceux qu'il avait pu recueillir, furent légués à l'Eglise d'Hippone.

Possidius [1] ne parla pas de la douleur de la ville, veuve d'un pasteur si illustre et si révéré. Mais nous n'avons qu'à nous rappeler les émotions populaires dans la basilique de la Paix le jour de l'élection du successeur de saint Augustin, pour deviner la vive affliction de la cité catholique quand la nouvelle de la mort du grand évêque vint à retentir. Cette calamité fit oublier un moment toutes les angoisses du siége, et lorsque ensuite la réflexion fit voir, d'un côté, la présence des Barbares, de l'autre l'absence de saint Augustin muet sous la pierre d'un tombeau, un violent désespoir saisit les âmes : Hippone se trouvait en face du malheur, et son consolateur n'était plus là! Le souvenir des leçons et des exemples d'Augustin arrivait seul pour soutenir le courage d'un peuple durement frappé.

On ne pense pas sans tristesse aux images qui auraient empoisonné les derniers jours de l'évêque d'Hippone, si la contemplation du monde invisible et impérissable ne les avait adoucis. *La cité de la terre*, dont saint Augustin avait tracé l'origine et les vicissitudes, lui apparaissait sous de bien sombres aspects, et c'est vers la *cité de Dieu*, dont il fut aussi l'Homère catholique, que s'élevaient toutes ses espérances. Nous croyons cependant que sain Augustin, par la puissance de son génie, et surtout par un rayon parti d'en-haut, salua le nouveau monde qui devait sortir du vieux monde condamné, entrevit les siècles futurs recevant des inspirations du christianisme toute leur gloire, l'Occident redevenu jeune et vivace sous les pas des Barbares, comme la nature redevient plus brillante et l'air plus pur après les orages, et enfin l'univers entier marchant à l'unité morale avec la croix pour bannière. Cette vision de l'avenir était une sorte de voile d'or jeté sur la terre alors profondément déchirée. Et qui sait s'il ne fut pas donné à saint Augustin mourant d'apercevoir, par delà quatorze siècles, l'Afrique, arrachée à son désert et à ses longues ténèbres, recommençant la vie chrétienne à l'ombre du drapeau de la France? Avec quelle douce joie ce grand homme eût emporté dans l'éternité cette prophétique image!

[1] La *Vie de saint Augustin*, par Possidius, est une œuvre simple et touchante; il y règne un ton de douceur chrétienne mêlée de gravité. L'auteur est sobre de réflexions, s'en tient aux faits, et se laisse aller à sa vénération pour l'homme de Dieu, sans tomber dans un enthousiasme profane. Cette voix est pour nous précieuse et sacrée. Ses quarante ans d'intimité familière et douce avec saint-Augustin, sans le moindre désaccord (*absque amara ulla dissensione*), donnent à Possidius quelque chose d'infiniment respectable. A quatorze siècles d'intervalle et quand il s'agit d'un grand et saint génie comme l'évêque d'Hippone, un homme qui nous dit : *Je l'ai vu, je l'ai entendu*, éveille dans notre esprit une très-vive curiosité. Il me semble toutefois que la *Vie de saint Augustin*, par Possidius, aurait pu être plus nourrie, plus abondante en faits ou en anecdotes : c'est trop peu de la part d'un témoin et d'un ami qui avait vu de si près ce grand homme. Une liste des écrits de saint Augustin termine l'œuvre de Possidius. J'ai sous les yeux l'édition publiée à Rome, en 1731, par D. Jean Salinas, 1 vol. in-8°. L'ouvrage de Possidius se trouve aussi à la fin du tome x des *Œuvres de saint Augustin*.

CHAPITRE CINQUANTE-CINQUIÈME.

—

Hommage rendu à saint Augustin par Théodose le Jeune. — Boniface; sa fin. — Levée du siége d'Hippone; évacuation et ruine de cette ville. — Comment Salvien expliquait l'invasion des Vandales. — Bélisaire et la fin de la domination des Vandales en Afrique. — Un mot sur la chute rapide de l'Eglise d'Afrique. — Les reliques de saint Augustin. — Dernière appréciation de saint Augustin.

Une éclatante marque d'admiration fut donnée à saint Augustin lorsque déjà il planait dans l'infini, bien au-dessus des témoignages de la terre. Un concile œcuménique contre l'hérésie des nestoriens devait se tenir à Ephèse; des lettres de Théodose le Jeune convoquaient tous les métropolitains; quoique la ville d'Hippone n'eût point rang de métropole, l'évêque de cette Eglise, alors qu'il s'appelait Augustin, surpassait tous les autres évêques dans l'opinion contemporaine. L'empereur d'Orient chargea donc un officier de sa cour de porter un rescrit particulier[1] au grand docteur dont la gloire remplissait le monde; mais l'officier de Théodose, arrivé à Hippone vers la fin de décembre 430 ou au commencement de janvier 431, trouva saint Augustin dans le sépulcre!

Cependant le siége d'Hippone continuait toujours; il se prolongea onze mois après la mort de saint Augustin. La ville, soutenue par le comte Boniface, persévérait dans la résistance. D'ailleurs les Vandales avaient peu de moyens de s'emparer d'une place; il suffisait d'une résistance opiniâtre pour lasser leur courage. Les Vandales levèrent donc le siége. Peu de temps après, un secours était arrivé de Rome et de Constantinople; Boniface tenta un dernier coup contre l'ennemi; dans la seconde bataille, comme dans la première avant le siége d'Hippone, la fortune trahit son génie. En 432, Boniface était en Italie, et Placidie l'élevait au rang de patricien pour effacer plus complétement les souvenirs du passé. Placidie et Boniface se voyant pleinement réconciliés, s'imaginèrent qu'ils étaient victorieux; une médaille fut frappée avec la tête de Valentinien d'un côté, et, de l'autre, Boniface[1] assis sur un char de triomphe, attelé de quatre coursiers, tenant un fouet dans la main droite et une palme dans la main gauche : c'était comme une moquerie jetée à la face du sort. Boniface avait un compte à demander à Aétius; une lutte s'engagea entre ces deux hommes qu'on a appelés les derniers des Romains; Boniface gagna la bataille et perdit la vie, à la suite d'une blessure reçue de la main d'Aétius, que la vengeance impériale déclara *rebelle*.

Le départ de Boniface vaincu avait laissé la ville d'Hippone presque sans espérance; les ennemis ne l'assiégeaient plus, mais la menaçaient toujours. Hippone attendit inutilement des secours; abandonnés du monde romain, les habitants se décidèrent à fuir leur ville : résolution pleine de douleur! Quoi de plus triste que le spectacle d'un peuple s'arrachant pour toujours à ses foyers, aux lieux pleins du

[1] La circulaire de Théodose le Jeune est datée du 19 novembre 430.

[1] Il n'y a peut-être pas de second exemple, dit Gibbon, de la représentation d'un sujet sur le revers de la médaille d'un empereur.

souvenir des aïeux et de la vie? quelle amertume dans ces adieux adressés tout à coup à la demeure, aux murs, à la colline qui ont fait partie de vos jours! Combien l'affliction devenait plus cruelle par la pensée que la cité si chère allait tomber sous les coups des ennemis! En effet, le silence d'Hippone solitaire fut bientôt interrompu par les pas des Barbares, qui mirent le feu à la ville. Les flammes dévorèrent cette cité tant aimée de saint Augustin, cette cité où il avait tant prié, tant écrit, et d'où sa puissante parole s'en allait porter la vérité à travers le monde! La basilique[1] de Saint-Etienne, la maison du grand évêque, les nombreux monastères d'hommes et de femmes, les palais et les murs d'Hippone, croulèrent dans un vaste incendie. La Providence sauva la bibliothèque, qui renfermait les copies les plus correctes[2] des ouvrages de saint Augustin : ainsi les Barbares ruinèrent des pierres, mais ne ruinèrent point les plus précieux monuments d'Hippone, les monuments de la vérité catholique! Dieu lui-même veillait sur cet héritage de l'avenir.

Il y a quelque chose de touchant dans la destinée d'Hippone. Son époque la plus belle est celle de saint Augustin, et le monde ne se souvient d'Hippone que parce qu'il se souvient de ce grand homme. Saint Augustin meurt, et Hippone périt aussi. Hippone était comme la chaire d'où le docteur se faisait entendre à l'univers; du moment que la chaire devient vide de son immortel pontife, elle tombe, et depuis ce temps Hippone ne s'est point relevée! On dirait que la seule destinée de cette ville a été de servir de demeure à saint Augustin. Dans les temps futurs, si Hippone sort de son tombeau, ce sera pour redevenir le témoin de la gloire du beau génie qui aura reparu sur ses collines.

Il n'est pas dans notre sujet d'assister à la ruine des deux autres cités qui jusque-là avaient résisté aux Vandales, de faire entendre le bruit de la chute de Carthage. Genséric s'en empara 585 ans après que Scipion le Jeune l'avait dévastée. Son orgueil de conquérant venait de recevoir une grande joie. Maître terrible de l'Afrique, il put se féliciter de l'alliance passagère et de la déplorable erreur qui lui en avaient ouvert les portes. Encore quelques années, et Rome elle-même et ses dépouilles seront aux pieds de Genséric.

Saint Augustin, Possidius, d'autres évêques africains dont la voix nous est parvenue, présentaient l'invasion des Barbares en Afrique comme un châtiment. Malgré la magnifique protestation de *la Cité de Dieu*, les païens se montraient toujours disposés à faire peser sur le christianisme les calamités qui frappaient les peuples. Les orateurs catholiques s'attachèrent à montrer dans ces calamités une expiation des déréglements humains, et pour justifier les malheurs du temps, ils ne craignirent point d'exagérer les désordres de la vie morale. C'est ainsi que Salvien[1], écrivant dix ou quinze ans après la mort de saint Augustin, nous trace avec des couleurs incroyables la peinture des mœurs africaines. Selon le prêtre des Gaules, les Vandales, après avoir châtié en Espagne les vices des Espagnols, avaient été poussés en Afrique afin d'y châtier les vices des Africains. Il applique à l'Afrique les paroles d'Ezéchiel sur les richesses et la beauté de Tyr, et vante les grands trésors et le florissant commerce de ces contrées où la dévastation a passé. Si on l'en croit, à l'exception d'un petit nombre de serviteurs de Dieu, le pays n'était qu'un foyer de vices, *un Etna de flammes impures;* et de même que la sentine d'un vaste navire est le réceptacle de tous les immondices, ainsi les iniquités du monde entier avaient passé dans les mœurs des Africains.

« Les Goths, dit Salvien, sont perfides, mais « amis de la pudeur; les Alains sont impu- « diques, mais sincères; les Francs menteurs, « mais hospitaliers; les Saxons d'une cruauté « farouche, mais d'une chasteté admirable : « toutes les nations enfin ont des vices et des « vertus qui leur sont propres; mais je ne sais « quel désordre ne règne pas chez presque « tous les Africains, inhumains, ivrognes, « faux, fourbes, cupides et surtout blasphé- « mateurs et impudiques[2]. » Le censeur gaulois n'épargne pas Carthage, la terrible rivale de Rome, cette Rome du monde africain, Carthage, *pleine de peuple et plus encore d'infamies, la sentine de l'Afrique, comme l'Afrique était la sentine du monde.* Il reproche aux

[1] La basilique de Saint-Etienne dut beaucoup souffrir, mais nous ne pensons pas qu'elle ait été dévastée par les Vandales, puisque le corps de saint Augustin demeura cinquante-six ans dans cette église.

[2] Possidius, chap. 18.

[1] *De Gubernatione*, livre VII.

[2] Les œuvres de Salvien ont été traduites par MM. Grégoire et Collombet.

chrétiens de Carthage d'avoir rendu un culte secret à la déesse Céleste, et de s'être souvent montrés au seuil de la maison divine respirant encore l'odeur des sacrifices impurs[1]. Si quelque moine au visage maigre, à la tête rasée, venu d'Egypte ou de Jérusalem, paraissait avec son manteau dans les rues de Carthage, des moqueries et des outrages l'accueillaient. Les païens d'Athènes accueillaient mieux saint Paul annonçant le Dieu unique, et les Lycaoniens recevaient avec plus d'honneur Barnabé. Salvien nous montre les Vandales comme des modèles de pureté et de vertus à côté des Africains.

Ces tableaux, dont nous indiquons à peine quelques couleurs, prennent surtout un caractère de fantaisie sombre quand on songe aux milliers de martyrs catholiques durant les cent ans de l'occupation de l'Afrique par les Vandales[2]. L'invasion des Barbares, dit Tillemont, semble avoir été faite pour donner à l'Eglise d'Afrique sa dernière couronne. Vers le milieu du VIe siècle, Bélisaire, dans une expédition rapide, triomphe à Carthage la veille de la fête de saint Cyprien, brise le royaume fondé par Genséric, et fait flotter en Afrique les bannières de Gilimer. Puis la domination romaine y disparaît pour toujours devant l'islamisme victorieux. Les catholiques, échappés aux malheurs de l'invasion, avaient respiré avec le rétablissement de l'autorité impériale depuis Bélisaire, mais ils n'étaient plus que les tristes restes d'un temps glorieux. L'invasion des musulmans acheva de réduire à une poignée de catholiques cette Eglise africaine si fameuse. En 1076, sous le pontificat de Grégoire VII, l'Afrique n'avait pas trois évêques pour une consécration épiscopale.

Ceux qui nous ont suivi dans notre travail n'éprouveront point une grande surprise en présence de la chute si prompte de l'Eglise d'Afrique. Il est bien évident que ses destinées étaient liées à celles de la domination romaine dans ces contrées; elle devait subir les mêmes vicissitudes, et le catholicisme et l'empire, qui vivaient ensemble en Afrique, devaient tomber ensemble. Il y avait une question politique au fond de toutes les rébellions religieuses qui éclataient dans ce pays; les hérétiques étaient en réalité des factieux, et à la fin ce fut l'arianisme armé, supérieur aux légions romaines, qui triompha du catholicisme africain avec le glaive et le feu. L'Eglise catholique était sur le sol africain comme une tente dressée par des voyageurs et dont il ne reste aucune trace quand on l'enlève.

Les Vandales, qui avaient affligé les derniers jours de saint Augustin, menacèrent sa tombe; il fallut leur dérober les dépouilles du défenseur de la foi catholique. Elles reposaient depuis cinquante-six ans dans l'église de Saint-Etienne à Hippone, lorsqu'elles furent pieusement emportées en Sardaigne par des évêques d'Afrique exilés. Un des plus vénérables proscrits, saint Fulgence, né d'une famille sénatoriale de Carthage, se chargea particulièrement de ce soin; la grâce persuasive de ses écrits l'avait fait surnommer l'Augustin de son temps; il était naturel qu'il prît sous sa garde ce qui restait d'un illustre maître. L'île de Sardaigne méritait l'honneur de servir d'asile aux dépouilles de saint Augustin, elle qui, de bonne heure, s'était émue à la parole évangélique, et dont les enfants avaient confessé la foi sous la hache des bourreaux. Plus de deux siècles après, les Sarrasins, qui venaient de marquer de traces sanglantes le midi de la France et de l'Italie, se rendaient maîtres de la Sardaigne, et les restes du grand évêque d'Hippone tombaient en leur pouvoir. En 710, un roi de Lombardie, Luitprand, racheta ces reliques sacrées, qui trouvèrent à Pavie, dans l'église de Saint-Pierre, un abri digne de leur gloire[1]. A Pavie comme en Sardaigne des faits miraculeux s'accomplirent par l'intercession[2] du saint docteur africain. Les religieux Bénédictins, longtemps maîtres de l'église de Saint-Pierre, eurent pour successeurs, sous le pape Honoré III, en 1220, des chanoines réguliers auxquels se réunirent en 1327 des ermites de saint Augustin.

On visite avec admiration, dans la cathédrale

[1] *De Gubernat.*, livre VIII.

[2] Victor, évêque de Vite, cité de la Byzacène, qui vivait dans la seconde moitié du cinquième siècle, écrivit une *Histoire de la persécution vandalique*. Il commença son livre soixante ans après l'entrée des Vandales en Afrique. Ce livre est un document historique du plus grand prix, car nous n'avons presque rien sur l'occupation de l'Afrique par les Barbares. Les violences d'Hunéric, roi vandale, obligèrent Victor de dire adieu à son Eglise en 483. Nous ne savons pas si Victor trouva en Afrique quelque abri où il ait pu écrire son *histoire*, ou bien s'il composa son ouvrage dans l'exil. Dom Ruinard a donné une bonne édition de l'*Histoire de la persécution vandalique*.

[1] Le corps de saint Augustin fut déposé dans l'église de Saint-Pierre à Pavie, le 28 février 710. (Tillemont.)

[2] La première église dans les Gaules qui ait porté le nom de saint Augustin fut élevée par saint Rurice, évêque de Limoges, au sixième siècle.

de Pavie, l'*Arche* ou le monument en marbre élevé par les ermites de saint Augustin vers le milieu du quatorzième siècle. Combien de vicissitudes[1] a subies cette Arche qui surpasse en mérite, en beauté tous les monuments de ce genre appartenant à des dates antérieures! A Naples le tombeau de Robert d'Anjou et le tombeau de Marie de Sencia d'Aragon par Massuccio; à Perugia le tombeau de Benoît XI par Jean de Pise; à Bologne le tombeau de saint Dominique par Nicolas de Pise; à Milan le monument de saint Pierre, martyr, par Balduccio, ne révèlent pas autant de progrès et de génie que l'arche de Pavie. La statue de saint Augustin, en habits pontificaux couché et mort, la tête appuyée sur un oreiller, est la plus belle statue de l'Arche et aussi la plus belle statue des vieilles époques de l'Italie. On ignore quel fut le maître qui créa le monument; il a laissé perdre son nom dans la gloire de l'évêque d'Hippone. En 1832, le jour, où, par les soins du vénérable évêque monseigneur Tosi, le monument et les reliques de saint Augustin furent placés dans la cathédrale de Pavie, la piété publique, l'enthousiasme et les illuminations donnèrent à la ville un grand air de fête.

Chassés tour à tour de leur sépulcre par l'arianisme et par l'islamisme, les ossements de saint Augustin ont partagé la destinée de la religion catholique en Orient. Lorsque les armes de nos aïeux soumettaient l'Asie, elles ouvraient le chemin par où les restes du grand docteur devaient revenir à Hippone; lorsque saint Louis mourait à Tunis, d'immortelles semences de civilisation pour l'Afrique s'échappaient de sa funèbre couche, et les os du grand évêque tressaillaient dans leur sanctuaire de Pavie. Et quand la maison de Bourbon, la plus illustre maison de l'univers, achevait en 1830 l'œuvre de saint Louis et faisait plus que n'avait pu faire Charles-Quint, elle préparait pour saint Augustin un nouveau sépulcre à Hippone! Il y a treize siècles, des évêques catholiques fugitifs traversaient la mer avec le dépôt sacré qu'on était forcé d'arracher à la terre natale; au mois d'octobre 1842, c'étaient des évêques catholiques français, libres et heureux, qui, portés sur la même mer, rendaient à sa patrie le plus grand de leurs prédécesseurs dans le ministère épiscopal! Quel rapprochement! et quelle gloire pour la France!

Oh! combien est belle la mission de la France! La France a été faite pour être la tête et le cœur du monde; il lui appartient de régner sur les peuples par la double puissance de l'intelligence et des sentiments religieux. Notre courage a étonné les hommes, notre génie les a éclairés, notre foi a soutenu leur foi : que reste-t-il de ce magnifique empire?... Notre société sans élan, sans énergie morale, met son ardeur à tourmenter la matière pour en tirer toutes les joies et tous les biens. Enfoncés dans les intérêts grossiers, nous ressemblons à une société de mineurs, séparés de l'air pur, séparés des splendeurs du ciel, et cherchant de l'or dans les ténébreuses profondeurs de la terre. C'est une belle et puissante chose que l'industrie qui semble prêter une âme à la matière, la transforme, lui imprime le mouvement et la fécondité, et multiplie sur chaque point du globe les trésors des nations; mais l'industrie ne doit pas absorber l'âme humaine. La pensée religieuse est une chose bien autrement belle et puissante, car elle enlève l'homme aux étroites dimensions qui séparent un berceau d'une tombe, l'associe à ce qu'il y a d'impérissable dans l'essence divine, et d'avance le met en possession de la plus haute destinée qu'il soit possible de concevoir. Les grands hommes chrétiens semblent pouvoir nous faire toucher le ciel, comme les grands sommets des Alpes, du Taurus et du Liban. Saint Augustin resplendit à la tête de ceux dont la plume ouvre la porte des vérités immortelles. Sa parole, c'est la manne que Moïse fit conserver dans un vase d'or pour servir de monument à la postérité.

Depuis le commencement de cet ouvrage, à mesure que les questions se sont présentées, nous avons montré la grande part d'influence de saint Augustin dans le mouvement intellectuel et religieux du genre humain, et nous avons entendu la voix des siècles chanter

[1] L'histoire de l'Arche de saint Augustin, les dessins et la description du monument se trouvent dans une Notice in-folio, écrite en italien, que nous avons sous les yeux, et qui fut publiée à Pavie en 1832. Ce fut en 1695 qu'on retrouva dans l'église de Saint-Pierre au *Ciel-d'Or* une tombe de marbre, avec ce mot : *Augustinus*, renfermant une châsse d'argent où reposaient des ossements et des cendres. L'évêque de Pavie, les frères ermites, beaucoup de savants et d'hommes considérables du pays, reconnurent les reliques de saint Augustin. Mais la question de la découverte donna lieu à une vive polémique. Une bulle du pape intervint dans les débats et proclama l'authenticité des reliques. Il y eut aussi une grande dispute sur la possession de l'Arche entre les chanoines de Pavie et le conseil municipal de cette ville. L'évêque, le chapitre et la municipalité ont chacun les clefs du monument.

la gloire de cet illustre Père de l'Eglise. Notre lecteur n'a qu'à se souvenir pour juger l'œuvre de saint Augustin et son retentissement à travers les âges. Toutefois, quelques lignes de résumé peuvent être encore utiles.

Avant saint Augustin il y avait des vérités chrétiennes qui sollicitaient de plus vives lumières; les doctrines de l'Eglise catholique n'avaient pas reçu toutes leurs preuves, tout leur développement; saint Augustin a creusé plus de choses religieuses qu'aucun autre Père, a mis au grand jour tous les dogmes chrétiens plus qu'on ne l'avait fait jusque-là, et l'Eglise lui doit un corps complet d'enseignements. Il est monté dans les hauteurs du dogme catholique avec une puissance dont on ne cessera jamais de s'étonner. Saint Athanase avait admirablement établi la divinité de Jésus-Christ contre l'arianisme; il avait établi aussi le Dieu en trois personnes, mais cette dernière partie de la théologie catholique avait besoin d'un travail nouveau; le traité de la *Trinité* par saint Augustin fut un beau complément. Le manichéisme dénaturait l'essence divine et dénaturait l'homme; saint Augustin fit comprendre à tous que le mal n'est pas une substance, mais la défaillance du bien; que la création est bonne, que tout ce qui existe est bon, que le mal est l'œuvre de la volonté humaine et non pas l'œuvre de Dieu : il rendit à l'homme sa liberté, sa grandeur morale, et à Dieu son unité et sa bonté[1]. Le pélagianisme, en plaçant l'homme si haut, en le représentant si fort, sapait les fondements du christianisme : la Rédemption devenait inutile. Saint Hilaire, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Jean Chrysostome, saint Ambroise avaient enseigné, d'après les livres sacrés, le dogme de la déchéance primitive et l'impuissance de l'homme à accomplir, par sa seule force, les bonnes œuvres; mais Pélage, Célestius et Julien ne s'étaient pas encore montrés; la Providence réservait à saint Augustin l'honneur d'approfondir plus que personne ces grandes questions, et de tracer d'une main ferme les limites où finit l'homme, où Dieu commence. Enfin, dans ses combats contre le donatisme, l'évêque d'Hippone a condamné et convaincu d'erreur toute communion qui se sépare de l'Eglise universelle.

C'est ainsi que le docteur africain a, non pas fondé la foi catholique, car le fondateur c'est un Dieu fait homme, et avant saint Augustin l'Eglise avait ses dogmes, mais c'est ainsi que, disciple de saint Paul et son interprète sublime, il a donné à la foi divine ce que nous appellerons son complément humain. Saint Augustin, c'est le génie de l'Occident formulant avec une entière netteté les doctrines, dégageant les dogmes de tout le vague des imaginations orientales, établissant dans leur plus lumineuse précision les magnifiques réalités du christianisme. Le plan providentiel a donné une grande place à l'influence du génie occidental pour le développement et le progrès de la foi chrétienne; les destinées religieuses de Rome sont là pour l'attester. La théologie catholique a donc pour représentant principal saint Augustin, et comme il n'a jamais rien inventé en matière religieuse et qu'il a toujours procédé avec les témoignages de l'Ecriture, le protestantisme et le jansénisme ne sont pas plus sortis des écrits de l'évêque d'Hippone qu'ils ne sont sortis de la Bible et de l'Evangile. Luther et Jansénius dénaturaient saint Augustin, mais ne le suivaient pas : nous l'avons prouvé dans le cours de cet ouvrage. La plupart des Pères de l'Eglise, travaillant selon le besoin des temps où ils ont vécu, ont soutenu telle ou telle lutte de manière à ne pas dépasser les limites de certaines questions. Une autre tâche fut imposée à saint Augustin; il eut à combattre toutes sortes d'hérésies, et l'on peut dire avec Bossuet

[1] Dans l'*Encyclopédie nouvelle* (tome II), publiée par MM. P. Leroux et J. Reynaud, nous avons lu un article sur saint Augustin qui renferme des assertions étranges. Selon l'auteur de cet article (M. P. Leroux), saint Augustin a introduit le manichéisme dans la foi chrétienne, et si le docteur d'Hippone avait repoussé le système matériel des manichéens, il était toujours resté sous l'empire du sentiment qui produisit leurs doctrines : dans l'enseignement de saint Augustin devenu chrétien, le péché originel remplaça Ahrimane (le mauvais principe des Persans). Le manichéisme a été un des principes constituants du christianisme, et saint Augustin a développé le côté manichéen de la religion du fils de Marie. — Tout est inexact dans ces assertions de M. P. Leroux; il suffit d'avoir lu quelques ouvrages de saint Augustin contre les manichéens pour se convaincre qu'aucune trace de leurs idées n'est restée dans ses doctrines. Y a-t-il dans les opinions et les pensées de l'évêque d'Hippone quelque chose de pareil à la rivalité de deux puissances éternelles, aux deux âmes en nous, à la condamnation de la création, à l'irrésistible influence des astres, à la haine de tout ce qui appartient à l'Ancien Testament, à l'anathème porté contre le mariage, à l'anéantissement de la liberté humaine? Il n'est pas permis de parler, même au point de vue philosophique, du *côté manichéen* du christianisme. Le dogme du péché originel et le penchant de l'homme vers le mal constatent l'état d'une nature tombée, mais n'ont rien de commun avec les prodigieuses absurdités des manichéens.

M. Pierre Leroux nous rappelle Julien, qui accusait aussi saint Augustin de manichéisme : on a vu comment le grand évêque lui répondait. Les adversaires de la foi catholique ont souvent répété et répètent encore les objections de Julien, mais les victorieuses réponses de saint Augustin sont encore debout.

que l'évêque d'Hippone « est le seul des anciens « que la divine Providence a déterminé, par « l'occasion des disputes qui se sont offertes de « son temps, à nous donner tout un corps de « théologie, qui devait être le fruit de sa « lecture profonde et continuelle des livres sa- « crés [1]. »

Si le docteur africain est le premier des théologiens, il demeure aussi le premier des philosophes chrétiens. On ne nous citera pas une donnée féconde, une vue haute, une notion philosophique de quelque portée, qui n'ait son expression ou son germe dans les écrits de saint Augustin. Telle idée, tel système qui a suffi pour faire la renommée d'un homme, appartient tout simplement à saint Augustin, pour lequel nul ne réclamait. Lorsque, au neuvième siècle, Scot Erigène enseignait que le mal n'existait pas, qu'il est seulement la corruption ou la diminution du bien, ne copiait-il pas saint Augustin? Saint Anselme, dont les travaux ont été, de nos jours, remis en lumière, fut, en philosophie, le continuateur profond de saint Augustin. Quand Leibnitz a développé sa théorie du mal, il n'a fait que reproduire les pensées de l'évêque d'Hippone. Il y a des gens aujourd'hui qui, le plus sérieusement du monde, aspirent à l'alliance de la philosophie et de la religion comme à une grande nouveauté chez les hommes. Ils oublient que cette alliance a été faite et signée par les plus fiers génies dans les premiers siècles chrétiens. Ils ne savent pas avec quelle constante autorité saint Augustin a fait marcher la philosophie à côté de la religion, avec quel profond respect il parlait des anciens philosophes. Cet incomparable penseur, que nous avons appelé le Platon chrétien, a tant admiré Platon, que certaines de ses paroles approbatives éveillèrent un jour les scrupules de sa piété! L'union de la raison et de la foi, voilà la plus belle manière de croire. Personne, plus que saint Augustin, n'a réservé les droits de la raison et ne l'a introduite dans les conseils de l'âme pour monter aux régions de la foi. Il a défendu les droits de la conscience humaine, et, par lui, l'homme est devenu son premier point de départ dans sa course vers les vérités invisibles. Notre dix-septième siècle, ce siècle de tant de génie, de raison et de foi, savait ce que valait saint Augustin; il professait pour l'évêque d'Hippone une admiration sans bornes. La philosophie de cette grande époque[1] fut la philosophie du docteur africain. Depuis quatorze cents ans, saint Augustin, comme théologien et comme philosophe, règne sous son nom ou sous d'autres noms dans le monde des idées, et cette royauté n'est pas de celles qui passent. L'école de Descartes, qui n'est autre que l'école de saint Augustin, comme nous l'avons montré ailleurs, reprendra, nous l'espérons[2], possession des chaires françaises. C'est l'école philosophique du vrai génie chrétien.

A ne voir dans saint Augustin que l'homme ami des hommes, vous lui reconnaîtrez encore un indéfinissable empire sur les âmes. Du fond de ce siècle en travail de destinées nouvelles, du milieu d'immenses ruines et de l'agitation des peuples, sort une voix douce comme la compassion, tendre comme l'amour, résignée comme l'espérance en Dieu. Elle apporte un baume à toutes les souffrances, du calme à tous les orages, le pardon à tout cœur qui se repent, et c'est elle surtout qui soupire dans l'exil de la vie et chante la patrie absente. On entend l'âme humaine gémir et aussi éclater d'une façon magnifique par la bouche de celui qui en avait senti toutes les infirmités et compris toute la gloire. Cette voix suave charmait nos monastères du Moyen Age qui transcrivirent avec une prédilection marquée les œuvres immortelles de l'évêque d'Hippone[3]; elle nous charme encore, nous, hommes du monde, livrés à toute l'activité humaine. Augustin est l'homme de tous les siècles par le sentiment.

Cette voix, partie d'Afrique, dont le retentissement fut si magnifique et si universel, nous instruit et nous touche dans un livre qui ne porte pas le nom d'Augustin, mais qui évidemment est né de l'influence de son génie : ce livre est l'*Imitation de Jésus-Christ*. L'humilité profonde à l'aide de laquelle on s'élève aux plus grands mystères, cet amour de la vérité qui impose silence à toute créature et ne veut entendre que Dieu lui-même, la manière de lire utilement les saintes Ecritures,

[1] *Défense de la Tradition des saints Pères*, liv. IV. chap. 16.

[1] Malebranche exagéra quelquefois ou reproduisit mal les doctrines philosophiques de saint Augustin. Fénelon se montra l'interprète de la vraie philosophie de l'évêque d'Hippone dans sa réfutation du système de Malebranche sur la Nature et la Grâce.

[2] Nous avons surtout conçu cette espérance après avoir lu le volume de M. Cousin qui renferme les lettres du P. André, et après avoir lu aussi sa dernière appréciation critique du Kantisme. L'abandon de la philosophie allemande sera le rétablissement de l'empire de Descartes.

[3] Les plus belles transcriptions des ouvrages de saint Augustin sont parties des monastères d'Anchin et de Marchiennes. On trouve quel-

le peu de confiance qu'on doit mettre dans l'homme, l'oubli de soi et la charité pour tous, les ravissements de la paix intérieure et d'une bonne conscience, les joies de la solitude et du silence, le détachement des biens visibles et la patience dans les maux, les élans du cœur vers la beauté éternelle et immuable, la tendre et sublime causerie de l'âme avec son Dieu, tout ce qu'il y a de doux, de profond et de consolateur dans cet ouvrage qui n'a pas d'auteur connu, comme si le ciel eût voulu le disputer à la terre, toute cette délicieuse étude des plus secrètes ressources chrétiennes est remplie de l'âme de saint Augustin. Quand je lis l'*Imitation de Jésus-Christ*, il me semble que c'est Augustin qui me parle.

En achevant cet ouvrage, quelque chose de triste se remue dans mon cœur. Je vais quitter un ami sublime et bon avec qui depuis longtemps je conversais ; mes jours et souvent mes nuits se passaient à écouter saint Augustin, à interroger son génie, à le suivre dans la diversité de ses pensées et de ses soins ; je m'étais fait son contemporain, son disciple, le témoin de ses travaux et de ses vertus, le compagnon de tous ses pas en ce monde ; et voilà que d'année en année, de labeur en labeur, de combats en combats, j'ai vu ce grand homme descendre dans la tombe ou plutôt monter vers Dieu ! et ces dernières pages sont comme des parfums apportés à un tombeau ! et ce que j'aimais a disparu, et comme les hommes de Galilée après l'ascension du divin Maître, je me tiens debout sur la montagne, et je cherche saint Augustin dans le ciel ! De tous les maîtres de la science religieuse, l'évêque d'Hippone est celui qui m'a fait le mieux comprendre le christianisme, qui m'a introduit le plus avant dans le monde invisible. La reconnaissance a quelquefois élevé des monuments à une mémoire ; mes mains sont trop faibles pour bâtir des pyramides ; tout ce que j'ai pu faire, c'est de graver sur une pierre fragile comme mes jours le grand nom de saint Augustin, en souvenir du bien que j'en ai reçu !

Le genre humain, placé dans les temps comme une sorte de mer vivante, apparaît calme ou troublé, selon la paix ou les orages de l'âme humaine, et le passage des siècles s'accomplit avec un retentissement monotone : chaque siècle apporte son éclat, qu'il emprunte au génie et à la vertu, et sur l'océan des âges ces rayonnements de l'intelligence ou du cœur se succèdent vite. Les mêmes révolutions et le même fracas se renouvellent chez les hommes sous des noms divers ; les empires n'ont qu'un même bruit pour s'écrouler, et le genre humain marchera de ce pas jusqu'au bout. La monotonie de ce spectacle serait peu digne de notre âme, nous aurions le droit de le prendre en dégoût, si de temps en temps le doigt de Dieu ne se révélait dans ces pages, si au fond des événements la vérité ne faisait pas toujours son œuvre, et surtout si la vie de l'homme n'était pas un acheminement à des destinées immortelles. Aussi notre reconnaissance doit monter avec ardeur et énergie vers les intelligences supérieures qui, instruites par la divine parole, nous ont fait voir la raison et le but de notre course sur la terre. Nul génie (nous ne parlons pas des auteurs sacrés) n'a contribué autant que saint Augustin à faire connaître aux hommes la vérité : parmi les noms d'ici-bas, il n'en est point qu'une bouche humaine doive prononcer avec plus d'admiration et d'amour !

ques détails sur ces manuscrits dans un ouvrage de patiente et curieuse érudition, intitulé : *Abbaye d'Anchin*, récemment publié par M. Escalier.

FIN DE L'HISTOIRE DE SAINT AUGUSTIN.

TRADUCTION FRANÇAISE

DES ŒUVRES COMPLÈTES

DE SAINT AUGUSTIN.

LES RÉTRACTATIONS [1]

OU

LA REVUE DES OUVRAGES DE SAINT AUGUSTIN PAR LUI-MÊME.

DEUX LIVRES.

PRÉFACE.

1. J'entreprends enfin, avec l'aide de Dieu, l'accomplissement d'un dessein auquel je songeais depuis longtemps et que je ne veux plus différer. Je vais faire la révision de tout ce que j'ai écrit, livres, lettres ou traités ; je vais soumettre mes œuvres à une critique sévère, et ce qui m'y déplaît, à des annotations qui vaudront une censure.

Oserait-on avoir l'imprudence de me reprendre, parce que je reprends moi-même mes erreurs ? Si l'on me dit que je n'aurais pas dû écrire ce qui était de nature à me déplaire plus tard, on aura raison, et je suis de cet avis ; ce qu'on reproche justement à mes œuvres, je le leur reproche moi-même. Et je n'aurais rien à corriger si j'avais dit ce qu'il fallait dire.

2. Aussi bien, que chacun pense de mon entreprise ce qu''il voudra ; pour moi il m'importe d'avoir pris en considération, même ici, cette maxime de l'Apôtre : « Si nous nous jugions nous-mêmes, le Seigneur ne nous « jugerait point [1]. » D'ailleurs, il est dit : « A « parler beaucoup on ne saurait éviter de pé- « cher [2] ; » et cette parole m'épouvante. Non pas parce que j'ai beaucoup écrit, ou parce que beaucoup de paroles que j'ai prononcées ont été conservées par écrit, bien que je ne les aie pas dictées (loin de moi cependant, de réputer paroles inutiles tout ce qui se dit de nécessaire, quels que soient le nombre et la longueur des discours) : mais ce qui me fait trembler devant cette sentence de l'Ecriture, c'est que dans le grand nombre de mes dissertations on peut recueillir beaucoup de paroles qui, si elles ne sont pas erronées, peuvent cependant paraître inutiles ou même le sont réellement. Quel est donc le serviteur fidèle du Christ qui ne s'alarme pas quand il l'entend déclarer : « Toute « parole oiseuse que l'homme aura prononcée, « il en rendra compte au jour du jugement [3] ? » Ce qui faisait dire à son apôtre saint Jacques :

[1] L'auteur de la traduction des deux livres des Rétractations est M. Henry de Riancey.

[1] 1 Cor. XI. 31. — [2] Prov. X, 19. — [3] Matth. XII, 36.

je parlais alors à la manière de ceux qui n'appliquent le mot *sens* qu'au corps et qui ne jugent sensibles que les choses corporelles. Aussi partout où je me suis exprimé ainsi, l'équivoque n'a pas été assez évitée, excepté pour ceux qui sont habitués à cette locution. Ailleurs j'ai dit : « Ne pensez-vous pas que vivre heureuse-« ment, ce n'est rien autre que de vivre selon « ce qu'il y a de meilleur dans l'homme? » Et voulant expliquer ces paroles : « ce qu'il y a « de meilleur dans l'homme, » j'ai ajouté un peu plus loin : « Qui pourrait douter qu'il n'y « a rien de meilleur dans l'homme que cette « partie de son âme à la domination de laquelle « il convient que tout ce qui est dans l'homme « obéisse? Or, cette partie, afin que vous n'en « demandiez pas une autre définition, c'est « l'esprit, la raison [1]. » Cela est vrai, car de tout ce qui appartient à la nature humaine, rien n'est meilleur en elle que la raison et l'esprit. Mais quiconque veut vivre heureusement, ne doit pas vivre seulement selon la raison; car il vivrait selon l'homme, tandis que, pour pouvoir atteindre à la béatitude, c'est selon Dieu qu'il doit vivre. Pour arriver à cette béatitude, notre âme ne se doit pas contenter d'elle-même, elle se doit soumettre à Dieu. Répondant ensuite à mon interlocuteur, je lui disais : « Vous ne vous trompez pas absolument « ici; que ce soit d'un heureux présage pour la « suite, je vous le souhaite volontiers [2]. » Quoique je me sois servi de ce terme, non pas sérieusement, mais en jouant, je ne voudrais pas en user. Car je ne sache pas avoir lu le mot de *présage* (*omen*) dans nos saintes Ecritures [3] ni dans les œuvres d'aucun auteur ecclésiastique; cependant c'est de là que vient le mot d'*abomination* qui se rencontre souvent dans les saintes Lettres.

3. Au second livre, c'est une fable ridicule et extravagante que celle de la *philocalie* et de la *philosophie qui sont sœurs et nées d'un même père* [4]. En effet, ou ce qu'on nomme philocalie ne s'entend que de pures bagatelles; elle n'est, dès lors, en aucune façon sœur de la philosophie; ou bien si ce mot a quelque valeur parce qu'il signifie traduit en latin « l'amour du beau, » et qu'il y a une vraie et suprême beauté dans la sagesse, la philocalie et la philosophie ne sont dans la sphère incorporelle et supérieure qu'une seule et même chose; elles ne peuvent donc aucunement être deux sœurs.

Ailleurs, en traitant de l'âme, j'ai avancé « qu'elle doit retourner plus sûrement dans le « ciel [1]. » Plus sûrement aussi aurais-je dû dire *qu'elle doit aller* plutôt que *retourner;* et cela à cause de ceux qui pensent que les âmes humaines tombées ou chassées du ciel par suite de leurs péchés, sont précipitées dans ces corps [2]. Mais je n'ai pas hésité à dire *au ciel*, comme si j'eusse dit *à Dieu* qui en est l'auteur et le créateur; de même que saint Cyprien n'a pas balancé à écrire : « Notre corps « étant de la terre et notre âme venant du ciel, « nous sommes nous-mêmes terre et ciel [3]. » Aussi est-il écrit dans l'Ecclésiaste : « L'esprit re-« tourne à Dieu qui l'a donné [4]. » Ce qui se doit entendre sans déroger à la parole de l'Apôtre : « Ceux qui ne sont pas encore nés n'ont rien « fait de bien ni de mal [5]. » Donc il ne peut y avoir de doute : Dieu lui-même est une certaine région originelle de la béatitude de l'âme; Dieu qui l'a, non pas engendrée de lui-même, mais formée de rien comme il a formé le corps de terre. Quant à ce qui regarde l'origine de l'âme et la manière dont elle se trouve dans le corps, vient-elle de celui qui le premier a été créé et fait âme vivante; en est-il créé une pour chaque homme? Je l'ignorais alors et je ne le sais point encore aujourd'hui.

4. Dans le troisième livre j'ai dit : « Si vous « me demandez mon sentiment, je crois que « le souverain bien de l'homme est dans la « raison [6]. » J'aurais dit avec plus de vérité *en Dieu*. C'est de Dieu en effet que pour être heureuse la raison doit jouir comme de son souverain bien. Il me déplaît aussi d'avoir écrit : « On peut jurer par tout ce qui est divin [7]. » De même quand j'ai dit des Académiciens qu'ils « connaissaient la vérité et qu'ils don-« naient à ce qui lui ressemble le nom de vrai-« semblance, » et que j'ai taxé de fausse cette vraisemblance à laquelle ils croyaient, j'ai eu tort et pour deux motifs : d'abord parce qu'il n'est pas exact que ce qui a quelque ressem-

[1] Liv. I, c. II, n. 5. — [2] Ibid. c. IV, n. 11.

[3] Il y est cependant une fois au Livre III des Rois, XX, 33. Mais saint Augustin ne l'avait pas peut-être dans la version dont il se servait, ou bien, comme il est question des Païens, il pensait que l'usage d'un mot profane n'était pas digne d'approbation.

[4] Liv. II, c. III, n. 7.

[1] Liv. II, c. IX, n. 22.

[2] Ce sont les Platoniciens qui professaient cette doctrine, comme on le peut voir dans *la Cité de Dieu*, livre XII, ch. 26.

[3] S. Cyp. liv. de l'Oraison dominicale.

[4] Eccl. XII, 7. — [5] Ep. aux Rom. c. IX, 11, — [6] Liv. III, c. XII, n. 27. — [7] Ibid. c. XVI, n. 35.

blance avec le vrai soit faux, puisque c'est une vérité dans son genre; ensuite parce que je leur attribuais de croire à ces faussetés qu'ils nommaient vraisemblances, tandis qu'ils n'y croyaient pas et qu'ils affirmaient au contraire que le sage n'y peut adhérer. Mais comme ils appelaient ces mêmes vraisemblances probabilités, c'est ce qui m'a fait m'exprimer de la sorte. J'ai loué aussi Platon et les Platoniciens ou les philosophes de l'Académie [1], et je les ai exaltés plus que ne doivent l'être des impies; je m'en repens à bon droit; surtout, quand je songe que c'est contre leurs profondes erreurs qu'il faut partout défendre la doctrine chrétienne. Quand également, en comparaison des arguments de Cicéron dans ses livres académiques, j'ai nommé bagatelles [2] ces raisonnements invincibles que j'ai opposés aux siens; quoique j'aie dit cela en jouant et par manière d'ironie, j'ai eu tort, je ne le devais pas dire.

Cet ouvrage commence par : « Plût à Dieu, « Romanien, qu'un homme. »

CHAPITRE II.

DE LA VIE BIENHEUREUSE. — UN LIVRE.

Ce livre *de la Vie Bienheureuse,* je l'ai composé, non pas après, mais entre mes livres contre les Académiciens. Le jour de ma naissance en fut l'occasion, et il fut achevé en trois jours de discussion, ainsi qu'il l'indique lui-même. Il établit que nous tous, qui nous livrions à cette recherche, nous tombâmes d'accord, que la vie bienheureuse ne peut consister que dans la parfaite connaissance de Dieu. J'ai regret d'avoir accordé plus que je n'aurais dû, à Manlius Théodore, homme d'ailleurs savant et chrétien, à qui j'ai dédié ce livre [3]. Je suis peiné aussi de m'être souvent servi du mot de « Fortune; » comme également d'avoir dit que durant cette vie, la béatitude n'habite que dans la raison du sage [4], quel que fût l'état de son corps; tandis que la parfaite connaissance de Dieu, c'est-à-dire la plus grande que puisse posséder l'homme, ne se peut espérer, au témoignage de l'Apôtre, que dans la vie future. C'est cette vie future qui seule doit être appelée bienheureuse, parce que le corps, devenu incorruptible et immortel, sera alors soumis à l'âme sans aucune souffrance et sans aucune résistance. J'ai trouvé dans mon manuscrit ce livre interrompu et fort écourté; il avait été ainsi transcrit par quelques-uns de nos frères, et depuis que j'ai entrepris la révision actuelle, je n'ai pu encore en recouvrer un texte intégral qui pût me servir à faire des corrections. Ce livre commence ainsi : « Si la volonté « même vous conduisait au port de la philoso- « phie. »

CHAPITRE III.

DE L'ORDRE. — DEUX LIVRES.

1. A cette même époque, et entre les livres sur les Académiciens, j'en écrivis deux *sur l'Ordre,* où je traite cette grande question : Si l'ordre de la divine Providence contient tous les biens et les maux. Mais comme je remarquai que cette matière, si difficile à comprendre, ne pouvait, qu'avec assez de peine, parvenir par la discussion jusqu'à l'intelligence de mes interlocuteurs, je préférai les entretenir de l'ordre à observer dans leurs études et au moyen duquel on peut s'élever des choses corporelles aux incorporelles.

2. Mais il me déplaît dans ces livres d'avoir prononcé souvent encore le mot de « Fortune [1]. » Je regrette aussi de n'avoir pas ajouté « du corps », quand j'ai nommé les sens [2]; comme également d'avoir beaucoup attribué aux sciences libérales [3], qu'ignorent beaucoup de saints et que plusieurs connaissent sans être des saints. Je suis fâché d'avoir parlé des Muses, même en plaisantant, comme de déesses [4]; d'avoir appelé « l'admiration » un défaut [5], et d'avoir dit de philosophes sans piété véritable, qu'ils avaient brillé de l'éclat de la vertu. De même j'ai, non pas sur la foi de Platon ou des Platoniciens, mais de moi-même, admis deux mondes, l'un *sensible,* l'autre *intelligible,* allant même jusqu'à supposer que Notre-Seigneur l'avait voulu enseigner, parce qu'il n'a pas dit : « Mon royaume n'est point du monde » mais « mon royaume n'est point de ce monde [6]. » Il y a bien cependant quelque locution qui peut s'entendre ainsi; et si le Seigneur Jésus a eu en vue un autre monde, ce monde-là doit plus convenablement s'entendre de celui où il y aura une « nouvelle terre » et « de nouveaux « cieux, » alors que cette prière sera accomplie : « Que votre règne arrive [7]. » Aussi Platon ne

[1] Liv. III, c. XVII, n. 37. — [2] Ibid. c. XX, n. 45. — [3] Préf. n. 7 et suiv. — [4] Trois. disc.

[1] Liv. II, c. IX, n. 27. — [2] Liv. I, c. I, II, et suiv. — [3] Ibid. c. VIII et liv. II, c. XIV. — [4] Ibid. c. III, n. 6. — [5] Ibid. n. 8. — [6] Jean, XVIII, 36. — [7] Matth. VI, 10.

s'est-il pas trompé en ce qu'il a dit qu'il y a un monde intelligible ; si toutefois nous avons soin de faire attention à la chose même et non à un mot qui, sur cette matière, n'est pas dans les habitudes de l'Eglise. Il a appelé monde intelligible cette raison éternelle et immuable par laquelle Dieu a fait le monde. Si on niait cette raison, il faudrait admettre que Dieu a fait ce qu'il a fait sans raison, ou bien que, pendant qu'il le faisait ou avant qu'il le fît, il ne savait pas ce qu'il faisait ; ce qui serait arrivé s'il n'y avait pas eu en lui la raison de le faire. Que si au contraire cette raison était en lui, ce dont on ne saurait douter, c'est elle que Platon paraît avoir voulu désigner sous le nom de *monde intelligible*. Toutefois, si nous eussions été assez avancé déjà dans les sciences ecclésiastiques, nous ne nous fussions pas servi de ce terme.

3. Il me déplaît aussi qu'après avoir dit : « Le « plus grand soin doit être apporté aux bonnes « mœurs, » j'aie ajouté bientôt après : « Car au- « trement notre Dieu ne pourrait nous exau- « cer : tandis que ceux qui vivent bien, il les « exaucera très-facilement [1]. » On pourrait inférer de ces paroles que Dieu n'exauce pas les pécheurs. Quelqu'un a dit cela dans l'Evangile, mais il ne connaissait pas encore le Christ, qui déjà lui avait ouvert les yeux du corps [2]. Je suis au regret d'avoir donné tant de louanges au philosophe Pythagore [3]. Celui qui les écouterait ou les lirait, pourrait penser que je crois qu'il n'y a point d'erreurs dans la doctrine pythagoricienne, au lieu qu'il y en a de nombreuses et de capitales.

Cet ouvrage commence ainsi : « L'ordre des « choses, mon cher Zénobe. »

CHAPITRE IV.

LES DEUX LIVRES DES SOLILOQUES.

1. En même temps j'écrivis, sous l'inspiration de mon zèle et de mon amour, deux livres pour chercher la vérité sur des choses que je désirais surtout connaître, m'interrogeant et me répondant, comme si nous étions deux, la raison et moi, quoique je fusse seul. C'est pour cela que j'ai nommé ce traité *Soliloques ;* mais il est resté imparfait ; et cependant le premier livre recherche et montre ce que doit être celui qui veut posséder la sagesse, cette sagesse qu'on perçoit non pas par les sens, mais par l'intelligence : et à la fin de ce même livre il est établi par une certaine argumentation que ce qui est vrai est immortel. Dans le second, il est longtemps question de l'immortalité de l'âme, mais la discussion n'est pas menée complétement à fin.

2. Dans ces livres, je n'approuve pas ce que j'ai dit dans une prière : « Dieu qui n'avez voulu « faire savoir la vérité qu'aux cœurs purs [1]. » Car on peut répondre que beaucoup de gens qui n'ont pas le cœur pur savent beaucoup de vérités ; et je ne définis pas ici quel est le genre de vérité que les cœurs purs peuvent seuls connaître ; je ne définis pas non plus ce que c'est que savoir. De même pour ce passage : « Dieu, dont le royaume est tout le « monde qu'ignorent les sens [2] ; » il fallait ajouter, s'il est question de Dieu : « Vous « qu'ignorent les sens d'un corps mortel. » Et s'il est question du monde que les sens ignorent, c'est-à-dire du monde futur formé d'un ciel nouveau et d'une terre nouvelle, il fallait y ajouter aussi : les sens d'un corps mortel. Mais je me servais encore de cette manière de parler qui attache au mot de « sens » la signification de sens corporels. Aussi n'ai-je pas à revenir sans cesse sur les remarques que j'ai faites plus haut à ce sujet [3] ; on voudra bien s'y reporter chaque fois que pareille locution se présentera dans mes ouvrages.

3. Quand j'ai dit du Père et du Fils : « Celui « qui engendre et celui qu'il engendre est « un [4] ; » je devais dire *sont un*, comme la divine Vérité le dit elle-même : « Mon Père et moi « nous sommes un [5]. » Il me déplaît aussi d'avoir dit que dans cette vie l'âme, en connaissant Dieu, est déjà bienheureuse, à moins que ce ne soit en espérance. De même, ce passage est mal sonnant : « Il n'y a pas qu'une seule « voie qui mène à la sagesse [6]. » Car il ne peut y avoir d'autre voie que le Christ qui a dit : « Je « suis la voie [7]. » J'aurais dû éviter d'offenser ici les oreilles religieuses ; quoique pourtant autre soit cette voie universelle, autres les voies que chante le Psalmiste : « Faites-moi connaî- « tre vos voies, Seigneur, et enseignez-moi vos « sentiers [8]. » Ensuite lorsque j'ai écrit : « Il « faut absolument fuir ces choses sensibles [9], » je devais prendre garde de paraître incliner vers la fausse maxime de Porphyre qui affirme

[1] Liv. II, c. XX, n. 52. — [2] Jean, IX, 30, 31. — [3] Liv. II, c. XX, n. 53.

[1] Liv. I, c. I, n. 2. — [2] Ibid. c. I, n. 3. — [3] Rétr. Liv. I, c. I et III. — [4] Lib. I, c. I, n. 4. — [5] Jean, X, 30. — [6] Liv. I, c. XIII, n. 23. — [7] Jean, XIV, 6. — [8] Ps. XXIV, 4. — [9] Liv. I, c. XIV, n. 24.

qu'il faut fuir tout ce qui est corps. Il est vrai, je n'ai pas dit « toutes les choses sensibles : » j'ai dit « ces choses, » c'est-à-dire les choses corruptibles. Mais il valait mieux dire : De telles choses sensibles n'existeront pas dans les nouveaux cieux et la nouvelle terre du siècle futur.

4. En un autre endroit j'ai dit encore : « Les « savants formés aux connaissances libérales, « les tirent certainement d'eux-mêmes par l'é« tude, comme si elles y étaient ensevelies « dans l'oubli, et ils les en déterrent en quel« que sorte [1]. » Je blâme cette phrase ; il est en effet plus croyable que si des esprits qu'on interroge bien font une réponse vraie sur certaines matières qu'ils n'ont pas étudiées ; cela vient de ce que la lumière de la raison éternelle dans laquelle ils voient ces vérités immuables, leur est présente autant qu'ils peuvent la recevoir, et non pas de ce qu'ils les avaient connues autrefois et qu'ils les ont oubliées, comme le pensent Platon et quelques autres. C'est une opinion que j'ai combattue autant que l'occasion m'en a été offerte dans le 12e livre de la Trinité [2]. Cet écrit commence ainsi : « Je roulais en moi-même beaucoup de « sujets différents. »

CHAPITRE V.

DE L'IMMORTALITÉ DE L'AME. — UN LIVRE.

1. Après les livres des Soliloques, étant revenu de la campagne à Milan, j'écrivis le livre *de l'Immortalité de l'Ame*, dont j'avais voulu faire comme une sorte de mémorial pour terminer les Soliloques que j'avais laissés inachevés. Je ne sais de quelle manière il tomba malgré moi entre les mains du public et se trouva compris dans mes opuscules. Il est si obscur par la complication et la brièveté de ses raisonnements, qu'il fatigue à la lecture même mon attention et qu'à peine m'est-il intelligible.

2. De plus, n'ayant en vue que les âmes des hommes, j'ai dit en un passage de ce livre : « Il ne peut y avoir aucune connaissance dans « celui qui n'a rien appris. » J'ai ajouté ailleurs : « La science n'embrasse que ce qui ap« partient à quelque connaissance [3]. » Il ne m'est pas venu à l'esprit que Dieu n'acquiert aucune connaissance, et qu'il a cependant la science de toutes choses, et dans cette science la prescience de l'avenir. De même en est-il pour ce qui est écrit : « Il n'y a de vie avec la raison « que la vie de l'âme [1] ; » en effet, la vie en Dieu n'est pas sans la raison, puisque en lui est la vie souveraine et la souveraine raison. Et aussi ce que j'ai avancé plus haut : « Ce qui « se comprend est toujours de la même ma« nière [2] ; » puisque l'on comprend l'âme et qu'elle n'est pas toujours de la même manière. Mais ce que j'ai dit : « L'âme ne se peut séparer « de la raison éternelle, parce qu'elle ne lui est « pas unie localement [3], » certes je ne l'aurais pas dit si j'eusse été alors assez instruit dans les Lettres sacrées pour me rappeler qu'il est écrit : « Vos péchés font une séparation entre « Dieu et vous [4]. » D'où il est donné à comprendre que l'on peut appliquer l'idée de séparation à des choses qui n'ont pas été unies par les lieux, mais incorporellement.

3. Qu'ai-je voulu signifier par ceci : « L'âme, « si elle manque de corps, n'est pas dans ce « monde [5] ? » Je ne saurais me le rappeler. En effet, est-ce que les âmes des morts ne manquent pas de corps, ou ne sont pas dans ce monde ? Comme si les enfers n'étaient pas dans ce monde. Mais puisque j'ai regardé la privation du corps comme un bien, j'ai probablement voulu entendre sous le nom de corps les maux corporels. Que s'il en est ainsi, je me suis servi d'une expression trop inusitée. C'est aussi avec témérité que j'ai dit : « La souve« raine essence donne au corps par le moyen « de l'âme une forme par laquelle il est, tout « autant qu'il est. Donc le corps subsiste par « l'âme et il tient son être de cela même qui « l'anime, soit universellement comme le « monde, soit particulièrement comme tout « animal dans le monde [6]. » Tout cela est très-téméraire. Ce livre commence par ces mots : « Si la science existe quelque part. »

CHAPITRE VI.

LIVRES DES ARTS LIBÉRAUX.

Vers le même temps, lorsque j'étais à Milan, me disposant à recevoir le baptême, je tentai aussi d'écrire les *Livres des arts libéraux*, interrogeant ceux qui étaient avec moi et qui n'éprouvaient pas d'éloignement pour des études de ce genre. Mon désir était de conduire ou de parvenir, comme à pas sûrs, aux

[1] Liv. II, c. XX, n. 35. — [2] Liv. XII, c. XV. — [3] C. I, n. 1.

[1] C. IV, n. 5. — [2] C. I, n. 1. — [3] C. VI, n. 11. — [4] Isa. LIX, 2. — [5] C. XIII, n. 22. — [6] C. XV, n. 24.

choses incorporelles par les choses corporelles. Mais je ne pus achever que le livre de la Grammaire, qui fut ensuite perdu de ma bibliothèque, et six volumes sur la Musique, considérée dans ce qui a rapport avec ce qu'on nomme le Rhythme. Ces six livres, je les achevai après mon baptême, et étant en Afrique de retour d'Italie; je n'avais fait que les commencer à Milan. Des cinq autres arts que j'avais également abordés, c'est-à-dire la Dialectique, la Rhétorique, la Géométrie, l'Arithmétique et la Philosophie, j'avais seulement posé les principes et nous les avons également perdus; mais je pense qu'ils sont entre les mains de quelqu'un.

CHAPITRE VII.

DES MŒURS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET DES MŒURS DES MANICHÉENS. — DEUX LIVRES.

1. J'étais baptisé, je me trouvais à Rome et je ne pouvais tolérer la jactance des Manichéens qui se vantent de la fausse et fallacieuse continence ou abstinence pour laquelle, afin de tromper les ignorants, ils se préfèrent aux vrais chrétiens, avec qui ils ne sont pas dignes d'être comparés. J'écrivis donc deux livres, l'un *sur les Mœurs de l'Eglise catholique,* l'autre *sur les Mœurs des Manichéens.*

2. Dans celui qui traite des mœurs de l'Eglise catholique, j'ai apporté un témoignage où on lit : « A cause de vous, nous sommes « frappés tout le jour; on nous regarde comme « des brebis de tuerie [1]. » J'ai été trompé par une faute de mon exemplaire, et je ne me souvenais pas assez des Ecritures, avec lesquelles je n'étais pas encore familier. Les autres exemplaires ne portent pas : « à cause de vous, nous « sommes frappés tout le jour; » mais « nous « sommes frappés de mort » ou, comme disent d'autres, « nous sommes mis à mort. » Ce sens est indiqué comme le plus vrai par les versions grecques, et c'est de cette langue, d'après la traduction des Septante, que les anciennes Ecritures divines ont été transportées en latin. Cependant, je me suis beaucoup appuyé sur ce texte dans ma discussion [2], et je ne réprouve nullement comme faux ce que j'ai dit sur le fond des choses. Seulement, je n'ai pas démontré suffisamment par ces paroles la concordance que je désirais établir entre l'Ancien et le Nouveau Testament. D'où est venue mon erreur, je l'ai dit; d'ailleurs, j'ai démontré cette concordance par beaucoup d'autres témoignages [1].

3. Semblablement, et presqu'aussitôt après, j'ai invoqué un passage du livre de la Sagesse, d'après mon exemplaire, où on lisait : « La « sagesse enseigne la sobriété, la justice et la « vertu [2]. » De cette citation j'ai déduit des choses très-vraies, mais à l'occasion d'une faute de copie [3]. Quoi de plus vrai en effet que de soutenir que la sagesse enseigne la vérité de la contemplation, que je supposais signifiée par le nom de sobriété; et la probité des actes, que je croyais figurée par les deux autres mots justice et vertu? Or, les manuscrits les plus authentiques de la même version disent : « Elle enseigne la sobriété et la sa- « gesse, la justice et la vertu. » Le traducteur latin a nommé ici les quatre vertus qui sont le plus souvent dans la bouche des philosophes; appelant sobriété la tempérance, donnant à la prudence le titre de sagesse, énonçant la force par le mot de vertu, et réservant à la justice seule son propre nom. Mais beaucoup plus tard nous avons trouvé dans les exemplaires grecs que ces quatre vertus portent, dans le livre de la Sagesse, les mêmes noms que leur donnent les Grecs. Ce que j'ai emprunté au livre de Salomon : « Vanité des vaniteux, dit « l'Ecclésiaste [4], » je l'ai lu dans plusieurs textes, mais le grec ne l'a pas. Il dit : « Vanité « des vanités. » Je ne l'ai vu qu'après. Je me suis assuré que le latin était plus exact, en disant *des vanités* plutôt que *des vaniteux.* Toutefois les déductions que j'ai tirées de ce texte fautif sont parfaitement légitimes, comme on peut s'en assurer [5].

4. Quant à ce que j'ai dit : « Celui-là même « que nous voulons connaître, c'est-à-dire « Dieu, commençons par l'aimer d'un entier « amour [6]; » il aurait mieux valu employer le mot *sincère*, que le mot *entier;* car il ne faudrait pas que l'on pût supposer que l'amour de Dieu ne pourra pas être plus grand lorsque nous le verrons face à face. Que l'on veuille donc bien accepter cette expression en ce sens que l'entier amour soit le plus grand que nous puissions espérer, tant que nous marchons dans la foi; il sera en effet plus complet, il sera absolument complet, mais par la claire vue. De même en parlant de ceux qui secou-

[1] Ps. XLIII, 22; Rom. VIII, 36. — [2] Liv. I, c. IX, n. 14, 15.

[1] Ibid. c. XVI, n. 26-29. — [2] Sap. VIII, 7. — [3] Liv. I, c. XVI, n. 27. — [4] Eccles. I, 2. — [5] Liv. I, c. XXI, n. 39. — [6] Liv. I, c. XXV, n. 47.

rent les pauvres, ce que j'ai écrit : « Ils sont « appelés miséricordieux quand même ils se- « raient assez sages pour n'être plus troublés « par aucune souffrance d'esprit [1], » ne se doit point prendre comme si j'avais prétendu qu'il y a dans cette vie de tels sages; je n'ai pas dit : « parce qu'ils sont » mais « quand même ils « seraient. »

5. En un autre endroit, je me suis exprimé ainsi [2] : « Mais lorsque cette charité fraternelle « aura nourri l'âme attachée à votre sein et « l'aura fortifiée jusqu'à la rendre capable de « suivre Dieu; aussitôt que sa majesté aura « commencé à se dévoiler à l'homme autant « qu'il lui suffit pendant son séjour sur cette « terre, l'ardeur de la charité s'allume telle- « ment, et c'est un tel incendie d'amour divin, « que tous les vices sont consumés, l'homme « purifié et sanctifié, et que la divinité de « cette parole sacrée : Je suis un feu dévo- « rant [3], se manifeste avec éclat. » Les Pélagiens pourraient penser que j'ai affirmé la possibilité d'une telle perfection dans la vie mortelle : qu'ils ne se l'imaginent point. Cette ardeur d'amour capable de monter à la suite de Dieu, et de consumer tous les vices, peut naître et grandir en cette vie; mais quant à achever ce pourquoi elle naît, et délivrer l'homme de tout vice, elle ne le peut. Cependant une aussi grande merveille s'accomplit par cette même ardeur d'amour, quand elle peut l'être et là où elle le peut, ainsi : comme le baptême de la régénération purifie de la culpabilité de tous les péchés qu'entraîne la tache originelle ou qu'a contractée l'iniquité humaine; de la même manière cette perfection purifie de toute la souillure des penchants mauvais dont l'infirmité humaine ne peut être exempte en cette vie. C'est dans ce sens, en effet, que doit être comprise cette parole de l'Apôtre : « Le Christ a aimé l'Eglise et s'est livré lui- « même pour elle; la purifiant dans le baptême « de l'eau par la parole, afin qu'elle parût de- « vant lui une Eglise glorieuse, sans tache, sans « rides, sans quoi que ce fût de ce genre [4]. » Car ici-bas est le baptême de l'eau par la parole, au moyen duquel l'Eglise est purifiée. Or, quand l'Eglise entière dit ici-bas : « Remettez- « nous nos offenses [5], » elle n'est pas sans tache, sans ride, sans défaut de ce genre; et cependant c'est de ce qu'elle reçoit ici-bas qu'elle s'élève à la perfection, à cette gloire qui n'est pas d'ici-bas.

6. Dans l'autre livre qui a pour titre : *Des Mœurs des Manichéens*, ce que j'ai avancé en ces termes : « La bonté de Dieu dispose telle- « ment toutes les défections qu'elles sont là où « elles doivent être le plus convenablement, « jusqu'à ce que par un mouvement ordonné « elles reviennent au point d'où elles s'étaient « éloignées [1], » ne doit pas être pris comme si *toutes* ces choses revenaient au point d'où elles se sont écartées, ainsi que le croyait Origène; mais seulement *les choses qui sont sujettes à retour*. Ainsi ceux qui sont punis du feu éternel ne reviennent pas à Dieu, qu'ils ont abandonné. C'est cependant la loi de toutes les défections de demeurer là où elles doivent être le plus convenablement; aussi ces damnés qui ne reviennent pas demeurent plus convenablement dans le supplice. Ailleurs j'ai dit : « Presque personne ne doute que les scarabées « ne vivent de leurs excréments cachés et mis « en boules [2]; » mais beaucoup de gens en doutent, et il en est même qui n'en ont jamais entendu parler. Cet ouvrage commence par ces mots : « Nous avons assez fait, je pense, dans « nos autres livres.... »

CHAPITRE VIII.

DE LA GRANDEUR DE L'AME.

1. C'est dans la même ville, à Rome, que j'ai écrit un dialogue où sont traitées diverses questions relatives à l'âme, à savoir : d'où elle est, ce qu'elle est, quelle est sa grandeur, pourquoi elle a été donnée au corps, ce qu'elle devient quand elle s'unit au corps, et quand elle s'en sépare. Mais ce que nous avons discuté avec le plus de soin et d'application, c'est sa grandeur; désirant démontrer, si nous le pouvions, qu'elle n'est pas grande à la manière du corps, et que cependant elle est quelque chose de grand. Aussi cette étude a donné son nom à tout le livre qui a été appelé : *De la Grandeur de l'Ame*.

2. Lorsque j'ai dit dans ce livre : « L'âme « me paraît avoir apporté avec elle tous les « arts; et ce qu'on nomme apprendre ne me « semble pas autre chose que se rappeler et se « souvenir [3]; » il ne faut pas induire, de cette parole, que je suppose que l'âme ait vécu pendant un temps, soit ici-bas, dans un autre

[1] Liv. I, c. XXVII, n. 53. — [2] Ibid. c. XXX, n. 61. — [3] Deut. IV, 24; Héb. XII, 29. — [4] Eph. V, 25-27. — [5] Matth. VI, 12.

[1] Liv. II, c. VII, n. 9. — — [2] Ibid. c. XVII, n. 63. — [3] C. XX, n. 34.

corps, soit ailleurs, dans un corps ou sans corps, ni qu'elle ait appris antérieurement dans une autre vie les connaissances sur lesquelles elle répond quand on l'interroge et sur lesquelles elle n'a pas encore été instruite ici-bas. Il se peut faire, en effet, comme nous l'avons remarqué dans le présent ouvrage [1], qu'elle en soit capable parce qu'elle est une nature intellectuelle, en relation non-seulement avec les choses intellectuelles, mais avec les immuables, et ainsi ordonnée que, lorsqu'elle se tourne vers les objets avec lesquels elle est en rapport ou vers elle-même, elle puisse, autant qu'elle les voit, donner à leur sujet des réponses véritables. Sans doute elle n'a pas apporté avec elle et ne connaît pas tous les arts de cette manière; en effet, elle ne saurait, sans avoir été enseignée, parler des arts qui se rapportent aux sens corporels, comme presque toute la médecine, comme toute l'astronomie. Mais sur ce que l'intelligence seule suffit à comprendre, ainsi que je l'ai dit, elle peut, quand elle s'interroge ou qu'on l'interroge bien et quand elle réfléchit, répondre justement.

3. Ailleurs : « Je voudrais, ai-je dit, faire « ici bien des additions, et me contraindre, « tandis que je vous enseigne, à ne rien faire « autre chose que de me rendre à moi-même, « à qui je me dois surtout. » J'aurais dû plutôt dire : « Me rendre à Dieu, à qui surtout je me « dois. » Mais comme l'homme doit d'abord se rendre à lui-même, afin que partant de soi comme d'un degré il s'élève jusqu'à Dieu, à l'exemple de l'enfant prodigue, qui commença à revenir à soi avant de dire : « Je me lèverai et « j'irai à mon père [2]; » voilà pourquoi je me suis exprimé de la sorte. Peu après, du reste, j'ai ajouté : « Puissé-je devenir aussi l'ami et l'es- « clave de Dieu [3] ! » Ces mots : « à qui je me « dois surtout, » je les entendais donc par rapport aux hommes; en effet, je me dois beaucoup plus à moi qu'aux autres hommes, quoique je me doive à Dieu plus qu'à moi-même. Ce livre commence ainsi : « Puisque je vous « vois des loisirs surabondants. »

CHAPITRE IX.

DU LIBRE ARBITRE. — TROIS LIVRES.

1. Pendant que nous résidions encore à Rome, nous voulûmes discuter la question de l'origine du mal. Nous désirions dans ces conférences, s'il était possible et autant qu'il serait possible avec l'aide de Dieu, rendre à notre intelligence un compte exact et réfléchi de ce que nous en croyions déjà par notre soumission à l'autorité divine. Et comme après avoir profondément débattu la question, il demeura constant pour nous que le mal ne provenait que du libre arbitre de la volonté, les trois livres qui furent le produit de ce débat s'intitulèrent *du Libre Arbitre*. C'est en Afrique, et étant déjà ordonné prêtre à Hippone, que j'ai terminé le second et le troisième comme je l'ai pu alors.

2. Parmi les nombreux sujets que traitent ces livres, plusieurs questions incidentes, que je ne pouvais résoudre ou qui auraient demandé alors de plus longs développements, sont renvoyées : toutefois de chaque côté et sur tous les points de ces questions où l'on ne découvrait pas ce qui était le plus en harmonie avec la vérité, notre raisonnement concluait que, quelle que fût cette vérité, il fallait croire ou même il était démontré que Dieu doit en être béni. Le débat, en effet, fut entrepris à l'occasion de ceux qui nient que l'origine du mal se trouve dans le libre arbitre et qui soutiennent que, s'il en est ainsi, on doit accuser Dieu, le créateur de toutes les natures; ils veulent de cette manière, dans les aberrations de leur impiété (car ce sont les Manichéens), faire intervenir une sorte de nature du mal, coéternelle à Dieu et immuable comme Lui. Quant à la grâce par laquelle Dieu a prédestiné ses élus et prépare les volontés de ceux qui parmi eux jouissent déjà de leur libre arbitre, il n'en a point été traité dans ces livres, la question n'étant pas là précisément. Mais lorsqu'il y a eu lieu de faire mention de cette grâce, on l'a rappelée en passant et non pas comme s'il s'agissait de la défendre par une argumentation approfondie. Autre chose est, en effet, de rechercher d'où vient le mal; autre chose, de rechercher par où l'on retourne au bien primitif et par où l'on arrive à un plus grand.

3. Ainsi donc, que les Pélagiens, ces nouveaux hérétiques qui affirment le libre arbitre au point de ne plus laisser place à la grâce de Dieu, puisqu'ils prétendent que cette grâce est donnée selon nos mérites; que les Pélagiens ne s'exaltent pas comme si j'avais soutenu leur cause, en disant du libre arbitre beaucoup de choses qu'exigeait la nature de cette discus-

[1] C. IV, n. 4. — [2] Luc, XV, 18. — [3] C. XXVIII, n. 55.

sion. Ainsi, par exemple, dans le premier livre, j'ai dit que la justice de Dieu tirait vengeance des méfaits, et j'ai ajouté : « Ces méfaits ne se« raient pas punis justement, s'ils n'étaient pas « l'œuvre de la volonté [1]. » Comme, de plus, je démontrais que la bonne volonté elle-même est un grand bien, et si grand, qu'il est à bon droit préférable à tous les biens corporels et extérieurs, j'ai dit : « Vous voyez déjà, je pense, « qu'il dépend de notre volonté de jouir ou « d'être privés d'un bien si vrai et si grand ; « qu'y a-t-il en effet qui soit autant dans la vo« lonté que la volonté elle-même [2] ? » Et ailleurs : « Pourquoi donc, je le demande, son« gerions-nous à douter que, n'eussions-nous « jamais été sages auparavant, c'est par la « volonté que nous méritons et que nous « menons une vie louable et heureuse, comme « c'est par la volonté que nous méritons et que « nous menons une vie honteuse et misérable [3] ? » Dans un autre endroit encore : « Il « suit de là, je le répète, que quiconque veut « vivre régulièrement et honnêtement, s'il « s'attache à ce vouloir par préférence aux « choses passagères, acquiert un si grand bien « avec tant de facilité, qu'il ne lui faut, pour « avoir ce qu'il a voulu, que le vouloir [4]. » Ailleurs, j'ai dit aussi : « Cette loi éternelle, à « la considération de laquelle il est temps de « revenir, a établi avec une fermeté inébran« lable que le mérite est dans la volonté, la « récompense et le supplice dans la béatitude « et la misère [5]. » Et ailleurs : « Ce que chacun « choisit de suivre et d'embrasser, est positi« vement au pouvoir de la volonté [6]. » Dans le second livre : « L'homme lui-même, en tant « qu'homme, est quelque chose de bon, puis« que, quand il veut bien vivre, il le peut [7]. » J'ai dit encore en un autre endroit : « Rien ne « se peut faire de bien sans le libre arbitre de « la volonté [8]. » Dans le troisième livre : « Qu'est-il besoin de chercher d'où vient ce « mouvement qui éloigne la volonté du bien « immuable et l'entraîne au bien passager; « puisque nous avouons qu'il ne saurait être « qu'un mouvement de l'âme, mouvement vo« lontaire, et par suite mouvement coupable ; et « tout ce qu'on peut enseigner d'utile là-dessus « n'a pour effet que de nous faire condamner et « comprimer ce mouvement pour diriger notre « volonté vers la jouissance du bien éternel en la « relevant des chutes vers les choses temporel« les [1] ? » Et ailleurs : « Votre réponse est le cri « de la vérité même; autrement vous ne pourriez « sentir qu'il n'y a en notre puissance que ce « que nous faisons quand nous le voulons. « Aussi n'est-il rien tant en notre pouvoir que « la volonté même. Car aussitôt que nous vou« lons, elle est là sous la main et sans retard [2]. » De même, en un autre endroit : « Si vous êtes « loué de voir ce que vous devez faire, bien « que vous ne le voyiez que dans Celui qui est « l'immuable vérité, combien plus louable est « Celui qui a ordonné de vouloir, qui en a « donné le pouvoir et qui ne permet point « qu'on ne veuille pas impunément? » Et j'ai ajouté : « Si chacun doit ce qu'il a reçu « et si l'homme est ainsi fait qu'il pèche par « nécessité, pécher est un devoir pour lui. « Donc quand il pèche, il fait ce qu'il doit. « Mais c'est un crime de parler de la sorte; « personne n'est donc par sa nature nécessité « à pécher [3]. » Et encore : « Quelle pourrait « être avant la volonté, la cause de la volonté? « En effet, ou c'est la volonté même, et on ne « se sépare pas de cette racine de la volonté; « ou bien ce n'est pas la volonté, et alors elle « est sans péché. Donc, ou la volonté est la « cause première du péché, ou la cause pre« mière du péché n'est pas un péché, et on ne « peut imputer le péché si ce n'est au pécheur. « On ne peut donc imputer le péché qu'à celui « qui l'a voulu [4]. » Et un peu plus loin : « Qui « pèche en un acte dont on ne peut aucunement « se garder? Or on pèche; donc on peut s'en « garder [5]. » Voilà le témoignage que Pélage m'a emprunté dans un de ses livres ; j'ai répondu à ce livre et j'ai voulu que mon traité eût pour titre : *De la Nature et de la Grâce.*

4. Dans celles de mes paroles que je viens de citer et dans d'autres semblables, comme il n'est point fait mention de la grâce de Dieu, dont il ne s'agissait pas alors, les Pélagiens estiment ou peuvent estimer que nous avons professé leurs sentiments : erreur. C'est par la volonté que l'on pèche et que l'on vit bien ; nous l'avons démontré dans ces passages. Donc si par la grâce de Dieu la volonté elle-même n'est délivrée de la servitude qui la fait esclave du péché, et aidée à dompter les vices, les hommes ne peuvent vivre ni avec piété ni avec

[1] Liv. I, c. I, n. 1. — [2] Ibid. c. XII, n. 26. — [3] Ibid. c. XIII, n. 28. — [4] Ibid. n. 29. — [5] Ibid. c. XIV, n. 30. — [6] Ibid. c. XVI, n. 34. — [7] Liv. II, c. I, n. 2. — [8] Ibid. c. XVIII, n. 47.

[1] Liv. III, c. I, n. 2. — [2] Ibid. c. III, n. 7. — [3] Ibid. c. XVI, n. 46. — [4] Ibid. c. XVII, n. 49. — [5] Ibid. c. XVIII, n. 50.

justice. Et si ce bienfait divin qui la délivre ne la prévenait, il faudrait l'attribuer à ses mérites; alors ce ne serait plus la grâce, car la grâce se donne gratuitement. Nous en avons traité suffisamment dans nos autres opuscules, en réfutant ces ennemis de la grâce, ces hérétiques nouveaux. Néanmoins dans ces livres *du Libre Arbitre*, qui étaient dirigés contre les Manichéens, et non pas contre eux, puisqu'ils n'existaient point encore, nous n'avons pas entièrement gardé le silence sur cette grâce de Dieu, que leur criminelle impiété cherche à détruire. En effet nous avons dit dans le second livre que non-seulement les grands biens, mais les plus petits ne peuvent venir que de Celui d'où viennent tous les biens, c'est-à-dire de Dieu. Et un peu plus loin : « Les vertus qui font bien vivre sont « les grands biens; les formes apparentes des « différents corps, sans lesquelles on peut bien « vivre, sont les moindres biens; les puissances « de l'âme sans lesquelles on ne peut bien vivre, « sont les biens moyens. Personne n'use mal « des vertus; les autres biens, les moyens et « les moindres, on en peut user bien ou mal. « Et la raison pour laquelle personne n'use mal « de la vertu, c'est que l'œuvre de la vertu est « le bon usage de ces biens dont nous pouvons « aussi ne pas bien user; or, en usant bien, on « n'use pas mal. C'est pourquoi dans la sura- « bondance et la grandeur de sa bonté, Dieu « nous a accordé non-seulement les grands « biens, mais les moyens et les moindres. Cette « bonté, il la faut louer plus dans les grands « biens que dans les moyens, et plus dans les « moyens que dans les plus petits; mais plus « encore dans la totalité, que s'il ne nous les « avait pas accordés tous [1]. » Et ailleurs : « Quant à vous, tenez pour certain et avec une « inébranlable piété, qu'il ne vous arrive aucun « bien, soit que vous le sentiez, soit que vous « le compreniez, soit que vous y pensiez en « quelque manière, que ce bien ne vienne de « Dieu. » J'ai dit encore ailleurs : « Comme « l'homme qui est tombé de lui-même ne peut « pas se relever de lui-même, saisissons avec « une foi ferme la main de Dieu qui nous est « tendue d'en-haut, c'est-à-dire Notre-Seigneur « Jésus-Christ [2]. »

5. Dans le troisième livre, après ces paroles que Pélage a empruntées à mes opuscules, ainsi que je l'ai rapporté : « Qui pèche en un « acte dont on ne peut aucunement se garder? « Or on pèche; donc on peut s'en garder, » j'ai ajouté immédiatement : « Toutefois, il y a « certains actes commis par ignorance, qui « sont blâmés et qu'on juge dignes d'être cor- « rigés, comme nous le lisons dans les divines « Ecritures. L'Apôtre dit en effet : J'ai obtenu « miséricorde parce que j'ai agi dans l'igno- « rance [1]. Et le Prophète dit aussi : Ne vous « souvenez pas des fautes de ma jeunesse et « de mon ignorance [2]. Il y a aussi des actes « de nécessité qui sont blâmables : quand par « exemple l'homme veut faire bien et qu'il ne « le peut. Car que signifient ces paroles : Le « bien que je veux, je ne le fais pas, et le mal « que je hais, je le fais; et encore : Le vou- « loir réside en moi, mais accomplir le bien, je « ne l'y trouve pas [3]? Et ceci : La chair con- « voite contre l'esprit et l'esprit contre la chair; « car ils sont opposés l'un à l'autre, de sorte « que vous ne faites pas ce que vous voulez [4]. « Mais tout cela regarde les hommes qui nais- « sent sous cet arrêt de mort. Car si c'était là la « nature de l'homme et non son châtiment, il « n'y aurait pas là de péchés. En effet si on ne « s'écarte pas de l'état où on a été formé natu- « rellement, et qu'on ne puisse être mieux, « quand on agit ainsi, on fait ce qu'on doit. « Si l'homme était naturellement bon, il ferait « autrement; mais maintenant, puisqu'il est « ainsi, il n'est pas bon et il n'est pas en son « pouvoir de l'être, soit qu'il ne voie pas ce « qu'il devrait être, soit qu'il le voie et qu'il ne « puisse pas y arriver. C'est un châtiment : qui « en doute? Or, tout châtiment, s'il est juste, « est la peine du péché et s'appelle supplice. « Que si la peine est injuste, comme personne « ne doute que c'en soit une, elle est imposée « à l'homme par une domination injuste. Mais « comme ce serait une folie de douter de la « justice et de la toute-puissance de Dieu, « cette peine est juste, et elle a été méritée par « quelque péché. Car aucune domination in- « juste n'a pu, pour livrer l'homme aux tor- « tures d'un châtiment injuste, le soustraire à « Dieu à son insu ou le lui arracher malgré lui « et comme de force, par la terreur ou par la « victoire. Il faut donc s'arrêter à croire que ce « juste châtiment vient de l'arrêt qui con- « damne l'homme [5]. » Je dis aussi en un autre endroit : « Approuver le faux, le prendre pour le « vrai, se tromper malgré soi, et devant les

[1] Liv. II, c. XIX, n. 50. — [2] Ibid. c. XX, n. 54.

[1] I Tim. I, 13. — [2] Ps. XXIV, 7. — [3] Rom. VII, 15-18. — [4] Galat. V, 17. — [5] Liv. III, c. XVIII, n. 50-51.

« résistances douloureuses des liens charnels, « ne pouvoir s'affranchir des œuvres de la pas- « sion, ce n'est pas la nature originelle de « l'homme, c'est la peine de sa condamnation. « Mais lorsque nous parlons de la libre volonté « de faire le bien, nous entendons parler de « celle dans laquelle l'homme a été créé [1]. »

6. Ainsi, bien avant que l'hérésie pélagienne apparût, nous avons discuté comme si c'eût été contre elle. Car, en disant que tous les biens, c'est-à-dire les grands, les moyens et les petits, viennent de Dieu, on rencontre dans les moyens le libre arbitre de la volonté, parce que nous pouvons en faire un mauvais usage; il est tel cependant que sans lui nous ne pouvons bien vivre. Ce bon usage est une vertu, et elle se compte parmi les grands biens dont nul ne peut faire un mauvais usage. Et comme tous les biens, ainsi que je l'ai dit, les grands, les moyens et les petits, viennent de Dieu, il s'ensuit que le bon usage de la libre volonté, qui est une vertu et se compte parmi les grands biens, vient aussi de Dieu. J'ai remarqué ensuite de quelle misère justement infligée aux pécheurs délivre la grâce de Dieu, puisque l'homme de lui-même et par son libre arbitre a bien pu tomber, mais n'a pu se relever. C'est à cette misère que se rapportent l'ignorance et l'impuissance dont souffre tout homme dès le moment de sa naissance; et personne n'est affranchi de ce mal que par la grâce de Dieu [2]. Or, les Pélagiens ne veulent pas que cette misère provienne d'une juste condamnation, car ils nient le péché originel. Quand même l'ignorance et l'impuissance auraient été des attributs naturels et primitifs de l'homme, Dieu n'en saurait encourir de reproche: il l'en faudrait louer au contraire, ainsi que nous l'avons examiné dans ce même livre troisième [3]. Cette controverse doit être à l'adresse des Manichéens, qui n'admettent pas les saintes Ecritures de l'Ancien Testament, où est relaté le péché originel, et qui prétendent avec une impudence détestable que tous les passages des écrits apostoliques qui en sont tirés, ont été interpolés par des faussaires de l'Ecriture sainte, comme si les Apôtres n'en avaient jamais parlé. Mais les Pélagiens faisant profession d'accepter l'Ancien et le Nouveau Testament, c'est contre eux qu'il faut défendre ce que nous enseignent l'un et l'autre. L'ouvrage commence ainsi: « Dites-moi, je vous prie, si « Dieu n'est pas l'auteur du mal. »

[1] Liv. III, c. XVIII, n. 52. — [2] Liv. II, c. XX; liv. III, c. XVIII. — [3] Liv. III, c. XX et XXI.

CHAPITRE X.

DE LA GENÈSE CONTRE LES MANICHÉENS. — DEUX LIVRES.

1. Etabli en Afrique, j'ai écrit deux livres *sur la Genèse contre les Manichéens*. En montrant, par les dissertations de mes précédents ouvrages, que Dieu est le souverain bien, l'immuable Créateur de toutes les natures muables, et qu'il n'y a pas de nature ou de substance mauvaise en tant que nature et que substance, mon intention était en éveil contre les Manichéens; cependant j'ai voulu publier ostensiblement contre eux ces deux livres pour la défense de l'ancienne loi, parce qu'ils l'attaquent dans leur folie avec une ardeur véhémente. Le premier traite de cette parole: « Au « commencement Dieu fit le ciel et la terre [1], » et suit l'œuvre des sept jours jusqu'à celui où Dieu se repose. Le second explique depuis ces mots: « Ce livre est celui de la création du ciel « et de la terre [2], » jusqu'à l'expulsion d'Adam et d'Eve du paradis et la garde de l'arbre de vie confiée au chérubin. A la fin du livre, j'ai opposé la croyance de la vérité catholique à l'erreur des Manichéens, résumant avec rapidité et clarté ce qu'ils disent et ce que nous disons.

2. Quand j'ai dit: « Il ne repaît pas les re- « gards des êtres sans raison, mais les cœurs « purs de ceux qui croient en Dieu et qui « s'élèvent de l'amour des choses visibles et « temporelles, à l'accomplissement de ses pré- « ceptes; ce que les hommes peuvent tous, « pourvu qu'ils le veuillent [3]; » il ne faut pas que les Pélagiens, ces nouveaux hérétiques, s'imaginent que j'ai parlé dans leur sens. Il est absolument vrai, en effet, que tous les hommes ont ce pouvoir, pourvu qu'ils le veuillent; mais la volonté est préparée par le Seigneur, et elle est tellement aidée par le don de la charité qu'elle peut y parvenir. Si je n'ai pas donné alors cette explication, c'est qu'elle n'était point nécessaire à la question présente. J'ai écrit que cette bénédiction de Dieu: « Croissez et multi- « pliez [4], » s'est appliquée, après le péché, à la fécondité charnelle [5]; mais je ne l'approuve nullement, si on ne peut l'expliquer que par la

[1] Gen. I, 1. — [2] Gen. II, 4. — [3] Liv. I, c. III, n. 6. — [4] Gen. I, 28. — [5] Liv. I, c. XIX, n. 30.

pensée que les hommes ne devaient pas avoir de fils à moins qu'ils ne péchassent. Parce qu'il y a des quadrupèdes et des oiseaux qu'on voit se nourrir exclusivement de chair, il ne serait pas non plus logique de supposer qu'il n'y a qu'une allégorie dans ce qui est dit que les plantes et les arbres à fruits sont donnés en nourriture, dans le livre de la Genèse, à toutes les espèces d'animaux, d'oiseaux et de reptiles [1]. Il pourrait en effet se faire que les animaux fussent aussi nourris par les hommes avec les fruits de la terre, si par l'obéissance dont ces hommes eux-mêmes, dans l'état d'innocence, auraient fait profession au service de Dieu, ils avaient mérité que tous les animaux et les oiseaux mêmes leur fussent absolument soumis. De même on peut s'étonner que j'aie dit du peuple d'Israël : « Par la circoncision corporelle et par les sacrifices, ce peuple, au milieu « de l'océan des nations, suivait la loi de « Dieu [2] ; » puisque le peuple d'Israël ne pouvait sacrifier au milieu des nations, et qu'il restait plutôt sans sacrifices comme nous le voyons encore aujourd'hui ; à moins toutefois qu'on ne considère comme un sacrifice l'agneau qui s'immole pour la pâque.

3. Dans le second livre, quand j'ai avancé que le nom de « nourriture » pouvait s'expliquer par la vie [3]; comme les meilleures traductions portent non pas « nourriture », mais « foin », je n'ai pas été assez exact. On ne peut pas étendre la signification du mot « foin » à l'idée de vie, comme on peut le faire pour « nourriture. » Il me semble aussi que [4] je n'ai pas eu raison de traiter de prophétiques ces paroles : « Que t'enorgueillis-tu, terre et cendre [5] ? » Car elles ne sont pas dans le livre d'un de ces écrivains que nous soyions sûrs de pouvoir appeler prophètes. Et ce mot de l'Apôtre, quand il cite le témoignage suivant de la Genèse : « Le premier homme, Adam, a été « fait âme vivante [6], » je ne l'ai pas compris comme le voulait l'Apôtre. J'exposais en effet ceci : « Dieu souffla sur sa face un souffle de « vie, et l'homme fut fait âme vive ou âme « vivante [7]. » Or, l'Apôtre invoque cette citation pour prouver que le corps est animé, et moi j'ai voulu montrer que non pas le corps de l'homme seulement, mais tout l'homme avait été animé dès l'abord [8]. Quand ensuite j'ai dit : « Les péchés ne nuisent qu'à la nature « qui les commet [1] ; » je l'ai dit en ce sens que celui qui nuit au juste, ne lui nuit pas véritablement, puisqu'il augmente sa récompense dans le ciel; mais il se nuit à soi-même en péchant, parce que, à cause de sa volonté perverse, il recevra l'équivalent du dommage qu'il a causé. Les Pélagiens, sans doute, peuvent abuser de cette pensée dans leur sens et dire que les péchés d'autrui n'ont pas nui aux petits enfants, puisque selon moi : « Les péchés ne nuisent qu'à la nature qui les commet. » Mais ils ne considèrent pas que les petits enfants qui participent à la nature humaine, en subissent le péché originel, puisque la nature humaine a péché dans nos premiers parents et que, par suite, aucun péché ne nuit à la nature humaine excepté les siens. « Car le « péché est entré dans le monde par un seul « homme en qui tous ont péché [2]. » Aussi ai-je dit : « Les péchés ne nuisent qu'à la nature, et « non pas à l'homme qui les commet. » J'ai dit peu après : « Il n'y a pas de mal naturel [3]; » ces hérétiques pourraient aussi peut-être s'en prévaloir frauduleusement; mais ce mot s'applique à la nature telle qu'elle a été primitivement constituée sans défaut; c'est elle qui s'appelle vraiment et proprement la nature de l'homme. En étendant le sens de cette expression, nous appelons aussi nature, celle que l'homme apporte en naissant; ainsi l'Apôtre a dit : « Car nous avons été par nature, enfants de colère comme les autres [4]. » Cet ouvrage commence ainsi : « Si les Manichéens « choisissaient ceux qu'ils veulent tromper. »

CHAPITRE XI.

LES SIX LIVRES DE LA MUSIQUE.

1. Ainsi que je l'ai dit plus haut [5], j'ai écrit ensuite six livres *sur la Musique*; le sixième, surtout, a été le plus répandu, parce qu'on y agite une question digne d'être connue, à savoir comment, par les nombres corporels et spirituels, mais muables, on arrive aux nombres immuables, lesquels sont dans l'immuable vérité elle-même, et comment ainsi on voit les perfections invisibles de Dieu par les choses qu'il a créées [6]. Ceux qui n'y peuvent parvenir, tout en vivant de la foi du Christ, en obtiennent la vue avec plus de félicité et de certitude après cette vie. Mais si ceux qui le peuvent, n'ont pas

[1] Liv. I, c. XX, n. 31. — [2] Ibid. c. XXIII, n. 40. — [3] Liv. II, c. III, n. 4. — [4] Ibid. c. V, n. 6. — [5] Eccli. X, 9. — [6] I Cor. XV, 45. — [7] Gen. II, 7. — [8] Lib. II, c. VIII, n. 10.

[1] Ibid. c. XXIX, n. 43. — [2] Rom. V, 12. — [3] Liv. II, c. XXIX, n. 43. — [4] Eph. II, 3. — [5] Rétr. Liv. I, c. VI. — [6] Rom. I, 20.

la foi du Christ, du Christ, l'unique médiateur entre Dieu et les hommes, ils périssent avec toute leur sagesse.

2. Lorsque j'ai dit, dans ce livre : « Les « corps sont d'autant meilleurs qu'ils renfer- « ment plus de nombres pareils ; mais l'âme, « en manquant de ceux qu'elle reçoit par le « corps, devient meilleure ; puisqu'elle s'éloi- « gne des sens charnels et qu'elle se réforme « selon les nombres divins de la sagesse [1] ; » ces paroles ne doivent pas être prises comme s'il ne devait pas y avoir de nombres corporels dans les corps incorruptibles et spirituels, puisqu'ils doivent être beaucoup plus beaux et plus harmonieux : il ne faut pas non plus y voir la pensée que l'âme ne doit pas y être sensible quand elle sera excellente, de même qu'elle devient meilleure ici-bas quand elle en est privée. Ici, en effet, l'âme a besoin de s'éloigner des sens charnels pour comprendre les choses intellectuelles, parce qu'elle est faible et impropre à appliquer son attention aux uns et aux autres ensemble. Dans les objets corporels, elle doit fuir la séduction maintenant et aussi longtemps qu'elle peut être entraînée à de honteux plaisirs ; mais alors elle sera si ferme et si parfaite que les nombres corporels ne pourront pas la détourner de la contemplation de la sagesse ; elle y sera sensible sans en être séduite, et ne devra pas en être privée pour devenir meilleure ; au contraire, elle sera si bonne et si droite que ces nombres corporels ne pourront la décevoir ni l'arrêter.

3. De même ces paroles : « La santé sera « toute ferme et tout assurée, alors que notre « corps aura été rendu en son temps et selon « son ordre à sa stabilité première [2], » ne sont pas employées pour signifier qu'après la résurrection les corps ne seront pas meilleurs que ceux du premier couple dans le paradis, puisqu'ils n'auront pas à se nourrir des aliments corporels dont ceux-là se nourrissaient ; mais la stabilité première doit être comprise en tant que ces corps ne souffriront plus aucune maladie, de même que ceux-là n'en pouvaient souffrir avant le péché.

4. Ailleurs : « L'amour de ce monde est « bien plus laborieux, ai-je dit. En effet, ce « que l'âme cherche en lui, à savoir la cons- « tance et l'éternité, elle ne l'y trouve pas ; car « cette infime beauté du monde n'existe que « par le mouvement des choses, et ce qui imite « en elle la constance lui vient de Dieu par « l'âme ; par l'âme qui ne changeant qu'avec « le temps prime le monde qui change avec le « temps et les lieux [1]. » Si ces paroles peuvent être prises en ce sens qu'elles ne montrent l'infime beauté que dans le corps des hommes et des animaux qui vivent avec le sentiment de leurs corps, elles sont manifestement fondées en raison. En effet, ce qui dans cette beauté imite la constance, c'est la cohésion qui conserve ces corps dans leur identité tout le temps qu'ils existent : et cela leur vient de Dieu par l'âme. Car l'âme est le lien de cette cohésion qui empêche la dissolution et la dispersion que nous voyons arriver dans les corps des animaux quand l'âme les quitte. Mais si on entend cette infime beauté de tous les corps, une telle pensée contraint de croire que le monde aussi est animé. Dans ce cas, en effet, ce qui en lui imite la constance lui viendrait de Dieu par l'âme.

Or, cette pensée d'un monde animé qu'a eue Platon et qu'ont soutenue plusieurs autres philosophes, je n'ai pu ni la justifier par la raison, ni la démontrer par l'autorité des divines Ecritures. C'est pourquoi si on a pu interpréter en ce sens quelqu'une de mes paroles, je l'ai notée déjà comme téméraire dans le livre *de l'Immortalité de l'Ame* [2] ; non pas que j'affirme qu'il soit faux que le monde soit animé, mais parce que je ne comprends pas que ce soit vrai. Ce que je tiens comme inébranlablement assuré, c'est que ce monde n'est pas un Dieu pour nous, qu'il ait une âme ou n'en ait point. S'il en a une, celui qui l'a faite est notre Dieu ; s'il n'en a pas, ce monde ne peut être le Dieu de rien, encore moins peut-il être le nôtre. Cependant lors même que le monde n'aurait pas d'âme, on croit avec beaucoup de raison qu'il y a en lui une vertu vitale et spirituelle ; cette vertu dans les saints Anges sert à orner et à gouverner le monde pour la gloire de Dieu et l'avantage de ceux mêmes qui ne la comprennent pas. J'appelle maintenant du nom de saints Anges toute sainte créature spirituelle consacrée au service secret et caché de Dieu ; mais les divines Ecritures n'ont pas coutume de donner le nom d'âmes aux esprits angéliques. Ainsi donc, dans ce que j'ai écrit vers la fin de ce livre : « Les nombres raisonnables et intel- « lectuels des âmes bienheureuses et saintes « reçoivent, sans aucune nature intermédiaire,

[1] Liv. VI, c. IV, n. 7. — [2] Ibid. c. V, n. 13.

[1] Ibid. c. XIV, n. 43. — [2] Rétr. Liv. I, c. V, n. 3.

« la loi de Dieu, de ce Dieu sans la volonté de « qui une feuille ne tombe pas, de ce Dieu qui a « compté tous les cheveux de notre tête; et ils « transmettent cette loi jusqu'aux domaines de « la terre et des enfers [1]; » je ne trouve pas que ce mot d'âmes puisse être usité d'après la sainte Ecriture, puisque je n'ai voulu parler ici que des saints Anges, et que je ne me souviens pas d'avoir jamais lu dans les livres canoniques qu'ils aient des âmes. Ce livre commence ainsi : « Assez longtemps déjà. »

CHAPITRE XII.

DU MAITRE. — UN LIVRE.

Dans le même temps j'ai écrit un livre intitulé : *du Maître*. On y examine, on y recherche et on y trouve cette vérité qu'il n'y a, pour enseigner la science à l'homme, d'autre maître que Dieu, selon ce qui est écrit dans l'Evangile : « Votre unique Maître est le Christ [2]. » Ce livre commence ainsi : « Que vous semble-« t-il que nous voulions réaliser quand nous « parlons? »

CHAPITRE XIII.

DE LA VRAIE RELIGION. — UN LIVRE.

1. C'est aussi en ce moment que j'écrivis le livre *de la Vraie Religion*. On y expose à fond et avec étendue que le seul vrai Dieu, c'est-à-dire la Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, doit être l'objet du culte de la vraie religion; par quelle grande miséricorde ce Dieu a accordé aux hommes dans l'économie des temps la religion chrétienne, qui est la vraie religion, et combien l'homme doit s'assujettir à ce culte divin par un genre de vie déterminé. Mais c'est surtout contre les deux natures des Manichéens que ce livre s'élève.

2. Je dis en un endroit : « Tenez pour mani-« feste et pour acquis qu'il n'aurait jamais pu y « avoir d'erreur dans la religion, si l'âme ne « rendait les honneurs divins à l'âme, au corps, « ou à ses fantastiques imaginations [3]. » J'ai employé ici le mot d'*âme* pour signifier toute créature incorporelle ; en cela je n'ai pas suivi l'usage des Ecritures. Quand elles se servent du mot âme sans métaphore, j'ignore si elles veulent qu'on comprenne seulement celle qui anime les animaux mortels, parmi lesquels sont les hommes eux-mêmes en tant que mortels. Peu après, j'ai mieux et plus brièvement exprimé le même sens en disant : « Ne servons « donc point la créature de préférence au « Créateur, et ne nous perdons pas dans la « vanité de nos pensées : voilà la religion par-« faite [1]. » En employant ici le seul mot de créature, j'ai désigné à la fois la créature spirituelle et la créature corporelle. Et au lieu des « fantastiques imaginations, » j'ai dit : « Et ne « nous perdons pas dans la vanité de nos pen-« sées. »

3. Quand j'ai ajouté : « C'est de notre temps « la religion chrétienne dont la connaissance et « la pratique fait la certitude et la sécurité du « salut ; » j'ai eu égard au nom et non à la chose qu'il exprime. Car ce qui se nomme aujourd'hui religion chrétienne, existait dans l'antiquité et dès l'origine du genre humain jusqu'à ce que le Christ s'incarnât, et c'est de lui que la vraie religion qui existait déjà, commença à s'appeler chrétienne. En effet lorsque, après sa résurrection et son ascension, les Apôtres se mirent à le prêcher et que beaucoup croyaient déjà, ses disciples commencèrent à être appelés chrétiens à Antioche d'abord, comme il est écrit [2]. C'est pourquoi j'ai dit : « C'est de notre « temps la religion chrétienne, » non pas qu'elle n'ait point existé dans les temps antérieurs, mais parce qu'elle a reçu ce nom dans les temps postérieurs.

4. Ailleurs j'ai dit : « Appliquez-vous donc à « ce qui suit, avec piété et avec soin, autant « que vous le pourrez; car Dieu aide ceux qui « sont tels [3]. » Il ne faudrait pas comprendre ce mot *tels* dans le sens que Dieu n'aide que ceux qui sont tels, puisqu'il aide ceux-là mêmes qui ne le sont point pour les rendre tels, c'est-à-dire qu'il les aide pour qu'ils *cherchent* avec piété et avec diligence; tandis que ceux qui sont tels, il les aide pour qu'ils *trouvent*. Plus loin : « Il sera ensuite équitable qu'après la « mort corporelle, que nous devons au péché « originel, ce corps soit rendu, à son temps et « dans son ordre, à sa stabilité primitive [4]. » Cette phrase doit se prendre dans le sens que la stabilité primitive du corps que nous avons perdue par le péché, comportait tant de félicité, qu'il ne devait pas éprouver le déclin de la vieillesse. Cette stabilité primitive lui sera restituée à la résurrection des morts. Il aura davantage encore ; car il n'aura pas besoin

[1] Liv. VI, c. XVII, n. 28. — [2] Matth. XXIII, 10. — [3] C. X, n. 18.

[1] Ibid. XIX. — [2] Act. XI, 26. — [3] C. X, n. 18-20. — [4] C. XII, n. 25.

d'être entretenu par les aliments corporels. Mais il sera suffisamment animé par l'esprit seul lorsqu'il ressuscitera pour s'unir à un *esprit vivifiant* et que par là il sera devenu un *corps spirituel ;* tandis que dans l'origine, bien qu'il ne dût pas mourir si l'homme n'eût pas péché, comme il était formé pour une *âme vivante* il était simplement *un corps animal.*

5. Ailleurs encore : « Le péché est un mal « si volontaire, qu'il n'y a pas de péché là où « il n'y a pas de volonté [1]. » Cette définition peut paraître fausse ; mais en la discutant avec soin, on trouve qu'elle est parfaitement vraie. En effet, il faut nommer péché ce qui est seulement péché, et non pas ce qui est aussi la peine du péché, comme je l'ai montré ci-dessus à propos d'un passage du livre troisième du traité du *Libre Arbitre* [2]. Néanmoins, même des actes qu'à bon droit on appelle des péchés involontaires, parce qu'ils sont commis ou sans qu'on le sache, ou sous la contrainte, ne peuvent pas être commis absolument sans volonté. Car, celui qui pèche par ignorance, agit cependant volontairement, pensant accomplir un acte licite quand cet acte ne l'est pas ; et celui qui, dans la concupiscence de la chair contre l'esprit, ne fait pas ce qu'il veut, éprouve à la vérité des désirs malgré lui ; et, en cela, il fait ce qu'il ne veut pas ; mais s'il est vaincu, il consent volontairement à la concupiscence ; et en cela il ne fait que ce qu'il veut : libre à l'égard de la justice, esclave à l'égard du péché. Quant au péché que dans les enfants on nomme péché originel, lorsqu'ils n'ont pas encore l'usage de leur libre arbitre, on n'a pas tort non plus de l'appeler volontaire, puisque, contracté à l'origine par la volonté dépravée de l'homme, il est devenu en quelque façon héréditaire. Je n'ai donc pas été en faute quand j'ai dit : « Le péché est un mal si volontaire, qu'il « n'y a pas de péché s'il n'y a pas de volonté. » C'est pourquoi la grâce de Dieu enlève non-seulement les fautes antérieures chez tous ceux qui sont baptisés en Jésus-Christ, ce qui arrive par l'esprit de régénération ; mais même dans les adultes, le Seigneur assainit la volonté et la prépare, ce qui arrive par l'esprit de foi et de charité.

6. Dans un autre endroit, quand j'ai dit de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Il n'a rien fait « par force, mais tout par conseil et par per- « suasion [3] ; » je n'avais pas présent à l'esprit qu'il avait chassé à coups de fouet les vendeurs et les acheteurs du temple. Mais qu'est-ce que cela ? Quelle en est l'importance ? Il est vrai aussi que, quand il chassait malgré eux les démons qui possédaient les hommes, il employait non le langage de la persuasion, mais la force de la puissance.

Ailleurs aussi j'ai dit : « Il faut d'abord « suivre ceux qui enseignent qu'il n'y a qu'un « seul Dieu suprême, qu'un seul vrai Dieu, et « qu'il faut l'adorer seul ; si la vérité ne brille « pas en eux, il faudra alors quitter la place. » On pourrait croire que je parais en cela douter en quelque sorte de la vérité de cette religion. J'ai écrit ces paroles dans le sens qui convenait à celui à qui je m'adressais ; car lorsque j'ai dit : « Si la vérité ne brille pas en eux, » je n'ai jamais douté qu'elle n'y brillât. Absolument comme parle l'Apôtre : « Si le Christ n'est « pas ressuscité [1] ; » et certes, il ne doute pas de sa résurrection.

7. J'ai écrit en un autre passage : « La con- « tinuation de ces miracles jusqu'à notre temps « n'a pas été permise, de peur que l'âme ne « cherchât toujours que des choses visibles, et « de peur que le genre humain ne se refroidît « par l'habitude à l'égard des merveilles dont « la nouveauté l'avait enflammé [2]. » Cela est très-vrai ; maintenant, en effet, l'imposition des mains qu'on donne à ceux qu'on baptise, ne leur confère pas le Saint-Esprit, de façon qu'ils parlent toutes les langues ; les prédicateurs du Christ, quand ils passent, ne vont pas jusqu'à guérir les infirmes par leur ombre ; les grands faits d'alors ont cessé, cela est manifeste. Mais il ne faudrait pas prendre mes paroles dans ce sens, qu'il n'y a point à croire qu'aucun miracle ne se fasse plus au nom du Christ. Moi-même, quand j'ai écrit ce livre, je savais qu'un aveugle avait été guéri à Milan près des corps des saints martyrs de cette ville [3]. Il y a beaucoup d'autres faits de ce genre qui arrivent de notre temps, tellement que nous ne pouvons les connaître tous, ni même énumérer tous ceux que nous connaissons.

8. Je me suis servi ailleurs de cette citation : « Tout ordre vient de Dieu, comme dit l'Apô- « tre. » Ce ne sont pas les propres paroles de l'Apôtre, quoique ce paraisse être sa pensée. Il dit : « Ce qui est, est ordonné de Dieu [4]. » Ailleurs j'ai dit : « Que personne ne nous

[1] C. XIV, n. 27. — [2] Ci-dess., c. IX, n. 5. — [3] C. XVI, n. 31.

[1] I Cor. XV, n. 14. — [2] C. XXV, n. 46, 47. — [3] Saint Gervais et saint Protais. Conf. liv. IX, c. VII, n. 16. — [4] Rom. XIII, 1.

« trompe; tout ce qui est blâmé à bon droit « est rejeté en comparaison de ce qui est meil- « leur [1]. » Cela s'applique aux substances et aux natures; car c'est d'elles qu'on discutait et non des bonnes actions et des mauvaises. De même aussi ai-je dit : « Un homme ne doit « pas être chéri d'un autre homme comme « sont chéris les frères, les fils, les époux, les « parents, selon la chair; non plus que les « voisins et les concitoyens; car c'est là un « amour temporel. Nous n'aurions pas, en ef- « fet, de telles affections qui dépendent de la « naissance et de la mort, si notre nature, « persévérant dans l'accomplissement des pré- « ceptes et dans la ressemblance de Dieu, n'é- « tait pas réduite à cette vie corruptible [2]. » Je désapprouve complétement cette pensée, que j'ai déjà blâmée au premier livre sur la Genèse contre les Manichéens [3]. Elle conduit en effet à croire que les premiers époux n'auraient pas engendré de postérité, s'ils n'avaient pas péché; comme s'il avait été nécessaire que les hommes fussent destinés à la mort, pour être produits par l'union de l'homme et de la femme. Je ne voyais pas encore comment il se pouvait que des êtres non destinés à la mort naquissent d'autres êtres non destinés à la mort, si ce péché d'origine n'avait pas changé en pire la nature humaine; je ne voyais pas non plus que, si par suite la fécondité et la félicité avaient demeuré le partage des parents comme des enfants, il naîtrait, jusqu'à ce que fût atteint un nombre fixe de saints prédestinés de Dieu, des hommes qui devaient régner avec leurs pères vivants et non succéder à leurs parents défunts. Ces parentés et ces alliances existeraient donc, même si personne n'eût péché et que personne ne mourût.

9. De même, j'ai écrit en un autre endroit : « Tendons vers le même Dieu, et reliant nos « âmes à lui seul, ce qui est, à ce que l'on « croit, l'étymologie du mot religion, abste- « nons-nous de tout culte superstitieux [4]. » Je préfère l'étymologie que je cite. Pourtant je n'ignore pas que des auteurs latins donnent au mot de religion une autre origine, le faisant venir non de *religare*, mais de *religere*, mot composé de *legere*, pour *eligere*, élire, choisir, d'où *religo*, je choisis.

Ce livre commence ainsi : « Comme toute « voie de vie bonne et heureuse. »

[1] C. XLI, n. 77-78. — [2] C. XLVI, n. 88. — [3] Rétr. Liv. I, c. X, n. 2. — [4] C. LV, n. 111.

CHAPITRE XIV.

DE L'UTILITÉ DE LA FOI. — UN LIVRE A HONORAT.

1. J'étais prêtre à Hippone lorsque j'ai composé le livre de l'*Utilité de la Foi* que j'ai adressé à un de mes amis, séduit par les Manichéens. Je savais qu'il était encore engagé dans cette erreur, et qu'en se moquant il reprochait à la discipline catholique d'obliger les hommes à croire, sans leur enseigner la vérité par des raisons absolument certaines. J'ai dit dans ce livre [1] : « Dans les préceptes et les ordonnances « de la Loi qu'il n'est pas aujourd'hui permis à « un chrétien d'observer, tels que le sabbat, la « circoncision, les sacrifices, et autres sem- « blables, il y a de tels mystères, que toute « âme pieuse comprendra que rien n'est plus « périlleux que de les prendre au mot et à la « lettre; rien de plus salutaire que de les en- « tendre dans l'esprit. Aussi est-il écrit : La « lettre tue et l'esprit vivifie [2]. » Dans le livre intitulé *De l'Esprit et de la Lettre*, j'ai expliqué autrement ces paroles de l'apôtre saint Paul, et, si je m'en crois, ou plutôt si j'en crois à l'évidence même des choses, avec beaucoup plus de convenance et de vérité. Cependant ce sens n'est pas à rejeter.

2. J'ai dit aussi : « Il y a deux ordres de per- « sonnes dignes de louanges dans la religion. « Le premier se compose de celles qui l'ont « déjà trouvée, et celles-là doivent être jugées « bienheureuses. Le second se compose de « celles qui la recherchent avec zèle et avec « droiture. Les premières sont en possession, « les autres sont sur le chemin; mais par ce « chemin, on est sûr d'arriver au but. » Si les bienheureux qui ont déjà trouvé, et qui sont en possession, ne sont plus en cette vie, mais en celle que nous espérons et où nous tendons par la foi, il n'y a pas d'erreur dans mes paroles; car on doit affirmer que ceux-là ont trouvé ce qu'il faut chercher, puisqu'ils sont arrivés là où en cherchant et en croyant, c'est-à-dire en suivant la vie de la foi, nous espérons parvenir. Si au contraire on croyait qu'ils sont, ou ont été bienheureux dès cette vie, cela ne serait pas exact; non pas qu'il ne puisse s'y découvrir aucune vérité qui soit vue de l'intelligence sans être crue par la foi; mais parce que tout ce qui est ici-bas ne va pas jusqu'à produire la béatitude. En effet, ce dont l'Apôtre dit :

[1] C. III, 9 — [2] II Cor, III, 6.

« Nous voyons maintenant à travers un miroir « en énigme, » et : « Maintenant je connais « imparfaitement, » est vu par l'esprit, vu pleinement, et cependant ne produit pas encore la béatitude. Ce qui la produit, l'Apôtre le dit : « Mais alors nous verrons face à face ; » et : « Alors je connaîtrai aussi bien que je suis « connu [1]. » Ceux qui ont trouvé cela sont, on peut le dire, établis dans la possession de la béatitude, à laquelle conduit le chemin de la foi que nous suivons, et à laquelle nous souhaitons d'arriver par la foi. Mais quels sont ces bienheureux qui sont déjà en possession du but où conduit cette route? c'est une grande question. Que les saints anges y soient, il n'y a pas de doute. Mais les hommes saints, déjà morts, peut-on dire qu'ils soient réellement dans cette possession? C'est une question à examiner. Ils sont, il est vrai, délivrés de ce corps de corruption qui est à charge à l'âme; mais ils attendent encore eux-mêmes la rédemption de leurs corps; leur chair se repose dans l'espoir, mais elle ne brille pas encore de l'éclat de l'incorruptibilité future. Du reste, ce n'est pas ici le lieu de rechercher s'ils n'ont pas moins la jouissance de la contemplation de la vérité par les yeux du cœur, et, comme il est écrit : « face à face. » J'ai dit également : « Savoir ce qui est grand, ce qui « est honnête, et même ce qui est divin, voilà « la béatitude ; » il faut rapporter ces mots à la béatitude dont je viens de parler. Car, tout ce qu'on sait de cela dans la vie d'ici-bas, n'est pas encore la béatitude; et ce qu'on en ignore est incomparablement supérieur à ce qu'on en sait.

3. Et ce que j'ai dit : « Il y a une grande « différence entre ce que nous tenons par la « ferme raison de notre intelligence, ce que « nous appelons savoir, et ce que la renommée « ou l'histoire recommandent à la croyance de « la postérité ; » et peu après : « Ce que nous « savons, nous le devons à la raison ; ce que « nous croyons, à l'autorité [2]; » il ne faut pas le prendre en ce sens que dans le langage usuel nous craignions de dire que nous savons ce que des témoins dignes de foi nous engagent à croire. Quand nous parlons rigoureusement, nous ne disons savoir que ce que nous comprenons par la ferme raison de notre intelligence. Quand nous parlons selon des termes plus habituels, comme parle elle-même la divine Ecriture, n'hésitons pas à dire que nous savons, et ce que nous percevons par les sens de notre corps, et ce que nous croyons sur des témoignages dignes de foi. Il suffit que nous comprenions la distance qu'il y a entre l'un et l'autre.

4. Quand j'ai dit : « Personne ne saurait « douter que tous les hommes sont ou des fous « ou des sages [1] ; » cette parole peut paraître contraire à ce que j'ai dit dans le troisième livre du *Libre Arbitre :* « Comme si la nature « humaine n'avait pas une sorte de milieu entre « la folie et la sagesse [2] ! » Mais dans le premier passage il s'agissait d'examiner si le premier homme a été créé sage ou insensé, ou ni l'un ni l'autre. On ne pouvait pas appeler insensé celui qui avait été créé sans défaut, puisque la folie est un grand défaut; d'un autre côté, comment appeler sage celui qui a pu être séduit ? J'ai donc dit en manière de résumé : « Comme si la nature humaine n'avait pas une « sorte de milieu entre la sagesse et la folie. » J'avais aussi en vue les petits enfants que nous reconnaissons entachés du péché originel, mais que nous ne pouvons proprement appeler ni sages ni fous, puisqu'ils n'usent encore de leur libre arbitre ni en bien ni en mal. Et quand j'ai dit ici que tous les hommes sont sages ou fous, j'ai voulu parler de ceux qui usent de leur raison, laquelle les distingue des animaux et fait qu'ils sont hommes. C'est dans le même sens que nous disons que tous les hommes veulent être heureux. En effet, en émettant cette pensée si vraie et si évidente, est-ce que nous craignons qu'on n'y comprenne les enfants qui ne peuvent pas avoir encore une volonté pareille?

5. Ailleurs, rappelant ce que le Seigneur Jésus a fait lorsqu'il était en ce monde, j'ai ajouté : « Pourquoi ces merveilles ne s'opèrent-« elles plus aujourd'hui ? » Et j'ai répondu : « Parce qu'elles n'auraient pas la puissance « d'émouvoir si elles n'étaient pas des mer-« veilles, et elles ne seraient plus merveilles « si elles étaient habituelles [3]. » J'ai voulu dire qu'il ne s'en opère plus d'aussi grandes et d'aussi nombreuses, et non pas qu'il ne s'en opère plus du tout.

6. A la fin du livre on lit : « Mais comme « notre discours s'est prolongé beaucoup plus « que je ne pensais, arrêtons-le ici; je souhaite « que vous vous souveniez que je n'ai pas en-

[1] I Cor. XIII. 12. — [2] C. XI, n. 25.

[1] C. XII, n. 27. — [2] C. XXIV, n. 71. — [3] C. XVI, n. 34.

« core commencé de réfuter les Manichéens, « que je n'ai pas abordé leurs niaiseries et que « je ne vous ai rien découvert des grandeurs « de l'Eglise catholique. J'ai voulu seulement « détruire en vous, si je le pouvais, la fausse « opinion qui nous avait été suggérée avec « malice et maladresse, à propos des vrais « chrétiens, et vous engager à vous livrer aux « grandes et divines études. Que ce volume « reste donc ce qu'il est; ayant calmé votre « esprit, je serai peut-être mieux disposé et « plus habile sur le reste [1]. » Je n'ai pas entendu dire par là que je n'eusse encore rien écrit contre les Manichéens, ou que je n'eusse en rien traité de la doctrine catholique, puisque tant de volumes antérieurs prouvent que je n'ai gardé le silence ni sur l'un ni sur l'autre de ces sujets; mais c'est que dans ce livre, adressé à Honorat, je n'avais pas encore commencé à réfuter le manichéisme, ni abordé ses niaiseries, ni rien dévoilé des grandeurs de la Religion catholique; j'espérais en effet, après ce commencement, pouvoir lui écrire ce que je n'avais pas écrit ici.

Ce livre commence ainsi : « S'il semblait que « ce fût pour moi, Honorat, une seule et même « chose. »

CHAPITRE XV.

DES DEUX AMES, CONTRE LES MANICHÉENS. — UN LIVRE.

1. Après cet ouvrage, et étant encore prêtre, j'ai écrit contre les Manichéens un traité sur ces deux âmes dont ils prétendent que l'une est une partie émanée de Dieu, tandis que l'autre est de la race des ténèbres que Dieu n'a pas constituée, et qui lui est coéternelle. Ils ont la folie de dire que le même homme a ces deux âmes, l'une bonne, l'autre mauvaise; la mauvaise, propre à la chair, qu'ils estiment elle-même être de la race des ténèbres; la bonne, issue d'une partie émanée de Dieu, partie qui aurait lutté avec la race des ténèbres et qui aurait produit le mélange de l'une et de l'autre. Ils attribuent tous les biens de l'homme à cette âme bonne et tous ses maux à la mauvaise. Or, quand, dans ce livre, j'ai dit : « Il « n'y a pas de vie quelconque qui, par cela « même qu'elle est la vie et en tant qu'elle « l'est, n'appartienne au principe souverain « et à la source de la vie [2]; » je l'ai dit dans ce sens que la créature appartient au Créateur et non pas qu'elle est une partie de lui-même.

2. De même ce que j'ai dit que « nulle part « il n'y a de péché sinon dans la volonté, » les Pélagiens peuvent s'en prévaloir, au sujet des enfants qui, selon eux, n'auraient pas de péché à remettre par le baptême, parce qu'ils n'ont pas l'usage de leur libre arbitre. Mais est-ce que le péché qu'ils ont contracté originellement, c'est-à-dire en étant impliqués dans la faute et par conséquent soumis à la peine de cette faute, a pu être ailleurs que dans la volonté, volonté qui l'a commis au moment où a eu lieu la transgression du précepte divin? On pourrait aussi trouver fausse cette maxime : « Nulle part il n'y a de péché « que dans la volonté, » en la rapprochant des paroles de l'Apôtre : « Si je fais ce que je ne « veux pas, ce n'est pas moi qui opère, mais le « péché qui habite en moi. » En effet ce péché est si peu dans la volonté que l'Apôtre dit : « Ce que je ne veux pas, je le fais. » Comment donc alors dire que le péché ne saurait être ailleurs que dans la volonté? Le voici : ce péché dont parle l'Apôtre est nommé péché parce qu'il est la suite du péché et la peine du péché. En effet, il s'agit ici de la concupiscence de la chair, comme il le montre par la suite lorsqu'il dit : « Je sais que le bien n'habite pas « en moi, c'est-à-dire dans ma chair; car le « vouloir réside en moi, mais accomplir le « bien, je ne l'y trouve pas [1]. » La perfection du bien, en effet, c'est que la concupiscence elle-même ne soit pas dans l'homme; je parle de cette concupiscence à laquelle, quand on vit bien, la volonté ne consent pas. Mais l'homme n'accomplit pas le bien parce qu'il y a en lui la concupiscence à laquelle répugne la volonté. Le baptême enlève la culpabilité de cette concupiscence, mais l'infirmité demeure; et tout fidèle qui avance bien, lutte contre cette infirmité avec le plus grand soin jusqu'à ce qu'elle soit guérie. Quant au péché qui n'est jamais ailleurs que dans la volonté, c'est particulièrement celui qu'a suivi une juste condamnation. C'est celui-là qui est entré dans le monde par un seul homme. Toutefois le péché par lequel on consent à la concupiscence du péché ne se commet jamais sans la volonté. Aussi ai-je dit ailleurs : « On ne « pèche que par la volonté [2]. »

3. En un autre endroit, j'ai défini la volonté elle-même ainsi : « La volonté est un mouve-

[1] C. XVIII, n. 36. — [2] C. I, n. 1.

[1] Rom. VII, 16-18. — [2] C. IX, n. 12.

« ment de l'âme, exempt de toute coaction, et « qui se porte à acquérir une chose ou à ne la « pas perdre [1]. » Cette définition a été adoptée afin de discerner qui veut et qui ne veut pas; et ainsi la pensée se reporte à ceux qui, dans le Paradis, furent les premiers la source du mal pour le genre humain, et qui ont péché, personne ne les y forçant, mais de leur libre volonté, agissant contre le précepte et le sachant, le tentateur les y engageant mais ne les forçant point. Celui, en effet, qui pèche sans le savoir, on peut dire avec raison qu'il pèche sans le vouloir, quoiqu'il ait fait volontairement ce qu'il a fait par ignorance; aussi, même chez lui, il n'y a pas eu de péché sans volonté. Cette volonté, ainsi qu'elle a été définie, a été en lui un mouvement de l'âme, exempt de toute coaction, et se portant à acquérir une chose ou à ne pas la perdre. Ce qu'il n'aurait pas fait s'il n'avait pas voulu, il n'était pas forcé à le faire. Il l'a donc fait parce qu'il a voulu; mais il n'a pas péché parce qu'il a voulu, puisqu'il ne savait pas que ce qu'il a fait fût un péché. Aussi un tel péché n'a pas pu être sans volonté; mais il n'y a eu que volonté de fait et non volonté de péché, quoique le fait fût péché; car on a fait ce qui ne devait pas être fait. Quiconque pèche sciemment, s'il peut résister sans péché à celui qui le force à pécher, et s'il ne le fait pas, pèche volontairement; car qui peut résister, n'est pas forcé de céder. Mais celui qui ne peut pas résister d'une volonté ferme à la coaction de la cupidité, agit ainsi contre les préceptes de la justice; et c'est là un péché qui est aussi la peine du péché. C'est pourquoi il est de la plus profonde vérité qu'il n'y a pas de péché sans la volonté.

4. De même la définition que j'ai donnée du péché : « Le péché est une volonté de re- « tenir ou d'acquérir ce que défend la justice « et ce dont on est libre de s'abstenir [2], » est vraie; parce qu'elle ne s'applique qu'au péché et non à ce qui est aussi la peine du péché. En effet, quand le péché est de telle nature qu'il est aussi la peine du péché, que peut la volonté sous la pression dominante de la cupidité, sinon, lorsqu'elle est pieuse, de prier et d'implorer secours? Elle n'est libre qu'en tant qu'elle a été délivrée; et c'est en cela seulement qu'elle s'appelle volonté. Autrement il la faudrait appeler plutôt cupidité que volonté; et cette cupidité n'est pas, comme le disent faussement les Manichéens, une addition d'une nature étrangère, mais un vice de notre nature qui ne se peut guérir que par la grâce du Sauveur. Que si l'on veut dire que la cupidité elle-même n'est rien autre que la volonté, mais pervertie et asservie au péché, il n'y a pas à contredire; et pourvu que la chose soit constante, il n'y a point à disputer sur les mots. Et ainsi se trouve encore démontré que, sans volonté, il n'y a pas de péché ni originel ni actuel.

5. De nouveau j'ai dit : « J'avais commencé « à chercher si cette mauvaise espèce d'âmes « avait eu quelque volonté avant d'être mêlée « à la bonne espèce. Si elle n'en avait pas, elle « était innocente et sans péché, et en consé- « quence elle n'était pas mauvaise [1]. » Pourquoi donc alors, me répond-on, parlez-vous de péché chez les enfants dont vous ne tenez pas la volonté pour coupable? Je réplique : Les enfants sont coupables non par leur volonté propre, mais par leur origine. Tout homme vivant sur cette terre, de qui tire-t-il son origine, sinon d'Adam? Or, Adam avait certes bien sa volonté; et quand il eut péché par cette volonté, le péché est entré par lui dans le monde.

6. De même, pour ces paroles : « Les âmes « ne peuvent nullement être mauvaises par « nature; » si on me demande comment je les accorde avec celles de l'Apôtre : « Nous étions « par nature enfants de colère comme les au- « tres [2], » je répondrai qu'en me servant du mot nature, j'ai voulu le prendre dans son acception propre, à savoir la nature dans laquelle nous avons été créés et qui est sans défaut. L'autre acception se prend de la nature entendue en vue de notre origine, origine souillée, ce qui est contre la nature. Ainsi encore, à propos de cette phrase : « Tenir quelqu'un « pour coupable de péché parce qu'il n'a pas « fait ce qu'il n'a pu faire, c'est le comble de « l'iniquité et de la folie; » eh bien! me dit-on, pourquoi tenez-vous les enfants pour coupables? Parce qu'ils le sont d'origine en celui qui n'a pas fait ce qu'il pouvait faire, à savoir, garder le précepte divin. D'ailleurs, ce que j'ai dit : « Si tout ce que font ces âmes, elles le font « naturellement et non volontairement, c'est- « à-dire si elles manquent du libre mouve- « ment pour faire ou ne pas faire; ou si elles « n'ont pas la puissance de s'abstenir de leurs « actes, elles ne peuvent pas être arguées de « péché; » cela, dis-je, n'est en rien affecté

[1] C. IX, n. 14. — [2] C. XI, n. 15.

[1] C. XVI, n. 17. — [2] Ephés. II, 3.

par la question des enfants; car ils sont tenus pour coupables à cause de l'origine qu'ils tirent de celui qui a péché volontairement, puisqu'il avait le libre mouvement pour faire ou ne pas faire et possédait la plus grande puissance pour s'abstenir du mal. Ce que les Manichéens ne disent point de cette race de ténèbres qu'ils ont fabuleusement inventée et à laquelle ils attribuent une nature qui a été toujours mauvaise et jamais bonne.

7. On peut demander pourquoi j'ai dit : « Quand même il y aurait des âmes, ce qui est « incertain, livrées non par le péché mais par « nature, aux fonctions corporelles, et quand « même elles nous toucheraient, quoiqu'infé- « rieures à nous, par une sorte de voisinage « intime, il ne faudrait pas cependant les tenir « pour mauvaises, parce que nous, en les sui- « vant et en aimant les choses corporelles, nous « serions mauvais; » on pourrait, dis-je, demander pourquoi j'ai parlé ainsi de ces âmes dont auparavant j'avais dit : « Concédât-on aux « Manichéens que nous sommes entraînés aux « choses honteuses par une espèce inférieure « d'âmes, ils n'en peuvent pas conclure que « ces âmes soient mauvaises par nature, ni que « les autres soient le souverain bien [1]. » J'ai conduit l'examen et l'étude de ce point jusqu'à ce passage : « Quand même il y aurait des « âmes, ce qui est incertain, etc. » On peut donc demander pourquoi j'ai dit : « Ce qui est « incertain, » lorsque je n'aurais pas dû mettre en doute qu'il n'y a pas d'âmes pareilles. Mais voici pourquoi je me suis exprimé ainsi : c'est que j'ai rencontré des personnes qui prétendaient que le démon et ses anges sont bons dans leur genre et dans la nature où Dieu les a créés, tels qu'ils sont et par un dessein particulier; que le mal, c'est de nous laisser charmer et séduire par eux; le bien et la gloire, de nous en defier et de les vaincre. Et ceux qui parlent de la sorte se figurent prouver leur assertion par des témoignages tirés de l'Ecriture : ainsi, dans le livre de Job [2], quand le démon est défini : « C'est le chef-d'œuvre du « Seigneur, qui l'a fait pour s'en jouer par ses « anges, » ou ce verset du psaume : « C'est le « dragon que vous avez créé pour vous jouer « de lui [3]. » Cette question, qui ne regarde pas les Manichéens, lesquels n'ont pas d'opinion semblable, mais qui regarde ceux qui partagent cette manière de voir, je n'ai pas voulu la traiter en ce moment et la résoudre, car elle aurait augmenté mon livre plus que je ne le désirais. Je voyais d'ailleurs que même en concédant ce point, les Manichéens pouvaient et devaient être convaincus d'introduire une erreur insensée, à savoir la nature du mal coéternelle au bien éternel. Aussi ai-je dit : « Ce qui est encore incertain; » non pas que j'en doutasse moi-même, mais parce que la question n'avait pas encore été résolue entre moi et les adversaires que j'avais en vue. Je l'ai résolue du reste, dans mes livres écrits longtemps après sur la Genèse prise à la lettre, d'après les saintes Ecritures et avec autant de clarté que j'ai pu.

[1] C. XIII, n. 20. — [2] Job. XL, 14. — [3] Ps. CIII, 26.

8. Ailleurs je dis : « Nous péchons en ai- « mant les choses corporelles, parce que la « justice nous ordonne d'aimer les choses spi- « rituelles, que la nature nous en donne la « possibilité et qu'alors, dans notre espèce, « nous sommes très-bons et très-heureux [1]. » On pourrait me demander pourquoi j'ai dit : « La nature, » et non pas « la grâce » nous en donne la possibilité. Mais le débat sur la nature était alors contre les Manichéens. Et ce que fait la grâce, c'est de guérir la nature afin qu'elle puisse, étant guérie, ce qu'elle ne peut pas étant viciée, et qu'elle le puisse par Celui qui est venu chercher et sauver ce qui périssait. Cette grâce, même alors, je l'ai implorée pour mes plus tendres amis qui étaient encore livrés à cette mortelle erreur et j'ai dit : « Dieu « grand, Dieu tout-puissant, Dieu souverainement bon, vous qu'il est permis de croire et « de comprendre inviolable et immuable, Unité « et Trinité tout ensemble, vous qu'adore « l'Eglise catholique, je vous en supplie et « vous en conjure, moi qui ai éprouvé votre « miséricorde, ne permettez pas que des hom- « mes avec qui j'ai, depuis mon enfance, vécu « toujours dans la plus affectueuse concorde, « soient en désaccord avec moi sur le culte qui « vous est dû [2] ! » En priant de la sorte, je gardais la foi non-seulement que Dieu seul par sa grâce aide les convertis, afin qu'ils progressent et se perfectionnent, sur quoi l'on peut dire aussi que cette grâce est accordée au mérite de leur conversion; mais encore que c'est à la grâce de Dieu qu'il appartient d'opérer la conversion même. Car j'ai prié pour ceux qui étaient bien éloignés de Dieu, et j'ai demandé qu'ils revinssent à lui.

[1] C. XIII, n. 20. — [2] C. XV, n. 24.

Ce livre commence ainsi : « Avec l'aide de « la miséricorde divine. »

CHAPITRE XVI.

ACTES CONTRE FORTUNAT, MANICHÉEN. — UN LIVRE.

1. Dans le même temps, durant ma prêtrise, j'ai discuté contre un certain Fortunat, prêtre manichéen, qui avait vécu longtemps à Hippone et y avait séduit tant de personnes, que ce séjour lui était devenu très-agréable à cause de ses adeptes. Cette discussion fut recueillie au moment même par des sténographes, comme s'il s'agissait de faits mémorables ; car la relation porte la date du jour et l'indication du Consulat. C'est cette discussion que nous avons pris soin de réunir en un livre. On y traite la question de l'origine du mal. J'affirmais que le mal vient pour l'homme du libre arbitre de sa volonté ; et lui, s'efforçait d'établir que la nature du mal est coéternelle à Dieu. Le jour suivant il finit par avouer qu'il ne trouvait plus rien à nous répondre. Toutefois il ne se fit pas catholique, mais du moins il quitta Hippone.

2. Ce que j'ai dit en ce livre : que « l'âme est « faite par Dieu, comme toutes les autres choses « qui ont été faites par lui ; et qu'entre tout ce « que le Dieu tout-puissant a fait, elle occupe « le rang principal [1] ; » ne se doit prendre que dans le sens général qui s'applique à toute créature raisonnable, bien qu'il soit difficile, ainsi que je l'ai dit, de trouver dans les saintes Ecritures le nom d'âme appliqué aux Anges. De même ailleurs : « Je dis qu'il n'y a pas de « péché si on ne pèche pas par sa propre vo- « lonté [2]. » J'ai voulu entendre ici le péché qui n'est pas en même temps la peine du péché ; car j'ai expliqué dans cette discussion même ce qu'il faut dire de cette peine [3]. J'ai dit encore : « Afin que cette même chair, qui nous a tor- « turés de ses peines quand nous demeurions « dans le péché, nous soit soumise dans la « résurrection, et qu'elle ne nous tourmente « d'aucune souffrance pour nous empêcher de « garder la loi et les préceptes divins [4]. » Il ne faudrait pas comprendre ces paroles en ce sens que dans le royaume de Dieu, où nous posséderons nos corps incorruptibles et immortels, nous ayons à emprunter aux divines Ecritures la loi et les préceptes ; mais dans ce sens que la loi éternelle sera là, parfaitement observée, et que nous trouverons les deux préceptes de l'amour de Dieu et du prochain non dans la lecture, mais dans la charité parfaite et éternelle.

Cet ouvrage commence ainsi : « Le cinq des « calendes de septembre, les très-illustres Arca- « dius, Auguste pour la deuxième fois, et Rufin « étant consuls. »

CHAPITRE XVII.

DE LA FOI ET DU SYMBOLE. — UN LIVRE.

Vers la même époque, par l'ordre et en présence des évêques qui célébraient à Hippone un concile plénier de toute l'Afrique, je fis, étant prêtre, une conférence sur la foi et sur le symbole. C'est cette conférence dont j'ai formé un livre, sur les instances pressantes de quelques-uns de nos plus chers et intimes amis. J'y disserte sur ces grands sujets, en m'attachant plus aux choses elles-mêmes qu'à l'arrangement des mots que l'on donne à retenir à ceux qui demandent le baptême. Parlant dans ce livre de la résurrection de la chair, je dis : « Selon la foi chrétienne, qui est infaillible, le « corps ressuscitera. Cette vérité paraît incroya- « ble à qui ne fait attention qu'à la chair en son « état actuel, et ne considère pas ce qu'elle « doit être dans son état futur : dans ce temps « d'angélique changement, il n'y aura plus de « chair et de sang, il n'y aura plus qu'un « corps [1]. » Ajoutez tout ce que j'ai enseigné sur la commutation des corps terrestres en corps célestes, selon ce que dit l'Apôtre : « La chair et le sang ne posséderont pas le « royaume de Dieu. » Si l'on comprenait mes paroles en ce sens que le corps terrestre tel que nous l'avons sera changé par la résurrection en un corps céleste, de telle façon qu'il n'ait ni ses membres ni la substance de sa chair actuelle, ce serait une erreur, et il la faudrait corriger. Car nous savons que le corps de Notre-Seigneur, après sa résurrection, a été non-seulement montré aux regards avec les mêmes membres, mais s'est livré au toucher, et que lui-même confirmait la réalité de sa chair par ces paroles : « Voyez et touchez : un « esprit n'a pas de chair et d'os comme vous « voyez que j'en ai [2]. » D'où il suit que l'Apôtre n'a pas nié que la substance de la chair ne se retrouvât au royaume de Dieu ; il a voulu seulement, par ce nom de chair et de

[1] Disc. I, n. 13. — [2] Disc. II, n. 21. — [3] Disc. I, n. 15. — [4] Disc. II, n. 22.

[1] C. X, n. 23. — [2] Luc, XXIV, 39.

sang, désigner ou les hommes qui vivent selon la chair, ou bien la corruption de la chair, qui n'existera plus alors. Lorsqu'en effet il dit: « La chair et le sang ne posséderont pas le « royaume de Dieu, » on comprend bien qu'il explique lui-même ce qu'il a dit en ajoutant aussitôt : « Et la corruption ne possédera pas « l'incorruptibilité [1]. » Sur ce point difficile à persuader aux infidèles, on trouvera une dissertation aussi complète que j'ai pu la faire dans mon dernier livre de la *Cité de Dieu.*

Ce livre commence ainsi : « Puisqu'il est « écrit. »

CHAPITRE XVIII.

COMMENTAIRE LITTÉRAL SUR LA GENÈSE. — UN LIVRE INCOMPLET.

J'avais composé les deux livres sur la Genèse contre les Manichéens; ayant commenté les paroles de la sainte Ecriture au sens allégorique, et n'ayant pas osé alors expliquer les secrets des choses de la nature selon le sens littéral, c'est-à-dire selon la propriété historique qui doit être attribuée aux récits du livre saint, j'ai voulu essayer mes forces sur cette entreprise si difficile et si laborieuse; mais mon inexpérience dans l'exposition des Ecritures a succombé sous un si lourd fardeau. J'avais à peine achevé un premier livre que je dus renoncer à ce travail, trop considérable pour moi. En me livrant à la révision de mes écrits, ce livre me tomba sous la main, tout imparfait qu'il est. Je ne lui avais pas laissé voir le jour et j'avais résolu de l'anéantir, ayant écrit depuis douze livres de commentaire littéral sur la Genèse. Bien qu'il y ait dans ces livres beaucoup plus de questions posées que résolues, mon premier traité ne saurait leur être comparé. Toutefois après l'avoir revu, j'ai voulu le conserver comme une preuve, non sans intérêt, à ce que je crois, de mes premiers essais pour étudier et élucider les Ecritures sacrées, et je lui ai donné pour titre : *De la Genèse, commentaire littéral inachevé.* Je l'ai trouvé dicté jusqu'à ces mots : « Le Père est seulement Père, et le Fils n'est « pas autre que Fils; aussi quand on appelle « le Fils ressemblance de son Père, bien qu'on « ne montre aucune dissemblance avec le « Père, le Père n'est cependant pas seul, s'il « a une ressemblance [2]; » puis j'ai reproduit les paroles de la sainte Ecriture que j'avais à examiner de nouveau : « Et Dieu dit : Faisons « l'homme à notre image et à notre ressem- « blance [1]. » J'avais laissé là le livre inachevé. J'ai pensé en le revisant, qu'il y fallait ajouter ce qui suit; et cependant je ne l'ai pas achevé complétement, car cette addition ne le termine pas. Si je l'eusse terminé en effet, j'aurais au moins étudié les œuvres et les paroles divines qui appartiennent au sixième jour.

Il m'a paru inutile de relever dans ce livre ce qui peut me déplaire et de défendre ce qui peut ne pas être bien compris. Je me borne à avertir brièvement qu'il vaut mieux lire les douze livres que, longtemps après et étant évêque, j'ai écrits sur ce sujet; c'est d'après eux qu'il en faut juger. Il commence donc ainsi : « Il s'agit de traiter, non en manière d'affir- « mation, mais à titre de recherches, des se- « crets de ces choses naturelles que nous « savons produites de Dieu, le souverain ar- « tisan. »

CHAPITRE XIX.

DU SERMON SUR LA MONTAGNE. — DEUX LIVRES.

1. C'est vers le même temps que j'écrivis deux volumes du sermon sur la montagne selon saint Matthieu. Quant à ce qu'on lit au premier de ces livres : « Bienheureux les pa- « cifiques, parce qu'ils seront appelés enfants « de Dieu [2]; » « la sagesse, dis-je, appartient « aux pacifiques, dans lesquels tout est déjà en « ordre, chez lesquels il n'y a pas de mouve- « ment rebelle à la raison, mais où tout obéit « à l'esprit de l'homme, qui lui-même obéit à « Dieu [3]; » il faut que je m'explique. Il ne peut en effet arriver à personne en cette vie, de n'avoir point dans ses membres une loi qui répugne à la loi de l'esprit. Quand même l'esprit de l'homme résisterait à cette loi, au point que jamais sa volonté ne faillît, cependant la répugnance et la lutte y seraient. Cette parole : « Il n'y a pas de mouvement rebelle à la rai- « son, » ne se peut donc prendre que dans ce sens que les pacifiques domptent les concupiscences de la chair pour arriver un jour à la paix pleine et entière.

2. Aussi, lorsqu'ensuite, répétant cette sentence de l'Evangile : « Bienheureux les paci- « fiques, parce qu'ils seront appelés enfants de « Dieu [4], » j'ai ajouté : « On y peut arriver.

[1] I Cor. xv, 50. — [2] C. xvi, n. 60.

[1] Gen. i, 26. — [2] Matth. v, 9. — [3] Liv. i, c. iv, n. 11. — [4] Matth. v, 9.

« même en cette vie, comme nous croyons que « les Apôtres y sont parvenus [1]; » cela ne se doit pas entendre dans le sens que les Apôtres, durant leur vie, n'éprouvaient aucun mouvement de la chair contraire à l'esprit; mais que l'on peut arriver jusqu'où nous croyons que les Apôtres sont parvenus, c'est-à-dire, dans la mesure de la perfection humaine aussi complète qu'elle peut être dans cette vie. Je n'ai pas dit : « On peut y arriver dans cette vie, car nous « croyons que les Apôtres y sont arrivés, » mais « comme nous croyons que les Apôtres y « sont arrivés; » en sorte qu'on y arrive comme ils y sont parvenus, c'est-à-dire dans la perfection qu'ils ont atteinte et qui est celle dont la vie présente est capable, non pas celle que nous espérons un jour posséder dans la paix parfaite quand nous dirons : « O Mort, où est « ton aiguillon [2]? »

3. Ailleurs [3], en citant ce témoignage : « Dieu « ne donne pas l'esprit en le mesurant [4], » je n'avais pas compris que ce passage ne s'appliquait avec vérité qu'à Jésus-Christ. En effet, si Dieu ne donnait pas son esprit aux autres hommes en le mesurant, Elisée n'en aurait pas demandé le double de ce qu'avait reçu Elie. En exposant cette parole : « Il ne sera pas « enlevé un iota, pas un accent à la loi avant « que toutes ces choses arrivent [5], » j'ai dit qu'on ne pourrait la comprendre que comme l'expression véhémente de la perfection [6]. Alors naturellement on peut me demander si cette perfection peut s'entendre en ce sens qu'il soit vrai que personne, usant de son libre arbitre, ne puisse vivre ici-bas sans péché. Par qui en effet la loi peut-elle être accomplie jusqu'à un accent, sinon par celui qui observe tous les préceptes divins? Or, dans ces préceptes il y en a un qui nous ordonne de dire : « Pardonnez- « nous nos péchés comme nous pardonnons à « ceux qui nous ont offensés [7], » et cette prière, l'Eglise tout entière la dit et la redira jusqu'à la fin des siècles. Donc tous les préceptes sont regardés comme accomplis, quand tout ce qui ne se fait pas est pardonné.

4. Assurément ce que dit le Seigneur : « Qui- « conque violera un seul de ces moindres com- « mandements, et enseignera ainsi, » et le reste, jusqu'à ces mots : « Si votre justice n'est pas « plus abondante que celle des scribes et des « pharisiens, vous n'entrerez pas dans le « royaume des cieux [1]; » je l'ai beaucoup mieux exposé dans mes discours postérieurs; mais il serait trop long de le répéter en ce moment. Le sens donné ici à ces paroles [2], c'est que ceux qui disent et qui font, ont une justice plus grande que celle des scribes et des pharisiens. Car Notre-Seigneur dit des pharisiens et des scribes : « Ils disent et ils ne font pas [3]. » Nous avons aussi beaucoup mieux compris dans la suite la parole : « Celui qui se met en colère « contre son frère [4]. » Les manuscrits grecs ne portent pas : « sans cause, » comme je l'ai mis, quoique le sens soit le même. En effet j'ai dit qu'il fallait considérer ce que c'est que de se mettre en colère contre son frère; or, ce n'est pas se mettre en colère contre son frère que de s'irriter du péché de son frère; celui-là donc qui s'irrite non contre le péché, mais contre son frère, se met en colère sans cause.

5. De même lorsque j'ai écrit : « C'est du « père et de la mère, et des autres liens du sang « qu'il faut comprendre cette parole, pour « haïr en eux ce que le genre humain tire de « la naissance et de la mort [5]; » il semble que j'ai voulu dire que ces liens naturels ne dussent pas exister au cas où l'homme n'ayant pas péché, personne n'eût été soumis à la mort; ce sens-là, je l'ai réprouvé plus haut. Il y aurait eu, en effet, des parentés et des alliances, même si le péché originel n'eût pas été commis, et que le genre humain eût crû et se fût multiplié sans mourir. C'est ce qui doit servir à résoudre autrement cette question : pourquoi Dieu nous a ordonné d'aimer nos ennemis [6], tandis qu'ailleurs il nous a ordonné de haïr nos parents et nos enfants [7]? Elle ne doit pas en effet être résolue comme nous l'avons fait ici, mais comme nous l'avons souvent fait postérieurement, à savoir : nous devons aimer nos ennemis pour les gagner au royaume de Dieu, et haïr nos parents, s'ils nous en éloignent.

6. Semblablement, le précepte qui interdit à un mari de répudier sa femme, si ce n'est pour cause de fornication, je l'ai discuté ici avec le soin le plus scrupuleux [8]. Mais quelle est la fornication pour laquelle le Seigneur permet la répudiation? Est-ce celle qui se compte parmi les crimes honteux, ou celle

[1] Liv. I, c. IV, n. 12. — [2] I Cor. XV, 55. — [3] Liv. I, c. VI, n. 17. — [4] Jean, III, 34. — [5] Matth. V, 18. — [6] Liv. I, c. VIII, n. 20. — [7] Matth. VI, 12.

[1] Ibid. V, 18-20. — [2] Liv. I, c. IX, n. 21. — [3] Matth. XXIII. 3. — [4] Ibid. V, 22. — [5] Liv. I, c. XV, n. 41. — [6] Matth. V, 44. — [7] Luc, XIV, 26. — [8] Liv. I, c. XCI.

de laquelle il est écrit : « Vous avez perdu qui-« conque commet une fornication contre vous [1],» et dont la première fait aussi partie ; car il n'est pas sans commettre la fornication contre le Seigneur celui qui corrompt les membres du Christ et les transforme en membres d'une courtisane ? Voilà ce qu'il faut examiner, rechercher et méditer à fond. En une matière si importante et si difficile, je ne voudrais pas que le lecteur pût penser que ma discussion suffise ; qu'il veuille bien, au contraire, lire d'autres écrits, soit ceux que j'ai composés depuis, soit ceux qui ont été mieux rédigés et médités par d'autres. Que lui-même, s'il le peut, débatte dans son intelligence avec plus de sagacité et de prudence les raisons qui peuvent à bon droit être invoquées ici. En effet tout péché n'est pas une fornication ; Dieu ne perd pas tous les pécheurs, lui qui chaque jour exauce les saints qui lui disent : « Pardonnez-« nous nos péchés [2] ; » et cependant il condamne, il perd quiconque commet une fornication contre lui. Quelle est donc cette fornication ? Comment l'entendre et comment la limiter ? Est-il aussi permis pour elle de répudier une épouse ? La question est des plus obscures. Quant à la permission de répudier basée sur la fornication en tant que crime honteux, cela ne fait pas de doute. Seulement, quand j'ai dit que cette répudiation était permise mais non ordonnée, je n'avais pas fait attention à cette autre parole de l'Ecriture : « Celui qui garde une adultère est un fou et « un impie [3]. » Il est bien entendu que je n'appellerai pas non plus adultère la femme de qui le Seigneur a dit : « Moi je ne vous condamnerai « pas, allez et ne péchez plus [4],» pourvu qu'elle lui ait obéi.

7. En un autre endroit j'ai défini le péché mortel contre un frère, duquel saint Jean dit : « Je ne dis pas que personne prie pour lui [5] ; » je l'ai défini, dis-je, en ces mots : « Le péché « mortel contre un frère est, je pense, celui « que l'on commet quand, après que l'on a « connu Dieu par la grâce de Notre-Seigneur « Jésus-Christ, l'on porte atteinte à la fraternité « et que l'on est poussé, par les flammes de « l'envie, contre cette grâce par laquelle on a « été réconcilié avec Dieu [6]. » Je n'ai pas prouvé mon dire, parce que je l'ai énoncé comme étant seulement ma pensée. Mais il fallait ajouter : si toutefois on achève sa vie dans cette atroce perversité ; car il ne faut jamais désespérer ici-bas même des plus méchants ; et on a raison de prier toujours pour celui de qui on ne désespère pas.

8. Dans le second livre je dis : « Il ne sera « permis à personne d'ignorer le royaume de « Dieu, lorsque le Fils unique de Dieu sera « venu du ciel non-seulement d'une façon « intelligible, mais d'une façon visible comme « homme du Seigneur, pour juger les vivants « et les morts [1]. » Je ne pense pas que l'on puisse se servir à bon droit de cette expression, homme du Seigneur, pour le Médiateur entre Dieu et les hommes, pour Jésus-Christ homme, puisqu'il est le Seigneur. Quel est en effet l'homme de qui on ne puisse pas dire dans sa sainte famille qu'il est l'homme du Seigneur ? Si je me suis servi de ce terme, c'est que je l'ai lu dans quelques écrivains catholiques, interprètes des saintes Ecritures. Je voudrais ne pas l'avoir employé partout où je m'en suis servi. En effet j'ai vu plus tard qu'il n'était pas absolument propre, quoiqu'il puisse se défendre par quelques bonnes raisons. De même j'ai dit : « La conscience de personne, ou à peu près, « ne peut détester Dieu [2]. » Je n'aurais pas dû parler ainsi ; car il y a beaucoup de personnes de qui il est écrit : « L'orgueil de ceux qui « vous détestent, Seigneur [3]. »

9. Ailleurs j'ai écrit : « Quand le Seigneur a « dit : A chaque jour suffit son mal [4], il a « voulu nommer mal la nécessité où nous « sommes de prendre chaque jour de la nour-« riture, parce que cette nécessité est une « peine ; elle appartient à cette fragilité que le « péché nous a méritée [5]. » Mais je n'ai pas fait attention que dans le daradis des aliments avaient été donnés à nos premiers parents, avant que le péché ne leur attirât cette peine de mort. Ils étaient alors immortels et revêtus d'un corps, non pas spirituel, mais animal, et dans cet état d'immortalité, ils devaient cependant user de nourriture. Lorsque j'ai dit aussi [6] : « Cette Eglise que Dieu s'est choisie, « glorieuse et n'ayant ni tache ni ride [7] ; » je n'ai pas entendu que l'Eglise fût actuellement absolument telle et dans toutes ses parties. On ne peut douter qu'elle ait été choisie pour être telle quand le Christ, sa vie, apparaîtra ; elle,

[1] Ps. LXVII, 27. — [2] Matth. VI, 12. — [3] Prov. XVIII, 22. — [4] Jean, VIII, 11. — [5] I Jean, V, 16. — [6] Liv. I, c. XXII, n. 73.

[1] Liv. II, c. VI, n. 20. — [2] Liv. II, c. XIV, n. 48. — [3] Ps. LXXIII, 23. [4] Matth. VI, 34. — [5] Liv. II, c. XVII, n. 56. — [6] Ibid. c. XIX, n. 66. — [7] Ephés. V, 27.

alors, apparaîtra également dans la gloire ; et voilà pourquoi elle est appelée glorieuse. De même quand le Seigneur dit : « Demandez et « vous recevrez ; cherchez et vous trouverez ; « frappez et il vous sera ouvert, » j'ai laborieusement essayé d'exposer en quoi diffèrent ces trois choses [1]. Il vaut bien mieux les rapporter toutes à une très-instante prière. C'est ce que démontre la conclusion de ce passage, où Notre-Seigneur dit : « A combien plus forte « raison votre Père qui est dans les cieux « donnera-t-il les biens à ceux qui les lui de- « manderont [2] ! » Il n'a pas dit en effet à ceux qui demanderont, qui chercheront, qui frapperont.

Cet ouvrage commence ainsi : « Le discours « qu'a prononcé le Seigneur. »

CHAPITRE XX.

CANTIQUE CONTRE LE PARTI DE DONAT.

Dans le désir de porter à la connaissance du vulgaire et des hommes illettrés et ignorants l'affaire des Donatistes, et pour en graver la mémoire dans la multitude, j'ai composé suivant l'ordre des lettres latines un cantique qu'ils pussent chanter. Je ne l'ai fait que jusqu'à la lettre V. On appelle ces chants alphabétiques. J'ai laissé de côté les trois dernières lettres ; mais je les ai remplacées par un épilogue où l'Eglise s'adresse à eux comme une bonne mère. Le refrain qu'on devait reprendre, et l'exposé de l'affaire, qui se chante, ne suivent pas l'ordre des lettres ; cet ordre ne commence qu'après le prologue. Je n'ai pas voulu employer de forme métrique absolue, de peur que la nécessité du vers ne me forçât de recourir à des termes moins connus du vulgaire. Ce cantique commence ainsi : « Vous tous qui « jouissez de la paix, jugez la vérité. » C'est le refrain.

CHAPITRE XXI.

CONTRE LA LETTRE DE L'HÉRÉTIQUE DONAT. — UN LIVRE.

(N'existe plus.)

1. Pendant que j'étais prêtre, j'écrivis encore un livre contre une lettre de Donat, qui fut à Carthage le second évêque du parti donatiste après Majorinus. Dans cette lettre, il prétendait que si on n'était pas de sa communion on n'était pas baptisé en Jésus-Christ. Mon livre le combat. En un passage j'ai dit de l'apôtre saint Pierre que l'Eglise a été fondée sur lui comme sur la pierre ; c'est le sens que célèbre l'hymne très-répandue du bienheureux Ambroise dans ces vers sur le chant du coq : « A ce chant, la « pierre de l'Eglise efface sa faute. » Mais je sais que très-souvent, dans la suite, j'ai expliqué cette parole du Seigneur : « Tu es Pierre, « et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, » en ce sens que cette pierre est Celui que Pierre a confessé en disant : « Vous êtes le Christ, Fils « du Dieu vivant [1] ; » de la sorte, Pierre tirant son nom de cette pierre, figurait la personne de l'Eglise, qui est élevée sur elle et qui a reçu les clefs du royaume des cieux. Il ne lui a pas été dit en effet : « Tu es la pierre « (*petra*), » mais : « Tu es Pierre (*Petrus*). » Car la pierre était le Christ ; et Simon, l'ayant confessé comme toute l'Eglise le confesse, a été nommé Pierre. Que le lecteur choisisse de ces deux interprétations celle qui lui semblera la plus probable.

2. J'ai dit ailleurs : « Dieu ne cherche la « mort de personne, » ce qui se doit entendre que l'homme s'est procuré la mort en s'éloignant de Dieu, et que celui qui ne recourt pas à Dieu, se la procure selon qu'il est écrit : « Ce « n'est pas Dieu qui a fait la mort [2]. » Mais cette autre parole n'en est pas moins vraie : « La vie et la mort viennent du Seigneur « Dieu [3] ; » la vie venant de lui comme un don, la mort comme un châtiment.

3. J'ai dit également que Donat, dont je réfutais la lettre, avait demandé à l'Empereur de lui donner pour juges entre Cécilien et lui des évêques d'au delà de la mer ; il est probable que ce n'est pas lui-même qui a été l'auteur de cette demande, mais l'autre Donat, qui appartenait au même schisme que lui. Ce dernier n'était pas évêque des Donatistes de Carthage, mais des Cases-Noires ; et c'est lui cependant qui le premier a consommé le schisme fatal, à Carthage. Ce n'est pas non plus Donat de Carthage qui a établi que les chrétiens fussent rebaptisés ; je l'avais cru à tort quand je répondais à sa lettre. Ce n'est pas lui non plus qui a enlevé d'une citation du livre de l'Ecclésiastique des paroles essentielles. « A celui qui s'est « purifié après avoir touché un mort, et qui le « touche de nouveau, que sert de s'être purifié [4] ? » dit le livre saint ; et lui les a citées ainsi : « A

[1] Liv. II, c. XXI. — [2] Matth. VII, 7, 11,

[1] Matth. XVI, 18, 16. — [2] Sag. I, 13. — [3] Eccli. XI, 14. — [4] Ibid. XXXIV, 30.

« celui qui s'est purifié après avoir touché un « mort, que sert de s'être purifié ? » Nous aussi, mais plus tard, et avant que le parti des Donatistes eût paru, nous avons appris qu'il y avait plusieurs manuscrits, africains, il est vrai, qui ne portaient pas la phrase incidente : « et qui « le touche de nouveau. » Si je l'eusse su plus tôt, je ne l'aurais pas si sévèrement traité de corrupteur et de larron de la divine Ecriture. Ce livre commence ainsi : « Je vous avais « entendu dire à vous-même quand vous étiez « présent. »

CHAPITRE XXII.

CONTRE ADIMANTE, DISCIPLE DE MANÈS. — UN LIVRE.

1. Vers le même temps, il me tomba entre les mains certaines dissertations d'Adimante, qui avait été disciple de Manès; elles étaient dirigées contre la Loi et les Prophètes, qu'il prétendait mettre en opposition avec les Evangiles et les Ecrits apostoliques. Je lui ai répondu, citant ses paroles et ajoutant mes répliques. J'ai renfermé ces réponses en un volume, et dans ce volume j'ai résolu plusieurs questions non une seule fois, mais une seconde, parce que mes premières réponses avaient été perdues et elles n'ont été retrouvées que quand j'avais déjà répondu de nouveau. Quelques-unes de ces questions, il est vrai, ont été traitées par moi à l'église dans des discours aux fidèles; il en est certaines même que je n'ai pas abordées; d'autres enfin ont été délaissées, d'abord parce que des affaires plus urgentes m'ont occupé, et ensuite parce que je les ai mises en oubli.

2. Dans ce livre je dis : « Avant la venue du « Seigneur, le peuple qui avait reçu l'Ancien « Testament était assurément environné de « certaines ombres et de certaines figures de « la réalité, selon l'admirable et très-sage dis- « tribution des temps; cependant il y a dans « l'Ancien Testament une telle préparation et « une telle prédication du Nouveau que, mal- « gré la hauteur et la divinité des préceptes et « des promesses, rien ne se trouve dans la « doctrine des Evangélistes et des Apôtres qui « manque à ces livres [1]. » Il fallait ajouter : « à peu près, » et il fallait dire : « Malgré la « hauteur et la divinité des préceptes et des « promesses, rien à peu près ne se trouve « dans la doctrine des Evangélistes et des Apô- « tres, qui manque aux livres de l'Ancien Tes- « tament. »

Le Seigneur, en effet, aurait-il dit dans le sermon sur la montagne : « Vous avez entendu « que cela a été dit à vos pères : moi voici ce « que je vous dis [1], » s'il n'avait rien enseigné de plus que ce qui est ordonné dans l'Ancien Testament? Nous ne voyons pas que le royaume des cieux ait été promis au peuple parmi les promesses que contenait la loi donnée à Moïse sur le Sinaï [2], laquelle se nomme proprement l'Ancien Testament; et l'Apôtre nous apprend que cet Ancien Testament est figuré par la servante de Sara et par son fils, tandis que le Nouveau est figuré par Sara même et par son fils [3]. Que si ensuite on examine les figures, on trouve prophétisé tout ce qui a été réalisé ou tout ce dont on attend la réalisation par le Christ. Cependant, à cause de certains préceptes non figurés, mais directs, qui ne sont pas dans l'Ancien Testament et qui sont dans le Nouveau, il est plus sûr et plus sage de dire : « A peu près, » que de dire : « Rien, » sans correctif; bien que réellement on trouve dans l'Ancienne Loi les deux préceptes de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain, auxquels se rapportent ensemble la Loi, les Prophètes, les Evangiles et les Apôtres.

3. Semblablement, quand j'ai dit : « Dans « l'Ecriture, le nom de Fils se trouve pris de « trois manières [4], » j'ai parlé un peu inconsidérément; car j'en ai oublié plusieurs. Ainsi on trouve Fils de la géhenne [5], Fils d'adoption [6]; acceptions qui ne sont ni selon la nature, ni selon la doctrine, ni selon l'imitation. Des trois modes ci-dessus, j'ai donné des exemples de filiation comme s'il n'y en avait pas d'autres : selon la nature, comme quand on dit les Juifs sont fils d'Abraham [7]; selon la doctrine, comme lorsque l'Apôtre appelle ses fils, ceux à qui il a enseigné l'Evangile [8]; selon l'imitation, quand nous sommes nommés fils d'Abraham, parce que nous imitons sa foi [9]. Quand j'ai dit [10] : « Lorsque l'homme « aura revêtu l'immortalité et l'incorruptibilité, « alors il n'y aura plus ni chair ni sang [11], » j'ai voulu exprimer qu'il n'y aura plus de chair en tant que corruption charnelle et non en tant que substance; car en tant que substance le corps

[1] C. III, n. 4.

[1] Matth. V, 21. — [2] Exod. XIX, 3-6. — [3] Galat. IV, 22-31. — [4] C. V, n. 1. — [5] Matth. XXIII, 15. — [6] Rom. VIII, 14, 15. — [7] Jean, VIII, 37. — [8] I Cor. IV, 14. — [9] Galat. IV, 28. — [10] C. XII, n. 5. — [11] I Cor. XV, 51.

du Seigneur est appelé chair, même après sa résurrection [1].

4. Ailleurs [2] : « Si l'on ne change pas sa volonté, ai-je dit, on ne peut pas opérer le bien, « ce que l'Évangile nous enseigne être en notre « pouvoir dans ces paroles : Faites l'arbre « bon, et son fruit sera bon; faites l'arbre « mauvais, et le fruit sera mauvais [3]. » Et cela n'est pas contraire à la doctrine de la grâce que nous prêchons. Il est en effet dans la puissance de l'homme de changer en mieux sa volonté; mais cette puissance ne saurait exister que si elle est donnée de Dieu, de qui il est écrit : « Il leur a donné puissance d'être faits en« fants de Dieu [4]. » En effet, comme ce que nous faisons quand nous le voulons, est dans notre puissance, rien n'est plus en notre puissance que la volonté même; mais la volonté est préparée de Dieu. De cette manière, c'est lui qui donne la puissance. C'est en ce sens aussi qu'il faut entendre ce que j'ai dit plus loin : « Il est dans notre puissance de mériter « d'être tentés par sa bonté, ou d'être abattus « par sa sévérité; » car il n'y a dans notre puissance que ce qui résulte de notre volonté; et quand elle est préparée de Dieu forte et puissante, l'œuvre de piété devient facile lors même qu'elle était difficile ou impossible. Ce livre commence ainsi : « Sur cette parole de l'Ecri« ture : Au commencement Dieu a fait le ciel « et la terre. »

CHAPITRE XXIII.

EXPOSITION DE QUELQUES PROPOSITIONS TIRÉES DE L'ÉPÎTRE DE SAINT PAUL AUX ROMAINS.

1. Etant encore prêtre, il m'arriva avec ceux de nos frères qui étaient à Carthage, de lire l'Epître de saint Paul aux Romains; ils m'adressaient des questions sur divers points, et comme je leur répondais autant que je le pouvais, ils désirèrent ne pas laisser perdre ce que je disais et le recueillir par écrit. J'y consentis, et il en résulta un livre qui s'ajouta à mes autres opuscules. Dans ce livre, quand je m'exprime ainsi : « Ce que dit l'Apôtre : Nous sa« vons que la loi est spirituelle et moi je suis « charnel, prouve assez qu'on ne peut accom« plir la loi sans être spirituel, ce qui est un « don de la grâce de Dieu; » je n'ai certainement pas voulu qu'on l'appliquât à la personne de l'Apôtre, qui était déjà spirituel; mais à l'homme soumis à la loi et non à la grâce. C'est ainsi que je comprenais ces paroles. Plus tard, ayant lu plusieurs écrivains qui traitent de la divine Ecriture, et dont l'autorité était d'un grand prix à mes yeux, j'ai examiné de plus près et j'ai vu que ces mots : « Nous savons « que la loi est spirituelle et moi je suis un « homme charnel, » pouvaient s'entendre de l'Apôtre lui-même. C'est ce que j'ai montré aussi bien que je l'ai pu dans les livres que j'ai récemment composés contre les Pélagiens. Ce que j'ai dit encore dans ce livre sur ces mots : « Moi je suis un homme charnel, » etc., jusqu'à : « Malheureux homme que je suis, qui « me délivrera de ce corps de mort? La grâce « de Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ [1]; » je l'ai entendu appliquer à l'homme soumis encore à la loi et non encore à la grâce, voulant bien faire mais faisant mal, vaincu par la concupiscence de la chair [2]. Cette domination de la concupiscence, rien n'en délivre, si ce n'est la grâce de Dieu, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai don du Saint-Esprit, par lequel la charité, répandue dans nos cœurs, triomphe des concupiscences de la chair de telle sorte que nous n'y consentions pas pour faire le mal, mais que nous opérions le bien. Par là se trouve renversée l'hérésie de Pélage qui voudrait que la charité, qui nous fait vivre dans le bien et dans la piété, vienne de nous et non pas de Dieu. Mais dans les livres que j'ai publiés contre les Pélagiens, j'ai montré que ces paroles s'appliquaient mieux encore à l'homme spirituel et déjà constitué dans la grâce ; et cela tant à cause de ce corps de chair, qui, n'étant pas spirituel ici-bas, le sera à la résurrection ; qu'à cause de la concupiscence de la chair, avec laquelle les saints combattent, sans lui obéir pour le mal, mais en résistant à ses mouvements, dont ils ne sont pas exemptés pendant cette vie et dont ils ne seront délivrés que dans l'autre, où la mort sera absorbée par la victoire. Cette concupiscence et ses mouvements, auxquels on résiste sans qu'ils cessent d'être, permettent que toute personne sainte, constituée en grâce, puisse employer ces termes que j'ai dit être propres à un homme soumis encore à la loi et non à la grâce. Il serait long de l'expliquer et j'ai indiqué où se trouve cette explication [3].

[1] Luc, XXIV, 39. — [2] C. XXVI. — [3] Matth. XII, 33. — [4] Jean, I, 12.

[1] Rom. VII, 14-25. — [2] Prop. 41-46. — [3] C. VI.

2. De même, examinant ce qu'a choisi Dieu dans l'enfant qui n'était pas encore né, et à qui il a dit que son aîné serait son serviteur; examinant aussi ce que Dieu a repoussé dans cet enfant qui n'était pas encore né et qui devait être l'aîné, je remarque que c'est à eux que s'applique la parole prophétique, bien que proférée longtemps après : « J'ai aimé Jacob et j'ai « haï Esaü [1], » et je poursuis ainsi mon raisonnement : « Dieu ne choisit donc pas les œuvres « de chacun par sa prescience des œuvres qu'il « donnera à chacun d'opérer; mais il choisit « la foi par sa prescience, en choisissant pour « lui donner l'Esprit-Saint, celui qu'il sait « devoir croire en lui, afin qu'il obtienne la « vie éternelle en faisant le bien [2]. » Je n'avais pas alors recherché avec assez de soin, ni trouvé exactement ce qu'est l'élection de la grâce. L'Apôtre dit à ce sujet : « Ceux qui « étaient de reste ont été sauvés par l'élection « de la grâce [3]. » Elle ne serait pas grâce s'il y avait des mérites qui la précédassent; sans quoi ce qui serait donné, serait moins donné comme une grâce que rendu aux mérites comme une dette. D'où il suit que ce que j'ai dit aussitôt après : « L'Apôtre remarque en « effet que c'est le même Dieu qui opère tout « en tous [4]; mais il n'est dit nulle part : « Dieu croit tout en tous; » et ce que j'ai ajouté : « Si nous croyons, c'est notre œuvre, « mais ce que nous faisons de bon vient de « Celui qui donne l'Esprit-Saint aux croyants [5]; » je ne l'eusse pas dit, si j'avais su que la foi elle-même est comptée au nombre des dons de Dieu, lesquels sont faits par le même Esprit. L'un et l'autre nous appartient à cause du libre arbitre de notre volonté; et cependant l'un et l'autre nous est donné par l'Esprit de foi et de charité. La charité en effet n'est pas seule, mais, comme il est écrit : « La charité avec la « foi vient de Dieu le Père, et de Notre-Seigneur « Jésus-Christ [6]. »

3. Quand j'ai dit peu après : « Il nous appar- « tient de croire et de vouloir; il appartient à « Dieu de donner à ceux qui croient et qui « veulent, la faculté de faire le bien par le Saint- « Esprit, par lequel la charité est répandue « dans nos cœurs [7]; » j'ai eu raison; mais par la même règle l'un et l'autre appartient à Celui qui lui-même prépare la volonté, comme l'un et l'autre appartient à nous, puisque rien ne se fait sans notre volonté. Lorsque j'ai dit ensuite : « Nous ne pouvons vouloir sans que nous « soyons appelés; et quand nous avons « voulu, en suite de cet appel, notre volonté « et notre course ne suffisent pas, à moins que « Dieu ne fournisse des forces à ceux qui cou- « rent et les conduise là où il les appelle; » et aussi quand j'ai ajouté : « Il est donc mani- « feste que le bien que nous faisons n'est pas « l'œuvre de notre volonté et de notre mouve- « ment, mais de la miséricorde de Dieu [1], » j'ai été absolument dans le vrai. Mais je n'ai que très-peu parlé de la vocation elle-même qui a lieu selon le dessein de Dieu; elle n'est pas telle chez tous les appelés, mais seulement chez les élus. C'est pourquoi mes paroles ajoutées peu après : « De même que les élus de « Dieu commencent par la foi, non par les œu- « vres, à mériter le don de Dieu pour faire le « bien; ainsi les damnés commencent par l'in- « fidélité et l'impiété à mériter la peine, cette « peine qui est elle-même le principe de leurs « mauvaises actions; » ces paroles sont très-justes : mais que le mérite de la foi est lui-même un don de Dieu, je ne l'ai pas dit, je n'ai pas pensé non plus qu'il le fallait rechercher.

4. Ailleurs j'ai dit : « Celui dont il a pitié, « Dieu le fait bien agir; celui qu'il endurcit [2], « il le laisse mal agir. Mais cette miséricorde « est accordée au mérite précédent de la foi; « et cet endurcissement est dû à l'impiété pré- « cédente [3]. » Cela est vrai; mais il fallait, de plus, rechercher si le mérite de la foi vient de la miséricorde de Dieu, c'est-à-dire, si cette miséricorde se rencontre dans l'homme seulement parce qu'il est fidèle, ou si elle s'y est rencontrée afin qu'il le soit. Nous avons lu en effet ce que dit l'Apôtre : « J'ai obtenu miséri- « corde pour être fidèle [4]; » il ne dit pas : parce que j'étais fidèle. Au fidèle est donc accordée la miséricorde, mais elle lui fut aussi accordée pour être fidèle; aussi ai-je eu parfaitement le droit d'écrire en un autre endroit du même livre : « Si nous sommes appelés à « croire, non par nos œuvres, mais par la mi- « séricorde de Dieu; et si par cette même misé- « ricorde il est accordé aux croyants de bien « faire, cette miséricorde ne doit pas être re- « fusée aux Gentils [5]; » cependant je n'ai pas assez soigneusement traité de cette vocation qui a lieu par le dessein de Dieu. Ce livre com-

[1] Rom. IX, 13. — [2] Prop. 60. — [3] Rom. XI, 5. — [4] I Cor. XII, 6. — [5] Prop. 61. — [6] Ephes. VI, 23. — [7] Prop. 61.

[1] Rom. IX, 16. — [2] Ibid. 18. — [3] Prop. 62. — [4] I Cor. VII, 25. — [5] Prop. 64.

mence ainsi : « Dans l'Épître de saint Paul aux « Romains, voici les sens. »

CHAPITRE XXIV.

EXPOSITION DE L'ÉPÎTRE AUX GALATES. — UN LIVRE.

1. Après ce livre, j'ai composé une exposition de l'Épître du même apôtre saint Paul aux Galates; non pas par fragments et en prenant des passages par intervalles, mais de suite et sans rien omettre. Cette exposition comprend un volume. Lorsque je dis dans ce volume : « Les premiers Apôtres étaient des témoins vé- « ridiques envoyés non par les hommes, mais « de Dieu par un homme, c'est-à-dire par Jé- « sus-Christ, encore mortel : alors il est aussi « véridique le dernier des Apôtres qui a été « envoyé par Jésus-Christ déja tout Dieu, après « sa résurrection ; » ces mots : *Déjà tout Dieu*, je les ai employés à cause de l'immortalité qu'il a prise après sa résurrection. Je ne les ai pas employés à cause de la divinité ; car la divinité toujours immortelle n'a pas un instant quitté Jésus-Christ, et il était tout Dieu en elle, même lorsqu'il allait mourir. Ce sens ressort manifestement de ce qui suit, car j'ai ajouté : « Les premiers, ce sont les autres Apôtres, en- « voyés par Jésus-Christ, qui, en partie, était « homme, c'est-à-dire mortel; le dernier, c'est « Paul, qui l'a été par Jésus-Christ déjà tout « Dieu, c'est-à-dire immortel dans toutes ses « parties [1]. » Je me suis exprimé ainsi, en exposant ce que dit l'Apôtre : « Non des hommes ni « par l'homme, mais par Jésus-Christ et Dieu le « Père ; » comme si J.-C. n'était plus homme. Il dit en effet aussitôt : « Qui l'a ressuscité des « morts [2], » afin que l'on comprît bien pourquoi il disait : « Ni par l'homme. » En effet, au point de vue de l'immortalité, J.-C. Dieu n'est plus homme actuellement; mais au point de vue de la substance de la nature humaine, avec laquelle il est monté au ciel, J.-C. homme est encore maintenant médiateur entre Dieu et les hommes [3], puisqu'il viendra dans le même état où l'ont vu ceux qui l'ont vu monter au ciel [4].

2. De même, ce que j'ai dit : « La grâce de « Dieu est celle qui nous fait pardonner nos « péchés afin que nous soyons réconciliés avec « Dieu ; la paix est ce qui nous réconcilie avec « Dieu [5], » doit être pris en ce sens que l'une et l'autre appartiennent à la grâce de Dieu en général ; de la même manière que lorsqu'on parle du peuple de Dieu, on dit d'une façon spéciale, autre est Juda, autre est Israël, et cependant, d'une manière générale, Israël peut signifier l'un et l'autre. De même, quand j'expliquais ces mots : « Quoi donc ? La loi a été « établie à cause des transgressions [1], » j'ai pensé qu'il fallait faire une distinction et considérer : « Quoi donc ? » comme l'interrogation, et : « La loi a été établie à cause des trans- « gressions, » comme la réponse [2]. Ce système n'est pas absolument erroné; mais je préfère cette lecture : « Qu'est ce que la loi ? » à titre d'interrogation, et : « Elle a été établie à cause « des transgressions, » à titre de réponse. Quand ensuite j'ai écrit : « C'est avec la plus « grande raison que l'Apôtre ajoute : Si vous « êtes conduits par l'esprit, vous n'êtes plus « sous la loi, afin que nous comprenions que « ceux-là sont sous la loi, dont l'esprit a des « désirs contraires à ceux de la chair, de telle « sorte qu'ils ne fassent pas ce qu'ils veulent ; « c'est-à-dire qu'ils ne se tiennent pas in- « vaincus dans l'amour de la justice, mais « qu'ils soient vaincus par la chair qui con- « voite contre eux [3] ; » cela se doit prendre dans le sens que j'attribuais à ces paroles : « La chair a des désirs contraires à ceux de « l'esprit ; et l'esprit en a de contraires à « ceux de la chair ; ils luttent l'un contre « l'autre et vous empêchent de faire ce que « vous voulez [4] ; » croyant qu'elles regardaient ceux qui sont sous la loi et ne sont pas encore sous la grâce. Je n'avais pas encore compris que ces paroles conviennent aussi à ceux qui sont sous la grâce et non sous la loi, parce que eux aussi, bien qu'ils n'y consentent pas, éprouvent cependant les concupiscences de la chair auxquelles sont opposés les désirs de leurs esprits, et voudraient ne les pas éprouver s'ils le pouvaient. C'est pourquoi ils ne font pas tout ce qu'ils veulent, parce qu'ils veulent se soustraire à ces concupiscences et ne le peuvent. Ils cesseront de les éprouver, quand ils n'auront plus cette chair corruptible. Ce livre commence ainsi : « La cause pour la- « quelle l'Apôtre écrit. »

[1] N. 2. — [2] Gal. I, 1. — [3] I Tim. II, 5. — [4] Act. I, 11. — [5] N. 3.

[1] Galat. III, 19. — [2] N. 24. — [3] N. 47. — [4] Gal. V, 17. 18.

CHAPITRE XXV.

EXPOSITION COMMENCÉE DE L'ÉPÎTRE AUX ROMAINS. — UN LIVRE.

J'avais aussi entrepris d'expliquer l'Epître aux Romains comme l'Epître aux Galates. Cette œuvre, pour être complète, demandait plusieurs livres ; j'en ai fait un de la seule discussion sur la salutation, c'est-à-dire depuis le commencement de cette lettre jusqu'à l'endroit où l'Apôtre dit : « La grâce et la paix « soient avec vous de la part de Dieu notre « Père et de N.-S.-J.-C. » Il nous arriva de nous arrêter à vouloir résoudre une question incidente des plus difficiles, celle du péché contre le Saint-Esprit, lequel n'est remis ni en ce monde ni en l'autre. Mais je cessai d'ajouter d'autres volumes pour expliquer l'Epître entière, effrayé par la grandeur et la fatigue d'une telle entreprise, et je me livrai à d'autres plus faciles. Il en résulta que je laissai seul le livre qui devait être le premier, et je lui donnai pour titre : *Exposition commencée de l'Epître aux Romains.* J'y ai dit que « la grâce « est dans la rémission des péchés, et la paix « dans la réconciliation avec Dieu. » Partout où je me suis exprimé ainsi, je n'ai pas voulu dire que la paix et la réconciliation elles-mêmes n'appartiennent pas à la grâce en général, mais que l'Apôtre a désigné spécialement par le nom de grâce, la rémission des péchés. De la même manière que nous disons dans un sens spécial, la Loi, selon cette parole : « La Loi et les Prophètes [1], » et dans un sens général, la Loi, comprenant aussi les Prophètes sous ce mot. Ce livre commence ainsi : « Dans « l'Epître que l'apôtre saint Paul a écrite aux « Romains. »

CHAPITRE XXVI.

DE QUATRE-VINGT-TROIS QUESTIONS DIVERSES. — UN LIVRE.

Il y a parmi nos œuvres un écrit très-étendu qui cependant n'est compté que comme un seul livre et qui est intitulé : *De quatre-vingt-trois questions diverses.* Ces matières avaient été disséminées sur un grand nombre de petits feuillets. Car, dans les premiers temps de ma conversion, après mon arrivée en Afrique, comme mes frères m'interrogeaient sur divers points quand ils me voyaient quelques loisirs, je dictais des réponses sans observer aucun ordre. Devenu évêque, je fis recueillir ces réponses, je les réunis en un volume et j'y mis des numéros pour la commodité du lecteur. La première de ces questions est celle-ci : L'âme est-elle par elle-même? La seconde traite du Libre arbitre. La troisième est celle-ci : Dieu est-il l'auteur du mal dans l'homme? La quatrième : Quelle est la cause de la méchanceté de l'homme? La cinquième : Un animal sans raison peut-il arriver à la béatitude ? La sixième : Du mal. La septième : Ce qu'est proprement l'âme dans un animal. La huitième : Si l'âme se meut par elle-même? La neuvième : Si la vérité peut être perçue par les sens corporels? Dans cette question, j'ai dit : « Tout ce « qu'atteignent les sens corporels, tout ce que « l'on appelle sensible change sans aucune in- « terruption : » cela n'est pas vrai assurément des corps devenus incorruptibles après la résurrection ; mais, dans la vie présente, aucun de nos sens corporels n'y atteint, si ce n'est peut-être par une révélation divine. La dixième : Le corps vient-il de Dieu ? La onzième : Pourquoi le Christ est né d'une femme. La douzième, en ce qui est intitulé : *Sentence d'un sage,* n'est pas de moi ; mais comme c'est moi qui l'ai fait connaître à quelques-uns de mes frères qui réunissaient avec soin nos travaux d'alors, et comme celui-là leur a plu, ils ont voulu l'insérer dans mes œuvres. Cette question a été traitée par un certain Fonteius de Carthage ; elle montre qu'il faut purifier l'âme pour voir Dieu. Fonteius l'a écrite étant encore païen ; mais il est mort chrétien baptisé. La treizième donne les preuves de la supériorité de l'homme sur les bêtes. La quatorzième établit que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'était pas un fantôme. La quinzième traite de l'Intellect. La seizième : Du Fils de Dieu. La dix-septième : De la science de Dieu. La dix-huitième : De la Trinité. La dix-neuvième : De Dieu et de la créature. La vingtième : Du lieu de Dieu. La vingt-unième : Si Dieu n'est pas l'auteur du mal. Il faut avoir soin de ne pas interpréter en mal ce que j'y ai dit : « Il n'est pas l'auteur du mal, puisqu'il « est l'auteur de tout ce qui est ; car autant les « choses sont, autant sont-elles bonnes ; » et il faut aussi avoir soin de ne pas penser d'après cela que ce n'est pas de lui que vient la peine du mal, laquelle est assurément un mal pour

[1] Matth. XXII, 40.

ceux qui sont punis. J'ai parlé ainsi dans le sens de ce qui est écrit : « Ce n'est pas Dieu « qui a fait la mort [1], » tandis qu'il est dit ailleurs : « La mort et la vie sont du Seigneur « Dieu [2]. » Donc la peine du mal, laquelle vient de Dieu, est, à la vérité, un mal pour les méchants; mais elle est parmi les bonnes œuvres de Dieu, puisqu'il est juste que les méchants soient punis, et que tout ce qui est juste est bon. La vingt-deuxième question traite de ceci : Dieu ne subit pas la nécessité. La vingt-troisième s'occupe du Père et du Fils. J'y ai dit que le Père a engendré la sagesse par laquelle il est appelé Sage : mais j'ai mieux approfondi cette question dans le livre de la Trinité qui est postérieur. La vingt-quatrième est : Le péché et l'acte vertueux sont-ils dans le libre arbitre de la volonté? Cela est vrai de tout point; mais, pour être libre de faire le bien, il est affranchi par la grâce de Dieu. La vingt-cinquième traite de la Croix du Christ. La vingt-sixième : De la différence des péchés. La vingt-septième : De la Providence. La vingt-huitième : Pourquoi Dieu a voulu faire le monde. La vingt-neuvième : S'il y a quelque chose dans l'univers au-dessus ou au-dessous.

La trentième : Si toutes choses ont été créées pour l'utilité de l'homme. La trente et unième ne m'appartient pas; elle est de Cicéron [3]; mais comme c'est par moi qu'elle a été connue de nos frères, ils l'ont transcrite dans mes ouvrages en les réunissant, parce qu'ils désiraient savoir comment les vertus de l'âme ont été divisées et définies par lui. La trente-deuxième : Si une personne comprend mieux qu'une autre un sujet quelconque et si, par conséquent, la même chose peut être comprise jusqu'à l'infini. La trente-troisième : De la crainte. La trente-quatrième : S'il ne faut pas aimer autre chose que d'être sans crainte. La trente-cinquième : Que faut-il aimer? J'ai dit à cette occasion : « Il faut aimer ce qu'on possède « en le connaissant; » je désapprouve cette parole. Ils n'étaient pas sans posséder Dieu, en effet, ceux à qui il a été dit : « Ne savez-vous « pas que vous êtes le temple de Dieu et que « l'Esprit de Dieu habite en vous [4]? » et cependant ils ne le connaissaient pas, ou ne le connaissaient pas tel qu'il doit être connu. De même quand j'ai dit : « Personne ne connaît « donc la vie bienheureuse et est malheu- « reux, » j'ai voulu dire « ne la connaît comme « elle doit être connue. » Qui donc en effet l'ignore entièrement, de ceux du moins qui ont l'usage de la raison, puisqu'ils savent qu'ils veulent être bienheureux? La trente-sixième : Comment nourrir la charité? J'ai dit en cet endroit : « Dieu donc et le cœur qui « l'aime est proprement appelé charité épurée « et consommée, quand on n'aime rien autre « chose. » Si cela est vrai, comment l'Apôtre a-t-il dit : « Personne ne hait sa propre « chair [1]? » Et il part de là pour exhorter les maris à aimer leurs femmes. Aussi j'ai dit : « Est proprement appelé dilection, » parce que si l'on aime la chair, ce n'est pas pour elle-même, mais pour l'âme à qui elle est soumise et qu'elle sert. Bien qu'elle paraisse être aimée pour elle-même, quand nous ne voulons pas qu'elle soit difforme, nous devons reporter sa beauté à une autre cause, à Celui de qui vient toute beauté. La trente-septième : De celui qui est né toujours. La trente-huitième : De la Conformation de l'âme.

La trente-neuvième : Des aliments. La quarantième : La nature des âmes étant une, d'où vient que les volontés des hommes sont diverses? La quarante et unième : Puisque Dieu a fait toutes choses, comment ne les a-t-il pas faites toutes égales? La quarante-deuxième : Comment Notre-Seigneur Jésus-Christ, la Sagesse de Dieu, a été à la fois au ciel et dans le sein de sa mère. La quarante-troisième : Pourquoi le Fils de Dieu a paru en homme et le Saint-Esprit en colombe [2]. La quarante-quatrième : Pourquoi Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu si tard. En rappelant les âges du genre humain et en les indiquant comme ceux d'un seul homme, j'ai dit : « Il fallait que le « Maître divin, à l'imitation de qui devaient se « former les bonnes mœurs, descendît d'en- « haut, au temps de la jeunesse. » J'ai ajouté en preuve la parole de l'Apôtre, qui dit que les hommes étaient placés sous la garde de la Loi comme de petits enfants sous celle de leur instituteur [3]. On pourrait demander pourquoi nous avons avancé ailleurs : Que le Christ est venu comme dans la vieillesse du monde, dans le sixième âge du genre humain [4]. Ce que j'ai appelé la jeunesse du monde doit se rapporter à la vigueur et à la ferveur de la foi qui agit par amour; ce que j'ai appelé la

[1] Sag. I, 13. — [2] Eccli. XI, 14. — [3] Cic. *Des Devoirs*, liv. I. — [4] I Cor. III, 16.

[1] Ephés. V, 29. — [2] Matth. III, 16. — [3] Galat. III, 23. — [4] Liv. I, *de la Genèse contre les Manichéens*, c. XXXIII, n. 40.

vieillesse fait allusion au calcul des temps. L'une et l'autre acception peuvent en effet convenir à l'universalité des hommes et non pas à l'âge de chacun ; de même que dans le corps il ne peut y avoir ensemble jeunesse et vieillesse, tandis que les deux se peuvent rencontrer dans l'âme, jeunesse eu égard à sa vigueur, vieillesse eu égard à sa gravité. La quarante-cinquième : Contre les mathématiciens. La quarante-sixième : Sur les idées.

La quarante-septième : Si nous pouvons quelquefois voir nos pensées. J'y ai dit : « Les corps « angéliques, tels que nous espérons un jour « en posséder, seront, il le faut croire, éthérés « et lumineux; » si on entendait par là que nous n'aurons pas les mêmes membres que nous possédons, ni la substance de notre chair, quoique devenue incorruptible, on se tromperait. Du reste, cette question : De la vue de nos pensées, a été bien mieux traitée dans notre ouvrage de la *Cité de Dieu* [1]. La quarante-huitième : Des choses croyables. La quarante-neuvième : Pourquoi les enfants d'Israël sacrifiaient sensiblement des animaux comme victimes. La cinquantième : De l'égalité du Fils.

La cinquante et unième : De l'homme fait à l'image et à la ressemblance de Dieu. C'est là que j'ai dit : « On n'appelle pas à bon droit homme, « l'homme sans vie; » on appelle cependant homme le cadavre d'un homme. J'aurais dû dire on appelle « improprement, » et non pas on n'appelle point « à bon droit. » De même aussi : « On distingue à bon escient, ai-je dit, « qu'autre chose est l'image et la ressemblance « de Dieu, autre chose est d'être fait à l'image « et à la ressemblance de Dieu, ainsi que nous « savons qu'il en a été pour l'homme. » Il ne faudrait pas comprendre par là que l'homme ne doit pas être appelé « image de Dieu, » puisque l'Apôtre dit : « L'homme ne doit pas se « couvrir la tête puisqu'il est l'image et la « gloire de Dieu [2]. » Mais on le nomme fait à l'image de Dieu pour ne pas le confondre avec le Fils unique qui seul est l'image et non fait à l'image de Dieu. La cinquante-deuxième traite de cette parole : « Je me repens d'avoir « fait l'homme [3]. » La cinquante-troisième : De l'or et de l'argent que les Israélites reçurent des Egyptiens [4]. La cinquante-quatrième, de cette parole : « Il m'est bon de m'attacher à « Dieu [5]. » J'ai dit à ce sujet : « L'Etre qui est « meilleur que toute âme, nous l'appelons « Dieu; » j'aurais dû dire plutôt : « L'Etre « qui est meilleur que tout esprit créé. » La cinquante-cinquième traite de cette parole : « Il y a soixante reines, quatre-vingts concu- « bines et des jeunes filles sans nombre [1]. »

La cinquante-sixième : Des quarante-six années de la construction du temple. La cinquante-septième : Des cent cinquante-trois poissons. La cinquante-huitième : De saint Jean-Baptiste. La cinquante-neuvième : Des dix Vierges. La soixantième : « Mais pour ce jour « et cette heure, personne ne les sait, ni les « Anges du ciel, ni le Fils de l'homme; il n'y « a que le Père [2]. » La soixante et unième : De ce passage de l'Evangile où il est rapporté que le Seigneur rassasia la multitude avec cinq pains sur la montagne [3]. J'y ai dit « que les deux « poissons signifiaient ces deux personnes, la « personne royale et la personne sacerdotale « auxquelles il appartient de recevoir l'onction « sainte : » j'aurais dû dire plutôt auxquelles il appartient « surtout, » car nous lisons que les Prophètes aussi ont reçu quelquefois cette onction. Là aussi j'ai écrit : « Saint Luc, qui « fait remonter en quelque sorte Notre-Sei- « gneur, le prêtre véritable, après l'abolition « des péchés, s'élève par Nathan jusqu'à Da- « vid [4], parce que Nathan le prophète avait été « envoyé vers David, et que sous sa correction « David, ayant fait pénitence, obtint l'abolition « de son péché; » il ne faudrait pas s'imaginer par mes paroles que Nathan le prophète a été le même que Nathan fils de David. Il n'est pas dit ici, en effet, parce que ce prophète avait été envoyé; il est dit : « parce que Nathan le « prophète avait été envoyé, » afin que l'on comprît que le mystère n'est pas dans le même homme, mais dans le même nom.

La soixante-deuxième question traite de ce qui est écrit dans l'Evangile : « Que Jésus baptisait « plus de personnes que Jean; quoique ce ne « fût pas lui-même qui baptisât, mais bien ses « disciples [5]. » J'y ai écrit : « Le voleur à qui il « est dit : En vérité, je te le déclare, aujourd'hui « tu seras avec moi en paradis [6] n'avait pas « reçu le baptême lui-même ; » j'ai trouvé cette opinion professée avant moi par d'autres docteurs de la sainte Eglise [7]; mais sur quels documents s'appuie-t-on pour montrer que ce vo-

[1] Liv. XXII, c. XXIX. — [2] I Cor. XI, 7. — [3] Gen. VI, 6, 7. — [4] Exod. III, 22 et XII, 35. — [5] Ps. LXXII, 28.

[1] Cant. VI, 7. — [2] Matth. XXIV, 36. — [3] Ibid. XIV, 15-21. — [4] Luc, III, 31. — [5] Jean. IV, 1, 2. — [6] Luc. XIII, 43.
[7] Entre autres, saint Cyprien, épît. 73 à Jubaïanus.

leur n'a pas été baptisé? je l'ignore. Au reste, j'ai discuté ce point avec plus de soin dans d'autres de mes ouvrages, spécialement dans celui que j'ai adressé à Vincentius Victor sur l'origine de l'âme [1]. La soixante-troisième question traite du Verbe. La soixante-quatrième : De la Samaritaine. La soixante-cinquième : De la résurrection de Lazare. La soixante-sixième, de ce passage : « Ignorez-« vous, mes frères (car je parle à ceux qui « connaissent la loi), que la loi ne domine « l'homme que tout le temps qu'il vit? » jusqu'à ces mots : « Il vivifiera vos corps mortels « par son Esprit qui habite en vous [2]. » Voulant exposer cette parole de l'Apôtre : « Nous « savons que la loi est spirituelle, mais moi je « suis charnel, » j'ai dit : « Cela signifie : je « cède à la chair, n'étant pas encore affranchi « par la grâce spirituelle ; » il ne faut pas prendre cela dans le sens que l'homme spirituel établi déjà dans la grâce, ne peut pas dire de lui-même ces paroles et les autres jusqu'à : « Malheureux homme que je suis, qui me « délivrera du corps de cette mort [3] ? » Je ne l'ai appris que plus tard comme j'en suis déjà convenu. De plus exposant ce que dit l'Apô-« tre : Le corps est mort à cause du péché [4], « l'Apôtre, ai-je dit, appelle le corps mort, « tant qu'il est tel que par le besoin des choses « temporelles il tourmente l'âme. » Mais il m'a semblé ultérieurement beaucoup préférable de penser que le corps est appelé mort, parce qu'il subit à présent la nécessité de mourir, à laquelle il n'était pas soumis avant le péché.

La soixante-septième question traite de cette parole : « J'estime que les souffrances de ce « temps ne sont pas dignes de la gloire future « qui sera découverte en nous, » jusqu'à : « En « effet, c'est par l'espérance que nous avons « été sauvés [5]. » Comme j'expliquais ce passage : « Et la créature elle-même sera délivrée « de la servitude de la mort, » je disais : « La « créature elle-même, c'est-à-dire l'homme, « qui, après avoir perdu par le péché le cachet « de l'image de Dieu, est simplement demeuré « une créature. » Que l'on ne prenne pas cela comme si l'homme avait perdu tout ce qu'il avait de l'image de Dieu. Car s'il n'en avait rien perdu on n'aurait pas pu dire : « Ré-« formez-vous par le renouvellement de votre « esprit [6]; » et : « nous sommes transformés en « cette même image [1]. » S'il l'eût perdu totalement, on ne pourrait pas davantage dire : « Bien que l'homme marche à l'image de Dieu, « cependant il se trouble en vain [2]. » De même ce que j'ai dit : « Les anges supérieurs vivent « d'une vie spirituelle, les inférieurs d'une vie « animale ; » est à l'égard des anges inférieurs d'une audace qui ne se peut justifier ni par les Ecritures, ni par le fait : ou si elle le pouvait, ce serait très-difficilement.

La soixante-huitième question traite de cette parole : « O homme, qui es-tu pour répondre à « Dieu [3]? » J'ai dit : « Quiconque, pour des fautes « légères, ou même pour des fautes graves et « nombreuses, s'est rendu digne de la miséri-« corde de Dieu par ses grands gémissements et « par une profonde douleur de pénitence, n'ob-« tient pas cependant cela de lui-même, car il « périrait s'il était abandonné ; mais il l'obtient « de la miséricorde de Dieu qui a exaucé ses « prières et ses douleurs. C'est peu de vou-« loir, si Dieu ne fait pas miséricorde ; mais « Dieu ne fait pas miséricorde, lui qui appelle « à la paix, si la volonté ne cherche pas « d'abord la paix. » Cela doit s'entendre après la pénitence. Car il y a une miséricorde de Dieu qui prévient la volonté elle-même, et si elle n'existait pas, la volonté ne serait pas préparée par le Seigneur. C'est aussi à cette miséricorde qu'appartient la vocation qui prévient même la foi. Comme j'en traitais peu après, je disais : « Cette vocation qui, soit dans chaque homme, « soit dans les peuples et même dans le genre « humain, opère selon l'opportunité des temps, « est d'un ordre élevé et profond. C'est à elle « que se rapportent ces paroles : Je vous ai « sanctifié dès les entrailles de votre mère [4]; » et celles-ci : « Lorsque vous étiez dans les reins « de votre père, je vous ai vu ; » celles-ci également : « J'ai aimé Jacob et j'ai haï Esaü [5], etc. » Quant à ce passage : « Lorsque vous étiez encore « dans les reins de votre père, je vous ai vu, » je ne sais comment il s'est présenté à moi, et d'où il m'a paru tiré.

La soixante-neuvième question traite de ce passage : « Alors le Fils lui-même sera sou-« mis à celui qui lui a soumis toutes choses [6]. » La soixante-dixième, de ces mots de l'Apôtre : « La mort a été absorbée dans sa victoire ; ô « mort! où est ton effort? ô mort! où est ton « aiguillon? Or, l'aiguillon de la mort, c'est le

[1] *De l'Origine de l'Ame*, liv. III, c. IX, 43. — [2] Rom. VII-VIII, 11. Ibid. VII, 14-24. — [3] Ibid. VIII, 10. — [4] Ibid. 18-24. — [5] Rom. XII, 2.

[1] II Cor, III, 18. — [2] Ps. XXXVIII, 7. — [3] Rom. IX, 20. — [4] Jérém. I, 5. — [5] Rom. IX, 13 ; Malach. I, 2, 3. — [6] I Cor. XV, 28.

« péché; et la force du péché, la loi [1]. » La soixante et onzième traite de cette parole : « Portez les fardeaux les uns des autres et ainsi « vous accomplirez la loi du Christ [2]. » La soixante-douzième traite des temps éternels. La soixante-treizième : De cette parole : « Et par « les dehors il a été reconnu pour un homme [3]. » La soixante-quatorzième, de ce passage de l'Epître de saint Paul aux Colossiens : « En qui « nous avons la rédemption et la rémission des « péchés; qui est l'image du Dieu invisible [4]. » La soixante-quinzième traite de l'héritage de Dieu. La soixante-seizième, de cette parole de l'apôtre saint Jacques : « Veux-tu savoir, ô « homme vain, que la foi sans les œuvres est « inutile [5]? » La soixante-dix-septième : De la crainte, est-elle un péché? La soixante-dix-huitième : De la beauté des simulacres. La soixante-dix-neuvième : Pourquoi les mages de Pharaon firent quelques miracles comme Moïse, serviteur de Dieu [6]. La quatre-vingtième est dirigée contre les Apollinaristes. La quatre-vingt et unième traite du Carême et de la Quinquagésime. La quatre-vingt-deuxième, de cette parole : « Le Seigneur châtie celui qu'il aime; et « il frappe de verges tout fils qu'il reçoit [7]. » La quatre-vingt-troisième : Du mariage, au sujet de cette parole du Seigneur : « Si quelqu'un « renvoie son épouse, si ce n'est pour cause « d'adultère [1]. » Cet ouvrage commence ainsi : « L'âme existe-t-elle d'elle-même? »

[1] I Cor. xv, 54-56. — [2] Gal. vi, 2. — [3] Phil. ii, 7. — [4] Coloss. i, 14, 5. — [5] Jacq. ii, 20.— [6] Exod. vii, 22. — [7] Héb. xii, 6.

CHAPITRE XXVII.

SUR LE MENSONGE. — UN LIVRE.

J'ai aussi écrit un livre *sur le Mensonge;* bien qu'il exige quelques efforts pour être compris, il peut servir d'utile exercice à l'esprit et à l'intelligence, et plus encore être avantageux aux mœurs en faisant aimer la sincérité dans le langage. J'avais également résolu de retirer ce livre de mes œuvres, parce qu'il est obscur et plein d'anfractuosités; il me semblait tout à fait insupportable, aussi je ne l'avais pas publié. Plus tard, quand j'en eus écrit un autre intitulé : « Contre le Mensonge, » j'avais bien plus sévèrement encore résolu et ordonné de le détruire. Cela ne fut pas exécuté. Je l'ai retrouvé sain et sauf dans la révision de mes œuvres; et après l'avoir revu j'ai décidé qu'il resterait; il y a en effet des choses fort nécessaires qui ne sont pas dans l'autre. Le titre de ce dernier est : *Contre le Mensonge;* le titre de l'autre est : *Sur le Mensonge.* Celui-là est tout entier une agression ouverte contre le mensonge, celui-ci est en grande partie une recherche et une discussion. Le but néanmoins des deux est le même. L'ouvrage commence ainsi : « C'est une grande question que celle « du mensonge. »

[1] Matth. xix, 9.

LIVRE SECOND.

RÉVISION DES OUVRAGES ÉCRITS PENDANT L'ÉPISCOPAT.

CHAPITRE PREMIER.

LES DEUX LIVRES A SIMPLICIEN.

1. Des livres que j'ai composés étant évêque, les deux premiers sont adressés à Simplicien, évêque de Milan, successeur du bienheureux Ambroise; ils traitent de diverses questions, dont deux, tirées de l'Epître de saint Paul aux Romains, occupent le premier livre. La première s'est soulevée à propos de cette parole : « Que dirons-nous donc? La loi est-elle péché? « Point du tout, » jusqu'à celle-ci : « Qui me « délivrera du corps de cette mort? La grâce « de Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ[1]. » Dans cette partie, les mots de l'Apôtre : « La loi « est spirituelle, et moi, je suis charnel, etc., » mots par lesquels il expose le conflit de la chair et de l'esprit, je les ai expliqués comme ne s'appliquant qu'à l'homme encore placé sous la loi et non encore sous la grâce. Bien longtemps après, j'ai compris que ces mots peuvent s'appliquer, et cela avec plus de probabilité, à l'homme spirituel.

La seconde question de ce livre comprend depuis cette parole : « Non-seulement elle, « mais aussi Rebecca qui conçut en même « temps deux fils d'Isaac notre père, » jusqu'à celle-ci : « Si le Seigneur des armées ne nous « avait réservé un rejeton, nous fussions deve- « nus comme Sodome et semblables à Go- « morrhe[2]. » Nous avons travaillé dans cette discussion pour le libre arbitre de la volonté humaine. Mais la grâce de Dieu a vaincu et nous n'avons pu arriver à rien autre qu'à reconnaître que l'Apôtre avait dit avec la plus éclatante vérité : « Car qui te discerne? Qu'as- « tu que tu n'aies reçu? Or, si tu l'as reçu, « pourquoi te glorifies-tu, comme si tu ne l'a- « vais pas reçu[1]? » C'est ce que le martyr Cyprien voulait aussi démontrer et ce qu'il a exprimé entièrement dans ce titre de chapitre : « Il ne faut nous glorifier de rien, car « nous n'avons rien[2]. »

2. Dans le second livre sont traitées et résolues, selon nos faibles facultés, les autres questions qui toutes ont pour objet la partie de l'Ecriture qu'on nomme les Rois. La première est agitée au sujet de ce sparoles : « L'esprit du Sei- « gneur s'élança sur Saül[3]; » et de ces autres : « L'esprit mauvais du Seigneur était sur Saül[4]. » En les expliquant je disais : « Quoique chacun « soit le maître de ce qu'il veut, chacun n'est « pas le maître de ce qu'il peut[5]. » Je voulais montrer par là que nous ne disons en notre puissance que ce qui arrive quand nous voulons; il en est ainsi avant tout et surtout du vouloir. En effet, sitôt que nous voulons, notre volonté est là, à notre disposition, sans nul retard; mais ce pouvoir même de bien vivre, nous le recevons d'en-haut, lorsque notre volonté est disposée par le Seigneur. La seconde question est sur ce texte : « Je me repens d'a- « voir établi Saül Roi[6]. » La troisième examine si l'esprit immonde qui était dans la pythonisse a pu faire que Samuël fût vu par Saül et lui parlât[7]. La quatrième traite de ces mots : « Le « roi David entra et s'assit devant le Sei- « gneur[8]. » La cinquième de ce que dit Elie : « O Seigneur, témoin pour cette veuve avec « laquelle j'habite dans sa maison, vous avez « fait tristement périr son fils[9]. » Ce Livre

[1] Rom. VII, 7-25. — [2] Ibid. IX, 10-29.

[1] I Cor. IV, 7. — [2] Liv. III, témoign. 4.— [3] I Rois, X, 10.— [4] Ibid. XVI, 14. — [5] Liv. II, quest. 1. — [6] I Rois. XV, 11. — [7] Ibid. XXVIII, 7-20. — [8] II Rois, VII, 18. — [9] III Rois. XVII, 20.

commence ainsi : « C'est une chose assuré-« ment très-agréable. »

CHAPITRE II.

CONTRE LA LETTRE APPELÉE DU FONDEMENT. — UN LIVRE.

Le Livre contre la lettre de Manichée, lettre appelée *du Fondement*, réfute seulement les commencements de cette lettre. Quant à ses autres parties, j'y ai mis où je l'ai jugé à propos des notes qui suffisent du reste à l'anéantir en son entier, et qui me serviraient de repère si jamais j'avais à écrire une réfutation complète. Ce Livre commence ainsi : « Un seul vrai « Dieu. »

CHAPITRE III.

DU COMBAT CHRÉTIEN. — UN LIVRE.

Le Livre *du Combat chrétien* a été écrit dans le plus simple langage, pour exposer à nos frères peu habiles dans la langue latine la règle de la foi et les préceptes de la vie. J'y ai dit : « N'é-« coutons pas non plus ceux qui nient que la ré-« surrection de la chair doive se faire et rappel-« lent ce qu'a dit l'apôtre Paul : La chair et « le sang ne posséderont pas le royaume de « Dieu, car ils ne comprennent pas ce qu'a « dit le même apôtre : Il faut que ce corps cor-« ruptible revête l'incorruptibilité ; il faut que « ce corps mortel revête l'immortalité [1]. En « effet, quand cela sera arrivé, il n'y aura plus « de chair et de sang, mais un corps céleste [2]. » Il ne faut pas prendre ces paroles dans le sens qu'il n'y aura plus de substance de chair ; l'Apôtre a voulu, sous le nom de la chair et du sang, désigner la corruption de la chair et du sang ; laquelle ne se trouvera pas en effet dans le royaume des cieux, où la chair sera incorruptible. On pourrait toutefois comprendre ces paroles autrement et penser que l'Apôtre a voulu, en nommant la chair et le sang, parler des œuvres de la chair et du sang, et dire que ceux-là ne posséderont pas le royaume de Dieu, qui auront persévéré dans l'amour de ces œuvres. Ce livre commence ainsi : « La « couronne de la victoire. »

[1] I Cor. xv, 50, 53. — [2] C. XXXII, n. 34.

CHAPITRE IV.

DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE. — QUATRE LIVRES.

1. Ayant vu que les livres *de la Doctrine chrétienne* étaient incomplets, j'ai préféré les achever plutôt que de les laisser ainsi pour passer à la révision des autres. J'ai donc complété le troisième qui avait été écrit jusqu'à ce passage [1] où est rappelé le trait de l'Evangile relatif à cette femme qui enferma le levain dans trois mesures de farine jusqu'à ce que toute la pâte fut levée [2]. J'ai de plus ajouté un livre nouveau, ce qui porte le total à quatre. Les trois premiers aident à l'intelligence des Ecritures, et le quatrième indique comment nous devons exposer ce que nous comprenons.

2. Dans le second livre, nommant l'auteur du livre que plusieurs appellent la Sagesse de Salomon, je dis que ce livre a été écrit, comme l'Ecclésiastique, par Jésus Sirach ; j'ai appris plus tard que ce que j'ai affirmé n'est pas constant, et que l'auteur, très-probablement, n'est pas celui que j'ai nommé [3]. Quand ensuite j'ai dit : « C'est en ces quarante-quatre « livres qu'est renfermée l'autorité de l'Ancien « Testament ; » j'ai pris ce mot d'Ancien Testament selon l'usage employé par l'Eglise. Mais l'Apôtre semble réserver le nom d'Ancien Testament à la loi donnée sur le Sinaï [4]. En ce que j'ai dit : « Saint Ambroise a résolu la question « de l'histoire des temps [5], » à propos de la contemporanéité de Platon et de Jérémie, ma mémoire m'a trompé. Ce que cet évêque a écrit sur ce sujet se lit dans son livre sur les sacrements ou sur la philosophie. Cet ouvrage commence ainsi : « Il y a des préceptes. »

CHAPITRE V.

CONTRE LE PARTI DONATISTE. — DEUX LIVRES.

(N'existent plus.)

Il y a deux livres de moi intitulés : *Contre le parti de Donat*. Dans le premier j'ai dit qu'il me déplaisait de voir une puissance temporelle quelconque réduire violemment les schismatiques à l'unité. Et en effet, cela me déplaisait alors, parce que je n'avais pas encore éprouvé ou bien à quel degré d'audace l'impunité les entraînait, ou bien à quel degré de

[1] C. XXV, n. 36. — [2] Luc, XIII, 21. — [3] C. VIII, n. 13. — [4] Galat. IV, 24. — [5] C. XXVIII, n. 43.

conversion et d'amélioration une discipline vigilante pouvait les amener. Cet ouvrage commence ainsi : « Puisque les Donatistes. »

CHAPITRE VI.

LES TREIZE LIVRES DES CONFESSIONS.

Les treize livres de mes *Confessions* célèbrent dans mes bonnes et dans mes mauvaises actions la justice et la bonté de Dieu, et excitent l'âme humaine à le connaître et à l'aimer. C'est du moins l'effet qu'elles ont produit sur moi quand je les ai écrites, et qu'elles produisent encore quand je les lis.

Ce que les autres en pensent, c'est leur affaire; je sais toutefois que cet ouvrage a beaucoup plu et plaît encore à beaucoup de mes frères. Du premier au dixième livre, il traite de moi; dans les trois autres, des saintes Ecritures, depuis la parole : « Dans le principe, « Dieu fit le ciel et la terre, » jusqu'au repos du sabbat [1].

2. Dans le quatrième livre, en confessant les misères de mon âme à l'occasion de la mort de mon ami, j'ai dit que nos deux âmes semblaient n'en faire qu'une seule, et j'ai ajouté : « pour « cette raison peut-être craignais-je de mourir, « de peur que celui que j'avais tant aimé ne « mourût tout entier [2]. » Cette parole me semble plutôt une déclamation légère qu'une grave confession, quoique j'en ai atténué la sottise par l'expression *peut-être*. De même quand j'ai dit au treizième livre : « Le firmament a été « établi entre les eaux spirituelles supérieures « et les eaux corporelles inférieures [3]; » je n'ai pas parlé avec assez de discernement; la chose en effet est grandement obscure. Cet ouvrage commence ainsi : « Vous êtes grand, Seigneur. »

CHAPITRE VII.

CONTRE FAUSTUS, MANICHÉEN. — TRENTE-TROIS LIVRES.

1. Faustus, manichéen, blasphémait contre la Loi et les Prophètes, contre leur Dieu, contre l'incarnation du Christ; et il déclarait falsifiées les Ecritures du Nouveau Testament qui le convainquaient d'erreur. J'ai écrit contre lui un grand ouvrage où je refute successivement toutes ses propositions. Il y a trente-trois thèses; pourquoi ne les appellerais-je pas livres? Car ce sont bien des livres, quoique quelques-uns soient très-courts. En revanche, il y en a un, celui où nous défendons la vie des Patriarches contre les accusations de ce manichéen, qui est presque plus étendu qu'aucun de tous mes autres livres.

2. Dans le troisième livre, répondant à la question comment Joseph avait pu avoir deux pères, je disais : « il est né de l'un et a été « adopté par l'autre [1]. » J'aurais dû ajouter quel était le genre de cette adoption; car mes paroles semblent dire que de son vivant un autre père l'avait adopté. Or la loi admettait l'adoption des fils par des morts, puisqu'elle prescrivait que le frère épousât la femme de son frère mort sans enfants, et donnât de cette femme une postérité au défunt [2]. C'est ce qui rend une meilleure et plus complète raison de la double filiation acquise à un seul homme. Or, Héli était frère utérin de Jacob, qui épousa sa veuve, et que saint Matthieu donne pour père à Joseph. Mais ce fut pour son frère utérin Héli que Jacob engendra Joseph. C'est pourquoi saint Luc nomme Joseph fils d'Héli : il était son fils, non pas selon la nature, mais selon l'adoption consacrée par la loi. Ces renseignements se trouvent dans les lettres des personnes qui, avec un souvenir récent, écrivirent sur ce fait après l'ascension du Seigneur. En effet Africanus rapporte même le nom de la femme qui eut Jacob, père de Joseph, de son premier mari Mathan, père de Jacob, et aïeul de Joseph, selon saint Matthieu; et cette femme est la même que celle qui de son second mari Melchi eut Héli, dont Joseph était le fils adoptif. Je n'avais pas encore lu cela quand je répondais à Faustus; mais je ne pouvais pas douter que par adoption un homme pût avoir deux pères.

3. Au douzième et au treizième livres, nous avons raisonné sur le second fils de Noé, Cham, comme si la malédiction de son père était, d'après l'Ecriture, tombée sur lui-même et non sur son fils Chanaan [3]. Dans le quatorzième nous avons parlé du soleil et de la lune comme s'ils avaient du sentiment et pour cela toléraient leurs vains adorateurs [4]. Cependant ces mots peuvent être considérés, quant à leur signification, comme transportés de l'être animé à l'être inanimé, forme de locution qui s'appelle métaphore en grec, et qu'emploie l'Ecriture en disant de la mer, que « voulant s'avan- « cer, elle frémit dans le sein maternel qui la

[1] Gen. I, 1; II, 2. — [2] C. VI. — [3] C. XXXII.

[1] C. III. — [2] Deut. XXV, 5, 6. — [3] Liv. XII, c. XXIII; liv. XIII, c. X. — [4] C. XII.

« porte[1]; » quoique la mer n'ait aucune volonté. Dans le vingt-neuvième : « A Dieu ne « plaise qu'il y ait la moindre laideur dans les « membres des Saints, même dans les organes « de la génération. Car on ne les appelle hon- « teux que parce qu'ils n'ont pas la même ap- « parence de beauté, que ceux qui ont été pla- « cés en vue[2]. » J'ai donné dans d'autres écrits postérieurs, une raison meilleure et plus probable pourquoi ce terme honteux leur est appliqué par l'Apôtre même[3] : c'est à cause de la loi qui répugne dans les membres à la loi de l'esprit[4], loi qui a son principe dans le péché, et non dans l'institution première de notre nature. Cet ouvrage commence ainsi : « Il y a eu « un certain Faustus. »

CHAPITRE VIII.

CONTRE FÉLIX, MANICHÉEN. — DEUX LIVRES.

J'ai discuté, deux jours durant, dans l'église, en présence du peuple, contre un certain Félix, manichéen. Il était venu à Hippone, pour y répandre son erreur ; car il était un docteur de la secte, quoique fort ignorant dans les lettres, mais beaucoup plus habile et rusé que Fortunat. Ce sont des actes de mon Eglise, mais on les compte parmi mes ouvrages. Ils forment deux livres, et le second traite du libre arbitre de la volonté, soit pour opérer le mal, soit pour opérer le bien. Toutefois, nous n'avons eu aucune nécessité, ayant à traiter avec un tel contradicteur, de discuter plus soigneusement la question de la grâce par laquelle deviennent vraiment libres les hommes de qui il est écrit : « Si le Fils vous délivre, alors vous serez vrai- « ment libres[5]. » Cet ouvrage commence ainsi : « Le sept des Ides de décembre, sous le sixième « consulat d'Honorius Auguste. »

CHAPITRE IX.

DE LA NATURE DU BIEN. — UN LIVRE.

Le livre *de la Nature du bien* est dirigé contre les Manichéens; il montre que la nature de Dieu est immuable, qu'il est le souverain bien; que toutes les autres natures soit spirituelles, soit corporelles, viennent de lui et en tant que natures sont bonnes; il établit ce qu'est le mal et d'où il vient; combien de maux les Manichéens mettent dans la nature du bien, combien de biens dans la nature du mal. Bien et mal dans leur erreur sont des natures. Ce livre commence ainsi : « Le souverain bien au- « dessus duquel il n'y en a point, c'est Dieu. »

CHAPITRE X.

CONTRE SECUNDINUS, MANICHÉEN. — UN LIVRE.

Un certain Secundinus, non pas de ceux que les Manichéens nomment les élus, mais de ceux qu'ils appellent les auditeurs, et que je ne connaissais pas même de vue, m'écrivit en ami, me reprenant avec respect de ce que dans mes écrits je m'attaquais à cette hérésie : il me priait de ne pas continuer ma controverse et bien plutôt de m'attacher à la secte, s'efforçant de la défendre et de combattre la foi catholique. Je lui ai répondu ; mais comme je n'ai pas mis de suscription à ma réponse, cette réponse prend place dans mes livres et non dans mes lettres. J'ai rapporté sa lettre à la tête de ma réponse. Le titre de cet écrit est : *Contre Secundinus, Manichéen.* A mon sens, c'est celui que je préfère à tous ceux que j'ai composés contre cette détestable secte. Il commence ainsi : « Votre « bienveillance à mon égard. »

CHAPITRE XI.

CONTRE HILAIRE. — UN LIVRE.

(N'existe plus.)

Sur ces entrefaites, Hilaire, ancien tribun, catholique laïc, irrité je ne sais pourquoi contre les ministres de Dieu, comme il arrive souvent, se déchaînait hautement partout où il le pouvait, contre la coutume qui commençait à s'établir à Carthage de réciter à l'autel, soit avant l'oblation, soit pendant la distribution des offrandes au peuple, des hymnes tirées des psaumes; il prétendait que cette coutume était illicite. Je lui ai répondu sur l'ordre de mes frères, et ce livre est intitulé : *Contre Hilaire.* Il commence ainsi : « Ceux qui disent que la « mention de l'Ancien Testament. »

CHAPITRE XII.

QUESTIONS ÉVANGÉLIQUES. — DEUX LIVRES.

Ce sont des expositions de certains passages de l'Evangile selon saint Matthieu, et de l'Evangile selon saint Luc; elles sont réparties dans deux livres. Le titre de l'ouvrage

[1] Job. XXXVII 8, selon les Septante. — [2] C. IV. — [3] I Cor. XII, 23. — [4] Rom. VII, 23. — [5] Jean. VIII, 36.

est : *Questions Evangéliques.* Mais pourquoi n'ai-je expliqué de ces deux Evangiles que les passages contenus dans ces deux livres, et quels sont-ils : mon prologue l'indique suffisamment, et énumère les questions de façon à ce qu'on puisse trouver aisément ce que l'on veut lire en se reportant aux numéros. Dans le premier livre[1], quand j'ai affirmé « que le Seigneur « avait annoncé en particulier sa passion à « deux disciples[2] : » j'ai été trompé par une faute de manuscrit ; il y a « douze » et non pas « deux. » Dans le second livre, voulant expliquer comment Joseph, dont la vierge Marie a été appelée l'épouse, a pu avoir deux pères; j'ai dit que la raison qu'on apporte en disant que le frère avait épousé la veuve de son frère pour que son frère eût une postérité[3] « était « une raison faible, et cela parce que celui qui « naissait devait d'après la loi prendre le nom du « défunt[4]; » ce n'est pas vrai. Prendre le nom du défunt s'entend, d'après la loi, être appelé son fils et non pas s'appeler comme lui[5]. Cet ouvrage commence ainsi : « Ce livre n'a pas « été écrit comme. »

CHAPITRE XIII.

ANNOTATIONS AU LIVRE DE JOB. — UN LIVRE.

Le livre intitulé : *Annotations au livre de Job,* doit-il passer pour mien, ou n'est-il pas plutôt de ceux qui, selon leurs moyens ou leur volonté, l'ont rédigé sur les notes marginales de mon exemplaire? Je ne le déciderais pas aisément. Ces notes ne peuvent plaire qu'à un très-petit nombre d'esprits intelligents; encore se rebuteront-ils nécessairement du grand nombre de passages qu'ils ne comprendront pas; dans beaucoup d'endroits, en effet, les textes mêmes qui sont expliqués ne sont pas reproduits de façon à ce que l'on vît clairement le sujet de l'explication. Ensuite la brièveté des observations engendre une obscurité telle que le lecteur la peut à peine supporter ; car il lui faut passer beaucoup de choses sans s'en rendre compte. Enfin, dans nos livres mêmes, j'ai trouvé cet ouvrage tellement rempli de fautes que je ne pourrais le corriger et que je ne voudrais passer pour l'avoir publié, si je ne savais qu'il est entre les mains de mes frères, à l'affection desquels il avait été impossible de le refuser. Ce livre commence ainsi : « Il avait de grandes « œuvres sur la terre. »

CHAPITRE XIV.

LE CATÉCHISME DES IGNORANTS — UN LIVRE.

Je suis également l'auteur du livre intitulé : *Le Catéchisme des ignorants.* J'ai dit dans ce livre : « L'ange qui, avec d'autres intelligences, « ses satellites, a dans un accès d'orgueil aban- « donné le service de Dieu, et est devenu le dé- « mon, n'a porté aucun dommage à Dieu ; il ne « s'est nui qu'à lui-même ; car Dieu sait ordon- « ner les âmes qui l'abandonnent ; » il valait mieux dire les esprits que les âmes, puisqu'il s'agit des Anges. Ce livre commence ainsi : « Vous m'avez demandé, mon frère Deogratias. »

CHAPITRE XV.

DE LA TRINITÉ. — QUINZE LIVRES.

1. J'ai composé, en plusieurs années, quinze livres sur la Trinité, qui est Dieu. Mais comme je n'en avais pas encore achevé douze, et que je les retenais trop longtemps au gré de ceux qui désiraient vivement les avoir, ils me furent soustraits, étant beaucoup moins corrigés qu'ils ne devaient et pouvaient l'être quand je les aurais voulu éditer. Lorsque je l'ai su, et que j'ai appris que d'autres exemplaires étaient restés parmi nous, j'avais résolu de ne pas les publier moi-même, mais de les garder tels et d'avertir dans quelqu'un de mes autres ouvrages, de ce qu'ils étaient devenus. Cependant mes frères m'ont tellement pressé que je n'ai pu résister ; j'ai corrigé autant que je l'ai cru nécessaire; j'ai complété et j'ai ajouté en tête une lettre que j'ai écrite au vénérable Aurélien, évêque de l'Eglise de Carthage; sorte de prologue où je raconte ce qui est arrivé, quelle était mon intention et à quelle affectueuse contrainte j'ai cédé.

2. Au livre onze, parlant du corps visible, j'ai dit : « En conséquence, aimer ce corps, « c'est être fou[1]. » Ici il s'agit de cet amour par lequel on aime de façon à se croire heureux dans la jouissance de ce qu'on aime. Ce n'est pas être fou d'aimer, à la gloire du Créateur, la forme corporelle de façon à ce que, jouissant du Créateur, on soit parfaitement heureux. De même, dans ce livre : « Je ne me « souviens pas d'un oiseau quadrupède, car je

[1] Quest. 27. — [2] Matth. xx, 17. — [3] Deut. xxv, 5. — [4] Quest. 5 Voir ce que dit saint Augustin sur ce sujet : Questions sur le Deutér. liv. v, quest. 46.

[1] C. v, n. 9.

« n'en ai pas vu; mais je considère aisément « une telle image quand, à une forme d'oiseau « telle que je l'ai vue, j'adjoins deux autres « pieds tels que j'en ai vus aussi [1]. » En m'exprimant ainsi, je n'ai pas eu en pensée les quadrupèdes ailés dont parle l'Ecriture [2]. Elle ne compte pas en effet comme pieds les deux jambes postérieures avec lesquelles s'élancent les sauterelles, qu'elle appelle pures; aussi elle les distingue des insectes ailés et impurs, qui ne sautent pas sur leurs jambes, comme les scarabées. Tous ces animaux ailés sont nommés des quadrupèdes dans la Loi.

3. Dans le douzième [3], ce que j'ai dit en manière d'explication des paroles de l'Apôtre : « Tout péché que fait l'homme est hors de son « corps, » ne me satisfait pas. Je ne pense pas non plus qu'il faille interpréter la parole : « Celui « qui commet la fornication pèche contre son « propre corps [4], » en l'appliquant à celui qui agit pour obtenir ce qui procure des sensations au corps et y placer son bonheur. En effet, cette pensée s'étend à un bien plus grand nombre de péchés que la fornication, qui s'exécute par un commerce illicite et que, ce semble, l'Apôtre avait en vue. Cet ouvrage, en exceptant la lettre qui a été ensuite ajoutée à son début, commence ainsi : « Celui qui lira ce traité sur la « Trinité. »

CHAPITRE XVI.

DE LA CONCORDE DES ÉVANGÉLISTES. — QUATRE LIVRES.

Durant les mêmes années où je dictais peu à peu les livres sur la Trinité, j'en ai écrit d'autres tout d'un trait, les intercalant entre les premiers. De ce nombre sont quatre livres *de la Concorde des Evangélistes*, composés contre ceux qui en soutiennent calomnieusement la discordance. Le premier livre est dirigé contre ceux qui honorent ou prétendent qu'ils honorent le Christ comme un sage, et qui ne veulent pas croire à l'Evangile, sous prétexte que l'Evangile n'a pas été écrit par lui, mais par ses disciples, lesquels, selon eux, lui auraient attribué, par erreur, la divinité. J'ai dit, dans ce livre : « que la race des Hébreux avait « commencé a Abraham [5]. » On pourrait croire en effet que ce nom d'Hébreux est une contraction de *Abraheux ;* il est plus vrai de dire qu'ils ont été appelés ainsi de Héber, comme je l'ai exposé au long dans le sixième livre de la Cité de Dieu [1]. Au second livre, traitant des deux pères de Joseph, j'ai dit qu'il avait été engendré par l'un, adopté par l'autre [2]. Il fallait dire : adopté pour l'autre. Il avait été, ce qui est du moins plus probable, adopté d'après la loi pour le défunt, puisque celui qui l'a engendré avait épousé la femme de son frère mort. De même, quand j'ai dit : « Saint Luc monte à David par « Nathan le prophète, par lequel Dieu fit expier « à David son péché [3] ; » j'aurais dû dire par Nathan, nommé comme le prophète, afin qu'on ne pût pas croire que ce fut le même homme, tandis que ce fut un autre, mais du même nom. Cet ouvrage commence ainsi : « Entre toutes les « autorités divines. »

CHAPITRE XVII.

CONTRE LA LETTRE DE PARMENIEN.— TROIS LIVRES.

Les trois livres dirigés contre la lettre de Parmenien, évêque des Donatistes de Carthage et successeur de Donat, agitent et résolvent une grande question, une question qui intéresse l'Eglise, répandue dans tout l'univers, d'avec laquelle les schismatiques se sont séparés en la calomniant ; il s'agissait de savoir si dans l'unité et la communion des mêmes sacrements, les mauvais souillent les bons, et on établit comment ils ne les souillent point. Dans le troisième de ces livres, examinant comment il faut interpréter ce mot de l'Apôtre : « Otez le « méchant du milieu de vous-mêmes [4] ; » ce que j'ai dit : « Chacun doit extirper le mal du « milieu de soi [5], » ne se doit pas entendre ainsi, mais de l'obligation d'enlever l'homme mauvais du milieu des bons, ce qu'accomplit la discipline ecclésiastique ; c'est ce que montre le texte grec où il est écrit sans nulle ambiguïté : « le mauvais » et non pas « le mal. » Et cependant j'ai répondu selon ce sens à Parmenien. Cet ouvrage commence ainsi : « J'ai écrit « ailleurs bien d'autres choses contre les Do- « natistes. »

CHAPITRE XVIII.

DU BAPTÊME. — SEPT LIVRES.

Les Donatistes essayant de se couvrir de l'autorité du bienheureux évêque et martyr Cy-

[1] C. x, n. 17. — [2] Lévit. xi, 20. — [3] C. x, n. 15. — [4] I Cor. vi, 18. — [5] C. xiv, n. 21.

[1] C. xi. — [2] C. iii, n. 5. — [3] C. iv, n. 12. — [4] I Cor. v, 13. — [5] C. i, n. 2.

prien, j'ai écrit contre eux sept livres sur le Baptême. J'y ai enseigné qu'il n'y avait rien de tel pour réfuter les Donatistes, pour leur fermer la bouche et pour les empêcher d'opposer leur secte au catholicisme, que les lettres et la conduite de Cyprien. Partout où, dans ces livres, j'ai rappelé [1] que l'Eglise est sans tache et sans ride [2]; il ne faut pas entendre qu'elle est ainsi actuellement, mais qu'elle se prépare à être ainsi quand elle apparaîtra dans sa gloire. Actuellement, en effet, les ignorances et les imperfections de ses membres lui donnent matière à dire chaque jour : « Pardonnez-nous nos « offenses [3]. » Dans le quatrième livre, quand j'ai dit : « Le martyre peut remplacer le baptême [4], » je n'ai pas donné un exemple assez convaincant en prenant celui du larron, duquel on ignore s'il a été baptisé. Dans le livre septième, à propos des vases d'or et d'argent placés dans la grande maison [5], j'ai suivi l'interprétation de Cyprien qui les a pris pour les bons, tandis qu'il estimait que les vases de bois et d'argile signifiaient les mauvais [6], et j'ai rapporté aux premiers cette parole : « Les uns « sont des vases d'honneur, » et aux seconds celle-ci : « mais les autres d'ignominie [7]. » Mais je trouve meilleure l'explication que plus tard j'ai rencontrée ou saisie dans Tychonius, et par laquelle il faut entendre que dans les uns et dans les autres il y en a qui méritent l'honneur, et ce ne sont pas seulement les vases d'or et d'argent : comme aussi parmi les uns et les autres il y en a qui sont dignes d'opprobre, et ce ne sont pas seulement les vases de bois et d'argile.

Cet ouvrage commence ainsi : « Dans les « livres que j'ai écrits contre la lettre de Par- « menien. ».

CHAPITRE XIX.

CONTRE LES ÉCRITS DONATISTES APPORTÉS PAR CENTURIUS. — UN LIVRE.

(N'existe plus.)

Pendant que nous discutions avec ardeur contre le parti donatiste, un laïque apporta à l'Eglise quelques paroles dictées ou écrites contre nous et appuyées sur un petit nombre de citations que la secte invoque à son aide. J'y ai très-brièvement répondu. Le titre de ce petit livre est : *Contre les écrits donatistes apportés par Centurius;* et il commence ainsi : « Vous dites que cette parole de Salo- « mon : Abstenez-vous de l'eau d'autrui. »

CHAPITRE XX.

SUR LES DEMANDES DE JANVIER. — DEUX LIVRES.

Les deux livres intitulés : *Sur les Demandes de Janvier,* contiennent diverses discussions sur les sacrements et sur les usages, soit généraux, soit particuliers, que l'Eglise observe inégalement en divers lieux. Tout n'a pas pu être mentionné; mais on a suffisamment répondu aux demandes. Le premier de ces livres est une lettre; elle porte en tête le nom de celui qui l'a écrite et de celui à qui elle a été adressée. On l'a néanmoins comprise dans le catalogue des livres; parce que le second qui ne porte pas nos noms, est beaucoup plus étendu et traite un bien plus grand nombre de sujets. Ce que j'ai dit dans le premier livre sur la manne « qu'elle avait pour chacun la saveur « propre qu'il voulait [1], » je ne sais trop comment je pourrais le prouver, si ce n'est par le livre de la Sagesse [2] dont les Juifs ne reconnaissent pas l'autorité canonique. Cette faveur a pu être accordée aux Israélites fidèles, mais non à ceux qui murmuraient contre Dieu et qui certainement n'auraient pas désiré d'autre nourriture, si la manne avait eu tous les goûts qu'ils voulaient. Ce livre commence ainsi : « Aux ques- « tions que vous me faites. »

CHAPITRE XXI.

DU TRAVAIL DES MOINES. — UN LIVRE.

Ce qui m'a forcé à écrire sur le Travail des moines, c'est que des monastères ayant commencé à s'établir à Carthage, certains se nourrissaient du travail de leurs mains, selon le précepte de l'Apôtre; d'autres voulaient vivre des offrandes des personnes pieuses, et ne travaillant ni pour acquérir ni pour compléter le nécessaire, s'imaginaient et se vantaient de mieux accomplir ce précepte de l'Evangile : « Regardez les oiseaux du ciel et les lis des « champs [3]. » Il en était résulté entre les laïques d'une vie commune, mais d'un zèle fervent, des contestations tumultueuses qui troublaient l'E-

[1] Liv. I, c. XVII; liv. III, c. XVIII; liv. IV, c. III, IV. — [2] Eph. V, 27. — [3] Matth., VI, 12. — [4] C. XXII, n. 29. — [5] C. LI, n. 99. — [6] Cyp. épit. 51 à Maxime, etc. — [7] II Tim. II, 20.

[1] C. III, n. 4. — [2] Sag. XVI, 20. — [3] Matth. VI, 26.

glise, les uns prenant parti pour ceux-ci, les autres pour ceux-là. Ajoutez que plusieurs de ceux qui prétendaient que les moines ne doivent pas travailler, n'avaient pas la tête rasée. De là les contestations, soit de reproche, soit de défense, s'aggravaient encore par la passion des partis. C'est pourquoi le vénérable vieillard Aurélien, évêque de l'Eglise de cette cité, m'ordonna d'écrire sur ce sujet, et je le fis. Ce livre commence ainsi : « J'obéis à votre « ordre, saint frère Aurélien.

CHAPITRE XXII.

DU BIEN CONJUGAL. — UN LIVRE

1. L'hérésie de Jovinien, qui prétend égaler au mérite des vierges la pudeur conjugale, eut tant de succès à Rome que plusieurs religieuses, dont auparavant la vertu n'avait été l'objet d'aucun soupçon, déclinaient, disait-on, vers le mariage, séduites et pressées surtout par cet argument : Etes-vous donc meilleure que Sara, que Suzanne, qu'Anne ? On y ajoutait l'exemple de toutes les saintes femmes que loue l'Ecriture, et dont elles n'eussent pas pu s'estimer ni les égales ni les supérieures. De cette manière on arrivait aussi à déprécier le pieux célibat des hommes consacrés, en rappelant le souvenir des patriarches mariés et en les comparant à eux. La sainte Eglise qui est en ce lieu résista avec la plus grande énergie et la plus grande fidélité à cette monstruosité de doctrine. Toutefois il était resté de ces contestations quelques rumeurs que nul n'osait publiquement enseigner, mais qui se murmuraient tout bas. Le venin se glissant et gagnant en secret, il fallut y remédier par les moyens que le Seigneur accordait ; surtout parce qu'on affectait de dire que jamais on n'avait pu répondre à Jovinien, en louant le mariage et sans le blâmer. C'est pour cela que j'ai écrit le livre intitulé : *du Bien conjugal*.

J'y laisse de côté la grande question de la propagation du genre humain avant que nos premiers parents eussent mérité la mort par le péché ; car le mariage paraît une affaire de corps mortels ; mais je l'ai expliquée suffisamment, à ce que je crois, dans mes écrits postérieurs.

2. J'ai dit aussi en un certain endroit : « Ce « qu'est la nourriture pour la conservation de « l'homme, le mariage l'est pour la conserva- « tion du genre humain ; l'un et l'autre ne sont « pas sans plaisir charnel, lequel étant réglé « et maintenu dans son usage naturel par le « frein de la tempérance, ne peut être une « passion [1]. » Cette parole a été dite en ce sens que le juste et bon usage de la passion n'est pas une passion. En effet s'il est mal de mal user de ce qui est bon, il est bon de bien user de ce qui est mauvais. Du reste, j'ai discuté plus à fond cette matière, surtout contre les nouveaux hérétiques Pélagiens. Ce que j'ai dit d'Abraham : « Par cette obéissance le patriarche Abraham, « qui ne vécut pas sans épouse, fut prêt à être « sans fils unique, après avoir sacrifié ce fils [2], » je ne l'approuve pas. Il vaut mieux en effet croire qu'Abraham était persuadé que son fils, s'il l'immolait, lui serait rendu par une prompte résurrection ; selon ce qui se lit dans l'Epître aux Hébreux [3].

Cet ouvrage commence ainsi : « Puisque tout « homme est une partie du genre humain. »

CHAPITRE XXIII.

DE LA SAINTE VIRGINITÉ. — UN LIVRE.

Après avoir écrit le traité du Bien conjugal, on s'attendait à ce que j'écrivisse *sur la Sainte Virginité ;* je le fis sans retard et je montrai, autant qu'il était en moi, dans un seul volume, que c'est un don de Dieu, un grand don, et avec quelle humilité il le faut garder.

Ce livre commence ainsi : « Nous avons ré- « cemment publié un ouvrage sur le Bien con- « jugal. »

CHAPITRE XXIV.

DE LA GENÈSE AU SENS LITTÉRAL. — DOUZE LIVRES.

1. Vers le même temps j'ai écrit douze livres sur la Genèse, depuis le commencement jusqu'à l'expulsion d'Adam du paradis, lorsque l'accès de l'arbre de vie fut défendu par une épée flamboyante. Lorsque onze livres y eurent été employés, j'en ajoutai un douzième, où je dissertai avec plus de soin sur le paradis. Le titre de cet ouvrage est *de la Genèse au sens littéral :* c'est-à-dire non pas selon l'interprétation allégorique, mais selon la réalité des événements. Dans cet ouvrage, il y a plus de recherches que de découvertes ; et parmi les découvertes, peu sont prouvées et confirmées : les autres sont exposées comme devant être l'objet

[1] C. XVI, n. 18. — [2] C. XXIII, n. 31. — [3] Héb. XI, 19.

de nouvelles études. J'ai commencé ces trois livres plus tard que le traité de la Trinité et je les ai terminés plus tôt : aussi je les revois maintenant dans l'ordre où je les ai écrits.

2. Dans le cinquième livre [1], et partout ailleurs où j'ai écrit, de la race à qui la promesse a été faite : « Qu'elle a été ordonnée par « les saints Anges, et par le ministère d'un mé- « diateur [2]; » je me suis trompé : l'Apôtre n'a pas ainsi parlé, du moins d'après les textes les plus authentiques, surtout en grec. Ces mots s'appliquent à la loi, au lieu que beaucoup d'exemplaires latins, par une faute de traduction, les appliquent à la race. Dans le sixième livre, ce que j'ai dit : « Adam a perdu par le « péché l'image de Dieu à la ressemblance de « qui il avait été créé [3], » ne se doit pas prendre dans le sens qu'il ne resta plus en lui aucune image de Dieu, mais qu'elle y fut si déformée, qu'elle avait besoin d'être réparée. Dans le douzième [4], je crois que j'aurais dû enseigner que l'enfer est sous la terre, plutôt que de donner les raisons pour lesquelles on croit ou on dit qu'il y est, comme s'il n'en était rien. Cet ouvrage commence ainsi : « Toute la divine « Ecriture est divisée en deux parties. »

CHAPITRE XXV.

CONTRE LES LETTRES DE PÉTILIEN. — TROIS LIVRES.

Avant d'achever les livres sur la Trinité et les livres du Commentaire littéral sur la Genèse, il me fallut d'urgence répondre aux lettres de Pétilien le donatiste, qui attaquait l'Eglise catholique : je n'y mis pas de retard et j'écrivis trois volumes. Dans le premier je répondis avec autant de promptitude et de vérité qu'il me fut possible, à la première partie de la lettre qu'il avait adressée à ses partisans et qui n'était pas encore parvenue tout entière entre nos mains : cette première partie est très-courte. La réponse est aussi une lettre adressée à nos coreligionnaires, mais elle a trouvé place parmi nos livres, parce que les deux autres parties de la même discussion sont des livres. En effet, quand dans la suite nous avons eu la lettre tout entière, j'y ai répondu avec autant de diligence et d'exactitude qu'à Faustus le manichéen; c'est-à-dire que j'ai inséré sous son nom ses paroles, article par article, et que j'y ai adapté dans le même ordre mes propres réponses. Ma réfutation, avant que j'eusse trouvé toute sa lettre, parvint à Pétilien; il en fut fort irrité, et, s'efforçant de répliquer, il dit contre moi tout ce qui lui plut, mais il n'aborda aucunement le fond du débat; on pouvait très-aisément s'en convaincre en rapprochant nos deux écrits; cependant j'ai eu soin de le démontrer moi-même pour les esprits moins avancés. Et c'est ainsi que mon troisième livre a été ajouté à l'œuvre.

Le premier livre de cet ouvrage commence ainsi : « Vous savez que nous avons souvent « voulu; » le second : « Dans la première partie « de la lettre de Pétilien; » et le troisième : « J'ai lu votre lettre, Pétilien. »

CHAPITRE XXVI.

A CRESCONIUS, GRAMMAIRIEN, DU PARTI DE DONAT. — QUATRE LIVRES.

Un certain Cresconius, grammairien, qui était donatiste, ayant trouvé ma lettre en réponse à ce que je connaissais alors de la lettre de Pétilien, pensa qu'il me fallait répliquer, et m'adressa une épître. Je répliquai à mon tour à son ouvrage par quatre livres, et dans les trois premiers je n'omis rien de ce qu'il fallait pour une réfutation générale. Mais les Donatistes ayant condamné les Maximianistes, leurs partisans, et rétabli dans leurs dignités quelques-uns d'entre eux, sans renouveler le baptême conféré en dehors de leur communion; j'ai vu que dans cette seule affaire il y avait de quoi répondre à tout ce que Cresconius avait écrit. Alors j'ai ajouté un quatrième volume, dans lequel j'ai montré, avec autant de soin et d'évidence que j'ai pu, tout ce qui en est. Quand j'ai écrit ces quatre livres, l'empereur Honorius avait déjà rendu ses lois contre les Donatistes.

L'ouvrage commence ainsi : « Ne sachant « pas, Cresconius, quand mes écrits pourront « vous parvenir. »

CHAPITRE XXVII.

PREUVES ET TÉMOIGNAGES CONTRE LES DONATISTES. — UN LIVRE.

(N'existe plus.)

Après cela, j'ai pris soin de faire parvenir aux Donatistes des documents prouvant à l'encontre de leurs erreurs la vérité de la foi catholique; ces documents, je les ai empruntés

[1] C. XIX, n. 38. — [2] Gal. III, 19. — [3] C. XXVII, n. 28. — [4] C. XXXIII, n. 62.

soit aux actes publics, soit aux actes ecclésiastiques, soit aux Ecritures canoniques. Je leur ai d'abord adressé mes promesses afin qu'eux-mêmes, s'il était possible, en fissent la demande. Quand ces promesses eurent été dans les mains de quelques-uns d'entre eux, il se rencontra un homme que je ne connais pas, qui, sans dire son nom, entreprit de me combattre, se déclarant donatiste comme s'il se nommait ainsi. Pour lui répondre j'ai écrit un autre livre, j'ai joint les documents que j'avais promis au livre où j'avais fait cette promesse, et des deux je n'en ai fait qu'un seul. Je l'ai publié en en faisant lire l'annonce sur les murailles de la basilique qui avait appartenu aux Donatistes; il avait pour titre : *Preuves et témoignages contre les Donatistes.* Dans ce livre j'ai rapporté l'absolution de Félix d'Aptonge, qui avait ordonné Cécilien, dans un ordre qui n'est pas celui qui depuis m'a été démontré d'après un plus exact examen des consulats; j'avais représenté ce fait comme postérieur à l'absolution de Cécilien quand il était antérieur. Quand j'ai rapporté le témoignage de l'apôtre saint Jude, où il dit : « Ce sont des gens « qui se séparent eux-mêmes, hommes de vie « animale, n'ayant pas l'Esprit [1]; » j'ai ajouté : « C'est d'eux que saint Paul dit : L'homme ani« mal ne perçoit pas ce qui est de l'Esprit de « Dieu [2]. » Mais je n'aurais pas dû mettre sur le même pied d'égalité les seconds avec les premiers, qui sont entièrement séparés de l'Eglise par le schisme.

En effet saint Paul nomme les seconds de petits enfants en Jésus-Christ, encore incapables de prendre des aliments solides et qu'il nourrit du lait de sa doctrine [3]; quant aux autres, il ne faut pas les compter parmi les enfants, mais parmi les morts et les perdus, tellement que si l'un d'eux revient au giron de l'Eglise, on peut à bon droit dire de lui : « Il « était mort, et il revit; il était perdu et il est « retrouvé [4]. » Ce livre commence ainsi : « Vous « qui craignez de penser comme l'Eglise catho« lique. »

[1] Jud. 19. — [2] I Cor. II, 14. — [3] Ibid. III, I, 2. — [4] Luc. XV, 32.

CHAPITRE XXVIII.

CONTRE UN DONATISTE INCONNU. — UN LIVRE.

(N'existe plus.)

J'ai voulu donner à l'autre livre que j'a rappelé plus haut, ce titre : *Contre un Donatiste inconnu :* la même erreur de temps pour l'absolution de l'ordonnateur de Cécilien s'y reproduit. Ce que j'ai dit « pour la multitude de « l'ivraie, qui représente toutes les hérésies, » manque d'une conjonction nécessaire : il fallait dire : qui représente aussi toutes les hérésies, ou qui représente encore toutes les hérésies. Je parlais en effet comme si l'ivraie était seulement hors de l'Eglise et n'était pas en même temps dans l'Eglise. L'Eglise, cependant, est ce royaume du Christ, duquel les Anges, au temps de la moisson, doivent arracher tous les scandales [1]. Ce qui fait dire au martyr saint Cyprien : « Bien qu'il paraisse y avoir de l'ivraie « dans l'Eglise, cependant notre foi et notre « charité ne doivent pas en être troublées, de « telle sorte que nous nous éloignions de l'Eglise « parce que nous y voyons de l'ivraie [2]. » Nous avons défendu ce sens ailleurs et surtout dans nos conférences contre les mêmes Donatistes.

Cet ouvrage commence ainsi : « Nous avons « promis de donner en un court écrit des « preuves sur les points nécessaires. »

CHAPITRE XXIX.

AVERTISSEMENT AUX DONATISTES, SUR LES MAXIMIANISTES. — UN LIVRE.

(N'existe plus.)

Comme je voyais que beaucoup de personnes étaient empêchées, par la fatigue d'une longue lecture, d'apprendre combien le parti de Donat est dépourvu de raison et de vérité, j'ai composé un petit livre extrêmement court, dans lequel j'ai eu l'intention de leur faire connaître les seuls Maximianistes; la facilité de copier cet opuscule devait le faire parvenir aux mains du grand nombre, et sa brièveté le graver aisément dans la mémoire. Je lui ai donné pour titre : *Avertissement aux Donatistes sur les Maximianistes.* Il commence ainsi : « Vous « tous qui êtes touchés des calomnies et des « accusations des hommes. »

[1] Matth. XIII, 36, 42. — [2] Cyp. épît. 51, à Maxim. etc.

CHAPITRE XXX.

DE LA DIVINATION DES DÉMONS. — UN LIVRE.

Vers le même temps, une discussion me mit dans la nécessité d'écrire sur la divination des démons, et je donnai ce titre à cet opuscule. En un certain endroit j'ai dit : « Les démons « connaissent parfois avec une parfaite facilité « les dispositions des hommes, non-seulement « proférées par la parole, mais conçues dans la « pensée, lorsque quelques signes de l'âme « s'expriment par le corps [1]. » J'ai écrit là avec plus d'assurance que je n'aurais dû sur une question très-obscure. Plusieurs expériences établissent bien que les démons parviennent à cette connaissance; mais il est très-difficile ou plutôt il est impossible aux hommes de découvrir si le corps de ceux qui pensent, donnent des signes qui soient sensibles pour eux mais cachés pour nous; ou s'ils connaissent nos dispositions par quelqu'autre faculté spirituelle.

Ce livre commence ainsi : « Un des saints « jours de l'Octave. »

CHAPITRE XXXI.

EXPOSITION DE SIX QUESTIONS CONTRE LES PAÏENS.

Sur ces entrefaites, on m'envoya de Carthage six questions que me proposait un ami que je désirais voir devenir chrétien; il me demandait de les résoudre contre les païens, notamment parce que plusieurs avaient été proposées, disait-il, par le philosophe Porphyre. Ce Porphyre n'est pas, je pense, celui de Sicile, dont la réputation est très-célèbre. J'ai réuni l'examen de ces questions en un livre peu étendu, dont le titre est : *Exposition de six questions contre les païens.* La première traite de la résurrection; la seconde de l'époque où a paru la religion chrétienne; la troisième de la distinction des sacrifices; la quatrième de cette parole : « On se servira « pour vous de la même mesure dont vous « vous serez servis [2]; » la cinquième, du Fils de Dieu selon Salomon; la sixième, du prophète Jonas. Dans la seconde, j'ai dit : « Le « salut donné par cette religion, la seule vraie, « et la seule qui promette véritablement le vé« ritable salut, n'a jamais manqué à personne, « qui en fût digne; celui à qui il a manqué, « c'est qu'il n'en était pas digne. » Je n'ai pas voulu faire entendre que chacun est digne du salut par ses œuvres; mais comme s'exprime l'Apôtre : « Que c'est à cause de la volonté de « celui qui appelle, et non à cause de leurs « œuvres, qu'il fut dit : L'aîné servira sous le « plus jeune [1]; » vocation qu'il assure appartenir au décret de la volonté divine. Aussi ajoute-t-il : « Ce n'est pas selon nos œuvres, « mais selon son décret et sa grâce [2]. » De même également dit-il : « Nous savons que « tout coopère au bien pour ceux qui aiment « Dieu, pour ceux qui, selon son décret, sont « appelés à être saints [3]. » Il dit encore de cette vocation : « Qu'il vous rende dignes de sa « sainte vocation [4]. »

Ce livre, à la tête duquel j'ai placé une lettre ajoutée après coup (lettre 102 à Deogratias), commence ainsi : « Quelques-uns sont émus « et demandent. »

CHAPITRE XXXII.

EXPOSITION DE L'ÉPÎTRE DE SAINT JACQUES AUX DOUZE TRIBUS.

(N'existe plus.)

J'ai retrouvé parmi mes opuscules une exposition de l'Epître de saint Jacques, et en la révisant j'ai remarqué que c'étaient plutôt les annotations de passages expliqués, réunies en un livre par les soins de nos frères, qu'ils n'avaient pas voulu laisser sur les marges du manuscrit. Elles ne sont pas sans utilité, sauf que la version elle-même de l'Epître traduite du grec, sur laquelle nous travaillions quand j'ai dicté cet ouvrage, n'était pas très-exacte. Ce livre commence ainsi : « Salut aux « douze tribus qui sont dispersées. »

CHAPITRE XXXIII.

DES PEINES ET DE LA RÉMISSION DES PÉCHÉS, AINSI QUE DU BAPTÊME DES PETITS ENFANTS. — TROIS LIVRES A MARCELLIN.

Je me suis aussi trouvé dans la nécessité d'écrire contre la nouvelle hérésie pélagienne; jusque-là nous l'avions combattue quand il le fallait, non pas par nos écrits, mais par nos discours et nos conférences, et autant que chacun de nous le pouvait ou le devait. On m'avait envoyé de Carthage des questions soulevées par la secte, et que j'avais à résoudre en

[1] C. v, n. 9. — [2] Matt. vii, 2.

[1] Rom. ix, 12, 13. — [2] II Tim. i, 9. — [3] Rom. viii, 28. — [4] II Thess. i, 11.

répondant; j'écrivis d'abord trois livres intitulés : *Des peines et de la rémission des péchés;* j'y discute principalement sur le baptême à donner aux petits enfants, à cause du péché originel, et sur la grâce de Dieu par laquelle nous sommes justifiés, c'est-à-dire rendus justes, bien que dans cette vie personne ne garde assez les commandements de la justice pour n'avoir pas besoin de dire dans sa prière : « Pardonnez-nous nos offenses [1]. » C'est contre toute cette doctrine qu'ils ont fondé une nouvelle hérésie. Je pensais que dans ces livres je devais encore taire leurs noms, espérant qu'ils pourraient plus aisément se corriger; et même, dans le troisième livre, qui est une lettre, mais que j'ai jugé devoir joindre aux deux autres livres, je n'ai prononcé le nom de Pélage qu'en lui accordant quelque louange [2], parce que sa vie était l'objet des éloges de beaucoup de gens; j'ai réfuté les arguments qu'il a mis dans ses écrits, non en son propre nom, mais en exposant ce que d'autres disaient : et cependant plus tard étant déjà hérétique, il a soutenu les mêmes sentiments avec une obstination pleine d'animosité. Cœlestius, son disciple, avait déjà, pour de pareilles erreurs, mérité d'être frappé d'excommunication, à Carthage, par un jugement épiscopal auquel je n'ai pas assisté. Dans le second livre, en un certain endroit, j'ai dit : « A la fin il sera « accordé à quelques-uns de ne pas sentir la « mort dans un passage subit [3], » en réservant ce point à un examen plus approfondi. En effet, ou bien ils ne mourront pas, ou bien ils ne sentiront pas la mort, dans le très-rapide passage qui, comme en un clin d'œil, les transportera de cette vie à la mort et de la mort à la vie éternelle. Cet ouvrage commence ainsi : « Quoique dans le tourbillon des plus graves « sollicitudes. »

CHAPITRE XXXIV.

D'UN SEUL BAPTÊME, A CONSTANTIN CONTRE PÉTILIEN. — UN LIVRE.

En ce temps, un de mes amis reçut de je ne sais quel prêtre donatiste, qui le disait écrit par Pétilien, évêque donatiste de Constantine, un livre intitulé : *D'un seul Baptême.* Il me l'apporta et me pria instamment d'y répondre: je le fis. Je voulus que mon livre eût le même titre que celui à qui il répondait, c'est-à-dire *D'un seul Baptême.* Dans ce livre j'ai dit : « L'empereur Constantin n'a pas refusé de re- « cevoir l'accusation des Donatistes incrimi- « nant Félix d'Aptonge, ordonnateur de Céci- « lien, quoiqu'il eût eu la preuve que leurs ac- « cusations contre Cécilien étaient fausses et « calomnieuses [1]. » En considérant l'ordre du temps, j'ai trouvé que je m'étais trompé. L'empereur avait auparavant fait entendre la cause de Félix par un proconsul, et nous lisons qu'il fut absous; c'est ensuite que lui-même, après avoir écouté Cécilien et ses accusateurs, reconnut son innocence et eut la preuve qu'il avait été de leur part l'objet d'accusations calomnieuses. Cet ordre des temps indiqué par les consulats, convainc bien plus manifestement les Donatistes de calomnie en cette affaire et détruit totalement leurs accusations; c'est ce que nous avons montré ailleurs.

Cet ouvrage commence ainsi : « Nous sommes « très-souvent obligés de répondre à ceux qui « ont des sentiments opposés. »

CHAPITRE XXXV.

DES MAXIMIANISTES CONTRE LES DONATISTES. — UN LIVRE.

(N'existe plus.)

Sur ces entrefaites, j'ai écrit un autre livre *contre les Donatistes*, non pas abrégé comme le premier, mais étendu et composé avec beaucoup plus de soin. On y voit comment la seule affaire des Maximianistes qui fit schisme dans le parti de Donat lui-même, renverse de fond en comble l'erreur impie et arrogante de leur secte contre l'Eglise catholique.

Ce livre commence ainsi : « Nous avons déjà « beaucoup parlé, nous avons déjà beaucoup « écrit. »

CHAPITRE XXXVI.

DE LA GRACE DU NOUVEAU TESTAMENT, A HONORAT. — UN LIVRE.

Dans le temps même où nous luttions avec véhémence contre les Donatistes et où nous commençions à être en discussion avec les Pélagiens, un de mes amis m'envoya de Carthage cinq questions, me priant de les lui expliquer par écrit. Les voici : Que signifie cette parole du Seigneur : « Mon Dieu, mon Dieu, pour- « quoi m'avez-vous abandonné [2]. ? » Et que

[1] Matth. VI, 12. — [2] C. III, n. 5. — [3] C. XXXI, n. 50.

[1] C. XVI, 28. — [2] Ps. XXI, 1; Matth. XXVII, 46.

veut exprimer l'Apôtre quand il dit : « Afin « qu'enracinés et fondés dans la charité, vous « puissiez comprendre, avec tous les saints, « quelle est la largeur et la longueur, la hau- « teur et la profondeur [1] ? » Qui sont les cinq vierges sages et les cinq vierges folles [2] ? Que sont les ténèbres extérieures [3] ? Comment il faut comprendre : « Le Verbe a été fait « chair [4] ? » Pour moi, considérant que la nouvelle hérésie dont je parle est ennemie de la grâce de Dieu, j'ajoutai une sixième question, sur la Grâce du Nouveau Testament. En l'examinant, et en y intercalant une exposition du psaume 21, au commencement duquel est écrite l'exclamation que proféra Notre-Seigneur sur la croix, ce qui était la première question posée par mon ami, je les résolus toutes les cinq [5], non pas dans l'ordre où elles avaient été proposées, mais comme elles se présentèrent à moi selon les convenances de ma discussion sur la grâce du Nouveau Testament.

Ce livre commence ainsi : « Vous m'avez « proposé cinq questions à traiter. »

CHAPITRE XXXVII.

DE L'ESPRIT ET DE LA LETTRE, A MARCELLIN. — UN LIVRE.

La même personne à laquelle j'avais écrit les trois livres intitulés : *Des peines et de la rémission des péchés*, où je traitai aussi avec soin du baptême des petits enfants, m'écrivit de nouveau qu'elle avait été émue de ce que j'avais avancé, qu'il se pouvait faire que l'homme fût sans péché, si sa volonté, aidée par le secours de Dieu, ne faisait pas défaillance; bien que toutefois personne n'eût été, ne fût et ne puisse être doué d'une telle perfection dans cette vie. Elle me demanda comment j'avais indiqué comme possible ce dont il n'y avait pas d'exemple. En réponse à cette demande, je lui adressai un livre dont le titre est : *De l'esprit et de la lettre*, développement de cette maxime de l'Apôtre : « La lettre « tue, mais l'esprit vivifie [6]. » Dans ce livre, autant que Dieu a bien voulu m'y aider, j'ai ardemment lutté contre les ennemis de la grâce divine par laquelle l'impie est justifié. Or, comme je traitais des observances des Juifs, qui s'abstiennent de certaines viandes, selon les prescriptions de l'ancienne loi, j'ai dit : « Les cérémonies de quelques viandes [1]. » Ce mot n'est pas usité dans les saintes Lettres; cependant, il me parut approprié alors à mon sujet, puisque le mot de *cerimoniæ* se présentait à ma mémoire comme équivalent à *carimoniæ*, de *carere*, manquer, et que ceux qui gardent ces observances manquent des choses dont ils s'abstiennent. S'il y a pour ce mot une autre étymologie qui combatte la vraie religion, je ne l'ai pas voulu prendre, je m'en suis voulu tenir à celle que je viens d'indiquer.

Ce livre commence ainsi : « Ayant lu, mon « très-cher fils Marcellin, les opuscules que j'ai « récemment composés pour vous. »

CHAPITRE XXXVIII.

DE LA FOI ET DES ŒUVRES. — UN LIVRE.

A la même époque on m'envoya, de la part de quelques frères laïcs, il est vrai, mais appliqués à l'étude des divines Ecritures, quelques écrits qui distinguaient la foi chrétienne des bonnes œuvres, au point de soutenir qu'on ne pouvait parvenir à la vie éternelle sans la première, et qu'on le pouvait sans les secondes. J'y ai répondu dans un livre dont le titre est : *De la Foi et des Œuvres*. J'y montre non-seulement comment doivent vivre ceux qui ont été régénérés par la grâce de Jésus-Christ, mais encore quel on doit être pour être admis au baptême de la régénération.

Ce livre commence ainsi : « Il semble à quel- « ques personnes. »

CHAPITRE XXXIX.

ABRÉGÉ DE LA CONFÉRENCE AVEC LES DONATISTES. — TROIS LIVRES.

Après notre conférence avec les Donatistes, j'ai résumé brièvement ce qui y avait été fait et j'ai composé trois écrits correspondant aux trois jours de cette conférence. Cet ouvrage m'a paru utile : il peut d'abord, si on le consulte, avertir sans peine chacun de ce qui avait été traité; en outre, il aidera à trouver, en se rapportant aux numéros que j'ai eu soin d'affecter à chaque objet, les questions qu'on voudrait rechercher dans les actes mêmes de la conférence. Car ils fatiguent le lecteur, par leur excessive prolixité.

Cet ouvrage commence ainsi : « Lorsque

[1] Eph. III, 17, 18. — [2] Matth. XXV, 1-12. — [3] Ibid. XXII, 13. — [4] Jean. I, 14. — [5] Lettre 110 à Honorat. — [6] II Cor. III, 6.

[1] C. XXI, n. 36.

« les évêques catholiques et ceux du parti de « Donat. »

CHAPITRE XL.

CONTRE LES DONATISTES, APRÈS LA CONFÉRENCE. — UN LIVRE.

J'ai adressé aussi aux Donatistes eux-mêmes, après notre conférence avec leurs évêques, un livre étendu, et je crois assez soigné, afin qu'ils ne se laissassent plus séduire ultérieurement par ces évêques. J'y ai répondu aussi à plusieurs de leurs vaines réclamations qui ont pu parvenir jusqu'à nous, et qu'ils répétaient après leur défaite partout où ils pouvaient et comme ils le pouvaient. De plus, j'y avais ajouté la notice dont j'ai parlé, des actes de la conférence, afin que ces actes fussent rapidement connus. J'ai refait cela ensuite beaucoup plus brièvement dans une lettre que je leur ai de nouveau adressée. Cette lettre ne figure pas dans le recueil des miennes [1], parce que ce fut dans le Concile de Numidie, que nous tous, qui y étions présents, décidâmes qu'elle serait faite. Car elle commence ainsi : « Sylvain le « Vieux, Valentin, Innocent, Maximin, Optat, « Augustin, Donat, et les autres évêques du « Concile de Zesta, aux Donatistes. » L'ouvrage même commence par ces mots : « Comment « pouvez-vous encore vous laisser ainsi sé- « duire, Donatistes ? »

CHAPITRE XLI.

DE LA VUE DE DIEU. — UN LIVRE.

J'ai écrit un livre de la *Vue de Dieu* [2], où, au sujet du corps spirituel, qui sera celui des saints après la résurrection, j'ai remis à un autre temps l'examen plus attentif de cette question : si et comment Dieu, qui est esprit, pourra être vu par un tel corps. Plus tard, j'ai traité la même matière qui est très-difficile, dans le dernier livre, savoir le 22e, de la Cité de Dieu [3], et j'en ai donné une explication suffisante, je le pense du moins. J'ai trouvé enfin dans un de nos manuscrits qui contient ce livre, un avertissement adressé par moi sur le même sujet à Fortunatien, évêque de Sicca; dans le catalogue de mes ouvrages il n'est indiqué ni parmi les livres ni parmi les lettres [4]. Le livre commence ainsi : « Me souvenant de « la dette ; » et l'avertissement : « Comme je « vous en ai prié de vive voix. »

CHAPITRE XLII.

DE LA NATURE ET DE LA GRACE. — UN LIVRE.

Il me tomba alors entre les mains un livre de Pélage, où il défend par tous les raisonnements qu'il peut trouver, la nature humaine contre la grâce de Dieu, laquelle justifie les impies et nous fait chrétiens. Aussi le livre dans lequel je lui ai répondu, en défendant la grâce, non comme contraire à la nature, mais comme délivrant et gouvernant cette nature, je l'ai intitulé : *De la Nature et de la Grâce*. Dans ce livre j'ai défendu comme si elles appartenaient réellement à saint Sixte, évêque de Rome et martyr, des paroles que Pélage lui attribue; je les croyais de lui; j'ai appris plus tard qu'elles étaient non de Sixte le chrétien, mais de Sextus le philosophe. Ce livre commence ainsi : « Le livre que vous m'avez en- « voyé. »

CHAPITRE XLIII.

DE LA CITÉ DE DIEU. — VINGT-DEUX LIVRES.

1. En ce temps, Rome fut envahie par les Goths, sous le commandement du roi Alaric; et elle fut presque détruite par le désastre de cette mémorable défaite. Ce désastre, les adorateurs de la multitude des faux dieux que nous nommons en langage ordinaire les Païens, s'efforcèrent de l'attribuer à la religion chrétienne, et commencèrent à blasphémer avec plus d'amertume et plus d'ardeur que jamais contre le vrai Dieu. Enflammé du zèle de la maison du Seigneur, j'entrepris d'écrire, contre leurs erreurs ou leurs blasphèmes, les livres de *la Cité de Dieu*. Cet ouvrage m'occupa plusieurs années, parce que j'étais interrompu par beaucoup d'affaires qui ne pouvaient se différer et dont la solution passait auparavant. Ce grand ouvrage de *la Cité de Dieu* fut enfin achevé en vingt-deux livres. Les cinq premiers réfutent ceux qui veulent que les destinées des choses humaines tiennent au maintien du culte que les païens ont voué aux faux dieux et qui prétendent que tous les maux arrivent et abondent, parce que ce culte est prohibé. Les cinq suivants sont dirigés contre ceux qui avouent que ces maux n'ont

[1] On l'y trouve maintenant, c'est la 141e,
[2] Lettre 147 à Pauline. — [3] C. XXIX, n. 1 et suiv.
[4] Il a été classé parmi les lettres; c'est la 148e.

jamais été et ne seront jamais épargnés aux mortels, et que grands ou moindres, ils varient selon les lieux, les temps et les personnes; mais qui soutiennent en même temps que le culte des faux dieux avec ses sacrifices, est utile à la vie qui doit suivre la mort. Ces dix livres mettent à néant ces deux opinions erronées et opposées à la religion chrétienne.

2. Mais, pour ne pas être exposé au reproche de nous être borné à réfuter les doctrines de nos adversaires et de n'avoir pas établi les nôtres, la seconde partie de l'ouvrage, qui contient douze livres, s'occupe de cette matière. Toutefois, quand il en était besoin, nous n'avons pas manqué, dans les dix premiers livres, d'affirmer nos doctrines, ni dans les douze derniers de réfuter nos adversaires. De ces douze derniers, les quatre premiers contiennent l'origine des deux cités, dont l'une est la cité de Dieu, l'autre la cité de ce monde. Les quatre seconds, leurs progrès et leurs développements. Les quatre troisièmes, qui sont les derniers, les fins qui leur sont dues. De plus, quoique les vingt-deux livres traitent des deux cités, ils n'empruntent leur titre qu'à la meilleure, la cité de Dieu. Dans le dixième livre, je n'aurais pas dû présenter comme un miracle la flamme descendue du ciel qui, au sacrifice d'Abraham, courait entre les victimes divisées[1], parce que ce fait lui a été montré en songe. Dans le dix-septième, ce qui est dit de Samuël : « il n'était « pas des fils d'Aaron[2], » doit être remplacé plus avantageusement par : « il n'était pas fils de « prêtre. » En effet, les fils des prêtres devaient, selon une coutume plus légitime, succéder aux prêtres morts. On trouve le père de Samuel parmi les fils d'Aaron[3]; mais il n'était pas prêtre ni du nombre des enfants, en ce sens qu'Aaron lui-même l'aurait engendré, mais de la même manière que tous les hommes de ce peuple sont nommés enfants d'Israël.

Ce livre commence ainsi : « J'ai entrepris de « défendre la très-glorieuse cité de Dieu. »

[1] Chap. VIII. — [2] Chap. V, n. 2.
[3] Saint Augustin se trompe ici : Samuel était un descendant de Coré, rival d'Aaron (I Paral. VI.)

CHAPITRE XLIV.

A OROSE, CONTRE LES PRISCILLIANISTES ET LES ORIGÉNISTES. — UN LIVRE.

Je répondis en même temps avec autant de brièveté et de netteté que je pus à une consultation que m'avait adressée un prêtre d'Espagne, nommé Orose, sur les Priscillianistes et sur quelques opinions d'Origène, que réprouve la foi catholique; le titre de cet opuscule est : *A Orose, contre les Priscillianistes et les Origénistes.* La consultation elle-même a été placée en tête de ma réponse. Ce livre commence ainsi : « Je ne dois pas répondre comme vous « le demandez, mon cher fils Orose. »

CHAPITRE XLV.

DEUX LIVRES A JÉROME, PRÊTRE, L'UN SUR L'ORIGINE DE L'AME, L'AUTRE SUR UN PASSAGE DE SAINT JACQUES.

J'ai écrit aussi deux livres[1] à Jérôme, prêtre, qui résidait à Bethléem : l'un sur l'origine de l'âme humaine ; l'autre, sur ce passage de saint Jacques : « Quiconque a gardé toute la loi et l'a « violée en un seul point, devient coupable de « tous[2]. » Je le consultais sur ces deux sujets. Je n'ai pas résolu moi-même la question que je lui posais dans le premier de ces livres; pour le second, je ne me suis pas tu sur la solution qui me paraissait devoir être adoptée, mais je le consultai pour savoir s'il approuvait cette solution. Il m'écrivit pour louer ma consultation; mais il me déclara qu'il n'avait pas le loisir d'y répondre. Tant qu'il a vécu, je n'ai pas voulu publier ces deux livres, dans l'espoir qu'il me répondrait un jour; j'aurais alors publié sa réponse avec mes livres. Après sa mort je publiai le premier, afin que le lecteur fût averti ou de ne point rechercher comment l'âme est donnée aux enfants qui naissent, ou de ne pas admettre sur cette question très-obscure, une solution qui soit contraire aux choses très-manifestes que la foi catholique reconnaît à propos du péché originel dans les petits enfants, lesquels seront certainement damnés à moins qu'ils ne soient régénérés en Jésus-Christ. Quant au second, je l'ai publié également, afin que l'on sût quelle est la solution qui nous a semblé devoir être adoptée sur la question qui y est traitée. Cet ouvrage com-

[1] Lettres 166, 167. — [2] Jacq. II, 10.

mence ainsi : « J'ai prié notre Dieu qui nous a « appelés. »

CHAPITRE XLVI.

A ÉMÉRITE, ÉVÊQUE DES DONATISTES, APRÈS NOTRE CONFÉRENCE. — UN LIVRE.

(N'existe plus.)

Peu de temps après la conférence que nous avions eue avec les Donatistes, j'écrivis à Emérite, l'un de leurs évêques, qui, dans cette conférence, paraissait être leur principal défenseur, un livre assez utile, parce qu'il contient dans une brièveté commode, les raisons qui les confondent et qui établissent leur défaite. Ce livre commence ainsi : « Si même « maintenant, mon frère Emérite. »

CHAPITRE XLVII.

DES ACTES DU PROCÈS DE PÉLAGE. — UN LIVRE.

Pendant le même temps, en Orient, c'est-à-dire en Syrie ou en Palestine, Pélage, conduit au tribunal des évêques par quelques frères catholiques, fut, en l'absence de ceux qui avaient dressé l'accusation contre lui et qui n'avaient pu se trouver au jour du synode, entendu par quatorze évêques; et là, comme il condamnait les doctrines hostiles à la grâce de Jésus-Christ, que formulait l'acte d'accusation dressé contre lui, il fut reconnu pour catholique. Mais les actes de cette procédure étant venus entre nos mains, j'ai écrit un livre sur ces actes, de peur que la sentence d'absolution qu'il avait reçue, n'accréditât l'opinion que ses juges approuvaient les doctrines qui, certes, auraient motivé sa condamnation, s'il ne les avait réprouvées lui-même.

Ce livre commence ainsi : « Après que furent « tombés en nos mains. »

CHAPITRE XLVIII.

DU CHATIMENT DES DONATISTES. — UN LIVRE.

Dans le même temps, j'ai écrit aussi un livre *sur le châtiment des Donatistes* [1], à cause de ceux qui ne voulaient pas qu'on les châtiât selon les lois de l'Empire. Ce livre commence ainsi : « Je vous loue, je vous félicite et je suis « dans l'admiration. »

[1] Lettre 185 à Boniface.

CHAPITRE XLIX.

DE LA PRÉSENCE DE DIEU, A DARDANUS. — UN LIVRE.

J'ai écrit, sur la présence de Dieu, un livre où notre sollicitude est particulièrement éveillée contre l'hérésie de Pélage, bien que je ne la nomme pas expressément. Il y est aussi traité avec soin et application de la présence de la nature que nous appelons le Dieu souverain et véritable, et de son temple.

Ce livre commence ainsi : « J'avoue, mon « bien-aimé frère Dardanus. »

CHAPITRE L.

CONTRE PÉLAGE ET CÉLESTE, SUR LA GRACE DE JÉSUS-CHRIST ET SUR LE PÉCHÉ ORIGINEL, A ALBINA, PINIANUS ET MÉLANIE. — DEUX LIVRES.

Après que l'hérésie pélagienne, ainsi que ses auteurs, eut été dévoilée et condamnée par les évêques de l'Eglise romaine, Innocent d'abord, puis Zozime, sur les lettres des conciles d'Afrique, j'écrivis deux livres contre les Pélagiens, l'un sur la grâce de Jésus-Christ, l'autre sur le péché originel. Cet ouvrage commence ainsi : « Autant nous nous réjouissons de votre santé « corporelle et surtout de votre salut spirituel. »

CHAPITRE LI.

ACTES DE LA CONFÉRENCE AVEC ÉMÉRITE, DONATISTE. — UN LIVRE.

Peu de temps après la conférence que nous eûmes avec les hérétiques donatistes, nous fûmes obligés de nous rendre dans la Mauritanie Césarienne. Nous y rencontrâmes, à Césarée même, Emérite, évêque des Donatistes, l'un des sept qu'ils avaient délégués pour la défense de leur cause, et celui qui y avait le plus travaillé. La discussion que j'eus avec lui en présence des évêques de la province et du peuple de l'Eglise de la ville de Césarée, dont il était citoyen en même temps qu'évêque de ces hérétiques, est relatée dans les actes ecclésiastiques placés parmi mes ouvrages. Ne trouvant rien à me répondre, il entendit tout mon discours, que je fis rouler sur la seule affaire des Maximianistes et que je développai devant lui et devant toutes les personnes présentes, et il resta muet. Ce livre ou ces actes commencent ainsi : « Les très-glorieux empe-

« reurs Honorius, consul pour la treizième fois, « et Théodose pour la huitième. »

CHAPITRE LII.

CONTRE LE DISCOURS DES ARIENS. — UN LIVRE.

En ce temps, il me vint entre les mains un discours des Ariens, sans nom d'auteur. A la demande instante de celui qui me l'avait envoyé, j'y répondis avec autant de promptitude et de brièveté que je pus. Je joignis ce discours en tête de ma réponse et j'y plaçai des numéros, dont l'inspection seule renvoie aisément aux endroits auxquels j'ai répondu. Ce livre, après le discours qui le précède, commence ainsi : « Je réponds dans cette discussion à la « discussion précédente. »

CHAPITRE LIII.

DU MARIAGE ET DE LA CONCUPISCENCE, AU COMTE VALÈRE. — DEUX LIVRES.

J'ai écrit deux livres au comte Valère, homme illustre, parce que j'avais appris que les Pélagiens nous avaient dénoncé à lui comme condamnant le mariage, en affirmant l'existence du péché originel. Le titre de ces livres est: *Du Mariage et de la Concupiscence.* Nous y défendions, en effet, la bonté du mariage, afin qu'on ne pût pas penser qu'il est vicié par la concupiscence charnelle et la loi du corps combattant contre la loi de l'esprit; car la pudeur conjugale use bien pour la procréation des enfants de ce mal qui est dans la passion. Voici maintenant comment il y a deux livres : le premier vint aux mains de Julien le pélagien, qui écrivit contre lui quatre volumes, dont quelqu'un détacha quelques pages et les envoya au comte Valère, lequel me les adressa. Les ayant reçus, j'y répondis par mon second livre. Le premier commence ainsi : « Des hérétiques nouveaux, mon cher fils « Valère; » et le second : « Au milieu des soins « de votre état militaire. »

CHAPITRE LIV.

SEPT LIVRES DE LOCUTIONS.

J'ai composé sept livres sur sept livres des divines Ecritures : cinq de Moïse, un de Jésus, fils de Navé, et un des Juges, en notant les locutions de chacun de ces livres qui sont les moins usitées dans notre langue; quand on n'y fait pas assez attention en les lisant, on en cherche le sens, tandis que ce n'est qu'une façon de parler, et on en tire des explications qui sans doute ne sont pas toujours en opposition avec la vérité; ces explications toutefois ne s'accordent pas avec le sens que l'auteur a voulu leur donner, et on voit bien que c'est de sa part une simple sorte de locution. Il y a, il est vrai, dans l'Ecriture sainte, bien des obscurités qui s'éclairent quand on connaît le genre de la locution employée. Il faut donc connaître les passages dont le sens est clair et où l'on rencontre les mêmes genres de locutions, afin que là même où le sens est caché, cette connaissance vienne en aide et le montre clairement à l'intelligence du lecteur.

Le titre de l'ouvrage est : *Locutions de la Genèse*, et ainsi des autres. Quand j'ai dit, dans le premier livre [1], qu'il est écrit : « Et Noé « accomplit toutes les paroles que le Sei- « gneur lui avait ordonnées, ainsi les accom- « plit-il [2], » et quand j'ai ajouté que cette locution était semblable à celle qui avait été employée dans la création, où il est écrit d'abord : « Et il fut fait ainsi; » et où il est dit ensuite : « Et Dieu fit; » cela ne me semble pas revenir tout à fait au même. Enfin, le sens même est caché dans le premier texte, et dans le second ce n'est qu'une façon de parler. L'ouvrage commence ainsi : « Les locutions des « Ecritures. »

CHAPITRE LV.

SEPT LIVRES DE QUESTIONS.

1. Dans le même temps, j'ai écrit sept livres sur des questions tirées des mêmes Livres sacrés, et j'ai voulu les appeler ainsi, parce que les points discutés sont plutôt des questions posées que des questions résolues. Toutefois, la plupart sont traitées de manière à pouvoir être à bon droit jugées comme expliquées et résolues. Nous avions déjà commencé à examiner de cette manière les livres des Rois; mais nous n'avons pas poursuivi bien loin, parce que nous avons été absorbé par d'autres affaires plus urgentes. Dans le premier livre, lorsqu'il s'agit des baguettes de diverses couleurs que Jacob mettait dans l'eau, afin que les brebis qui les voyaient en buvant, enfantassent des petits de nuances variées [3]; nous n'avons pas bien exposé la

[1] N. 18. — [2] Gen. VI, 22. — [3] Quest. 93.

cause pour laquelle il ne leur mettait pas sous les yeux ces baguettes pour la seconde conception, mais seulement pour la première. En effet, l'exposition d'une autre question [1], dans laquelle nous demandons pourquoi Jacob a dit à son beau-père : « Vous m'avez « fraudé dans mon salaire, de dix agneaux [2], » et dont l'explication est assez juste, démontre que la première n'a pas été résolue comme elle le devait être.

2. Dans le troisième livre, également, quand il s'agit du grand prêtre et qu'on demande comment il pouvait avoir des fils, étant obligé d'entrer deux fois le jour dans le Saint des saints où était l'autel de l'encens, pour offrir l'encens matin et soir [3], ne pouvant, comme le dit la loi, y entrer étant impur, et l'impureté résultant, dit cette même loi, des rapports conjugaux, et demeurant jusqu'au soir, malgré les ablutions d'eau prescrites et accomplies [4], j'ai dit : « Il faut en conséquence, ou « qu'il demeurât dans la continence, ou que, à « certains jours, l'offrande de l'encens fût in- « terrompue [5] ; » je n'ai pas vu que la conséquence n'était pas rigoureuse. En effet, on peut comprendre la parole : « Il restera im- « pur jusqu'au soir, » en ce sens qu'il n'était pas impur pendant ce soir même, mais jusqu'à ce soir, afin que, le soir venu, il pût, étant pur, offrir l'encens, et qu'après le sacrifice du matin il pût s'unir à son épouse pour avoir des enfants. De même, quand on demande comment il pouvait être défendu au grand prêtre d'assister aux funérailles de son père [6], puisqu'il ne pouvait devenir grand prêtre (cette fonction étant unique) qu'après la mort de son père, j'ai dit : « D'après cela, il au- « rait été nécessaire que le fils, qui devait « succéder à son père, eût été institué avant « que le père n'eût été enseveli et aussitôt « après sa mort ; il l'eût fallu aussi à cause de « la nécessité de ne pas laisser interrompre « l'offrande de l'encens, qui devait avoir lieu « deux fois le jour [7] ; » et c'est ce prêtre à qui il est interdit d'entrer près du corps de son père mort et non encore inhumé. Mais je n'ai pas assez remarqué que cette prescription avait pu être faite pour ceux qui devaient être grands prêtres, ne succédant pas à leurs pères grands prêtres aussi, mais étant des fils, c'est-à-dire des descendants d'Aaron : ce qui arriverait si par hasard, ou le grand prêtre n'avait pas de fils, ou en avait de si indignes qu'aucun d'eux ne pût succéder à son père. Aussi advint-il que Samuel succéda au grand prêtre Héli [1], n'étant pas lui-même fils de prêtre, mais étant des fils, c'est-à-dire des descendants d'Aaron.

3. J'ai presque affirmé comme certain que le larron, à qui il a été dit : « Aujourd'hui vous « serez avec moi dans le paradis [2], » n'avait pas été baptisé visiblement [3]; tandis que cela est incertain et qu'on doit plutôt croire qu'il a été baptisé, ainsi que je l'ai établi ailleurs moi-même. De même, ce que j'ai dit dans le cinquième livre, que là où sont mentionnées les mères, dans les généalogies évangéliques, elles ne le sont qu'avec les pères [4], cela est vrai, mais n'a pas de rapport avec la question que je traitais. Il s'agissait de ceux qui épousaient les femmes de leurs frères ou de leurs parents, lesquels étaient morts sans enfants, et cette observation était faite au sujet des deux pères de Joseph, dont saint Matthieu nomme l'un et saint Luc l'autre. J'ai discuté à fond cette question dans la révision de mon ouvrage contre Faustus le manichéen.

Cet ouvrage commence ainsi : « Lorsque nous « parcourons les saintes Ecritures, que nous « nommons Canoniques. »

CHAPITRE LVI.

DE L'AME ET DE SON ORIGINE. — QUATRE LIVRES.

Dans le même temps, un certain Vincentius Victor trouva dans la Mauritanie Césarienne, chez un prêtre espagnol nommé Pierre, un opuscule de moi où j'avouais, à propos de l'origine de l'âme de tous les hommes, que j'ignorais si ces âmes proviennent de celle du premier homme et ensuite de celles de nos parents, ou si elles sont données à chaque homme, sans aucune propagation, comme à Adam ; je déclarais savoir seulement que l'âme n'est pas un corps, mais un esprit. Ce Vincentius Victor adressa à ce même Pierre deux livres contre mon opinion, et le moine René me les envoya de Césarée. Après les avoir lus, je donnai ma réponse en quatre livres, l'un adressé au moine René, l'autre au prêtre Pierre, les deux derniers à Victor lui-même. Ce que j'ai écrit à Pierre est une lettre, quoique par son étendue cette lettre soit plutôt un

[1] Quest. 95. — [2] Gen. XXXI, 41. — [3] Exod. XXX, 7, 8. — [4] Lév. XV, 16. — [5] Quest. 82. — [6] Lév. XXI, 11. — [7] Quest. 83.

[1] I Rois. I. — [2] Luc. XXIII, 43. — [3] Quest. 84. — [4] Quest. 46, n. 2.

livre; mais je n'ai pas voulu la séparer des autres. Dans tous ces livres, qui traitent de matières très-graves, j'ai défendu mes doutes sur l'origine des âmes qui sont données à chaque homme et j'ai montré les nombreuses erreurs et les faussetés de la présomption de mon adversaire. Toutefois, comme c'était un jeune homme qu'il ne fallait pas pousser trop vite, mais qu'il fallait instruire encore, je l'ai traité avec le plus de douceur que j'ai pu, et j'ai reçu de lui une rétractation. Le livre à René commence par ces mots : « Nous avions « la preuve de votre sincérité à notre égard. » Celui qui s'adresse à Pierre, par ceux-ci : « A mon très-cher frère et seigneur, et con- « frère en prêtrise, Pierre. » Des deux derniers adressés à Vincent Victor, le premier commence ainsi : « Ce que j'ai pensé devoir vous « écrire. »

CHAPITRE LVII.

A POLLENTIUS, SUR LES MARIAGES ADULTÈRES. — DEUX LIVRES.

J'ai écrit deux livres sur les mariages adultères, en suivant autant que je l'ai pu les Ecritures et désirant élucider une question très-difficile. Je ne sais si j'y suis parvenu; mais je sais que je suis resté loin de la perfection, bien que j'aie ouvert plusieurs aspects de la question, ce dont tout lecteur intelligent pourra juger. Le premier livre de cet ouvrage commence ainsi : « La première question, mon « cher frère Pollentius; » le second : « A ce « que vous m'aviez écrit. »

CHAPITRE LVIII.

CONTRE UN ADVERSAIRE DE LA LOI ET DES PROPHÈTES. — DEUX LIVRES.

Sur ces entrefaites, un livre d'un certain hérétique, soit marcionite, soit de quelque autre secte dont l'erreur consiste à nier que Dieu ait fait le monde et à dire que le Dieu de la loi donnée par Moïse, le Dieu des prophètes de l'Ancien Testament, n'est pas le vrai Dieu, mais le plus mauvais des démons, était lu à Carthage, sur la place voisine de la mer, en présence d'un grand nombre d'auditeurs très-attentifs; quelques-uns de nos frères, chrétiens zélés, se le procurèrent et me l'envoyèrent sans aucun retard pour le réfuter, me priant instamment d'y répondre aussi d'urgence. Je le réfutai en deux livres que j'ai intitulés : *Contre un adversaire de la Loi et des Prophètes*, le manuscrit qui m'avait été envoyé n'ayant pas de nom d'auteur.

Cet ouvrage commence ainsi : « Au livre de « je ne sais quel hérétique que vous m'avez « envoyé, mes très-chers frères. »

CHAPITRE LIX.

CONTRE GAUDENCE, ÉVÊQUE DES DONATISTES. — DEUX LIVRES.

Vers le même temps, Dulcitius, tribun et notaire, était en Afrique l'exécuteur des ordres impériaux contre les Donatistes. Il avait adressé des lettres à Gaudence, évêque des Donatistes de Tanuégadès, un des sept qu'ils avaient choisis pour les défendre dans notre conférence, l'exhortant de rentrer dans l'unité catholique et de ne pas allumer l'incendie où il menaçait de se consumer, lui et les siens avec l'église où il était; ajoutant ensuite que, s'ils croyaient leur cause juste, ils prissent la fuite, selon le précepte de N.-S. J.-C., plutôt que de se faire périr dans les flammes. Gaudence lui répondit deux lettres, l'une très-courte, attendu, disait-il, que le porteur était très-pressé; l'autre plus longue, par laquelle il essayait de répondre plus complétement et avec plus de soin. Le tribun Dulcitius jugea convenable de me les envoyer afin que je les réfutasse; je le fis pour toutes les deux en un seul livre. Ma réponse tomba entre les mains de Gaudence, et il me répliqua ce qui lui plut, ne donnant aucune raison, mais faisant plutôt voir qu'il n'avait pu ni se taire, ni me répondre. Bien que tout lecteur intelligent pût s'en apercevoir sans peine, et que la comparaison de nos deux écrits fût suffisante pour cela, je ne voulus pas cependant laisser sans réponse cet écrit quel qu'il fût. C'est ce qui fait que mes livres contre lui sont au nombre de deux. Cet ouvrage commence ainsi : « Gaudence, évêque des Do- « natistes de Tanuégadès. »

CHAPITRE LX.

CONTRE LE MENSONGE. — UN LIVRE.

J'écrivis aussi alors un livre *Contre le Mensonge;* ce qui m'y détermina, c'est que plusieurs catholiques crurent devoir feindre d'être Priscillianistes, afin de découvrir le mystère dans lequel s'enveloppaient ces hérétiques qui, pour cacher leur hérésie, croient qu'il leur est

permis non-seulement de la nier et de mentir, mais même de se parjurer.

J'ai composé ce livre pour condamner cette conduite. Il commence ainsi : « Vous m'avez « envoyé beaucoup à lire. »

CHAPITRE LXI.

CONTRE DEUX LETTRES DES PÉLAGIENS. — QUATRE LIVRES.

Suivent quatre livres que j'ai écrits, contre deux lettres des Pélagiens à l'évêque de l'Eglise romaine, Boniface ; quand il avait eu ces lettres, il me les avait envoyées lui-même, y trouvant mon nom calomnieusement inséré.

Cet ouvrage commence ainsi : « Je vous con- « naissais, grâce à l'éclat de votre renommée. »

CHAPITRE LXII.

SIX LIVRES CONTRE JULIEN.

Je vins alors à posséder les quatre livres de Julien, pélagien, dont j'ai parlé plus haut. J'y trouvai que les passages qui en avaient été détachés par celui qui les avait adressés au comte Valère, n'avaient pas été envoyés à ce comte comme Julien les avait écrits, mais qu'il y avait eu quelques changements. J'écrivis donc six livres contre les quatre de Julien : mais les deux premiers réfutent, par les témoignages des saints qui après les apôtres ont défendu la foi catholique, l'impudence de Julien qui croyait pouvoir nous reprocher, comme une opinion manichéenne, d'avoir dit que nous tirons d'Adam le péché originel, qui est effacé par le baptême de régénération, non-seulement chez les adultes, mais même chez les petits enfants. En revanche, je montre, dans la dernière partie de mon livre premier, combien Julien lui-même professe des opinions favorables aux Manichéens. Mes quatre autres livres réfutent les siens, un par un.

Dans le cinquième volume de cette œuvre si considérable et si profondément élaborée, lorsque j'ai rappelé le mari difforme, qui dans l'action du mariage avait l'habitude de présenter à sa femme une belle peinture, afin qu'elle n'eût pas des enfants difformes[1], j'ai indiqué le nom de l'homme qui avait cette habitude, comme si j'en étais certain, tandis qu'on n'en est pas sûr ; ma mémoire m'a trompé. Cette habitude appartenait à un roi de Chypre, au rapport de Soranus, auteur d'un livre de médecine ; mais Soranus ne donne pas le nom de ce roi.

[1] C. XIV, n. 51.

Cet ouvrage commence ainsi : « Vos outrages « et vos malédictions, Julien. »

CHAPITRE LXIII.

A LAURENTIUS, SUR LA FOI, L'ESPÉRANCE ET LA CHARITÉ. — UN LIVRE.

J'ai composé aussi un livre sur la Foi, l'Espérance et la Charité, pour répondre à la demande de celui à qui je l'ai adressé, et qui avait sollicité de moi un petit opuscule qui ne devait pas sortir de ses mains ; c'est ce que les Grecs appellent *Enchiridion*, c'est-à-dire Manuel. Il me semble que j'y ai assez exactement exposé quel culte doit être rendu à Dieu, ce qui constitue certainement la vraie sagesse de l'homme, selon la sainte Ecriture.

Ce livre commence ainsi : « Je ne saurais « dire, mon cher fils Laurentius, combien je « suis charmé de votre érudition. »

CHAPITRE LXIV.

A L'ÉVÊQUE PAULIN, DU SOIN A PRENDRE DES MORTS. — UN LIVRE.

J'ai écrit un livre *du Soin à prendre des morts*, en réponse à des lettres qui me demandaient s'il était utile à quelqu'un, après sa mort, d'avoir son corps enseveli près de l'autel de quelque saint.

Il commence ainsi : « J'ai été longtemps à « répondre à votre sainteté, Paulin, mon vé- « nérable confrère dans l'épiscopat. »

CHAPITRE LXV.

DES HUIT QUESTIONS DE DULCITIUS. — UN LIVRE.

Le livre que j'ai intitulé : *Des huit questions de Dulcitius*, ne devrait pas être indiqué dans cet ouvrage parmi mes livres, puisqu'il est composé avec des fragments de ceux que j'avais écrits antérieurement ; mais on y trouve quelques additions, et la réponse à une de ces questions ne se rencontre pas dans mes autres ouvrages : je l'ai donnée telle qu'elle a pu se présenter alors.

Ce livre commence ainsi : « Autant qu'il me « semble, Dulcitius, mon cher fils. »

CHAPITRE LXVI.

A VALENTIN ET A SES MOINES, SUR LA GRACE ET LE LIBRE ARBITRE. — UN LIVRE.

Afin de répondre à ceux qui, lorsqu'on défend la grâce de Dieu, s'imaginent qu'on nie le libre arbitre, et défendent eux-mêmes le

libre arbitre en niant la grâce de Dieu, et en affirmant que cette grâce nous est donnée selon nos propres mérites, j'ai écrit un livre intitulé : *De la Grâce et du Libre Arbitre*. Je l'ai adressé à ces moines d'Adrumet, dans le monastère desquels avait commencé cette controverse qui avait forcé plusieurs d'entre eux à me consulter.

Ce livre commence ainsi : « Pour répondre « à ceux qui exaltent et défendent le libre ar- « bitre de l'homme. »

CHAPITRE LXVII.

AUX MÊMES, SUR LA RÉPRIMANDE ET LA GRACE. — UN LIVRE.

J'ai écrit aussi aux mêmes personnes un autre livre, que j'ai intitulé : *De la Réprimande et de la Grâce*. On m'avait annoncé que, dans ce monastère, quelqu'un avait dit qu'il ne fallait pas reprendre ceux qui n'accomplissent pas les préceptes du Seigneur, mais qu'il suffit de prier pour eux, afin qu'ils arrivent à les accomplir.

Ce livre commence ainsi : « Ayant lu votre « lettre, Valentin, mon frère bien-aimé. »

Tels sont les quatre-vingt-treize ouvrages, formant deux cent trente-deux livres, que j'ai reconnu avoir écrits en les révisant, ne sachant pas si j'en dicterais encore d'autres. Quant à ceux-là, la révision en est faite en deux livres : je l'ai publiée sur les instances de mes frères, avant que j'eusse commencé à réviser les lettres et les sermons au peuple, qui ont été soit prononcés, soit dictés par moi.

LES CONFESSIONS

DE SAINT AUGUSTIN.

LIVRE PREMIER.

Invocation. — Ses premières années. — Péchés de son enfance. — Haine de l'étude. — Amour du jeu.

CHAPITRE PREMIER.

GRANDEUR DE DIEU.

1. « Vous êtes grand, Seigneur, et infiniment « louable [1] ; grande est votre puissance, et il « n'est point de mesure à votre sagesse [2]. » Et c'est vous que l'homme veut louer, chétive partie de votre création, être de boue, promenant sa mortalité, et par elle le témoignage de son péché, et la preuve éloquente que vous résistez, Dieu que vous êtes, aux superbes [3] ! Et pourtant il veut vous louer, cet homme, chétive partie de votre création ! Vous l'excitez à se complaire dans vos louanges ; car vous nous avez faits pour vous, et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il repose en vous.

Donnez-moi, Seigneur, de savoir et de comprendre si notre premier acte est de vous invoquer ou de vous louer, et s'il faut, d'abord, vous connaître ou vous invoquer. Mais qui vous invoque en vous ignorant? On peut invoquer autre que vous dans cette ignorance. Ou plutôt ne vous invoque-t-on pas pour vous connaître ? « Mais est-ce possible, sans croire ? Et comment croire, sans apôtre [4] ? » Et : « Ceux- « là loueront le Seigneur, qui le recherchent [5]. » Car le cherchant, ils le trouveront, et le trouvant, ils le loueront. Que je vous cherche, Seigneur, en vous invoquant, et que je vous invoque en croyant en vous ; car vous nous avez été annoncé. Ma foi vous invoque, Seigneur, cette foi que vous m'avez donnée, que vous m'avez inspirée par l'humanité de votre Fils, par le ministère de votre apôtre.

[1] Ps, CXLIV, 3. — [2] Ps. CXLVI, 5. — [3] I Petr. V, 5. — [4] Rom. X, 14. — [5] Ps. XXI, 27.

CHAPITRE II.

DIEU EST EN L'HOMME ; L'HOMME EST EN DIEU.

2. Et comment invoquerai-je mon Dieu, mon Dieu et Seigneur ? car l'invoquer, c'est l'appeler en moi. Et quelle place est en moi, pour qu'en moi vienne mon Dieu ? pour que Dieu vienne en moi, Dieu qui a fait le ciel et la terre ? Quoi ! Seigneur mon Dieu, est-il en moi de quoi vous contenir ? Mais le ciel et la terre que vous avez faits, et dans qui vous m'avez fait, vous contiennent-ils ?

Or, de ce que sans vous rien ne serait, suit-il que tout ce qui est, vous contienne ? Donc, puisque je suis, comment vous demandé-je de venir en moi, qui ne puis être sans que vous soyez en moi ? et pourtant je ne suis point aux lieux profonds, et vous y êtes ; « car si je « descends en enfer je vous y trouve [1]. »

Je ne serais donc point, mon Dieu, je ne serais point du tout si vous n'étiez en moi. Que dis-je ? je ne serais point si je n'étais en vous, « de qui, par qui et en qui toutes choses sont [2]. »

[1] Ps. CXXXVIII, 8. — [2] Rom. XI, 36.

Il est ainsi, Seigneur, il est ainsi. Où donc vous appelé-je, puisque je suis en vous? D'où viendrez-vous en moi? car où me retirer hors du ciel et de la terre, pour que de là vienne en moi mon Dieu qui a dit : « C'est moi qui « remplis le ciel et la terre [1]? »

CHAPITRE III.

DIEU EST TOUT ENTIER PARTOUT.

3. Etes-vous donc contenu par le ciel et la terre, parce que vous les remplissez? ou les remplissez-vous, et reste-t-il encore de vous, puisque vous n'en êtes pas contenu? Et où répandez-vous, hors du ciel et de la terre, le trop plein de votre être? Mais avez-vous besoin d'être contenu, vous qui contenez tout, puisque vous n'emplissez qu'en contenant? Les vases qui sont pleins de vous ne vous font pas votre équilibre; car s'ils se brisent, vous ne vous répandez pas; et lorsque vous vous répandez sur nous, vous ne tombez pas, mais vous nous élevez; et vous ne vous écoulez pas, mais vous recueillez.

Remplissant tout, est-ce de vous tout entier que vous remplissez toutes choses? Ou bien, tout ne pouvant vous contenir, contient-il partie de vous, et toute chose en même temps cette même partie? ou bien chaque être, chacune; les plus grands, davantage; les moindres, moins? Y a-t-il donc en vous, plus et moins? Ou plutôt n'êtes-vous pas tout entier partout, et, nulle part, contenu tout entier?

CHAPITRE IV.

GRANDEURS INEFFABLES DE DIEU.

4. Qu'êtes-vous donc, mon Dieu? qu'êtes-vous, sinon le Seigneur Dieu? « Car quel autre « Seigneur que le Seigneur, quel autre Dieu « que notre Dieu [2]? » O très-haut, très-bon, très-puissant, tout-puissant, très-miséricordieux et très-juste, très-caché et très-présent, très-beau et très-fort, stable et incompréhensible, immuable et remuant tout, jamais nouveau, jamais ancien, renouvelant tout et conduisant à leur insu les superbes au dépérissement, toujours en action, toujours en repos, amassant sans besoin, vous portez, remplissez et protégez; vous créez, nourrissez et perfectionnez, cherchant lorsque rien ne vous manque!

[1] Jérém. XXIII, 24. — [2] Ps. XVII, 32.

Votre amour est sans passion; votre jalousie, sans inquiétude; votre repentance, sans douleur; votre colère, sans trouble; vos œuvres changent, vos conseils ne changent pas. Vous recouvrez ce que vous trouvez et n'avez jamais perdu. Jamais pauvre, vous aimez le gain; jamais avare, et vous exigez des usures. On vous donne de surérogation pour vous rendre débiteur; et qu'avons-nous qui ne soit vôtre? Vous rendez sans devoir; en payant, vous donnez et ne perdez rien. Et qu'ai-je dit, mon Dieu, ma vie, mes délices saintes? Et que dit-on de vous en parlant de vous? Mais malheur à qui se tait de vous! car sa parole est muette.

CHAPITRE V.

DITES A MON AME : JE SUIS TON SALUT.

5. Qui me donnera de me reposer en vous? Qui vous fera descendre en mon cœur? Quand trouverai-je l'oubli de mes maux dans l'ivresse de votre présence, dans le charme de vos embrassements, ô mon seul bien? Que m'êtes-vous? Par pitié, déliez ma langue! Que vous suis-je moi-même, pour que vous m'ordonniez de vous aimer, et, si je désobéis, que votre colère s'allume contre moi et me menace de grandes misères? En est-ce donc une petite que de ne vous aimer pas? Ah! dites-moi, au nom de vos miséricordes, Seigneur mon Dieu, dites-moi ce que vous m'êtes. « Dites à mon âme : Je suis ton salut [1]. » Parlez haut, que j'entende. L'oreille de mon cœur est devant vous, Seigneur; ouvrez-la, et « dites à mon « âme : Je suis ton salut. » Que je coure après cette voix, et que je m'attache à vous! Ne me voilez pas votre face. Que je meure pour la voir! Que je meure pour vivre de sa vue!

6. La maison de mon âme est étroite pour vous recevoir, élargissez-la. Elle tombe en ruines, réparez-la. Çà et là elle blesse vos yeux, je l'avoue et le sais; mais qui la balayera? A quel autre que vous crierai-je : « Purifiez-moi « de mes secrètes souillures, Seigneur, et n'in- « putez pas celles d'autrui à votre serviteur [2]? » « Je crois, c'est pourquoi je parle; Seigneur, « vous le savez [3]. » « Ne vous ai-je pas, contre « moi-même, accusé mes crimes, ô mon Dieu, « et ne m'avez-vous pas remis la malice de mon « cœur [4]? » « Je n'entre point en jugement

[1] Ps. XXXIV, 3. — [2] Ps. XVIII, 13, 14. — [3] Ps. CXV, 10. — [4] Ps. XXXI, 5.

« avec vous qui êtes la vérité [1]. » « Et je ne « veux pas me tromper moi-même, de peur « que mon iniquité ne mente à elle-même [2]. » « Non, je ne conteste pas avec vous; car si « vous pesez les iniquités, Seigneur, Seigneur, « qui pourra tenir [3] ? »

CHAPITRE VI.

ENFANCE DE L'HOMME ; ÉTERNITÉ DE DIEU.

7. Mais pourtant laissez-moi parler à votre miséricorde, moi, terre et cendre. Laissez-moi pourtant parler, puisque c'est à votre miséricorde et non à l'homme moqueur que je parle. Et vous aussi, peut-être, vous riez-vous de moi ? mais vous aurez bientôt pitié. Qu'est-ce donc que je veux dire, Seigneur mon Dieu, sinon que j'ignore d'où je suis venu ici, en cette mourante vie, ou peut-être cette mort vivante ? Et j'ai été reçu dans les bras de votre miséricorde, comme je l'ai appris des père et mère de ma chair, de qui et en qui vous m'avez formé dans le temps ; car moi je ne m'en souviens pas.

J'ai donc reçu les consolations du lait humain. Ni ma mère, ni mes nourrices ne s'emplissaient les mamelles : mais vous, Seigneur, vous me donniez par elles l'aliment de l'enfance, selon votre institution et l'ordre profond de vos richesses. Vous me donniez aussi de ne pas vouloir plus que vous ne me donniez, et à mes nourrices de vouloir me donner ce qu'elles avaient reçu de vous ; car c'était par une affection prédisposée qu'elles me voulaient donner ce que votre opulence leur prodiguait. Ce leur était un bien que le bien qui me venait d'elles, dont elles étaient la source, sans en être le principe. De vous, ô Dieu, tout bien, de vous, mon Dieu, tout mon salut. C'est ce que depuis m'a dit votre voix criant en moi par tous vos dons intérieurs et extérieurs. Car alors que savais-je ? Sucer, savourer avec délices, pleurer aux offenses de ma chair, rien de plus.

8. Et puis je commençai à rire, en dormant d'abord, ensuite éveillé. Tout cela m'a été dit de moi, et je l'ai cru, car il en est ainsi des autres enfants ; autrement je n'ai nul souvenir d'alors. Et peu à peu je remarquais où j'étais, et je voulais montrer mes volontés à qui pouvait les accomplir ; mais en vain : elles étaient au dedans, on était au dehors ; et nul sens ne donnait à autrui entrée dans mon âme. Aussi je me démenais de tous mes membres, de toute ma voix, de ce peu de signes, semblables à mes volontés, que je pouvais, tels que je les pouvais, et toutefois en désaccord avec elles. Et quand on ne m'obéissait point, faute de me comprendre ou pour ne pas me nuire, je m'emportais contre ces grandes personnes insoumises et libres, refusant d'être mes esclaves, et je me vengeais d'elles en pleurant. Tels j'ai observé les enfants que j'ai pu voir, et ils m'ont mieux révélé à moi-même, sans me connaître, que ceux qui m'avaient connu en m'élevant.

9. Et voici que dès longtemps mon enfance est morte, et je suis vivant. Mais vous, Seigneur, vous vivez toujours, sans que rien meure en vous, parce qu'avant la naissance des siècles et avant tout ce qui peut être nommé au delà, vous êtes, vous êtes Dieu et Seigneur de tout ce que vous avez créé ; en vous demeurent les causes de tout ce qui passe, et les immuables origines de toutes choses muables, et les raisons éternelles et vivantes de toutes choses irrationnelles et temporelles.

Dites-moi, dites à votre suppliant ; dans votre miséricorde, dites à votre misérable serviteur ; dites-moi, mon Dieu, si mon enfance a succédé à quelque âge expiré déjà, et si cet âge est celui que j'ai passé dans le sein de ma mère ? J'en ai quelques indications, j'ai vu moi-même des femmes enceintes. Mais avant ce temps, mon Dieu, mes délices, ai-je été quelque part et quelque chose? Qui pourrait me répondre? Personne, ni père, ni mère, ni l'expérience des autres, ni ma mémoire. Ne vous moquez-vous pas de moi à de telles questions, vous qui m'ordonnez de vous louer et de vous glorifier de ce que je connais ?

10. Je vous glorifie, Seigneur du ciel et de la terre, et vous rends hommage des prémices de ma vie et de mon enfance dont je n'ai point souvenir. Mais vous avez permis à l'homme de conjecturer ce qu'il fut par ce qu'il voit en autrui, et de croire beaucoup de lui sur la foi de simples femmes. Déjà j'étais alors, et je vivais ; et déjà, sur le seuil de l'enfance, je cherchais des signes pour manifester mes sentiments.

Et de qui un tel animal peut-il être, sinon de vous, Seigneur? et qui serait donc l'artisan de lui-même ? Est-il autre source d'où être et vivre découle en nous, sinon votre toute-puissance,

[1] Job, IX, 2, 3. — [2] Ps. XXVI, 12. — [3] Ps. CXXIX, 3.

ô Seigneur, pour qui être et vivre est tout un, parce que l'Etre par excellence et la souveraine vie, c'est vous-même; car vous êtes le Très-Haut, et vous ne changez pas; et le jour d'aujourd'hui ne passe point pour vous, et pourtant il passe en vous, parce qu'en vous toutes choses sont, et rien ne trouverait passage si votre main ne contenait tout. Et comme vos années ne manquent point, vos années, c'est aujourd'hui. Et combien de nos jours, et des jours de nos pères ont passé par votre aujourd'hui et en ont reçu leur être et leur durée; et d'autres passeront encore, qui recevront de lui leur mesure d'existence. Mais vous, vous êtes le même; ce n'est pas demain, ce n'est pas hier, c'est aujourd'hui que vous ferez, c'est aujourd'hui que vous avez fait.

Que m'importe si tel ne comprend pas? Qu'il se réjouisse, celui-là même, en disant: J'ignore. Oui, qu'il se réjouisse; qu'il préfère vous trouver en ne trouvant pas, à ne vous trouver pas en trouvant,

CHAPITRE VII.

L'ENFANT EST PÉCHEUR.

11. Ayez pitié, mon Dieu! Malheur aux péchés des hommes! Et c'est l'homme qui parle ainsi, et vous avez pitié de lui, parce que vous l'avez fait, et non le péché qui est en lui. Qui va me rappeler les péchés de mon enfance? « Car personne n'est pur de péchés devant « vous, pas même l'enfant dont la vie sur la « terre est d'un jour [1]. » Qui va me les rappeler, si petit enfant que ce soit, en qui je vois de moi ce dont je n'ai pas souvenance?

Quel était donc mon péché d'alors? Etait-ce de pleurer avidement après la mamelle? Or, si je convoitais aujourd'hui avec cette même avidité la nourriture de mon âge, ne serais-je pas ridicule et répréhensible? Je l'étais donc alors. Mais comme je ne pouvais comprendre la réprimande, ni l'usage, ni la raison ne permettaient de me reprendre. Vice réel toutefois que ces premières inclinations, car en croissant nous les déracinons, et rejetons loin de nous, et je n'ai jamais vu homme de sens, pour retrancher le mauvais, jeter le bon. Etait-il donc bien, vu l'âge si tendre, de demander en pleurant ce qui ne se pouvait impunément donner; de s'emporter avec violence contre ceux sur qui l'on n'a aucun droit, personnes libres, âgées, père, mère, gens sages, ne se prêtant pas au premier désir; de les frapper, en tâchant de leur faire tout le mal possible, pour avoir refusé une pernicieuse obéissance?

Ainsi, la faiblesse du corps au premier âge est innocente, l'âme ne l'est pas. Un enfant que j'ai vu et observé était jaloux. Il ne parlait pas encore, et regardait, pâle et farouche, son frère de lait. Chose connue; les mères et nourrices prétendent conjurer ce mal par je ne sais quels enchantements. Mais est-ce innocence dans ce petit être, abreuvé à cette source de lait abondamment épanché de n'y pas souffrir près de lui un frère indigent dont ce seul aliment soutient la vie? Et l'on endure ces défauts avec caresse, non pour être indifférents ou légers, mais comme devant passer au cours de l'âge. Vous les tolérez alors, plus tard ils vous révoltent.

12. Seigneur mon Dieu, vous avez donné à l'enfant et la vie, et ce corps muni de ses sens, formé de ses membres, orné de sa figure; vous avez intéressé tous les ressorts vitaux à sa conservation harmonieuse: et vous m'ordonnez de vous louer dans votre ouvrage, de vous confesser, de glorifier votre nom, ô Très-Haut [1], parce que vous êtes le Dieu tout puissant et bon, n'eussiez-vous rien fait que ce que nul ne peut faire que vous seul, principe de toute mesure, forme parfaite qui formez tout, ordre suprême qui ordonnez tout.

Or, cet âge, Seigneur, que je ne me souviens pas d'avoir vécu, que je ne connais que sur la foi d'autrui, le témoignage de mes conjectures, l'exemple des autres enfants, témoignage fidèle néanmoins, cet âge, j'ai honte de le rattacher à cette vie à moi, que je vis dans le siècle. Pour moi il est égal en ténèbres d'oubli à celui que j'ai passé au sein de ma mère. Que si même « j'ai été conçu en iniquité, si le sein « de ma mère m'a nourri dans le péché [2], » où donc, je vous prie, mon Dieu, où votre esclave, Seigneur, où donc et quand fut-il innocent? Mais je laisse ce temps: quel rapport de lui à moi, puisque je n'en retrouve aucun vestige?

[1] Job, XXV, 4.

[1] Ps. XCI, 2. — [2] Ps. L, 7.

CHAPITRE VIII.

COMMENT IL APPRENDS A PARLER.

13. Dans la traversée de ma vie jusqu'à ce jour, ne suis-je pas venu de la première enfance à la seconde, ou plutôt celle-ci n'est-elle pas survenue en moi, succédant à la première? Et l'enfance ne s'est pas retirée ; où serait-elle allée? Et pourtant elle n'était plus; car déjà, l'enfant à la mamelle était devenu l'enfant qui essaye la parole. Et je me souviens de cet âge ; et j'ai remarqué depuis comment alors j'appris à parler, non par le secours d'un maître qui m'ait présenté les mots dans certain ordre méthodique comme les lettres bientôt après me furent montrées, mais de moi-même et par la seule force de l'intelligence que vous m'avez donnée, mon Dieu. Car ces cris, ces accents variés, cette agitation de tous les membres, n'étant que des interprètes infidèles ou inintelligibles, qui trompaient mon cœur impatient de faire obéir à ses volontés, j'eus recours à ma mémoire pour m'emparer des mots qui frappaient mon oreille, et quand une parole décidait un geste, un mouvement vers un objet, rien ne m'échappait, et je connaissais que le son précurseur était le nom de la chose qu'on voulait désigner. Ce vouloir m'était révélé par le mouvement du corps, langage naturel et universel que parlent la face, le regard, le geste, le ton de la voix où se produit le mouvement de l'âme qui veut, possède, rejette ou fuit.

Attentif au fréquent retour de ces paroles exprimant des pensées différentes dans une syntaxe invariable, je notais peu à peu leur signification, et dressant ma langue à les articuler, je m'en servis enfin pour énoncer mes volontés. Et je parvins ainsi à pratiquer l'échange des signes expressifs de nos sentiments, et j'entrai plus avant dans l'orageuse société de la vie humaine, sous l'autorité de mes parents et la conduite des hommes plus âgés.

CHAPITRE IX.

AVERSION POUR L'ÉTUDE ; HORREUR DES CHATIMENTS.

14. O Dieu, mon Dieu, quelles misères, quelles déceptions n'ai-je pas subies, à cet âge, où l'on ne me proposait d'autre règle de bien vivre qu'une docile attention aux conseils de faire fortune dans le siècle, et d'exceller dans cette science verbeuse, servile instrument de l'ambition et de la cupidité des hommes. Puis je fus livré à l'école pour apprendre les lettres; malheureux, je n'en voyais pas l'utilité, et pourtant ma paresse était châtiée. On le trouvait bon; nos devanciers dans la vie nous avaient préparé ces sentiers d'angoisses qu'il fallait traverser; surcroît de labeur et de souffrance pour les enfants d'Adam.

Nous trouvâmes alors, Seigneur, des hommes qui vous priaient, et d'eux nous apprîmes à sentir, autant qu'il nous était possible, que vous étiez Quelqu'un de grand, qui pouviez, sans apparaître à nos sens, nous exaucer et nous secourir. Tout enfant, je vous priais, comme mon refuge et mon asile, et, à vous invoquer, je rompais les liens de ma langue, et je vous priais, tout petit, avec grande ferveur, afin de n'être point battu à l'école. Et quand, pour mon bien, vous ne m'écoutiez pas [1], tous, jusqu'à mes parents si éloignés de me vouloir la moindre peine, se riaient de mes férules, ma grande et grève peine d'alors.

15. Seigneur, où est le cœur magnanime, s'il en est un seul? car je ne parle pas de l'insensibilité stupide; où est le cœur dont l'amour vous enlace d'une assez forte étreinte pour ne plus jeter qu'un œil indifférent sur ces appareils sinistres, chevalets, ongles de fer, cruels instruments de mort, dont l'effroi élève vers vous des supplications universelles qui les conjurent ? Où est ce cœur ? Et pourrait-il pousser l'héroïsme du dédain, jusqu'à rire de l'épouvante d'autrui, comme mes parents riaient des châtiments que m'infligeait un maître? Car je ne les redoutais pas moins, et je ne vous priais pas moins de me les éviter; et je péchais toutefois, faute d'écrire, de lire, d'apprendre autant qu'on l'exigeait de moi.

Je ne manquais pas, Seigneur, de mémoire ou de vivacité d'esprit; votre bonté m'en avait assez libéralement doté pour cet âge. Seulement j'aimais à jouer, et j'étais puni par qui faisait de même; mais les jeux des hommes s'appellent affaires, et ils punissent ceux des enfants, et personne n'a pitié ni des enfants, ni des hommes. Un juge équitable pourrait-il cependant approuver qu'un enfant fût châtié pour se laisser détourner, par le jeu de paume, d'une étude qui sera plus tard entre ses mains

[1] Ps. XXI, 3,

un jeu moins innocent? Et que faisait donc celui qui me battait ? Une misérable dispute, où il était vaincu par un collègue, le pénétrait de plus amers dépits que je n'en éprouvais à perdre une partie de paume contre un camarade.

CHAPITRE X.

AMOUR DU JEU.

16. Et néanmoins je péchais, Seigneur mon Dieu, ordonnateur et créateur de toutes choses naturelles, sauf les péchés dont vous n'êtes que régulateur; Seigneur mon Dieu, je péchais en désobéissant à des parents, à des maîtres; car je pouvais bien user dans la suite de ces connaissances qu'on m'imposait n'importe à quelle intention. Ce n'était pas meilleur choix qui me rendait désobéissant, c'était l'amour du jeu ; j'aimais toutes les vanités du combat et de la victoire ; et les récits fabuleux qui, chatouillant mon oreille, y provoquaient de plus vives démangeaisons ; et ma curiosité soulevée chaque jour, et débordant de mes yeux, m'entraînait aux spectacles et aux jeux qui divertissent les hommes. Que désirent donc toutefois ces magistrats pour leurs enfants, sinon la survivance des dignités qui les appellent à présider les jeux? Et ils veulent qu'on les châtie, si ce plaisir les détourne d'études, qui, de leur avis, doivent conduire leurs fils à ce frivole honneur. Regardez tout cela, Seigneur, avec miséricorde ; délivrez-nous, nous qui vous invoquons; délivrez aussi ceux qui ne vous invoquent pas encore , pour qu'ils vous invoquent et soient délivrés.

CHAPITRE XI.

MALADE, IL DEMANDE LE BAPTÊME.

17. J'avais ouï parler, dès le berceau, de la vie éternelle qui nous est promise par l'humilité du Seigneur notre Dieu, abaissé jusqu'à notre orgueil ; et j'étais marqué du signe de sa croix, assaisonné du sel divin, dès ma sortie du sein de ma mère, qui a beaucoup espéré en vous.

Vous savez, Seigneur, qu'étant encore enfant, surpris un jour d'une violente oppression d'estomac, j'allais mourir; vous savez, mon Dieu, vous qui étiez déjà mon gardien, de quel élan de cœur, de quelle foi je demandai le baptême de votre Christ, mon Dieu et Seigneur, à la piété de ma mère et de notre mère commune, votre Eglise. Et déjà, dans son trouble, celle dont le chaste cœur concevait avec plus d'amour encore l'enfantement de mon salut éternel en votre foi, la mère de ma chair, appelait à la hâte mon initiation aux sacrements salutaires, où j'allais être lavé, en vous confessant, Seigneur Jésus, pour la rémission des péchés, quand soudain je me sentis soulagé. Ainsi fut différée ma purification, comme si je dusse nécessairement me souiller de nouveau en recouvrant la vie ; on craignait de moi une rechute dans la fange de mes péchés, plus grave et plus dangereuse au sortir du bain céleste.

Ainsi, déjà, je croyais, et ma mère croyait, et toute la maison, mon père excepté, qui pourtant ne put jamais abolir en moi les droits de la piété maternelle, ni me détourner de croire en Jésus-Christ, lui qui n'y croyait pas encore. Elle n'oubliait rien pour que vous me fussiez un père, mon Dieu, plutôt que lui, et ici vous l'aidiez à l'emporter sur son mari, à qui, toute supérieure qu'elle fût, elle obéissait, parce qu'en cela elle obéissait à vos ordres.

18. Pardon, mon Dieu, je voudrais savoir, si vous le voulez, par quel conseil mon baptême a été différé. Est-ce pour mon bien que les rênes furent ainsi lâchées à mes instincts pervers? Ou me trompé-je ? Mais d'où vient que sans cesse ce mot nous frappe l'oreille : Laissez-le, laissez-le faire ; il n'est pas encore baptisé ? Et pourtant, s'agit-il de la santé du corps, on ne dit pas : Laissez-le se blesser davantage, car il n'est pas encore guéri.

Oh ! que n'ai-je obtenu cette guérison prompte ! Que n'ai-je, avec le concours des miens, placé la santé de mon âme sous la tutelle de votre grâce qui me l'eût rendue ! Mieux eût valu. Mais quels flots, quels orages de tentations se levaient sur ma jeunesse ! Ma mère les voyait ; et elle aimait mieux livrer le limon informe à leurs épreuves que l'image divine à leurs profanations.

CHAPITRE XII.

DIEU TOURNAIT A SON PROFIT L'IMPRÉVOYANCE MÊME QUI DIRIGEAIT SES ÉTUDES.

19. Ainsi, à cet âge même, que l'on redoutait moins pour moi que l'adolescence, je n'aimais point l'étude ; je haïssais d'y être contraint, et

l'on m'y contraignait, et il m'en advenait bien : — je n'eusse rien appris sans contrainte : — mais moi je faisais mal ; car faire à contre-cœur quelque chose de bon n'est pas bien faire. Et ceux même qui me forçaient à l'étude ne faisaient pas bien ; mais bien m'en advenait par vous, mon Dieu. Eux ne voyaient pour moi, dans ce qu'ils me pressaient d'apprendre, qu'un moyen d'assouvir l'insatiable convoitise de cette opulence qui n'est que misère, de cette gloire qui n'est qu'infamie.

Mais vous, « qui savez le compte des cheveux « de notre tête [1] ; » vous tourniez leur erreur à mon profit, et ma paresse, au châtiment que je méritais, si petit enfant, si grand pécheur. Ainsi, du mal qu'ils faisaient, vous tiriez mon bien, et de mes péchés, ma juste rétribution. Car vous avez ordonné, et il est ainsi, que tout esprit qui n'est pas dans l'ordre soit sa peine à lui-même.

CHAPITRE XIII.

VANITÉ DES FICTIONS POÉTIQUES QU'IL AIMAIT.

20. Mais d'où venait mon aversion pour la langue grecque, exercice de mes premières années ? C'est ce que je ne puis encore pénétrer. J'étais passionné pour la latine, telle que l'enseignent, non les premiers maîtres, mais ceux que l'on appelle grammairiens ; car ces éléments, où l'on apprend à lire, écrire, compter, ne me donnaient pas moins d'ennuis et de tourments que toutes mes études grecques. Et d'où venait ce dégoût, sinon du péché et de la vanité de la vie ? J'étais chair, esprit absent de lui-même et ne sachant plus y rentrer [2]. Plus certaines et meilleures étaient ces premières leçons qui m'ont donné la faculté de lire ce qui me tombe sous les yeux, d'écrire ce qu'il me plaît, que celles où j'apprenais de force les courses errantes de je ne sais quel Enée, oublieux de mes propres erreurs, et gémissant sur la mort de Didon, qui se tue par amour, quand je n'avais pas une larme pour déplorer, ô mon Dieu, ô ma vie, cette mort de mon âme que ces jeux jemportaient loin de vous.

21. Eh ! quoi de plus misérable qu'un malheureux sans miséricorde pour lui-même, pleurant Didon, morte pour aimer Enée, et ne se pleurant pas, lui qui meurt faute de vous aimer ! O Dieu, lumière de mon cœur, pain de la bouche intérieure de mon âme, vertu fécondante de mon intelligence, époux de ma pensée, je ne vous aimais pas ; je vous étais infidèle, et mon infidélité entendait de toutes parts cette voix : « Courage ! courage ! » car l'amour de ce monde est un divorce adultère d'avec vous. Courage ! courage ! dit cette voix, pour faire rougir, si l'on n'est pas homme comme un autre. Et ce n'est pas ma misère que je pleurais ; je pleurais Didon « expirée, livrant « au fil du glaive sa destinée dernière [1], » quand je me livrais moi-même à vos dernières créatures au lieu de vous, terre retournant à la terre. Cette lecture m'était-elle interdite, je souffrais de ne pas lire ce qui me faisait souffrir. Telles folies passent pour études plus nobles et plus fécondes que celle qui m'apprit à lire et à écrire.

22. Mais qu'aujourd'hui, mon Dieu, votre vérité me dise et crie dans mon âme : Il n'en est pas ainsi ! il n'en est pas ainsi ! Ces premiers enseignements sont bien les meilleurs. Car me voici tout prêt à oublier les aventures d'Enée et fables pareilles, plutôt que l'art d'écrire et de lire. Des voiles, sans doute, pendent au seuil des écoles de grammaire ; mais ils couvrent moins la profondeur d'un mystère que la vanité d'une erreur.

Qu'ils se récrient donc contre moi, ces maîtres insensés ! je ne les crains plus, à cette heure où je vous confesse, ô mon Dieu, tous les pensers de mon âme et me plais à marquer l'égarement de mes voies, afin d'aimer la rectitude des vôtres. Qu'ils se récrient contre moi, vendeurs ou acheteurs de grammaire ! Je leur demande s'il est vrai qu'Enée soit autrefois venu à Carthage, comme le poète l'atteste ; et les moins instruits l'ignorent, les plus savants le nient. Mais si je demande par quelles lettres s'écrit le nom d'Enée, tous ceux qui savent lire me répondront vrai, selon la convention et l'usage qui ont, parmi les hommes, déterminé ces signes. Et si je demande encore quel oubli serait le plus funeste à la vie humaine, l'oubli de l'art de lire et d'écrire, ou celui de ces fictions poétiques, qui ne prévoit la réponse de quiconque ne s'est pas oublié lui-même ?

Je péchais donc enfant, en préférant ainsi la vanité à l'utile ; ou plutôt je haïssais l'utile et j'aimais la vanité. « Un et un sont deux, « deux et deux quatre, » était pour moi une odieuse chanson ; et je ne savais pas de plus

[1] Matth. x, 30. — [2] Ps. LXXVII, 39.

[1] Enéide, VI, 456.

beau spectacle qu'un fantôme de cheval de bois rempli d'hommes armés, que l'incendie de Troie et l'ombre de Créuse [1].

CHAPITRE XIV.

SON AVERSION POUR LA LANGUE GRECQUE.

23. Pourquoi donc haïssais-je ainsi la langue grecque, pleine de ces fables? Car Homère excelle à ourdir telles fictions. Doux menteur, il était toutefois amer à mon enfance. Je crois bien qu'il en est ainsi de Virgile pour les jeunes Grecs, contraints de l'apprendre avec autant de difficulté que j'apprenais leur poète.

La difficulté d'apprendre cette langue étrangère assaisonnait de fiel la douce saveur des fables grecques. Pas un mot qui me fût connu; et puis, des menaces terribles de châtiments pour me forcer d'apprendre. J'ignorais de même le latin au berceau; et cependant, par simple attention, sans crainte, ni tourment, je l'avais appris, dans les embrassements de mes nourrices, les joyeuses agaceries, les riantes caresses.

Ainsi je l'appris sans être pressé du poids menaçant de la peine, sollicité seulement par mon âme en travail de ses conceptions, et qui ne pouvait rien enfanter qu'à l'aide des paroles retenues, sans leçons, à les entendre de la bouche des autres, dont l'oreille recevait les premières confidences de mes impressions. Preuve qu'en cette étude une nécessité craintive est un précepteur moins puissant qu'une libre curiosité. Mais l'une contient les flottants caprices de l'autre, grâce à vos lois, mon Dieu, vos lois qui depuis la férulé de l'école jusqu'à l'épreuve du martyre, nous abreuvant d'amertumes salutaires, savent nous rappeler à vous, loin du charme empoisonneur qui nous avait retirés de vous.

CHAPITRE XV.

PRIÈRE.

24. Exaucez, Seigneur, ma prière; que mon âme ne défaille pas sous votre discipline; et que je ne défaille pas à vous confesser vos miséricordes qui m'ont retiré de toutes mes déplorables voies! Soyez-moi plus doux que les séductions qui m'égaraient! Que je vous aime fortement, et que j'embrasse votre main de toute mon âme, pour que vous me sauviez de toute tentation jusqu'à la fin.

Et n'êtes-vous pas, Seigneur, mon roi et mon Dieu? Que tout ce que mon enfance apprit d'utile, vous serve; si je parle, si j'écris, si je lis, si je compte, que tout en moi vous serve; car, au temps où j'apprenais des choses vaines, vous me donniez la discipline, et vous m'avez enfin remis les péchés de ma complaisance dans les vanités. Ce n'est point que ces folies ne m'aient laissé le souvenir de plusieurs mots utiles; souvenir que l'on pourrait devoir à des lectures moins frivoles, et qui ne sèmeraient aucun piége sous les pas des enfants.

CHAPITRE XVI.

CONTRE LES FABLES IMPUDIQUES.

25. Mais, malheur à toi, torrent de la coutume! Qui te résistera? Ne seras-tu jamais à sec? Jusques à quand rouleras-tu les fils d'Eve dans cette profonde et terrible mer, que traversent à grand'peine les passagers de la croix? Ne m'as-tu pas montré Jupiter tout à la fois tonnant et adultère? Il ne pouvait être l'un et l'autre; mais on voulait autoriser l'imitation d'un véritable adultère par la fiction d'un tonnerre menteur. Est-il un seul de ces maîtres fièrement drapés dont l'oreille soit assez à jeun pour entendre ce cri de vérité qui part d'un homme sorti de la poussière de leurs écoles : « Inventions d'Homère! Il humanise « les dieux! Il eût mieux fait de diviniser les « hommes [1]! » Mais la vérité, c'est que le poète, dans ses fictions, assimilait aux dieux les hommes criminels, afin que le crime cessât de passer pour crime, et qu'en le commettant, on parût imiter non plus les hommes de perdition, mais les dieux du ciel.

26. Et néanmoins, ô torrent d'enfer! en toi se plongent les enfants des hommes; ils rétribuent de telles leçons; ils les honorent de la publicité du forum; elles sont professées à la face des lois qui, aux récompenses privées, ajoutent le salaire public; et tu roules tes cailloux avec fracas, en criant : Ici l'on apprend la langue; ici l'on acquiert l'éloquence nécessaire à développer et à persuader sa pensée. N'aurions-nous donc jamais su « pluie d'or, « sein de femme, déception, voûtes célestes » et semblables mots du même passage, si Térence n'eût amené sur la scène un jeune débauché se proposant Jupiter pour modèle d'impudicité,

[1] Enéide, II.

[1] Cicér. Tuscul. I.

charmé de voir en peinture, sur une muraille, « comment le dieu verse une pluie d'or dans « le sein de Danaé et trompe cette femme. » Voyez donc comme il s'anime à la débauche sur ce divin exemple. « Eh ! quel Dieu encore ! « s'écrie-t-il; Celui qui fait trembler de son tou- « nerre la voûte profonde des cieux. Pygmée « que je suis, j'aurais honte de l'imiter ! Non, « non ! je l'ai imité et de grand cœur [1]. »

Ces impuretés ne nous aident en rien à retenir telles paroles, mais ces paroles enhardissent l'impureté. Je n'accuse pas les paroles, vases précieux et choisis, mais le vin de l'erreur que nous y versaient des maîtres ivres. Si nous ne buvions, on nous frappait, et il ne nous était pas permis d'en appeler à un juge sobre. Et cependant, mon Dieu, devant qui mon âme évoque désormais ces souvenirs sans alarme, j'apprenais cela volontiers, je m'y plaisais, malheureux! aussi étais-je appelé un enfant de grande espérance !

CHAPITRE XVII.

VANITÉ DE SES ÉTUDES.

27. Permettez-moi, mon Dieu, de parler encore de mon intelligence, votre don; en quels délires elle s'abrutissait! Grande affaire, et qui me troublait l'âme par l'appât de la louange, par la crainte de la honte et des châtiments, quand il s'agissait d'exprimer les plaintes amères de Junon, « impuissante à détourner de « l'Italie le chef des Troyens [2], » plaintes que je savais imaginaires; mais on nous forçait de nous égarer sur les traces de ces mensonges poétiques, et de dire en libre langage ce que le poète dit en vers. Et celui-là méritait le plus d'éloges qui, fidèle à la dignité du personnage mis en scène, produisait un sentiment plus naïf de colère et de douleur, ajustant à ses pensées un vêtement convenable d'expression.

Eh! à quoi bon, ô ma vraie vie, ô mon Dieu! à quoi bon cet avantage sur la plupart de mes condisciples et rivaux, de voir mes compositions plus applaudies? Vent et fumée que tout cela ! N'était-il pas d'autre sujet pour exercer mon intelligence et ma langue? Vos louanges, Seigneur, vos louanges dictées par vos Ecritures mêmes, eussent soutenu le pampre pliant de mon cœur. Il n'eût pas été emporté dans le vague des bagatelles, triste proie des oiseaux sinistres ; car il est plus d'une manière de sacrifier aux anges prévaricateurs.

[1] Térenc. Eunuc. act. 3, scèn. 5. — [2] Enéide, I, 36-75.

CHAPITRE XVIII.

HOMMES PLUS FIDÈLES AUX LOIS DE LA GRAMMAIRE QU'AUX COMMANDEMENTS DE DIEU.

28. Eh ! quelle merveille que je me dissipasse ainsi dans les vanités, et que, loin de vous, mon Dieu, je me répandisse au dehors, quand on me proposait pour modèles des hommes qui rappelant d'eux-mêmes quelque bonne action, rougissaient d'être repris d'un barbarisme ou d'un solécisme échappé ; et qui, déployant, au récit de leurs débauches, toutes les richesses d'une élocution nombreuse, exacte et choisie, se glorifiaient des applaudissements?

Vous voyez cela, Seigneur, et vous vous taisez, « patient, miséricordieux et vrai [1]. » Vous tairez-vous donc toujours? Mais à cette heure même vous retirez de ce dévorant abîme l'âme qui vous cherche, altérée de vos délices; celui dont le cœur vous dit : « J'ai cherché votre « visage; votre visage, Seigneur, je le cher- « cherai toujours [2]. » On en est loin dans les ténèbres des passions. Ce n'est point le pied, ce n'est point l'espace qui nous éloigne de vous, qui nous ramène à vous. Et le plus jeune de vos fils a-t-il donc pris un cheval, un char, un vaisseau, s'est-il envolé sur des ailes visibles, s'est-il dérobé d'un pas agile, pour livrer en pays lointain aux prodigalités de sa vie ce qu'il avait reçu de vous au départ? Père tendre, qui lui aviez tout donné alors, plus tendre encore à la détresse de son retour [3]. Mais non, c'est l'entraînement de la passion qui nous jette dans les ténèbres, et loin de votre face.

29. Voyez, Seigneur mon Dieu, dans votre inaltérable patience, voyez avec quelle fidélité les enfants des hommes observent le pacte grammatical qu'ils ont reçu de leurs devanciers dans le langage, avec quelle négligence ils se dérobent au pacte éternel de leur salut qu'ils ont reçu de vous. Et si un homme qui possède ou enseigne cette antique législation des sons, oublie, contrairement aux règles, l'aspiration de la première syllabe, en disant « omme, » il blesse plus les autres que si, au mépris de vos commandements, il haïssait l'homme, son frère; comme si l'ennemi le plus funeste était plus funeste à l'homme que la haine même qui le soulève ; comme si le persécuteur ravageait autrui plus qu'il ne ravage son propre cœur ouvert à la haine.

Et certes, cette science des lettres n'est pas

[1] Ps. LXXXV, 15. — Ps. XXVI, 8. — [3] Luc, XV, 12-32.

plus intérieure que la conscience écrite de ne pas faire au prochain ce qu'on n'en voudrait pas souffrir. Oh! que vous êtes secret, habitant des hauteurs dans le silence! ô Dieu, seul grand, dont l'infatigable loi sème les cécités vengeresses sur les passions illégitimes! Cet homme aspire à la renommée de l'éloquence; il est debout devant un homme qui juge, en présence d'une foule d'hommes; il s'acharne sur son ennemi avec la plus cruelle animosité, merveilleusement attentif à éviter toute erreur de langage, à ne pas dire: « Entre aux hommes; » et il ne se tient pas en garde contre la fureur de son âme qui l'entraîne à supprimer un homme « d'entre les hommes. »

CHAPITRE XIX.

FAUTES DES ENFANTS, VICES DES HOMMES.

30. J'étais exposé, malheureux enfant, sur le seuil de cette morale; c'était l'apprentissage des tristes combats que je devais combattre; jaloux, déjà, d'éviter un barbarisme, et non l'envie qu'une telle faute m'inspirait contre qui n'en faisait pas. Je reconnais et confesse devant vous, mon Dieu, ces faiblesses qui me faisaient louer de ces hommes. Leur plaire était alors pour moi le bien-vivre; car je ne voyais pas ce gouffre de honte où je plongeais loin de votre regard. Etait-il donc rien de plus impur que moi? Jusque-là, qu'abusant par mille mensonges, un précepteur, des maîtres, des parents, épris eux-mêmes de ces vanités, je les offensais par mon amour du jeu, ma passion des spectacles frivoles, mon ardeur inquiète à imiter ces bagatelles.

Je dérobais aussi au cellier, à la table de mes parents, soit pour obéir à l'impérieuse gourmandise, soit pour avoir à donner aux enfants qui me vendaient le plaisir que nous trouvions à jouer ensemble. Et au jeu même, vaincu par le désir d'une vaine supériorité, j'usurpais souvent de déloyales victoires. Mais quelle était mon impatience et la violence de mes reproches, si je découvrais qu'on me trompât, comme je trompais les autres! Pris sur le fait à mon tour, et accusé, loin de céder, j'entrais en fureur.

Est-ce donc là l'innocence du premier âge? Il n'en est pas, Seigneur, il n'en est pas; pardonnez-moi, mon Dieu. Aujourd'hui précepteur, maître, noix, balle, oiseau; demain magistrats, rois, trésors, domaines, esclaves; c'est tout un, grossissant au flot successif des années, comme aux férules succèdent les supplices. C'est donc l'image de l'humilité, que vous avez aimée dans la faiblesse corporelle de l'enfance, ô notre roi, lorsque vous avez dit: « Le royaume des cieux est à ceux qui leur « ressemblent[1]. »

CHAPITRE XX.

IL REND GRACES A DIEU DES DONS QU'IL A REÇUS DE LUI DANS SON ENFANCE.

31. Et cependant, Seigneur, à vous créateur et conservateur de l'univers, tout-puissant et tout bon, à vous notre Dieu, grâces soient rendues, ne m'eussiez-vous donné que d'être enfant! Car dès lors même, j'avais l'être, et la vie, et le sentiment; et je veillais à préserver cet ensemble de tout moi-même, ce dessin de l'unité si cachée par qui j'étais; je gardais par le sens intérieur l'intégrité de tous mes sens, et dans cette petitesse d'existence, dans cette petitesse de pensées, j'aimais la vérité. Je ne voulais pas être trompé; ma mémoire était forte; mon élocution polie; l'amitié me charmait; je fuyais la douleur, la honte, l'ignorance. Quelle admirable merveille qu'un tel animal!

Tout cela, don de mon Dieu! je ne me suis moi-même rien donné. Tout cela est bon et moi-même, qui suis tout cela. Donc celui qui m'a fait est bon, et lui-même est mon bien; et l'élan de mon cœur lui rend hommage de tous ces biens répandus sur mes premières années. Or je péchais; car ce n'était point en lui, mais dans ses créatures, les autres et moi, que je cherchais plaisirs, grandeurs et vérités, me précipitant ainsi dans la douleur, la confusion, l'erreur. Grâces à vous, mes délices, ma gloire, ma confiance, mon Dieu! Grâces à vous de tous vos dons! Mais conservez-les-moi; car ainsi vous me conserverez moi-même; et tout ce que vous m'avez donné aura croissance et perfection; et je serai avec vous, puisque c'est vous qui m'avez donné d'être.

[1] Matth. XIX, 14.

LIVRE DEUXIÈME.

Désordres de sa première jeunesse. — Ses débauches à l'âge de seize ans. — Larcin dont il s'accuse sévèrement.

—

CHAPITRE PREMIER.

DÉSORDRES DE SA JEUNESSE.

1. Je veux rappeler mes impuretés passées, et les charnelles corruptions de mon âme, non que je les aime, mais afin de vous aimer, mon Dieu. C'est par amour de votre amour que je reviens sur mes voies infâmes dans l'amertume de mon souvenir, pour savourer votre douceur, ô Délices véritables, Béatitude et Sécurité de délices, qui recueillez en vous toutes les puissances de mon être dispersées en mille vanités loin de vous, mon centre unique !

Car je brûlais, dès mon adolescence, de me rassasier de basses voluptés; et je n'eus pas honte de prodiguer la sève de ma vie à d'innombrables et ténébreuses amours, et ma beauté s'est flétrie, et je n'étais plus que pourriture à vos yeux, alors que je me plaisais à moi-même et désirais plaire aux yeux des hommes.

CHAPITRE II.

SES DÉBAUCHES A SEIZE ANS.

2. Ma plus vive jouissance n'était-elle pas d'aimer et d'être aimé ? Mais je ne m'en tenais pas à ces liens d'âme à âme, sur la chaste lisière de l'amitié spirituelle. D'impures vapeurs s'exhalaient des fangeuses convoitises de ma chair, de l'effervescence de la puberté ; elles couvraient et offusquaient mon cœur : la sérénité de l'amour était confondue avec les nuages de la débauche. L'une et l'autre fermentaient ensemble, et mon imbécile jeunesse était entraînée dans les précipices des passions et plongeait dans le gouffre du libertinage.

Votre colère s'était amassée contre moi, et je l'ignorais. Au bruit des chaînes de ma mortalité, j'étais devenu sourd, j'expiais la superbe de mon âme. Et je m'éloignais de vous, et vous me laissiez; et je m'élançais, et je débordais, et je me répandais, et je me fondais en adultères, et vous vous taisiez! O ma tardive joie, vous vous taisiez alors, et, toujours plus loin de vous, je m'avançais dans les aridités fécondes en douleurs, avili dans l'orgueil, agité dans la fatigue !

3. Qui eût alors modéré ma peine ? Qui m'eût borné à l'usage légitime de la fugitive beauté des créatures éphémères et de leurs délices, pour que les flots de ma jeunesse ne débordassent pas du moins la plage conjugale, s'ils ne pouvaient s'apaiser dans le but de la procréation des enfants, selon la prescription de votre loi, Seigneur, qui réglez la génération de notre mortalité, et pouvez étendre une main adoucie pour émousser des épines inconnues au paradis ? car votre toute-puissance est tout près de nous, lors même que nous sommes loin de vous. Que n'ai-je du moins écouté plus attentivement la voix de vos nuées : « Ils « souffriront des tribulations dans leur chair. « Et moi je vous les épargne. Il est bon à « l'homme de ne point toucher de femme. « Celui qui est sans femme pense aux choses « de Dieu, à plaire à Dieu. Celui qui est lié « par le mariage pense aux choses du monde, « à plaire à sa femme [1]. » Que n'ai-je ouvert l'oreille à cette voix ! eunuque de volonté en vue du royaume des cieux [2], dans l'attente plus heureuse de vos embrassements ?

4. Mais je brûlais, malheureux, et livré au torrent qui m'entraînait loin de vous, je m'affranchis de tous vos commandements, sans échapper à votre verge. Qui le pourrait ? Vous

[1] I Cor. VII, 28, 1, 32, 33, 34. — [2] Matth. XIX, 12.

étiez toujours présent dans la miséricorde de vos rigueurs, abreuvant des plus amers dégoûts toutes mes joies illégitimes, pour m'entraîner à chercher les joies exemptes de dégoûts. Et où les eussé-je trouvées hors de vous, « qui « faites entrer la douleur dans le précepte [1] ; « qui frappez pour guérir ; qui tuez pour nous « empêcher de mourir à vous [2] ? »

Où étais-je, et dans quel lointain exil des délices de votre maison, à cette seizième année de l'âge de ma chair, qui prit alors le sceptre sur moi; esclave volontaire, livré sans réserve à la frénésie de cette passion, que notre dégradation affranchit de tout frein, mais que votre loi condamne? On ne se mit point en peine d'offrir le mariage au-devant de ma chute ; on n'avait à cœur que de me faire apprendre à bien dire, à persuader par ma parole.

CHAPITRE III.

VICES DE SON ÉDUCATION.

5. Et, cette même année, ramené de Madaure, ville voisine de notre séjour et mon premier pèlerinage littéraire et oratoire, j'avais interrompu mes études. On préparait la dépense d'un plus lointain exil à Carthage, mon père, humble citoyen du municipe de Thagaste, consultant moins sa fortune que son ambition. Eh ! pour qui ce récit? Pas pour vous, mon Dieu; mais en m'adressant à vous, je parle à tous les hommes mes frères, si peu qu'ils soient ceux à qui ces pages tomberont entre les mains. Et pourquoi ? Pour que tout lecteur considère avec moi de quel profond abîme il nous faut crier vers vous. Et néanmoins se confesser de cœur, vivre de foi, quoi de plus près de votre oreille? Quelles louanges alors ne prodiguait-on pas à mon père pour fournir, au delà de ses ressources, au studieux et lointain voyage de son fils? Combien de citoyens beaucoup plus opulents que lui étaient loin d'avoir tel souci de leurs enfants ? Et ce même père ne s'inquiétait pas si je croissais pour vous, si j'étais chaste, pourvu que je fusse disert, ou plutôt désert sans votre culture, ô Dieu, bon, vrai, seul maître du champ de mon cœur ?

6. Or, à cet âge de seize ans, des affaires domestiques ayant mis entre mes études un intervalle de vacances oisives, je vécus chez mes père et mère, et c'est alors que les ronces des désirs impurs s'élevèrent au-dessus de ma tête, et nulle main n'était là pour les arracher. Loin de là; mon père s'aperçoit un jour, au bain, de ma pubescence qui, déjà, me couvrait d'un manteau de frémissantes inquiétudes, et, tressaillant comme à l'aspect de ses petits-fils, dans sa joie, il en fait part à ma mère. Joie de l'ivresse où ce monde vous oublie, vous, son Créateur, pour aimer vos créatures au lieu de vous, enivré qu'il est du vin invisible d'une volonté pervertie et livrée aux vils penchants. Mais déjà dans le cœur de ma mère vous aviez commencé votre temple et jeté les assises de votre sainte habitation. Mon père n'était encore, lui, que simple catéchumène, et tout récemment. Elle frémit donc de pieuse épouvante, et trembla; quoique je ne fusse pas encore fidèle, elle craignit pour moi ces voies tortueuses où s'engagent ceux qui vous présentent le dos et non la face.

7. Hélas ! osé-je encore dire que vous gardiez le silence, ô mon Dieu, quand je m'éloignais de vous ? Etait-ce ainsi que vous vous taisiez pour moi ? Et de qui étaient donc ces suaves paroles, que, par la bouche de ma mère, votre servante fidèle, vous me disiez à l'oreille ? Et rien n'en descendait dans mon cœur pour l'incliner à l'obéissance. Elle me recommandait instamment, et m'avertit un jour en secret, avec quelle sollicitude ! je m'en souviens, de me dérober à tout amour impudique et surtout adultère. Je prenais cela pour des avis de femme, que j'eusse rougi d'écouter. Et c'étaient les vôtres, et je l'ignorais ; et je pensais que vous vous taisiez, et que seule elle parlait, elle par qui vous me parliez ; et c'est vous que je méprisais en elle, moi son fils, fils de votre servante, et votre serviteur. Mais je ne savais pas, et je me précipitais avec tant d'aveuglement, qu'entre ceux de mon âge j'étais honteux de mon infériorité de honte ; car je les entendais se vanter de leurs excès, et se glorifier d'autant plus qu'ils étaient plus infâmes ; et j'avais à cœur de pécher ; soif de plaisir et soif de gloire. Qu'y a-t-il de blâmable que le vice ? Moi, crainte du blâme, je devenais plus vicieux. Et à défaut de crime réel pour m'égaler aux plus corrompus, je feignais ce que je n'avais point fait ; j'avais peur de paraître d'autant plus méprisable que j'étais plus innocent, d'autant plus vil que j'étais plus chaste.

8. Voilà avec quels compagnons je courais les places de Babylone, et me roulais dans sa fange

[1] Ps. XCIII, 20. — [2] Deut. XXXII, 39.

comme dans des eaux de senteur et de parfums de cinnamome. Et pour m'attacher plus victorieusement au principe du péché, l'ennemi invisible me foulait aux pieds, et me séduisait, si facile que j'étais à séduire! Sortie du cœur de la cité abominable, mais cheminant, lente encore, dans les voies du retour, la mère de ma chair m'avertit bien de garder la pudeur, et pourtant cette confidence de son mari n'éveilla pas en elle la pensée de resserrer dans les limites de l'amour conjugal, sinon de couper au vif ces instincts passionnés dont les germes, déjà si funestes, offraient à ses alarmes le présage des plus grands dangers. Elle négligea le remède, dans la crainte que toute mon espérance ne fût entravée par la chaîne du mariage; non pas cette espérance de la vie future qu'elle plaçait en vous, ma pieuse mère, mais l'espérance d'un avenir littéraire dont ils étaient l'un et l'autre trop jaloux pour moi; lui, parce qu'il ne songeait guère à vous, et rêvait des vanités pour moi; elle, parce que loin de croire que ces études me fussent nuisibles, elle les regardait comme des échelons qui devaient m'élever jusqu'à votre possession.

Telles sont les conjectures que hasardent mes souvenirs sur les dispositions de mes parents. Et puis au lieu d'user d'une sage sévérité, on lâchait la bride en mes divertissements à la multitude de mes passions déréglées, et un épais brouillard interceptait sans cesse à ma vue, ô mon Dieu, la lumière de votre vérité! « Et mon iniquité naissait comme de « mon embonpoint [1]. »

CHAPITRE IV.

LARCIN.

9. Le larcin est condamné par votre loi divine, Seigneur, et par cette loi écrite au cœur des hommes, que leur iniquité même n'efface pas. Quel voleur souffre volontiers d'être volé? Quel riche pardonne à l'indigent poussé par la détresse? Eh bien! moi, j'ai voulu voler, et j'ai volé sans nécessité, sans besoin, par dégoût de la justice, par plénitude d'iniquité; car j'ai dérobé ce que j'avais meilleur, et en abondance. Et ce n'est pas de l'objet convoité par mon larcin, mais du larcin même et du péché que je voulais jouir. Dans le voisinage de nos vignes était un poirier chargé de fruits qui n'avaient aucun attrait de saveur ou de beauté. Nous allâmes, une troupe de jeunes vauriens, secouer et dépouiller cet arbre, vers le milieu de la nuit, ayant prolongé nos jeux jusqu'à cette heure, selon notre détestable habitude, et nous en rapportâmes de grandes charges, non pour en faire régal, si toutefois nous y goûtâmes, mais ne fût-ce que pour les jeter aux pourceaux: simple plaisir de faire ce qui était défendu.

Voici ce cœur, ô Dieu! ce cœur que vous avez vu en pitié au fond de l'abîme. Le voici, ce cœur; qu'il vous dise ce qu'il allait chercher là, pour être gratuitement mauvais, sans autre sujet de malice que la malice même. Hideuse qu'elle était, je l'ai aimée; j'ai aimé à périr; j'ai aimé ma difformité; non l'objet qui me rendait difforme, mais ma difformité même, je l'ai aimée! Ame souillée, détachée de votre appui pour sa ruine, n'ayant dans la honte d'autre appétit que la honte!

CHAPITRE V.

ON NE FAIT POINT LE MAL SANS INTÉRÊT.

10. La beauté des corps, tels que l'or, l'argent..., a son attrait. L'attouchement est flatté par une convenance de rapport, et à chaque sens correspond une certaine modification des objets. L'honneur temporel, la puissance de commander et de vaincre ont leur beauté, d'où naît aussi la soif de la vengeance. Et, pour atteindre à ces jouissances, nous ne devons pas sortir de vous, Seigneur, ni dévier de votre loi. Cette vie même que nous vivons ici-bas a pour nous charmer sa mesure de beauté et sa juste proportion avec toutes les beautés inférieures. Le nœud si cher de l'amitié humaine trouve sa douceur dans l'unité de plusieurs âmes.

Cause de péché que tout cela, quand le déréglement de nos affections abandonne, pour ces biens infimes, les plus excellents, les plus sublimes, vous, Seigneur notre Dieu, et votre vérité et votre loi. Ces biens d'ici-bas ont leur charme, mais qu'est-il auprès de mon Dieu, créateur de l'univers, unique joie du juste, délices des cœurs droits?

11. Recherche-t-on la cause d'un crime, on n'y croit d'ordinaire, que s'il apparaît un désir d'obtenir, une crainte de perdre quelqu'un de ces biens infimes dont nous parlons, car ils ont leur grâce et leur beauté; mais qu'ils sont bas et rampants, si l'on songe aux trésors de la gloire et de la béatitude! Il a été homi-

[1] Ps. LXXII. 7.

cide. Pourquoi? Il convoitait la femme ou l'héritage de son frère, il a voulu le voler pour vivre, ou se mettre en garde contre ses larcins; il brûlait de venger une offense. Aurait-il tué pour le plaisir même du meurtre?

Est-ce croyable? Car s'il est dit de cet homme, monstre de démence et de cruauté, qu'il était gratuitement méchant et cruel, nous savons néanmoins pourquoi. « Il craignait, dit « l'historien, que le repos n'énervât sa main ou « son cœur [1]. » Mais ici encore, pourquoi? Il voulait que cette pratique du crime le rendît maître de Rome, fît tomber dans ses mains honneurs, richesses, autorité; l'affranchît de la crainte des lois, et de cette détresse où le réduisaient la perte de sa fortune et la conscience de ses crimes. Ce Catilina n'aimait donc pas ses forfaits mêmes, mais la fin qui le portait à les commettre.

CHAPITRE VI.

IL SE TROUVE DANS LES PÉCHÉS UNE IMITATION FAUSSE DES PERFECTIONS DIVINES.

12. Qu'ai-je donc aimé en toi, malheureux larcin, crime nocturne de mes seize ans? Tu n'étais pas beau, étant un larcin; es-tu même quelque chose, pour que je parle à toi? Ces fruits volés par nous étaient beaux, parce qu'ils étaient votre œuvre, beauté infinie, créateur de toutes choses, Dieu bon, Dieu souverain bien et mon bien véritable. Ces fruits étaient beaux; mais ce n'était pas eux que convoitait mon âme misérable; j'en avais de meilleurs en abondance; je ne les ai donc cueillis que pour voler. Car aussitôt je les jetai, ne savourant que l'iniquité, ma seule jouissance, ma seule joie. Si j'en approchai quelqu'un de ma bouche, je n'y goûtai que la saveur de mon crime.

Et maintenant, Seigneur mon Dieu, je cherche ce qui m'a plu dans ce larcin, et je n'y vois aucune ombre de beauté. Je ne parle point de cette beauté qui réside dans l'équité, dans la prudence; ou bien, dans l'esprit de l'homme, sa mémoire, ses sens, sa vie végétative; ni de la splendide harmonie des corps célestes, et de la terre et de la mer se peuplant de créatures par une continuelle succession de naissances et de morts; ni même de cette beauté menteuse, voile des vices décevants.

[1] Sallust. Guerr. de Cat., c. IX.

13. Car l'orgueil contrefait l'élévation; et vous seul, ô mon Dieu, êtes élevé au-dessus de tous les êtres. L'ambition, que cherche-t-elle, sinon les honneurs et la gloire? Et vous seul devez être honoré, seul glorifié dans tous les siècles. La tyrannie veut se faire craindre; et qui est à craindre que vous seul, ô Dieu? Votre pouvoir se laisse-t-il jamais rien ravir, rien soustraire? Quand, où, par qui se pourrait-il? Et les profanes caresses veulent surprendre l'amour; mais quoi de plus caressant que votre amour? Quoi de plus heureusement aimable que la beauté resplendissante et souveraine de votre vérité? La curiosité se donne pour la passion de la science; et vous seul possédez la science universelle et suprême. L'ignorance même et la stupidité ne se couvrent-elles pas du nom de simplicité et d'innocence, parce que rien ne saurait être plus simple que vous? Rien de plus innocent que vous, car c'est dans leurs œuvres que les méchants trouvent leur ennemi. La paresse prétend n'être que l'appétence du repos; et quel repos assuré que dans le Seigneur? Le luxe se dit magnificence; mais vous êtes la source vive et inépuisable des incorruptibles délices. La profusion se farde des traits de la libéralité; mais vous êtes l'opulent dispensateur de toutes largesses. L'avarice veut beaucoup posséder, et vous possédez tout. L'envie dispute la prééminence; quoi de plus éminent que vous? La colère cherche la vengeance; qui se venge plus justement que vous? La crainte frémit des soudaines rencontres, menaçantes pour ce qu'elle aime; elle veille à sa sécurité : mais pour vous est-il rien d'étrange, rien de soudain? Qui vous sépare de ce que vous aimez? Hors de vous, où est la constante sécurité? La tristesse se consume dans la perte des jouissances passionnées, parce qu'elle voudrait qu'il lui fût aussi impossible qu'à vous de rien perdre.

14. Ainsi l'âme devient adultère, lorsque, détournée de vous, elle cherche hors de vous ce qu'elle ne trouve, pur et sans mélange, qu'en revenant à vous. Ceux-là vous imitent avec perversité, qui s'éloignent de vous, qui s'élèvent contre vous. Et toutefois, en vous imitant ainsi, ils montrent que vous êtes le créateur de l'univers, et que vous ne laissez aucune place où l'on puisse se retirer entièrement de vous. Et moi, qu'ai-je donc aimé dans ce larcin? En quoi ai-je imité mon Dieu? faux et criminel imitateur! Ai-je pris plaisir à en-

freindre la loi par la ruse, au défaut de la puissance ; et, sous les liens de la servitude, affectant une liberté boiteuse, ai-je trouvé dans la faculté de violer impunément la justice une ténébreuse image de la Toute-Puissance ? C'est l'esclave qui fuit son maître et n'atteint qu'une ombre ! O corruption ! ô monstre de vie ! ô abîme de mort ! Ce qui était illicite a-t-il pu me plaire, et par cela seul qu'il était illicite ?

CHAPITRE VII.

ACTIONS DE GRACES.

15. Que rendrai-je au Seigneur qui délivre mon âme du trouble de ces souvenirs ? Que je vous aime, Seigneur, que je vous rende grâces et confesse votre nom, ô vous qui m'avez remis tant de criminelles et abominables œuvres ! A votre grâce, à votre miséricorde je rapporte d'avoir fondu la glace de mes péchés. A votre grâce je rapporte tout ce que je n'ai pas fait de mal. Eh ! de quoi n'étais-je point capable ayant aimé le crime sans intérêt ? Et je confesse que tout m'est pardonné, et le mal que j'ai fait de gré, et celui que m'a épargné votre miséricorde.

Quel mortel, méditant sur son infirmité, oserait attribuer à ses propres forces sa chasteté et son innocence, et se croirait en droit de vous moins aimer, comme s'il eût eu moins besoin de ce miséricordieux pardon que vous accordez au repentir des pécheurs ? Que l'homme qui, docile à l'appel de votre voix, a évité tous ces désordres dont je publie le souvenir et l'aveu, se garde de rire s'il me voit guéri par le même médecin à qui il doit de n'avoir pas été, ou plutôt d'avoir été moins malade ; qu'il vous en aime autant, qu'il vous en aime davantage, reconnaissant que celui qui me délivre est le même qui l'a préservé des mortelles défaillances du péché.

CHAPITRE VIII.

CE QU'IL AVAIT AIMÉ DANS CE LARCIN.

16. Malheureux ! quel avantage trouvais-je donc alors dans ces actions, dont aujourd'hui la pensée me fait rougir [1], et surtout dans ce ce vol où je n'aimai que lui ; rien que lui, rien sans doute, car lui-même n'était rien..... pour moi cependant un surcroît de misère ! et pourtant seul je ne l'eusse pas fait. Ma mémoire me représente bien mon âme alors ; non, seul, je ne l'eusse pas fait. C'est donc, en outre, la société de mes complices que j'ai aimée. J'ai donc aimé autre chose que le vol ? Mais quoi ? rien ; car cela même encore n'est rien.

Qu'y a-t-il donc là en réalité ? Qui me l'enseignera, que Celui qui éclaire mon cœur et en dissipe les ténèbres ? Quelle est enfin la cause de cet acte coupable ? Mon esprit la recherche ; il la poursuit ; il veut la pénétrer. Si j'aimai ces fruits, si je les désirai, que ne les volai-je seul ? Ne suffisait-il pas à ma convoitise de commettre l'iniquité sans envenimer par le frottement de la complicité les démangeaisons de mon désir ? Mais ce plaisir que ces fruits ne me donnaient pas, je ne le trouvais dans le péché que par cette association de pécheurs.

CHAPITRE IX.

LIAISONS FUNESTES.

17. Quel était donc cet instinct de mon âme ? Vil et honteux instinct ! Ame misérable, tu t'es livrée à lui ! Quel était enfin cet instinct maudit ? « Oh ! qui peut sonder l'abîme des pé« chés [1] ? » C'était un rire malin qui nous chatouillait le cœur à l'idée de tromper un homme et de l'irriter. Pourquoi donc avais-je du plaisir à n'être pas seul ? Seul, est-il plus difficile de rire ? Il est vrai ; et cependant un homme est seul, et le rire s'empare de lui, si un objet trop ridicule frappe ses sens ou son esprit. Mais moi je n'eusse rien fait seul ; non, seul, je n'eusse rien fait.

Oui, mon Dieu, voici devant vous la vivante souvenance de mon âme ! Seul, je n'eusse pas commis ce larcin, n'en aimant pas l'objet, n'aimant que lui-même. Seul, je n'eusse trouvé aucun plaisir à le faire, je ne l'eusse point fait. O amitié ennemie, subtile séduction de l'esprit, ardeur de nuire et de dérober, inspirée par l'entrain et le jeu, sans cupidité, sans passion vindicative, sur un seul mot : Allons, dérobons ! et l'on rougit de rougir encore !

[1] Rom. VI, 21.

[1] Ps. XVIII, 13.

CHAPITRE X.

ÉLAN VERS DIEU.

18. Qui démêlera ces tortueux replis, ce nœud inextricable? Il recèle la honte; je n'y veux plus penser; je ne le veux plus voir. C'est vous que je veux, ô justice, ô innocence, si belle aux chastes regards, dont la jouissance nous laisse insatiables! En vous est la paix profonde et la vie inaltérable. Celui qui entre en vous, « entre dans la joie de son Seigneur [1]. » Libre de toute crainte, il demeure souverainement bien dans le Bien souverain. J'ai dérivé loin de vous, et je me suis égaré, mon Dieu; mon adolescence s'est écoulée hors de votre stabilité, et je suis devenu à moi-même une contrée d'indigence.

[1] Matth. XXV, 21.

LIVRE TROISIÈME.

Amours impurs. — Il tombe à dix-neuf ans dans l'hérésie des Manichéens. — Prières et larmes de sa mère. Paroles prophétiques d'un évêque.

—

CHAPITRE PREMIER.

AMOURS IMPURS.

1. Je vins à Carthage, où bientôt j'entendis bouillir autour de moi la chaudière des sales amours. Je n'aimais pas encore, et j'aimais à aimer ; et par une indigence secrète, je m'en voulais de n'être pas encore assez indigent. Je cherchais un objet à mon amour, aimant à aimer ; et je haïssais ma sécurité, ma voie exempte de piéges. Mon cœur défaillait, vide de la nourriture intérieure, de vous-même, mon Dieu ; et ce n'était pas de cette faim-là que je me sentais affamé ; je n'avais pas l'appétit des aliments incorruptibles : non que j'en fusse rassasié ; je n'étais dégoûté que par inanition. Et mon âme était mal portante et couverte de plaies, et se jetant misérablement hors d'elle-même, elle mendiait ces vifs attouchements qui devaient envenimer son ulcère. C'est la vie que l'on aime dans les créatures : aimer, être aimé m'était encore plus doux, quand la personne aimante se donnait toute à moi.

Je souillais donc la source de l'amitié des ordures de la concupiscence ; je couvrais sa sérénité du nuage infernal de la débauche. Hideux et infâme, dans la plénitude de ma vanité, je prétendais encore à l'urbanité élégante. Et je tombai dans l'amour où je désirais être pris. O mon Dieu, ô ma miséricorde, de quelle amertume votre bonté a assaisonné ce miel ! Je fus aimé, j'en vins aux liens secrets de la jouissance, et, joyeux, je m'enlaçais dans un réseau d'angoisses, pour être bientôt livré aux verges de fer brûlantes de la jalousie, des soupçons, des craintes, des colères et des querelles.

CHAPITRE II.

THÉATRES.

2. Je me laissais ravir au théâtre, plein d'images de mes misères, et d'aliments à ma flamme. Mais qu'est-ce donc ? et comment l'homme veut-il s'apitoyer au spectacle des aventures lamentables et tragiques qu'il ne voudrait pas lui-même souffrir ? Et cependant, spectateur, il veut en souffrir de la douleur, et cette douleur même est son plaisir. Qu'est-ce donc, sinon une pitoyable maladie d'esprit ? Car notre émotion est d'autant plus vive, que nous sommes moins guéris de ces passions ; quoique patir s'appelle misère, et compatir, miséricorde. Mais quelle est cette compatissance pour des fictions scéniques ? Appelle-t-on l'auditeur au secours ? Non, il est convié seulement à se douloir ; et il applaudit l'acteur, en raison de la douleur qu'il reçoit. Et si la représentation de ces infortunes, antiques ou imaginaires, le laisse sans impressions douloureuses, il se retire le dédain et la critique à la bouche. Est-il douloureusement ému, il demeure attentif, et pleure avec joie.

3. Mais tout homme veut se réjouir ; d'où vient donc cet amour des larmes et de la douleur ? Le plaisir, que la misère exclut, se trouve-t-il dans la commisération ? Et ce sentiment fait-il aimer la douleur dont il ne saurait se passer ? L'amour est la source de ces sympathies. Où va cependant, où s'écoule ce flot ? Au torrent de poix bouillante, au gouffre ardent des noires voluptés, où il change et se confond lui-même, égaré si loin et déchu de la limpidité céleste. Faut-il donc répudier la compassion ? Nullement. La douleur est donc parfois aimable ; mais garde-toi de l'impureté, ô mon

âme, sous la tutelle de mon Dieu, Dieu de nos pères, qui doit être loué et exalté dans tous les siècles[1] ; garde-toi de l'impureté, car je ne suis pas aujourd'hui fermé à la commisération. Mais alors, au théâtre, j'entrais dans la joie de ces amants qui se possédaient dans le crime, et pourtant ce n'était que feinte et jeux imaginaires. Alors qu'ils étaient perdus l'un pour l'autre, je me sentais comme une compatissante tristesse ; et pourtant je jouissais de ce double sentiment.

Aujourd'hui, j'ai plus en pitié la joie dans le vice, que les prétendues souffrances nées de la ruine d'une pernicieuse volupté, et de la perte d'une félicité malheureuse. Assurément, c'est là une compassion vraie ; mais la douleur n'y est plus un plaisir. Car si la charité approuve celui qui plaint douloureusement un affligé, néanmoins, une pitié vraiment fraternelle préférerait qu'il n'y eût point une douleur à plaindre. Et, en effet, la bonne volonté ne saurait pas plus vouloir le mal, que le vrai miséricordieux désirer qu'il y ait des misérables pour exercer sa miséricorde.

Il est donc certaine douleur permise, il n'en est point que l'on doive aimer. Ainsi, Seigneur, mon Dieu, vous qui aimez les âmes d'un amour infiniment plus pur que nous, votre compassion pour elles est d'autant plus incorruptible, que vous ne sentez l'atteinte d'aucune douleur. Mais l'homme en est-il capable ?

4. Malheureux que j'étais, j'aimais à me douloir, et je cherchais des sujets de douleurs. Dans ces infortunes étrangères et fausses, ces infortunes de saltimbanques, jamais le jeu d'un histrion ne me plaisait, ne m'attachait par un charme plus fort que celui des larmes qui jaillissaient de mes yeux. Faut-il s'en étonner ? Pauvre brebis égarée de votre troupeau, et impatiente de votre houlette, j'étais couvert d'une lèpre honteuse.

Et voilà d'où venait mon amour pour ces douleurs, non toutefois jusqu'au désir d'en être pénétré plus avant. Car je n'eusse pas aimé souffrir ce qui me plaisait à voir ; mais ces récits, ces fictions m'effleuraient vivement la chair, et, comme l'ongle envenimé, elles soulevaient bientôt une brûlante tumeur, distillant le pus et la sanie. Telle était ma vie ; était-ce une vie ? ô mon Dieu !

[1] Dan. III, 32.

CHAPITRE III.

INSOLENCE DE LA JEUNESSE DE CARTHAGE.

5. Et votre miséricorde fidèle planait de loin, les ailes étendues sur moi. En quelles dissolutions ne me suis-je pas consumé ? Loin de vous, j'ai suivi une curiosité sacrilége, qui m'amena au plus profond de l'infidélité, au culte trompeur des démons, à qui j'offrais comme un sacrifice de mes actes criminels, et dans tous je sentais votre fouet. N'ai-je pas osé, même pendant la célébration d'une solennité sainte, dans votre sanctuaire, convoiter l'impudicité et marchander des fruits de mort ? Votre main alors s'est appesantie davantage sur moi, mais non en raison de ma faute, ô mon Dieu, mon immense miséricorde, mon refuge contre ces épouvantables pécheurs, avec qui je m'égarais présomptueux, la tête haute, toujours plus loin de vous, aimant mes voies et non les vôtres, aimant ma liberté d'esclave fugitif.

6. Ces études, prétendues honnêtes, avaient leur aboutissant au forum de la chicane ; et j'aspirais à me distinguer là où les succès se mesurent aux mensonges. Tel est l'aveuglement des hommes, et, cet aveuglement même, ils s'en glorifient ! Et déjà je l'emportais à l'école du rhéteur ; et ma joie était superbe, et j'étais gonflé de vent. Mais pourtant, plus retenu que les autres, Seigneur, vous le savez, j'étais bien éloigné de « démolir » avec les « démolisseurs. » (Ce nom de furies et de démons reçoit une acception d'urbanité.) Et je vivais avec eux, impudent dans ma pudeur, puisque je n'étais pas comme eux ; et je trouvais parfois du plaisir dans leur familiarité, malgré l'horreur que m'inspiraient leurs actes, ces « démolitions » effrontées dont ils assaillaient la modestie de l'étranger, faisant de son trouble l'objet de leurs jeux iniques et la pâture de leurs malignes joies. Quoi de plus semblable aux actes des démons ? Et pouvaient-ils s'appeler mieux que démolisseurs ? Mais, démolisseurs démolis, livrés aux secrètes risées et aux séductions des esprits de mensonge, au moment même où ils se plaisaient à railler et à tromper autrui.

CHAPITRE IV.

IL SE PASSIONNE POUR LA SAGESSE A LA LECTURE DE L'HORTENSIUS DE CICÉRON.

7. C'est en telle compagnie que, dans un âge encore tendre, j'étudiais l'éloquence où je désirais exceller, à malheureuses et damnables fins, les joies de la vanité humaine. Et l'ordre suivi dans cette étude m'avait mis sous les yeux un certain livre de Cicéron, dont on admire plus généralement la langue que le cœur. Ce livre contient une exhortation à la philosophie, c'est l'Hortensius. Sa lecture changea mes sentiments; elle changea les prières que je vous adressais à vous-même, Seigneur; elle rendit tout autres mes vœux et mes désirs. Je ne vis soudain que bassesse dans l'espérance du siècle, et je convoitai l'immortelle sagesse avec un incroyable élan de cœur, et déjà je commençais à me lever pour revenir à vous. Car je ne songeais plus à raffiner mon langage, unique fruit que payaient pour un fils de dix-neuf ans les épargnes de ma mère, veuve depuis plus de deux années; non, je ne rapportais plus à la vanité du langage la lecture de ce livre; il m'avait persuadé ce qu'il disait et non pas son bien dire.

8. Oh! comme je brûlais, mon Dieu! comme je brûlais de revoler de la terre à vous! et je ne savais pas ce que vous faisiez en moi. Car la sagesse est en vous, et ce n'est que l'amour de la sagesse, nommé par les Grecs philosophie, que cette lecture allumait en moi. Il est des hommes qui se servent de la philosophie pour tromper, et, de ce nom si grand, si séduisant, si vénérable, ils colorent et fardent leurs erreurs. Et tous les prétendus sages de son temps ou des siècles antérieurs, l'auteur de l'Hortensius les note et les montre du doigt, rendant sans le vouloir témoignage à l'avertissement salutaire que votre Esprit a publié par votre saint et fidèle serviteur : « Prenez garde « que personne ne vous surprenne par la phi- « losophie, par de vaines subtilités, selon les « traditions des hommes, selon les principes « d'une fausse science naturelle, et non selon « le Christ; car en lui habite corporellement « toute la plénitude de la divinité [1]. »

Et en ce temps, vous le savez, lumière de mon cœur, j'ignorais encore ces paroles de l'Apôtre, et ce qui me plaisait uniquement en cette exhortation, c'est que ne proposant à mon choix aucune secte, mais la sagesse elle-même quelle qu'elle fût, elle m'excitait à l'aimer, à la rechercher, à la poursuivre, à l'atteindre et à l'embrasser fortement; et je brûlais, et je débordais d'enthousiasme. Une chose seule ralentissait un peu mes transports; le nom du Christ n'était pas là. Ce nom, suivant le dessein de votre miséricorde, Seigneur, ce nom de mon Sauveur votre Fils, avait été amoureusement bu par mon tendre cœur avec le lait même de ma mère, et il était demeuré au fond; et, sans ce nom, nul livre, si rempli qu'il fût de beautés, d'élégance et de vérité, ne pouvait me ravir tout entier.

[1] Coloss. II, 8. 9.

CHAPITRE V.

SON MÉPRIS POUR L'ÉCRITURE.

9. Je pris donc la résolution d'appliquer mon esprit à la sainte Ecriture, et de connaître ce qu'elle était. Je le sais aujourd'hui : une chose qui ne se dévoile ni à la pénétration des superbes, ni à la simplicité des enfants; entrée basse, voûtes immenses, partout un voile de mystères! Et je n'étais pas capable d'y entrer, ni de plier ma tête à son allure. Car alors je n'en pensais pas comme j'en parle aujourd'hui: elle me semblait indigne d'être mise en parallèle avec la majesté cicéronienne. Mon orgueil répudiait sa simplicité, et mon regard ne pénétrait pas ses profondeurs. Et c'était pourtant cette Ecriture qui veut croître avec les petits: mais je dédaignais d'être petit; et enflé de vaine gloire, je me croyais grand.

CHAPITRE VI.

IL TOMBE DANS L'ERREUR DES MANICHÉENS.

10. Aussi, je rencontrai des hommes, au superbe délire, charnels et parleurs; leur bouche recélait un piége diabolique, une glu composée du mélange des syllabes de votre nom, et des noms de Notre-Seigneur Jésus-Christ et du Paraclet notre consolateur, l'Esprit-Saint. Ces noms résidaient toujours sur leurs lèvres, mais ce n'était qu'un son vainement articulé; leur cœur était vide du vrai. Et ils disaient: Vérité, vérité; ils me la nommaient sans cesse, et jamais elle n'était en eux. Ils débitaient l'erreur, non-seulement sur vous, qui êtes vraiment la vérité, mais sur ce monde élémentaire, votre ouvrage, où, par delà les vérités mêmes connues des philosophes j'ai dû m'élancer, grâce

à votre amour, ô mon Père, ô bonté souveraine, beauté de toutes les beautés!

Vérité, vérité, combien alors même, et du plus profond de mon âme, je soupirais pour vous, quand, si souvent, et de mille manières, et de vive voix, ces hommes faisaient autour de moi bruire votre nom dans leurs nombreux et longs ouvrages! Et les mets qu'ils servaient à mon appétit de vérité, c'étaient, au lieu de vous, « la lune, le soleil, » chefs-d'œuvre de vos mains, mais votre œuvre, et non pas vous, ni même votre œuvre suprême; car vos créatures spirituelles sont encore plus excellentes que ces corps éclatants de lumière et roulant dans les cieux.

Et ce n'était pas de ces créatures excellentes, c'était de vous seule, ô vérité sans changement et sans ombre [1], que j'avais faim et soif; et l'on ne présentait à ma table que de splendides fantômes. Et mieux eût valu attacher mon amour à ce soleil, vrai du moins pour les yeux, qu'à ces mensonges, qui, par les yeux, trompent l'esprit. Et toutefois je les prenais pour vous, et je m'en nourrissais, mais sans avidité, car mon palais ne me rendait pas la saveur de votre réalité; et vous n'étiez rien de toutes ces vaines fictions, où je trouvais moins aliment qu'épuisement. La nourriture imaginaire de nos songes est semblable à la nourriture de nos veilles; et elle laisse notre sommeil à jeun. Mais ces vanités ne vous ressemblaient en rien, comme depuis votre parole me l'a fait connaître; ce n'étaient que rêves insensés, corps fantastiques, bien éloignés de la certitude de ces corps réels, soit célestes, soit terrestres, que nous voyons de l'œil charnel, de l'œil des brutes et des oiseaux; corps plus vrais néanmoins dans leur réalité que dans notre imagination; mais combien notre imagination est plus vraie que cette induction chimérique qui se plaît à en soupçonner d'immenses, d'infinis, pur néant, dont alors je me repaissais à vide!

Mais vous, mon amour, en qui je me meurs pour être fort, vous n'êtes ni ces corps que nous voyons dans les cieux, ni ceux que nous ne pouvons voir de si bas; car ils ne sont que vos créatures, et même ne résident pas au faîte de votre création. Combien donc êtes-vous loin de ces folles conceptions, de ces chimères de corps qui n'ont aucun être, qui ont moins de certitude que les images mêmes des corps réels, entités plus certaines que ces images, et qui ne sont pas vous: vous n'êtes pas même l'âme qui est leur vie, cette vie des corps meilleure et plus certaine que les corps; mais vous êtes la vie des âmes, la vie des vies, indépendante et immuable vie, ô vie de mon âme!

11. Où étiez-vous alors, à quelle distance de moi? Et je voyageais loin de vous, sevré même du gland dont je paissais les pourceaux [1]. Combien les fables des grammairiens et des poètes sont préférables à ces mensonges! Ces vers, cette poésie, cette Médée qui s'envole, sont encore plus utiles que les cinq éléments, bizarrement travestis pour correspondre aux cinq cavernes de ténèbres, néant qui tue l'âme crédule. La poésie, l'art des vers sont encore des aliments de vérité. Et je déclamais le vol de Médée, sans l'affirmer; je l'entendais déclamer, sans y croire; mais ces autres folies, je les ai crues.

Malheur! malheur! Par quels degrés ai-je roulé au fond de l'abîme? O mon Dieu, je vous confesse mon erreur, à vous qui avez eu pitié de moi, quand je ne vous la confessais pas encore; je vous cherchais, dans une laborieuse et haletante pénurie de vérité; je vous cherchais non par l'intelligence raisonnable qui m'élève au-dessus des animaux, mais par le sens charnel; et vous étiez intérieur à l'intimité, supérieur aux sommités de mon âme. Je rencontrai l'énigme de Salomon, cette femme hardie, pauvre en sagesse, assise devant sa porte, où elle crie: « Mangez avec plaisir le « pain caché; buvez avec délices les eaux dérobées [2]. » Cette femme me séduisit, parce qu'elle me trouva tout au dehors habitant l'œil de ma chair, et ruminant en moi tout ce qu'il m'avait donné à dévorer.

CHAPITRE VII.

FOLIES DES MANICHÉENS.

12. Car je ne soupçonnais pas cette autre nature qui seule est en vérité, et je me démenais en subtilités pour complaire à ces ridicules imposteurs, quand ils me demandaient d'où vient le mal; si Dieu est borné aux limites d'une forme corporelle; s'il a des cheveux et des ongles; et s'il faut tenir pour justes ceux qui avaient plusieurs femmes, tuaient des hommes et sacrifiaient des animaux? Ces questions

[1] Jacq. I. 17.

[1] Luc, XV, 16. — [2] Prov. IX, 17.

troublaient mon ignorance ; je me retirais de la vérité, et me figurais aller vers elle, parce que je ne savais pas que le mal n'est que la privation du bien, privation dont le dernier terme est le néant. Et pouvais-je le voir, moi dont la vue s'arrêtait au corps, et l'esprit au fantôme ?

Et je ne savais pas que « Dieu est un es- « prit » qui n'a point de membres mesurables en longueur et largeur, dont l'être n'est point masse, car la masse est moindre en sa partie, qu'en son tout. Et fût-elle infinie, elle est moindre dans un espace défini, que dans son étendue infinie ; et elle n'est pas toute en tous lieux, comme l'esprit, comme Dieu, et j'ignorais entièrement ce qui est en nous, par quoi nous sommes semblables à Dieu, et en quel sens l'Ecriture a raison de dire que « nous « sommes faits à son image [1]. »

13. Et je ne connaissais pas cette vraie justice intérieure, qui ne juge pas sur la coutume, mais sur la loi de rectitude du Dieu tout-puissant qui ordonne les mœurs des pays et des jours, selon les pays et les jours, toujours et partout la même, pas autre en d'autres lieux, pas autre en d'autres temps ; devant qui sont justes Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, David et tous ces hommes loués de la bouche de Dieu, jugés injustes par les ignorants qui jugent au jour de l'homme, et soumettent la conduite universelle du genre humain au point de vue de leur siècle et de leur foyer. Novice aux armes, tu ignores à quel membre s'ajuste ce casque, ce cuissart ; tu prends le casque pour chaussure, le cuissart pour te couvrir la tête ; et tu prétends en murmurant que l'armure n'est pas à ta taille ! Un jour, après l'heure du midi, toute vente est prohibée : ce marchand va-t-il se révolter contre cette défense, parce qu'elle n'existait pas ce matin ? Trouveras-tu étrange, dans une maison, que tel serviteur touche des objets interdits à celui qui verse à boire, que l'on fasse à l'écurie ce qui n'est pas permis à table ? Et faut-il s'étonner que sous le même toit, dans la même troupe d'esclaves, même permission ne soit donnée ni partout, ni à tous ?

Telle est l'erreur de ceux qui ne peuvent souffrir qu'il ait été permis aux justes des anciens jours ce qui n'est pas permis aux justes d'aujourd'hui ; et que Dieu ait fait tel commandement à ceux-ci, tel à ceux-là, pour des raisons temporelles, tous néanmoins demeurant esclaves de l'éternelle justice ; et cependant, dans un même homme, dans un même jour, sous un même toit, ce qui sied à un membre répugne à l'autre, ce qui est loisible maintenant cessera de l'être dans une heure ; ce qui est permis ou ordonné là, est ici justement défendu et puni. Est-ce à dire que la justice est différente et muable ? Non ; mais les temps qu'elle gouverne changent dans leur fuite, car ils sont temps. Et les hommes trop courts de jours et de vue pour embrasser dans leur ensemble les principes régulateurs des siècles passés et des différentes sociétés humaines en les rattachant aux éléments contemporains, mais apercevant sans peine ce qui, dans un seul corps, un seul jour, une seule maison convient à tel membre, à tel moment, à tel lieu, à telle personne, se soumettent à l'ordre particulier, et se révoltent contre l'ordre général.

14. J'ignorais alors ces vérités, et je n'y songeais pas ; elles frappaient mes yeux de toutes parts, et je ne voyais pas. Et quand je chantais des vers, je savais bien qu'il ne m'était pas permis de jeter au hasard un pied quelconque, qu'il fallait le placer différemment suivant la variété des mesures, et que, dans un même vers, le même pied ne pouvait se répéter partout ; quoique l'art lui-même, qui présidait à mes chants, soit invariable dans sa législation, constant et universel. Et je ne considérais pas que la justice, souveraine des bonnes et saintes âmes, contient, d'une manière infiniment plus excellente et plus sublime, toutes les règles qu'elle a données, partout invariable et appropriant néanmoins à la variété des temps, non pas l'universalité, mais la convenance particulière de ses préceptes. Aveugle que j'étais, je blâmais ces saints patriarches qui ont usé du présent suivant l'inspiration et le commandement de Dieu, et annoncé l'avenir qu'il dévoilait à leurs yeux !

CHAPITRE VIII.

CE QUE DIEU COMMANDE DEVIENT PERMIS.

15. Où, quand, est-il injuste d'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de tout son esprit, et son prochain comme soi-même ? Au rebours, les crimes contre nature, tels que ceux de Sodome, appellent partout et toujours l'horreur et le châtiment. Que si tous les peu-

[1] Gen. I, 27.

ples imitaient Sodome, ils seraient tenus de la même culpabilité devant la loi divine, qui n'a pas fait les hommes pour user ainsi d'eux-mêmes. Car c'est violer l'alliance qui doit être entre nous et Dieu, que de profaner par de vils appétits de débauche la nature dont il est l'auteur.

Pour les délits contraires aux coutumes locales, ils se doivent éviter selon la diversité des mœurs : le pacte social établi dans une ville, chez un peuple, par l'usage ou la loi, ne saurait être enfreint suivant le caprice d'un citoyen ou d'un étranger. Il y a difformité dans toute partie en désaccord avec son tout.

Mais quand Dieu ordonne contre la coutume, contre la loi, où que ce soit, c'est chose à faire, n'eût-elle jamais été faite ; à renouveler, si elle est oubliée ; n'est-elle pas établie ? il faut l'établir. S'il est permis à un roi, dans la ville où il règne, d'ordonner ce que nul avant lui et ce que lui-même n'avait point encore voulu ; lui obéir, ce n'est pas violer l'ordre de la ville, c'est le violer plutôt, que de ne pas lui obéir ; car le pacte fondamental de la société humaine est l'obéissance aux rois. Combien donc est-il plus raisonnable de voler à l'exécution des volontés du grand Roi de l'univers ? Dans la hiérarchie des pouvoirs humains, la préséance de l'autorité supérieure sur la moindre est reconnue par le sujet ; à Dieu la préséance absolue.

16. Même réprobation de tout crime où se trouve le désir de nuire par propos outrageants, par acte de violence, soit inimitié vindicative, soit convoitise d'un bien étranger qui précipite le brigand sur le voyageur, soit précautions de la peur fatales à qui l'inspire, soit envie du misérable qui jalouse un heureux, de l'heureux qui craint ou souffre de trouver un égal ; soit simple goût du mal d'autrui, qui séduit les spectateurs des combats de l'arène, et les rieurs et les railleurs. Voilà les grands chefs d'iniquité qui ont leurs racines dans la triple concupiscence de dominer, de voir, de sentir, tantôt séparées, tantôt réunies. Et la vie est mauvaise, qui s'élève contre les nombres trois et sept, contre l'harmonieuse harpe à dix cordes, votre décalogue, ô Dieu, toute puissance et toute suavité !

Mais quels crimes peuvent vous atteindre, vous que rien ne corrompt? Quels forfaits vous intéressent, vous à qui rien ne peut nuire? Et néanmoins vous vous portez vengeur de tout ce que les hommes attentent contre eux-mêmes, parce qu'en vous offensant ils traitent leurs âmes avec impiété, car l'iniquité est infidèle contre elle-même ; parce qu'ils dépravent ou ruinent leur nature que vous avez faite et ordonnée, soit par l'abus des choses permises, soit par l'impur désir et l'usage contre nature des choses défendues ; parce qu'ils entreprennent contre vous dans les révoltes de leur cœur et les blasphèmes de leur parole, et regimbent contre l'aiguillon ; parce que, brisant toutes les barrières de la société humaine, ils s'applaudissent avec audace des factions et des cabales qu'élève leur intérêt ou leur ressentiment.

Et ces désordres arrivent, lorsqu'on vous abandonne, source de la vie, seul et véritable créateur et modérateur du monde ; lorsqu'un orgueil privé poursuit d'un amour étroit un objet d'erreur. Aussi n'est-ce que par l'humble piété qu'on a retour vers vous ; vous nous délivrez alors de l'habitude du mal. Propice à l'aveu du pécheur, vous exaucez les gémissements de l'esclavage ; vous brisez les fers que nous nous sommes forgés à nous-mêmes, pourvu que nous ne dressions plus contre vous cette corne infernale d'une fausse liberté, jaloux d'avoir davantage, au risque de tout perdre, préférant notre bien particulier à vous, seul Bien de tous les êtres.

CHAPITRE IX.

DIEU JUGE AUTREMENT QUE LES HOMMES.

17. Mais en outre de cette multitude de souillures et d'iniquités, il est des péchés commis dans les voies de retour, qui, justement blâmés suivant la lettre de la loi de perfection, trouvent faveur comme espérance du fruit à venir, comme l'herbe présage de la moisson. Et il est des actes qui, coupables en apparence, sont néanmoins innocents parce qu'ils ne portent atteinte ni à vous, Seigneur mon Dieu, ni à la société civile ; ainsi, certaines satisfactions données à l'entretien de la vie, selon les habitudes d'une époque, sans qu'on ait sujet d'accuser une convoitise déréglée ; ainsi l'exercice rigoureux d'une autorité légitime, imputable au désir de réprimer plutôt qu'au besoin de nuire. Combien d'actions répréhensibles aux yeux des hommes, autorisées par votre témoignage ; combien louées par eux, que votre justice condamne ? si différentes sont souvent

l'apparence de l'action, l'intention du cœur, et la donnée secrète des circonstances!

Mais quand soudain vous commandez une chose extraordinaire, jusqu'alors défendue par vous, tinssiez-vous cachées pour un temps les raisons de votre commandement, fût-il contraire aux conventions sociales de quelques hommes; qui doute qu'il ne faille obéir, puisqu'il n'est de société légitime que celle qui vous obéit? Mais heureux ceux qui savent que c'est de vous que le commandement est venu. Toutes les actions de vos serviteurs sont l'expression des nécessités du présent ou la figure de l'avenir.

CHAPITRE X.

EXTRAVAGANCE DES MANICHÉENS.

18. Dans mon ignorance, je me raillais de ces hommes divins, vos serviteurs et vos prophètes. Et que faisais-je en riant des saints que vous apprêter à rire de moi? J'en étais venu peu à peu à la niaiserie de croire que la figue que l'on cueille et l'arbre maternel pleurent des larmes de lait; et que si un saint selon Manès eût mangé cette figue, innocent toutefois du crime de l'avoir cueillie, c'étaient des anges mêlés à son haleine, c'étaient même des parcelles de Dieu, que, dans les soupirs de l'oraison, la digestion de ce fruit rapportait à ses lèvres; parcelles du Dieu souverain et véritable à jamais comprimées dans cette substance végétale, si elles n'eussent été dégagées par la dent et l'estomac de l'élu. Malheureux! je croyais qu'il valait mieux avoir pitié des productions de la terre que des hommes pour qui elle produit. Car si tout autre qu'un Manichéen m'eût demandé quelque chose pour apaiser sa faim, le fruit donné à cet homme m'eût paru comme dévoué au dernier supplice.

CHAPITRE XI.

PRIÈRES ET LARMES DE SA MÈRE.

19. Et vous avez étendu votre main d'en-haut, et de ces profondes ténèbres vous avez retiré mon âme [1]. Car, devant vous, votre fidèle servante, ma mère, me pleurait avec plus de larmes que d'autres mères n'en répandent sur un cercueil. Elle voyait ma mort à cette foi, à cet esprit qu'elle tenait de vous, et vous l'avez exaucée, Seigneur. Vous l'avez exaucée, et n'avez pas dédaigné ces larmes dont le torrent arrosait la terre sous ses yeux partout où elle versait sa prière, et vous l'avez exaucée. Car d'où pouvait venir ce songe, qui lui donna tant de consolation qu'elle m'accorda de partager sa demeure et sa table, dont naguère elle m'avait éloigné, dans l'aversion et l'horreur que lui inspiraient mes hérétiques blasphèmes?

Elle se voyait debout sur une règle de bois, quand vient à elle un jeune homme rayonnant de lumière, serein, et qui souriait à sa douleur morne et profonde. Il lui demande la cause de sa tristesse et de ses larmes journalières, de ce ton qui ne s'informe pas, mais qui veut instruire; et sur sa réponse qu'elle pleurait ma perte, il lui commande de ne se plus mettre en peine, et de faire attention qu'où elle était, là j'étais aussi, moi. Elle regarda, et me vit à côté d'elle, sur la même règle, debout. Oh! assurément vous aviez l'oreille à son cœur, Bonté toute-puissante, qui prenez soin de chacun de nous comme s'il était seul, de tous comme de chacun.

20. Et, nouveau témoignage de votre grâce, lorsqu'au récit de sa vision, je cherchais à l'entraîner vers l'espérance d'être un jour elle-même ce que j'étais, elle me répondit sur l'heure sans hésiter : — Non, il ne m'a pas été dit, où il est, tu seras, mais, il sera où tu es. — Je vous confesse, Seigneur, mon souvenir, autant que ma mémoire me le représente, souvenir plus d'une fois rappelé; je fus frappé de cette parole lancée par ma mère, qui, vigilante à la garde de votre oracle, sans se laisser troubler par le mensonge d'une spécieuse interprétation, vit aussitôt ce qu'il fallait voir, ce que certainement je n'avais pas vu avant sa réponse. Oui, je fus plus frappé de cette parole que de la vision même, présage de ses joies futures, si tardives, et consolation de sa tristesse présente.

Car neuf années s'écoulèrent encore, où, me débattant dans les fanges de l'abîme et les ténèbres du mensonge, après de fréquents efforts pour me relever, et de cruelles rechutes, je gravitais toujours plus au fond. Et cependant cette veuve, chaste, pieuse et sobre, telle que vous les aimez, plus vive à l'espérance, mais non moins assidue à pleurer et gémir, ne cessait aux heures de ses prières d'élever pour moi en votre présence la voix de ses soupirs.

[1] Ps. CXLIII, 7.

Et ses prières pénétraient jusques à vous, et vous me laissiez toujours rouler et plonger dans la nuit!

CHAPITRE XII.

PAROLE PROPHÉTIQUE D'UN ÉVÊQUE.

21. Mais vous avez rendu un autre oracle, dont je me souviens. Il est beaucoup de choses que je passe sous silence, pour courir à celles qui me pressent de vous rendre témoignage; il en est beaucoup que j'ai oubliées. Cet oracle, vous l'avez rendu par la bouche d'un évêque, votre serviteur, nourri dans votre Eglise, exercé au maniement de vos Écritures. Elle le priait un jour de vouloir bien entrer en conférence avec moi, pour réfuter mes erreurs, me faire désapprendre le mal et m'enseigner le bien (elle sollicitait ainsi toute personne qu'elle trouvait capable); mais il s'en excusa avec une prudence que j'ai reconnue depuis, et lui répondit : que j'étais encore indocile, étant tout plein des nouveautés de cette hérésie, et des succès de disputes où j'avais, lui disait-elle, embarrassé quelques ignorants. — Laissez-le, ajouta-t-il. Seulement, priez le Seigneur pour lui. Lui-même reconnaîtra par ses lectures toute l'erreur et toute l'impiété de sa créance.

Ensuite il raconta que lui aussi, tout enfant, avait été livré aux Manichéens par sa mère qu'ils avaient séduite; qu'il avait non-seulement lu, mais transcrit de sa main presque tous leurs ouvrages, et que sans dispute, sans lutte d'arguments, il avait vu tout à coup combien cette secte était à fuir; il l'avait fuie. Comme ma mère, loin de se rendre à ses paroles, le pressait d'instances et de larmes nouvelles, pour qu'il me vît et discutât contre moi : — « Allez, « lui dit-il avec une certaine impatience, « laissez-moi, et vivez toujours ainsi. Il est « impossible que l'enfant de telles larmes pé- « risse. » — Ma mère, dans nos entretiens, rappelait souvent qu'elle avait reçu cette réponse comme une voix sortie du ciel.

LIVRE QUATRIÈME.

Neuf années d'erreur. — Sa passion pour l'astrologie. — Mort d'un ami ; violence de sa douleur. — Ses livres de la Beauté et de la Convenance. — Force et vivacité de son intelligence.

—

CHAPITRE PREMIER.

NEUF ANNÉES D'ERREUR.

1. Pendant ces neuf années de mon âge, de dix-neuf à vingt-huit, je demeurai dans cet esclavage, séduit et séducteur, au gré de mes instincts déréglés ; je trompais en public par les sciences dites libérales ; en secret, par le mensonge d'une fausse religion : ici, jouet de l'orgueil, là, de la superstition, partout de la vanité. Épris du vide de la gloire populaire, j'en étais venu à jalouser les applaudissements du théâtre, les luttes de poésie, la poursuite des couronnes de foin, les bagatelles des spectacles, toutes les intempérances du libertinage. Et demandant d'autre part d'être purifié de ces souillures, j'apportais des aliments à ces saints, à ces élus de Manès, pour que l'alambic de leur estomac en exprimât à mon intention des anges et des dieux libérateurs. Telle était l'extravagance des opinions et des pratiques que je professais avec mes amis, par moi et comme moi séduits.

Qu'ils me raillent, ces superbes, qui n'ont pas encore le bonheur d'être humiliés et écrasés par vous, mon Dieu : moi je confesse mes ignominies pour votre gloire ; permettez-moi, je vous en conjure, donnez-moi de promener aujourd'hui mes souvenirs par tous les détours de mes erreurs passées, et « de vous immoler « une victime de joie [1]. » Car, sans vous, que suis-je à moi-même, qu'un guide malheureux penché sur les précipices ? Et que suis-je, dans la santé de l'âme, qu'un nourrisson allaité de votre lait, et qui se repaît de vous, incorruptible nourriture ? Et qu'est-ce que l'homme, quelque homme que ce soit, puisqu'il est homme ? Qu'ils nous raillent donc, les forts et les puissants ; mais confessons toujours à vous nos infirmités et notre indigence.

[1] Ps. XXVI, 6.

CHAPITRE II.

IL ENSEIGNE LA RHÉTORIQUE. — SON COMMERCE ILLÉGITIME AVEC UNE FEMME. — IL REJETTE LES OFFRES D'UN DEVIN.

2. J'enseignais alors la rhétorique, l'escrime de la faconde, maître vénal blessé par l'intérêt ; je préférais pourtant, vous le savez, Seigneur, avoir ce qu'on appelle de bons disciples, et en toute simplicité, je leur apprenais l'artifice, non pour s'élever jamais contre la vie de l'innocent, mais pour sauver parfois une tête coupable. Et vous, mon Dieu, vous m'avez vu de loin chanceler sur la voie glissante, vous avez distingué, dans une épaisse fumée, les étincelles de cette probité qui me dévouait à l'instruction de ces amateurs de vanité, de ces chercheurs de mensonge dont j'étais le compagnon.

En ces mêmes années, j'avais une femme qui ne m'était pas unie par la sainteté du mariage, mais que l'imprudence d'un vague désir m'avait fait trouver. Seule femme toutefois que je connusse ; je lui gardais la foi ; mais je ne laissais pas de mesurer par ma propre expérience tout l'intervalle qui sépare les convenances d'une légitime union, dont la fin est de transmettre la vie, et cette liaison de voluptueuses amours, dont les fruits naissent contre nos vœux, quoique leur naissance force notre tendresse.

3. Je me souviens encore qu'ayant voulu disputer au concours le prix d'un chant scénique, un devin me fit demander ce que je lui donnerais pour remporter la victoire ; mais, plein d'horreur de ces abominables sacriléges, je

répondis que, s'agît-il d'une couronne d'or impérissable, je ne souffrirais pas que ma victoire coûtât la vie à une mouche. Je savais qu'il immolerait un odieux sacrifice d'animaux, pour me gagner par cette offrande les suffrages des démons. Mais ce ne fut pas au regard de votre chaste amour que je répudiai ce crime, ô Dieu de mon cœur! je ne savais pas vous aimer, ne pouvant concevoir que des splendeurs corporelles. Et l'âme qui soupire après de telles chimères ne vous est-elle pas infidèle, courtisane du mensonge, pâture des vents? Et je ne voulais pas que pour moi l'on sacrifiât aux démons, à qui ma superstitieuse créance me sacrifiait chaque jour. Mais n'est-ce pas repaître les vents [1], que d'alimenter ces esprits qui font de nos erreurs leurs malignes délices?

CHAPITRE III.

SA PASSION POUR L'ASTROLOGIE.

4. Je ne cessais donc de consulter ces imposteurs, que l'on nomme astrologues, parce qu'ils semblaient n'offrir aucun sacrifice, ni adresser aucune prière aux esprits, pour la divination de l'avenir. Mais la véritable piété chrétienne repousse et condamne aussi leur science. C'est à vous, Seigneur, qu'il faut confesser et dire : « Ayez pitié de moi, guérissez mon âme, parce que j'ai péché contre « vous [2]. » Et loin d'abuser de votre indulgence jusques au libertinage du péché, il faut avoir souvenir de cette parole du Seigneur : « Voilà que tu es guéri, garde-toi de pécher « désormais, de peur qu'il ne t'arrive pis [3]. » C'est cette ordonnance salutaire qu'ils s'efforcent d'effacer, ceux qui disent : Le ciel vous forme une fatale nécessité de pécher. C'est à Vénus, c'est à Mars, c'est à Saturne qu'il faut s'en prendre. On veut ainsi que l'homme soit pur; l'homme! chair et sang, orgueilleuse pourriture! on veut accuser Celui qui a créé les cieux et ordonne leurs mouvements. Et quel est-il, sinon vous-même, ô Dieu de douceur, source de justice, « qui rendez à chacun « selon ses œuvres [4] et ne méprisez pas un « cœur contrit et humilié [5]? »

5. Je connaissais alors un homme d'un grand esprit, très-habile et très-célèbre dans la médecine; j'avais reçu de sa main la couronne poétique; mais c'était le proconsul, et non le médecin, qui avait couronné ma tête malade. Vous vous réservez la cure de ces maladies, ô vous, « qui résistez aux superbes et faites grâce « aux humbles [1]! » Et cependant, n'est-ce pas vous qui n'avez cessé de m'assister par ce vieillard, qui n'avez cessé par sa main de soigner mon âme? J'étais entré dans son intimité, et ses entretiens, sans fard d'expression, mais sérieux et agréables par la vivacité des pensées, trouvaient en moi un auditeur attentif et assidu. Aussitôt qu'il apprit, dans nos entretiens, ma passion pour les livres d'astrologie, il me conseilla avec une bienveillance paternelle de les jeter là, pour ne pas accorder à ces futilités le soin que réclament les choses nécessaires. Il ajouta qu'il s'était livré sérieusement à cette étude dans ses premières années, et avait pensé d'en faire profession pour vivre; que s'étant élevé à l'intelligence d'Hippocrate, il ne serait pas demeuré au-dessous de cette nouvelle étude, et ne l'avait finalement abandonnée pour la médecine, que parce qu'en reconnaissant toutes les erreurs, sa probité lui avait défendu de tromper les hommes pour gagner sa vie. — Mais vous, me dit-il, qui pour vivre honorablement avez la rhétorique, vous qu'une libre curiosité, et non le besoin de l'existence, attache à ces mensonges, vous pouvez m'en croire, puisque je n'ai approfondi ces malheureuses connaissances que pour en faire mon gagne-pain.

Je lui demandai d'où venait que plusieurs prédictions se trouvassent véritables, et il me répondit, comme il put, qu'il fallait l'attribuer à la puissance du sort, universellement répandue dans la nature. Vous consultez un poète au hasard, disait-il, vous feuilletez ses chants, dans une intention bien éloignée de celle qui les inspire, et vous trouvez souvent une conformité merveilleuse à votre pensée; il ne faut donc pas s'étonner qu'une âme humaine, émue d'un instinct supérieur, sans savoir ce qui se passe en elle, par hasard et non par science, rende parfois un son qui s'accorde à l'état et à la conduite d'une autre âme.

6. Voilà ce que j'appris de lui, ou de vous par lui; et ce que plus tard je devais rechercher par moi-même, vous l'avez esquissé d'un premier trait dans ma mémoire. Car alors, ni lui, ni mon cher Nébridius, sage et excellent jeune homme, plein de mépris railleurs pour cet art

[1] Osée, XII, 1. — [2] Ps. XL, 5. — [3] Jean, V, 14. — [4] Matth. XVI, 27. — [5] Ps. L, 19.

[1] I Pier. V, 5.

divinatoire, ne purent me persuader de le rejeter; je cédais à l'autorité de ceux qui en ont écrit, et je n'avais point encore trouvé de raison certaine, telle que j'en cherchais, qui me prouvât à l'évidence que le hasard, et non le calcul des mouvements célestes, décidait de la vérité de ces prédictions.

CHAPITRE IV.

MORT D'UN AMI.

7. En ces premières années de mon enseignement dans ma ville natale, je m'étais fait un ami, que la parité d'études et d'âge m'avait rendu bien cher; il fleurissait comme moi sa fleur d'adolescence. Enfants, nous avions grandi ensemble; nous avions été à l'école, nous avions joué ensemble. Mais il ne m'était pas alors aussi cher que depuis, quoique notre amitié n'ait jamais été vraie; car l'amitié n'est pas vraie si vous ne la liez vous-même entre ceux qui s'attachent à vous « par la charité, que « répand dans nos cœurs l'Esprit-Saint qui nous « est donné [1]. » Et pourtant, elle m'était bien douce cette liaison entretenue au foyer des mêmes sentiments. Je l'avais détourné de la vraie foi, dont son enfance n'avait pas été profondément imbue, pour l'amener à ces fables de superstition et de mort qui coûtaient tant de larmes à ma mère. Il s'égarait d'esprit avec moi, cet homme dont mon âme ne pouvait plus se passer. Mais vous voilà !... toujours penché sur la trace de vos fugitifs, Dieu des vengeances et source des miséricordes, qui nous ramenez à vous par des voies admirables... vous voilà ! et vous retirez cet homme de la vie; à peine avions-nous fourni une année d'amitié, amitié qui m'était douce au delà de tout ce que mes jours d'alors ont connu de douceur !

8. Quel homme pourrait énumérer, seul, les trésors de clémence dont, à lui seul, il a fait l'épreuve? Que fîtes-vous alors, ô Dieu, et combien impénétrable est l'abîme de vos jugements? Dévoré de fièvre, il gisait sans connaissance dans une sueur mortelle. On désespéra de lui, et il fut baptisé à son insu, sans que je m'en misse en peine, persuadé qu'un peu d'eau répandue sur son corps insensible ne saurait effacer de son âme les sentiments que je lui avais inspirés. Il en fut autrement; il se trouva mieux, et en voie de salut. Et aussitôt que je pus lui parler (ce qui me fut possible aussitôt qu'il put parler lui-même, car je ne le quittais pas, tant nos deux existences étaient confondues), je voulus rire, pensant qu'il rirait avec moi de ce baptême qu'il avait reçu en absence d'esprit et de sentiment : il savait alors l'avoir reçu. Et il eut horreur de moi, comme d'un ennemi, et soudain, avec une admirable liberté, il me commanda, si je voulais demeurer son ami, de cesser ce langage. Surpris et troublé, je contins tous les mouvements de mon âme, attendant que sa convalescence me permît de l'entreprendre à mon gré. Mais il fut soustrait à ma folie, pour être réservé dans votre sein à ma consolation. Peu de jours après, en mon absence, la fièvre le reprend et il meurt.

9. La douleur de sa perte voila mon cœur de ténèbres. Tout ce que je voyais n'était plus que mort. Et la patrie m'était un supplice, et la maison paternelle une désolation singulière. Tous les témoignages de mon commerce avec lui, sans lui, étaient pour moi un cruel martyre. Mes yeux le demandaient partout, et il m'était refusé. Et tout m'était odieux, parce que tout était vide de lui, et que rien ne pouvait plus me dire : Il vient, le voici ! comme pendant sa vie, quand il était absent. J'étais devenu un problème à moi-même, et j'interrogeais mon âme, « pourquoi elle était triste et « me troublait ainsi, » et elle n'imaginait rien à me répondre. Et si je lui disais : « Espère en « Dieu [1], » elle me désobéissait avec justice, parce qu'il était meilleur et plus vrai, cet homme, deuil de mon cœur, que ce fantôme en qui je voulais espérer. Le seul pleurer m'était doux, seul charme à qui mon âme avait donné la survivance de mon ami.

CHAPITRE V.

POURQUOI LES LARMES SONT-ELLES DOUCES AUX AFFLIGÉS?

10. Et maintenant, Seigneur, tout cela est passé; et le temps a soulagé ma blessure. Puis-je approcher de votre bouche l'oreille de mon cœur? O vous, qui êtes la vérité, me direz-vous : Pourquoi les larmes sont douces aux malheureux? — Mais peut-être, quoique présent partout, avez-vous rejeté loin de vous notre misère? Et vous demeurez en vous-même, tandis que nous roulons dans l'instabilité. Et pourtant, si votre oreille ne s'inclinait

[1] Rom. v, 5.

[1] Ps. XLI, 6.

à nos pleurs, que resterait-il de notre espérance? D'où vient donc que l'on cueille à l'arbre amer de la vie ces fruits si doux de gémissements, de pleurs, de soupirs et de plaintes? Qui leur donne cette saveur? Est-ce l'espérance que vous nous entendez? Cela est vrai de la prière, mue du désir d'arriver jusqu'à vous. Mais quoi de semblable dans une telle affliction, dans cette funèbre douleur où j'étais enseveli? Je n'espérais pas le voir revivre, mes pleurs ne demandaient pas ce retour; je gémissais pour gémir, je pleurais pour pleurer. Car j'étais malheureux, j'avais perdu la joie de mon âme. Serait-ce donc qu'affadi de regrets, dans l'horreur où le plonge une perte chère, le cœur se réveille au goût amer des larmes?

CHAPITRE VI.

VIOLENCE DE SA DOULEUR.

11. Eh! pourquoi toutes ces paroles? Ce n'est pas le temps de vous interroger, mais de se confesser à vous. J'étais malheureux, et malheureux le cœur enchaîné de l'amour des choses mortelles! Leur perte le déchire, et il sent alors cette réalité de misère qui l'opprimait avant même qu'il les eût perdues.

Voilà comme j'étais alors, et je pleurais amèrement, et je me reposais dans l'amertume. Ainsi j'étais malheureux, et cette malheureuse vie m'était encore plus chère que mon ami. Je l'eusse voulu changer, mais non la perdre plutôt que de l'avoir perdu, lui. Et je ne sais si j'eusse voulu me donner pour lui, comme on le dit, pure fiction peut-être, d'Oreste et de Pylade, jaloux de mourir l'un pour l'autre ou ensemble, parce que survivre était pour eux pire que la mort. Mais je ne sais quel sentiment bien différent s'élevait en moi; profond dégoût de vivre et crainte de mourir. Je crois que, plus je l'aimais, plus la mort qui me l'avait enlevé, m'apparaissait comme une ennemie cruelle, odieuse, terrible; prête à dévorer tous les hommes, puisqu'elle venait de l'engloutir. Ainsi j'étais alors; oui, je m'en souviens.

O mon Dieu! voici mon cœur; le voici! voyez dedans tous mes souvenirs; ô vous! mon espérance, qui me purifiez des souillures de telles affections, élevant mes yeux jusqu'à vous, et débarrassant mes pieds de ces entraves [1]. Je m'étonnais de voir vivre les autres mortels, parce qu'il était mort, celui que j'avais aimé comme s'il n'eût jamais dû mourir; et je m'étonnais encore davantage, lui mort, de vivre, moi, qui étais un autre lui-même. Il parle bien de son ami le poète qui l'appelle: Moitié de mon âme [1]. Oui, j'ai senti que son âme et la mienne n'avaient été qu'une âme en deux corps; c'est pourquoi la vie m'était en horreur, je ne voulais plus vivre, réduit à la moitié de moi-même. Et peut-être ne craignais-je ainsi de mourir, que de peur d'ensevelir tout entier celui que j'avais tant aimé [2].

[1] Ps. XXIV, 15.

CHAPITRE VII.

IL QUITTE THAGASTE.

12. O démence! qui ne sait pas aimer les hommes selon l'homme. Homme insensé que j'étais alors, si impatient des afflictions humaines! Oppressé, troublé, je soupirais, je pleurais, incapable de repos et de conseil; je portais mon âme déchirée et sanglante, et qui ne voulait plus se laisser porter par moi, et je ne savais où la poser. Le charme des bois, les jeux et les chants, l'air embaumé, les banquets splendides, les voluptés du lit et de la table, la lecture, la poésie, rien ne pouvait la distraire. Tout m'était en horreur; la lumière elle-même; et tout ce qui n'était pas lui m'était odieux et nuisible, hormis les gémissements et les larmes, qui seuls donnaient quelque repos à ma douleur.

Et dès qu'une distraction en éloignait mon âme, je pliais sous le fardeau de ma misère, que vous seul, Seigneur, pouviez soulever et guérir. Je le savais, mais je manquais de volonté et de force, d'autant plus que vous n'étiez à ma pensée rien de solide ni de certain. Ce n'était pas vous, mais un vain fantôme, mais mon erreur, qui était mon Dieu. Vainement je voulais y appuyer mon âme; elle manquait dans ce vide et retombait sur moi. Et je me restais à moi-même mon unique lieu, lieu de malheur, où je ne pouvais rester, et dont je ne pouvais sortir. Où mon cœur se fût-il enfui de mon cœur? où me serais-je précipité hors de moi-même? où me serais-je dérobé à ma poursuite? Et cependant j'abandonnai ma patrie; car mes yeux le cherchaient moins où ils n'étaient pas accoutumés à le voir, et de Thagaste je vins à Carthage.

[1] Horac. Od. liv. I, od. 3. — [2] Rétr. liv. II, ch. VI.

CHAPITRE VIII.

SA DOULEUR DIMINUE AVEC LE TEMPS.

13. Le temps n'est pas oisif; et nos sentiments portent la trace de son cours; il fait dans notre âme de merveilleuses œuvres. Et il venait, il passait jour à jour, et son flot m'apportait d'autres images, d'autres souvenirs, et me rendait peu à peu le goût de mes premières joies ; ma douleur se repliait devant elles : et c'étaient, sinon de nouvelles douleurs, du moins des germes d'afflictions futures que je semais en moi. Car la douleur eût-elle si facilement pénétré dans l'intimité de mon être, si je n'avais répandu mon âme sur le sable, en aimant un mortel comme s'il ne devait pas mourir? Or, je trouvais distraction et soulagement dans les consolations de mes amis qui aimaient avec moi ce que j'aimais au lieu de vous. Longue fiction, long mensonge, voluptés adultères de l'esprit, stimulées par le commerce de la parole. Mais si l'un de mes amis venait à mourir, ce mensonge ne laissait pas de vivre.

Ces liaisons s'emparaient de mon âme par des charmes encore plus puissants; échanges de doux propos, d'enjouement, de bienveillants témoignages; agréables lectures, badinages honnêtes, affectueuses civilités; rares dissentiments, sans aigreur, comme on en a avec soi-même; léger assaisonnement de contradiction, sel qui relève l'unanimité trop constante; instruction réciproque; impatients regrets des amis absents, joyeux accueil à leur bienvenue.

Tous ces doux témoignages que les cœurs amis expriment de l'air, de la langue, des yeux, par mille mouvements pleins de caresses, sont comme autant de foyers où les esprits se fondent et se réduisent à l'unité.

CHAPITRE IX.

L'AMITIÉ N'EST VRAIE QU'EN DIEU.

14. Voilà ce que l'on aime dans les amis, ce qu'on aime de tel amour, que la conscience humaine se trouve coupable de ne pas rendre affection pour affection; elle ne veut de la personne aimée que le témoignage d'une affection partagée. De là le deuil des morts chéris, les ténèbres de la douleur, les douces jouissances changées en amertume dans le cœur plein de larmes, et la perte de la vie en ceux qui meurent devenant la mort des vivants.

Heureux qui vous aime, et son ami en vous, et son ennemi pour vous! Celui-là seul ne perd aucun être cher, à qui tous sont chers en celui qui ne se perd jamais. Et quel est-il, sinon notre Dieu, Dieu qui a fait le ciel et la terre, qui les remplit, et en les remplissant les a faits? Et personne ne vous perd que celui qui vous quitte. Et celui qui vous quitte, où va-t-il, où se réfugie-t-il, sinon de vous en vous, de votre amour dans votre colère? Où pourra-t-il ne pas trouver votre loi dans sa peine? car votre loi est la vérité, et la vérité, c'est vous.

CHAPITRE X.

L'AME NE PEUT TROUVER SON REPOS DANS LES CRÉATURES.

15. « Dieu des vertus, convertissez-nous, montrez-nous votre face, et nous serons sauvés [1]. » Hors de vous, où peut se tourner l'âme de l'homme, sans poser sur une douleur, quelle que soit la beauté des créatures, où, loin d'elle et de vous, elle cherche son repos? Mais elles ne seraient rien, si elles n'étaient par vous, ces beautés qui se lèvent et se couchent. En se levant, elles commencent d'être, elles croissent pour atteindre leur perfection; arrivées là, elles vieillissent et meurent; car tout vieillit et tout meurt. Ainsi, aussitôt nées, elles tendent à être, et plus elles s'empressent de croître afin d'être, plus elles se hâtent de n'être plus. Telle est la condition de leur existence. Voilà la part que vous leur avez faite; elles sont d'un ensemble de choses qui ne coexistent jamais toutes à la fois, mais qui par leur fuite et leur succession produisent ce tout dont elles sont partie. Et n'est-ce pas ainsi que notre discours s'accomplit par les signes et les sons? Jamais il n'existera en totalité, si chaque parole ne passe, après avoir prononcé son rôle, pour qu'une autre lui succède.

Que mon âme vous loue de telles œuvres, Dieu leur créateur, mais qu'elle n'y demeure point attachée par l'appât de cet amour qui captive les sens; car elles vont toujours où elles allaient, pour ne plus être, et déchirent de désirs pernicieux l'âme avide d'être et de se reposer dans ce qu'elle aime. Mais l'âme peut-elle trouver son repos dans leur instabilité?

[1] Ps. LXXIX, 4.

Elles fuient, et l'instant même de leur présence se dérobe au sens charnel. Lent est le sens de la chair, parce qu'il est le sens de la chair, et la manière d'être de la chair. Il suffit à sa fin, mais il est impuissant pour saisir ce qui court d'un point désigné à un autre. Car votre Verbe créateur dit à l'être créé : Tu iras d'ici là.

CHAPITRE XI.

LES CRÉATURES CHANGENT ; DIEU SEUL EST IMMUABLE.

16. Ne sois pas vaine, ô mon âme! prends garde de perdre l'ouïe du cœur dans le tumulte de tes vanités. Ecoute donc aussi : Le Verbe lui-même te crie de revenir ; là est le lieu du repos inaltérable, où l'amour n'est pas renoncé s'il ne renonce lui-même. Vois; ces objets passent, d'autres leur succèdent, et de ces éléments particuliers se forme l'universalité de l'ordre inférieur. Et moi, est-ce que je passe? dit le Verbe de Dieu. Fixe ici ta demeure ; place ici tout ce que tu as reçu d'ici, ô mon âme! car tu dois être lasse de mensonges. Remets à la vérité tout ce que tu tiens de la vérité, et tu ne perdras rien; tes plaies seront fermées, tes langueurs guéries, tout ton être éphémère rétabli, renouvelé, lié à toi-même ; il ne te portera plus au lieu où il descend ; mais il subsistera avec toi, appuyé à la stabilité permanente de Dieu.

17. Pourquoi t'égarer à suivre ta chair? Elle-même, que ne revient-elle à te suivre? Que connais-tu par elle ? Quelques parties d'un tout que tu ignores, et tu te complais en si peu! Mais si le sens charnel était capable de comprendre ce tout, et s'il n'eût reçu pour ton châtiment de justes bornes, tes désirs hâteraient le passage de tout ce qui existe dans le présent, afin de jouir de l'ensemble. C'est par ce sens charnel que tu entends la parole, et tu ne demandes pas l'immobilité des syllabes, mais leur rapide écoulement, et l'arrivée des dernières pour entendre le tout. Et toutes choses forment un certain ensemble, non par coexistence, mais par succession, et le tout a plus de charmes que la partie, quand il se laisse voir aux sens. Mais combien est plus excellent Celui qui a fait cet ensemble de toutes choses? Et celui-là, c'est notre Dieu. Et il ne passe pas, parce que rien ne lui succède.

CHAPITRE XII.

LES AMES TROUVENT EN DIEU LE REPOS ET L'IMMUTABILITÉ.

18. Si les corps te plaisent, prends-en sujet de louer Dieu; réfléchis ton amour vers leur Auteur, de peur qu'en t'arrêtant à ce qui te plaît, tu ne lui déplaises.

Si les âmes te plaisent, aime-les en Dieu. Muables en elles-mêmes, elles sont fixes et immuables en lui ; sans lui elles s'évanouiraient dans le néant. Qu'elles soient donc aimées en lui. Entraîne avec toi vers lui toutes celles que tu peux, et dis-leur : Aimons-le, aimons-le. Il a tout fait, et il n'est pas loin de ses créatures. Il ne s'est pas retiré après les avoir faites, mais c'est en lui comme de lui qu'elles ont leur être. Voici où il est ; où réside le goût de la vérité, dans l'intimité du cœur ; mais le cœur s'est détourné de lui. « Revenez à votre « cœur, hommes de péchés[1], » et rattachez-vous à Celui qui vous a faits. Demeurez avec lui, et vous serez debout. Reposez-vous en lui, et vous serez tranquilles.

Où allez-vous? au milieu des précipices? où allez-vous? Le bien que vous aimez vient de lui. Bien véritable et doux tant que vous l'aimerez pour Dieu, il deviendra justement amer, si vous avez l'injustice de l'aimer sans son Auteur. Pourquoi marcher, marcher encore dans ces sentiers rudes et laborieux? Le repos n'est pas où vous le cherchez. Cherchez votre recherche ; mais il n'est pas où vous cherchez. Vous cherchez la vie bienheureuse dans la région de la mort; elle n'est pas là. Comment la vie bienheureuse serait-elle où la vie même n'est pas?

19. Et notre véritable Vie est descendue ici-bas, et elle s'est chargée de notre mort, et elle a tué notre mort par l'abondance de sa vie. Et sa voix a retenti comme un tonnerre, afin que nous revinssions à lui dans le secret d'où il s'est élancé vers nous, quand, descendu dans le sein virginal, où il a épousé la créature humaine, la chair mortelle pour la soustraire à la mort, « il est sorti comme l'époux de sa « couche, et comme un géant qui dévore sa « carrière[2]. » Il ne s'est point arrêté, mais il a couru, criant par ses paroles, ses actions, sa mort, sa vie, sa descente souterraine et son ascension, que nous retournions à lui. Et il a

[1] Isaïe, XLVI, 8. — [2] Ps. XVIII, 6.

disparu de nos yeux, afin que, rentrant dans notre cœur, nous l'y trouvions. Il s'est retiré, et le voilà, il est ici. Il n'a pas voulu être longtemps avec nous, et il ne nous a pas quittés. Il est retourné d'où il n'était jamais sorti; car « le monde a été fait par lui; et il était dans « ce monde [1], et dans ce monde il est venu « sauver les pécheurs [2]. »

C'est de lui que mon âme implore sa guérison, « parce qu'elle a péché contre lui [3]. « Fils des hommes, jusques à quand porte- « rez-vous un cœur appesanti [4]? » La vie est descendue vers vous, et vous ne voulez pas monter vers elle et vivre? Mais où monterez-vous, puisque vous êtes en haut, le front dans les cieux [5]? Descendez pour monter, pour monter jusqu'à Dieu : car vous êtes tombés en montant contre lui. Dis-leur cela, ô mon âme! afin qu'ils pleurent dans cette vallée de larmes, dis, et emporte-les avec toi vers Dieu; car tu parles par son Esprit, si ta parole est brûlante de charité.

CHAPITRE XIII.

D'OU PROCÈDE L'AMOUR. — LIVRES QU'IL AVAIT ÉCRITS SUR LA BEAUTÉ ET LA CONVENANCE.

20. C'est ce que j'ignorais alors; j'aimais les beautés inférieures; et je descendais à l'abîme, et je disais à mes amis : Qu'aimons-nous qui ne soit beau? Qu'est-ce donc que le beau? et qu'est-ce que la beauté? Quel est cet attrait qui nous attache aux objets de notre affection? S'ils étaient sans charme et sans beauté, ils ne feraient aucune impression sur nous. Et je considérais que, dans les corps eux-mêmes, il faut distinguer ce qui en est comme le tout, et partant la beauté; et ce qui plaît par un simple rapport de convenance, comme la proportion d'un membre au corps, d'une chaussure au pied, etc. Cette source de pensées jaillit dans mon esprit du plus profond de mon cœur, et j'écrivis sur le beau et le convenable deux ou trois livres, je crois; vous le savez, mon Dieu, car cela m'est échappé. Je n'ai plus ces livres, ils se sont égarés, je ne sais comment.

[1] Jean, I, 10. — [2] I Tim., 15. — [3] Ps. XL, 5. — [4] Ps. IV, 3. — [5] Ps. LXXII, 9.

CHAPITRE XIV.

IL AVAIT DÉDIÉ CES LIVRES A L'ORATEUR HIÉRIUS. — ESTIME POUR LES ABSENTS : D'OU VIENT-ELLE?

21. Eh! qui put me porter alors, Seigneur mon Dieu, à les dédier à Hiérius, orateur de Rome? je ne le connaissais pas même de vue; je l'aimais sur sa brillante réputation de savoir, et l'on m'avait rapporté de lui certaines paroles qui m'avaient plu. Mais en réalité, l'estime des autres et l'enthousiasme que leur inspirait un Syrien, initié d'abord aux lettres grecques, pour devenir plus tard un modèle d'éloquence latine et d'érudition philosophique, voilà ce qui décidait mon admiration. Eh quoi! on entend louer un homme, et on l'aime aussitôt, quoique absent? Est-ce que l'amour passe de la bouche du panégyriste dans le cœur de l'auditeur? non; mais l'amour de l'un allume l'amour de l'autre. On aime l'objet de la louange lorsqu'on est assuré qu'elle part du cœur, et que l'affection la donne.

22. C'est ainsi que j'aimais alors les hommes, d'après le jugement des hommes, et non d'après le vôtre qui ne trompe jamais, ô mon Dieu! Et toutefois mes éloges n'avaient rien de commun avec ceux que l'on accorde à un habile conducteur, à un chasseur de l'amphithéâtre honoré des suffrages populaires; mon estime était d'un autre ordre, elle était grave, elle louait comme j'eusse désiré d'être loué moi-même. Or, je n'étais nullement jaloux d'être aimé et loué comme les histrions, quoique je fusse le premier à les louer et à les aimer; je préférais l'obscurité à telle renommée, la haine même à telles faveurs. Mais comment peut se maintenir dans une même âme l'équilibre de ces affections différentes et contraires? Comment puis-je aimer en cet homme ce que je hais en moi, ce que je repousse si loin de moi, homme comme lui? Tu ne voudrais pas être, cela te fût-il possible, ce bon cheval que tu aimes; mais en peux-tu dire autant de l'histrion, ton semblable? J'aime donc dans un homme ce que je haïrais d'être moi-même, tout homme que je suis? Immense abîme que l'homme, dont les cheveux mêmes vous sont comptés, Seigneur, sans qu'un seul s'égare; et il est encore plus aisé pourtant de les nombrer que les affections et les mouvements de son cœur!

23. Quant à ce rhéteur, le sentiment que j'avais pour lui était de nature à me faire envier

d'être ce qu'il était; et mes vaniteuses présomptions m'égaraient; et je flottais à tout vent, et je ne laissais pas d'être secrètement gouverné par vous. Et d'où ai-je appris, et comment puis-je vous confesser avec certitude que j'empruntais plutôt mon amour pour cet homme à l'amour de ses partisans qu'aux raisons mêmes de leurs éloges? Si, en effet, au lieu de le louer on l'eût blâmé, et que ces sujets de louanges eussent été des sujets de censure et de mépris, j'eusse été loin de m'enflammer à son égard. Et cependant l'homme et les choses restaient les mêmes; l'opinion seule était différente. Voilà où tombe l'âme infirme, qui ne se tient pas encore à la base solide de la vérité. Au souffle capricieux de l'opinion, elle va, elle plie, elle tourne et revient; et la lumière se voile pour elle; elle ne distingue plus la vérité, la vérité qui est devant elle!

Et c'était un triomphe pour moi, que mon discours et mes études vinssent à la connaissance de cet homme. S'il m'approuvait, je redoublais d'ardeur; sinon, j'étais blessé dans mon cœur plein de vanité et vide de cette constance qui n'est qu'en vous. Et cependant je me plaisais toujours à méditer sur le beau et le convenable, sujet du livre que je lui avais adressé, et mon admiration louait, sans écho, ce monument de ma pensée.

CHAPITRE XV.

SON ESPRIT OBSCURCI PAR LES IMAGES SENSIBLES NE POUVAIT CONCEVOIR LES SUBSTANCES SPIRITUELLES.

24. Mais je ne saisissais pas, dans les merveilles de votre art, le pivot de cette grande vérité, ô Tout-Puissant, « seul auteur de tant de « merveilles [1] : » et mon esprit se promenait parmi les formes corporelles, distinguait le beau et le convenable, définissait l'un, ce qui est par soi-même; l'autre, ce qui a un rapport de proportion avec un objet; principes que j'établissais sur des exemples sensibles. Et je portais mes pensées sur la nature de l'esprit, et la fausse idée que j'avais des êtres spirituels ne me permettait pas de voir la vérité; et son éclat même pénétrait mes yeux, et je détournais mon âme éblouie de la réalité incorporelle pour l'attacher aux linéaments, aux couleurs, aux grandeurs palpables.

Et comme je ne pouvais rien voir de tel dans mon esprit, je croyais impossible de le saisir lui-même. Mais apercevant dans la vertu une paix aimable, dans le vice une discorde odieuse; là, je remarquais l'unité; ici, la division. Et dans cette unité, je plaçais l'âme raisonnable, l'essence de la vérité et du souverain bien; dans cette division, je ne sais quelle substance de vie irraisonnable, je ne sais quelle essence de souverain mal, dont je faisais non-seulement une réalité, mais une véritable vie, un être indépendant de vous, mon Dieu, de vous, de qui toutes choses procèdent. Misérable rêveur, j'appelais l'une Monas, spiritualité sans sexe; l'autre Dyas, principe des colères homicides, des emportements, de la débauche; et je ne savais ce que je disais. J'ignorais et n'avais pas encore appris que nulle substance n'est le mal, et que notre principe intérieur n'est pas le bien souverain et immuable.

25. Il y a violence criminelle, quand l'esprit livre son activité à un mouvement pervers, quand il soulève les flots turbulents de sa fureur; libertinage, quand l'âme ne gouverne plus l'inclination qui l'entraîne aux voluptés charnelles. Et de même cette rouille du préjugé et de l'erreur qui flétrit la vie, vient d'un déréglement de la raison. Tel était alors l'état de la mienne. Car j'ignorais qu'elle dût être éclairée d'une autre lumière pour participer de la vérité, n'étant pas elle-même l'essence de la vérité. « C'est vous qui allumerez « ma lampe, Seigneur mon Dieu; c'est vous « qui éclairerez mes ténèbres [1] : et tous, nous « avons reçu de votre plénitude, parce que « vous êtes la vraie lumière qui éclaire tout « homme venant en ce monde [2], lumière sans « vicissitudes et sans ombre [3]. »

26. Mais je faisais effort vers vous, et vous me repoussiez loin de vous, afin que je goûtasse la mort; car vous résistez aux superbes. Et quoi de plus superbe que cette démence inouïe qui prétend être naturellement ce que vous êtes? Sujet au changement, et le sentant bien à mon désir d'être sage pour devenir meilleur, j'aimais mieux vous supposer muable que de n'être pas moi-même ce que vous êtes. Vous me repoussiez donc, et vous résistiez à l'extravagance de mes pensées, et j'imaginais à loisir des formes corporelles; chair, j'accusais la chair; esprit égaré et ne revenant pas encore à vous [4], j'allais, je me promenais dans un monde

[1] Ps. LXXI, 18.

[1] Ps. XVII, 29. — [2] Jean. I, 16, 9. — [3] Jacq. I, 17. — [4] Ps. LXXVII, 39.

imaginaire d'êtres qui ne sont ni en vous, ni en moi, ni dans les corps ; et ce n'étaient point les créations de votre Vérité, mais les fictions de ma vanité que je formais sur les corps. Et je disais à vos simples enfants, aux fidèles, mes concitoyens, dont alors j'étais séparé par un exil que j'ignorais, je leur disais avec ma sotte loquacité : Comment mon âme, créature de Dieu, est-elle dans l'erreur? Et je ne pouvais souffrir que l'on me répondît : Comment Dieu est-il dans l'erreur ? Et je soutenais que votre immuable nature était entraînée dans l'erreur plutôt que de reconnaître que la mienne, muable, et volontairement égarée, subissait l'erreur comme la peine de son crime.

27. J'avais vingt-six à vingt-sept ans, lorsque j'écrivis ces livres ; et je roulais dans ma fantaisie ces inanités d'images, bourdonnantes à l'oreille de mon cœur. Et je voulais pourtant, ô douce vérité, la rendre attentive à l'ouïe intérieure de vos mélodies, quand je méditais sur la beauté et la convenance, jaloux de me tenir devant vous, de vous entendre pour frémir d'allégresse comme à la voix de l'époux [1] ; et je ne le pouvais, car la voix de l'erreur m'entraînait hors de moi, et le poids de mon orgueil me précipitait dans l'abîme. Vous ne donniez pas alors la joie et l'allégresse à mon entendement, et mes os ne tressaillaient pas, n'étant point encore humiliés [2].

CHAPITRE XVI.

GÉNIE DE SAINT AUGUSTIN.

28. Et de quoi me servait alors qu'à l'âge de vingt ans environ, ayant eu entre les mains ce livre d'Aristote, qu'on appelle les dix catégories, je le compris seul à la simple lecture? Et cependant à ce nom de catégories, les joues du rhéteur de Carthage, mon maître, se gonflaient d'emphase, et plusieurs autres réputés habiles avaient également éveillé en moi comme une attente inquiète de quelque chose d'extraordinaire et de divin. J'en conférai depuis avec d'autres qui disaient n'avoir compris cet ouvrage qu'à grand'peine, à l'aide d'excellents maîtres, non-seulement par enseignement de vive voix, mais par des figures tracées sur le sable, et ils ne m'en purent rien apprendre que ma lecture solitaire ne m'eût fait connaître.

Et ces catégories me semblaient parler assez clairement des substances, l'homme par exemple ; et de ce qui est en elles, comme la figure de l'homme ; quel il est, quelle est sa taille, sa hauteur ; de qui il est frère ou parent ; où il est établi ; quand il est né ; s'il est debout, assis ; chaussé ou armé ; actif ou passif ; tout ce qui est enfin compris, soit dans ces neuf genres, dont j'ai touché quelques exemples, soit dans le genre lui-même de la substance, où les exemples sont innombrables.

29. Quel bien me faisait ou plutôt quel mal ne me faisait pas cette connaissance? Je voulais que tout ce qui est fût compris dans ces dix prédicaments; et vous-même, comment vous concevais-je, ô mon Dieu, simplicité, immutabilité parfaite? Ma pensée matérielle se figurait votre grandeur et votre beauté réunies en vous comme l'accident dans le sujet ; comme si vous n'étiez pas vous-même votre grandeur et votre beauté, tandis que le corps ne tient pas de son essence corporelle sa grandeur et sa beauté ; car, fût-il moins grand et moins beau, en serait-il moins corps? Chimère que tout ce que je pensais de vous, et non vérité ; inventions de ma misère, et non réalités de votre béatitude ! Et votre ordre s'accomplissait en moi : la terre me produisait des chardons et des ronces; je ne pouvais arriver qu'au prix de mes sueurs à gagner mon pain [1].

30. Et que me servait encore d'avoir lu et compris seul tout ce que j'avais pu lire de livres sur les arts qu'on appelle libéraux, infâme esclave de mes passions ! Je me complaisais dans ces lectures, sans reconnaître d'où venait tout ce qu'il y avait de vrai et de certain. Je tournais le dos à la lumière, la face aux objets éclairés, et mes yeux qui les voyaient lumineux, ne recevaient pas eux-mêmes le rayon. Tout ce que j'ai compris, sans peine et sans maître, de l'art de parler et de raisonner, de la géométrie, de la musique et des nombres, vous le savez, Seigneur mon Dieu ; la promptitude de l'intelligence et la vivacité du raisonnement sont des dons de votre libéralité; mais au lieu de vous en faire un sacrifice, je ne m'en suis servi que pour ma perte. J'ai revendiqué la meilleure part de mon héritage, je n'ai pas conservé ma force pour vous [2], et « loin de vous dans une terre étrangère » je l'ai prodiguée aux caprices des passions, ces folles courtisanes [3]. Pour si mauvais usage,

[1] Jean, III, 29. — [2] Ps. L, 10.

[1] Gen. III, 18, 19. — [2] Ps. LVIII, 10. — [3] Luc, XV, 12, 13, 30.

que me servait un tel bien ? Car je ne m'apercevais des difficultés que ces sciences offraient aux esprits les plus vifs et les plus studieux, qu'en cherchant à leur en donner les solutions ; et le plus intelligent, c'était le moins lent à me suivre dans mes explications.

Et que m'en revenait-il encore, puisque je vous considérais, Seigneur mon Dieu, vérité suprême, comme un corps lumineux et immense, et moi comme un fragment de ce corps ? O excès de perversité ! voilà donc où j'en étais ! Et je ne rougis pas, mon Dieu, de confesser vos miséricordes sur moi, et de vous invoquer, moi qui ne rougissais pas alors de professer publiquement mes blasphèmes et d'aboyer contre vous. Et que me servait ce génie qui dévorait la science ? que me servait d'avoir, sans nulle assistance de maîtres, dénoué les plus inextricables ouvrages, quand une honteuse et sacrilége ignorance m'entraînait si loin des doctrines de la piété ? Et quel obstacle était-ce pour vos petits que la lenteur de leur esprit, si, demeurant toujours près de vous, ils attendaient en sûreté au nid de votre Eglise la venue de leurs plumes, ces ailes de la charité que fait croître l'aliment d'une foi sainte ?

O Seigneur, ô mon Dieu ! « espérons en l'abri « de vos ailes [1] ; » protégez-nous, portez-nous. Vous nous porterez tout petits, « et vous nous « porterez jusqu'aux cheveux blancs [2], » car notre force n'est force qu'avec vous ; elle n'est que faiblesse quand nous ne sommes qu'avec nous-mêmes. Tout notre bien vit en vous, et notre rupture avec vous a fait notre corruption. Retournons à vous, Seigneur, pour n'être plus mortellement détournés. C'est en vous que vit notre bien, bien parfait, qui est vous-même. Craindrons-nous de ne plus retrouver au retour la demeure dont nous nous sommes précipités ? S'est-elle écroulée en notre absence cette demeure, qui est votre éternité ?

[1] Ps. LXII, 8. — [2] Is. XLVI, 4.

LIVRE CINQUIÈME.

Il se dégoûte des doctrines manichéennes à l'âge de vingt-neuf ans. — Il va à Rome, puis à Milan pour enseigner la rhétorique. — Ayant entendu saint Ambroise, il rompt avec les manichéens et demeure catéchumène dans l'Eglise.

—

CHAPITRE PREMIER.

QUE MON AME VOUS LOUE, SEIGNEUR, POUR VOUS AIMER.

1. Recevez le sacrifice de mes confessions, cette offrande de ma langue, formée, excitée par vous à confesser votre nom. Guérissez toutes les puissances de mon âme; qu'elles s'écrient : « Seigneur, qui est semblable à « vous[1] ? » Celui qui se confesse à vous, ne vous apprend rien de ce qui se passe en lui; car votre regard ne reste pas à la porte d'un cœur fermé, et votre main n'est pas repoussée par la dureté des hommes; votre miséricorde ou votre justice la rompt, quand il vous plaît; « et personne ne se peut dérober à votre cha- « leur[2]. »

Que mon âme vous loue pour vous aimer; qu'elle confesse vos miséricordes pour vous louer! Votre création est un hymne permanent en votre honneur; les esprits, par leur propre bouche; les êtres animés et les êtres corporels, par la bouche de ceux qui les contemplent, publient vos louanges; et notre âme se réveille de ses langueurs, elle se soulève vers vous en s'appuyant sur vos œuvres, pour arriver jusqu'à vous, Artisan de tant de merveilles; là, est sa vraie nourriture; là, sa véritable force.

CHAPITRE II.

OU FUIT L'IMPIE, EN FUYANT DIEU?

2. Où vont, où fuient loin de vous ces hommes sans repos et sans équité? Vous les voyez; votre regard perce leurs ténèbres; laideur obscure qui fait ressortir la beauté de l'ensemble. Quel mal ont-ils pu vous faire? Quelle atteinte porter à votre empire qui demeure dans sa justice et son inviolabilité du plus haut des cieux au plus profond des abîmes? Où ont-ils fui, en fuyant votre face? Où pouvaient-ils vous échapper? Ils ont fui, pour ne pas voir Celui qui les voit; pour ne vous rencontrer qu'étant aveugles. Mais « vous n'a- « bandonnez rien de ce que vous avez fait[1]. » Les injustes vous ont rencontré, pour leur juste supplice; ils se sont dérobés à votre douceur, pour trouver votre rectitude et tomber dans votre âpreté. Ils ignorent que vous êtes partout, vous, que le lieu ne comprend pas, et que seul vous êtes présent même à ceux qui vous fuient.

Qu'ils se retournent donc et qu'ils vous cherchent; car pour être abandonné de ses créatures, le Créateur ne les abandonne pas. Qu'ils se retournent, et qu'ils vous cherchent! Mais vous êtes dans leur cœur; dans le cœur de ceux qui vous confessent, qui se jettent dans vos bras, qui pleurent dans votre sein au retour de leurs pénibles voies. Père tendre, vous essuyez leurs larmes, et ils pleurent encore, et ils trouvent leur joie dans ces pleurs; car, ce n'est pas un homme de chair et de sang, mais vous-même, Seigneur, qui les consolez, vous, leur Créateur, qui les créez une seconde fois! Et où étais-je, quand je vous cherchais? Et vous étiez devant moi; mais absent de moi-même, et ne me trouvant pas, que j'étais loin de vous trouver!

CHAPITRE III.

FAUSTUS. — AVEUGLEMENT DES PHILOSOPHES.

3. Je vais parler, en présence de mon Dieu, de la vingt-neuvième année de mon âge. Il y avait alors à Carthage un évêque manichéen,

[1] Ps. XXXIV, 10. — [2] Ps. XVIII, 7.

[1] Sag. XI, 25.

nommé Faustus, grand lacet du diable, qui avait fait tomber plusieurs à l'appât de son éloquence. Tout en l'admirant, je savais néanmoins la distinguer des vérités que j'étais avide d'apprendre : et je regardais moins au vase du discours, qu'au mets de science que ce célèbre Faustus servait à mon esprit. Car sa réputation me l'avait annoncé comme riche en savoir et profond dans les sciences libérales.

Et comme j'avais lu un grand nombre de philosophes, et retenu leurs doctrines, j'en comparais quelques-unes avec ces longues rêveries des Manichéens, et je trouvais plus de probabilité aux sentiments de ceux qui « ont « pu pénétrer dans l'économie du monde, quoi- « qu'ils n'en aient jamais trouvé le Maître [1]. « Car vous êtes grand, Seigneur, vous appro- « chez votre regard des abaissements et vous « l'éloignez des hauteurs [2] ; » vous ne vous découvrez qu'aux cœurs contrits, et vous êtes impénétrable aux superbes ; leur curieuse industrie sût-elle d'ailleurs le compte des étoiles et des grains de sable, la mesure de l'étendue céleste, eût-elle exploré la route des astres!

4. C'est par leur esprit, c'est par le génie que vous leur avez donné, qu'ils cherchent ces secrets; ils en découvrent beaucoup; ils annoncent plusieurs années d'avance les éclipses de soleil et de lune, et le jour, et l'heure, et le degré ; et leur calcul ne les trompe pas, et il arrive selon leurs prédictions ; et ils ont écrit les lois de leurs découvertes qu'on lit encore aujourd'hui, et qui servent à prédire quelle année, quel mois de l'année, quel jour du mois, quelle heure du jour, en quel point de son disque la lune ou le soleil doit subir une éclipse, et il arrivera comme il est prédit.

Et les hommes admirent, les ignorants sont dans la stupeur, et les savants se glorifient et s'élèvent. Et, dans leur superbe impie, ils se retirent de votre lumière; infaillibles prophètes des éclipses du soleil, ils ne se doutent pas de celle qu'ils souffrent eux-mêmes à cette heure. Ils ne recherchent pas avec une pieuse reconnaissance de qui ils tiennent ce génie de recherche. Et s'ils vous découvrent comme leur auteur, ils ne se donnent pas à vous, pour que vous conserviez votre ouvrage; et ils ne vous immolent pas l'homme qu'ils ont fait en eux, ils ne vous offrent en sacrifice ni ces oiseaux de leurs téméraires pensées, ni ces monstres de leur curiosité qui leur font une voie secrète aux profondeurs de l'abîme, ni ces boucs de leurs impudicités, afin que votre feu, Seigneur, dévore toute cette mort palpitante, et les engendre à l'immortalité.

5. Mais ils ne savent pas la voie, votre Verbe, par qui vous avez fait tous les objets qu'ils nombrent, et eux-mêmes qui les nombrent, et le sens qui leur découvre ce qu'ils nombrent, et l'esprit qui leur donne la capacité de nombrer; « votre sagesse seule exclut le nombre [1]. » Et votre Fils unique s'est fait notre sagesse, notre justice et notre sanctification [2] : il a été nombré parmi nous, il a payé le tribut à César [3]. Oh! ils ne savent pas cette voie qui fait descendre de soi-même vers lui, pour monter par lui jusqu'à lui! Ils ne savent pas cette voie, et ils se croient élevés et rayonnants comme les astres, et les voilà froissés contre terre; « et les ténèbres ont envahi la folie de leur « cœur [4] ! » Ils disent sur la créature beaucoup de vérités, et ils ne cherchent pas avec piété la Vérité créatrice; c'est pourquoi ils ne la trouvent pas; ou s'ils la trouvent, « ils la re- « connaissent pour Dieu, sans l'honorer comme « Dieu, sans lui rendre grâces ; mais ils « se dissipent dans la vanité de leurs pen- « sées, et ils se disent sages » en s'appropriant ce qui est à vous, et, en retour, leur aveugle perversité vous attribue ce qui leur appartient; ils vous chargent de leurs mensonges, vous qui êtes la vérité; « ils transfor- « ment la gloire du Dieu incorruptible en la « ressemblance et l'image de l'homme cor- « ruptible, des oiseaux, des quadrupèdes et des « serpents; ils changent votre vérité en men- « songe ; ils adorent et servent la créature de « préférence au Créateur [5]. »

6. Ces hommes, néanmoins, m'avaient révélé beaucoup de vérités naturelles, et j'en saisissais la raison par l'ordre et le calcul des temps, par les visibles témoignages des astres; et je comparais ces observations aux discours de Manès qui a écrit sur ce sujet de longues extravagances où je ne trouvais la raison ni des solstices, ni des équinoxes, ni des éclipses, ni d'aucun phénomène dont la philosophie du siècle avait su m'informer. Et j'étais tenu de croire à des rêveries en désaccord parfait avec les règles mathématiques et l'observation de mes yeux.

[1] Sag. XIII, 1. — [2] Ps. CXXXVII, 6.

[1] Ps. CXLVI, 5. — [2] I Cor. I, 30. — [3] Matth. XXII, 21. — [4] Rom. I, 21. — [5] Rom. I, 21-25.

CHAPITRE IV.

MALHEUR A LA SCIENCE QUI IGNORE DIEU!

7. Seigneur, Dieu de vérité, vous plaît-il celui qui sait tout cela? Malheureux qui le sait et vous ignore! Heureux qui l'ignore et vous connaît! Et celui qui a cette double science n'est heureux que par vous seul, si, vous connaissant, il vous glorifie comme Dieu, s'il vous rend hommage, s'il ne se dissipe pas dans la vanité de ses pensées.

Mieux vaut celui qui sait posséder un arbre et vous rendre grâces de ses fruits, sans savoir la hauteur de sa tige et l'étendue de ses branches, que celui qui sait la mesure des rameaux et le compte des feuilles, sans en jouir, sans en connaître, sans en aimer le Créateur; ainsi, le fidèle a ce monde pour trésor; tout ce qu'il renonce, il le retrouve en vous, ô Souverain de l'univers! et quoiqu'il ignore la marche de l'étoile polaire, n'est-ce pas folie de mettre en doute la supériorité de cet humble croyant sur cet arpenteur du ciel, ce calculateur des étoiles, ce peseur des éléments, qui vous néglige, vous l'Ordonnateur de toutes choses « selon la mesure, le nombre et le « poids [1]? »

CHAPITRE V.

FOLIE DE MANÈS.

8. Eh! qui demandait à un Manès d'écrire sur des sujets entièrement étrangers à la science de la piété? Vous avez dit à l'homme : « Voici « la science, c'est la piété [2]; » science qu'il eût pu ignorer en possédant la science humaine; et celle-là même lui manquait, et il avait l'impudence d'enseigner ce qu'il ignorait; pouvait-il donc être initié à la science des saints? C'est vanité que de professer les connaissances que l'on possède dans l'ordre naturel, c'est piété que de confesser votre nom. Aussi a-t-il été permis à cet homme de multiplier ses divagations scientifiques, afin que son ignorance, évidente aux yeux des vrais savants, fît apprécier la valeur de ses opinions sur les choses cachées. Il ne voulait pas qu'on fît médiocre état de lui, cherchant même à faire croire que le Consolateur, l'Esprit-Saint, qui prodigue à vos fidèles sa céleste opulence, résidait personnellement en lui, dans toute la plénitude de son autorité. Aussi, toutes fois qu'on le surprend en flagrante erreur au sujet du ciel, des étoiles, des mouvements du soleil et de la lune, quoique la doctrine de la religion n'y soit nullement intéressée, son outrecuidance n'en paraît pas moins sacrilége; car il ne débite pas seulement l'ignorance, mais le mensonge, avec un tel délire d'orgueil, qu'il voudrait autoriser ces discours par la prétendue divinité de sa personne.

9. Qu'un de mes frères en Jésus-Christ soit, à l'égard de ces connaissances, dans l'ignorance ou l'erreur, je prends ses opinions en patience. Rien n'y fait obstacle à son avancement; son ignorance de la situation et de l'état d'une créature corporelle ne lui donne aucun sentiment indigne de vous, Seigneur, créateur de toutes choses. Mais elle lui devient funeste, s'il l'identifie avec les doctrines essentielles de la piété, et s'il s'obstine à affirmer ce qu'il ignore. Cette faible enfance au berceau de la foi, trouve dans la charité une mère qui la soutient, jusqu'à ce que le nouvel homme s'élève à cette perfection virile, qui cesse de flotter à tout vent de doctrine [1]. Et ce docteur, ce guide, ce maître, ce souverain, assez hardi pour persuader à ses disciples que ce n'était pas un homme, mais votre Esprit-Saint qu'ils suivaient en lui, qui ne le tiendrait pour un insensé, dont la folie, convaincue d'imposture, ne mérite que haine et mépris?

Cependant je n'étais pas encore assuré que l'on ne pût expliquer selon sa doctrine les vicissitudes de la durée des jours et des nuits, l'alternative elle-même de la nuit et du jour, les défaillances des astres, et les autres phénomènes que mes lectures m'avaient présentés, en sorte que, dans les points douteux et de complète incertitude, ma foi en sa sainteté inclinait ma créance à son autorité.

CHAPITRE VI.

ÉLOQUENCE DE FAUSTUS ET SON IGNORANCE.

10. Et pendant ces neuf années où mon esprit s'égarait à les suivre, j'attendais avec impatience la venue de ce Faustus; car ceux de la secte que j'avais rencontrés jusqu'alors, et qui tous manquaient de réponses à mes objections, me l'annonçaient comme devant, dès l'abord et au premier entretien, me donner facile solution de ces difficultés, et de plus graves encore, qui pourraient inquiéter ma pensée.

[1] Sag. XI, 21. — [2] Job, XXVIII, 28 selon les Sept.

[1] Eph. IV, 13, 14.

Il vint, et je vis un homme doux, de parole agréable, et gazouillant les mêmes contes avec beaucoup plus de charme qu'aucun d'eux. Mais que faisait à ma soif toute la bonne grâce d'un échanson qui ne m'offrait que de précieux vases ? Mon oreille était déjà rassasiée de ces discours ; ils ne me semblaient pas plus solides pour être éloquents, ni plus vrais pour être plus polis. Et je ne jugeais pas de la sagesse de son âme à la convenance de sa physionomie et aux grâces de son élocution. Ceux qui me l'avaient vanté étaient de mauvais juges, qui ne l'estimaient docte et sage que parce qu'ils cédaient au charme de sa parole.

J'ai connu une autre espèce d'hommes à qui la vérité même est suspecte, et qui refusent de s'y rendre quand elle est proposée en beaux termes. Mais déjà, mon Dieu, vous m'aviez enseigné par des voies admirables et secrètes ; et je crois que je tiens de vous cet enseignement, parce qu'il est vrai, et que nul autre que vous n'enseigne la vérité, où et d'où qu'elle vienne. J'avais donc appris de vous que ce n'est point raison qu'une chose semble vraie pour être dite avec éloquence, ni fausse parce que les sons s'élancent des lèvres sans harmonie ; ni au rebours, qu'une chose soit vraie par là même qu'elle est énoncée sans politesse, ni fausse parce qu'elle est vêtue de brillantes paroles ; mais qu'il en est de la sagesse et de la folie comme d'aliments bons ou mauvais, et des expressions comme de vases d'or et d'argile où ces aliments peuvent être indifféremment servis.

11. Le vif désir que j'avais eu si longtemps de voir cet homme trouvait quelque satisfaction dans le mouvement et la vivacité de ses discours, dans la propriété de son langage, qui se pliait comme un vêtement à sa pensée. J'admirais cette éloquence avec plusieurs, et je la publiais plus haut que nul autre ; mais je souffrais avec peine que son nombreux auditoire ne me permît pas de lui proposer mes doutes, de lui communiquer les perplexités de ma pensée en conférence familière, dans un libre entretien. Je pris toutefois l'occasion en temps et lieu convenables, en compagnie de mes intimes amis, et je lui dérobai une audience.

Je lui proposai plusieurs questions qui m'embarrassaient ; et je m'assurai bientôt qu'étranger à toutes les sciences, il n'avait même de la grammaire qu'une connaissance assez vulgaire. Il avait lu quelques discours de Cicéron, certains passages de Sénèque, quelques tirades de poésie, et ce qu'il avait trouvé dans les écrivains de sa secte de plus élégant et de plus pur. L'exercice journalier de la parole lui avait donné cette facilité d'élocution, qu'une certaine mesure dans l'esprit, accompagnée de grâce naturelle, rendait plus agréable et plus propre à séduire. N'est-ce pas la vérité, Seigneur mon Dieu, arbitre de ma conscience ? Vous voyez à nu mon cœur et ma mémoire, ô vous qui déjà me conduisiez par les plus secrètes voies de votre Providence, et présentiez à ma face la laideur de mes égarements, pour que leur vue m'en donnât la haine.

CHAPITRE VII.

IL SE DÉGOUTE DES DOCTRINES MANICHÉENNES.

12. Aussitôt que son incapacité dans les sciences où j'avais cru qu'il excellait, me parut évidente, je désespérais de lui pour éclaircir et résoudre mes doutes sur des questions dont l'ignorance l'eût laissé dans la vérité de la piété, s'il n'eût pas été manichéen. Les livres de cette secte sont remplis de contes interminables sur le ciel, les astres, le soleil, la lune ; et, les ayant comparés aux calculs astronomiques que j'avais lus ailleurs, pour juger si les raisons manichéennes valaient mieux ou autant que les autres, je n'attendais plus de Faustus aucune explication satisfaisante.

Je soumis toutefois mes difficultés à son examen ; mais il se refusa avec autant de prudence que de modestie à soulever ce fardeau. Il connaissait son insuffisance et ne rougit pas de l'avouer. Il n'était point de ces parleurs que j'avais souvent essuyés, qui, en voulant m'instruire, ne me disaient rien ; le cœur ne manquait point à cet homme, et s'il n'était dans la rectitude devant vous, il ne laissait pas d'être en garde sur lui-même. N'ignorant point entièrement son ignorance, il ne voulut pas s'engager par une discussion téméraire, dans un défilé sans issue, sans possibilité de retour. Cette franchise me le rendit encore plus aimable. La modeste confession de l'esprit est plus belle que la science même que je poursuivais ; et, en toute question difficile ou subtile, il n'en fit jamais autrement.

13. Ainsi, mon zèle pour les doctrines manichéennes se ralentit. Désespérant de plus en plus de leurs autres docteurs, à l'insuffisance du plus renommé d'entre eux, je bornai mes

rapports avec lui à des entretiens sur l'art oratoire dont il était épris, et que j'enseignais aux jeunes gens de Carthage; à des lectures dont il était curieux par ouï-dire, ou que je jugeais conformes à la tournure de son esprit. Tout effort d'ailleurs pour avancer dans cette secte cessa de ma part, sitôt que je connus cet homme. Je n'en vins pas toutefois à rompre avec eux, mais je me résignai provisoirement, faute de mieux, à rester là où je m'étais jeté en aveugle, attendant qu'une lumière nouvelle déterminât un meilleur choix.

Ainsi, ce Faustus, qui avait été pour plusieurs un lacet mortel, relâchait déjà, à son insu et sans le vouloir, les nœuds où j'étais pris. Vos mains, ô mon Dieu, actives dans le secret de votre Providence, n'abandonnaient pas mon âme; et les larmes de ma mère, ce sang de son cœur qui coulait nuit et jour, montaient vers vous en sacrifice pour moi. Telle a été votre conduite à mon égard, admirable et cachée. Oui, votre conduite, ô mon Dieu! Car « c'est le Seigneur qui dirige les pas « de l'homme, et l'homme désirera sa voie [1]. » Et qui peut procurer le salut, que la main toute-puissante qui refait ce qu'elle a fait?

CHAPITRE VIII.

IL VA A ROME MALGRÉ SA MÈRE.

14. C'est donc par un ordre inconnu de votre Providence, qu'il me fut persuadé d'aller à Rome, pour y enseigner la rhétorique plutôt qu'à Carthage. Et d'où me vint cette persuasion, je ne manquerai pas de vous le confesser, parce qu'ici les abîmes de vos secrets, et la présence permanente de votre miséricorde sur nous, se découvrent à ma pensée et sollicitent mes louanges. Je ne me laissai pas conduire à Rome par l'espoir que m'y promettaient mes amis, de considération et d'avantages plus grands, quoique de telles raisons fussent alors toutes-puissantes sur mon esprit; mais la plus forte, la seule même qui me décida, c'est que j'avais ouï dire que la jeunesse y était plus studieuse, plus patiente de l'ordre et de la répression; qu'un maître n'y voyait jamais sa classe insolemment envahie par des disciples étrangers à ses leçons, et qu'on ne pouvait même y être admis que sur sa permission.

Or rien n'est comparable à la honteuse et brutale licence des écoliers de Carthage. Ils forcent l'entrée des cours avec fureur, et leur démence effrontée bouleverse l'ordre que chaque maître y établit dans l'intérêt de ses disciples. Ils commettent, avec une impudente stupidité, mille insolences que la loi devrait punir, si elles ne complaient sur le patronage de la coutume. Malheureux, qui font, comme licite, ce qui sera toujours illicite devant votre loi éternelle; qui croient à l'impunité, déjà punis par leur cécité morale, et souffrant incomparablement plus qu'ils ne font souffrir. Ces brutales habitudes dont, écolier, j'avais su me préserver, maître, j'étais contraint de les endurer. Voilà ce qui m'attirait où un témoignage unanime m'assurait qu'il ne se passait rien de semblable.

Mais vous, « mon espérance et mon héritage « dans la terre des vivants [1], » vous m'inspiriez ce désir de migration pour le salut de mon âme, vous prêtiez des épines à Carthage pour m'en arracher, des charmes à Rome pour m'y attirer, et cela par l'entremise de ces hommes, amateurs de cette mort vivante; les uns m'étalant leurs insolences, les autres leurs vaines promesses, et, afin de redresser mes pas, vous vous serviez en secret de leur malice et de la mienne. Ces perturbateurs de mon repos étaient possédés d'une aveugle frénésie; ces fauteurs de mes espérances n'avaient de goût que pour la terre; et moi, qui détestais à Carthage une réalité de misère, je poursuivais à Rome un mensonge de félicité.

15. Mais pourquoi sortir d'ici et aller là? vous le saviez, mon Dieu, sans m'en instruire, sans en instruire ma mère, à qui mon départ déchira l'âme, et qui me suivit jusqu'à la mer. Elle s'attachait à moi avec force, pour me retenir ou pour me suivre; et je la trompai, ne témoignant d'autre dessein que celui d'accompagner un ami prêt à faire voile au premier vent favorable. Et je mentis à ma mère, et à quelle mère! et je pris la fuite. Vous m'avez pardonné dans votre miséricorde; vil et souillé, vous m'avez préservé des eaux de la mer, pour m'amener à l'eau de votre grâce, qui, en me purifiant, devait sécher ces torrents de larmes dont ma mère marquait chaque jour la place des prières qu'elle versait pour moi. Et comme elle refusait de s'en retourner sans moi, je lui persuadai, non sans peine, de passer la nuit dans un monument dédié à saint Cyprien, non loin du vaisseau. Cette même nuit, je partis à

[1] Ps. XXXVI, 23.

[1] Ps. CXLI, 6.

la dérobée, et elle demeura à prier et à pleurer. Et que vous demandait-elle, mon Dieu, avec tant de larmes? de ne pas permettre mon voyage. Mais vous, dans la hauteur de vos conseils, touchant au ressort le plus vif de ses désirs, vous n'avez tenu compte de sa prière d'un jour, pour faire de moi selon sa prière de chaque jour.

Le vent souffla; il emplit nos voiles, et déroba le rivage à nos regards. Elle vint le matin au bord de la mer, folle de douleur, remplissant de ses plaintes et de ses cris votre oreille inexorable à ce désespoir; et vous m'entraîniez par la main de mes passions, où je devais en finir avec elles; et votre justice meurtrissait du fouet de la douleur sa charnelle tendresse. Elle aimait ma présence auprès d'elle, comme une mère, et plus que beaucoup de mères; et elle ne savait pas tout ce que vous lui apprêtiez de joies par cette absence. Elle ne le savait pas. Et de là, ces pleurs, ces sanglots, ces angoisses qui accusaient un reste de l'hérédité coupable d'Eve; elle cherchait en pleurant ce qu'elle avait enfanté dans les pleurs. Mais après s'être répandue en plaintes sur ma fraude et ma cruauté, elle se remit à vous prier pour moi, rentra dans son intérieur, tandis que je voguais vers Rome.

CHAPITRE IX.

IL TOMBE MALADE. — PRIÈRES DE SA MÈRE.

16. Et une maladie, terrible châtiment du corps, m'y attendait; et déjà je m'acheminais vers l'enfer, chargé de tout ce que j'avais commis de crimes contre vous, contre moi, contre les autres, fardeau sinistre qui aggravait encore ce lien d'iniquité originelle qui nous fait tous mourir en Adam. Vous ne m'en aviez encore remis aucun en Jésus-Christ, et sa croix n'avait pas encore rompu ce contrat d'inimitié que mes péchés avaient formé entre vous et moi. Et l'eût-il rompu avec ce fantôme de croix que je rêvais? Aussi fausse que me semblait la mort de sa chair, aussi véritable était celle de mon âme; et aussi vraie qu'était la mort de sa chair, aussi fausse était la vie de mon âme qui se refusait à cette créance. Et la fièvre redoublait, et je m'en allais, et je périssais. Où pouvais-je aller, en m'en allant ainsi, sinon au supplice du feu, à des tourments dignes de mes œuvres, selon l'ordre de votre vérité? Et elle ne le savait pas, et elle priait pour moi, loin de moi. Mais vous, partout présent, où elle était, vous l'écoutiez, et où j'étais, vous aviez pitié de moi, et vous me rendiez la santé du corps quand ce cœur sacrilége était encore malade. Car, dans ce péril extrême, je ne songeais pas au baptême; enfant, j'étais bien meilleur, alors que je le demandai à la piété de ma mère, ainsi que mon souvenir vous l'a confessé. Mais j'avais grandi pour ma honte, et je riais, dans ma folie, des conseils du Médecin céleste qui ne m'a pas permis de mourir ainsi d'une double mort. Cette blessure au cœur de ma mère eût été incurable. Non, je ne puis dire tout ce qu'elle avait d'âme pour moi, et combien plus de souffrances lui coûtait le fils de son esprit que l'enfant de sa chair.

17. Oh! non, je ne sais pas comment elle eût guéri, si ma mort, et une telle mort, eût traversé les entrailles de son amour. Et où pouvaient aller tant de prières, vives, fréquentes, continuelles, nulle part qu'à vous? Et vous, Dieu des miséricordes, eussiez-vous méprisé le cœur contrit et humilié d'une veuve chaste, sobre, exacte à l'aumône, rendant tout hommage et tout devoir à vos saints, ne laissant passer aucun jour sans participer à l'offrande de votre autel; soir et matin, assidue à votre Eglise, non pour engager de vaines causeries avec les vieilles, mais pour vous entendre dans vos paroles, pour être entendue de vous dans ses prières?

Et ces larmes, qui ne vous demandaient ni or, ni argent, aucun bien passager ou périssable, mais le salut de l'âme de son fils, auriez-vous pu les mépriser? Auriez-vous donc rebuté celle que votre grâce faisait votre suppliante? Oh! non, Seigneur; vous lui étiez présent, vous l'entendiez, vous agissiez dans l'ordre de votre prédestination immuable. Loin, loin de moi ce doute impie que vous pussiez la tromper par ces visions, par ces réponses, dont j'ai rappelé les unes, omis les autres qu'elle gardait toutes dans la foi de son cœur, et que sa prière vous représentait sans cesse comme des billets souscrits de votre sang. Miséricorde infinie! vous remettez leurs dettes à vos débiteurs, et vous voulez bien pourtant les reconnaître pour créanciers de vos promesses!

CHAPITRE X.

IL S'ÉLOIGNE DU MANICHÉISME, DONT IL RETIENT ENCORE PLUS D'UNE ERREUR.

18. Vous m'avez donc rétabli de cette maladie, et vous avez sauvé le fils de votre servante dans ce corps d'un jour, pour avoir à lui rendre une santé plus précieuse et plus sûre. Et je conservais, à Rome, des liaisons avec ces Saints trompés et trompeurs, et non-seulement avec les Auditeurs dont faisait partie l'hôte de ma maladie et de ma convalescence, mais aussi avec les Elus.

Je croyais encore que ce n'est pas nous qui péchons, mais je ne sais quelle nature étrangère qui pèche en nous; et il plaisait à mon orgueil d'être en dehors du péché, et en faisant le mal, de ne pas m'en reconnaître coupable devant vous pour obtenir de votre miséricorde la guérison de mon âme; et j'aimais à l'excuser en accusant je ne sais quel autre qui était en moi, sans être moi. Et pourtant le tout était moi, et mon impiété seule m'avait divisé contre moi-même, et c'était là le péché le plus incurable, de ne me croire point pécheur; et mon exécrable iniquité préférait, ô Dieu tout-puissant, votre défaite en moi, pour ma ruine, à votre victoire sur moi pour mon salut. Vous n'aviez donc pas encore placé la sentinelle à l'entrée de ma bouche, et la porte de circonspection autour de mes lèvres, afin que mon cœur ne se laissât pas glisser aux paroles de malice pour excuser ses crimes, à l'exemple des artisans d'iniquité [1].

19. C'est pourquoi je vivais encore avec leurs élus, et toutefois sans espoir de rien acquérir désormais dans cette doctrine, et attendant mieux, je m'y tenais toujours, mais avec plus de tiédeur et d'indifférence. Il me vint même à l'esprit que les philosophes, dits Académiciens, avaient été plus sages que les autres en soutenant qu'il faut douter de tout, et que l'homme n'est capable d'aucune vérité. Je pensais, selon l'opinion commune, que telle était leur doctrine, dont alors je ne pénétrais pas le vrai sens. Je ne me fis donc pas scrupule d'ébranler la trop grande confiance de mon hôte dans les fables qui remplissent les livres manichéens. Je ne laissais pas toutefois d'entretenir avec ces hérétiques des relations plus familières qu'avec les autres hommes, et quoique moins ardente à la défense de leurs opinions, mon intimité avec eux (car Rome en recèle un grand nombre), ralentissait l'ardeur de mes recherches, alors surtout que je désespérais, ô Dieu du ciel et de la terre, créateur du visible et de l'invisible, de trouver dans votre Eglise la vérité dont ils m'avaient détourné. Il me semblait si honteux de vous supposer notre figure charnelle, et nos membres avec les limites de leurs contours! Et comme, en voulant me représenter mon Dieu, ma pensée s'attachait toujours à une masse corporelle (rien à mes yeux ne pouvait être sans être ainsi), la principale, ou plutôt la seule et invincible cause de mes erreurs était là.

20. Et de là, cette croyance insensée que le Mal avait une substance corporelle, masse terreuse, difformité pesante, qu'ils appelaient terre, et une autre subtile et déliée, comme le corps de l'air, esprit de malice infiltré, suivant eux, dans ce monde élémentaire. Et un reste de piété quelconque me défendant de croire qu'un Dieu bon eût créé aucune nature mauvaise, j'établissais deux natures contraires et antagonistes, infinies toutes deux; mais celle du bien plus infinie que celle du mal.

Et de ce principe de corruption découlaient tous mes blasphèmes. Mon esprit faisait-il effort pour recourir à la foi catholique, j'étais repoussé, car la foi catholique n'était pas ce que je la supposais; et je me trouvais plus religieux, ô Dieu! à qui vos miséricordes sur moi rendent témoignage, de vous croire infini de toutes parts, sauf le point où le principe mauvais en lutte contre vous me forçait à vous reconnaître une limite, que de vous tenir pour borné aux formes du corps humain.

Et mieux valait, selon moi, croire que vous n'avez point créé le mal (le mal dont mon ignorance faisait non-seulement une substance, mais une substance corporelle, ne pouvant se figurer l'esprit autrement que comme un corps subtil répandu dans l'espace), que de vous prendre pour l'auteur de ce qui me paraissait la nature du mal. Notre Sauveur lui-même, votre Fils unique, je le regardais comme une extension émanée de votre étendue lumineuse pour notre salut, en sorte que je ne croyais de lui que le néant que j'imaginais. Aussi, lui attribuant cette substance, je m'assurais qu'elle ne pouvait naître de la vierge Marie qu'en se mêlant à la chair; et je ne pouvais admettre ce mélange sans souillure d'un être de ma fantaisie. Je craignais donc, en le croyant né dans la chair, d'être conduit à le croire souillé par la chair.

[1] Ps. CXL, 3, 4.

Que vos enfants en esprit se rient de moi avec douceur et amour, s'ils viennent à lire ces confessions; mais enfin, tel j'étais alors.

CHAPITRE XI.

RIDICULES RÉPONSES DES MANICHÉENS.

21. Je ne pensais pas d'ailleurs qu'il fût possible de défendre ce qu'ils attaquaient dans vos Ecritures; mais néanmoins je désirais parfois en conférer en détail avec quelque docteur profondément versé dans l'intelligence des saints Livres, et voir ce qu'il en penserait. Déjà même, à Carthage, j'avais été touché des discours d'un certain Helpidius, qui, dans des conférences publiques contre les Manichéens, les pressait par certains passages de l'Ecriture, dont ils paraissaient fort embarrassés; car ils craignaient d'avancer en public leur réponse, qu'ils nous communiquaient en secret, à savoir, que les livres du Nouveau Testament avaient été falsifiés par je ne sais quels Juifs, qui voulaient enter la loi juive sur la foi chrétienne; mais ils ne représentaient eux-mêmes aucun exemplaire authentique. Pour moi, envahi, étouffé par ces pensers matériels, qui affaissaient sous leur poids mon esprit haletant, je ne pouvais plus respirer l'air pur et vif de votre vérité.

CHAPITRE XII.

DÉLOYAUTÉ DE LA JEUNESSE ROMAINE.

22. Déjà je remplissais avec zèle l'intention de mon voyage à Rome; j'enseignais la rhétorique à quelques jeunes gens réunis chez moi, dont j'étais connu, et qui me faisaient connaître. Or, voici que j'apprends qu'il se pratique à Rome certaines choses, inouïes en Afrique. On n'y voit, il est vrai, aucune de ces violences ordinaires à l'impudente jeunesse de Carthage; mais il s'y fait, me dit-on, entre jeunes gens, de soudains complots pour frauder leur maître de sa récompense, et ils passent chez un autre, transfuges avares de la bonne foi et de l'équité! Et je me sentais plein de haine pour ces âmes viles; mais cette haine n'était pas légitime, car c'était peut-être le préjudice que j'en devais souffrir, plutôt que l'iniquité même de leur action, qui la soulevait.

Et néanmoins elles sont bien hideuses ces âmes infidèles; prostituées à l'amour des frivoles jouets du temps, et de ce trésor de boue dont la prise souille la main, dans les embrassements de ce monde éphémère, elles méprisent votre clémence éternelle, qui nous rappelle, qui pardonne à l'épouse adultère aussitôt qu'elle revient à vous. Et je hais encore aujourd'hui ces hommes de honte et de difformité, quoique je les aime en vue de leur correction, afin qu'ils préfèrent à l'argent la science qu'on leur enseigne, et qu'ils vous préfèrent à la science, ô Dieu, vérité, félicité inaltérable, paix des âmes pures! Mais alors mon intérêt me donnait plus de haine contre leur perversité, que le vôtre ne m'inspirait de désir pour leur amendement.

CHAPITRE XIII.

IL SE REND A MILAN POUR Y ENSEIGNER LA RHÉTORIQUE. — SAINT AMBROISE.

23. On demanda de Milan au préfet de Rome un maître de rhétorique pour cette ville, qui s'engageait même à faire les frais du voyage, et je sollicitai cet emploi par des amis infatués de toutes les erreurs manichéennes, dont, à leur insu comme au mien, mon départ allait me délivrer. Un sujet proposé fit goûter mon éloquence au préfet Symmaque, qui m'envoya.

A Milan, j'allai trouver l'évêque Ambroise, connu partout comme l'une des plus grandes âmes du monde, et votre pieux serviteur. Son zèle éloquent distribuait alors à votre peuple la pure substance de votre froment, la joie de vos huiles, la sobre intempérance de votre vin. Aveugle, votre main me menait à lui, pour qu'il me menât à vous, les yeux ouverts. Cet homme de Dieu m'accueillit comme un père, et se réjouit de ma venue avec la charité d'un évêque.

Et je me pris à l'aimer, et ce n'était pas d'abord le docteur de la vérité (j'avais perdu tout espoir de la trouver dans votre Eglise), mais l'homme bienveillant pour moi que j'aimais en lui. J'étais assidu à ses instructions publiques, non avec l'intention requise, mais pour m'assurer si le fleuve de son éloquence répondait à sa réputation, si la renommée en exagérait ou resserrait le cours, et je demeurais suspendu aux formes de sa parole, insouciant et dédaigneux du fond; et j'étais flatté de la douceur de ces discours, plus savants, avec moins de charme et de séduction que ceux de Faustus; je parle selon l'art des rhéteurs; pour le sens, nulle comparaison. L'un s'égarait dans les mensonges de Manès, l'autre enseignait la plus saine doctrine du salut. Mais le salut est

loin des pécheurs, tel que j'étais alors, et cependant j'en approchais peu à peu, sans le savoir.

CHAPITRE XIV.

IL ROMPT AVEC LES MANICHÉENS, ET DEMEURE CATÉCHUMÈNE DANS L'ÉGLISE.

24. Indifférent à la vérité, je n'étais attentif qu'à l'art de ses discours. Et, en moi, ce vain souci avait survécu, l'espoir que la voie qui mène à vous fût ouverte à l'homme. Toutefois, les paroles que j'aimais amenaient à mon esprit les choses elles-mêmes dont j'étais insouciant. Elles étaient inséparables, et mon cœur ne pouvait s'ouvrir à l'éloquence, sans que la vérité y entrât de compagnie, par degrés néanmoins. Je vis d'abord que tout ce qu'il avançait pouvait se défendre, et la foi catholique s'affirmer sans témérité contre les attaques des Manichéens, que j'avais crus jusqu'alors irrésistibles. Je fus surtout ébranlé, à l'entendre résoudre suivant l'esprit plusieurs passages obscurs de l'Ancien Testament, dont l'interprétation littérale me donnait la mort.

Eclairé par l'exposition du sens spirituel, je réprouvais déjà ce découragement qui m'avai' fait croire impossible toute résistance aux ennemis, aux moqueurs de la Loi et des Prophètes. Toutefois, je ne me croyais pas tenu d'entrer dans la voie du catholicisme, parce qu'il pouvait avoir aussi de doctes et éloquents défenseurs, ni de condamner le parti que j'avais embrassé, parce que la défense lui présentait des armes égales. Ainsi la foi catholique cessant de me paraître vaincue, ne se levait pas encore victorieuse devant moi.

25. J'employai tous les ressorts de mon esprit à la découverte de quelque raison décisive pour convaincre de fausseté les opinions manichéennes. Si mon esprit eût pu se représenter une substance spirituelle, il eût brisé tous ces jouets d'erreur et les eût balayés de mon imagination ; mais je ne pouvais. Néanmoins, quant à ce monde extérieur, domaine de nos sens charnels, je trouvais beaucoup plus de probabilité dans les sentiments de la plupart des philosophes; et de sérieuses réflexions, des comparaisons réitérées, appuyaient ce jugement.

Ainsi doutant de tout, suivant les maximes présumées de l'Académie, et flottant à toute incertitude, je résolus de quitter les Manichéens, ne croyant pas devoir, dans cette crise d'irrésolution, rester attaché à une secte qui déjà cédait dans mon estime à telle école philosophique. Mais à ces philosophes, vides du nom rédempteur de Jésus, je refusais de remettre la cure des langueurs de mon âme. Je me décidai donc à demeurer catéchumène dans l'Eglise catholique, l'Eglise de mon père et de ma mère, en attendant un phare de certitude pour diriger ma course.

LIVRE SIXIÈME.

Sainte Monique retrouve son fils à Milan. — Assiduité d'Augustin aux prédications de saint Ambroise. — Son ami Alypius. — Projet de vie en commun avec ses amis. — Sa crainte de la mort et du jugement.

—

CHAPITRE PREMIER.

SAINTE MONIQUE SUIT SON FILS A MILAN.

1. O mon espérance dès ma jeunesse, où donc vous cachiez-vous à moi ? où vous étiez-vous retiré ? N'est-ce pas vous qui m'aviez fait si différent des brutes de la terre et des oiseaux du ciel? Vous m'aviez donné la lumière qui leur manque, et je marchais dans la voie ténébreuse et glissante ; je vous cherchais hors de moi et je ne trouvais pas le Dieu de mon cœur. J'avais roulé dans la mer profonde, et j'étais dans la défiance et le désespoir de trouver jamais la vérité.

Et déjà j'avais auprès de moi ma mère. Elle était accourue, forte de sa piété, me suivant par mer et par terre, sûre de vous dans tous les dangers. Au milieu des hasards de la mer, elle encourageait les matelots mêmes qui encouragent d'ordinaire les novices affronteurs de l'abîme, et leur promettait l'heureux terme de la traversée, parce que, dans une vision, vous lui en aviez fait la promesse. Elle me trouva dans le plus grand des périls, le désespoir de rencontrer la vérité. Et cependant, quand je lui annonçai que je n'étais plus manichéen, sans être encore chrétien catholique, elle ne tressaillit pas de joie, comme à une nouvelle imprévue : son âme ne portait plus le deuil d'un fils perdu sans espoir; mais ses pleurs coulaient toujours pour vous demander sa résurrection ; sa pensée était le cercueil où elle me présentait à Celui qui peut dire : « Jeune homme, je te l'ordonne, lève-« toi ! » afin que le fils de la veuve, reprenant la vie et la parole, fût rendu par vous à sa mère [1].

Son cœur ne fut donc point troublé par la joie en apprenant qu'une si grande quantité de larmes n'avait pas en vain coulé. Sans être encore acquis à la vérité, j'étais du moins soustrait à l'erreur. Mais certaine que vous n'en resteriez pas à la moitié du don que vous aviez promis tout entier, elle me dit avec un grand calme, et d'un cœur plein de confiance, qu'elle était persuadée en Jésus-Christ, qu'avant de sortir de cette vie, elle me verrait catholique fidèle.

Ainsi elle me parla : mais en votre présence, ô source des miséricordes, elle redoublait de prières et de larmes afin qu'il vous plût d'accélérer votre secours et d'illuminer mes ténèbres ; plus fervente que jamais à l'église, et suspendue aux lèvres d'Ambroise, « à la source « d'eau vive qui court jusqu'à la vie éternelle [1] ; » elle l'aimait comme un ange de Dieu, elle savait que c'était lui qui, me réduisant aux perplexités du doute, avait décidé cette crise, dangereux, mais infaillible passage de la maladie à la santé.

CHAPITRE II.

ELLE SE REND A LA DÉFENSE DE SAINT AMBROISE.

2. Ma mère ayant apporté aux tombeaux des martyrs, selon l'usage de l'Afrique, du pain, du vin et des gâteaux de riz, le portier de l'église lui opposa la défense de l'évêque ; elle reçut cet ordre avec une pieuse soumission, et je l'admirai si prompte à condamner sa coutume plutôt qu'à discuter la défense [2]. L'intempérance ne livrait aucun assaut à son esprit, et l'amour du vin ne l'excitait pas à la haine de la vérité, comme tant de personnes, hommes

[1] Luc. VII, 14, 15.

[1] Jean, IV, 14.

[2] Saint Augustin, devenu évêque, imita saint Ambroise et attaqua cette coutume dont abusait l'intempérance. (Voir lett. 22 à Aurélien de Carthage, et lett. 29 à Alypius.)

et femmes, pour qui les chansons de sobriété sont le verre d'eau qui donne des nausées à l'ivrogne. Lorsqu'elle apportait sa corbeille remplie des offrandes funèbres, elle en goûtait et distribuait le reste, ne se réservant que quelques gouttes de vin, autant que l'honneur des saintes mémoires en pouvait demander à son extrême sobriété. Si le même jour célébrait plus d'un pieux anniversaire, elle portait sur tous les monuments un seul petit flacon de vin trempé et tiède, qu'elle partageait avec les siens en petites libations; car elle satisfaisait à sa piété et non à son plaisir.

Sitôt qu'elle eut appris que le saint évêque, le grand prédicateur de votre parole, avait défendu cette pratique même aux plus sobres observateurs, pour refuser aux ivrognes toute occasion de se gorger d'intempérance dans ces nouveaux banquets funèbres trop semblables à la superstition païenne, elle y renonça de grand cœur, et au lieu d'une corbeille garnie de terrestres offrandes, elle sut apporter aux tombeaux des martyrs une âme pleine des vœux les plus épurés; se réservant de donner aux pauvres selon son pouvoir, il lui suffit de participer, dans ces saints lieux, à la communion du corps du Seigneur, dont les membres, imitateurs de sa croix, ont reçu la couronne du martyre.

Il me semble toutefois, Seigneur mon Dieu, et tel est le sentiment de mon cœur en votre présence, qu'il n'eût pas été facile d'obtenir de ma mère le retranchement de cette pratique, si la défense en eût été portée par un autre moins aimé d'elle qu'Ambroise, qu'elle chérissait comme l'instrument de mon salut; et lui l'aimait pour sa vie exemplaire, son assiduité à l'église, sa ferveur spirituelle dans l'exercice des bonnes œuvres; il ne pouvait se taire de ses louanges en me voyant, et me félicitait d'avoir une telle mère. Il ne savait pas quel fils elle avait en moi, qui doutais de toutes ces grandes vérités, et ne croyais pas qu'on pût trouver le chemin de la vie.

CHAPITRE III.

OCCUPATIONS DE SAINT AMBROISE.

3. Mes gémissements et mes prières ne vous appelaient pas encore à mon secours; mon esprit inquiet cherchait et discutait sans repos. Et j'estimais Ambroise lui-même un homme heureux suivant le siècle, à le voir honoré des plus hautes puissances de la terre : son célibat seul me semblait pénible. Mais tout ce qu'il nourrissait d'espérance, tout ce qu'il avait de luttes à soutenir contre les séductions de sa propre grandeur, tout ce qu'il trouvait de consolations dans l'adversité, de charmes dans la voix secrète qui lui parlait au fond du cœur, tout ce qu'il goûtait de savoureuses joies en ruminant le pain de vie, je n'en avais nul pressentiment, nulle expérience, et lui ne se doutait pas de mes angoisses et de la fosse profonde où j'allais tomber. Il m'était impossible de l'entretenir de ce que je voulais, comme je le voulais; une armée de gens nécessiteux me dérobait cette audience et cet entretien : il était le serviteur de leurs infirmités. S'ils lui laissaient quelques instants, il réconfortait son corps par les aliments nécessaires et son esprit par la lecture.

Quand il lisait, ses yeux couraient les pages dont son esprit perçait le sens; sa voix et sa langue se reposaient. Souvent en franchissant le seuil de sa porte, dont l'accès n'était jamais défendu, où l'on entrait sans être annoncé, je le trouvais lisant tout bas et jamais autrement. Je m'asseyais, et après être demeuré dans un long silence (qui eût osé troubler une attention si profonde ?) je me retirais, présumant qu'il lui serait importun d'être interrompu dans ces rapides instants, permis au délassement de son esprit fatigué du tumulte de tant d'affaires. Peut-être évitait-il une lecture à haute voix, de peur d'être surpris par un auditeur attentif en quelque passage obscur ou difficile, qui le contraignît à dépenser en éclaircissement ou en dispute, le temps destiné aux ouvrages dont il s'était proposé l'examen; et puis, la nécessité de ménager sa voix qui se brisait aisément, pouvait être encore une juste raison de lecture muette. Enfin, quelle que fût l'intention de cette habitude, elle ne pouvait être que bonne en un tel homme.

4. Il m'était donc impossible d'interroger à mon désir votre saint oracle qui résidait dans son cœur, sauf quelques demandes où il ne fallait qu'un mot de réponse. Cependant mes vives sollicitudes épiaient un jour de loisir où elles pussent s'épancher en lui, elles ne le trouvaient jamais. Sans doute, je ne laissais jamais passer le jour du Seigneur sans l'entendre expliquer au peuple avec certitude la parole de vérité [1], et je m'assurais de plus en

[1] II Tim. II, 15.

plus que l'on pouvait démêler tous ces nœuds de subtiles calomnies que ces imposteurs ourdissaient contre les divines Ecritures.

Mais quand j'eus appris, qu'en croyant l'homme fait à votre image, vos fils spirituels, à qui votre grâce a donné une seconde naissance au sein de l'unité catholique, ne vous croyaient point pour cela limité aux formes du corps humain, quoique je ne pusse alors concevoir le plus léger, le plus vague soupçon d'une substance spirituelle; néanmoins j'eus honte, dans ma joie, d'avoir, tant d'années durant, aboyé, non pas contre la foi catholique, mais contre les seules chimères de mes pensées charnelles : d'autant plus téméraire et impie, que je censurais en maître ce que je devais étudier en disciple. O très-haut et très-prochain, très-caché et très-présent, Etre sans parties plus ou moins grandes, tout entier partout, et tout entier nulle part, vous n'êtes point cette forme corporelle, et pourtant vous avez fait l'homme à votre image, l'homme qui de la tête aux pieds tient dans un espace.

CHAPITRE IV.

ASSIDUITÉ D'AUGUSTIN AUX SERMONS DE SAINT AMBROISE.

5. Ne sachant donc de quelle manière votre image pouvait résider dans l'homme, ne devais-je pas frapper à la porte et demander comment il fallait croire, loin de m'écrier dans l'insolence de mon erreur : Voilà ce que vous croyez? J'étais d'autant plus vivement rongé du désir intérieur de tenir la certitude, que, jouet et dupe de vaines promesses, j'avais plus longtemps, à ma honte, débité comme certains tant de peut-être, avec toute la puérilité de l'erreur et de la passion : j'en ai vu clairement depuis la fausseté. Certain aussi de les avoir tenus pour certains, j'étais déjà certain de leur incertitude, lors même que j'élevais contre votre Eglise mes aveugles accusations; et sans être sûr qu'elle enseignât la vérité, je savais bien qu'elle n'enseignait pas ce que ma témérité lui reprochait. Ainsi je me sentais confondre et changer, et je me réjouissais, ô mon Dieu, que votre Eglise unique, corps de votre Fils unique, où, tout enfant, on mit sur mes lèvres le nom du Christ, ne se nourrît pas de bagatelles puériles, et que nul article de sa pure doctrine ne vous fît cette violence, ô Créateur de toutes choses, de vous resserrer, sous forme humaine, dans un espace limité, si large et si vaste qu'il pût être!

6. Je me réjouissais encore que l'ancienne Loi et les Prophètes ne me fussent plus proposés à lire du même œil qui m'y faisait remarquer tant d'absurdités, quand je reprochais à vos saints les sentiments que je leur prêtais. Et j'aimais à entendre Ambroise recommander souvent, au peuple, dans ses sermons, cette règle suprême : « La lettre tue et l'esprit vi- « vifie[1]. » Et, lorsqu'en soulevant le voile mystique, il découvrait l'esprit là où la lettre semblait enseigner une erreur, il ne disait rien qui me déplût, quoique je ne susse pas encore s'il disait la vérité. Je retenais mon cœur sur le penchant de l'adhésion, de peur du précipice; et cette suspension même m'étouffait. Je voulais être aussi sûr de ce qui échappait à ma vue que de sept et trois sont dix. Je n'étais pas, il est vrai, assez insensé pour croire que je pusse ici me tromper; mais je voulais avoir la même compréhension de toute vérité, soit corporelle et éloignée de mes sens, soit spirituelle, quoique ma pensée ne sût rien se représenter sans corps. Or, je devais croire pour guérir, pour que les yeux de mon esprit, dégagés de leur voile, pussent s'arrêter en quelque sorte sur votre vérité éternelle, sans révolution et sans éclipse.

Mais trop souvent celui qui a passé par le mauvais médecin n'ose plus se fier même au bon. Ainsi mon âme souffrante, que la foi seule pouvait guérir, de peur d'être trompée par la foi, se refusait à sa guérison. Elle résistait à ce puissant remède préparé par vos mains, et que vous prodiguez à l'univers avec souveraine efficace.

CHAPITRE V.

NÉCESSITÉ DE CROIRE CE QUE L'ON NE COMPREND PAS ENCORE.

7. Toutefois, je préférais dès lors la doctrine catholique, jugeant qu'elle commande avec plus de modestie et entière sincérité, de croire ce qui n'est point démontré (soit qu'on ait affaire à qui ne peut porter la démonstration, soit qu'il n'y ait point de démonstration possible), tandis que leurs téméraires promesses de science, appât dérisoire à la crédulité, ne sont qu'un ramas de fables et d'absurdités.

[1] II Cor. III, 6.

qu'ils ne peuvent soutenir, et dont ensuite ils imposent la créance.

Et votre main miséricordieuse et douce, ô Seigneur! prenant et façonnant mon cœur peu à peu, je remarquais quelle infinité de faits je croyais, dont je n'avais été ni témoin, ni contemporain; tant d'événements dans l'histoire des nations, tant de récits de lieux, de villes, d'actions, contés par des amis, des médecins, par tous les hommes, qu'il faut admettre sous peine de rompre toutes les relations de la vie. Une foi inébranlable ne m'assurait-elle pas des auteurs de ma naissance? et que pouvais-je en savoir, si je ne croyais au témoignage?

Ainsi vous m'avez persuadé que, loin de blâmer ceux qui ajoutent foi à vos Ecritures, dont vous avez si puissamment établi l'autorité chez presque tous les peuples du monde, les incrédules seuls sont répréhensibles, et ne doivent point être écoutés quand ils nous disent : D'où savez-vous si ces livres ont été communiqués au genre humain par l'Esprit du vrai Dieu, qui est la vérité même? Et c'est précisément là ce qu'il me fallait croire, puisque, dans ces luttes sophistiques de questions captieuses, dans ces conflits de philosophes dont j'avais lu les livres, rien n'avait pu déraciner en moi la croyance que vous êtes, tout en ignorant ce que vous êtes, ni me faire douter que la conduite des choses humaines appartînt à votre Providence.

8. Ma foi, à cet égard, était, il est vrai, tantôt plus forte, tantôt plus faible; mais toujours ai-je cru que vous êtes, et que vous prenez souci de nous, quoique je ne susse que penser de votre substance, ou de la voie qui conduit, qui ramène à vous. Ainsi donc, impuissante à trouver la vérité par raison pure, notre faiblesse a besoin de l'appui des saints Livres, et je commençai dès lors à croire que vous n'auriez point investi cette Ecriture d'une autorité si haute et si universelle, s'il ne vous avait plu d'être cru, d'être cherché par elle. Quant aux absurdités où je me choquais d'ordinaire, quelques explications plausibles données devant moi m'en faisaient déjà rapporter l'inconnu étrange à la profondeur des mystères. Et son autorité m'apparaissait d'autant plus vénérable et plus digne de foi, que, s'offrant à la main de tout lecteur, elle n'en conservait pas moins dans la profondeur du sens la majesté de ses secrets; accessible par la nudité de l'expression, par l'abaissement du langage, et toutefois exerçant les cœurs les plus méditatifs; recevant tous les hommes en son vaste sein, n'en faisant passer qu'un petit nombre jusqu'à vous à travers le fin tissu de son voile, mais beaucoup plus néanmoins que si, au faîte d'autorité où elle est élevée, elle ne rassemblait le genre humain dans le giron de son humilité sainte. Ainsi je méditais, et vous veniez à moi. Je soupirais, et vous prêtiez l'oreille. Je flottais, et vous me gouverniez. J'allais par la voie large du siècle, et vous ne m'abandonniez pas.

CHAPITRE VI.

MISÈRE DE L'AMBITION.

9. J'aspirais aux honneurs, aux richesses, au mariage, et j'étais votre risée. Et je trouvais dans ces désirs mille épines douloureuses; et vous m'étiez d'autant plus propice que vous me rendiez plus amer ce qui n'était pas vous. Voyez mon cœur, ô Seigneur! qui m'avez inspiré ces souvenirs et cette confession. Que désormais s'attache à vous mon âme que vous avez dégagée des gluants appâts de la mort! Quelle était sa misère! Et vous ne cessiez de piquer sa plaie vive, afin qu'au mépris de tout elle se convertît à vous, qui êtes au-dessus de tout, sans qui rien ne serait; qu'elle se convertît et guérît.

Quelle était la grandeur de mon mal, et quelle fut, pour me le faire sentir, l'habileté de votre traitement, alors que je me disposais à prononcer un panégyrique de l'empereur, où je devais débiter force mensonges qui eussent été accueillis par des applaudissements complices! et mon cœur était haletant de soucis, j'étais possédé de la fièvre des pensers dévorants, quand, passant par une rue de Milan, j'aperçus un pauvre, aviné, je crois, et en joyeuse humeur. Je soupirai, et, m'adressant à quelques amis qui se trouvaient avec moi, je déplorai nos laborieuses folies. Tous nos efforts, si pénibles, et tels que ceux dont j'étais alors consumé, traînant sous l'aiguillon des passions cette charge de misère, de plus en plus lourde à mesure qu'on la traîne, avaient-ils d'autre but que cette sécurité joyeuse, où ce mendiant nous avait précédés, où peut-être nous n'arriverions jamais? Quelques pièces d'argent mendiées lui avaient suffi pour acquérir ce que je poursuivais dans ces âpres défilés, par mille sentiers d'angoisse, la joie d'une félicité temporelle.

Il n'avait pas, sans doute, une joie véritable; mais l'objet de mon ambitieuse ardeur était bien plus faux encore. Il était du moins sûr de sa joie, et j'étais soucieux. Il était libre; moi, rongé d'inquiétudes. Que si l'on m'eût demandé mon choix entre la joie ou la crainte, il n'eût pas été douteux; et si de nouveau l'on eût offert à mon choix d'être tel que cet homme, ou tel que j'étais alors, j'eusse préféré d'être moi avec mon fardeau de sollicitudes et de craintes, mais par aveuglement, et non par rectitude. Devais-je donc me préférer à lui, pour être plus savant, si ma science ne me donnait pas plus de joie, et si je n'en usais que pour plaire aux hommes, non pas afin de les instruire, mais uniquement de leur plaire? C'est pourquoi vous brisiez mes os avec la verge de votre discipline.

10. Loin donc de mon âme ceux qui lui disent : Il y a joie et joie. Ce mendiant trouvait la sienne dans l'ivresse, et tu cherchais la tienne dans la gloire. Et quelle gloire, Seigneur, celle qui n'est pas en vous? Mensonge de joie : mensonge de gloire : seulement, cette gloire était plus captieuse à mon esprit. La nuit allait cuver son ivresse, et moi j'avais dormi, je m'étais levé, j'allais dormir et me lever avec la mienne, combien de jours encore? Oui, il y a joie et joie. Celle des saintes espérances est infiniment distante de la vaine allégresse de ce malheureux. Mais alors même, grande était la distance de lui à moi. Plus heureux que moi, il ne se sentait point d'aise, quand les soucis me déchiraient les entrailles; et il avait acheté son vin en souhaitant mille prospérités aux cœurs charitables, tandis que c'était au prix du mensonge que je marchandais la vanité.

Je tins alors à mes amis plus d'un discours semblable, et mes réflexions sur mon état étaient fréquentes, et je le trouvais alarmant; et j'en souffrais, et cette affliction redoublait le malaise. Et si quelque prospérité semblait me sourire, j'avais peine à avancer la main; voulais-je la saisir, elle était envolée.

CHAPITRE VII.

SON AMI ALYPIUS.

11. Tel était le sujet ordinaire de nos plaintes entre amis, et principalement de mes entretiens intimes avec Alypius et Nebridius. Alypius, né dans la même cité, d'une des premières familles municipales, était plus jeune que moi. Il avait suivi mes leçons à mon début dans notre ville natale et puis à Carthage; et il m'aimait beaucoup, parce que je lui paraissais savant et bon. Et moi je l'aimais à cause du grand caractère de vertu qu'il développait déjà dans un âge encore tendre. Cependant le gouffre de l'immoralité et des spectacles frivoles, béant à Carthage, l'avait englouti dans le délire des jeux du cirque. Il y était misérablement plongé, lorsque je professais en public l'art oratoire, mais il n'assistait pas encore à mes cours, à cause de certaine mésintelligence élevée entre son père et moi. J'appris avec douleur cette pernicieuse passion; j'allais perdre, peut-être avais-je déjà perdu ma plus haute espérance. Et je n'avais, pour l'avertir ou le réprimer, ni le droit d'une bienveillance amicale, ni l'autorité d'un maître. Je croyais qu'il partageait à mon égard les sentiments de son père; mais il n'en était rien. Car, loin de s'en inquiéter, il me saluait et venait même à mon auditoire m'écouter quelques instants et se retirait.

12. Et néanmoins, il m'était sorti de l'esprit de l'entretenir, pour le conjurer de ne pas sacrifier une aussi belle intelligence à l'aveugle entraînement de ces misérables jeux. Mais vous, Seigneur, qui ne lâchez jamais les rênes dont vous gouvernez vos créatures, vous n'aviez pas oublié qu'il devait être, entre vos enfants, l'un des premiers ministres de vos mystères. Et pour que l'honneur de son redressement vous revînt tout entier, vous m'en fîtes l'instrument, mais l'instrument involontaire. Un jour que je tenais ma séance ordinaire, il vint, me salua, prit place entre mes disciples, et se mit à m'écouter avec attention. Et par hasard, la leçon que j'avais entre les mains me parut demander, pour son explication, une comparaison empruntée aux jeux du cirque, qui dût jeter sur mes paroles plus d'agrément et de lumières, avec un assaisonnement de raillerie piquante contre les esclaves d'une telle manie.

Vous savez, mon Dieu, que je ne songeais nullement alors à en guérir Alypius. Mais il saisit le trait pour lui, ne le croyant adressé qu'à lui seul : un autre m'en eût voulu, lui s'en voulut à lui-même; excellent jeune homme, et qui m'en aima encore de plus vive amitié! N'aviez-vous pas déjà dit depuis longtemps, dans vos Ecritures : « Reprends le sage « et il t'aimera [1]? » Et néanmoins ce ne fut

[1] Prov. IX, 8.

pas moi qui le repris; mais vous, à qui, soit de gré, soit à notre insu, nous servons tous d'instruments selon l'ordre de votre sagesse et de votre justice. Ce fut vous qui fîtes de mon cœur et de ma langue des charbons ardents pour brûler et guérir le mal dont se mourait cette âme de précieuse espérance.

Que celui-là taise vos louanges qui ne considère pas vos miséricordes; elles parlent en votre honneur du fond de mes moelles. J'avais dit, et aussitôt Alypius s'élança hors de l'abîme où un aveugle plaisir l'avait précipité; sa magnanime résolution secoua son âme et en fit tomber toutes les ordures du cirque, où il ne revint jamais depuis. Bientôt après, triomphant de la résistance de son père, il emporta la permission de me prendre pour maître. Redevenu mon disciple, il s'engagea avec moi dans les superstitions des Manichéens, aimant en eux cet extérieur de continence qu'il croyait naturel et vrai. Mais cette continence était loin de leur cœur; ce n'était qu'un piége tendu aux âmes généreuses [1] qui n'atteignant pas encore aux profondeurs de la vertu, se laissent prendre à la superficie où glissent son ombre et sa trompeuse image.

CHAPITRE VIII.

ALYPIUS ENTRAÎNÉ AUX SANGLANTS SPECTACLES DU CIRQUE.

13. Nourri par ses parents dans l'enchantement des voies du siècle, loin de les délaisser, il m'avait précédé à Rome pour y apprendre le droit; et là, il fut pris d'une étrange passion pour les combats de gladiateurs, et de la façon la plus étrange. Il avait pour ces spectacles autant d'aversion que d'horreur, quand un jour, quelques condisciples de ses amis, au sortir de table, le rencontrent, et malgré l'obstination de ses refus et de sa résistance, l'entraînent à l'amphithéâtre avec une violence amicale, au moment de ces cruels et funestes jeux. En vain il s'écriait : « Vous pouvez entraîner mon corps « et le placer près de vous, mais pourrez-vous « ouvrir à ces spectacles mon âme et mes yeux? « J'y serai absent, et je triompherai et d'eux et « de vous. » Il eut beau dire, ils l'emmenèrent avec eux, curieux peut-être d'éprouver s'il pourrait tenir sa promesse.

Ils arrivent, prennent place où ils peuvent; tout respirait l'ardeur et la volupté du sang. Mais lui, fermant la porte de ses yeux, défend à son âme de descendre dans cette arène barbare; heureux s'il eût encore condamné ses oreilles! car, à un incident du combat, un grand cri s'étant élevé de toutes parts, il est violemment ému, cède à la curiosité, et se croyant peut-être assez en garde pour braver, et vaincre même après avoir vu, il ouvre les yeux. Alors son âme est plus grièvement blessée que le malheureux même qu'il a cherché d'un ardent regard, il tombe plus misérable que celui dont la chute a soulevé cette clameur : entré par son oreille, ce cri a ouvert ses yeux pour livrer passage au coup qui frappe et renverse un cœur plus téméraire que fort, d'autant plus faible qu'il plaçait sa confiance en lui-même au lieu de vous. A peine a-t-il vu ce sang, il y boit du regard la cruauté. Dès lors il ne détourne plus l'œil; il l'arrête avec complaisance; il se désaltère à la coupe des furies, et sans le savoir, il fait ses délices de ces luttes féroces; il s'enivre des parfums du carnage. Ce n'était plus ce même homme qui venait d'arriver, c'était l'un des habitués de cette foule barbare; c'était le véritable compagnon de ses condisciples. Que dirai-je encore? il devint spectateur, applaudisseur, furieux enthousiaste, il remporta de ce lieu une effrayante impatience d'y revenir. Ardent, autant et plus que ceux qui l'avaient entraîné, il entraînait les autres. Et c'est pourtant de si bas que votre main puissante et miséricordieuse l'a retiré, et vous lui avez appris à ne point s'assurer en lui, mais en vous, bien longtemps après néanmoins.

CHAPITRE IX.

ALYPIUS SOUPÇONNÉ D'UN LARCIN.

14. Ce souvenir restait dans sa mémoire comme un préservatif à l'avenir. Semblable avertissement lui avait été déjà donné, lorsqu'il était mon disciple à Carthage. C'était vers le milieu du jour; il se promenait au Forum, pensant à une déclamation qu'il devait prononcer selon la coutume dans les exercices de l'école, quand surviennent les gardes du palais qui l'arrêtent comme voleur. Vous l'aviez permis, mon Dieu, sans doute afin qu'il apprît, devant être un jour si grand, combien il importe que l'homme, juge de l'homme, ne prononce pas sur le sort de son semblable avec une crédulité téméraire.

[1] Prov. VI, 26.

Il se promenait donc seul, devant le tribunal, avec ses tablettes et son stylet, lorsqu'un jeune écolier, franc voleur, secrètement muni d'une hache, sans être aperçu de lui, s'approche des barreaux de plomb en saillie sur les devantures de la voie des Orfèvres, et se met à les couper. Au bruit de la hache, on s'écrie à l'intérieur et on envoie des gens pour saisir le coupable. Entendant leurs voix, celui-ci prend la fuite et jette son instrument, de peur d'être surpris armé. Alypius qui ne l'avait pas vu entrer, le voit sortir et fuir rapidement. Il s'approche pour s'informer; étonné de trouver une hache, il s'arrête à la considérer. On l'aperçoit, seul, tenant l'outil dont le bruit avait donné l'alarme. On l'arrête, on l'entraîne, on appelle tous les habitants du voisinage, on le montre en triomphe comme un voleur pris en flagrant délit qu'on va livrer au juge.

15. Mais la leçon devait se borner là. Vous vîntes aussitôt, Seigneur, au secours de son innocence, dont vous étiez le seul témoin. Comme on le menait à la prison ou au supplice, il se trouva à la rencontre un architecte, spécialement chargé de la conservation des bâtiments publics. Les gens qui le tiennent sont charmés qu'à leur passage vienne précisément s'offrir celui qui d'ordinaire les soupçonnait des larcins commis au Forum ; il en allait enfin connaître les auteurs. Or, cet homme avait plus d'une fois vu Alypius chez un sénateur qu'il allait souvent saluer. Il le reconnaît, lui prend la main et, le tirant à part, lui demande la cause de ce désordre, et apprend ce qui s'est passé. La foule s'émeut et murmure avec menace ; l'architecte commande qu'on le suive. On passe devant la maison du jeune homme coupable. A la porte se trouvait un enfant, trop petit pour être retenu dans sa révélation par la crainte de compromettre son maître, qu'il avait accompagné au Forum. Alypius le voit et le désigne à l'architecte, qui, montrant la hache à l'enfant, lui demande à qui elle est : à nous, répond à l'instant celui-ci. On l'interroge de nouveau ; tout se découvre. Ainsi, le crime retomba sur cette maison, à la confusion de la multitude, qui déjà triomphait d'Alypius. Dispensateur futur de votre parole, et juge de tant d'affaires en votre Eglise, il sortit de ce danger avec plus d'instruction et d'expérience.

CHAPITRE X.

INTÉGRITÉ D'ALYPIUS. — ARDEUR DE NEBRIDIUS A LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ.

16. Je l'avais rencontré à Rome, où il s'unit à moi d'amitié si étroite qu'il me suivit à Milan pour ne point se séparer de moi, et aussi pour utiliser sa science du droit, suivant le désir de ses parents plutôt que le sien. Eprouvé déjà par trois emplois, où son désintéressement n'avait pas moins étonné les autres qu'il n'était surpris lui-même de la préférence qu'on pouvait accorder à l'or sur la probité, une dernière tentative contre sa fermeté avait mis en œuvre tous les ressorts de la séduction et de la terreur. Il remplissait à Rome les fonctions d'assesseur, auprès du comte des revenus d'Italie, quand un sénateur, puissant par ses bienfaits et son crédit, accoutumé à ne pas trouver d'obstacles, voulut se permettre je ne sais quoi de contraire à la loi. Alypius s'y oppose. On lui promet une récompense, qu'il dédaigne ; on essaie de menaces, qu'il foule aux pieds ; tous admirant cette constance qui ne pliait pas devant un homme, bien connu pour avoir mille moyens d'être utile ou de nuire ; cette fermeté d'âme également indifférente au désir de son amitié et à la crainte de sa haine. Le magistrat lui-même, dont Alypius était le conseiller, quoique opposé à cette injuste prétention, n'osait cependant refuser hautement ; mais s'excusant sur l'homme juste, il alléguait sa résistance; et s'il fléchissait, Alypius était en effet décidé à résigner ses fonctions.

Son amour pour les lettres, seul, faillit le séduire ; il eût pu, avec le gain du prétoire, se procurer des manuscrits ; mais il consulta la justice et prit une résolution meilleure, préférant le véto de l'équité au permis de l'occasion. Cela n'est rien sans doute, mais « qui « est fidèle dans les petites choses l'est dans les « grandes ; » et rien ne saurait anéantir cet oracle sorti de la bouche de votre vérité : « Si « vous n'avez pas été fidèle dispensateur d'un « faux trésor, qui vous confiera le véritable? Si « vous n'avez pas été fidèle dépositaire du bien « d'autrui, qui vous rendra celui qui est à « vous[1] ? » Tel était l'homme si étroitement lié avec moi, et comme moi chancelant, irrésolu sur le genre de vie à suivre.

17. Et Nebridius aussi qui avait abandonné

[1] Luc, XVI, 10-12.

son pays, voisin de Carthage, et Carthage même, son séjour ordinaire, et le vaste domaine de son père, et sa mère qui ne songeait pas à le suivre — il avait tout quitté pour venir à Milan vivre avec moi dans la poursuite passionnée de la vérité et de la sagesse. Il soupirait comme moi, il flottait comme moi, ardent à la recherche de la vie bienheureuse, profond dans l'examen des plus difficiles problèmes. Voilà donc trois bouches affamées, exhalant entre elles leur mutuelle indigence, et attendant de vous leur nourriture au temps marqué. Et, dans l'amertume dont votre miséricorde abreuvait notre vie séculière, considérant le but de nos souffrances, nous ne trouvions plus que ténèbres. Nous nous détournions en gémissant, et nous disions : Jusques à quand? Et tout en le répétant, nous poursuivions toujours, parce qu'il ne nous apparaissait rien de certain que nous pussions saisir en lâchant le reste.

CHAPITRE XI.

VIVES PERPLEXITÉS D'AUGUSTIN.

18. Et je ne pouvais, sans un profond étonnement, repasser dans ma mémoire tout ce long temps écoulé depuis la dix-neuvième année de mon âge, où je m'étais si vivement épris de la sagesse, résolu d'abandonner à sa rencontre les vaines espérances et les trompeuses chimères de mes passions. Et déjà j'accomplissais mes trente ans, embourbé dans la même fange, avide de jouir des objets présents, périssables, et qui divisaient mon âme. Je trouverai demain, disais-je; demain la vérité paraîtra, et je la saisirai. Et puis, Faustus va venir, il m'expliquera tout. O grands maîtres de l'Académie! on ne peut rien tenir de certain pour régler la vie. Mais non, cherchons mieux; ne désespérons pas. Voici déjà que les absurdités de l'Ecriture ne sont plus des absurdités; une interprétation différente satisfait la raison. Arrêtons-nous sur les degrés où, enfant, mes parents m'avaient déposé, jusqu'à ce que se présente la vérité pure. Mais où, mais quand la chercher? Ambroise n'a pas une heure à me donner, je n'en ai pas une pour lire. Et puis, où trouver des livres? quand et comment s'en procurer? à qui en emprunter? Réglons le temps; ménageons-nous des heures pour le salut de notre âme. Une grande espérance se lève. La foi catholique n'enseigne pas ce dont l'accusait la vanité de mon erreur. Ceux qui la connaissent condamnent comme un blasphème la croyance que Dieu soit borné aux limites d'un corps humain; et j'hésite à frapper pour qu'on achève de m'ouvrir? La matinée est donnée à mes disciples : que fais-je le reste du jour? pourquoi cette négligence? Mais trouverai-je un moment pour rendre visite à des amis puissants, dont le crédit m'est nécessaire? pour préparer ces leçons que je vends? pour donner quelque relâche à mon esprit fatigué de tant de soins?

19. Périssent toutes ces vanités, périsse tout ce néant; employons-nous à la seule recherche de la vérité. Cette vie est misérable et l'heure de la mort incertaine; si elle nous surprend, en quel état sortirons-nous d'ici? Où apprendrons-nous ce que nous y aurons négligé d'apprendre? ou plutôt ne nous faudra-t-il pas expier cette négligence? Et si la mort allait trancher tout souci avec ce nœud de chair? Si tout finissait ainsi? Encore s'en faut-il enquérir. Mais non; blasphème qu'un tel doute! Ce n'est pas un rien, ce n'est pas un néant qui élève la foi chrétienne à cette hauteur d'autorité par tout l'univers. Le doigt de Dieu n'aurait pas opéré pour nous tant de merveilles, si la mort du corps absorbait la vie de l'âme. Que tardons-nous, que ne laissons-nous là l'espoir du siècle, pour nous appliquer tout entier à chercher Dieu et la vie bienheureuse?

Mais attends encore; n'est-il plus de charme dans ce monde? a-t-il perdu ses puissantes séductions? n'en détache pas ton cœur à la légère. Il serait honteux de revenir à lui après l'avoir quitté. Vois, à quoi tient-il que tu n'arrives à une charge honorable? Que pourrais-tu souhaiter après? N'ai-je pas en effet des amis puissants? Quel que soit mon empressement à limiter mes espérances, je puis toujours aspirer à une présidence de tribunal; et je prendrai une femme dont la fortune sera suffisante à mon état, et là se borneront mes désirs. Combien d'hommes illustres et dignes de servir d'exemples, ont vécu mariés, et fidèles à la sagesse!

20. Ainsi disais-je; et les vents contraires de mes perplexités jetaient mon cœur çà et là; et le temps passait; et je tardais à me convertir à vous, Seigneur mon Dieu; je différais de jour en jour de vivre en vous, et je ne différais pas un seul jour de mourir en moi-même. Aimant la vie bienheureuse, je la redoutais dans son

séjour, et en la fuyant je la cherchais. Je croyais que je serais trop malheureux d'être à jamais privé des embrassements d'une femme; et le remède de votre miséricorde, efficace contre cette infirmité, ne venait pas à ma pensée, faute d'en avoir fait l'épreuve; car j'attribuais la continence aux propres forces de l'homme, et cependant je sentais ma faiblesse. J'ignorais, insensé, qu'il est écrit : « Nul n'est chaste, si « vous ne lui en donnez la force [1]. » Et vous me l'eussiez donnée, si le gémissement intérieur de mon âme eût frappé à votre oreille; si ma foi vive eût jeté dans votre sein tous mes soucis.

CHAPITRE XII.

SES ENTRETIENS AVEC ALYPIUS SUR LE MARIAGE ET LE CÉLIBAT.

21. Alypius me détournait du mariage, et me représentait sans cesse que ces liens ne nous permettraient plus de vivre assurés de nos loisirs, dans l'amour de la sagesse, comme nous le désirions depuis longtemps. Il était d'une chasteté d'autant plus admirable, qu'il avait eu commerce avec les femmes dans sa première jeunesse; mais il s'en était détaché, avec remords et mépris, pour vivre dans une parfaite continence.

Et moi je lui opposais l'exemple d'hommes mariés qui étaient demeurés dans la pratique de la sagesse, le service de Dieu, la fidélité aux devoirs de l'amitié. Mais que j'étais loin d'une telle force d'âme! Esclave de cette fièvre charnelle dont j'étais dévoré, je traînais ma chaîne, dans une mortelle ivresse, et je tremblais qu'on ne vînt la rompre, et ma plaie vive, frémissante sous l'anneau secoué, repoussait la parole d'un bon conseiller, la main d'un libérateur. Que dis-je? le serpent, par ma bouche, parlait à Alypius; ma langue formait les nœuds et semait dans sa voie les doux piéges où son pied innocent et libre allait s'embarrasser.

22. Ce lui était un prodige de me voir, moi qu'il estimait, pris à l'appât de la volupté, jusqu'à lui avouer même, dans nos conversations, qu'il me serait impossible de garder le célibat; et pour me défendre contre son étonnement, je lui disais que ce plaisir qu'il avait ravi au passage, et dont un vague souvenir lui rendait le mépris si facile, n'avait rien de comparable aux délices de cette liaison dans laquelle je vivais. Que si la sanction du mariage venait à légitimer de telles jouissances, quel sujet aurait-il donc d'être surpris de mon impuissance à mépriser une telle vie? Il finissait par la désirer lui-même, cédant moins aux sollicitations du plaisir qu'à celles de la curiosité. Il voulait savoir, disait-il, quel était enfin ce bonheur sans lequel ma vie, qui lui plaisait, ne me paraissait plus une vie, mais un supplice.

Libre de mes fers, son esprit s'étonnait de mon esclavage, et de l'étonnement il se laissait aller au désir d'en faire l'essai, pour tomber peut-être de cette expérience dans la servitude même qui l'étonnait, parce qu'il voulait se fiancer à la mort, et que l'homme qui aime le péril y tombe [1]. Car nous n'étions, l'un et l'autre, que faiblement touchés des devoirs qui donnent seuls quelque dignité au mariage, la continence et l'éducation des enfants. Pour moi, je n'en aimais guère que l'enivrante habitude d'assouvir cette insatiable concupiscence dont j'étais la proie; et lui allait trouver la captivité dans son étonnement de ma servitude. Voilà où nous en étions, jusqu'à ce que votre grandeur, fidèle à notre boue, prit en pitié notre misère, et vint à notre secours par de merveilleuses et secrètes voies.

CHAPITRE XIII.

SA MÈRE N'OBTIENT DE DIEU AUCUNE RÉVÉLATION SUR LE MARIAGE DE SON FILS.

23. Et l'on pressait activement l'affaire de mon mariage. J'avais fait une demande; j'étais accueilli; ma mère s'y employait avec zèle, d'autant que le mariage devait me conduire à l'eau salutaire du baptême; elle sentait avec joie que je m'en approchais chaque jour davantage; et ma profession de foi allait accomplir ses vœux et vos promesses. Mais lorsque, à ma prière et selon l'instinct de son désir, elle vous suppliait, de l'accent le plus passionné du cœur, de lui révéler en songe quelque chose de cette future alliance, vous n'avez jamais voulu l'entendre. Elle voyait de vaines et fantastiques images rassemblées par la vive préoccupation de l'esprit; elle me les racontait avec mépris; ce n'était plus cette confiance qui lui attestait l'impression de votre doigt. Certain goût ineffable lui donnait, disait-elle, le discernement

[1] Sagesse, VIII, 21.

[1] Eccli. III, 27.

de vos révélations et des songes de son âme. On pressait néanmoins mon mariage; la jeune fille était demandée, mais il s'en fallait de deux années qu'elle fût nubile; et comme elle me plaisait, on prit le parti d'attendre.

CHAPITRE XIV.

PROJET DE VIE EN COMMUN AVEC SES AMIS.

24. Nous étions plusieurs amis ensemble, qui, dégoûtés des turbulentes inquiétudes de la vie humaine, objet habituel de nos réflexions et de nos entretiens, avions presque résolu de nous retirer de la foule pour vivre en paix. Notre plan était de mettre en commun ce que nous pourrions avoir, de faire une seule famille, un seul héritage, notre sincère amitié faisant disparaître le tien et le mien, le bien de chacun serait à tous, le bien de tous à chacun; nous pouvions être dix dans cette communauté, et plusieurs d'entre nous étaient fort riches; Romanianus, en particulier, citoyen de notre municipe, qu'une tourmente d'affaires avait jeté à la cour de l'empereur, et mon intime ami dès l'enfance. Il était le plus ardent à presser ce dessein, et il nous le persuadait avec d'autant plus d'autorité, qu'il avait la prépondérance de la fortune.

Nous avions décidé que deux d'entre nous seraient chargés, comme magistrats annuels, de l'administration des affaires, les autres vivant en repos. Mais quand on vint à demander si les femmes y consentiraient, plusieurs étant déjà mariés, et nous aspirant à l'être, l'argile si bien façonné de cette illusion nouvelle éclata entre nos mains, et nous en rejetâmes les débris.

Et nous voilà retombés dans nos soupirs, dans nos gémissements, dans les voies du siècle larges et battues, et notre cœur roulait le flot de ses pensées devant l'éternelle stabilité de votre conseil [1]. Du haut de ce conseil, riant de nos résolutions, vous prépariez les vôtres, attendant le temps propre pour nous donner la nourriture, et pour ouvrir la main qui allait combler nos âmes de bénédiction [2].

[1] Ps. XXXII, 2. — [2] Ps. CXLIV, 15, 16.

CHAPITRE XV.

LA FEMME QU'IL ENTRETENAIT ÉTANT RETOURNÉE EN AFRIQUE, IL EN PREND UNE AUTRE.

25. Cependant mes péchés se multipliaient; et quand on vint arracher de mes côtés, comme un obstacle à mon mariage, la femme qui vivait avec moi, il fallut déchirer le cœur où elle avait racine, et la blessure saigna longtemps. Mais elle, à son retour en Afrique, vous fit vœu de renoncer au commerce de l'homme. Elle me laissait le fils naturel qu'elle m'avait donné. Et moi malheureux, incapable d'imiter une femme, impatient de cette attente de deux années pour obtenir la main qui m'était promise, n'étant point amoureux du mariage, mais esclave de la volupté, je trouvai une autre femme, comme pour soutenir et irriter la maladie de mon âme, en lui continuant cette honteuse escorte de plaisirs jusqu'à l'avènement de l'épouse. Ainsi la blessure dont la première séparation m'avait navré, ne guérissait pas: mais après de cuisantes douleurs, elle tournait en sanie: et le mal, plus languissant, n'en était que plus désespéré.

CHAPITRE XVI.

SA CRAINTE DE LA MORT ET DU JUGEMENT.

26. Louange à vous! gloire à vous! ô source des miséricordes. Je devenais de jour en jour plus déplorable, et vous plus prochain. Vous avanciez déjà la main qui allait me retirer et me laver de cette boue, et je ne m'en doutais pas. Et rien ne me rappelait du fond de l'abîme des voluptés charnelles que la crainte de la mort et de votre jugement futur, si profonde en mon cœur que tant de doctrines contraires n'avaient jamais pu l'en bannir.

Et je discutais avec Alypius et Nebridius les raisons finales des biens et des maux, leur avouant que, dans mon esprit, Epicure eût obtenu la palme, si j'avais pu cesser de croire à la survivance de l'âme après la mort, et à la rémunération des œuvres qu'Epicure n'admit jamais. Si nous étions immortels, leur disais-je, vivant dans une perpétuelle volupté des sens, sans aucune crainte de la perdre, pourquoi ne serions-nous pas heureux? Et que nous faudrait-il encore? Et je ne voyais pas que cette pensée même témoignait de ma misère et de la profondeur de mon naufrage; aveugle, je n'apercevais pas la lumière de cette beauté chaste et

pure qu'il faut embrasser sans passion, invisible au regard de la chair, visible seulement à l'œil intérieur.

Et, malheureux, je ne concevais pas de quelle source coulait en moi ce plaisir que la présence de mes amis me faisait trouver au récit de ces honteuses misères. Car, au sein même des joies charnelles, je n'eusse pu vivre heureux, même selon l'homme sensuel d'alors, sans ces amis que j'aimais et dont je me sentais aimé sans intérêt.

O voies tortueuses! malheur à l'âme téméraire qui, en se retirant de vous, espère trouver mieux que vous! Elle se tourne, elle se retourne en vain, sur le dos, sur les flancs, sur le ventre; tout lui est dur. Et vous seul êtes son repos. Et vous voici! et vous nous délivrez de nos lamentables erreurs! et vous nous mettez dans votre voie, et vous nous consolez et dites : « Courez, je vous soutiendrai; je vous « conduirai au but, et là, je vous soutiendrai « encore. »

LIVRE SEPTIÈME.

Peines de son esprit dans la recherche du mal. — Par quels degrés il s'élève à la connaissance de Dieu. — Erreurs de ses sentiments sur la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

CHAPITRE PREMIER.

IL NE POUVAIT CONCEVOIR DIEU QUE COMME UNE SUBSTANCE INFINIMENT ÉTENDUE.

1. Et déjà était morte mon adolescence honteuse et criminelle; et j'entrais dans la jeunesse, et plus j'avançais en âge, plus je m'égarais en de ridicules chimères, ne pouvant concevoir d'autre substance que celle qui se voit par les yeux. Je ne vous prêtais plus, il est vrai, mon Dieu, les formes humaines, depuis que j'avais commencé d'ouvrir l'esprit à la sagesse; je m'étais toujours préservé de cette erreur; et je la voyais, avec joie, condamnée par la foi de votre Eglise catholique, notre mère spirituelle. Mais de quelle autre manière vous concevoir? je l'ignorais, et je m'évertuais à vous comprendre, homme que j'étais, et quel homme! vous le souverain, le seul et vrai Dieu. Et je croyais de toutes les forces de mon être que vous êtes incorruptible, inviolable, immuable; car, malgré mon ignorance du comment et du pourquoi, je voyais cependant avec certitude que ce qui est sujet à la corruption est au-dessous de l'incorruptible; et je préférais sans hésiter l'inviolable à ce qui souffre violence, et l'immuable au muable.

Mon cœur protestait violemment contre ces vanités de ma fantaisie, et je cherchais à dissiper d'un seul coup l'essaim bourdonnant d'impuretés qui offusquaient le regard de ma pensée; à peine éloigné, il revenait soudain fondre plus pressé sur mes yeux aveuglés; et tout en renonçant à cette vaine imagination de forme humaine, je ne pouvais néanmoins me débarrasser de l'idée d'une substance corporelle pénétrant le monde dans toute son étendue, et répandue, hors du monde, dans l'infini; et, toutefois, je lui maintenais, en tant qu'incorruptible, inviolable et immuable, la prééminence sur ce qui est sujet à corruption, déchéance et changement. Tout être, à qui je refusais l'étendue, ne me semblait plus qu'un rien; mais rien absolu, et non ce vide que ferait dans l'étendue la disparition de tout corps. Car l'étendue serait toujours, malgré cette vacuité de tout corps élémentaire ou céleste, vide étendu, spacieux néant.

2. Et dans cette pléthore de cœur, m'obscurcissant moi-même à mes propres yeux, je pensais que tout ce qui ne m'apparaissait point à l'état d'extension ou de diffusion, de concentration ou de renflement, n'était que pur néant. Car les formes sur lesquelles se promènent mes yeux, étaient les seules images que parcourût ma pensée, et je ne m'apercevais pas que cette action intérieure qui me figurait ces images, ne leur était en rien semblable, et qu'elle ne pouvait les imaginer sans être elle-même quelque chose de grand.

Et vous, ô vie de ma vie, c'est ainsi que je vous croyais grand; répandu, suivant moi, dans tout le corps de l'univers, et le débordant partout à l'infini, le ciel et la terre et toute créature vous possédaient, terminés en vous; vous, nulle part. Mais comme le corps de l'air étendu sur la terre ne résiste point à la lumière du soleil qui le traverse, qui le pénètre sans le déchirer ou le diviser et le remplit tout entier, j'imaginais que vous passiez ainsi par le corps du ciel et de l'air, de la mer et même par celui de la terre, également pénétrable en ses parties les plus grandes et les moindres à l'immanation de votre présence, qui imprimait, comme une respiration subtile, le mouvement intérieur et extérieur à toutes vos créatures.

Telles étaient mes conjectures; ma pensée ne pouvait aller au delà, et c'était encore une

erreur. Car il fallait admettre qu'une plus grande partie de la terre en contenait une plus grande de vous, et une plus petite, une moindre, votre présence se distribuant de manière qu'il en tenait plus dans le corps de l'éléphant que dans celui du passereau; beaucoup plus grand, il prenait beaucoup plus de place; et ainsi les divisions de votre essence se proportionnaient aux inégalités des corps. Et toutes fois il n'en est pas ainsi; mais vous n'aviez point encore éclairé mes ténèbres.

CHAPITRE II.

OBJECTION DE NEBRIDIUS CONTRE LES MANICHÉENS.

3. Il me suffisait, Seigneur, pour confondre ces imposteurs dupes, et ces bavards muets, car leur bouche est toujours muette pour votre Verbe; il me suffisait de cette objection que Nebridius, à Carthage même, leur présentait d'ordinaire, et qui avait fortement remué tous ceux qui, comme moi, l'avaient entendue. Qu'aurait pu faire contre vous, leur demandait-il, cette nation de ténèbres qu'ils vous opposent comme une armée ennemie, si vous n'eussiez pas voulu combattre contre elle? Si l'on répond qu'elle pouvait nuire, vous n'êtes plus ni inviolable, ni incorruptible. Si l'on convient de son impuissance, on ne peut plus apporter aucune raison à cette lutte; lutte si opiniâtre, qu'une partie de vous-même, un de vos membres, une production de votre propre substance engagée parmi ces puissances ennemies et les natures indépendantes de votre création, s'y trouve infectée d'une telle corruption, que, précipitée de la béatitude dans la misère, elle a besoin d'un libérateur et d'un purificateur : or, à les en croire, cette partie de vous-même est l'âme de l'homme, que votre Verbe vient, libre, délivrer de ses chaînes; pur, de ses souillures; intact, de sa corruption, et toutefois corruptible lui-même, puisqu'il n'est qu'une seule et même substance avec elle.

Donc, s'ils reconnaissent que tout ce que vous êtes, c'est-à-dire la substance dont vous êtes, est incorruptible, toutes leurs hypothèses sont fausses et odieuses. S'ils vous tiennent pour corruptible, cela seul est un blasphème, abominable à proférer. C'était assez pour se presser la poitrine avec dégoût et vomir ces pernicieux docteurs, qui, renfermés dans un cercle dont ils ne pouvaient sortir sans un horrible sacrilége de cœur et de langue, étaient condamnés à penser et à parler ainsi de vous.

CHAPITRE III.

PEINE QU'IL ÉPROUVE A CONCEVOIR L'ORIGINE DU MAL.

4. Mais tout en vous reconnaissant incapable de souillure, d'altération et de changement, si ferme que je fusse dans la croyance que vous êtes notre Seigneur, vrai Dieu, créateur de nos âmes et de nos corps, et non-seulement des âmes et des corps, mais de tout être et de toute chose, je ne saisissais pas encore toutefois le nœud de l'origine du mal. Et néanmoins, quelle qu'elle fût, je sentais que je devais conduire mes réflexions avec assez de prudence pour ne pas être réduit à trouver le Dieu immuable sujet au changement, et à ne point me laisser surprendre par l'objet de ma poursuite. Et j'y songeais avec sécurité, certain qu'il n'y avait qu'erreur dans les discours de ces hommes que je fuyais de toute mon âme, parce qu'il était évident pour moi qu'ils recherchaient la cause du mal en esprit de malice, aimant mieux croire votre substance susceptible de le souffrir, que la leur capable de le faire.

5. Et je m'appliquais à saisir cette vérité souvent affirmée devant moi, que le libre arbitre de la volonté est la cause du mal de nos actions, et l'équité de vos jugements, du mal de nos souffrances. Mais ici ma faible vue s'obscurcissait. En vain je travaillais à retirer les yeux de mon âme de cet abîme de ténèbres, j'y plongeais de nouveau; et je réitérais mes efforts, et je plongeais toujours.

Une chose me soulevait un peu vers votre lumière, c'est que je n'étais pas plus certain de vivre que d'avoir une volonté. Ainsi, quand je voulais ou ne voulais pas, j'avais toute certitude que ce n'était pas autre que moi qui voulait ou ne voulait pas; et je soupçonnais déjà que là résidait la cause de mon péché. Quant aux actes où je me portais malgré moi, je me sentais plutôt souffrir qu'agir, et je présumais que c'était moins une faute qu'un châtiment, dont je me reconnaissais justement frappé, en songeant à votre justice.

Mais je me demandais ensuite : Qui m'a fait? n'est-ce pas mon Dieu qui est bon, qui est la bonté même? D'où m'est venu de vouloir le mal, de ne pas vouloir le bien, mon crime,

mon supplicé? Qui a donc semé et planté en moi ce grain d'amertume, moi dont tout l'être est venu de mon Dieu, souverainement doux? Si le diable en est l'auteur, d'où lui-même est-il le diable? Que si, par la malice de sa volonté, d'ange il est devenu démon, d'où lui est venue cette volonté mauvaise qui l'a fait diable, lui que son créateur, souverainement bon, avait fait ange de bonté? Et ces pensées étaient un poids mortel qui me coulait à fond, mais toutefois je ne descendais pas jusqu'au gouffre d'horreur, où l'on ne vous confesse plus, où l'on vous soumet au mal pour ne pas reconnaître le crime de l'homme.

CHAPITRE IV.

DIEU ÉTANT LE SOUVERAIN BIEN EST NÉCESSAIREMENT INCORRUPTIBLE.

6. Je faisais donc tous mes efforts pour découvrir le reste, comme j'avais déjà découvert que l'incorruptible est meilleur que le corruptible, vous reconnaissant ainsi, qui que vous fussiez, pour incorruptible. Car jamais esprit n'a pu et ne pourra concevoir rien de meilleur que vous, suprême et souverain Bien. Or, comme il est d'évidende certitude que l'incorruptible est préférable au corruptible, préférence qui alors même ne me semblait pas douteuse, j'aurais pu saisir par la pensée quelque chose de meilleur que mon Dieu, si lui n'eût été l'incorruptible.

Ainsi persuadé de la prééminence de l'incorruptible sur le corruptible, c'est dans cette excellence que je devais vous chercher; c'est par là que je devais concevoir d'où procède le mal, c'est-à-dire la corruption même, qui ne peut nullement atteindre votre substance, car la corruption n'a aucune prise sur notre Dieu, ni par sa volonté, ni par la nécessité, ni par survenance fortuite, parce qu'il est Dieu, qu'il ne veut que le bien, et qu'il est lui-même le bien essentiel, et que se corrompre n'est plus de l'essence du bien. Et rien ne vous contraint d'agir malgré vous, parce que votre volonté n'est pas plus grande que votre puissance; et pour qu'elle le fût, il faudrait que vous fussiez plus grand que vous-même, car la volonté, car la puissance de Dieu, c'est Dieu même. Et qui peut vous surprendre, vous qui connaissez tout; rien ne pouvant exister que par votre connaissance? Et faut-il tant s'arrêter à chercher pourquoi cette substance, qui est Dieu, est incorruptible, puisque si elle ne l'était pas, elle ne serait pas Dieu?

CHAPITRE V.

SES DOUTES SUR L'ORIGINE DU MAL.

7. Et je cherchais la source du mal, et je la cherchais mal, et je n'apercevais pas le mal de ma recherche même, et je faisais comparaître aux regards de mon esprit la création universelle, et tout ce qui est visible dans son étendue, la terre, la mer, l'air, les astres, les plantes et les animaux mortels; et tout ce qui est invisible, comme le firmament, les anges et les substances spirituelles; et mon imagination les distribuait en divers lieux comme des êtres corporels. Et je faisais de votre création une grande masse que je classais par espèces de corps, ou réels, ou que mon erreur substituait aux esprits. Et cette masse, je me la représentais immense, non pas selon son immensité réelle qu'il m'était impossible d'atteindre, mais selon les seules limites que lui assignait mon imagination. Et je me la représentais, Seigneur, de toutes parts environnée et pénétrée de votre essence; et je me figurais une mer sans fond et sans rivage, solitaire dans l'infini, qui contiendrait une éponge d'une immensité finie, et toute pleine de l'immense mer.

Ainsi je croyais vos créatures finies, pleines de votre infini, et je me disais : Voici Dieu, voilà ses créatures, Dieu bon, infiniment meilleur qu'elles, mais dont la bonté n'a pu les faire que bonnes, et c'est ainsi qu'il les environne et les remplit. Où est donc le mal, d'où vient-il, et par où s'est-il glissé? quelle est sa racine? quel est son germe? Mais peut-être n'est-il pas. Pourquoi donc redoutons-nous, pourquoi fuyons-nous ce qui n'est pas? Et si notre crainte est vaine, cette crainte même est un mal; c'est un mal que ce néant qui sollicite et tourmente notre cœur, mal d'autant plus pénible, qu'avec moins de sujet de craindre il nous livre à la crainte. Ainsi donc, ou nous avons la crainte du mal, ou nous avons le mal de la crainte.

Et d'où vient cela? Car Dieu tout bon n'a rien fait que de bon. Bien souverain, ses créatures, il est vrai, ne sont que des participations diminuées de sa bonté; mais, toutefois, Créateur et créatures, tout est bon. D'où procède enfin le mal? Est-ce de la matière qu'il a mise en œuvre? Elle recélait peut-être, lors-

qu'il lui donna la forme et l'ordre, un élément mauvais, qu'il y laissa sans le convertir en bien. Et pourquoi? Etait-il impuissant à convertir, à changer l'essence de cette matière, pour qu'il n'y restât aucun vestige de mal, lui qui est Tout-Puissant? Pourquoi a-t-il voulu tirer quelque chose d'une pareille matière, et pourquoi, avec cette toute-puissance, ne l'a-t-il pas plutôt réduite au néant? Pouvait-elle donc exister contre sa volonté? Que si elle était éternelle, pourquoi l'a-t-il laissée ainsi tout une éternité et s'est-il décidé si tard à en faire quelque chose? Et s'il lui est venu soudaine volonté de faire, que n'a-t-il fait plutôt qu'elle cessât d'être, et que lui seul fût, comme le Bien véritable, souverain, infini? Ou enfin, s'il n'était pas bien que la main de celui qui est tout bon demeurât stérile d'œuvre bonne, ne devait-il pas dissiper et rendre au néant cette matière mauvaise pour en instituer une bonne, dont il eût créé toutes choses? car il ne serait pas tout-puissant s'il ne pouvait rien faire de bon qu'à l'aide de cette matière que lui-même n'aurait pas faite.

Et voilà tout ce que roulait de pensers mon pauvre cœur, gros de tous les mordants soucis dont le pénétraient la crainte de la mort et la tristesse de n'avoir point trouvé la vérité. Je portais néanmoins, enracinée dans mon âme, la foi de l'Eglise catholique en votre Christ notre Sauveur et Maître; et bien qu'elle fût encore en moi avec des défauts et des fluctuations illégitimes, elle tenait pourtant dans mon esprit, et y prenait chaque jour davantage.

CHAPITRE VI.

VAINES PRÉDICTIONS DES ASTROLOGUES.

8. J'avais déjà rejeté loin les trompeuses prédictions des astrologues et l'impiété de leurs délires. Oh! que vos miséricordes, mon Dieu, en publient aussi vos louanges du fond des entrailles de mon âme! C'est vous qui m'avez détrompé, et vous seul; car qui nous ressuscite de la mort de toute erreur, que la vie qui ne saurait mourir; que la sagesse, dont la lumière se suffisant à elle-même, éclaire les ténèbres des âmes, qui gouverne le monde et connaît jusqu'à la feuille qu'emporte le vent? Vous avez pris en pitié mon obstination à combattre le sage vieillard Vindicianus, et Nebridius, ce jeune homme d'un esprit incomparable, lorsqu'ils soutenaient, l'un avec force, l'autre avec moins d'assurance, mais fréquemment, qu'il n'est point de science de l'avenir; que si le sort dispose souvent selon les conjectures des hommes, ce n'est pas à la science des devins, mais à la multitude de leurs prophéties qu'il faut l'attribuer; on peut prédire vrai à force de prédire. Vous m'avez donc amené un ami, assez peu savant en astrologie, mais zélé consulteur d'astrologues, quoiqu'il eût appris de son père un fait qui, à son insu, ruinait la vanité de cette science.

Cet homme, nommé Firminus, instruit dans les lettres et l'éloquence, me consultant un jour comme l'un de ses plus chers amis, sur quelques grandes espérances qu'il bâtissait dans le siècle, pour savoir ce que j'en augurais d'après son horoscope, je ne refusai pas de lui donner mes conjectures et tout ce que ma pensée trouvait à tâtons, mais, inclinant déjà vers l'opinion de Nebridius, j'ajoutai que je commençais à tenir tout cela pour vain et ridicule. Alors il me conta que son père, fort curieux de cette science, avait un ami voué à la même étude, et que, mettant en commun leur laborieuse passion pour ces puérilités, ils observaient chez eux le moment de la naissance des animaux domestiques, et précisaient en même temps la situation du ciel, pour fonder sur ces marques l'expérience de leur art.

Il disait donc avoir appris de son père, que lorsque sa mère était enceinte de lui Firminus, le sein d'une servante de cet ami grossit en même temps, ce qui ne put longtemps échapper au regard d'un maître si exact observateur de la naissance de ses chiens. Il arriva donc qu'ayant calculé les jour, heure et minute de la délivrance, l'un de sa femme, l'autre de sa servante, elles accouchèrent ensemble, en sorte qu'ils figurèrent nécessairement le même ascendant, l'un à son fils, l'autre à son esclave. Car, au moment où les deux femmes avaient ressenti les premières douleurs, ils s'informèrent mutuellement de ce qui se passait chez eux, et tinrent des serviteurs prêts à partir, au moment précis de la naissance. Maîtres absolus comme ils l'étaient, ils furent ponctuellement obéis. Et la rencontre des envoyés, disait-il, s'était opérée à une distance de l'une et de l'autre maison si précisément égale, qu'il fut de part et d'autre impossible de signaler la moindre différence dans l'aspect des astres, et dans le calcul des

moments. Et cependant Firminus, né dans un rang élevé parmi les siens, se promenait par les plus riantes voies du siècle, comblé de richesses et d'honneurs, tandis que l'esclave vivait toujours courbé sous le même fardeau de servitude, au témoignage même de celui qui le connaissait bien.

9. Ayant entendu ce récit, que le caractère du narrateur me rendait digne de foi, toutes les résistances de mes doutes tombèrent. Et aussitôt je cherchais à guérir Firminus de cette curiosité, lui montrant que j'aurais dû, pour lui dire vrai, remarquer, à l'aspect des astres de sa nativité, le rang que ses parents tenaient dans leur ville, son héritage considérable, sa naissance ingénue, son éducation honnête, son instruction libérale. Qui si cet esclave, né sous de communes influences, m'eût consulté, il eût fallu, pour lui annoncer aussi la vérité, que j'eusse reconnu, dans ces mêmes signes, la misère et la servilité de sa condition; circonstances bien différentes et bien éloignées des premières. Or, comment l'observation des mêmes signes m'eût-elle fourni des réponses qui devaient être différentes pour être vraies, une réponse semblable étant une erreur? D'où je conclus avec certitude que ce qui se dit de vrai après l'examen des constellations, se dit, non par science, mais par hasard, et que le faux doit être imputé, non à l'imperfection de l'art, mais au mensonge de tout calcul fondé sur le sort.

10. Ce récit ayant ouvert la voie à mes pensées, je ruminais en moi-même comment, en attaquant ceux qui trafiquent de telles rêveries, insensés que je désirais ardemment réfuter et couvrir de ridicule, je leur enlèverais jusqu'au moyen d'alléguer pour défense que Firminus m'avait abusé par un conte, ou que lui-même s'était laissé tromper par son père. Et je dirigeai mes réflexions sur ceux qui naissent jumeaux, dont souvent la naissance se suit de si près, que le moment d'intervalle, quelle que soit l'influence qu'ils lui prêtent dans l'ordre des événements, se joue des calculs de l'observation humaine et des figures que l'astrologue doit consulter pour la vérité de ses prédictions. Mais cette vérité même est un rêve. L'examen des mêmes signes lui eût fait tirer le même horoscope d'Esaü et de Jacob, dont la vie fut si différente. Sa prédiction eût donc été fausse. Car, pour dire la vérité, il aurait dû, de l'inspection des mêmes étoiles, augurer des fortunes différentes. Ce n'est donc pas la science, mais le hasard qui lui eût présenté la vérité.

C'est vous, Seigneur, juste modérateur de l'univers, c'est vous qui, par une action secrète, à l'insu de tous, consulteurs et consultés, faites sortir de l'abîme de vos justices une réponse conforme aux mérites cachés des âmes. Et que l'homme ne s'élève pas jusqu'à dire : Qu'est-ce donc? pourquoi? Qu'il se taise! qu'il se taise; car il est homme.

CHAPITRE VII.

TOURMENTS DE SON ESPRIT DANS LA RECHERCHE DE L'ORIGINE DU MAL.

11. Et déjà, ô mon libérateur, vous m'aviez affranchi de ces liens; et j'étais encore engagé dans la recherche de l'origine du mal, et je ne trouvais pas d'issue. Mais vous ne permettiez pas aux tourmentes de ma pensée de m'enlever à la ferme croyance que vous êtes, et que votre substance est immuable, que vous êtes la providence et la justice des hommes, et que vous leur avez ouvert en Jésus-Christ, votre Fils, Notre-Seigneur, et dans les saintes Ecritures fondées sur l'autorité de l'Eglise catholique, la voie de salut vers cette vie qui doit commencer à la mort.

Ces vérités sauves, et inébranlablement fortifiées dans mon esprit, je cherchais, avec angoisse, d'où vient le mal. Oh! quelles étaient alors les tranchées de mon âme en travail! quels étaient ses gémissements, mon Dieu! Et vous étiez là, écoutant, à mon insu. Et lorsque, dans le silence, je poursuivais ma recherche avec effort, c'étaient d'éclatants appels à votre miséricorde que ces muettes contritions de ma pensée.

Vous saviez ce que je souffrais, et nul ne le savait. Qu'était-ce, en effet, ce que ma parole en faisait passer dans l'oreille de mes plus chers amis? La parole, le temps eût-il suffi pour leur faire entendre le bruit des flots de mon âme? Mais ils entraient tous dans votre oreille, vous ne perdiez rien des rugissantes lamentations de ce cœur. Et mon désir était devant vous, et la lumière de mes yeux n'était plus avec moi [1]. Car elle était en moi, et j'étais hors de moi-même. Il n'est pas de lieu pour elle; et je ne portais mon esprit que sur les objets qui occupent un lieu, et je n'y trouvais

[1] Ps. XXXVII, 9-11.

pas où reposer, et je n'y pouvais demeurer, et dire : Cela suffit, je suis bien; et il ne m'était plus permis de revenir où j'eusse été mieux. Supérieur à ces objets, inférieur à vous, je vous suis soumis, ô ma véritable joie, et vous m'avez soumis tout ce que vous avez fait au-dessous de moi.

Et tel est le tempérament de rectitude, la moyenne région où est le salut : demeurant l'image de mon Dieu, ma fidélité à vous servir m'eût assuré la domination sur mon corps. Mais mon orgueil s'est dressé contre vous, je me suis élancé contre mon Seigneur sous le bouclier d'un cœur endurci [1], et tout ce que je foulais aux pieds s'est élevé au-dessus de ma tête, pour m'opprimer, sans trève, sans relâche. Tous ces corps, je les rencontrais en foule, en masse serrée, sur le passage de mes yeux; je voulais rentrer dans ma pensée, et leurs images m'interceptaient le retour, et je croyais entendre : Où vas-tu, indigne et infâme?

Et telles étaient les excroissances de ma plaie, parce que vous m'aviez humilié comme un blessé superbe [2]; le gonflement de mon âme me séparait de vous, et l'enflure de ma face me fermait les yeux.

CHAPITRE VIII.

DIEU ENTRETENAIT SON INQUIÉTUDE JUSQU'A CE QU'IL CONNUT LA VÉRITÉ.

12. Et vous, Seigneur, vous demeurez éternellement, mais votre colère contre nous n'est pas éternelle, puisque vous avez eu pitié de ma boue et de ma cendre, et que votre regard a daigné réformer toutes mes difformités. Votre main piquait d'un secret aiguillon mon cœur agité, pour entretenir son impatience, jusqu'à ce que l'évidence intérieure lui eût dévoilé votre certitude, et mon enflure diminuait à votre contact puissant et caché, et l'œil de mon âme, trouble et ténébreux, guérissait de jour en jour par le cuisant collyre des douleurs salutaires.

[1] Job, xv, 26. — [2] Ps. LXXXVIII, 11.

CHAPITRE IX.

IL AVAIT TROUVÉ LA DIVINITÉ DU VERBE DANS LES LIVRES DES PLATONICIENS, MAIS NON PAS L'HUMILITÉ DE SON INCARNATION.

13. Et voulant d'abord me faire connaître comment vous résistez aux superbes et donnez votre grâce aux humbles [1], et quelles prodigalités de miséricorde a répandues sur la terre l'humilité de votre Verbe fait chair et habitant parmi nous, vous m'avez remis, par les mains d'un homme, monstre de vaine gloire, plusieurs livres platoniciens, traduits de grec en latin, où j'ai lu, non en propres termes, mais dans une frappante identité de sens, appuyé de nombreuses raisons, « qu'au commencement était le Verbe; que le Verbe était en « Dieu, et que le Verbe était Dieu; qu'il était « au commencement en Dieu, que tout a été « fait par lui et rien sans lui : que ce qui a été « fait a vie en lui; que la vie est la lumière « des hommes, que cette lumière luit dans les « ténèbres, et que les ténèbres ne l'ont point « comprise. » Et que l'âme de l'homme, « tout « en rendant témoignage de la lumière, n'est « pas elle-même la lumière, mais que le Verbe « de Dieu, Dieu lui-même, est la vraie lu- « mière qui éclaire tout homme venant en ce « monde; » et « qu'il était dans le monde, et « que le monde a été fait par lui, et que le « monde ne l'a point connu. Mais qu'il soit « venu chez lui, que les siens ne l'aient pas « reçu, et qu'à ceux qui l'ont reçu il ait « donné le pouvoir d'être faits enfants de « Dieu, à ceux-là qui croient en son nom; » c'est ce que je n'ai pas lu dans ces livres.

14. J'y ai lu encore : « Que le Verbe-Dieu « est né non de la chair, ni du sang, ni de la « volonté de l'homme, ni de la volonté de la « chair; qu'il est né de Dieu. » Mais « que le « Verbe se soit fait chair, et qu'il ait habité « parmi nous [2], » c'est ce que je n'y ai pas lu. J'ai découvert encore plus d'un passage témoignant par diverses expressions, « que le « Fils consubstantiel au Père, n'a pas cru faire « un larcin d'être égal à Dieu, » parce que naturellement il n'est pas autre que lui. Mais qu'il « se soit anéanti, abaissé à la forme d'un « esclave, à la ressemblance de l'homme, qu'il « ait été trouvé homme dans tout ce qui a paru « de lui, qu'il se soit humilié, qu'il se soit fait « obéissant jusqu'à la mort, à la mort de la

[1] I Pierre, v, 5. — [2] Jean, I, 1-14.

« croix ! — pourquoi Dieu l'a ressuscité des « morts et lui a donné un nom au-dessus de « tout autre nom, afin qu'à ce nom de Jésus « tout genou fléchisse au ciel, sur la terre, « dans les enfers, et que toute langue confesse « que Jésus Notre-Seigneur est dans la gloire « de Dieu son Père [1]; » c'est ce que ces livres ne disent pas.

Qu'il est avant les temps, au delà des temps, dans une immuable pérennité, comme votre Fils, coéternel à vous; que, pour être heureuses, les âmes reçoivent de sa plénitude [2], et que pour être sages, elles sont renouvelées par la communion de la sagesse résidant en lui; cela est bien ici. « Mais qu'il soit mort dans « le temps pour les impies [3]; que vous n'ayez « point épargné votre Fils unique, et que pour « nous tous vous l'ayez livré [4],» c'est ce qui n'est pas ici. Vous avez caché ces choses aux sages, et les avez révélées aux petits, afin de faire venir à lui les souffrants et les surchargés, pour qu'il les soulage. Car il est doux et humble de cœur [5], il conduit les hommes de douceur et de mansuétude dans la justice, il leur enseigne ses voies, et à la vue de notre humilité et de nos souffrances, il nous remet tous nos péchés [6]. Mais élevés sur le cothurne d'une doctrine soi-disant plus sublime, les hommes d'orgueil ne l'entendent point nous dire : « Apprenez de moi que je suis doux et « humble de cœur, et vous trouverez le repos « de vos âmes [7]; » s'ils connaissent Dieu, ils ne l'honorent pas, ils ne le glorifient pas comme Dieu; ils se dissipent dans la vanité de leurs pensées, et leur cœur insensé se remplit de ténèbres; se proclamant sages, ils deviennent fous.

15. Ainsi cette lecture même me montrait la profanation de votre incorruptible gloire transportée à des idoles, aux statues formées à la ressemblance de l'homme corruptible, à l'image des oiseaux, des bêtes et des serpents [8]; » fatal mets d'Egypte qui fait perdre à Esaü son droit d'aînesse [9], et frappe de déchéance votre peuple premier-né, dont le cœur tourné vers la terre de Pharaon, adorant une brute au lieu de vous, incline votre image, son âme, devant l'image d'un veau qui rumine son foin [10]!

Voilà ce que je trouvai dans ces écrits, mais je ne goûtai pas de cette profane nourriture; car il vous a plu, Seigneur, de lever l'opprobre de Jacob, et de soumettre l'aîné au plus jeune [1]; et vous avez appelé les nations à votre héritage. Et je venais à vous, sorti des rangs étrangers, et mes désirs se tournaient vers l'or que votre peuple emporta de la maison de servitude par votre commandement [2], parce qu'il était à vous, où qu'il fût. N'avez-vous pas dit aux Athéniens par votre Apôtre : « C'est en lui que nous avons la vie, le mou- « vement et l'être [3], » comme plusieurs d'entre eux l'avaient déjà dit? Et je ne m'arrêtai pas devant ces idoles égyptiennes servies dans l'or de vos vases par ces insensés « qui transfor- « ment la vérité divine en mensonge, et ren- « dent à la créature le culte et l'hommage dus au « Créateur [4]. »

CHAPITRE X.

IL DÉCOUVRE QUE DIEU EST LA LUMIÈRE IMMUABLE.

16. Ainsi averti de revenir à moi, j'entrai dans le plus secret de mon âme, aidé de votre secours. J'entrai, et j'aperçus de l'œil intérieur, si faible qu'il fût, au-dessus de cet œil intérieur, au-dessus de mon intelligence, la lumière immuable; non cette lumière évidente au regard charnel, non pas une autre, de même nature, dardant d'un plus vaste foyer de plus vifs rayons et remplissant l'espace de sa grandeur. Cette lumière était d'un ordre tout différent. Et elle n'était point au-dessus de mon esprit, ainsi que l'huile est au-dessus de l'eau, et le ciel au-dessus de la terre; elle m'était supérieure, comme auteur de mon être; je lui étais inférieur comme son ouvrage. Qui connaît la vérité voit cette lumière, et qui voit cette lumière connaît l'éternité. L'amour est l'œil qui la voit.

O éternelle vérité! ô vraie charité! ô chère éternité! vous êtes mon Dieu; après vous je soupire, jour et nuit; et dès que je pus vous découvrir, vous m'avez soulevé, pour me faire voir qu'il me restait infiniment à voir, et que je n'avais pas encore les yeux pour voir. Et vous éblouissiez ma faible vue de votre vive et pénétrante clarté, et je frissonnais d'amour et d'horreur. Et je me trouvais bien loin de vous, aux régions souterraines où j'entendais à peine votre voix descendue d'en-haut : « Je suis la « nourriture des forts; crois, et tu me man- « geras. Et je ne passerai pas dans ta substance,

[1] Philip. II, 6-11. — [2] Jean, I, 16. — [3] Rom. V, 6. — [4] Ibid. VIII, 32. — [5] Matth. XI, 25, 28, 29. — [6] Ps. XXIV, 9, 18. — [7] Matth. XI, 29. — [8] Rom. I, 21, 23. — [9] Genès. XXV, 33, 34. — [10] Exod. XXXII, 1-6; Ps. CV, 19, 20.

[1] Rom. IX, 13. — [2] Exod. III, 22; XI, 2. — [3] Act. XVII, 28. — [4] Rom. I, 25.

« comme les aliments de ta chair ; c'est toi qui « passeras dans la mienne. »

Et j'appris alors que vous éprouviez l'homme à cause de son iniquité, et qu'ainsi « vous aviez « fait sécher mon âme comme l'araignée[1]. » Et je disais : N'est-ce donc rien que la vérité, parce qu'elle ne s'étend, à mes yeux, ni dans l'espace fini, ni dans l'infini? Et vous m'avez crié de loin : Erreur, je suis celui qui est[2]! Et j'ai entendu, comme on entend dans le cœur. Et je n'avais plus aucun sujet de douter. Et j'eusse douté plutôt de ma vie que de l'existence de la vérité, « où atteint le regard de l'in- « telligence à travers les créatures visibles[3]. »

CHAPITRE XI.

LES CRÉATURES SONT ET NE SONT PAS.

17. Et arrêtant ma vue sur tous les objets au-dessous de vous, je les reconnus, ni pour être absolument, ni pour n'être absolument pas. Ils sont, puisqu'ils sont par vous; ils ne sont pas, puisqu'ils ne sont pas ce que vous êtes. Il n'est en vérité que ce qui demeure immuablement. Donc, « il m'est bon de « m'attacher à Dieu[4], » car, si je ne demeure en lui, je ne saurais demeurer en moi-même. « Et c'est lui qui, dans son immuable perma- « nence, renouvelle toutes choses[5]. Et vous êtes « mon Seigneur, parce que vous n'avez pas be- « soin de mes biens[6]. »

CHAPITRE XII.

TOUTE SUBSTANCE EST BONNE D'ORIGINE.

18. Et il me parut évident que ce n'est qu'en tant que bonnes, que les choses se corrompent. Que si elles étaient de souveraine ou de nulle bonté, elles ne pourraient se corrompre. Souverainement bonnes, elles seraient incorruptibles; nullement bonnes, que laisseraient-elles à corrompre? Car la corruption nuit, et ne saurait nuire sans diminuer le bien. Donc, ou la corruption n'est point nuisible, ce qui ne se peut, ou, ce qui est indubitable, tout ce qui se corrompt est privé d'un bien. Etre privé de tout bien, c'est le néant. Etre, et ne plus pouvoir se corrompre, serait un état meilleur : la permanence dans l'incorruptibilité. Or, quoi de plus extravagant que de prétendre que la perte de tout bien améliore? Donc la privation de tout bien anéantit. Donc, ce qui est, tant qu'il est, est bon. Donc, tout ce qui est, est bon. Et ce mal, dont je cherchais partout l'origine, n'est pas une substance; s'il était substance, il serait un bien. Car, ou il serait incorruptible, et sa bonté serait grande, ou il serait corruptible, ce qui ne se peut sans bonté.

Ainsi je le vis clairement : vous n'avez rien fait que de bon, et il n'est absolument aucune substance que vous n'ayez faite; et vous n'avez pas doué toutes choses d'une égale bonté, c'est pourquoi elles sont toutes; chacune en effet est bonne, et toutes ensemble sont très-bonnes, car notre Dieu a fait tout très-bon[1].

CHAPITRE XIII.

TOUTES LES CRÉATURES LOUENT DIEU.

19. Et pour vous le mal n'est pas; il n'est pas non plus pour l'universalité de votre œuvre; car il n'est rien en dehors pour y pouvoir pénétrer par violence et altérer l'ordre que vous avez imposé. Mais dans le détail seulement, le mal, c'est quelque disconvenance, convenance plus loin et devenant bien, de substances bonnes en soi. Et tous ces êtres sans convenances entre eux, conviennent à l'ordre inférieur que nous appelons la terre, qui a son atmosphère convenable de nuages et de vents.

Et loin de moi de désirer que ces choses ne soient pas, bien qu'à les voir séparément je les puisse désirer meilleures! Mais fussent-elles seules, je devrais encore vous en louer, car, du fond de la terre, « les dragons et les abîmes témoignent que vous êtes digne de louanges; et le feu, la grêle, la neige, la glace et la trombe orageuse qui obéissent à votre parole; les montagnes et les collines, les arbres fruitiers et les cèdres, les bêtes et les troupeaux, les oiseaux et les reptiles, les rois de la terre et les peuples, les princes et les juges de la terre, les jeunes gens et les vierges, les vieillards et les enfants, glorifient votre nom.

Et à la pensée que vous êtes également loué au ciel, « que dans les hauteurs infinies, ô mon Dieu! vos anges et vos puissances chantent vos louanges; que le soleil, la lune, les étoiles et la lumière, les cieux des cieux, et les eaux qui planent sur les cieux, publient votre

[1] Ps. XXXVIII, 12. — [2] Exod. III, 14. — [3] Rom. I, 20. — [4] Ps. LXXII, 20. — [5] Sag. VII, 27. — [6] Ps. XV, 2.

[1] Gen. I; Eccli. XXXIX, 21.

nom [2], » je ne souhaitais plus rien de meilleur : car embrassant l'ensemble, je trouvais bien les êtres supérieurs plus excellents que les inférieurs, mais l'ensemble, après mûr examen, plus excellent que les supérieurs isolés.

CHAPITRE XIV.

IL S'ÉVEILLE ENFIN A LA VRAIE CONNAISSANCE DE DIEU.

20. Il n'est pas en santé d'esprit celui qui trouve à reprendre dans votre création ; et mon jugement n'était pas sain, quand je m'élevais contre plusieurs de vos ouvrages. Et comme mon âme n'était pas assez hardie pour trouver à reprendre mon Dieu, elle refusait de reconnaître pour votre œuvre tout ce qui lui déplaisait. Et elle était tombée dans la vaine opinion des deux substances, et elle ne pouvait s'y reposer, et elle parlait un langage d'emprunt.

Et, au sortir de cette erreur, elle s'était fait un Dieu répandu dans un espace infini, et ce Dieu elle le prenait pour vous, et elle l'avait placé dans son cœur, et elle s'était faite de nouveau le temple de son idole, abominable à vos yeux. Mais lorsque vous eûtes, à mon insu, attiré sur vous ma tête appesantie, « et clos « mes yeux pour qu'ils ne vissent plus la va- « nité, » je me reposais un peu de moi-même, et ma démence s'assoupit. Et je me réveillai en vous, et je vous vis infini, mais d'un autre infini, et cette vue ne devait rien à l'œil charnel.

CHAPITRE XV.

VÉRITÉ ET FAUSSETÉ DANS LES CRÉATURES.

21. Et je jetai les yeux sur le reste, et je vis que tout vous est redevable d'être, et que tout est fini en vous autrement qu'en un lieu, mais parce que vous tenez tout dans votre main toute vérité; et tout est vrai, en tant qu'être, et la fausseté n'est que la créance à l'être de ce qui n'est pas. Et je reconnus que tout a sa convenance particulière, non-seulement de lieu, mais de temps; et que vous, seul Etre éternel, ne vous êtes pas mis à l'ouvrage après des séries incalculables de temps, parce que les espaces des temps, passés ou à venir, ne sauraient ni passer, ni venir, sans l'action de votre permanence.

[1] Ps. CXLVIII, 1-12.

CHAPITRE XVI.

CE QUE C'EST QUE LE PÉCHÉ.

22. Et je sentis par expérience qu'il ne faut pas s'étonner que le pain, agréable à l'organe sain, afflige le palais blessé, et qu'aux yeux malades soit odieuse la lumière si aimable à l'œil pur. Et votre justice déplaît aux hommes d'iniquité [1] : comment donc pourraient leur plaire et la vipère et le vermisseau, créés par vous toutefois dans une bonté convenable à l'ordre inférieur avec lequel les impies ont d'autant plus d'affinité, qu'ils vous sont moins semblables, comme les bons tendent d'autant plus à l'ordre supérieur qu'ils sont plus semblables à vous?

Et je cherchai ce que c'était que l'iniquité, et je trouvai qu'il n'y avait point là substance, mais hideuse prévarication de la volonté détournée de vous, ô mon Dieu, substance souveraine; mais prostitution de toutes les puissances intérieures [1] et enflure au dehors.

CHAPITRE XVII.

PAR QUELS DEGRÉS IL S'ÉLÈVE A LA CONNAISSANCE DE DIEU.

23. Et je m'étonnais de vous aimer, et non plus un fantôme au lieu de vous. Et je ne m'en tenais pas à jouir de mon Dieu, mais j'étais ravi vers vous par votre beauté, et bientôt un poids malheureux me détachait de vous, et je retombais sur ce sol en gémissant; et ce poids, c'étaient les habitudes de la chair.

Mais votre souvenir était toujours avec moi, et je ne doutais nullement que vous ne fussiez le seul être à qui je dusse m'attacher, quoique je fusse encore loin de pouvoir m'attacher à vous; parce que « la chair corruptible ap- « pesantit l'âme, et que cette maison de boue « fait retomber l'esprit et abat l'essor de ses « pensées [2]. »

J'étais encore certain « que depuis la créa- « tion de l'univers, vos vertus invisibles, votre « puissance éternelle et votre divinité, se révè- « lent à l'homme par l'intelligence de vos œu- « vres [3]. » Je cherchai donc d'où me venait cette admiration éclairée de la beauté des corps célestes ou terrestres, et quelle règle m'offrait son appui lorsque jugeant, selon la vérité, des objets muables, je disais : Cela doit être, cela ne doit pas être ainsi; et je découvris, au-des-

[1] Eccli. X, 10. — [2] Sag. IX, 15. — [3] Rom, I, 20.

sus de mon intelligence muable, l'éternité immuable de la vérité.

Et je montai par degrés, du corps à l'âme qui sent par le corps, et de là à cette faculté intérieure à qui le sens corporel annonce la présence des objets externes, limite où s'arrête l'instinct des animaux ; j'atteignis enfin cette puissance raisonnable, juge de tous les rapports des sens.

Et voilà que se reconnaissant en moi sujette au changement, cette puissance s'élève à la pure intelligence, emmène sa pensée loin de l'habitude et des troublantes distractions de la fantaisie, pour découvrir quelle est la lumière qui l'inonde quand elle déclare hautement l'immuable préférable au muable. Et cet immuable, d'où le connaît-elle ? Car si elle n'en avait quelque connaissance, elle ne le préférerait point au muable. Enfin, elle jette sur l'Etre même un tremblant coup d'œil.

Alors, « vos perfections invisibles se dévoi-« lèrent à moi par l'intelligence de vos œu-« vres, » mais je n'y pus fixer mon regard émoussé. Rendu à ma faiblesse ordinaire, je n'avais plus avec moi qu'un amoureux souvenir et le regret de ne pouvoir goûter au mets dont le parfum m'avait séduit.

CHAPITRE XVIII.

JÉSUS-CHRIST SEUL EST LA VOIE DU SALUT.

24. Et je cherchais la voie où l'on trouve la force pour jouir de vous, et je ne la trouvais pas que je n'eusse embrassé « le Médiateur de « Dieu et des hommes, Jésus-Christ homme[1]; « Dieu souverain, béni dans tous les siè-« cles [2] ; » qui nous appelle par ces paroles : « Je suis la voie, la vérité, la vie [3] ; » et qui unit à notre chair une nourriture dont ma faiblesse était incapable. *Car le Verbe s'est fait chair* [4], afin que votre sagesse, par qui vous avez tout créé, devînt le lait de notre enfance.

Et je n'étais pas humble, pour connaître mon humble maître Jésus-Christ, et les profonds enseignements de son infirmité. Car votre Verbe, l'éternelle vérité, planant infiniment au-dessus des dernières cimes de votre création, élève à soi les infériorités soumises. C'est dans les basses régions qu'il s'est bâti avec notre boue une humble masure, pour faire tomber du haut d'eux-mêmes ceux qu'il voulait réduire, afin de les amener à lui, guérissant l'orgueil au profit de l'amour. Il a voulu que leur foi en eux cessât de les égarer, qu'ils s'humiliassent dans leur infirmité, en voyant à leurs pieds, infirme sous les haillons de notre tunique charnelle, la Divinité même, et que las, se couchant sur elle, elle les enlevât avec elle en se relevant.

[1] I Tim. II, 5. — [2] Rom. IX, 5. — [3] Jean, XIV, 6. — [4] Ibid. I, 14.

CHAPITRE XIX.

IL PRENAIT JÉSUS-CHRIST POUR UN HOMME D'ÉMINENTE SAGESSE.

25. Mais je pensais autrement, et mes sentiments sur Notre-Seigneur Jésus-Christ étaient ceux que l'on peut avoir d'un homme éminent en sagesse, d'un homme incomparable ; sa miraculeuse naissance d'une vierge, son dévouement tout divin pour nous, avaient, suivant moi, investi son enseignement de cette autorité souveraine qui inspirait, à son exemple, le mépris des biens temporels en vue du gain de l'immortalité.

Mais tout ce qu'il y avait de mystère saint dans le Verbe fait chair, c'est ce que je ne pouvais pas même soupçonner. Seulement, la tradition écrite, m'apprenant qu'il a mangé, bu, dormi, marché ; qu'il a connu la joie et la tristesse, qu'il a conversé avec nous, me faisait comprendre que cette chair n'avait pu s'unir à votre Verbe que par l'intermédiaire de l'âme et de l'esprit de l'homme. Qui l'ignore, entre ceux qui connaissent l'immutabilité de votre Verbe ? Et alors même, toute la connaissance qu'il m'était possible d'en avoir ne me laissait sur ce point aucun doute. Car mouvoir les membres du corps au gré de la volonté, et ne les mouvoir plus ; être affecté de quelque passion, puis devenir indifférent ; exprimer par des signes de sages pensées, puis demeurer dans le silence, sont les traits distinctifs de la mobilité d'âme et d'esprit. Que si ces témoignages étaient faussement rendus de lui, tout le reste serait suspect de mensonge, et l'Ecriture ne présenterait à la foi du genre humain aucune espérance de salut.

Or, ce qui est écrit étant vrai, je reconnaissais tout l'homme en Jésus-Christ, et non pas le corps seul de l'homme ou le corps et l'âme sans l'esprit ; je reconnaissais l'homme même. Mais ce n'était pas la Vérité en personne, c'était, selon moi, une sublime exaltation de la

nature humaine, admise en lui à une participation privilégiée de la sagesse, qui lui assurait la prééminence sur les autres hommes.

Alypius pensait que, dans leur croyance d'un Dieu vêtu de chair, les catholiques ne trouvaient en Jésus-Christ que le Dieu et la chair, et il ne croyait point qu'ils affirmassent en lui l'esprit et l'âme de l'homme. Et comme il était fermement persuadé que tout ce que la tradition conserve de lui dans la mémoire humaine n'avait pu s'accomplir en l'absence du principe vital et raisonnable, il ne venait qu'à pas lents à la foi catholique. Mais bientôt découvrant dans cette erreur l'hérésie des Apollinaristes, il embrassa avec joie la foi de l'Eglise.

Pour moi, je n'appris, je l'avoue, que quelque temps après, quelle dissidence sur le mystère du Verbe incarné s'élève entre la vérité catholique et le mensonge de Photin. Les contradictions de l'hérésie mettent en saillie les sentiments de votre Eglise, et produisent au jour la saine doctrine. « Il fallait qu'il y « eût des hérésies, pour que les cœurs à l'é- « preuve fussent signalés entre les faibles [1]. »

CHAPITRE XX.

LES LIVRES DES PLATONICIENS L'AVAIENT RENDU PLUS SAVANT, MAIS PLUS VAIN.

26. Les livres des Platoniciens que je lisais alors, m'ayant convié à la recherche de la vérité incorporelle, j'aperçus, par l'intelligence de vos ouvrages, vos perfections invisibles. Et là, contraint de m'arrêter, je sentis que les ténèbres de mon âme offusquaient ma contemplation; j'étais certain que vous êtes, et que vous êtes infini, sans cependant vous répandre par les espaces finis ou infinis; mais toujours vous-même, dans l'intégrité de votre substance, et la constance de vos mouvements; j'étais certain que tout être procède de vous, par cette seule raison fondamentale qu'il est; certain de tout cela, j'étais néanmoins trop faible pour jouir de vous.

Et je parlais comme ayant la science, et si je n'eusse cherché la voie dans le Christ Sauveur, cette science n'allait qu'à ma perte. Je voulais déjà passer pour sage, tout plein encore de mon supplice, et je ne pleurais pas, et je m'enflais de ma sagesse.

Car où était cette charité qui bâtit sur les fondations de l'humilité, sur Jésus-Christ lui-même? Et ces livres pouvaient-ils me l'enseigner? Et, sans doute, vous me les avez fait tomber entre les mains avant que j'eusse médité vos Ecritures, pour qu'il me souvînt en quels sentiments ils m'avaient laissé; et que dans la suite, pénétré de la douceur de vos saints livres, pansé de mes blessures par votre main, je susse quel discernement il faut faire de la présomption et de l'aveu; de qui voit où il faut aller, sans voir par où, et de qui sait le chemin conduisant non-seulement à la vue, mais à la possession de la patrie bienheureuse. Peut-être, formé d'abord par vos saintes Lettres, dont l'habitude familière m'eût fait goûter votre douce saveur, pour tomber ensuite dans la lecture de ces livres, j'eusse été détaché du solide fondement de la piété, ou bien même demeurant le cœur imbibé de sentiments salutaires, j'aurais pu croire que la lecture de ces philosophes suffit pour en produire de semblables.

CHAPITRE XXI.

IL TROUVE DANS L'ÉCRITURE L'HUMILITÉ ET LA VRAIE VOIE DU SALUT.

27. Je dévorai donc avidement ces vénérables dictées de votre Esprit, et surtout l'apôtre Paul; et, en un moment, s'évanouirent ces difficultés où il m'avait paru quelquefois en contradiction avec lui-même, et son texte en désaccord avec les témoignages de la Loi et des Prophètes. Et je saisis l'unité de physionomie de ces chastes éloquences, et je connus cette joie où l'on tremble.

Et j'appris aussitôt que tout ce que j'avais lu de vrai dans ces autres livres s'enseignait ici avec l'idée toujours présente de votre grâce, afin que celui qui voit ne se glorifie pas, comme s'il n'eût pas reçu, non-seulement ce qu'il voit, mais aussi de voir. (Qu'a-t-il, en effet, qu'il n'ait reçu [1]?) afin que votre parole lui donne non-seulement les yeux pour voir, mais aussi la force pour embrasser votre immutabilité; afin que le voyageur encore trop éloigné pour vous découvrir, prenne la bonne route, vienne à vous, vous voie et vous embrasse.

Que si l'homme se plaît dans la loi de Dieu, selon l'homme intérieur, que fera-t-il de cette autre loi, incarnée dans ses membres, qui

[1] I Cor. XI, 19.

[1] I Cor. IV, 7.

combat contre la loi de son esprit, et le traîne captif sous cette loi de péché qui lui est incorporée [1] ? Car « vous êtes juste, Seigneur ; ce « sont nos péchés, nos iniquités, nos offenses, « qui ont appesanti sur nous votre main [2]. » Et votre justice nous a livrés à l'antique pécheur, au prince de la mort, qui a persuadé à notre volonté l'imitation de sa volonté déchue de votre vérité [3].

Que fera cet homme de misère ? « Qui le « délivrera du corps de cette mort, sinon votre « grâce par Jésus-Christ Notre-Seigneur [4], » que vous avez engendré coéternel à vous-même, et créé au commencement de vos voies [5], en qui le prince du monde n'a rien trouvé digne de mort [6] ; Victime innocente, dont le sang a effacé l'arrêt de notre condamnation [7].

Voilà où ces livres sont muets. Ces pages profanes nous offrent-elles cet air de piété, ces larmes de pénitence, ce sacrifice que vous aimez des tribulations spirituelles d'un cœur contrit et humilié [8] : et le salut de votre peuple, et la cité votre épouse [9], et ce gage de l'Esprit-Saint [10], ce calice de notre rançon ?

On n'y entend point ces cantiques : « Mon « âme ne sera-t-elle point soumise à Dieu ? à « Dieu dont elle attend son salut ? Car il est « mon Dieu, mon Sauveur, mon Tuteur, et je « ne serai plus ébranlé [1]. » Personne n'y entend cet appel : « Venez à moi, vous tous qui « êtes affligés. » Ils dédaignent, ces superbes, d'apprendre de lui qu'il est doux et humble de cœur. C'est là ce que vous avez caché aux sages, aux savants, et révélé aux humbles [2].

Oui, autre chose est d'apercevoir du haut d'un roc sauvage la patrie de la paix, sans trouver le chemin qui y mène, et de s'épuiser en vains efforts, par des sentiers perdus, pour échapper aux embûches de ces fugitifs, déserteurs de Dieu, guerroyant contre l'homme sous la conduite de leur prince tout ensemble lion et dragon ; autre chose, de suivre la véritable route, protégée par l'armée du souverain empereur, où n'osent marauder les transfuges de la milice céleste : car cette voie ils l'évitent comme un supplice. Et ma substance s'assimilait merveilleusement ces vérités : à la lecture du moindre de vos apôtres [3], je considérais vos œuvres, et j'admirais [4].

[1] Rom. VII, 22, 23. — [2] Dan. III, 27-32. — [3] Jean, VIII, 44. — [4] Rom. VII, 25. — [5] Prov. VIII, 22. — [6] Jean, XIV, 30. — [7] Coloss. II, 14. — [8] Ps. L, 19. — [9] Apoc. XXI, 2. — [10] II Cor. V, 5.

[1] Ps. LXI, 2, 3. — [2] Matth. XI, 28, 29, 25. — [3] I Cor. XV, 9. — [4] Habac. III, 2.

LIVRE HUITIÈME.

Arrivé à la trente-deuxième année, il va trouver le vieillard Simplicianus. — Il apprend la conversion de Victorinus, rhéteur célèbre. — Potitianus lui fait le récit de la vie de saint Antoine. — Agitation de son âme pendant ce récit. — Lutte entre la chair et l'esprit. — Derniers combats. — Il se rend à cette voix du ciel : *Prends, lis ! Prends, lis !*

—

CHAPITRE PREMIER.

AUGUSTIN VA TROUVER LE VIEILLARD SIMPLICIANUS.

1. Mon Dieu, que mes souvenirs soient des actions de grâces, et que je publie vos miséricordes sur moi ! Que toutes mes puissances intérieures se pénètrent de votre amour, qu'elles s'écrient : «Seigneur, qui est semblable à vous[1]?» Vous avez brisé mes liens ; que mon cœur vous sacrifie un sacrifice de louange [2]. Je raconterai comment vous les avez brisés, et tous ceux qui vous adorent diront à ce récit : Béni soit le Seigneur au ciel et sur la terre ! Grand et admirable est son nom.

Vos paroles s'étaient gravées au fond de mon âme, et votre présence l'assiégeait de toutes parts. J'étais certain de votre éternelle vie, quoiqu'elle ne m'apparût qu'en énigme et comme en un miroir [3]. Il ne me restait plus aucun doute que votre incorruptible substance ne fût le principe de toute substance, et ce n'était pas plus de certitude de vous, mais plus de stabilité en vous que je désirais. Car dans ma vie temporelle tout chancelait, et mon cœur était à purifier du vieux levain ; et la voie, le Sauveur lui-même me plaisait, mais je redoutais les épines de son étroit sentier.

Et votre secrète inspiration me fit trouver bon d'aller vers Simplicianus, qui me semblait un de vos fidèles serviteurs ; en lui résidaient les lumières de votre grâce. J'avais appris que dès sa jeunesse il avait vécu dans la piété la plus fervente. Il était vieux alors, et ces longs jours, passés dans l'étude de vos voies, me garantissaient sa savante expérience ; et je ne fus pas trompé. Je voulais, en le consultant sur les perplexités de mon âme, savoir de lui le traitement propre à la guérir, à la remettre dans votre chemin.

2. Car je voyais bien votre Église remplie, mais chacun y suivait un sentier différent. Je souffrais de vivre dans le siècle, et je m'étais à charge à moi-même ; l'ardeur de mes passions déjà ralentie ne trouvait plus dans l'espoir des honneurs et de la fortune un aliment à la patience d'un joug si lourd. Ces espérances perdaient leurs délices, au prix de votre douceur et de la beauté de votre maison que j'aimais [1]. Mais le lien le plus fort qui me retînt, c'était la femme. Et l'Apôtre ne me défendait pas le mariage, quoiqu'il nous convie à un état plus parfait, lui qui veut que tous les hommes soient comme il était lui-même [2].

Trop faible encore, je me cherchais une place plus douce ; aussi je me traînais dans tout le reste, plein de langueur, rongé de soucis et pressentant certains ennuis, dont je déclinais le fardeau, dans cette vie conjugale qui enchaînait tous mes vœux. J'avais appris de la bouche de la Vérité même, qu'il est des eunuques volontaires pour le royaume des cieux : mais, « entende, « qui peut entendre, » ajoute l'Homme-Dieu [3].

« Vanité que l'homme qui n'a pas la science « de Dieu, à qui la vue du bien n'a pas dévoilé « celui qui est [4].» J'étais déjà sorti de ce néant. Je m'élevais plus haut ; guidé par le témoignage universel de votre création, je vous avais trouvé, ô mon Créateur, et en vous votre Verbe, Dieu un avec vous et le Saint-Esprit, par qui vous avez tout créé.

Il est encore une autre sorte d'impies qui connaissent Dieu, mais sans le glorifier comme Dieu [5], sans lui rendre hommage. Voilà le préci-

[1] Ps. XXXIV, 10. — [2] Ps. CXV, 17. — [3] I Cor. XIII, 12.

[1] Ps. XXV, 8. — [2] I Cor. VII, 7. — [3] Matth. XIX, 12. — [4] Sag. XIII, 1. — [5] Rom. I, 21.

pice où j'étais tombé, et votre droite m'en retira [1] et me mit en voie de convalescence. Car, vous avez dit à l'homme : « La piété est la vraie « science [2]. Ne désire point passer pour sage [3], « parce que ceux qui se proclamaient sages sont « devenus fous [4]. » Et j'avais déjà trouvé la perle précieuse qu'il fallait acheter au prix de tous mes biens [5], et j'hésitais encore.

CHAPITRE II.

SIMPLICIANUS LUI RACONTE LA CONVERSION DE VICTORINUS-LE-RHÉTEUR.

3. J'allai donc vers Simplicianus, père selon la grâce de l'évêque Ambroise, qui l'aimait véritablement comme un père. Je le fis entrer dans le dédale de mes erreurs. Et lorsque je lui racontai que j'avais lu quelques ouvrages platoniciens, traduits en latin par Victorinus, rhéteur à Rome, qui, m'avait-on dit, était mort chrétien, il me félicita de n'être point tombé sur ces autres philosophes pleins de mensonges et de déceptions, professeurs de science charnelle [6], tandis que la doctrine platonicienne nous suggère de toutes les manières Dieu et son Verbe. Puis, pour m'exhorter à l'humilité du Christ, cachée aux sages et révélée aux petits [7], il réunit tous ses souvenirs sur ce même Victorinus, qu'il avait intimement connu pendant son séjour à Rome. Ce qu'il me dit de lui, je ne le tairai pas. Adorable chef-d'œuvre de puissance et de grâce ! Ce vieillard, si docte en toute science libérale, qui avait lu, discuté, éclairci tant de livres écrits par les philosophes; maître de tant de sénateurs illustres, à qui la gloire de son enseignement avait mérité l'honneur le plus rare aux yeux de la cité du monde — une statue sur le Forum; jusqu'au déclin de son âge, adorateur des idoles, initié aux mystères sacriléges, si chers alors à presque toute cette noblesse, à ce peuple de Rome, honteusement épris de tant de monstres divinisés, et d'Isis, et de l'aboyeur Anubis, qui, un jour, avaient levé les armes contre Neptune, Vénus et Minerve [8]; vaincus à qui Rome victorieuse sacrifiait, abominables dieux que ce Victorinus avait défendus tant d'années de sa bouche prostituée à la terre ; merveille ineffable ! ce vieillard n'a point eu honte de se faire l'esclave de votre Christ, d'être lavé comme celui qui vient de naître, à la source pure; il a plié sa tête au joug de l'humilité, et l'orgueil de son front à l'opprobre de la croix !

4. Seigneur, Seigneur, ô vous qui avez abaissé les cieux et en êtes descendu, qui avez touché les montagnes et les avez embrasées [1], par quels charmes vous êtes-vous insinué dans cette âme? Il lisait, me dit Simplicianus, la sainte Ecriture, il faisait une étude assidue et profonde de tous les livres chrétiens, et disait à Simplicianus, loin du monde, en secret et dans l'intimité : « Sais-tu que me voilà chrétien? Je ne le croirai « pas, répondait son ami, je ne te compterai « pas au nombre des chrétiens, que je ne t'aie « vu dans l'église du Christ. » Et lui reprenait avec ironie : « Sont-ce donc les murailles qui « font le chrétien? » Il répétait souvent qu'il était décidément chrétien; même réponse de Simplicianus, même ironie des murailles. Il appréhendait de blesser ses amis, superbes démonolâtres, et il s'attendait que de ces sommets de Babylone, de ces cèdres du Liban que Dieu n'avait pas encore brisés [2], il roulerait sur lui d'accablantes inimitiés.

Mais en plongeant plus profondément dans ces lectures, il y puisa de la fermeté, il craignit « d'être désavoué du Christ devant ses saints « anges, s'il craignait de le confesser devant « les hommes [3]; » et reconnaissant qu'il serait coupable d'un grand crime s'il rougissait des sacrés mystères de l'humilité de votre Verbe, lui qui n'avait pas rougi des sacriléges mystères de ces démons superbes dont il s'était rendu le superbe imitateur, il dépouilla toute honte de vanité, et revêtit la pudeur de la vérité, et tout à coup, il surprit Simplicianus par ces mots : « Allons à l'église ; je veux être chrétien ! » Et lui, ne se sentant pas de joie, l'y conduisit à l'instant. Aussitôt qu'il eut reçu les premières instructions sur les mystères, il donna son nom pour être régénéré dans le baptême, à l'étonnement de Rome, à la joie de l'Eglise. Les superbes, à cette vue, frémissaient, ils grinçaient des dents, ils séchaient de rage [4]; mais votre serviteur, ô Dieu, avait son espérance au Seigneur, et il ne voyait plus les vanités et les folies du mensonge [5].

5. Puis, quand l'heure fut venue de faire la profession de foi, qui consiste en certaines paroles retenues de mémoire, et que récitent ordinairement d'un lieu plus élevé, en présence des

[1] Ps. XVII, 36. — [2] Job. XXVIII, 28. — [3] Prov. III, 7. — [4] Rom. I, 21, 22. — [5] Matth. XIII, 46. — [6] Coloss. II, 8. — [7] Matth. XI, 25. — [8] Enéid. liv. VIII, 678-700.

[1] Ps. CXLIII, 5. — [2] Ps. XXVIII, 5. — [3] Matth. X, 33. — [4] Ps. XCI, 10. — [5] Ps. XXXIX, 5.

fidèles de Rome, ceux qui demandent l'accès de votre grâce; les prêtres, ajouta Simplicianus, offrirent à Victorinus de réciter en particulier, comme c'était l'usage de le proposer aux personnes qu'une solennité publique pouvait intimider; mais lui aima mieux professer son salut en présence de la multitude sainte. Car ce n'était pas le salut qu'il enseignait dans ses leçons d'éloquence, et pourtant il avait professé publiquement. Et combien peu devait-il craindre de prononcer votre parole devant l'humble troupeau, lui qui ne craignait pas tant d'insensés auditeurs de la sienne?

Il monta; son nom, répandu tout bas par ceux qui le connaissaient, éleva dans l'assemblée un murmure de joie. Et de qui, dans cette enceinte, n'était-il pas connu? Et la voix contenue de l'allégresse générale frémissait : Victorinus! Victorinus! Un transport soudain, à sa vue, avait rompu le silence, le désir de l'entendre le rétablit aussitôt. Il prononça le symbole de vérité avec une admirable foi, et tous eussent voulu l'enlever dans leur cœur; et tous l'y portaient dans les bras de leur joie et de leur amour.

CHAPITRE III.

D'OU VIENT QUE L'ON RESSENT TANT DE JOIE DE LA CONVERSION DES PÉCHEURS.

6. Dieu de bonté, que se passe-t-il dans l'homme pour qu'il ressente plus de joie du salut d'une âme désespérée et de sa délivrance d'un plus grand péril, que s'il eût toujours bien espéré d'elle, ou que le péril eût été moins grand? Et vous aussi, Père des miséricordes, vous vous réjouissez plus d'un seul pénitent que de quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. Et nous, c'est avec une consolante émotion que nous apprenons que le bon pasteur rapporte sur ses épaules, à la joie des anges, la brebis égarée; et que la drachme est rendue à votre trésor par la femme qui l'a retrouvée, et dont les voisines partagent le contentement. Et les solennelles réjouissances de votre maison font rouler des larmes dans les yeux qui ont lu que « votre Fils était mort, et « qu'il est ressuscité, qu'il était perdu, et qu'il « est retrouvé[1]. » Vous vous réjouissez en nous et en vos anges, sanctifiés par votre charité sainte. Car vous, toujours le même, vous avez toujours la même connaissance de ce qui n'est, ni toujours, ni le même.

[1] Luc, xv.

7. Que se passe-t-il donc dans l'âme qui lui fait trouver plus de joie à la recouvrance qu'en la possession continuelle de ce qu'elle aime? Tout l'atteste, tout est plein de témoignages qui nous crient : Il est ainsi. Un empereur victorieux triomphe, et il n'eût vaincu s'il n'eût combattu. Et plus a été grand le péril au combat, plus vive est l'allégresse dans le triomphe. Un vaisseau est battu de la tempête, le naufrage est imminent; les matelots pâlissent aux portes de la mort: le ciel et la mer s'apaisent; l'excès de la joie naît de l'excès de la crainte. Une personne aimée est malade, son pouls est de mauvais augure; tous ceux qui désirent sa guérison sont malades de cœur: elle est sauvée, mais elle n'a pas encore recouvré ses forces pour marcher, et déjà c'est un bonheur tel qu'il n'en fut jamais lorsqu'elle jouissait de toute la vigueur de la santé.

Et les plaisirs mêmes de cette vie, ce n'est point seulement par les contrariétés qui surprennent notre volonté, mais encore au prix de certaines peines étudiées et volontaires, que nous les achetons. La volupté du boire et du manger n'existe qu'en tant que précédée de l'angoisse de la faim et de la soif. Et les ivrognes cherchent dans des aliments salés une irritation dont la boisson, qui l'apaise, fait un plaisir. Et la coutume veut que l'on diffère de livrer une fiancée, de peur que l'époux ne dédaigne la main que ses soupirs n'auraient pas longtemps attendue.

8. Ainsi, et dans l'abomination des voluptés humaines, et dans les plaisirs licites et permis, et dans la sincérité d'une amitié pure, et dans ce retour de l'enfant « qui était mort et qui est « ressuscité, qui était perdu et qui est retrouvé[1], toujours une grande joie est précédée d'un aiguillon douloureux. Quoi donc! Seigneur mon Dieu, vous êtes à vous-même votre éternelle joie; quelques êtres, autour de vous, se réjouissent éternellement de vous, et cette partie du monde souffre une continuelle alternative de défaillance et d'accroissement, de guerre et de paix? Est-ce la condition de son être? est-ce ainsi que vous l'avez fait, quand, depuis les hauteurs des cieux jusqu'aux profondeurs de la terre, depuis le commencement jusqu'à la fin des siècles, depuis l'ange jusqu'au vermisseau, depuis le premier des mouvements jusqu'au dernier, vous avez placé toute sorte de biens, chacun en son lieu, et ré-

[1] Luc, xv, 24, 32.

glé vos œuvres parfaites chacune en son temps? Grand Dieu! que vous êtes sublime dans les hauteurs et profond dans les abîmes! Vous n'êtes jamais loin, et pourtant quelle peine pour retourner à vous!

CHAPITRE IV.

POURQUOI LES CONVERSIONS CÉLÈBRES DOIVENT INSPIRER UNE JOIE PLUS VIVE.

9. Agissez, Seigneur, faites; réveillez-nous, rappelez-nous; embrasez et ravissez; soyez flamme et douceur; aimons, courons. Combien reviennent à vous d'un enfer d'aveuglement plus profond que Victorinus, et s'approchent, et reçoivent le rayon de votre lumière? Et ils ne le reçoivent qu'avec le pouvoir de devenir enfants de Dieu [1]. Mais, moins connus du monde, la joie de leur retour est moins vive, même en ceux qui les connaissent. La joie générale est individuellement plus féconde; le feu gagne au contact, et la flamme s'élance. Et puis, les hommes connus de plusieurs autorisent et devancent de plus nombreuses conversions. C'est pourquoi leurs prédécesseurs mêmes se livrent à cette joie de prosélytisme qui en prévoit de nouvelles.

Car, loin de ma pensée que, sous votre tente, le riche ait la préséance sur le pauvre, et le puissant sur le faible, puisque vous avez fait choix des plus faibles pour confondre les forts; et des objets du monde les plus vils et les plus méprisables, et de ce qui est comme n'étant pas, pour anéantir ce qui est [2]. Et cependant, le moindre de vos apôtres [3], dont la voix a fait entendre cet oracle de votre sagesse, vainqueur de l'orgueil du proconsul Paul, qu'il fit passer sous le joug de douceur de votre Christ et enrôla sous les drapeaux du plus grand des rois, cet apôtre de Saul voulut s'appeler Paul [4], en souvenir de cet éclatant triomphe. Car l'ennemi est plus glorieusement vaincu dans celui qu'il possède avec plus d'empire, et par qui il en possède plusieurs. Il tient les grands par l'orgueil de leur renommée, et le vulgaire par l'autorité de leurs exemples.

Or, plus on aimait à se figurer le cœur de Victorinus comme une citadelle inexpugnable où Satan s'était renfermé, et sa langue comme un dard fort et acéré, dont il avait tué tant d'âmes, plus l'enthousiasme de vos enfants dut éclater, en voyant le fort enchaîné par notre Roi [1]; ses vases conquis purifiés, consacrés à votre culte, et devenus les instruments du Seigneur pour toute bonne œuvre [2].

[1] Jean, I. 9, 12. — [2] I Cor. I, 27, 28. — [3] Ibid. XV, 9. — [4] Act. XIII, 7, 12.

CHAPITRE V.

TYRANNIE DE L'HABITUDE.

10. L'homme de Dieu m'avait fait ce récit de Victorinus, et je brûlais déjà de l'imiter. Telle avait été l'intention de Simplicianus. Et quand il ajouta qu'au temps de l'empereur Julien où un édit défendit aux chrétiens d'enseigner les lettres et l'art oratoire, Victorinus s'était empressé d'obéir à cette loi, désertant l'école de faconde plutôt que votre Verbe, qui donne l'éloquence à la langue de l'enfant [3], il ne me parut pas moins heureux que fort d'avoir trouvé tant de loisir pour vous.

C'est après un tel loisir que je soupirais, non plus dans les liens étrangers, mais dans les fers de ma volonté. Le démon tenait dans sa main mon vouloir, et il m'en avait fait une chaîne, et il m'en avait lié. Car la volonté pervertie fait la passion; l'asservissement à la passion fait la coutume; le défaut de résistance à la coutume fait la nécessité. Et ces nœuds d'iniquité étaient comme les anneaux de cette chaîne dont m'enlaçait le plus dur esclavage. Cette volonté nouvelle qui se levait en moi de vous servir sans intérêt, de jouir de vous, mon Dieu, seule joie véritable, cette volonté était trop faible pour vaincre la force invétérée de l'autre. Ainsi deux volontés en moi, une vieille, une nouvelle, l'une charnelle, l'autre spirituelle, étaient aux prises, et cette lutte brisait mon âme.

11. Ainsi ma propre expérience me donnait l'intelligence de ces paroles: « La chair convoite « contre l'esprit et l'esprit contre la chair [4]. » De part et d'autre, c'était toujours moi; mais il y avait plus de moi dans ce que j'aimais que dans ce que je haïssais en moi. Là, en effet, il n'y avait déjà presque plus de moi, car je le souffrais plutôt contre mon gré que je ne le faisais volontairement. Et cependant la coutume s'était par moi aguerrie contre moi, puisque ma volonté m'avait amené où je ne voulais pas. Et de quel droit eussé-je protesté contre le juste châtiment inséparable de mon péché?

Et je n'avais plus alors l'excuse qui me faisait attribuer mon impuissance à mépriser le

[1] Matth. XII, 29. — [2] II Tim. II, 21. — [3] Sag. X. 21. — [4] Galat. V, 17.

siècle pour vous servir, aux indécisions de mes doutes. Car j'étais certain de la vérité; mais, engagé à la terre, je refusais d'entrer à votre solde, et je craignais autant la délivrance des obstacles qu'il en faut craindre l'esclavage.

12. Ainsi, le fardeau du siècle pesait sur moi comme le doux accablement du sommeil; et les méditations que j'élevais vers vous ressemblaient aux efforts d'un homme qui veut s'éveiller, et vaincu par la profondeur de son assoupissement, y replonge. Et il n'est personne qui veuille dormir toujours, et la raison, d'un commun accord, préfère la veille; mais souvent on hésite à secouer le joug qui engourdit les membres, et l'ennui du sommeil cède au charme plus doux que l'on y trouve, quoique l'heure du lever soit venue; ainsi je ne doutais pas qu'il ne valût mieux me livrer à votre amour que de m'abandonner à ma passion. Le premier parti me plaisait, il était vainqueur; je goûtais l'autre, et j'étais vaincu. Et je ne savais que répondre à votre parole: « Lève-toi, « toi qui dors! Lève-toi d'entre les morts, et le « Christ t'illuminera [1]! » Et vous m'entouriez d'évidents témoignages; et convaincu de la vérité, je n'avais à vous opposer que ces paroles de lenteur et de somnolence : Tout à l'heure! encore un instant! laissez-moi un peu! Mais ce tout à l'heure devenait jamais; ce laissez-moi un peu durait toujours.

Vainement je me plaisais en votre loi, selon l'homme intérieur, puisqu'une autre loi luttait dans ma chair contre la loi de mon esprit, et m'entraînait captif de la loi du péché, incarnée dans mes membres. Car la loi du péché, c'est la violence de la coutume qui entraîne l'esprit et le retient contre son gré, mais non contre la justice, puisqu'il s'est volontairement asservi. Malheureux homme! qui me délivrera du corps de cette mort, sinon votre grâce par Jésus-Christ Notre-Seigneur [2]?

CHAPITRE VI.

RÉCIT DE POTITIANUS.

13. Comment vous m'avez délivré de cette chaîne étroite de sensualité et de l'esclavage du siècle, je vais le raconter, à la gloire de votre nom, Seigneur, mon rédempteur et mon secours. Je vivais dans une anxiété toujours croissante, et sans cesse soupirant après vous. Je fréquentais votre Eglise, autant que me le permettait ce fardeau d'affaires qui me faisait gémir.

[1] Ephés. v, 14. — [2] Rom. vii, 22-25.

Avec moi était Alypius, sorti pour la troisième fois de sa charge d'assesseur, attendant en liberté des acheteurs de conseils, comme j'avais des chalands d'éloquence, si toutefois l'éloquence est une marchandise que l'enseignement puisse livrer. Nous avions obtenu de l'amitié de Nebridius de suppléer comme grammairien notre cher Verecundus, citoyen de Milan, qui en avait témoigné le vif désir, nous demandant, au nom de l'amitié, quelqu'un de nous pour lui prêter fidèle assistance, dont il avait grand besoin.

Ce ne fut donc pas l'intérêt qui décida Nebridius; les lettres, s'il eût voulu, lui offraient un plus bel avenir; mais sa bienveillance lui fit un devoir de se rendre à notre prière; doux et excellent ami! Sa conduite fut un modèle de prudence; il évita soigneusement d'être connu des personnes éminentes dans le siècle, épargnant ainsi toute inquiétude à son esprit, qu'il voulait conserver libre et assuré d'autant d'heures de loisir qu'il pourrait s'en réserver, pour rechercher la sagesse par méditation, lecture ou entretien.

14. Un jour qu'il était absent, je ne sais pourquoi, nous eûmes la visite, Alypius et moi, d'un de nos concitoyens d'Afrique, Potitianus, l'un des premiers officiers militaires du palais. J'ai oublié ce qu'il voulait de nous. Nous nous assîmes pour nous entretenir. Il aperçut par hasard, sur une table de jeu qui était devant nous, un volume. Il le prit, l'ouvrit, c'était l'apôtre Paul. Il ne s'y attendait certainement pas, croyant trouver quelque ouvrage nécessaire à cette profession qui dévorait ma vie. Il sourit, et me félicita du regard, étonné d'avoir surpris auprès de moi ce livre, et ce livre seul. Car il était chrétien zélé, souvent prosterné, dans votre église, en de fréquentes et longues oraisons. Je lui avouai que cette lecture était ma principale étude. Alors, il fut amené par la conversation à nous parler d'Antoine, solitaire d'Egypte, dont le nom si glorieux parmi vos serviteurs nous était jusqu'alors inconnu. Il s'en aperçut et s'arrêta sur ce sujet; il révéla ce grand homme à notre ignorance, dont il ne pouvait assez s'étonner.

Nous étions dans la stupeur de l'admiration au récit de ces irréfragables merveilles de si récente mémoire, presque contemporaines, opérées dans la vraie foi, dans l'Eglise catholique. Et nous étions tous surpris, nous d'apprendre, lui de nous apprendre ces faits extraordinaires.

15. Et ses paroles roulèrent de là sur ces saints troupeaux de monastères, et les parfums de vertu divine qui s'en exhalent, sur ces fécondes aridités du désert, dont nous ne savions rien. Et à Milan même, hors des murs, était un cloître rempli de bons frères, élevé sous l'aile d'Ambroise, et nous l'ignorions. Il continuait de parler, et nous écoutions en silence ; et il en vint à nous conter, qu'un jour, à Trèves, l'empereur passant l'après-midi aux spectacles du cirque, trois de ses compagnons et lui allèrent se promener dans les jardins attenant aux murs de la ville ; et comme ils marchaient deux à deux, l'un avec lui, les deux autres ensemble, ils se séparèrent. Ceux-ci, chemin faisant, entrèrent dans une cabane où vivaient quelques-uns de ces pauvres volontaires, vos serviteurs, à qui le royaume des cieux appartient [1], et là ils trouvèrent un manuscrit de la vie d'Antoine.

L'un d'eux se met à lire ; il admire, son cœur brûle, et tout en lisant, il songe à embrasser une telle vie, à quitter la milice du siècle pour vous servir : ils étaient l'un et l'autre agents des affaires de l'empereur. Rempli soudain d'un divin amour et d'une sainte honte, il s'irrite contre lui-même, et jetant les yeux sur son ami : « Dis-moi, je te prie, où donc « tendent tous nos travaux ? Que cherchons-« nous ? Pour qui portons-nous les armes ? « Quel peut être notre plus grand espoir au « palais que d'être amis de l'empereur ? Et « dans cette fortune, quelle fragilité ! que de « périls ! Et combien de périls pour arriver « au plus grand péril ? Et puis, quand cela « sera-t-il ? Mais, ami de Dieu, si je veux l'être, « je le suis, et sur l'heure. »

Il parlait ainsi, dans la crise de l'enfantement de sa nouvelle vie ; et puis, ses yeux reprenant leur course dans ces saintes pages, il lisait, et il changeait au dedans, là où votre œil voyait, et son esprit se dépouillait du monde, comme on vit bientôt après. Et il lisait, et les flots de son âme roulaient frémissants ; il vit et prit le meilleur parti, et il était à vous déjà, lorsqu'il dit à son ami : « C'en est fait, je romps avec « tout notre espoir ; je veux servir Dieu, et à « cette heure, en ce lieu, je me mets à l'œuvre. « Si tu n'es pas pour me suivre, ne me détourne « pas. » L'autre répond qu'il veut aussi conquérir sa part de gloire et de butin. Et tous deux, déjà vos serviteurs, bâtissent la tour qui s'élève avec ce que l'on perd pour vous suivre [1].

Potitianus et son compagnon, après s'être promenés dans une autre partie du jardin, arrivèrent, en les cherchant, à cette retraite, et les avertirent qu'il était temps de rentrer, parce que le jour baissait. Mais eux, déclarant leur dessein, comment cette volonté leur était venue et s'était affermie en eux, prièrent leurs amis de ne pas contrarier leur résolution, s'ils refusaient de la partager. Ceux-ci, ne se sentant pas changés, pleurèrent néanmoins sur eux-mêmes, disait Potitianus. Ils félicitèrent pieusement leurs camarades, se recommandant à leurs prières. Ils retournèrent au palais, le cœur traînant toujours à terre, et les autres, le cœur attaché au ciel, restèrent dans la cabane. Tous deux avaient des fiancées qui, à cette nouvelle, vous consacrèrent leur virginité.

CHAPITRE VII.

AGITATION DE SON AME PENDANT LE RÉCIT DE POTITIANUS.

16. Tel fut le récit de Potitianus. Mais vous, Seigneur, pendant qu'il parlait vous me retourniez vers moi-même ; vous effaciez ce dos que je me présentais pour ne pas me voir, et vous me placiez devant ma face pour que je visse enfin toute ma laideur et ma difformité, et mes taches, et mes souillures, et mes ulcères. Et je voyais, et j'avais horreur, et impossible de fuir de moi ! Et si je m'efforçais de détourner mes yeux de moi, cet homme venait avec son récit ; et vous m'opposiez de nouveau à moi, et vous me creviez les yeux de moi-même, pour que mon iniquité me fût évidente et odieuse. Je la connaissais bien, mais par dissimulation, par connivence, je l'oubliais.

17. Alors aussi, plus je me sentais d'ardent amour pour ces confiances salutaires livrées sans réserve à votre cure, plus j'avais, au retour sur moi, de haine et d'imprécations contre moi-même. Tant d'années, tant d'existence taries ! Douze ans et plus, depuis cette dix-neuvième année de mon âge, où la lecture de l'Hortensius de Cicéron avait éveillé en moi l'amour de la sagesse ; et je différais encore de sacrifier ce vain bonheur terrestre à la poursuite de cette félicité dont la recherche seule, même sans possession, serait encore préférable à la découverte du plus riche trésor, à la royauté des nations, à l'empressement de ces nombreuses esclaves, les voluptés corporelles.

[1] Matth. v, III.

[1] Luc. XIV, 26, 35.

Mais, malheureux que j'étais, malheureux au seuil même de l'adolescence, je vous avais demandé la chasteté, et je vous avais dit : Donnez-moi la chasteté et la continence, mais pas encore. Je craignais d'être trop tôt exaucé, trop tôt guéri de ce mal de concupiscence que j'aimais mieux assouvir qu'éteindre. Et je m'étais égaré dans les voies d'une superstition sacrilége; et je n'y trouvais point de certitude, et je la préférais pourtant aux doctrines dont je n'étais pas le pieux disciple, mais l'ardent ennemi.

18. Et depuis, je n'avais remis de jour en jour, comme je croyais, à rejeter les espérances du siècle et m'attacher à vous seul, que faute d'apercevoir ce fanal directeur de ma course. Mais le jour était arrivé où je me trouvais tout nu devant moi, et ma conscience me criait : Où es-tu, langue, qui disais que l'incertitude du vrai t'empêchait seule de jeter là ton bagage de vanité? Eh bien! tout est certain maintenant; la vérité te presse; à de plus libres épaules sont venues des ailes qui emportent des âmes, à qui il n'a fallu ni le pesant labeur de tant de recherches, ni dix années de méditation.

Ainsi je me rongeais intérieurement, j'étais pénétré de confusion et de honte, quand Potitianus parlait. Son discours, et le motif de sa visite cessant, il se retira. Et alors, que ne me dis-je pas à moi-même? De quels coups le fouet de mes pensées meurtrit mon âme, l'excitant à me suivre dans mes efforts pour vous joindre? Et elle était rétive. Elle refusait et ne s'excusait pas. Toutes les raisons étaient épuisées. Il ne lui restait qu'une peur muette : elle appréhendait comme la mort, de se sentir tirer la bride à l'abreuvoir de la coutume, où elle buvait une consomption mortelle.

CHAPITRE VIII.

LUTTE INTÉRIEURE.

19. Alors, pendant cette violente rixe au logis intérieur, où je poursuivais mon âme dans le plus secret réduit de mon cœur, le visage troublé comme l'esprit, j'interpelle Alypius, je m'écrie : Eh quoi! que faisons-nous là? N'as-tu pas entendu? Les ignorants se lèvent; ils forcent le ciel, et nous, avec notre science, sans cœur, nous voilà vautrés dans la chair et dans le sang! Est-ce honte de les suivre? N'avons-nous pas honte de ne pas même les suivre? Telles furent mes paroles. Et mon agitation m'emporta brusquement loin de lui. Il se taisait, surpris, et me regardait. Car mon accent était étrange. Et mon front, mes joues, mes yeux, le teint de mon visage, le ton de ma voix, racontaient bien plus mon esprit que les paroles qui m'échappaient.

Notre demeure avait un petit jardin dont nous avions la jouissance, comme du reste de la maison; car le propriétaire, notre hôte n'y habitait pas. C'est là que m'avait jeté la tempête de mon cœur; là, personne ne pouvait interrompre ce sanglant débat que j'avais engagé contre moi-même, dont vous saviez l'issue, et moi, non. Mais cette fureur m'enfantait à la raison, cette mort à la vie; sachant ce que j'étais de mal, j'ignorais ce qu'en un moment j'allais être de bien.

Je me retirai au jardin; Alypius me suivait pas à pas. Car j'étais seul, même en sa présence. Et pouvait-il me quitter dans une telle crise? Nous nous assîmes, le plus loin possible de la maison. Et mon esprit frémissait, et les vagues de mon indignation se soulevaient contre moi, de ce que je ne passais pas encore à votre volonté, à votre alliance, ô mon Dieu, où toutes les puissances de mon âme me poussaient en me criant : Courage! Et leurs louanges me soulevaient vers le Ciel : Et pour cela il ne fallait ni navire, ni char; il ne fallait pas même faire ce pas qui nous séparait de la maison. Car non-seulement aller, mais arriver à vous, n'était autre chose que vouloir, mais d'une volonté forte et pleine, et non d'une volonté languissante et boiteuse, se dressant à demi et se débattant contre l'autre moitié d'elle-même qui retombe.

20. Et dans cette angoisse de mes indécisions, je faisais plusieurs de ces mouvements de corps que souvent des hommes veulent et ne peuvent faire, soit absence des membres, ou qu'ils soient emprisonnés dans des liens, paralysés de langueur, retenus par quelque entrave. Si je m'arrache les cheveux, si je me frappe le front, si j'embrasse mes genoux de mes doigts entrelacés, je le fais parce que je l'ai voulu. Et je pouvais le vouloir sans le faire, si la mobilité de mes membres ne m'eût obéi. Combien donc ai-je fait de choses, où vouloir et pouvoir n'était pas tout un. Et alors je ne faisais pas ce que je désirais d'un désir incomparablement plus puissant, et il ne s'agissait que de vouloir pour pouvoir, c'est-à-dire de vouloir pour vouloir. Car ici la puissance n'était autre que la volonté; vouloir, c'était faire; et pourtant rien

ne se faisait ; et mon corps obéissait plutôt à la volonté la plus imperceptible de l'âme qui d'un signe lui commandait un mouvement, que l'âme ne s'obéissait à elle-même pour accomplir dans la volonté seule sa plus forte volonté.

CHAPITRE IX.

L'ESPRIT COMMANDE AU CORPS ; IL EST OBÉI : L'ESPRIT SE COMMANDE, ET IL SE RÉSISTE !

21. D'où vient ce prodige ? quelle en est la cause ? Faites luire votre miséricorde ! que j'interroge ces mystères de vengeance, et qu'ils me répondent ! que je pénètre cette nuit de tribulation qui couvre les fils d'Adam ! D'où vient, pourquoi ce prodige ? L'esprit commande au corps ; il est obéi ; l'esprit se commande, et il se résiste. L'esprit commande à la main de se mouvoir, et l'agile docilité de l'organe nous laisse à peine distinguer le maître de l'esclave ; et l'esprit est esprit, la main est corps. L'esprit commande de vouloir à l'esprit, à lui-même, et il n'obéit pas. D'où vient ce prodige ? la cause ? Celui-là, dis-je, se commande de vouloir, qui ne commanderait s'il ne voulait ; et ce qu'il commande ne se fait pas !

Mais il ne veut qu'à demi ; donc, il ne commande qu'à demi. Car, tant il veut, tant il commande ; et tant il est désobéi, tant il ne veut pas. Si la volonté dit : Sois la volonté ! autrement : que je sois ! Elle n'est pas entière dans son commandement, et partant elle n'est pas obéie ; car si elle était entière, elle ne se commanderait pas d'être, elle serait déjà. Ce n'est donc pas un prodige que cette volonté partagée, qui est et n'est pas ; c'est la faiblesse de l'esprit malade, qui, soulevé par la main de la vérité, ne se relève qu'à demi, et retombe de tout le poids de l'habitude. Et il n'existe ainsi deux volontés que parce qu'il en est toujours une incomplète, et que ce qui manque à l'une s'ajoute à l'autre.

CHAPITRE X.

DEUX VOLONTÉS ; UN SEUL ESPRIT.

22. Périssent de votre présence, mon Dieu, comme parleurs de vanités, comme séducteurs d'âmes ceux qui, apercevant deux volontés délibérantes, affirment deux esprits de deux natures, l'une bonne, l'autre mauvaise. Mauvais eux-mêmes, par ce sentiment mauvais, ils peuvent être bons, s'ils donnent un tel assentiment aux doctrines et aux hommes de vérité, que votre Apôtre puisse leur dire : « Vous avez été ténèbres autrefois, et vous êtes « maintenant lumière dans le Seigneur [1]. » Ceux-ci voulant être lumière en eux-mêmes, et non dans le Seigneur, par cette pensée téméraire que l'âme est une même nature que Dieu, sont devenus d'épaisses ténèbres, parce que leur sacrilége arrogance les a retirés de vous, « Lumière de tout homme venant au « monde [2]. » Songez donc à ce que vous dites et rougissez ; « approchez de lui, recevez sa « lumière et votre visage ne rougira plus [3]. »

Quand je délibérais pour entrer au service du Seigneur mon Dieu, ce que j'avais résolu depuis longtemps, qui voulait ? moi. Qui ne voulait pas ? moi. L'un et l'autre était moi, à demi voulant, à demi ne voulant pas. Et je me querellais moi-même, et je me divisais contre moi. Et ce schisme, élevé malgré moi, n'attestait pas la présence d'un esprit étranger, mais le châtiment de mon âme. Et je n'en étais pas l'artisan, mais le péché qui habitait en moi. J'expiais la coupable liberté d'Adam, mon père [4].

23. Car s'il est autant de natures contraires que de volontés ennemies, ce n'est plus deux natures, c'est plusieurs qu'il faut affirmer. Qu'un homme délibère d'aller à leur assemblée ou au théâtre, ces hérétiques s'écrient : Voilà les deux natures ; l'une bonne qui le conduit ici, l'autre mauvaise qui l'en éloigne. Autrement d'où peut venir cette contrariété de deux volontés en lutte ? Et moi je les dis mauvaises toutes deux, et celle qui conduit à eux, et celle qui attire au théâtre. Ils pensent, eux, que la première ne peut être que bonne. Mais si quelqu'un de nous, flottant à la merci de deux volontés engagées, délibère d'aller au théâtre ou à notre église, ne balanceront-ils pas à répondre ? Car ou ils avoueront, ce qu'ils refusent, que c'est la volonté bonne qui fait entrer dans notre église, comme elle y a introduit ceux que la communion des mystères y retient ; ou ils seront tenus d'admettre le conflit de deux mauvaises natures, de deux mauvais esprits en un seul homme, et ils démentiront leur assertion ordinaire d'un bon et d'un mauvais ; ou, rendus à la vérité, ils cesseront de nier que, lorsqu'on délibère, ce

[1] Ephés. v, 8. — [2] Jean, I, 9. — [3] Ps. XXXIII, 6. — [4] Rom. VII, 14.

soit une même âme livrée aux flux et reflux de ses volontés.

24. Qu'ils n'osent donc plus dire, en voyant dans un seul homme deux volontés aux prises, que ce sont deux esprits contraires, émanés de deux substances contraires, et deux principes contraires; deux antagonistes, l'un bon, l'autre mauvais. Car vous, Dieu de vérité, vous les improuvez, vous les réfutez, vous les confondez. Et de même, dans deux volontés mauvaises, quand un homme délibère s'il ôtera la vie à son semblable par le fer ou le poison; s'il usurpera tel héritage ou tel autre, ne pouvant les usurper tous deux; s'il écoutera la luxure qui achète la volupté, ou l'avarice qui garde l'argent; s'il ira au cirque ou au théâtre, ouverts le même jour; ou bien, nouvelle indécision, s'il entrera dans cette maison faire un larcin auquel l'occasion le convie; ou bien, autre incertitude, y commettre un adultère dont il trouve la facilité; et si toutes ces circonstances concourent dans le même instant, si toutes ces volontés se pressent dans le même désir, ne pouvant s'accomplir à la fois, l'esprit n'est-il pas déchiré par cette querelle intestine de quatre volontés, plus encore, que sollicitent tant d'objets de convoitise? Et pourtant ils ne calculent pas une telle quantité de substances différentes.

Et de même des volontés bonnes. Car je leur demande s'il est bon de se plaire à la lecture de l'Apôtre, au chant d'un saint cantique, s'il est bon d'expliquer l'Evangile? A chaque demande, même réponse : oui. Mais si tous ces pieux exercices nous plaisent également, au même instant, le cœur de l'homme n'est-il pas distendu par cette diversité de volonté qui délibèrent sur l'objet à saisir de préférence? Et ces volontés sont bonnes, et elles se combattent jusqu'à ce que soit déterminé le point où se porte une et entière cette volonté qui se divisait en plusieurs.

Ainsi, lorsque l'éternité nous élève à ses sublimes délices, et que le plaisir d'un bien temporel nous rattache ici-bas, c'est une même âme qui veut l'un ou l'autre, mais d'une demi-volonté; et de là ces épines qui la déchirent quand la vérité détermine une préférence qui ne peut vaincre l'habitude.

CHAPITRE XI.

DERNIERS COMBATS.

25. Ainsi je souffrais et je me torturais, m'accusant moi-même avec une amertume inconnue, me retournant et me roulant dans mes liens, jusqu'à ce j'eusse rompu tout entière cette chaîne qui ne me retenait plus que par un faible anneau, mais qui me retenait pourtant. Et vous me pressiez, Seigneur, au plus secret de mon âme, et votre sévère miséricorde me flagellait à coups redoublés et de crainte et de honte, pour prévenir une langueur nouvelle qui, retardant la rupture de ce faible et dernier chaînon, lui rendrait une nouvelle force d'étreinte.

Car je me disais au dedans de moi : Allons! allons! point de retard! Et mon cœur suivait déjà ma parole; et j'allais agir, et je n'agissais pas. Et je ne retombais pas dans l'abîme de ma vie passée, mais j'étais debout sur le bord, et je respirais. Et puis je faisais effort, et pour arriver, atteindre, tenir, de quoi s'en fallait-il? Et je n'arrivais pas, et je n'atteignais pas, et je ne tenais rien; hésitant à mourir à la mort, à vivre à la vie, je me laissais dominer plutôt par le mal, ce compagnon d'enfance, que par ce mieux étranger. Et plus l'insaisissable instant où mon être allait changer devenait proche, plus il me frappait d'épouvante; ni ramené, ni détourné, pourtant, mon pas était suspendu.

26. Et ces bagatelles de bagatelles, ces vanités de vanités, mes anciennes maîtresses, me tiraient par ma robe de chair, et me disaient tout bas : Est-ce que tu nous renvoies? Quoi! dès ce moment, nous ne serons plus avec toi, pour jamais? Et, dès ce moment, ceci, cela, ne te sera plus permis, et pour jamais? Et tout ce qu'elles me suggéraient dans ce que j'appelle ceci, cela, ce qu'elles me suggéraient, ô mon Dieu! que votre miséricorde l'efface de l'âme de votre serviteur! Quelles souillures! quelles infamies! Et elles ne m'abordaient plus de front, querelleuses et hardies, mais par de timides chuchotements murmurés à mon épaule, par de furtives attaques; elles sollicitaient un regard de mon dédain. Elles me retardaient toutefois dans mon hésitation à les repousser, à me débarrasser d'elles pour me rendre où j'étais appelé. Car la violence de l'habitude me disait : Pourras-tu vivre sans elles?

27. Et déjà elle-même ne me parlait plus

que d'une voix languissante. Car, du côté où je tournais mon front, et où je redoutais de passer, se dévoilait la chaste et sereine majesté de la continence, m'invitant, non plus avec le sourire de la courtisane, mais par d'honnêtes caresses, à m'approcher d'elle sans crainte; et elle étendait, pour me recevoir et m'embrasser, ses pieuses mains, toutes pleines de bons exemples; enfants, jeunes filles, jeunesse nombreuse, tous les âges, veuves vénérables, femmes vieillies dans la virginité, et dans ces saintes âmes, la continence n'était pas stérile; elle enfantait ces générations de joies célestes qu'elle doit, Seigneur, à votre conjugal amour!

Et elle semblait me dire, d'une douce et encourageante ironie : Quoi! ne pourras-tu ce qui est possible à ces enfants, à ces femmes? Est-ce donc en eux-mêmes, et non dans le Seigneur leur Dieu, que cela leur est possible? C'est le Seigneur leur Dieu qui me donne à eux. Tu t'appuies sur toi-même, et tu chancelles? Et cela t'étonne? Jette-toi hardiment sur lui, n'aie pas peur; il ne se dérobera pas pour te laisser tomber. Jette-toi hardiment, il te recevra, il te guérira! Et je rougissais, parce que j'entendais encore le murmure des vanités : et je restais hésitant, suspendu. Et elle me parlait encore, et je croyais entendre : Sois sourd à la voix de ces membres de terre, afin de les mortifier. Les délices qu'ils te racontent sont-elles comparables aux suavités de la loi du Seigneur ton Dieu [1]? Cette lutte intestine n'était qu'un duel de moi avec moi. Et Alypius, attaché à mes côtés, attendait en silence l'issue de cette étrange révolution.

CHAPITRE XII.

« PRENDS, LIS! PRENDS, LIS! »

28. Quand, du fond le plus intérieur, ma pensée eut retiré et amassé toute ma misère devant les yeux de mon cœur, il s'y éleva un affreux orage, chargé d'une pluie de larmes. Et pour les répandre avec tous mes soupirs, je me levai, je m'éloignai d'Alypius. La solitude allait me donner la liberté de mes pleurs. Et je me retirai assez loin pour n'être pas importuné, même d'une si chère présence.

Tel était mon état, et il s'en aperçut, car je ne sais quelle parole m'était échappée où vibrait un son de voix gros de larmes. Et je m'étais levé. Il demeura à la place où nous nous étions assis, dans une profonde stupeur. Et moi j'allai m'étendre, je ne sais comment, sous un figuier, et je lâchai les rênes à mes larmes, et les sources de mes yeux ruisselèrent, comme le sang d'un sacrifice agréable. Et je vous parlai, non pas en ces termes, mais en ce sens : « Eh! jusques à quand, Seigneur [1]? « jusques à quand, Seigneur, serez-vous irrité? « Ne gardez pas souvenir de mes iniquités passées [2]. » Car je sentais qu'elles me retenaient encore. Et je m'écriais en sanglots : Jusques à quand? jusques à quand? Demain?... demain?... Pourquoi pas à l'instant; pourquoi pas sur l'heure en finir avec ma honte?

29. Je disais, et je pleurais dans toute l'amertume d'un cœur brisé. Et tout à coup j'entends sortir d'une maison voisine comme une voix d'enfant ou de jeune fille qui chantait et répétait souvent : « PRENDS, LIS! PRENDS, LIS! » Et aussitôt, changeant de visage, je cherchai sérieusement à me rappeler si c'était un refrain en usage dans quelque jeu d'enfant; et rien de tel ne me revint à la mémoire. Je réprimai l'essor de mes larmes, et je me levai, et ne vis plus là qu'un ordre divin d'ouvrir le livre de l'Apôtre, et de lire le premier chapitre venu. Je savais qu'Antoine, survenant, un jour, à la lecture de l'Evangile, avait saisi, comme adressées à lui-même, ces paroles : « Va, vends « ce que tu as, donne-le aux pauvres, et tu au- « ras un trésor dans le ciel; viens, suis-moi [3]; » et qu'un tel oracle l'avait aussitôt converti à vous.

Je revins vite à la place où Alypius était assis; car, en me levant, j'y avais laissé le livre de l'Apôtre. Je le pris, l'ouvris, et lus en silence le premier chapitre où se jetèrent mes yeux : « Ne vivez pas dans les festins, dans les « débauches, ni dans les voluptés impudiques, « ni en conteste, ni en jalousie; mais revêtez- « vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ne « cherchez pas à flatter votre chair dans ses « désirs. » Je ne voulus pas, je n'eus pas besoin d'en lire davantage. Ces lignes à peine achevées, il se répandit dans mon cœur comme une lumière de sécurité qui dissipa les ténèbres de mon incertitude.

30. Alors, ayant laissé dans le livre la trace de mon doigt ou je ne sais quelle autre marque, je le fermai, et, d'un visage tranquille, je déclarai tout à Alypius. Et lui me révèle à son tour ce

[1] Ps. CXVIII, 85.

[1] Ps. VI, 4. — [2] Ps. LXXXIII, 5, 8. — [3] Matth. XIX, 21.

qui à mon insu se passait en lui. Il demande à voir ce que j'avais lu; je le lui montre, et lisant plus loin que moi, il recueille les paroles suivantes que je n'avais pas remarquées : « Assistez le faible dans la foi [1]. » Il prend cela pour lui, et me l'avoue. Fortifié par cet avertissement dans une résolution bonne et sainte, et en harmonie avec cette pureté de mœurs dont j'étais loin depuis longtemps, il se joint à moi sans hésitation et sans trouble.

A l'instant, nous allons trouver ma mère, nous lui contons ce qui arrive, elle se réjouit; comment cela est arrivé, elle tressaille de joie, elle triomphe. Et elle vous bénissait, « ô vous « qui êtes puissant à exaucer au delà de nos « demandes, au delà de nos pensées [1], » car vous lui aviez bien plus accordé en moi que ne vous avaient demandé ses plaintes et ses larmes touchantes. J'étais tellement converti à vous que je ne cherchais plus de femme, que j'abdiquais toute espérance dans le siècle, élevé désormais sur cette règle de foi, où votre révélation m'avait jadis montré debout à ma mère. Et son deuil était changé [2] en une joie bien plus abondante qu'elle n'avait espéré, bien plus douce et plus chaste que celle qu'elle attendait des enfants de ma chair.

[1] Rom. XIV, 1.

[1] Ephés. III, 20. — [2] Ps. XXIX, 12.

LIVRE NEUVIÈME.

Il renonce à sa profession. — Sa retraite dans la villa de Verecundus. — Son baptême. — Mort de sa mère.

—

CHAPITRE PREMIER.

ACTIONS DE GRACES !

1. « O Seigneur, je suis votre serviteur; je « suis votre serviteur, et le fils de votre ser- « vante. Vous avez brisé mes liens, je vous sa- « crifierai un sacrifice de louanges [1] ! » Que mon cœur, que ma langue vous louent, et que tous mes os s'écrient : « Seigneur, qui est sem- « blable à vous ? » Qu'ils parlent, et répondez-moi ; et « dites à mon âme : Je suis ton salut [2]. » Qui étais-je? et quel étais-je? Combien de mal en mes actions; et, sinon dans mes actions, dans mes paroles; et, sinon dans mes paroles, dans ma volonté? Mais vous, Seigneur de bonté et de miséricorde, vous avez mesuré d'un regard la profondeur de ma mort, et vous avez retiré du fond de mon cœur un abîme de corruption. Et il ne s'agissait pourtant que de ne pas vouloir ma volonté, et de vouloir la vôtre !

Mais où était donc, durant le cours de tant d'années, et de quels secrets et profonds replis s'est exhumé soudain mon libre arbitre, pour incliner ma tête sous votre aimable joug, et mes épaules sous votre léger fardeau [3], ô Christ, ô Jésus, mon soutien et mon rédempteur? Quelles soudaines délices ne trouvai-je pas dans le renoncement aux délices des vanités? En être quitté, avait été ma crainte, et les quitter, était ma joie. Car vous les chassiez de chez moi, ô véritable, ô souveraine douceur! vous les chassiez, et, à leur place, vous entriez plus aimable que toute volupté, mais non au sang et à la chair; plus éclatant que toute lumière, mais plus intérieur que tout secret; plus élevé que toute grandeur, mais non pour ceux qui s'élèvent en eux-mêmes. Déjà mon esprit était libre du cuisant souci de parvenir aux honneurs, aux richesses, de rouler dans l'impureté, et d'irriter la lèpre de mes intempérances; et je gazouillais déjà sous vos yeux, ô ma lumière, ô mon opulence, ô mon salut, Seigneur, mon Dieu !

[1] Ps. CXV, 16, 17. — [2] Ps. XXXIV, 10-3. — [3] Matth. XI, 30.

CHAPITRE II.

IL RENONCE A SA PROFESSION.

2. Et je résolus en votre présence de dérober doucement, et sans éclat, le ministère de ma parole au trafic du vain langage; ne voulant plus désormais que des enfants, indifférents à votre foi, à votre paix, ne respirant que frénésie de mensonge et guerres de forum, vinssent prendre à ma bouche les armes qu'elle vendait à leur fureur.

Et il ne restait heureusement que fort peu de jours jusqu'aux vacances d'automne, et je résolus d'attendre en patience le moment du congé annuel pour ne plus revenir mettre en vente votre esclave racheté. Tel était mon dessein en votre présence, et en présence de mes seuls amis. Et il était convenu entre nous de n'en rien ébruiter, quoiqu'au sortir de la vallée de larmes [1], chantant le cantique des degrés, nous fussions par vous armés de flèches perçantes et de charbons dévorants contre la langue perfide [2] qui nous combat, à titre de conseillère, et nous aime comme l'aliment qu'elle engloutit.

3. Vous aviez blessé mon cœur des flèches de vôtre amour; et je portais dans mes entrailles vos paroles qui les traversaient; et les exemples de vos serviteurs, que de ténèbres vous avez faits lumière, et, de mort, vie, s'élevaient comme un ardent bûcher pour brûler et consumer en moi ce fardeau de langueur qui m'entraînait vers l'abîme; et j'étais pénétré

[1] Ps. LXXXIII, 6-7. — [2] Ps. CXIX, 3-5.

d'une ardeur si vive, que tout vent de contradiction, soufflé par la langue rusée, irritait ma flamme loin de l'éteindre.

Mais la gloire de votre nom, que vous avez sanctifié par toute la terre, assurant des approbateurs à mon vœu et à ma résolution, c'eût été, suivant moi, vanité que de ne pas attendre la prochaine venue des vacances, et d'afficher ma retraite d'une profession exposée aux regards publics, au risque de faire dire que je n'avais devancé le retour si voisin des loisirs d'automne qu'afin de me signaler. Et à quoi bon livrer mes intentions aux téméraires conjectures, aux vains propos, et appeler le blasphème sur une inspiration sainte?

4. Et, cet été même, l'extrême fatigue de l'enseignement public avait engagé ma poitrine; je tirais péniblement ma respiration, et des douleurs internes témoignaient de la lésion du poumon; une voix claire et soutenue m'était refusée. La crainte me troubla d'abord d'être forcé par nécessité de me dérober à ce pénible exercice, ou de l'interrompre jusqu'à guérison ou convalescence; mais quand la pleine volonté de m'employer à vous seul, pour vous contempler, ô mon Dieu, se leva et prit racine en moi, vous le savez, Seigneur, je fus heureux même de cette sincère excuse, pour modérer le déplaisir des parents qui ne permettaient pas la liberté à l'instituteur de leur fils.

Plein de cette joie, j'attendais avec patience que ce reste de temps s'écoulât: une vingtaine de jours peut-être; et il me fallait de la constance pour les attendre, parce que la passion s'était retirée, qui soulevait la moitié de ma charge; et j'en serais demeuré accablé, si la patience n'eût pris la place de la passion. Quelqu'un de vos serviteurs, mes frères, me reprochera-t-il d'avoir pu, le cœur déjà brûlant de vous servir, m'asseoir encore une heure dans la chaire du mensonge? Je ne veux pas me justifier. Mais vous, Seigneur, très-miséricordieux, ne m'avez-vous point pardonné ce péché, et ne me l'avez-vous point remis dans l'eau sainte, avec tant d'autres hideuses et mortelles souillures?

CHAPITRE III.

SAINTE MORT DE SES AMIS NEBRIDIUS ET VERECUNDUS.

5. Notre bonheur devenait une sollicitude poignante pour Verecundus, qui, retenu dans le siècle par le lien le plus étroit, se voyait sur le point d'être sevré de notre commerce. Epoux, infidèle encore, d'une chrétienne, sa femme était la plus forte entrave qui le retardât à l'entrée des voies nouvelles; et il ne voulait être chrétien que de la manière dont il ne pouvait l'être.

Mais avec quelle bienveillance il nous offrit sa campagne pour toute la durée de notre séjour! Vous lui en rendrez la récompense, Seigneur, à la résurrection des justes; car une partie de la dette lui est déjà payée. Ce fut en notre absence; nous étions à Rome, quand, atteint d'une maladie grave, il se fit chrétien, et sortit de cette vie avec la foi. Et vous eûtes pitié, non de lui seul, mais de nous encore. C'eût été pour notre cœur une trop cruelle torture, de nous souvenir d'un tel ami et de sa tendre affection pour nous, sans le compter entre les brebis de votre troupeau.

Grâces à vous, mon Dieu, nous sommes à vous. J'en prends à témoin et vos assistances et vos consolations; ô fidèle prometteur, vous rendrez à Verecundus, en retour de l'hospitalité de Cassiacum, où nous nous reposâmes des tourmentes du siècle, la fraîcheur à jamais verdoyante de votre paradis, car vous lui avez remis ses péchés sur la terre, sur votre montagne, la montagne opime, la montagne féconde [1]. Telles étaient alors ses anxiétés.

6. Pour Nebridius, il partageait notre joie, quoique n'étant pas encore chrétien, pris au piége d'une pernicieuse erreur qui lui faisait regarder comme un fantôme la vérité de la chair de votre Fils; s'il s'en retirait néanmoins étranger aux sacrements de votre Eglise, il demeurait ardent investigateur de la vérité. Peu de temps après ma conversion et ma renaissance dans le baptême, devenu lui-même fidèle catholique, modèle de continence et de chasteté, il embrassa votre service, en Afrique, parmi les siens; il avait rendu toute sa famille chrétienne, quand vous le délivrâtes de la prison charnelle; et maintenant, il vit au sein d'Abraham!

[1] Ps. LXVII, 16.

Quoi qu'on puisse entendre par ce sein[1], c'est là qu'il vit, mon Nebridius, mon doux ami; de votre affranchi, devenu votre fils adoptif; c'est là qu'il vit. Et quel autre lieu digne d'une telle âme? Il vit au séjour dont il me faisait tant de questions à moi, à moi homme de boue et de misère! Il n'approche plus son oreille de ma bouche, mais sa bouche spirituelle de votre source, et il se désaltère à loisir dans votre sagesse, éternellement heureux. Et pourtant je ne crois pas qu'il s'enivre là jusques à m'oublier, quand vous, ô Seigneur, vous qu'il boit, conservez mon souvenir.

Voilà où nous en étions; consolant Verecundus attristé de notre conversion, sans nous en moins aimer, et l'exhortant au degré de perfection compatible avec son état, c'est-à-dire la vie conjugale. Nous attendions que Nebridius nous suivît, étant si près de nous, et il allait le faire, lorsqu'enfin ils s'écoulèrent, ces jours qui nous semblaient si nombreux et si longs dans notre impatience de ces libres loisirs, où nous pourrions chanter de tout notre amour : « Mon cœur vous appelle; je cherche « votre visage; Seigneur, je le chercherai tou- « jours[2]. »

CHAPITRE IV.

SON ENTHOUSIASME A LA LECTURE DES PSAUMES.

7. Enfin le jour arriva où j'allais être de fait libre de ma profession, comme déjà je l'étais en esprit. Et je fus libre. Et le Seigneur affranchit ma langue comme il avait affranchi mon cœur. Et je vous bénissais avec joie en allant à cette villa avec tout ce qui m'était cher. Comment j'y employai des études déjà consacrées à votre service, mais qui, dans cette halte soudaine, soufflaient encore la superbe de l'école, c'est ce que témoignent les livres de mes conférences dans l'intimité[3], et de mes entretiens solitaires en votre présence, et les lettres que j'écrivais à Nebridius absent. Mais le temps suffirait-il à rappeler toutes les grâces dont vous nous avez alors comblés? Et puis il me tarde de passer à des objets plus importants.

Ma mémoire me rappelle à vous, Seigneur, et il m'est doux de vous confesser par quels aiguillons intérieurs vous m'avez dompté, comment vous m'avez aplani en abaissant les montagnes et les collines de mes pensées, comment vous avez redressé mes voies obliques et adouci mes aspérités, et comment vous avez soumis Alypius, le frère de mon cœur, au nom de votre Fils unique, Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, dont son dédain repoussait le nom de nos écrits. Il aimait mieux y respirer l'odeur des cèdres de la philosophie, déjà brisés en moi par le Seigneur, que l'humble végétation de l'Eglise, ces herbes salutaires, mortelles aux serpents.

8. Quels élans, mon Dieu, m'emportaient vers vous, en lisant les psaumes de David, cantiques fidèles, hymnes de piété qui bannissent l'esprit d'orgueil; novice à l'amour pur, je partageais les loisirs de ma retraite avec Alypius, catéchumène comme moi, et avec ma mère, qui ne pouvait me quitter, femme ayant la foi d'un homme, et, avec le calme de l'âge, la charité d'une mère, la piété d'une chrétienne.

De quels élans m'emportaient vers vous ces psaumes, et de quelle flamme ils me consumaient pour vous! Et je brûlais de les chanter à toute la terre, s'il était possible, pour anéantir l'orgueil du genre humain! Et ne se chantent-ils pas par toute la terre? et qui peut se dérober à votre chaleur[1]?

Quelle violente et douloureuse indignation m'exaltait contre les Manichéens, et quelle commisération m'inspiraient leur ignorance de ces mystères, de ces divins remèdes, et le délire de leur fureur contre l'antidote qui leur eût rendu la raison! J'eusse voulu qu'ils se fussent trouvés là, près de moi et m'écoutant à mon insu, observant et ma face et ma voix, quand je lisais le psaume quatrième, et ce que ce psaume faisait de moi : « Je vous ai invoqué, « et vous m'avez entendu, Dieu de ma justice; « j'étais dans la tribulation, et vous m'avez di- « laté; ayez pitié de moi, Seigneur, exaucez « ma prière. » Que n'étaient-ils là, m'écoutant, mais à mon insu, pour qu'ils n'eussent pas lieu de croire que ce fût à eux que s'adressaient tous les traits dont j'entrecoupais ces paroles! Et puis j'eusse autrement parlé, me sentant écouté et vu; et, quand j'eusse parlé de même, ils n'eussent pas accueilli ma parole comme elle partait en moi et pour moi, sous vos yeux, de la tendre familiarité du cœur.

9. Je frissonnais d'épouvante, et j'étais enflammé d'espérance, et je tressaillais vers votre

[1] Voir ce que plus tard saint Augustin pensait du sein d'Abraham, dans le *Traité de l'Ame et de son origine*, ch. XVI, n. 24.
[2] Ps. XXVI, 8. — [3] Voy. Rétract. ch. I, II, III, IV.

[1] Ps. XVIII, 7.

miséricorde, ô Père ! Et mon âme sortait par mes yeux et ma voix, quand, s'adressant à nous, votre Esprit d'amour nous dit : « Fils des « hommes, jusques à quand ces cœurs appe- « santis ? Pourquoi aimez-vous la vanité, et « cherchez-vous le mensonge ? » N'avais-je pas aimé la vanité ? n'avais-je pas cherché le mensonge ? Et cependant, Seigneur, vous aviez exalté déjà votre Saint, le ressuscitant des morts, et le plaçant à votre droite [1], d'où il devait faire descendre le Consolateur promis, l'Esprit de vérité [2]; et déjà il l'avait envoyé [3]; mais je ne le savais pas.

Il l'avait envoyé, parce qu'il était déjà glorifié, ressuscité des morts et monté au ciel. « Car, avant la gloire de Jésus, l'Esprit n'était « pas encore donné [4]. » Et le Prophète s'écrie : « Jusques à quand ces cœurs appesantis ? « Pourquoi aimez-vous la vanité, et cherchez- « vous le mensonge ? Apprenez donc que le « Seigneur a exalté son Saint. » Il s'écrie : *Jusques à quand?* — Il s'écrie : *Apprenez!* — Et moi, dans ma longue ignorance, j'ai aimé la vanité, j'ai cherché le mensonge ! C'est pourquoi j'écoutais en frémissant, je me souvenais d'avoir été un de ceux que ces paroles accusent. J'avais pris pour la vérité ces fantômes de vanité et de mensonge. Et quels accents, forts et profonds, retentissaient dans ma mémoire endolorie ! Oh ! que n'ont-ils été entendus de ceux qui aiment encore la vanité et cherchent le mensonge ! Peut-être en eussent-ils été troublés, peut-être eussent-ils vomi leur erreur ; et vous eussiez exaucé les cris de leur cœur élevés jusqu'à vous ; car c'est de la vraie mort de la chair qu'est mort Celui qui intercède pour nous.

10. Et puis je lisais : « Entrez en fureur, mais « sans pécher. » Et combien étais-je touché de ces paroles, ô mon Dieu, moi qui avais appris à m'emporter contre mon passé pour dérober au péché mon avenir ? Et de quel juste emportement, puisque ce n'était point une autre nature, race de ténèbres, qui péchait en moi, comme le prétendent ceux qui « thésaurisent « contre eux la colère, pour ce jour de colère « où la justice sera révélée [5]. »

Et mes biens n'étaient plus au dehors, et ce n'était plus dans ce soleil que je les cherchais de l'œil charnel. Ceux qui cherchent leur joie au dehors se dissipent comme la fumée, et se répandent comme l'eau sur les objets visibles et temporels, et leur famélique pensée n'en lèche que les images. Oh ! s'ils se fatiguaient de leur indigence, et disaient : « Qui nous « montrera le Bien ? » Oh ! s'ils entendaient notre réponse : « La lumière de votre vi- « sage, Seigneur, s'est imprimée dans nous. » Car nous ne sommes pas cette lumière qui éclaire tout homme [1], mais nous sommes éclairés par vous, pour devenir, de ténèbres que nous étions, lumière en vous [2].

Oh ! s'ils voyaient cette lumière intérieure, éternelle, que je frémissais, moi, qui déjà la goûtais, de ne pouvoir leur montrer, s'ils m'eussent apporté leur cœur dans des yeux détournés de vous, en me disant : « Qui nous « montrera le Bien ? » Car c'est là, c'est dans la chambre secrète où je m'étais emporté contre moi-même ; où, pénétré de componction, je vous avais offert l'holocauste de ma caducité, et jeté les prémices de mon renouvellement au sein de votre espérance ; c'est là que j'avais commencé de savourer votre douceur, et que mon cœur avait reçu votre joie. Et je m'écriais à la vérité de cette lecture, sanctionnée par le sens intérieur. Et je ne voulais plus me diviser dans la multiplicité des biens terrestres, bourreau et victime du temps, lorsque la simple éternité me mettait en possession d'un autre froment, d'un autre vin, d'une autre huile.

11. Et le verset suivant arrachait à mon cœur un long cri : « Oh ! dans sa paix ! oh ! dans « lui-même ! » ô bienheureuse parole ! « Je « prendrai mon repos et mon sommeil ! » Et qui nous fera résistance quand l'autre parole s'accomplira : « La mort est engloutie dans la « victoire [3]. » Et vous êtes cet Etre fort qui ne change pas ; et en vous le repos oublieux de toutes les peines ; parce que nul autre n'est avec vous ; parce qu'il ne faut pas se mettre en quête de tout ce qui n'est pas vous. « Mais vous « m'avez affermi, Seigneur, dans la simplicité « de l'espérance. »

Je lisais, et brûlais, et ne savais quoi faire à ces morts sourds, parmi lesquels j'avais dardé ma langue empoisonnée, aboyeur aveugle et acharné contre ces lettres saintes, lettres distillant le miel céleste, radieuses de votre lumière ; et je me consumais d'indignation contre les ennemis de cette Ecriture.

12. Quand épuiserai-je tous les souvenirs de ces heureuses vacances ? Mais je n'ai pas

[1] Marc, XII, 19. — [2] Jean, XIV, 16, 17. — [3] Act. II, 1-4. — [4] Jean, VII, 39. — [5] Rom. II, 5.

[1] Jean, I, 9. — [2] Ephés. V, 8. — [3] I Cor. XV, 54.

oublié et ne tairai point l'aiguillon de votre fouet, et l'admirable célérité de votre miséricorde. Vous me torturiez alors par une cruelle souffrance de dents; et le mal était arrivé à un tel excès, que, ne pouvant plus parler, il me vint à l'esprit d'inviter mes amis présents à vous prier pour moi, ô Dieu, maître de toute santé. J'écrivis mon désir sur des tablettes, et je les leur donnai à lire. A peine le sentiment de la prière eut-il fléchi nos genoux, que cette douleur disparut. Mais quelle douleur! et comment s'évanouit-elle? Je fus épouvanté, je l'avoue, Seigneur, mon Dieu; non, de ma vie je n'avais rien éprouvé de semblable. Et l'impression de votre volonté entra au plus profond de moi-même; et, dans ma foi exultante, je louai votre nom. Et cette foi ne me laissait pas en sécurité sur mes fautes passées, que le baptême ne m'avait pas encore remises.

CHAPITRE V.

IL CONSULTE SAINT AMBROISE.

13. Les vacances étant écoulées, je fis savoir aux citoyens de Milan qu'ils eussent à chercher pour leurs enfants un autre vendeur de paroles, parce que j'avais résolu de me consacrer à votre service, une poitrine souffrante et une respiration gênée m'interdisant d'ailleurs l'exercice de ma profession. J'instruisis par lettres votre serviteur, le saint évêque Ambroise, de mes erreurs passées et de mon présent désir, lui demandant quel livre de vos Ecritures je devais lire de préférence pour me mieux préparer à l'immense grâce que j'allais recevoir. Il m'ordonna le prophète Isaïe, sans doute comme le plus clair révélateur de l'Evangile et de la vocation des païens. Mais, dès les premières lignes, ne pouvant pénétrer le sens et pensant que le reste me serait également inintelligible, j'en remis la lecture au temps où je serais plus aguerri à la parole du Seigneur.

CHAPITRE VI.

IL REÇOIT LE BAPTÊME AVEC ALYPIUS SON AMI, ET ADÉODATUS SON FILS. — GÉNIE DE CET ENFANT. — SA MORT.

14. Le temps étant venu de m'enrôler sous vos enseignes, nous revînmes de la campagne à Milan. Alypius voulut renaître en vous avec moi; il avait déjà revêtu l'humilité nécessaire à la communion de vos sacrements; intrépide dompteur de son corps, jusqu'à fouler pieds nus ce sol couvert de glaces; prodige d'austérité. Nous nous associâmes l'enfant Adéodatus, ce fils charnel de mon péché, nature que vous aviez comblée. A peine âgé de quinze ans, il surpassait en génie des hommes avancés dans la vie et dans la science.

Ce sont vos dons que je publie, Seigneur mon Dieu, Créateur de toutes choses, et puissant Réformateur de nos difformités. Car il n'y avait en cet enfant de moi que le péché; et s'il était élevé dans votre crainte, c'est vous qui me l'aviez inspiré, nul autre. Oui, ce sont vos dons que je publie. Il est un livre écrit par moi, intitulé *Le Maître;* mon interlocuteur, c'est cet enfant; et les réponses faites sous son nom sont, vous le savez, mon Dieu, ses pensées de seize ans. Il s'est révélé à moi par des signes plus admirables encore. Ce génie-là m'effrayait. Et quel autre que vous pourrait accomplir de tels chefs-d'œuvre?

Vous avez bientôt, de cette terre, fait disparaître sa vie; et je me souviens de lui avec sécurité; son enfance, sa première jeunesse, rien de cet être ne me laissant à craindre pour lui. Nous nous l'associâmes comme un frère dans votre grâce, à élever sous vos yeux; et nous reçûmes le baptême, et le remords inquiet de notre vie passée prit congé de nous. Et je ne me rassasiais pas en ces premiers jours de la contemplation si douce des profondeurs de votre conseil pour le salut du genre humain. A ces hymnes, à ces cantiques célestes, quel torrent de pleurs faisaient jaillir de mon âme violemment remuée les suaves accents de votre Eglise! Ils coulaient dans mon oreille, et versaient votre vérité dans mon cœur; ils soulevaient en moi les plus vifs élans d'amour; et mes larmes roulaient, larmes délicieuses!

CHAPITRE VII.

DÉCOUVERTE DES CORPS DE SAINT GERVAIS ET DE SAINT PROTAIS.

15. L'Eglise de Milan venait d'adopter cette pratique consolante et sainte, ce concert mélodieux où les frères confondaient avec amour leurs voix et leurs cœurs. Il y avait à peu près un an; Justine, mère du jeune empereur Valentinien, séduite par l'hérésie des Ariens, persécutait votre Ambroise. Le peuple fidèle passait les nuits dans l'église, prêt à mourir

avec son évêque, votre serviteur. Et ma mère, votre servante, voulant des premières sa part d'angoisses et de veilles, n'y vivait que d'oraisons. Nous-mêmes, encore froids à la chaleur de votre Esprit, nous étions frappés de ce trouble, de cette consternation de toute une ville. Alors, pour préserver le peuple des ennuis de sa tristesse, il fut décidé que l'on chanterait des hymnes et des psaumes, selon l'usage de l'Eglise d'Orient, depuis ce jour continué parmi nous, et imité dans presque toutes les parties de votre grand bercail.

16. C'est alors que dans une vision vous révélâtes à votre évêque le lieu qui recélait les corps des martyrs Gervais et Protais. Vous les aviez conservés tant d'années à l'abri de la corruption, dans le trésor de votre secret, sachant le moment de les produire, pour mettre un frein à la fureur d'une simple femme, mais d'une femme impératrice. Retrouvés et exhumés, on les transfère solennellement à la basilique ambroisienne, et les possédés sont délivrés des esprits immondes, de l'aveu même de ces démons, et un citoyen très-connu, aveugle depuis plusieurs années, demande et apprend la cause de l'enthousiasme du peuple : il se lève, il prie son guide de le conduire à ces pieux restes. Arrivé là, il est admis à toucher avec un mouchoir le cercueil où reposaient ces morts saintes et précieuses à votre regard [1]. Il touche, porte le linge à ses yeux, ses yeux s'ouvrent. Le bruit en court sur l'heure; tout s'anime du vif éclat de vos louanges. Et le cœur de la femme ennemie, sans être rendu à la santé de la foi, n'en fut pas moins réprimé dans ses fureurs de persécution.

Grâces à vous, mon Dieu ! où et d'où avez-vous rappelé mes souvenirs, pour que je révélasse, à votre gloire, ce grand événement que mon oubli avait passé sous silence. Et cependant, lorsque tout exhalait ainsi la fragrante odeur de vos parfums, nous ne courions pas après vous [2] ! Et c'est ce qui faisait couler de mes yeux, à cette heure, une telle abondance de larmes en écoutant vos cantiques. J'avais soupiré si longtemps après vous, et enfin je respirais tout l'air qui peut entrer dans cette chaumine d'argile.

[1] Ps. CXV, 15. — [2] Cantiq. I, 3.

CHAPITRE VIII.

MORT DE SAINTE MONIQUE. — SON ÉDUCATION.

17. O vous « qui rassemblez sous le même « toit les cœurs unanimes [1], » vous nous avez alors associé un homme jeune encore, de notre municipe, Evodius, officier de l'empereur, converti et baptisé avant nous, qui avait quitté la milice du siècle pour la vôtre. Réunis, décidés à vivre dans une communauté de résolutions saintes, nous cherchions le lieu propice au dessein de vous servir, et retournant ensemble en Afrique, nous étions à l'embouchure du Tibre, quand je perdis ma mère.

J'abrège, j'ai hâte d'arriver. Recevez mes confessions, mon Dieu, et les actions de grâces que je vous rends, même en silence, de tant de faveurs sans nombre. Mais je ne tairai point tout ce que mon âme engendre de pensées sur votre servante, dont la chair m'a engendré au temps et le cœur à l'éternité. Ce n'est pas son opulence, mais vos libéralités répandues sur elle, que je veux publier. Car elle n'était pas elle-même l'auteur de sa vie, l'auteur de son éducation. C'est vous qui l'avez créée; son père et sa mère ne savaient pas quelle œuvre se produisait par eux. Et qui l'éleva dans votre crainte? La verge du Christ, la conduite de votre Fils unique dans une maison fidèle, membre sain de votre Eglise.

Et elle ne se louait pas tant du zèle de sa mère à l'instruire, que de la surveillance d'une vieille servante qui avait porté son père tout petit, ainsi que les jeunes filles ont coutume de porter à dos les petits enfants. Ce souvenir, sa vieillesse, la pureté de ses mœurs, lui assuraient, dans une maison chrétienne, la vénération de ses maîtres, qui lui avaient commis la conduite de leurs filles; son zèle répondait à tant de confiance; elle était, au besoin, d'une sainte rigueur pour les corriger, et toujours d'une admirable prudence pour les instruire. Hors les heures de leur modeste repas à la table de leurs parents, fussent-elles dévorées de soif, elle ne leur permettait pas même de boire de l'eau, prévenant une habitude funeste, et disant avec un grand sens : « Vous « buvez de l'eau aujourd'hui, parce que le vin « n'est pas en votre pouvoir; mais, quand « vous serez dans la maison de vos maris, « maîtresses des celliers, vous dédaignerez « l'eau, sans renoncer à l'habitude de boire. »

[1] Ps. LXVII, 7.

Par ce sage tempérament de préceptes et d'autorité, elle réprimait les avides désirs de la première jeunesse, et elle réglait la soif même de ces jeunes filles à cette mesure de bienséance qui exclut jusqu'au désir de ce qu'elle ne permet pas.

18. Et néanmoins, c'est l'aveu que votre servante faisait à son fils, le goût du vin s'était glissé chez elle. Quand ses parents l'envoyaient, suivant l'usage, comme une sobre enfant, puiser le vin à la cuve, après avoir baissé le vase pour le remplir, et avant de le verser dans un flacon, elle en goûtait un peu de l'extrémité des lèvres, tentation bientôt vaincue par la répugnance. Car cela ne venait pas d'un honteux penchant : c'était ce vif entrain du premier âge, ce bouillonnement d'espiéglerie que le poids de l'autorité apaise dans les jeunes cœurs.

Or, ajoutant, chaque jour, goutte à goutte, « parce que le mépris des petites choses « amène insensiblement la chute [1], » elle était tombée dans l'habitude de boire, avec plaisir, à petite coupe presque pleine. Où était alors cette vieille gouvernante si sage? où étaient ses austères défenses ? Eh ! quelle en eût été la force contre cette maladie cachée, si votre grâce salutaire, ô Seigneur, ne veillait sur nous ? En l'absence de son père, de sa mère, de tout ce qui prenait soin d'elle, vous, toujours présent, qui avez créé, qui appelez à vous, et, par la voie même des hommes de perversité, opérez le bien pour le salut des âmes; que fîtes-vous alors, ô mon Dieu ? par quel traitement l'avez-vous guérie ? N'avez-vous pas tiré d'une autre âme un sarcasme froid et aigu, invisible acier dont votre main, céleste opérateur, trancha vif cette gangrène ? Une servante qui l'accompagnait d'ordinaire à la cuve, se disputant un jour, comme souvent il arrive, avec sa jeune maîtresse, seule à seule, lui lança ce reproche avec l'épithète effrontée et sanglante d'ivrognesse. Elle, percée de ce trait, voit sa laideur, la réprouve et s'en dépouille. Tant il est vrai que si les amis corrompent par la flatterie, les ennemis corrigent souvent par le reproche ; et votre justice ne leur rend pas, suivant leur action, mais suivant leur volonté. Car, dans sa colère, cette servante ne voulait que piquer sa maîtresse et non la guérir. Aussi le fit-elle en secret, soit que le temps et le lieu de la querelle en eût ainsi décidé, soit qu'elle craignît elle-même un châtiment pour une révélation si tardive.

[1] Eccli. XIX, 1.

Mais vous, Seigneur, providence du ciel et de la terre, qui faites dériver à votre usage le lit profond du torrent et réglez le cours turbulent des siècles, c'est par la démence d'une âme que vous avez guéri l'autre, afin que sur un tel exemple nul n'attribue à son ascendant personnel l'influence décisive d'une parole salutaire.

CHAPITRE IX.

VERTUS DE SAINTE MONIQUE.

19. Formée à la modestie et à la sagesse, plutôt soumise par vous à ses parents que par eux à vous, à peine nubile, elle fut remise à un homme qu'elle servit comme son maître ; jalouse de l'acquérir à votre épargne, elle n'employait, pour vous prouver à lui, d'autre langage que sa vertu. Et vous la rendiez belle de cette beauté qui lui gagna l'admiration et le respectueux amour de son mari. Elle souffrit ses infidélités avec tant de patience que jamais nuage ne s'éleva entre eux à ce sujet. Elle attendait que votre miséricorde lui donnât avec la foi la chasteté. Naturellement affectueux, elle le savait prompt et irascible, et n'opposait à ses emportements que calme et silence. Aussitôt qu'elle le voyait remis et apaisé, elle lui rendait à propos raison de sa conduite, s'il était arrivé qu'il eût cédé trop légèrement à sa vivacité.

Quand plusieurs des femmes de la ville, mariées à des hommes plus doux, portaient sur leur visage quelque trace des sévices domestiques, accusant, dans l'intimité de l'entretien, les mœurs de leurs maris, ma mère accusait leur langue, et leur donnait avec enjouement ce sérieux avis, qu'à dater de l'heure où lecture leur avait été faite de leur contrat de noces, elles avaient dû le regarder comme l'acte authentique de leur esclavage, et ce souvenir de leur condition devait comprimer en elles toute révolte contre leurs maîtres. Et comme ces femmes, connaissant l'humeur violente de Patricius, ne pouvaient témoigner assez d'étonnement qu'on n'eût jamais ouï dire qu'il eût frappé sa femme, ou que leur bonne intelligence eût souffert un seul jour d'interruption, elles lui en demandaient l'explication secrète ; et elle leur enseignait le plan de conduite dont je viens de parler. Celles qui en faisaient l'essai, avaient lieu de s'en félici-

ter; celles qui n'en tenaient compte, demeuraient dans le servage et l'oppression.

20. Sa belle-mère, au commencement, s'était laissé prévenir contre elle sur de perfides insinuations d'esclaves; mais désarmée par une patience infatigable de douceur et de respects, elle dénonça d'elle-même à son fils ces langues envenimées qui troublaient la paix du foyer, et sollicita leur châtiment. Lui, se rendant à son désir et à l'intérêt de l'union et de l'ordre domestique, châtia les coupables au gré de sa mère. Et elle promit pareille récompense à qui, pour lui plaire, lui dirait du mal de sa belle-fille. Cette leçon ayant découragé la médisance, elles vécurent depuis dans le charme de la plus affectueuse bienveillance.

21. Votre fidèle servante, dont le sein, grâce à vous, m'a donné la vie, ô mon Dieu, ma miséricorde, avait encore reçu de vous un don bien précieux. Entre les dissentiments et les animosités, elle n'intervenait que pour pacifier. Confidente de ces propos pleins de fiel et d'aigreur, nausées d'invectives dont l'intempérance de la haine se soulage sur l'ennemie absente en présence d'une amie, elle ne rapportait de l'une à l'autre que les paroles qui pouvaient servir à les réconcilier.

Cette vertu me paraîtrait bien insignifiante, si une triste expérience ne m'eût appris combien est infini le nombre de ceux qui, frappés de je ne sais quelle contagieuse épidémie de péchés, ne se contentent pas de rapporter à l'ennemi irrité les propos de l'ennemi irrité, mais en ajoutent encore qu'il n'a pas tenus; quand, au contraire, l'esprit d'humanité ne doit compter pour rien de s'abstenir de ces malins rapports qui excitent et enveniment la haine, s'il ne se met en devoir de l'éteindre par de bonnes paroles, ainsi qu'elle en usait, docile écolière du Maître intérieur.

22. Enfin elle parvint à vous gagner son mari sur la fin de sa vie temporelle, et le croyant ne lui donna plus les mêmes sujets de chagrin que l'infidèle.

Elle était aussi la servante de vos serviteurs. Tous ceux d'entre eux de qui elle était connue, vous louaient, vous glorifiaient, vous chérissaient en elle, parce qu'ils sentaient votre présence dans son cœur, attestée par les fruits de sa sainte vie. Elle n'avait eu qu'un mari; elle avait acquitté envers ses parents sa dette de reconnaissance, et gouverné sa famille avec piété; ses bonnes œuvres lui rendaient témoignage [1]. Ses fils qu'elle avait nourris, elles les enfantait autant de fois qu'elle les voyait s'éloigner de vous. Enfin, quand nous tous, vos serviteurs, mon Dieu, puisque votre libéralité nous permet ce nom, vivions ensemble, avant son sommeil suprême, dans l'union de votre amour et la grâce de votre baptême, elle nous soignait comme si nous eussions été tous ses enfants, elle nous servait comme si chacun de nous eût été son père.

CHAPITRE X.

ENTRETIEN DE SAINTE MONIQUE AVEC SON FILS SUR LE BONHEUR DE LA VIE ÉTERNELLE.

23. A l'approche du jour où elle devait sortir de cette vie, jour que nous ignorions, et connu de vous, il arriva, je crois, par votre disposition secrète, que nous nous trouvions seuls, elle et moi, appuyés contre une fenêtre, d'où la vue s'étendait sur le jardin de la maison où nous étions descendus, au port d'Ostie. C'est là que, loin de la foule, après les fatigues d'une longue route, nous attendions le moment de la traversée.

Nous étions seuls, conversant avec une ineffable douceur, et dans l'oubli du passé, dévorant l'horizon de l'avenir [2], nous cherchions entre nous, en présence de la Vérité que vous êtes, quelle sera pour les saints cette vie éternelle « que l'œil n'a pas vue, que l'oreille n'a « pas entendue, et où n'atteint pas le cœur de « l'homme [3]. » Et nous aspirions des lèvres de l'âme aux sublimes courants de votre fontaine, fontaine de vie qui réside en vous [4], afin que, pénétrée selon sa mesure de la rosée céleste, notre pensée pût planer dans les hauteurs.

24. Et nos discours arrivant à cette conclusion, que la plus vive joie des sens dans le plus vif éclat des splendeurs corporelles, loin de soutenir le parallèle avec la félicité d'une telle vie, ne méritait pas même un nom, portés par un nouvel élan d'amour vers Celui qui est, nous nous promenâmes par les échelons des corps jusqu'aux espaces célestes d'où les étoiles, la lune et le soleil nous envoient leur lumière; et montant encore plus haut dans nos pensées, dans nos paroles, dans l'admiration de vos œuvres, nous traversâmes nos âmes pour atteindre, bien au-delà, cette région d'inépuisable abondance, où vous rassasiez éternellement

[1] I Tim. v, 4, 9, 10. — [2] Philip. III, 13. — [3] I Cor. II, 9. — [4] Ps. XXXV, 10.

Israël de la nourriture de vérité, et où la vie est la sagesse créatrice de ce qui est, de ce qui a été, de ce qui sera ; sagesse incréée, qui est ce qu'elle a été, ce qu'elle sera toujours ; ou plutôt en qui ne se trouvent ni avoir été, ni devoir être, mais l'être seul, parce qu'elle est éternelle ; car avoir été et devoir être exclut l'éternité.

Et en parlant ainsi, dans nos amoureux élans vers cette vie, nous y touchâmes un instant d'un bond de cœur, et nous soupirâmes en y laissant captives les prémices de l'esprit, et nous redescendîmes dans le bruit de la voix, dans la parole qui commence et finit. Et qu'y a-t-il là de semblable à votre Verbe, Notre-Seigneur, dont l'immuable permanence en soi renouvelle toutes choses [1] ?

25. Nous disions donc : qu'une âme soit, en qui les révoltes de la chair, le spectacle de la terre, des eaux, de l'air et des cieux, fassent silence, qui se fasse silence à elle-même ; qu'oublieuse de soi, elle franchisse le seuil intérieur ; songes, visions fantastiques, toute langue, tout signe, tout ce qui passe, venant à se taire ; car tout cela dit à qui sait entendre : Je ne suis pas mon ouvrage ; celui qui m'a fait est Celui qui demeure dans l'éternité [2] ; que cette dernière voix s'évanouisse dans le silence, après avoir élevé notre âme vers l'Auteur de toutes choses, et qu'il parle lui seul, non par ses créatures, mais par lui-même, et que son Verbe nous parle, non plus par la langue charnelle, ni par la voix de l'ange, ni par le bruit de la nuée, ni par l'énigme de la parabole ; mais qu'il nous parle lui seul que nous aimons en tout, qu'en l'absence de tout il nous parle ; que notre pensée, dont l'aile rapide atteint en ce moment même l'éternelle sagesse immuable au-dessus de tout, se soutienne dans cet essor, et que, toute vue d'un ordre inférieur cessante, elle seule ravisse, captive, absorbe le contemplateur dans ses secrètes joies ; qu'enfin la vie éternelle soit semblable à cette fugitive extase, qui nous fait soupirer encore ; n'est-ce pas la promesse de cette parole : « Entre dans la joie de ton Seigneur [3] ? » Et quand cela ? Sera-ce alors que « nous ressusci-« terons tous, sans néanmoins être tous chan-« gés [4] ? »

26. Telles étaient les pensées, sinon les paroles, de notre entretien. Et vous savez, Seigneur, que ce jour même où nous parlions ainsi, où le monde avec tous ses charmes nous paraissait si bas, elle me dit :

« Mon fils, en ce qui me regarde, rien ne « m'attache plus à cette vie. Qu'y ferais-je ? « pourquoi y suis-je encore ? J'ai consommé « dans le siècle toute mon espérance. Il était « une seule chose pour laquelle je désirais sé-« journer quelque peu dans cette vie, c'était « de te voir chrétien catholique avant de mou-« rir. Mon Dieu me l'a donné avec surabon-« dance, puisque je te vois mépriser toute féli-« cité terrestre pour le servir. Que fais-je « encore ici ? »

CHAPITRE XI.

DERNIÈRES PAROLES DE SAINTE MONIQUE.

27. Ce que je répondis à ces paroles, je ne m'en souviens pas bien ; mais à cinq ou six jours de là, la fièvre la mit au lit. Un jour, dans sa maladie, elle perdit connaissance et fut un moment enlevée à tout ce qui l'entourait. Nous accourûmes ; elle reprit bientôt ses sens, et nous regardant mon frère et moi, debout auprès d'elle, elle nous dit comme nous interrogeant : « Où étais-je ? » Et à l'aspect de notre douleur muette : « Vous laisserez ici votre « mère ! » Je gardais le silence et je retenais mes pleurs. Mon frère dit quelques mots exprimant le vœu qu'elle achevât sa vie dans sa patrie plutôt que sur une terre étrangère. Elle l'entendit, et, le visage ému, le réprimant des yeux pour de telles pensées, puis me regardant : « Vois comme il parle, » me dit-elle ; et s'adressant à tous deux : « Laissez ce corps par-« tout ; et que tel souci ne vous trouble pas. « Ce que je vous demande seulement, c'est de « vous souvenir de moi à l'autel du Seigneur, « partout où vous serez. » Nous ayant témoigné sa pensée comme elle pouvait l'exprimer, elle se tut, et le progrès de la maladie redoublait ses souffrances.

28. Alors, méditant sur vos dons, ô Dieu invisible, ces dons que vous semez dans le cœur de vos fidèles pour en récolter d'admirables moissons, je me réjouissais et vous rendais grâces au souvenir de cette vive préoccupation qui l'avait toujours inquiétée de sa sépulture, dont elle avait fixé et préparé la place auprès du corps de son mari ; parce qu'ayant vécu dans une étroite union, elle voulait encore, ô insuffisance de l'esprit humain pour les choses

[1] Sag. VII, 27. — [2] Ps. XCIX, 3, 5. — [3] Matth. XXV, 21. — [4] I Cor. XV, 51.

divines ! ajouter à ce bonheur, et qu'il fût dit par les hommes qu'après un voyage d'outre-mer, une même terre couvrait la terre de leurs corps réunis dans la mort même.

Quand donc ce vide de son cœur avait-il commencé d'être comblé par la plénitude de votre grâce? Je l'ignorais, et cette révélation qu'elle venait de faire ainsi me pénétrait d'admiration et de joie. Mais déjà, dans mon entretien à la fenêtre, ces paroles: « Que fais-je ici? » témoignaient assez qu'elle ne tenait plus à mourir dans sa patrie. J'appris encore depuis, qu'à Ostie même, un jour, en mon absence, elle avait parlé avec une confiance toute maternelle à plusieurs de mes amis du mépris de cette vie et du bonheur de la mort. Admirant la vertu que vous aviez donnée à une femme, ils lui demandaient si elle ne redouterait pas de laisser son corps si loin de son pays: « Rien n'est loin de Dieu, répondit-elle; et il « n'est pas à craindre qu'à la fin des siècles il « ne reconnaisse pas la place où il doit me res- « susciter. » Ce fut ainsi que, le neuvième jour de sa maladie, dans la cinquante-sixième année de sa vie, et la trente-troisième de mon âge, cette âme pieuse et sainte vit tomber les chaînes corporelles.

CHAPITRE XII.

DOULEUR DE SAINT AUGUSTIN.

29. Je lui fermais les yeux, et dans le fond de mon cœur affluait une douleur immense, prête à déborder en ruisseaux de larmes; et mes yeux, sur l'impérieux commandement de l'âme, ravalaient leur courant jusqu'à demeurer secs, et cette lutte me déchirait. Aussitôt qu'elle eut rendu le dernier soupir, l'enfant Adéodatus jeta un grand cri; nous le réprimâmes; il se tut.

C'est ainsi que ce que j'avais en moi d'enfance, et qui voulait s'écouler en pleurs, était réprimé par la voix virile du cœur et se taisait. Car nous ne pensions pas qu'il fût juste de mener ce deuil avec les sanglots et les gémissements, qui accompagnent d'ordinaire les morts crues malheureuses ou sans réveil. Mais sa mort n'était ni malheureuse, ni entière. Nous en avions pour garants sa vertu, sa foi sincère et les raisons les plus certaines.

30. Qu'est-ce donc qui me faisait si cruellement souffrir au fond de moi, sinon la rupture soudaine de cette habitude, tant douce et chère, de vivre ensemble; blessure vive à mon âme? Je me félicitais toutefois du témoignage qu'elle m'avait rendu jusque dans sa dernière maladie, quand, souriante à mes soins, elle m'appelait bon fils, et redisait avec l'affection la plus tendre, qu'elle n'avait jamais entendu de ma bouche un trait dur ou injurieux lancé contre elle. Et pourtant, ô Dieu notre créateur, cette respectueuse déférence était-elle en rien comparable au service d'esclave qu'elle me rendait? Aussi, c'était le délaissement de cette grande consolation qui navrait mon âme, et ma vie se déchirait qui n'était qu'une avec la sienne.

31. Quand on eut arrêté les pleurs de cet enfant, Evodius prit le psautier et se mit à chanter ce psaume auquel nous répondions tous: « Je chanterai, Seigneur, à votre gloire, « vos miséricordes et vos jugements[1]. » Apprenant ce qui se passait, un grand nombre de nos frères et de femmes pieuses accoururent, et pendant que les funèbres devoirs s'accomplissaient suivant l'usage, je me retirai où la bienséance voulait, avec ceux qui ne jugeaient pas convenable de me laisser seul.

Je dis alors quelques paroles conformes à la circonstance; je cherchais avec le baume de vérité à calmer mon martyre, connu de vous, et qu'ils ignoraient, attentifs à mes discours et me croyant insensible à la douleur. Mais moi, à votre oreille, où nul d'eux ne pouvait entendre, je gourmandais la mollesse de mes sentiments, et je fermais le passage au cours de mon affliction, et elle me cédait un peu, et elle revenait à l'instant avec une fureur nouvelle, sans toutefois forcer la barrière des larmes, le calme du visage; seul, je savais tout ce que je refoulais dans mon cœur. Et comme je m'en voulais de laisser tant de prise sur moi aux accidents humains, cette fatalité de votre justice et de notre misère, ma douleur elle-même était une douleur; j'étais livré à une double agonie.

32. Le corps porté à l'église, j'y vais, j'en reviens, sans une larme, pas même à ces prières que nous versâmes au moment où l'on vous offrît pour elle le sacrifice de notre rédemption, alors que le cadavre est déjà penché sur le bord de la fosse où on va le descendre: à ces prières mêmes, pas une larme; mais, tout le jour, ma tristesse fut secrète et profonde, et l'esprit troublé, je vous demandais, comme je pouvais, de guérir ma peine, et vous ne m'écoutiez pas,

[1] Ps. c, 1.

afin sans doute que cette seule épreuve achevât de graver dans ma mémoire quelle est la force des liens de la coutume sur l'âme même qui ne se nourrit plus de la parole de mensonge.

J'imaginai d'aller au bain, ayant appris qu'ainsi les Grecs l'avaient nommé, comme bannissant les inquiétudes de l'esprit. J'y vais, et je le confesse à votre miséricorde, ô Père des orphelins, j'en sors tel que j'y suis entré. Il n'avait point fait transpirer l'amertume de mon cœur.

Et puis je m'endormis, et à mon réveil, je sentis ma douleur bien diminuée; et, seul au lit, je me rappelai ces vers de votre Ambroise, que je sentais si véritables :

« O Dieu créateur, modérateur des cieux, « qui jetez sur le jour le splendide manteau « de la lumière, répandez sur la nuit les grâces « du sommeil; afin que le repos rende au la- « beur ordinaire les membres épuisés, soulage « les fatigues de l'esprit, et brise le joug inquiet « de l'affliction! »

33. Et peu à peu je rentrais dans mes premières pensées sur votre servante, et me rappelant son pieux amour pour vous, et pour moi cette tendresse prévenante et sainte qui tout à coup me manquait, je goûtai la douceur de pleurer en votre présence sur elle et pour elle, sur moi et pour moi. Et je donnai congé à mes pleurs, jusqu'alors retenus, de couler à loisir; et, soulevé sur ce lit de larmes, mon cœur trouva du repos, entendu de vous seul, et non pas d'un homme juge superbe de ma douleur.

Et maintenant, Seigneur, je vous le confesse en ces lignes. Lise et interprète à son gré qui voudra. Et celui-là, s'il m'accuse comme d'un péché, d'avoir donné à peine une heure de larmes à ma mère, morte pour un temps à mes yeux, ma mère qui m'avait pleuré tant d'années pour me faire vivre aux vôtres, qu'il se garde de rire, mais que plutôt, s'il est de grande charité, lui-même vous offre ses pleurs pour mes péchés, à vous, Père de tous les frères de votre Christ.

CHAPITRE XIII.

IL PRIE POUR SA MÈRE.

34. Aujourd'hui, le cœur guéri de cette blessure que l'affection charnelle rendait peut-être trop vive, je répands devant vous, mon Dieu, pour cette femme, votre servante, de bien autres pleurs; pleurs de l'esprit frappé des périls de toute âme qui meurt en Adam. Il est vrai que, vivifié en Jésus-Christ [1], elle a vécu dans les liens de la chair de manière à glorifier votre nom par sa foi et ses mœurs; mais toutefois je n'oserais dire que, depuis que vous l'eûtes régénérée par le baptême, il ne soit sorti de sa bouche aucune parole contraire à vos préceptes. Et n'a-t-il pas été dit par la Vérité, votre Fils : « Celui qui appelle « son frère insensé est passible du feu [2]? » Et malheur à la vie même exemplaire, si vous la scrutez dans l'absence de la miséricorde. Mais comme vous ne recherchez pas nos fautes à la rigueur, nous avons le confiant espoir de trouver quelque place dans votre indulgence. Et d'autre part, quel homme, en comptant ses mérites véritables, fait autre chose que de compter vos dons? Oh! si les hommes se connaissaient, comme celui qui se glorifie se glorifierait dans le Seigneur [3]!

35. Ainsi donc, ô ma gloire! ô ma vie! ô Dieu de mon cœur! mettant à part ses bonnes œuvres, dont je vous rends grâces avec joie, je vous prie à cette heure pour les péchés de ma mère; exaucez-moi, au nom du Médecin suspendu au bois infâme, qui aujourd'hui, assis à votre droite, sans cesse intercède pour nous [4]. Je sais qu'elle a fait miséricorde, et de toute son âme remis la dette aux débiteurs. Remettez-lui donc la sienne [5]; et s'il en est qu'elle ait contractée, tant d'années durant qu'elle a vécu après avoir reçu l'eau salutaire, remettez-lui, Seigneur, remettez-lui, je vous en conjure; n'entrez pas avec elle en jugement [6]. Que votre miséricorde s'élève au-dessus de votre justice [7]! Vos paroles sont véritables, et vous avez promis aux miséricordieux miséricorde [8]. Et vous leur avez donné de l'être, vous qui avez pitié de qui il vous plaît d'avoir pitié, et faites grâce à qui il vous plaît de faire grâce [9].

36. Et n'auriez-vous pas déjà fait ce que je vous demande? je le crois; mais encore, agréez, Seigneur, cette offrande de mon désir [10]. Car aux approches du jour de sa dissolution elle ne songea pas à faire somptueusement ensevelir, embaumer son corps; elle ne souhaita point un monument choisi; elle se soucia peu de reposer au pays de ses pères; non, ce n'est pas là ce qu'elle nous recom-

[1] 1 Cor. xv, 22. — [2] Matth. v, 22. — [3] II Cor. x, 17. — [4] Rom. viii, 34. — [5] Matth. vi, 12. — [6] Ps. cxlii, 2. — [7] Jacq. ii, 13. — [8] Matth. v, 7. — [9] Exod. xxxiii, 19; Rom. ix, 15. — [10] Ps. cxviii, 108.

manda ; elle exprima ce seul vœu que l'on fît mémoire d'elle à votre autel : elle n'avait laissé passer aucun jour de sa vie sans assister à ses mystères. Elle savait bien que là se dispensait la sainte Victime par qui a été effacée la cédule qui nous était contraire [1], et vaincu, l'ennemi qui, dans l'exacte vérification de nos fautes, cherche partout une erreur, et ne trouve rien à redire en l'Auteur de notre victoire. Qui lui rendra son sang innocent? Qui lui rendra le prix dont il a payé notre délivrance? C'est au sacrement de cette Rédemption que votre servante a attaché son âme par le lien de la foi.

Que personne ne l'arrache à votre protection; que, ni par force, ni par ruse, le lion-dragon ne se dresse entre elle et vous. Elle ne dira pas qu'elle ne doit rien, de peur d'être convaincue par la malice de l'accusateur, et de lui être adjugée; mais elle répondra que sa dette lui est remise par Celui à qui personne ne peut rendre ce qu'il a acquitté pour nous sans devoir.

[1] Coloss. II, 14

37. Qu'elle repose donc en paix avec l'homme qui fut son unique mari, qu'elle servit avec une patience dont elle vous destinait les fruits, voulant le gagner à vous. Inspirez aussi, Seigneur mon Dieu, inspirez à vos serviteurs, mes frères, à vos enfants, mes maîtres, que je veux servir de mon cœur, de ma voix et de ma plume; tous tant qu'ils soient qui liront ces pages, inspirez-leur de se souvenir, à votre autel, de Monique, votre servante, et de Patricius, dans le temps son époux, dont la chair, grâce à vous, m'a introduit dans cette vie; comment? je l'ignore : qu'ils se souviennent, avec une affection pieuse, de ceux qui ont été mes parents à cette lumière défaillante; mes frères en vous, notre Père, et en notre mère universelle; mes futurs concitoyens dans l'éternelle Jérusalem, après laquelle le pèlerinage de votre peuple soupire depuis le départ jusqu'au retour; et que sollicitées par ces Confessions, les prières de plusieurs lui obtiennent plus abondamment que mes seules prières, cette grâce qu'elle me demandait à son heure suprême.

LIVRE DIXIÈME.

Confession du cœur. — Ce qu'il sait avec certitude, c'est qu'il aime Dieu. — Il le cherche et le trouve dans sa mémoire. — Puissance incompréhensible dont il décrit les merveilles. — Il s'interroge sur la triple tentation de la volupté, de la curiosité et de l'orgueil. — Il remet à Notre-Seigneur Jésus-Christ, seul médiateur entre Dieu et les hommes, la guérison des maux de son âme.

—

CHAPITRE PREMIER.

ÉLÉVATION.

1. Que je vous connaisse, intime connaisseur de l'homme! que je vous connaisse comme vous me connaissez [1]! Force de mon âme, pénétrez-la, transformez-la, pour qu'elle soit vôtre et par vous possédée sans tache et sans ride [2]! C'est là tout mon espoir, toute ma parole! Ma joie est dans cet espoir lorsqu'elle n'est pas insensée. Quant au reste des choses de cette vie, moins elles valent de larmes, plus on leur en donne; plus elles sont déplorables, moins on les pleure! Mais, vous l'avez dit, vous aimez la vérité, Seigneur [3]; et celui qui l'accomplit vient à la lumière [4]: qu'elle soit donc dans mon cœur qui se confesse à vous, qu'elle soit dans cet écrit qui me confesse à tous!

CHAPITRE II.

CONFESSION DU CŒUR.

2. Et quand même je vous fermerais mon cœur, que pourrais-je vous dérober? Vos yeux, Seigneur, ne voient-ils pas à nu l'abîme de la conscience humaine? C'est vous que je cacherais à moi-même, sans me cacher à vous. Et maintenant que mes gémissements témoignent que je me suis en dégoût, voilà qu'aimable et glorieux vous attirez mon cœur et mes désirs, afin que je rougisse de moi, que je me rejette et vous élise; afin que je ne trouve grâce devant moi-même, comme devant vous, que grâce à vous.

Quel que je sois, vous me connaissez donc toujours, Seigneur; et j'ai dit cependant quel fruit je recueillais de ma confession. Je vous la fais, non de la bouche et de la voix, mais en paroles de l'âme, en cris de la pensée qu'entend votre oreille. En effet, suis-je mauvais, c'est me confesser à vous que de me déplaire à moi-même; suis-je pieux, c'est me confesser à vous que de ne pas m'attribuer les bons élans de mon âme. Car c'est vous, mon Dieu! qui bénissez le juste [1], mais vous l'avez d'abord justifié comme pécheur [2].

Ma confession en votre présence, Seigneur, est donc explicite et tacite : silence des lèvres, cris d'amour! Que dis-je de bon aux hommes que vous n'ayez d'abord entendu au fond de moi-même, et que pouvez-vous entendre de tel en moi-même que vous ne m'ayez dit d'abord?

CHAPITRE III.

POURQUOI IL CONFESSE CE QUE LA GRACE A FAIT DE LUI.

3. Pour entendre mes Confessions comme s'ils devaient, eux! guérir toutes mes langueurs, qu'y a-t-il donc des hommes à moi? Race curieuse de la vie d'autrui et paresseuse à redresser la sienne: Pourquoi s'informent-ils de ce que je suis, quand ils refusent d'apprendre de vous ce qu'ils sont? Et d'où savent-ils, lorsque c'est moi qui leur parle de moi, que je dis vrai, puisque pas un homme ne sait ce qui se passe dans l'homme, si ce n'est l'esprit de l'homme qui est en lui [3]? Mais qu'ils vous écoutent parler d'eux-mêmes, ils ne pourront dire : Le Seigneur a menti. Qu'est-ce en effet que vous écouter, sinon se connaître? Et

[1] I Cor. XIII, 12. — [2] Ephés. V, 27. — [3] Ps. L, 8. — [4] Jean, III, 21.

[1] Ps. V, 13. — [2] Rom. IV, 5. — [3] I Cor. II, 11.

qui nierait ce qu'il sait ainsi, ne mentirait-il pas à lui-même?

Mais comme entre ceux qu'elle unit des liens de sa fraternité, la charité croit tout [1]; je me confesse à vous, Seigneur, de sorte que les autres m'entendent. Je ne puis leur démontrer la vérité de ma confession, et toutefois ceux dont la charité ouvre les oreilles croient à ma parole.

4. Cependant, ô Médecin intérieur, montrez-moi bien l'utilité de ce que je vais faire. Car la confession de mes iniquités passées, que vous avez remises et couvertes [2] pour béatifier en vous cette âme transformée par la foi et par votre sacrement, peut ranimer les cœurs contre l'engourdissement et le : Je ne puis! du désespoir; les éveiller à l'amour de votre miséricorde, aux douceurs de votre grâce, cette force des faibles à qui elle a révélé leur faiblesse! Et pour les justes, c'est une consolation d'entendre les péchés de ceux qui en sont affranchis, non pour ces péchés eux-mêmes, mais parce qu'ils ont été et ne sont plus.

Mais de quel fruit, Seigneur mon Dieu, à qui chaque jour se confesse ma conscience, plus assurée en l'espoir de votre miséricorde qu'en son innocence; de quel fruit est-il donc, je vous le demande, que par ces lignes je confesse aux hommes devant vous, non ce que j'ai été, mais ce que je suis aujourd'hui? Quant au passé, j'en ai reconnu et signalé l'avantage. Et maintenant beaucoup de ceux qui me connaissent ou ne me connaissent pas, qui m'ont entendu ou bien ont entendu parler de moi, désirent savoir ce qu'il en est au temps même de ces confessions; ils n'ont pas l'oreille à mon cœur où je suis tel que je suis; ils veulent donc m'entendre avouer ce que je puis être au fond de moi-même où l'œil, ni l'oreille, ni l'intelligence ne peuvent pénétrer. Ils sont prêts à me croire sans plus de preuve; la charité, qui les sanctifie, leur dit que je ne mens pas en leur parlant de moi, et c'est elle en eux qui me donne créance.

CHAPITRE IV.

QUEL FRUIT IL ESPÈRE DE CETTE CONFESSION.

5. Mais dans quel intérêt le désirent-ils? Veulent-ils se réjouir avec moi en apprenant combien l'impulsion de votre grâce m'a rapproché de vous, et sachant combien je suis retardé par le poids de moi-même, prier pour moi? A ceux-là je me révélerai. Car il n'est pas d'un faible intérêt, Seigneur mon Dieu, que grâces vous soient rendues par plusieurs à mon sujet, et que vous soyez par plusieurs sollicité pour moi. Que le cœur de mes frères aime en moi ce que vous leur enseignez d'aimable; qu'il plaigne en moi ce que vous leur enseignez à plaindre. Mais ces sentiments, je ne les demande qu'au cœur de mes frères, et non pas à l'étranger, « non pas au fils de l'étranger dont « la bouche parle le mensonge, dont la main « est une main d'iniquité [1]. » Je ne les demande qu'au cœur fraternel, qui, s'il m'approuve, se réjouit de moi, s'il m'improuve, s'attriste pour moi, et, dans la louange et le blâme, m'aime toujours.

C'est à ceux-là que je veux me dévoiler : qu'ils respirent à la vue de mes biens, qu'ils soupirent à la vue de mes maux. Mes biens sont votre ouvrage et vos dons; mes maux sont mes crimes et votre justice. Qu'ils respirent là, qu'ils soupirent ici! Que les hymnes, que les larmes s'élèvent en votre présence de ces âmes fraternelles, vos vivants encensoirs [2]! Et vous, Seigneur, touché des parfums de votre temple saint, « ayez pitié de moi, selon « la grandeur de votre miséricorde [3], » pour la gloire de votre nom; poursuivez votre œuvre; consommez mes imperfections.

6. Voilà le fruit de ma confession présente, c'est l'aveu même, non plus en présence de vous seul, dans le secret de la joie qui appréhende et de la tristesse qui espère [4], mais publié à la face des enfants des hommes, associés à ma foi et à mon allégresse, hôtes comme moi de la mortalité, citoyens de ma cité, voyageurs comme moi, prédécesseurs, successeurs et compagnons de mon pèlerinage.

Ceux-là sont vos serviteurs, mes frères, que vous avez faits vos fils; mes maîtres, que vous m'avez commandé de servir, si je veux vivre de vous avec vous. Et votre Verbe ne s'est pas contenté d'enseigner comme précepteur, il a pris les devants comme guide. Et je l'imite d'action et de parole, je l'imite sous vos ailes, à travers de grands périls. Mais sous ce voile protecteur mon âme vous est soumise, et mon infirmité vous est connue.

Je ne suis qu'un petit enfant, mais j'ai un Père qui vit toujours; j'ai un tuteur puissant.

[1] I Cor. XIII, 7. — [2] Ps. XXXI, 1.

[1] Ps. CXLIII, 8. — [2] Apoc. VIII, 3. — [3] Ps. L, 1. — [4] Philip. II, 12.

Et celui-là même m'a donné la vie, qui me prend sous sa tutelle; et celui-là, c'est vous, ô mon tout-bien! ô tout-puissant! qui êtes avec moi dès avant que je sois avec vous! Je révélerai donc à ceux que vous m'ordonnez de servir, ce que je suis aujourd'hui, ce peu que je suis encore. « Mais je ne me juge pas [1]. » Qu'on m'écoute dans l'esprit où je parle.

CHAPITRE V.

L'HOMME NE SE CONNAIT PAS ENTIÈREMENT LUI-MÊME.

7. C'est vous, Seigneur, qui êtes mon juge, parce que, « bien que nul homme ne sache « rien de l'homme que l'esprit de l'homme « qui est en lui [2], » cependant il est quelque chose de l'homme que ne sait pas même l'esprit de l'homme qui est en lui. Mais vous savez tout de lui, Seigneur, qui l'avez fait. Et moi, qui m'abaisse sous votre regard, qui ne vois en moi que terre et que cendre, je sais pourtant de vous une chose que j'ignore de moi. Et certes, ne vous voyant pas encore face à face, mais en énigme et au miroir [3], dans cet exil, errant loin de vous, plus présent à moi-même qu'à vous, je sais néanmoins que vous êtes inviolable, et j'ignore à quelles tentations je suis ou ne suis pas capable de résister.

Et j'ai l'espérance que, fidèle comme vous l'êtes, ne permettant pas que nous soyons tentés au delà de nos forces, vous nous donnez la puissance de sortir vainqueurs de la tentation, afin que vous puissiez persévérer [4]. Je confesserai donc, de moi, ce que je sais, et aussi ce que j'ignore. Car ce que je connais de moi, je le connais à votre lumière, et ce que j'ignore de moi, je l'ignore jusqu'à ce que votre face change mes ténèbres en midi [5].

CHAPITRE VI.

CE QU'IL SAIT AVEC CERTITUDE, C'EST QU'IL AIME DIEU.

8. Ce que je sais, de toute la certitude de la conscience, Seigneur, c'est que je vous aime. Vous avez percé mon cœur de votre parole, et à l'instant je vous aimai. Le ciel et la terre et tout ce qu'ils contiennent ne me disent-ils pas aussi de toutes parts qu'il faut que je vous aime? Et ils ne cessent de le dire aux hommes, « afin qu'ils demeurent sans excuse [1]. » Mais le langage de votre miséricorde est plus intérieur en celui dont vous daignez avoir pitié, et à qui il vous plaît de faire grâce [2]; autrement le ciel et la terre racontent vos louanges à des sourds.

Qu'aimé-je donc en vous aimant? Ce n'est point la beauté selon l'étendue, ni la gloire selon le temps, ni l'éclat de cette lumière amie à nos yeux, ni les douces mélodies du chant, ni la suave odorance des fleurs et des parfums, ni la manne, ni le miel, ni les délices de la volupté.

Ce n'est pas là ce que j'aime en aimant mon Dieu, et pourtant j'aime une lumière, une mélodie, une odeur, un aliment, une volupté, en aimant mon Dieu; cette lumière, cette mélodie, cette odeur, cet aliment, cette volupté, suivant l'homme intérieur; lumière, harmonie, senteur, saveur, amour de l'âme, qui défient les limites de l'étendue, et les mesures du temps, et le souffle des vents, et la dent de la faim, et le dégoût de la jouissance, Voilà ce que j'aime en aimant mon Dieu.

9. Et qu'est-ce enfin? J'ai interrogé la terre, et elle m'a dit: « Ce n'est pas moi. » Et tout ce qu'elle porte m'a fait même aveu. J'ai interrogé la mer et les abîmes, et les êtres animés qui glissent sous les eaux, et ils ont répondu: « Nous ne sommes pas ton Dieu; cherche au-« dessus de nous. » J'ai interrogé les vents, et l'air avec ses habitants m'a dit de toutes parts: « Anaximènes se trompe; je ne suis pas Dieu. » J'interroge le ciel, le soleil, la lune, les étoiles, et ils me répondent: « Nous ne sommes pas « non plus le Dieu que tu cherches. » Et je dis enfin à tous les objets qui se pressent aux portes de mes sens: « Parlez-moi de mon Dieu, « puisque vous ne l'êtes pas; dites-moi de lui « quelque chose. » Et ils me crient d'une voix éclatante: « C'est lui qui nous a faits [3]. »

La voix seule de mon désir interrogeait les créatures, et leur seule beauté était leur réponse. Et je me retournai vers moi-même, et je me suis dit: Et toi, qu'es-tu? Et j'ai répondu: « Homme. » Et deux êtres sont sous mon obéissance; l'un extérieur, le corps; l'autre en moi et caché, l'âme. Auquel devais-je plutôt demander mon Dieu, vainement cherché, à travers le voile de mon corps, depuis la terre jusqu'au ciel, aussi loin que je puisse lancer en émissaires les rayons de mes yeux?

[1] I Cor. IV, 3. — [2] I Cor. II, 11. — [3] Ibid. XIII, 12. — [4] I Cor. X, 13. — [5] Isaïe, LVIII, 10.

[1] Rom. I, 20. — [2] Ibid, IX, 15. — [3] Ps. XCIX, 3.

Il valait mieux consulter l'être intérieur, car tous les envoyés des corps s'adressaient au tribunal de ce juge secret des réponses du ciel et de la terre et des créatures qui s'écriaient : Nous ne sommes pas Dieu, mais son ouvrage. L'homme intérieur se sert de l'autre comme instrument de sa connaissance externe; moi, cet homme intérieur, moi esprit, j'ai cette connaissance par le sens corporel. J'ai demandé mon Dieu à l'univers, et il m'a répondu : Je ne suis pas Dieu, je suis son œuvre.

10. Mais l'univers n'offre-t-il pas même apparence à quiconque jouit de l'intégrité de ses sens? Pourquoi donc ne tient-il pas à tous même langage? Animaux grands et petits le voient, sans pouvoir l'interroger, en l'absence d'une raison maîtresse qui préside aux rapports des sens. Les hommes ont ce pouvoir afin que les grandeurs invisibles de Dieu soient aperçues par l'intelligence de ses ouvrages [1]. Mais ils cèdent à l'amour des créatures; et, devenus leurs esclaves, ils ne peuvent plus être leurs juges.

Et elles ne répondent qu'à ceux qui les interrogent comme juges; et ce n'est point que leur langage, ou plutôt leur nature, varie, si l'un ne fait que voir, si l'autre, en voyant, interroge; mais dans leur apparente constance, muettes pour celui-ci, elles parlent à celui-là, ou plutôt elles parlent à tous, mais elles ne sont entendues que des hommes qui confrontent ces dispositions sensibles avec le témoignage intérieur de la vérité. Car la Vérité me dit : Ton Dieu n'est ni le ciel, ni la terre, ni tout autre corps. Et leur nature même dit aux yeux : Toute grandeur corporelle est moindre en sa partie qu'en son tout. Et tu es supérieure à tout cela; c'est à toi que je parle, ô mon âme, puisque tu donnes à ton corps cette vie végétative, que nul corps ne donne à un autre. Mais ton Dieu est la vie même de ta vie.

CHAPITRE VII.

DIEU NE PEUT ÊTRE CONNU PAR LES SENS.

11. Qu'aimai-je donc, en aimant mon Dieu? Quel est Celui qui domine de si haut les sommités de mon âme? Mon âme elle-même me servira d'échelon pour monter à lui. Je franchirai cette force de vitalité qui me lie à mon corps et en remplit les organes de sa sève. Elle ne peut me faire trouver Dieu; autrement elle le ferait trouver « au cheval, au mulet qui « n'ont pas la raison [1], » et dont les corps vivent du même principe.

Il est une autre puissance qui, non-seulement donne la vie, mais la sensibilité à cette chair que Dieu m'a faite; défend à l'œil d'entendre, à l'oreille de voir, ordonne à l'un de se tenir prêt pour que je voie, à l'autre pour que j'entende, et maintient tous les sens chacun à son poste et dans sa fonction, pour qu'ils prêtent la diversité de leur ministère à l'active unité du moi, de l'homme esprit. Mais je franchirai encore cette puissance qui m'est commune avec le cheval et le mulet, également doués de la sensibilité corporelle.

CHAPITRE VIII.

DE LA MÉMOIRE.

12. Je franchirai donc ces puissances de mon être, pour monter par degrés jusqu'à Celui qui m'a fait. Et j'entre dans les domaines, dans les vastes palais de ma mémoire, où sont renfermés les trésors de ces innombrables images entrées par la porte des sens. Là, demeurent toutes nos pensées, qui augmentent, diminuent ou changent ces épargnes thésaurisées par nos sens; et enfin tout dépôt, toute réserve, que le gouffre de l'oubli n'a pas encore enseveli.

Quand je suis là, je me fais représenter ce que je veux. Certains objets paraissent sur-le-champ, d'autres se font chercher davantage; il faut les tirer comme d'un recoin obscur; d'autres s'élancent en essaim, et tandis que l'on demande l'un d'eux, accourant tous à la fois, ils semblent dire : N'est-ce pas nous? Et la main de mon esprit les éloigne de la face de mon souvenir, jusqu'à ce que l'objet désiré sorte de ses ténèbres et de sa retraite. D'autres enfin se suggérant sans peine au rang où je les appelle, les premiers cèdent la place aux suivants, pour rentrer à leur poste et reparaître à ma volonté. Ce qui arrive exactement lorsque je fais un récit de mémoire.

13. Là se conservent, distinctes et sans mélange, les espèces introduites chacune par une entrée particulière : la lumière, les couleurs, les figures corporelles, par les yeux; tous les sons, par l'oreille; toutes les odeurs, par le passage des narines; toutes les saveurs, par la voie du palais; et par le sens universel tout

[1] Rom. I, 20.

[1] Ps. XXXI, 9.

objet dur ou mol, chaud ou froid, doux ou rude, grave ou léger, qui affecte le corps, soit au dehors, soit au dedans. La mémoire les reçoit toutes à son vaste foyer, où, au besoin, je les compte et les passe en revue. Ineffables replis, dédale profond, où tout entre par le seuil qui l'attend et se range avec ordre! Et ce n'est pas toutefois la réalité, mais l'image de la réalité sentie, qui entre pour revenir au rappel de la pensée.

Qui pourrait dire comment se forment ces images? et l'on sait toutefois par quel sens elles sont recueillies et mises en réserve. Car, alors que je demeure dans les ténèbres et le silence, ma mémoire me représente à volonté les couleurs, distingue le blanc du noir, et les sons ne font pas incursion sur les réminiscences de mes yeux, et, quoique présents, ils semblent se retirer et se tenir à part: je les demande, si je veux, et ils viennent aussitôt. Parfois encore, la langue immobile et le gosier silencieux, je chante comme il me plaît, sans que l'image des couleurs qui cohabite, me trouble ni m'interrompe quand je revois le trésor que l'oreille m'a versé. Ainsi, je visite au caprice du souvenir, ces magasins approvisionnés par les sens; et je distingue, sans rien odorer, la senteur des lis de celle des violettes; et je préfère le miel au vin chaud, le poli à l'aspérité, par réminiscence du palais et de la main. Et tout cela se passe en moi, dans l'immense galerie de ma mémoire.

14. J'y fais comparaître le ciel, la terre, la mer, avec toutes les impressions que j'en ai reçues, hors celles que j'ai oubliées. Là, je me rencontre moi-même, je me reprends au temps, au lieu, aux circonstances d'une action et au sentiment dont j'étais affecté dans cette action. Là résident les souvenirs de toutes les révélations de l'expérience personnelle ou du témoignage; de cette trame du passé j'ourdis le tissu des expériences et les témoignages accueillis sur la foi de mon expérience, des événements et des espérances futures, et je forme de tout cela comme un présent que je médite; et dans ces vastes plis de mon intelligence, peuplés de tant d'images, je me dis à moi-même: Je ferai ceci ou cela, et il s'ensuivra ceci ou cela. Oh! si telle ou telle chose pouvait arriver! Plaise à Dieu! à Dieu ne plaise! Et je me parle ainsi, et les images des objets qui m'intéressent sortent du pécule de ma mémoire; car en leur absence il me serait impossible d'en parler.

15. Que cette puissance de la mémoire est grande! Grande, ô mon Dieu! sanctuaire impénétrable, infini! Eh! qui pourrait aller au fond? Et c'est une puissance de mon esprit, une propriété de ma nature, et moi-même je ne comprends pas tout ce que je suis. L'esprit est donc trop étroit pour se contenir lui-même? Et où donc déborde ce qu'il ne peut contenir de lui? Serait-ce hors de lui? ou plutôt, n'est-ce pas en lui? Et d'où vient ce défaut de contenance?

Ici je me sens confondu d'admiration et d'épouvante. Et les hommes vont admirer les cimes des monts, les vagues de la mer, le vaste cours des fleuves, le circuit de l'Océan, et le mouvement des astres; et ils se laissent là, et ils n'admirent pas, chose admirable! qu'au moment où je parle de tout cela, je n'en vois rien par les yeux; incapable d'en parler pourtant, si tout cela, montagnes, vagues, fleuves, astres que j'ai vus, Océan, auquel je crois, n'offrait intérieurement à ma mémoire les mêmes immensités où s'élanceraient mes regards. Et toutefois lorsque ma vue s'est portée sur ces spectacles, elle ne les a pas engloutis; et les réalités ne sont pas en moi, mais seulement les images, et je sais par quel sens chaque impression est entrée.

CHAPITRE IX.

MÉMOIRE DES SCIENCES.

16. Là, ne s'arrête pas l'immense capacité de ma mémoire. Elle porte en ses flancs tout ce que j'ai retenu de la science, et que l'oubli ne m'a pas encore dérobé. Et ces perceptions, je les garde à l'écart plus intérieurement, non pas en lieu, ni en images, mais en réalité. Car ce que je sais de la grammaire et de la dialectique, du nombre et de l'espèce des questions, n'est pas entré dans ma mémoire comme l'image, qui laisse la réalité à la porte, évanouie aussitôt qu'apparue; comme la voix imprimant à l'ouïe une trace qui la fait vibrer encore lorsqu'elle a cessé de raisonner; comme l'odeur qui, dans son passage, dissipée au vent, pénètre l'odorat et porte à mémoire d'une image qui se reproduit au désir de la réminiscence; comme l'aliment qui n'a plus de saveur qu'au palais de la mémoire; ou comme l'objet que la main a touché, dont l'éloignement n'efface pas l'empreinte : car les réalités de cet ordre ne sont pas présentées à la mémoire,

mais leurs seules images, qui, saisies avec une étonnante rapidité, sont rangées dans des cellules merveilleuses, d'où elles sont tirées merveilleusement par la main du souvenir.

CHAPITRE X.

LES SCIENCES N'ENTRENT PAS DANS LA MÉMOIRE PAR LES SENS.

17. Quand j'entends dire qu'un objet comporte trois sortes de questions, savoir : s'il est, ce qu'il est, quel il est, je m'empare bien de l'image des sons dont ces paroles se forment, je sais qu'ils ont traversé l'air avec bruit, et qu'ils ne sont plus. Mais les réalités mêmes, exprimées par ces sons, je ne les ai perçues par aucun sens corporel; je ne les ai nulle part que dans mon esprit, et c'est elles-mêmes, non leur image, qui habitent dans ma mémoire. Par où sont-elles entrées en moi ? qu'elles le déclarent, si elles peuvent. Je visite toutes les portes de ma chair, et je n'en trouve pas une qui leur ait donné passage.

Les yeux disent : Si elles sont colorées, nous les avons annoncées; si elles sont sonores, disent les oreilles, nous les avons introduites; si elles sont odorantes, disent les narines, c'est par nous qu'elles ont passé. Le goût dit encore : S'il n'est pas question de saveur, ne me demande rien. Et le tact : S'il ne s'agit pas de corps, je n'ai point touché, et, partant, je n'ai rien dit. Par où et comment se sont-elles glissées dans ma mémoire? je l'ignore : car, en les apercevant, ce n'est pas sur le témoignage d'une intelligence étrangère que je les ai crues, mais j'ai reconnu leur vérité dans mon esprit, je les lui ai remises comme un dépôt, pour me les rendre à mon désir. Elles étaient donc en moi avant que je ne les connusse, sans être dans ma mémoire; mais où donc, et comment, quand on m'en a parlé, les ai-je reconnues, en disant : Il est ainsi, c'est vrai; si elles n'étaient déjà dans ma mémoire, mais ensevelies au loin, et à de telles profondeurs, que peut-être, sans indication, ma pensée ne les eût jamais exhumées ?

CHAPITRE XI.

ACQUÉRIR LA SCIENCE, C'EST RASSEMBLER LES NOTIONS DISPERSÉES DANS L'ESPRIT.

18. Ainsi, obtenir les notions qui ne se communiquent point à nos sens par image, mais dont nous percevons en nous la réalité même, par intuition directe, n'est après tout que rassembler dans l'esprit ce que la mémoire contient çà et là, en recommandant à la pensée de réunir ces fragments épars et négligés pour les placer sous la main de l'attention.

Et combien ma mémoire porte-t-elle en son sein de notions de cet ordre, déjà toutes trouvées et comme rangées sous ma main; ce qui s'appelle apprendre et connaître? Que je cesse de les visiter de temps en temps, elles s'écoulent et gagnent le fond des plus lointains replis, où il faut que la pensée les retrouve comme si elle les découvrait de nouveau, et les rassemble du même lieu (car elles ne changent pas de demeure), afin de les connaître, c'est-à-dire de les rallier dans leur dispersion; d'où vient l'expression de COGITARE, fréquentatif de COGERE, rassembler, comme AGITO l'est d'AGO, et FACTITO de FACIO. Mais l'intelligence s'est approprié ce verbe, et l'emploie à la désignation exclusive de ces ralliements intérieurs dont elle forme sa pensée.

CHAPITRE XII.

MÉMOIRE DES MATHÉMATIQUES.

19. La mémoire renferme aussi les propriétés et les lois innombrables du nombre et de la mesure ; et nulle d'elles ne lui a été transmise par impression sensible, car elles ne sont ni colorées, ni sonores, ni odorantes, ni savoureuses, ni tangibles. J'ai bien entendu le son des mots qui les désignent quand on en parle ; mais autre est le son, autre la réalité ; l'un est grec ou latin ; l'autre n'est ni grec ni latin ; elle ne connaît aucune langue.

J'ai vu tirer des lignes aussi déliées qu'un fil d'araignée ; mais il est un autre ordre de lignes, qui se présentent sans image, sans que l'œil charnel les annonce. Elles sont évidentes à l'esprit qui les reconnaît, en l'absence de toute préoccupation corporelle. Les sons m'ont encore signalé les nombres nombrés; mais il n'en est pas ainsi des nombres nombrants qui sont sans images, et partant d'une réalité absolue. Ric de moi qui ne me comprend pas ; rieur, tu me feras pitié.

CHAPITRE XIII.

MÉMOIRE DES OPÉRATIONS DE L'ESPRIT.

20. Et il me souvient de toutes ces notions ; et il me souvient comment je les ai obtenues. Et il me souvient de tous les faux raisonnements élevés contre elles. Et le souvenir de ces erreurs est vrai ; et le discernement que j'ai fait du faux et du vrai sur ces points controversés est présent à mon souvenir.

Et je vois encore qu'il faut faire différence entre ce discernement actuel, et le souvenir de ce même discernement, souvent réitéré dans les opérations de ma pensée. Il me souvient donc d'avoir exercé souvent cet acte d'intelligence ; et ce discernement actuel, cette intellection d'aujourd'hui, je les serre dans ma mémoire pour me les rappeler à l'avenir tels qu'à cette heure je les conçois. J'ai donc souvenir de m'être souvenu, et c'est encore par la force de ma mémoire que je me souviendrai de mon présent ressouvenir.

CHAPITRE XIV.

MÉMOIRE DES AFFECTIONS DE L'AME.

21. Et la mémoire conserve aussi les passions de mon esprit, non pas comme elles y sont lorsqu'il en est affecté ; elle les conserve dans les conditions de sa puissance. Car je me remémore mes joies, mes tristesses, mes craintes d'autrefois, mes désirs passés, libre en ce moment de tristesse et de joie, de désir et de crainte. Et parfois, au contraire, je me rappelle mes tristesses avec joie, et mes joies avec tristesse.

Qu'il en arrive ainsi à l'égard des affections sensibles, rien d'étonnant ; l'esprit est un être, et le corps un autre. Que je me souvienne avec joie d'une douleur que mon corps ne souffre plus, j'en suis donc peu surpris. Mais la mémoire n'est autre que l'esprit. En effet, si je recommande une chose au souvenir d'un homme, je lui dis : Mets-toi bien dans l'esprit. S'il m'arrive d'oublier, ne dirai-je pas : Je n'avais pas à l'esprit...., il m'est passé de l'esprit..., donnant à la mémoire même le nom d'esprit ?

Cela étant, d'où vient donc qu'au moment où je me rappelle avec joie ma tristesse passée, la joie est dans mon esprit et la tristesse dans ma mémoire ; que l'esprit se réjouit de cette joie, sans que la mémoire s'attriste de cette tristesse ? Est-ce que la mémoire est indépendante de l'esprit ? Qui l'oserait dire ? En serait-elle comme l'estomac, et la joie et la tristesse comme des aliments doux et amers qui passent et séjournent dans ses cavités, mais dépourvus de saveur ? Il serait ridicule de presser davantage cette similitude, qui n'est pas toutefois sans vérité.

22. Or, quand je dis que l'âme est troublée par quatre passions, le désir, la joie, la crainte et la tristesse, c'est à la mémoire que j'emprunte tous mes raisonnements sur ce sujet, et toutes mes divisions et définitions selon le genre et la différence ; et ce souvenir des passions ne m'affecte d'aucun trouble passionné. Et il m'eût été impossible de les rappeler, si pourtant elles n'eussent été présentes au trésor où je puise.

Mais la mémoire ne serait-elle pas la rumination de l'esprit ? Pourquoi donc alors la réminiscence de la joie ou de la tristesse serait-elle sans amertume ou sans douceur au palais de la pensée ? Est-ce donc ce point de différence qui exclut toute similitude ? Qui se résignerait, en effet, à proférer ces mots de tristesse et de crainte, s'il fallait autant de fois qu'on en parle s'attrister ou craindre ? Et cependant il nous serait impossible d'en parler, si nous ne trouvions dans notre mémoire non-seulement l'image que le son de ces mots y grave par les sens, mais encore les notions des réalités introduites sans frapper à aucune porte charnelle, et sur la foi de sentiments antérieurs confiés par l'esprit à la mémoire, qui souvent elle-même les retient sans mandat.

CHAPITRE XV.

COMMENT LES RÉALITÉS ABSENTES SE REPRÉSENTENT A LA MÉMOIRE.

23. Est-ce par image ou non ? qui pourrait le dire ? Je nomme une pierre, je nomme le soleil, en l'absence des objets, mais en présence de leur image. Je nomme la douleur du corps sans en éprouver aucune, et pourtant si son image ne la représente dans ma mémoire, je ne sais de quoi je parle ; je ne la distingue plus du plaisir. Je nomme la santé du corps, lorsque mon corps est sain, pénétré de la réalité même ; et toutefois, si son image n'était fixée dans ma mémoire, le son de ce mot n'éveillerait aucun sens à mon souvenir. Et ce nom de santé ne serait, pour les malades, qu'un emprunt à un vocabulaire inconnu, si

la puissance de leur mémoire ne retenait l'image de la réalité absente. Je nomme les nombres nombrants, et les voilà dans ma mémoire, eux-mêmes et non leur image. Je nomme l'image du soleil, et elle est dans ma mémoire; et ce n'est pas l'image de l'image que je me représente, mais l'image elle-même toujours docile à mon rappel. Je nomme la mémoire et je reconnais ce que je nomme. Et où puis-je le reconnaître, sinon dans la mémoire? Serait-ce donc par son image, et non par son essence, qu'elle serait présente à elle-même?

CHAPITRE XVI.

LA MÉMOIRE SE SOUVIENT DE L'OUBLI.

24. Mais quoi! lorsque je nomme l'oubli, je reconnais ce que je nomme; et comment le reconnaîtrais-je, si je ne m'en souvenais? Et je ne parle pas du son de ce mot, je parle de l'objet dont il est le signe, qu'il me serait impossible de reconnaître si la signification du son m'était échappée. Ainsi, quand il me souvient de la mémoire, c'est par elle-même qu'elle se représente à elle-même; quand il me souvient de l'oubli, oubliance et mémoire viennent aussitôt à moi; mémoire, qui me fait souvenir; oubliance, dont je me souviens.

Mais qu'est-ce que l'oubli, sinon une absence de mémoire? Comment donc est-il présent, pour que je me souvienne de lui, lui dont la présence m'interdit le souvenir? Or, s'il est vrai que, pour se rappeler, la mémoire doive retenir, et que faute de se rappeler l'oubli, il soit impossible de reconnaître la signification de ce mot, il suit que la mémoire retient l'oubli. La cause de l'oubli comparaît donc en nous pour le prévenir? N'en faut-il pas inférer que ce n'est point par elle-même, mais par image, qu'elle revient à la mémoire? Que, si elle était présente elle-même, elle ne nous ferait pas souvenir, mais oublier. Qui pourra pénétrer, qui pourra comprendre ces phénomènes?

25. J'y succombe, Seigneur, et c'est sous moi que je succombe. Et me voilà pour moi-même un sol ingrat, qui rit de ma peine et boit mes sueurs. Et je ne sonde pas maintenant la profondeur des voûtes célestes, je ne mesure pas les distances des astres, je ne recherche pas la loi de l'équilibre terrestre; non, c'est dans ma mémoire qui n'est que moi, c'est dans mon esprit qui n'est que moi, que je me perds. Que tout ce que je ne suis pas soit loin de moi, rien d'étonnant; mais quoi de plus près de moi que moi-même? Et voilà que je ne puis comprendre la puissance de ma mémoire, moi qui, sans elle, ne pourrais pas même me nommer!

Je me souviens donc de l'oubli: j'en suis certain; et comment l'expliquer? Dirai-je que dans ma mémoire ne réside pas ce dont je me souviens? Dirai-je que l'oubli n'y réside que pour m'empêcher d'oublier? Égale absurdité. Dirai-je encore que ma mémoire ne conserve que l'image de l'oubli, et non l'oubli même? Le puis-je, s'il est nécessaire que l'impression de l'image dans la mémoire soit devancée par la présence de l'objet même dont se détache l'image? C'est ainsi que je me souviens de Carthage, et des lieux que j'ai parcourus, et des visages que j'ai vus, et de tous les rapports que m'ont transmis les sens: ainsi de la douleur, ainsi de la santé. Ces réalités étaient là quand ma mémoire s'empara de leur image, et me la réfléchit en leur présence, pour les reproduire, absentes, à mon souvenir.

Que si l'oubli demeure dans ma mémoire, non par lui-même, mais en image, il a donc fallu sa présence pour que son image lui fût dérobée? Et s'il était présent, comment a-t-il pu graver son image, là où sa présence efface toute empreinte? Et pourtant, si incompréhensible et inexplicable que soit ce mystère, je suis certain de me souvenir de l'oubli, ce meurtrier du souvenir.

CHAPITRE XVII.

DIEU EST AU DELA DE LA MÉMOIRE.

26. C'est quelque chose de grand que la puissance de la mémoire. Une sorte d'horreur me glace, ô mon Dieu, quand je pénètre dans cette multiplicité profonde, infinie! Et cela, c'est mon esprit; et cela, c'est moi-même. Que suis-je donc, ô mon Dieu? quelle nature suis-je? Variété vivante, puissante immensité!

Et voilà que je cours par les champs de ma mémoire; et je visite ces antres, ces cavernes innombrables, peuplées à l'infini d'innombrables espèces, qui habitent par image, comme les corps; par elles-mêmes, comme les sciences; par je ne sais quelles notions, quels signes, comme les affections morales qui, n'opprimant plus l'esprit, restent néanmoins captives de la mémoire, quoique rien ne soit dans la mémoire qui ne soit dans l'esprit. Je vais, je cours, je vole çà et là, et pénètre partout, aussi avant

que possible, et de limites, nulle part! Tant est vaste l'empire de ma mémoire! tant est profonde la vie de l'homme vivant de la vie mortelle.

Que faire, ô ma vraie vie, ô mon Dieu? Je franchirai aussi cette puissance de mon être, qui s'appelle mémoire, je la franchirai pour m'élancer vers vous, douce lumière. Que me répondez-vous? Et voilà que, montant par mon esprit jusqu'à vous, qui demeurez au-dessus de moi, je laisse au-dessous cette puissance qui s'appelle mémoire, jaloux de vous atteindre où l'on peut vous atteindre; de m'attacher à vous, où l'on peut s'attacher à vous. Car les brutes et les oiseaux ont la mémoire pour retrouver leurs tanières, leurs nids, leurs habitudes. Sans la mémoire ils n'auraient aucune faculté d'accoutumance.

Je passe donc par delà ma mémoire pour arriver à Celui qui m'a séparé des animaux, et m'a fait plus sage que les oiseaux du ciel. Je passe par delà ma mémoire. Mais où vous trouverai-je, bonté vraie, sécurité de délices? où vous trouverai-je? Si je vous trouve hors de ma mémoire, votre souvenir m'est donc échappé. Et, si je vous oublie, comment vous trouver?

CHAPITRE XVIII.

IL FAUT CONSERVER LA MÉMOIRE D'UN OBJET PERDU POUR LE RETROUVER.

27. La femme qui a perdu sa drachme et l'a cherchée avec sa lampe [1], s'en souvient pour la trouver; autrement pourrait-elle, en la trouvant, la reconnaître? Je me rappelle d'avoir cherché et retrouvé beaucoup d'objets perdus. Mais comment le sais-je? Quand j'étais en quête de ma perte, on me disait : N'est-ce pas cela? Et je répondais non, tant que l'objet ne m'était pas représenté; et vainement, échappé à ma mémoire, m'eût-il été remis sous les yeux, je ne l'eusse pas retrouvé, faute de le reconnaître. Et il en est toujours ainsi toutes les fois qu'on cherche et recouvre ce qu'on avait perdu.

C'est que, s'il s'agit d'un objet visible, pour être soustrait au regard, il ne l'est pas à la mémoire qui le retient par son image, et, sur cette image intérieure, le reconnaît en le retrouvant; car nous ne pouvons retrouver sans reconnaître, ni reconnaître sans nous souvenir : la mémoire garde l'objet, perdu pour les yeux.

[1] Luc. xv, 8.

CHAPITRE XIX.

COMMENT LA MÉMOIRE RETROUVE UN OBJET OUBLIÉ.

28. Mais quoi! si la mémoire elle-même laisse échapper l'objet; quand, par exemple, nous l'avons oublié et le cherchons pour nous en souvenir, où le cherchons-nous, sinon dans la mémoire? Nous en présente-t-elle un autre, nous le repoussons, et ce n'est qu'en présence de l'objet même de notre recherche que nous disons : Le voici. Et, pour cela, il faut le reconnaître; pour le reconnaître, il faut se souvenir, et pourtant nous l'avons oublié. Il n'est donc pas entièrement perdu; c'est donc à l'aide de ce qui nous reste, que nous cherchons ce qui nous échappe. La mémoire se sent dépourvue de son lest ordinaire, et, comme disloquée par l'absence d'un membre, elle réclame ce qui lui manque.

Ainsi qu'à nos yeux ou à notre pensée s'offre un homme connu de nous, dont le nom nous fuit, tout nom qui ne se lie point à l'idée de la personne est rejeté, jusqu'à ce que se représente enfin celui qui s'adapte naturellement à cette image de connaissance. Mais d'où revient-il, sinon de la mémoire? Car, le reconnaissons-nous sur l'avis d'un tiers, c'est encore elle qui le reproduit. Ce nom, en effet, n'est pas un étranger qui sollicite notre créance, mais un hôte de retour, dont nous constatons l'identité. Autrement, quel avis pourrait éveiller un souvenir entièrement effacé dans notre esprit? Ce n'est donc pas tout à fait oublier une chose que de se souvenir de l'avoir oubliée; et nous ne pourrions chercher un objet perdu, si aucun souvenir ne nous en était resté.

CHAPITRE XX.

CHERCHER DIEU, C'EST CHERCHER LA VIE HEUREUSE.

29. Est-ce ainsi que je vous cherche, Seigneur? Vous chercher, c'est chercher la vie bienheureuse. Oh! que je vous cherche, pour que mon âme vive. Elle est la vie de mon corps, et vous êtes sa vie. Est-ce donc ainsi que je cherche la vie bienheureuse? Car je ne l'ai pas trouvée, tant que je n'ai pas dit là où il faut le dire : C'est assez! Est-ce ainsi que je la cherche? Est-ce par souvenir, comme si je l'eusse oubliée,

avec conscience de mon oubli ? Est-ce par désir de l'inconnu ? soit que je n'en aie jamais rien su, soit que j'aie tout oublié jusqu'à la mémoire de mon oubli.

Mais n'est-ce pas cette vie heureuse après laquelle tous les hommes soupirent et que nul ne dédaigne ? Où l'ont-ils connue pour la désirer ainsi ? où l'ont-ils vue pour l'aimer ? Il faut donc qu'elle soit avec nous ; comment ? je l'ignore ; il faut qu'elle soit en nous ; mais à différentes mesures. L'heureux en espérance la possède, moins que l'heureux en réalité, plus que celui qui est déshérité et de la réalité et de l'espérance. Mais celui-là même la possède à certain degré, puisqu'il la désire, et d'un désir incontestable.

Quelle est donc cette notion dans l'homme ? je ne sais. Réside-t-elle dans sa mémoire ? c'est le problème qui m'intéresse ; car alors, il faut que nous ayons été autrefois heureux. Est-ce individuellement, est-ce dans ce premier homme, premier pécheur, en qui nous sommes tous morts, premier père de nos misères ?

C'est ce que je n'examine pas maintenant, je ne veux que savoir si la vie heureuse est dans la mémoire. Elle ne peut nous être entièrement inconnue, puisque nous l'aimons ; puisqu'à ce nom, il n'est personne qui ne confesse le désir de la réalité. Est-ce donc le son qui nous en plaît ? Qu'importe au Grec ce mot latin dont il ignore le sens ; mais le synonyme grec ne le laisse pas indifférent. Car elle ne connaît ni la Grèce, ni Rome, celle qu'envient et Grecs et Latins, et tout homme en toute langue ; elle est donc connue de tous les hommes. Trouvez un mot compris de tous pour leur demander s'ils veulent être heureux : oui, répondront-ils sans hésiter. Ce qui serait impossible, si ce nom n'exprimait une réalité conservée dans leur mémoire.

CHAPITRE XXI.

COMMENT L'IDÉE DE LA BÉATITUDE PEUT ÊTRE DANS LA MÉMOIRE.

30. Mais en est-il de ce souvenir comme de celui de Carthage que l'on a vue ? Non. La vie heureuse n'est pas un corps ; les yeux ne l'ont pas aperçue. S'en souvient-on comme des nombres ? Non : leur notion ne laisse pas d'autre désir. Mais la notion de la vie heureuse nous inspire l'amour et le désir de sa possession.

S'en souvient-on comme de l'éloquence ? Non. Quoique ce mot suggère à plusieurs qui ne sont pas éloquents, le souvenir et le désir de la chose même, preuve qu'elle existe dans leur esprit, c'est néanmoins par les sens qu'ils ont remarqué l'éloquence d'autrui, avec un plaisir qui leur en a donné le goût ; goût dérivé du plaisir ; plaisir, d'une notion intérieure : mais nul de nos sens ne nous révèle en autrui la vie heureuse.

En est-il donc comme du souvenir de la joie ? Peut-être. Car si je me souviens de la joie dans la tristesse, je puis me souvenir de la vie heureuse dans ma misère. Et cette joie ne me fut jamais sensible, ni à la vue, ni à l'ouïe, ni à l'odorat, ni au goût, ni au toucher ; pur sentiment de l'esprit, dont l'impression, conservée dans ma mémoire, réveille en moi le dédain ou le désir, suivant la diversité des objets qui l'ont fait naître. Il fut un temps où je me réjouissais de la honte, et mon cœur ne se souvient de ces joies qu'avec horreur ; j'ai parfois goûté le plaisir du bien, et je m'en souviens avec un désir, qui, sevré de l'occasion, me rappelle avec tristesse ma joie passée.

31. Mais où, mais quand ai-je vécu ma vie heureuse pour m'en souvenir, pour l'aimer, pour la désirer ? Et il ne s'agit pas ici de mon désir ou du vœu de quelques hommes ; car en est-il un qui ne veuille être heureux ? Une notion moins sûre permettrait-elle une volonté si certaine ?

Demandez à deux hommes s'ils veulent porter les armes, peut-être l'un dira oui, l'autre non ; demandez-leur s'ils veulent être heureux, tous deux répondront sans hésiter que tel est leur désir, et le même désir appelle l'un aux armes et en détourne l'autre. Ne serait-ce pas que, trouvant leur plaisir, l'un ici, l'autre là, tous deux s'accordent néanmoins dans leur volonté d'être heureux, comme ils s'accorderaient dans la réponse à la question s'ils veulent avoir sujet de joie ; et cette joie même, c'est ce qu'ils appellent bonheur, l'unique but qu'ils poursuivent par des voies différentes. Or, comme la joie est chose que tout homme, un jour, a ressentie, il faut que ce nom de bonheur en représente la connaissance à la mémoire.

CHAPITRE XXII.

DIEU, UNIQUE JOIE DU CŒUR.

32. Loin, mon Dieu, loin du cœur de votre serviteur humilié devant vous, de trouver son bonheur en toutes joies! Car il en est une refusée aux impies [1], connue de vos serviteurs qui vous aiment; cette joie, c'est vous. Et voilà la vie heureuse, se réjouir en vous, de vous et pour vous; la voilà, il n'en est point d'autre. La placer ailleurs, c'est poursuivre une autre joie que la véritable. Et cependant, la volonté qui s'en éloigne s'attache encore à son image.

CHAPITRE XXIII.

AMOUR NATUREL DES HOMMES POUR LA VÉRITÉ : ILS NE LA HAÏSSENT QUE LORSQU'ELLE CONTRARIE LEURS PASSIONS.

33. Tous les hommes ne veulent donc pas être heureux, car il en est qui, refusant de se réjouir en vous, seule vie bienheureuse, refusent leur félicité. Serait-ce plutôt que, malgré leur désir, les révoltes de la chair contre l'esprit, et de l'esprit contre la chair, les réduisent à l'impuissance de leur vouloir [2], les précipitent dans la faiblesse de leur force, dont ils se contentent, faute d'une volonté qui prête la force à leur faiblesse?

Je leur demande à tous s'ils ne préfèrent pas la joie de la vérité à celle du mensonge. Et ils n'hésitent pas plus ici que pour la réponse à la question du bonheur. Car la vie heureuse c'est la joie de la vérité; c'est la joie en vous, qui êtes la vérité [3], ô Dieu! ma lumière, mon salut [4], mon Dieu. Nous voulons tous cette vie bienheureuse, nous voulons tous cette vie, seule bienheureuse; nous voulons tous la joie de la vérité.

J'en ai vu plusieurs qui voulaient tromper, nul qui voulût l'être. Où donc les hommes ont-ils pris cette connaissance du bonheur, si ce n'est où ils ont pris celle de la vérité? car ils aiment la vérité, puisqu'ils ne veulent pas être trompés. Et ils ne peuvent aimer la vie heureuse, qui n'est que la joie de la vérité, sans aimer la vérité. Et ils ne sauraient l'aimer, si la mémoire n'en avait aucune idée.

Pourquoi donc n'y cherchent-ils pas leur joie, pour y trouver leur félicité? C'est qu'ils sont fortement préoccupés de ces vanités qui leur créent plus de misères que ce faible souvenir ne leur laisse de bonheur. Il est encore une faible lumière dans l'âme de l'homme. Qu'il marche, qu'il marche, tant qu'elle luit, de peur d'être surpris par les ténèbres [1].

34. Mais d'où vient que la vérité engendre la haine? D'où vient que l'on voit un ennemi dans l'homme qui l'annonce en votre nom, si l'on aime la vie heureuse qui n'est que la joie de la vérité? C'est qu'elle est tant aimée, que ceux même qui ont un autre amour veulent que l'objet de cet amour soit la vérité; et refusant d'être trompés, ils ne veulent pas être convaincus d'erreur. Et de l'amour de ce qu'ils prennent pour la vérité vient leur haine de la vérité même. Ils aiment sa lumière et haïssent son regard. Voulant tromper sans l'être, ils l'aiment quand elle se manifeste, et la haïssent quand elle les découvre; mais par une juste rémunération, les dévoilant malgré eux, elle leur reste voilée.

C'est ainsi, oui c'est ainsi que l'esprit humain, dans cet état de cécité, de langueur, de honte et d'infirmité, prétend se cacher et que tout lui soit découvert; et il arrive, au contraire, qu'il n'échappe pas à la vérité qui lui échappe. Et néanmoins dans cet état de misère, il préfère ses joies à celles du mensonge. Il sera donc heureux lorsque, sans crainte d'aucun trouble, il jouira de la seule Vérité, mère de toutes les autres.

CHAPITRE XXIV.

DIEU SE TROUVE DANS LA MÉMOIRE.

35. Ai-je assez dévoré les espaces de ma mémoire à vous chercher, mon Dieu? et je ne vous ai pas trouvé hors d'elle! Non, je n'ai rien trouvé de vous que je ne me sois rappelé, depuis le jour où vous m'avez été enseigné. Depuis ce jour, je ne vous ai pas oublié.

Où j'ai trouvé la vérité, là j'ai trouvé mon Dieu, la vérité même, alors connue, dès lors présente à ma mémoire. Et, depuis que je vous sais, vous n'en êtes pas sorti, et je vous y trouve toutes les fois que votre souvenir me convie à vos délices. Voilà mes voluptés saintes, don de votre miséricorde, qui a jeté un regard sur ma pauvreté.

[1] Isaïe, XLVIII, 22. — [2] Galat. V, 17. — [3] Jean, XIV, 6. — [4] Ps. XXVI, 1.

[1] Jean, XII, 35.

CHAPITRE XXV.

DANS QUELLE PARTIE DE LA MÉMOIRE TROUVONS-NOUS DIEU ?

36. Mais où demeurez-vous dans ma mémoire, vous, Seigneur ? où y demeurez-vous ? Quelle chambre vous y êtes-vous faite ? Quel sanctuaire vous êtes-vous bâti ? Vous lui avez fait cet honneur d'habiter en elle, je le sais ; mais c'est votre logement que j'y cherche. Lorsque mon cœur s'est rappelé mon Dieu, j'ai traversé toutes ces régions de souvenir qui me sont communes avec les bêtes ; ne vous trouvant pas entre les images des objets sensibles, je vous ai demandé à la résidence où je mets en dépôt les affections de mon esprit ; mais vainement : j'ai pénétré au siége même de l'esprit, hôte de ma mémoire, car l'esprit se souvient aussi de soi-même ; et vous n'y étiez pas, parce que vous n'êtes ni une image sensible, ni une affection du principe vivant en nous, comme la joie, la tristesse, le désir, la crainte, le souvenir, l'oubli, ni l'esprit lui-même, mais le Seigneur, Dieu de l'esprit.

Instabilité que tout cela, et pourtant vous, éternel et immuable, vous avez daigné demeurer dans ma mémoire depuis que je vous ai connu. Et je demande encore où vous habitez en elle, comme si elle était lieu ? Mais certes vous habitez en elle, puisque je me souviens de vous depuis l'heure où je vous ai connu, et c'est en elle que je vous retrouve, lorsque votre souvenir se représente à mon cœur.

CHAPITRE XXVI.

DIEU EST LA VÉRITÉ QUE LES HOMMES CONSULTENT.

37. Mais où donc vous ai-je trouvé pour vous apprendre ? Vous n'étiez pas dans ma mémoire avant de m'être connu. Où donc vous ai-je trouvé, sinon en vous, au-dessus de moi ? Entre vous et nous le lieu n'existe pas, et nous nous approchons, nous nous éloignons de vous sans distance. Vérité, oracle universel, vous siégez partout pour répondre à ceux qui vous consultent ; vos réponses fournissent en tous lieux à tant de consulteurs divers. Vous parlez clairement, mais tous n'entendent pas de même. Tous conforment leurs demandes à leurs volontés, mais vous n'y conformez pas toujours vos réponses. Celui-là seul est votre zélé serviteur, qui a moins en vue d'entendre de vous ce qu'il veut, que de vouloir ce qu'il a entendu de vous.

CHAPITRE XXVII.

RAVISSEMENT DE CŒUR DEVANT DIEU.

38. Je vous ai aimée tard, beauté si ancienne, beauté si nouvelle, je vous ai aimée tard. Mais quoi ! vous étiez au dedans, moi au dehors de moi-même ; et c'est au dehors que je vous cherchais et je poursuivais de ma laideur la beauté de vos créatures. Vous étiez avec moi, et je n'étais pas avec vous ; retenu loin de vous par tout ce qui, sans vous, ne serait que néant. Vous m'appelez, et voilà que votre cri force la surdité de mon oreille ; votre splendeur rayonne, elle chasse mon aveuglement ; votre parfum, je le respire, et voilà que je soupire pour vous ; je vous ai goûté, et me voilà dévoré de faim et de soif ; vous m'avez touché, et je brûle du désir de votre paix.

CHAPITRE XXVIII.

MISÈRE DE CETTE VIE.

39. Quand je vous serai uni de tout moi-même, plus de douleur alors, plus de travail ; ma vie sera toute vivante, étant toute pleine de vous. L'âme que vous remplissez devient légère ; trop vide encore de vous, je pèse sur moi.

Mes joies déplorables combattent mes tristesses salutaires, et de quel côté demeure la victoire ? je l'ignore. Hélas ! Seigneur, ayez pitié de moi. Mes tristesses coupables sont aux prises avec mes saintes joies ; et de quel côté demeure la victoire ? je l'ignore encore. Hélas ! Seigneur, ayez pitié de moi ! pitié, Seigneur ! vous voyez ; je ne vous dérobe point mes plaies. O médecin, je suis malade ! ô miséricorde, vous voyez ma misère ! Ah ! n'est-ce pas une tentation continuelle que la vie de l'homme sur la terre [1] ?

Qui veut les afflictions et les épreuves ? Vous ordonnez de les souffrir, et non de les aimer. On n'aime point ce que l'on souffre, quoiqu'on en aime la souffrance. On se réjouit de souffrir, mais on choisirait de n'avoir pas tel sujet de joie. Dans le malheur, je désire la prospérité ; heureux, je crains le malheur. Entre ces deux

[1] Job, VII, 1.

écueils, est-il pour la vie humaine un abri contre la tentation? Malheur, oui, malheur aux prospérités du siècle livrées à la crainte de l'adversité et aux séductions de la joie! Malheur, trois fois malheur aux adversités du siècle, livrées au désir de la prospérité! dures à souffrir, écueil où la patience fait naufrage! N'est-ce pas une tentation continuelle que la vie de l'homme sur la terre?

CHAPITRE XXIX.

LA GRACE DE DIEU EST NOTRE SEUL APPUI.

40. Et toute mon espérance n'est que dans la grandeur de votre miséricorde. Donnez-moi ce que vous m'ordonnez, et ordonnez-moi ce qu'il vous plaît. Vous me commandez la continence. « Et je sais, dit votre serviteur, que « nul ne peut l'avoir, si Dieu ne la lui donne. « Et savoir même d'où vient ce don en est un « de la sagesse [1]. » La continence nous recompose et ramène à l'unité les fractions multiples de nous-mêmes. Car ce n'est pas assez vous aimer que d'aimer avec vous quelque chose que l'on n'aime pas pour vous. O amour toujours brûlant sans jamais s'éteindre; amour, mon Dieu, embrasez-moi! Vous m'ordonnez la continence; donnez-moi ce que vous m'ordonnez, et ordonnez-moi ce qu'il vous plaît.

CHAPITRE XXX.

TRIPLE TENTATION DE LA VOLUPTÉ, DE LA CURIOSITÉ ET DE L'ORGUEIL.

41. Vous m'ordonnez formellement de proscrire la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux, et l'ambition du siècle [2]. Vous défendez l'amour illégitime; et, quant au mariage, si vous l'avez permis, vous avez conseillé mieux. Et vous m'avez donné de faire selon votre désir, avant même d'être appelé au ministère de vos sacrements.

Mais elles vivent encore dans ma mémoire, dont j'ai tant parlé, ces images qu'une triste accoutumance y a fixées. Faibles et pâles, tant que je veille, elles attendent mon sommeil pour m'insinuer un plaisir, pour me dérober une ombre de consentement et d'action. Vaines illusions, assez puissantes toutefois sur mon âme et sur ma chair pour obtenir de moi, quand je dors, ce que les réalités demandent en vain à mon réveil. Suis-je donc alors autre que moi-même, Seigneur mon Dieu? Et cependant quelle différence entre moi et moi, dans cet instant de passage au sommeil, de retour à la veille!

Où est cette raison vigilante contre de telles séductions? Supérieure aux atteintes des réalités mêmes, se ferme-t-elle avec les yeux? s'assoupit-elle avec les sens? D'où vient donc que souvent nous résistons endormis, fidèles au souvenir de nos bonnes résolutions? Nul attrait flatteur ne triomphe alors de notre chaste persévérance. Et toutefois, quand il en arrive autrement, nous sommes si absents de nous-mêmes que nous retrouvons, au réveil, le repos de notre conscience: la douleur de ce qui s'est passé en nous n'est point un remords pour la volonté qui dormait.

42. Mais votre main, Dieu tout-puissant, n'a-t-elle pas le pouvoir de guérir toutes les langueurs de mon âme, et de verser une grâce abondante sur les mouvements impurs de mon sommeil? Une nouvelle effusion de miséricordes, Seigneur, pour que mon âme, dégagée des appâts de la concupiscence, me suive, et que je vous l'amène; qu'elle ne se révolte plus contre soi; que, loin de se livrer, endormie, aux imaginations impures et brutales, jusqu'à séduire la chair, elle refuse la moindre adhésion! Eloignez de moi toute surprise, la plus faible même, celle qui fuirait devant un souffle de chasteté exhalé dans mon sommeil: il vous en coûtera peu de m'accorder cette grâce en cette vie, à l'âge où je suis, ô vous, qui êtes assez puissant pour nous exaucer au delà de nos prières, au delà de nos pensées [1].

Et j'ai dit à mon bon Maître ce que je suis encore dans ces ressentiments de ma misère; et, pénétré d'une joie craintive [2], je me réjouis, Seigneur, de ce que vous m'avez donné, et je m'afflige de rester inachevé, et j'espère que vous accomplirez en moi votre œuvre de clémence, jusqu'à la paix définitive que mes puissances intérieures et extérieures feront avec vous, au jour où la mort sera engloutie dans la victoire [3].

[1] Sag. VIII, 21. — [2] Jean, II, 16.

[1] Ephés. III, 20. — [2] Ps. II, 11. — [3] 1 Cor. XV, 54.

CHAPITRE XXXI.

DE LA VOLUPTÉ DANS LES ALIMENTS.

43. Le jour me suggère un autre ennemi ; et plût à Dieu qu'il pût lui suffire ! Nous réparons, par le boire et le manger, les ruines journalières du corps, jusqu'au moment où, détruisant l'aliment et l'estomac, vous éteindrez mon indigence par une admirable plénitude, et revêtirez cette chair corruptible d'une éternelle incorruptibilité[1]. Aujourd'hui toutefois, cette nécessité m'est douce, et je combats cette douceur pour ne pas m'y laisser prendre : guerre de tous les instants que je me fais par le jeûne, et les rigueurs qui réduisent le corps en servitude[2] ; et pourtant je ne puis éviter le plaisir qui chasse les douleurs du besoin : car la faim et la soif sont aussi des douleurs, brûlantes et meurtrières comme la fièvre, si les aliments ne les soulagent ; et votre bonté consolante mettant à la disposition de notre misère les tributs du ciel, de la terre et des eaux, nos angoisses deviennent des délices.

44. Vous m'avez enseigné à ne prendre les aliments que comme des remèdes. Mais quand je passe de l'inquiétude du besoin au repos qui en suit la satisfaction, le piége de la concupiscence m'attend au passage ; car ce passage lui-même est un plaisir, et il n'est pas d'autre voie, et c'est la nécessité qui m'y pousse. L'entretien de la vie est la seule raison du boire et du manger, et néanmoins un dangereux plaisir marche de compagnie ; esclave qui trop souvent cherche à devancer son maître, revendiquant pour lui-même ce que je prétends n'accorder qu'à l'intérêt légitime. Et puis, les limites de l'un ne sont pas celles de l'autre ; ce qui suffit à la nécessité ne suffit pas au plaisir ; et parfois, il devient difficile de reconnaître si nous accordons un secours à la requête du besoin, ou un excès aux perfides sollicitations de la convoitise. Notre pauvre âme sourit à cette incertitude, charmée d'y trouver une excuse pour couvrir, du prétexte de la santé, une complaisance coupable. A ces tentations, je résiste chaque jour avec effort, et j'appelle à mon secours votre bras salutaire ; et je vous remets toutes mes perplexités : car je n'ai pas encore sur ce point la stabilité du conseil.

45. J'entends la voix de mon Dieu : « Ne laissez « pas appesantir vos cœurs par l'intempérance « et l'ivrognerie[3]. » Ce dernier vice est loin de moi ; votre miséricorde ne lui permettra jamais de m'approcher. Mais la sensualité s'insinue quelquefois chez votre serviteur. Que votre miséricorde la tienne éloignée de lui. Nul ne peut être continent, si vous ne lui en donnez la grâce. Vous accordez beaucoup à nos prières ; le bien même que nous avons reçu avant de vous prier, c'est vous qui nous l'avez donné, c'est de vous que nous tenons encore de nous savoir redevables. Je n'ai jamais été sujet à l'intempérance, mais j'ai connu des intempérants que vous avez rendus sobres. Vous faites les uns ce qu'ils ont toujours été, les autres ce qu'ils n'ont pas été toujours, pour qu'ils sachent, les uns et les autres, à qui ils doivent rendre grâces.

Vous me dites encore : « Ne marche pas à « la suite de tes convoitises, et détourne-toi de « ta volonté[1]. » Votre grâce m'a fait entendre cette autre parole que j'aime : « Que nous « mangions, ou ne mangions pas, rien de plus « pour nous, rien de moins[2], » c'est-à-dire que je ne trouverai là ni mon opulence, ni ma détresse. Et cette parole encore : « J'ai appris « à me contenter de l'état où je suis ; je sais « vivre dans l'abondance, et je sais souffrir le « besoin. Je peux tout en celui qui me for- « tifie[3]. » Voilà comme parle un soldat du ciel ; est-ce notre langage, poussière que nous sommes ? Mais souvenez-vous, Seigneur, que nous sommes poussière ; que c'est de poussière que vous avez fait cet homme, perdu et retrouvé[4]. Et ce n'est pas en lui qu'il a trouvé sa force, celui-là, poussière comme nous, qui darde au souffle de votre inspiration ces paroles brûlantes dans mon cœur : « Je peux tout en celui qui me fortifie. » Oh ! fortifiez-moi, pour que je puisse ! Donnez-moi ce que vous m'ordonnez ; et ordonnez-moi ce qu'il vous plaît. Et il confesse, lui, qu'il a tout reçu, et que toute sa gloire est dans le Seigneur[5]. Il veut recevoir aussi, cet autre, que j'entends vous adresser cette prière : « Délivrez-moi des désirs « de la sensualité[6]. » N'est-il pas évident, ô Dieu saint, que vous donnez tout, jusqu'à l'obéissance à vos commandements ?

46. Vous m'avez enseigné, ô bon Père, « que « tout est pur pour les cœurs purs ; » mais que c'est un mal de se mettre à table au scandale de son frère[7] ; que toutes vos créatures sont

[1] I Cor. XV, 53. — [2] Cor. IX, 27. — [3] Luc, XXI, 34.

[1] Ecclés. XVIII, 30. — [2] I Cor. VIII, 8. — [3] Philipp. IV, 11-13. — [4] Ps. CII, 14 ; Gen. III, 19 ; Luc. XV, 24, 32. — [5] I Cor. I, 30, 31. — [6] Ecclés. XXIII, 6. — [7] Rom. XIV, 20.

bonnes; « qu'il ne faut rien refuser de ce que « l'on peut recevoir en action de grâces[1]; » que ce n'est point « notre aliment qui nous « rend recommandables à Dieu[2], que l'on se « garde de juger sur le manger et le boire[3]; « que celui qui mange ne méprise pas celui qui « s'abstient; que celui qui s'abstient ne mé- « prise pas celui qui mange[4]. » Grâces à vous de tous ces enseignements que j'ai retenus; louanges à vous, mon Dieu, qui avez frappé à mon oreille pour introduire la lumière dans mon cœur. Délivrez-moi de toute tentation.

Non que je craigne l'impureté de l'aliment, je crains l'impureté de la convoitise. Je sais qu'il a été permis à Noé de se nourrir de toute chair[5]; qu'Hélie a demandé à la chair l'apaisement de sa faim[6]; que l'abstinence admirable de Jean n'a pas été souillée de sa pâture de sauterelles[7]; je sais aussi qu'Esaü s'est laissé surprendre par un désir de lentilles[8]; que David s'est accusé lui-même d'avoir désiré un peu d'eau[9]; que notre Roi a été tenté, non de chair, mais de pain[10]. Aussi le peuple, dans le désert, mérita-t-il d'être réprouvé, non pour avoir eu désir de la chair, mais parce que ce désir le fit murmurer contre le Seigneur[11].

47. Entouré de ces tentations, je lutte chaque jour contre la concupiscence du boire et du manger. Car ce n'est pas chose que je puisse me retrancher pour jamais comme le désir de la femme. Il me faut donc tenir à ma bouche un frein qui se relâche et se retire à propos. Et, Seigneur, quel est celui qui ne s'emporte quelquefois au delà des barrières de la nécessité? S'il en est un, il est grand, qu'il vous glorifie de sa perfection! Moi, je ne suis pas cet homme; je suis un pécheur, et je glorifie pourtant votre nom, assuré que Celui qui a vaincu le siècle[12] intercède auprès de vous pour mes péchés[13], qu'il m'a compté entre les membres infirmes de son corps, dont vos yeux ne dédaignent pas les imperfections, et qui sont tous inscrits au livre de vie[14].

[1] I Tim. IV, 4. — [2] I Cor. VIII, 8.— [3] Coloss, II, 16. — [4] Rom. XIV, 3. — [5] Gen. IX, 2, 3. — [6] III Rois, XVII, 6. — [7] Matth. III, 4. — [8] Gen. XXV, 34. — [9] II Rois, XXIII, 15-17. — [10] Matth. IV, 3. — [11] Nomb. XI.— [12] Jean, XVI, 33.— [13] Rom. VIII, 34.— [14] Ps. CXXXVIII, 16.

CHAPITRE XXXII.

PLAISIR DE L'ODORAT.

48. Les odeurs me laissent assez indifférent à leur charme. Absentes, je ne les recherche pas, je ne répudie pas leur présence; je suis disposé à m'en passer. Du moins me semble-t-il ainsi, et je me trompe peut-être. Car ne faut-il pas gémir sur cette nuit profonde qui, nous voilant les ressorts de notre être, interdit à l'esprit, lorsqu'il se consulte lui-même sur sa puissance, toute créance facile à ses réponses, parce qu'il ignore d'ordinaire ce qu'il recèle en lui, si l'expérience ne le lui découvre? Et nul homme ne doit être en sécurité dans cette vie qui n'est, tout entière, qu'une tentation[1]; de mauvais devenu meilleur, rien ne garantit que de meilleur il ne devienne pire. Il n'est qu'un espoir, qu'une confiance, qu'une promesse sûre, votre miséricorde.

CHAPITRE XXXIII.

PLAISIR DE L'OUÏE. — DU CHANT D'ÉGLISE.

49. Les voluptés de l'oreille m'avaient captivé par des liens plus forts; mais vous les avez brisés; vous m'avez délivré de cet esclavage. Cependant, je l'avoue, aux accents que vivifient vos paroles chantées par une voix douce et savante, je ne puis me défendre d'une certaine complaisance, impuissante toutefois à me retenir quand il me plaît de me retirer. Suaves mélodies, n'est-ce pas justice qu'admises avec les saintes pensées qui sont leur âme, je leur fasse dans la mienne une place d'honneur? mais j'ai peine à garder une juste mesure.

Car il me semble que je leur accorde parfois plus qu'il ne convient, sentant que par cette harmonie, les paroles sacrées pénètrent mon esprit d'une plus vive flamme d'amour; et je vois que les affections de l'âme et leurs nuances variées retrouvent chacune sa note dans les modulations de la voix, et je ne sais quelle secrète sympathie qui les réveille. Mais le charme sensible, à qui il ne faut pas laisser le loisir d'énerver l'âme, me trompe souvent, quand la sensation se lasse de marcher après la raison, et prétend autoriser de la faveur d'être admise à sa suite, ses efforts pour la précéder et la conduire. C'est là que je pèche sans m'en apercevoir, mais bientôt je m'en aperçois.

50. D'autres fois, un excès de précautions

[1] Job, VII, 1.

contre de telles surprises me jette dans un excès de rigidité, et je voudrais éloigner de mon oreille et de l'Eglise même ces touchantes harmonies, compagnes ordinaires des psaumes de David. Il me paraît alors plus sûr de s'en tenir à ce que j'ai souvent ouï dire d'Athanase, évêque d'Alexandrie, qu'il les faisait réciter avec une légère inflexion de voix, plus semblable à une lecture qu'à un chant.

Et cependant quand je me rappelle ces larmes, que les chants de votre Eglise me firent répandre aux premiers jours où je recouvrai la foi, et qu'aujourd'hui même je me sens encore ému, non de ces accents, mais des paroles modulées avec leur expression juste par une voix pure et limpide, je reconnais de nouveau la grande utilité de cette institution. Ainsi je flotte entre le danger de l'agréable et l'expérience de l'utile, et j'incline plutôt, sans porter toutefois une décision irrévocable, au maintien du chant dans l'Eglise, afin que le charme de l'oreille élève aux mouvements de la piété l'esprit trop faible encore. Mais pourtant, lorsqu'il m'arrive d'être moins touché du verset que du chant, c'est un péché, je l'avoue, qui mérite pénitence: je voudrais alors ne pas entendre chanter.

Voilà où j'en suis. Pleurez avec moi, pleurez pour moi, vous qui sondez en vous-mêmes la source vive des bonnes œuvres; car, pour vous, qui la négligez, ces plaintes ne vous touchent guère. Mais, Seigneur mon Dieu, témoin de cette laborieuse étude de moi-même, ma langueur est sous vos yeux; voyez, entendez-moi; donnez-moi un regard de pitié, guérissez-moi.

CHAPITRE XXXIV.

VOLUPTÉ DES YEUX.

51. Reste la volupté des yeux de ma chair, dont je vais publier les confessions à l'oreille de votre temple, des âmes fraternelles et pieuses; ainsi j'aurai parlé de toutes les tentations charnelles qui me frappent encore, tandis que je gémis, « et soupire après cette « habitation céleste dont je brûle d'être revêtu « comme d'un second vêtement [1]. »

La beauté, la variété des formes, l'agrément et la vivacité des couleurs charment les yeux. Que mon âme ne demeure pas attachée à ces objets; que Dieu la retienne, Dieu leur auteur, « dont toutes les œuvres sont bonnes [2]; » mais lui seul est mon bien, et non pas elles. Et elles me sollicitent, tant que je veille pendant la durée du jour; et il ne m'est pas donné de m'en reposer, comme je me repose des chants qui ont cessé, quelquefois de tout bruit, dans un profond silence. Car la reine des couleurs elle-même, cette lumière qui inonde tout ce que nous voyons, se glisse partout où je suis pendant le jour, me pénètre par mille insinuations charmeresses, alors même que je porte ailleurs l'activité de ma pensée. Elle s'insinue si profondément, qu'à sa disparition soudaine nous la recherchons avec inquiétude; et son absence prolongée nous attriste l'âme.

52. O lumière que voyait Tobie l'aveugle, lorsqu'il enseignait à son fils le chemin de la vie, et, sans s'égarer, y marchait devant lui d'un pied sûr, du pied de la charité [1]! Lumière que voyait Isaac, malgré la nuit pesante dont la vieillesse avait voilé ses yeux! lumière par laquelle il sut connaître, en les bénissant, ses fils qu'il bénissait sans les connaître [2]! Lumière que voyait Jacob, dont le grand âge, aussi, avait éteint la vue, quand son cœur, rayonnant de clartés, mesura d'un regard toutes les générations du peuple futur, désignées dans ses fils; quand ses mains mystérieusement croisées sur les enfants de Joseph, se refusèrent à l'ordre extérieur que leur père voulait rétablir; car elles étaient imposées selon le discernement intérieur [3].

Voilà la lumière même; elle est une; elle ne fait qu'un de tous ceux qui la voient et qui l'aiment. Mais cette lumière corporelle, dont je parlais, assaisonne la vie pour les aveugles amants du siècle, d'enivrantes et perfides douceurs. Et à ceux toutefois qui savent vous en rendre hommage, ô Dieu créateur de toutes choses, elle sert de degré pour monter à votre gloire, et non pour descendre au fond de leur sommeil. C'est ainsi que je veux être.

Je lutte contre les séductions des yeux, de peur que mes pieds ne s'y embarrassent à l'entrée de vos voies; et j'élève vers vous mes yeux invisibles, afin que les nœuds qui arrêtent mes pas soient rompus [4]. Vous les dégagez souvent, car souvent ils s'engagent. Vous ne cessez de me délivrer, et je ne cesse de me prendre aux piéges semés partout; vigilant défenseur d'Israël, vous ne dormez, vous ne sommeillez jamais [5].

[1] II Cor. v, 2. — [2] Ecclési. XXXIX, 39.

[1] Tob. IV. — [2] Gen. XXVII. — [3] Gen. XLVIII, XLIX. — [4] Ps. XXIV, 15. Ps. CXX, 4.

53. Que de séductions sans nombre dans les œuvres de l'art et de l'industrie, vêtements, vases, tableaux, statues; abus d'une nécessité, abus même d'une intention pieuse; nouveaux enivrements que les hommes ajoutent aux convoitises des yeux ; répandus au dehors à la suite de leurs œuvres, oubliant en eux-mêmes Celui qui les a faits, ils gâtent en se défigurant le chef-d'œuvre divin.

Ici même, ô mon Dieu! ô ma gloire! ici je trouve à glorifier votre nom; ô mon sanctificateur! je vous offre un sacrifice de louanges! car ces beautés que vous faites passer de l'âme à la main de l'artiste, procèdent de cette beauté, supérieure à nos âmes, et vers laquelle mon âme soupire nuit et jour. Mais ces amateurs, ces fabricants de beautés extérieures, empruntent à l'invisible la lumière qui les leur fait agréer, et non la règle qui en dirige l'usage. Elle est présente, et ils ne la voient pas. C'est en vain qu'elle leur dit de ne pas aller plus loin, et de vous conserver toute leur force [1], au lieu de la dissiper dans ces délices énervantes.

Et moi qui en parle ainsi, qui en parle avec discernement, j'engage encore mes pas aux filets de ces beautés; mais vous me délivrez, Seigneur, vous me délivrez, « parce que votre « miséricorde est toujours présente à mes « yeux [2]. » Ma faiblesse se laisse prendre, votre miséricorde me délivre ; parfois sans souffrance, quand je tombe par mégarde; parfois avec douleur, quand le lien s'est resserré.

CHAPITRE XXXV.

CURIOSITÉ.

54. Ajoutez une autre tentation qui nous environne de périls multipliés. Outre la concupiscence de la chair, mêlée à toutes les impressions sensibles, à toutes les voluptés dont le fol amour consume ceux qui se retirent de vous, il se glisse encore dans l'âme, par les sens, un nouveau désir, ne demandant plus du plaisir à la chair, mais des expériences; vaine curiosité qui se couvre du nom de connaissance et de savoir. Or, comme elle consiste dans l'appétit de connaître, et que la vue est le premier organe de nos connaissances, l'Esprit-Saint l'a nommée concupiscence des yeux [3].

Voir appartient aux yeux, mais nous attribuons cette expression aux autres sens, quand nous les appliquons à connaître. Car nous ne disons pas d'un objet : Ecoute comme il rayonne, sens comme il brille, goûte comme il resplendit, touche comme il éclate. Un seul mot pour tout cela, vois; et non-seulement, vois quelle lumière, ce qui est exclusivement du ressort des yeux, mais encore, vois quel son, vois quelle odeur, vois quelle saveur, vois quelle dureté. Aussi l'expérience générale des sens, avons-nous dit, est-elle nommée concupiscence des yeux. Quoique, en effet, la vision soit leur fonction particulière, les autres sens l'usurpent néanmoins, quand, à l'exemple des yeux, ils explorent quelque vérité.

55. Or, on discerne sans peine si l'intérêt du plaisir ou celui de la curiosité fait agir les sens. Le plaisir recherche la beauté, l'harmonie, les odeurs, les saveurs, les doux attouchements, la curiosité veut essayer même de leurs contraires, non pour affronter une impression pénible, mais par fantaisie d'éprouver et de savoir. Quel plaisir, en effet, peut nous offrir l'aspect d'un cadavre déchiré, qui fait horreur? En est-il un gisant, tous accourent pour rapporter de cette vue la consternation, la pâleur. Ils craignent maintenant de le revoir dans leur sommeil. Eh! qui les a contraints, éveillés, de le voir? Quel ouï-dire leur a donné l'espérance d'y trouver quelque beauté? — Ainsi des autres sens ; mais il serait trop long de poursuivre.

C'est cette maladie qui invente les raffinements des spectacles ; c'est elle qui prétend pénétrer les secrets les plus cachés de la nature, inutiles à connaître, et dont les hommes ne désirent rien que la connaissance ; c'est elle qui sollicite les efforts prévaricateurs de la magie ; c'est elle enfin qui, dans la religion même, va jusqu'à tenter Dieu, et lui demande des prodiges par fantaisie, et non par charité.

56. Dans cette immense forêt, remplie d'embûches et de périls, combien de coupes n'ai-je pas déjà faites? que n'ai-je pas retranché dans mon cœur? grâce à votre assistance, ô Dieu de mon salut! Et cependant, la vie de chaque jour étant assaillie de ces essaims d'objets qui bourdonnent autour d'elle, quand oserai-je dire que nul d'entre eux ne fixe mon regard, et que je défie tous les piéges d'une vaine curiosité? A cette heure, il est vrai, je suis indifférent au plaisir du théâtre; je me soucie peu de connaître le cours des astres; jamais mon âme n'a interrogé les ombres; et j'abhorre tout

[1] Ps. LVIII, 10. — [2] Ps. XXV, 3. — [3] I Jean, II, 16.

pacte sacrilége. Mais, ô Seigneur mon Dieu, à qui je dois le service du plus humble esclave, par quelles insinuations perfides l'ennemi ne me suggère-t-il pas de vous demander quelque miracle? Et je vous conjure, par notre Roi, par notre patrie sainte, la chaste et pure Jérusalem, qu'un coupable consentement, jusqu'à présent éloigné de mon âme, s'en éloigne de plus en plus chaque jour. Mais quand je vous sollicite pour la santé d'un frère, le but de mes instances est bien différent; vous faites comme il vous plaît, et vous me donnez la grâce, vous ne me la refuserez jamais, d'embrasser votre volonté.

57. Et cependant combien de bagatelles et de frivolités méprisables séduisent encore chaque jour notre curiosité? Qui pourrait compter nos tentations et nos chutes? Combien de fois souffrons-nous, par certaine condescendance pour les faibles, de vains récits que, peu à peu, nous écoutons avec plaisir? Je ne vais plus au cirque voir un chien courir après un lièvre; mais que le hasard dans le champ où je passe, m'en donne le spectacle, me voilà peut-être détourné d'une méditation profonde; cette chasse inattendue m'attire; elle ne m'oblige pas de tourner bride, mais de laisser courre mon cœur. Et si, en me donnant la preuve de ma faiblesse, vous ne m'inspirez aussitôt de ramener mon esprit de cette vue à une pensée qui m'élève jusqu'à vous, ou bien de passer outre avec mépris, je reste amusé de cette puérile distraction.

Que dis-je? sans sortir de ma maison, un lézard, qui prend des mouches, une araignée, qui les enveloppe de ses fils, n'est-ce pas assez pour captiver mes yeux? La petitesse de ces animaux diminue-t-elle donc l'action de ma curiosité? Je passe de là à vous louer, Créateur, ordonnateur admirable de toutes choses; mais cette fin n'était pas le principe de mon attention : autre chose est de se relever promptement ou de ne tomber jamais. Et toute ma vie est pleine de faux pas; et la grandeur de votre clémence est mon unique espoir. Car, dès lors que notre âme, prostituée à ces vains objets, se remplit de conceptions frivoles, il arrive que nos prières sont souvent interrompues et troublées; et en votre présence, la voix de notre cœur veut-elle monter jusqu'à vous, une irruption de pensées misérables, accourues je ne sais d'où, vient traverser un acte si important.

CHAPITRE XXXVI.

ORGUEIL.

58. Et ceci, est-ce pure bagatelle dont il faille tenir peu de compte? Et notre espérance peut-elle être ailleurs que dans la miséricorde bien connue, qui a commencé l'œuvre de notre conversion?

Et vous savez à quel point vous m'avez changé, me guérissant d'abord de la passion de la vengeance, pour devenir secourable à mes autres iniquités, dissiper toutes mes langueurs, racheter ma vie de la corruption, pour me donner la couronne de grâce et de miséricorde, et prodiguer vos biens à la merci de mes désirs [1]. Vous m'avez inspiré votre crainte, qui éteint l'orgueil, et apprivoisé ma tête à votre joug. Et je le porte aujourd'hui, et ce fardeau m'est doux; vous me l'aviez promis, vous tenez votre promesse [2] et il était en effet léger, à mon insu, quand je craignais de m'y soumettre. Mais dites-moi, Seigneur, seul dominateur exempt d'orgueil, parce que vous êtes le seul Maître véritable, et qui n'en connaît point d'autre, dites-moi, suis-je délivré, ou pourrai-je l'être jamais dans cette vie, de ce troisième genre de tentation?

59. Vouloir être craint et aimé des hommes, sans autre raison que le désir d'une joie qui n'est pas vraie, c'est une vie misérable, c'est une honteuse insolence. Et voilà pourquoi notre cœur est sans amour pour vous, et notre crainte sans pureté. Aussi, vous répandez sur les humbles la grâce que vous refusez aux superbes [3]; vous tonnez sur les ambitions du siècle, et les fondements des montagnes tremblent.

Or, comme l'intérêt de la société humaine y fait un devoir de l'amour et de la crainte, l'ennemi de notre véritable félicité nous presse, et par tous les piéges qu'il sème sous nos pas, il nous crie : Courage, courage! Il veut que notre avidité à recueillir nous laisse surprendre; il veut que nos joies se déplacent et quittent votre vérité pour se fixer au mensonge des hommes; il veut que nous prenions plaisir à nous faire aimer et craindre, non pour vous, mais au lieu de vous. Et, nous rendant semblables à lui-même, il veut nous gagner, non pas à l'union de la charité, mais au partage de son supplice, lui qui a mis son trône sur l'aquilon, afin que vos coupables et difformes imitateurs

[1] Ps. CIII, 3-5. — [2] Matth. XI, 30. — [3] I. Pierre, V, 5

tombent dans ses fers [1] ténébreux et glacés. Mais nous, Seigneur, nous sommes votre petit troupeau [2]; nous voilà; prenez votre houlette. Etendez vos ailes sur nous; que leur ombre soit notre asile. Soyez notre gloire; que l'on ne nous aime que pour vous; que votre Verbe seul se fasse craindre en nous. Celui qui veut être loué des hommes, malgré votre blâme, ne trouvera pas d'homme pour le défendre à votre tribunal, ni pour le soustraire à votre arrêt. Et il ne s'agit point d'un pécheur flatté dans les mauvais instincts de son âme, ni d'un impie dont on bénit l'iniquité [3], mais d'un homme loué pour quelque grâce reçue de vous; s'il jouit plutôt de la louange que de cette faveur divine qui en est l'objet, votre blâme accompagne ces louanges; et celui qui les donne vaut mieux que celui qui les reçoit; l'un aime dans l'homme le don de Dieu, l'autre préfère au don de Dieu celui de l'homme.

CHAPITRE XXXVII.

DISPOSITION DE SON AME TOUCHANT LE BLAME ET LA LOUANGE.

60. Voilà les tentations dont nous sommes assaillis, Seigneur, chaque jour, sans relâche. Chaque jour la langue humaine est la fournaise de notre épreuve. C'est encore ici que vous nous commandez la continence. Donnez-moi ce que vous m'ordonnez; ordonnez-moi ce qu'il vous plaît. Vous savez ici les gémissements que mon cœur exhale, et les torrents de larmes que roulent mes yeux. Inhabile à discerner jusqu'à quel point je suis allégé de ce fardeau de corruption, je tremble pour mes maux secrets [4], connus de votre regard, et que le mien ignore.

Les autres tentations me laissent toujours quelque moyen de m'examiner, celle-ci presque jamais; car pour les voluptés charnelles, pour les convoitises de la vaine science, je vois l'empire que j'ai gagné sur mon esprit, par la privation volontaire ou l'absence de ces impressions. Et je m'interroge alors, en mesurant le degré de vide que j'éprouve. Quant à la richesse, que l'on ne poursuit que pour satisfaire l'une de ces trois concupiscences, ou deux ou toutes ensemble, l'esprit se trouve-t-il dans l'impossibilité de deviner s'il la méprise en la possédant, qu'il la congédie pour s'éprouver.

Est-ce à dire que, pour nous assurer de notre force à supporter le jeûne de la louange, il faille vivre mal, et en venir à un tel cynisme, que personne ne puisse nous connaître sans horreur? Qui pourrait penser ou dire pareille extravagance? Mais si la louange est la compagne ordinaire et obligée d'une vie exemplaire et de bonnes œuvres, il ne faut pas plus renoncer à la vertu qu'à son cortége. Et cependant, sans privation et sans absence, puis-je avoir le secret de ma résignation?

61. Que vais-je donc ici vous confesser, Seigneur? Eh bien! je vous dirai que je me plais à la louange, mais encore plus à la vérité qu'à la louange. Car s'il m'était donné de choisir la louange des hommes pour salaire d'erreur ou de démence, ou leur blâme pour prix de mon inébranlable attachement à la vérité, mon choix ne serait pas douteux.

Je voudrais bien, toutefois, que le suffrage des lèvres d'autrui n'ajoutât rien à la joie que je ressens de ce peu de bien qui est en moi. Mais, je l'avoue, le bon témoignage l'augmente et le blâme la diminue. Et quand cette affliction d'esprit me trouble, il me vient une excuse; ce qu'elle vaut, vous le savez, mon Dieu; pour moi, elle me laisse dans le doute. Or, vous ne nous avez pas seulement ordonné la continence qui enseigne ce dont notre amour doit s'abstenir, mais encore la justice qui lui montre où il se doit diriger; et vous nous commandez d'unir à votre amour celui du prochain. Il me semble donc que c'est l'avancement de l'un de mes frères que j'aime ou que j'espère, quand je me plais aux louanges intelligentes qu'il donne, et que c'est encore pour lui que je m'afflige quand je l'entends prononcer un blâme ignorant ou injuste.

Quelquefois même je m'attriste des témoignages flatteurs que l'on me rend, soit que l'on approuve en moi ce qui me déplaît de moi-même, soit que l'on estime au delà de leur valeur des avantages secondaires. Eh! que sais-je? Ce sentiment ne vient-il pas de ma répugnance aux éloges en désaccord avec l'opinion que j'ai de moi? Non qu'alors je sois touché de l'intérêt du prochain; mais c'est que le bien que j'aime en moi m'est encore plus agréable quand je ne suis pas seul à l'aimer. Et, en effet, est-ce donc me louer que de contredire mes sentiments sur moi, en louant ce qui me déplaît, en exaltant des qua-

[1] Isaïe, XIV, 13-15. — [2] Luc, XII, 32. — [3] Ps. X. 13. — [4] Ps. XVIII, 13.

lités indifférentes? Suis-je donc ici un mystère pour moi-même?

62. Mais ne vois-je pas en vous, ô Vérité, que l'intérêt seul du prochain doit me rendre sensible à la louange? Est-ce ainsi que je suis? je l'ignore. Et, en cela, je vous connais mieux que moi-même. Oh! révélez-moi à moi, mon Dieu; que je signale aux prières de mes frères les secrètes blessures de mon âme.

Encore un retour sur moi: je veux me sonder plus à fond. Si la seule utilité du prochain me fait agréer la louange, d'où vient que le blâme jeté à un autre m'intéresse moins que celui qui me touche? Pourquoi suis-je plus vivement blessé du trait qui m'atteint que de celui dont une même injustice frappe un frère en ma présence? Est-ce encore là un secret qui m'échappe? Et que n'ai-je déjà pris mon parti de me tromper moi-même, et de trahir devant vous la vérité et de cœur et de bouche! Eloignez de moi, Seigneur, cette folie, de peur que mes paroles ne soient pour moi l'huile qui parfume la tête du pécheur[1]!

CHAPITRE XXXVIII.

VAINE GLOIRE, POISON SUBTIL.

63. Je suis pauvre et dénué, et tout ce que j'ai de mieux, c'est cette déplaisance de moi-même dont le gémissement intérieur me rend témoignage, et qui ne se lassera de poursuivre votre miséricorde, que vous n'ayez soulagé mes défaillances, en consommant ma régénération dans la paix ignorée de l'œil superbe.

Les paroles de notre bouche, nos actions qui se produisent à la connaissance des hommes, amènent la plus dangereuse tentation, cet amour de la louange, qui recrute, au profit de certaine qualité personnelle, des suffrages mendiés, et trouve encore à me séduire par les reproches mêmes que je me fais. Souvent l'homme tire une vanité nouvelle du mépris même de la vaine gloire; et la vaine gloire rentre en lui par ce mépris dont il se glorifie.

CHAPITRE XXXIX.

COMPLAISANCE EN SOI-MÊME.

64. Il est encore en nous un autre ennemi, une tentation de même nature; cette complaisance en soi qui se repaît de son inanité, se souciant peu de plaire ou déplaire au prochain. Or, celui qui se plaît à lui-même, vous déplaît souverainement, soit qu'il prenne en lui pour bien ce qui n'est pas bien, ou qu'il revendique comme son bien propre celui qu'il tient de vous; soit que, reconnaissant votre don, il l'attribue à ses mérites, ou qu'enfin il confesse votre grâce, mais avec cette joie de l'égoïsme qui envie aux autres les mêmes faveurs. Parmi tant de périls et d'épreuves, vous le voyez, mon cœur tremble; et, si le mal s'est apaisé, c'est bien moins absence de blessures que célérité de la main dont j'ai senti l'action salutaire.

CHAPITRE XL.

COUP D'ŒIL SUR TOUT CE QU'IL A DIT.

65. Dans ce long pèlerinage de ma pensée, où ne m'avez-vous pas accompagné, ô Vérité? avez-vous cessé de m'enseigner ce qu'il fallait rechercher ou fuir, quand je vous consultais, en vous communiquant selon mon pouvoir les découvertes de l'œil intérieur? J'ai voyagé hors de moi-même par le sens qui m'ouvre le monde; j'ai observé la vie de mon corps et l'action de mes sens. Et je suis entré dans les profondeurs de ma mémoire, dans ces nombreuses et immenses retraites, peuplées d'une infinité d'images; et je les ai considérées avec épouvante; et j'ai vu que je ne pouvais rien distinguer sans vous, et j'ai reconnu que vous étiez fort différent de tout cela.

Fort différent aussi de moi-même, de moi, qui, dans cette exploration intérieure, cherchais à faire le discernement exact, et la juste appréciation de mes découvertes: soit que les réalités me fussent transmises par les sens, soit que, mêlées à ma nature, je les interrogeasse en moi-même; soit que je m'attachasse au nombre et au signalement de leurs introducteurs, et que, repassant tous ces trésors enfermés dans ma mémoire, ma pensée exhumât les uns et mît les autres en réserve.

Oui, vous êtes fort différent de moi, qui fais cela, et de la puissance intérieure par qui je le fais; et vous n'êtes pas cette puissance, parce que vous êtes la lumière immuable que je consulte sur l'être, la qualité, la valeur de toutes choses. Ainsi j'écoutais, et j'écoute souvent vos leçons et vos commandements. Votre voix fait mes délices, et, dans ce peu de loisirs que me laisse la nécessité de mes travaux, cette joie sainte est mon asile.

[1] Ps. CXL, 5.

Et, dans tous ces objets que je parcours à la clarté de votre lumière, je ne trouve de lieu sûr pour mon âme qu'en vous; il n'est que vous, où mon être épars puisse se rassembler pour y demeurer à jamais tout entier. Et parfois vous me pénétrez d'un sentiment étrange, douceur inconnue, qui, devenant en moi parfaite et durable, serait je ne sais quoi qui ne serait plus cette vie. Mais je retombe sous le poids de ma chaîne, et le torrent m'entraîne, et je suis lié; et je pleure, et mes larmes ne relâchent pas mes liens. Le fardeau de l'habitude m'emporte au fond. Où je puis être, je ne veux; où je veux, je ne puis; double misère.

CHAPITRE XLI.

CE QUI LE REJETAIT LOIN DE DIEU.

66. Et j'ai reconnu dans cette triple convoitise la source de mes coupables infirmités, et j'ai demandé mon salut à votre bras. Car j'ai vu votre gloire avec un cœur blessé, et, tout ébloui, j'ai dit : Qui peut voir jusque-là? Et j'étais rejeté loin de la splendeur de vos regards [1]. Vous êtes la Vérité qui préside sur toutes choses. Et mon insatiable avarice ne voulait pas vous perdre; elle voulait posséder le mensonge avec vous. Ainsi le menteur ne veut pas que la vérité lui soit inconnue. Je vous avais donc perdu, parce que vous ne souffrez pas qu'on vous possède sans répudier l'héritage du mensonge.

CHAPITRE XLII.

ÉGAREMENT DES SUPERBES QUI ONT EU RECOURS AUX ANGES DÉCHUS COMME MÉDIATEURS ENTRE DIEU ET LES HOMMES.

67. Qui trouver, capable de me réconcilier avec vous? Devais-je solliciter les anges? et par quelles prières? par quels sacrifices? Plusieurs, ai-je ouï dire, travaillant pour revenir à vous, et ne le pouvant d'eux-mêmes, ont tenté cette voie, et, tombés bientôt dans un désir curieux de visions étranges, ils ont mérité d'être livrés à l'illusion. Superbes, ils vous cherchaient avec tout le faste de la science, le cœur haut et non contrit; la conformité d'esprit a attiré sur eux les complices de leur orgueil, les puissances de l'air [2], dont les prestiges les ont égarés lorsqu'ils cherchaient un médiateur, médecin de leur âme, sans le trouver; car ils n'avaient devant eux que le diable transfiguré en ange de lumière [1].

Chair superbe, ce qui l'a séduite, c'est que le séducteur n'était pas revêtu de chair! Hommes mortels et pécheurs! Mais vous, Seigneur, dont ils cherchaient la paix avec orgueil, vous êtes indépendant de la mort et du péché. Or, il fallait au médiateur entre l'homme et Dieu [2] une ressemblance avec Dieu et une ressemblance avec l'homme. Entièrement semblable à l'homme, il était loin de Dieu; entièrement semblable à Dieu, il était loin de l'homme; il n'était plus médiateur. Ainsi ce faux médiateur, à qui votre justice secrète permet de séduire l'orgueil, a quelque chose de commun avec l'homme : c'est le péché; il prétend quelque chose de commun avec Dieu : libre du vêtement charnel de la mortalité, il se donne pour immortel. Mais, comme « la mort est la solde du péché [3], il entre, par la communauté du péché, dans la communauté de la mort.

CHAPITRE XLIII.

JÉSUS-CHRIST SEUL MÉDIATEUR.

68. Mais le Médiateur de vérité, que le secret de votre miséricorde a fait connaître aux humbles, et que vous avez envoyé pour leur enseigner, par son exemple, l'humilité même, ce Médiateur de Dieu et des hommes, JÉSUS-CHRIST homme, est apparu entre les pécheurs mortels et le JUSTE immortel, mortel avec les hommes, Juste avec Dieu; et comme la vie et la paix sont la solde de la justice, par la justice qui l'unit à Dieu, il est venu ruiner dans les impies justifiés la mort dont il voulut être comme eux tributaire. C'est lui qui a été montré de loin aux saints des anciens jours, pour qu'ils fussent sauvés par la foi au sang qu'il devait répandre, comme nous le sommes par la foi en son sang répandu. Car ce n'est qu'en sa qualité d'homme qu'il est médiateur; en tant que Verbe, il n'est plus terme MOYEN, il est ÉGAL à Dieu, Dieu en Dieu, et avec le Saint-Esprit un seul Dieu.

69. Oh! de quel amour nous avez-vous donc aimés, Père infiniment bon? vous n'épargnez pas votre Fils unique, vous le livrez pour nous, pécheurs que nous sommes [4]. De quel amour

[1] Ps. XXX, 23. — [2] Ephés. II. 2.

[1] II Cor. XI, 14. — [2] I Tim. II, 5. — [3] Rom. VI, 23. — [4] Rom. VIII, 32.

nous avez-vous donc aimés ? Pour nous, « Ce-« lui qui n'a point regardé comme une usur-« pation d'être égal à vous, s'est rendu obéis-« sant jusqu'à la mort de la croix [1], lui seul « libre entre les morts [2], ayant la puissance de « quitter son âme et la puissance de la re-« prendre [3]; » pour nous, en votre nom, vainqueur et victime, et vainqueur parce qu'il est victime; pour nous, en votre nom, sacrificateur et sacrifice, et sacrificateur parce qu'il est sacrifice, lui qui, d'esclaves, nous fait vos enfants, parce qu'il est votre Fils et pour nous esclave. Oh ! c'est avec justice que sur lui repose cette ferme espérance que vous guérirez toutes mes langueurs, par lui qui est assis à votre droite, et sans cesse y intercède pour nous [4]; autrement je tomberais dans le désespoir; car nombreuses et grandes sont mes infirmités, nombreuses et grandes ! mais plus grande encore est la vertu de vos remèdes. Nous eussions pu croire votre Verbe trop éloigné de l'alliance de l'homme, et désespérer de nous s'il ne s'était fait chair, s'il n'eût demeuré parmi nous.

[1] Philip. II, 6. — [2] Ps. LXXXVII, 6-8. — [3] Jean, X, 18. — [4] Rom. VIII, 34.

70. Plié sous la crainte de mes péchés et le fardeau de ma misère, j'avais délibéré dans mon cœur et presque résolu de fuir au désert; mais vous m'en avez empêché, me rassurant par cette parole : « Le Christ est mort pour « tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus « à eux-mêmes, mais à celui qui est mort pour « eux [1]. »

Eh bien ! Seigneur, je jette tous mes soucis en votre sein, pour vivre, pour goûter les merveilles de votre loi [2]. Vous savez mon ignorance et ma faiblesse; enseignez-moi, guérissez-moi. Ce Fils unique « en qui sont cachés tous les « trésors de la sagesse et de la science m'a « racheté de son sang [3]. » Loin de moi les calomnies des superbes. Je médite ma rançon, et je la mange, et je la bois, et je la distribue; pauvre encore, je désire en être rassasié avec ceux qui la mangent et en sont rassasiés; qui louent le Seigneur parce qu'ils le cherchent [4].

[1] II Cor. V, 15. — [2] Ps. CXVIII, 18. — [3] Coloss. II, 3. — [4] Ps. XXI, 27.

LIVRE ONZIÈME.

Il demande à Dieu l'intelligence des Ecritures. — Il cherche à expliquer les premières paroles de la Genèse : « Dans le principe « Dieu fit le ciel et la terre. » — Il répond à cette question : « Que faisait Dieu avant la création du monde ? » — Point de temps avant la création. — Qu'est-ce que le temps ? — Quelle est la mesure du temps ?

CHAPITRE PREMIER.

LA CONFESSION DE NOS MISÈRES DILATE NOTRE AMOUR.

1. Eh quoi! ce que je vous dis, l'ignorez-vous donc, ô Dieu, possesseur de l'éternité? L'ignorez-vous, ou avez-vous besoin du temps, pour voir ce qui se passe dans le temps? Pourquoi donc vous présenter le cours et la suite de tant de choses? Non pour vous les apprendre, sans doute, mais pour susciter vers vous dans mon cœur et dans les cœurs qui me liront de nouvelles flammes, afin qu'un seul cri s'élève : « Le Seigneur est grand et infini- « ment digne de louanges [1] ! »

Je l'ai dit, et je le dis encore; c'est l'amour de votre amour qui m'a suggéré cette pensée. Nous prions, et cependant la Vérité nous dit : « Votre Père sait ce qu'il vous faut, avant « même que vous lui demandiez rien [2]. » Ainsi la confession de nos misères et de vos miséricordes dilate notre amour pour vous; elle appelle sur nous cette grâce qui doit consommer notre délivrance et nous sortir de nous-mêmes, séjour de malheur, pour nous faire entrer en vous, souveraine béatitude. Car vous nous avez appelés à la pauvreté volontaire, à la douceur, à la faim et à la soif de la justice, à l'amour des larmes, et de la compassion, et de la pureté intérieure, et de la paix [3]. Et je vous ai tout raconté, suivant mes forces et ma volonté, car vous avez voulu le premier que j'élevasse jusqu'à vous, Seigneur mon Dieu, les louanges de votre bonté et de vos miséricordes éternelles [4].

[1] Ps. XCV, 4. — [2] Matth. VI, 8. — [3] Matth. V, 3-9. — [4] Ps. CXVII, 1.

CHAPITRE II.

IL DEMANDE A DIEU L'INTELLIGENCE DES ÉCRITURES.

2. Et ma plume serait-elle un organe capable de publier, par quelles inspirations, quelles saintes terreurs, par quelles consolations, quelles secrètes conduites vous m'avez amené au ministère de votre parole et à la dispensation de vos sacrements? Et puis, eussé-je la force d'être un narrateur fidèle, chaque goutte de temps me coûte si cher!

Et depuis longtemps je brûle de méditer votre loi, et de vous confesser à cet égard mes lumières et mon ignorance; les premiers reflets de vos rayons, et la lutte des ténèbres qui règnent encore dans mon âme, jusqu'à ce que ma faiblesse soit absorbée par votre force. Et je ne veux pas répandre sur d'autres soins les heures de loisir que me laissent les besoins de la nature, le délassement nécessaire de l'esprit, et le service que nous devons aux hommes, ou que nous leur rendons sans leur devoir.

3. Seigneur mon Dieu, prêtez l'oreille à ma prière; que votre clémence exauce mon désir. Ce n'est pas pour moi seul que ce cœur palpite; il se passionne encore pour l'intérêt de ses frères. Et vous voyez dans ce cœur qu'il est ainsi. Oh! que je vous offre en sacrifice ce servage de pensées et de paroles dont je suis redevable; et donnez-moi de quoi vous offrir. « Je suis indigent et pauvre [1], et vous êtes « riche; et vous versez vos libéralités sur tous « ceux qui vous invoquent [2], » ô vous dont la Providence ne trouble pas la Sécurité. Retranchez en moi toute témérité, tout mensonge,

[1] Ps. LXXXV, 1. — [2] Rom. X, 12.

par la circoncision du cœur et des lèvres. Que vos Ecritures soient mes chastes délices. Que je n'y trouve ni à m'égarer, ni à égarer les autres. Voyez, Seigneur; ayez pitié, Seigneur mon Dieu, lumière des aveugles, vertu des faibles; encore leur lumière et leur vertu, quand ils ont recouvré la vue et la force; voyez mon âme, entendez ses cris du fond de l'abîme. Car, là même, si vous n'y êtes pas aux écoutes, où adresser nos pas et nos cris?

« A vous est le jour, à vous est la nuit [1]. » D'un coup d'œil, vous réglez le vol des moments. Faites-moi largesse de temps pour méditer les secrets de votre loi; ne la fermez pas à ceux qui frappent. Car ce n'est pas en vain que vous avez dicté tant de pages mystérieuses : forêts sacrées, n'ont-elles pas aussi leurs cerfs qui se retirent, s'abritent, courent, se reposent, paissent et ruminent sous leur ombre? Seigneur, amenez-moi à votre perfection; révélez-moi ces mystères. Oh! votre parole est ma joie; votre voix m'est plus douce que le charme des voluptés. Donnez-moi ce que j'aime; votre voix est mon amour, et vous m'avez donné de l'aimer. Ne soyez pas infidèle à vos dons; ne dédaignez pas votre pauvre plante que la soif dévore. Que je proclame à votre gloire toutes mes découvertes dans vos saints livres! Que j'écoute la voix de vos louanges [2]! Que je m'enivre de vous, en considérant les merveilles de votre loi, depuis ce jour premier-né des jours où vous avez fait le ciel et la terre, jusqu'à notre avènement au royaume de votre cité sainte!

4. Seigneur, ayez pitié de moi, exaucez mes vœux. Rien de la terre, je crois, n'est leur objet; ni l'or, ni l'argent, ni les pierres précieuses, ni le luxe, ni les honneurs, ni la puissance, ni les plaisirs de la chair, ni les besoins qui nous suivent dans le trajet de la vie; toutes choses d'ailleurs données par surcroît à qui cherche votre royaume et votre justice [3]. Voyez, Seigneur mon Dieu, où s'élance mon désir. « Les impies m'ont raconté leur ivresse; « mais qu'est-ce auprès de votre loi, Sei- « gneur [4]? » Et voilà où mes vœux aspirent. Voyez, ô Père, regardez, voyez et agréez; que sous l'œil propice de votre miséricorde, je frappe à la porte de vos paroles saintes, et que la grâce m'ouvre leur sanctuaire. Je vous en conjure par Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, l'homme de votre droite, fils de l'homme, que vous vous êtes fait [1] médiateur entre vous et nous, par qui vous nous avez cherchés, quand nous n'étions plus en quête de vous, afin que cette sollicitude réveillât la nôtre. Je vous en conjure, au nom de votre Verbe, par qui vous avez fait toutes vos créatures, dont je suis; au nom de votre Fils unique, par qui vous avez appelé à l'adoption le peuple des croyants, dont je suis encore; au nom de Celui qui est assis à votre droite et y intercède pour nous; « en qui sont cachés tous les trésors de « la sagesse et de la science [2]; » c'est lui que je cherche dans vos livres saints. Moïse a écrit de lui [3]: C'est lui-même, c'est la Vérité, qui l'a dit.

[1] Ps. LXXIII, 16. — [2] Ps. XXV, 7. — [3] Matth. VI, 33. — [4] Ps. CXVIII, 85.

CHAPITRE III.

IL IMPLORE LA VÉRITÉ, QUI A PARLÉ PAR MOÏSE.

5. Oh! que j'entende, que je comprenne comment, dans le PRINCIPE, vous avez créé le ciel et la terre [4]! Moïse l'a écrit; il l'a écrit et s'en est allé; il a passé outre, allant de vous à vous; et il n'est plus là devant moi. Que n'est-il encore ici-bas! je m'attacherais à lui, et je le supplierais, et je le conjurerais en votre nom de me dévoiler ces mystères, et j'ouvrirais une oreille avide aux accents de ses lèvres. S'il me répondait dans la langue d'Héber, ce ne serait qu'un vain bruit qui frapperait mon organe, sans faire impression à mon esprit; s'il me parlait dans la mienne, je l'entendrais; mais d'où saurais-je qu'il me dirait la vérité? et, quand je le saurais, le saurais-je de lui? Non, ce serait au dedans de moi, dans la plus secrète résidence de ma pensée, que la vérité même, qui n'est ni hébraïque, ni grecque, ni latine, ni barbare, parlant sans organe, sans voix, sans murmure de syllabes, me dirait : Il dit vrai; et aussitôt, dans une pleine certitude, je dirais à ce saint serviteur : Tu dis vrai. Mais je ne puis l'interroger; c'est donc vous, ô Vérité! dont il était plein; c'est vous, mon Dieu, que j'implore; oubliez mes offenses, et ce que vous avez donné d'écrire à votre grand Prophète, oh! donnez-moi de l'entendre.

[1] Ps. LXXIX, 18. — [2] Coloss. II, 3. — [3] Jean, V, 46. — [4] Gen. I, 1.

CHAPITRE IV.

LE CIEL ET LA TERRE NOUS CRIENT QU'ILS ONT ÉTÉ CRÉÉS.

6. Et voilà donc le ciel et la terre ! Ils sont. Ils crient qu'ils ont été faits ; car ils varient et changent. Or ce qui est, sans avoir été créé, n'a rien en soi qui précédemment n'ait point été ; caractère propre du changement et de la vicissitude. Et ils ne se sont pas faits ; leur voix nous crie : C'est parce que nous avons été faits que nous sommes ; nous n'étions donc pas, avant d'être, pour nous faire nous-mêmes. L'évidence est leur voix. Vous les avez donc créés, Seigneur ; vous êtes beau, et ils sont beaux ; vous êtes bon, et ils sont bons ; vous êtes, et ils sont. Mais ils n'ont ni la beauté, ni la bonté, ni l'être de la même manière que vous, ô Créateur ; car, auprès de vous, ils n'ont ni beauté, ni bonté, ni être. Nous savons cela grâce à vous ; et notre science, comparée à la vôtre, n'est qu'ignorance.

CHAPITRE V.

L'UNIVERS CRÉÉ DE RIEN.

7. Comment donc avez-vous fait le ciel et la terre ? et quelle machine avez-vous appliquée à cette construction sublime ? L'artiste modèle un corps sur un autre, suivant la fantaisie de l'âme qui a la puissance de réaliser l'idéal que l'œil intérieur lui découvre en elle. Et d'où lui viendrait ce pouvoir, si elle-même n'était votre ouvrage ?

L'artisan façonne une matière préexistante, ayant en soi de quoi devenir ce qu'il la fait, comme la terre, la pierre, le bois ou l'or, etc. Et d'où ces objets tiennent-ils leur être, si vous n'en êtes le créateur ? C'est vous qui avez créé le corps de l'ouvrier, et l'esprit qui commande à ses organes ; vous êtes l'auteur de cette matière qu'il travaille, de cette intelligence qui conçoit l'art, et voit en elle ce qu'elle veut produire au dehors ; de ces sens interprètes fidèles qui font passer dans l'ouvrage les conceptions de l'âme, et rapportent à l'âme ce qui s'est accompli, afin qu'elle consulte la vérité, juge intérieur, sur la valeur de l'ouvrage. Toutes ces créatures vous glorifient, et vous proclament le Créateur du monde.

Mais vous, comment les avez-vous faites ? comment avez-vous fait le ciel et la terre ? ô Dieu ! Ce n'est ni sur la terre, ni dans le ciel, que vous avez fait le ciel et la terre ; ni dans les airs, ni dans les eaux qui en dépendent. Ce n'est pas dans l'univers que vous avez créé l'univers ; où pouvait-il être, pour être créé, avant d'être créé pour être ? Et vous n'aviez rien aux mains qui vous fût matière du ciel et de la terre. Eh ! d'où vous serait venue cette matière, que vous n'eussiez pas créée pour en former votre ouvrage ? Que dire, enfin, sinon que cela est, parce que vous êtes ? Et vous avez parlé, et cela fut, et votre seule parole a tout fait [1].

CHAPITRE VI.

COMMENT DIEU A PARLÉ.

8. Mais quelle a été cette parole ? S'est-elle formée comme cette voix descendue de la nue : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé [2] ? » Cette voix retentit et passe ; elle commence et finit ; ses syllabes résonnent et s'évanouissent, la seconde après la première, la troisième après la seconde, ainsi de suite, jusqu'à la dernière, et le silence après elle. Il est donc évident et clair que cette voix fut l'expression d'une créature, organe temporel de votre éternelle volonté. Et l'oreille extérieure transmet ces paroles, formées dans le temps, à l'âme intelligente dont l'oreille intérieure s'approche de votre Verbe éternel. Et l'âme a comparé ces accents fugitifs à l'éternité silencieuse de votre Verbe, et elle s'est dit : « Quelle différence ! les uns sont infiniment au-dessous de moi ; ils ne sont même pas, car ils fuient, car ils passent ; mais au-dessus de moi, le Verbe de mon Dieu demeure éternellement [3]. »

Que si vous avez commandé par des paroles passagères comme leur son l'existence du ciel et de la terre ; si c'est ainsi que vous les avez faits, il y avait donc déjà, avant le ciel et la terre, quelque créature corporelle, dont l'acte mesuré par le temps fit vibrer cette voix dans la mesure du temps. Or, nulle substance corporelle n'était avant le ciel et la terre ; ou, s'il en existait une, il faut reconnaître que vous aviez formé sans parole successive l'être qui devait articuler votre commandement : Que le ciel et la terre soient. Car cet organe de vos desseins, quel qu'il fût, ne pouvait être, si vous ne l'eussiez fait. Or, pour produire le corps dont ces paroles devaient sortir, de quelle parole vous êtes-vous servi ?

[1] Ps. XXXII, 9, 6. — [2] Matth. III, 17 ; XVII, 5. — [3] I Pierre, I, 25.

CHAPITRE VII.

LE VERBE DIVIN, FILS DE DIEU, COÉTERNEL AU PÈRE.

9. Vous nous appelez donc plus haut; vous nous appelez à l'intelligence du Verbe-Dieu, Dieu en vous, Verbe qui se prononce et prononce tout de toute éternité; parole sans fin, sans succession, sans écoulement; qui dit éternellement, et tout à la fois, toutes choses. Autrement le temps et la vicissitude seraient en vous, et, dès lors, plus de véritable éternité, plus de véritable immortalité. C'est ainsi, je le sais, mon Dieu, et grâces à vous! Je le sais, et vous bénis, Seigneur, et, avec moi, quiconque n'a pas un cœur ingrat au bienfait éclatant de votre lumière.

Nous savons, Seigneur, nous savons que, n'être plus ce qu'on était, qu'être ce qu'on n'était pas, c'est là naître et mourir. Aussi, rien en votre Verbe ne passe, rien ne succède, parce qu'il est immortel, parce qu'il est éternel en vérité. Et c'est par ce Verbe, coéternel avec vous, que vous dites, de toute éternité, et tout à la fois, toute ce que vous dites, et qu'il est ainsi que vous dites. Et votre parole est votre seule action; et néanmoins ce n'est ni tout à la fois, ni de toute éternité, que s'est accomplie l'œuvre de votre parole.

CHAPITRE VIII.

LE VERBE ÉTERNEL EST NOTRE UNIQUE MAÎTRE.

10. Eh! comment cela, Seigneur mon Dieu? J'entrevois bien quelque chose, mais comment l'exprimer? je l'ignore. N'est-ce point que tout être qui commence et finit, ne commence et ne finit d'être qu'au temps où la raison, en qui rien ne finit, rien ne commence, la raison éternelle connaît qu'il doit commencer ou finir? Et, cette raison, c'est votre Verbe, le principe de tout, la voix intérieure qui nous parle [1]; comme lui-même l'a dit dans l'Evangile par la voix de la chair; comme il l'a fait entendre humainement à l'oreille des hommes, afin que l'on crût en lui, qu'on le cherchât intérieurement, et qu'on le trouvât dans l'éternelle vérité, où ce bon, cet unique maître des âmes enseigne tous ses disciples.

C'est là, Seigneur, que j'entends votre voix me dire : Que la vraie parole est celle qui nous enseigne; et que la parole qui n'enseigne pas, n'est plus une parole. Or, qui nous enseigne, sinon l'immuable vérité? car la créature changeante ne nous instruit qu'en tant qu'elle nous amène à cette vérité stable, notre lumière, notre appui, notre joie; la voix de l'Epoux [1], qui nous réunit à notre principe. Et il est ce principe, et sans son immuable permanence nous ne saurions où revenir de nos égarements. Or, quand nous revenons de l'erreur, c'est la connaissance qui nous ramène; et il nous enseigne cette connaissance, parce qu'il est le principe et la voix qui nous parle.

[1] Jean, VIII, 25.

CHAPITRE IX.

LE VERBE PARLE A NOTRE CŒUR.

11. C'est dans ce Principe, ô Dieu, que vous avez fait le ciel et la terre; c'est dans votre Verbe, votre Fils, votre vertu, votre sagesse, votre vérité; par une parole, par une opération admirable. Qui pourra comprendre cette merveille? qui pourra la raconter? Quelle est cette lumière qui par intervalle m'éclaire, et frappe mon cœur sans le blesser; le glace d'épouvante, et l'embrase d'amour : épouvante, en tant que je suis si loin; amour, en tant que je suis plus près d'elle?

C'est la sagesse, la sagesse elle-même, dont le rayon déchire par intervalle les nuages de mon âme, qui, souvent infidèle à cette lumière, retombe dans ses ténèbres, sous le fardeau de son supplice : car ma détresse a épuisé mes forces [2]; je suis incapable même de porter mon bonheur, tant que votre pitié, Seigneur, secourable à mes iniquités, n'aura pas « guéri « toutes mes langueurs. Mais vous rachèterez « ma vie de la corruption; vous me couron- « nerez de compassion et de miséricorde; vous « rassasierez de vos biens tout mon désir; et « ma jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle [3]; » car l'espérance est notre salut; et nous attendons vos promesses en patience [4]. Entende en soi qui pourra votre parole intérieure, moi je m'écrie, sur la foi de votre oracle : « Que vos œuvres sont glorieuses, Seigneur! « Vous avez tout fait dans votre Sagesse [5]. » Elle est le principe; et c'est dans ce principe que vous avez créé le ciel et la terre.

[1] Jean, III, 29. — [2] Ps. XXX, 2. — [3] Ps. CII, 3-5. — [4] Rom. VIII 24, 25. — Ps. CIII, 24.

CHAPITRE X.

LA VOLONTÉ DE DIEU N'A PAS DE COMMENCEMENT.

12. Ne sont-ils pas tous remplis des ruines de leur vétusté, ceux qui nous disent : Que faisait Dieu avant de créer le ciel et la terre? S'il demeurait dans l'inaction, pourquoi en est-il sorti, pourquoi y est-il rentré? S'il s'est accompli en Dieu un acte nouveau, une volonté nouvelle, pour donner l'être à une créature qui n'était pas sortie du néant, est-il une éternité vraie là où naît une volonté qui n'était pas? car la volonté de Dieu n'est pas la créature. Elle est antérieure à la créature. Nulle création sans préexistence de la volonté créatrice. La volonté de Dieu appartient donc à sa substance. Que s'il est survenu dans la substance divine quelque chose de nouveau, on ne peut plus en vérité la dire éternelle. Et si Dieu a voulu de toute éternité l'existence de la créature, pourquoi, elle aussi, n'est-elle pas éternelle?

CHAPITRE XI.

LE TEMPS NE SAURAIT ÊTRE LA MESURE DE L'ÉTERNITÉ.

13. Ceux qui parlent ainsi ne vous comprennent pas encore, ô Sagesse de Dieu, lumière des esprits; ils ne comprennent pas comment vous créez, en vous, et par vous-même, et ils aspirent à la science de votre éternité; mais leur cœur flotte sur les vagues du passé et de l'avenir, à la merci de la vanité.

Qui l'arrêtera, ce cœur, qui le fixera pour qu'il s'ouvre stable un instant, à l'intuition des splendeurs de l'immobile éternité, qu'il la compare à la mobilité des temps, et trouve toute comparaison impossible; qu'il ne voie dans la durée qu'une succession de mouvements qui ne peuvent se développer à la fois; observant, au contraire, que rien de l'éternité ne passe, et qu'elle demeure toute présente, tandis qu'il n'est point de temps qui soit tout entier présent; car l'avenir suit le passé qu'il chasse devant lui; et tout passé, tout avenir tient son être et son cours de l'éternité toujours présente?

Qui fixera le cœur de l'homme, afin qu'il demeure et considère comment ce qui demeure, comment l'éternité, jamais passée, jamais future, dispose et du passé et de l'avenir? Est-ce ma main, est-ce ma parole, la main de mon esprit, qui aurait cette puissance?

CHAPITRE XII.

CE QUE DIEU FAISAIT AVANT LA CRÉATION DU MONDE.

14. Et je réponds à cette demande : Que faisait Dieu avant de créer le ciel et la terre? Je réponds, non comme celui qui éluda, dit on, les assauts d'une telle question par cette plaisanterie : Dieu préparait des supplices aux sondeurs de mystères. Rire n'est pas répondre. Et je ne réponds pas ainsi. Et j'aimerais mieux confesser mon ignorance, que d'appeler la raillerie sur une demande profonde, et l'éloge sur une réponse ridicule.

Mais je dis, ô mon Dieu, que vous êtes le père de toute créature, et s'il faut entendre toute créature par ces noms du ciel et de la terre, je le déclare hautement : avant de créer le ciel et la terre, Dieu ne faisait rien. Car ce qu'il eût pu faire alors, ne saurait être que créature. Oh ! que n'ai-je la connaissance de tout ce qu'il m'importe de connaître, comme je sais que la créature n'était pas avant la création !

CHAPITRE XIII.

POINT DE TEMPS AVANT LA CRÉATION.

15. Un esprit léger s'élance déjà peut-être dans un passé de siècles imaginaires, et s'étonne que le Tout-Puissant, créateur et conservateur du monde, l'architecte du ciel et de la terre, ait laissé couler un océan d'âges infinis sans entreprendre ce grand ouvrage. Qu'il sorte de son sommeil, et considère l'inanité de son étonnement ! Car d'où serait venu ce cours de siècles sans nombre dont vous n'eussiez pas été l'auteur, vous, l'auteur et le fondateur des siècles ? Quel temps eût pu être, sans votre institution ? Et comment se fût-il écoulé, ce temps qui n'eût pu être ?

Puisque vous êtes l'artisan de tous les temps, si l'on suppose quelque temps avant que vous eussiez créé le ciel et la terre, pourquoi donc prétendre que vous demeuriez dans l'inaction? Car ce temps même était votre ouvrage, et nul temps n'a pu courir avant que vous eussiez fait le temps. Que si avant le ciel et la terre il n'était point de temps, pourquoi demander ce que vous faisiez ALORS? Car, où le TEMPS n'était pas, ALORS ne pouvait être.

16. Et ce n'est point par le temps que vous précédez les temps, autrement vous ne seriez

pas avant tous les temps. Mais vous précédez les temps passés par l'éminence de votre éternité toujours présente ; vous dominez les temps à venir, parce qu'ils sont à venir, et qu'aussitôt venus, ils seront passés. « Et vous, vous « êtes toujours le même, et vos années ne « s'évanouissent point [1]. » Vos années ne vont ni ne viennent, et les nôtres vont et viennent afin d'arriver toutes. Vos années demeurent toutes à la fois, parce qu'elles demeurent. Elles ne se chassent pas pour se succéder, parce qu'elles ne passent pas. Et les nôtres ne seront toutes, que lorsque toutes auront cessé d'être. Vos années ne sont qu'un jour ; et ce jour est sans semaine, il est aujourd'hui ; et votre aujourd'hui ne cède pas au lendemain, il ne succède pas à la veille. Votre aujourd'hui, c'est l'éternité. Ainsi vous avez engendré coéternel à vous-même Celui à qui vous avez dit : « Je t'ai engendré aujourd'hui [2]. » Vous avez fait tous les temps, et vous êtes avant tous les temps, et il ne fut pas de temps où le temps n'était pas.

CHAPITRE XIV.

QU'EST-CE QUE LE TEMPS ?

17. Il n'y a donc pas eu de temps où vous n'ayez rien fait, puisque vous aviez déjà fait le temps. Et nul temps ne vous est coéternel, car vous demeurez ; et si le temps demeurait, il cesserait d'être temps. Qu'est-ce donc que le temps? Qui pourra le dire clairement et en peu de mots? Qui pourra le saisir même par la pensée, pour traduire cette conception en paroles? Quoi de plus connu, quoi de plus familièrement présent à nos entretiens, que le temps? Et quand nous en parlons, nous concevons ce que nous disons; et nous concevons ce qu'on nous dit quand on nous en parle.

Qu'est-ce donc que le temps? Si personne ne m'interroge, je le sais; si je veux répondre à cette demande, je l'ignore. Et pourtant j'affirme hardiment, que si rien ne passait, il n'y aurait point de temps passé; que si rien n'advenait, il n'y aurait point de temps à venir, et que si rien n'était, il n'y aurait point de temps présent. Or, ces deux temps, le passé et l'avenir, comment sont-ils, puisque le passé n'est plus, et que l'avenir n'est pas encore? Pour le présent, s'il était toujours présent sans voler au passé, il ne serait plus temps ; il serait l'éternité. Si donc le présent, pour être temps, doit s'en aller en passé, comment pouvons-nous dire qu'une chose soit, qui ne peut être qu'à la condition de n'être plus? Et peut-on dire, en vérité, que le temps soit, sinon parce qu'il tend à n'être pas?

[1] Ps. CI, 28. — [2] Ps. II, 7 ; Héb. V, 7.

CHAPITRE XV.

QUELLE EST LA MESURE DU TEMPS ?

18. Et cependant nous disons qu'un temps est long et qu'un temps est court, et nous ne le disons que du passé et de l'avenir; ainsi, par exemple, cent ans passés, cent ans à venir, voilà ce que nous appelons longtemps; et, peu de temps : dix jours écoulés, dix jours à attendre. Mais comment peut être long ou court ce qui n'est pas? car le passé n'est plus, et l'avenir n'est pas encore. Cessons donc de dire: Ce temps est long; disons du passé : il a été long ; et : il sera long, de l'avenir.

Seigneur mon Dieu, ma lumière, votre vérité ne se moquera-t-elle pas de l'homme qui parle ainsi? Car ce long passé, est-ce quand il était déjà passé qu'il a été long, ou quand il était encore présent? En effet, il n'a pu être long que tant qu'il fut quelque chose qui pût être long. Mais, passé, il n'était déjà plus ; et comment pouvait-il être long, lui qui n'avait plus d'être? Ne disons plus donc : Le passé a été long : car nous ne retrouverons pas ce qui a été long, puisque du moment où il passe, il n'est plus. Disons : Ce temps présent a été long, car il était long en tant que présent. Il ne s'était pas encore écoulé au non-être, il était donc quelque chose qui pouvait être long. Mais aussitôt qu'il a passé, aussitôt il a cessé d'être long, en cessant d'être.

19. Voyons donc, ô âme de l'homme, si le temps présent peut être long; car tu as reçu la faculté de concevoir et de mesurer ses pauses. Que vas-tu me répondre? Est-ce un long temps que cent années présentes? Vois d'abord si cent années peuvent être présentes. Est-ce la première qui s'accomplit? elle seule est présente; les quatre-vingt-dix-neuf autres sont à venir ; et, partant, ne sont pas encore. Est-ce la seconde? il en est une déjà passée; une présente; le reste est futur. Ainsi de toute année que nous fixerons comme présente dans la révolution d'un siècle ; tout ce qui la devance est passé; tout ce qui la suit est futur. Cent années ne sauraient donc être présentes.

Mais vois si du moins l'année actuelle est elle-même présente. Est-ce son premier mois qui court? les autres sont à venir. Est-ce le second? le premier est déjà passé; le reste n'est pas encore; ainsi l'année actuelle n'est pas tout entière présente: et, partant, ce n'est pas une année présente; car l'année, c'est douze mois, dont chacun à son tour est présent; le reste, passé ou futur. Et le mois courant, même, n'est pas présent, mais un seul de ses jours. Est-il le premier? le reste est dans l'avenir. Est-il le dernier? le reste est dans le passé. Est-il intermédiaire? il est entre ce qui n'est plus et ce qui n'est pas encore.

20. Voilà donc ce temps présent que nous avons trouvé le seul qu'on pût appeler long; le voilà réduit à peine à l'espace d'un jour. Et ce jour même, encore, discutons-le; non, ce seul jour n'est pas tout entier présent: car il s'accomplit en vingt-quatre heures, douze de jour, douze de nuit, dont la première précède, et la dernière suit toutes les autres, l'intermédiaire suit et précède.

Et cette même heure se compose elle-même de parcelles fugitives. Tout ce qui s'en détache, s'envole dans le passé; ce qui en reste est avenir. Que si l'on conçoit un point dans le temps sans division possible de moment, c'est ce point-là seul qu'on peut nommer présent. Et ce point vole, rapide, de l'avenir au passé, durée sans étendue; car s'il est étendu, il se divise en passé et avenir.

Ainsi, le présent est sans étendue. Où donc est le temps que nous puissions appeler long? Est-ce l'avenir! Non: car il ne peut être long sans être. Nous disons donc: Il sera long. Mais quand le sera-t-il? Non sans doute tant qu'il sera avenir, n'étant pas encore, pour être long. Que s'il ne doit être long qu'au moment où, de futur, il commencera d'être ce qu'il n'est pas encore, c'est-à-dire présent, ayant un être, et de quoi être long, n'oublions pas que le présent nous a crié à haute voix: Non, je ne saurais être long.

CHAPITRE XVI.

COMMENT SE MESURE LE TEMPS?

21. Et pourtant, Seigneur, nous apercevons bien les intervalles des temps, nous les comparons entre eux, et nous disons les uns plus longs, les autres plus courts; nous mesurons encore la différence; nous constatons qu'elle est double, triple, etc., ou nous affirmons l'égalité. Mais notre aperception qui mesure les temps ne mesure que leur passage: car le passé, qui n'est plus, l'avenir, qui n'est pas encore, peuvent-ils se mesurer, à moins que l'on ne prétende que le néant soit mesurable? Ce n'est donc que dans sa fuite que le temps s'aperçoit et se mesure. Est-il passé? il n'est point mesurable, car il n'est plus.

CHAPITRE XVII.

OU EST LE PASSÉ, OU EST L'AVENIR?

22. Je cherche, ô Père, je n'affirme rien; mon Dieu, soyez l'arbitre et le guide de mes efforts. Qui oserait me dire qu'il n'existe pas trois temps, comme notre enfance l'a appris, comme nous l'enseignons à l'enfance: le passé, le présent et l'avenir, mais que le présent seul existe, les deux autres n'étant point? Ou bien faut-il dire qu'ils sont; et que le temps sort d'une retraite inconnue, quand, de futur, il devient présent, et qu'il rentre dans une autre, également inconnue, quand, de présent, il devient passé? Car si l'avenir n'est pas encore, où donc l'ont vu ceux qui l'ont prédit? Ce qui n'est pas peut-il se voir? Et les narrateurs du passé seraient-ils vrais, si ce passé n'était visible à leur esprit? Et pourraient-ils se voir, l'un et l'autre, s'ils n'étaient que pur néant? Il faut donc que le passé et l'avenir aient un être.

CHAPITRE XVIII.

COMMENT LE PASSÉ ET L'AVENIR SONT PRÉSENTS.

23. Permettez-moi, Seigneur, de chercher encore. O mon espérance, éloignez le trouble de mes efforts. S'il est vrai que l'avenir et le passé soient, où sont-ils? Si cette connaissance est encore au-dessus de moi, je sais pourtant que, où qu'ils soient, ils n'y sont ni passé, ni futur, mais présent: le futur, comme tel, n'y est pas encore; le passé, comme tel, n'y est déjà plus. Où donc qu'ils soient, quels qu'ils soient, ils ne sont qu'en tant que présent. Ainsi dans un récit véritable d'événements passés, la mémoire ne reproduit pas les réalités qui ne sont plus, mais les mots nés des images qu'elles ont laissées en passant par nos sens, comme les traces de leurs pas. Mon enfance évanouie est dans le passé, évanoui comme elle. Mais quand j'y pense, quand j'en parle, je revois son

image dans le temps présent, parce qu'elle est encore dans ma mémoire.

Est-ce ainsi que se prédit l'avenir? Est-ce en présence d'images, messagères de ce qui n'est pas encore? Mon Dieu, je confesse ici mon ignorance. Mais ce dont je suis certain, c'est que d'ordinaire nous préméditons nos actes futurs; que cette préméditation est présente, tandis que l'acte prémédité, en tant que futur, n'est pas encore. Notre préméditation commençant à se réaliser, l'acte sera, non plus à venir, mais présent.

24. Quel que soit donc ce secret pressentiment de l'avenir, on ne saurait voir que ce qui est. Or, ce qui est déjà, n'est point à venir, mais présent. Ainsi voir l'avenir, ce n'est pas voir ces réalités futures qui ne sont pas encore, mais peut-être les causes et les symptômes qui existent déjà; prémices de l'avenir déjà présentes aux regards de la pensée qui le conçoit; et cette conception est déjà dans l'esprit, et elle est présente à la vision prophétique.

Une preuve éloquente entre tant de témoignages. Je vois l'aurore et je prédis le lever du soleil. Ce que je vois est présent, ce que je prédis est futur; non pas le soleil qui est déjà, mais son lever qui n'est pas encore : et si mon esprit ne se l'imaginait, comme au moment où j'en parle, cette prédiction serait impossible. Or, cette aurore, que je vois dans le ciel, n'est pas le lever du soleil, quoiqu'elle le devance, non plus que cette image que je vois dans mon esprit, mais leur présence coïncidente me fait augurer le phénomène futur. Ainsi, l'avenir n'est pas encore; donc il n'est pas, donc il ne peut se voir; mais il se peut prédire d'après des circonstances déjà présentes et visibles.

CHAPITRE XIX.

DE LA PRESCIENCE DE L'AVENIR.

25. Mais dites, Monarque souverain de votre création, comment enseignez-vous aux âmes les événements futurs? Ne les avez-vous pas révélés à vos prophètes? Dites, comment enseignez-vous l'avenir, vous pour qui rien n'est avenir; ou plutôt comment enseignez-vous ce qui de l'avenir est déjà présent? Car le néant pourrait-il s'enseigner? C'est un secret, je le sens, supérieur à mon intelligence; faible par elle-même, ma vue n'y saurait atteindre [1]; mais vous serez sa force, si vous voulez, ô douce lumière des yeux de mon âme!

CHAPITRE XX.

QUEL NOM DONNER AUX DIFFÉRENCES DU TEMPS?

26. Or, ce qui devient évident et clair, c'est que le futur et le passé ne sont point; et, rigoureusement, on ne saurait admettre ces trois temps : passé, présent et futur; mais peut-être dira-t-on avec vérité : Il y a trois temps, le présent du passé, le présent du présent et le présent de l'avenir. Car ce triple mode de présence existe dans l'esprit; je ne le vois pas ailleurs. Le présent du passé, c'est la mémoire; le présent du présent, c'est l'attention actuelle; le présent de l'avenir, c'est son attente. Si l'on m'accorde de l'entendre ainsi, je vois et je confesse trois temps; et que l'on dise encore, par un abus de l'usage : Il y a trois temps, le passé, le présent et l'avenir; qu'on le dise, peu m'importe; je ne m'y oppose pas : j'y consens, pourvu qu'on entende ce qu'on dit, et que l'on ne pense point que l'avenir soit déjà, que le passé soit encore. Nous avons bien peu de locutions justes, beaucoup d'inexactes; mais on ne laisse pas d'en comprendre l'intention.

CHAPITRE XXI.

COMMENT MESURER LE TEMPS?

27. Nous mesurons le temps à son passage, ai-je dit plus haut; en sorte que nous pouvons affirmer qu'un temps est double d'un autre, ou égal à un autre, ou tel autre rapport que cette mesure exprime. Ainsi donc c'est à son passage que nous mesurons le temps. D'où le sais-tu? dira-t-on peut-être. Je sais, répondrai-je, que nous le mesurons; que nous ne saurions mesurer ce qui n'est pas, et que le passé ou l'avenir n'est qu'un néant. Or, comment mesurons-nous le temps présent, puisqu'il est sans étendue? Il ne se mesure qu'à son passage; passé, il ne se mesure plus; car il n'est plus rien de mesurable.

Mais d'où vient, par où passe, où va le temps, quand on le mesure? D'où, sinon de l'avenir? Par où, sinon par le présent? Où, sinon dans le passé? Sorti de ce qui n'est pas encore, il passe par l'inétendue pour arriver à ce qui n'est plus. Comment donc mesurer le temps, si ce n'est pas certains espaces? Ces distinctions des temps simples, doubles, triples ou égaux,

[1] Ps. CXXVIII, 6.

qu'est-ce autre chose que des espaces de temps? Quel espace est donc pour nous la mesure du temps qui passe? Est-ce l'avenir d'où il vient? Mais mesure-t-on ce qui n'est pas encore? Est-ce le présent par où il passe? Mais l'inétendu se mesure-t-il? Est-ce le passé où il entre? Mais comment mesurer ce qui n'est plus?

CHAPITRE XXII.

IL DEMANDE A DIEU LA CONNAISSANCE DE CE MYSTÈRE.

28. Mon esprit brûle de connaître cette énigme profonde. Je vous en conjure, Seigneur mon Dieu, mon bon père, je vous en conjure au nom du Christ, ne fermez pas à mon désir l'accès d'une question si ordinaire et si mystérieuse. Laissez-moi pénétrer dans ses replis; que la lumière de votre miséricorde les éclaire, Seigneur! A qui m'adresser? à quel autre confesser plus utilement mon ignorance qu'à vous, ô Dieu, qui ne désapprouvez pas le zèle ardent où m'emporte l'étude de vos Ecritures? Donnez-moi ce que j'aime. Car j'aime, et vous m'avez donné d'aimer. Donnez-moi mon amour, ô Père qui savez ne donner que de vrais biens à vos fils [1]! Donnez-moi de connaître cette vérité que je poursuis. C'est une porte fermée à tous mes labeurs, si vous ne l'ouvrez vous-même.

Par le Christ, au nom du Saint des saints, je vous en conjure, que nul ne me trouble ici. Je crois, « et ma foi inspire ma parole [2]. » J'espère et je ne vis qu'à l'espérance de contempler les délices du Seigneur. Et vous avez fait mes jours périssables, et ils passent [3]. Et comment? je l'ignore. Et nous avons sans cesse à la bouche ces mots : époque et temps. Combien de temps a-t-il mis à ce discours, à cette œuvre? Qu'il y a longtemps que je n'ai vu cela! Et, cette syllabe longue est le double de temps de cette brève. Nous parlons et on nous parle tous les jours ainsi; nous comprenons et sommes compris. Rien de plus clair et de plus usité; rien en même temps de plus caché; rien, jusqu'ici, de plus impénétrable.

CHAPITRE XXIII.

NATURE DU TEMPS.

29. J'ai entendu dire à un savant que le temps, c'est le mouvement du soleil, de la lune et des astres; je ne suis pas de cet avis; car, pourquoi le mouvement de tout autre corps ne serait-il pas le temps? Quoi! le cours des astres demeurant suspendu, si la roue d'un potier continuait à tourner, n'y aurait-il plus de temps pour mesurer ses tours? Ne nous serait-il plus possible d'exprimer l'égalité de leurs intervalles ou la différence de leurs mouvements, si les vitesses sont différentes? Et en énonçant ces rapports, ne serait-ce pas dans le temps que nous parlerions? N'y aurait-il dans nos paroles ni longues, ni brèves? Et comment les reconnaître, sinon à l'inégale durée de leur son? O Dieu! accordez à l'homme de trouver en un point la lumière qui lui découvre toute grandeur et toute petitesse! Il est, je le sais, des astres et des flambeaux célestes qui mesurent les saisons, les temps, les années et les jours [1]. C'est une vérité, et je ne prétendrais jamais que le mouvement de cette roue du potier fût notre jour, sans lui refuser toutefois d'être un temps, n'en déplaise à ce philosophe.

30. Ce que je veux savoir, moi, c'est la puissance et la nature du temps, qui nous sert de mesure aux mouvements des corps, et nous permet de dire, par exemple : Tel mouvement dure une fois plus que tel autre; car enfin le jour n'est pas seulement la présence rapide du soleil sur l'horizon, mais encore le cercle qu'il décrit de l'orient à l'orient, et qui règle le nombre des jours écoulés, les nuits mêmes comprises, dont le compte n'est jamais séparé. Ainsi le jour n'étant accompli que par le mouvement du soleil et sa révolution d'orient en orient, est-ce le mouvement, est-ce la durée du mouvement, est-ce l'un et l'autre ensemble qui forment le jour? Est-ce le mouvement? Alors, une heure serait le jour, si cet espace de temps suffisait au soleil pour achever sa carrière : Est-ce le tour entier? Alors il n'y aurait point de jour si, d'un lever à l'autre, il ne s'écoulait pas plus d'une heure, et s'il fallait vingt-quatre révolutions solaires pour former le jour. Est-ce à la fois le mouvement et le temps? Alors le soleil accomplirait son tour en une heure, et, supposé qu'il s'arrêtât, le même intervalle que sa course mesure d'un matin à l'autre se serait écoulé, qu'il n'y aurait pas eu de véritable jour.

Ainsi, je ne me demande plus, qu'est-ce qu'on nomme le jour, mais qu'est-ce que le temps? ce temps, mesure du mouvement solaire, que nous dirions moindre de moitié, si

[1] Matth. VII, 2. — [2] Ps. CXV, 1. — [3] Ps. XXXVIII, 6.

[1] Gen. I, 14.

douze heures avaient suffi au parcours de l'espace accoutumé. En comparant cette différence de temps, ne dirions-nous pas que l'un est double de l'autre, lors même que la course du soleil d'orient en orient serait tantôt plus longue, tantôt plus courte de moitié ? Qu'on ne vienne donc plus me dire : Le temps, c'est le mouvement des corps célestes. Quand le soleil s'arrêta à la prière d'un homme [1], pour lui laisser le loisir d'achever sa victoire, le temps s'arrêta-t-il avec le soleil ? Et n'est-ce point dans l'espace de temps nécessaire que le combat se continua et finit ? Je vois donc enfin que le temps est une sorte d'étendue. Mais n'est-ce pas une illusion ? suis-je bien certain de le voir ? O vérité, ô lumière ! éclairez-moi.

CHAPITRE XXIV.

LE TEMPS EST-IL LA MESURE DU MOUVEMENT ?

31. Si l'on me dit : Le temps, c'est le mouvement des corps, m'ordonnez-vous de le croire ? Non, vous ne l'ordonnez pas. Nul corps ne saurait se mouvoir que dans le temps. Vous le dites, et je l'entends ; mais que ce mouvement soit le temps, c'est ce que je n'entends pas ; ce n'est pas vous qui le dites. Lorsqu'en effet un corps se meut, c'est par le temps que je mesure la durée de ce mouvement, depuis son origine jusqu'à sa fin. Si je ne l'ai pas vu commencer, et si sa durée ne me permet pas de le voir finir, il n'est point en ma puissance de le mesurer, si ce n'est peut-être du moment où j'ai commencé à celui où j'ai cessé de le voir. Si je l'ai vu longtemps, j'affirme la longueur du temps sans la déterminer ; car cette détermination suppose un rapport de différence ou d'égalité. Si, supposé un mouvement circulaire, nous pouvions remarquer le point de l'espace où prend sa course et où la termine le corps mobile, ou l'une de ses parties, nous pourrions dire en combien de temps s'est accompli, de tel point à tel autre, le mouvement de ce corps ou de l'une de ses parties.

Ainsi le mouvement d'un corps étant distinct de la mesure de sa durée, peut-on chercher encore à qui appartient le nom de temps ? Souvent ce corps se meut d'un mouvement inégal, souvent il demeure en repos, et le temps n'est pas moins la mesure de son repos que de son mouvement. Et nous disons : Son immobilité a duré autant, deux ou trois fois plus, deux ou trois fois moins que son mouvement ; et, nous le disons, d'après une mesure exacte ou approximative. Donc le mouvement des corps n'est pas le temps.

[1] Josué, x, 13.

CHAPITRE XXV.

ALLUMEZ MA LAMPE, SEIGNEUR, ÉCLAIREZ MES TÉNÈBRES.

32. Et je vous le confesse, Seigneur, j'ignore encore ce que c'est que le temps ; et pourtant, Seigneur, je vous le confesse aussi, je n'ignore point que c'est dans le temps que je parle, et qu'il y a déjà longtemps que je parle du temps, et que ce longtemps est une certaine teneur de durée. Eh ! comment donc puis-je le savoir, ignorant ce que c'est que le temps ? Ne serait-ce point que je ne sais peut-être comment exprimer ce que je sais ? Malheureux que je suis, j'ignore même ce que j'ignore ! Mais vous êtes témoin, Seigneur, que le mensonge est loin de moi. Mon cœur est comme ma parole. « Allumez ma lampe, Seigneur mon Dieu, éclairez « mes ténèbres [1]. »

CHAPITRE XXVI.

LE TEMPS N'EST PAS LA MESURE DU TEMPS.

33. Mon âme ne vous fait-elle pas un aveu sincère quand elle déclare en votre présence qu'elle mesure le temps ? Est-il donc vrai, mon Dieu, que je le mesure, sans connaître ce que je mesure ? Je mesure le mouvement des corps par le temps, et le temps lui-même, ne saurais-je le mesurer ? Et me serait-il possible de mesurer la durée et l'étendue d'un mouvement, sans mesurer le temps où il s'accomplit ?

Mais sur quelle mesure puis-je apprécier le temps même ? Un temps plus long est-il la mesure d'un plus court, comme la coudée est la mesure d'une solive ? comme une syllabe longue nous paraît être la mesure d'une brève, quand nous disons que l'une est double de l'autre ; comme la longueur d'un poëme s'évalue sur la longueur des vers, la longueur des vers sur celle des pieds, la longueur des pieds sur celle des syllabes, et les syllabes longues sur les brèves : évaluation qui ne repose pas sur l'étendue des pages, car elle serait alors mesure d'espace, et non plus mesure de temps. Mais lorsque les paroles passent, en les prononçant, nous disons : Ce poëme est long, il se

[1] Ps. XVII, 25.

compose de tant de vers; ces vers sont longs, ils se tiennent sur tant de pieds; ces pieds sont longs, ils renferment tant de syllabes; cette syllabe est longue, car elle est double d'une brève.

Toutefois, ce n'est pas encore là une mesure certaine du temps; car un vers plus court prononcé lentement peut avoir plus de durée qu'un long débité plus vite; ainsi d'un poème, d'un pied, d'une syllabe. D'où j'infère que le temps n'est qu'une étendue. Mais quelle est la substance de cette étendue? Je l'ignore. Et ne serait-ce pas mon esprit même? Car, ô mon Dieu! qu'est-ce que je mesure, quand je dis indéfiniment : tel temps est plus long que tel autre; ou définiment ce temps est double de celui-là? C'est bien le temps que je mesure, j'en suis certain; mais ce n'est point l'avenir, qui n'est pas encore; ce n'est point le présent, qui est inétendu; ce n'est point le passé, qui n'est plus. Qu'est-ce donc que je mesure? Je l'ai dit; ce n'est point le temps passé, c'est le passage du temps.

CHAPITRE XXVII.

COMMENT NOUS MESURONS LE TEMPS.

34. Courage, mon esprit; redouble d'attention et d'efforts! Dieu est notre aide : « nous « sommes son ouvrage et non pas le nôtre[1]; » attention où l'aube de la vérité commence à poindre. Une voix corporelle se fait entendre; le son continue; et puis il cesse. Et voilà le silence; et la voix est passée; et il n'y a plus rien : avant le son elle était à venir, et ne pouvait se mesurer, n'étant pas encore; elle ne le peut plus, n'étant plus. Elle le pouvait donc, quand elle vibrait, puisqu'elle était; sans stabilité, toutefois; car elle venait et passait. Et n'est-ce point cette instabilité même qui la rendait mesurable? Son passage ne lui donnait-il pas une étendue dans certain espace de temps, qui formait sa mesure, le présent étant sans espace?

S'il en est ainsi, écoute; voici une nouvelle voix : elle commence, se soutient et continue sans interruption : mesurons-la, pendant qu'elle se fait entendre; le son expiré, elle sera passée, elle ne sera plus. Mesurons-la donc; évaluons son étendue. Mais elle dure encore; et sa mesure ne peut se prendre que de son commencement à sa fin : car c'est l'intervalle même de ces deux termes, quels qu'ils soient, que nous mesurons. Ainsi, la voix qui dure encore n'est pas mesurable. Peut-on apprécier son étendue? sa différence ou son égalité avec une autre? Et, quand elle aura cessé de vibrer, elle aura cessé d'être. Comment donc la mesurer? Toutefois le temps se mesure; mais ce n'est ni celui qui doit être, ni celui qui n'est déjà plus, ni celui qui est sans étendue, ni celui qui est sans limites; ce n'est donc ni le temps à venir, ni le passé, ni le temps présent, ni celui qui passe que nous mesurons; et toutefois nous mesurons le temps.

35. Ce vers : « Deus Creator omnium » est de huit syllabes, alternativement brèves et longues; quatre brèves, la première, la troisième, la cinquième et la septième, simples par rapport aux seconde, quatrième, sixième et huitième, qui durent le double de temps. Je le sens bien en les prononçant : et il en est ainsi, au rapport de l'évidence sensible. Autant que j'en puis croire ce témoignage, je mesure une longue par une brève, et je la sens double de celle-ci. Mais elles ne résonnent que l'une après l'autre, et si la brève précède la longue, comment retenir la brève pour l'appliquer comme mesure à la longue, puisque la longue ne commence que lorsque la brève a fini? Et cette longue même, je ne la mesure pas tant qu'elle est présente; puisque je ne saurais la mesurer avant sa fin : cette fin, c'est sa fuite. Qu'est-ce donc que je mesure? où est la brève, qui mesure? où est la longue, à mesurer? Leur son rendu, envolées, passées toutes deux, et elles ne sont plus! et pourtant je les mesure, et je réponds hardiment, sur la foi de mes sens, que l'une est simple, l'autre double en durée; ce que je ne puis assurer, qu'elles ne soient passées et finies. Ce n'est donc pas elles que je mesure, puisqu'elles ne sont plus, mais quelque chose qui demeure dans ma mémoire, profondément imprimé.

36. C'est en toi, mon esprit, que je mesure le temps. Ne laisse pas bourdonner à ton oreille : Comment? comment? et ne laisse pas bourdonner autour de toi l'essaim de tes impressions; oui, c'est en toi que je mesure l'impression qu'y laissent les réalités qui passent; impression survivante à leur passage. Elle seule demeure présente; je la mesure, et non les objets qui l'ont fait naître par leur passage. C'est elle que je mesure quand je mesure le temps : donc, le temps n'est autre chose que cette impression, ou il échappe à ma mesure.

[1] Ps. xcix, 3.

Mais quoi! ne mesurons-nous pas le silence? Ne disons-nous pas : Ce silence a autant de durée que cette parole? Et notre pensée ne se représente-t-elle pas alors la durée du son, comme s'il régnait encore; et cet espace ne lui sert-il pas de mesure pour calculer l'étendue silencieuse? Ainsi, la voix et les lèvres muettes, nous récitons intérieurement des poèmes, des vers, des discours, quels qu'en soient le mouvement et les proportions; et nous apprécions la durée, le rapport successif des mots, des syllabes, comme si notre bouche en articulait le son. Je veux soutenir le ton de ma voix, la durée préméditée de mes paroles est un espace, déjà franchi en silence, et confié à la garde de ma mémoire. Je commence, ma voix résonne jusqu'à ce qu'elle arrive au but déterminé. Que dis-je? elle a résonné, et résonnera. Ce qui s'est écoulé d'elle, son évanoui; le reste, son futur. Et la durée s'accomplit par l'action présente de l'esprit, poussant l'avenir au passé, qui grossit du déchet de l'avenir, jusqu'au moment où, l'avenir étant épuisé, tout n'est plus que passé.

CHAPITRE XXVIII.

L'ESPRIT EST LA MESURE DU TEMPS.

37. Mais qu'est-ce donc que la diminution ou l'épuisement de l'avenir qui n'est pas encore? Qu'est-ce que l'accroissement du passé qui n'est plus, si ce n'est que dans l'esprit, où cet effet s'opère, il se rencontre trois termes : l'attente, l'attention et le souvenir? L'objet de l'attente passe par l'attention, pour tourner en souvenir. L'avenir n'est pas encore; qui le nie? et pourtant son attente est déjà dans notre esprit. Le passé n'est plus, qui en doute? et pourtant son souvenir est encore dans notre esprit. Le présent est sans étendue, il n'est qu'un point fugitif; qui l'ignore? et pourtant l'attention est durable; elle par qui doit passer ce qui court à l'absence : ainsi, ce n'est pas le temps à venir, le temps absent; ce n'est pas le temps passé, le temps évanoui qui est long : un long avenir, c'est une longue attente de l'avenir; un long passé, c'est un long souvenir du passé.

38. Je veux réciter un cantique; je l'ai retenu. Avant de commencer, c'est une attente intérieure qui s'étend à l'ensemble. Ai-je commencé? tout ce qui accroît successivement au pécule du passé entre au domaine de ma mémoire : alors, toute la vie de ma pensée n'est que mémoire : par rapport à ce que j'ai dit; qu'attente, par rapport à ce qui me reste à dire. Et pourtant mon attention reste présente, elle qui précipite ce qui n'est pas encore à n'être déjà plus. Et, à mesure que je continue ce récit, l'attente s'abrége, le souvenir s'étend jusqu'au moment où l'attente étant toute consommée, mon attention sera tout entière passée dans ma mémoire. Et il en est ainsi, non-seulement du cantique lui-même, mais de chacune de ses parties, de chacune de ses syllabes : ainsi d'une hymne plus longue, dont ce cantique n'est peut-être qu'un verset; ainsi de la vie entière de l'homme, dont les actions de l'homme sont autant de parties; ainsi de cette mer des générations humaines, dont chaque vie est un flot.

CHAPITRE XXIX.

DE L'UNION AVEC DIEU.

39. Mais « votre miséricorde vaut mieux que « toutes les vies [1]; » et toute ma vie à moi n'est qu'une dissipation; et votre main m'a rassemblé en mon Seigneur, fils de l'homme, médiateur en votre unité et nous, multitude, multiplicité et division, « afin qu'en lui j'appréhende celui qui m'a appréhendé par lui; » et que ralliant mon être dissipé au caprice de mes anciens jours, je demeure à la suite de votre unité, sans souvenance de ce qui n'est plus, sans aspiration inquiète vers ce qui doit venir et passer, mais recueilli « dans l'immutabilité toujours présente, » et ravi par un attrait sans distraction à la poursuite de cette « palme que votre voix me promet dans la « gloire [2] » où j'entendrai l'hymne de vos louanges, où je contemplerai votre joie sans avenir et sans passé.

Maintenant « mes années s'écoulent dans les « gémissements [3], » et vous, ô ma consolation, ô Seigneur, ô mon Père! vous êtes éternel. Et moi je suis devenu la proie des temps, dont l'ordre m'est inconnu; et ils m'ont partagé; et les tourmentes de la vicissitude déchirent mes pensées, ces entrailles de mon âme, tant que le jour n'est pas venu où, purifié de mes souillures et fondu au feu de votre amour, je m'écoulerai tout en vous.

[1] Ps. LXII, 4. — [2] Philip. III, 12, 13, 14. — [3] Ps. XXX, 11.

CHAPITRE XXX.

POINT DE TEMPS SANS ŒUVRE.

40. Et alors en vous, dans votre vérité, type de mon être, je serai ferme et stable; et je n'aurai plus à essuyer les questions des hommes, frappés, par la déchéance, de cette hydropisie de curiosité qui demande : Que faisait Dieu avant de créer le ciel et la terre? ou : Comment lui est venu la pensée de faire quelque chose, puisqu'il n'avait jamais rien fait jusque-là?

Inspirez-leur, ô mon Dieu, des pensers meilleurs que leurs paroles! Qu'ils reconnaissent que JAMAIS ne saurait être où le TEMPS n'est pas! Ainsi dire qu'on n'a jamais rien fait, n'est-ce pas dire que rien ne se fait que dans le temps? Hommes, concevez donc qu'il ne peut y avoir de temps sans œuvre, et voyez l'inanité de votre langage! Qu'ils fixent leur attention, Seigneur, « sur ce qui demeure pré« sent devant eux [1]; » qu'ils comprennent que vous êtes avant tous les temps, Créateur éternel de tous les temps; que vous n'admettez au partage de votre éternité aucun temps, aucune créature, en fût-il une qui eût devancé les temps!

CHAPITRE XXXI.

DIEU CONNAÎT AUTREMENT QUE LES HOMMES.

41. O Seigneur, ô mon Dieu, combien est profond l'abîme de votre secret! Combien les tristes suites de mon iniquité m'en ont jeté loin! Guérissez mes yeux; qu'ils s'ouvrent à la joie de votre lumière. Certes, s'il était un esprit assez grand, assez étendu en science et en prescience, pour avoir du passé et de l'avenir une connaissance aussi présente que l'est à ma pensée celle de ce cantique, notre admiration pour lui ne tiendrait-elle pas de l'épouvante? Rien, en effet, rien qui lui fût inconnu dans la vicissitude des siècles, passés ou à venir : tous seraient sous son regard, comme ce cantique, que je chante, est tout entier devant moi; car je sais ce qu'il s'en est écoulé de versets depuis le commencement, et ce qu'il en reste à courir jusqu'à la fin. Mais loin de moi la pensée d'assimiler une telle connaissance à la vôtre, ô Créateur du monde, Créateur des âmes et des corps! Loin de moi cette pensée! Votre science du passé et de l'avenir est bien autrement admirable et cachée. Le cantique que je chante ou que j'entends chanter m'affecte de sentiments divers; ma pensée se partage en attente des paroles futures, en souvenir des paroles expirées; mais rien de tel ne survient dans votre immuable éternité; c'est que vous êtes vraiment éternel, ô Créateur des esprits!

Vous avez connu dès le principe le ciel et la terre, sans succession de connaissance, et vous avez créé dès le principe le ciel et la terre sans division d'action. Que l'esprit ouvert, que l'esprit fermé à l'intelligence de ces pensées confessent votre nom! Oh! que vous êtes grand! et les humbles sont votre famille. Vous les relevez de la poussière [1]; et ils n'ont plus de chute à craindre, car vous êtes leur élévation.

[1] Philip. III, 13.

[1] Ps. CXLV, 8.

LIVRE DOUZIÈME.

Le Ciel, création des natures spirituelles. — La Terre, création de la matière primitive. — Profondeur de l'Ecriture. — Des divers sens qu'elle peut réunir. — Tous les sens prévus par le Saint-Esprit.

—

CHAPITRE PREMIER.

LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ EST PÉNIBLE.

1. Sollicité, sous les haillons de cette vie, par les paroles de votre sainte Ecriture, mon cœur, ô Dieu ! est en proie aux plus vives perplexités. Et de là ce luxe indigent de langage qu'étale d'ordinaire l'intelligence humaine; car la recherche de la vérité coûte plus de paroles que sa découverte, la demande d'une grâce plus de temps que le succès; et la porte est plus dure à frapper que l'aumône à recevoir. Mais nous avons votre promesse; qui pourrait la détruire? « Si Dieu est pour nous, « qui sera contre nous? [1] Demandez, et vous « recevrez; cherchez, et vous trouverez; frap- « pez, et il vous sera ouvert : car qui de- « mande, reçoit; qui cherche, trouve, et on « ouvre à qui frappe [2]. » Telles sont vos promesses; et qui craindra d'être trompé, quand la Vérité même s'engage?

CHAPITRE II.

DEUX SORTES DE CIEUX.

2. L'humilité de ma langue confesse à votre majesté sublime que vous avez fait le ciel que je vois, cette terre que je foule, et dont vous avez façonné la terre que je porte avec moi. Mais, Seigneur, où est ce ciel du ciel dont le Psalmiste parle ainsi : « Le ciel du ciel est au Sei- « gneur, et il a donné la terre aux enfants des « hommes [3]? » Où est ce ciel invisible, auprès duquel le visible n'est que terre? Car cet ensemble matériel n'est pas revêtu dans toutes ses parties d'une égale beauté, et surtout aux régions inférieures dont ce monde est la dernière. Mais à l'égard de ce ciel des cieux, les cieux de notre terre ne sont que terre. Et l'on peut affirmer sans crainte que ces deux grands corps ne sont que terre par rapport à ce ciel inconnu qui est au Seigneur, et non aux enfants des hommes.

[1] Rom. VIII, 31. — [2] Matth. VII, 7-8. — [3] Ps. CXIII, 16.

CHAPITRE III.

DES TÉNÈBRES RÉPANDUES SUR LA SURFACE DE L'ABÎME.

3. « Or la terre était invisible et informe, » espèce d'abîme profond, sur qui ne planait aucune lumière, chaos inapparent. C'est pourquoi vous avez dicté ces paroles : « Les ténè- « bres étaient à la surface de l'abîme [1]. » Qu'est-ce que les ténèbres, sinon l'absence de la lumière? Et si la lumière eût été déjà, où donc eût-elle été, sinon au-dessus des choses, les dominant de ses clartés? Or la lumière n'étant pas encore, la présence des ténèbres c'est son absence. Les ténèbres étaient, — c'est-à-dire, la lumière n'était pas, comme il y a silence où il n'y a point de son. Qu'est-ce en effet que le règne du silence, sinon la vacuité du son? N'est-ce pas vous, Seigneur, qui enseignez ainsi cette âme qui vous parle? n'est-ce pas vous qui lui enseignez qu'avant de recevoir de vous la forme et l'ordre, cette matière n'était qu'une confusion, sans couleur, sans figure, sans corps, sans esprit; non pas un pur néant toutefois, mais je ne sais quelle informité dépourvue d'apparence?

[1] Gen. I, 2.

CHAPITRE IV.

MATIÈRE PRIMITIVE.

4. Et cela, comment le désigner pour être compris des intelligences plus lentes, autrement que par une dénomination vulgaire? Où trouver, dans toutes les parties du monde, quelque chose de plus analogue à cette informité vague, que la terre et l'abîme? car, placés l'un et l'autre au dernier échelon de l'existence, sont-ils comparables aux créatures supérieures, revêtues de gloire et de lumière? Pourquoi donc n'admettrais-je pas que, par complaisance pour la faiblesse de l'homme, l'Ecriture ait nommé « terre invisible et sans « forme, » cette informité matérielle, que vous aviez créée d'abord dans cette aride nudité, pour en faire un monde paré de formes et de beauté?

CHAPITRE V.

SA NATURE.

5. Et lorsque notre pensée y cherche ce que les sens en peuvent atteindre, en se disant : Ce n'est ni une forme intelligible, comme la vie, comme la justice, puisqu'elle est matière des corps; ni une forme sensible, puisque ni la vue, ni le sens n'ont de prise sur ce qui est invisible et sans forme; quand l'esprit de l'homme, dis-je, se parle ainsi, il faut qu'il se condamne à l'ignorance pour la connaître, et se résigne à l'ignorer en la connaissant.

CHAPITRE VI.

COMMENT IL FAUT LA CONCEVOIR.

6. S'il faut, Seigneur, que ma voix et ma plume publient à votre gloire tout ce que vous m'avez appris sur cette matière primitive, j'avoue qu'autrefois entendant son nom dans la bouche de gens qui m'en parlaient, sans pouvoir m'en donner une intelligence qu'ils n'avaient pas eux-mêmes, ma pensée se la représentait sous une infinité de formes diverses; ou plutôt ce n'était pas elle que ma pensée se représentait, c'était un pêle-mêle de formes horribles, hideuses, mais pêle-mêle de formes que je nommais informe, non pour être dépourvu de formes, mais pour en affecter d'inouïes, d'étranges, et telles qu'une réalité semblable offerte à mes yeux eût rempli ma faible nature de trouble et d'horreur. Cet être de mon imagination n'était donc pas informe par absence de formes, mais par rapport à des formes plus belles. Et cependant la raison me démontrait que, pour concevoir un être absolument informe, il fallait le dépouiller des derniers restes de forme, et je ne pouvais; j'avais plutôt fait de tenir pour néant l'objet auquel la forme était refusée, que de concevoir un milieu entre la forme et rien, entre le néant et la réalité formée, une informité, un presque néant.

Et ma raison cessa de consulter mon esprit tout rempli d'images formelles, qu'il varie et combine à son gré. J'attachai sur les corps eux-mêmes un regard plus attentif, et je méditai plus profondément sur cette mutabilité qui les fait cesser d'être ce qu'ils étaient, et devenir ce qu'ils n'étaient pas; alors je soupçonnai que ce passage d'une forme à l'autre se faisait par je ne sais quoi d'informe, qui n'était pas absolument rien. Mais le soupçon ne me suffisait pas; je désirais une connaissance certaine.

Et maintenant, si ma voix et ma plume vous confessaient toutes les lumières dont vous avez éclairé pour moi ces obscurités, quel lecteur pourrait prêter une attention assez durable? Et toutefois mon cœur ne laissera pas de vous glorifier et de vous chanter un cantique d'actions de grâces; car les paroles me manquent pour exprimer ce que vous m'avez révélé. Il est donc vrai que la mutabilité des choses est la possibilité de toutes les formes qu'elles subissent. Elle-même, qu'est-elle donc? Un esprit? un corps? esprit, corps, d'une certaine nature? Si l'on pouvait dire un certain néant qui est et n'est pas, je la définirais ainsi. Et pourtant il fallait bien qu'elle eût une sorte d'être pour revêtir ces formes visibles et harmonieuses.

CHAPITRE VII.

LE CIEL PLUS EXCELLENT QUE LA TERRE.

7. Et cette matière, quelle qu'elle fût, d'où pouvait-elle tirer son être, sinon de vous, par qui toutes choses sont tout ce qu'elles sont? Mais d'autant plus éloignées de vous qu'elles vous sont moins semblables; car cet éloignement n'est point une distance. Ainsi donc, ô Seigneur, toujours stable au-dessus de la mobilité des temps et de la diversité des lieux, le même, toujours le même; saint, saint, saint; Seigneur, Dieu tout-puissant[1]! c'est dans le Principe procédant

[1] Isaïe, VI, 3.

de vous, dans votre sagesse née de votre substance, que vous avez créé, créé quelque chose de rien.

Vous avez fait le ciel et la terre, sans les tirer de vous. Car ils seraient égaux à votre Fils unique, et par conséquent à vous; et ce qui ne procède pas de vous ne saurait, sans déraison, être égal à vous. Existait-il donc hors de vous, ô Dieu, trinité une, unité trinitaire, existait-il rien dont vous les eussiez pu former? C'est donc de rien que vous avez fait le ciel et la terre, tant et si peu. Artisan tout puissant et bon de toute espèce de biens, vous avez fait le ciel si grand, la terre si petite. Vous étiez; et rien avec vous dont vous pussiez les former tous deux; l'un si près de vous, l'autre si près du néant; l'un qui n'a que vous au-dessus de lui, l'autre qui n'a rien au-dessous d'elle.

CHAPITRE VIII.

MATIÈRE PRIMITIVE FAITE DE RIEN.

8. Mais ce ciel du ciel est à vous, Seigneur; et cette terre, que vous avez donnée aux enfants des hommes [1] pour la voir et la toucher, n'était pas alors telle que nos yeux la voient, et que notre main la touche; elle était invisible et informe, abîme que nulle lumière ne dominait. « Les ténèbres étaient répandues sur l'abîme [2], » c'est-à-dire nuit plus profonde qu'au plus profond de l'abîme aujourd'hui. Car cet abîme des eaux, visible maintenant, reçoit dans ses gouffres mêmes un certain degré de lumière sensible aux poissons et aux êtres animés qui rampent dans son sein. Mais tout cet abîme primitif était presque un néant dans cette entière absence de la forme. Toutefois, il était déjà quelque chose qui pût la recevoir. Ainsi donc vous formez le monde d'une matière informe, convertie par vous de rien en un presque rien, dont vous faites sortir ces chefs-d'œuvre qu'admirent les enfants des hommes.

Chose admirable, en effet, que ce ciel corporel, ce firmament étendu entre les eaux et les eaux, œuvre du second jour qui suivit la naissance de la lumière; création d'un mot: « Qu'il soit! et il fut [3]; » firmament nommé par vous ciel, mais ciel de cette terre, de cette mer que vous fîtes le troisième jour, en douant d'une forme visible cette matière informe que vous aviez créée avant tous les jours. Un ciel était déjà, qui les avait précédés, mais c'était le ciel de nos cieux: car, dans le principe, vous créâtes le ciel et la terre. Pour cette terre dès lors créée, ce n'était qu'une matière informe, puisqu'elle était invisible, sans ordre, abîme ténébreux. C'est de cette terre obscure, inordonnée, de cette informité, de ce presque rien, que vous deviez produire tous les êtres par qui subsiste ce monde instable et changeant. Et c'est en ce monde que commence à paraître la mutabilité qui nous donne le sentiment et la mesure des temps; car ils naissent de la succession des choses, de la vicissitude et de l'altération des formes dont l'origine est cette matière primitive, cette terre invisible.

CHAPITRE IX.

LE CIEL DU CIEL.

9. Aussi le Maître de votre grand serviteur, en racontant que vous avez créé dans le principe le ciel et la terre, l'Esprit-Saint ne dit mot des temps, est muet sur les jours. Car, ce ciel du ciel, que vous avez fait dans le principe, est une créature spirituelle, qui sans vous être coéternelle, ô Trinité, participe néanmoins à votre éternité. L'ineffable bonheur de contempler votre présence arrête sa mobilité, et depuis son origine, invinciblement attachée à vous, elle s'est élevée au-dessus des vicissitudes du temps. Et cette terre invisible, informe, n'a pas été non plus comptée dans l'œuvre des jours; car, où l'ordre, où la forme ne sont pas, rien n'arrive, rien ne passe, et dès lors point de jours, point de succession de temps.

CHAPITRE X.

INVOCATION.

10. O vérité, lumière de mon cœur! ne laissez pas la parole à mes ténèbres. Entraîné au courant de l'instabilité, la nuit m'a pénétré; mais c'est du fond de ma chute que je me suis senti renaître à votre amour. Egaré, j'ai retrouvé votre souvenir; j'ai entendu votre voix me rappeler; et le bruit des passions rebelles, me permettait à peine de l'entendre. Et me voici, maintenant, tout en nage, hors d'haleine, revenu à votre fontaine sainte. Oh! ne souffrez pas qu'on m'en repousse. Que je m'y désaltère, que j'y puise la vie, que je ne sois pas ma vie à moi-même. De ma propre vie j'ai mal vécu, j'ai été ma mort; en vous je re-

[1] Ps. CXIII, 15. — [2] Gen. I, 2. — [3] Gen. I, 6, 7.

vis. Parlez-moi, instruisez-moi ! Je crois au témoignage de vos livres saints; mais quels profonds mystères sous leurs paroles!

CHAPITRE XI.

CE QUE DIEU LUI A ENSEIGNÉ.

11. Seigneur, vous m'avez déjà dit à l'oreille du cœur, d'une voix forte, que vous êtes éternel, « seul en possession de l'immortalité [1]; » parce que rien ne change en vous, ni forme, ni mouvement; que votre volonté n'est point sujette à l'inconstance des temps; car une volonté variable ne saurait être une volonté immortelle. Je vois clairement cette vérité en votre présence; qu'elle m'apparaisse chaque jour plus claire, je vous en conjure ! et qu'à l'ombre de vos ailes, je demeure humblement dans cette connaissance que vous m'avez révélée ! Seigneur, vous m'avez encore dit à l'oreille du cœur, d'une voix forte, que vous êtes l'auteur de toutes les natures, de toutes les substances qui ne sont pas ce que vous êtes, et sont néanmoins; qu'il n'est rien qui ne soit votre ouvrage, hors le néant et ce mouvement de la volonté qui, s'éloignant de vous, abandonne l'être par excellence pour l'être inférieur: car ce mouvement est une défaillance et un péché; qu'enfin nul péché, soit au faîte, soit au dernier degré de votre création, ne saurait vous nuire ou troubler votre ordre souverain. Je vois clairement cette vérité en votre présence; qu'elle m'apparaisse chaque jour plus claire, je vous en conjure ! et qu'à l'ombre de vos ailes, je demeure humblement dans cette connaissance que vous m'avez révélée !

12. Seigneur, vous m'avez dit encore à l'oreille du cœur, d'une voix forte, que cette créature même ne vous est pas coéternelle, qui n'a d'autre volonté que la vôtre, qui, s'enivrant des intarissables délices d'une possession chaste et permanente, ne trahit nulle part et jamais sa mutabilité de nature, et, liée de tout son amour à votre présente éternité, n'a point d'avenir à attendre, point de passé dont la fuite ne lui laisse qu'un souvenir, supérieure à la vicissitude, étrangère aux atteintes du temps. O créature bienheureuse ! si elle existe; heureuse de cet invincible attachement à votre béatitude; heureuse d'être à jamais la demeure de votre éternité, et le miroir de votre lumière! Et qui mérite mieux le nom de ciel du ciel que ce temple spirituel, plongé dans l'ivresse de votre joie sans que rien incline ailleurs sa défaillance; pure intelligence, unie par le lien d'une paix divine aux esprits de sainteté, habitants de votre cité sainte, cité céleste, et par delà tous les cieux.

13. De là vienne à l'âme la grâce de comprendre jusqu'où son malheureux pèlerinage l'a éloignée de vous, et si elle a déjà soif de vous; si ses larmes sont devenues son pain, quand chaque jour on lui demande : Où est ton Dieu [1]? Si elle ne vous adresse d'autre vœu, d'autre prière, qu'afin d'habiter votre maison tous les jours de sa vie [2]. Et quelle est sa vie que vous-même, et quels sont vos jours que votre éternité; puisque vos années ne manquent jamais, et que vous êtes le même [3]?

Que l'âme qui le peut comprenne donc combien votre éternité plane au-dessus de tous les temps, puisque les intelligences, votre temple, qui n'ont pas voyagé aux régions étrangères, demeurent par leur fidélité à votre amour affranchies des caprices du temps. Je vois clairement cette vérité en votre présence; qu'elle m'apparaisse chaque jour plus claire, je vous en conjure ! et, qu'à l'ombre de vos ailes, je demeure humblement dans cette connaissance que vous m'avez révélée !

14. Mais je ne sais quoi d'informe se trouve dans les changements qui altèrent les choses de l'ordre inférieur. Et quel autre que l'insensé, égaré dans le vide, et flottant sur les vagues chimères de son cœur, pourrait me dire que, si toute forme était arrivée par réduction successive à l'anéantissement, la seule existence de cette informité, support réel de toute transformation, suffirait à produire les vicissitudes du temps? Chose impossible : car, point de temps, sans variété de mouvements, et point de variété, sans formes.

CHAPITRE XII.

DEUX ORDRES DE CRÉATURES.

15. J'ai considéré ces vérités, mon Dieu, autant que vous m'en avez fait la grâce; autant que vous m'avez excité à frapper, autant qu'il vous a plu de m'ouvrir; et je trouve deux créatures, que vous avez faites hors du temps; quoiqu'elles ne vous soient, ni l'une ni l'autre, coéternelles : l'une si parfaite, que, dans la joie non interrompue de votre contemplation.

[1] I Tim. VI, 16.

[1] Ps. XLI, 3, 4, 11. — [2] Ps. XXVI, 4. — [3] Ps. CI, 28.

inaccessible à l'impression de l'inconstance, elle demeure sans changer, malgré sa mutabilité naturelle, et jouit de votre immuable éternité ; et l'autre si informe, que, dépourvue de l'être suffisant pour accuser le mouvement ou le repos, elle n'offre aucune prise à la domination du temps. Mais vous ne l'avez pas laissée dans cette informité, puisque dans le principe, avant les jours, vous avez formé ce ciel et cette terre, dont je parle.

« Or, la terre était invisible, informe, et les « ténèbres couvraient l'abîme [1]. » Par ces paroles s'insinue peu à peu, dans les esprits qui ne peuvent concevoir la privation de la forme autrement que comme l'absence de l'être, la notion de cette informité, germe d'un autre ciel, d'une terre visible et ordonnée, source des eaux transparentes, et de toutes les merveilles que la tradition comprend dans l'œuvre des jours, parce que les évolutions de formes et de mouvements, prescrites à leur nature, la soumettent aux vicissitudes des temps.

CHAPITRE XIII.

CRÉATURES SPIRITUELLES ; MATIÈRE INFORME.

16. Lorsque la voix de votre Ecriture parle ainsi : « Dans le principe, Dieu créa le ciel et « la terre : or, la terre était invisible, in- « forme ; et les ténèbres couvraient la face de « l'abîme [2] ; » sans assigner aucun jour à cette création ; je pense que par ce ciel, ciel de nos cieux, on doit entendre le ciel spirituel où l'intelligence n'est qu'une intuition qui voit tout d'un coup, non pas en partie, ni en énigme, ou comme en un miroir, mais de pleine évidence, face à face [3], d'un regard invariable et fixe ; claire vue, sans succession, sans instabilité de temps ; et par cette terre, la terre invisible et informe que le temps ne pouvait atteindre. Ceci, puis cela, telle est la pâture de la vicissitude ; mais le changement peut-il être où la forme n'est pas ? C'est donc, suivant moi, de ces deux créatures, produites, l'une dans la perfection, l'autre dans l'indigence de la forme ; ciel d'une part, mais ciel du ciel ; terre de l'autre, mais terre invisible et informe, que l'Ecriture dit sans mention de jour : « Dans le « principe, Dieu fit le ciel et la terre. » Car elle dit aussitôt quelle terre. Et comme elle rapporte au second jour la création du firmament, qui fut appelé ciel, elle insinue la distinction de cet autre ciel né avant les jours.

[1] Gen. I, 2. — [2] Ibid. 2. — [3] I Cor. XIII, 12.

CHAPITRE XIV.

PROFONDEUR DES ÉCRITURES.

17. Etonnante profondeur de vos Ecritures ! leur surface semble nous sourire, comme à des petits enfants ; mais quelle profondeur, ô mon Dieu ! insondable profondeur ! A la considérer, je me sens un vertige d'effroi, effroi de respect, tremblement d'amour ! Oh ! de quelle haine je hais ses ennemis ! Que ne les passez-vous au fil de votre glaive doublement acéré, afin de les retrancher du nombre de vos ennemis ? Que j'aimerais les voir ainsi frappés de mort à eux-mêmes pour vivre à vous ! Il en est d'autres, non plus détracteurs, mais admirateurs respectueux de la Genèse, qui me disent : « Le Saint-Esprit, qui a dicté ces paroles à Moïse, son serviteur, n'a pas voulu qu'elles fussent prises dans le sens où tu les interprètes, mais dans celui-ci, dans le nôtre. » Seigneur, notre Dieu, je vous prends pour arbitre ! voilà ma réponse.

CHAPITRE XV.

VÉRITÉS CONSTANTES, MALGRÉ LA DIVERSITÉ DES INTERPRÉTATIONS.

18. Taxerez-vous de fausseté ce que la vérité m'a dit d'une voix forte à l'oreille du cœur ; tout ce qu'elle m'a révélé de l'éternité du Créateur, à savoir que sa substance ne varie point dans le temps et que sa volonté n'est point hors de sa substance ? Volonté sans succession, une, pleine et constante ; sans contradiction et sans caprice, car le caprice, c'est le changement, et ce qui change n'est pas éternel. Or, notre Dieu est l'éternité même. Démentirez-vous encore la même voix, qui m'a dit : L'attente des choses à venir devient une vision directe quand elles sont présentes. Sont-elles passées ? cette vision n'est plus que mémoire. Mais toute connaissance qui varie est muable ; et ce qui est muable n'est pas éternel. Or, notre Dieu est l'éternité même. Je rassemble, je réunis ces vérités, et vois que ce n'est point une survenance de volonté en Dieu, qui a créé le monde, et que sa science ne souffre rien d'éphémère.

19. Contradicteurs, qu'avez-vous à répondre ? Ai-je avancé une erreur ? — Non. — Quoi

donc ? Est-ce une erreur de prétendre que toute nature formée, que toute matière capable de forme, ne tiennent leur être que de Celui qui est la souveraine bonté, parce qu'il est le souverain être ? Non, dites-vous. Quoi donc ? Que niez-vous ? serait-ce l'existence d'une créature supérieure, dont le chaste amour embrasse si étroitement le vrai Dieu, le Dieu de l'éternité, que, sans lui être coéternelle, elle ne se détache jamais de lui pour tomber dans le torrent des jours, et se repose dans la contemplation de son unique vérité ? Aimé de cette heureuse créature, de tout l'amour que vous exigez, ô Dieu, vous vous montrez à elle, et vous lui suffisez, et elle ne se détourne jamais de vous, pas même pour se tourner vers elle. Voilà cette maison de Dieu, qui n'est faite d'aucun élément emprunté à la terre, ou aux cieux corporels; demeure spirituelle ; admise à la jouissance de votre éternité, parce qu'elle demeure dans une pureté éternelle. Vous l'avez fondée à jamais ; tel est votre ordre, et il ne passe point [1]. Et cependant elle ne vous est point coéternelle; elle a commencé, car elle a été créée.

20. Nous ne trouvons pas, il est vrai, de temps avant elle, selon cette parole : « La sagesse a « été créée la première [2], » non pas cette Sagesse dont vous êtes le père, ô mon Dieu, égale et coéternelle à vous-même, par qui toutes choses ont été créées, principe en qui vous avez fait le ciel et la terre. Mais cette sagesse créature, substance intelligente, lumière par la contemplation de votre lumière, car, toute créature qu'elle est, elle porte aussi le nom de sagesse : mais la lumière illuminante diffère de la lumière illuminée ; la sagesse créatrice, de la sagesse créée ; comme la justice justifiante, de la justice opérée par la justification. Ne sommes-nous pas appelés aussi votre justice ? L'un de vos serviteurs n'a-t-il pas dit : « Afin que nous « soyons la justice de Dieu en lui [3] ? » Il est donc une sagesse créée la première ; et cette sagesse n'est autre chose que ces essences intelligentes, membres de votre Ville Sainte, notre mère, qui est en haut, libre [4], éternelle dans les cieux ; et quels cieux, sinon ces cieux sublimes, vos hymnes vivantes ; ce ciel des cieux [5] qui est à vous ? Sans doute, nous ne trouvons pas de temps qui précède cette sagesse. Créée la première, elle devance la création du temps ; mais avant elle préexiste l'éternité du Créateur dont elle tire sa naissance, non pas selon le temps, qui n'était pas encore, mais suivant sa condition d'être créée.

[1] Ps. CXLVIII, 6. — [2] Ecclési. I, 4. — [3] II Cor. V, 21. — [4] Galat. IV, 26. — [5] Ps. CXLVIII, 4.

21. Elle procède donc de vous, ô mon Dieu ! toutefois bien différente de vous, loin d'être vous-même. Il est vrai que, ni avant elle, ni en elle, nous ne trouvons aucun temps; que, demeurant toujours devant votre face, sans défaillance, sans infidélité, cette constance l'élève au-dessus du changement; mais sa nature, qui le comporte, ne serait plus qu'une froide nuit, si son amour ne trouvait dans l'intimité de votre union un éternel midi de lumière et de chaleur.

Rayonnante demeure, palais resplendissant; oh ! que ta beauté m'est chère, résidence de la gloire de mon Dieu [1] ! sublime ouvrier qui réside dans son ouvrage, combien je soupire vers toi du fond de ce lointain exil, et je conjure ton Créateur de me posséder aussi, de me posséder en toi; car ce Créateur est le mien. Je me suis égaré comme une brebis perdue [2], mais je compte sur les épaules du bon pasteur, ton divin architecte, pour être reporté dans ton enceinte [3].

22. Que répondez-vous maintenant, contradicteurs à qui je parlais, vous qui pourtant reconnaissez Moïse pour un fidèle serviteur de Dieu, et ses livres pour les oracles du Saint-Esprit? Dites, n'est-ce pas là cette maison de Dieu qui, sans lui être coéternelle, a néanmoins son éternité propre dans les cieux? Vainement vous cherchez en elle la vicissitude et le temps, vous ne les trouverez jamais; n'est-elle pas exaltée au-dessus de toute étendue fugitive la créature qui puise sa félicité dans une permanente union avec Dieu [4]? Oui sans doute. Eh bien! que trouvez-vous donc à reprendre dans toutes ces vérités que le cri de mon cœur a fait remonter vers mon Dieu, quand je prêtais l'oreille intérieure à la voix de ses louanges? Dites, où est donc l'erreur? Est-ce dans cette opinion que la matière était informe; que, là où la forme n'est pas, l'ordre ne saurait être; que l'absence de l'ordre faisait l'absence du temps, et qu'il n'y avait pourtant là qu'un presque néant, qui, doué toutefois d'une sorte d'être, ne le pouvait tenir que du principe de tout être, et de toute existence? C'est ce que nous accordons encore, dites-vous.

[1] Ps. XXV, 8. — [2] Ps. CXVIII, 176. — [3] Luc, XV, 5. — [4] Ps. LXII, 28.

CHAPITRE XVI.

CONTRE LES CONTRADICTEURS DE LA VÉRITÉ.

23. Je veux m'entretenir un instant en votre présence, ô mon Dieu! avec ceux qui reconnaissent pour véritables toutes les révélations dont la parole de votre vérité a éclairé mon âme. Pour ceux qui les nient, qu'ils s'assourdissent eux-mêmes tant qu'ils voudront de leurs aboiements; je les inviterai de toutes mes forces à rentrer dans le calme, pour préparer en eux la voie à votre Verbe. S'ils s'y refusent, s'ils me repoussent, je vous en supplie, mon Dieu, « ne me laissez pas dans votre silence [1]; » oh! parlez à mon cœur en vérité : car il n'appartient qu'à vous de parler ainsi; et ces insensés, qu'ils restent dehors soulevant de leur souffle la terre poudreuse qui aveugle leurs yeux; et j'entrerai dans le plus secret de mon âme; et mes chants vous diront mon amour; et mes gémissements, les ineffables souffrances de mon pèlerinage, et mon cœur, toujours élevé en haut dans la chère souvenance de Jérusalem, n'aura de soupirs que pour Jérusalem, ma patrie, Jérusalem, ma mère, Jérusalem et vous, son roi, son soleil, son père, son protecteur, son époux, ses chastes et puissantes délices, son immuable joie; joie au-dessus de toute parole; sa félicité parfaite, son bien unique et véritable, vous, le seul bien, le bien en vérité et par excellence; non, mes soupirs ne se tairont pas que vous ne m'ayez reçu dans la paix de cette mère chérie, dépositaire des prémices de mon esprit, foyer d'où s'élancent vers moi toutes ces lumières; et que votre main n'ait rassemblé les dissipations, réformé les difformités de mon âme, pour la soutenir dans une impérissable beauté, ô ma miséricorde! ô mon Dieu!

Quant à ceux qui ne contestent point ces vérités, dont la vénération, d'accord avec la nôtre, élève au plus haut point d'autorité les saintes Ecritures tracées par Moïse, votre saint serviteur, mais qui trouvent à reprendre dans mes paroles, voici ce que je leur réponds : « Seigneur notre Dieu, soyez l'arbitre entre mes humbles révélations et leurs censures. »

[1] Ps. XXVII, 1.

CHAPITRE XVII.

CE QUE L'ON DOIT ENTENDRE PAR LE CIEL ET LA TERRE.

24. Tout cela est vrai, disent-ils; mais ce n'est pas ces deux ordres de créatures que Moïse avait en vue lorsqu'il écrivait sous la dictée du Saint-Esprit : « Dans le principe, Dieu fit le ciel « et la terre [1]. » Non, il n'a pas désigné par le ciel une essence spirituelle ou intelligente, ravie dans l'éternelle contemplation de Dieu, ni par la terre une matière informe. — Qu'entend-il donc? — Ce que nous disons, répondent-ils; il n'entend pas, il n'exprime pas autre chose que nous. — Quoi donc enfin? — Sous les noms de ciel et de terre, il a d'abord compris sommairement et en peu de mots tout ce monde visible, pour distinguer ensuite en détail, selon le nombre des jours, ce qu'il a plu au Saint-Esprit de nommer en général le ciel et la terre. Car, s'adressant au peuple juif, à ce troupeau d'hommes grossiers et charnels, il ne voulait lui signaler que la partie visible des œuvres de Dieu. Mais par « cette terre invisible « et informe, par cet abîme de ténèbres » qui servit de matière à l'œuvre successive des six jours, à la création et à l'ordonnance de ce monde visible, ils m'accordent que l'on peut entendre cette matière informe dont j'ai parlé.

25. Un autre dira peut-être que cette confusion de matière informe a été d'abord désignée sous le nom de ciel et terre, parce qu'elle est comme la matière de ce monde visible et de l'ensemble des natures qui s'y manifestent, souvent appelées ainsi. Ne peut-on pas dire aussi que c'est avec assez de raison que toutes les substances invisibles et visibles sont dénommées ciel et terre; et que ces deux termes comprennent la création entière accomplie dans le Principe, c'est-à-dire dans la Sagesse divine; mais que tous les êtres étant sortis du néant, et non de la substance de Dieu, puisqu'ils ne participent pas à sa nature et qu'ils ont en eux-mêmes le principe de la mutabilité, soit qu'ils demeurent comme l'éternelle maison du Seigneur, soit qu'ils changent comme l'âme et le corps de l'homme; la matière de toutes choses visibles et invisibles encore dénuée de la forme, capable toutefois de la recevoir pour devenir le ciel et la terre, a été justement nommée « terre invisible et informe, abîme de ténèbres, » sauf cette distinction nécessaire entre la terre invi-

[1] Gen. I, 1.

sible et sans ordre ou la matière corporelle avant l'investiture de la forme; et les ténèbres répandues sur l'abîme ou la matière spirituelle avant la compression de sa fluide mobilité et le « FIAT LUX » de votre sagesse.

26. Un autre peut dire encore, s'il lui plaît, que ces paroles de l'Ecriture : « Dans le prin- « cipe Dieu fit le ciel et la terre, » ne sauraient s'entendre des créatures invisibles et visibles arrivées à la perfection de leur être; mais qu'elles désignent une informe ébauche de forme et de création, germe obscur où s'agitaient confusément, sans distinction de formes et de qualités, les substances qui, dans l'ordre où elles sont aujourd'hui disposées, s'appellent le ciel ou le monde des esprits, la terre ou le monde des corps.

CHAPITRE XVIII.

ON PEUT DONNER PLUSIEURS SENS A L'ÉCRITURE.

27. J'écoute, je pèse ces opinions; mais loin de moi toute dispute. « La dispute n'est bonne « qu'à ruiner la foi des auditeurs [1], » tandis que la loi édifie « ceux qui en savent le bon « usage; son but est l'amour qui naît d'un « cœur pur, d'une bonne conscience et d'une « foi sincère [2], » et le divin Maître n'ignore pas quels sont les deux commandements où il a réduit la loi et les prophètes [3]. Que m'importe donc, ô mon Dieu, ô lumière de mes yeux intérieurs, que m'importe, tant que mon amour confesse votre gloire, que ces paroles soient susceptibles d'interprétations différentes? Que m'importe, dis-je, qu'un autre tienne pour le sens vrai de Moïse, un sens étranger au mien? Nous cherchons tous dans la lecture de ces livres, à pénétrer et à comprendre la pensée de l'homme de Dieu, et le reconnaissant pour véridique, oserions-nous lui attribuer ce que nous savons ou croyons faux? Ainsi donc, tandis que chacun s'applique à trouver l'intention de l'auteur inspiré, où est le mal, si à votre clarté, ô lumière des intelligences sincères, je découvre un sens que vous me démontrez véritable, quoique ce sens ne soit pas le sien, et, malgré cette différence, laisse le sien dans toute sa vérité?

[1] II Tim. II, 4. — [2] I Tim. I, 8, 5. — [3] Matth. XXII, 40.

CHAPITRE XIX.

VÉRITÉS INCONTESTABLES.

28. C'est une vérité, Seigneur, que vous avez créé le ciel et la terre, c'est une vérité que votre Sagesse est le principe en qui vous avez créé toutes choses [1]; c'est une vérité que ce monde visible présente deux grandes divisions, le ciel et la terre, et que ces deux mots résument toutes les créatures. C'est une vérité que tout être muable nous suggère l'idée d'une certaine informité, ou susceptibilité de forme, d'altération et de changement. C'est une vérité que le temps est sans pouvoir sur l'être muable par sa nature, mais immuable par son intime union avec la forme immuable. C'est une vérité, que l'informité, ce presque néant, est également exempte des révolutions du temps. C'est une vérité que la matière d'une entité peut porter par anticipation le nom de cette entité même; qu'ainsi on a pu nommer le ciel et la terre, ce je ne sais quoi d'informe, dont le ciel et la terre ont été formés. C'est une vérité, que de toutes les réalités formelles, rien n'est plus voisin de l'informité que la terre et l'abîme. C'est une vérité que tout être créé et formé, que toute possibilité de création et de forme, est votre ouvrage, ô Principe de toutes choses! C'est une vérité, que tout être informe qui est formé, était d'abord dans l'informité pour passer à la forme.

CHAPITRE XX.

INTERPRÉTATIONS DIVERSES DES PREMIÈRES PAROLES DE LA GENÈSE.

29. De toutes ces vérités, dont ne doutent point ceux à qui vous avez fait la grâce d'ouvrir les yeux de l'âme et de croire fermement que Moïse n'a parlé que suivant l'Esprit de vérité, l'un en choisit une et dit : « Dans le principe, « Dieu fit le ciel et la terre, » c'est-à-dire Dieu fit dans son Verbe, coéternel à lui-même, des créatures intelligentes ou spirituelles, sensibles ou corporelles. Un autre : « Dans le principe, « Dieu fit le ciel et la terre, » c'est-à-dire Dieu fit dans son Verbe, coéternel à lui-même, ce monde corporel avec cet ensemble de réalités évidentes à nos yeux et à notre esprit.

Cet autre : « Dans le principe, Dieu fit le ciel « et la terre, » c'est-à-dire dans son Verbe coéternel à lui-même, Dieu fit la matière informe

[1] Ps. CIII, 24,

de toute création spirituelle et corporelle. Celui-ci : « Dans le principe, Dieu fit le ciel et la « terre, » c'est-à-dire dans son Verbe coéternel à lui-même, Dieu créa le germe informe du monde corporel, la matière où étaient confondus le ciel et la terre, qui depuis ont reçu l'ordonnance et la forme dont nos yeux sont témoins. Celui-là dit enfin : « Dans le principe, « Dieu fit le ciel et la terre, » c'est-à-dire aux préliminaires de son œuvre, Dieu créa cette matière, grosse du ciel et de la terre, qui depuis sont sortis de son sein avec les formes qu'ils manifestent et les êtres qu'ils renferment.

CHAPITRE XXI.

EXPLICATIONS DIFFÉRENTES DE CES MOTS : « LA TERRE ÉTAIT INVISIBLE. »

30. De même, quant à l'intelligence des paroles suivantes, chacun trouve une vérité dont il s'empare. L'un s'exprime ainsi : « La terre « était invisible, informe, et les ténèbres cou- « vraient l'abîme; » c'est-à-dire : cette création corporelle, ouvrage de Dieu, était la matière de toutes les réalités corporelles, mais sans forme, sans ordre et sans lumière. Un autre dit : « La terre était invisible, informe, et « les ténèbres couvraient l'abîme; » c'est-à-dire : cet ensemble qu'on appelle le ciel et la terre, n'était encore qu'une matière informe et ténébreuse, d'où devaient sortir ce ciel corporel, cette terre corporelle, avec toutes les réalités corporelles connues de nos sens. Celui-ci : « La « terre était invisible, informe, et les ténèbres « couvraient l'abîme; » c'est-à-dire : cet ensemble, qui a reçu le nom de ciel et de terre, n'était encore qu'une matière informe et ténébreuse, qui devait produire le ciel intelligible, autrement dit le ciel du ciel [1], et la terre, c'est-à-dire toute la nature apparente, y compris les corps célestes; en un mot, le monde invisible et le monde visible.

Un autre : « La terre était invisible, informe, « et les ténèbres couvraient l'abîme. » Ce n'est pas ce chaos que l'Ecriture appelle le ciel et la terre; mais, après avoir signalé la création des esprits et des corps, elle désigne sous le nom de terre invisible et sans ordre, d'abîme ténébreux, cette matière préexistante dont Dieu les avait formés. Un autre vient et dit : « La terre était « invisible, informe, et les ténèbres couvraient « l'abîme; » c'est-à-dire : il y avait déjà une matière informe, d'où l'action créatrice, préalablement attestée par l'Ecriture, a tiré le ciel et la terre, en d'autres termes, cette masse de l'univers, partagée en deux grandes divisions : l'une supérieure, et l'autre inférieure, avec tous les êtres qu'elles présentent à notre connaissance.

[1] Ps. CXIII, 16.

CHAPITRE XXII.

PLUSIEURS CRÉATIONS DE DIEU PASSÉES SOUS SILENCE.

31. Vainement voudrait-on réfuter ces deux dernières opinions, en disant : Si vous ne voulez pas admettre que cette informité matérielle soit désignée par le nom de ciel et de terre, il existait donc quelque chose, indépendant de l'action créatrice, dont Dieu s'est servi pour faire le ciel et la terre? Car l'Ecriture ne dit point que Dieu ait créé cette matière, à moins qu'elle ne soit exprimée par la dénomination de ciel et de terre, ou de terre seulement, lorsqu'il dit : « Dans le principe, Dieu fit le ciel et « la terre : or, la terre était invisible et in- « forme; » et, quand même le Saint-Esprit eût voulu désigner, par ces derniers mots, la matière informe, nous ne pourrions toujours entendre que cette création divine, attestée par ce verset : « Dieu fit le ciel et la terre. »

Mais, répondront les tenants de ces deux opinions, nous ne nions pas que cette matière soit l'œuvre de Dieu, principe de tout bien : car si nous disons que Ce qui a déjà reçu l'être et la forme est bien, à un plus haut degré que Ce qui n'en a que la capacité, nous n'en admettons pas moins que ce dernier état ne soit un bien. Quant au silence de l'Ecriture sur la création de cette informité matérielle, on pourrait également l'objecter à l'égard des chérubins et des séraphins [1], et de tant d'autres esprits célestes, distingués par l'Apôtre en trônes, dominations, principautés, puissances [2], dont l'Ecriture se tait, quoiqu'ils soient évidemment l'œuvre de Dieu.

Si l'on veut que tout soit compris dans ces mots : « Il fit le ciel et la terre, » que dirons-nous donc des eaux sur lesquelles l'Esprit de Dieu était porté? Si, par le nom de terre, il faut implicitement les entendre, comment ce nom peut-il exprimer une matière informe, s'il désigne aussi ces eaux que nos yeux voient si transparentes et si belles? Et, si on le prend

[1] Isaïe, VI, 2; XXXVII, 16. — [2] Coloss. I, 16.

ainsi, pourquoi l'Ecriture dit-elle que de cette matière informe a été formé le firmament, nommé ciel, sans faire mention des eaux? Sont-elles donc encore invisibles et informes, ces eaux dont nous admirons le limpide cristal? Ont-elles été revêtues de leur parure lorsque Dieu dit: « Que les eaux, inférieures au « firmament, se rassemblent [1]! » et cette réunion est-elle leur création? Mais que dira-t-on des eaux supérieures au firmament? Informes, eussent-elles reçu une place si honorable? Et nulle part l'Ecriture ne dit quelle parole les a formées.

Ainsi, la Genèse garde le silence sur la création de certains êtres; et, ni la rectitude de la foi, ni la certitude de la raison, ne permettent de douter que Dieu les ait créés. Quel autre qu'un insensé oserait conclure qu'ils lui sont coéternels, de ce que la Genèse affirme leur existence sans parler de leur création? Eh! pourquoi donc refuserions-nous de concevoir, à la lumière de la vérité, que cette terre invisible et sans ordre, abîme de ténèbres, soit l'œuvre de Dieu, tirée du néant; non coéternelle à lui, quoique le récit divin omette le moment de sa création?

CHAPITRE XXIII.

DEUX ESPÈCES DE DOUTES DANS L'INTERPRÉTATION DE L'ÉCRITURE.

32. J'écoute, je pèse ces sentiments divers, selon la portée de ma faiblesse, que je confesse à mon Dieu, dont elle est connue, et je vois qu'il peut naître deux sortes de débats sur les témoignages que nous ont laissés les plus fidèles oracles de la tradition. Ils peuvent porter, d'une part, sur la vérité des choses; de l'autre, sur l'intention qui en dicte le récit: car il est différent de chercher la vérité en discutant le problème de la création, ou de préciser le sens que Moïse, ce grand serviteur de notre foi, attache à sa parole.

A l'égard de la première difficulté, loin de moi ceux qui prennent leurs mensonges pour la vérité! A l'égard de la seconde, loin de moi ceux qui prétendent que Moïse affirme l'erreur! Mais, ô Seigneur, paix et joie en vous, avec ceux qui se nourrissent de la vérité dans l'étendue de l'amour! Approchons-nous ensemble de votre sainte parole, et cherchons votre pensée dans l'intention de votre serviteur, dont la plume est votre interprète.

[1] Gen. I, 9.

CHAPITRE XXIV.

DIFFICULTÉS DE DÉTERMINER LE VRAI SENS DE MOÏSE ENTRE PLUSIEURS ÉGALEMENT VRAIS.

33. Mais, entre tant de solutions différentes et toutes véritables, qui de nous osera dire avec confiance: Voici la pensée de Moïse; voici le sens où il veut que l'on prenne son récit? Qui l'osera dire avec cette hardiesse qui affirme la vérité d'une interprétation, qu'elle ait été ou non dans la pensée de Moïse?

Et moi, mon Dieu, moi, votre serviteur, qui vous ai voué ce sacrifice de mes confessions, et demande à votre miséricorde la grâce d'accomplir ce vœu, je déclare avec assurance, que vous êtes, par votre Verbe immuable, l'auteur de toutes les créatures invisibles et visibles. Mais puis-je soutenir avec la même puissance de conviction, que Moïse n'avait pas en vue d'autres sens, lorsqu'il écrivait: « Dans « le principe, Dieu fit le ciel et la terre? » Je vois dans votre vérité la certitude de ma parole, et je ne puis lire dans l'esprit de Moïse si telle était sa pensée en s'exprimant ainsi. Car peut-être a-t-il entendu par « Principe » le Commencement de l'œuvre, et, par les mots de ciel et de terre, les créatures spirituelles et corporelles, non dans la perfection de leur être, mais à l'état d'ébauche informe. Je vois bien que, de ces deux sens, ni l'un, ni l'autre ne blesse la vérité. Mais lequel des deux énonce le prophète, c'est ce que je ne vois pas de même; sans toutefois douter un seul instant que, quelle qu'ait été la pensée de cet homme divin, que je l'aie ou non présentée, c'est la vérité qu'il a vue, son expression propre qu'il lui a donnée.

CHAPITRE XXV.

CONTRE CEUX QUI CHERCHENT A FAIRE PRÉVALOIR LEUR SENTIMENT.

34. Que l'on ne vienne donc plus m'importuner, en disant: Moïse n'a pas eu ta pensée, mais la mienne. Encore, si l'on me disait: D'où sais-tu que le sens de Moïse est celui que tu tires de ses paroles? Je n'aurais pas le droit de m'offenser, et je répondrais par les raisons précédentes, ou j'en développerais de nouvelles, si j'avais affaire à un esprit moins ac-

commodant. Mais que l'on me dise : tu te trompes, le vrai sens est le mien; tout en m'accordant que la vérité est dans les deux; alors, ô mon Dieu, ô vie des pauvres, vous dont le sein exclut la contradiction, répandez en mon âme une rosée de douceur, afin que je supporte avec patience ceux qui me parlent ainsi, non qu'ils soient les hommes de Dieu, non qu'ils aient lu dans l'esprit de votre serviteur, mais parce qu'ils sont hommes de superbe, moins pénétrés de l'intelligence des pensées de Moïse, que de l'amour de leurs propres pensées; et qu'en aiment-ils? non pas la vérité, mais eux-mêmes : car autrement ils auraient, pour les pensées d'un autre, reconnues véritables, l'amour que j'ai pour leurs pensées, quand elles sont vraies, et je les aime, non pas comme leurs pensées, mais comme vraies; et, à ce titre, n'étant plus à eux, mais à la vérité. Or, s'ils n'aiment dans leur opinion que la vérité, dès lors cette opinion est mienne aussi, car les amants de la vérité vivent d'un commun patrimoine.

Ainsi, quand ils soutiennent que leur sentiment, et non le mien, est celui de Moïse, c'est une prétention qui m'offense, et que je repousse. Leur sentiment fût-il vrai, la témérité de leur affirmation n'est plus de la science, mais de l'audace; elle ne sort pas de la lumière de la vérité, mais des vapeurs de l'orgueil. Et c'est pourquoi, Seigneur, vos jugements sont redoutables; car votre vérité n'est ni à moi, ni à lui, ni à tel autre; elle est à nous tous, que votre voix appelle hautement à sa communion, avec la terrible menace d'en être privés à jamais, si nous voulons en faire notre bien privé. Celui qui prétend s'attribuer en propre l'héritage dont vous avez mis la jouissance en commun, et revendique comme son bien le pécule universel, celui-là est bientôt réduit de ce fonds social à son propre fonds, c'est-à-dire de la vérité au mensonge : « car celui qui professe « le mensonge parle de son propre fonds [1]. »

35. O mon Dieu ! ô le plus équitable des juges, et la vérité même, écoutez ma réponse à ce dur contradicteur. C'est en votre présence que je parle; c'est en présence de mes frères qui font un légitime usage de la loi, en la rapportant à l'amour, sa fin véritable [2]. Ecoutez, Seigneur, et jugez ma réponse. Voici donc ce que je lui demande avec une charité fraternelle, et dans un esprit de paix :

[1] Jean, VIII, 44. — [2] I Tim. I, 8.

Quand nous voyons l'un et l'autre que ce que tu dis est vrai, l'un et l'autre que ce que je dis est vrai, de grâce, où le voyons-nous? Assurément ce n'est pas en toi que je le vois, ce n'est pas en moi que tu le vois; nous le voyons tous deux dans l'immuable vérité qui plane sur nos esprits. Et si nous sommes d'accord sur cette lumière du Seigneur qui nous éclaire, pourquoi disputons-nous sur la pensée d'un homme, qui ne saurait se voir comme cette vérité immuable? Qu'en effet Moïse nous apparaisse et nous dise : Telle est ma pensée; nous ne la verrions pas, nous croirions à sa parole.

Ainsi, suivant le conseil de l'Apôtre, gardons-nous de prendre orgueilleusement parti pour une opinion contre une autre [1]. Aimons le Seigneur notre Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit, et le prochain comme nous-mêmes [2]. C'est à ces deux commandements de l'amour que Moïse a rapporté les pensées de ses saintes Ecritures. En pouvons-nous douter, et ne serait-ce pas démentir Dieu même que d'attribuer à son serviteur une intention différente de celle qu'affirme de lui le divin témoignage? Vois donc; entre tant de fouilles fécondes que l'on peut faire dans ce terrain de vérité, ne serait-ce pas une folie que de revendiquer la découverte du vrai sens de Moïse, au risque d'offenser par de pernicieuses disputes cette charité, unique fin des paroles dont nous poursuivons l'explication ?

CHAPITRE XXVI.

IL EST DIGNE DE L'ÉCRITURE DE RENFERMER PLUSIEURS SENS SOUS LES MÊMES PAROLES.

36. Eh quoi ! ô mon Dieu ! gloire de mon humilité et repos de mes labeurs, qui daignez écouter l'aveu de mes fautes et me les pardonner, quand vous m'ordonnez d'aimer mon prochain comme moi-même, puis-je penser que Moïse, votre serviteur fidèle, ait reçu de moindres faveurs que je n'en eusse désiré moi-même et sollicité de votre grâce, si, me faisant naître en son temps pour m'élever à la hauteur de son ministère, et prenant à votre service mon cœur et ma langue, vous m'eussiez choisi pour dispensateur de ces saintes Ecritures, qui devaient être dans la suite si profitable à tous les peuples, et du faîte de leur

[1] I Cor. IV, 6. — [2] Deut. VI, 5; Matth. XXII, 37.

autorité dominer universellement les paroles du mensonge et les doctrines de l'orgueil?

Oui, si j'eusse été Moïse (pourquoi non? ne sommes-nous pas sortis tous du même limon, « et qu'est-ce que l'homme? est-il quelque « chose si vous ne vous souvenez de lui[1]?), oui, si j'eusse été Moïse, et que vous m'eussiez enjoint d'écrire le livre de la Genèse, je vous aurais demandé un style doué de telles propriétés de puissance et de mesure, que les intelligences encore incapables de concevoir la création ne pussent récuser mes paroles comme au-dessus de leur portée, et que les intelligences plus élevées y trouvassent en peu de mots toute vérité qui s'offrît à leur pensée ; et qu'enfin, si votre lumière dévoilait à certains esprits quelques vérités nouvelles, aucune d'elles ne fût hors du sens de votre prophète.

CHAPITRE XXVII.

ABONDANCE DE L'ÉCRITURE.

37. Une source est plus abondante en son humble bassin, pour fournir au cours des ruisseaux qu'elle alimente, qu'aucun de ces ruisseaux qui en dérivent et parcourent de longues distances; de même le récit de votre prophète, où vos serviteurs devaient tant puiser, fait jaillir en un filet de paroles des courants de vérité, que des saignées fécondes dirigent çà et là par de lointaines sinuosités de langage.

Quelques-uns, à la lecture des premières lignes, se représentent Dieu comme un homme, ou comme un être corporel, doué d'une puissance infinie, qui, par une étrange soudaineté de vouloir, aurait produit hors de lui, dans une étendue distante de lui-même, ces deux corps immenses et contenant toutes choses, l'un supérieur, l'autre inférieur. Et s'ils entendent ces mots: « Dieu dit: Que cela soit, et « cela fut, » ils se figurent une parole qui commence et finit, qui résonne et passe dans le temps, et dont le son expire à peine, que l'être appelé commence à surgir; enfin, je ne sais quelles imaginations venues du commerce de la chair. Ceux-là sont de petits enfants. L'Ecriture incline son langage jusqu'à leur bassesse, qu'elle recueille en son sein maternel. Et déjà l'édifice du salut s'élève en eux par la foi qui les assure que Dieu seul a créé tous les êtres dont l'admirable variété frappe leurs sens. Mais si l'un de ces nourrissons, dans l'orgueil de sa faiblesse, méprisant l'humilité des divines paroles, s'élance hors du berceau, le malheureux! il va tomber. Seigneur, jetez un regard de compassion sur ce petit du passereau, il est encore sans plumes; les passants vont le fouler aux pieds; envoyez un de vos anges pour le reporter dans son nid, afin qu'il vive, en y demeurant tant qu'il ne sera pas en état de voler.

[1] Ps. VIII, 5.

CHAPITRE XXVIII.

DES DIVERS SENS QU'ELLE PEUT RECEVOIR.

38. Pour les autres, ces paroles ne sont plus un nid, mais un verger fertile où ils voltigent tout joyeux, à la vue des fruits cachés sous le feuillage; et ils les cherchent, et ils les cueillent en gazouillant. Car ils découvrent à la lecture ou à l'audition de ces paroles, que votre éternelle permanence, ô Dieu, demeure au-dessus de tous les temps passés et futurs, et qu'il n'est pourtant aucune créature temporelle qui ne soit votre ouvrage.

Et ils voient que votre volonté, n'étant pas autre que vous-même, ne saurait subir aucun changement, et que ce n'est point par survenance de résolution soudaine et sans précédent, que vous avez créé le monde. Ils savent que vous avez produit tout être, non pas en tirant de vous une ressemblance parfaite de vous-même, mais du néant la plus informe dissemblance, capable cependant de recevoir une forme par l'impression du caractère de votre substance. Ils savent que puisant en vous seul, chacune suivant la contenance et la propriété de son être, toutes les créatures sont très-bonnes, soit que, fixées auprès de vous, elles demeurent dans votre stabilité, soit que, successivement éloignées de vous par la distance des temps et des lieux, elles opèrent ou attestent cette splendide harmonie qui révèle votre gloire. Voilà ce qu'ils voient, et ils se réjouissent, autant qu'il leur est possible ici-bas, dans la lumière de votre vérité.

39. L'un en considérant le début de la Genèse, « dans le principe Dieu créa, » porte sa pensée sur l'éternelle Sagesse, ce principe qui nous parle. Un autre entend par ces mêmes paroles. le commencement de la création; elles sont, pour lui, équivalentes à celles-ci : « Dieu créa « d'abord. » Et parmi ceux qui s'accordent à reconnaître, dans ce principe, la Sagesse par

laquelle vous avez fait le ciel et la terre, l'un prétend que, sous les noms de ciel et de terre, il faut entendre la matière primitive de l'un et de l'autre. Celui-ci n'accorde ces noms qu'aux natures distinctes et formées. Celui-là veut que le nom de ciel désigne la nature spirituelle, accomplie dans sa forme, et que le nom de terre désigne la matière corporelle dans son informité.

Même diversité d'opinions entre ceux qui, sous les noms de ciel et de terre, conçoivent la matière informe dont le ciel et la terre devaient être formés ; l'un y voit la source commune des créatures corporelles et intelligentes ; l'autre, de cette seule création matérielle, dont le vaste sein renferme toutes les natures évidentes à nos sens.

Ceux enfin qui entendent par ces paroles des créatures disposées dans la perfection de l'ordre et de la forme, comprennent : l'un, les créatures invisibles et visibles ; l'autre, les seules visibles, c'est-à-dire ce ciel lumineux qui éblouit nos regards, et cette terre, région de ténèbres, avec tous les êtres qu'ils contiennent.

CHAPITRE XXIX.

DE COMBIEN DE MANIÈRES UNE CHOSE PEUT ÊTRE AVANT UNE AUTRE.

40. Mais celui qui prend le principe dans le sens de commencement, n'a d'autre ressource, pour ne pas sortir de la vérité, que d'entendre par le ciel et la terre, la matière du ciel et de la terre, c'est-à-dire de toutes les créatures intelligentes et corporelles. Car s'il entendait la création déjà formée, on aurait le droit de lui demander : Si Dieu a créé au commencement, qu'a-t-il fait ensuite ? Et ne pouvant rien trouver depuis la création de l'univers, il ne saurait décliner cette objection : « Comment Dieu a-t-il « créé d'abord, s'il n'a plus créé depuis ? »

Que s'il prétend que la matière a été d'abord créée dans l'informité pour recevoir ensuite la forme, l'absurdité cesse ; pourvu qu'il sache bien distinguer la priorité de nature, comme l'éternité divine qui précède toutes choses ; la priorité de temps et de choix, comme celle de la fleur sur le fruit, et du fruit sur la fleur ; la priorité d'origine, comme celle du son sur le chant. Les deux priorités intermédiaires se conçoivent aisément ; il n'en est pas ainsi de la première et de la dernière. Car est-il une vue plus rare, une connaissance plus difficile, Seigneur, que celle de votre éternité immuable, créatrice de tout ce qui change, précédant ainsi tout ce qui est ?

Et puis, où est l'esprit assez pénétrant pour discerner, sans grand effort, quelle est la priorité du son sur le chant ? Priorité réelle ; car le chant est un son formé, et un objet peut être sans forme, et ce qui n'est pas ne peut en recevoir. Telle est la priorité de la matière sur l'objet qui en est tiré ; priorité, non d'action, puisqu'elle est plutôt passive ; non de temps, car nous ne commençons point par des sons dépourvus de la forme mélodieuse, pour les dégrossir ensuite et les façonner selon le rhythme et la mesure, comme on travaille le chêne ou l'argent dont on veut tirer un coffre ou un vase. Ces dernières matières précèdent, en effet, dans le temps, les formes qu'on leur donne ; mais il n'en est pas ainsi du chant. L'entendre, c'est entendre le son : il ne résonne pas d'abord sans avoir de forme, pour recevoir ensuite celle du chant. Tout ce qui résonne passe, et il n'en reste rien que l'art puisse reprendre et ordonner. Ainsi le chant roule dans le son, et le son est sa matière, car c'est le son même qui se transforme en chant ; et, comme je le disais, la matière ou le son précède la forme ou le chant ; non comme puissance productrice, car le son n'est pas le compositeur du chant, mais il dépend de l'âme harmonieuse qui le produit à l'aide de ses organes. Il n'a ni la priorité du temps, car le chant et le son marchent de compagnie ; ni la priorité de choix, car le son n'est pas préférable au chant, puisque le chant est un son revêtu de charme : il n'a que la priorité d'origine, car ce n'est pas le chant qui reçoit la forme pour devenir son, mais le son pour devenir chant.

Comprenne qui pourra par cet exemple, que ce n'est qu'en tant qu'origine du ciel et de la terre que la matière primitive a été créée d'abord et appelée le ciel et la terre ; et qu'il n'y a point là précession de temps, parce qu'il faut la forme pour développer le temps : or, elle était informe, mais néanmoins déjà liée au temps. Et toutefois, quoique placée au dernier degré de l'être (l'informité étant infiniment au-dessous de toute forme), il est impossible d'en parler sans lui donner une priorité de temps fictive. Enfin, elle-même est précédée par l'éternité du Créateur, qui de néant la fait être.

CHAPITRE XXX.

L'ÉCRITURE VEUT ÊTRE INTERPRÉTÉE EN ESPRIT DE CHARITÉ.

41. Que la vérité même établisse l'union entre tant d'opinions de vérité différente! Que la miséricorde du Seigneur nous permette de faire un légitime usage de la loi, en la rapportant au précepte de l'amour! Ainsi donc, si l'on me demande quel est, suivant moi, le sens de Moïse, ce n'est pas l'objet de mes confessions. Si je ne le publie pas devant vous, c'est que je l'ignore. Et je sais pourtant que toutes ces opinions sont vraies, sauf ces pensers charnels, dont j'ai parlé. Et ceux qui tombent dans ces pensers sont néanmoins du nombre de ces petits d'heureuse espérance, qui ne s'effarouchent pas des paroles sacrées; ces paroles, si sublimes dans leur humilité, si prodigues dans leur parcimonie.

Pour nous, qui, j'ose le dire, n'interprétons le texte saint que suivant la vérité, si c'est pour elle-même et non pour la vanité de nos sentiments que notre cœur soupire, aimons-nous mutuellement; aimons-nous en vous, ô Dieu, source de vérité, et honorons votre serviteur, oracle de votre Esprit, dispensateur de vos Ecritures; et que notre vénération nous préserve de douter qu'en les écrivant sous votre dictée, il n'ait aperçu les lumières les plus vives et les fruits les meilleurs.

CHAPITRE XXXI.

MOÏSE A PU ENTENDRE TOUS LES SENS VÉRITABLES QUI PEUVENT SE DONNER A SES PAROLES.

42. Tu me dis : « Le sens de Moïse est le « mien ; » et il me dit : « Non, le sens de Moïse « est le mien ; » et moi je dis avec plus de piété : Pourquoi l'un et l'autre ne serait-il pas le sien, si l'un et l'autre est véritable? Et j'en dis autant d'un troisième, d'un quatrième, d'un autre sens quelconque avoué de la vérité; pourquoi refuserais-je de croire qu'ils ont été vus par ce grand serviteur du seul Dieu, dont la parole toute divine se prête à la variété de tant d'interprétations vraies?

Pour moi, je le déclare hardiment, et du fond du cœur, si j'écrivais quelque chose qui dût être investi d'une autorité suprême, j'aimerais mieux contenir tous les sens raisonnables qu'on pourrait donner à mes paroles, que de les limiter à un sens précis, exclusif de toute autre pensée, n'eût-elle même rien de faux qui pût blesser la mienne. Loin de moi, mon Dieu, cette témérité de croire qu'un si grand prophète n'eût pas mérité de votre grâce une telle faveur! Oui, il a eu en vue et en esprit, lorsqu'il traçait ces paroles, tout ce que nous avons pu découvrir de vrai; toute vérité qui nous a fui ou nous fuit encore, et qui toutefois s'y peut découvrir.

CHAPITRE XXXII.

TOUS LES SENS VÉRITABLES PRÉVUS PAR LE SAINT-ESPRIT.

43. Enfin, Seigneur, qui n'êtes pas chair et sang, mais Dieu, si l'homme n'a pas tout vu, votre Esprit-Saint, mon guide vers la terre des vivants [1], pouvait-il ignorer tous les sens de ces paroles dont vous deviez briser les sceaux dans l'avenir, quand même votre interprète ne les eût entendues qu'en l'un des sens véritables qu'elles admettent? Et, s'il est ainsi, la pensée de Moïse est sans doute la plus excellente. Mais, ô mon Dieu, ou faites-nous la connaître, ou révélez-nous cette autre qu'il vous plaira, et, soit que vous nous découvriez le même sens que vous avez dévoilé à votre serviteur, soit qu'à l'occasion de ces paroles, vous en découvriez un autre, que votre vérité soit notre aliment et nous préserve d'être le jouet de l'erreur.

Est-ce assez de pages, Seigneur mon Dieu, en est-ce assez sur ce peu de vos paroles? Et quelles forces et quel temps suffiraient à un tel examen de tous vos livres? Permettez-moi donc de resserrer les témoignages que j'en recueille à la gloire de votre nom; que, dans cette multiplicité de sens qui se sont offerts et peuvent s'offrir encore à ma pensée, votre inspiration fixe mon choix sur un sens vrai, certain, édifiant, afin que, s'il m'arrive de rencontrer celui de votre antique ministre, but où mes efforts doivent tendre, cette fidèle confession vous en rende grâces; sinon, permettez-moi du moins d'exprimer ce que votre vérité voudra me faire publier sur sa parole, comme elle lui a inspiré à lui-même la parole qui lui a plu.

[1] Ps. CXLII, 10.

LIVRE TREIZIÈME.

Toute créature tient l'être de la pure bonté de Dieu. — Il découvre dans les premières paroles de la Genèse et la Trinité de Dieu et la propriété de la personne du Saint-Esprit. — Image de la Trinité dans l'Homme. — Dieu procède dans l'institution de l'Église comme dans la création du monde. — Sens mystique de la création.

—

CHAPITRE PREMIER.

INVOCATION. — GRATUITE MUNIFICENCE DE DIEU.

1. Je vous invoque, ô mon Créateur, mon Dieu et ma miséricorde, qui avez gardé mon souvenir quand j'avais perdu le vôtre. Je vous appelle dans mon âme, et vous la préparez à vous recevoir en lui inspirant ce vif désir de votre possession. Oh ! répondez aujourd'hui à cet appel que vous avez devancé, quand vos cris réitérés, venant de si loin à mon oreille, me pressaient de me retourner et d'appeler à moi Celui qui m'appelait à lui. Seigneur, vous avez effacé tous mes péchés, afin de n'avoir point à solder les œuvres de mon infidélité, et vous avez prévenu mes œuvres méritantes, afin de me rendre selon le bien opéré en moi par vos mains, dont je suis l'ouvrage. Car vous étiez avant que je fusse, et je n'étais rien à qui vous pussiez donner d'être. Et me voilà toutefois, je suis par votre bonté qui a devancé tout ce que vous m'avez donné d'être, tout ce dont vous m'avez fait. Vous n'aviez pas besoin de moi, et je ne suis pas tel que ce peu de bien que je suis vous seconde, mon Seigneur et mon Dieu ; que mes services vous soulagent, comme si vous vous lassiez en agissant ; que votre puissance souffrît de l'absence de mon hommage ; que vous réclamiez mon culte, comme la terre réclame ma culture, sous peine de stérilité ; mais vous voulez mes soins, vous voulez mon culte, afin que je trouve en vous le bien de mon être ; car vous m'avez donné l'être qui me rend capable de ce bien.

CHAPITRE II.

TOUTE CRÉATURE TIENT L'ÊTRE DE LA PURE BONTÉ DE DIEU.

2. C'est de la plénitude de votre bonté que vos créatures ont reçu l'être ; vous avez voulu qu'un bien fût qui ne pût procéder que de vous, inutile, inégal à vous-même. Etiez-vous donc redevable au ciel, à la terre, que vous avez créés dans le principe ? Je le demande à ces créatures spirituelles et corporelles que vous avez formées dans votre sagesse, leur étiez-vous redevable de cet être, même imparfait, même informe, dans l'ordre spirituel ou corporel, être tendant au désordre et à l'éloignement de votre ressemblance ? L'être spirituel, fût-il informe, est supérieur au corps formé ; et cet être corporel, fût-il informe, est supérieur au néant ; et tous deux demeureraient comme une esquisse informe de votre Verbe, si ce même Verbe ne les eût rappelés à votre unité, en leur donnant la forme, et cette excellence qu'ils tiennent de votre souveraine bonté. Leur étiez-vous redevable de cette informité même, où ils ne pouvaient être que par vous ?

3. Etiez-vous redevable à la matière corporelle de l'être, même invisible et sans ordre ? car elle n'eût pas même été cela, si vous ne l'eussiez faite ; et n'étant pas, comment pouvait-elle mériter de vous son être ? Et cette ébauche de créature spirituelle, lui étiez-vous redevable de cet être même ténébreux et flottant, semblable à l'abîme, dissemblable à vous, où elle serait encore, si votre Verbe ne l'eût ramenée à son principe, et, en l'illuminant, ne l'eût faite lumière, non pas égale, mais conforme à votre égalité formelle ? Pour un

corps, être et être beau, n'est pas tout un ; autrement tous seraient beaux : ainsi, pour l'esprit créé, ce n'est pas tout un que de vivre, et de vivre sage ; autrement il serait immuable dans sa sagesse. Mais il lui est bon de s'attacher toujours à vous, de peur qu'abandonné de la lumière dont il se retire, il ne retombe dans cette vie de ténèbres, semblable à l'abîme. Et nous aussi, créatures spirituelles par notre âme, autrefois loin de vous, notre lumière, « n'avons-nous pas été ténèbres en cette « vie [1], » et ne luttons-nous pas encore contre les dernières obscurités de cette nuit jusqu'au jour où nous serons justice dans votre Fils, élevés à la hauteur des montagnes saintes, après avoir été une profondeur d'abîme sondée par vos jugements [2] ?

CHAPITRE III.

TOUT PROCÈDE DE LA GRACE DE DIEU.

4. Quant à ces paroles que vous dites au début de la création : « Que la lumière soit, et « la lumière fut [3], » je les applique sans inconvénient à la créature spirituelle, parce qu'elle était déjà vie quelconque, pour recevoir votre lumière. Mais si elle n'avait pas mérité de vous cette vie capable de votre lumière, avait-elle mérité davantage le don que vous lui en avez fait ? Car son informité n'eût pu vous plaire, si elle ne fût devenue lumière, non par nature, mais par l'intuition de votre lumière illuminante, par son union avec elle, afin que ces préludes de vie et cette béatitude de vie, elle ne les dût qu'à votre grâce, qui la tourne, par un heureux changement, vers ce qui est également incapable de pis et de mieux, vers vous, seul être simple, pour qui vivre c'est vivre heureux, parce que vous êtes à vous-même votre béatitude.

CHAPITRE IV.

DIEU N'AVAIT PAS BESOIN DES CRÉATURES.

5. Que manquerait-il donc à votre félicité, félicité qui est vous-même, quand toutes ces créatures demeureraient encore dans le néant ou l'informité ? Aviez-vous besoin d'elles ? et n'est-ce point par la plénitude de votre bonté que vous les avez faites ? Et votre joie était-elle intéressée au complément de leur être ? Loin que vous soyez imparfait, pour attendre votre perfection de la leur, parfait comme vous l'êtes, leur imperfection vous déplaît, et vous les perfectionnez pour qu'elles vous plaisent. Car votre Esprit-Saint était porté au-dessus des eaux [1], et non par les eaux, comme s'il se fût reposé sur elles, lui qui fait reposer en soi ceux en qui l'on dit « qu'il repose [2]. » Mais c'est votre volonté incorruptible, immuable, se suffisant à elle-même, qui était portée au-dessus de cette vie, votre création, en qui la vie et la béatitude ne sont pas même chose, puisqu'elle ne laisse pas de vivre dans la fluctuation de ses ténèbres, et qu'il lui faut se tourner vers son auteur, puiser de plus en plus la vie à la source de la vie, voir la lumière dans sa lumière [3], et en recevoir perfection, gloire, béatitude.

CHAPITRE V.

DE LA TRINITÉ.

6. Et maintenant m'apparaît comme en énigme votre Trinité, mon Dieu. C'est dans le Principe de votre sagesse, qui est notre sagesse, ô Père ! née de vous, égale et coéternelle à vous, c'est dans votre Fils que vous avez fait le ciel et la terre. Et que n'ai-je pas dit sur le ciel du ciel, sur la terre invisible et sans forme, sur cet abîme de ténèbres, qui serait livré à toutes les tourmentes de l'informité spirituelle, s'il ne se fût fixé devant Celui par qui il était vie quelconque, et dont la lumière allait répandre sur cette vie la forme et la beauté, pour qu'elle devînt ce ciel du ciel, créé depuis, et résidant entre les eaux ? Et déjà, par ce nom de Dieu, j'atteignais le Père, qui a tout fait, par celui de Principe, le Fils en qui il a tout fait ; et, dans ma ferme croyance que mon Dieu est une Trinité, je consultais les paroles saintes, qui me répondent : « Et l'Esprit était « porté au-dessus des eaux. » Et voilà mon Dieu-Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, seul Dieu, Créateur de toutes les créatures.

CHAPITRE VI.

COMMENT L'ESPRIT DE DIEU ÉTAIT PORTÉ AU-DESSUS DES EAUX.

7. Mais, ô lumière de vérité, je place près de vous ce cœur qui ne m'enseignerait que vanités ; dissipez ses ténèbres, et dites-moi, je vous en conjure par votre charité, notre mère,

[1] Ephés. v, 8. — [2] Ps. xxxv, 7. — [3] Gen. i, 3.

[1] Gen. i, 2. — [2] Is. xi, 2. — [3] Ps. xxxv, 10.

dites-moi, je vous en supplie, pourquoi n'est-ce qu'après avoir nommé le ciel et la terre, invisible et sans forme, et les ténèbres répandues sur l'abîme, que votre Ecriture nomme l'Esprit-Saint? Était-il donc nécessaire, pour nous en suggérer la connaissance, de le représenter comme « porté au-dessus, » en désignant d'abord au-dessus de quoi? Ce n'était ni au-dessus du Père, ni au-dessus du Fils, ni sans doute au-dessus de rien. Il fallait donc indiquer d'abord au-dessus de quoi il était porté, lui dont il était impossible de parler, sans le dire « porté. » Mais pourquoi?

CHAPITRE VII.

EFFETS DU SAINT-ESPRIT.

8. Et maintenant suive qui pourra de l'esprit le vol de l'Apôtre dans cette parole sublime : « La charité se répand dans nos cœurs « par le Saint-Esprit qui nous est donné [1]; » soit qu'il nous enseigne les voies spirituelles et les voies suréminentes de l'amour, soit qu'il fléchisse le genou devant vous, pour nous obtenir la grâce d'être initiés « à la science suré- « minente de la charité du Christ [2]. » Et voilà pourquoi, suréminent dès le principe, il paraissait au-dessus des eaux.

Mais à qui parler? mais comment parler de ce poids de concupiscence qui gravite vers l'abîme, et de l'attraction sublime de la charité par la vertu de votre Esprit, qui « planait sur « les eaux? » Quel sera mon auditeur? quelle sera ma parole? On plonge, on surnage; et il n'y a là ni fond, ni rive. Quelle similitude plus dissemblable? Ce sont nos affections, ce sont nos amours, c'est l'impureté de notre esprit que précipite l'amour des soins de la terre; et c'est la sainteté de votre Esprit qui nous soulève vers le ciel, par l'amour de la paix éternelle, afin que nos cœurs s'élèvent en haut jusqu'à vous, où votre Esprit plane sur les eaux, et que notre âme, après la traversée de ces eaux mobiles de la vie [3], aborde à la suréminence du repos.

[1] Rom. v, 5. — [2] Ephés. III, 14-19. — [3] Ps. CXXIII, 5.

CHAPITRE VIII.

L'UNION AVEC DIEU, UNIQUE FÉLICITÉ DES ÊTRES INTELLIGENTS.

9. L'esprit de l'ange, l'âme de l'homme se sont dissipés dans leur chute comme l'eau qui s'écoule, et ils ont signalé l'abîme ténébreux où serait ensevelie toute créature spirituelle, si vous n'eussiez dit au commencement : « Que la « lumière soit! » ralliant à vous l'obéissance des esprits habitants de la cité céleste, pour assurer leur paix au sein de votre Esprit qui demeure immuable au-dessus de tout ce qui change. Autrement ce ciel du ciel ne serait par lui-même qu'abîme et ténèbres; « et maintenant « il est lumière dans le Seigneur [1]. » Et, en vérité, cette inquiétude malheureuse des intelligences déchues de votre lumière, leur splendide vêtement, et réduites aux haillons de leurs ténèbres, parle assez haut; témoin éloquent de l'excellence où vous avez élevé cette créature raisonnable, qui ne saurait se suffire : car il ne lui faut rien moins que vous-même pour qu'elle ait sa béatitude et son repos. « Vous « êtes, ô mon Dieu, la lumière de nos téné- « bres [2], » notre robe de gloire; « et notre nuit « rayonne comme le jour à son midi [3]. »

Oh! donnez-vous à moi, mon Dieu! rendez-vous à moi! Je vous aime; et si mon amour est encore trop faible, rendez-le plus fort. Je ne saurais mesurer ce qu'il manque à mon amour; et combien il est au-dessous du degré qu'il doit atteindre, pour que ma vie se précipite dans vos embrassements, et ne s'en détache point qu'elle n'ait disparu tout entière dans les plus secrètes clartés de votre visage [4]. Tout ce que je sais, c'est que partout ailleurs qu'en vous, hors de moi, comme en moi, je ne trouve que malaise, et toute richesse qui n'est pas mon Dieu, n'est pour moi qu'indigence.

CHAPITRE IX.

POURQUOI IL EST DIT, SEULEMENT DU SAINT-ESPRIT, QU'IL ÉTAIT PORTÉ SUR LES EAUX.

10. Mais le Père, mais le Fils, n'étaient-ils pas portés au-dessus des eaux? Si l'on se fait une idée de corps et d'espace, ces paroles ne conviennent plus même au Saint-Esprit. Si l'on y voit l'immuable suréminence de la divinité qui demeure au-dessus de tout ce qui change, le

[1] Ephés. v, 8. — [2] Ps. XVII, 29. — [3] Ps. CXXXVIII, 12. — [4] Ps. XXX, 21.

Père, et le Fils, et le Saint-Esprit étaient ensemble portés sur les eaux. Pourquoi donc l'Ecriture ne parle-t-elle que de votre Esprit? pourquoi parle-t-elle de lui seul, comme s'il y avait lieu là où le lieu n'est pas, en celui de qui seul il a été dit qu'il est votre don? Le don où nous jouissons du repos, où nous jouissons de vous-même; repos des âmes, lieu des esprits!

C'est là où nous élève l'amour; et votre divin Esprit retire notre humilité des portes de la mort [1]; et « notre paix est dans notre bonne « volonté [2]. » Le corps tend à son lieu par son poids; et ce poids ne tend pas seulement en bas, mais au lieu qui lui est propre. La pierre tombe; le feu s'élance; l'un et l'autre gravite suivant son poids et suivant son centre. L'huile versée dans l'eau monte au-dessus de l'eau; l'eau versée dans l'huile descend au-dessous de l'huile; l'un et l'autre suit son poids et cherche son centre. Hors de l'ordre, trouble; dans l'ordre, repos. Mon poids, c'est mon amour; où que je tende, c'est lui qui m'emporte. C'est votre don, c'est votre Esprit qui allume, qui volatilise notre cœur. Il nous embrase et nous enlève. Nous montons à l'échelle de l'âme [3], en chantant le cantique des degrés. C'est le feu de l'amour, c'est votre feu divin qui nous consume et nous ravit au centre de la paix, au sein de Jérusalem; et « je trouve « ma joie dans cette heureuse promesse : Nous « irons à la maison du Seigneur [4]. » Et c'est la bonne volonté qui nous y fait une place; et nous n'avons plus rien à vouloir, que cette demeure éternelle.

CHAPITRE X.

BONHEUR DES PURES INTELLIGENCES.

11. O béatitude de la créature qui n'a jamais connu d'autre état que cette félicité, où elle ne se fût jamais élevée d'elle-même, si, à l'instant immédiat de sa création, votre Don, porté sur toutes choses muables, ne l'eût exaltée à l'appel de votre voix. « Que la lumière soit, et la « lumière fut [5]. » En nous, il y a distinction de temps : temps où nous sommes ténèbres; temps où nous devenons lumière [6]. Mais, en parlant de ces pures intelligences, l'Ecriture ne fait qu'indiquer ce qu'elles eussent été sans l'illumination divine; et elle les suppose à l'état de fluctuation ténébreuse, pour nous signaler la cause de leur gloire surnaturelle : c'est-à-dire leur union lumineuse avec la lumière sans ombre et sans défaillance. Entende qui peut; qui ne peut, vous invoque! — Car, enfin, que me veut-on? Suis-je la lumière qui éclaire tout homme venant au monde [1]?

CHAPITRE XI.

IMAGE DE LA TRINITÉ DANS L'HOMME.

12. Où est l'homme qui comprend la toute-puissante Trinité? où est l'homme qui n'en parle? et peut-on dire qu'il en parle? Bien rare est l'intelligence qui en parle avec la science de sa parole. Et l'on conteste, et l'on dispute; et c'est un mystère qui demeure voilé aux âmes où la paix n'est pas. Je voudrais que les hommes observassent en eux-mêmes un triple phénomène; similitude infiniment différente de la Trinité sainte, mais que j'offre à leur méditation, pour leur faire sentir et reconnaître l'infini de la distance. Ce triple phénomène, le voici : être, connaître, vouloir : car je suis, je connais, je veux : je suis celui qui connaît et qui veut. Je connais que je suis et que je veux, et je veux être et connaître.

Comprenne qui pourra combien notre âme est inséparable de ces trois phénomènes, qui tous trois ne font qu'une même vie, qu'une même raison, qu'une même essence, inséparablement distinctes. Homme, te voilà en présence de toi-même; regarde en toi; vois, et réponds-moi!

Et si tu trouves quelque lueur dans ces mystères de ton être, ne crois pas en avoir pénétré plus avant dans les mystères de l'Etre immuable au-dessus de tout, immuable dans son être, immuable dans sa connaissance, immuable dans sa volonté : car, est-ce à cause de cette triplicité, que Dieu est Trinité; ou cette triplicité réside-t-elle en chaque personne divine, chacune étant unité-trinaire; ou bien, dans le cercle incompréhensible, infini, d'une simplicité multiple, est-il unité féconde, principe, connaissance et fin de soi-même, qui se suffit immuablement? Quel esprit aurait la force de dégager cette terrible inconnue? Quelle parole, quel sentiment seraient exempts de témérité?

[1] Ps. IX, 5. — [2] Luc, II, 14. — [3] Ps. LXXXIII, 6. — [4] Ps. CXXI, 1. — [5] Gen. I, 3. — [6] Ephés. V, 8.

[1] Jean, I, 9.

CHAPITRE XII.

DIEU PROCÈDE EN L'INSTITUTION DE L'ÉGLISE COMME DANS LA CRÉATION DU MONDE.

13. Poursuis ta confession, ô ma foi ; dis au Seigneur, ton Dieu : Saint, saint, saint! ô mon Seigneur! ô mon Dieu! C'est en votre nom que nous sommes baptisés, Père, Fils et Saint-Esprit! c'est en votre nom que nous baptisons, Père, Fils et Saint-Esprit! Car Dieu a fait en nous, par son Christ, un nouveau ciel, une nouvelle terre : c'est-à-dire les membres spirituels et les membres charnels de son Eglise; et notre terre, avant que la doctrine sainte ne l'eût douée de sa forme, était invisible aussi; elle était informe et couverte des ténèbres de l'ignorance, « parce que vous avez châtié l'iniquité « de l'homme [1], dans le profond abîme de vos « jugements [2]. »

Mais votre Esprit-Saint est porté sur les eaux, et votre miséricorde n'abandonne pas notre misère; et vous dites : « Que la lumière soit! — « Faites pénitence; le royaume des cieux est « proche [3]! — Faites pénitence; que la lumière « soit! » Et, dans le trouble de notre âme, « nous nous sommes souvenus de vous, Sei- « gneur, aux bords du Jourdain, » auprès de la montagne élevée à votre hauteur, et qui s'est abaissée pour nous [4]. Et nos ténèbres nous ont fait horreur; et nous nous sommes tournés vers vous; et la lumière a été faite. « Et nous voilà, « ténèbres autrefois, maintenant lumière dans « le Seigneur [5]. »

CHAPITRE XIII.

NOTRE RENOUVELLEMENT N'EST JAMAIS PARFAIT EN CETTE VIE.

14. Et nous ne sommes encore lumière que par la foi, et non par la claire vue [6]. « Car notre « salut est en espérance; or, l'espérance qui « voit n'est plus espérance [7]. » C'est encore « un « abîme qui appelle un abîme, » mais par la voix de vos cataractes [8]. Il est encore abîme, celui qui dit : « Je n'ai pu vous parler comme « à des êtres spirituels, mais comme à des êtres charnels [9]. » Et lui-même reconnaît qu'il n'a pas encore touché le but, et oubliant tout ce qui est derrière, il tend à ce qui est devant lui [10]; il gémit sous le fardeau de malheur, et son âme est altérée du Dieu vivant, comme le cerf soupire après l'eau des fontaines; et il s'écrie : « Oh! quand arriverai-je [11]! » Et il aspire à être revêtu de sa céleste demeure [12], et il appelle les ténèbres de l'abîme inférieur et leur dit : « Ne vous conformez pas au siècle. « mais réformez-vous dans le renouvellement « de l'esprit [13]. Ne soyez pas comme les enfants « sans intelligence; mais, comme les plus pe- « tits d'entre eux, soyez sans malice, pour arri- « ver à la perfection de l'esprit [14]. »

« O Galates insensés! s'écrie-t-il, qui vous « a donc fascinés [15]? » Mais ce n'est plus sa voix, c'est la vôtre qui retentit; la vôtre, ô Dieu, qui du haut des cieux avez fait descendre votre Esprit [16] par Celui qui monté dans les cieux a ouvert les cataractes de ses grâces, afin qu'un fleuve de joie inondât votre cité sainte [17]. C'est après elle que soupire ce fidèle ami de l'époux, qui possède déjà les prémices de l'esprit; mais il gémit encore dans l'attente de l'adoption céleste, qui doit affranchir son corps [18]; il soupire après la patrie. Il est membre de l'épouse du Christ, il est jaloux pour elle : il est l'ami de l'époux, et il est jaloux, non pour soi, mais pour lui [19]; et ce n'est point par sa voix, mais par celle de vos torrents, qu'il appelle à lui cet autre abîme [10], objet de sa sainte jalousie. Il craint que le serpent, dont la ruse séduisit Eve, ne nous détourne de cette chasteté spirituelle que nous devons à notre époux, votre Fils unique [11]. Oh! quelle sera la splendeur de sa lumière, lorsque nous le verrons tel qu'il est [12]; et qu'elles seront taries toutes ces larmes, qui sont le pain de mes jours et de mes nuits; car on ne cesse de me dire : Où est ton Dieu [13]?

CHAPITRE XIV.

L'AME EST SOUTENUE PAR LA FOI ET L'ESPÉRANCE.

15. Et moi-même je m'écrie souvent : Où êtes-vous, mon Dieu, où êtes-vous? Et je respire quelques instants en vous, quand mon âme répand hors d'elle-même l'effusion de son allégresse et de vos louanges [14]. Mais elle demeure triste, parce qu'elle retombe et devient abîme, ou plutôt elle sent qu'elle est abîme encore. Et, ce flambeau dont vous éclairez mes pas dans la nuit, la foi me dit : « Pourquoi es-tu « triste, ô mon âme, et pourquoi me troubles-

[1] Ps. XXXVIII, 12. — [2] Ps. XXXV, 7. — [3] Matth. III, 12. — [4] Ps. XLI, 7. — [5] Ephés. V, 8. — [6] II Cor. V, 7. — [7] Rom. VIII, 24. — [8] Ps. XLI, 8. — [9] I Cor. III, 1. — [10] Philip. III, 13.

[1] Ps. XLI, 2, 3. — [2] II Cor. V, 2. — [3] Rom. XII, 2. — [4] I Cor. XIV, 20. — [5] Gal. III, 1. — [6] Act. II, 2. — [7] Ps. XLV, 5. — [8] Rom. VIII, 23. — [9] Jean, III, 19. — [10] Ps. XLI, 8. — [11] II Cor. II, 3. — [12] I Jean, III, 2. — [13] Ps. XLI, 4. — [14] Ps. XLI, 5.

« tu? Espère dans le Seigneur [1]. » Son Verbe est la lampe qui luit sur ton chemin [2]. Espère et persévère, jusqu'à ce que la nuit, mère des impies, soit passée, et avec elle la colère du Seigneur; colère dont nous fûmes enfants nous-mêmes, alors que nous étions ténèbres. Et nous traînons la fin de notre nuit en ce corps que le péché a fait mourir [3], dans l'attente de l'aube qui dissipera toutes les ombres [4].

Espère dans le Seigneur. Au lever de ce jour, je serai debout pour le contempler, et j'en publierai à jamais la splendeur. Au matin de l'éternité je serai debout, et je verrai le Dieu de mon salut [5]; celui qui vivifiera nos corps mortels par l'Esprit, cet hôte intérieur [6], porté dans sa miséricorde sur le flot de nos ténèbres; celui de qui nous avons reçu dans l'exil de cette vie le gage d'être à l'avenir lumière; qui nous sauve dès ici-bas par l'espérance, et de ténèbres que nous étions, nous transforme en fils de jour et de lumière [7]. Seul en ce sombre crépuscule de la connaissance humaine, vous pouvez distinguer les cœurs et les éprouver, pour appeler la lumière jour, et les ténèbres nuit [8]. Eh! quel autre que vous peut faire ce discernement des âmes? Qu'avons-nous, que nous n'ayons reçu de vous [9]? Ne sommes-nous pas une même argile dont vous formez ici des vases d'honneur, là des vases d'ignominie [10]?

CHAPITRE XV.

L'ÉCRITURE SAINTE COMPARÉE AU FIRMAMENT ET LES ANGES AUX EAUX SUPÉRIEURES [11].

16. Mais quel autre que vous, Seigneur, a étendu au-dessus de nous ce firmament divin de vos Ecritures? « Le ciel sera roulé comme « un livre[12], et il est maintenant étendu comme « une peau [13]. » Seigneur, l'autorité de votre divine Ecriture n'en est que plus sublime, quand les mortels, par qui vous l'avez publiée, ont passé par la mort. Et vous savez, Seigneur, que vous avez revêtu de peaux les premiers hommes, devenus mortels par le péché [14]. Et vous avez étendu comme une peau le firmament de vos saints livres, ces paroles d'une concordance admirable, que vous avez posées au-dessus de nous par le ministère d'hommes mortels. Et leur mort même a étendu avec plus de force le firmament d'autorité de vos paroles qu'ils ont annoncées: il est étendu sur ce monde inférieur, plus fort et plus haut que pendant leur vie. Car vous n'aviez pas encore étendu ce ciel comme une peau; vous n'aviez pas encore rempli la terre du bruit de leur mort.

17. Oh! faites-nous voir, Seigneur, ces cieux, ouvrage de vos mains. Dissipez ce nuage dont vous les voilez à nos yeux. Là résident ces oracles qui inspirent la sagesse aux petits enfants [1]. Exaltez votre gloire, mon Dieu, par la bouche de ces enfants à la mamelle, qui bégaient à peine. Non, je ne sache pas d'autres livres plus puissants pour anéantir l'orgueil, pour détruire l'ennemi [2] qui se retranche contre votre miséricorde dans la justification de ses crimes. Non, Seigneur, je ne connais point de paroles plus chastes, plus persuasives d'humilité, plus capables de m'apprivoiser à votre joug, et d'engager mon cœur à un service d'amour. Père infiniment bon, initiez-moi à leur intelligence; accordez cette grâce à ma soumission, puisque vous ne les avez si solidement affermies qu'en faveur des âmes soumises.

18. Il est d'autres eaux au-dessus de ce firmament; eaux immortelles, je crois, et pures de la corruption de la terre. Que ces eaux louent votre nom! que, par delà les cieux vos louanges s'élèvent de ces chœurs angéliques, qui n'ont pas besoin de considérer et de lire notre Firmament pour connaître votre Verbe! Car ils voient votre face [3], et lisent sans succession de syllabes les décrets de votre éternelle volonté. C'est à la fois lecture, élection et dilection: ils lisent toujours, et ce qu'ils lisent ne passe point; ils lisent par élection et par dilection l'immuable stabilité de votre conseil: livre toujours ouvert, et qui ne sera jamais roulé, parce que vous êtes vous-même ce livre, et que vous l'êtes éternellement; parce que vous avez créé vos anges supérieurs à ce firmament, que vous avez affermi au-dessus de l'infirmité des peuples de la terre, afin que cette infirmité, levant ses regards jusqu'à lui, y lise la miséricorde, qui daigne annoncer dans le temps le Créateur des temps: car « votre miséricorde, Seigneur, est dans le ciel, « et votre vérité s'élève jusqu'aux nues [4]. » Les nues passent, mais le ciel demeure; les prédi-

[1] Ps. XLII, 5, 6. — [2] Ps. CXVIII, 105. — [3] Rom. VIII, 10. — [4] Cant. II, 17. — [5] Ps. V, 5; XLII, 5. — [6] Rom. VIII, 11. — [7] II Cor. I, 22; Ephés. V, 8; Rom. VIII, 24; I Thess. V, 5. — [8] Gen. I, 5. — [9] I Cor. IV, 7. — [10] Rom. IX, 21. — [11] Gen. I, 6. — [12] Is. XXIV, 4. — [13] Ps. CIII, 2. — [14] Gen. III, 21.

[1] Ps. XVIII, 8. — [2] Ps. VIII, 4, 3. — [3] Matth. XVIII, 10. — [4] Ps. XXXV, 6.

cateurs de votre parole passent de cette vie dans une autre, mais votre Ecriture s'étend sur tous les peuples jusqu'à la fin des siècles.

« Le ciel même et la terre passeront, mais « vos paroles ne passeront point [1]. » — Cette peau sera pliée, et l'herbe qu'elle couvrait se flétrira dans sa beauté, mais votre Verbe demeure éternellement [2]. Nous ne le voyons maintenant que dans l'énigme des nues et le miroir du ciel [3]; il ne nous apparaît pas tel qu'il est; car nous-mêmes, malgré l'amour de votre Fils pour nous, « nous ne voyons « pas encore ce que nous serons après cette « vie. » Il nous a regardés à travers le voile de sa chair; il nous a comblés de ses caresses, et embrasés de son amour; et nous courons après l'odeur de ses parfums. Mais, au jour de son apparition, « nous serons semblables à lui, « parce que nous le verrons tel qu'il est. [4] » Tel qu'il est, Seigneur : ainsi nous le verrons, mais ainsi nous ne le voyons pas encore.

CHAPITRE XVI.

NUL NE CONNAÎT DIEU, COMME DIEU SE CONNAÎT LUI-MÊME.

19. Vous seul savez ce que vous êtes absolument, parce que seul vous êtes l'Etre immuable, l'immuable connaissance et la volonté immuable; votre volonté est, et connaît immuablement; votre connaissance est, et veut immuablement. Et vous ne trouvez pas juste que la lumière immuable soit connue, comme elle se connaît elle-même, de la lumière illuminée et muable. Aussi, « mon âme est-elle « en votre présence comme une terre sans « eau [5] : » car elle ne peut pas plus faire jaillir d'elle-même la source qui la désaltère que la lumière qui l'illumine. Comme nous ne verrons la lumière que dans votre lumière, c'est en vous seul que nous pouvons puiser la vie [6].

CHAPITRE XVII.

COMMENT ON PEUT ENTENDRE LA CRÉATION DE LA MER ET DE LA TERRE [7].

20. Quelle main a rassemblé en un même corps ces eaux d'amertume ? Elles tendent toutes et toujours à une même fin : le bonheur du temps et de la terre, malgré la diversité et l'agitation de leurs courants. Quel autre que vous, Seigneur, a dit aux eaux de se réunir en un même lieu? Quel autre que vous a fait surgir la terre aride et altérée de votre grâce? Seigneur, « cette mer est à vous; elle est votre « ouvrage; et cette terre aride a été formée « par vos mains [1]. » Ce n'est point l'amertume des volontés, mais la réunion des eaux, qui a reçu le nom de mer. Car vous réprimez aussi les mauvaises passions des âmes; vous fixez les limites qu'il leur est défendu de franchir; enceinte puissante où leurs flots se brisent sur eux-mêmes [2]; et vous formez ainsi la mer du monde, et vous la gouvernez selon l'ordre de votre empire absolu sur toutes choses.

21. Mais ces âmes altérées de vous, présentes à vos regards, et séparées, pour une autre fin, de l'orageuse société de la mer, elles sont la Terre, que vous arrosez d'une eau mystérieuse et douce, pour qu'elle porte son fruit. Et cette terre fructifie, et docile au commandement du Seigneur, son Dieu, notre âme germe des œuvres de miséricorde, « selon son espèce, » l'amour et le soulagement du prochain dans les nécessités temporelles ; et ces fruits conservent la semence qui doit reproduire leur principe : car c'est du sentiment de notre misère que procède notre compassion pour l'indigence, et nous porte à la soulager comme nous voudrions l'être nous-mêmes dans une semblable détresse. Et il ne s'agit pas seulement d'une germination légère, d'une assistance facile, mais de cette végétation forte, de ce patronage héroïque de la charité, qui étend ses rameaux fructueux pour soustraire au bras du fort la faible victime, en l'abritant sous l'ombrage vigoureux de la justice.

CHAPITRE XVIII.

LES JUSTES PEUVENT ÊTRE COMPARÉS AUX ASTRES [3].

22. Oui, Seigneur, oui, je vous en supplie, vous dont l'influence répand dans les âmes une sève de joie et de force, Seigneur, que la vérité sorte de la terre, que la justice abaisse ses regards du haut du ciel [4]; et « que des astres « nouveaux étincellent dans le firmament ! » Partageons notre pain avec celui qui a faim; recevons sous notre toit le pauvre qui n'a point de gîte; couvrons celui qui est nu ; et ne méprisons pas les concitoyens de notre boue.

Dès que notre terre aura produit ces fruits,

[1] Matth. XXIV, 35. — [2] Is. XL, 6. — [3] I Cor. XIII, 12. — [4] I Jean. III, 2. — [5] Ps. CXIII, 6. — [6] Ps. XXXV, 10. — [7] Gen. I, 9, 11.

[1] Ps. XCIV, 5. — [2] Job. XXXVIII, 10, 11. — [3] Gen. I, 14. — [4] Ps. LXXXIV, 12.

voyez, dites : « Cela est bon ; » et que notre lumière « jette son éclat en son temps [1] ; » que cette première végétation de bonnes œuvres nous élève aux contemplations délicieuses du Verbe de vie, et que nous apparaissions alors dans le monde comme des constellations attachées au firmament de votre Ecriture.

C'est là que, conversant avec nous, vous nous enseignez le discernement des choses de l'esprit et des choses des sens ; comme celui du jour et de la nuit, ou des âmes spirituelles et des âmes asservies aux sens, afin que vous ne soyez plus seul à faire, dans le secret de votre connaissance, comme avant la création du firmament, la division de la lumière et des ténèbres ; mais que les enfants de votre esprit, placés à leur firmament, dans un ordre qui révèle l'infusion présente de votre grâce, brillent au-dessus de la terre, signalent la division du jour et de la nuit, et annoncent la révolution des temps : car « l'antique institution est « passée, et la nouvelle se lève [2], et notre salut « est plus près de nous que lorsque nous avons « commencé de croire ; la nuit a précédé, et le « jour arrive [3]; et vous couronnerez l'année « de votre bénédiction [4], quand vous enverrez « des ouvriers dans votre moisson [5] ensemen- « cée par d'autres mains [6] ; » quand vous enverrez de nouveaux ouvriers à de nouvelles semailles, dont la moisson ne se fera qu'à la fin [7]. Ainsi, vous accomplissez les vœux du juste, et vous bénissez ses années ; mais vous, vous êtes toujours le même, et vous recueillez, au grenier de vos années sans fin [8], nos années passagères ; car votre conseil éternel verse sur la terre, aux saisons marquées, les biens célestes.

23. L'un reçoit, par l'Esprit, la parole de sagesse, astre de lumière, qui plaît aux amis de la vérité, comme l'aurore du jour ; à l'autre, vous donnez, par le même Esprit, la parole de science, astre inférieur ; à celui-ci, la foi ; à celui-là, la puissance de guérir ; à l'un, le don des miracles ; à l'autre, le discernement des esprits ; à l'autre, le don des langues. Et toutes ces grâces sont comme autant de constellations, ouvrage d'un seul et même Esprit, qui distribue ses dons à chacun comme il lui plaît, et fait répandre à ces étoiles des irradiations salutaires [9].

[1] Is. LVIII, 7, 8. — [2] I Cor. V, 17. — [3] Rom. XIII, 11. — [4] Ps. LXIV, 2. — [5] Matth. IX, 38. — [6] Jean, IV, 38. — [7] Matth. XIII, 39. — [8] Ps. CI, 28. — [9] I Cor. XII, 7, 11.

La parole de science renferme les mystères sacrés, signes célestes, qui, selon les temps, ont eu leurs phases, comme la lune ; mais cette parole, et les autres dons spirituels, que j'assimile aux étoiles, ne sont, en comparaison des splendeurs de cette sagesse, que les premières heures de la nuit. Toutefois ils sont nécessaires à ceux en qui la chair n'est pas encore absorbée par l'esprit [1], et que votre grand serviteur ne peut entretenir dans la langue de sagesse qu'il parlait avec les parfaits [2].

Mais que l'enfant, dans le Christ, cet enfant que nourrit la mamelle, en attendant qu'il soit capable d'un aliment plus solide, et que ses yeux puissent soutenir le rayon du soleil, que l'homme animal ne se croie pas abandonné dans une nuit ténébreuse, mais qu'il se contente de la clarté de la lune et des étoiles. C'est ainsi, ô sagesse infinie ! que vous conversez avec nous dans le firmament de vos Ecritures, pour nous élever à la contemplation admirable qui sait distinguer toutes choses, quoique nous soyons encore enfermés dans le cercle des figures, des temps, des années et des jours.

CHAPITRE XIX.

VOIE DE LA PERFECTION [3].

24. Mais d'abord « lavez-vous, purifiez-vous ; « faites disparaître toute souillure et de vos « âmes et de mes regards, » afin que la terre intérieure s'élève. Apprenez à faire le bien ; « rendez justice à l'orphelin, et maintenez le « droit de la veuve [4], » afin que cette terre se couvre de fertiles pâturages et d'arbres chargés de fruits. Venez, je veux vous instruire ; attachés au firmament du ciel, vous serez les flambeaux du monde.

Le riche demande au bon Maître ce qu'il doit faire pour obtenir la vie éternelle. Ecoute ce bon Maître que tu crois un homme et rien de plus, mais qui est bon, parce qu'il est Dieu ; il te dit : « Si tu veux arriver à la vie, observe « les commandements ; » sépare du sol de ton cœur les eaux amères de la malice et de la corruption ; garde-toi du meurtre, de l'adultère, du vol ; ne porte point faux témoignage, afin que la terre paraisse et germe le respect des père et mère, et l'amour du prochain. — J'ai fait tout cela, répond le riche.

D'où viennent donc tant d'épines, si la terre est fertile ? Va, déracine ces sauvages buissons

[1] I Cor. III, 1. — [2] Ibid. II, 6. — [3] Gen. I, 14. — [4] Is. I, 16, 17.

de l'avarice ; vends ce que tu as, donne-le aux pauvres, et ton aumône te couvrira de fruits ; et tu auras un trésor dans le ciel ; et puis, suis le Seigneur, si tu veux être parfait et devenir le compagnon de ceux à qui il parle le langage de la sagesse, lui qui sait et te fera savoir ce que c'est que le jour, ce que c'est que la nuit, afin que les astres brillent aussi pour toi au firmament de son ciel; chose impossible, si ton cœur n'y est déjà ; et là ne sera jamais ton cœur, si là n'est point ton trésor, comme te l'a dit le bon Maître [1]. Mais la tristesse se répandit sur la terre stérile, et les épines étouffèrent la parole [2].

25. Pour vous, race d'élection, faibles du monde, qui avez tout quitté pour suivre le Seigneur, allez et confondez les puissances du siècle. Que vos pieds radieux marchent sur sa trace! Etincelez au firmament [3], afin que les cieux racontent sa gloire, en discernant la lumière des parfaits qui sont encore loin des anges, et les ténèbres des petits déjà sauvés de vos mépris ! Brillez sur toute la terre ! Que ce jour, éblouissant des clartés de ce soleil, annonce au jour le Verbe de sagesse, et que cette nuit soit le clair de lune qui annonce à la nuit le Verbe de science [4].

La lune et les étoiles luisent sur la nuit, sans être obscurcies par ses ténèbres ; elles lui donnent toute la lumière qu'elle peut recevoir. Et, comme si Dieu eût dit : Que les astres soient dans le firmament du ciel : voici soudain un grand bruit venu d'en-haut, comme un tourbillon violent, et des langues de feu rayonnent et se divisent en s'arrêtant sur la tête de chacun d'eux [5] : et il se fit comme un firmament d'astres [6] possesseurs du Verbe de vie. Courez partout, flammes de sainteté, feux admirables ! Car vous êtes la lumière du monde, et le boisseau ne vous couvre pas. Celui à qui vous vous êtes attachés a été exalté dans la gloire, et il vous a exaltés. Courez donc, et révélez-vous à toutes les nations.

CHAPITRE XX.

SENS MYSTIQUE DE CES PAROLES : « QUE LES EAUX PRODUISENT LES REPTILES ET LES OISEAUX [7]. »

26. Que la mer conçoive aussi, qu'elle enfante vos œuvres, et que les eaux produisent les reptiles des âmes vivantes ! Car en séparant le pur de l'impur, vous êtes devenus la bouche de Dieu [1], et c'est par vous qu'il dit : « Produisent les eaux, » non pas des âmes vivantes, productions de la terre ; « mais des reptiles « d'âmes vivantes, et les oiseaux qui volent au-« dessus de la terre ! » Ces reptiles, mon Dieu, sont vos sacrements qui, par les œuvres des saints, se sont glissés à travers les flots des tentations du siècle, pour régénérer les peuples dans le baptême en votre nom.

Et ainsi se sont produites de grandes merveilles, « semblables aux baleines monstrueu-« ses, » et les voix de vos messagers ont plané sur la terre et sous le ciel de votre Ecriture, autorité protectrice, qui s'étend partout où leur vol se dirige. « Et ce ne sont pas de sourds et « vains accents que leurs paroles ; toute la terre « en a été l'écho ; elles ont atteint les extré-« mités du monde [2] » car votre bénédiction, Seigneur, les a multipliées.

27. Mais n'est-ce pas erreur? et ne confondrais-je pas les connaissances claires qui résident au firmament, et les œuvres corporelles qui s'opèrent sous ce firmament au sein orageux de la mer? Non ; car ces mêmes connaissances, qui demeurent dans la fixité de leur certitude, et sans s'accroître par génération, comme les lumières de la sagesse et de la science, exercent cependant dans l'ordre réel une action différente et multiple, dont votre bénédiction féconde encore et multiplie les effets. O Dieu, vous nous consolez de l'infirmité de nos sens mortels, en permettant qu'une vérité, notion simple dans l'esprit, emprunte aux signes corporels, plus d'une figure, plus d'une expression.

Voilà les productions des eaux, mais grâce à votre parole ; productions nées de la misère des peuples devenus étrangers à votre vérité éternelle ; productions que les eaux ont fait jaillir de leur sein, comme un remède dont votre Verbe adoucissait leur languissante amertume.

28. Et toutes vos œuvres sont belles, car elles sortent de votre main ; mais que vous êtes incomparablement plus beau, divin auteur du monde ! Oh ! si Adam ne se fût point détaché de vous, ses flancs n'eussent pas été la source de cet océan amer, de ce genre humain, curiosité sans fond, éternel orage de superbe, flot de mobilité ! Et alors les dispensateurs de votre vérité n'auraient pas eu besoin d'employer au sein des ondes tant de signes sensibles et corpo-

[1] Matth. VI, 21. — [2] Ibid. XIX. 16-22. — [3] I Pierre, II, 19. — [4] Ps. XVIII, 2. — [5] Act. II, 2, 3. — [6] Matth. V, 14. — [7] Gen. I, 20.

[1] Jérém. XV, 19. — [2] Ps. XVIII, 4, 5.

rels, tant de paroles symboliques, tant d'opérations mystérieuses.

Ce sont là, suivant moi, ces reptiles, ces oiseaux qui s'insinuent parmi les hommes pour les initier et les soumettre aux symboles sacramentels. Mais ils ne pourraient aller au delà, si votre Esprit n'élevait la voix de leur âme à un degré supérieur, et si leur cœur, après les paroles du premier échelon, n'aspirait au faîte de l'échelle sainte.

CHAPITRE XXI.

INTERPRÉTATION MYSTIQUE DES ANIMAUX TERRESTRES [1].

29. Et ce n'est plus une mer profonde, c'est une terre séparée par votre Verbe des ondes d'amertume, qui produit, non pas des oiseaux et des reptiles d'âmes vivantes, mais l'âme vive; car elle n'a plus besoin, comme au temps où elle était cachée sous les eaux, du baptême nécessaire aux païens, cette voie qui seule donne entrée au royaume des cieux, depuis que vous avez interdit tout autre en l'ouvrant. Et cette âme ne demande plus des merveilles extraordinaires pour faire naître sa foi. Elle n'a plus besoin, pour croire, de signes et de miracles visibles [2] : terre de foi, et déjà séparée des flots amers de l'infidélité, que lui importe « le don « des langues, témoignage pour les infidèles et « non pour les fidèles [3] ? »

Et ces oiseaux, que votre parole a tirés des eaux, sont désormais inutiles à cette terre que vous avez affermie au-dessus des eaux. Faites descendre en elle ce Verbe par vos envoyés. Car nous ne pouvons que raconter leurs œuvres, mais c'est vous qui opérez en eux l'œuvre qu'ils produisent : l'âme vivante.

Et la terre produit aussi; cette terre mystique, cause de l'opération de vos serviteurs sur elle ; comme la mer était la cause de l'opération de ces reptiles d'âmes vivantes et de ces oiseaux dont le vol rase le firmament du ciel. Oiseaux, reptiles, dont cette terre n'a plus besoin, quoiqu'au festin dressé par vous à vos fidèles [4], elle mange le poisson mystérieux [5], tiré des profondeurs de l'abîme pour nourrir la terre. Et les oiseaux, ces enfants de la mer, ne laissent pas de multiplier sur la terre.

Car, si l'infidélité des hommes a été la cause des premières prédications de la bonne nouvelle, les missionnaires de la parole n'en continuent pas moins d'exhorter les fidèles et de multiplier sur eux chaque jour leurs bénédictions. Mais c'est du fond de la terre purifiée que sort l'âme vive : car il n'est profitable qu'aux seuls fidèles de renoncer à l'amour du siècle, pour faire revivre en vous leur âme morte dans la vie de ces délices [1], délices mortelles, ô Dieu, vivifiantes délices d'un cœur pur!

30. Que vos ministres travaillent donc sur cette terre, non plus, comme sur les eaux infidèles, par des symboles, des miracles, des paroles mystérieuses, afin d'entretenir la crainte de l'inconnu dans le sein de l'ignorance, mère de l'étonnement; crainte salutaire, seule entrée qui conduise à la foi les enfants d'Adam, oublieux du Seigneur, et se cachant de sa face [2] pour devenir un abîme! Non, plus ainsi! Mais qu'ils travaillent comme sur une terre nouvelle, séparée des gouffres de l'abîme, qu'ils forment les fidèles sur le modèle de leur vie, qu'ils les invitent à l'imitation de leurs exemples.

Et les fidèles n'entendent plus seulement pour entendre, mais pour pratiquer. « Cher- « chez le Seigneur, et votre âme vivra [3]; votre « terre produira une âme vivante. Ne vous « conformez pas au siècle [4], » tenez-vous-en éloignés; et votre âme vivra par la fuite des objets dont le désir la fait mourir. Réprimez en vous la violence sauvage de l'orgueil, les molles indolences de la volupté, et les insinuations d'une science menteuse, et voilà les animaux féroces apprivoisés, les chevaux domptés, les serpents sans venin : vivante allégorie des divers mouvements de l'âme. Le faste de la vanité, les séductions de la chair, le venin de la curiosité sont, en effet, les mouvements d'une âme morte, mais dont la mort n'est pas assez complète pour que tout mouvement en elle soit anéanti : elle meurt, il est vrai, en s'éloignant de la source de vie, mais elle a pris la forme du siècle, dont le torrent l'emporte.

31. Votre parole, ô Dieu, source de la vie éternelle, demeure et ne s'écoule point. Aussi, nous défend-elle, elle-même, de nous éloigner d'elle, en nous disant : « Ne vous conformez « pas au siècle, » afin que votre terre, abreuvée à la source de vie, produise une âme vivante, secondée par le Verbe que vos évangélistes ont publié, une âme pure, imitatrice des imitateurs

[1] Gen. I, 24. — [2] Jean, IV, 48. — [3] I Cor. XIV, 22. — [4] Ps. XXII, 5. — [5] Luc, XXIV, 43.

[1] Tim. V, 6. — [2] Gen. III, 8. — [3] Ps. LXVIII, 33. — [4] Rom. XII, 2.

du Christ. Et tel est le sens de ces mots : « Se-« lon son espèce : » car l'homme ne se plaît à imiter que ceux qu'il aime. « Soyez comme « moi, dit l'Apôtre, car je suis comme vous. »

Ainsi, cette âme vive n'est peuplée que d'animaux apprivoisés, dont les actions témoignent la douceur. C'est le précepte que vous avez donné : « Agissez en vos œuvres avec « douceur, et vous serez aimé de tous les hom-« mes [1]. » Et ces troupeaux inférieurs ne se trouveront pas mieux pour être dans l'abondance; ni plus mal pour être dans la disette; et ces serpents innocents seront sans venin pour nuire, mais pleins de prudence pour éviter les morsures; et ils ne donneront à la contemplation de la nature temporelle qu'autant qu'il est nécessaire pour s'élever de la vue de l'ordre temporel à la vue intelligente de l'ordre éternel [2]. Ces animaux deviennent les serviteurs de la raison, quand ils ont reçu le frein qui les préserve de la mort; et ils vivent alors, et leur être est bon.

CHAPITRE XXII.

VIE DE L'AME RENOUVELÉE [3].

32. Oui, Seigneur, mon Dieu et mon Créateur, quand nos affections seront dégagées de l'amour du siècle, et de cette vie de péché, qui nous faisait mourir; quand notre âme commencera de vivre de la vraie vie, docile à la parole que vous avez fait entendre par la bouche de l'Apôtre : « Ne vous conformez pas au « siècle ; » alors doit s'accomplir le précepte qui suit aussitôt : « Mais réformez-vous en re-« nouvellement de l'esprit [4]. » Et il ne s'agit plus de se produire « suivant son espèce, » d'imiter ses prédécesseurs, et de régler sa vie sur l'autorité d'un homme plus parfait. Non : car vous n'avez pas dit : Que l'homme soit fait selon son espèce, mais : « Faisons l'homme à « notre image et ressemblance [5], » afin que nous aussi nous ayons la faculté de reconnaître quelle est votre volonté. C'est pourquoi le grand dispensateur de vos mystères, père de tant de fils, selon l'Evangile [6], ne voulant pas toujours avoir des enfants à la mamelle, nourrissons à porter dans ses bras [7], s'écrie : « Réformez-vous « en renouvellement d'esprit, pour reconnaître « la volonté de Dieu, pour savoir ce qui est « bon, ce qui lui plaît, ce qui est parfait [8]. »

[1] Ecclési. III, 19. — [2] Rom. I, 20. — [3] Gen. I, 26. — [4] Rom. XII, 2. — [5] Gen. I, 26. — [6] I Cor. IV, 15. — [7] I Thess. II, 7. — [8] Rom. XII, 2.

Aussi, ne dites-vous pas : Que l'homme soit fait, mais : « Faisons l'homme; » et non : selon son espèce, mais : « à notre image et ressem-« blance. » Renouvelé spirituellement, et voyant votre vérité des yeux de l'intelligence, il n'a plus besoin d'un maître, d'un modèle de son espèce. C'est de vous, et c'est en vous qu'il connaît votre volonté; ce qui est bon, ce qui vous plaît. Et vous lui donnez la puissance de contempler la Trinité de votre Unité, et l'Unité de votre Trinité. Aussi, vous dites d'abord au pluriel : « Faisons l'homme ; » puis vous ajoutez : « Et Dieu fit l'homme. » Vous dites : « A « notre image ; » et vous ajoutez : « A l'image « de Dieu. » Ainsi, l'homme est renouvelé dans la connaissance de Dieu, « selon l'image de « Celui qui l'a créé [1], » — « et transformé en « esprit, il juge de tout ce qu'il doit juger, et « n'est jugé de personne. »

CHAPITRE XXIII.

DE QUI L'HOMME SPIRITUEL PEUT JUGER [2].

33. Or, « l'homme spirituel juge de tout, » et c'est ce que l'Ecriture appelle avoir puissance sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les animaux domestiques et sauvages, sur toute la terre, sur tout ce qui rampe à sa surface. Et, cette puissance, il l'exerce par cette intelligence qui le rend capable de pénétrer « ce qui est de l'Esprit de Dieu [3]. » « Déchu « de la gloire, par défaut d'intelligence, n'est-il « pas descendu au rang des brutes, ne leur est-« il pas devenu semblable [4] ? »

Et nous, mon Dieu, nous, enfants de la grâce dans votre Eglise, « nous, votre ouvrage, créés « dans les bonnes œuvres [5], » nous sommes juges spirituels, soit que nous ayons l'autorité selon l'esprit, soit que nous obéissions spirituellement. « Vous avez fait l'homme mâle et « femelle ; » et il en est ainsi dans la création de votre grâce, où cependant il n'y a plus ni mâle ni femelle, suivant le sexe corporel; ni Juif ni Grec, ni libre ni esclave [6]. Et ces hommes de l'esprit, soit qu'ils commandent, soit qu'ils obéissent, sont juges spirituels [7]. Mais leur jugement ne s'exerce pas sur les pensées spirituelles qui brillent au firmament. Il ne leur appartient pas de prononcer sur une autorité si sublime; de s'élever en juges de votre

[1] Gen. I, 27; Coloss. III, 10. — [2] Gen. I, 26. — [3] I Cor. II, 14. — [4] Ps. XLVIII, 13. — [5] Ephés. II, 10. — [6] Galat. III, 28. — [7] I Cor. II, 15.

livre saint, lors même que des ombres y voilent la lumière. Car nous lui devons la soumission de notre intelligence, et une ferme assurance dans la rectitude et la vérité de toute lettre close à nos yeux. L'homme, « même spirituel, « et renouvelé dans la connaissance de Dieu, « selon l'image du Créateur [1], » doit être l'observateur et non pas le juge de la loi [2].

Son jugement ne va pas non plus à discerner les hommes de l'esprit des hommes de la chair, s'il ne les connaît par leurs œuvres, comme « l'arbre se connaît par son fruit [3]. » Votre regard seul les voit, mon Dieu; vous les connaissez déjà, Seigneur, et vous les aviez déjà distingués; vous les aviez appelés dans le secret de votre conseil, avant même de créer le firmament.

Quoique spirituel, il ne juge pas non plus des générations turbulentes du siècle. « Pour- « quoi jugerait-il ceux de dehors [4], » puisqu'il ignore quels sont dans ce nombre les élus appelés à goûter un jour la douceur de votre grâce, et les âmes qui doivent demeurer éternellement dans l'amertume de l'impiété ?

34. Ainsi donc, en formant l'homme à votre image, vous ne lui avez donné puissance ni sur les astres du ciel, ni sur le ciel secret, ni sur ce jour, ni sur cette nuit, que vous avez nommés avant la création, ni sur cette réunion des eaux qui s'appelle la mer; il n'a reçu puissance que sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur tous les animaux, sur toute la terre, sur tout ce qui rampe à sa surface.

Il juge, il approuve ou condamne ce qu'il trouve bien ou mal, et dans la solennité du sacrement initiateur qui consacre à votre service ceux que votre miséricorde a pêchés au fond des eaux; et dans ce banquet sacré où le mystique poisson, tiré du fond de l'abîme, est servi pour nourrir la terre; et dans les discours, dans les paroles, oiseaux fidèles, qui volent sous le firmament de l'autorité des saintes Ecritures; interprétations, expositions, discussions, controverses, bénédictions, prières, que les lèvres prononcent en formules sonores, afin que le peuple puisse répondre : ainsi soit-il ! L'abîme du siècle, et la cécité de cette chair qui n'a pas d'yeux pour voir les pensées, telle est la cause de l'emploi des sons et du bruit dont on frappe les oreilles. Et voilà comment ces oiseaux qui se multiplient sur la terre sont néanmoins originaires des eaux.

L'homme spirituel juge encore, approuve ou condamne ce qu'il trouve bien ou mal, dans les œuvres, dans les mœurs des fidèles; il juge des aumônes comme des fruits de la terre; il juge de l'âme vivante qui sait, par la charité, les jeûnes, et les pieuses pensées apprivoiser ses passions; il juge de tout ce qui se produit par des effets sensibles; il est juge enfin, là où il a le pouvoir de corriger et de reprendre.

CHAPITRE XXIV.

POURQUOI DIEU A BÉNI L'HOMME, LES POISSONS ET LES OISEAUX ?

35. Qu'ai-je lu ? Quel est ce mystère ? Voilà, Seigneur, que vous bénissez les hommes, afin qu'ils croissent, qu'ils multiplient, qu'ils remplissent la terre [1]. N'y a-t-il point là un secret dont vous voulez nous insinuer quelque connaissance ? Pourquoi n'avez-vous pas également béni la lumière que vous avez nommée jour, et le firmament du ciel, et les flambeaux célestes, et les étoiles, et la terre et la mer ? Je dirais, ô Dieu ! qui avez créé l'homme à votre image, je dirais que vous avez voulu accorder à l'homme la faveur singulière de votre bénédiction, si vous n'eussiez béni de même les poissons pour qu'ils croissent, multiplient et peuplent les eaux de la mer; si vous n'eussiez béni les oiseaux pour qu'ils multiplient sur la terre [2].

Je dirais encore que votre bénédiction repose sur tous les êtres qui perpétuent leur espèce par la génération, si je voyais que votre divine main se fût étendue sur les plantes, les arbres et les animaux de la terre. Mais il n'a été dit ni aux végétaux, ni aux bêtes, ni aux serpents : Croissez et multipliez, quoiqu'ils s'accroissent par génération et se conservent dans leur espèce, comme les poissons, les oiseaux et les hommes.

36. Dirai-je donc, ô vérité ! ma lumière, qu'il n'y a là que vaines paroles tombées sans dessein ? Non, non, loin de moi, ô Père de toute piété ! loin de l'esclave de votre Verbe une semblable pensée ! Et si je ne puis pénétrer le sens de votre parole, qu'il l'entende mieux que moi, qu'il y puise selon la conte-

[1] Coloss. III, 10. — [2] Jacq. IV, 11. — [3] Matth. VII, 20. — [4] I Cor. V, 12.

[1] Gen. I, 27. — [2] Gen. I, 22.

nance intellectuelle qu'il a reçue de vous, celui de mes frères qui est meilleur, qui est plus intelligent que moi. Mais agréez, Seigneur, cet humble aveu, qu'il monte en votre présence. Oui, je crois que ce n'est pas en vain que vous avez parlé, et je ne tairai pas les pensées que votre parole me suggère. Je les sens vraies, et je ne vois rien qui m'empêche d'interpréter ainsi les expressions figurées de vos livres saints; car, multiplicité de signes, simplicité de sens : multiplicité de sens, simplicité de signes; l'amour de Dieu et du prochain n'est-il pas une notion simple? Quelle multiplicité de formules mystiques, de langues et de locutions sans nombre pour le traduire par une expression sensible? Et c'est ainsi que les vivantes productions des eaux croissent et multiplient. Attention, lecteur, qui que tu sois! l'Ecriture n'énonce qu'un mot, elle ne fait entendre qu'une parole : « Dans le principe, Dieu créa le ciel et « la terre [1]. » Eh bien! qu'est-ce qui en multiplie l'interprétation? Est-ce l'erreur? non, mais la variété des espèces intellectuelles. Et c'est ainsi que la postérité humaine croît et multiplie.

37. Car, à considérer la nature même des choses dans le sens propre et non dans le sens allégorique, cette parole, « croissez et multipliez, » convient à tout ce qui se reproduit par semence. Si nous nous attachons au sens figuré, interprétation conforme, suivant moi, à l'esprit de l'Ecriture, qui certes n'attribue pas en vain cette bénédiction aux seules générations des hommes, aux seules productions des eaux, nous voyons bien, il est vrai, multitude dans le ciel et la terre, ou le monde des esprits et le monde des corps; dans la lumière et les ténèbres, ou les âmes des justes et des impies; dans le firmament étendu entre les eaux, ou les saints dispensateurs de la loi divine; dans la mer, ou l'océan d'amertume des sociétés humaines; dans la terre séparée des ondes, ou les âmes purifiées au feu de l'amour; dans les plantes séminales et les arbres fruitiers, ou les œuvres de miséricorde pratiquées en cette vie; dans les flambeaux suspendus à la voûte céleste, ou les dons spirituels qui brillent pour édifier; dans l'âme vivante, ou les affections soumises à la règle : dans cet ensemble de la création, nous découvrons multitude, fécondité, accroissement. Mais quant à ce mode de multiplication et de développement, qui fait qu'une seule vérité s'exprime par plusieurs énonciations, et qu'une seule énonciation s'entend en plusieurs sens vrais, c'est ce que nous ne trouvons que dans les signes sensibles de la pensée, et les conceptions de l'intelligence. Les signes sensibles, ce sont les générations de la mer, multipliées dans l'abîme de notre indigence; les conceptions de l'intelligence, ce sont les générations humaines, c'est la fécondité de notre raison. Et voilà pourquoi, Seigneur, je crois que vous n'avez dit qu'aux seules générations des hommes et des eaux : « Croissez et « multipliez. » Et je crois que par cette bénédiction vous nous avez conféré la puissance de donner plusieurs expressions à une conception simple, et la faculté d'attacher plusieurs sens à une énonciation simple, mais obscure.

Ainsi se remplissent les eaux de la mer, dont les différents souffles de l'esprit remuent les courants; ainsi la postérité humaine peuple la terre, séparée des eaux par l'amour de la vérité, et soumise à l'empire de la raison.

CHAPITRE XXV.

LES FRUITS DE LA TERRE FIGURENT LES ŒUVRES DE PIÉTÉ [1].

38. Seigneur mon Dieu, je veux encore dire les pensées que la suite de vos paroles m'inspire, et je les dirai sans crainte. Je dirai la vérité; c'est au souffle de votre volonté que je parle. Et je ne puis croire que jamais la vérité sorte de mes lèvres que par votre inspiration, car vous êtes la vérité même [2]; tout homme est menteur [3], et celui dont la parole est mensonge parle de son propre fonds [4]. Moi, je veux dire la vérité, je ne parlerai donc que par vous.

Vous nous avez donné « pour nourriture « toutes les plantes séminales répandues sur « la terre, et tous les fruits qui recèlent en eux-« mêmes leur semence reproductive; » et ce n'est pas à nous seuls que vous les avez donnés, mais encore aux oiseaux du ciel, aux animaux terrestres et aux serpents. Ils n'ont point été donnés aux poissons et aux géants de l'abîme.

Je disais donc que ces fruits de la terre sont la figure allégorique des œuvres de miséricorde qui sortent du sol fertile de l'âme pour sou-

[1] Gen. I, 1.

[1] Gen. I, 29. — [2] Jean, XIV, 6. — [3] Ps. CXV, 11. — [4] Jean, VIII, 44.

lager les misères de la vie. Le pieux Onésiphore était une de ces charitables terres, et vous fîtes miséricorde à toute sa maison, parce qu'il assista souvent votre serviteur Paul, et ne rougit jamais de ses chaînes [1]. Tels étaient les frères qui se couvrirent des mêmes fruits, en lui apportant de Macédoine de quoi fournir à sa détresse [2]. Et avec quelle douleur il déplore la stérilité des arbres qui ne lui donnèrent point le fruit qu'ils lui devaient! « Au temps de « ma première défense, personne ne me vint « en aide, mais tous m'abandonnèrent. Dieu « leur pardonne [3]! » Des secours ne sont-ils pas bien dus aux maîtres spirituels qui initient notre raison à l'intelligence des saints mystères? Ces secours sont les fruits que la terre doit à l'homme; ils leur sont dus comme âme vivante qui anime la sève reproductive de leurs vertus; ils leur sont dus comme oiseaux célestes, dont la voix s'est répandue aux extrémités de la terre [4] pour l'ensemencer de bénédictions.

CHAPITRE XXVI.

LE FRUIT DES ŒUVRES DE MISÉRICORDE EST DANS LA BONNE VOLONTÉ.

39. Or, ces fruits ne sont un aliment que pour ceux qui y trouvent une joie sainte, et cette joie n'est pas aux esclaves « asservis au « culte de leur ventre [5]. » Et même en ceux qui donnent, ce n'est pas l'aumône qui est le fruit, c'est l'intention de l'aumône. Aussi je comprends la joie de ce grand apôtre, qui vivait pour son Dieu et non pour son ventre, je la comprends bien; mon âme sympathise à cette joie. Il venait de recevoir par Epaphrodite les dons des Philippiens : mais est-ce de ces dons qu'il se réjouit? Non, je vois la cause de sa joie, et cette cause est le fruit qu'il savoure. Car il dit en vérité : « J'ai ressenti une « joie ineffable dans le Seigneur, de ce que « votre amour pour moi a commencé de re- « fleurir; non que cet amour se fût flétri en « vous, mais il était voilé par la tristesse [6]. » Une longue tristesse les avait donc desséchés; et comme de stériles rameaux, ils ne portaient plus de fruits charitables; et il se réjouit de les voir refleurir; il se réjouit non pour lui-même des secours dont ils ont assisté son indigence; car il ajoute : « Ce n'est pas qu'il me manque « rien; dès longtemps j'ai appris à me con- « tenter de l'état où je me trouve; je sais vivre « pauvrement, je sais vivre dans l'abondance. « Je suis fait à tout; je suis à l'épreuve de tout : « de la faim et des aliments, de l'opulence et « de la disette. Je peux tout en Celui qui me « fortifie [1]. »

40. Quelle est donc la cause de ta joie, ô grand Paul? Dis, quelle est cette joie? Quel est ce fruit dont tu goûtes la saveur, « homme re- « nouvelé par la connaissance de Dieu, à l'i- « mage de ton Créateur? » Ame vivante, peuplée de vertus! Langue aux ailes de feu qui proclame dans le monde les divins mystères! C'est bien aux âmes comme la tienne que l'on doit cette nourriture d'amour. Dis, de quel fruit te nourris-tu? de joie? Ecoutons-le : « Oui, dit-il, oui, vous avez bien fait d'entrer « en communion avec mes souffrances. » Voilà sa joie, voilà sa nourriture. Ils ont bien fait, non parce qu'il a eu quelque relâche à ses angoisses, lui qui vous disait : « Dans la tribula- « tion vous avez dilaté mon cœur [2], » lui qui sait souffrir l'abondance et la disette, en vous son unique force. « Vous savez, ajoute-t-il, « vous savez, Philippiens, que depuis mon dé- « part de Macédoine pour les premières prédi- « cations de l'Evangile, nulle autre Eglise n'a « eu communication avec moi en ce qui est de « donner et de recevoir; je n'ai rien reçu que « de vous seuls, qui m'avez envoyé par deux « fois à Thessalonique de quoi subvenir à mes « besoins [3]. »

Et maintenant il se réjouit de leur retour aux bonnes œuvres; il se réjouit des nouveaux fruits et de la nouvelle fertilité du champ spirituel.

41. Serait-ce donc dans son intérêt? car il dit : « Vous avez envoyé à ma détresse? » La source de sa joie serait-elle là? Non, non! Et comment le savons-nous? Lui-même nous l'apprend : « Ce n'est pas le don, c'est le fruit que « je cherche [4]. » J'ai appris de vous, mon Dieu, à distinguer entre le don et le fruit. Le don, c'est l'objet que donne celui qui assiste une indigence : c'est l'argent, la nourriture, le breuvage, le vêtement, l'abri, tout secours enfin : le fruit, c'est la volonté droite et sincère de celui qui donne. Car le divin Maître ne se borne pas à dire : « Celui qui reçoit un pro- « phète; » il ajoute : « en qualité de pro- « phète; » « celui qui reçoit un juste, » mais « en qualité de juste, recevront la récompense,

[1] II Tim. I, 16. — [2] II Cor. XI, 9. — [3] II Tim. IV, 16. — [4] Ps. XVIII, 5. — [5] Philip. III, 19. — [6] Philip. IV, 10.

[1] Philip. IV, 11-13. — [2] Ps. IV, 2. — [3] Philip. IV, 14-16. — [4] Ibid. 17.

« l'un du prophète, l'autre du juste. » Il ne dit pas seulement : « Celui qui donnera un verre « d'eau au dernier des miens ; » il ajoute : « en qualité de mon disciple ; en vérité je « vous le dis, celui-là ne perdra point sa ré- « compense[1]. »

Recueillir un prophète, recueillir un juste, donner au disciple un verre d'eau ; voilà le don : agir ainsi en vue de leur qualité de prophète, de juste et de disciple, voilà le fruit. C'est le fruit que la veuve offrait à Elie qu'elle savait l'homme de Dieu, et qu'elle nourrissait à ce titre. Et ce n'est que le don qu'il recevait du corbeau dans le désert[2]. Ce don n'était pas la nourriture de l'homme intérieur, mais de l'homme extérieur, qui, seul en Elie, pouvait défaillir faute de cet aliment.

CHAPITRE XXVII.

SIGNIFICATION DES POISSONS ET DES BALEINES.

42. Je veux dire toute la vérité en votre présence, Seigneur. Quand des hommes d'ignorance et d'infidélité, qui ne peuvent être gagnés à votre service que par l'initiation des sacrements et la grandeur des miracles, ces poissons, ces géants de l'abîme, accueillent vos serviteurs, pour nourrir leur faim, pour les soulager dans les besoins de la vie présente, sans connaître quels doivent être la raison et le but suprêmes de l'aumône et de l'hospitalité; ces infidèles ne donnent et vos enfants ne reçoivent aucune nourriture; car les uns n'agissent pas dans une volonté droite et sainte, et les autres ne voyant qu'un don et point de fruit, ne ressentent aucune joie. Or, l'âme ne se nourrit que des objets de sa joie. Et voilà pourquoi ces poissons et ces baleines ne sauraient vivre des productions qui ne naissent que d'une terre séparée des eaux de l'abîme et purifiée de leur amertume.

CHAPITRE XXVIII.

POURQUOI DIEU DIT QUE SES ŒUVRES ÉTAIENT TRÈS-BONNES[3].

43. Et à la vue de toutes vos œuvres, ô Dieu, vous les avez dites très-bonnes. Nous les voyons aussi et nous les trouvons très-bonnes. A chacun de vos ouvrages, en particulier, aussitôt que vous eûtes dit : Qu'il soit ! et aussitôt il fut, vous l'avez vu, et vous l'avez trouvé bon. J'ai compté sept fois écrit que vous aviez trouvé bonne l'œuvre qui sortait de vos mains; et, la huitième fois, à l'aspect de tous vos ouvrages, vous les avez trouvés, non-seulement bons, mais très-bons dans leur ensemble. Chaque partie, prise isolément, n'est que bonne; mais l'ensemble est très-bon. Et la beauté de tout objet sensible rend témoignage à votre parole. Un corps, dans l'harmonieuse beauté de tous ses membres, est beaucoup plus beau que chacun de ces membres, dont la beauté particulière concourt à la beauté de l'ensemble.

CHAPITRE XXIX.

COMMENT DIEU A VU HUIT FOIS QUE SES ŒUVRES ÉTAIENT BONNES.

44. Et j'ai recherché avec attention s'il est vrai que vous eussiez vu sept ou huit fois que vos œuvres étaient bonnes (car elles vous plaisaient); et je n'ai pu découvrir dans votre vue divine aucun temps qui me fît comprendre comment vous avez vu vos œuvres à tant de reprises. Et je me suis écrié : Seigneur, votre Ecriture n'est-elle pas véritable, dictée par vous qui l'êtes, qui êtes la vérité même? Pourquoi donc me dites-vous que le temps n'est pas dans votre vue? Et voilà votre Ecriture qui me raconte l'approbation que vous avez donnée jour par jour à l'œuvre de vos mains. Et j'ai compté combien de fois, et j'en ai trouvé le nombre.

Et comme vous êtes mon Dieu, vous me répondez d'une voix forte, d'une voix qui brise ma surdité intérieure, vous me criez : « O « homme, mon Ecriture est ma parole. Mais « elle parle dans le temps; et le temps n'at- « teint pas jusqu'à mon Verbe, qui demeure « avec moi dans mon éternité. Ce que tu vois « par mon Esprit, c'est moi qui le vois; et ce « que tu dis par mon Esprit, c'est moi qui le « dis : mais tu vois dans le temps, et ce n'est « pas dans le temps que je vois; tu parles dans « le temps, et ce n'est pas dans le temps que « je parle. »

[1] Matth. x, 41, 42. — [2] III Rois, xvii, 6-16. — [3] Gen. i, 31.

CHAPITRE XXX.

RÊVERIES MANICHÉENNES.

45. J'entends, mon Dieu ; votre vérité a laissé tomber sur mon âme une goutte de sa douceur infinie; et j'ai compris qu'il est des hommes à qui vos œuvres déplaisent. Ils disent que la nécessité en a tiré plusieurs de vos mains, comme la mécanique des cieux et la disposition des astres, dont l'être émane, non de votre puissance créatrice, mais d'une matière préexistante, procédant d'ailleurs, et que vous avez rassemblée, resserrée, reliée, pour en bâtir ces remparts du monde, trophée de votre victoire sur vos ennemis, forteresse élevée contre toute révolte à venir.

Ils prétendent encore qu'il en est d'autres qui ne vous doivent ni leur être, ni leur composition, comme les corps de chair, les insectes, et tout ce qui tient à la terre par racines: ils y voient l'ouvrage d'une puissance ennemie, esprit que vous n'avez point créé, nature malfaisante en lutte contre vous, qui produit et qui forme tous ces êtres dans les plus basses régions de ce monde. Insensés! ils ne parlent ainsi que faute de voir vos œuvres par votre Esprit, et de vous reconnaître dans vos œuvres.

CHAPITRE XXXI.

LE FIDÈLE VOIT PAR L'ESPRIT DE DIEU, ET DIEU VOIT EN LUI QUE SES ŒUVRES SONT BONNES.

46. Mais nous, qui les voyons par votre Esprit, les voyons-nous? et n'est-ce pas plutôt vous-même qui les voyez en nous? Si donc nous les voyons bonnes, c'est vous qui les voyez bonnes. Dans tout ce qui nous plaît à cause de vous, c'est vous qui nous plaisez; et tout ce qui nous plaît par votre Esprit, vous plaît en nous. « Quel homme, en effet, connaît « ce qui est de l'homme, sinon l'esprit de « l'homme qui est en lui? Et l'Esprit de Dieu « connaît seul ce qui est de Dieu. Aussi, dit « l'Apôtre, nous n'avons pas reçu l'esprit du « monde, mais l'Esprit qui vient de Dieu, afin « de connaître les dons de Dieu [7]. » Et cette parole m'autorise, et je dis : Non, personne ne sait ce qui est de Dieu, que l'Esprit de Dieu.

Comment savons-nous donc nous-mêmes ce que Dieu nous a donné? Mais j'entends la réponse: si nous ne le savons que par son Esprit, qui le sait, sinon le seul Esprit de Dieu? Il est dit en vérité à ceux qui parlent par l'Esprit de Dieu : « Ce n'est pas vous qui parlez [1] ; » et l'on peut dire en vérité à ceux qui connaissent par l'Esprit de Dieu : Ce n'est pas vous qui connaissez; et l'on peut encore dire en vérité à ceux qui voient par l'Esprit de Dieu : « Ce « n'est pas vous qui voyez. » Ainsi, quand nous voyons par l'Esprit de Dieu qu'une chose est bonne, ce n'est pas nous, c'est Dieu qui la voit bonne.

Et l'un tient pour mauvais ce qui est bon, suivant la doctrine de ces insensés; et l'autre en reconnaît la bonté, mais il est de ceux qui ne savent point vous aimer dans vos créatures, dont ils préfèrent la jouissance à la vôtre. Celui-ci juge bonne l'œuvre bonne; et c'est Dieu même qui voit en lui; et il aime Dieu dans son œuvre, amour qui ne saurait naître sans le don de l'Esprit : « car l'amour se répand dans « nos cœurs par l'Esprit saint qui nous est « donné [2]: » Esprit par qui nous voyons que tout être, quel qu'il soit, est bon, parce qu'il procède de Celui qui n'est pas seulement un être, mais l'Etre lui-même.

CHAPITRE XXXII.

VUE DE LA CRÉATION.

47. Seigneur, grâces vous soient rendues! nous voyons le ciel et la terre, c'est-à-dire les régions supérieures et inférieures du monde, ou le monde des esprits et celui des corps; et, pour l'embellissement des parties qui forment l'ensemble ou de l'univers visible, ou de l'universalité des êtres, nous voyons la lumière créée et séparée des ténèbres. Nous voyons le firmament du ciel, soit ce premier corps du monde, élevé entre la sublimité des eaux spirituelles et l'infériorité des eaux corporelles [3], soit ces espaces de l'air, ce ciel où les oiseaux volent entre les eaux que les vapeurs condensent au-dessus d'eux-mêmes et qui retombent en rosées sereines, et les eaux plus lourdes, qui coulent sur la terre.

Nous voyons, par les plaines de la mer, la beauté de ces masses d'eaux attroupées; et nous voyons la terre, d'abord dans sa nudité, puis, recevant avec la forme, l'ordre, la beauté et la force végétative. Nous voyons les astres

[1] I Cor. II, 11, 12.

[1] Matth. x, 20. — [2] Rom. v, 5, — [3] Voy. Rétr. liv. II, chap. VI, n. 2.

briller sur nos têtes; le soleil suffire seul au jour; la lune et les étoiles consoler la nuit; notes radieuses de l'harmonie des temps. Nous voyons ces humides immensités se peupler de poissons, de monstres énormes, d'oiseaux divers: car l'évaporation de l'eau donne au corps de l'air cette consistance qui soutient leur vol.

Nous voyons la face de la terre ornée de ces races variées d'animaux, et l'homme, créé à votre image, investi d'autorité sur eux par cette divine ressemblance, par le privilége de l'intelligence et de la raison. Et comme il est, dans son âme, un conseil dominant et une obéissance soumise, ainsi, dans notre nature corporelle, la femme est créée pour l'homme, quoique également admise au don de la raison, et son sexe l'assujettit à l'homme, comme la puissance active et passionnée, soumise à l'esprit, conçoit de l'esprit le règlement de ses actions: voilà ce que nous voyons; chacune de ces œuvres est bonne; et leur ensemble est très-bon.

CHAPITRE XXXIII.

DIEU A CRÉÉ LE MONDE D'UNE MATIÈRE CRÉÉE PAR LUI AU MÊME TEMPS.

48. Que vos œuvres vous louent, afin que nous vous aimions; et que nous vous aimions, afin que vos œuvres vous louent, ces œuvres qui ont, dans le temps, leur commencement et leur fin, leur lever et leur coucher, leur progrès et leur déclin, leur beauté et leur défaillance! Elles ont donc leur régulière vicissitude de matin et de soir, dans une évidence plus ou moins manifeste. Car elles sont toutes votre création, tirées du néant, et non pas de vous-même; non pas d'une autre substance, étrangère, antérieure à vous, mais d'une matière créée par vous, dans le même temps, et que vous avez fait passer, sans succession, de l'informité à la forme.

Ainsi, quelle que soit la différence entre la matière du ciel et de la terre, entre la beauté du ciel et de la terre, c'est du néant que vous avez créé la matière, c'est de cette matière informe que vous avez formé la beauté du monde, et néanmoins la création de la forme a suivi celle de la matière immédiatement et sans intervalle.

CHAPITRE XXXIV.

SENS MYSTIQUE DE LA CRÉATION.

49. Et j'ai médité sur le sens que vous avez voulu figurer par l'ordre de vos œuvres, et par l'ordre du récit inspiré de leur création; et j'ai vu qu'elles sont bonnes en particulier, très-bonnes dans leur ensemble; et dans votre Verbe, votre Fils unique, je vois le ciel et la terre, le chef et le corps de l'Eglise, prédestinés avant le temps, avant la naissance du matin et du soir. Et, dès que vous avez commencé d'exécuter dans les temps les conceptions de votre éternité, afin de dévoiler vos secrets, de rendre l'ordre au chaos d'iniquités qui pesait sur nous et nous entraînait loin de vous dans l'abîme des ténèbres, où votre Esprit saint planait, pour nous secourir au temps marqué; vous avez justifié les impies, vous les avez séparés des pécheurs; vous avez établi l'autorité de votre Ecriture, comme un firmament entre l'autorité où vous élevez les eaux supérieures, et la soumission à cette autorité que vous imposez aux inférieures; et vous avez réuni comme un troupeau la coupable unanimité des volontés infidèles, pour faire briller les saintes affections des fidèles qui devaient produire en votre nom des fruits de miséricorde, distribuant aux pauvres les biens de la terre pour gagner le ciel.

Et vous avez allumé dans ce firmament des astres intelligents, dépositaire du Verbe de la vie éternelle, vos saints serviteurs, comblés des dons spirituels, investis d'une autorité sublime; et puis, ces sacrements, ces miracles visibles, ces paroles consacrées, signes célestes du firmament de votre Ecriture, qui appellent vos bénédictions sur les fidèles eux-mêmes; toutes ces œuvres, instruments de la conversion des races infidèles, c'est à l'aide de la matière que vous les avez opérées; et vous avez formé l'âme vivante de vos fidèles, par la vertu de ces facultés aimantes, soumises au sévère règlement de la continence.

Et cette âme raisonnable, désormais soumise à vous seul, assez libre pour se passer du secours et de l'autorité de tout exemple humain, vous l'avez renouvelée à votre image et ressemblance; et vous avez soumis la femme à l'homme, l'activité raisonnable à cette puissante raison de l'esprit; et comme vos ministres sont toujours nécessaires aux fidèles en cette vie pour les amener à la perfection, vous

avez voulu que les fidèles leur payassent, dans le temps, un tribut charitable, dont l'éternité soldera l'intérêt. Et nous voyons toutes ces œuvres, et nous les voyons très-bonnes, ou, plutôt, vous les voyez en nous; puisque votre grâce a répandu sur nous l'Esprit qui nous donne la force de les voir et de vous aimer en elles.

CHAPITRE XXXV.

« SEIGNEUR, DONNEZ-NOUS VOTRE PAIX ! »

50. Source de tous nos biens, Seigneur mon Dieu, donnez-nous votre paix ! la paix de votre repos, la paix de votre sabbat ! la paix sans déclin ! Car cet ordre admirable, et cette belle harmonie de tant de créatures excellentes, passeront, le jour où leur destination sera remplie. Ils auront leur soir, comme ils ont eu leur matin.

CHAPITRE XXXVI.

LE SEPTIÈME JOUR N'A PAS EU DE SOIR.

51. Or, le septième jour est sans soir et sans coucher, parce que vous l'avez sanctifié, pour qu'il demeure éternellement. Et le repos que vous prenez après l'œuvre admirable de votre repos, nous fait entendre, par l'oracle de votre sainte Ecriture, que nous aussi, après l'accomplissement de notre œuvre, dont votre grâce fait la bonté, nous devons nous reposer dans le sabbat de la vie éternelle !

CHAPITRE XXXVII.

COMMENT DIEU SE REPOSE EN NOUS.

52. Alors votre repos en nous sera, comme aujourd'hui votre opération en nous. Et notre repos sera le vôtre, comme aujourd'hui nos œuvres sont les vôtres; car vous, Seigneur, vous êtes à la fois le mouvement et le repos éternel. Votre vue, votre action, votre repos ne connaissent pas le temps; et cependant vous faites notre vue dans le temps, vous faites le temps, et le repos qui nous sort du temps.

CHAPITRE XXXVIII.

DIFFÉRENCE ENTRE LA CONNAISSANCE DE DIEU ET CELLE DES HOMMES.

53. Nous voyons donc toutes vos créatures, parce qu'elles sont; et, au rebours, elles sont, parce que vous les voyez. Et nous voyons, au dehors, qu'elles sont; intérieurement, qu'elles sont bonnes. Mais vous, vous les voyez faites, là où vous les avez vues à faire. Aujourd'hui, nous sommes portés à faire le bien que notre cœur a conçu par votre Esprit. Hier, loin de vous, le mal nous entraînait. Mais vous, ô Dieu, unique et souveraine bonté, jamais vous n'avez cessé de faire le bien. Il est quelques bonnes œuvres que nous faisons, grâce à vous, mais elles ne sont pas éternelles. C'est après ces œuvres que nous espérons l'éternel repos dans la gloire de votre sanctification. Mais vous, le seul bien qui n'a besoin de nul autre, vous ne sortez jamais de votre repos; votre repos, c'est vous-même.

Et l'homme peut-il donner à l'homme l'intelligence de ces mystères de gloire? L'ange à l'ange, ou l'ange à l'homme? Non; c'est à vous qu'il faut demander, c'est en vous qu'il faut chercher, c'est à vous-même qu'il faut frapper; ainsi l'on reçoit, ainsi l'on trouve, ainsi l'on entre [1].

Ainsi soit-il.

[1] Matth. VII, 8.

Cette traduction des Confessions est l'œuvre de M. MOREAU.

LETTRES DE SAINT AUGUSTIN.

PREMIÈRE SÉRIE.

LETTRES ÉCRITES PAR SAINT AUGUSTIN AVANT SA PROMOTION A L'ÉPISCOPAT.

LETTRE PREMIÈRE.

(Fin de l'année 386.)

Hermogénien était un ami des jeunes années de saint Augustin; notre Saint, dans ses premières et déjà si belles études philosophiques, aimait à recueillir les jugements de cet ami. — Nous avons dit, dans l'*Histoire de saint Augustin*, ce qu'étaient les philosophes désignés sous le nom d'Académiciens, et nous avons analysé l'ouvrage que notre docteur leur a consacré, ci-dessus, page 16-20. — Dans cette lettre, il assure qu'il a plutôt voulu les imiter que les combattre. — Si les fondateurs de cette école ont voilé la vérité, c'était pour la soustraire aux profanations des hommes grossiers : c'est aussi dans l'intérêt de la vérité qu'Augustin démontre, à ses contemporains indolents, la possibilité de la connaître avec certitude.

AUGUSTIN A HERMOGÉNIEN.

1. Je n'oserais jamais, même sous forme de badinage, attaquer les académiciens; l'autorité de si grands hommes me toucherait déjà beaucoup, si de plus je ne savais que leur pensée n'a pas été celle que le vulgaire leur a prêtée. Autant que je l'ai pu, je les ai imités plutôt que combattus, ce qui passerait mes forces.

Il me paraît qu'il était alors convenable que si quelque chose de pur coulait de la source platonicienne, on le mît à la portée d'un petit nombre d'hommes seulement, en le faisant passer dans un lit étroit tout voilé d'ombres et sous des buissons épineux, au lieu de le conduire à découvert et de l'exposer à être troublé et souillé sous les pieds des bêtes qui s'y seraient précipitées. Quoi de plus bestial en effet que l'opinion de ceux qui croient que l'âme est un corps? Contre des hommes de cette sorte, il était raisonnable et utile de recourir à à l'art et à la méthode du vrai Dieu [1]. Mais dans ce siècle où nous ne voyons plus de philosophes, si ce n'est peut-être ceux qui en portent la robe, et que je ne trouve pas dignes d'un nom si vénérable, il me semble bon de ramener à l'espérance de découvrir la vérité ceux que les académiciens, par le génie de leur langage, détourneraient de la connaissance des choses. Il ne faudrait pas que des précautions prises dans un temps pour le déracinement de profondes erreurs, servissent à empêcher qu'on ne répandît la science.

2. En ce temps-là, les différentes sectes s'agitaient dans l'étude avec une ardeur si vive, qu'on devait uniquement redouter que le faux ne fût autorisé. Chacun, chassé à coups d'arguments du point où il se croyait le plus inexpugnable, se mettait à chercher autre chose, avec d'autant plus de force et de prudence que l'application à la science des mœurs était plus grande et que la vérité et ses profondeurs obscures paraissaient se cacher dans la nature des choses et dans la nature même de l'esprit. Aujourd'hui, qu'on aime si peu le travail et les nobles études, si on entend dire que des philo-

[1] Qui voile la vérité aux indignes, comme on le remarque dans les paraboles évangéliques. (Matt. XIII, 10-16.)

sophes très-subtils aient jugé impossible de rien connaître, les intelligences se laissent aller et se ferment éternellement. On n'osera pas se croire plus pénétrant que ces philosophes, ni se vanter d'avoir trouvé ce qui a échappé à la grande étude, au génie, aux loisirs, au savoir vaste et varié de Carnéade pendant une longue vie. Si ces esprits paresseux se décident, par un effort, à lire les ouvrages qui semblent refuser à la nature humaine la faculté de connaître la vérité, ils retombent aussitôt dans un assoupissement si profond que la trompette céleste ne peut les éveiller.

3. Votre jugement au sujet de mes petits livres [1], m'est très-agréable, et telle est mon opinion sur vous, que je ne crois pas votre sagesse capable de se tromper ni votre amitié capable de feindre; c'est pourquoi je vous demande de voir soigneusement et de m'écrire si vous approuvez ce que j'ai dit, à la fin du troisième livre, plutôt par conjecture qu'avec certitude, mais pourtant, je pense, avec plus d'utilité que de motifs de n'y pas croire. Quoi qu'il en soit de ce que j'ai écrit, ce qui me plaît surtout, ce n'est pas d'avoir vaincu les académiciens, ainsi que l'amitié, plus peut-être que la vérité, vous le fait dire, c'est d'avoir brisé le lien qui m'empêchait de m'approcher des mamelles de la philosophie, et d'avoir triomphé du désespoir de trouver le vrai, cette pâture de l'esprit [2].

LETTRE II.

(Fin de l'année 386.)

Saint Augustin adresse à son ami Zénobe quelques mots de philosophie et d'amitié. — Il avait commencé avec lui une discussion philosophique qu'il avait fallu interrompre; il lui exprime le désir de reprendre d'aussi utiles entretiens.

AUGUSTIN A ZÉNOBE.

Il est, je crois, bien entendu entre nous que ce que les sens peuvent atteindre ne saurait rester un seul moment dans le même état, mais que tout cela passe et s'écoule sans durée permanente, et pour parler comme les Latins, n'a point d'être. Aussi la véritable et divine philosophie nous enseigne à modérer et à assoupir le très-funeste amour de ces biens visibles si remplis de peines, afin que l'esprit, pendant même qu'il gouverne ce corps, ne se porte tout entier et avec ardeur que vers les choses immuables et qui ne plaisent point par une beauté passagère. Néanmoins, quoique notre âme vous voie en elle-même, et vous voie tel que vous êtes, tel qu'on peut vous aimer sans crainte de vous perdre, nous avouons que nous cherchons et que nous désirons, autant qu'il est permis, votre conversation et votre présence quand vous vous éloignez par le corps, et que les lieux vous séparent de nous. C'est là un défaut que vous aimez en nous, si je vous connais bien, et vous ne voudriez pas que nous en fussions corrigés, vous qui souhaitez toutes les prospérités à ceux qui vous sont chers. Si vous en êtes venu à ce point de force d'esprit que ceci vous paraisse comme un piége tendu à notre faiblesse et que vous vous moquiez de ceux qui s'y trouvent pris, en vérité vous êtes grand et tout autre que nous. Pour moi, quand je regrette un ami absent, je veux bien aussi qu'il me regrette. Cependant je prends garde, autant que je puis, et je m'efforce de ne rien aimer de ce qui peut me quitter malgré moi. Aussi sans rechercher l'état présent de votre esprit, je demande que nous achevions la discussion commencée, si nous avons à cœur nos propres intérêts : je ne la terminerais pas avec Alype, lors même qu'il le voudrait; mais il ne le veut pas, car il n'est pas homme à insister auprès de moi pour que je cherche à vous enchaîner à nos études, tandis que je ne sais quelle nécessité vous éloigne.

[1] Contre les Académiciens.
[2] Les quatre premières lettres ont été écrites de Cassiacum.

LETTRE III.

(Année 387.)

Nébride, ce doux ami dont le nom se mêle au souvenir de saint Augustin, écrivait souvent à celui qu'il écoutait comme un maître; « vous êtes heureux » lui avait-il dit dans une de ses lettres; ce mot frappe Augustin qui demande comment et pourquoi il est appelé heureux. — Il assure qu'il n'est pas heureux puisqu'il ignore beaucoup de choses, spécialement pourquoi le monde est tel qu'il est [1]. Et s'il parait heureux c'est sans doute pour avoir découvert une manière de prouver que l'âme est immortelle et ne doit pas s'attacher aux choses sensibles [2].

AUGUSTIN A NÉBRIDE.

1. Je ne sais si c'est une réalité ou un pur effet de votre doux langage; l'impression a été soudaine, et je n'ai pas assez examiné jusqu'à quel point je devais me fier à vos paroles. Vous demandez ce que ceci veut dire. Que croyez-vous ? Vous avez été près de me persuader, non pas que je fusse heureux, ce qui n'appar-

[1] N. 1, 2, 3. — [2] N. 4.

tient qu'au sage, mais que je fusse comme heureux, de la même manière que nous nous disons hommes, quoique nous le soyons peu en comparaison de l'homme même que Platon avait rêvé; ou de même que nous appelons certaines choses rondes ou carrées quoiqu'elles ne le soient pas avec cette rigoureuse exactitude, appréciable seulement par un petit nombre d'esprits. J'ai lu votre lettre à la lampe après avoir déjà soupé : j'étais près de me coucher, mais non pas de m'endormir. Et longtemps après m'être mis au lit, je pensais, et je m'entretenais avec moi-même, Augustin avec Augustin : Suis-je heureux, me disais-je, comme il plaît à Nébride de me l'écrire? Non sans doute, car lui-même n'oserait pas nier combien je suis encore éloigné de la sagesse. Peut-être la vie heureuse est-elle aussi le partage de ceux qui sont peu avancés ? C'est difficile à croire, car n'avoir pas la sagesse n'est-ce pas une grande misère, et y a-t-il une autre misère ici-bas? D'où lui est donc venue cette idée ? A-t-il osé me croire sage après avoir lu mes petits livres ? Le plaisir d'une lecture ne l'aurait pas rendu aussi téméraire, et je sais trop la prudence accoutumée d'un homme de ce poids. Voici donc pourquoi; c'est qu'il m'a écrit ce qu'il a cru le plus doux : il a trouvé de la douceur dans mes livres et me l'a dit avec satisfaction et n'a pas pris garde à ce qu'il confiait à la joie de sa plume. Que serait-ce s'il avait lu les *Soliloques?* il eût été enivré, et cependant il n'aurait trouvé rien de plus à me dire que quand il m'a appelé heureux. Il m'a donné tout d'abord le nom le plus élevé et ne s'est rien réservé pour me témoigner un plus grand contentement : voyez ce que fait la joie!

2. Mais où est cette heureuse vie? où donc est-elle? Oh! si elle existait, elle rejetterait les atomes d'Epicure. Oh! si elle existait, elle saurait qu'il n'y a rien au-dessous du monde. Oh! si elle existait, elle saurait que l'extrémité d'une sphère tourne plus lentement que son milieu, et autres choses semblables qui me sont pareillement connues. Mais comment et à quel degré suis-je heureux, moi qui ignore pourquoi le monde est grand comme il est, avec des figures qui ne l'empêcheraient pas d'être infiniment plus grand? Comment ne me dirait-on pas, ou plutôt comment ne serions-nous pas forcés d'avouer que les corps sont divisibles à l'infini, de manière que d'un corps, quel qu'il puisse être, il sortira toujours, pour former une grandeur déterminée, un nombre certain de petits corps? Ainsi donc, comme il n'y a pas de corps dont on doive dire qu'il est le plus petit possible, pourquoi dirions-nous que le monde est si grand qu'un plus grand ne peut pas être? à moins par hasard qu'il n'y ait une importante vérité dans ce que je dis un jour secrètement à Alype, savoir que le nombre intelligible croît jusqu'à l'infini sans pouvoir subir cependant une diminution infinie, car on ne trouve rien au-dessous de l'unité, et qu'au contraire le nombre sensible (et quel nombre sensible y a-t-il que la quantité des corps?) peut diminuer et non pas croître jusqu'à l'infini. Et c'est pourquoi peut-être les philosophes font consister les richesses dans les choses intelligibles et la pauvreté dans les choses sensibles. Quoi de plus malheureux en effet que de pouvoir toujours aller en diminuant? Et quelle heureuse richesse au contraire que de croître tant qu'on veut, d'aller où l'on veut, de revenir quand on veut, jusqu'où l'on veut, et de beaucoup aimer ce qui ne peut jamais diminuer! Car quiconque comprend ces nombres n'aime rien tant que l'unité; ce qui n'est pas étonnant, puisque c'est par elle qu'on aime le reste. Mais, encore une fois, pourquoi le monde est-il grand comme il est? il pouvait l'être un peu plus ou un peu moins. Je l'ignore. Il est ainsi. Et pourquoi occupe-t-il tel point de l'espace plutôt que tel autre? On ne doit faire sur cela aucune question, car une nouvelle question resterait toujours à faire. Ce qui me préoccupait beaucoup, c'est que les corps se divisent jusqu'à l'infini; peut-être y a-t-il été répondu, en parlant de la force contraire du nombre intelligible.

3. Mais attendez. Voyons, disais-je encore, ce je ne sais quoi qui se présente à mon esprit. Ce monde sensible est assurément l'image de je ne sais quel autre monde intelligible. Or, il y a quelque chose de merveilleux dans la façon dont les miroirs nous retracent les images; quelque grands qu'ils soient, ils n'agrandissent pas les images, celles même des plus petits corps; les petits miroirs au contraire, comme les prunelles des yeux, diminuent les plus grandes images [1]. On diminue donc les images des corps en diminuant les miroirs, et, si vous les augmentez, vous n'augmentez pas les images. Il y a là certainement

[1] Ce qui est vrai des miroirs qui ne sont pas en verre.

quelque chose de caché. Mais maintenant il faut dormir. D'ailleurs j'ai paru heureux à Nébride, non point pour avoir cherché, mais pour avoir trouvé quelque chose ; et cela qu'est-ce? Serait-ce le raisonnement suivant, que j'ai coutume de caresser comme si c'était mon raisonnement unique et où je me délecte trop ?

4. De quoi sommes-nous composés ? d'une âme et d'un corps. Quel est le meilleur des deux ? c'est l'âme assurément. Que loue-t-on dans le corps ? je ne vois rien autre que la beauté. Qu'est-ce que c'est que la beauté du corps ? l'harmonie des parties avec une certaine suavité de couleur. Et cette beauté ne vaut-elle pas mieux où elle est vraie que là où elle est fausse ? Qui doute qu'elle vaudra mieux là où elle sera vraie ? Où sera-t-elle vraie ? dans l'âme sans doute. L'âme doit donc être plus aimée que le corps. Et dans quelle partie de l'âme réside-t-elle, cette vérité ? dans l'esprit et l'intelligence. Qu'y a-t-il de contraire à l'esprit ? ce sont les sens. Il faut donc résister aux sens de toutes les forces de l'âme ? C'est évident. Que faire si les choses sensibles nous plaisent trop ? il faut faire qu'elles ne nous plaisent plus. Et comment donc? par l'habitude de s'en priver et de rechercher ce qui est meilleur. Et si l'âme meurt, la vérité mourra donc aussi, ou bien la vérité n'est pas dans l'intelligence, ou l'intelligence n'est pas dans l'âme, ou ce qui renferme quelque chose d'immortel peut mourir? Mes *Soliloques* disent et prouvent assez que rien de pareil ne saurait arriver ; mais je ne sais quelle habitude de nos maux nous épouvante encore et nous fait chanceler. Enfin, quand même l'âme mourrait, ce qui ne me paraît possible d'aucune manière, les studieux loisirs de ma solitude m'ont assez démontré que la vie heureuse ne se trouverait point dans la joie des choses sensibles. Voilà peut-être ce qui me fait paraître aux yeux de mon cher Nébride sinon heureux, au moins comme heureux : que je le paraisse à moi-même ; qu'ai-je à perdre ? et pourquoi ne croirai-je pas à la bonne opinion qu'il a de moi ? je me dis ces choses, puis je fis ma prière accoutumée, et je m'endormis.

5. Il m'a été doux de vous écrire ceci. Vous me faites plaisir lorsque vous me remerciez de ne vous rien cacher de ce qui me vient à la bouche. Je me réjouis de vous charmer de la sorte. A qui adresserai-je plus volontiers mes folies qu'à celui à qui je ne puis déplaire ? S'il est au pouvoir de la fortune qu'un homme en aime un autre, voyez combien je suis heureux, moi qui ai reçu du hasard une part si douce et si belle, et je désire, je l'avoue, que de tels biens se multiplient pour mes jours. Mais les vrais sages, qui seuls doivent être appelés heureux, ont voulu que les biens de la fortune ne fussent ni redoutés ni désirés (*cupi*).

Doit-on dire *cupi* ou *cupiri ?* et cela arrive bien ; car je veux que vous me fassiez connaître cette désinence ; je deviens plus incertain dès que je rapproche des verbes semblables. *Cupio*, *fugio*, *sapio*, *jacio*, *capio*, ont les mêmes terminaisons : mais doit-on dire à l'infinitif *fugiri* ou *fugi*, *sapiri* ou *sapi ?* je l'ignore. Je pourrais remarquer que l'on écrit *jaci* et *capi*, si je ne craignais que l'on me prît et jetât (*caperet, jaceret*) à plaisir comme un jouet, en me faisant sentir qu'autre chose est d'être jeté et pris (*captum, jactum*), et autre chose, d'avoir fui, d'être désiré et goûté (*fugitum*, *cupitum*, *sapitum*). Et encore, dans ces trois derniers mots, j'ignore également si la pénultième est longue et sourde, ou bien grave et brève.

Vous voilà provoqué à m'écrire une lettre plus étendue ; je demande de pouvoir vous lire un peu plus longuement ; car je ne puis vous exprimer tout le ravissement que j'y trouve.

LETTRE IV.

(Année 387.)

Saint Augustin parle à Nébride de ses progrès de solitaire dans la contemplation des choses éternelles.

AUGUSTIN A NÉBRIDE.

1. Jugez de mon étonnement, lorsque, contre toute espérance, cherchant à quelles lettres de vous j'avais encore à répondre, j'ai reconnu qu'il n'en restait plus qu'une seule : c'est celle où vous me demandez quels progrès nous avons faits, au sein de ce grand loisir que vous vous représentez en vous-même ou que vous aimeriez à partager avec nous, dans la compréhension de ce qui sépare la nature sensible de la nature intelligible. Vous n'ignorez pas que si on s'enfonce de plus en plus dans les fausses opinions à mesure qu'on se les rend plus familières et qu'on s'y roule davantage, il en arrive autant et plus aisément à l'esprit en ce qui concerne la vérité. Toutefois ce progrès est insensible comme celui de l'âge ; la diffé-

rence est grande entre un enfant et un jeune homme, mais vous auriez beau interroger continuellement l'enfance, elle ne vous répondrait jamais que tel jour elle est devenue la jeunesse.

2. N'allez pas croire d'après ceci, que par une plus grande vigueur d'esprit et une intelligence plus ferme de la vérité, nous soyons arrivés à une sorte de jeunesse de l'âme. Nous ne sommes que des enfants, mais, comme on dit, de beaux enfants peut-être. Car ce petit raisonnement, qui vous est bien connu, vient souvent rafraîchir et élever nos yeux troublés et remplis des nuisibles soucis. L'intelligence, disons-nous, est supérieure aux yeux et à toutes ces impressions vulgaires : ce qui ne serait pas, si les choses qui se comprennent n'avaient plus d'être que celles qui se voient. Examinez avec moi s'il y a quelque chose de solide à opposer à ce raisonnement. Parfois, avec cet appui fortifiant, et après avoir imploré l'assistance de Dieu, quand je suis emporté vers lui et vers ce qu'il y a de plus véritablement vrai, cette jouissance anticipée des choses éternelles me possède à tel point que j'ai besoin du même raisonnement pour croire à la réalité des objets qui nous sont aussi présents que chacun de nous est présent à lui-même.

Repassez vos lettres, et voyez si, à mon insu, je ne vous dois point d'autre réponse : vous saurez cela mieux que moi. J'ai bien de la peine à croire que je sois sitôt dégagé du poids de tant d'obligations dont un jour je m'étais rendu compte : je ne doute pas cependant que vous n'ayez reçu des lettres de moi, auxquelles vous n'avez pas encore répondu.

LETTRE V.

(Fin de l'année 388.)

Nébride déplore que les affaires des gens de la ville [1] détournent trop souvent Augustin de la contemplation.

NÉBRIDE A AUGUSTIN.

Est-ce vrai, mon cher Augustin ? vous prêtez-vous aux affaires de vos compatriotes avec tant de constance et de patience, que ce loisir, tant recherché, vous échappe ? Dites-moi, je vous prie, quels sont ceux qui osent ainsi abuser de votre bonté ? Ils ne savent donc ni ce que vous aimez ni ce à quoi vous aspirez ! il n'y a donc pas auprès de vous un seul ami qui le leur dise ! où est Romanien ? où est Lucinien ? Qu'ils m'entendent : moi je crierai, moi j'attesterai que c'est Dieu que vous aimez et que vous désirez servir, que c'est à Dieu que vous songez à vous attacher. Je voudrais vous emmener dans ma maison des champs et vous y mettre en repos ; je ne craindrais pas de passer pour un ravisseur auprès de tous ces gens que vous aimez trop et qui vous aiment tant.

LETTRE VI.

(Au commencement de l'année 389.)

Admiration de Nébride pour les lettres de saint Augustin. — Il pose des questions sur la mémoire et l'imagination. — Il lui semble qu'il ne peut y avoir de mémoire sans imagination, et que ce n'est pas des sens, mais plutôt d'elle-même que l'imagination tire les images des choses.

NÉBRIDE A AUGUSTIN.

1. Je conserve vos lettres comme mes yeux ; elles sont grandes, non par l'étendue, mais par les choses, et renferment de grandes preuves de ce qu'il y a de plus grand. Elles parleront à mon oreille comme le Christ, comme Platon, comme Plotin. Elles seront, par leur éloquence, douces à entendre ; par leur brièveté, faciles à lire ; par leur sagesse, profitables à suivre. Ayez donc soin de m'apprendre tout ce qui paraîtra bon et sain à votre esprit.

Vous répondrez à ma lettre quand vous serez arrivé à des conclusions dont vous soyez satisfait sur l'imagination et la mémoire. Il me paraît à moi que quoique l'imagination n'agisse pas toujours avec la mémoire, la mémoire ne peut jamais agir sans l'imagination. Mais alors, qu'arrive-t-il, me direz-vous, lorsque nous nous souvenons d'avoir compris ou pensé ? — A cela je réponds qu'il se mêle toujours à nos perceptions et à nos pensées quelque chose de corporel et de changeant qui appartient à l'imagination elle-même ; car, ou bien nous exprimons nos pensées avec des paroles, et ces paroles n'existent pas sans le temps, et dès lors elles sont du domaine des sens et de l'imagination ; ou bien notre esprit reçoit une impression telle quelle dont l'imagination et la mémoire s'emparent en même temps. Je vous dis cela sans réflexion et sans ordre, selon ma coutume ; vous l'examinerez et vous me donnerez dans vos lettres tout le vrai que vous aurez séparé du faux.

2. Ecoutez encore autre chose : pourquoi, je vous prie, ne disons-nous pas que l'imagination tire d'elle-même et non pas des sens toutes ses

[1] Saint Augustin était retiré aux environs de Thagaste. Nous ne pensons pas, comme on l'a dit, qu'il ait exercé alors quelque charge municipale, un peu dans le genre des fonctions de *curial* que son père avait remplies ; le jeune Augustin n'habitait pas la ville, mais vivait dans une solitude qu'il n'avait pas le courage de fermer aux importuns ; l'hypothèse d'une charge municipale s'accorde peu avec le renoncement au monde qui était déjà pour Augustin une résolution définitive. Dans l'*Histoire de saint Augustin* et dans notre *Voyage en Algérie* (*Etudes africaines*), nous avons dit que *Souk-Arras* occupe l'emplacement de Thagaste ; cette opinion, quoique vraie, manquait de preuves ; depuis ce temps une inscription trouvée sur un dé de piédestal a tranché les doutes, et c'est en toute certitude que Souk-Arras nous représente la position de la ville natale de saint Augustin. Voyez un intéressant travail de M. Léon Rénier dans la *Revue archéologique*, XIVe année.

images? de même que pour voir les choses intelligibles, l'esprit est averti par les sens mais n'en reçoit rien, ainsi l'imagination, dans la contemplation de ses images, peut n'emprunter rien aux sens, mais être plutôt avertie par eux : de là vient peut-être qu'il lui est donné de voir ce que les sens ne voient pas; et ce serait la preuve que l'imagination a en elle-même et par elle-même toutes ses images. Vous me direz ce que vous en pensez.

LETTRE VII.

(Année 389.)

Saint Augustin examine les deux questions agitées par Nébride. — Le texte présente des obscurités qui tiennent aux difficultés de la matière, et que Nébride ne comprit pas lui-même à la première lecture, comme le lui dit saint Augustin [1] — Tout le monde n'étant point initié à cette métaphysique, le lecteur instruit nous permettra, en faveur de ceux qui le sont moins, d'exposer ici, sous forme d'analyse, les raisonnements qui soutiennent la double thèse développée dans cette lettre.

Première question. Il n'est pas vrai, comme le dit Nébride, que la mémoire n'agisse jamais sans l'imagination. — En effet, la mémoire a pour objet, non-seulement ce qui est passé, mais encore ce qui demeure [2]. — Or, parmi les choses qui demeurent, il en est, comme l'éternité, que nous nous rappelons sans nous les figurer par l'imagination. — Donc, la mémoire agit, au moins quelquefois, sans le concours de l'imagination [3].

Seconde question. — Il n'est pas vrai non plus, comme le dit également Nébride, que l'âme se représente les objets corporels, sans le secours des sens, et cela, pour deux raisons. Voici la première : Si l'âme pouvait par elle-même et avant de faire usage des sens, se figurer les objets corporels, il s'en suivrait que les fantômes formés pendant le sommeil ou dans l'esprit des aliénés, sont plus fidèles que les images apportées par les sens dans l'âme des hommes qui veillent et qui jouissent de leur intelligence : ce qui est manifestement faux. — Donc il est faux aussi que, sans avoir fait usage des sens, l'âme puisse se représenter les objets corporels [4]. — Autre raison : Nous pouvons diviser les images en trois espèces : les images imprimées par les sens, les images supposées, et les images approuvées [5]. Or, il est certain que les premières, comme leur nom l'indique, viennent par les sens et non par l'imagination. — Quant aux secondes, celles que forme l'imagination, et aux troisièmes, celles que forme la raison, elles sont entièrement fausses. — Donc ce n'est pas l'âme, ce sont les sens qui peuvent seuls nous représenter exactement les objets sensibles [6].

Objections. Ne vous étonnez pas que nous nous figurons souvent ce que jamais nous n'avons vu. — C'est que l'esprit a le pouvoir d'amplifier les images perçues par les sens, non de les concevoir sans eux [7]. — Ne vous étonnez pas non plus que l'âme ne se représente fidèlement que ce qu'elle a vu. Car nous-mêmes, avant d'exprimer nos sentiments, avons besoin d'être frappés par l'objet qui les produit.

Conclusions. Puisque notre âme agit souvent sans ces images corporelles, et que ces images ne sont produites que par les sens, ne croyez pas que le corps lui vienne de ce qu'elle les a formées, comme l'enseignent faussement les Manichéens. De plus, ne vous attachez pas à leurs fantômes trompeurs : comment résister à la tyrannie des sens en les flattant dans leurs désordres [8]?

AUGUSTIN A NÉBRIDE.

1. Je ne ferai pas d'exorde, et je commencerai tout de suite ma réponse à ce que vous attendez de moi depuis longtemps, d'autant plus que je ne finirai pas de sitôt. Il vous semble qu'il ne peut pas y avoir de mémoire sans les images ou les vues imaginaires que vous appelez du nom de fantômes : moi je pense autrement. Observez d'abord que ce n'est pas seulement des choses passagères que nous nous souvenons, mais des choses qui demeurent. La mémoire s'attache à garder le temps passé, mais elle s'attache tantôt à ce qui nous quitte, tantôt à ce que nous quittons. Quand je me souviens de mon père, je me souviens de ce qui m'a quitté et de ce qui n'est plus; mais quand je me souviens de Carthage, c'est de ce qui est encore et de ce que j'ai quitté moi-même. Dans les deux cas, c'est le passé que ma mémoire rappelle; le souvenir de cet homme et de cette ville part de ce que j'ai vu et non point de ce que je vois.

2. Qu'est-ce que cela prouve? me direz-vous peut-être; ces deux objets ne pourraient pas venir à la mémoire si l'imagination ne vous les retraçait pas. — Il me suffit de vous prouver pour le moment que la mémoire retient aussi les choses qui n'ont point encore passé; et soyez bien attentif pour comprendre l'avantage que j'en tire. Il y a des gens qui reprochent à Socrate cette très-belle vue de son génie, par laquelle il soutient que les choses que nous apprenons n'entrent pas comme des nouveautés dans notre esprit, mais s'éveillent en nous comme des souvenirs: et ceux-là disent que les choses passées sont seules du domaine de la mémoire, que, selon Platon lui-même, ce que nous apprenons demeure toujours et ne doit pas être confondu avec ce qui passe. Mais ils ne s'aperçoivent pas qu'elle est du passé, cette première vue qui s'est une fois présentée à notre intelligence, que nous avons cessé de suivre pour aller à d'autres objets, et que nous retrouvons par le souvenir. L'éternité, pour ne pas citer d'autres exemples, demeure toujours et n'a pas besoin que des figures imaginaires la représentent dans notre esprit; elle ne peut pas nous venir pourtant sans que nous nous en souvenions : il y a donc des choses pour lesquelles la mémoire n'a pas besoin de l'imagination.

3. Je vais maintenant vous convaincre de la fausseté de votre opinion sur la prétendue faculté de l'âme d'imaginer quelque chose de corporel sans avoir fait usage des sens. Si

[1] Let. IX, n. 5. — [2] N. 1. — [3] N 2. — [4] N. 3. — [5] N. 4. — [6] N. 5. — [7] N. 7. — [8] N. 7.

l'âme, avant de se servir du corps pour sentir ce qui est corporel, peut cependant s'en faire une image, et si, comme personne de sensé ne le nie, elle était mieux disposée avant d'être engagée dans les sens sujets à l'erreur, ceux qui dorment seraient dans une situation meilleure que ceux qui veillent, et les frénétiques devraient faire envie; car ils sont affectés par des images qui ont précédé chez eux l'usage menteur des sens; il faudra dire que le soleil qu'ils voient ainsi est plus véritablement le soleil que celui qui brille aux yeux des hommes sains et éveillés, et que toutes les extravagances du sommeil et de la frénésie vaudraient mieux que toutes les vérités. Ces conclusions d'une incontestable absurdité vous prouvent, mon cher Nébride, que l'imagination n'est autre chose qu'une plaie faite par les sens : ils ne sont pas, comme vous le dites, une sorte de rappel, par suite duquel se forment ces images dans l'âme, mais ils portent avec eux et impriment cette fausseté. Vous cherchez à savoir comment des visages et des formes que nous n'avons jamais vus se retracent dans notre pensée ; vos questions inquiètes sont une preuve de pénétration. Ceci va donner à ma lettre une longueur inaccoutumée ; mais ce n'est pas vous qui la trouverez longue, vous qui aimez toujours mieux la page où je parle le plus longtemps.

4. On peut très-bien et avec vérité diviser en trois sortes toutes ces images que vous appelez, comme beaucoup de gens, des fantômes : les unes, nées des sens, les autres de l'imagination, d'autres, enfin, de la pensée. Les images de la première sorte me retracent votre visage, ou bien la ville de Carthage, ou bien notre ami Vérécondus[1] que nous avons perdu; elles sont comprises dans tout ce que j'ai vu et senti des choses qui demeurent ou de celles qui ne sont plus. Je place dans la deuxième sorte ce que nous croyons être ou avoir été de telle manière, ces fictions de l'esprit qui donnent de la grâce au discours sans nuire à la vérité, cette représentation que nous nous faisons à nous-mêmes en lisant des histoires, en écoutant ou en composant des fables, ou bien encore en formant des conjectures. C'est ainsi que, selon mon gré et selon l'impression de mon esprit, je me représente le visage d'Enée, celui de Médée avec ses dragons ailés attachés au joug, celui de Chrémès ou de Parménon[1]. Il faut ranger aussi dans la deuxième sorte d'images ces allégories sous le voile desquelles les sages ont caché quelque vérité, ou ces inventions insensées qui ont établi chez les hommes les différentes superstitions, comme le phlégéton du Tartare, les cinq cavernes de la nation des ténèbres, l'aiguille du Nord qui soutient le ciel, et mille autres chimères des poètes et des hérétiques. On dit encore dans les discussions : supposez qu'il y ait trois mondes superposés, comme il n'y en a qu'un seul, ou que la terre soit carrée, et autres choses semblables. Tout cela est feint ou imaginé, selon les mouvements de la pensée.

Ce sont surtout les nombres et les dimensions qui appartiennent à la troisième sorte d'images; elles tiennent à la nature des choses lorsque par exemple, la réflexion découvre et la pensée se retrace la vraie figure du monde; ou bien elles touchent à nos études dans les figures géométriques et dans le rhythme de la musique et dans l'infinie variété des nombres : quelque vraies qu'elles soient à mon sens, elles enfantent cependant de fausses idées que la raison elle-même n'écarte pas sans peine ; et il n'est pas facile à l'étude et au discours de s'affranchir de ce mal; nous imaginons comme des jetons pour nous reconnaître dans les divisions et les conclusions.

5. Dans toute cette forêt d'images, je ne pense pas que la première sorte vous paraisse appartenir à l'âme avant qu'elle soit engagée dans les sens; il n'y a pas à disputer longtemps là-dessus. On pourrait chercher, pour les deux autres qui restent, s'il n'était pas évident que l'âme se trouvait moins sujette aux erreurs avant d'être sous le coup des sens : qui doutera que ces deux sortes d'images soient beaucoup plus fécondes en erreurs que celles qui naissent des objets sensibles? Le faux enveloppe de toutes parts nos suppositions et nos fictions : il y a bien plus de vérité dans ce que nous voyons et nous sentons. Et dans la troisième sorte d'images, quelle que soit l'étendue corporelle que me représentent les raisonnements certains de la science, je démontrerai, par les mêmes raisonnements, que cette image est fausse. C'est pourquoi je ne croirai nullement

[1] C'est à Vérécondus qu'appartenait la maison de campagne de Cassiacum où saint Augustin, sa mère et de jeunes amis passèrent des jours d'étude et de contemplation dont on peut voir la peinture dans notre *Histoire de saint Augustin*, chap. III. Nous écrivons *Cassiacum* au lieu de *Cassiciacum*, d'après les recherches intéressantes et certaines que nous a transmises le docte abbé Luigi Biraghi, de Milan.

[1] Personnages de Térence.

que l'âme était couchée dans une aussi grande humiliation d'erreur, avant de sentir par le corps, avant d'être frappée, par le moyen des sens, de l'impression de ce qui passe et de ce qui est mortel.

6. D'où vient donc que nous nous représentons ce que nous n'avons pas vu? Q'en croyez-vous, si ce n'est que cette faculté de notre âme résulte d'une certaine force qui lui est donnée et qu'elle porte nécessairement partout avec elle, de diminuer ou d'augmenter les images? et cette force peut surtout se remarquer dans les nombres. C'est ainsi que l'image d'un corbeau, placée sous les yeux de notre esprit, telle que nous la connaissons, peut nous conduire, par des changements, à l'image de quelque chose que nous n'aurons jamais vu. Ces figures, par la longue habitude de les rouler en soi-même, finissent par se mêler comme naturellement aux pensées. L'âme, avec les sensations qu'elle éprouve, peut donc, en les diminuant ou en les augmentant, produire des images que les sens ne lui ont pas toutes données, mais dont une partie cependant lui arrive de la diversité de ses impressions. Nous qui sommes nés et qui avons passé notre enfance au milieu des terres, nous nous sommes fait une idée de la mer à la seule vue d'un peu d'eau dans une petite coupe; mais nous ne pouvions nous représenter le goût des fraises et des cornouilles avant d'en avoir mangé en Italie. Les aveugles-nés, quand on les interroge sur la lumière et les couleurs, ne savent quoi répondre; ils n'imagineront jamais rien de coloré, puisqu'ils n'ont jamais senti rien de pareil.

7. Il ne faut pas s'étonner qu'une âme ne puisse se figurer et se représenter même confusément les divers objets de la nature au milieu desquels elle vit, sans les avoir perçus par les sens. Nous aussi, avant que l'indignation, la joie et tant d'autres mouvements de l'âme portent sur notre visage et dans tous nos membres leurs visibles et nombreuses expressions, nous avons besoin que notre pensée soit frappée de la cause qui peut les produire. Elles se forment ensuite par des modes merveilleux que je vous invite à méditer, lorsque les ressorts secrets et harmonieux de notre âme agissent librement et sans dissimulation.

Je veux que vous compreniez ici qu'au milieu de tant de mouvements intérieurs et séparés de toutes ces images sur lesquelles vous m'interrogez, il est évident qu'un corps n'est pas échu à l'âme par la pensée des formes sensibles; car je ne crois pas qu'il lui soit possible de les sentir avant de s'être servi de son corps et de ses sens. C'est pourquoi, très-cher et très-aimable ami, au nom de notre affection mutuelle et de cette fidélité que Dieu nous commande, je vous exhorte sérieusement à ne contracter aucune amitié avec ces ombres de la région des abîmes [1], et à rompre sans hésiter les liens de ce genre que vous auriez. On ne peut résister aux sens, comme notre loi sacrée nous le prescrit, quand on flatte les plaies et les blessures qu'ils ont faites à notre âme.

LETTRE VIII.

(Année 389.)

Nébride demande à Augustin comment les puissances célestes peuvent nous envoyer pendant le sommeil des visions et des songes.

NÉBRIDE A AUGUSTIN.

J'ai trop de hâte d'arriver au fait pour m'arrêter à une préface ou à un exorde. Quel est donc, mon cher Augustin, le moyen employé par les puissances supérieures, et je veux entendre ici les puissances célestes, pour nous envoyer des songes pendant que nous dormons? Comment s'y prennent-elles? à quels artifices, à quels secrets, à quelles machines ou quelles drogues ont-elles recours? Notre esprit est-il ébranlé par leurs propres pensées, de sorte que nous formions nous-mêmes ces songes? Ou bien se contentent-elles de nous les montrer après les avoir formés soit dans leur corps soit dans leur imagination? Ce que nous font voir ces puissances supérieures, est-ce quelque chose qui soit précédemment formé dans leur corps ou leur imagination? Si c'est dans leur corps, nous avons donc aussi des yeux corporels pour voir au dedans de nous durant notre sommeil? Si c'est dans leur imagination et que la nôtre en soit saisie au moyen de ces songes, pourquoi, je vous prie, ne puis-je pas, par mon imagination, forcer la vôtre à enfanter des songes qui m'auront déjà traversé? Certes j'ai bien aussi une imagination; elle peut retracer ce que je veux, et pourtant je ne vous envoie aucun songe; mais je vois que c'est notre corps qui produit les songes en nous; il les produit par son union avec notre âme; l'imagination est chargée de les représenter par des moyens merveilleux. Souvent dans le sommeil, quand nous avons soif, nous croyons boire, et quand nous avons faim, nous croyons manger; il en est ainsi d'autres choses qui, par une sorte de secret commerce, vont fantastiquement du corps à l'âme. Ne soyez point étonné si l'élégance et la subtilité m'ont manqué dans l'exposition de ces matières; ayez égard à leur obscurité et à mon ignorance : il vous appartient de remplir, selon votre pouvoir, la tâche que je vous soumets.

[1] Les fantômes des Manichéens.

LETTRE IX.

(Année 389.)

Saint Augustin répond à Nébride sur les questions précédentes. S'il est vrai, dit-il, que les mouvements de l'âme laissent toujours dans le corps une empreinte, et que cette empreinte, à son tour, puisse réagir sur l'âme; pourquoi les démons qui la voient sans aucun doute, ne s'en serviraient-ils pas pour nous inspirer des pensées et des songes?

AUGUSTIN A NÉBRIDE.

1. Quoique vous me connaissiez, pourtant vous ignorez peut-être combien je voudrais jouir de votre présence : Dieu m'accordera quelque jour cette grande joie. J'ai lu cette lettre d'un sens si vrai où vous vous plaignez de votre solitude, d'une sorte d'abandon de vos amis, de ces amis avec qui la vie a tant de douceur. Que puis-je vous dire ici que vous ne l'ayez sans doute fait vous-même? Rentrez en votre âme, et tenez-la élevée vers Dieu autant que vous le pourrez. C'est là que vous nous trouverez bien plus sûrement, non par le moyen des images corporelles auxquelles notre souvenir est maintenant réduit; mais à l'aide de cette pensée qui vous fait comprendre que le même lieu ne nous réunit point.

2. En considérant vos lettres et les grandes questions auxquelles j'ai sûrement répondu, il y en a une dont j'ai été fortement épouvanté, c'est celle où vous me demandez comment les visions et les songes peuvent être mis au fond de nous-mêmes par les puissances supérieures ou les démons. C'est là une grande chose, et vous comprenez qu'il ne suffirait pas d'une lettre pour la traiter, mais qu'il faudrait un long entretien ou bien un livre. Cependant, connaissant votre pénétrant esprit, j'essayerai de jeter quelque lumière sur la question, afin que vous acheviez le reste avec vous-même, ou au moins que vous ne perdiez pas l'espoir d'arriver à de probables solutions.

3. Je crois que tout mouvement de l'âme fait quelque chose dans le corps; et quand il est plus prononcé, il se révèle malgré la faiblesse et la pesanteur de nos sens : la colère, la tristesse et la joie ont de visibles expressions. De là cette conjecture permise : lorsque nous avons des pensées dont rien ne nous apparaît dans notre corps, ces pensées peuvent ne pas échapper aux démons dont les sens sont très-pénétrants, et en comparaison desquels les nôtres ne sont rien. Les empreintes corporelles des mouvements de l'âme peuvent demeurer et devenir comme une forme habituelle; secrètement agitées et remuées, elles inspirent, avec une merveilleuse facilité, des pensées et des songes selon la volonté de celui qui les touche. Si les musiciens, les danseurs de corde et tous les donneurs de spectacles de ce genre, parviennent manifestement à des choses incroyables par le seul exercice de nos organes terrestres et grossiers; il n'est pas absurde de penser que des esprits unis à un corps aérien ou éthéré et capables de pénétrer les autres corps, puissent exciter en nous des impressions à leur guise, sans que nous nous en doutions, mais tout en éprouvant néanmoins quelque chose. Nous ne sentons pas comment l'abondance de la bile nous pousse à des redoublements de colère; elle nous y pousse cependant, puisque, comme je l'ai dit, c'est elle qui les produit.

4. Si vous ne voulez pas accepter cette comparaison que je fais en passant, pensez-y autant que vous le pourrez. Un esprit qui trouve toujours quelque obstacle pour agir, pour accomplir ses desseins ou ses vœux, s'irrite toujours. Qu'est-ce, en effet, que la colère? sinon, comme je crois, un violent désir de faire disparaître ce qui empêche la liberté de nos actions. C'est pourquoi ce n'est pas seulement contre les hommes que nous nous emportons le plus souvent, c'est contre une plume pendant que nous écrivons, et nous la froissons, nous la brisons; les joueurs font de même avec les dés, les peintres avec le pinceau, et chacun traite ainsi l'instrument dont il pense avoir à se plaindre. Les médecins prétendent que la bile croît avec cette croissante colère, et qu'on en vient à s'emporter pour peu de chose et à la fin sans motif : ce que l'âme a produit dans le corps de son propre mouvement suffit pour des excitations nouvelles.

5. On pourrait donner à ces observations plus d'étendue, et les preuves ne manqueraient pas pour établir une plus complète certitude. Mais joignez à cette lettre celle que je vous ai récemment adressée sur les images et la mémoire, et mettez tout votre soin à l'étudier; car il m'a semblé, par votre réponse, que vous ne l'aviez pas parfaitement entendue. Rapprochez ce que vous lisez maintenant de ce que je vous ai dit, dans cette autre lettre, d'une faculté naturelle de l'âme qui diminue et augmente ce qu'elle veut[1], et peut-être alors com-

[1] Ci-dessus, lettre VIIe, n. 6.

prendrez-vous que les pensées et les songes puissent nous retracer ce que nous n'avons jamais vu.

LETTRE X.

(Année 389.)

Nébride rêvait une vie loin du monde avec son ami Augustin; la séparation lui pesait; vivre avec ce cher maître, c'était son désir, son besoin; il lui semblait qu'Augustin négligeait les moyens de réaliser ce doux rêve. Augustin, dans la lettre suivante, répond aux plaintes affectueuses de son ami; et lui rappelle combien la retraite est nécessaire à la paix chrétienne, on va voir avec quel intérêt et quel charme.

AUGUSTIN A NÉBRIDE.

1. Jamais dans vos questions multipliées vous ne m'avez agité l'esprit comme dans ces dernières lettres où vous nous reprochez de négliger la recherche des moyens de passer notre vie ensemble : grand crime et plein de périls si vos accusations étaient fondées! Persuadé qu'il n'y a pour nous rien de plus raisonnable que de vivre ici plutôt qu'à Carthage ou même à la campagne, je ne sais pas véritablement, mon cher Nébride, ce que je dois faire avec vous. Vous enverrai-je une très-commode voiture? Notre ami Lucinien croit que vous pourriez venir en litière sans aucun mal. Mais je pense à votre mère qui ne tolérait pas l'absence de son fils bien portant, et se résignerait encore moins à son départ maintenant qu'il est malade. Irai-je moi-même vers vous? Mais il y a ici des amis qui ne pourraient pas venir avec moi et qu'il ne m'est pas permis d'abandonner. Vous pouvez, quant à vous, habiter doucement avec votre âme : ceux-ci ne le peuvent pas encore et travaillent pour cela. Irai-je vers vous et reviendrai-je sans cesse, de manière à partager ma vie entre eux et vous? Mais cela n'est ni vivre ensemble, ni vivre conformément à nos desseins. Le chemin est assez long, et ce serait une affaire que de le recommencer souvent : nous n'atteindrions point ainsi à ce calme de la retraite tant souhaité. Ajoutez à ceci ma faiblesse que vous connaissez, et qui m'empêche de faire ce que je veux et me condamne à me borner à ce que je puis.

2. Songer ainsi pendant toute sa vie à répéter des voyages qu'on ne saurait faire sans trouble et sans difficulté, ce ne serait pas digne d'un homme occupé de ce dernier voyage qui s'appelle la mort, et qui seul mérite de remplir notre pensée. Quelques hommes, par une grâce de Dieu qui les a préposés au gouvernement de ses églises, attendent fortement la mort et même la désirent vivement, et poursuivent sans agitation leurs laborieuses courses de pasteur; quant à ceux que le goût des honneurs temporels a conduits à ces sortes de charges ou qui désirent échanger la vie privée contre la vie des affaires, je doute qu'au milieu de ces bruits, de ces réunions inquiètes et de ces allées et venues, il leur soit accordé ce grand bien de se familiariser avec la mort comme nous le cherchons nous-mêmes, car c'est dans la retraite que chacun pouvait se déifier. Si cela est faux, je suis, je ne dirai pas le plus insensé, mais le plus faible des hommes, de ne pouvoir goûter et aimer le vrai bien, tant que je ne me sens pas à l'abri du tumulte des choses humaines. Il est besoin, croyez-moi, d'être entièrement séparé du bruit de tout ce qui se passe pour arriver à ne rien craindre, sans qu'il y ait dans l'homme ni dureté, ni audace, ni vain désir de la gloire, ni superstitieuse crédulité. Voilà ce qui fait la solide joie, qui n'a absolument rien de comparable avec tous les plaisirs.

3. Si une telle vie ne saurait être le partage de l'humaine nature, pourquoi éprouve-t-on quelquefois cette tranquille confiance? pourquoi l'éprouve-t-on d'autant plus souvent qu'on adore plus ardemment Dieu dans les profondeurs sacrées de l'âme? d'où vient que cette paix nous accompagne dans l'accomplissement même d'un acte humain, si on va de ce sanctuaire à l'action? pourquoi, parfois, dans nos discours, nous ne redoutons pas la mort, et, dans le silence, nous allons jusqu'à la désirer? Je vous le dis à vous, car je n'adresserais pas cette question à tout autre; je vous le dis à vous, dont j'ai bien connu les élans vers les choses d'en-haut; est-ce que, après avoir si souvent éprouvé combien il est doux de vivre avec un cœur mort à tout amour corporel, vous ne reconnaîtrez pas que l'homme puisse s'affranchir assez du sentiment de la crainte pour bien mériter le nom de sage? Et cette ferme et calme impression sur laquelle la raison s'appuie, quand vous l'avez sentie, oserez-vous soutenir que ce n'était pas aux moments où vous vous enfonciez dans les solitudes de votre âme? Cela étant ainsi, vous voyez qu'il reste une seule chose, c'est que vous avisiez vous-même aux moyens de réaliser notre désir de vivre ensemble. Vous savez mieux que moi ce qui est à faire avec votre mère, que

certainement votre frère Victor n'abandonnera pas. Je n'ai voulu vous écrire rien de plus pour ne pas vous détourner de cette pensée.

LETTRE XI.

(389.)

Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il seul fait homme, tandis que les trois personnes divines sont inséparables? Après avoir rappelé que ces trois personnes sont inséparables en Dieu, comme l'être, la forme et le désir de la conservation sont inséparables dans toute nature [1], saint Augustin répond à Nébride que l'Incarnation devant présenter aux hommes une règle vivante, il convenait que la personne incarnée fût la seconde, puisque son caractère propre est d'être la règle même, et l'intelligence qui éclaire : et de même qu'en demandant quelle est la nature d'une chose, on demande implicitement, et si elle *est* et quelle en est la *valeur*; ainsi, en connaissant le Fils, on est conduit à connaître le Père, principe unique de tout *être*, et à connaître l'Esprit-Saint, dont l'ineffable onction nous porte à *mépriser* ce qui est mortel pour *nous attacher* à ce qui est éternel [2].

AUGUSTIN A NÉBRIDE.

1. Vivement agité par les questions et les affectueux reproches que vous m'avez depuis longtemps adressés sur nos projets de réunion, j'étais décidé à ne vous écrire et à ne solliciter vos réponses que pour cela, et à suspendre ce qui appartient à nos études jusqu'à ce que nous eussions pris un parti, lorsqu'une bonne et courte parole de votre dernière lettre m'a rendu le repos : — nous n'avons pas, dites-vous, à nous creuser la tête sur ce point : quand je pourrai aller vers vous ou quand vous pourrez venir vers moi, nous le ferons l'un et l'autre bien certainement. — Ainsi tranquillisé, je me suis mis à parcourir toutes vos lettres pour savoir quelles réponses je vous devais; j'y ai trouvé tant de questions que, fussent-elles d'une solution aisée, il n'est personne dont elles n'écraseraient, par leur accumulation, l'esprit et le loisir. Mais elles sont difficiles, et une seule suffirait pour m'accabler. Le but de cet exorde est d'obtenir de vous que vous restiez un peu de temps sans m'adresser des questions nouvelles; attendez que j'aie payé toutes mes dettes et que vous puissiez me donner votre avis sur mes réponses. J'ose vous dire cela, quoique je sache bien tout ce que me coûte le moindre retard dans la communication de vos divines pensées.

2. Ecoutez donc ce qui est mon sentiment sur l'incarnation mystérieuse accomplie pour notre salut, ainsi que notre religion nous recommande de le croire et de le connaître. Je n'ai point choisi cette question comme pouvant m'offrir une plus facile réponse; mais les questions relatives au monde ne me semblent pas appartenir assez à l'heureuse vie à laquelle tendent nos efforts; et si leur recherche n'est pas sans quelque plaisir, on doit craindre cependant qu'elle ne prenne un temps destiné à de meilleures études.

Vous êtes ému et inquiet que ce soit le Fils qui ait revêtu la nature humaine et non point le Père ni le Saint-Esprit. Car comme l'enseigne la foi catholique et comme le comprennent un petit nombre d'âmes saintes et bienheureuses, cette Trinité est tellement inséparable, que tout ce qu'elle fait est fait en même temps par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, de manière que le Père ne fait rien que ne fassent et le Fils et le Saint-Esprit, et le Saint-Esprit ne fait rien que ne fassent et le Père et le Fils, et le Fils ne fait rien que ne fassent et le Père et le Saint-Esprit. Il semble qu'il faille en conclure que toute la Trinité ait pris la nature humaine; car si le Fils s'est uni à notre nature et non point le Père et le Saint-Esprit, les trois personnes divines peuvent donc faire quelque chose séparément. Et pourquoi alors, dans nos mystères et nos saintes cérémonies, l'Incarnation est-elle attribuée au Fils? Voilà bien toute votre objection, et elle porte sur une si grande chose que les explications suffisantes et les preuves assez fortes manqueront toujours. J'ose toutefois, comme c'est à vous que j'écris, vous communiquer ce qui me vient à l'esprit, moins pour vous le développer que pour vous l'indiquer : votre génie, votre amitié qui me comprend si bien, devineront le reste.

3. Il n'existe aucune nature, mon cher Nébride, aucune substance qui n'ait en soi et ne fasse paraître ces trois choses : d'abord être, puis être ceci ou cela, troisièmement rester ce qu'elle est autant qu'elle le peut. La première de ces choses nous montre la cause même de la nature, de laquelle tout est sorti; la seconde, l'espèce et la forme des êtres; la troisième, leur manière de demeurer ce qu'ils sont. S'il peut se faire que ce qui est ne soit pas ceci ou cela, et ne demeure pas dans sa nature, ou bien soit ceci ou cela sans être et sans demeurer dans sa nature autant qu'il le

[1] N. 3. — [2] N. 4.

peut, ou bien qu'il reste dans sa nature selon la mesure de ses forces, sans avoir l'être et sans être ceci ou cela : il est possible aussi qu'une personne de la Trinité fasse quelque chose séparément. Mais si vous reconnaissez que nécessairement ce qui est a une forme et demeure dans sa nature autant qu'il le peut, il s'ensuivra que ces trois personnes ne font rien séparément. Je m'aperçois que je n'ai touché encore qu'à ce qui fait la difficulté même de votre question ; mais j'ai voulu vous montrer brièvement, si toutefois j'y suis parvenu, tout ce qu'il y a de profond et de vrai dans le dogme catholique de l'inséparabilité de la Trinité divine.

4. Voici maintenant comment on peut mettre son esprit en paix. Le caractère particulier attribué au Fils est d'être comme une règle, comme un art (s'il est permis d'employer ce mot en de telles matières), et une intelligence qui forme l'esprit et la pensée à une science. Et comme l'union à la nature humaine s'est faite pour nous offrir dans la lumineuse majesté du discours, une forme de vie et des préceptes en exemple, ce n'est pas sans raison que tout cela est attribué au Fils. En effet, dans une multitude de choses, que je confie à votre pensée et à votre sagesse, il y a toujours un point qui est plus en relief et qui, pour ce motif, attire particulièrement l'attention : ainsi pour les trois sortes de questions dont nous venons de parler, quand on cherche si une chose est, on cherche en même temps ce qu'elle est, car elle ne peut être sans être quelque chose, et en même temps si elle est digne d'approbation ou de blâme, car tout ce qui existe mérite un jugement, quel qu'il soit. De même quand on demande ce qu'est une chose, il est également nécessaire et qu'elle soit, et qu'elle soit appréciée. De même encore quand on cherche quelle elle est, elle est indubitablement quelque chose, puisque tous ces caractères sont inséparables. Cependant tous ne donnent pas leur nom à la question, mais l'intention de celui qui l'adresse.

Concluons. Une règle est donc nécessaire aux hommes, et il faut que cette règle les pénètre et les forme. Mais ce qui est accordé aux hommes par cette règle divine, nous ne pouvons pas dire ou qu'il n'est pas, ou qu'il n'est pas désirable ; mais auparavant nous cherchons à le connaître pour, de là, conjecturer quelque chose et nous y attacher. Il fallait donc montrer d'abord au monde un certain modèle, une règle de discipline : c'est ce qui a été fait par l'incarnation proprement attribuée au Fils, d'où se sont répandues, comme une conséquence, et la connaissance du Père, principe unique de toute chose ; et dans cette connaissance, la douceur intérieure et ineffable que nous trouvons à demeurer en Dieu, comme à mépriser ce qui est mortel, don précieux, faveur sacrée attribués particulièrement au Saint-Esprit. Aussi, quoique tout s'accomplisse en commun et dans une souveraine inséparabilité, il fallait nous le montrer d'une façon distincte à cause de notre faible nature tombée de l'unité dans la multiplicité. On n'élève personne au point où l'on se trouve soi-même sans descendre un peu vers celui qu'on veut élever.

Voilà une lettre qui certes ne mettra pas un terme à tous vos soucis sur cette grande question, mais qui offrira au premier travail de vos pensées comme une base certaine. Votre pénétration, qui m'est si connue, poursuivra ce que j'ai commencé, et votre piété, dans laquelle surtout il importe de se soutenir, l'obtiendra.

LETTRE XII.

(389.)

Saint Augustin, après un préambule familier, revient à la question précédemment traitée, mais la suite et la fin de cette lettre ne nous sont point parvenues.

AUGUSTIN A NÉBRIDE.

D'après ce que vous m'écrivez, vous m'avez envoyé plus de lettres que je n'en ai reçues ; mais je ne puis me dispenser de vous croire, ni vous d'ajouter foi à ma parole. Quoique je ne puisse en répondant aller aussi vite que vous, je mets autant de soin à conserver vos lettres que vous à les multiplier. Je suis d'accord avec vous que je ne vous ai adressé que deux grandes lettres et non pas trois. En repassant ce que j'ai reçu de vous, je vois que j'ai à peu près répondu à cinq de vos questions ; il en est une, je l'avoue, à laquelle je n'ai touché qu'en passant ; j'ai pu laisser faire votre clairvoyant esprit ; je doute pourtant que votre avidité ait été satisfaite ; il faut la réfréner un peu et vous résigner parfois à de courtes réponses ; mais qu'il soit bien en-

tendu que si, dans mon épargne de paroles, je fais défaut à votre intelligence, vous ne m'épargnerez pas ; par ce droit de l'amitié qui ne serait pas pour moi le plus grand de tous, si quelque chose de plus doux pouvait se rencontrer, vous me redemanderiez alors sans relâche le paiement de tout ce qui vous est dû. Vous compterez cette lettre parmi mes petites, mais elle diminuera le monceau de réponses que je vous dois, et qui s'accroît de vos moindres lettres. Vous demandez pourquoi on enseigne que c'est le Fils de Dieu et non point le Père qui s'est fait homme, puisqu'ils sont inséparables ; vous démêlerez aisément cette difficulté si vous voulez bien vous souvenir de nos entretiens sur ce qu'est le Fils de Dieu, entretiens où je vous ai montré la vérité autant que je l'ai pu, car c'est un mystère ineffable. J'y reviendrai ici en peu de mots, et je vous dirai que le Fils est cette règle même, cette forme de Dieu par laquelle a été fait tout ce qui a été fait ; chaque chose accomplie par l'Homme-Dieu l'a été pour nous instruire et nous former [1]...

LETTRE XIII.

(A la fin de l'année 389.)

Sur la question de savoir si l'âme n'aurait pas avec elle quelque chose comme un corps et dont elle ne serait jamais séparée. La curiosité de Nébride s'était portée jusque sur ce point, et saint Augustin, dans ses conversations avec son ami, s'y était arrêté. Il consent à en dire ici quelques mots, tout en déclarant que de telles questions ne doivent pas nous occuper.

AUGUSTIN A NÉBRIDE.

1. Je n'aime pas à vous écrire des choses ordinaires, et je ne puis vous en écrire de nouvelles ; vous n'avez aucun goût pour les unes et je n'ai pas assez de temps pour les autres. Depuis que je vous ai quitté, je n'ai eu nulle facilité, nul loisir pour considérer et méditer ce qui fait l'objet accoutumé de nos recherches. Les nuits d'hiver sont bien longues ; ce n'est pas que je les passe tout entières à dormir ; mais les pensées qui s'offrent à moi, à mes heures de loisir, ne profitent qu'à mon loisir même. Que ferai-je donc ? resterai-je muet avec vous ? garderai-je le silence ? ce n'est pas ce que nous voulons, ni vous ni moi. Voyons donc ce qu'a pu tirer de moi le dernier moment pendant lequel j'ai écrit cette lettre.

2. Il est nécessaire que vous vous rappeliez la question si souvent traitée dans nos discours et sur laquelle nous demeurions en suspens, cette question qui nous remuait et nous tenait hors d'haleine, au sujet de ce je ne sais quoi de corporel qui appartiendrait inséparablement à l'âme et que quelques-uns appellent son véhicule. Il est clair que si ce corps, je ne sais lequel, se meut en quelque lieu, il n'est pas intelligible ; or, ce qui n'est pas intelligible ne saurait se comprendre. Mais si ce qui échappe à l'esprit n'échappe pas du moins aux sens, il y a toujours une manière de le connaître. Quant aux choses qu'on ne peut ni comprendre, ni sentir, il est à la fois téméraire et frivole de vouloir les examiner. La question que nous débattions est de ce nombre, si tant est que ce que nous supposions soit quelque chose. Donnons trêve à notre esprit pour ce qui en vaut si peu la peine, et, appuyés sur Dieu même, élevons-nous vers la suprême sérénité de sa nature souverainement vivante.

3. « Quoique les corps, me direz-vous peut-« être, ne puissent pas être perçus par l'intelli-« gence, nous comprenons cependant beaucoup « de choses qui appartiennent au corps : ainsi « nous comprenons qu'il existe des corps. Qui « le nierait ? qui dirait que cela est plus vrai-« semblable que certain ? Quoique la connais-« sance générale des corps fasse partie des « vraisemblances, ils ont pourtant dans la na-« ture une existence qu'on appelle certaine. « Un corps sensible peut donc être un corps « intelligible, car il ne peut pas être connu au-« trement. Je ne sais pas ce que c'est que ce « corps dont il s'agit ici, qui aiderait, comme « on le croit, l'âme à passer d'un lieu à un « autre ; quoique nos sens soient impuissants « à le connaître, pourquoi ne se révélerait-il « pas à des sens plus actifs et plus pénétrants « que les nôtres ? »

4. Si vous parlez ainsi, n'oubliez pas que ce que nous appelons comprendre se fait en nous de deux manières : la première a lieu intérieurement par l'âme et la raison, comme quand nous comprenons que l'intelligence elle-même existe ; la seconde manière a lieu par un avertissement des sens, comme quand nous comprenons qu'il existe des corps. Dans ces deux manières de connaître, c'est Dieu même que

[1] Il manque ici 67 lignes dans le manuscrit du Vatican, d'où cette lettre a été tirée. (Voir la lettre précédente, n. 4.

nous écoutons ; la première nous fait chercher ce que Dieu a mis en nous ; la seconde nous transmet par les sens ce que Dieu nous répond. Ceci admis, personne ne peut savoir si le corps dont il s'agit existe, avant que les sens lui en aient révélé quelque chose. Il peut se faire qu'il se rencontre des êtres vivants avec des sens assez subtils pour de telles perceptions, mais, l'insuffisance des nôtres étant évidente, je crois avoir raison en vous répétant ce que j'avais commencé à vous dire plus haut, c'est que la solution d'une question semblable n'est pas de notre ressort. Veuillez y penser encore, et ne manquez pas de me communiquer le fruit de vos méditations.

LETTRE XIV.

(A la fin de l'année 389.)

Réponse à d'autres questions de Nébride. Pourquoi le soleil ne fait-il pas la même chose que les autres astres? — Si la vérité suprême renferme la raison de chaque homme. — Belles pensées de saint Augustin sur le Christ et sur la création.

AUGUSTIN A NÉBRIDE.

1. J'aime mieux répondre à vos dernières lettres. Ce n'est pas que je dédaigne vos questions précédentes ou qu'elles me plaisent moins; mais je me prépare à y répondre par quelque chose de plus grand que vous ne pensez. Vous me demandez une lettre plus longue que les plus longues que je vous aie adressées; je n'ai pas autant de loisir que vous croyez et que j'en ai toujours souhaité, comme vous savez, et que j'en souhaite encore. Ne demandez pas pourquoi il en est ainsi : il me serait plus aisé de vous dire tout ce qui m'empêche que de vous dire pourquoi je suis empêché.

2. « Tandis que vous et moi nous faisons « beaucoup de choses qui se ressemblent, « pourquoi le soleil ne fait-il pas ce que font « les autres astres? » voilà ce que vous m'écrivez. Mais si nous agissons de même, il en est souvent ainsi du soleil à l'égard des autres astres; je marche et vous marchez, le soleil et les astres se meuvent. Je veille et vous veillez, le soleil et les astres luisent; je discute et vous discutez; le soleil tourne et les astres aussi : je ne veux pas pour cela mettre sur la même ligne les opérations de l'âme et rien de ce qui frappe les yeux. En comparant l'esprit à l'esprit, et s'il y a dans les corps célestes quelque principe d'intelligence, vous trouverez que, sous ce rapport, les astres sont bien autrement semblables entre eux que ne le sont les hommes. Au reste, si vous voulez porter votre attention accoutumée sur les mouvements des corps, vous verrez qu'il n'y a pas deux hommes dont les mouvements se ressemblent. Quand nous nous promenons ensemble, pensez-vous que nous marchions tous les deux de même? votre sagesse ne le croit point. Celui de nous qui chemine le plus près du nord, dépassera l'autre avec une marche égale ou bien il devra s'avancer plus lentement : on peut ne pas sentir la différence. Mais, si je ne me trompe, vous regardez à ce que nous comprenons et non pas à ce que nous sentons. Supposez que nous allions du septentrion au midi, côte à côte autant que possible, posant le pied sur un marbre uni ou sur de l'ivoire : il y aura toujours une différence dans votre mouvement et dans le mien, comme dans le battement de notre pouls, dans notre personne, dans notre visage. Mettez à notre place les enfants de Glaucus, et vous ne serez pas plus avancé : ils ont beau être jumeaux et parfaitement semblables, il faut qu'ils se meuvent séparément comme leur naissance fut distincte.

3. « Mais, me direz-vous, ceci n'est aperçu « que par la raison, et la différence entre le « soleil et les autres astres est d'une claire évi- « dence pour les sens. » Si c'est la grandeur du soleil que vous voulez que je considère, vous savez bien ce qu'on dit de la distance qui le sépare des autres astres, et combien il est incertain que le soleil soit plus grand. Quand même je vous accorderais, comme je le crois, que l'apparence est ici conforme à la réalité [1], Nævius [2] ne s'élève-t-il pas d'un pied au-dessus des six pieds qui sont la plus haute taille des hommes? Vous avez beaucoup cherché quelqu'un d'aussi grand, et, n'en ayant point trouvé, vous m'avez demandé une lettre de la taille de Nævius. Si quelque chose de pareil se rencontre sur la terre, nous n'aurons pas tant à nous étonner de ce qui se trouve dans le ciel.

S'il vous semble extraordinaire que le soleil soit le seul astre qui éclaire le jour, quel homme, dites-moi, s'est jamais montré au monde avec autant de grandeur que cet homme à qui Dieu s'est uni bien autrement qu'il ne l'avait fait à

[1] Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que l'astronomie était peu avancée au temps de saint Augustin.
[2] Quel est ce Nævius? nous l'ignorons.

d'autres saints et à d'autres sages? Si vous le comparez aux plus sublimes d'entre les hommes, vous trouverez entre eux et lui plus de différence encore qu'entre le soleil et les autres astres. Réfléchissez avec votre rare esprit à cette comparaison que j'indique en passant, et peut-être y trouverez-vous réponse à une question que vous m'aviez posée sur l'humanité du Christ.

4. Vous désirez aussi savoir si cette vérité suprême, cette suprême sagesse, cette forme première des choses, par laquelle tout a été fait, que notre religion déclare être le Fils unique de Dieu, renferme la raison générale de l'homme et la raison même de chacun de nous. Grande question! Il me paraît que, pour faire l'homme, il y a en lui la raison de l'homme seulement, non la mienne ni la vôtre; mais que, pour former le cercle des temps, les diverses raisons des hommes vivent dans cette Intelligence toujours pure. Ceci est fort obscur, et j'ignore par quelle comparaison on pourrait l'éclaircir, à moins qu'on ne recourût aux sciences dont l'idée est au fond de notre esprit. Dans la géométrie l'angle a sa raison, le carré a la sienne. Toutes les fois que je veux marquer un angle, c'est seulement l'idée de l'angle qui se présente à moi; mais je ne pourrai jamais tracer un carré sans avoir en même temps l'idée de quatre angles : ainsi chaque homme est fait d'après la raison unique par laquelle il est un homme; mais, pour qu'il y ait un peuple, quoique la raison soit une, ce n'est plus la raison de l'homme qu'il faut, c'est la raison des hommes. Nébride fait partie de l'universalité, et l'universalité se compose de parties; le Dieu qui est le créateur de ce tout a dû avoir la raison des parties. C'est pourquoi ce qui est en lui la raison de plusieurs hommes n'appartient pas à l'homme même, quoique, par des moyens merveilleux, tout soit de nouveau ramené à l'unité. Mais vous y repenserez à votre aise; contentez-vous de cette lettre qui déjà dépasse la taille de Nævius.

LETTRE XV.

(Année 390.)

Saint Augustin manque de tablettes ou de parchemins pour écrire. Il annonce à Romanien son livre sur *la Vraie Religion*, et l'exhorte à élever son âme au-dessus des biens temporels.

AUGUSTIN A ROMANIEN.

1. Cette lettre en vous prouvant que je manque de papier, ne doit pas vous donner à penser que je sois plus riche en parchemin. J'ai écrit à votre oncle sur les tablettes d'ivoire que j'avais, et, quant à vous, vous pardonnerez facilement à cette petite peau; ce que je devais dire à votre oncle ne pouvait pas se différer, et il eût été fort mal de ne pas vous écrire aussi : mais s'il reste chez vous des tablettes qui m'appartiennent, envoyez-les moi pour des besoins de ce genre. J'ai composé quelque chose sur la religion catholique [1], autant que le Seigneur a daigné me le permettre; je veux vous l'envoyer avant d'aller vers vous, si toutefois le papier ne me manque point. Vous vous contenterez d'une écriture quelconque, sortie de l'officine de ceux qui sont avec moi. Des ouvrages dont vous me parlez, je ne me rappelle que les livres de l'*orateur;* mais je n'ai pu vous répondre rien de plus, que de vous engager à prendre vous-même ce qui vous conviendrait : c'est toujours mon sentiment; absent je ne trouve pas à faire davantage.

2. J'ai été charmé que, dans votre dernière lettre, vous ayez bien voulu me faire part de votre joie domestique; mais « m'ordonnez-« vous d'ignorer ce qu'il en est de la face d'une « mer tranquille et des flots en repos [2] ? » Et je sais que vous ne me l'ordonnez pas et que vous ne l'ignorez pas. Si quelque loisir vous est donné pour penser plus sérieusement que vous ne l'avez fait jusqu'à ce jour, profitez d'une faveur aussi divine. Quand ces choses nous arrivent, ce n'est pas nous-mêmes qu'il faut féliciter, mais ceux-là par qui elles nous viennent; l'administration juste et charitable des biens temporels, accompagnée de calme et de paix, peut nous valoir la récompense des biens éternels, si nous possédons ces richesses sans qu'elles nous possèdent, si leur accroissement n'embarrasse pas notre vie, si lorsque

[1] Le livre de *la Vraie Religion*. Voyez l'*Histoire de saint Augustin*, chap. VIII, ci-dessus, p. 49-51.
[2] Virgile, Enéide, V.

nous croyons les maîtriser, elles ne nous enveloppent pas. Car il a été dit par la bouche même de la Vérité : « Si vous n'avez pas été « fidèle dans ce qui n'est point à vous, qui « vous donnera ce qui vous appartient [1] ? » Dégageons-nous donc du souci des choses changeantes pour chercher des biens solides et certains : prenons notre vol plus haut que nos terrestres richesses. C'est surtout pour échapper à l'abondance de son miel que l'abeille a des ailes ; il tue celle qui s'y enfonce.

LETTRE XVI.

(390).

Le païen Maxime de Madaure [2] soutient que les polythéistes adorent un seul Dieu sous différents noms ; il s'indigne qu'on préfère des hommes morts aux dieux des Gentils, et se moque de certains noms puniques ; il reproche durement aux chrétiens leur vénération pour les tombeaux des martyrs et désapprouve ce qu'il y avait de caché dans la célébration de leurs mystères. Cette lettre d'un païen du quatrième siècle est très-curieuse.

MAXIME DE MADAURE A AUGUSTIN.

1. Comme j'aimerais à recevoir fréquemment de vos lettres et que j'ai récemment senti tout le sel de vos paroles sans que l'amitié pourtant en fût blessée, je persiste à vouloir vous rendre la pareille, de peur que vous ne preniez mon silence pour un dépit. Mais si mon langage vous semblait trahir trop visiblement ma vieillesse, je vous demanderais de me prêter une oreille indulgente.

Quand la Grèce nous conte que le mont Olympe est la demeure des dieux, on n'est pas obligé de l'en croire. Mais nous voyons et nous croyons que la place publique de notre ville est habitée par des divinités bienfaisantes. Qui serait assez insensé, assez dépourvu d'esprit pour nier l'existence d'un Dieu unique, d'un Dieu sans commencement et sans lignée, père puissant et magnifique de tous ? Nous adorons sous des noms différents ses perfections répandues dans le monde qui est son ouvrage, car son nom véritable nous est inconnu, à tous tant que nous sommes ; car Dieu est un nom commun à toutes les religions ; et tandis que la diversité de nos prières s'adresse en quelque sorte à chacun de ses membres en particulier, il semble que notre adoration le comprend tout entier.

2. Mais je ne vous cacherai pas qu'il est de grandes erreurs que je ne saurais supporter. Comment tolérer qu'on préfère un Mygdon à Jupiter qui lance le tonnerre, une Sanaë à Junon, à Minerve, à Vénus, à Vesta, et l'*Archimartyr* Namphamon [1] (ô crime !) à tous les dieux immortels ? Parmi ces nouveaux et étranges personnages, Lucitas n'est pas en petit honheur. Que d'autres dont on ne pourrait pas dire le nombre, et qui, portant des noms en horreur aux dieux et aux hommes, chargés de crimes et voulant en ajouter encore sur leurs têtes, ont trouvé une mort digne de leur vie avec les apparences d'une mort glorieuse ! Des fous, si tant est qu'on daigne le rappeler, visitent leurs tombeaux, en délaissant les temples, en négligeant les mânes de leurs ancêtres : ainsi s'accomplit le vers prophétique du poète indigné :

Rome, invoquant Dieu dans ses temples, a juré par des ombres [2].

Et quant à moi, il me semble retrouver cette bataille d'Actium où les monstres d'Egypte osaient lancer contre les dieux des Romains des traits peu redoutables.

3. Mais je vous demande, ô vous, homme si sage, de mettre de côté cette vigoureuse éloquence qui vous place au-dessus de tous, ces raisonnements dont vous vous armez à la manière de Chrysippe et cette dialectique dont les nerveux efforts ne laissent à personne rien de certain, pour me dire quel est ce Dieu que vous autres, chrétiens, vous déclarez être le vôtre, et que vous dites voir présent dans des lieux cachés : C'est en plein jour que nous autres nous adorons nos dieux ; lorsque nous leur adressons nos prières, les oreilles de tous les mortels peuvent les entendre ; nous nous les rendons propices par de doux sacrifices, et nous voulons que cela soit vu et approuvé de tous.

4. Faible vieillard, je ne dois pas pousser plus loin cette lutte, et je me range volontiers à cette pensée du rhéteur de Mantoue :

Chacun suit son plaisir [3].

D'après cela, je ne doute point, homme rare qui vous êtes séparé de ma religion, que cette lettre, si elle vient à être dérobée, ne périsse dans les flammes ou de toute autre manière. Si cela arrive, le papier seul sera perdu et non point notre parole, car j'en garderai toujours l'original dans l'âme de tout homme vraiment religieux. Que les dieux vous conservent, ces dieux par lesquels, nous tous qui sommes sur la terre, nous honorons et nous adorons de mille manières différentes, mais dans un même accord, le père commun des dieux et de tous les mortels.

[1] Luc, XVI, 12.

[2] L'emplacement de Madaure est aussi exactement connu que celui de Thagaste. Les ruines de *Mdaourouche*, à 28 kilomètres au sud de *Souk-Arras*, nous représentent la position de la ville où saint Augustin commença à étudier les belles-lettres. Madaure avait le titre de colonie ; ses vestiges sont assez considérables. Au-dessus de la porte d'un château de construction bysantine, on lit une inscription grecque et latine qui nous apprend que ce château date de Justinien et de Théodora, et qu'il a été bâti par les ordres de Patrice Salomon, successeur de Bélisaire.

[1] Il faut lire ici dans le texte *Namphamonem* au lieu de *Namphanionem*. Saint Namphamon, le premier martyr de l'Afrique, fut mis à mort à Madaure.

[2] Lucain.

[3] Virgile, Eglogue III.

LETTRE XVII.

(390).

Saint Augustin, dans sa réponse à Maxime de Madaure, mêle à de fines railleries d'utiles leçons.

AUGUSTIN A MAXIME DE MADAURE.

1. Faisons-nous quelque chose de sérieux ou bien voulons-nous nous amuser ? Votre lettre, soit par la faiblesse même de la cause qu'elle soutient, soit par les habitudes d'un esprit enclin au badinage, me fait douter si vous avez voulu rire ou chercher sincèrement la vérité. Vous avez commencé par comparer le mot Olympe à votre place publique, je ne sais pourquoi, à moins que ce ne soit pour me rappeler que Jupiter établit jadis son camp sur cette montagne, quand il était en guerre avec son père, comme l'enseigne cette histoire que les vôtres même appellent une histoire sacrée ; et pour me rappeler aussi qu'il y a sur votre place publique deux statues, l'une de Mars, tout nu, l'autre de Mars armé, dont le génie, ennemi des citoyens, est conjuré par une statue d'homme qui avance trois doigts vers les deux funestes images. Croirai-je jamais que vous m'ayez fait ressouvenir de cette place et de pareilles divinités autrement que pour vous moquer ? Quant à ce que vous dites de ces divinités qui seraient comme les membres d'un seul grand dieu, je vous avertis, puisque vous le permettez, qu'il faut se garder de ces plaisanteries sacriléges. Ce Dieu unique sur lequel les savants et les ignorants s'accordent, comme l'ont dit les anciens, aura-t-il pour membres des divinités dont l'image d'un homme mort arrête la férocité, ou, si vous aimez mieux, la puissance ? Je pourrais dire ici bien des choses ; vous voyez vous-même combien cet endroit de votre lettre prête au blâme ; mais je me retiens, de peur d'avoir l'air de donner plus à la rhétorique qu'à la vérité.

2. Et ces gracieuses railleries adressées à notre religion, à l'occasion de certains noms puniques portés par des hommes qui maintenant sont morts, dois-je les relever ou les passer sous silence ? Si ces choses paraissent à votre gravité aussi légères qu'elles le sont, je n'ai pas assez de loisir pour en rire avec vous. Si, au contraire, elles vous semblent sérieuses, je m'étonne que, occupé comme vous l'êtes de la bizarrerie des noms, vous n'ayez pas songé que vous avez des *Eucaddires* parmi vos prêtres, et des *Abbadires* parmi vos divinités. Vous y songiez certainement quand vous m'avez écrit, et vous avez voulu me le remettre en mémoire avec l'aimable enjouement de votre esprit, afin de donner quelque relâche à la pensée en l'égayant aux dépens de tout ce qu'il y a de risible dans votre superstition. Vous avez pu vous oublier vous-même jusqu'à attaquer les noms puniques, vous, homme d'Afrique écrivant à des Africains, et lorsque l'un et l'autre nous sommes en Afrique. Si on recherche le sens de ces noms, on trouvera que *Namphamon* signifie un homme qui vient d'un bon pied, c'est-à-dire dont la venue apporte quelque chose d'heureux : c'est ainsi que nous avons coutume de dire en latin qu'un homme est entré d'un pied favorable lorsque son entrée a été suivie de quelque bonheur. Si vous condamnez le punique, il faut nier ce qui est dit par de très-savants hommes, que les livres puniques renferment beaucoup de bonnes choses dont on se souvient ; il faut regretter d'être né ici au berceau de cette langue. S'il n'est pas raisonnable que le son du mot nous déplaise et si vous reconnaissez que j'en ai bien marqué le sens, fâchez-vous contre votre Virgile qui invite en ces termes votre Hercule au sacrifice offert par Evandre :

> Sois-nous propice, viens avec nous et vers tes autels
> d'un pied favorable[1].

Il souhaite qu'Hercule vienne d'un pied favorable, comme Namphamon, au sujet duquel vous croyez devoir nous insulter. Pourtant, si vous aimez à rire, vous avez chez vous ample matière de facétie : le dieu Sterculius, la déesse Cloacine, la Vénus chauve, la déesse de la peur, la déesse de la pâleur, la déesse de la fièvre et une foule d'autres de cette sorte que les anciens Romains ont honorés par des temples et des sacrifices ; si vous ne les tenez pas tous en estime, vous manquez aux dieux de Rome ; vous passerez pour n'être pas initié aux mystères des Romains, et cependant vous méprisez et vous dédaignez les noms puniques, comme si vous étiez dévoué aux autels des divinités romaines.

3. Mais peut-être au fond trouvez-vous tous ces dieux plus ridicules que nous ne les trouvons nous-mêmes, et y prenez-vous je ne sais quel plaisir pour passer cette vie ; car vous n'a-

[1] Virgile, Enéide, VII.

vez pas craint de recourir à Virgile et de vous appuyer sur le vers où il dit :

Chacun suit son plaisir [1].

Si l'autorité de Virgile vous plaît, comme vous nous le dites, ceci vous plaira certainement encore :

Saturne, le premier, vint de l'Olympe éthéré, fuyant les armes de Jupiter, et proscrit de ses royaumes qu'on lui avait enlevés [2].

Je pourrais vous citer d'autres passages où le poète veut faire entendre que vos dieux n'ont été que des hommes. Il avait lu une grande histoire revêtue d'une ancienne autorité, une histoire connue aussi de Cicéron qui, dans ses dialogues, dit plus de choses que nous n'aurions osé lui en demander, et s'efforce d'amener la vérité à la connaissance des hommes, autant que le lui permettaient les temps.

4. Vous donnez à votre religion la préférence sur la nôtre, parce que vous honorez publiquement vos dieux et que nous avons, nous, des assemblées secrètes; mais pourquoi, je vous prie, oubliez-vous ce Liber [3] que vous ne laissez voir qu'à un petit nombre d'initiés? En nous remettant en mémoire la célébration en plein jour de vos cérémonies, vous avez voulu évidemment que nos yeux retrouvassent le spectacle des décurions et des chefs de la cité s'en allant comme des furieux à travers vos places publiques et hurlant comme des bacchantes : dans une semblable fête, si un Dieu habite en vous, voyez quel est ce Dieu qui vous fait perdre la raison. Si ces frénésies sont simulées, qu'est-ce que c'est que ces cérémonies publiques qui autorisent de tels mensonges? Et si vous êtes devins, pourquoi n'annoncez-vous pas les choses futures? et si vous êtes sains d'esprit, pourquoi volez-vous les gens qui se trouvent sur votre chemin?

5. Tandis que votre lettre m'a fait souvenir de ces choses et d'autres que je passe maintenant sous silence, pourquoi ne nous moquerions-nous pas de vos dieux, dont on verra bien que vous vous êtes habilement moqué vous-même, pour peu qu'on connaisse votre esprit et qu'on ait lu de vos lettres? C'est pourquoi, si vous voulez que nous traitions ces questions comme il convient à votre âge et à votre sagesse, et comme le peuvent désirer nos amis les plus chers, cherchez quelque chose qui soit digne de discussion : parlez en faveur de vos dieux un langage qui ne vous donne pas l'air d'un prévaricateur de leur cause, et qui ne soit pas un avertissement de ce qu'on peut dire contre eux au lieu de servir à leur défense. Cependant, pour que vous ne l'ignoriez pas et que vous ne retombiez point imprudemment dans des reproches sacriléges, sachez que les chrétiens catholiques, dont une église est établie dans votre ville, n'adorent point les morts ni rien de ce qui a été fait et créé par Dieu, mais qu'ils adorent ce Dieu unique, auteur et créateur de toutes choses. Nous traiterons ceci plus amplement, avec l'aide de ce même vrai et unique Dieu, lorsque je saurai que vous voulez le faire gravement.

[1] Virgile, Eglogue III.

[2] Virgile, Enéide, VIII.

[3] Bacchus était adoré à Madaure, sous le nom de Liber ou Lenæus Pater, par un certain nombre d'adeptes. Nous trouvons ce nom dans une inscription rapportée de Mdaourouche, consacrée à la mémoire de Titus Clodius Lovella, édile, duumvir, questeur, flamine perpétuel, *prêtre de Liber Pater*. M. Léon Rénier a reproduit cette description dans le travail que nous avons déjà cité.

LETTRE XVIII.

(390.)

Trois genres de natures.

AUGUSTIN A CÉLESTIN [1].

1. Que ne puis-je vous répéter toujours une chose, c'est qu'il faut renoncer à ce qui est vain pour ne nous charger que des soins utiles! car je ne sais si on peut espérer en ce monde quelque sécurité. J'ai écrit et n'ai reçu aucune réponse. Je vous ai envoyé ceux de mes livres contre les manichéens qui étaient tout prêts et revus, et vous ne m'avez rien fait connaître ni de votre opinion, ni de notre dessein. Maintenant je dois vous les redemander et vous devez me les rendre. Ne différez donc pas de me les renvoyer avec votre réponse, par laquelle je désire savoir ce que vous avez fait de ces livres, ou de quelles armes vous avez encore besoin pour combattre l'erreur des manichéens.

2. Voici, pour vous que je connais, quelque chose de grand dans sa brièveté. Il y a une nature changeante à travers les lieux et les temps, c'est le corps. Il y a une nature changeante, non pas à travers les lieux, mais seulement à travers les temps, c'est l'âme. Et il est une nature que ni les lieux ni les temps ne peuvent changer, c'est Dieu. Ce qui est changeant de

[1] Quel est ce Célestin? est-ce le même qui fut pape trente-deux ans plus tard et qui est connu dans l'histoire sous le nom de saint Célestin? Nous l'ignorons.

quelque manière s'appelle créature; ce qui est immuable s'appelle Créateur. Or, comme nous ne disons qu'une chose existe qu'en tant qu'elle demeure et qu'elle est une, et que toute forme de beauté procède de l'unité; dans cette division des natures vous voyez véritablement ce qui existe d'une manière souveraine, ce qui n'a qu'une basse existence et ne laisse pourtant pas d'exister; enfin ce qui tient comme le milieu plus grand que le plus bas, plus petit que le plus grand. L'Etre souverain, c'est la béatitude même; le plus bas est celui qui ne peut être ni heureux ni malheureux; le moyen devient misérable si sa vie incline vers ce qui est bas, il devient heureux s'il se tourne vers l'Etre souverain. Celui qui croit au Christ n'aime point ce qui est bas, ne se glorifie pas dans les choses moyennes et devient capable de s'attacher à l'Etre souverain. — Là se trouve compris tout entier ce qu'on nous ordonne de faire, ce qu'on nous enseigne, ce qui enflamme notre cœur.

LETTRE XIX.

(390.)

Saint Augustin avait eu avec un personnage nommé Gaïus, et qui n'était pas encore chrétien, des entretiens sur la religion; il lui trouvait de la pénétration, un goût sincère pour la vérité : il lui avait inspiré de bons desseins. Saint Augustin lui envoie ses ouvrages pour achever de le convaincre et finit par exprimer l'espoir de le voir enfant de l'Eglise. On y trouvera des lignes admirables sur l'expression de la vérité dans les œuvres de l'homme.

AUGUSTIN A GAÏUS.

Je ne sais vous dire de quelle douceur votre souvenir me pénètre depuis que je vous ai quitté; le charme de ce souvenir me revient souvent. Je me rappelle cette modestie dans la discussion qui ne se laissait point altérer par l'admirable ardeur de la recherche. Il ne serait pas facile de trouver quelqu'un qui posât plus vivement les questions et qui écoutât plus tranquillement. C'est pourquoi je voudrais beaucoup discuter avec vous; et du reste parler avec vous le plus possible, ce ne serait jamais beaucoup parler. Mais comme c'est difficile, qu'est-il besoin d'en chercher les motifs? C'est tout à fait mal aisé; peut-être un jour cela ne le sera plus; que Dieu le veuille ainsi! Maintenant nous n'en sommes pas là.

J'ai chargé le frère, par lequel je vous ai envoyé ma lettre, de remettre tous mes ouvrages à votre très-habile charité. Rien de ce qui vient de moi ne sera mal venu de vous, car je sais toute la bienveillance que votre cœur me garde. Cependant, si vous m'approuvez après m'avoir lu et si ce que j'ai dit de vrai vous paraît tel, ne croyez pas que ces choses bonnes et vraies soient de mon propre fond; elles m'ont été données. Tournez-vous vous-même vers Celui à qui vous devez de comprendre et d'approuver ce qui est vrai. Ce n'est pas dans le livre ni dans celui qui l'a écrit qu'un lecteur voit la vérité; il la voit bien plutôt en lui-même si son esprit a reçu quelque impression éclatante de cette lumière bien éloignée des grossiers nuages du corps. Dans le cas où vous trouveriez dans mes livres des choses fausses et qu'il faudrait désapprouver, vous devriez y reconnaître l'épaisse nuit de l'intelligence humaine, et ce seraient là véritablement les choses qui viendraient de moi.

Je vous exhorterais à chercher encore, si je ne voyais pas en quelque sorte la bouche de votre cœur toute ouverte; je vous exhorterais aussi à vous attacher avec fermeté à ce que vous aurez reconnu être vrai, si vous ne portiez pas en vous tant de force d'esprit et de raison. Pendant le peu de temps que j'ai passé avec vous, cette force intérieure m'est apparue comme si, écartant le voile corporel, j'étais allé au fond de vous-même. La providence miséricordieuse de Notre-Seigneur ne permettra pas qu'un homme aussi bon et aussi richement doué que vous, demeure étranger au troupeau catholique du Christ.

LETTRE XX.

(390.)

Antonin était un fervent catholique dont toute la famille n'était pas restée fidèle à l'unité; il paraît que sa femme s'était laissée aller aux erreurs du donatisme. Saint Augustin, dans cette lettre, souhaite que toute la famille d'Antonin se réunisse dans la même foi; au sujet des louanges qu'Antonin lui avait données, saint Augustin exprime de belles idées sur l'estime affectueuse qu'on témoigne à ceux qu'on croit gens de bien.

AUGUSTIN A ANTONIN.

1. Deux d'entre nous vous devaient des réponses; et voilà que l'un de nous va vous payer avec usure, car c'est lui-même que vous allez voir; ce que vous entendrez de sa bouche sera comme entendu de la mienne, et je ne vous aurais point écrit si cet ami ne me l'avait or-

donné : lui partant, cette lettre était inutile. Je m'entretiens avec vous plus abondamment peut-être que si j'étais en votre présence, quand vous lisez ma lettre et quand vous entendez Celui dans le cœur de qui vous savez bien que j'habite. J'ai reçu et médité avec grande joie celle de votre Sainteté; j'y ai trouvé un esprit chrétien sans le fard de nos temps mauvais et un cœur qui m'est attaché.

2. Je rends grâces à Dieu et à Notre-Seigneur de votre espérance, de votre foi et de votre charité qui vous portent à avoir si bonne opinion de moi que vous me croyez un fidèle serviteur de Dieu; je me réjouis que vous aimiez dans la pureté de votre cœur la piété que vous me supposez : je vous dois plus de félicitations que de remercîments; car il vous est profitable d'aimer le bien, ce bien qu'on aime lorsqu'on aime quelqu'un que l'on croit bon, à tort ou à raison. Il faut seulement prendre garde de juger, non pas d'un homme, mais de ce qui constitue le bien même de l'homme, autrement que la vérité ne le demande. Pour vous, frère très-cher, qui ne vous trompez pas en croyant que c'est un grand bien de servir Dieu de bon cœur et chastement, quand vous aimez un homme par la seule raison qu'il vous semble avoir part à ce bien, le fruit de cette affection vous reste, lors même que celui qui en est l'objet ne serait pas ce que vous pensez. Voilà pourquoi c'est vous qu'il faut féliciter de ce goût pour le vrai bien; et quant à celui que vous aimez, il n'a droit aux hommages que s'il est tel que vous l'aimez. Il appartient à Dieu seul de voir comme je suis et en quoi j'ai avancé; il ne peut se tromper ni sur ce qui fait le bien de l'homme ni sur l'homme même. Pour obtenir l'heureuse récompense promise, c'est assez que vous m'aimiez de tout votre cœur, uniquement parce que vous me croyez tel que doit être un serviteur de Dieu. Je vous rends d'abondantes actions de grâces de ce que vos louanges, comme si j'étais tel, sont une admirable exhortation pour que je le devienne; je vous en rendrai plus encore si vous n'oubliez pas de prier pour moi comme vous me recommandez de prier pour vous. La prière pour un frère est plus agréable à Dieu quand il s'y mêle un sacrifice de charité.

3. Je salue beaucoup votre petit enfant, et je souhaite qu'il grandisse dans les commandements salutaires du Seigneur. Je désire aussi et je demande pour votre maison une seule foi et une vraie piété, qui ne peuvent être que la foi et la piété catholiques. Et si vous croyez nécessaire le concours de mes soins pour une telle œuvre, ne craignez pas de vous servir de moi : notre Maître commun et la charité elle-même vous en donnent le droit. Ce que je recommanderai beaucoup à votre sagesse, c'est d'inspirer ou d'entretenir au cœur de votre femme la vraie crainte de Dieu par la lecture des livres divins et par de graves entretiens. Il n'est personne qui, inquiet sur son âme, résolu à chercher sans entêtement la volonté de Dieu, ne reconnaisse avec un bon guide la différence qu'il y a entre tout schisme, quel qu'il puisse être, et l'Eglise catholique.

LETTRE XXI.

(Année 391.)

Voici une admirable lettre bien digne de rester toujours présente à la pensée de ceux qui se destinent au sacerdoce; saint Augustin, ordonné prêtre malgré ses résistances, supplie le vieil évêque d'Hippone de lui accorder un certain temps pour se préparer au saint ministère et ne parle qu'avec effroi de la charge imposée à sa faiblesse.

LE PRÊTRE AUGUSTIN A SON BIENHEUREUX ET VÉNÉRABLE SEIGNEUR, A SON PÈRE BIEN-AIMÉ ET TRÈS-CHER EN DIEU, L'ÉVÊQUE VALÈRE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

1. Avant tout, je demande à votre pieuse sagesse de penser que dans cette vie et surtout en ce temps, rien n'est plus facile, plus agréable et plus recherché que les fonctions d'évêque, de prêtre ou de diacre, si on veut les remplir avec négligence ou en vil complaisant; mais devant Dieu rien n'est plus malheureux, plus triste, plus condamnable; et aussi, il n'y a rien dans cette vie et surtout en ce temps, de plus difficile, de plus pénible, de plus dangereux que ces fonctions d'évêque, de prêtre ou de diacre, et rien de plus heureux devant Dieu, si on fait son service comme notre chef l'ordonne. Je n'ai point appris dès mon enfance ni dès ma jeunesse quelle est cette meilleure manière de servir; et au temps même où je commençais à l'apprendre, on m'a fait violence (sans doute pour mes péchés, car je n'en vois pas d'autre cause), pour me donner la seconde place du gouvernail, à moi qui ne savais pas même tenir un aviron.

2. Je pense que le Seigneur a voulu par là

me punir d'avoir osé reprendre beaucoup de nautonniers, me croyant plus docte et meilleur qu'eux, avant que j'eusse connu par expérience la difficulté de l'œuvre. C'est après avoir été mis en avant que j'ai commencé à sentir la témérité de mes censures, quoique le saint ministère m'ait toujours paru plein de dangers. Voilà pourquoi, au temps de mon ordination, quelques-uns de mes frères me virent, dans la ville, verser des larmes; ne sachant pas la cause de ma douleur, ils me consolaient, comme ils pouvaient et dans de bonnes intentions, par des discours qui n'allaient pas à mon mal. Mais l'expérience a dépassé toute idée que je m'étais faite de ce gouvernement des âmes ; ce n'est pas que j'aie vu des flots ou des tempêtes que je ne connusse pas, dont je n'eusse pas entendu parler et que les livres ou la réflexion ne m'eussent retracés ; mais je m'étais mal rendu compte de ce que je pouvais avoir de force et d'habileté pour éviter ou soutenir ces orages, et je me croyais capable de marcher et de lutter ; le Seigneur s'est ri de moi et m'a montré dans l'action le peu que je vaux.

3. Si Dieu l'a fait plutôt par miséricorde que pour ma condamnation, ce que j'espère avec confiance aujourd'hui que je connais ma faiblesse, je dois rechercher tous les remèdes qui sont dans ses Ecritures, je dois prier et lire afin que mon âme devienne propre à d'aussi périlleuses affaires : le temps m'a manqué pour cela jusqu'à ce jour. J'ai été ordonné alors même que je songeais à me donner du loisir pour étudier les divines Ecritures; je prenais mes dispositions pour me ménager du repos à cette intention. Et ce qui est vrai, c'est que je ne savais pas encore ce qui me manquait pour des fonctions comme celles qui me tourmentent et m'écrasent aujourd'hui. Si après avoir appris ce qu'il faut à un homme chargé de dispenser au peuple les sacrements et la parole de Dieu, il ne m'est pas permis d'acquérir ce que je reconnais ne pas avoir encore, vous voulez donc que je périsse, ô mon père Valère! où est votre charité ? m'aimez-vous ? aimez-vous l'Eglise dont vous m'avez confié l'administration? Je suis sûr que vous m'aimez et que vous l'aimez. Mais vous me croyez capable ; et moi, je me connais mieux, et je ne me connaîtrais pas aussi bien si l'expérience n'avait pas été pour moi une grande lumière.

4. Mais votre Sainteté dira peut-être : « Je « voudrais savoir ce qui manque à votre ins- « truction. » Ce qui me manque est si considérable que j'aurais bien plutôt fait de vous énumérer le peu que j'ai que tout ce que je désire avoir. J'oserais dire que je sais et que je crois tout ce qui appartient à notre salut. Mais sais-je comment il faut l'exposer pour le salut des autres, cherchant non pas ce qui m'est utile, mais ce qui doit l'être à plusieurs afin qu'ils soient sauvés ? Il y a peut-être ou plutôt il y a sans doute, dans les livres saints, des conseils qui peuvent aider l'homme de Dieu à bien remplir les saintes fonctions ecclésiastiques, à vivre en bonne conscience avec les méchants, ou bien à mourir de manière à ne pas perdre cette précieuse vie après laquelle seule soupirent les cœurs chrétiens, humbles et doux. Comment en venir là sinon, ainsi que le dit le Seigneur, en demandant, en cherchant, en frappant à la porte : c'est-à-dire en priant, en lisant, en gémissant ? C'est pour cela que j'ai fait demander par des frères à votre sincère et vénérable charité, le peu de temps qui nous sépare encore de Pâque, et c'est encore le but des prières que je vous adresse en ce moment.

5. Que répondrai-je au Seigneur mon juge ? Lui dirai-je que sous le poids des affaires ecclésiastiques, il ne m'a pas été possible de chercher ce qui me manquait ? Mais si le Seigneur me répond : « Mauvais serviteur, si un domaine « de l'Eglise dont on recueille les fruits avec « tant de soin avait à souffrir quelque atteinte, « est-ce que, par le consentement de tous ou « les ordres de quelques-uns, vous ne laisseriez « pas là le champ que j'ai arrosé de mon sang « pour aller demander justice aux juges de la « terre? et si on jugeait contre vous, ne passe- « riez-vous pas les mers ? nul ne vous reproche- « rait un an d'absence et même plus pour empê- « cher qu'un autre ne possédât ce domaine né- « cessaire non point à l'âme, mais au corps des « pauvres : et leur faim pourtant serait bien « plus facilement apaisée et d'une manière plus « agréable pour moi par les fruits de mes ar- « bres vivants si on les cultivait avec soin. « Pourquoi donc vouloir vous justifier de ne « pas avoir appris à cultiver mon champ en « prenant pour prétexte le manque de loi- « sir ? »

Dites-moi, je vous prie, ce que j'aurai à répondre. Voulez-vous que je dise à Dieu : « Le vieillard Valère, me croyant versé dans « toutes ces choses, m'a d'autant moins per-

« mis de m'en instruire qu'il m'aimait davan-
« tage? »

6. Réfléchissez à tout cela, vénérable Valère, je vous en supplie au nom de la bonté et de la sévérité du Christ, au nom de sa miséricorde et de sa justice, au nom de Celui qui vous a inspiré une si grande charité à mon égard que je n'ose vous accuser en rien, pas même quand il s'agit de sauver mon âme. Vous prenez à témoin Dieu et le Christ de la pureté de vos pensées, de votre charité, de la sincère affection que vous avez pour moi, comme si moi-même je ne pouvais pas au besoin assurer par serment que ces sentiments-là sont vraiment dans votre cœur. C'est cette même charité, c'est cette affection que j'implore pour que vous ayez pitié de moi et que vous m'accordiez le temps que je vous ai demandé; aidez-moi de vos prières afin que mon désir d'obtenir ce qui me manque ne soit pas inutile, et que les jours de ma retraite ne soient pas sans fruits pour l'Eglise du Christ, pour mes frères et pour tous ceux qui servent Dieu avec moi. Je sais que le Seigneur ne dédaignera pas une charité comme la vôtre, intercédant pour moi en pareille occasion; il la recevra comme un sacrifice de suavité, et peut-être alors m'instruira-t-il des plus salutaires conseils de ses Ecritures en moins de temps que je n'en ai demandé.

LETTRE XXII.

(Année 390.)

Cette lettre où l'âme, le caractère et l'humilité de saint Augustin se peignent si bien, est également curieuse pour l'histoire des chrétiens d'Afrique à cette époque; notre saint déplore des usages grossiers et coupables, sous apparence de religion, dans les cimetières et sur les tombeaux des martyrs, et supplie l'évêque de Carthage de remédier à ces détestables abus. Il se plaint de trouver jusque dans le clergé l'esprit contentieux et le goût des louanges humaines, et parle de l'amour des louanges avec l'élévation du sentiment chrétien et la profondeur du moraliste.

AUGUSTIN, PRÊTRE, A AURÈLE, ÉVÊQUE DE CARTHAGE.

1. Après avoir longtemps et inutilement cherché à bien répondre à la lettre de votre sainteté (car mon affection pour vous, grandement excitée par cette lettre, s'est trouvée au-dessus de toutes choses), je me suis recommandé à Dieu pour que, selon la mesure de mes forces, je pusse vous écrire ce qui conviendrait le mieux, à notre zèle pour les intérêts de Dieu et de l'Eglise, à votre dignité et à mon obéissance.

Et d'abord cette confiance que vous avez dans mes oraisons, non-seulement je ne la repousse pas, mais encore je l'aime; si ce n'est pas dans mes prières, ce sera certainement dans les vôtres que le Seigneur m'exaucera. Je vous remercie, plus que mes paroles ne sauraient vous le dire, d'avoir bien voulu que notre frère Alype demeurât au milieu de nous pour servir d'exemple à ceux de nos frères qui désirent échapper aux soins inquiets de ce monde : puisse le Seigneur vous rendre le prix de ce service en bienfaits pour votre âme! Notre naissante communauté tout entière vous est reconnaissante et vous aime de vouloir bien veiller sur nous malgré les distances qui nous séparent, comme étant très-présent ici par la pensée. Aussi nous prions tant que nous pouvons pour que le Seigneur daigne soutenir avec vous le troupeau confié à votre garde, pour qu'il ne vous abandonne en quelque lieu que ce soit, mais qu'il demeure votre aide dans le besoin, accordant miséricorde à son Eglise par votre sacerdoce, ainsi que le lui demandent les larmes et les gémissements des hommes religieux.

2. Sachez, seigneur bienheureux et si vénérable par l'abondance de la charité, que nous ne désespérons pas, mais que nous espérons beaucoup de voir le Seigneur notre Dieu, par l'autorité de la charge que vous remplissez, autorité non pas extérieure mais spirituelle, délivrer l'Eglise d'Afrique, grâce à de sérieux conseils, des souillures et des maladies dont elle souffre dans beaucoup de ses membres et qui n'en font gémir qu'un petit nombre. Parmi les trois genres de vices que l'Apôtre apprend brièvement et au même endroit, à détester et à fuir, et d'où s'élève comme une triste moisson de vices innombrables, celui qui se trouve cité en second lieu est le plus sévèrement poursuivi dans l'Egise; les deux autres, c'est-à-dire le premier et le dernier, paraissent tolérables aux yeux des hommes, et peu s'en faut qu'on ne les regarde plus comme des vices. Le Vase d'Election a dit : « Ne marchons pas dans les débauches ni les « ivrogneries, dans les impudicités ni les dis- « solutions, ni dans les querelles ni dans les « jalousies; mais revêtez-vous de Notre-Sei-

« gneur Jésus-Christ, et ne cherchez pas à « contenter votre sensualité en satisfaisant à « ses désirs [1]. »

3. De ces trois vices les impudicités et les dissolutions sont réputées un si grand crime, que personne de coupable de ce péché n'est jugé digne non-seulement du ministère ecclésiastique, mais même de la communion des sacrements. Et c'est tout à fait avec raison. Mais pourquoi cette sévérité contre un seul vice? Les débauches et les ivrogneries deviennent ainsi comme permises, au point d'avoir lieu en l'honneur même des bienheureux martyrs, non-seulement aux fêtes solennelles (ce qui est déjà déplorable pour quiconque ne regarde pas ces choses avec les yeux de la chair), mais encore chaque jour. Cette souillure, si elle n'était que honteuse et non pas sacrilége, pourrait n'être considérée que comme une épreuve pour notre patience; quoique, à l'endroit où l'Apôtre cite l'ivrognerie parmi les vices nombreux qu'il énumère, il termine en disant de ne pas même manger avec des gens qui seraient coupables de ces déréglements [2]. Supportons, si l'on veut, ces choses dans le désordre de la vie de famille, dans les festins qui se font à l'intérieur de la maison, et recevons le corps du Christ en compagnie de ceux avec qui on nous défend de manger le pain; mais au moins qu'une si grande infamie soit écartée des sépulcres où reposent les corps des saints, des lieux où l'on dispense les sacrements, des maisons de la prière. Qui oserait interdire dans les demeures particulières ce qu'on appelle honorer les martyrs, quand on le fait dans les lieux saints?

4. Si l'Afrique tentait la première à mettre partout un terme à ces honteux usages, elle serait digne qu'on l'imitât. Et lorsque, dans la plus grande partie de l'Italie et dans presque toutes les autres Eglises d'outre-mer, ces déréglements, ou n'ont jamais existé, ou ont disparu, soit qu'ils fussent nouveaux, soit qu'ils fussent anciens, par les soins attentifs de saints évêques vraiment préoccupés des intérêts de la vie future, douterons-nous, après de tels exemples, qu'il nous soit possible d'effacer cette grande souillure de nos mœurs? Nous avons pour évêque un homme de ces contrées[3], et nous en rendons grâce à Dieu; du reste fût-il Africain, sa douceur, sa sagesse, sa sollicitude pastorale suffiraient pour qu'il cherchât dans les Ecritures le moyen de guérir la blessure qu'a faite cette coutume licencieuse et d'une mauvaise liberté. La pestilence de ce mal est telle qu'il ne me paraît pas qu'on puisse le guérir autrement que par l'autorité d'un concile. Mais s'il faut que le remède parte d'une Eglise; autant il y aurait d'audace à vouloir supprimer ce que maintient l'Eglise de Carthage, autant il y aurait d'impudence à conserver ce qu'elle aurait réformé. Et quel évêque serait plus propre à frapper un aussi détestable abus que celui qui déjà l'exécrait, n'étant encore que diacre?

5. Ce qu'il fallait alors déplorer, il le faut aujourd'hui faire disparaître; on ne doit pas s'y prendre brutalement, mais, comme il est écrit, dans « un esprit de douceur et de man- « suétude [1]. » Les marques de fraternelle charité qui abondent dans votre lettre, me donnent confiance, et j'ose parler avec vous comme avec moi-même. Ces choses-là, je pense, ne se suppriment ni rudement, ni durement, ni impérieusement; mais par des instructions plus que par des prescriptions, par des avis plus que par des menaces. C'est ainsi qu'on doit agir avec la multitude : il faut réserver la sévérité pour des fautes commises par un petit nombre. Lorsque les menaces sont nécessaires, employons-les avec douceur; que ce soit en montrant dans l'Ecriture les châtiments de la vie future, afin qu'on ne craigne pas en nous notre puissance, mais qu'on craigne Dieu dans notre discours. Nous commencerons à toucher par là les personnes spirituelles ou voisines de l'état spirituel, et leurs exhortations douces mais pressantes entraîneront le reste de la multitude.

6. Et comme aux yeux du peuple charnel et grossier, ces ivrogneries et ces somptueux et honteux festins dans les cimetières, non-seulement honorent les martyrs, mais encore soulagent les morts, il me paraît qu'il serait plus facile d'en détourner les Chrétiens, si on leur en faisait voir la défense dans l'Ecriture; si, de plus, les offrandes, vraiment utiles et salutaires, que l'on dépose sur les tombeaux pour le soulagement des morts n'étaient point somptueuses et qu'elles fussent données sans orgueil et de bonne grâce à tous ceux qui les demandent. Pourquoi les vendre? si quel-

[1] Rom. XIII, 13, 14.
[2] I Cor. V, 11.
[3] Les Gaules ou l'Italie.

[1] Gal. VI, 1.

qu'un, dans une pensée religieuse, veut offrir de l'argent, il y a des pauvres pour le recevoir. C'est ainsi que le peuple n'aura pas l'air d'abandonner les morts qui lui sont chers, ce qui ne serait pas une petite douleur de cœur, et l'Eglise ne verra plus rien qui ne soit pieux et honnête.

En voilà assez pour les festins et les ivrogneries.

7. Est-ce bien à moi qu'il appartient de parler de contestations et de fourberies, quand ces vices se rencontrent bien plus considérables dans nos rangs que parmi le peuple? L'orgueil et le désir des louanges humaines enfantent ces maladies et enfantent aussi l'hypocrisie. On n'y résiste qu'en imprimant dans son âme la crainte et l'amour de Dieu par la méditation assidue des livres divins; pourvu cependant que celui qui les combat soit lui-même un exemple de patience et d'humilité et prenne pour lui moins qu'on ne lui donne; il ne doit pas repousser toutes les marques d'honneur ni les recevoir toutes; ce qu'il aura accepté de louanges ne sera pas pour lui-même, car il sera tout en Dieu et méprisera toutes les choses humaines, mais ce sera pour ceux sur lesquels il est chargé de veiller et qu'il ne pourrait utilement conduire s'il s'avilissait dans un trop profond abaissement. Il a été dit : « Que personne ne « vous méprise à cause de votre jeunesse [1], » et il a été dit aussi : « Si je voulais plaire « aux hommes, je ne serais pas serviteur du « Christ [2]. »

8. C'est une grande chose de ne pas se réjouir des hommages et des louanges des hommes, mais de retrancher toute pompe vaine, et de rapporter à l'utilité et au salut de ceux qui nous honorent ce qu'on croit devoir conserver d'éclat autour de soi. Ce n'est pas en vain qu'il a été dit : « Dieu brisera les os de « ceux qui veulent plaire aux hommes [3]. » Qu'y a-t-il de plus languissant, de plus dénué de cette fermeté et de cette force, représentées par les os, qu'un homme qui chancelle sous le coup de mauvais propos dont il sait lui-même la fausseté? Une douleur de ce genre ne serait pas capable de déchirer les entrailles de l'âme, si l'amour de la louange ne nous avait pas brisé les os. Je connais d'avance la vigueur de votre esprit; ce que je vous dis, je me le dis à moi-même; daignez considérer combien ces choses sont graves, combien elles sont difficiles. Les forces de cet ennemi ne sont connues que de Celui qui lui a déclaré la guerre : on se console aisément de manquer de louanges quand on nous en refuse, mais il est difficile de ne pas se délecter à celles qu'on nous donne. Telle doit être cependant notre union accoutumée avec Dieu, que, si on nous loue sans raison, il faut reprendre ceux qui nous louent, de peur de leur laisser croire qu'il se trouve en nous ce qui n'y est pas, que ce qui vient de Dieu est notre fonds propre, ou de peur qu'on ne loue en nous des choses qui s'y rencontreraient en réalité, même abondamment, mais qui ne seraient pas dignes de louanges, comme par exemple tous ces biens que nous possédons en commun avec les bêtes ou avec les hommes sans religion. Si on nous loue à bon droit pour Dieu, félicitons-en ceux à qui plaît le vrai bien, et ne nous glorifions pas nous-mêmes de plaire aux hommes, mais seulement si nous sommes devant Dieu tels qu'on nous croit; ce n'est pas à nous que doit être attribué le bien, mais à Dieu : toutes les choses véritablement dignes de louanges sont des dons partis de sa main. Voilà ce que je me redis chaque jour ou plutôt ce que me dit celui dont les enseignements sont salutaires, soit que nous les trouvions dans les divins livres, soit qu'ils nous soient inspirés intérieurement. Et cependant, malgré la vivacité de ma lutte contre l'ennemi, j'en reçois souvent des blessures quand je ne puis fermer mon cœur au plaisir d'une louange qui m'est adressée.

9. J'ai écrit ces choses afin que, si elles ne sont pas nécessaires à votre Sainteté, soit parce que la méditation vous en aura fourni de meilleures et en plus grand nombre, soit parce que votre Sainteté n'a pas besoin de ce remède, vous connaissiez mes maux et vous sachiez ce qu'il faut demander à Dieu pour ma faiblesse : accordez-moi, je vous en conjure, cette grâce au nom de la bonté de Celui qui nous a ordonné de porter les fardeaux les uns des autres. Que d'autres choses de ma vie et de ma conduite je déplorerais dans un entretien avec vous et que je ne voudrais pas vous dire par lettres! je vous les confierais si, entre mon cœur et le vôtre, il n'y avait que ma bouche et vos oreilles. Mais si notre vénérable et très-cher Saturnin, dont j'ai pu voir le zèle et l'affection pour vous, daignait venir vers moi quand il jugera le moment favorable, je pourrais converser affectueusement avec sa Sain-

[1] I Tim. IV, 12. — [2] Gal. I, 10. — [3] Psaume LII, 7.

tété, à peu de chose près comme si c'était avec vous-même. Les paroles me manquent pour vous supplier de m'obtenir cela du saint vieillard. Les gens d'Hippone ne supporteraient pas que je misse entre eux et moi une longue distance; ils ne veulent pas se fier assez à moi pour me permettre de voir le champ que votre prévoyante libéralité a donné à nos frères, comme je l'ai appris, avant la réception de votre lettre, par notre saint frère et collègue Parthénius; il m'a apporté aussi beaucoup d'autres nouvelles que je désirais savoir. Le Seigneur permettra que ce qui nous reste à désirer s'accomplisse.

LETTRE XXIII.

(Année 392.)

Saint Augustin s'adresse à Maximin, évêque donatiste, qu'on accusait d'avoir rebaptisé un diacre catholique; il lui demande des explications à cet égard et l'invite à des conférences de vive voix ou par lettres. Son langage respire le désir de la paix, l'ardent amour de l'unité et de la vérité, et parfois s'élève jusqu'à l'éloquence.

AUGUSTIN, PRÊTRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, A SON TRÈS-CHER SEIGNEUR ET VÉNÉRABLE FRÈRE MAXIMIN, SALUT EN NOTRE SEIGNEUR.

1. Avant d'en venir à l'objet de ma lettre, je vous rendrai brièvement compte de son titre, afin que ni vous ni personne n'en soyéz troublés. J'ai dit d'abord à *mon seigneur* parce qu'il est écrit : « Vous êtes appelés, mes frères, « à un état de liberté : ayez soin seulement « que cette liberté ne vous serve pas d'occasion « pour vivre selon la chair; mais assujettissez-« vous les uns aux autres par une charité spi-« rituelle [1]. » Comme c'est un charitable désir de vous rendre service qui m'inspire cette lettre, ce n'est pas hors de propos que je vous appelle seigneur pour notre unique et vrai Seigneur qui nous a donné ces préceptes. J'ai écrit : *au très-cher*, et Dieu sait que non-seulement je vous aime, mais que je vous aime comme moi-même, car j'ai la conscience de vous souhaiter tous les biens que je me souhaite. Lorsque j'ai ajouté le mot : *honorable*, je ne l'ai pas fait par respect pour votre caractère d'évêque; vous n'êtes pas un évêque pour moi; ne prenez pas ceci pour un outrage, c'est ma pensée sur mes lèvres, c'est le oui ou le non recommandé [2]. Vous n'ignorez point, et tous ceux qui nous connaissent n'ignorent point que vous n'êtes pas plus mon évêque que je ne suis votre prêtre. Je vous ai de bon cœur appelé *honorable*, parce que vous êtes homme, parce que l'homme est créé à l'image de Dieu et à sa ressemblance, et qu'il occupe dans l'univers un rang d'honneur, si toutefois il le garde en comprenant ce qu'il faut comprendre. Car il est écrit: « L'homme, tandis « qu'il était en honneur, ne l'a point compris; « il a été comparé aux bêtes qui n'ont aucune « raison, et il leur est devenu semblable [1]. » Pourquoi donc ne vous appellerais-je pas *honorable* en tant que vous êtes homme, surtout quand je n'ose désespérer de votre salut et de votre conversion, pendant que vous êtes encore dans cette vie? Quant à ce nom de *frère* que je vous donne, vous savez bien que Dieu nous ordonne d'appeler nos frères ceux-là même qui refusent de l'être. Et ceci va droit à l'objet de cette lettre que j'adresse à votre Fraternité; je vous ai rendu compte des mots par où elle commence, écoutez tranquillement ce qui va suivre.

2. Comme je m'exprimais un jour aussi sévèrement que possible sur la triste et déplorable coutume des gens de ce pays qui se disent chrétiens, de rebaptiser des chrétiens, vous ne manquâtes pas d'amis qui dirent à votre louange que vous ne faisiez rien de pareil. J'avoue que je commençai d'abord par ne pas le croire. Considérant ensuite que la crainte de Dieu pouvait saisir une âme humaine occupée de la vie future, et la détourner de ce qui est si évidemment un crime, je le crus, et vous félicitai d'avoir voulu par là ne pas trop vous éloigner de l'Eglise catholique. Je cherchais une occasion de parler avec vous, afin d'effacer, si c'était possible, le petit désaccord qui restait entre nous, lorsque, il y a peu de jours, on m'annonça que vous aviez rebaptisé notre diacre de Mutugenne [2]. Je fus violemment affligé et de la malheureuse chute de ce diacre et de votre crime si imprévu, ô mon frère! Je sais ce que c'est que l'Eglise catholique : les nations sont l'héritage du Christ, et son royaume n'a pour limites que les limites de la terre. Vous le savez, vous aussi, et, si vous l'ignorez, apprenez-le ; cela est facile

[1] Gal. v, 13. — [2] Matth. v, 37.

[1] Psaume XLVIII, 21. — [2] L'emplacement précis de Mutugenne ne nous est pas connu, mais c'était évidemment dans le voisinage d'Hippone. On sait que les restes d'Hippone se trouvent à un quart de lieue de la ville de Bône. Voyez notre *Voyage en Algérie* (*Etudes africaines*), chap. XI.

lorsqu'on le veut. Rebaptiser un hérétique déjà marqué de ce sceau de sainteté qui est une tradition de la discipline chrétienne, c'est tout à fait un péché ; mais rebaptiser un catholique, c'est un crime énorme. Cependant je refusais encore d'y croire parce que j'avais bonne opinion de vous, et j'allai moi-même à à Mutugenne ; je ne pus voir le malheureux, mais j'appris de ses parents que vous en aviez fait un diacre de votre secte. Et en ce moment encore, je suis si prévenu en votre faveur, que je ne puis croire que vous l'ayez rebaptisé.

3. C'est pourquoi, très-cher frère, je vous conjure, au nom de la divinité et de l'humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de m'écrire ce qu'il en est, et de m'écrire en pensant que votre lettre sera lue dans l'Eglise à nos frères. Je vous le dis à l'avance pour que votre charité ne soit pas offensée de ce que je compte faire à cet égard, et pour que vous ne vous en plaigniez point auprès de nos amis communs. Je ne vois pas ce qui pourrait vous empêcher de m'écrire ; si vous rebaptisez, vous n'avez rien à craindre des hommes de votre parti, puisque vous m'écrirez que vous faites ce qu'ils vous ordonneraient, si vous ne le vouliez pas ; et vos efforts pour plaider leur cause n'exciteront pas leur colère, mais vous mériteront leurs éloges. Si vous ne rebaptisez pas, armez-vous de la liberté chrétienne, frère Maximin, armez-vous-en, je vous en prie ; l'œil fixé sur le Christ, ne craignez ni le blâme, ni le pouvoir d'aucun homme. La gloire de ce siècle passe, tout ce qui nous séduit ici-bas n'a qu'un jour. Au jour du jugement du Christ, les évêques ne seront défendus ni par leurs siéges élevés, ni par les tentures de leurs chaires, ni par les troupes de vierges sacrées qui vont au-devant d'eux en chantant des cantiques ; tous ces honneurs ne leur serviront de rien quand la conscience accusera et que l'arbitre des consciences jugera : les honneurs du temps seront alors des fardeaux, et ce qui aujourd'hui relève, écrasera. La bonne conscience justifiera peut-être ces hommages publics qu'on nous rend pour le bien de l'Eglise : mais ils seront impuissants à justifier la mauvaise conscience.

4. Si vous remplissez pieusement votre devoir en ne pas réitérant le baptême de l'Eglise catholique, mais plutôt en l'approuvant comme celui de l'unique véritable mère qui donne son sein à toutes les nations pour les régénérer et les abreuver de son lait une fois régénérées ; si vous approuvez ce baptême comme étant celui de l'unique héritage du Christ qui s'étend aux deux bouts de la terre, pourquoi votre voix n'éclate-t-elle point avec une heureuse et triomphante liberté? Pourquoi cachez-vous sous le boisseau l'utile éclat de votre lumière? Pourquoi, vous dépouillant des vieux haillons d'une servitude timide pour vous revêtir de confiance chrétienne, ne sortez-vous pas et ne dites-vous pas : — Je ne connais qu'un baptême consacré et marqué par le nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit; il est nécessaire que j'approuve cette forme partout où je la trouve; je ne détruis pas ce que je reconnais venir du Seigneur ; je ne souffle pas sur l'étendard de mon roi ? — Ceux même qui se partagèrent la robe du Christ ne la déchirèrent point [1], et pourtant ils le voyaient mourir sans croire à sa résurrection; si les bourreaux du Christ ne déchirèrent pas sa robe lorsqu'il était pendu à une croix, pourquoi des chrétiens détruiraient-ils son sacrement lorsqu'il est assis au plus haut des cieux? Si j'avais été un juif de l'ancienne loi, alors qu'il n'y avait rien de meilleur, j'aurais reçu la circoncision ; ce sceau de la justice de la foi avait une si grande autorité avant l'avènement du Seigneur, qu'un ange aurait étouffé le fils aîné de Moïse, si sa mère, saisissant une petite pierre aiguë, n'eût circoncis l'enfant [2] et ainsi conjuré le péril. Ce fut par la vertu de ce sacrement de la circoncision que les flots du Jourdain s'arrêtèrent pour remonter vers leur source. Le Seigneur lui-même le reçut en naissant, quoiqu'il dût l'abolir par sa croix. Ces signes n'ont pas été condamnés, mais ont fait place à d'autres. Car, de même que la circoncision a cessé par le premier avènement du Seigneur, de même le baptême cessera par son second avènement. Et comme aujourd'hui, sous le règne de la liberté de la foi, et après la disparition du joug de la servitude, aucun chrétien n'est circoncis; ainsi, quand les justes partageront la gloire du Seigneur, et que les impies seront damnés, il n'y aura plus de baptême, mais il ne demeurera éternellement que les deux choses figurées par ces deux sacrements : la circoncision du cœur et la pureté de la conscience. Si donc, au temps de l'ancienne loi, j'avais été juif, et qu'un Samaritain fût venu vers moi, et que, renonçant à une erreur condamnée par ces

[1] Jean, XIX, 24. — [2] Exode, IV, 25.

paroles du Seigneur : « Vous adorez ce que « vous ne connaissez point; mais nous, nous « adorons ce que nous savons, parce que le « salut vient des Juifs [1]; » si, dis-je, renonçant à une erreur condamnée, ce Samaritain, déjà circoncis par des Samaritains, eût voulu devenir juif, assurément je n'eusse osé le circoncire une seconde fois, et j'aurais été contraint, non pas de recommencer, mais d'approuver ce qui était fait même chez des hérétiques, parce que c'était fait conformément à la loi du Seigneur. Je n'aurais pas trouvé dans un homme déjà circoncis de la place pour répéter la circoncision, parce que cette place est unique; encore moins trouverait-on dans un même cœur de la place pour y répéter le baptême du Christ, et pour le donner deux fois, cherchez un homme qui ait deux cœurs.

5. Si donc vous ne rebaptisez pas, criez que vous faites bien; écrivez-le-moi, non-seulement sans crainte, mais même avec joie. Ne vous laissez pas effrayer, frère, par vos amis, quand ils tiennent conseil. Si cela ne leur convient pas, ils ne sont pas dignes de vous avoir; si, au contraire, cela est de leur goût, nous espérons de la miséricorde de Dieu, qui n'abandonne jamais ceux qui craignent de lui déplaire et s'efforcent de lui plaire, que la paix se fera bientôt entre nous. Il ne faut pas que, pour garder ces honneurs pesants dont il nous sera demandé un compte formidable, des peuples chrétiens qui n'ont dans leurs demeures qu'une même nourriture, ne puissent pas se retrouver à la table du Christ. N'est-il pas déplorable que l'homme et la femme, qui ont juré par le Christ de se garder fidélité l'un à l'autre, déchirent le corps de ce même Christ par une communion différente? Si par votre modération et votre prudence, par cet amour que nous devons à Celui dont le sang a coulé pour nous, vous avez enlevé du milieu de ce pays un si grand scandale, un si grand triomphe du démon, une si grande cause de ruine pour les âmes, qui dira la palme que le Seigneur vous prépare en récompense de ce salutaire exemple que vous aurez donné pour guérir les autres membres malades qui, de toutes parts, en Afrique, sèchent misérablement couchés dans la poussière? Vous ne pouvez voir mon cœur, et combien je crains de paraître vous parler plus avec dérision qu'avec amour! Mais que puis-je faire de plus que de vous montrer mon discours comme je montre à Dieu le fond de mon âme?

6. Écartons ces accusations vaines que les partis, dans leur ignorance, se jettent à la tête; faites-moi grâce des temps Macariens [1], et je ne vous parlerai pas de la cruauté des Circoncellions [2]. Si l'un ne vous regarde pas, l'autre ne me regarde pas davantage. L'aire du Seigneur n'a pas encore été vannée; elle ne peut pas être sans paille. Pour nous, nous prions et faisons tout ce que nous pouvons pour devenir le froment. Je ne puis me taire au sujet de notre diacre rebaptisé, car je sais tout ce qu'il y aurait de mauvais pour moi dans un tel silence. Je ne songe pas à passer inutilement mon temps dans les honneurs ecclésiastiques, mais je songe à rendre compte au Prince de tous les pasteurs des brebis qui m'ont été confiées. Si par hasard vous ne vouliez point que je vous écrivisse ces choses, il faudrait, frère, pardonner à mes craintes : j'appréhenderais beaucoup que d'autres catholiques fussent rebaptisés par vos amis, si je me renfermais dans le silence ou la dissimulation. J'ai donc résolu, autant que le Seigneur me donnera de pouvoir et de force, de conduire cette affaire de manière à ne laisser ignorer à aucun de ceux qui sont en communication avec nous dans nos conférences pacifiques combien grande est la différence entre l'Eglise catholique et les hérésies ou les schismes, et combien il faut éviter ces zizanies, ces sarments retranchés de la vigne du Seigneur. Acceptez de bon cœur une conférence avec moi, consentez à la lecture publique de nos lettres, et j'en aurai une joie ineffable. Dans le cas où vous n'accepteriez pas cela, frère, que dois-je faire, sinon lire, même malgré vous, nos lettres au peuple catholique, au profit de son instruction? Si vous ne daignez pas me répondre, je reste décidé à lire ma lettre, afin que les catholiques, connaissant au moins jusqu'à quel point vous vous défiez de votre cause, aient honte désormais de se faire rebaptiser.

[1] Jean, IV, 22.

[1] Les donatistes, dont les erreurs seront fortement réfutées dans beaucoup de lettres de saint Augustin, se plaignaient à tout propos d'une persécution qu'ils auraient eu à souffrir sous l'empereur Constant, vers le milieu du quatrième siècle, et qui, selon eux, avait été causée par la mission en Afrique, de Macaire et de Paul, deux personnages de la cour impériale. Les donatistes avaient appelé du nom de l'un de ces personnages l'époque de cette prétendue persécution. Mais leurs reproches à cet égard n'avaient rien de fondé. La mission de Macaire et de Paul fut toute pacifique; les violences partirent des rangs des sectaires, et s'il y eut ensuite des donatistes atteints, c'est que les catholiques avaient dû pourvoir à leur défense.

[2] Les Circoncellions représentaient, dans le parti de Donat, la violence furieuse et le brigandage.

7. Je ne ferai rien, tant que des soldats seront là, pour que nul d'entre vous ne me croie plus désireux de trouble que de paix; j'attendrai le départ de la troupe : il faut que tous ceux qui nous entendront comprennent qu'il ne s'agit pas de forcer personne à prendre tel ou tel parti, mais de laisser la vérité se montrer paisiblement à ceux qui la cherchent. On n'aura pas à craindre de notre côté les puissances temporelles; faites que de votre côté on n'ait pas à redouter les Circoncellions. Occupons-nous de la chose elle-même; agissons avec raison; agissons avec les autorités des divines Ecritures; demandons aussi doucement et aussi paisiblement que possible; cherchons, frappons à la porte, afin de recevoir et de trouver : on nous ouvrira. Puissent, avec l'aide de Dieu, nos communs efforts et nos prières effacer de notre pays cette honte et cette impiété des régions africaines! Si vous ne voulez pas croire que j'attende le départ des soldats pour commencer, ne me répondez pas auparavant; si je venais à lire ma lettre au peuple pendant que des soldats sont encore au milieu de nous, vous n'auriez qu'à la produire pour me convaincre de mauvaise foi. Que la miséricorde du Seigneur m'épargne une pareille infraction des saintes lois, dont il a daigné m'inspirer l'amour en me soumettant à son joug!

8. Si mon évêque avait été ici, il vous aurait écrit peut-être, ou bien je l'aurais fait par ses ordres ou avec sa permission. Mais il était absent quand j'ai entendu parler de ce diacre rebaptisé, et je n'ai pas voulu laisser refroidir cette action par un retard : la véritable mort de l'un de mes frères m'avait trop ému de douleur! Cette douleur, grâce à la miséricorde et à la providence du Seigneur, trouvera peut-être dans la paix un adoucissement. Que Dieu daigne vous inspirer un esprit pacifique, ô mon très-cher seigneur et frère!

LETTRE XXIV.

(A la fin de l'année 394.)

Nos lecteurs savent combien le nom de saint Paulin se mêle au souvenir de saint Augustin; la lettre qu'on va lire, adressée à Alype, alors évêque, est un charmant et curieux monument des vieux temps chrétiens; ces saints personnages, qui ne se connaissent que par l'âme et une foi commune, qui se demandent comment ils sont arrivés au christianisme et où ils sont nés, saisissent profondément notre imagination et notre cœur. Alype avait envoyé à Paulin un ouvrage de saint Augustin, et Paulin envoie à Alype une copie de la chronique d'Eusèbe de Césarée.

PAULIN ET THÉRASIE, PÉCHEURS, A LEUR HONORABLE SEIGNEUR ET TRÈS-SAINT PÈRE ALYPE.

1. C'est une charité bien vraie, une bien parfaite affection que celle dont vous nous envoyez le témoignage, ô seigneur vraiment saint et très-digne de tous nos vœux! Nous avons reçu par notre serviteur Julien, à son retour de Carthage, une lettre où votre Sainteté se montre à nous avec une telle lumière, qu'il nous a semblé, non pas vous voir pour la première fois, mais vous retrouver.

Votre charité découle de Celui qui nous a prédestinés pour lui dès l'origine du monde, de celui en qui nous étions faits avant de naître, parce que c'est lui qui nous a faits et non pas nous, et il a fait tout ce qui doit être. Formés par sa prescience et son œuvre pour l'accord des volontés et pour l'unité de la foi ou la foi de l'unité, nous sommes unis ensemble à l'aide d'une charité qui a devancé la connaissance que nous avons eue les uns des autres, et qui nous rapprochait mutuellement, grâce aux révélations de l'Esprit divin, avant que nos visages se fussent rencontrés. C'est pourquoi nous nous en réjouissons et nous nous en glorifions dans le Seigneur, qui, seul et toujours le même, opère partout dans les siens sa charité par son Esprit saint qu'il a répandu sur toute chair, versant avec les flots rapides de son fleuve une pure allégresse dans la cité qui lui appartient : il vous a fait le chef de cette ville qu'il aime, et vous en a donné le siége apostolique. Et nous, qu'il a relevés de nos ruines et tirés de la poussière de la pauvreté, il a bien voulu nous donner une part de vos dignités [1]. Mais nous rendons surtout grâces à Dieu de nous avoir donné une place dans votre cœur; il a daigné nous mettre si avant dans vos entrailles, que nous avons le droit de croire à votre particulière affection; tels ont été vos bons offices et vos dons, que nous ne pouvons pas vous aimer peu, ni vous aimer sans une entière confiance.

2. Nous avons reçu, en effet, une grande marque de votre affection et de votre sollicitude: l'ouvrage en cinq livres [2] d'un homme saint et parfait dans le Seigneur Christ, notre frère Augustin : notre admiration pour cet ouvrage est si vive, qu'il nous semble que c'est Dieu qui l'a dicté. Aussi, encouragés par notre douce union avec vous, avons-nous osé écrire à Augustin lui-même, espérant que vous voudrez bien excuser auprès de lui notre ignorance et nous recommander à sa charité : nous recommander également à tous les saints dont vous avez daigné nous transmettre les témoignages bienveillants : daigne aussi votre sainteté offrir, avec une affection pareille, nos respectueuses salutations soit à ceux qui dans le clergé sont associés à vos religieux travaux, soit à ceux qui, dans les monastères, sont les imitateurs de votre foi et de votre vertu. Bien que, placé au milieu des peuples avec la garde d'un peuple, vous gouverniez,

[1] Saint Paulin était alors prêtre et ne fut évêque de Nole que dans l'année 409.

[2] Il s'agit ici des traités de saint Augustin contre les Manichéens.

pasteur vigilant, sentinelle inquiète, les brebis du pâturage du Seigneur; cependant, ayant rompu avec le siècle, avec la chair et le sang, vous vous êtes fait à vous-même un désert où la foule ne vous suit pas, où vous ne conversez qu'avec quelques âmes.

3. Quoique je sois au-dessous de vous en toute chose, pourtant selon vos ordres et en faible échange des présents que j'ai reçus de vous, je me suis procuré pour vous l'Histoire du vénérable Eusèbe, évêque de Césarée [1], qui traite de tous les temps. Je vous ai fait attendre, parce que je n'avais pas cet ouvrage; je l'ai trouvé à Rome, d'après vos instructions, chez notre très-saint père Domnion, qui a mis d'autant plus de promptitude à remplir mon désir, que je lui avais dit que c'était pour vous. Comme vous avez daigné m'indiquer les lieux où vous pouvez être, nous avons écrit, selon vos conseils, à notre père Aurèle, votre vénérable compagnon de dignité, afin que, si vous vous trouvez maintenant à Hippone, il veuille bien vous envoyer notre lettre et la copie de l'ouvrage, qui aura été faite à Carthage. Nous avons prié aussi les saints hommes Comit et Evode, dont nous vous devons la connaissance, avec des témoignages de leur charité, d'écrire de leur côté, pour que notre père Domnion ne demeure pas trop longtemps sans le livre qui lui appartient, et que votre copie vous reste sans qu'on ait à vous la redemander.

4. Puisque, sans l'avoir attendu ni mérité, vous me comblez d'un si grand amour, je vous demande particulièrement une chose en échange de cette *Histoire* que je vous envoie, c'est que vous me racontiez toute l'histoire de votre sainteté, où vous êtes né, quelle est votre famille, vous que le Seigneur a appelé à une dignité si élevée? Comment, renonçant à la chair et au sang, vous avez passé de la mère qui vous donna le jour à cette mère des enfants de Dieu qui met sa joie à voir croître sa famille, et comment vous êtes monté à la sainte royauté du sacerdoce. En me disant que c'est à Milan que vous avez connu notre humble nom, à l'époque où vous vous prépariez au baptême, vous avez éveillé, je l'avoue, ma curiosité, et vous m'avez donné envie de savoir toute votre vie : j'aurai surtout à me féliciter si c'est le vénérable Ambroise qui vous a attiré au christianisme ou qui vous a ordonné prêtre, et si nous avons ainsi un même père dans la foi. Quant à moi, quoique baptisé à Bordeaux par Dauphin et ordonné prêtre par Lampius à Barcelone, en Espagne, sous le coup de l'ardente et soudaine violence du peuple, c'est l'affection d'Ambroise qui m'a nourri dans la foi et qui maintenant me réchauffe dans l'ordre du sacerdoce; il a voulu que je fisse partie de son clergé, et, quels que soient les lieux où je me trouve, je suis censé prêtre de son Eglise.

5. Mais, pour ne vous laisser rien ignorer de ce qui me touche, sachez que, ancien pécheur, il n'y a pas longtemps que j'ai été tiré des ténèbres et de l'ombre de la mort pour respirer l'esprit de vie; qu'il n'y a pas longtemps que j'ai mis la main à la charrue et que je porte la croix du Seigneur : puissent vos prières m'aider à porter cette croix jusqu'à la fin! Ce sera une récompense ajoutée à toutes celles que vous aurez méritées, si vous venez à notre secours pour soulever notre fardeau. Le saint qui assiste celui qui souffre (je n'ose pas dire son frère) sera élevé en gloire comme une grande cité. Et n'êtes-vous pas comme la ville bâtie sur la montagne? ou bien, lampe allumée sur le chandelier, ne brillez-vous pas de la lumière aux sept dons? Nous, au contraire, nous sommes cachés sous le boisseau de nos péchés; visitez-nous par vos lettres, et répandez sur nous quelques-uns de ces rayons que vous jetez du haut du chandelier d'or. Vos paroles éclaireront notre chemin; l'huile de votre lampe servira d'onction à notre tête. Notre foi s'allumera quand nous aurons reçu du souffle de votre bouche la nourriture de l'esprit et la lumière de l'âme.

6. Que la paix et la grâce de Dieu soient avec vous, et que la couronne de justice vous demeure en ce jour, ô seigneur père, justement cher, très-vénérable et très-désiré! Nous vous prions de saluer avec beaucoup d'affection et de respect les bénis compagnons et imitateurs de votre sainteté, vos frères dans le Seigneur et les nôtres, s'ils daignent nous permettre de les appeler de ce nom, tant dans les églises que dans les monastères, à Carthage, à Thagaste, à Hippone, et ceux qui servent catholiquement le Seigneur dans toutes vos paroisses [1] et tous les lieux qui vous sont connus en Afrique. Si vous recevez le manuscrit même du saint père Domnion, vous daignerez nous le renvoyer après en avoir fait prendre copie. Dites-moi, je vous prie, laquelle de mes hymnes vous connaissez. Nous envoyons à votre Sainteté un seul pain en vue de l'unité; mais, dans ce pain, toute la Trinité est aussi contenue : en daignant l'agréer, vous en ferez une eulogie [2].

LETTRE XXV.

(Année 394.)

Voici encore une lettre de saint Paulin; elle est adressée à saint Augustin lui-même. Paulin exprime son admiration pour l'ouvrage qu'il avait reçu d'Alype, et ses paroles nous donnent la mesure des sentiments qu'inspirait le prêtre Augustin. On remarquera avec quelle humilité profonde saint Paulin parle de lui-même.

PAULIN ET THÉRASIE, PÉCHEURS, A LEUR VÉNÉRABLE SEIGNEUR ET FRÈRE AUGUSTIN.

1. Si nous sentons assez de confiance pour oser

[1] Le texte latin porte ici : *Eusebii venerabilis episcopi Constantinopolitani*. Il est évident que ce dernier mot est une erreur de copiste et qu'il faut lire : *Cæsariensis* (de Césarée). La *chronique* d'Eusèbe commence à l'origine du monde et va jusqu'à la vingtième année du règne de Constantin.

[1] *Parochiis tuis*. Voilà le mot de paroisse bien ancien dans la langue catholique.

[2] Eulogie veut dire ici bénédiction. On donnait ce nom au pain bénit dans les premiers siècles de l'Eglise. Saint Paul et quelques Pères ont ainsi appelé le sacrement de l'Eucharistie; mais les vieux temps chrétiens ont généralement attribué à ce mot le sens que lui donne saint Paulin dans cette lettre.

vous écrire, nous le devons à la charité du Christ qui nous presse et qui lie dans l'unité de la foi ceux-là même qu'une longue distance sépare. Cette charité vous a mis dans mes entrailles au moyen de vos ouvrages si riches des trésors de l'éloquence, doux comme un miel céleste, et qui sont à la fois pour mon âme un remède et une nourriture : je les tiens en cinq livres que nous avons reçus en présent de notre béni et vénérable évêque Alype, non-seulement pour notre instruction, mais pour l'avantage de plusieurs cités de l'Eglise. Je lis donc à présent ces livres; je m'y délecte. J'y prends ma nourriture, non point une nourriture périssable, mais celle d'où découle la vie éternelle par notre foi qui nous incorpore en Jésus-Christ, Notre-Seigneur. Notre foi, qui néglige les choses visibles et n'aspire qu'aux invisibles, attachée aux vérités révélées par le Dieu tout-puissant, se fortifie par les écrits et les exemples des fidèles. O véritable sel de la terre, qui préservez nos cœurs et les empêchez de s'affadir dans les illusions du siècle ! O lampe dignement placée sur le chandelier de l'Eglise, dont la lumière, nourrie de l'huile d'allégresse de la mystérieuse lampe aux sept dons, se répand au loin sur les villes catholiques, et chasse les épaisses ténèbres de l'hérésie, et par les vives clartés d'un discours lumineux, sépare la splendeur de la vérité des nuages de l'erreur.

2. Vous voyez, mon frère, vous si admirable et si digne d'être recherché en Jésus-Christ, combien il m'est doux de vous connaître, avec quelle extase je vous admire, avec quel grand amour je vous embrasse, moi qui jouis chaque jour de l'entretien de vos écrits, et qui respire le souffle de votre bouche ! Car j'appellerai avec raison votre bouche un canal d'eau vive et une veine de la source du ciel, parce que Jésus-Christ est devenu en vous une source qui jaillit dans la vie éternelle [1]; c'est en vous que mon âme en a soif, et ma terre a désiré s'enivrer des eaux fécondes de votre fleuve. Me voilà armé contre les manichéens par votre Pentateuque; si vous avez préparé quelques armes contre d'autres ennemis de la foi catholique (car notre ennemi est fertile en moyens de nuire, et il faut lui opposer autant de traits qu'il dresse d'embûches), je vous prie de les tirer pour moi de votre arsenal, et de ne pas refuser de me donner ces armes de justice. Je suis encore un pécheur qui gémit sous un grand fardeau. Je date de loin dans les rangs des pécheurs, mais il n'est pas de soldat plus nouveau que moi dans la milice du roi éternel. Misérable que je suis, j'ai admiré jusqu'ici la sagesse du monde, et pendant que je m'attachais à cette sagesse réprouvée et que je passais mes jours en d'inutiles études, je n'étais aux yeux de Dieu qu'un insensé et un muet. Après avoir vieilli au milieu de mes ennemis et m'être égaré dans mes pensées, j'ai levé les yeux vers les montagnes du côté des préceptes de la loi et des dons de la grâce : c'est de là que m'est venu le secours du Seigneur qui, ne me traitant pas selon mes iniquités, a dissipé mon aveuglement, brisé mes chaînes et humilié mes fausses grandeurs pour relever ma pieuse humilité.

3. C'est pourquoi je suis d'un pas encore inégal les grandes traces des justes, et je voudrais, par vos prières, atteindre au but que Dieu m'a marqué lorsque sa miséricorde m'a pris par la main. Dirigez donc cet enfant qui se traîne sur la terre, et enseignez-lui à marcher sur vos traces. Je ne veux pas que vous regardiez en moi l'âge de la naissance corporelle, mais seulement la date de mon lever spirituel; mon âge selon la chair est celui de l'homme [1] que les apôtres, par la puissance du Verbe, guérirent à la porte du temple appelée la Belle Porte [2]; pour ce qui est de ma naissance dans la vie spirituelle, je suis au temps de cette enfance [3] qui, frappée par des coups dirigés contre le Christ, précéda avec des flots d'un sang pur l'immolation de l'Agneau, et fut comme le présage de la passion du Seigneur. Nourrissez donc de vos discours l'enfant qui, dans son âge spirituel, en est encore au lait de la parole de Dieu et soupire après les mamelles de la foi, de la sagesse et de la charité. A considérer les devoirs communs, vous êtes mon frère; si on considère la maturité de votre esprit et de votre jugement, vous êtes mon père, quoique peut-être vous soyez plus jeune d'âge que moi; mais une sagesse blanchie vous a élevé jeune encore à la maturité du mérite et à l'honneur qu'on rend aux vieillards. Réchauffez-moi et fortifiez-moi dans les saintes lettres et les études spirituelles; j'y suis nouveau, comme je vous l'ai dit; après de longs périls et beaucoup de naufrages, et encore sans expérience, je sors à peine des flots du siècle; recevez-moi dans votre sein comme dans un sûr asile, vous qui êtes sur la terre ferme, et faites que nous naviguions ensemble, si vous m'en croyez digne, vers le port du salut. Pendant que je m'efforce de me tirer des périls de cette vie et du profond abîme de mes péchés, soutenez-moi par vos prières comme avec une planche sur les vagues, afin que j'échappe nu à ce monde comme on échappe à un naufrage.

4. Aussi ai-je eu soin de me débarrasser de mes bagages et de me dépouiller des vêtements qui me chargeaient, pour que je pusse, par les ordres et le secours du Christ, dégagé de tous les liens de la chair et de tout souci du lendemain, m'échapper à la nage à travers la mer de la vie présente dont les flots orageux nous séparent de Dieu, et où l'on entend les péchés aboyer entre les deux rivages [4]. Je ne me vante pas d'avoir achevé ceci; et quand même je pourrais m'en glorifier, ce serait dans le Seigneur, à qui il appartient d'achever ce qu'il nous inspire : mais jusques ici mon âme a souhaité ardemment que les jugements du Seigneur devinssent l'objet de ses vœux; voyez si on est arrivé à suivre la volonté de Dieu lorsqu'on en est encore à souhaiter de le désirer. Cependant, je sens que j'aime la beauté de la maison sainte; et

[1] Jean, IV, 14.

[1] Il avait un peu plus de quarante ans.
[2] Act. III, 7; IV, 22.
[3] Les Innocents massacrés par Hérode.
[4] Allusion au souvenir mythologique des chiens de Scylla.

si j'avais pu y choisir ma place, j'aurais voulu ne prendre que la dernière. Mais celui à qui il a plu de me mettre à part dès le sein de ma mère et de m'arracher aux amitiés de la chair et du sang pour m'attirer à sa grâce, a voulu, quoique je fusse dépourvu de tout mérite, me tirer de la terre et d'un gouffre de misère, et m'élever du fond de la lie pour me placer avec les princes de son peuple et m'associer à votre rang, afin que je fusse votre égal comme prêtre, tout en restant bien inférieur à vous par les mérites.

5. Si, tout indigne que je sois d'un tel honneur, je ne crains pas de vous appeler mon frère, ce n'est point présomption de ma part, mais c'est que Dieu l'a ainsi ordonné et que cela lui a plu. Et je n'ignore pas d'ailleurs que, dans l'état de sainteté où vous êtes, vous n'avez aucun goût pour ce qui est éclatant, et que vous recherchez ce qui est pauvre et petit. Voilà pourquoi j'espère que vous recevrez volontiers, et du fond du cœur, notre affection, qui, j'en ai la confiance, a dû déjà vous être offerte par le saint évêque Alype, notre père (car il daigne nous permettre de lui donner ce nom). Il vous aura donné l'exemple de nous aimer avant que nous nous fussions rencontrés, et bien au delà de notre mérite, lui qui, par cet esprit de véritable affection dont la force pénétrante se répand en tout lieu, en nous aimant a pu nous voir, et, en s'entretenant avec nous, a pu nous atteindre, quoique nous lui fussions inconnus et malgré de longs espaces de terre et de mer. Le présent qu'il nous a fait de vos livres a été la première preuve de son affection, et nous y avons vu aussi un gage de votre charité. Et de même qu'il s'est grandement appliqué à nous faire beaucoup aimer votre Sainteté, non-seulement par des paroles, mais encore par des œuvres remplies de votre éloquence et de votre foi; ainsi croyons-nous qu'il aura pris soin de vous inspirer pour nous un attachement qui sera une imitation du sien. Nous souhaitons que la grâce de Dieu demeure éternellement avec vous, comme elle y est, ô vénérable et si désirable frère dans le Seigneur Christ! Nous saluons d'une vive affection fraternelle votre maison tout entière, tous ceux qui sont associés à votre saint ministère et qui sont les imitateurs de votre sainteté dans le Seigneur. Nous vous prions de bénir, en le recevant, le pain que nous envoyons à votre charité en signe d'union spirituelle.

LETTRE XXVI.

(Année 395.)

On se souvient de Licentius, qui avait été un des disciples de saint Augustin dans la retraite de Cassiacum, aux environs de Milan [1]; ce noble et docte jeune homme ne marchait pas comme son maître l'aurait souhaité; saint Augustin l'exhorte au mépris du monde et lui remet sous les yeux une pièce de vers qu'il avait précédemment reçue de ce jeune ami qui s'égarait. Saint Augustin est éloquent et touchant dans ses conseils et ses tendres inquiétudes.

[1] Voyez les chapitres III et IV de notre *Histoire de saint Augustin*.

AUGUSTIN A LICENTIUS.

1. J'ai trouvé à grand'peine une occasion pour vous écrire; qui le croirait? mais il faut que Licentius me croie cependant. Je ne veux pas en chercher ici les causes et les raisons; et lors même que je pourrais vous les rapporter, je ne devrais pas le faire, parce que votre foi en moi n'en a pas besoin. Je n'ai pas reçu vos lettres par ceux à qui j'aurais pu vous adresser mes réponses. Ce que vous avez désiré que je demande, je l'ai sollicité par une lettre autant que cela m'a paru bon; vous verrez le résultat. Si rien n'est encore fait, j'agirai avec des instances nouvelles dès que je le saurai par moi-même, ou bien dès que vous m'aurez de nouveau averti. Jusqu'ici je ne vous ai parlé que des choses qui sont comme le bruit des chaînes de cette vie; écoutez maintenant, en peu de mots, les inquiétudes de mon cœur sur votre espérance éternelle, et voyons quel chemin peut s'ouvrir pour vous vers Dieu.

2. Mon cher Licentius, pendant que vous repoussez et que vous redoutez les chaînes de la sagesse, je crains bien que vous ne soyez fortement et déplorablement enchaîné par les choses mortelles. Car ceux que la sagesse a mis d'abord dans ses liens et domptés par certains travaux qui sont une utile préparation, voient ensuite tomber leurs fers, et la sagesse se livre à eux avec toutes ses jouissances; et ceux qu'elle a d'abord formés par des nœuds de courte durée, elle les enlace après dans des embrassements éternels : on ne saurait rien imaginer de plus doux ni de plus fort que de pareilles chaînes. J'avoue que les premières sont un peu dures, mais les dernières ne le sont pas, car rien n'égale leur douceur; elles ne sont pas légères, car rien n'égale leur force. Qu'est-ce que c'est donc, si ce n'est ce qui surpasse toute parole, mais ce qu'on peut croire, espérer et aimer? Les chaînes de ce monde ont une dureté véritable, une fausse douceur; des douleurs certaines, des plaisirs incertains; un pénible travail, un repos troublé : elles sont une chose pleine de misère, une espérance vide de bonheur. N'y mettez-vous pas le cou, les mains et les pieds, quand vous aspirez à vous courber sous le poids des honneurs du monde et que vos efforts pour y parvenir vous paraissent seuls profitables, et que vous courez où vous ne devriez pas aller, non-seulement par une invitation, mais encore par la vio-

lence? Peut-être me répondrez-vous ici avec l'esclave de Térence :

« Oh! çà! vous répandez ici des paroles de sagesse! [1] »

Saisissez-vous donc de ces paroles, pour qu'elles ne tombent pas par terre. Et s'il arrive que, pendant que je chante, vous dansiez sur un autre air, je n'en aurai pas pour cela du regret; car on se plaît à l'air qu'on chante, lors même qu'on verrait immobile l'ami pour qui on le fait entendre avec grande affection. Certains mots dans vos lettres m'ont ému, mais je n'ai pas cru convenable de m'y arrêter, quand vos actions et votre vie tout entière sont devenues pour moi un souci cuisant [2].

4. Si votre vers péchait par le désordre, ou manquait aux règles, ou offensait les oreilles de l'auditeur par des mesures inégales, vous en auriez honte certainement, et vous ne vous donneriez aucun repos avant d'avoir arrangé, corrigé, réparé, avant d'avoir rendu au vers sa mesure, n'épargnant ni étude ni travail pour bien faire selon les règles de l'art : et quand c'est vous-même que le désordre pervertit, quand vous méconnaissez les lois de votre Dieu et que vous n'êtes plus d'accord ni avec les vœux honnêtes de vos amis, ni avec vos propres lumières, vous croyez que cela n'en vaut pas la peine, qu'il ne faut pas vous en inquiéter! Vous vous estimez moins que le son de vos paroles; il vous paraît que c'est une chose plus légère d'offenser les oreilles de Dieu par des mœurs déréglées, que d'armer contre vous l'autorité des grammairiens pour des syllabes mal arrangées! Vous m'écrivez : « Oh! s'ils pouvaient « revenir, ces jours heureux de liberté et de « pieuse occupation où nous étions ensemble « en Italie, au milieu des monts [1]! Ni les ri- « gueurs et la neige de l'hiver, ni les orages, « ni les sifflements de l'aquilon, ne m'empê- « cheraient de vous suivre. Vous n'avez qu'à « ordonner. »

Malheur à moi si je n'ordonne pas, si je ne force pas et ne commande pas, si je ne prie et ne supplie pas! Mais si vos oreilles sont fermées à mes paroles, qu'elles s'ouvrent aux vôtres, qu'elles s'ouvrent à vos vers; écoutez-vous vous-même, ô le plus dur, le plus cruel, le plus sourd des hommes! Qu'ai-je besoin de votre langue d'or si vous avez un cœur de fer? Ce ne sont point des chants, mais des gémissements que m'inspirent ces vers où je vois quelle âme, quel esprit il ne m'est pas permis de gagner pour en faire un sacrifice à notre Dieu! Vous attendez que je vous commande d'être bon, d'être en repos, d'être heureux, comme s'il pouvait m'arriver quelque chose de plus doux dans ma vie que de jouir de votre esprit dans le Seigneur, ou comme si vous ne saviez pas combien j'ai faim et soif de vous, ou comme si votre poésie elle-même ne

[1] Adelphes.

[2] Nous trouvons ici une pièce de vers, en forme d'épître, écrite de Rome par Licentius à son maître Augustin. Malgré l'intérêt qui se mêle pour nous au souvenir de ce jeune ami du fils de Monique, nous ne traduirons pas en entier ce petit poëme, pour épargner à nos lecteurs d'inutiles et sonores amplifications chargées de mythologie. Nous nous bornerons à reproduire le sens de la pièce de vers et les parties qui peignent Licentius et touchent à son maître.

Le jeune homme commence par se plaindre de ne pouvoir suivre Varron dans ses secrètes profondeurs et de ne pouvoir lire depuis qu'Augustin ne lui tend plus la main. Il a des peines, cherche pour son âme de douces consolations, et les réponses de Varron lui demeurent cachées. Il demande que son maître vienne à son aide et n'abandonne pas ses faiblesses. Le temps passe, la vieillesse arrivera. Il loue le génie d'Augustin qui avait à peine vingt ans quand il laissait déjà voir tous les trésors de la raison et pénétrait toute chose. Il lui dit de continuer sa route, trouvant toujours de nouveaux sommets, et de se souvenir de lui. Il regrette les jours passés avec lui en Italie, ces jours si studieux et si pleins. Il voudrait le suivre partout.

« O mon docte ami, dit-il à Augustin, croyez à mes maux et à « ma véritable douleur; sans vous il n'est aucun port que la voile « puisse me promettre, et j'erre au loin sur les flots orageux de la « vie... En repassant dans mon esprit vos beaux discours, ô mon « maître, je reste persuadé qu'il vaut mieux vous croire lorsque « vous dites qu'il y a de l'imposture dans les choses humaines, « qu'elles trompent, qu'elles tendent des filets à nos âmes!... Hélas! « où irai-je? d'où pourrai-je vous ouvrir mon cœur? »

Licentius n'oubliera jamais les bienfaits d'Augustin : « L'amitié « nous lie, lui dit-il, c'est le goût de l'honnête qui en a fait le nœud. « C'est ici que l'amitié règne dans sa beauté après la fuite de l'en- « nemi. Nos âmes ne se sont point rencontrées pour amasser des « richesses qui ont la fragilité du verre, pour gagner de l'or si rebelle « à la poursuite de l'homme; nous ne sommes pas de ceux que la « bonne fortune rapproche, que la mauvaise sépare. »

L'union de Licentius et d'Augustin est née de plus nobles et de plus hautes inspirations. Le disciple, retenu loin du maître, essaye d'énumérer les exemples de séparation qui ont été l'œuvre du destin et de la nature, et ajoute ensuite en terminant son poème :

« Je ne dis rien de nous deux, sortis de la même ville, de la « même maison, du même sang, unis par une même foi chrétienne, « et qu'une immense distance sépare et que retient sur la rive l'éten- « due de la mer : l'amitié se joue de nous. Mais, dédaignant les « joies des yeux, on peut toujours jouir d'un ami absent; on le sent « au plus profond de son cœur; il nourrit la fibre de l'âme. Pen- « dant ce temps, me viendront de vous de nouveaux écrits fertiles « en salutaires pensées; ils égaleront en suavité vos précédents ou- « vrages médités dans votre cœur et changés en miel plus doux que « le nectar, après avoir été conçus dans la lumière; ils vous rendront « présent pour moi. Si vous avez égard à ma fantaisie, vous m'en- « verrez les livres où la musique se penche mollement sur vous, car « je suis tout feu pour les lire. Consentez-y, et qu'ainsi la vérité se « découvre à moi par la raison, qu'elle coule plus que l'Eridan, et que « le souffle impur du monde n'arrive pas jusqu'à mon champêtre asile. »

[1] *Montesque per altos.* Licentius désigne par ces mots le site même de Cassiacum, aujourd'hui *Cassago di Brianza*, à sept ou huit lieues de Milan, à un quart de lieue au nord de Monza. Les collines que la poésie appelle de *hautes montagnes* et au milieu desquelles est situé Cassiacum, ce sont les monts *Gregorio*, *Baciolago*, *San Salvatore*, *Monticello*, les monts *di Barzano* et *di Sirtori*. La maison de Vérécundus occupait le sommet de la colline de Cassiacum, où s'élève aujourd'hui l'ancien palais des ducs Visconti *di Modrone*. Tous les détails de la solitude de Cassiacum, indiqués par saint Augustin dans le livre de l'*Ordre* ont été reconnus et retrouvés par l'abbé Luigi Biraghi (de Milan), dont nous avons eu déjà occasion de signaler les habiles et exactes recherches.

le disait pas? Souvenez-vous de ce que vous éprouviez en m'écrivant ces choses, et dites-moi encore : « Vous n'avez qu'à ordonner. » Voici mes ordres : donnez-vous à moi, si c'est là tout ce que vous demandez, donnez-vous à mon Maître, qui est le maître de nous tous, et qui vous a donné ce génie. Et moi, que suis-je, si ce n'est votre serviteur par lui et son serviteur comme vous ?

5. Ne l'ordonne-t-il pas lui-même? Ecoutez l'Evangile : « Jésus, dit l'Evangile, était debout « et criait : Venez à moi, vous tous qui êtes fa« tigués et qui êtes chargés, et je vous soula« gerai. Prenez mon joug sur vous et appre« nez de moi que je suis doux et humble de « cœur, et vous trouverez le repos pour vos « âmes. Car mon joug est doux, et mon far« deau est léger. » Si ces choses-là ne sont pas entendues, ou si elles s'arrêtent aux oreilles, attendez-vous, Licentius, qu'Augustin commande à un serviteur comme lui, et qu'il ne gémisse pas plutôt de ce que son Maître donne des ordres inutiles! Et ce ne sont pas même des ordres que donne le Seigneur : il invite, il prie en quelque sorte pour que ceux qui souffrent soient soulagés par lui. Peut-être qu'un cou aussi fort et aussi fier que le vôtre trouve le joug du monde plus doux que le joug du Christ; mais si le Christ nous imposait de force son joug, voyez donc quel est celui qui forcerait, et pour quelle récompense! Allez en Campanie, apprenez de Paulin, cet illustre et saint serviteur de Dieu, de quel grand faste du siècle il a dépouillé sa tête, aussi humble qu'illustre, pour la soumettre au joug du Christ; il est maintenant dans la paix et met sa joie à se laisser conduire par son divin guide. Allez, apprenez de quelle richesse d'esprit il fait à Dieu des sacrifices de louange, lui rapportant ce qu'il en a reçu de bon, de peur de tout perdre s'il ne le rend pas à celui de qui il le tient.

6. Pourquoi tant d'agitation et tant d'incertitudes? Pourquoi prêtez-vous l'oreille aux accents des voluptés qui sont mortelles, et la détournez-vous de mes discours? Elles mentent, elles meurent et entraînent à la mort. Elles mentent, Licentius. « Que le vrai, comme vous « le souhaitez dans vos vers, se découvre ainsi « à nous par la raison; qu'il coule ainsi plus « que l'Eridan. » Le vrai n'est dit que par la Vérité; le Christ est la vérité; allons à lui de peur que la fatigue ne nous accable. Prenons son joug sur nous pour qu'il nous soulage, et apprenons de lui qu'il est doux et humble de cœur, et nous trouverons le repos pour nos âmes. Car son joug est doux et son fardeau est léger. Le démon cherche à faire de vous sa parure. Si vous trouviez un calice d'or, vous le donneriez à l'Eglise de Dieu. Vous avez reçu de Dieu un génie d'or, et vous le faites servir aux passions, et c'est en lui que vous vous donnez vous-même à Satan. Ne le veuillez pas, je vous en supplie; puissiez-vous sentir avec quel cœur malheureux et digne de pitié je vous écris ceci! Et si vous n'êtes plus rien à vos propres yeux, ayez au moins compassion de moi!

[1] Saint Jean, VII, 37; Saint Matthieu, XI, 28-30.

LETTRE XXVII.

(Au commencement de l'année 395.)

Saint Augustin met tout le parfum de son âme et de son génie dans cette réponse à saint Paulin. Il lui parle de trois de ses meilleurs amis : Romanien, Alype et Licentius. Saint Augustin est toujours charmant et touchant, quand l'amitié l'inspire.

AUGUSTIN A SON SEIGNEUR VÉRITABLEMENT SAINT ET VÉNÉRABLE ET TRÈS-DIGNE DES PLUS HAUTES LOUANGES, A SON FRÈRE PAULIN, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

1. O homme bon et bon frère, vous étiez inconnu à mon âme, je lui dis de supporter que vous soyez encore inconnu à mes yeux, et c'est à peine si elle m'obéit, ou plutôt elle ne m'obéit pas. S'y résigne-t-elle, puisque je suis tourmenté par le désir de vous voir? Si j'éprouvais des souffrances corporelles sans en être intérieurement ému, je pourrais dire à bon droit que je les supporte; mais je ne subis pas avec un esprit tranquille la douleur de ne point vous voir; il ne m'est pas permis de parler ici de ma patience. Mais ne serait-ce point intolérable qu'on se résignât à vivre loin d'un homme comme vous? Il est donc bien que je le supporte mal : sans cela je ne serais pas supportable. Ce qui m'arrive est étrange et cependant bien vrai : je souffre de ne pas vous voir, et ma douleur elle-même me console. Je n'aime pas le courage qui fait supporter aisément l'absence de ceux qui sont bons comme vous. Nous désirons la Jérusalem future, et nous la désirons avec d'autant plus d'impatience que nous endurons plus patiemment

tout pour elle. Qui pourrait n'être pas dans la joie en vous voyant, ni dans la douleur, en ne vous voyant pas? Je ne puis donc ni l'un ni l'autre; et comme je me trouverais dur de le pouvoir, j'aime à ne le pouvoir pas, et ceci est pour moi un soulagement. Ce n'est pas en souffrant moins, c'est en considérant ma douleur que je me console. Ne me blâmez pas, je vous prie, avec cette sainte gravité qui vous élève au-dessus des autres, et ne dites pas que je m'afflige à tort de ne pas vous connaître encore, puisque vous m'avez laissé voir votre esprit qui est l'intérieur de vous-même. Mais si je me trouvais dans un endroit où vous seriez, dans votre terrestre cité ou partout ailleurs, vous que je saurais mon frère et mon ami, vous si grand dans le Seigneur et d'un si haut mérite, pensez-vous que je ne sentirais aucune douleur de ne pas découvrir votre demeure? Comment ne m'affligerais-je donc pas de ne point avoir vu encore votre visage, la demeure même de votre âme que je connais comme la mienne?

2. Car j'ai lu votre lettre où coulent le lait et le miel, où se révèle cette simplicité de cœur avec laquelle vous cherchez le Seigneur dont vous sentez la bonté, et où tout concourt à rendre à Dieu honneur et gloire. Nos frères l'ont lue aussi, et se réjouissent des dons si abondants et si excellents que Dieu a répandus sur vous. Tous ceux qui l'ont lue me l'enlèvent, parce qu'elle les enlève chaque fois qu'ils la lisent. On ne saurait dire la suave odeur du Christ qui s'en échappe; plus elle vous révèle à nous, plus elle nous excite à vous chercher, car elle vous rend bien digne qu'on vous regarde et qu'on vous désire. Et comme cette lettre nous fait sentir votre présence, votre absence n'en devient que plus malaisée à supporter. Tous vous aiment dans cet écrit, et veulent être aimés de vous. On y loue et on y bénit Dieu qui vous a fait tel que vous êtes; on y réveille le Christ pour qu'il daigne calmer les vents et les mers et vous permettre d'arriver à son repos. On y voit une femme [1] qui ne mène pas son époux à la mollesse, mais qui revient à la force en revenant aux os de son mari. Elle s'est fondue en vous et vous est unie par des liens spirituels d'autant plus forts qu'ils sont plus chastes, et nous la saluons en vous encore une fois pour remplir tous nos devoirs envers votre sainteté. Là les cèdres du Liban, couchés par terre et devenus une arche par le travail de la charité, fendent les flots de ce monde sans craindre la corruption. Là on méprise la gloire pour l'acquérir, et on délaisse le monde pour en être l'héritier [1]. Là sont écrasés contre la pierre [2] les petits enfants de Babylone et même ceux qui sont un peu grands, c'est-à-dire les vices de la confusion et de l'orgueil du siècle.

3. Voilà les sacrés et doux spectacles que votre lettre nous donne, cette lettre d'une foi véritable, d'une bonne espérance, d'une pure charité. Comme elle nous fait respirer votre soif, votre désir des tabernacles du Seigneur et les saintes langueurs de votre âme! Comme on y sent le souffle du saint amour et les brûlants trésors d'un cœur sincère! Quelles grâces elle rend à Dieu et quelles grâces elle en obtient! On ne sait si elle est plus suave qu'ardente, plus lumineuse que féconde; car elle caresse notre âme autant qu'elle l'embrase, elle verse autant de rosée qu'elle a de purs rayons. Comment vous la payer, je vous prie, sinon en me donnant tout entier à vous en Celui à qui vous vous êtes tout entier donné? Si c'est peu, je n'ai rien de plus. Vous avez si bien fait que cela ne saurait me paraître peu de chose, à moi que vous avez daigné combler de louanges dans votre lettre; et quand je me donne à vous, si j'estimais que c'est peu, je serais forcé d'avouer que je ne vous crois pas. J'ai honte de croire tout le bien que vous dites de moi, mais j'aurais encore plus de honte de ne pas vous croire. Voici ce que je ferai : je ne me jugerai pas tel que vous me jugez, parce que je ne me reconnais pas dans vos louanges; et je penserai que vous m'aimez, parce que je le sens et je le vois; par là je ne serai ni téméraire envers moi, ni ingrat envers vous. Et quand je m'offre à vous tout entier, ce n'est pas peu : car j'offre celui que vous aimez vivement; et j'offre à vous, sinon celui qui est tel que vous le pensez, au moins celui qui vous demande de prier Dieu de le rendre tel. Je vous conjure de le faire, de peur que vos souhaits pour ce qui me manque ne soient moins vifs, pensant que je suis déjà ce que je ne suis pas.

4. Celui qui remettra cette lettre à votre excellence et à votre éminente charité est un de mes amis les plus chers depuis mon jeune âge. Son nom [3] est dans ce *livre de la Reli-*

[1] Thérasie.

[1] Rom. IV, 13. — [2] Psaume CXXXVI, 12.

[3] Romanien, père de Licentius. C'est à lui qu'est adressé le livre

gion que votre sainteté a lu avec plaisir, comme vous me le marquez dans votre lettre ; le mérite de ce livre s'est accru de la recommandation de celui qui vous l'a envoyé. Gardez-vous de croire tout le bien que mon ami vous dira peut-être de moi. J'ai reconnu souvent que, sans vouloir mentir, mais par entraînement de cœur, il se trompait dans son jugement et qu'il me croyait en possession de certains dons qui me manquent, et pour lesquels mes prières et mes soupirs montent vers Dieu. Et s'il a pu dire cela devant moi, que ne se permettra-t-il pas lorsque, en mon absence, sa joie répandra plus de louanges que de vérités? Dans son zèle admirable, il vous donnera tous mes ouvrages ; je ne sais pas s'il y a un seul de mes livres qu'il ne possède, soit contre ceux qui sont hors de l'Eglise de Dieu, soit à l'adresse de nos frères. Mais vous, mon cher saint Paulin, quand vous me lisez, que les choses que la Vérité fait entendre par ma faiblesse ne vous ravissent pas au point de prendre moins garde à ce que je dis moi-même, de peur que, pendant que vous jouissez de ce qu'elle a donné de bon et de juste à son ministre, vous n'imploriez pas la miséricorde de Dieu pour les péchés et les erreurs que je commets. Si vous y portez une attention sérieuse, c'est dans ce qui vous déplaira que je me reconnaîtrai ; mais pour ce qui vous plaira, à l'aide du don de l'Esprit-Saint que vous avez reçu, il faudra aimer et louer Celui-là seul qui est la source de vie et dans la lumière de qui nous verrons la lumière sans énigme, mais face à face, car maintenant nous voyons en énigme[1]. Lorsque relisant mes ouvrages, je reconnais ce que j'ai tiré du vieux levain, je me juge avec douleur ; et lorsque je rencontre ce que j'ai dit par le don de Dieu, après l'avoir puisé dans l'azyme de la sincérité et de la vérité, je me réjouis avec crainte. Qu'avons-nous que nous n'ayons reçu [2] ? On dit que celui-là est meilleur qui a reçu un plus grand don de Dieu. Qui le nie? Mais aussi mieux vaut rendre grâces à Dieu d'un petit don, que de s'enorgueillir d'un plus grand. Priez pour moi, frère, afin que ce sentiment soit toujours le mien, et que mon cœur ne soit pas en désaccord avec ma langue. Priez, je vous le demande, pour que, repoussant toute louange, j'invoque le Seigneur en ne louant que lui seul : c'est alors que je serai sauvé de mes ennemis.

5. Il y a encore un motif qui doit vous faire aimer ce frère, c'est sa parenté avec le vénérable et vraiment saint Alype que vous aimez de tout cœur, et à bon droit, car en louant cet homme on ne fait que louer Dieu de sa grande miséricorde et de ses admirables faveurs.

En apprenant que vous désiriez connaître l'histoire de sa vie, il aurait voulu céder à vos vœux par affection pour vous, et ne l'aurait pas voulu par modestie ; en le voyant flotter entre l'amitié et la honte, j'ai pris son fardeau sur mes épaules : il me l'avait demandé dans une lettre. Avec l'aide de Dieu, je mettrai donc bientôt Alype dans vos entrailles ; et d'ailleurs j'aurais craint qu'il n'eût pas osé vous découvrir tout ce que le Seigneur a fait pour lui ; pour des esprits de peu de pénétration (car d'autres que vous auraient lu sa lettre), il eût semblé, non pas rendre hommage aux grâces divines accordées aux hommes, mais se vanter lui-même ; au milieu de ces convenables ménagements pour d'autres, vous, qui savez lire, vous auriez été privé de ce qui pouvait compléter une connaissance fraternelle. Je l'aurais déjà fait et vous l'auriez déjà lu [1], si ce frère n'avait pas voulu partir subitement. Je le recommande à votre cœur et à la confiante liberté de votre langage ; montrez-vous aussi bon pour lui que si vous le connaissiez, non pas d'à-présent, mais d'ancienne date comme moi. S'il ose s'ouvrir à vous, vous le guérirez en tout ou en partie par vos discours. Je veux qu'il soit vaincu par le plus grand nombre possible de ceux qui n'aiment pas un ami à la façon du siècle.

6. Quand même Romanien ne serait pas allé vers vous, son fils, que j'aime comme s'il était le mien, et dont vous trouverez aussi le nom dans quelques-uns de mes livres, vous aurait porté des nouvelles de moi ; j'avais résolu de vous l'adresser pour qu'il reçût des consolations, des avis et des leçons, moins par le son de votre voix que par la force de votre exemple. Je souhaite ardemment que, tandis qu'il est encore dans la verte saison, son ivraie se change en froment, et qu'il croie à l'expérience de

Sur la vraie religion. — Voyez l'*Histoire de saint Augustin*, chap. IX.

[1] Ps. XXXV, 10 ; I Cor. XIII, 12.

[2] I Cor. IV, 7.

[1] Nous n'avons pas la lettre où saint Augustin donnait à saint Paulin les détails qu'il lui avait promis sur saint Alype et qu'il dut lui transmettre plus tard. Ils auraient été curieux et l'histoire les aurait précieusement recueillis.

ceux qui ont passé par les périls vers lesquels il désire s'élancer. Votre affectueuse et douce sagesse comprend, d'après le poëme de ce jeune ami, accompagné de ma lettre, la peine, les craintes et les vœux dont il est l'objet dans mon cœur. J'espère que le Seigneur vous choisira pour me délivrer de mes vives inquiétudes. Comme vous devez lire plusieurs de mes écrits, votre amitié me sera douce, si juste et miséricordieux, vous me corrigez dans ce qui vous aura déplu et si vous me reprenez. Car vous n'êtes pas ce pécheur dont je dois craindre que l'huile ne parfume et n'engraisse ma tête [1].

Nos frères, non-seulement ceux qui habitent avec nous et ceux qui servent Dieu en d'autres lieux, mais presque tous ceux qui nous connaissent dans le Christ, saluent, vénèrent, désirent votre fraternité, votre sainteté, votre bonté. Je n'ose pas vous le demander ; mais si les fonctions ecclésiastiques vous laissaient du loisir, vous voyez de quoi l'Afrique a soif avec moi.

LETTRE XXVIII.

(394 ou 395.)

Après quelques lignes d'un grand charme sur son ami Alype, saint Augustin, dans cette première lettre à saint Jérome, regrette que l'illustre solitaire de Bethléem ait entrepris une nouvelle version des saintes Ecritures après la Septante; ses appréhensions à cet égard n'étaient pas justifiées. — On sait que les traductions de saint Jérôme sont connues et consacrées dans l'Eglise sous le nom de *Vulgate*, et que c'est le concile de Trente qui leur a donné ce nom. Nous avons raconté dans l'*Histoire de saint Augustin* la célèbre dispute du docteur d'Hippone avec le solitaire de la Palestine, au sujet d'un passage de l'Epître aux Galates; on trouvera ici le sentiment de saint Augustin sur cette question; la discussion se déroulera dans la suite des *Lettres*.

AUGUSTIN A SON TRÈS-CHER FRÈRE ET SEIGNEUR JÉRÔME, SON COLLÈGUE DANS LE SACERDOCE, TRÈS-DIGNE D'ÊTRE RESPECTÉ ET AIMÉ PAR LE PLUS SINCÈRE CULTE DE CHARITÉ.

1. Jamais visage ne s'est mieux retracé aux yeux d'un ami que je ne voie le paisible, le doux et noble travail de vos études dans le Seigneur. Au milieu de mon vif désir de vous connaître tout entier, il ne me manque pourtant que la moindre partie de vous-même ; la présence de votre corps. Et même, après que notre frère Alype, alors déjà digne de l'épiscopat et aujourd'hui très-saint évêque, vit votre personne, ce qu'il m'en dit, à son retour, m'en imprima l'image dans l'esprit : pendant qu'il vous voyait, je vous voyais aussi, mais avec ses yeux. Quiconque nous connaît l'un et l'autre trouve que nous ne sommes deux que de corps, tant il y a entre lui et moi un même esprit, une union et une amitié parfaites ! Nous sommes un en toutes choses, excepté en mérite, car il en a beaucoup plus que moi. Comme vous m'aimez d'abord par la communion spirituelle qui nous unit, ensuite par tout ce qu'Alype vous a dit de moi, ce ne sera pas mal agir, ni agir en inconnu, si je recommande à votre fraternité notre frère Profuturus qui, je l'espère, par mes efforts et votre secours, réussira, selon l'heureux présage de son nom. Tel est d'ailleurs son mérite, qu'il est plus capable de me recommander à vous que je ne le suis moi-même de vous le recommander. Je devrais peut-être m'arrêter ici, si je voulais m'en tenir aux habitudes des lettres de cérémonie ; mais mon esprit a grande envie de se laisser aller en conversation avec vous sur nos études communes en Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui a daigné nous donner, par le ministère de votre charité, tant d'utiles trésors et comme un viatique pour suivre le chemin qu'il nous a montré.

2. Nous vous demandons, et toute la studieuse société des Eglises d'Afrique demande avec nous, que vous ne craigniez pas de donner vos soins à traduire les ouvrages de ceux qui ont le mieux écrit en grec sur nos livres sacrés. Vous pouvez faire que nous possédions, nous aussi, ces grands hommes, celui surtout dont vous faites le plus volontiers retentir le nom dans vos lettres. Mais je ne voudrais pas vous voir appliqué à traduire en langue latine les saintes lettres canoniques, à moins de faire comme vous avez fait sur Job, en marquant par des signes chaque différence entre votre version et celle des Septante, qui garde jusqu'ici le plus d'autorité. Je ne puis assez m'étonner, s'il reste encore quelque chose à faire dans le texte hébreu, que cela ait échappé à tant d'habiles interprètes. Je ne dis rien des Septante, qui se sont montrés plus d'accord entre eux de sentiment et d'esprit qu'un seul homme ne saurait l'être avec lui-même ; je n'ose, sur ce point, prononcer un jugement, si ce n'est qu'on doit reconnaître sans discussion que l'autorité des Septante l'emporte sur toute autre. Ce que je ne m'explique pas, c'est le

[1] Psaume CXL, 6.

travail des derniers commentateurs, si forts sur la langue et les locutions hébraïques, et qui non-seulement ne s'accordent pas dans leurs interprétations, mais encore ont laissé beaucoup de choses à découvrir et à mettre en lumière. Ou ces choses étaient obscures, ou bien elles ne l'étaient pas : dans le premier cas, vous aussi vous pourriez vous tromper ; dans le second, on ne croira pas qu'ils aient pu se tromper eux-mêmes. Je supplie votre charité de m'éclairer là-dessus.

3. J'ai lu des écrits, qu'on dit être de vous, sur les Epîtres de l'apôtre Paul ; il m'est tombé sous la main le passage de votre commentaire de l'Epître aux Galates, où l'apôtre Pierre est repris d'une pernicieuse dissimulation. Je ne suis pas peu fâché, je l'avoue, de voir un homme comme vous, ou tout autre qui serait l'auteur de cet écrit, prendre fait et cause pour le mensonge, et cette peine durera jusqu'à ce que mes doutes sur la question soient éclaircis, si toutefois ils peuvent l'être. Rien ne me paraît plus dangereux que de croire qu'il puisse exister un mensonge dans les livres saints ; c'est-à-dire que les hommes dont Dieu s'est servi pour nous donner les Ecritures aient menti en quoi que ce soit. Autre chose est de savoir si, en certaines circonstances, un homme de bien peut user de mensonge ; autre chose est de savoir s'il a fallu que l'écrivain des saints livres mentît : bien plus, ce n'est pas une tout autre question, mais il n'y a pas de question sur ce point. Lorsqu'il s'agit d'une telle autorité, il suffira d'admettre une seule fois quelque mensonge officieux pour qu'il ne reste rien des saintes Ecritures; toutes les fois qu'il se présente un précepte de pratique difficile ou un dogme peu croyable, on voudra y échapper en s'armant de la pernicieuse règle du mensonge officieux.

4. Si l'apôtre Paul mentait lorsque, blâmant l'apôtre Pierre, il disait : « Si vous qui êtes « juif, vous vivez à la façon des Gentils et non « à la façon des Juifs, comment forcez-vous les « Gentils à judaïser [1] ; » si la conduite de Pierre lui paraissait bonne dans ce que ses paroles et ses écrits condamnaient, ne parlant ainsi que pour calmer les esprits, que répondrons-nous quand des hommes pervers, prédits par l'apôtre Paul lui-même [2], attaqueront le mariage, diront que les efforts de l'Apôtre pour en établir le droit sacré [1] n'ont été qu'un mensonge à l'adresse des hommes attachés à leurs femmes et qui auraient pu se révolter, et que l'Apôtre n'a pas parlé comme il pensait, mais uniquement pour apaiser une opposition ? Il n'est pas besoin de multiplier les exemples. Les louanges de Dieu peuvent elles-mêmes passer pour des mensonges officieux, destinés à allumer le divin amour dans les cœurs froids et languissants : c'est ainsi que la vérité n'aura plus d'autorité certaine dans les livres saints. Avec quelle sollicitude le même apôtre ne nous recommande-t-il pas la vérité, lorsqu'il dit : « Si le « Christ n'est pas ressuscité, notre prédication « est vaine, et votre foi aussi ; nous ne sommes « plus que de faux témoins de Dieu, parce que « nous aurons rendu ce témoignage contre « Dieu même, en disant qu'il a ressuscité le « Christ qu'il n'a pas ressuscité [2]. » Si quelqu'un avait dit à Paul : Pourquoi ce mensonge vous inspire-t-il tant d'horreur, puisque, si ce que vous avez dit est faux, Dieu n'en reçoit pas moins une grande gloire ? — L'Apôtre n'aurait-il pas détesté la folie d'un tel langage ? n'aurait-il pas cherché, par toute parole possible, à mettre en lumière les plus profonds replis de son cœur, criant que ce n'est pas un moindre crime, mais un plus grand peut-être de louer Dieu par le mensonge que d'accuser la vérité ? Il faut donc que tout homme qui aspire à connaître les divines Ecritures les juge si saintes et si vraies, qu'il ne se plaise jamais à y rencontrer des mensonges officieux, mais qu'il passe l'endroit comme ne le comprenant point, plutôt que de préférer son propre cœur à la vérité elle-même. Assurément, celui qui parle ainsi de ces mensonges officieux veut qu'on le croie, et il agit de façon à nous ôter toute croyance aux autorités des divines Ecritures.

5. Et quant à moi, dans la mesure des forces que le Seigneur m'a données, je montrerais que tous ces témoignages pour établir l'utilité du mensonge doivent être compris d'une autre manière : leur ferme vérité serait prouvée. Ces témoignages ne doivent pas plus être menteurs que favorables au mensonge. Mais je laisse cela à votre intelligence. Une lecture plus attentive vous le fera voir peut-être mieux que je ne le vois moi-même. Votre piété remarquera que l'autorité des divines Ecritures deviendrait incertaine, qu'on y croirait ce qu'on voudrait,

[1] Gal. II, 14.
[2] I Tim. IV, 3.

[1] I Cor. VII, 10-16.
[2] Ibid. XV, 15.

qu'on n'y croirait pas ce qu'on ne voudrait pas, s'il était reçu une seule fois que les hommes de la main de qui nous tenons les livres saints aient pu mentir officieusement : à moins que par hasard vous nous donniez certaines règles qui nous apprennent où il faut mentir, où il ne le faut pas. Si cela se peut, dites-le-nous, je vous prie, par des raisons où le faux et le douteux n'entrent pour rien. Ne m'accusez ni d'importunité ni d'audace, je vous le demande au nom de la vérité faite homme dans Notre-Seigneur ; car une erreur de ma part qui profiterait à la vérité ne serait pas une grande faute, si on pouvait trouver bien que chez vous la vérité favorisât le mensonge.

6. Il y a beaucoup d'autres choses dont mon cœur aimerait à entretenir le vôtre ; il me serait doux de conférer avec vous sur les études chrétiennes ; mais il n'y a pas de lettre qui suffise à mon désir. Ces entretiens que je souhaite, je les obtiendrai avec des fruits plus abondants par l'intermédiaire du frère que je me réjouis de vous envoyer, et qui se nourrira de vos doux et utiles discours. Et cependant, s'il me permet de le dire, il n'en prendra peut-être pas autant que j'en voudrais, quoique je ne me mette en rien au-dessus de lui. Je m'avoue plus capable de contenir ce qui me viendrait de vous, mais, lui, je le vois de jour en jour avec la plénitude des meilleurs dons, et par là il me surpasse sans aucun doute. A son retour qui, Dieu aidant, je l'espère, sera heureux, lorsque je participerai aux trésors que votre cœur aura répandus dans le sien, il ne remplira pas pour cela tout le vide qui restera encore en moi, et ne rassasiera point mon esprit avide de vos pensées. Et je demeurerai ainsi plus pauvre et lui plus riche. Le même frère emporte quelques-uns de mes écrits ; si vous daignez les lire, je vous prie de me traiter avec une sincère et fraternelle sévérité. Il est écrit : « Le juste « me corrigera dans sa miséricorde, et me re- « prendra ; mais que l'huile du pécheur ne « touche point ma tête [1] ; » tout le sens de ces paroles (je ne les comprends pas autrement), c'est que celui qui reprend pour guérir nous aime mieux que celui qui parfume notre tête avec l'huile de la flatterie. Pour moi, il m'est difficile de bien juger ce que j'ai écrit ; je le fais avec trop de défiance ou trop d'amour. Je vois quelquefois mes fautes, mais je préfère que de meilleurs que moi me les fassent apercevoir, de peur que peut-être, après m'être repris avec raison moi-même, je ne vienne à me flatter encore, et que je ne sois tenté de croire que j'ai mis dans mon jugement plus de timidité que de justice.

[1] Psaume CXL, 5.

LETTRE XXIX [1].

(Année 395.)

Des festins désordonnés avaient lieu dans les églises d'Afrique aux jours solennels des fêtes des saints. Saint Augustin, encore simple prêtre, chargé par Valère de la prédication de la parole divine, voulait faire cesser une coutume aussi opposée à l'esprit chrétien. Il l'entreprit et y parvint par son éloquence. On verra dans cette lettre l'intéressant et dramatique tableau du prêtre armé des saintes Ecritures, en face d'un peuple fortement attaché à un usage où les appétits grossiers étaient en jeu. La vérité et les passions sont en présence, l'émotion va croissant, les larmes de l'auditoire précèdent les larmes de l'orateur, et l'éloquence remporte une de ses plus belles victoires. Mais avec quelle sainteté Augustin nous raconte cette journée !

LETTRE DU PRÊTRE D'HIPPONE A ALYPE, ÉVÊQUE DE THAGASTE, SUR LE JOUR DE LA FÊTE DE LÉONCE [2], JADIS ÉVÊQUE D'HIPPONE.

1. En l'absence de notre frère Macaire, dont le retour, dit-on, sera prochain, je n'ai pu vous écrire rien de certain sur cette affaire que je ne saurais négliger, et que nous mènerons à bonne fin, Dieu aidant. Les citoyens nos frères qui étaient là vous informeront assurément de notre sollicitude pour eux ; pourtant la grâce que le Seigneur nous a accordée est digne aussi d'occuper une place dans ce commerce de lettres par lequel nous nous consolons l'un et l'autre ; nous croyons que votre sollicitude nous a beaucoup aidés pour l'obtenir, et qu'elle n'a pu se dispenser de prier pour nous.

2. C'est pourquoi ne voulant rien laisser ignorer à votre charité de ce qui s'est passé, et pour que vous rendiez grâces à Dieu avec nous d'un tel bienfait, je vous dirai qu'après votre départ, ayant appris qu'il y avait du tumulte et que le peuple déclarait ne pouvoir souffrir l'interdiction de la solennité à laquelle il donne le nom de *réjouissance* au lieu de son vrai nom d'ivrognerie qu'il s'efforce de cacher, une secrète disposition du Dieu tout-puissant nous présenta comme sujet de discours, à la quatrième férie, ce passage de l'Evangile :

[1] Cette lettre de saint Augustin, tirée d'un manuscrit des religieux de Citeaux du monastère de Sainte-Croix-en-Jérusalem, à Rome, a été publiée pour la première fois par les Bénédictins.

[2] Saint Léonce appartient à la seconde moitié du troisième siècle ; il fit bâtir à Hippone une église qui porta son nom, et dans laquelle saint Augustin avait prêché.

« Ne donnez pas aux chiens ce qui est saint, « et ne jetez pas vos perles devant les pour- « ceaux [1]. » Je parlai donc des chiens et des pourceaux, de manière à faire rougir ceux dont les aboiements opiniâtres attaquaient les préceptes de Dieu, et ceux qui étaient livrés aux ordures des plaisirs charnels. Je conclus en leur montrant combien il serait criminel de commettre, sous le nom de religion, dans l'intérieur même d'une église, des excès qui obligeraient de les exclure des choses saintes et des perles des sacrements, s'ils y persistaient dans leurs maisons.

3. Quoique mes paroles eussent été bien accueillies, tout n'était pas fini, parce que le nombre de mes auditeurs n'était pas grand. Mon discours, redit au dehors par ceux qui l'avaient entendu, selon les dispositions et le goût de chacun, rencontra de nombreux contradicteurs. Le quarantième jour après Pâques[2], une foule considérable se réunit à l'église, à l'heure du sermon; on lut dans l'Evangile le passage où le Seigneur ayant chassé du temple les vendeurs d'animaux et renversé les tables des changeurs, dit que la maison de son Père était une maison de prière, et qu'ils en avaient fait une caverne de voleurs [3]. Comme j'avais excité leur attention par la question de l'ivrognerie, je repris cet endroit de l'Evangile et leur montrai que Notre-Seigneur aurait banni du temple, avec plus d'indignation et de violence, ces festins d'ivrognes, honteux partout, qu'un commerce de choses nécessaires à des sacrifices alors permis : je leur demandai à eux-mêmes si un lieu où l'on boit avec excès n'est pas plus semblable à une caverne de voleurs qu'un lieu où l'on vend les choses nécessaires.

4. Et comme on me tenait des passages de l'Ecriture tout préparés et marqués, j'ajoutai que le peuple juif, tout charnel qu'il était, ne s'avisa jamais de faire, non pas seulement des festins d'ivrognes, mais même des festins sobres dans ce temple où le corps et le sang de Jésus-Christ n'étaient pas encore offerts; et que dans l'histoire des Juifs on ne rencontre pas un seul exemple d'ivrognerie publique sous le nom de religion, si ce n'est pour la fête de l'idole fabriquée de leurs mains [4]. En disant ces mots, je pris le livre et je lus tout haut le passage en entier. J'ajoutai avec autant de douleur que je pus, puisque, d'après l'Apôtre, et comme marque de différence entre le peuple chrétien et le peuple juif, sa lettre est écrite non pas sur des tables de pierre, mais sur les tables vivantes du cœur [1], j'ajoutai, dis-je, que Moïse, serviteur de Dieu, brisa les deux tables de pierre, et je déplorai mon impuissance à briser les cœurs des hommes du Nouveau Testament, qui comptaient faire pour chaque fête solennelle de leurs saints ce que le peuple de l'Ancien Testament ne fit qu'une fois, et pour une idole.

5. Ayant rendu le livre de l'Exode, je peignis avec de fortes couleurs et, selon que le temps me le permettait, le crime de l'ivrognerie; puis je pris le livre de l'apôtre Paul et je montrai, par la lecture de ce passage, au milieu de quels péchés l'ivrognerie se trouve placée : « Si celui qui se nomme votre frère est forni- « cateur ou avare, ou idolâtre, ou médisant, « ou ivrogne, ou ravisseur du bien d'autrui, « ne mangez même pas avec lui [2]. » Je gémis alors sur le grand danger qu'il y a à manger avec ceux qui s'enivrent, même seulement dans leurs maisons. Ensuite je continuai à lire ce qui suit à peu de distance du précédent passage : « Ne vous y trompez pas : ni les fornica- « teurs, ni les idolâtres, ni les adultères, ni « les impudiques, ni les abominables, ni les « voleurs, ni les avares, ni les ivrognes, ni les « médisants, ni les ravisseurs du bien d'autrui « ne posséderont le royaume de Dieu. C'est ce « que vous avez été, du moins quelques-uns « d'entre vous; mais vous avez été purifiés, « mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez « été justifiés, au nom de Notre-Seigneur « Jésus-Christ et dans l'Esprit de notre Dieu [3]. » Ceci lu, je demandai comment ces mots : « Mais vous êtes purifiés, » pouvaient être entendus par des fidèles qui souffraient encore dans leur cœur, c'est-à-dire dans le temple de Dieu, les ordures d'une telle concupiscence, auxquelles le royaume des cieux est fermé. De là, j'arrivai à cet autre passage : « Lors donc « que vous vous assemblez comme vous faites, « ce n'est plus manger la cène du Seigneur, « car chacun mange ce qu'il a apporté pour « lui : et ainsi l'un a faim, l'autre est ivre. « N'avez-vous donc pas des maisons pour y

[1] Matth. VII, 6.
[2] Veille de la fête de saint Léonce.
[3] Matth. XXI, 12. — [4] Exod. XXXII, 6.

[1] II Cor. III, 8.
[2] I Cor. V, 11.
[3] Ib., VI, 9, 10 et 11.

« boire et y manger? Ou bien méprisez-vous « l'Eglise de Dieu[1]? » J'eus soin de faire remarquer que même des festins honnêtes et sobres ne devaient pas avoir lieu dans une église, car l'Apôtre n'a pas dit : N'avez-vous pas vos maisons pour vous y enivrer? comme pour marquer que l'ivrognerie n'est interdite que dans une église; mais il a dit : N'avez-vous pas vos maisons *pour y manger et y boire*, ce que peuvent faire honnêtement, mais hors d'une église, ceux qui ont des maisons, afin de se restaurer par une nourriture nécessaire. Et cependant la corruption des temps et la chute des mœurs nous ont amenés au point de ne pas souhaiter encore la sobriété dans les maisons, mais de souhaiter que l'ivrognerie ne soit que là.

6. Je citai aussi le passage de l'Evangile sur lequel j'avais parlé la veille, où il est dit des faux prophètes : « Vous les reconnaîtrez par « leurs fruits[2]. » Je rappelai à mes auditeurs que les fruits dont il est ici question, ce sont les œuvres; et alors je cherchai parmi quels fruits l'ivrognerie était nommée, et je lus ce passage de l'Epître aux Galates : « Il est aisé de con- « naître les œuvres de la chair, qui sont la for- « nication, l'impureté, l'impudicité, la luxure, « l'idolâtrie, les empoisonnements, les inimi- « tiés, les dissensions, les jalousies, les colères, « les divisions, les hérésies, les envies, les « meurtres, les ivrogneries, les débauches et « autres choses semblables : je vous annonce, « comme je l'ai déjà fait, que ceux qui com- « mettent ces crimes n'obtiendront pas le « royaume de Dieu[3]. » Et je demandai, puisque le Seigneur a ordonné que les chrétiens se fissent reconnaître à leurs fruits, comment on reconnaîtrait des chrétiens au fruit de l'ivrognerie. Reprenant le livre, je lus encore ce qui suit : « Les fruits de l'esprit « sont la charité, la joie, la paix, la patience, « l'humanité, la bonté, la douceur, la foi, la « continence[4]. » Je fis voir à mes auditeurs combien il était honteux et déplorable, non-seulement qu'ils vécussent de ces fruits de la chair dans leurs actes particuliers, mais même qu'ils voulussent les tourner à honneur pour l'Eglise, et remplir, s'ils pouvaient, l'étendue entière de cette grande basilique d'une foule de gens mangeant et buvant; et quant à ces fruits spirituels que les divines Ecritures leur demandent et auxquels nos gémissements les convient, ils ne veulent pas les apporter à Dieu comme des présents avec lesquels, surtout, on doit célébrer les fêtes des saints.

7. Ceci achevé, je rendis le livre et je commandai la prière; ensuite, autant que je pus, autant que la circonstance l'exigeait et que le Seigneur daignait m'en donner la force, je mis devant les yeux le commun péril de ceux qui nous étaient confiés, et de nous-mêmes qui aurons à rendre compte de leurs âmes au prince des pasteurs; je les conjurai, au nom de son humiliation, de ses insignes outrages, de ses soufflets, de ses crachats sur la face, de sa couronne d'épines, de sa croix et de son sang, d'avoir pitié de moi s'ils ne s'épargnaient pas eux-mêmes; de songer à l'ineffable charité du vieux et vénérable Valère pour moi qu'il n'a pas craint de charger du dangereux emploi de leur prêcher les paroles de la vérité : il leur a dit souvent qu'il regardait mon arrivée au milieu d'eux comme une preuve que Dieu avait écouté ses prières; ce n'est pas pour notre perte commune qu'il s'est réjoui de me voir arriver auprès de lui, ni pour me faire assister au spectacle de leur mort, mais c'est afin de marcher tous ensemble vers la vie éternelle. Je leur dis que je mettais ma certitude et ma confiance dans Celui qui ne sait pas mentir; qui, par la bouche de son prophète, a annoncé Notre-Seigneur Jésus-Christ et nous a fait entendre ces paroles : « Si ses enfants « abandonnent ma loi et ne marchent point « selon mes préceptes, s'ils violent la justice de « mes ordonnances et ne gardent point mes com- « mandements, je visiterai leurs crimes avec la « verge, et leurs iniquités avec les fléaux, mais « je ne retirerai pas ma miséricorde[1]. » Je leur dis donc que je croyais en Celui qui avait ainsi parlé, et que, s'ils méprisaient ce qui venait de leur être lu et dit, il les visiterait avec la verge et les fléaux, plutôt que de permettre qu'ils fussent damnés avec ce monde. Cette fin de mon discours devint aussi forte et aussi pressante qu'il plut à Celui qui nous protège et nous gouverne, de me l'inspirer, selon la grandeur des intérêts et des périls dont il s'agissait. Je n'excitai point leurs larmes par les miennes; mais, je l'avoue, tandis que je leur disais ces choses, les ayant vus pleurer, je ne pus retenir mes pleurs. Et comme nous pleurions en-

[1] I Cor. XI, 20, 21 et 22.
[2] Matth. VII, 16.
[3] Gal. V, 19, 20, 21.
[4] Ibid., 22.

[1] Psaume LXXXIII, 30, 31, 32, 33.

semble, j'espérai pleinement qu'ils s'amenderaient, et je cessai de parler.

8. Le lendemain, au lever du jour où ils avaient coutume de se préparer à boire et à manger, on m'annonça que quelques-uns d'entre eux, de ceux-là même qui avaient assisté à mon discours, murmuraient encore, et que, sous l'empire d'une très-mauvaise coutume, ils disaient : « Pourquoi maintenant? Ceux qui « jusqu'ici n'ont pas défendu ces choses n'é- « taient donc pas chrétiens? » Je ne savais pas à quels plus grands moyens je pouvais recourir pour les toucher; cependant je songeais, en cas de persistance, à leur lire le passage du prophète Ezéchiel [1], où il est dit que la sentinelle est absoute si elle a dénoncé le péril, quand même ceux à qui elle le dénonce refuseraient d'y prendre garde; et puis après j'aurais secoué sur eux mes vêtements et je me serais retiré : mais alors le Seigneur montra qu'il ne nous abandonne point et par combien de moyens il nous exhorte à nous confier à lui; car avant l'heure où je devais monter en chaire, ceux-là même qui, d'après ce qu'on m'avait dit, s'étaient plaints qu'on eût attaqué une ancienne coutume, vinrent me trouver; je leur fis un doux accueil; quelques mots suffirent pour les amener à de saines idées; et, quand le temps de parler fut venu, je mis de côté le passage que je m'étais proposé de lire et qui ne me paraissait plus nécessaire; je me bornai à peu de choses sur la question; à ceux qui disent : « Pourquoi maintenant? » nous n'avons rien de plus court ni de plus vrai à répondre que ceci : « Au moins maintenant. »

9. Toutefois, pour mettre à l'abri de tout reproche nos devanciers, qui avaient permis ou n'avaient pas osé défendre ces désordres manifestes d'une multitude ignorante, j'exposai comment il me paraissait que ces désordres avaient commencé dans l'Eglise : après les nombreuses et violentes persécutions, lorsque, la paix faite, les païens accourant en foule au christianisme n'étaient plus retenus que par le regret de perdre les festins joyeux des jours de fêtes consacrés à leurs idoles, et semblaient ne pouvoir s'arracher à ces anciens et pernicieux plaisirs, nos ancêtres trouvèrent bon de compatir à cette faiblesse et permirent qu'on célébrât, non point par un pareil sacrilége, mais par les mêmes profusions, les solennités en l'honneur des saints martyrs; mais d'anciens serviteurs du Christ, soumis au joug d'une autorité si haute, doivent être rappelés aux préceptes salutaires de la sobriété, et ne sauraient y manquer par respect et crainte de celui qui ordonne. Il est temps que ceux qui n'osent pas ne pas se dire chrétiens commencent à vivre selon la volonté du Christ, et qu'ils repoussent, étant chrétiens, ce qu'on avait cru pouvoir permettre pour qu'ils le devinssent.

10. Ensuite, j'engageai à imiter les Eglises d'outre-mer qui, les unes, n'ont connu jamais rien de pareil, et les autres y ont renoncé par les soins de bons conducteurs [1]. Et comme on cite les exemples des festins qui ont lieu chaque jour dans la basilique du bienheureux apôtre Pierre, je dis d'abord qu'ils avaient été souvent défendus, que la place de ces festins est éloignée de l'endroit où se tient l'évêque, que la multitude des gens charnels est grande dans une ville comme Rome, surtout à cause des étrangers qui s'attachent à cette coutume en raison même de leur ignorance, et que tout cela réuni n'avait pu encore permettre de réprimer et d'éteindre cette effroyable peste. Du reste, si nous honorions l'apôtre Pierre, nous devrions suivre ses préceptes et plus dévotement prendre garde à l'épître où sa volonté nous apparaît, qu'à la basilique où elle ne nous apparaît pas. Et aussitôt, prenant le livre, je lus tout haut l'endroit où il dit : Le Christ « ayant souffert pour nous la mort en sa chair, « armez-vous de cette pensée que celui qui est « mort comme lui dans sa chair a cessé de pé- « cher; en sorte que, durant tout le temps qui « lui reste de cette vie mortelle, il ne vive plus « selon les passions des hommes, mais selon « la volonté de Dieu. Car il vous doit bien suf- « fire que dans le temps de votre première vie, « vous vous soyez abandonnés aux mêmes pas- « sions que les païens, vivant dans les impudi- « cités, dans les mauvais désirs, dans les ivro- « gneries, dans les banquets de dissolution et de « débauche, dans les excès de vin et dans le « culte sacrilége des idoles [2]. » Après cela, comme je m'apercevais que la mauvaise coutume était méprisée et que tous se réunissaient dans une bonne volonté, je les exhortai à se trouver à midi aux saintes lectures et aux psaumes, de manière à célébrer ce jour plus purement et plus saintement qu'autrefois, et je leur dis que le nombre de ceux qui seraient pré-

[1] Ezéchiel, XXXIII, 9.

[1] Voir ci-dessus : Confes. liv. VI, ch. 2.

[2] I Pierre, IV, 1, 2, 3.

sents ferait aisément connaître les chrétiens selon l'esprit et les esclaves du ventre. Toutes ces choses étant lues, le discours finit.

11. Après midi la multitude se pressa plus considérable qu'avant, et jusqu'à l'heure où nous arrivâmes avec l'évêque, on avait lu et psalmodié tour à tour; deux psaumes furent lus après que nous eûmes pris place. Puis, lorsque je hâtais de mes vœux la fin de cette périlleuse journée, le saint vieillard m'obligea et m'ordonna de parler encore. Mon discours fut court; il n'y avait plus que des grâces à rendre à Dieu. Et comme nous entendions dans la basilique des hérétiques le bruit des festins accoutumés, et qu'ils les prolongeaient en buvant pendant que nous étions là, je dis que, de même que le jour était plus beau par la comparaison avec la nuit, et le blanc plus agréable par le voisinage du noir, de même notre assemblée pour une fête spirituelle eût été peut-être moins douce s'il n'y avait pas eu d'un autre côté une réunion charnelle pour manger et boire; je les engageai à souhaiter ardemment de tels festins s'ils avaient goûté combien le Seigneur est doux; j'ajoutai que ceux-là doivent trembler qui cherchent d'abord ce qui est destiné à périr un jour, que chacun demeure associé à l'objet de son culte, et que les reproches de l'Apôtre sont tombés sur ceux qui *ont fait de leur ventre leur Dieu* [1]; le même apôtre a dit dans un autre endroit : « Les viandes sont « pour le ventre, et le ventre est pour les vian- « des; mais Dieu détruira l'un et l'autre [2]. » Il faut donc nous attacher à ce qui ne périra pas, à ce qui est bien éloigné de l'affection de la chair et n'est possédé que par un esprit pur. Lorsque j'eus développé cette pensée, selon le besoin du moment et les inspirations qu'il plut au Seigneur de m'accorder, on dit l'office du soir comme tous les jours, et, après que nous nous fûmes retirés avec l'évêque, nos frères dirent encore une hymne avant de sortir : une assez grande multitude resta dans l'église, psalmodiant jusqu'à la nuit.

12. Je viens de vous raconter, aussi brièvement que j'ai pu, ce que sans aucun doute vous désiriez savoir. Priez Dieu qu'il daigne détourner de nos entreprises tous les scandales et tous les dégoûts. Nous nous sentons reposés avec vous, et notre ferveur est consolée quand nous apprenons les fréquentes faveurs répandues sur l'église de Thagaste. Le navire n'est point encore de retour avec nos frères. A Hasna, où l'on a pour prêtre notre frère Argentius, les Circoncellions ont fait invasion dans notre basilique et brisé l'autel. L'affaire s'instruit. Nous vous demandons beaucoup de prier pour qu'elle se poursuive paisiblement et comme il convient à l'Eglise catholique, afin d'imposer silence à l'hérésie, qui ne veut pas demeurer en paix. J'ai envoyé la lettre à l'asiarque [1]. Bienheureux frères, persévérez dans le Seigneur, et souvenez-vous de nous. Ainsi soit-il.

[1] Philip. III, 19.
[2] I Cor. VI, 13.

LETTRE XXX.

(Année 395.)

Les lettres de saint Paulin se distinguent par le sentiment et par l'élévation spirituelle; son âme touchait en quelque sorte celle de saint Augustin; c'est un des côtés par où saint Paulin nous plaît le plus; ce tendre spiritualisme se retrouve tout entier dans la lettre qui suit.

PAULIN ET THÉRASIE, PÉCHEURS, A LEUR SAINT ET CHER FRÈRE AUGUSTIN.

1. Mon cher frère en Notre-Seigneur Jésus-Christ, il y a longtemps que, sans que vous le sachiez, je vous connais par vos saints et pieux travaux, et que, vous ayant vu malgré votre absence, je vous ai embrassé de tout cœur; je me suis même hâté de vous entretenir par lettres dans un commerce familier et fraternel; et j'espère que, par la grâce de Dieu, ce que je vous ai écrit vous sera parvenu. Mais le messager que nous vous avons envoyé avant l'hiver pour vous saluer, vous et d'autres amis de Dieu, n'étant point encore de retour, nous n'avons pu tarder davantage à vous offrir nos devoirs, ni modérer notre violent désir de recevoir de vos lettres. Si notre précédente a mérité d'arriver jusqu'à vous, celle-ci sera la seconde : elle sera la première si l'autre n'a pas eu le bonheur de parvenir dans vos mains.

2. Mais vous, frère spirituel, vous qui jugez de tout, ne jugez pas de notre affection par le seul accomplissement d'un devoir et par la date de notre lettre. Car le Seigneur nous est témoin, lui qui seul et partout répand sa charité dans les siens, que, depuis le jour où, grâce aux vénérables évêques Aurèle et Alype, nous vous connûmes par vos ouvrages contre les Manichéens, nous éprouvâmes pour vous une amitié si vive, qu'elle ne nous parut point quelque chose de nouveau, mais comme le réveil d'un sentiment ancien. Si notre langage est inhabile, notre cœur ne l'est point; nous vous reconnaissons en quelque sorte après vous avoir déjà vu par les lumières de l'esprit et

[1] On sait que l'asiarque, chez les anciens, était à la fois prêtre et magistrat, chargé de présider aux jeux sacrés et aux spectacles.

le secours de l'homme intérieur. Quoi d'étonnant si, absents, nous sommes présents les uns aux autres, et si, sans nous connaître, nous nous connaissons! Nous sommes membres d'un même corps, nous avons un même chef, la même grâce se répand sur nous, nous vivons du même pain, nous marchons dans la même voie, nous habitons la même maison. Enfin, en tout ce que nous sommes, nous ne sommes qu'un, tant dans l'esprit que dans le corps du Seigneur, par cette espérance et cette foi qui sont notre appui dans le présent et notre force pour nous avancer vers l'avenir : nous ne serions plus rien si nous perdions cette unité.

3. Le regret que nous inspire notre absence corporelle est donc peu de chose ; nous ne sommes privés que de ce bien dont se repaissent les yeux qui regardent passer les choses du temps. Et pourtant cette faveur de se voir corporellement ne doit pas s'appeler temporelle quand il s'agit de ceux qui vivent spirituellement, puisque la résurrection leur accordera l'éternité de leurs corps, comme nous osons, quoique indignes, l'espérer de la vertu du Christ et de la bonté de Dieu le Père. Plût à Dieu donc qu'il nous fût donné par Notre-Seigneur Jésus-Christ de voir votre face en chair! Non-seulement une grande joie serait accordée à nos désirs, mais une lumière nouvelle éclairerait nos âmes, et votre abondance enrichirait notre pauvreté. Ceci, vous pouvez nous l'accorder, quoique nous restions éloignés de vous, en profitant du retour de nos chers fils dans le Seigneur, Romain et Agile, que nous vous recommandons comme d'autres nous-mêmes. Ils nous reviendront après avoir accompli leur œuvre de charité, pour laquelle nous vous demandons le concours particulier de votre affection. Vous savez tout ce que le Très-Haut promet au frère qui vient en aide à son frère. Si vous voulez bien nous récompenser par la communication de quelques-uns des trésors de la grâce qui vous a été donnée, vous le pouvez par nos fils, en toute sûreté; croyez qu'ils ne font qu'un cœur et qu'une âme avec nous dans le Seigneur. Que la grâce de Dieu qui est avec vous y demeure éternellement, très-cher, très-vénérable et très-désirable frère en Notre-Seigneur Jésus-Christ! Saluez de notre part tous les saints en Jésus-Christ qui, sans aucun doute, vous sont unis; recommandez-nous à eux tous, pour qu'ils daignent mêler leurs prières aux vôtres pour nous.

FIN DE LA PREMIÈRE SÉRIE DES LETTRES ET DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

HISTOIRE DE SAINT AUGUSTIN.

PAR M. POUJOULAT.

CHAPITRE PREMIER. — L'enfance et la jeunesse de saint Augustin jusqu'à son voyage à Rome. 1

— II. — Saint Augustin à Rome, à Milan ; les préliminaires de sa conversion. — Il est converti. 6

— III. — Retraite d'Augustin à Cassiacum, aux environs de Milan ; peinture de sa vie avec sa famille et ses amis ; les trois livres contre les académiciens. 15

— IV. — La philosophie païenne au quatrième siècle. — Les deux livres de l'*Ordre*. 21

— V. — Suite des livres de l'Ordre. — Le livre de la Vie bienheureuse. — Les deux livres des Soliloques. — Le livre de l'Immortalité de l'âme. — Correspondance. 28

— VI. — Baptême de saint Augustin. — Mort de sainte Monique à Ostie. 36

— VII. — Saint Augustin se rend de nouveau à Rome. — Son retour en Afrique. — Le livre des Quatre-vingt-trois questions. — Les livres des Mœurs de l'Eglise catholique et des Mœurs des Manichéens. 40

— VIII. — Correspondance entre saint Augustin et Nébride. — Mort d'Adéodat. — Les six livres sur la musique. — Le livre de la véritable Religion. 47

— IX. — Continuation du même sujet. 51

— X. — Correspondance de saint Augustin en 390. — Il est ordonné prêtre de l'Eglise d'Hippone. — Description d'Hippone. — Son état présent. — Lettre de saint Augustin à l'évêque Valère. 57

CHAPITRE XI. — Divers travaux de saint Augustin contre les Manichéens. — Le concile d'Hippone. — Lettre de saint Paulin de Nole. 63

— XII. — Le Traité du Libre Arbitre. 67

— XIII. — Avènement de saint Augustin à l'épiscopat. — Les Donatistes. — Lettres de saint Augustin à Proculéien, à Eusèbe, à Simplicien. 72

— XIV. — Réponse à une lettre de Manichée. — Lettre à Glorius, etc. — Conférence avec Fortunius à Tubursum. 77

— XV. — Zèle de saint Augustin pour la prédication — Conduite des évêques vis-à-vis du polythéisme. — Les quatre livres de l'Accord des Evangélistes. — Le livre des Choses qu'on ne voit pas. — Le livre sur la Manière de catéchiser les ignorants. — Sur le Travail des Moines. 80

— XVI. — Trois livres contre la lettre de Parménien. — Les sept livres du Baptême contre les Donatistes. 84

— XVII. — Les trente-trois livres contre Fauste le Manichéen. — Les Confessions. 88

— XVIII. — Crispinus de Calame. — Concile de Carthage en 401. — Les livres sur le Mariage et sur la Virginité. — Les trois livres contre Pétilien. — Le livre de l'unité de l'Eglise. — Dangers que court saint Augustin avec les Circoncellions. — Pammachius. 91

— XIX. — Les deux conférences de saint Augustin avec Félix le Manichéen. 95

CHAP. XX. — Le livre de la Nature du bien, contre les Manichéens. — Le livre contre Sécondinus. 98

— XXI. — Dispute de saint Augustin avec saint Jérôme. 102

— XXII. — Continuation du même sujet. 107

— XXIII. — Cruautés des Donatistes et bienveillante intervention de saint Augustin. — Les quatre livres contre Cresconius. — Emeute païenne contre les chrétiens de Calame. — Description de Calame. 113

— XXIV. — Lettre à Vincent le Rogatiste — Des peines temporelles portées contre les hérétiques. 119

— XXV. — Saint Paulin et Thérasie. — Inquiétudes de saint Augustin sur les législations pénales. — Son intervention en faveur des Donatistes. — Nouvelles instances de Nectarius de Calame et réponse de l'évêque d'Hippone. — Tendre admiration de Sévère, évêque de Milève. — Les invasions des Barbares. — Dioscore et saint Augustin. — Les païens de Madaure. — Longinien. 122

— XXVI. — Le livre sur le Baptême unique. — Consentius. — Saint Paulin. — Attale. — Lettre de saint Augustin à son clergé et à son peuple. — Retentissement en Afrique de la prise de Rome par Alaric. — Sermon de saint Augustin. — Affaire de Pinien à Hippone. 129

— XXVII. — Carthage et ses ruines. — La Conférence de Carthage entre les Catholiques et les Donatistes. — Résumé des actes de la conférence par saint Augustin. 135

— XXVIII. — Consolations à Proba. — Histoire de Firmus. — Le livre sur le Don prophétique des démons. — Lettres à Volusien et à Marcellin. — Intercession de saint Augustin en faveur des Donatistes. 142

— XXIX. — Commencements du pélagianisme. — Pélage et Célestius. — Concile de Carthage en 412. — Le Traité des mérites et de la rémission des péchés, et la Lettre sur le Baptême des enfants. 151

— XXX. — Réponse aux cinq questions posées par Honoré de Carthage. — Humilité de saint Augustin. — Voyage de saint Augustin à Constantine. — Peinture de cette ville. 160

— XXXI. — Les mœurs et les habitudes de saint Augustin. 166

— XXXII. — Considérations. — Le livre de l'Esprit et de la Lettre. 173

— XXXIII. — Lettre à Pauline sur la vision de Dieu. — Lettre à Fortunatien. — Le livre de la foi et des œuvres. — Mort de Marcellin. 178

— XXXIV. — Lettre à saint Paulin de Nole. — Démétriade fait vœu de virginité. — Le livre à Juliana sur le veuvage. — Correspondance avec Macédonius, Hilaire, Evode, saint Jérôme. 181

— XXXV. — Du livre de la Nature et de la Grâce. — Du livre de la perfection de la justice de l'homme. — Lettre à Maxime de Ténès. — Les douze livres sur le sens littéral de la Genèse. — Explication des psaumes. 189

— XXXVI. — Conciles contre les Pélagiens et décrets d'Innocent Ier. — Les quinze livres sur la Trinité. — Les cent vingt-quatre traités sur l'Evangile de saint Jean, et les traités sur la première Epître de cet apôtre. 195

— XXXVII. — Lettre de saint Augustin à Boniface. — Lettre à saint Paulin, à Dardanus, préfet des Gaules. — Diverses opinions sur Dardanus. — Lettre à Juliana sur le livre à Démétriade. — Lettre à Pierre et à Abraham. 203

CHAP. XXXVIII. — Le pape Zozime et les Pélagiens. — Persévérance des évêques d'Afrique. — Les deux conciles de Carthage. — Condamnation des Pélagiens dans l'univers catholique. 208

— XXXIX. — Utilité des hérésies. — Les livres de la Grâce de Jésus-Christ et du Péché originel. 212

— XL. — Césarée, aujourd'hui Cherchell. — Conférence de saint Augustin avec Emerite, évêque donatiste de Césarée. — Abolition d'une sanglante coutume de cette ville à la suite d'un discours de saint Augustin. — Traits de mœurs de la société de cette époque. 214

— XLI. — Les sermons de saint Augustin. 220

— XLII. — Continuation du même sujet. 225

— XLIII. — Lettre au comte Boniface sur les devoirs des hommes de guerre. — Lettres à Optat sur l'origine de l'âme; au prêtre Sixte sur la question pélagienne; au diacre Célestin; à Mercator; à Asellicus. — Lettres à Hésichius sur la fin du monde. 231

— XLIV. — L'affaire d'Apiarius. — Les deux livres des Noces et de la Concupiscence. — Julien. — Des mariages adultères. — Les quatre livres sur l'âme et son origine. 235

— XLV. — Autorité de saint Augustin établie par les plus illustres témoignages. — Les sept livres des Locutions et les sept livres des Questions sur les sept premiers livres de l'Ecriture. — Les quatre livres contre les deux Epîtres des Pélagiens. — Contre Gaudentius et contre le mensonge. — Lettre à Optat. — Contre l'adversaire de la loi et des prophètes. — Durée et transformation diverses du manichéisme. 241

— XLVI. — Les six livres contre Julien. — Manuel à Lorentius. — Du soin pour les morts. 247

— XLVII. — Les chrétiens de Fussale. — Affaire d'Antoine de Fussale. — La règle de saint Augustin. 253

— XLVIII. — Les reliques de saint Etienne à Hippone. — Histoire de Paul et de Palladie. — Election d'Eraclius, successeur de S. Augustin. 257

— XLIX. — Les livres de la doctrine chrétienne. 261

— L. — La Cité de Dieu. 264

— LI. — Les moines d'Adrumet. — Le livre de la Grâce et du Libre Arbitre. — Un mot sur Luther, Calvin et Jansénius. — Lettre de Valentin à saint Augustin. — Le livre de la Correction et de la Grâce. — Rétractation du moine Leporius. 272

— LII. — Le comte Boniface, trahi par Aétius, appelle à son secours les Vandales pour le défendre contre les forces de l'empire romain. — Lettre de saint Augustin au comte Boniface. — Ses écrits contre les Ariens. 277

— LIII. — La révision des ouvrages de saint Augustin. — Le livre des Hérésies, à Quodvultdeus. — Les lettres de saint Prosper et d'Hilaire et les semi-pélagiens des Gaules. — Les deux livres de la Prédestination des saints et du Don de la persévérance. 282

— LIV. — Réconciliation du comte Boniface avec l'impératrice Placidie. — Correspondance de

saint Augustin avec Darius. — Lettre à Honoré sur les devoirs des prêtres dans les calamités publiques. — Peinture de la dévastation de l'Afrique par les Vandales. — L'ouvrage imparfait contre Julien. — Mort de saint Augustin. 289

Chap. LV. — Hommage rendu à saint Augustin par Théodose le Jeune. — Boniface ; sa fin. — Levée du siége d'Hippone ; évacuation et ruine de cette ville. — Comment Salvien expliquant l'invasion des Vandales. — Bélisaire et la fin de la domination des Vandales en Afrique. — Un mot sur la chute rapide de l'Église d'Afrique. — Les reliques de saint Augustin. — Dernière appréciation de saint Augustin. 296

LES RÉTRACTATIONS.

TRADUCTION DE M. H. DE RIANCEY.

Préface. 305

LIVRE PREMIER.

Chapitre premier. — Contre les Académiciens. — Trois livres 307
— II. — De la Vie bienheureuse. — Un livre. 309
— III. — De l'Ordre. — Deux livres. Ibid.
— IV. — Les deux livres des Soliloques. 310
— V. — De l'Immortalité de l'âme. — Un livre. 311
— VI. — Livres des arts libéraux. Ibid.
— VII. — Des mœurs de l'Eglise catholique et des mœurs des Manichéens. — Deux livres. 312
— VIII. — De la grandeur de l'âme. 313
— IX. — Du Libre Arbitre. — Trois livres. 314
— X. — De la Genèse contre les Manichéens. — Deux livres. 317
— XI. — Les six livres de la musique. 318
— XII. — Du Maître. — Un livre. 320
— XIII. — De la vraie religion. — Un livre. Ibid.
— XIV. — De l'utilité de la Foi. — Un livre à Honorat. 322
— XV. — Des deux âmes.—Contre les Manichéens. — Un livre. 324
— XVI. — Actes contre Fortunat, manichéen. — Un livre. 327
— XVII. — De la Foi et du Symbole. — Un livre. Ibid.
— XVIII. — Commentaire littéral sur la Genèse. — Un livre incomplet. 328
— XIX.—Du sermon sur la montagne.—Deux livres. Ibid.
— XX. — Cantique contre le parti de Donat. 331
— XXI. — Contre la lettre de l'hérétique Donat. — Un livre. Ibid.
— XXII. — Contre Adimante, disciple de Manès. — Un livre. 332
— XXIII. — Exposition de quelques propositions tirées de l'Epître de saint Paul aux Romains. 333
— XXIV. — Exposition de l'Epître aux Galates. — Un livre. 335
— XXV. — Exposition commencée de l'Epître aux Romains. — Un livre. 336
— XXVI. — De quatre-vingt-trois questions diverses. — Un livre. Ibid.
— XXVII. — Sur le Mensonge. — Un livre. 340

LIVRE SECOND.

Chapitre premier. — Les deux livres à Simplicien. 341
— II. — Contre la lettre appelée du fondement. — Un livre. 342
— III. — Du combat chrétien. — Un livre. Ibid.
— IV. —De la doctrine chrétienne. — Quatre livres. Ibid.
— V. — Contre le parti donatiste. — Deux livres. Ibid.
— VI. — Les treize livres des Confessions. 343
— VII. — Contre Faustus, manichéen. — Trente-trois livres. Ibid.
— VIII. — Contre Félix, manichéen. — Deux livres. 344
— IX. — De la nature du bien. — Un livre. Ibid.
— X.—Contre Sécondinus, manichéen. — Un livre. Ibid.
— XI. — Contre Hilaire. — Un livre. Ibid.
— XII. — Questions évangéliques. — Deux livres. Ibid.
— XIII. — Annotations au livre de Job.— Un livre. 345
— XIV. Le catéchisme des ignorants. — Un livre. Ibid.
— XV. — De la Trinité. — Quinze livres. Ibid.
— XVI. — De la concorde des Evangélistes. — Quatre livres. 346
— XVII. — Contre la lettre de Parménien. —Trois livres. Ibid.
— XVIII. — Du Baptême. — Sept livres. Ibid.
— XIX. — Contre les écrits donatistes apportés par Centurius. — Un livre. 347
— XX. — Sur les demandes de Janvier. — Deux livres. Ibid.
— XXI. — Du travail des moines. — Un livre. Ibid.
— XXII. — Du bien conjugal. — Un livre. 348
— XXIII. — De la sainte virginité. — Un livre. Ibid.
— XXIV. — De la Genèse au sens littéral.— Douze livres. Ibid.
— XXV. — Contre les lettres de Pétilien. — Trois livres. 349
— XXVI. — A Cresconius, grammairien du parti de Donat. — Quatre livres. Ibid.
— XXVII. Preuves et témoignages contre les Donatistes. — Un livre. Ibid.
— XXVIII. — Contre un donatiste inconnu. — Un livre. 350
— XXIX. — Avertissement aux Donatistes, sur les Maximianistes. — Un livre. Ibid.

CHAP. XXX. — De la divination des démons. — Un livre. 351
— XXXI. — Exposition des six questions contre les païens. Ibid.
— XXXII. — Exposition de l'épître de saint Jacques aux douze tribus. Ibid.
— XXXIII. — Des peines et de la rémission des péchés, ainsi que du baptême des petits enfants. — Trois livres à Marcellin. Ibid.
— XXXIV. D'un seul baptême, à Constantin contre Pétilien. — Un livre. 352
— XXXV. — Des Maximianistes contre les Donatistes. — Un livre. Ibid.
— XXXVI. — De la grâce du Nouveau Testament à Honorat. — Un livre. Ibid.
— XXXVII. — De l'esprit et de la lettre, à Marcellin. — Un livre. 353
— XXXVIII. — De la foi et des œuvres. — Un livre. Ibid.
— XXXIX. — Abrégé de la conférence avec les Donatistes. — Trois livres. Ibid.
— XL. — Contre les Donatistes, après la conférence. — Un livre. 354
— XLI. — De la vue de Dieu. — Un livre. Ibid.
— XLII. — De la nature et de la grâce. — Un livre. Ibid.
— XLIII. — De la cité de Dieu. — Vingt-deux livres. Ibid.
— XLIV. — A Orose, contre les Priscillianistes et les Origénistes. — Un livre. 355
— XLV. — Deux livres à Jérôme, prêtre, l'un sur l'origine de l'âme, l'autre sur un passage de saint Jacques. Ibid.
— XLVI. — A Emérite, évêque des Donatistes, après notre conférence. — Un livre. 356
— XLVII. — Des actes du procès de Pélage. — Un livre. Ibid.
CHAP. XLVIII. — Du châtiment des Donatistes. — Un livre. Ibid.
— XLIX. — De la présence de Dieu; à Dardanus. — Un livre. Ibid.
— L. — Contre Pélage et Céleste, sur la grâce de Jésus-Christ et sur le péché originel, à Albina, Pinianus et Mélanie. Deux livres. Ibid.
— LI. — Actes de la conférence avec Emérite, donatiste. — Un livre. Ibid.
— LII. — Contre le discours des Ariens. — Un livre. 357
— LIII. — Du mariage et de la concupiscence, au comte Valère. — Deux livres. Ibid.
— LIV. — Sept livres de locutions. Ibid.
— LV. — Sept livres de questions. Ibid.
— LVI. — De l'âme et de son origine. — Quatre livres. 358
— LVII. — A Pollentius, sur les mariages adultères. — Deux livres. 359
— LVIII. — Contre un adversaire de la loi et des prophètes — Deux livres. Ibid.
— LIX. — Contre Gaudence, évêque des Donatistes. Deux livres. Ibid.
— LX. — Contre le mensonge. — Un livre. Ibid.
— LXI. — Contre deux lettres des Pélagiens. — Quatre livres. 360
— LXII. — Six livres contre Julien. Ibid.
— LXIII. — A Laurentius, sur la foi, l'espérance et la charité. — Un livre. Ibid.
— LXIV. — A l'évêque Paulin, du soin à prendre des morts. — Un livre. Ibid.
— LXV. Des huit questions de Dulcitius. — Un livre. Ibid.
— LXVI. — A Valentin et à ses moines, sur la grâce et le libre arbitre. — Un livre. Ibid.
— LXVII. — Aux mêmes, sur la réprimande et la grâce. — Un livre. 361

LES CONFESSIONS.

TRADUCTION DE M. MOREAU.

LIVRE PREMIER

CHAPITRE PREMIER. — Grandeur de Dieu. 363
— II. — Dieu est en l'homme; l'homme est en Dieu. Ibid.
— III. — Dieu est tout entier partout. 364
— IV. — Grandeur ineffable de Dieu. Ibid.
— V. — « Dites à mon âme : Je suis ton salut. » Ibid.
— VI. — Enfance de l'homme; Eternité de Dieu. 365
— VII. — L'enfant est pécheur. 366
— VIII. — Comment il apprend à parler. 367
— IX. — Aversion pour l'étude; horreur des châtiments. Ibid.
— X. — Amour du jeu. 368
— XI. — Malade, il demande le baptême. Ibid.
— XII. — Dieu tournait à son profit l'imprévoyance même qui dirigeait ses études. Ibid.
— XIII. — Vanité des fictions poétiques qu'il aimait. 369
— XIV. — Son aversion pour la langue grecque. 370
— XV. — Prière. Ibid.
— XVI. — Contre les fables impudiques. Ibid.
— XVII. — Vanité de ses études. 371
— XVIII. — Hommes plus fidèles aux lois de la Grammaire qu'aux Commandements de Dieu. Ibid.
— XIX. — Fautes des enfants; vices des hommes. 372
— XX. — Il rend grâces à Dieu des dons qu'il a reçus de lui dans son enfance. Ibid.

LIVRE II.

CHAPITRE PREMIER. — Désordres de sa jeunesse. 373
— II. — Ses débauches à seize ans. Ibid.
— III. — Vices de son éducation. 374
— IV. — Larcin. 378

CHAP. V. — On ne fait point le mal sans intérêt. Ibid.
— VI. — Il se trouve dans les péchés une imitation fausse des perfections divines. 376
— VII. — Actions de grâces. 377
— VIII. — Ce qu'il avait aimé dans ce larcin. Ibid.
— IX. — Liaisons funestes. Ibid.
— X. — Elan vers Dieu. 378

LIVRE III.

CHAPITRE PREMIER. — Amours impurs. 379
— II. — Théâtres. Ibid.
— III. — Insolence de la jeunesse de Carthage. 380
— IV. Il se passionne pour la sagesse, à la lecture de l'Hortensius de Cicéron. 381
— V. — Son mépris pour l'Ecriture. Ibid.
— VI. — Il tombe dans l'erreur des Manichéens. Ibid.
— VII. — Folie des Manichéens. 382
— VIII. — Ce que Dieu commande devient permis. 383
— IX. — Dieu juge autrement que les hommes. 384
— X. — Extravagance des Manichéens. 385
— XI. — Prières et larmes de sa mère. Ibid.
— XII. — Parole prophétique d'un évêque. 386

LIVRE IV.

CHAPITRE PREMIER. Neuf années d'erreur. 387
— II. — Il enseigne la rhétorique; son commerce illégitime avec une femme; il rejette les offres d'un devin. Ibid.
— III. — Sa passion pour l'astrologie. 388
— IV. — Mort d'un ami. 389
— V. — Pourquoi les larmes sont-elles douces aux affligés? Ibid.
— VI. Violence de sa douleur. 390
— VII. — Il quitte Thagaste. Ibid.
— VIII. — Sa douleur diminue avec le temps. 391
— IX. — L'amitié n'est vraie qu'en Dieu. Ibid.
— X. — L'âme ne peut trouver son repos dans les créatures. Ibid.
— XI. — Les créatures changent; Dieu seul est immuable. 392
— XII. — Les âmes trouvent en Dieu le repos et l'immutabilité. Ibid.
— XIII. — D'où procède l'amour. Livre qu'il avait écrit sur la beauté et la convenance. 393
— XIV. — Il avait dédié ce livre à l'orateur Hiérius. Estime pour les absents; d'où vient-elle? Ibid.
— XV. — Son esprit, obscurci par les images sensibles, ne pouvait concevoir les substances spirituelles. 394
— XVI. — Génie de saint Augustin. 395

LIVRE V.

CHAPITRE PREMIER. — « Que mon âme vous loue, Seigneur, pour vous aimer! » 397
— II. — Où fuit l'impie en fuyant Dieu? Ibid.
— III. — Faustus. Aveuglement des philosophes. Ibid.
— IV. — Malheur à la science qui ignore Dieu! 399
— V. — Folie de Manès. Ibid.
— I. — Eloquence de Faustus et son ignorance. Ibid.
CHAP. VII. — Il se dégoûte des doctrines manichéennes. 400
— VIII. — Il va à Rome malgré sa mère. 401
— IX. — Il tombe malade; prières de sa mère. 402
— X. — Il s'éloigne du manichéisme dont il retient encore plus d'une erreur. 403
— XI. — Ridicules réponses des Manichéens. 404
— XII. — Déloyauté de la jeunesse romaine. Ibid.
— XIII. — Il se rend à Milan pour enseigner la rhétorique. Saint Ambroise. Ibid.
— XIV. Il rompt avec les Manichéens et demeure catéchumène dans l'Eglise. 405

LIVRE VI.

CHAPITRE PREMIER. — Sainte Monique suit son fils à Milan. 406
— II. — Elle se rend à la défense de saint Ambroise. Ibid.
— III. — Occupations de saint Ambroise. 407
— IV. — Assiduité d'Augustin aux sermons de saint Ambroise. 408
— V. — Nécessité de croire ce que l'on ne comprend pas encore. Ibid.
— VI. — Misère de l'ambition. 409
— VII. — Son ami Alypius. 410
— VIII. — Alypius entraîné aux sanglants spectacles du cirque. 411
— IX. — Alypius soupçonné d'un larcin. Ibid.
— X. — Intégrité d'Alypius. Ardeur de Nébridius à la recherche de la vérité. 412
— XI. — Vives perplexités d'Augustin. 413
— XII. — Ses entretiens avec Alypius sur le mariage et le célibat. 414
— XIII. — Sa mère n'obtient de Dieu aucune révélation sur le mariage de son fils. Ibid.
— XIV. — Projet de vie en commun avec ses amis. 415
— XV. — La femme qu'il entretenait étant retournée en Afrique, il en prend une autre. Ibid.
— XVI. — Sa crainte de la mort et du jugement. Ibid.

LIVRE VII.

CHAPITRE PREMIER. — Il ne pouvait concevoir Dieu que comme une substance infiniment étendue. 417
— II. — Objection de Nébridius contre les Manichéens. 418
— III. — Peine qu'il éprouve à concevoir l'origine du mal. Ibid
— IV. — Dieu étant le souverain bien, est nécessairement incorruptible. 419
— V. — Ses doutes sur l'origine du mal. Ibid.
— VI. — Vaines prédictions des astrologues. 420
— VII. — Tourments de son esprit dans la recherche de l'origine du mal. 421
— VIII. — Dieu entretenait son inquiétude jusqu'à ce qu'il connût la vérité. 422
— IX. — Il avait trouvé la Divinité du Verbe dans les livres des Platoniciens, mais non pas l'humilité de son incarnation. Ibid.
— X. — Il découvre que Dieu est la lumière immuable. 423
— XI. — Les créatures sont et ne sont pas. 424
— XII. — Toute substance est bonne d'origine. Ibid.

Chap. XIII. — Toutes les créatures louent Dieu. 224
— XIV. — Il s'éveille enfin à la vraie connaissance de Dieu. 425
— XV. — Toutes choses participent de la vérité et de la bonté de Dieu. Ibid.
— XVI. — Ce que c'est que le péché. Ibid.
— XVII. — Par quels degrés il s'élève à la connaissance de Dieu. Ibid.
— XVIII. — Jésus-Christ seul est la voie du salut. 426
— XIX. — Il prenait Jésus-Christ pour un homme d'éminente sagesse. Ibid.
— XX. — Les livres des Platoniciens l'avaient rendu plus savant, mais plus vain. 427
— XXI. — Il trouve dans l'Ecriture l'humilité et la vraie voie du salut. Ibid.

LIVRE VIII.

Chapitre premier. — Augustin va trouver le vieillard Simplicianus. 429
— II. — Simplicianus lui raconte la conversion de Victorinus-le-Rhéteur. 430
— III. — D'où vient que l'on ressent tant de joie de la conversion des pécheurs. 431
— IV. — Pourquoi les conversions célèbres doivent inspirer une joie plus vive. 432
— V. — Tyrannie de l'habitude. Ibid.
— VI. — Récit de Potitianus. 433
— VII. — Agitation de son âme pendant le récit de Potitianus. 434
— VIII. — Lutte intérieure. 435
— IX. — L'esprit commande au corps; il est obéi: l'esprit se commande, et il se résiste! 436
— X. — Deux volontés; un seul esprit. Ibid.
— XI. — Derniers combats. 437
— XII. — Prends, lis! Prends, lis! 438

LIVRE IX.

Chapitre premier. — Actions de grâces. 440
— II. — Il renonce à sa profession. Ibid.
— III. — Sainte mort de ses amis Nébridius et Vérécundus. 441
— IV. — Son enthousiasme à la lecture des Psaumes. 442
— V. — Il consulte saint Ambroise. 444
— VI. — Il reçoit le baptême avec Alypius, son ami, et Adéodatus, son fils. Génie de cet enfant. Sa mort. Ibid
— VII. — Découverte des corps de saint Gervais et de saint Protais. Ibid.
— VIII. — Mort de sainte Monique. Son éducation. 445
— IX. — Vertus de sainte Monique. 446
— X. — Entretien de sainte Monique avec son fils sur le bonheur de la vie éternelle. 447
— XI. — Dernières paroles de sainte Monique. 448
— XII. — Douleur de saint Augustin. 449
— XIII. — Il prie pour sa mère. 450

LIVRE X.

Chapitre premier. — Elévation. 45[illegible]
— II. — Confession du cœur. Ibid.
— III. — Pourquoi il confesse ce que la grâce a fait de lui. Ibid
— IV. — Quel fruit il espère de cette confession. 45[illegible]
— V. — L'homme ne se connaît pas entièrement lui-même. 45[illegible]
— VI.—Ce qu'il sait avec certitude, c'est qu'il aime Dieu. Ibid
— VII. — Dieu ne peut être connu par les sens. 45[illegible]
— VIII. — De la Mémoire. Ibid
— IX. — Mémoire des sciences. 45[illegible]
— X. — Les sciences n'entrent pas dans la mémoire par les sens. 457
— XI. — Acquérir la science, c'est rassembler les notions dispersées dans l'esprit. Ibid.
— XII. — Mémoire des mathématiques. Ibid.
— XIII. — Mémoire des opérations de l'esprit. 458
— XIV. — Mémoire des affections de l'âme. Ibid.
— XV. — Comment les réalités absentes se représentent à la mémoire. Ibid.
— XVI. — La mémoire se souvient de l'oubli. 459
— XVII. — Dieu est au delà de la mémoire. Ibid.
— XVIII. — Il faut conserver la mémoire d'un objet perdu pour le retrouver. 460
— XIX. — Comment la mémoire retrouve un objet oublié. Ibid.
— XX. — Chercher Dieu, c'est chercher la vie heureuse. Ibid.
— XXI. — Comment l'idée de la béatitude peut être dans la mémoire. 461
— XXII. — Dieu unique joie du cœur. 462
— XXIII. — Amour naturel des hommes pour la vérité; ils ne la haïssent que lorsqu'elle contrarie leurs passions. Ibid.
— XXIV. — Dieu se trouve dans la mémoire. Ibid.
— XXV. — Dans quelle partie de la mémoire trouvons-nous Dieu? 463
— XXVI. — Dieu est la vérité que les hommes consultent. Ibid.
— XXVII. — Ravissement de cœur devant Dieu. Ibid.
— XXVIII. — Misère de cette vie. Ibid.
— XXIX. La grâce de Dieu est notre seul appui. 464
— XXX. — Triple tentation de la volupté, de la curiosité et de l'orgueil. Ibid.
— XXXI. — De la volupté dans les aliments. 465
— XXXII. — Plaisir de l'odorat.
— XXXIII. — Plaisir de l'ouïe. Du chant de l'Eglise. [illegible]
— XXXIV. Volupté des yeux.
— XXXV. — Curiosité.
— XXXVI. Orgueil. [illegible]
— XXXVII. — Disposition de son âme touchant le blâme et la louange. 470
— XXXVIII. — Vaine gloire, poison subtil. 471
— XXXIX. — Complaisance en soi-même. Ibid.
— XL. — Coup d'œil sur tout ce qu'il a dit. [illegible]
— XLI. — Ce qui le rejetait loin de Dieu. 472
— XLII. — Egarement des superbes qui ont eu recours aux anges déchus comme médiateurs entre Dieu et les hommes. Ibid.
— XLIII. — Jésus-Christ, seul médiateur. Ibid.

LIVRE XI.

APITRE PREMIER.—La confession de nos misères dilate notre amour. 474
— II. — Il demande à Dieu l'intelligence des Ecritures. Ibid.
— III. — Il implore la Vérité qui a parlé par Moïse. 475
— IV. — Le ciel et la terre nous crient qu'ils ont été créés. 476
— V. — L'univers créé de rien. Ibid.
— VI. — Comment Dieu a parlé. Ibid.
— VII. — Le Verbe divin, Fils de Dieu, coéternel au Père. 477
— VIII.—Le Verbe éternel est notre unique Maître. Ibid.
— IX. — Le Verbe parle à notre cœur. Ibid.
— X. — La volonté de Dieu n'a pas de commencement. 478
— XI. — Le temps ne saurait être la mesure de l'éternité. Ibid.
— XII. — Ce que Dieu faisait avant la création du monde. Ibid.
— XIII. — Point de temps avant la création. Ibid.
— XIV. — Qu'est-ce que le temps? 479
— XV. — Quelle est la mesure du temps? Ibid.
— XVI. — Comment se mesure le temps? 480
— XVII. — Où est le passé? où est l'avenir? Ibid.
— XVIII. — Comment le passé et l'avenir sont présents. Ibid.
— XIX. — De la prescience de l'avenir. 481
— XX. — Quels noms donner aux différences des temps? Ibid.
— XXI. — Comment mesurer le temps? Ibid.
— XXII. — Il demande à Dieu la connaissance de ce ce mystère. 482
— XXIII. — Nature du temps. Ibid.
— XXIV. — Le temps est-il la mesure du mouvement? 483
— XXV. « Allumez ma lampe, Seigneur; éclairez mes ténèbres! » Ibid.
— XXVI. — Le temps n'est pas la mesure du temps. Ibid.
— XXVII. — Comment nous mesurons le temps. 484
— XXVIII. — L'esprit est la mesure du temps. 485
— XXIX. — De l'union avec Dieu. Ibid.
— XXX. — Point de temps sans œuvre. 486
— XXXI. — Dieu connaît autrement que les hommes. Ibid.

LIVRE XII.

E PREMIER. — La recherche de la vérité est pénible. 487
— II. — Deux sortes de cieux. Ibid.
— III. — Des ténèbres répandues sur la surface de l'abîme. Ibid.
— IV. — Matière primitive. 488
— V. — Sa nature. Ibid.
— VI. — Comment il faut la concevoir. Ibid.
— VII. — Le ciel est plus excellent que la terre. Ibid.
— VIII. — Matière primitive faite de rien. 489
— IX. — Le ciel du ciel. Ibid.
— X. — Invocation. Ibid.
— XI. — Ce que Dieu lui a enseigné. 490
— XII. — Deux ordres de créatures. Ibid.
CHAP. XIII. — Créatures spirituelles; matière informe. 491
— XIV. — Profondeur des Ecritures. Ibid.
— XV. — Vérités constantes, malgré la diversité des interprétations. Ibid.
— XVI. — Contre les contradicteurs de la vérité. 493
— XVII. — Ce que l'on doit entendre par le ciel et la terre. Ibid.
— XVIII. — On peut donner plusieurs sens à l'Ecriture. 494
— XIX. — Vérités incontestables. Ibid.
— XX. — Interprétations diverses des premières paroles de la Genèse. Ibid
— XXI. — Explications différentes de ces mots : « La terre était invisible. » 495
— XXII. — Plusieurs créations de Dieu passées sous silence. Ibid.
— XXIII. — Deux espèces de doutes dans l'interprétation de l'Ecriture. 496
— XXIV. — Difficulté de déterminer le vrai sens de Moïse entre plusieurs également vrais. Ibid.
— XXV. — Contre ceux qui cherchent à faire prévaloir leur sentiment. Ibid.
— XXVI. — Il est digne de l'Ecriture de renfermer plusieurs sens sous les mêmes paroles. 497
— XXVII. — Abondance de l'Ecriture. 498
— XXVIII. — Des divers sens qu'elle peut recevoir. Ibid.
— XXIX. — De combien de manières une chose peut être avant une autre. 499
— XXX. — L'Ecriture veut être interprétée en esprit de charité. 500
— XXXI. — Moïse a pu entendre tous les sens véritables qui peuvent se donner à ses paroles. Ibid.
— XXXII. — Tous les sens véritables prévus par le Saint-Esprit. Ibid.

LIVRE XIII.

CHAPITRE PREMIER. — Invocation. Gratuite munificence de Dieu. 501
— II. — Toute créature tient l'être de la pure bonté de Dieu. Ibid.
— III. — Tout procède de la grâce de Dieu. 502
— IV. — Dieu n'avait pas besoin des créatures. Ibid.
— V. — De la Trinité. Ibid.
— VI. — Comment l'Esprit de Dieu était porté au-dessus des eaux. Ibid.
— VII. — Effets du Saint-Esprit. 503
— VIII. — L'union avec Dieu, unique félicité des êtres intelligents. Ibid.
— IX. — Pourquoi il est dit, seulement du Saint-Esprit, qu'il était porté sur les eaux. Ibid.
— X. — Bonheur des pures intelligences. 504
— XI. Image de la Trinité dans l'homme. Ibid.
— XII. — Dieu procède dans l'institution de l'Eglise comme dans la création du monde. 505
— XIII. — Notre renouvellement n'est jamais parfait en cette vie. Ibid.
— XIV. — L'âme est soutenue par la foi et l'espérance. Ibid.
— XV. L'Ecriture sainte comparée au firmament, et les anges aux eaux supérieures. 506
— XVI. Nul ne connaît Dieu comme Dieu se connaît lui-même. 507
— XVII. Comment on peut entendre la création de la mer et de la terre? Ibid.

CHAP. XVIII. Les justes peuvent être comparés aux astres. 507
— XIX. Voie de la perfection. 508
— XX. Sens mystique de ces paroles : « Que les eaux produisent les reptiles et les oiseaux. » 509
— XXI. Interprétation mystique des animaux terrestres. 510
— XXII. Vie de l'âme renouvelée. 511
— XXIII. De quoi l'homme spirituel peut juger. Ibid.
— XXIV. Pourquoi Dieu a béni l'homme, les poissons et les oiseaux. 512
— XXV. Les fruits de la terre figurent les œuvres de piété. 513
— XXVI. — Le fruit des œuvres de miséricorde est dans la bonne volonté. 514
— XXVII. — Signification des poissons et des baleines. 515
CHAP. XXVIII. — Pourquoi Dieu dit que ses œuvres étaient très-bonnes. 51
— XXIX. — Comment Dieu a vu huit fois que ses œuvres étaient bonnes.
— XXX. — Rêveries manichéennes.
— XXXI. — Le fidèle voit par l'Esprit de Dieu, et Dieu voit en lui que ses œuvres sont bonnes. 15
— XXXII. — Vue de la création. 11
— XXXIII. — Dieu a créé le monde d'une matière créée par lui au même temps.
— XXXIV. — Sens mystique de la création. Ib
— XXXV. — « Seigneur, donnez-nous votre paix. »
— XXXVI. — Le septième jour n'a pas eu de soir. Ib
— XXXVII. — Comment Dieu se repose en nous. Ib
— XXXVIII. — Différence entre la connaissance de Dieu et celle des hommes. Ib

---

LES LETTRES.

TRADUCTION DE M. POUJOULAT.

PREMIÈRE SÉRIE. — LETTRES ÉCRITES AVANT L'ÉPISCOPAT.

LETTRE I. *Augustin à Hermogénien.* — Il s'agit des philosophes désignés sous le nom d'Académiciens; saint Augustin s'est occupé d'eux dans un de ses ouvrages; il demande à son ami Hermogénien ce qu'il pense de ce qu'il en a dit. 519
— II. *Augustin à Zénobe.* — Saint Augustin adresse à son ami Zénobe quelques mots de philosophie et d'amitié. Il avait commencé avec lui une discussion philosophique qu'il avait fallu interrompre. Il lui exprime le désir de reprendre d'aussi utiles entretiens. 520
— III. *Augustin à Nébride.* — Saint Augustin parle à son ami Nébride de la vie heureuse et de ce qui fait le vrai bonheur. Ibid.
— IV. *Augustin à Nébride.* — Saint Augustin parle à Nébride de ses progrès de solitaire dans la contemplation des choses éternelles. 522
— V. *Nébride à Augustin.* — Nébride déplore que les affaires des gens de Thagaste détournent trop souvent saint Augustin dans la contemplation. 523
— VI. *Nébride à Augustin.* — Nébride admire les lettres de saint Augustin. Il pose des questions sur la mémoire et l'imagination. Ibid.
— VII. *Augustin à Nébride.* — Saint Augustin examine les deux questions proposées par Nébride. 524
VIII. *Nébride à Augustin.* — Nébride demande à saint Augustin comment les puissances célestes peuvent nous envoyer, pendant le sommeil, des visions et des songes. 526
— IX. *Augustin à Nébride.* — Saint Augustin répond à Nébride sur les questions précédentes. 527
— X. *Augustin à Nébride.* — Saint Augustin répond à son ami qui l'accusait affectueusement de ne pas songer aux moyens de vivre ensemble.
LETTRE XI. *Augustin à Nébride.* — Saint Augustin répond à son ami qui lui avait demandé pourquoi le Fils de Dieu s'est seul fait homme, tandis que les trois personnes divines sont inséparables.
— XII. *Augustin à Nébride.* — Saint Augustin revient à la question précédemment traitée.
— XIII. *Augustin à Nébride.* — Sur la question de savoir si quelque chose de corporel n'appartiendrait pas à l'âme.
— XIV. *Augustin à Nébride.* — Réponse à d'autres questions de Nébride. Belles pensées de saint Augustin sur le Christ et la création.
— XV. *Augustin à Romanien.* — Saint Augustin annonce à son ami Romanien son livre sur la *Vraie Religion* et l'exhorte à élever son âme au-dessus des biens temporels.
— XVI. *Maxime de Madaure à Augustin.* Maxime de Madaure, qui était païen, défend le polythéisme, se moque de certains noms puniques, devenus des noms de saints, et adresse des reproches aux chrétiens et à leurs mystères.
— XVII. *Augustin à Maxime de Madaure.* — Saint Augustin mêle à de fines railleries d'utiles leçons.
— XVIII. *Augustin à Célestin.* — Trois genres de natures.
XIX. *Augustin à Gaïus.* — Saint Augustin envoie ses ouvrages à Gaïus qui n'était pas encore chrétien : il exprime l'espoir de le voir enfant de l'Eglise.
— XX. *Augustin à Antonin.* — Vœux exprimés pour qu'une même foi unisse une même famille. — Belles idées sur l'estime affec-

tueuse qu'on témoigne à ceux qu'on croit gens de bien. 537

XXI. *Le prêtre Augustin à l'évêque Valère.* — Saint Augustin, ordonné prêtre malgré ses résistances, supplie le vieux Valère, évêque d'Hippone, de lui accorder un certain temps pour se préparer au saint ministère. 583

XXII. *Augustin, prêtre à Aurèle, évêque de Carthage.* — Saint Augustin déplore des usages grossiers et coupables, sous apparence de religion, dans les cimetières et sur les tombeaux des martyrs. 540

XXIII. *Augustin, prêtre catholique, à Maximin, évêque donatiste.* — Saint Augustin demande des explications à l'évêque Maximin qu'on accusait d'avoir rebaptisé un diacre catholique. 543

XXIV. *Paulin et Thérasie à l'évêque Alype.* — Saint Paulin de Nôle parle de sa vie et demande à saint Alype lui-même l'histoire de sa vie et comment il est arrivé au christianisme. 546

LETTRE XXV. *Paulin et Thérasie à Augustin.* — Saint Paulin parle avec admiration d'un ouvrage de saint Augustin que saint Alype lui avait envoyé. 547

— XXVI. *Augustin à Licentius.* — Saint Augustin exhorte au mépris du monde son jeune ami Licentius. 549

— XXVII. *Augustin à Paulin.* — Saint Augustin loue saint Paulin; il lui parle de quelques-uns de ses meilleurs amis et parle de lui-même avec humilité. 551

— XXVIII. *Augustin à saint Jérôme.* — Sur une nouvelle version des saintes Ecritures après les Septante. Le passage de l'Epître aux Galates; le mensonge officieux. 554

— XXIX. *Augustin à Alype, évêque de Thagaste.* Cette lettre renferme l'intéressant récit des efforts heureux de saint Augustin pour faire cesser les festins désordonnés qui se mêlaient à la célébration de la fête des saints. 556

— XXX. *Paulin et Thérasie à Augustin.* — Témoignage de respect et de pieuse affection pour saint Augustin. 560

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Bar-le-Duc. — Typographie Louis GUÉRIN, rue de la Rochelle, 51.

CHAP. XVIII. Les justes peuvent être comparés aux astres. 507
— XIX. Voie de la perfection. 508
— XX. Sens mystique de ces paroles : « Que les eaux produisent les reptiles et les oiseaux. » 509
— XXI. Interprétation mystique des animaux terrestres. 510
— XXII. Vie de l'âme renouvelée. 511
— XXIII. De quoi l'homme spirituel peut juger. Ibid.
— XXIV. Pourquoi Dieu a béni l'homme, les poissons et les oiseaux. 512
— XXV. Les fruits de la terre figurent les œuvres de piété. 513
— XXVI. — Le fruit des œuvres de miséricorde est dans la bonne volonté. 514
— XXVII. — Signification des poissons et des baleines. 515
CHAP. XXVIII. — Pourquoi Dieu dit que ses œuvres étaient très-bonnes. 5
— XXIX. — Comment Dieu a vu huit fois que ses œuvres étaient bonnes. 5
— XXX. — Rêveries manichéennes.
— XXXI. — Le fidèle voit par l'Esprit de Dieu, et Dieu voit en lui que ses œuvres sont bonnes. 5
— XXXII. — Vue de la création. Il
— XXXIII. — Dieu a créé le monde d'une matière créée par lui au même temps. 5
— XXXIV. — Sens mystique de la création. Ib
— XXXV. — « Seigneur, donnez-nous votre paix. » 5
— XXXVI. — Le septième jour n'a pas eu de soir. Il
— XXXVII. — Comment Dieu se repose en nous. Il
— XXXVIII. — Différence entre la connaissance de Dieu et celle des hommes. Il

LES LETTRES.

TRADUCTION DE M. POUJOULAT.

PREMIÈRE SÉRIE. — LETTRES ÉCRITES AVANT L'ÉPISCOPAT.

LETTRE I. *Augustin à Hermogénien.* — Il s'agit des philosophes désignés sous le nom d'Académiciens; saint Augustin s'est occupé d'eux dans un de ses ouvrages; il demande à son ami Hermogénien ce qu'il pense de ce qu'il en a dit. 519
— II. *Augustin à Zénobe.* — Saint Augustin adresse à son ami Zénobe quelques mots de philosophie et d'amitié. Il avait commencé avec lui une discussion philosophique qu'il avait fallu interrompre. Il lui exprime le désir de reprendre d'aussi utiles entretiens. 520
— III. *Augustin à Nébride.* — Saint Augustin parle à son ami Nébride de la vie heureuse et de ce qui fait le vrai bonheur. Ibid.
— IV. *Augustin à Nébride.* — Saint Augustin parle à Nébride de ses progrès de solitaire dans la contemplation des choses éternelles. 522
— V. *Nébride à Augustin.* — Nébride déplore que les affaires des gens de Thagaste détournent trop souvent saint Augustin dans la contemplation. 523
— VI. *Nébride à Augustin.* — Nébride admire les lettres de saint Augustin. Il pose des questions sur la mémoire et l'imagination. Ibid.
— VII. *Augustin à Nébride.* — Saint Augustin examine les deux questions proposées par Nébride. 524
VIII. *Nébride à Augustin.* — Nébride demande à saint Augustin comment les puissances célestes peuvent nous envoyer, pendant le sommeil, des visions et des songes. 526
— IX. *Augustin à Nébride.* — Saint Augustin répond à Nébride sur les questions précédentes. 527
— X. *Augustin à Nébride.* — Saint Augustin répond à son ami qui l'accusait affectueusement de ne pas songer aux moyens de vivre ensemble.
LETTRE XI. *Augustin à Nébride.* — Saint Augustin répond à son ami qui lui avait demandé pourquoi le Fils de Dieu s'est seul fait homme, tandis que les trois personnes divines sont inséparables.
— XII. *Augustin à Nébride.* — Saint Augustin revient à la question précédemment traitée.
— XIII. *Augustin à Nébride.* — Sur la question de savoir si quelque chose de corporel n'appartiendrait pas à l'âme.
— XIV. *Augustin à Nébride.* — Réponse à d'autres questions de Nébride. Belles pensées de saint Augustin sur le Christ et la création.
— XV. *Augustin à Romanien.* — Saint Augustin annonce à son ami Romanien son livre sur la *Vraie Religion* et l'exhorte à élever son âme au-dessus des biens temporels.
— XVI. *Maxime de Madaure à Augustin.* Maxime de Madaure, qui était païen, défend le polythéisme, se moque de certains noms puniques, devenus des noms de saints, et adresse des reproches aux chrétiens et à leurs mystères.
— XVII. *Augustin à Maxime de Madaure.* — Saint Augustin mêle à de fines railleries d'utiles leçons.
— XVIII. *Augustin à Célestin.* — Trois genres de natures.
XIX. *Augustin à Gaïus.* — Saint Augustin envoie ses ouvrages à Gaïus qui n'était pas encore chrétien : il exprime l'espoir de le voir enfant de l'Eglise.
— XX. *Augustin à Antonin.* — Vœux exprimés pour qu'une même foi unisse une même famille. — Belles idées sur l'estime affec-

tueuse qu'on témoigne à ceux qu'on croit gens de bien. 537

E XXI. *Le prêtre Augustin à l'évêque Valère.* — Saint Augustin, ordonné prêtre malgré ses résistances, supplie le vieux Valère, évêque d'Hippone, de lui accorder un certain temps pour se préparer au saint ministère. 583

XXII. *Augustin, prêtre à Aurèle, évêque de Carthage.* — Saint Augustin déplore des usages grossiers et coupables, sous apparence de religion, dans les cimetières et sur les tombeaux des martyrs. 540

XXIII. *Augustin, prêtre catholique, à Maximin, évêque donatiste.* — Saint Augustin demande des explications à l'évêque Maximin qu'on accusait d'avoir rebaptisé un diacre catholique. 543

XXIV. *Paulin et Thérasie à l'évêque Alype.* — Saint Paulin de Nôle parle de sa vie et demande à saint Alype lui-même l'histoire de sa vie et comment il est arrivé au christianisme. 546

LETTRE XXV. *Paulin et Thérasie à Augustin.* — Saint Paulin parle avec admiration d'un ouvrage de saint Augustin que saint Alype lui avait envoyé. 547

— XXVI. *Augustin à Licentius.* — Saint Augustin exhorte au mépris du monde son jeune ami Licentius. 549

— XXVII. *Augustin à Paulin.* — Saint Augustin loue saint Paulin; il lui parle de quelques-uns de ses meilleurs amis et parle de lui-même avec humilité. 551

— XXVIII. *Augustin à saint Jérôme.* — Sur une nouvelle version des saintes Ecritures après les Septante. Le passage de l'Epître aux Galates; le mensonge officieux. 554

— XXIX. *Augustin à Alype, évêque de Thagaste.* Cette lettre renferme l'intéressant récit des efforts heureux de saint Augustin pour faire cesser les festins désordonnés qui se mêlaient à la célébration de la fête des saints. 556

— XXX. *Paulin et Thérasie à Augustin.* — Témoignage de respect et de pieuse affection pour saint Augustin. 560

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Bar-le-Duc. — Typographie Louis GUÉRIN, rue de la Rochelle, 51.

3 :

andriot, évêque de la
os.— 3 vol. in-8° de cha-
rix : 18 fr.

ue, dogmatique, morale,
que du CATÉCHISME, par
LLOIS, ancien curé du
lition. — 4 forts volumes

ndistes, ou VIE DES SAINTS
ndistes, le P. GIRY, etc., par
IN. — 15 vol. in-8°, à 6 fr. le
6e est en vente. — Edition
l. in-12. — Prix : 12 fr.

ocuments en français et
l'abbé RAULX. Comprenant
elatives à la doctrine expo-
que, et tous les témoignages
français. — 2 vol. in-8° de 600
ec notes marginales. — Prix
10 fr.

ire de la France, par les
12 vol. in-4°. — 20 fr. le vol. —
st en vente.

UR LES PRINCIPALES VÉRITÉS CHRÉ-
ECCLÉSIASTIQUES, par MATTHIEU
prêtre du séminaire de Saint-
Chardonnet. — Nouvelle édition
les prêtres de l'Immaculée-Con-
Saint-Dizier. — 3 volumes in-8°
00 pages chacun. — Prix de l'ou-
r.

s pour une retraite spirituelle, sui-
pensées sur le salut, par BOURDALOUE.
u volume in-18. — Prix : 2 fr. 50.

s de l'Eglise, sur la nomination,
nutation, et la révocation des curés, par
bbé J.-F. ANDRÉ, docteur en droit canon, curé
e Vaucluse (diocèse d'Avignon.) — Deuxième
édition. — Un vol. in-8° de 200 pages. — Prix :
2 fr. 50.

position DE QUELQUES PRINCIPES FONDAMEN-
AUX DE DROIT CANONIQUE, méconnus dans
Église de France, par l'abbé J.-F. ANDRÉ,
octeur en droit canon, curé de Vaucluse.
— Un volume in-8° de 304 pages. — Prix : 5 fr.

etit Manuel de Confession, à l'usage
des jeunes gens, tiré de la *Journée du Chrétien.*
— 10 francs les cent exemplaires; 40 francs les
500.

Rome DANS SA VIE INTELLECTUELLE, DANS SA VIE
CHARITABLE, DANS SES INSTITUTIONS POPULAIRES,
RÉPONSE AUX APPÉTITS PIÉMONTAIS, par M. l'abbé
V. Postel. — Un vol. in-18 de 450 pages. —
Prix : 2 fr.

Mois de Marie, comprenant trente et une
instructions, suivies d'histoires, trente et un
cantiques, trente et une prières à la Sainte
Vierge. — Cinquième édition. — Un vol. grand
in-24 d'environ 500 pages. — Prix : 2 fr.

Réseau de bibliothèques Université d'Ottawa Échéance	Library Network University of Ottawa Date Due
26 NOV. 2002	
UO JUIN 16 2003	
FEV 14 2005	
AVR APR 30 2005	
25 AVR APR 2005	
28 2009	
DEC 13 2005	
08 DEC 2005	

CE

BR 55 .A514 1854 V.1

a39003 010927118b